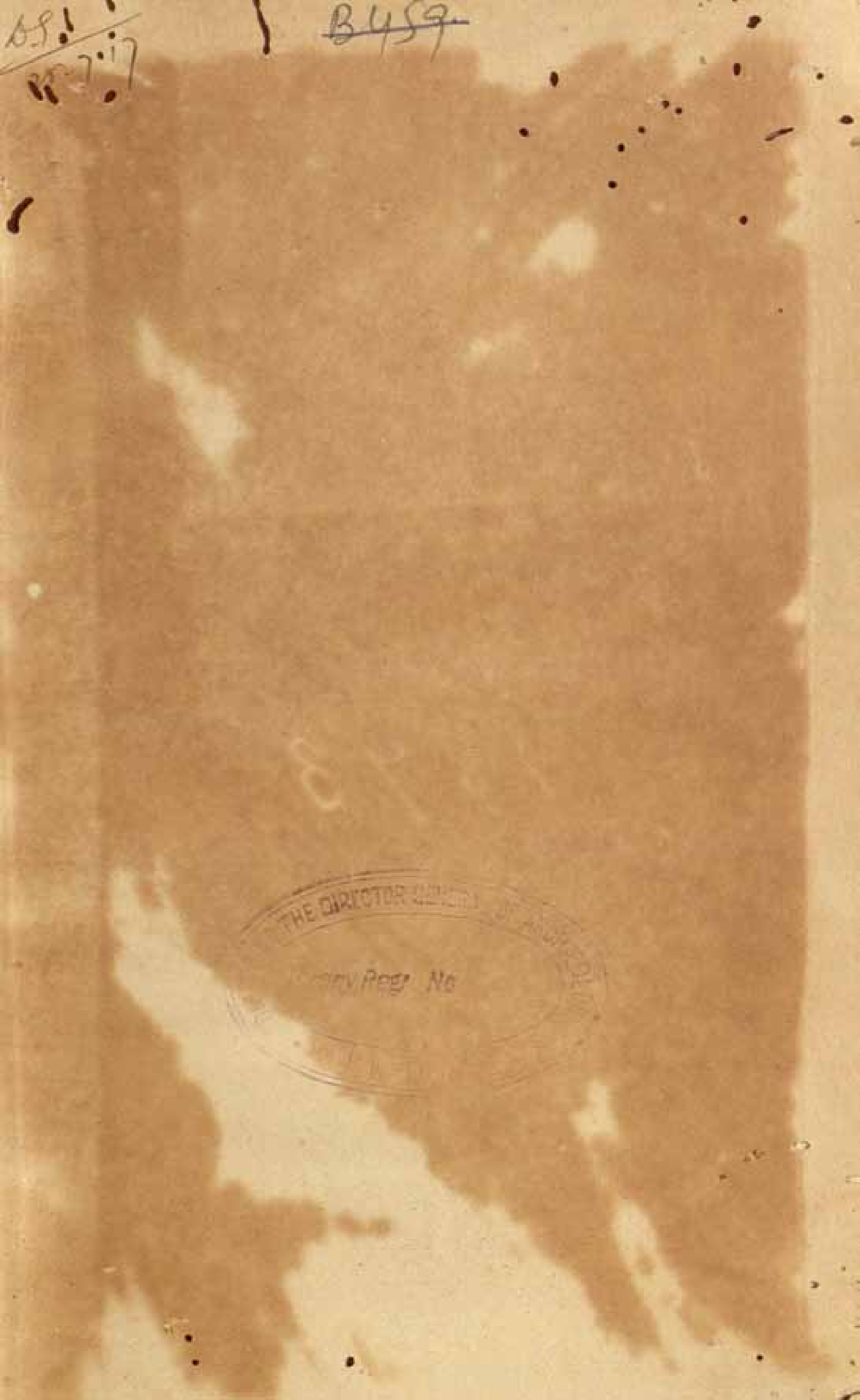
14


B459
THE DIRECTOR
Regr No

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

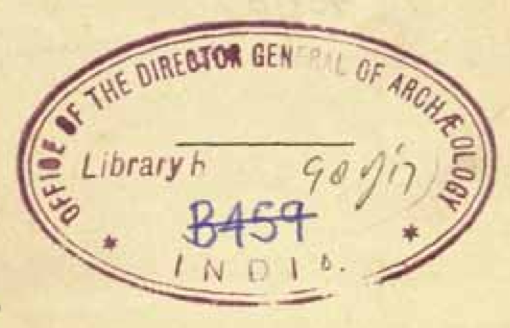
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

SEPTIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.



PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1873

ANNÉE 1873

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 4 Janvier — 1873

A NOS LECTEURS.

Notre premier mot doit être une parole d'excuse. Malgré tous nos efforts, l'irrégularité que les événements de 1871 avaient apportée dans notre publication n'a point entièrement cessé. Mais nous pouvons promettre à nos abonnés qu'ils n'auront plus à souffrir désormais des retards qui nous ont entravés cette année encore. Les quatre derniers numéros supplémentaires de 1870 vont être distribués, et les cinq derniers numéros de décembre 1872 paraîtront en même temps que les prochains numéros de 1873. Un assez grand nombre d'ouvrages, envoyés à la *Revue* soit avant la guerre, soit depuis, n'ont pas été examinés, et il est à craindre que beaucoup d'entre eux ne le soient pas. Nous espérons que les éditeurs et les auteurs voudront bien, en raison des circonstances, passer condamnation sur cet arriéré, qui nous encombrerait indéfiniment si nous nous obstinions à le liquider. Pour éviter le retour d'une pareille négligence, nous prenons actuellement des mesures que nous ferons connaître incessamment à nos collaborateurs; nous leur communiquerons également une combinaison nouvelle, grâce à laquelle nous serons désormais en état de mettre à leur disposition, plus sûrement que par le passé, les livres dont ils voudront rendre compte. En général, nous désirons vivement rendre à la *Revue*, sur tous les points, la régularité si indispensable à une publication périodique : nous faisons, pour nous aider à la rétablir, le plus pressant appel à tous ceux qui veulent bien collaborer à notre œuvre. — Le secrétariat de la *Revue* passe des mains de M. Auguste Brachet à celles de M. Stanislas Guyard, répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, et dont le nom n'est pas nouveau pour nos lecteurs. M. Brachet a été secrétaire de la *Revue* dans les temps les plus difficiles de son existence ; il ne se retire que quand la situation est devenue plus normale et la tâche plus aisée; il aura rendu possible la restauration complète que nous attendons avec confiance du zèle de M. Guyard.

Nous avons le regret d'annoncer que M. Paul Meyer se voit aussi obligé, par ses nombreuses occupations, de quitter la direction de la *Revue*, à laquelle il promet, d'ailleurs, des articles au moins aussi nombreux que par le passé. M. Meyer a été l'un des quatre fondateurs de notre recueil, et son active collaboration a, pendant six années, puissamment contribué à lui assurer l'estime dont il jouit dans le monde scientifique. Sa retraite est vivement sentie par le corps de rédaction de la *Revue*; elle ne le sera pas moins par ses lecteurs. Nous voulons cependant prévenir chez eux une crainte qui nous a déjà été exprimée et que la retraite de M. Meyer pourrait inspirer. On s'est demandé si la création de la *Romania* ne ferait pas négliger par la *Revue critique* les publications relatives aux langues romanes. Sans doute l'existence d'un recueil spécial pour la philologie romane doit restreindre la place que nous lui accordons dans le nôtre. Mais nous tiendrons toujours nos lecteurs au courant des travaux accomplis dans ce domaine; les critiques que nous leur consacrerons pourront être moins développées, sans être moins substantielles, et ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux études romanes iront naturellement chercher des critiques plus étendues dans la partie bibliographique de la *Romania*. Ne serait-il pas à désirer d'ailleurs que la création de recueils du même genre pour toutes les branches diverses de la science et de l'érudition permît à notre journal de multiplier ses articles en les abrégeant, et de devenir ainsi un répertoire général de critique et de bibliographie pour toutes les sciences historiques et philologiques? Le petit nombre de nos revues spéciales nous oblige aujourd'hui à donner à nos articles une étendue souvent considérable, et par suite à laisser de côté un grand nombre d'ouvrages qui mériteraient cependant d'être étudiés.

La création de la *Romania* nous a permis de donner une plus grande place à des études qui avaient été jusqu'ici trop parcimonieusement représentées. Nous exprimions au commencement de l'année 1869 le regret de ne pouvoir tenir nos lecteurs au courant des travaux sur la grammaire comparée et sur les langues orientales. Ils ont fait cette année l'objet d'articles nombreux et approfondis, et nous sommes au moins en voie de réparer « l'indigence » que nous signalions naguère[1]. Les travaux d'histoire ont continué d'être pour nous l'objet d'une attention spéciale; le choix d'un historien pour succéder à M. Meyer dans le comité de direction de la *Revue* montre que nous cherchons à augmenter autant que possible la part accordée à la critique historique. La géographie tiendra également à l'avenir, dans la *Revue*, une place plus importante que celle qu'elle a occupée jusqu'ici.

---

1. *Revue critique*, 1869, nº 1, p. 2.

Nous ne sommes point parvenus à combler la lacune que nous avons toujours déplorée dans notre recueil en ce qui concerne les recherches théologiques. En France la théologie n'est guère sortie du domaine purement religieux pour entrer dans le domaine scientifique, et la perte de Strasbourg est encore venue porter un rude coup à l'école théologique française. Malgré les efforts que nous avons faits pour renseigner le public français sur les travaux de théologie, nous ne sommes point parvenus à faire connaître le mouvement si important qui s'accomplit en Allemagne dans ce domaine; nous n'avons réussi qu'à exciter contre nous d'injustes méfiances, et peut-être à éloigner de nous des personnes qu'anime cependant le même esprit de recherche impartiale et désintéressée auquel nous croyons être toujours demeurés fidèles.

C'est surtout dans le domaine de la philologie et de l'archéologie classique que, malgré le dévouement de quelques collaborateurs, nous sentons péniblement notre insuffisance. La France, à qui sa langue et son passé littéraire font un devoir d'étudier l'antiquité avec un zèle particulier, n'a presque pas de latinistes et compte à peine quelques rares hellénistes. Bien rarement une thèse de philologie est présentée au doctorat es lettres. Ce déplorable résultat de notre enseignement universitaire et de l'absence de tout enseignement supérieur pour former les professeurs nous prive non-seulement de collaborateurs, mais même d'un nombre suffisant de lecteurs pour tout ce qui touche à l'antiquité classique. Nous pouvons espérer cependant que notre pays se relèvera bientôt d'un état d'infériorité si regrettable et si condamnable. Aussitôt après nos désastres, l'opinion, déjà attentive depuis quelques années aux choses de l'enseignement, s'est vivement émue de l'état de notre instruction publique. De vives critiques se sont fait entendre; des idées de réformes, de progrès se sont manifestées, et ont trouvé de l'écho, surtout dans les rangs de la jeune Université. Enfin le projet de M. J. Simon pour la réforme de l'enseignement secondaire est venu donner à ce mouvement une consécration officielle et une impulsion désormais irrésistible. Sans doute rien ne sera définitivement gagné tant que tous les jeunes gens qui se destinent à l'instruction publique ne seront pas astreints à suivre au moins pendant trois ans des études d'enseignement supérieur. Néanmoins le branle est donné: grâce à cette promptitude impétueuse qui reste un des caractères distinctifs de l'intelligence française, et la mode même s'y mêlant peut-être, nous pouvons espérer voir d'ici à peu d'années les études philologiques en pleine faveur. La *Revue critique* aura contribué, croyons-nous, pour sa modeste part d'influence, à cet heureux résultat; elle s'y associera en accordant désormais, à tout ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur, une attention plus marquée;

elle en profitera à son tour en trouvant dans l'Université un cercle plus nombreux de lecteurs et bientôt, nous l'espérons, d'actifs collaborateurs.

Le mouvement de réforme qui se produit aujourd'hui de divers côtés est la justification de la confiance que nous exprimions au commencement de l'année dernière, en reprenant notre publication interrompue. On a compris en France que le vrai patriotisme n'est pas celui qui méprise l'étranger et s'exagère les qualités nationales, mais bien celui qui cherche à connaître sans illusions la réalité des choses pour faire servir la connaissance du passé et du présent à l'instruction de l'avenir. On a compris que la meilleure manière d'aimer et de servir sa patrie, c'est d'étudier son histoire et sa langue sans autre parti-pris qu'un parti-pris passionné d'impartialité, et d'étudier avec le même esprit les histoires et les langues étrangères. On a compris enfin que la haute culture scientifique, qui ne poursuit que la vérité exacte, sans voiles et sans phrases, est éminemment propre à donner à l'élite intellectuelle d'un pays les qualités viriles de précision, d'observation et de clairvoyance nécessaires pour former un peuple sérieux et pratique. On sait aujourd'hui que l'enseignement supérieur de l'Allemagne a été le principal instrument de sa renaissance politique. Ce qui a donné à cette renaissance tant d'élan et de force, ce ne sont point les enthousiasmes étroits et naïfs de quelques savants, d'un Vilmar, d'un Giesebrecht ou d'un Treitschke; c'est au contraire l'esprit de sévère et universelle investigation scientifique qui a fondé dix-sept chaires de langues romanes dans les Universités d'Allemagne, quand la France n'en possède que trois et n'a pas une chaire de langues germaniques; c'est cette foi dans la science qui a fait créer à Strasbourg une Université mieux dotée que l'enseignement supérieur tout entier de la France, et qui, au lendemain de 1815, faisait entreprendre le grand recueil des historiens du moyen-âge, les *Monumenta Germaniae*, avec cette épigraphe : *Amor patriae dat animum*. Les Allemands ont pensé que l'étude critique et approfondie de l'histoire et des littératures était puissante pour rendre à un peuple affaibli et divisé la conscience de lui-même; et l'événement a prouvé qu'ils ne s'étaient pas trompés.

Au moment où l'Allemagne, enivrée par le succès, risque de se laisser à son tour entraîner à l'infatuation d'elle-même, et de ravaler de plus en plus la science au rôle de servante de la politique, la France commence à comprendre l'importance de la culture scientifique la plus sévère, la plus impartiale, la plus désintéressée. Notre Revue a toujours, dans la mesure de ses forces, combattu pour cette grande cause, avec un zèle qu'on a trouvé parfois chagrin et amer, mais qui est, à coup sûr, consciencieux et persévérant. Si nos efforts n'ont point encore

produit tout le fruit que nous en attendions, nous n'en continuerons pas moins notre œuvre dans le même esprit, persuadés que travailler pour la science sans préoccupation, ni de nationalité, ni de religion, ni de parti, c'est travailler aussi, et de la manière la plus efficace, pour la patrie.

---

1. — BRUGSCH. **Verzeichniss der Hieroglyphen** mit Lautwerth in der gewœhnlichen und in der geheimen Schrift, so wie der allgemeinen Deutzeichen in dem Schriftsystem der alten Ægypter mit Hinweis auf sein hieroglyphisches Wœrterbuch zusammengestellt. Abdruck aus des Verfassers Grammatik. — Leipzig, Hinrichs, 1872, kl. fol. 23 p.

Cette petite brochure est extraite de la *Grammaire hiéroglyphique* dont j'ai rendu compte dans un des derniers numéros de la *Revue critique*. Elle renferme deux tableaux : 1° tableau des hiéroglyphes qui ont des valeurs phonétiques; 2° tableau général des signes déterminatifs les plus usités dans l'écriture hiéroglyphique. Ce catalogue de signes est assez incomplet, M. Brugsch n'ayant eu, au lieu des 4000 caractères dont les matrices sont déposées à l'Imprimerie nationale, que les 800 caractères dont dispose l'Académie de Berlin. Il sera néanmoins utile aux commençants, qui y trouveront un répertoire commode des figures qui se rencontrent le plus souvent dans les inscriptions égyptiennes de toutes les époques.

G. MASPERO.

---

2. — **Eratosthenis carminum reliquiae.** Disposuit et explicavit Eduardus HILLER. Lipsiae, Teubner, 1872. In-8°, 140 p. — Prix : 4 fr. 50.

Depuis la publication des *Eratosthenica* de Bernhardy (1822), l'*Erigone* d'Eratosthène semble avoir tout particulièrement occupé l'attention des savants : Bergk (1846) et Osann (1864) ont consacré des dissertations à ce poème élégiaque. Aujourd'hui M. Hiller nous offre le recueil de tous les fragments poétiques du célèbre philologue d'Alexandrie. Quoique préparée par les travaux que nous venons d'énumérer et par quelques autres, la tâche du jeune éditeur était délicate. Quand on fait des recherches sur des ouvrages perdus, à peine connus par de rares fragments et des renseignements incomplets, il faut s'ingénier, combiner, pousser les conjectures aussi loin que le comporte la nature des matériaux dont on dispose ; mais il faut aussi savoir s'arrêter à temps et ne pas s'aventurer trop loin. M. Hiller a partout, ce nous semble, observé cette juste mesure où se plaisent les bons esprits. L'imagination s'est donné carrière à propos de l'*Hermès* d'Eratosthène. Heyne pensait que l'origine de toutes les sciences s'y trouvait exposée : hypothèse féconde, après tout, puisqu'elle nous a valu l'ébauche d'un poème et quelques beaux vers d'André Chénier. D'autres conjectures se sont produites depuis. M. Hiller marque nettement les limites de ce que l'on peut savoir de ce poème et de ce qu'il faut se résigner à ignorer ; voir surtout p. 64 ss. Eratosthène racontait à sa manière la naissance d'Hermès, son enfance, ses larcins, l'invention de la lyre, puis le voyage du dieu dans les régions célestes

où il retrouve dans le mouvement des sphères la même harmonie qu'il vient d'établir entre les cordes de son instrument. Le fragment le plus considérable (XIX) décrit les zones de la terre, telles que le jeune dieu les découvre du haut du ciel : c'est le morceau élégamment abrégé par Virgile, *Géorg.* I, 233 sqq. Les vers relatifs aux zones glaciales sont en mauvais état.

Αἱ δὲ δύω ἑκάτερθε πόλοις περιπεπτηυῖαι,
αἰεὶ φρικαλέοι, αἰεὶ δ' ὕδατι μογέουσαι·
οὐ μὴν ὕδωρ, ἀλλ' αὐτὸς ἀπ' οὐρανόθεν κρύσταλλος
κεῖται ἀνάπεσχε · περίψυκτος δὲ τέτυκται.

La correction de Scaliger κεῖ γαῖαν est de celles qui s'imposent, et que tous les savants auraient dû adopter. M. H. y est revenu avec raison. Mais le reste est fort douteux. Il me semble qu'Eratosthène n'a pas dû passer sous silence un phénomène aussi frappant que la congélation de la mer. L'épithète περίψυκτος, même en la rapportant à un autre substantif que κρύσταλλος, est bien faible, bien insignifiante, après ce qui précède. Voici donc ce que je propose :

Οὐ μὲν ὕδωρ, ἀλλ' αἶος (?) ἀπ' οὐρανόθεν κρύσταλλος
κεῖ γαῖάν θ' ἅλα τ' ἴσχε· περίπτυκτος δ' ἐτέτυκτο.

Faut-il lire, dans le fragment XI : Ὀρθοῦνται (pour ὀρθοῦ καὶ) γὰρ μᾶλλον ἐπωδίνουσι μέριμναι ? Quoi qu'il en soit, ce vers renfermait évidemment (M. H. le fait très-bien observer) une sentence générale, voisine de celle que Plutarque en rapproche : Χρειὼ πάντ' ἐδίδαξε · τί δ' οὐ χρειὼ κεν ἀνεύροι ;

Après l'*Hermès*, on a les fragments du poème Ἀντερινύς, mot formé sur le modèle de ἀντέρως, et qu'on pourrait traduire par la périphrase : « A vengeance » injuste châtiment légitime. » La légende de la découverte merveilleuse et de la punition des meurtriers d'Hésiode, qui formait le sujet de ce poème, était une de celles dans lesquelles les Grecs s'étaient plu à proclamer que la vie d'un poète est chose sacrée, chère aux dieux mêmes. — Puis vient l'*Erigone*, poème sur la fable attique d'Icarios, le premier vigneron, et de sa fille Erigone. Quelques fragments *incertae sedis*, et la lettre d'Eratosthène à Ptolémée, avec les vers qui s'y rattachent, remplissent les dernières pages de ce volume, dont l'auteur a fait preuve d'une érudition sûre et d'une sage critique. Nous croyons que cette édition des fragments poétiques d'Eratosthène peut être considérée comme définitive, et qu'elle remplira honorablement sa place, bien qu'à un rang plus modeste, à côté des *Analecta Alexandrina* de Meineke.

Henri Weil.

---

3. — **Riddarasœgur.** Parcevals Saga, Valvers Thattr, Ivents Saga, Mirmans Saga. Zum ersten Mal herausgegeben und mit einer literarhistorischen Einleitung versehen, von Dr Eugen Kœlbing. Strasbourg, Trübner, 1872. In-8°, lv-220 p.

M. Kœlbing s'est déjà fait avantageusement connaître par ses études sur l'ancienne littérature scandinave envisagée principalement dans ses rapports avec la littérature française. Il a publié un travail fort intéressant sur les sources de la *Peorcevals Saga*, un autre sur l'*Erex Saga* ; dans ces deux dissertations (parues dans la *Germania*), il a montré que les rédacteurs des textes irlandais avaient eu

sous les yeux directement les poèmes de Crestien de Troyes, et que si ces poèmes étaient indispensables pour la critique de la traduction, la traduction à son tour pouvait en maint endroit servir à la critique de l'original. Ces études, indépendamment de leur valeur propre, ont un double intérêt pour notre ancienne littérature, dont elles nous attestent l'étonnante diffusion et dont elles nous permettent de mieux établir les textes.

Aujourd'hui M. K. publie quatre Sagas de ce genre, d'après des manuscrits dont il paraît avoir tiré le meilleur parti. Dans son *Introduction*, il donne sur ces manuscrits les détails nécessaires et aborde la question d'histoire littéraire suggérée par chacune des compositions qu'il édite. Pour les deux premières *Sagas*, il se borne à renvoyer à son travail antérieur sur *Perceval* (la *Saga* de *Gauvain* n'est qu'un épisode détaché de cette grande histoire). — Pour la *Saga d'Ivain*, outre la recherche de la source française, l'auteur avait à examiner le rapport du texte islandais avec le poème en vieux suédois *Herr Ivan Lejonriddare*. Ce poème appartient à toute une classe d'ouvrages du même genre, connus sous le nom de *Poèmes d'Euphémie*, parce qu'ils rapportent tous que la reine de Norvége Euphémie les a fait traduire du velche. On s'est étonné de tout temps que cette reine *norvégienne* fit faire des traductions *en suédois*, surtout à une époque où cette langue avait à peine été employée à des œuvres littéraires. M. Brynjulfsson a pensé que les véritables traductions dues à Euphémie étaient des traductions en norvégien (vieux-norois, islandais), sur lesquelles avaient été faits les poèmes suédois, qui ont conservé la mention de la reine Euphémie. M. K. examine cette hypothèse, vraisemblable en elle-même, en ce qui concerne *Ivain* : il soumet à une comparaison attentive le texte islandais, le poème suédois et le *Chevalier au lion* de Crestien. Voici comment il résume ces recherches : « Dans » la *Saga* et dans le poème suédois on trouve un grand nombre de passages qui » sont évidemment entre eux dans un rapport plus étroit qu'avec les passages » correspondants du texte français. D'autre part on relève dans le suédois une » série de passages où il est plus exactement d'accord que le norvégien avec le » poème de Crestien. Il y a donc deux suppositions admissibles. Il est possible » que l'auteur de la plus moderne des deux rédactions scandinaves ait eu devant » les yeux la version scandinave plus ancienne aussi bien que le texte en langue » d'oïl. Il n'est peut-être pas aussi invraisemblable qu'on l'a dit que le poète » suédois, auquel l'intelligence du français offrait çà et là des difficultés, ait » appelé à son aide le texte norvégien fait d'après le même original, et qu'alors, » involontairement peut-être, il se soit, en maint passage, rapproché de ce texte » et par conséquent éloigné de l'original pour le sens ou l'expression. — En » second lieu, on peut aussi supposer que le texte norvégien que nous possé» dons n'est qu'une abréviation d'un texte antérieur, composé sous Haquin le » Vieux (moitié du XIIIe siècle), et que par conséquent si le texte suédois est » souvent, comme nous l'avons vu, plus fidèle au français que le norvégien, ce » n'est pas que le poète suédois ait consulté directement le français, c'est sim» plement qu'il avait sous les yeux un texte norvégien complet, où n'avaient » pas été pratiquées les omissions ou les abréviations du nôtre. Cette dernière

» hypothèse est à nos yeux la plus vraisemblable. » M. K. en donne de bonnes raisons, auxquelles on peut ajouter la remarque que quand N (norvégien) et S (suédois) sont d'accord contre F (français), c'est dans l'expression, tandis que S et F ne s'accordent guère contre N que par la présence commune de passages marquants dans ce dernier texte.

La *Saga de Mirman*, qui termine le volume, est d'un autre genre que les précédentes. M. K. la rapproche avec raison de la *Flovent Saga* (qui correspond, non pas à notre poème français de *Floovent*, mais à l'histoire de *Fiovo* dans les *Reali di Francia*), et d'une autre saga qui nous est inconnue. M. K. se demande en quelle langue était composé l'original de la saga de Mirman; il conclut que ce devait être en latin, à cause de la forme des noms (Placidus, Florentius, Justinus, etc.), et dit ensuite que cependant ces formes ne prouvent pas grand chose (on en retrouve de pareilles dans les sagas de *Perceval* et d'*Ivain*). Il borne là ses recherches, mais il ajoute que le fond traditionnel (*Sagenstoff*) de ces récits est à coup sûr « profondément allemand (*echt deutsch*), » que ce sont « d'anciennes traditions nationales franco-saxonnes. » Ces expressions auraient besoin d'être expliquées : qu'il y ait un fond germanique à la base de l'épopée française tout entière, on ne peut le nier; mais que les récits en question en aient conservé quelque chose, il est permis d'en douter. La *Mirmanssaga* ressemble d'une manière frappante à nos plus récents et plus mauvais poèmes, *Charles le Chauve*, *Ciperis de Vinevaus*, etc., interminables rhapsodies qui, sous prétexte de renouveler la matière épique, transportent dans les temps antérieurs à Charlemagne tout l'attirail usé des chansons de geste carolingienne en décadence. Toutefois il faudrait examiner avec soin la *saga* en question et celles qui lui ressemblent avant de prononcer un jugement : ces romans du xive siècle, comme les *Reali di Francia*, s'appuient parfois sur les œuvres bien antérieures. On peut espérer que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, de l'histoire de notre ancienne poésie épique, les manuscrits scandinaves jetteront une lumière nouvelle. Les traductions islandaises d'originaux perdus ou différents de ceux que nous avons sont nombreuses; la plupart sont encore, non-seulement inédites, mais inconnues. Nous espérons que M. K. continuera dans ce domaine à peine exploré des recherches qui pourront être singulièrement fructueuses.

G. P.

---

4. — **Forschungen über die Quellen zur Geschichte der Jungfrau von Orleans**, von P. Beckmann. Paderborn, Junsermann, 1872. In-8°, 96 p.

Nous avouons n'avoir pas très-bien saisi l'utilité du livre de M. Beckmann, et nous inclinons à croire que son travail ne saurait présenter qu'un assez médiocre intérêt aux savants français. Les *Recherches sur les sources de l'histoire de Jeanne d'Arc* ne sont en effet qu'un catalogue assez succinct des différentes chroniques contemporaines qui ont parlé, d'une façon plus ou moins détaillée, de la Pucelle d'Orléans. Cette énumération des matériaux, bien connus presque tous, et rangés dans le même ordre que dans la collection de M. Quicherat, est

accompagnée de remarques incidentes et d'appréciations justes en grande partie, mais qui n'épuisent point la matière, ni au point de vue bibliographique, ni au point de vue historique et littéraire. Elles sont naturellement empruntées, pour la plupart, à des auteurs français ou se rapportent à des opinions énoncées par eux. Quelques-unes des appréciations de M. B. sont excessivement sévères, et, de la part d'un débutant, un peu plus de modestie n'aurait pas été déplacée. Que M. Quicherat se soit trompé quelquefois dans un travail de longue haleine, et en discutant une infinité de détails, cela est aussi naturel qu'inévitable ; qu'il n'ait signalé p. ex. que deux ou trois variantes entre la *Chronique de la Pucelle* et le *Journal du siége*, tandis que M. B. en relève au moins trente, c'est une lacune, soit ; ce n'était pas une raison pour lui reprocher « de cultiver le domaine de la phrase. »

Le travail principal est précédé d'une introduction résumant d'une manière très-concise les nombreux travaux relatifs à notre sujet. M. B. y déclare, d'un ton passablement cassant, « qu'il connaît à peu près tout ce qui a paru sur ce » sujet, mais qu'il n'existe pas un ouvrage sur Jeanne d'Arc qui puisse pré- » tendre à être une étude des sources tant soit peu raisonnable et approfondie. » C'est un jugement fort sommaire, et qui rendra les critiques difficiles le jour où l'auteur publiera lui-même cette histoire qui, selon lui, n'existe point encore. La liste des ouvrages sur Jeanne d'Arc est d'ailleurs loin d'être complète, et pour n'en citer qu'un exemple, le professeur à l'école professionnelle de Münster a oublié de citer le travail si curieux et si artistement écrit de son compatriote, M. C. Hase, publié il y a une quinzaine d'années[1]. Les chroniques françaises figurent en tête de l'opuscule de M. B.; au second rang se rencontrent les chroniques bourguignonnes, puis viennent les chroniques écossaises et anglaises ; nous trouvons au dernier rang les chroniques italiennes et allemandes. Des trente-sept auteurs ainsi passés en revue, il n'y en a guère que trois qui ne figurent pas dans le recueil de M. Quicherat ; c'est d'abord la *Chronique de Tournai*, publiée par M. de Smet, en 1865, dans la Collection des Chroniques belges inédites, puis la *Chronique des religieux des Dunes* publiée par M. Keroyn de Lettenhove en 1870 ; en dernier lieu nous avons à mentionner la chronique allemande de Hermann Korner ; mais ces trois sources sont bien insignifiantes pour le sujet spécial qui nous occupe, et je ne vois pas quels sont les faits nouveaux qu'en extrait l'auteur.

Dix lignes de *conclusion* terminent la brochure ; elles nous apprennent qu'un tiers environ des historiens de Jeanne d'Arc croit à sa mission divine, qu'un autre tiers la nie, et que le reste ne sait trop qu'en penser et s'abstient de se prononcer. Quant à l'auteur, il déclare que « cette question si importante pour » l'appréciation de la Pucelle ne peut se résoudre sans l'étude des pièces de ses » deux procès. » Fallait-il écrire une brochure de cent pages pour énoncer, en fin de compte, ce *truisme* naïf ? — L'auteur a-t-il l'intention de continuer ces études spéciales ? Il ne le dit pas et nous ne savons point, à vrai dire, si nous devons l'encourager bien vivement à le faire.

---

1. C. Hase, *Neue Propheten* (Jeanne d'Arc — Savonarole — Jean de Leyde). — Leipzig, 1857, in-12.

5. — **Il Viaggio di Carlo Magno in Ispagna** per conquistare il camino di San Giacomo, testo di lingua inedito publicato per cura di Antonio Ceruti, dottore dell' Ambrosiana. Bologna, Romagnoli, 1871, 2 vol. lxvij-163 et 261 p.

M. l'abbé Ceruti, « *dottore dell' Ambrosiana*, » a publié à très-peu de distance deux manuscrits en prose italienne relatifs au cycle de Charlemagne. La préface du premier, *La seconda Spagna e l'Acquisto di Ponente*, est datée de décembre 1870, celle du second de novembre 1871. Cette première préface contenait sur l'origine et la diffusion des romans carolingiens les assertions les plus inouïes, empruntées à des ouvrages du XVIIIe siècle, et ne révélait aucune connaissance des travaux contemporains sur ce sujet. M. Mussafia voulut bien s'occuper de cette publication et engagea l'auteur à se mettre, s'il le pouvait, au courant de la science. Ce conseil a porté des fruits inattendus : M. C., qui ne connaissait pas, en décembre 1870, mon *Histoire poétique de Charlemagne*, en a eu sous les yeux tout au moins les premières pages en novembre 1871 ; je dis les premières pages, — peut-être même dans des extraits de seconde main, — car l'ensemble de cette seconde préface montre encore une remarquable ignorance de plusieurs points traités dans le cours du livre. Je dois croire que mes idées ont eu l'honneur de plaire à M. Ceruti, car il a bien voulu m'en emprunter textuellement jusqu'à la forme la plus personnelle. Sans parler d'emprunts de détail, il y a dans ce curieux morceau trois passages traduits de ma préface ou de mon introduction. Je passe condamnation sur le premier (p. xxvij s.) et le second (p. lix ss.), où à la grande rigueur on peut admettre que l'auteur a indiqué la source où il puisait ; mais le troisième, qui sert de conclusion à la préface de M. C., mérite d'être rapproché, au moins comme spécimen de traduction, de l'original français qui n'est aucunement désigné :

Hist. poét. p. ix et viij.	*Ceruti*, p. lxv-lxvij.
Il serait à souhaiter que les principaux héros de notre cycle fussent l'objet de travaux spéciaux... qui éclaireraient par divers côtés l'ensemble des traditions et des œuvres. Roland, Ogier, Turpin, Berte, Guillaume d'Orange, Girard de Roussillon, se prêteraient à merveille à de semblables études.	I decantati eroi della favola potrebbero fornire opportunissimo argomento di studii speciali, a rischiarimento e illustrazione notevole del complesso delle tradizioni epiche. Orlando, Uggiere il Danese, Oliviere, Berta del gran piede, Guglielmo d'Orange, Girardo di Rossiglione si presterebbero maravigliosamente ad utili lavori comparativi.....
A mes yeux..... le moyen-âge..... est digne d'être étudié avec le plus grand sérieux et l'exactitude la plus minutieuse; les faits sont beaucoup plus intéressants par leur simple caractère de faits, c'est-à-dire de phénomènes soumis à des lois, que par les plaisanteries ou les déclamations auxquelles ils peuvent prêter. La tâche du travailleur, dans chaque branche d'études, est de rassembler le plus de faits possible, de les grouper suivant leurs affinités naturelles, de les caractériser, de dégager leurs principes générateurs, et d'apporter ainsi à la science universelle, œuvre commune de tous, la connaissance exacte du sujet qu'il s'est choisi. Envisagé dans son rapport avec l'ensemble, il n'est pas un dé-	Il medio evo é degno d'essere severamente studiato colla più minuziosa esattezza, poichè i fatti sono molto più interessanti pel loro semplice carattere di fatti, ossia di fenomeni soggetti a leggi costanti, che per le declamazioni o i dileggi, a cui possono dare appoggio. In ogni ramo di studii è d'uopo radunare il maggior numero possibile di fatti, aggrupparli secondo le loro affinità naturali, caratterizzarli, sviscerare i loro principii generatori, e recare così alla scienza la cognizione esatta dell'argumento trascelto a trattare. Ravvisato nel suo rapporto col complesso delle utili ricerche, non evvi dettaglio in qualsiasi scienza, che non abbia il suo valore; ognun d'essi ha la sua ragione

tail, dans quelque science que ce soit, qui n'ait sa valeur; .....chacun a sa raison d'être, et peut, rapproché d'autres détails semblables, servir de fondement à une règle ou d'indice à la critique.

di essere, ed avvicinato con altri dettagli consimili, può servire di fondamento d'una regola o d'un indizio critico.

Milano, nel novembre 1871.

Oserai-je dire que ces emprunts me paraissent faire disparate avec la manière habituelle de M. Ceruti, qui est, si je ne m'abuse, plus littéraire que scientifique et ne se distingue pas toujours par une grande précision ? J'avoue que plusieurs de ses réflexions m'ont paru manquer de clarté, celle-ci par exemple (p. xxij) : « Qui può affacciarsi la questione della nazionalità del *Viaggio di Carlomagno*, » che, come già dissi, ora abbiamo, secondo tutte le apparenze, in una versione » dal francese; e credo non andar molto lungi dal vero, coll' asserire che esso » è un monumento di letteratura esclusivamente italiana. »

Je n'ai voulu dans cet article que signaler les *réminiscences* de la préface; le manuscrit de Pavie qu'a publié M. C. (d'après un bien mauvais système, voy. p. xvij, note) n'est pas sans importance pour l'étude de la légende carolingienne en Italie. J'y reviendrai dans un travail où je me propose d'examiner les intéressantes études de M. Rajna sur ce sujet. Ce jeune et habile critique a renouvelé complétement la question : M. Ceruti paraît ignorer ses écrits; je les lui indique pour la première préface qu'il écrira.

G. P.

---

6. — **Vies des poëtes bordelais et périgourdins,** par Guillaume COLLETET, publiées d'après le manuscrit autographe du Louvre avec notes et appendices par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. Bordeaux, Lefevbre; Paris, Claudin; 1873. In-8°, 104 p. (Collection méridionale, t. IV).

Les quatre biographies que M. Tamizey de Larroque a sauvées du désastre où a péri le manuscrit de Colletet sont celles de Lancelot de Carles, Étienne de la Boëtie, Jean du Vigneau, Marc de Mailliet. Il les a accompagnées de notes et d'appendices pareils à ceux qui enrichissent ses publications antérieures, et dont nous n'avons plus à faire l'éloge. Les deux plus intéressantes de ces *Vies* sont la première et la dernière : Colletet ni son commentateur ne disent presque rien sur Jean du Vigneau, maladroit traducteur du Tasse, dont il n'y a en effet rien à dire. La raison précisément contraire rend moins intéressante la notice sur La Boëtie : on s'en est trop occupé pour que M. T. de L. ait pu donner sur son compte beaucoup plus qu'une excellente notice bibliographique. Au contraire Lancelot de Carles était peu connu et méritait de l'être par certains côtés; la notice de Colletet est intéressante, et les *Appendices* de M. T. de L. sont précieux : le troisième contient des détails curieux sur le *Recueil des derniers propos* du duc François de Guise, et le quatrième consacré à l'*Epistre contenant le procès criminel faicte à l'encontre de la royne Anne Boullant d'Angleterre, par* CARLES, *aumosnier de Monsieur le Dauphin*, nous donne sur les manuscrits et les éditions de cet important opuscule les renseignements les plus utiles. Les lettres de Carles publiées pour la première fois par M. T. de L. sont d'un véritable intérêt pour

l'histoire politique du temps. — La notice de Colletet sur Mailliet a le mérite d'être faite d'après nature et contient quelques particularités amusantes sur ce fou, que le bon Colletet avait souvent *régalé*; l'annotateur y a joint, naturellement, tout ce que son érudition si sûre lui a permis de recueillir.

Pour faire des remarques vraiment utiles sur les publications de M. Tamizey de Larroque, il faudrait connaître au moins aussi bien que lui ce domaine littéraire du XVIe siècle et de la première moitié du XVIIe s., qu'il possède en propre et que nul ne peut se vanter d'avoir étudié comme lui. Aussi devons-nous nous borner à signaler à son attention quelques vétilles sans aucune importance. Il ne nous dit pas, lui qui accorde en général un examen attentif à ces questions, si le premier des poètes auxquels est consacré ce volume s'appelait *Carle* ou *Carles*; il cite des textes où se trouvent les deux orthographes, et lui-même écrit *Carle*; il faut cependant remarquer que les contemporains paraissent préférer la forme *Carles* : elle est assurée par la rime dans les vers de Du Bellay cités p. 17, et il faut la rétablir pour la mesure dans le premier des vers de Magny cités p. 16[1]. Quant à l'hésitation de Colletet pour savoir s'il se nommait Ladislas ou Lancelot, M. T. de L. aurait pu faire remarquer que *Lancelot* est toujours aux XIVe et XVe siècles (voy. Froissart) l'équivalent français du nom de *Ladislas*. — Les textes cités par M. T. de L. ne sont pas toujours exempts de fautes : p. 45, l. dern., l'usage du temps n'oblige pas du tout à ajouter devant *qui* le *ce* intercalé par l'éditeur; *peinture*, p. 76, v. 5, est sans doute pour *pointure*; que veut dire, ib. v. 8, le *beau ciel de Mercure?* p. 77, v. 3, ou il faut une virgule avant *contre* ou il n'en faut pas après *dépite*; *esprit* pour *escrit*, au v. 4 de l'épigramme bien connue citée p. 91, est évidemment une faute d'impression[2]. Mais dans les vers latins ces fautes deviennent vraiment trop nombreuses : p. 8, v. 8, l. *Ingenitus* et *parantem* au lieu de *Ingenibus* et *parentem*; l'épigramme donnée en note p. 18 est complètement inintelligible, il faut lire au v. 1 *est* pour *et*, au v. 3 *Quod* pour *Quid* et *χάρτος* pour *χάρτος*; m. p., dans l'épigramme citée au texte, il faut *Charilaus* au lieu de *charilaus*; p. 95, v. 1, *olea* n'a pas de sens, lisez *oleae*.

M. Tamizey de Larroque parle dans sa préface, en termes empreints d'une tristesse que nous voulons croire mal justifiée, de l'affaiblissement de sa vue. Espérons que ses inquiétudes n'auront été que passagères, et que notre savant collaborateur ne sera pas frappé d'un malheur qui menace, hélas! tous ceux qui travaillent beaucoup, et auquel il s'est par conséquent exposé plus que personne.

---

7. — **Traité de versification française,** par Gustave WEIGAND, professeur au collége moderne de Bromberg. Nouvelle édition revue et augmentée. Bromberg, 1871, librairie de E. S. Mittler (H. Heyfelder). In-8°, IV-320 p.

Le titre qu'on lit sur la première page de ce volume est gravement inexact : ce n'est pas en effet une « nouvelle édition » que nous avons ici ; le texte de la

---

1. Il est vrai que dans d'autres vers cités la mesure et la rime exigent *Carle*.
2. Quelques mots ont été passés, p. 13, l. 16-17, entre *lecteur* et *Charles*.

première édition s'arrêtait à la page 274, soit deux pages après la dix-septième feuille : on a réimprimé ces deux pages, qu'on a jointes avec cinquante-six pages d'additions, aux dix-sept feuilles dont bon nombre d'exemplaires, paraît-il, étaient restés en magasin : la petite *Préface de la seconde édition*, signée de M. Weigand, n'explique pas du tout clairement cet état de choses.

La critique n'a donc à s'occuper que des cinquante-six pages nouvelles. Elles contiennent un grand nombre de rectifications et d'additions au corps de l'ouvrage, et elles sont conçues, sinon toujours exécutées, dans un esprit plus scientifique. M. W. n'abandonne pas pourtant son point de vue, qui est essentiellement le même que celui de M. Quicherat : c'est un *Traité de versification française* qu'il a voulu écrire, c'est-à-dire un ensemble de règles et de conseils à l'usage des versificateurs français. Cet objet, très-naturel pour M. Quicherat, est assez surprenant pour un professeur allemand, et M. W. aurait mieux fait de se borner à exposer l'histoire et les lois de la versification française sans se mêler de donner des préceptes. Le travail de M. W., publié en 1861, reposait d'ailleurs presque entièrement, — comme il le reconnaît lui-même, — sur celui du savant français. — Dans les additions il a mis à profit des travaux plus récents, mais quelques-uns des plus importants lui ont échappé. Il a dépouillé ces sources nouvelles avec soin, mais quelquefois sans beaucoup de discernement, et il est tombé souvent dans des erreurs qu'il est inutile de réfuter. Il revient par exemple à trois reprises sur le *Saint-Alexis* pour soutenir chaque fois une opinion insoutenable, et qui avait déjà été réfutée. — Tel qu'il est, le livre de M. W. pourra être utile, même en France, à cause des idées qu'il exprime sur le rhythme et des nombreux exemples qu'il cite.

---

8. — **Buch der Erziehung.** Briefe an Æltern, Lehrer und Erzieher, von Dr Karl Schmidt. Zweite Auflage, besorgt durch Dr Wichard Lange. 1. Lieferung. Cœthen, Schettler, 1872. In-8°.

Ce livre consiste en une série de lettres sur l'éducation. Il s'attache surtout au côté physique de l'homme, comme on peut le voir par des têtes de chapitres telles que : « Éducation dans le sein de la mère ; — Éducation du système de » digestion, de circulation et de respiration ; — Les lois vitales du système » végétatif. » L'auteur cherche à tirer parti pour l'éducation des plus récentes découvertes de la physiologie. Mais comme son livre s'adresse aux pères de famille, c'est-à-dire au grand public, il a cru devoir adopter un style imagé qui contraste avec les détails techniques où il est obligé d'entrer. On peut se faire une idée de la manière de l'auteur, par le passage suivant où il recommande aux maîtres de respecter l'individualité de leurs élèves. « Pour toutes ces raisons, » tolérance ! — non la tolérance de l'indifférentisme, mais la tolérance que la » fleur pratique envers la fleur placée sur l'arbre à côté d'elle; la tolérance avec » laquelle la rose laisse croître près d'elle le chardon ; la tolérance qui permet » dans le ciel sidéral à chaque étoile de parcourir son orbite, pourvu que l'une

» ne prépare point la destruction de l'autre. Lessing, homme beaucoup méconnu » et beaucoup vilipendé, prince des esprits dans la Bibliothèque de Wolfen- » büttel, que ne peux-tu sortir de ta tombe! etc. »

Ce livre peut nous donner une idée de l'intérêt qu'on porte en Allemagne aux questions pédagogiques, car il faut bien que tous les ouvrages relatifs à l'éducation trouvent des lecteurs pour que ces Lettres soient parvenues à leur seconde édition.

X.

VARIÉTÉS.

Archivio Veneto, publicazione periodica, t. I, II, III. Venezia, tipografia del commercio di M. Visentini (publié sous la direction de MM. Ad. Bartoli et R. Fulin, par livraisons trimestrielles de 16 à 18 feuilles). — Prix pour la France : 25 fr. par an.

Bibliographia critica de historia e literatura, publicada por F. Adolfo Coelho. Porto, imprensa portugueza (Paris, A. Franck). 1872. Gr. in-8°. 4 livrais. formant 64 pages.

Les deux recueils périodiques dont on vient de lire les titres sont un excellent signe de l'activité littéraire en deux pays qui sont loin d'occuper le même rang dans l'étude scientifique de l'histoire et de la littérature. L'Italie, si elle s'est laissé dépasser sur divers points par les pays voisins, a néanmoins de tout temps apporté un zèle louable et éclairé à l'étude de ses antiquités nationales. L'*Archivio storico* de Vieusseux n'est inférieur à aucun des recueils historiques de notre temps; le *Propugnatore*, et tout récemment la *Rivista di Filologia romanza*[1], portent un éclatant témoignage de l'ardeur et de la critique avec lesquelles les Italiens étudient leur littérature. L'*Archivio Veneto* prend une place honorable à côté de ces recueils. Son but principal est, comme l'indique le titre, l'histoire du pays vénitien, et il trouvera assurément une matière pour longtemps inépuisable dans ce célèbre dépôt des Archives de Venise, qui est une des sources les plus riches de l'histoire européenne. Il vient heureusement faire suite à un recueil qui fut fondé en 1866, mais n'a pas duré, croyons-nous : la *Raccolta veneta, collezione di documenti relativi a la storia, all' archeologia, alla numismatica*. Son cadre est cependant moins limité. A côté d'articles de fond et de variétés diverses qui concernent spécialement le nord de l'Italie, nous trouvons une bibliographie très-variée qui a le mérite rare d'être l'œuvre de critiques parfaitement compétents. D'ailleurs l'histoire de la république vénitienne a été si intimement liée à celle des nations voisines et même de l'Orient, que des recherches sur cette histoire ont très-souvent pour nous aussi un intérêt direct. De même pour la littérature. M. Bartoli, connu déjà par d'importants travaux d'histoire littéraire,

---

1. Le premier fascicule de cette nouvelle revue vient de paraître. Il contient d'intéressants articles de MM. Canello, Monaci et Stengel sur divers sujets de philologie provençale et italienne, comme aussi une excellente bibliographie.

a commencé dans l'*Archivio Veneto* (t. III, 2e partie) une série d'études sur les mss. français de la Bibliothèque Saint-Marc : la partie publiée de ce travail contient une notice de deux mss. contenant le roman de Troie de Benoît de Sainte-More, et le texte complet du roman, jusque-là inédit, d'Hector, contenant environ 2000 vers[1]. Voilà qui n'intéresse pas moins notre littérature que celle de l'Italie, car si le roman d'Hector est indubitablement l'œuvre d'un Italien, il a été composé en français, et appartient à cette branche de notre littérature qui a fleuri pendant plus d'un siècle dans le nord de l'Italie. On voit que l'*Archivio* ne recule pas devant la publication de textes étendus : c'est encore un document important à tous égards que le *Liber communis* ou *Liber plegiorum* dont M. Predelli, l'un des archivistes de Venise, a commencé à publier le sommaire, les *regestes*, dans le cinquième cahier de l'*Archivio*. Nous croyons qu'actuellement l'*Archivio Veneto* est la meilleure revue historique de l'Italie, et nous souhaitons qu'il rencontre le succès auquel il a droit.

Le Portugal est aujourd'hui le pays de l'Europe où les études scientifiques de toute sorte sont le plus en arrière. L'influence de l'Angleterre ne s'y fait guère sentir qu'au point de vue politique et commercial, le mouvement littéraire de l'étranger y est peu connu, et la culture nationale y est en décadence. Assurément, en ce qui concerne l'étude de l'antiquité ou de l'Orient, l'Espagne occupe un rang peu élevé, relativement aux autres pays européens, mais au moins en ce qui touche à l'histoire nationale y a-t-il à Madrid et à Barcelone un mouvement scientifique important. Le Portugal, qui n'a pas comme l'Espagne l'excuse d'un état politique peu favorable aux tranquilles travaux de l'érudition, a fait peu de chose pour sa propre histoire. C'est grâce aux travaux de M. F. Denis, en France, de F. Wolf, de Bellermann, de M. Fr. Diez en Allemagne, que la littérature du Portugal est connue; c'est en Allemagne (à Stuttgart, dans la Bibliothèque du *Literarischer Verein*) qu'a été réimprimé le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, dont l'édition originale publiée en 1516 est pour ainsi dire inaccessible, puisqu'on n'en connaît pas plus de quatre ou cinq exemplaires. Enfin, c'est à Paris (chez Aillaud) que les savants portugais qui avaient conservé le culte de leur littérature et de leur langue faisaient il y a vingt ou trente ans imprimer leurs ouvrages. C'est donc avec une satisfaction véritable que nous annonçons une revue publiée à Porto, la *Bibliographia critica de historia et literatura*, qui se propose exactement le but que nous poursuivons de notre côté depuis sept ans, et qui dès ses premiers pas, à en juger par les deux livraisons que nous avons sous les yeux, se place à un degré qui n'a certainement jamais été atteint par aucun périodique de Portugal ni d'Espagne. Son directeur, M. Coelho, est déjà avantageusement connu par un savant travail sur la conjugaison en portugais[2],

1. Ce mémoire de M. Bartoli a été tiré à part. Le prochain no de la *Romania* en contiendra un compte-rendu détaillé.
2. *Teoria da conjugaçâo em latin e portuguez*. Lisboa, 1870, voy. *Romania*, I, 241.

et les divers articles qu'il a insérés dans ces deux n[os] le montrent non-seulement familier avec les saines méthodes scientifiques, mais encore versé en des parties fort diverses des études philologiques et littéraires. L'*Advertencia* dépeint avec de sombres couleurs l'avenir que se prépare un pays dont le niveau intellectuel s'abaisse : sa prospérité disparait, sa nationalité même est en danger. Toutefois il n'y a pas encore lieu de s'abandonner à des vues trop pessimistes. Sans doute il est triste de voir un littérateur distingué, le vicomte de Castilho, produire une traduction du *Faust*, et déclarer dans sa préface, comme la chose du monde la plus naturelle, qu'il n'entend pas l'allemand, et a exécuté sa version sur des traductions françaises. Mais le remède est à côté du mal. Ce remède, c'est celui que nous avons maintes fois employé ici-même et auquel nous ne sommes pas près de renoncer : une critique sévère, sans pitié pour les présomptueux. Et nous voyons par la *Bibliographia critica* que cette critique n'a pas manqué à l'œuvre du traducteur en question, car nous avons dans le premier fascicule de cette revue un compte-rendu fort approprié de cette traduction, et dans le second l'analyse d'un gros livre sur le *Faust*, écrit par un savant portugais qui paraît fort compétent, M. de Vasconcellos, et dans lequel le travail du vicomte de Castilho est apprécié comme il le mérite.

D'autre part nous apprenons (art. 9 de la *Bibliographia*) que la grammaire latine de Madvig vient d'être traduite, et bien traduite, en portugais ; ce qui est d'un bon augure. Enfin, bien que M. Coelho ait écrit à lui tout seul la plus grande partie de ces deux n[os], nous voyons cependant par les signatures des articles qu'il a au moins deux collaborateurs dignes de le seconder, l'un desquels est M. Braga, auteur de bons travaux sur la poésie populaire de son pays.

Les rédacteurs de la *Bibliographia* ne se font probablement pas illusion sur le genre de succès qui les attend : ils ne métamorphoseront point en savants véritables ceux qui croient l'être déjà : « l'armée de professeurs pour la plupart » insignifiants » dont il est question dans l'*Advertencia* restera ce qu'elle est. De même chez nous, et sans doute ailleurs. Une expérience déjà longue nous a démontré que la critique est sans effet sur ceux qui ne sont pas préparés à en recevoir les enseignements. Mais il n'en faut pas moins apprécier sans faiblesse les mauvais livres : d'abord on arrive ainsi parfois à en restreindre la production, ce qui est déjà un résultat désirable. Puis, et surtout, une critique rigoureuse, procédant méthodiquement et dogmatiquement, est d'un excellent effet sur ceux qui n'en sont pas le sujet direct. Elle leur fournit, en forme de démonstration pratique, un enseignement des plus profitables, et ainsi se forme une école d'hommes nouveaux qui peuvent un jour contribuer utilement à la régénération d'un pays. Nous souhaitons à M. Coelho de former une telle école, et nous croyons qu'il est en bonne voie d'y parvenir.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — **11 Janvier** — **1873**

9.— **Aristotelis Politicorum** libri octo cum vetusta translatione Guilelmi de Moerbeka, recensuit Franciscus Susemihl. Accedunt variae lectiones Oeconomicorum. Lipsiae, Teubner, 1872. In-8°, lxix-635 p. — Prix : 24 fr.

Cette édition de la Politique d'Aristote par M. Susemihl est purement critique : elle ne contient que le texte accompagné des variantes et de la traduction latine faite au XIIIe siècle, avant 1274, par Guillaume de Moerbecken. A la fin du volume on trouve un appendice qui contient des variantes du traité des *Economiques*, particulièrement celles qui sont relatives au troisième livre que nous n'avons que dans la traduction latine. Le tout se termine par deux index de la Politique, l'un historique, l'autre grammatical.

M. S. donne, dans cette édition, la première classification méthodique des manuscrits de la Politique. Il les partage en deux familles. Le manuscrit principal de la première famille, aujourd'hui perdu, est l'original de celui sur lequel a été faite la vieille traduction latine de Guillaume, qui est d'une fidélité barbare mais littérale. De la même source dérivent le manuscrit de Paris 2025 copié par Démétrius Chalcondyle à la fin du XVe siècle, le manuscrit de l'Ambrosienne B 105, le manuscrit de Paris 1858 et une grande partie des corrections faites au manuscrit de Paris 2025. L'autre famille comprend tous les autres manuscrits, dont les meilleurs sont le manuscrit Coislin 161 et le manuscrit de Paris 2026 ; les moins bons dérivent d'un même exemplaire, différent de celui sur lequel ont été copiés ces deux manuscrits. M. S. juge que la famille à laquelle appartient la vieille traduction latine nous a conservé le texte de la Politique dans un état meilleur que l'autre. Toutefois, suivant lui, les manuscrits, même les moins bons, de la seconde famille offrent des leçons préférables à celles des autres manuscrits, comme par exemple τι πταίσωσι pour τυπτήσωσι 1274 b 20, αἵρεσιν pour μέρος 1285 b 39, ἰδίους supprimé 1330 a 30, θεοῖς pour θείοις 1331 a 24, ᾗ pour ἃ 1295 a 28 (? la vieille traduction latine *quae natura indiget* suppose pourtant ᾗ), τίς pour τί 1317 a 12, ὀχναυστικόν pour ναυτικόν 1321 a 6, καὶ après οἷον 1302 b 29. D'autre part la source d'où dérivent les manuscrits de la première famille était parfois moins pure que l'autre ; ainsi Guillaume lit dans son manuscrit οἷόν τε pour οἴονται 1255 a 22, omet ἂν 1256 a 4, donne πόσεσι pour ποσὶ 1263 a 18, πρότερον pour πότερον 1264 a 14, etc. Il est vrai que Guillaume a pu mal lire son manuscrit. Quoiqu'il en soit, on ne peut pas le

suivre exclusivement, et M. S. conclut avec raison que la constitution du texte de la Politique doit être éclectique, tout en reposant sur le manuscrit représenté par Guillaume, qui dans l'ensemble était supérieur à ceux de l'autre famille. Aussi M. S. a-t-il apporté le plus grand soin à s'assurer du texte de la vieille traduction latine, qu'il donne en entier en prenant pour base le meilleur manuscrit qui nous l'ait transmise, celui de la Bibliothèque de l'Arsenal (19 Sciences et arts), et en ajoutant les variantes des autres manuscrits dont il s'est servi. Pour que rien ne manquât à son édition, M. S. a mentionné les conjectures qu'il a proposées et celles qui lui ont paru le plus dignes de remarque dans tous les travaux dont la Politique a été l'objet depuis Sépulvéda jusqu'à Madvig.

Ces conjectures sont très-nombreuses. Le texte de la Politique, quoique fort intelligible dans l'ensemble et à une première lecture superficielle, fourmille pourtant de difficultés; et celui qui cherche à l'interpréter suivant une méthode sévère est arrêté à chaque page par des altérations de détail plus ou moins graves, en plus grand nombre, peut-être, que dans aucun autre ouvrage d'Aristote. Avouons-le, ce que notre grand Joseph Scaliger dit de lui-même : « morbos » melius novimus quam remedia, » est très-applicable à la critique du texte de la Politique : nous pouvons constater l'altération du texte, nous pouvons indiquer ce que le sens réclame, mais très-souvent, la plupart du temps, l'évidence paléographique manque à nos restitutions. Il est probable que le texte est anciennement et gravement altéré et qu'il a subi de la part des réviseurs une multitude de corrections de détail qui ont effacé les traces de l'ancienne et véritable leçon. Pour ma part je ne crois pas que les péripatéticiens aient intercalé dans l'ouvrage de leur maître des développements, particulièrement sur des points de fait, comme ceux que M. S. signale 1271 b 30-40, 1274 a 22-b 26, 1329 a 40-b 39, 1289 b 27-1291 b 13, 1318 a 3-b 5, 1306 a 19-31, 1307 a 10-40, 1315 b 11-39. Il est vrai que M. S. ne va pas jusqu'à refuser à Aristote plus de la moitié de l'ouvrage, comme l'a fait récemment un critique qu'il cite. Mais une fois qu'on est sur cette pente, je ne vois guère de raison de s'arrêter. Si l'on considère à la loupe des ouvrages aussi imparfaitement rédigés et composés que ceux d'Aristote, et si on leur refuse tout ce qui n'est pas conforme aux lois d'une composition sévère, il faut admettre partout des intercalations. L'*Esprit des lois*, ainsi examiné, pourrait très-légitimement passer pour un conglomérat d'ouvrages sans rapport nécessaire les uns avec les autres; l'histoire du commerce, le traité des fiefs sont de véritables digressions. Bien plus, on rencontre de temps en temps, disons le mot, de véritables polissonneries qu'on peut déclarer indignes d'un aussi beau génie, qui a eu la gloire rare, peut-être unique, de trouver une des lois du monde politique et moral [1]. La dissection des poèmes d'Homère, cette erreur fondamentale de la philologie moderne, a induit à l'application de

1. Montesquieu a compris le premier bien nettement et développé le principe que la division des pouvoirs est la condition de la liberté. M. Janet a appelé l'attention sur ce service rendu par Montesquieu, *Histoire de la philosophie politique*, II, 489.

procédés analogues aux autres ouvrages de l'antiquité grecque, et engagé la science dans toutes sortes de fausses routes.

M. Susemihl a rassemblé avec le soin le plus scrupuleux tout ce qui peut donner une idée exacte de l'état où le texte de la Politique nous est parvenu et des tentatives qui ont été faites pour l'améliorer. Son édition fait époque dans l'histoire de ce texte et devient indispensable à tous ceux qui voudront étudier le plus beau monument de la philosophie politique.

Charles THUROT.

---

10. — **Gesta Romanorum**, herausgegeben von Hermann ŒSTERLEY. Berlin, Weidmann, 1872. In-8°, viij-755 p. — Prix : 12 fr.

L'éditeur de ce volume, M. Hermann Œsterley, s'est déjà fait très-avantageusement connaître par ses publications relatives à la littérature comparée. Les plus importantes sont l'édition du *Schimpf und Ernst*, de Pauly, et du *Wendunmuth*, de Kirchhoff[1]. En réimprimant ces deux compilations du XVIe siècle, M. Œ. a joint à chacun des nombreux contes qu'elles contiennent une indication aussi exacte et aussi complète que possible des autres ouvrages où le même conte se retrouve. Ce travail considérable est un des plus grands services qu'on ait encore rendus à l'étude comparative de cette masse énorme de récits, venus presque tous de l'Orient, qui ont pénétré au moyen-âge, ordinairement par l'intermédiaire du latin, dans toutes les littératures modernes, et n'en ont pas encore disparu. M. Œ. n'a pas soumis, il est vrai, à un travail critique les matériaux qu'il a rassemblés; s'il avait voulu l'entreprendre, il aurait dû renoncer à s'occuper de recueils aussi volumineux, qui offrent à l'étude un nombre immense de faits isolés et souvent disparates. Il n'a pas même toujours essayé de démêler et d'indiquer à part la source directe de l'auteur qu'il commentait : il s'est borné à mettre les lecteurs en état d'exécuter eux-mêmes le travail qu'il a préparé. Plus récemment, M. Œ. a apporté, par la publication critique du texte du fabuliste connu sous le nom de *Romulus*, une contribution capitale à l'histoire encore si obscure de l'apologue au moyen-âge. Enfin le livre que nous annonçons réalise, au moins en partie, un vœu depuis bien longtemps exprimé, et sera plus utile encore aux recherches que les précédents travaux de l'auteur.

On sait qu'on désigne sous le nom de *Gesta Romanorum* un recueil d'histoires souvent très-bizarres, en latin, suivies de *moralisations* ou *expositions mystiques* où chaque récit est interprété comme une allégorie qui se rapporte aux enseignements de la religion chrétienne. La première édition parut vers 1472 à Cologne et fut souvent reproduite jusqu'au milieu du XVIe siècle. Une version allemande, parue en 1489, à Augsbourg, diffère de la *Vulgate* latine par l'ordre et par le nombre des chapitres, et en contient quelques-uns de nouveaux. Une rédaction anglaise, publiée en 1842 par sir Frederick Madden, a aussi, outre des

---

1. Tous deux ont paru dans la collection bien connue du *Cercle littéraire* de Stuttgart.

différences nombreuses de rédaction, des récits qui lui appartiennent : cette rédaction a sa source dans des manuscrits latins conservés en Angleterre. On avait admis jusqu'à présent l'existence de deux rédactions différentes, l'une *continentale*, l'autre *anglo-latine* : M. Œ., en montrant que tous les récits du texte anglo-latin se retrouvent dans des manuscrits du continent, restreint beaucoup la portée de cette hypothèse ; la rédaction anglo-latine n'est qu'un choix fait dans un recueil plus complet, choix qui diffère de celui qui a servi de base à l'édition *princeps*. Au reste, il n'a pas réussi à retrouver un manuscrit qui ressemblât à celui qu'a suivi cette édition *princeps* et qui est devenu le texte vulgaire, et cependant ses recherches lui ont fait découvrir un nombre de manuscrits qui dépasse tout ce qu'on pouvait prévoir. Il décrit l'un après l'autre, presque tous *de visu*, et, autant qu'il l'a pu, chapitre par chapitre, cent onze manuscrits latins des *Gesta* ; un appendice en signale encore vingt-six autres. De ces CENT TRENTE-SEPT manuscrits connus jusqu'à présent, 105 se trouvent en Allemagne, 29 en Angleterre, 2 en Italie et un seul en France. En supposant même, ce qui est probable, que l'auteur a pu explorer les bibliothèques allemandes beaucoup mieux que les nôtres, la disproportion est tellement énorme qu'elle suffit à montrer que l'ouvrage n'est pas français d'origine. Au reste, on a assez généralement renoncé de nos jours à l'attribuer à Pierre Bersuire, et on en a cherché l'auteur soit en Allemagne, soit en Angleterre. M. Œ. croit plutôt à une origine anglaise, et il s'appuie sur divers indices qui paraissent assez forts : le plus remarquable, déjà signalé avant lui, mais interprété en sens contraire, se tire des noms de chiens qui figurent au ch. 142, et qui, rétablis par la comparaison des manuscrits, apparaissent comme anglais et non comme allemands. Le judicieux éditeur n'essaie pas de trouver un auteur à cette singulière compilation ; quant à l'époque où elle a été rédigée, il la place au commencement du XIVe siècle ou même à la fin du XIIIe. Le plus ancien ms. est de 1326 ; un autre, conservé à Innsbruck sous le n° lat. 310, est daté de 1342. Ce dernier, que l'éditeur n'a connu qu'à la fin de son travail, porte ce titre curieux, qui peut servir à jeter de la lumière sur les origines du recueil : *Hic incipiunt gesta imperatorum moralizata ac declamaciones Seneci et Johannis*, et à la fin : *Expliciunt gesta imperatorum moralizata a quodam fratre de ordine minorum*. Les controverses de Sénèque ont fourni en effet plusieurs chapitres au livre ; mais quel est ce *Johannes* ici mentionné ? On penserait au *Johannes de Alta Silva*, auteur de la rédaction latine du *Dolopathos*, si les histoires empruntées au *Roman des Sept Sages* étaient données d'après ce texte, mais il n'en est rien. Quant à l'origine monacale attribuée à l'ouvrage, elle pouvait se supposer sans preuves.

Ainsi le recueil d'histoire connu sous le nom de *Gesta Romanorum* a dû être composé en Angleterre vers 1300. En parlant de *composition*, M. Œ. entend essentiellement l'assemblage des histoires et leur moralisation : c'est cette moralisation seule, en effet, qui fait à ses yeux l'unité et le caractère propre du livre. Voici d'ailleurs comment M. Œ. résume le résultat de ses recherches à ce sujet (p. 260) : « A une époque où on *moralisait*, c'est-à-dire où on expliquait dans

» un sens spirituel ou chrétien les sujets les plus rebelles à ce traitement, des » récits tirés de l'histoire romaine, ou plutôt des extraits d'auteurs latins, qui » avaient depuis longtemps été réunis à l'usage des prédicateurs, furent rassem- » blés cette fois dans la vue spéciale de les moraliser, et reçurent plus ou moins » tôt le titre de *Gesta* ou *Historia Romanorum moralizata* ou autre semblable. » Cette première récension de notre recueil se composait-elle exclusivement de » morceaux ainsi tirés d'auteurs classiques, ou avait-elle admis dès l'abord une » série d'histoires et de paraboles plus récentes (*quaedam alia*), c'est ce qu'on » ne peut plus décider aujourd'hui..... Comment cet ouvrage primitif a servi de » point de départ à la variété presque infinie qui se montre à nous dans les » manuscrits du XIVe et du XVe siècle, c'est ce que fait comprendre mieux que » toute explication l'examen des manuscrits mêmes. D'abord on intercala ou on » ajouta des paraboles qui se prêtaient facilement à une explication religieuse, » puis, par goût ou par hasard, on inséra des morceaux qu'on altéra pour les » rendre susceptibles de moralisation, et enfin on inventa, souvent assez mala- » droitement, des histoires uniquement en vue de leur interprétation allégorique. » Je crois cette opinion vraie en général, mais je regrette que M. Œsterley ne l'ait pas appuyée et développée davantage. Il aurait fallu séparer ce qui est emprunté aux auteurs de l'antiquité de ce qui est venu d'autres sources et de ce qui est invention pure. Les rapprochements donnés pour chaque récit, quelque riches qu'ils soient et quelque honneur qu'ils fassent à l'érudition de l'éditeur, ne sont pas suffisants. M. Œ. a suivi le système employé dans ses précédentes publications : il indique pêle-mêle tous les endroits où se retrouve, plus ou moins exactement semblable, le récit des *Gesta*, et ne distingue pas les écrits où le compilateur a pu puiser de ceux qui lui ont sûrement été inconnus et de ceux qui l'ont mis lui-même à profit [1]. Il paraît probable qu'en retranchant les passages empruntés aux auteurs classiques et ceux dont on peut indiquer la source dans des ouvrages antérieurs du moyen-âge, il restera un résidu propre, dont il serait très-intéressant d'étudier de près le caractère. M. de Montaiglon a récemment [2] émis l'opinion que les *Gesta Romanorum*, pour ce qui est du fond des histoires, remontent beaucoup plus haut qu'on ne le croit généralement, et doivent être à peu de chose près de l'époque des *Mirabilia Urbis Romae*. Cette hypothèse mérite d'être prise en sérieuse considération, en la restreignant au *résidu* dont je parlais tout à l'heure : beaucoup d'histoires renvoient évidemment à la ville de Rome comme théâtre et berceau du récit, et la forme de la narration rappelle d'une manière frappante, comme le fait observer M. de Montaiglon, les productions, devenues trop rares, de cette littérature des temps carolingiens (ou même antérieurs), qui a disparu aujourd'hui en grande partie, mais qui a exercé une si

1. Il s'est borné à séparer les auteurs orientaux de ceux de l'Occident. C'est déjà un progrès sur le système précédemment suivi. — La désignation de chaque histoire par deux ou trois mots frappants qui en résument sommairement le sujet est un procédé très-commode, et qui facilite beaucoup l'usage des trésors amassés par M. Œsterley.

2. Dans l'*Avant-propos* de son nouveau *Recueil de fabliaux*.

grande influence sur celle des siècles suivants. Ce qui semble toutefois contredire cette opinion, c'est l'ignorance complète où on paraît être, jusqu'au XIVe siècle, des récits les plus caractéristiques des *Gesta*, mais il est très-possible de croire que l'Angleterre, où les recherches de M. Œ. font naître notre compilation, avait seule conservé l'ouvrage auquel ces récits seraient empruntés : on trouverait, dans une étude spéciale de ce point curieux, des vraisemblances assez nombreuses à l'appui de cette conjecture. Au reste on ne pourra la soutenir ou la défendre avec quelque fondement qu'après avoir fait sur notre recueil et ses sources le travail critique dont je parlais tout à l'heure.

Pour le texte comme pour le commentaire, M. Œsterley s'est à peu près borné à fournir les matériaux. Il a indiqué les manuscrits, et la description qu'il en donne peut même permettre d'en faire un premier classement, mais il n'a pas essayé d'en tirer un texte critique : « J'avais entrepris sérieusement ce travail, nous » dit-il (p. 255), mais j'ai bientôt dû reconnaître que c'était une peine perdue. » Sauf les manuscrits copiés l'un sur l'autre, je me suis trouvé presque autant » de textes que de manuscrits. Souvent, naturellement, la concordance était » presque littérale, mais plus souvent encore le texte était complètement diver- » gent. » Il ajoute qu'il n'était pas possible de classer les manuscrits, où la fantaisie des copistes, l'utilisation de plusieurs sources, etc., avaient introduit trop de confusion. Il s'est donc borné à reproduire l'édition *princeps*, la même qui avait servi de base à la réimpression de M. de Keller. Je le regrette, et je ne puis croire qu'en poursuivant ses efforts avec plus d'acharnement, l'éditeur n'ait pas trouvé moyen de tirer de ces cent manuscrits un texte plus ancien et préférable. Mais se fût-il borné à reproduire un bon manuscrit choisi parmi les plus vieux, qu'il aurait fait une œuvre plus utile que de nous donner une seconde édition d'un texte que la réimpression de M. de Keller a déjà mis à notre portée. Ajoutons que, même en admettant comme justifiée [1] la reproduction du texte de l'édition *princeps*, et sans avoir recours aux manuscrits, il était facile de l'améliorer sensiblement. Il n'est jamais permis à un éditeur, — à moins qu'il ne surveille simplement le calque d'un manuscrit ou d'une vieille édition, — d'imprimer des choses inintelligibles, ou il doit appeler sur les passages qu'il ne comprend pas et qu'il n'a pu restituer l'attention de ses lecteurs. M. Œ. a fait çà et là au vieux texte gothique des corrections qui l'obligeaient à le rendre partout au moins compréhensible. Or à une rapide lecture on relève bien des endroits où la correction est facile et n'a point été faite. En voici quelques exemples. 277, 23 *inicior*, l. *micior*; 283, 1 *transgressorum*, l. *transgressorem*; 294, 26 *abeuntem*, l. *absentem*; 300, 10 suppl. *quod* avant *invenit*; 311, 25 *Julianus*, l. *uxor Juliani*; 346, 28 *exhortans*, l. *abhorrens*; 375, 6 suppl. *tres* avant *pollices*; 384, 5 *potaret*, l. *portaret*; 425, 1 suppl. *serpens* après *evasit*; ib. 12 *suc-*

1. La raison donnée par M. Œ. (p. 268), que cette forme est celle sous laquelle l'ouvrage a été le plus répandu, a fort peu de valeur. Il suffisait, pour la commodité des recherches, d'indiquer pour chaque récit le numéro qu'il porte dans les éditions conformes à ce type.

cinxit, l. *suxit;* 432, 24 *absconditi*, l. *abscondita;* 453, 33 *firmitas*, l. *infirmitas;* 464, 22 *ei*, l. *et;* 489, 35 *jugulato*, l. *jugulata;* 491, 12 *sternutabat*, l. *stertebat;* 506, 6 *Agillus*, l. *Agellius*, etc.

Ce qui, outre les recherches sur les manuscrits et les rapprochements littéraires, donne un prix particulier à l'édition de M. Œsterley, ce sont les cent histoires inédites qu'il a imprimées en appendice. Il ne nous apprend pas de quel manuscrit il a tiré chacune d'elles, et là aussi son texte laisse quelquefois à désirer. Ainsi nº 3, l. 7 *resistere*, l. *resiste;* 8, 7 *discreto*, l. *discretos;* ib. 8 *vado*, l. *fedo;* 11, 1 *remigium*, l. *Remigium* (s. d. Remi d'Auxerre), etc.

Malgré ces quelques négligences, le nouveau livre de M. Œsterley ne fera qu'accroitre l'estime que l'auteur s'est déjà acquise, et si on ne peut dire qu'il nous fournira encore un travail définitif sur les *Gesta Romanorum*, il fait du moins faire un pas considérable à la science, et il sera désormais indispensable, non-seulement à ceux qui voudront résoudre les problèmes qu'offre encore ce singulier ouvrage, mais à tous ceux qui s'occupent de l'histoire comparée des littératures.

G. P.

---

11. — **Zur Entstehungsgeschichte des Eidgenœssischen Bundes.** Drei Vortræge von Georg GEILFUSS, Rector. Winterthur, Bleuler-Hausleer, 1872. In-8°, 77 p.

Le sujet des origines de la Confédération suisse, traité par M. Geilfuss, est à peu près épuisé de nos jours; après le curieux et instructif débat soulevé par MM. H. Bordier et A. Rilliet, et que nous avons analysé jadis dans ces colonnes il est assez connu, même du public français, pour que nous n'ayons pas à insister ici. M. G. n'a point, d'ailleurs, la prétention de nous apporter du nouveau; son opuscule se compose de trois conférences faites à Winterthur dans les soirées d'hiver de 1869 et 1870 et que l'auteur publie aujourd'hui « pour » céder au vœu de quelques amis. » Elles sont un résumé des travaux de Haeusser, Vischer, Kopp, Rilliet, etc., rédigé consciencieusement et non sans talent, et dans lequel l'auteur se met résolûment du côté de la science contre l'autorité aveugle des traditions de son pays. La première de ces conférences expose le travail de la critique sur la légende de la formation de la confédération helvétique, depuis les premiers essais de négation que nous trouvons dans les ouvrages de Guilliman de Fribourg, au commencement du XVII° siècle jusqu'à nos jours. Le second entretien développe plus spécialement la légende de Guillaume Tell, le troisième donne le récit véritable de la constitution des cantons suisses. C'est, nos lecteurs se le rappellent peut-être, la même marche que celle qu'a suivie M. Rilliet, dans son savant volume que nous analysions il y a quelques années. Ce qu'il y a de plus neuf dans la brochure que nous signalons ici, du moins pour le grand public, ce sont les pages relatives à l'interprétation mythologique de la légende de Tell.

C'est un curé de Lucerne, M. Lutolf, qui le premier en a tenté dans la *Ger*-

mania de Pfeiffer (t. VIII, p. 208) l'explication par la personnalité du dieu *Heimdall*, en identifiant les deux noms. K. Simrock, dans sa *Mythologie allemande*, publiée en 1869, essaye de démontrer que Tell est le dieu *Oerwandil*, dont le nom s'est modifié d'abord en *Orendel* puis en *Ehrentelle*, dont il ne serait resté que la seconde moitié, tandis que la légende suisse empruntait le prénom de Guillaume à la ballade écossaise sur William de Cloudesley, le célèbre archer à la pomme calédonien. Wackernagel enfin comparant Tell au mot *tallo* qu'il dit signifier *orné*, *armé*, et ne voit plus dans la légende du fondateur des libertés helvétiques que la lutte des rayons du soleil contre les brouillards de l'hiver. Tous les écrivains suisses n'en sont pas encore à ce degré d'abnégation complète vis-à-vis des traditions de leur patrie. Il semble pourtant, à en juger par le présent opuscule, que les idées plus larges de la critique scientifique pénètrent dans le pays, en dehors du cercle des savants proprement dits, et l'on ne peut que féliciter ceux qui s'appliquent, dans la mesure de leurs forces, à cette œuvre d'utile vulgarisation.

R.

---

12. — Sebastian Brands **Narrenschiff**, in neuhochdeutscher Uebertragung von Karl Simrock. Mit den Holzschnitten der ersten Ausgaben und dem Bildniss Brands aus Reusners *Icones*. Berlin, Lipperheidt, 1872. In-4°, xx-340 p. — Prix: 20 fr.

Le *Narrenschiff* de Sébastien Brand, publié à Bâle en 1494, eut rapidement un immense succès. Il fut traduit en latin l'année suivante par Jacques Locher, dit *Philomusus*, un des humanistes célèbres de ce temps; dès 1497 il en paraissait une traduction en vers français, faite sur le latin par le poitevin Pierre Rivière, la *Nef des fous*, qui fut mise à son tour en prose française en 1498; d'autres traductions se succédèrent rapidement; M. Simrock, d'après M. Zarncke, en compte deux en latin (la seconde, de Jodocus Badius, parut en 1508), une en bas-allemand, une en hollandais, deux en anglais et trois en français. Quant au texte original, il s'en publia des contrefaçons l'année même où il avait paru. Brand le réimprima plus d'une fois, et il eut encore de nombreuses éditions après sa mort. Mais ce livre qui avait tant plu aux contemporains de l'auteur tomba au bout de quelque temps dans un oubli profond : on s'en occupa d'abord presque exclusivement, dans notre siècle, comme d'une curiosité bibliographique. Le *Narrenschiff* partagea ainsi le sort de la plupart des ouvrages nés entre la fin du Moyen-âge et la Renaissance proprement dite : ils n'ont eu de grande attraction pour aucune classe de lecteurs ou de savants, et sont généralement restés jusqu'à nos jours dans une ombre plus ou moins épaisse. Cependant en Allemagne les historiens de la littérature finirent par accorder aussi à cette période ingrate une attention plus soutenue : Gervinus, entre autres, a écrit sur la *Nef des fous* quelques pages des plus remarquables. Enfin en 1854 M. Zarncke en a donné une excellente édition critique, accompagnée d'un commentaire et de recherches importantes sur l'histoire, le caractère et les destinées de l'ouvrage. Le livre n'en restait pas moins inconnu au grand public; M. Simrock, qui a si

habilement rajeuni d'autres poèmes anciens, a essayé de rendre le même service à l'œuvre du vieux moraliste strasbourgeois. « Le poème, dit-il, était vieilli de » langue, et le système dans lequel il est versifié, — il ne fait que compter les » syllabes — lui enlevait tout agrément. Il avait besoin d'un rajeunissement, » dans lequel il fallait aussi ramener les vers aux lois de notre métrique; car » cette numération syllabique, empruntée à nos voisins romans, brise tout » rhythme et est devenue insupportable à l'oreille moderne. Une traduction » réussie peut seule rendre à la nation cet ouvrage; le temps, en développant » la langue, le lui avait enlevé comme les *Nibelungen*, Walther de la Vogelweide » et d'autres de nos plus précieux trésors, qui aujourd'hui, tirés de leur obscu- » rité et dégagés de la rouille de l'âge, ont repris leur ancien éclat et passent » de nouveau dans les mains de tous. »

M. Simrock a-t-il raison de se promettre pour sa nouvelle traduction le succès qui a si légitimement couronné d'autres efforts de lui ? Il est permis d'en douter. Le livre de Brand ne doit pas se juger sur son titre : on se représente aisément la *Nef des fous* comme un ouvrage bouffon, dans lequel les travers, les défauts et les vices du XVe siècle sont dépeints en traits grotesques et impitoyablement flagellés. Il n'en est rien. Le comique du livre n'est guère que dans sa conception générale, dans l'idée, à la fois indulgente et mordante, de représenter les hommes comme autant de fous, et d'assimiler leurs actions mauvaises ou ridicules aux actes inconscients d'un être privé de raison. Cette idée n'appartient pas en propre à Brand, ni à aucun des prédécesseurs que cite M. Simrock : elle se retrouve partout à l'époque au milieu de laquelle il a vécu. C'est elle qui a inspiré en France ces nombreuses *soties*, où l'allusion perpétuelle qui va des actions réellement commises par les *sots* à celles qu'elles symbolisent est souvent si fine, souvent aussi si froide et si lourde. La même idée se retrouve dans ces associations de *fous* et de *folles*, de *sots* et de *sottes*, de *cornards*, de *veaux*, etc., qui remplissent le XVe siècle et dont le type est la Mère-Folle de Dijon. Une foule d'ouvrages écrits alors ressassent cette idée sous toutes les formes; enfin elle trouve à la fois son couronnement et sa fin dans l'*Encomium Moriae* : « Oui certes, dit Erasme, tous les hommes sont fous; mais c'est parce » qu'ils sont fous qu'ils peuvent supporter la vie, et bien loin de vouloir leur » ôter leur bonnet et leur marotte, il faut souhaiter qu'ils ne les perdent jamais. » Par cette délicate et profonde réponse, Erasme, disons-le en passant, se place à un point de vue absolument contraire à celui de la plupart des auteurs de *soties* (au sens le plus large du mot) et spécialement de Brand. Ceux-ci envisagent le monde avant tout au point de vue chrétien; la grande folie à leurs yeux, celle qui comprend et engendre toutes les autres, c'est de jouir de la vie présente en elle-même sans penser aux espérances et surtout aux terreurs de la vie future. En cela ils ne font que reprendre d'une façon originale une doctrine bien souvent répétée dès le commencement du christianisme, et qui a trouvé son expression dans un très-grand nombre de livres dévots du moyen-âge. Erasme au contraire ne sort pas du point de vue purement humain : le monde est laid, la vie est

triste, heureux ceux à qui une illusion quelconque les fait trouver beaux et joyeux. Du ciel et de l'enfer, pas un mot dans l'*Éloge de la folie;* une nouvelle ère a commencé.

Brand, lui, prend sa tâche au sérieux. Il emploie quelquefois l'ironie, et sait la tourner assez spirituellement, mais il cherche à faire réfléchir ses lecteurs beaucoup plus qu'à les faire rire : « On appelle Sébastien Brand, dit M. Simrock, » tantôt un satirique, tantôt un moraliste. Il est l'un et l'autre; il aime à dire la » vérité en riant, et sa vérité c'est la morale. Mais cela ne suffit pas à caracté- » riser son poème, qui est essentiellement religieux. Pour lui tous ceux-là sont » fous, qui pour un court avantage, un plaisir passager, risquent le salut éternel, » et bien que son livre porte au titre la folie, il enseigne pourtant la sagesse, » celle qui donne à l'âme la félicité céleste. » C'est bien là l'inspiration du livre; reste à savoir, au point de vue du succès, s'il ne vaudrait pas mieux qu'il fût un peu plus gai, et qu'il s'occupât un peu moins du *salut éternel* et un peu plus du *plaisir passager* du lecteur.

Il ne faut même pas s'attendre, à quelques exceptions près, à trouver dans la *Nef des fous* un tableau sérieux, mais du moins vivant et animé de l'époque. Brand n'est pas à beaucoup près un auteur véritablement original. C'était un jurisconsulte, esprit sage et honnête avec une inclination à la satire et une certaine tournure d'esprit un peu morose qui le rendit de plus en plus sombre; mais doué de fort peu d'imagination et ne voyant guère dans la poésie qu'une manière de mieux graver les choses dans la mémoire. D'une ignorance assez grande dans les sciences proprement dites, il avait une instruction littéraire étendue, dont il tirait profit, paraît-il, pour son enseignement juridique. Son livre est en beaucoup d'endroits une compilation de morceaux empruntés à l'antiquité ou à la Bible. Il s'est plu lui-même à donner à son ami Locher, pour les imprimer à la marge de la traduction latine du *Narrenschiff*, l'indication de tous les passages qu'il avait imités ou traduits. M. Simrock dit à ce propos : « On a prétendu que » le *Narrenschiff* n'était qu'une compilation prouvant les lectures les plus assidues » et des veilles innombrables, un centon de citations bibliques et classiques. Brand » ayant indiqué lui-même les écrivains mis à profit, parce qu'il pensait recom- » mander ainsi son livre, on ne peut contester qu'il ait puisé à ces sources. Son » ouvrage nous apparaît donc comme une mosaïque, mais on peut faire valoir » que les mosaïques aussi sont bien souvent des œuvres d'art en même temps » que des tours de force. » Sans discuter cette ingénieuse comparaison, on voit de suite ce qu'un pareil aveu enlève pour nous de valeur au livre de Brand, envisagé comme une peinture de son temps. Nous aurions souhaité d'ailleurs que M. Simrock eût reproduit au bas des pages ces indications de sources : outre qu'il est toujours important pour l'appréciation d'un auteur de le rapprocher directement de ses modèles, on est souvent exposé, sans ce secours, à regarder comme propre à l'époque de Brand un trait emprunté à Horace ou à Salomon.

M. S. attribue au *Narrenschiff*, en dehors de l'intérêt qu'il offre pour les mœurs de son temps, une valeur plus durable : « Si la langue et la versification de

» Brand, dit-il, ont vieilli, sa satire ne peut pas vieillir. Dans le miroir qu'il pré-
» sente à son époque, la nôtre pourrait fort bien se reconnaître : les fous dont il a
» chargé son vaisseau sont de ceux qui ne meurent jamais ; on peut encore par
» les rues les rencontrer par douzaines. » Il est assez curieux de noter les vices que l'auteur signale comme florissants aussi bien dans la société allemande au XIXᵉ siècle qu'au XVᵉ siècle : c'est d'abord l'ivrognerie, — puis la falsification des vins et les supercheries commerciales en général, — les folies des étudiants « et aussi celles des professeurs ; l'outrecuidance des diverses classes, dont
» chacune veut sortir de son rang, n'est-elle pas dessinée d'après la vie actuelle?
» etc. » Il est clair d'ailleurs qu'il y a certains vices qui se retrouvent à toutes les époques et que combattent tous les moralistes ; mais ce qui nous intéresse dans les satires d'autrefois, c'est en général moins ce qui s'applique à notre temps que ce qui est particulier au leur.

L'idée qu'exprime le titre du livre de Brand n'est guère indiquée que par ce titre et dans le prologue. Le vaisseau sur lequel il veut embarquer tous les fous qui encombrent le monde ne reparaît que très-rarement dans le poème. Les cent dix chapitres sont en réalité isolés, et contiennent chacun la peinture d'un genre de folie. La caractéristique de chaque fou est en général assez faible, et ce n'est guère que dans les réflexions morales que le poète montre plus de talent. Quand au lieu de faire de la satire générale il s'en prend directement aux choses de son temps, outre qu'il nous intéresse plus, il a plus de verve et de vigueur. Mais ses opinions sont peu originales et nous semblent parfois contradictoires. Brand est tout à fait un homme de transition. Par son érudition, par plusieurs de ses idées, il appartient déjà au monde de la Renaissance ; mais il a conservé beaucoup des manières de voir et des préjugés du moyen-âge. Il se plaint amèrement qu'on n'estime plus les indulgences ; il s'élève contre les hérétiques de Bohême, qui osent examiner et juger par eux-mêmes les livres saints ; et dans un passage très-curieux il dit qu'on imprime trop de livres et qu'on ouvre trop d'écoles, ce qui fait qu'on estime moins la science. On comprend que cet esprit timide, qui prévoyait déjà l'Antechrist en 1494 à cause de l'impiété croissante, ait été profondément troublé par la réforme, et qu'il soit mort en 1521 convaincu, suivant une prédiction qui courait alors, qu'en 1524 un nouveau déluge submergerait l'humanité.

Nous citons, d'après la traduction de M. S., un passage intéressant, où l'on voit se heurter les idées entre lesquelles flottait l'esprit de l'auteur, et qui en outre appelle quelques explications que nous aurions voulu trouver dans les notes. En général, ces notes ne nous ont pas paru suffisantes : « Si on a besoin de rensei-
» gnements plus détaillés, dit M. S., on les cherchera dans l'excellente édition
» de Zarncke. » Mais tout le monde n'a pas cette édition, et M. S. laisse vraiment à ses lecteurs trop d'énigmes à deviner. Le langage de Brand est plein de proverbes, de locutions figurées, d'allusions dont quelques-unes sont expliquées, mais dont d'autres, tout aussi peu claires, ne le sont pas. Voici le passage en question ; je l'emprunte au chap. 92, intitulé : *De l'arrogance et de l'orgueil* :

« Plus d'un croit avoir profité à merveille quand il revient des pays velches, » quand il a été à Bologne ou à Paris, qu'il sait ce qu'on enseigne à Pavie, à la » *Sapienza* à Sienne et dans l'école d'Orléans, quand il a vu le *Rohraffe* et *Maistre* » *Pierre de Conniguette.* Comme si l'intelligence et l'instruction étaient étrangères » à la race allemande, et qu'il fût besoin d'aller si loin pour apprendre les arts » et les sciences! Celui qui veut s'instruire dans son pays trouve maintenant » sous sa main beaucoup de livres, et ce serait faire un mensonge odieux que de » s'excuser ainsi, comme s'il n'y avait de bon enseignement qu'à Athènes outre- » mer. Comme on le trouvait jadis en pays velche, on le trouve maintenant » en Allemagne. Il ne nous manquerait rien, si ce n'était le vin, et si l'Allemand » n'aimait pas avant tout à se remplir la panse et à demander un salaire sans » travailler. » M. Simrock explique très-bien ce qu'était le *Rohraffe* [1]; mais il ne dit pas un mot de *Maistre Pierre de Conniguete.* L'explication aurait cependant eu l'avantage de permettre de rétablir la bonne forme de ce mot. Il faut lire *Maistre Pierre du Coingnet* ou *du Coignet;* on appelait ainsi une figure grotesque qui se trouvait dans un coin de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, et sur laquelle on éteignait les cierges ; on prétend que son nom lui avait été donné par les prêtres en haine de Pierre de Cugnières, légiste hostile au clergé sous Philippe de Valois. On peut voir à ce sujet les commentaires sur le second prologue du livre IV de Rabelais (notamment celui de Regis). *Maître Pierre du Coignet* était un personnage favori des écoliers, et un Allemand qui se vantait de le connaître disait par là qu'il avait étudié à l'Université de Paris. — Le chap. 100 est consacré à attaquer les flatteurs de cour : il leur reproche surtout de *frotter le cheval fauve* (*den falben Hengst streichen*). M. S. ne donne de cette locution bizarre aucune explication : il est probable que M. Zarncke n'en donne pas non plus, car si M. S. en avait connu une, il n'aurait pas laissé sans commentaire un passage aussi difficile à comprendre. Sans être en état d'expliquer complètement la locution allemande, nous pouvons l'éclairer en la rapprochant de son pendant français. Pour flatter bassement, surtout ceux qui ont le pouvoir et la richesse, on a dit de même en français *torcher*, *frotter*, *étriller Fauvel*, et Fauvel est ici un de ces appellatifs hybrides fréquents dans l'ancienne langue (comme *Morel Baucent Vairon*, etc.) qui désignent, soit généralement un cheval fauve, soit tel cheval fauve en particulier. Le roman de *Fauvel*, qu'a publié M. Pey dans le *Jahrbuch für romanische Literatur* (t. VII), n'est qu'un développement de cette locution ; mais bien loin de l'avoir créée, il montre par son début qu'elle était très-usitée, et spécialement qu'elle se référait à une peinture sans doute alors très-populaire :

De Fauvel que voy tant torchier
Doulcement, sans lui [2] escorchier,

---

1. Figure grotesque de singe adaptée à un des tuyaux de l'orgue de la cathédrale de Strasbourg. Il est cependant singulier que Strasbourg, patrie de Brand, figure parmi les villes étrangères.

2. Fauvel est toujours du masculin dans ce poëme, et je ne vois pas pourquoi on en a voulu faire une jument.

Suis entrez en melencolie.....
Souvent le voient en pointure
Tels qui ne sevent se figure[1]
Mocquerie ou sens ou folie, etc.

L'expression *étriller Fauvel* ou *Fauveau* devint assez populaire pour donner naissance au substantif *étrille-fauveau*, qui désigne sans doute un bas adulateur, et se trouve encore, bien que le sens n'en fût sans doute plus clair pour eux, dans Marot[2] et dans Rabelais[3]. Un proverbe encore usité au xvie siècle (voy. p. ex. dans Cotgrave), *Tel estrille Fauveau qui puis le mord* (c'est-à-dire *que Fauveau mord ensuite*), se rapporte assez bien à la gravure du ch. 100 du *Narrenschiff*: cette gravure représente un fou qui vient de caresser (avec une queue de renard) un cheval (évidemment *fauve* dans l'intention du dessinateur) qui l'a renversé, le foule aux pieds et semble prêt à le mordre (cf. aussi les vers 25 ss. de ce chapitre). Peut-être la *peinture* à laquelle se réfère le *Roman de Fauvel* ressemblait-elle à ce dessin. Je ne puis dire si la locution *den falben Hengst streichen* se retrouve ailleurs en allemand.

Le succès immense du livre de Brand fut certainement dû en grande partie aux gravures qui l'ornaient. Ces gravures appartiennent aux produits les plus remarquables de l'époque : M. Zarncke en a étudié avec soin le caractère assez varié. Elles représentent le plus souvent des personnages, caractérisés comme fous par le bonnet à sonnettes et la marotte, exécutant soit les actions ridicules qui servent de base à l'allégorie, soit les actions coupables qui sont le sujet de chaque chapitre. Ainsi la gravure du chapitre 63, *Sur les mendiants*, représente réellement une famille de mendiants, dont le chef porte le bonnet aux longues oreilles terminées par des grelots; mais au ch. 57, qui porte en tête (suivant l'usage de Brand) ce court résumé : « Celui qui veut recevoir une récompense » qu'il n'a pas gagnée, et s'appuyer sur un roseau pliant, ses projets marchent » à la façon de l'écrevisse, » est ainsi illustré : un fou est à cheval sur une gigantesque écrevisse; il ouvre la bouche toute grande, dans l'espoir qu'une alouette qui vole vers lui va venir s'y engouffrer, et il a appuyé sa main sur un roseau qui s'est brisé et dont un morceau lui a percé la paume. Ces dessins sont souvent ingénieux, bien conçus et bien exécutés; d'autres fois ils laissent à désirer sous tous les rapports : il est clair qu'ils ne sont pas tous du même auteur (et M. Zarncke s'est, paraît-il, attaché à distinguer les maîtres différents). Ce genre a été imité à satiété, surtout en Allemagne, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie s. Les illustrations du *Narrenschiff* sont-elles les premières en date, ou l'idée d'exprimer par des dessins allégoriques les folies humaines est-elle plus ancienne ? C'est ce qu'on voudrait trouver dans l'introduction de l'habile éditeur.

---

1. L'un des deux mss. consultés par M. Pey (il y en a quatre à la B. N.) donne *sa figure*, l'autre *sa pointure*. Ma correction est nécessaire au sens.
2. *Deuxième epistre du Coq a l'asne.*
3. L. IV, ch. 9. — Les commentateurs montrent que le rébus *estrille*, *faux*, *veau*, pour *estrille-fauveau*, remonte au XVe siècle, mais ils n'essaient même pas d'expliquer ce mot.

On regrette surtout de n'y pas voir étudiée de plus près la question de savoir si les dessins ont été composés pour le livre ou le livre pour les dessins. M. S. emprunte au livre de Wackernagel sur Fischart (voy. la *Revue critique* de 1870) l'appréciation suivante : « Brand savait tenir la plume pour dessiner aussi bien » que pour écrire, et entre autres les bois qui illustrent chacun des chapitres » du *Narrenschiff* ont été taillés sur des modèles qu'il avait dessinés lui-même. » Wackernagel n'a pas dû, semble-t-il, émettre sans preuves une assertion aussi positive; cependant M. S. dit lui-même, immédiatement avant cette citation, que Brand a *peut-être* dessiné les gravures; plus loin il cite M. Zarncke, qui attribue avec raison ces bois à au moins *cinq* artistes (le plus remarquable pourrait bien être, d'après M. Weigel, Martin Schœn de Colmar); et il ne peut s'agir ici simplement de graveurs; la conception même des dessins est beaucoup trop diverse. Il est donc probable que Brand s'est borné, comme le dit ailleurs M. S., à *mettre en ordre* ces dessins. Cette expression, empruntée évidemment à une source ancienne, nous paraît de nature à faire regarder le livre comme composé après les dessins et à leur occasion; nous croirions volontiers que Brand, une fois en train, a dépassé le nombre des dessins qu'il avait sous les yeux et en a fait alors exécuter d'autres pour les chapitres supplémentaires. On s'explique ainsi la grande différence qui se remarque dans le rapport des dessins au texte, et le fait que plusieurs dessins se trouvent répétés deux fois (p. ex. 3-83, 8-84, 18-74, 22-112, 35-64, 42-105 etc.) et conviennent beaucoup moins bien à l'un des deux chapitres qu'à l'autre. Les dessins portent souvent des inscriptions, consistant soit en noms attribués aux personnages, soit en paroles mises dans leur bouche, et ces inscriptions n'ont presque jamais de rapport avec le texte. C'est le cas surtout pour le grand dessin du frontispice, qui représente la *Nef des fous* : on peut croire que Brand s'est inspiré de ce dessin plutôt qu'il n'en a fourni le sujet. Nous avons déjà remarqué que l'idée du *Narrenschiff* proprement dit ne paraît pas avoir été présente à l'auteur pendant tout le cours de son ouvrage : peut-être ne l'a-t-il eue qu'en voyant la gravure de ce joyeux vaisseau, dont les passagers, en chantant *Gaudeamus omnes*, s'embarquent, sous la conduite du *Dr Griff*, pour le pays des fous (*Ad Narragoniam*; tous ces noms, inscrits sur la gravure, sont inconnus au texte).

Quoi qu'il en soit, la traduction de M. S. emprunte aussi un grand intérêt à la reproduction intégrale de ces vieux bois, ainsi que des vignettes qui encadrent les pages. M. S. croit devoir s'excuser d'avoir remis dans le bon sens quelques-unes de ces vignettes culbutées par l'ancien éditeur : il a eu cent fois raison, surtout dans un livre qui, étant traduit et s'adressant au grand public, ne prétend pas être une reproduction absolument calquée de l'original. Nous aurions même vu sans peine qu'il allât plus loin, qu'il cherchât par exemple dans les diverses éditions et traductions si on ne pourrait pas retrouver des dessins originaux pour l'un ou l'autre des chapitres où le même dessin fait double emploi. Nous n'aurions même pas hésité à remettre à leur véritable rang les gravures 38 et 55, qui occupent évidemment la place l'une de l'autre (ce dont il ne paraît

pas d'ailleurs s'être aperçu). Aux gravures de l'édition de 1494, M. S. a ajouté un beau portrait de Brand d'après les *Icones* de Reusner. — Nous ne sommes pas en état de dire avec certitude quel est le procédé qu'on a employé pour la reproduction de ces vieux bois, mais nous devons dire qu'il ne nous paraît pas avoir très-bien réussi. Les traits sont souvent effacés (p. ex. 10), d'autres fois presque tout à fait brouillés et confus (voy. surtout 69) : les mêmes observations s'appliquent aux vignettes; on ne retrouve pas du tout dans ces calques la vigueur des vieilles gravures. — Malgré cette imperfection, la vue des gravures est intéressante et agréable, et si on avait voulu faire tout à fait bien, le prix de ce beau livre aurait été inabordable.

Signalons, avant le titre, une liste des publications de M. Simrock, qui mérite d'être lue et qui permet d'apprécier tous les services que ce savant a rendus à la littérature de son pays.

G. P.

---

13. — **De l'origine du théâtre à Paris,** par Paul MILLIET, avec un frontispice à l'eau forte par Félix Lucas. Paris, librairie des Bibliophiles, 1870. In-24, 120 p.

Ce petit livre n'est pas moins étonnant par son style que par l'idée qui lui a donné naissance et par les faits qu'il contient ou plutôt qu'il ne contient pas. « Je » me suis proposé, dit M. Milliet, d'établir un ouvrage nouveau sur l'origine du » théâtre. » Sauf l'idée d'avoir réuni à la fin du volume, dans une liste chronologique fort incomplète d'ailleurs, les actes officiels relatifs au théâtre à Paris depuis 1402 jusqu'à 1672, nous avons vainement cherché quelque chose de nouveau dans l'ouvrage que M. M. a « établi. » Les auteurs qu'il consulte sont généralement vieux d'au moins un siècle; bien qu'il cite quelques savants contemporains, comme M. Magnin, dont « les savantes recherches sont restées dans la » mémoire des bibliophiles, non sans prendre le second rang devant les pré- » cieuses études de MM. du Méril et Moland, » l'auteur suit de préférence « le » savant M. de Beauchamps, » le *Mercure* et surtout M. Suard. Pour prouver que les *pèlerins*, dont parle Boileau dans ses vers célèbres, sont bien les créateurs du théâtre, il se contente de dire qu' « ils sont mentionnés dans le *Dictionnaire* de M. de Léris, » et de citer Suard en note : « Boileau n'était donc pas si » mal renseigné quand il écrivait ces vers critiqués encore récemment. » — Nous ne voulons pas perdre notre temps et celui de nos lecteurs à relever les erreurs et les quiproquos semés dans cet opuscule, dont l'auteur, par trop inexpérimenté, ne paraît pas savoir très-bien lui-même ce qu'il veut faire ni ce qu'il veut dire. Bornons-nous à citer un ou deux échantillons de ses réflexions et de son style; il débute ainsi : « D'après le curieux ouvrage d'un archidiacre, favori » d'Alexandre VI, j'ai établi à peu près ceci : Les commencements des tragédies » et des comédies, à ce que prouve Donest (Donat?), sont venus des choses » divines, *prix des vœux que faisaient les anciens;* car, autrefois, par ce mot, « tragédie, » on désignait *les autels* où l'on sacrifiait et où l'on brûlait les boucs. » — P. 16. « De tout ce que nous devons au moyen-âge, le plus extraordinaire, » assurément, est ce je ne sais quoi qui engendre une diversité d'opinions incon-

» cevable chez nos érudits. » — P. 42, en parlant des licences de langage de l'ancien théâtre, qu'il exagère d'ailleurs, l'auteur dit : « Peu à peu l'exaltation » du dévergondage éclate, et c'est dans le tout des œuvres que l'on porte ses » arrêts (?). » — M. M. annonce « un travail important » sur *le Théâtre et la Société*; nous l'engageons à travailler beaucoup et à réfléchir mûrement avant de le mettre au jour.

φ.

---

14. — **De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz** de M. de la Villemarqué, par F. M. Luzel. Saint-Brieuc, Guyou, 1872. In-8°, vj-44 p. — Prix : 1 fr.

Nos lecteurs connaissent les excellents travaux de M. Luzel sur la littérature populaire bretonne, et ils ont eu déjà plusieurs fois un avant-goût de la question traitée dans ce mémoire (voy. notamment 1867, I, p. 106; II, p. 323 ss.; 1868, I, 309 ss.; II, p. 156, 214 ss.). M. L. l'aborde ici plus directement qu'on ne l'avait encore fait. D'après lui, non-seulement les chants rapportés par l'auteur du *Barzaz-Breiz* à des époques anciennes sont tous d'une date relativement récente; non-seulement les allusions que M. de La Villemarqué découvre dans ces chants à certains événements historiques ne s'y trouvent pas; non-seulement la langue a été soumise à un travail d'épuration et de remaniement qui la rend impropre aux études philologiques; mais, — ce qui est infiniment plus grave, — plusieurs pièces sont absolument fabriquées, et beaucoup d'autres ont été tellement altérées, remaniées, refaites, qu'elles ne sont presque plus que des poésies artistiques sur une donnée populaire. L'auteur donne une liste des pièces absolument *supposées*, qui sont au nombre de vingt, et comprennent, il faut le dire, quelques-unes des plus intéressantes du recueil; il donne, en comparant le *gwerz* de *Rozmelchon*, tel qu'il l'a recueilli de la tradition orale, à la *Filleule de Duguesclin* dans le *Barzaz-Breiz*, un spécimen du remaniement qu'ont subi, suivant lui, les pièces de la seconde série. Malgré la netteté de ses conclusions, l'auteur, on doit le reconnaître, conserve un ton calme et mesuré; il rend pleinement justice aux charmantes qualités *littéraires* du *Barzaz-Breiz*.

Nous ne voulons pas, quant à nous, nous prononcer dans cette question délicate. Pour la résoudre, il faudrait, outre une connaissance approfondie de la langue et de la poésie bretonnes, des renseignements spéciaux, tout personnels, qui nous manquent absolument. M. de La Villemarqué répondra sans doute; il peut faire, à ce qu'il nous semble, une large part à l'opinion de M. Luzel sans diminuer la reconnaissance que lui méritera toujours son recueil : il peut accorder, sans que personne lui en fasse aujourd'hui un reproche bien grave, qu'il a retouché beaucoup de pièces plus qu'il ne l'a dit d'abord. Ce qu'il lui importe d'établir, c'est que les pièces désignées par M. L. comme « supposées » ne le sont pas au moins complètement, et s'appuient sur des versions authentiques, fournies par la tradition orale.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 18 Janvier — 1873

15. — **Kitâbi destoûri soukhan,** livre des règles du langage, ou grammaire persane, par Mirza Habib, professeur au Collège de Galata Serai. Constantinople, 1289 (1872). In-8°, 178 p.

Depuis quelques années, Constantinople est le théâtre d'un mouvement scientifique et littéraire des plus intéressants. Des éditions et des traductions d'auteurs anciens s'y succèdent avec rapidité; chaque jour paraissent de nouvelles feuilles périodiques, dont plusieurs satiriques, et fort goûtées du peuple. D'autres, d'un genre plus relevé, consacrent une partie de leur espace à des feuilletons scientifiques, historiques et littéraires, à l'instar du journal mensuel intitulé *Medjmoû'aï funoûn*, ou recueil des sciences, qui, malheureusement, n'existe plus, et dont le but était de propager les sciences et les arts dans l'empire ottoman. Les rédacteurs de ce journal étaient tenus de connaître l'une quelconque des principales langues de l'Europe, outre le turc, l'arabe et le persan. Ils s'étaient constitués en une société, formée sur le modèle des nôtres, et publièrent des articles très-remarquables sur les sujets les plus variés. Ainsi, pendant que l'ambassadeur de la Sublime-Porte à Saint-Pétersbourg écrivait, en collaboration avec l'ambassadeur de Turquie à Paris, une histoire des anciens Egyptiens, Qadri Bey traitait de l'astronomie, de la géographie et de l'histoire de l'Europe; Munîf Efendi, de la géologie; Okhanès Efendi, de l'économie politique, etc., etc.

Mais ce qui nous touche plus particulièrement, c'est le projet qu'a conçu, et en partie exécuté, Ahmed Wefiq, ministre de l'instruction publique, de faire connaître à ses compatriotes les principaux chefs-d'œuvre de notre littérature. Déjà, il a traduit et fait jouer par des Arméniens plusieurs comédies de Molière, le Mariage forcé, le Médecin malgré lui, Georges Dandin; peut-être s'attaquera-t-il un jour à nos tragédies. Il serait piquant, ce jour-là, de voir les Turcs se presser à une représentation de Bajazet! — Dans un autre genre, Ahmed Wefiq a traduit des fragments de Gil Blas et, en partie, le Télémaque de Fénelon. Nous avons même ouï dire que la grave langue ottomane s'était enhardie jusqu'à prêter ses mots et ses périodes à un roman d'Alexandre Dumas, dont le succès a été si grand, que peu après a paru un roman turc original, dont les événements se déroulent en Géorgie, et que l'on va s'arracher dans les cabinets de lecture, fondés, il y a quelques années, à Constantinople.

L'auteur de la grammaire dont nous allons rendre compte, Mirza Habib, a

contribué pour sa part à l'œuvre d'Ahmed Wefiq. Il a rendu en vers persans, avec une grande fidélité et pourtant avec élégance, le Misanthrope de Molière, et nous voulons croire qu'il ne s'en tiendra pas là.

Mais nous voyons avec plaisir que l'influence européenne s'exerce même sur une branche de la science qui, par sa nature, semblait devoir lui résister encore bien longtemps, surtout dans un pays où la persistance des traditions est devenue proverbiale; nous voulons parler de la grammaire. Le livre des règles du langage de Mirza Habib a certainement été composé sur le plan de nos grammaires françaises classiques. C'est dire qu'elle en partage les défauts, qu'elle est en retard de presque un siècle sur les théories modernes; mais c'est dire, en même temps, qu'elle initiera les Orientaux à une méthode neuve pour eux, développera chez eux l'esprit d'analyse, et préparera le terrain dans lequel germera plus tard cet enseignement philosophique qui leur fait entièrement défaut.

En effet, l'ouvrage de M. H. est destiné à se répandre dans tout l'Orient musulman, car il s'adresse naturellement aussi bien aux Persans qu'aux Turcs, et vient combler, de plus, une sensible lacune. Depuis longtemps déjà, des hommes éclairés se plaignaient, en Perse, qu'il n'existât point de traité complet du persan moderne, répondant aux besoins actuels. Les anciens résumés, placés en tête des dictionnaires tels que le *Bourhâni Qâti*, le *Farhangi Djehangîrî*, le *Haft Qolzoum*, étaient devenus insuffisants. Quelques petits traités avaient été publiés, il est vrai, à Constantinople, par des membres de l'instruction publique; mais ils étaient par trop élémentaires. Ces deux catégories d'ouvrages avaient d'ailleurs le grave inconvénient d'omettre les notions de grammaire arabe indispensables à une connaissance sérieuse du persan. Un jour que Hasan Ali Khan, ambassadeur de Perse à Constantinople, déplorait cet état de choses, en présence de M. H., celui-ci lui apprit qu'il venait de terminer un ouvrage qui lui paraissait réunir les conditions désirables. Hasan Ali Khan le lut et en fut si enchanté qu'il le fit publier à ses frais; c'est ainsi que la grammaire de M. H. a vu le jour.

Elle se compose de deux parties, la première consacrée à la grammaire persane et arabe proprement dite; la seconde, contenant un répertoire des expressions arabes des plus usitées en persan, une liste de synonymes arabes, avec l'explication de leurs nuances, des recueils d'expressions poétiques persanes, de proverbes et de dictons persans et arabes, enfin une liste des termes techniques usités en grammaire, avec leur définition.

Dans une introduction, l'auteur commence par définir la grammaire, les termes de discours, de mot, de lettre. Il passe en revue les différentes lettres, en distinguant celles qui appartiennent en propre au persan, et celles auxquelles on reconnaît un mot arabe, donne la prononciation persane des huit lettres *tha* et *sâd*, *hhâ*, *dhâd* et *dhâ*, *tâ*, *'aïn*, *qâf*, explique les termes techniques relatifs aux lettres, comme *mo'djamah*, *mohmalah*, etc., donne les règles de la double prononciation du *dâl* en ancien persan. Ensuite vient un tableau présentant des exemples de l'emploi de chaque lettre, au commencement, au milieu et à la fin

des mots, un autre tableau des principales permutations des lettres, dans les mots persans, dans les mots persans arabisés et dans les mots arabes persisés. Après quoi, l'auteur passe au vocalisme, aux signes orthographiques, *taschdîd*, *waslah*, *maddah*, et termine par quelques considérations générales sur le mot et le discours.

Dans la première partie, il est traité successivement du substantif, de l'adjectif, des noms de nombre, des pronoms, du verbe, de l'adverbe, de la préposition, de la conjonction, de l'interjection, des suffixes nominaux, des noms patronymiques et des noms composés. On voit que M. H. a suivi de point en en point l'ordre de nos grammaires.

Le chapitre des substantifs comprend les paragraphes suivants : noms persans, noms arabes, genre et nombre des noms dans les deux langues, inflexion des noms persans, détermination et indétermination, distinction du *yâ* indéfini et du *yâ* d'unité. A propos du pluriel, l'auteur fait une remarque fort juste, relativement à trois mots terminés par un *hâ*. On sait que les mots de cette catégorie perdent le *hâ* devant la désinence *hâ* du pluriel. On doit en excepter *nâmah*, *djâmah* et *khânah*, qu'il faut écrire, au pluriel, *nâmah-hâ*, *djâmah-hâ* et *khânah-hâ*, afin que ces pluriels ne se confondent pas avec ceux de *nâm*, *djâm* et *khân*, qui sont *nâmhâ*, *djâmhâ* et *khânhâ* [1]. Un peu plus loin, l'auteur s'élève contre les formes barbares telles que *farmâischât*, de *farmâisch*, *farâmîn* de *farmân*, et prie ses compatriotes de les éviter. Nous doutons qu'il soit entendu.

Le chapitre des adjectifs traite du positif (*sifati 'âdiyyah*), du comparatif (*qiyâsiyyah*), du superlatif (*'âliyyah*) des comparatifs de supériorité et d'infériorité (*ifrâtiyyah*, *taqlîliyyah*), dans les deux langues, du pluriel des substantifs et des adjectifs arabes, et de l'accord de l'adjectif avec le substantif. Un appendice est consacré aux noms de nombre cardinaux, ordinaux, etc., dans les deux langues.

Vient ensuite le chapitre des pronoms, qui sont énumérés dans l'ordre suivant : personnels, possessifs, réfléchis, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis. En ce qui concerne les pronoms réfléchis, M. H. fait observer avec raison que *khod* doit s'employer en parlant des facultés, des qualités, *khîschtan*, des membres, et *khîsch*, des choses extérieures. On dira donc *honari khod*, son propre mérite, *sari khîschtan*, sa propre tête, *mehmâni khîsch*, son hôte. La cause de cet emploi est claire pour tous ceux qui se sont occupés des origines du persan.

Le chapitre des verbes se subdivise ainsi : 1° Considérations générales, suffixes auxiliaires (am, î, etc.), infinitif, modes, temps et personnes, conjugaison de *boûdan* et de *schodan*, conjugaison de *gostardan*, dérivation en persan, participes et gérondifs, particules *mî*, *hamî*, *bé*, *né*, permutation des lettres dans les thèmes de l'impératif et liste des impératifs irréguliers, liste des verbes persans

1. Vullers est tombé dans cette erreur, car il donne précisément comme exemples de pluriels en *hâ* : *djâmhâ*, de *djâmah vestis*; *nâmhâ*, de *nâmah liber*. Cf. la 2e édition, p. 159. Sans doute on rencontre ces pluriels ainsi orthographiés dans les manuscrits; mais cette négligence des copistes n'est pas à imiter.

les plus usités, tableau de récapitulation. 2° Verbe arabe, noms d'action, formes dérivées, leur sens général, quadrilitères, lettres serviles, voix, règles du verbe faible et tableau de ses différentes espèces.

Le chapitre suivant est réservé à l'étude des adverbes de temps, de lieu, de quantité, de qualité, d'interrogation et de négation, en persan et en arabe. Puis viennent les particules, dites *horoûf* ou *adawât*, qui comprennent les prépositions, les conjonctions, les interjections et les suffixes nominaux. L'auteur passe ensuite aux locutions exclamatives et conclut par un appendice sur les patronymiques.

La première partie se termine par les noms composés, par un aperçu de la syntaxe, et par un long paragraphe sur les règles de l'orthographe.

Ce que nous avons dit plus haut de la seconde partie nous dispense d'y revenir. Ajoutons néanmoins que l'auteur n'aurait pas dû se contenter de faire une sèche énumération des proverbes et dictons dont il a donné un recueil. Dans sa préface, il s'en excuse, alléguant son désir de ne pas grossir le volume outre mesure. Cette excuse est presque une promesse dont nous prenons acte. Espérons que M. H., stimulé par l'exemple d'une publication récente, dans laquelle on recherche l'origine des proverbes turcs recueillis par feu Schinâsi Efendi et réimprimés dernièrement, aura à cœur de tenter un semblable travail sur les proverbes de son pays.

S. G.

---

16. — **Weihnacht-Spiele und Lieder aus Süddeutschland und Schlesien.** Mit Einleitungen und Erlæuterungen, von Dr Karl Weinhold, ordentlichem Professor an der Universitæt zu Kiel. Neue Ausgabe. Graz, 1870, Leuschner und Lubensky, k. k. Universitæt-Buchhandlung. In-8°, vj-456 p.

Le titre de ce livre est une supercherie dont nous devons prévenir nos lecteurs. Le livre de M. Weinhold a réellement paru à Graz en 1853, et c'est le même volume, sans aucune modification, que nous revoyons avec la mention de *Nouvelle édition* et la date de 1870. En d'autres termes, on a simplement changé la couverture et le titre des exemplaires restés en magasin. Nous avons eu occasion de signaler tout récemment (*Rev. crit.* 1873, n° 1) le même fait pour le livre de M. Weigand sur la versification française; mais au moins l'auteur avait ajouté à son ouvrage un supplément considérable. Ici, il ne l'a pas même revu, il n'a changé ni la préface ni la date, et n'a pas ajouté une ligne aux *Additions et Corrections*. Nous aimons donc à croire que M. Weinhold, auteur de plusieurs ouvrages très-justement estimés (dont celui-ci n'est pas le plus remarquable), n'est absolument pour rien dans cette « opération » de librairie. Mais nous nous étonnons qu'une maison qui a le titre de « Librairie de l'Université » se permette de pareils procédés. On serait parfaitement autorisé, en France du moins, à poursuivre MM. Leuschner et Lubensky pour *tromperie sur la qualité de la chose vendue*. Nous savons que chez nous ces manœuvres ne sont pas inconnues, et que même dans certaines branches de la librairie elles sont devenues habituelles au point de paraître innocentes; mais au moins sont-elles restreintes, que nous sachions, à

la vente des livres courants, des romans et autres œuvres pour lesquelles la fréquence apparente des éditions a pour but de produire le succès qu'elle simule. Mais la seconde édition d'un ouvrage scientifique annule en général la première, et celle-ci ne dispense pas les travailleurs de se procurer l'autre. Il importe donc de ne pas les tromper sur la réalité de ce qu'on leur offre. En outre, la publication sous la date de 1870 d'un ouvrage écrit en 1853 fait à l'auteur un tort grave, au moins dans sa considération scientifique; car la science marche toujours, et un livre écrit il y a dix-sept ans est forcément très-arriéré. Nous croyons donc nécessaire de signaler, en la flétrissant, cette fraude indigne de la librairie scientifique, et nous pensons qu'il est du devoir des auteurs, des critiques et même des tribunaux de s'opposer de toutes leurs forces à ce qu'elle se produise impunément : les libraires peu scrupuleux ont trop d'intérêt à la commettre pour ne pas succomber à la tentation s'ils ne sont assurés d'une réprobation générale. — Il va de soi que nous n'avons pas à rendre compte du livre de M. Weinhold, qui a paru treize ans avant la fondation de la *Revue critique*.

---

17. — **Charlotte de Corday et les Girondins.** Pièces classées et annotées par M. Vatel. Ouvrage accompagné d'un album contenant treize portraits, des vues et plans explicatifs des lieux, et des fac-simile d'autographes. Paris, Plon, 1872. 3 vol. ccccxcvj-874 p. — Prix : 20 fr.

Enfin voici un livre sérieux, complet, approfondi sur l'objet qu'il traite! Jamais période de l'époque révolutionnaire n'a été étudiée avec ce soin, cet amour du sujet, ce raffinement dans la recherche de la vérité. M. Vatel y a consacré dix années d'une laborieuse existence. Exposer les précautions auxquelles il a eu recours avant de rien écrire, les fatigues qu'il a affrontées pour rassembler ses matériaux, le zèle parfois vraiment extraordinaire qu'il a déployé dans la poursuite du moindre détail, est chose impossible. Une indication, fût-elle vague, ne l'a jamais laissé indifférent; elle a été souvent pour lui le motif de longs voyages. C'est pour tous ceux qui, depuis si longtemps, l'ont vu à l'œuvre, qui ont assisté jour par jour aux progrès de son livre, un devoir strict de rendre publiquement hommage au désintéressement d'un homme qui, à travers des sacrifices de toute nature, aux dépens même de sa santé ébranlée, a toujours marché d'un pas ferme vers un but unique.

On connait les travaux antérieurs de M. Vatel. Dès son jeune âge, il s'est épris d'une sorte de passion pour le sujet dont le nom de Charlotte de Corday est le résumé. Mais comment séparer une pareille figure du milieu où elle est apparue? Comment étudier *l'ange de l'assassinat* sans connaître les bourreaux qu'elle a voulu atteindre, les amis qu'elle a cru sauver? Et comment comprendre la Gironde sans savoir ce que furent la Montagne et la Plaine, et avant elles les Constituants? C'est ainsi que pour définir son héroïne, M. V. a été peu à peu conduit à approfondir tous les courants qui viennent aboutir au drame sanglant du 13 juillet 1793. A vrai dire, ses études comprennent tout l'ensemble de la Révolution. Mémoires inédits ou non, documents manuscrits, documents publiés, correspondances et collections privées, procès-verbaux des Assemblées, lois,

décrets, journaux, papiers des Comités, rapports de police, il a tout vu, tout lu, tout étudié, à la Bibliothèque nationale, aux Archives centrales, à la Préfecture, au Louvre (quand ces deux derniers établissements avaient encore leur collection) et dans les archives de province. Je ne crois pas qu'il existe une seule pièce importante de la période révolutionnaire qui ne soit passée entre les mains de M. Vatel.

L'éloge que je fais ici de ses admirables labeurs, et qui certes leur est bien dû, est malheureusement la critique de son livre (critique dont il est, je crois, le premier à reconnaître la valeur). Tracé d'après certaines données, son cadre s'est indéfiniment élargi aux dépens de l'objet primitif du tableau. Le premier volume de son ouvrage, qui en compte trois, n'a pas moins de 500 pages, et ce n'est qu'une préface! Sur les 900 pages des deux autres tomes, il n'y en a guère que cent qui se rapportent au sujet annoncé par cette introduction. Le reste ne s'y rattache que par des liens fort lâches et pourrait très-bien former une œuvre à part. Tel est le défaut capital du livre, défaut purement littéraire d'ailleurs, défaut de composition seule, et qui n'en diminue aucunement le mérite au fond.

Sans doute, au moyen d'une sorte de fiction, M. V. s'est efforcé de donner un caractère d'unité aux pièces de sa monographie, d'enchaîner, comme s'ils formaient un ensemble, des morceaux fort distincts. Le document qu'il se proposait de publier d'abord et qui ne représente plus que le point de départ de ses travaux, affecte sous sa plume l'apparence d'une tête de série, du premier anneau d'une collection : « C'est une double tragédie, dit-il à la page 11 de sa » préface, que nous offrons au public : l'une est la pièce en vers composée par » Salle sur Charlotte de Corday; l'autre est le drame judiciaire qui retrace » l'arrestation, le supplice ou le suicide des réfugiés de Saint-Émilion : Salle et » Guadet, Barbaroux, Petion et Buzot. » Mais ce rapprochement demeure artificiel; au fond il y a deux ouvrages différents sous la forme d'un seul livre dans la publication de M. V. et, pour en rendre un compte suffisamment intelligible, je dois en faire l'objet de deux articles séparés, m'occuper d'abord de la Préface, de la tragédie de Salle, des observations que cette pièce suggérait à ses amis (1er volume et 124 pages du second), examiner ensuite les documents relatifs aux réfugiés de Saint-Émilion (2e volume à partir de la page 125 et 3e volume).

Une analyse est d'ailleurs nécessaire, car l'ouvrage est malheureusement dépourvu de toute espèce de table, et le lecteur se trouve un peu déconcerté en présence de 1400 pages dont aucun index ne marque les divisions matérielles.

La préface (160 p.) renferme trois chapitres. Ils sont consacrés : le premier (i-xxxvi) à l'histoire du manuscrit de Salle, des circonstances au milieu desquelles il fut composé, de celles qui ont présidé à sa publication; le second (xxxvii-lxxi) à l'exposition, à la critique des observations dont ce manuscrit fut l'objet de la part de Petion (p. xxxvi-xl), de Barbaroux (p. xli-xliv), de Buzot (p. xlv-lvii), à des explications sur l'idée que les Girondins se firent de Danton,

de Robespierre (ils regardaient ces deux personnages comme des *lâches*, c'est leur terme habituel, lvii-lxiv), à des considérations sur l'esprit du théâtre de 1789 à 1794 (lxv-lxxi); le troisième enfin à la biographie de Salle, biographie comprenant les actes et les écrits, remontant à la filiation du personnage et suivant sa famille jusqu'à nos jours, analysant et appréciant les œuvres sorties de sa plume (lxxii-cxxxi), et terminée par une liste méthodique des dits ouvrages (discours, opinions, lettres, brochures) dont on connaît au moins les titres (cxxxii-cxl). Un appendice, qui contient des renseignements précieux sur Saint-Just, mais que le lecteur ne s'aviserait pas de chercher ici, et qu'il aurait même de la peine à y trouver sans indication préalable (je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet) clôt la préface (cxli-clx).

Le reste de l'Introduction est la liste générale de toutes les compositions dramatiques inspirées par le meurtre de Marat; elle donne, outre l'analyse des pièces (avec des citations) et leur appréciation littéraire (avec des comptes-rendus du temps), l'histoire du sort qu'elles ont eu, des circonstances où elles furent jouées, la biographie sommaire des auteurs : c'est ce que M. V. appelle « la Bibliographie dramatique-historique de Charlotte de Corday. » Ce catalogue, partagé en deux périodes, la période ancienne : 1793-1804 (p. clxiv-ccxxxvii), et la période moderne : 1804-1867 (p. ccxxxviii-ccccIxxxv) ne comprend pas moins de 38 productions, dont 31 destinées à la scène, savoir : 16 pour la 1re période, 15 pour la seconde; 18 en français, 10 en allemand, 2 en anglais, une en danois. Le volume se termine par une « récapitulation » de cette bibliographie (ccccIxxxv-ccccxcvi).

Le second tome s'ouvre par la reproduction du manuscrit de Salle (p. 1-97). A la suite sont placées les observations de Petion (p. 101-107), de Barbaroux (p. 108-119), de Buzot (p. 120-124), dont j'ai parlé plus haut.

C'est à cette partie de la publication de M. V. que je borne pour aujourd'hui le compte que je me propose d'en rendre. Il me reste à en aborder le détail, à présenter sur certains points les remarques qui en forment la critique.

Le côté le plus faible de l'ouvrage est certainement le choix du morceau qui en est l'embryon; la tragédie de Salle. Du propre aveu de M. V., cette pièce n'a aucune valeur littéraire ou théâtrale. A vrai dire, elle est illisible, et selon les termes mêmes de l'éditeur « elle n'existe pas » (p. lxiv). Le seul vers qu'on puisse en citer (*L'exemple de Brutus a germé dans les âmes*) et pour lequel M. V. professe, selon moi, une admiration excessive (p. xxvi, lxiv, etc.), joint à une douzaine d'autres que l'éditeur a recueillis avec soin, ne rachète pas la pauvreté d'invention, la fausseté des situations. Il y a donc là quelque chose qui étonne et déroute le lecteur. Il importe de lui faire savoir que l'intérêt de la publication réside dans la révélation des critiques que le manuscrit a provoquées de la part de Petion, de Barbaroux et de Buzot. M. V. a analysé avec beaucoup de précision et caractérisé d'une façon très-heureuse les opinions, conformes au fond, variées dans les motifs, qui firent condamner aux trois Girondins l'œuvre de leur ami. Il est incontestable qu'ils fournissent par leurs appréciations un fort curieux spécimen du mérite intellectuel de chacun d'eux, dans la gradation

d'estime qu'elles comportent, le lot de la médiocrité d'esprit échoit à Petion, celui de la distinction des idées à Barbaroux, et celui de la hauteur des pensées à Buzot. Je recommande particulièrement, avec M. V., l'étude des observations de Buzot. La supériorité qu'il donne au théâtre de Shakespeare (au point de vue de l'intérêt dramatique) sur le nôtre indique une intelligence d'élite, tout à fait étrangère aux préjugés de son temps; antérieur de trente années à notre mouvement romantique, son jugement mérite évidemment de fixer l'attention.

La tragédie de Salle et les observations de ses amis, composées dans les ténèbres d'un grenier ou d'un souterrain, tandis que la mort planait incessamment sur leur tête, ont en outre (il est à peine besoin d'en faire la remarque) l'avantage de consacrer historiquement leur renommée de stoïcisme et de fermeté d'âme.

Ce que M. V. y a encore et surtout cherché, c'est la trace des rapports que les Girondins ont pu avoir avec Charlotte de Corday, c'est l'opinion qu'ils ont eue d'elle. A cet égard, ses observations confirment les conclusions que l'examen des pièces lui avaient déjà fournies dans ses précédents travaux. Les relations de Charlotte avec les représentants fugitifs furent très-restreintes et n'influèrent point sur sa détermination. C'est l'indignation d'une part et de l'autre l'espérance de couper le mal dans sa racine (« celui-là mort, les autres auront peur peut- » être. » Réponse de Charlotte au Tribunal révolutionnaire), qui armèrent son bras. Barbaroux ne l'avait vue que trois fois; c'était le plus favorisé de tous, celui qu'enviaient les autres pour avoir été honoré par elle d'une lettre. Ils la comparaient à Brutus; et la sincérité de cette appréciation concorde avec la spontanéité de sa démarche, qui fut le fruit de la méditation solitaire et de l'éducation classique.

L'amour, la sympathie affectueuse (si on veut), y eut-elle sa part? Activement ou passivement, ce sentiment n'y fut point mêlé; il ne devait point être introduit même dans une fiction dramatique. C'est ce que ne comprirent ni Salle, ni Petion, ni même Barbaroux, mais ce qui ne pouvait échapper à Buzot. Si mademoiselle de Corday connut une passion plus tendre que l'amitié (je le crois, pour ma part, et je ne crains pas de me montrer en ce point plus affirmatif que M. V.), cette passion fut absolument étrangère aux mobiles qui la poussèrent à poignarder Marat. L'homme qu'elle aima et qui périt à cause d'elle fut Bougon-Longrais, procureur-général syndic du Calvados.

C'est dans un coin de la *Bibliographie dramatique* (p. ccxi-ccxvi) que M. V. a produit la démonstration de ce fait qui, selon moi, méritait une autre place et plus en lumière. Elle résulte des termes de la lettre écrite par Charlotte à Barbaroux (*je crains que le citoyen Bougon ne soit affligé de ma mort*) et de celle que Bougon adressa à sa mère au moment de monter à l'échafaud (*Oh! Charlotte Corday! toi dont le souvenir occupa sans cesse ma mémoire et mon cœur, je vais te rejoindre*, etc.). Les renseignements qu'a recueillis M. V. à ce sujet sont du plus vif intérêt. J'y renvoie le lecteur. Il est bien digne de remarque, dit avec raison M. V., que la seule composition dramatique où cette affection ait été connue et mise en scène soit l'œuvre d'un Allemand, et que l'auteur ait

gardé l'anonyme (on l'attribue au baron de Senkenberg, p. ccvi et suivantes).

Je ne puis entrer dans l'examen détaillé de la *Bibliographie*. J'ai dit plus haut ce qu'elle renferme et par quelles qualités elle se recommande. Cette bonne monographie me semble particulièrement précieuse pour les personnes qui s'occupent du théâtre révolutionnaire. M. V. attache peut-être une importance excessive au fait que le meurtre de Marat ait fourni plus qu'aucun autre sujet la matière de compositions dramatiques (Récapitulation). C'est une satisfaction minime d'en compter un grand nombre si on est contraint d'avouer la faiblesse générale, la nullité de toutes ces pièces. Or, à l'exception d'un essai estimable de madame Colet, de la tragédie de Ponsard qui, louable, n'est pas son chef-d'œuvre, il faut bien leur reconnaître ce caractère. Quoi qu'il en soit, il me paraît impossible d'apporter plus de soin et de recherches à une monographie que l'a fait M. V. pour celle-ci. Il l'a épuisée. Les renseignements qui comportent le dépouillement d'une quantité énorme de publications quotidiennes ou périodiques de 1793 à 1867, qui se sont complétés hors des frontières, grâce à des démarches assidues en Allemagne, en Angleterre, dans les pays scandinaves, représentent un travail inappréciable. L'intérêt particulier que j'y trouve réside dans les notes qui, jointes aux analyses ou aux observations littéraires, se rapportent à des points d'histoire.

J'ai eu occasion de signaler le morceau qui établit la sympathie réciproque de Charlotte et de Bougon. On peut y ajouter celui qui définit la nature des sentiments inspirés par Charlotte à Adam Lux (p. clxxv), et celui qui concerne le concubinage de Marat avec Simonne Evrard (p. clxviii-clxxi), et qui contient, avec la promesse de mariage signée par l'Ami du peuple, la reconnaissance de Simonne comme veuve de Marat, par les membres de sa famille. M. V. a tort seulement d'assimiler cette union aux mariages morganatiques, dont elle n'a point rigoureusement les caractères.

Toutefois, la pièce capitale des documents exhumés par M. V. est le morceau relatif à Saint-Just et que j'ai indiqué dans l'analyse de l'ouvrage.

La détention de ce féroce sectaire, pour un motif infamant, était soupçonnée plutôt que connue, bien que M. Fleury, dans ses « études révolutionnaires, » en ait sans preuves affirmé la réalité. Le premier, M. Campardon a rencontré, au milieu de ses patientes investigations, l'interrogatoire qui prouvait l'arrestation de Saint-Just. Mis sur la piste par une bienveillante communication, M. Vatel a complété la découverte de son émule en érudition révolutionnaire.

De la correspondance de madame veuve de Saint-Just et du chevalier d'Evry, ami de la famille, des ordres de police publiés par M. V., il résulte qu'à 19 ans Saint-Just se rendit coupable d'un vol ignoble, qu'il s'enfuit de la maison maternelle emportant une douzaine de couverts ou d'objets d'argent, et qu'il fut pour ce méfait, sur la requête de sa mère, enfermé pendant six mois dans une maison de correction (p. cxli-clx).

Cette découverte, que le moindre retard compromettait (n'y a-t-il eu que des mains inconscientes parmi toutes celles qui allumèrent l'incendie barbare des archives de la Police, du Louvre et de l'Hôtel-de-Ville?), fait le plus grand

honneur à M. V. Sans doute elle eût été suivie de plusieurs autres de même valeur et dont la perte est à jamais irréparable. Elle suffit à révéler, chez un homme qu'une sorte de légende avait couronné d'une auréole de stoïcisme, un caractère bas, et permet d'attribuer à l'ambition hypocrite ce qui a passé jusqu'ici pour l'effet d'un fanatisme aveugle.

Saint-Just, selon moi, fut une nature perverse, et non égarée. Je repousse l'indulgence que M. V. manifeste au sujet d'un acte odieux, à cause qu'il ne tombait pas, et qu'aujourd'hui encore il ne tombe pas sous l'application de la loi. L'homme qui, à 19 ans, pille le foyer paternel est un homme sans cœur et fait préjuger son avenir. Je serais au contraire tenté de me montrer moins sévère que M. V. à l'endroit du poème d'*Organt*. Ce sont les mœurs du temps. Et de même que personne n'eût songé dans le dernier tiers du XVIIIe siècle à faire un crime à Louvet de son roman de *Faublas*, ainsi je ne reprocherai pas à Saint-Just les licences de ses vers.

Dans tout cela il faut voir la queue de Voltaire ou de Rousseau et l'influence des Confessions (conf. notamment les Mémoires de madame Roland). Cet argument a une valeur irrécusable quand il s'agit des personnages de la Révolution. A la place de M. V. je l'aurais mis en jeu en faveur de Petion; mais je me serais bien gardé de le définir « un esprit ordinairement si froid et si impassible » (p. xxxviij), et ailleurs, si je ne me trompe, « austère. » Ce jugement, appliqué à l'homme vulgaire et médiocre, que son mémoire sur « le Retour de Varennes[1] » a définitivement fait connaître, produit un véritable étonnement.

J'ai encore trois remarques critiques à soumettre à M. V.

Il professe une admiration sans mélange pour le décret de l'Assemblée nationale conférant le titre de citoyen français à Schiller et à Klopstock (p. ccxxxvii). Le sentiment, excusable peut-être parce qu'il est naïf, auquel obéissaient nos représentants, et dans lequel s'est complu trop aisément la France, n'en est pas moins un de ceux qu'il faut le moins louer, parce qu'il met en évidence une maladie nationale, la vanité, et qu'il a certainement contribué à la perte de notre pays.

M. V. cite avec complaisance les archives de M. Feuillet de Conches et en extrait deux documents, une lettre de Fouquier-Tinville (p. ccxli) et une adresse de Charlotte Corday aux Français (p. ccccviii). Personne n'ignore aujourd'hui les précautions qu'exige l'emploi de cette collection privée.

Enfin (et la minutie de cette dernière remarque montrera, je l'espère, à M. V. quelle attention j'apporte à l'étude de sa belle monographie), il paraît s'être mépris sur l'identification de la rue Fromenteau, en en faisant « une petite ruelle » mal famée de l'ancien Paris, entre le pays latin et le quartier de la Montagne » Sainte-Geneviève » (p. civ). C'est à la rue Fromentel que se rapporte la

---

1. V. ce mémoire dans Mortimer-Ternaux, t. I, p. 347 à 365. Je rappelle les lignes suivantes où l'odieux le dispute à la bouffonnerie. « On peut confondre la sensibilité du » malheur avec celle du plaisir; mais je pense que si nous eussions été seuls, elle (Madame » Elisabeth) se serait laissé aller dans mes bras, et se serait abandonnée aux sentiments » de la nature » (p. 354).

description qu'on vient de lire. La rue Fromenteau (anciennement Froid-Manteau), aussi mal hantée d'ailleurs que l'autre, appartenait au quartier du Palais-Royal.

H. LOT.

---

18. — O. DONNER. Öfversikt af den Finsk Ugriska Språkforskningens historia. Akademisk afhandling. Helsingfors. J. C. Frenckell. Octobre 1872. 109 p.

M. Donner vient de publier à Helsingfors, sous un titre modeste, une véritable histoire de la philologie finnoise, en même temps qu'une classification raisonnée de toutes les langues se rapportant à cette famille; nous y trouvons en outre un tableau vraiment scientifique des ouvrages qui renferment une comparaison entre les langues ouraliennes et les familles sémitique, grecque, basque, slave, germanique, celtique, comme aussi avec les autres familles appartenant à la grande souche oural-altaïque. Nous avions déjà sur ce sujet deux livres fort savants et fort utiles, la *Lettre* de M. Max Müller à Ch. Bunsen (*On the classification of the Turanian languages*) et l'*Histoire de la philologie en Allemagne* de M. Benfey. Toutefois M. Donner, dans sa compétence plus spéciale, et sur son sujet plus limité, d'ailleurs avec la date plus récente de sa publication, a fait faire un grand pas à cette branche de la bibliographie philologique, et sans doute son travail ne sera pas de longtemps dépassé. La science de l'auteur, l'importance du sujet, la double difficulté que présentent au lecteur la langue suédoise dont M. Donner s'est servi et la nature même des ouvrages dont il parle, nous déterminent à entrer dans quelques développements, ou plutôt à résumer en quelques pages cette lumineuse et consciencieuse étude.

Il faut décidément établir cinq groupes de langues et de peuples ouralo-finnois, et non pas quatre comme le voudraient Castrén et M. Max Müller : 1° Peuples baltiques (Finlandais, Karéliens, Vepses, Votes, Krévines, Esthoniens, Lives); 2° Lappons; 3° Permiens (Syrjanes, Permiens proprement dits, Votiakes); 4° Volgiens (Tchérémisses et Mordvines); 5° Ougriens (Magyars, Vogouls, Ostiaks). De ces seize peuples, trois seulement ont une importance politique et littéraire : les Finlandais, les Esthoniens et les Magyars; aussi s'est-on beaucoup plus occupé de ces trois langues : mais les treize autres idiômes, nous le verrons, n'ont pas été négligés par les philologues.

1° *Groupe baltique* : la langue finlandaise est la plus importante de beaucoup; depuis 1632 jusqu'en 1872 elle a été l'objet de quatre-vingt-six ouvrages, en réunissant la grammaire et la lexicographie.

Il ne sera pas sans intérêt d'étudier avec détail cette statistique. Remarquons d'abord que tous ces livres, excepté dix, ont été publiés dans notre siècle, vingt-deux de 1800 à 1840, cinquante-quatre de 1840 à 1872 : de ces chiffres nous pourrions déjà conclure que loin d'être un idiôme vieilli et destiné à périr, le finlandais est d'un emploi tout moderne, et d'une importance croissante dans la période contemporaine. Mais il y a bien d'autres preuves de ce fait, considérable dans le développement actuel de l'Empire russe : si nous regardons de près ce long catalogue, nous voyons que les dix grammaires ou vocabulaires

antérieurs à 1800 sont écrits principalement en latin, de même jusqu'en 1815 : ensuite le latin devient une exception de plus en plus rare, et dans ces vingt dernières années il n'en est plus question. Au latin succède le suédois : de 1815 à 1850, c'est en suédois que l'on expose la grammaire finlandaise, à part quelques ouvrages déjà écrits dans la langue nationale. Enfin depuis 1850 les travaux philologiques, de plus en plus détaillés et approfondis, sont généralement rédigés en finlandais, le suédois ne figurant presque plus que dans les vocabulaires. Remarquons cependant qu'il existe en allemand quelques travaux de ce genre, et un en magyar (p. 14-17). Parmi les auteurs les plus récents indiquons MM. Ahlqvist, Aminoff, Jahnsson, Genetz, Lönnrot, Ahlmann, Corander, Euren, etc.

Le finlandais est donc une langue qui progresse constamment. M. Donner (p. 1-3) nous apprend en effet que malgré quelques débris de chansons remontant au moyen âge, il n'y a rien d'écrit avant la réforme luthérienne : depuis 1542 furent publiés à Stockholm, et plus tard à Abo, des ouvrages religieux élémentaires, et nous venons de voir qu'au milieu du XVII[e] siècle seulement le Finlandais devint une langue étudiée scientifiquement. Quant aux travaux et publications sur l'ancienne poésie épique conservée jusque-là par la tradition orale, ils sont encore plus récents. L'activité littéraire et philologique est grande surtout depuis l'avénement d'Alexandre II et depuis que le vieil idiome national est devenu tout récemment langue officielle aux dépens du suédois.

Les idiomes karélien, vepse, vote, parlés dans l'Est de la Finlande et entre le lac Onega et l'Ingrie ont peu d'importance ; il existe pourtant quelques documents poétiques et quelques traductions de l'Évangile dans ces dialectes obscurs, auxquels les savants d'Helsingfors et de St-Pétersbourg ont consacré plusieurs mémoires. Le krévine et le live sont des idiomes éteints ou mourants de la Courlande et de la Livonie.

L'esthonien au contraire suit à quelque distance le mouvement ascendant de son frère le finlandais, et bien qu'on lui ait consacré un moins grand nombre d'ouvrages (environ quarante au lieu de quatre-vingt-six), les deux langues ont à peu près la même histoire. Sans même parler des anciens rapports constatés par l'épopée nationale des deux peuples, lui aussi a dû ses premiers monuments écrits (1533) à la réforme luthérienne ; la première grammaire est de 1637, et les travaux les plus complets sont assez récents : indiquons au moins MM. Wiedemann, E. Ahrens et Fählmann. Remarquons pourtant une différence : l'allemand joue ici le même rôle que le suédois relativement au finlandais, et même il le conserve aujourd'hui, ce qu'explique la prédominance des Allemands dans les provinces baltiques (p. 21-29).

2° *Lappon* (p. 31-39). M. Donner établit une catégorie à part pour cette langue jusqu'à présent classée dans le groupe baltique, et nous acceptons cette innovation. — Le vocabulaire lappon est pauvre et peu original, et si le fond en est ouralien sans nul doute, il est très-défiguré. Ce sont encore les missions luthériennes qui depuis le XVII[e] siècle ont fait sortir cet idiome de son insignifiance absolue, mais rien n'a pu lui donner une importance littéraire intrinsèque :

c'est un objet de comparaison, voilà tout. Cependant on s'en est occupé et on s'en occupe encore à Stockholm (Fiellström 1738, Ganander 1743, ce sont les plus anciennes grammaires), à Copenhague (MM. Rask et Leem), à Christiania (M. Friis et Stockfleth), à Helsingfors (MM. Lönnrot et Andelin), à Saint-Pétersbourg (Castrèn et Sjögrèn), même à Stuttgard (Possart). On voit que cet idiome ingrat n'a pas été dédaigné par les philologues les plus éminents de tout le nord de l'Europe, et que nous ne sommes plus au temps où Regnard écrivait dans son voyage : « Tel est le petit animal qui s'appelle Lappon; il n'y » en a pas, après le singe, de plus semblable à l'homme. »

3° groupe. *Permiens* (p. 39-43) et 4° groupe : *Volgiens* (p. 43-46). En tout cinq langues (sans compter les dialectes), aussi peu illustres que possible, mais d'une extrême importance pour la philologie comparative : le vigoureux esprit de Castrèn ne s'y est pas trompé. Castrèn lui-même a écrit une grammaire syrjane et une grammaire tchérémisse, toutes deux suivies d'un vocabulaire, modèles de clarté et de concision (1844-45). La grammaire permienne a été écrite en russe par Rogov (1859). Nous devons à M. Wiedemann des grammaires votiake (excellente), tchérémisse et mordvine, plus détaillées que les travaux de Castrén (Revel, 1847, 51, 65). Enfin MM. Budenz (de Pesth), de Gabelentz, Ahlqvist et Sjögrèn ont étudié spécialement quelques parties de cette branche philologique.

5° groupe : *Ougriens*. Ici figure la plus importante des langues finnoises, le Magyar, parlé par six millions d'hommes, tandis qu'il n'y a que dix-huit cent mille Finlandais, six cent cinquante mille Esthoniens, et à peine cinq cent mille individus parlant les treize autres langues. Le hongrois représente à lui seul les deux tiers du monde finnois. Nous ne voulons pas entrer dans des développements qui nous entraîneraient loin : il suffira de dire que M. Donner a dressé un catalogue complet des travaux relatifs à la langue magyare, et que le total est de cent vingt-deux, dont moitié environ antérieurs, moitié postérieurs à 1815, presque tous publiés en Hongrie, et depuis 1805 presque tous dans la langue nationale.

En Sibérie vivent encore deux peuples restés barbares, mais par la langue proches parents des Hongrois : les Ostiaks et les Vogouls. Sans compter les tableaux de Klaproth dans l'*Asia polyglotta*, M. Donner énumère une douzaine d'ouvrages sur ces deux langues par F. Müller, Castrèn, Ahlqvist, Popov et Hunfalvy[1].

Nous éprouvons quelque scrupule à interrompre ce compte rendu pour prendre la parole en notre propre nom. Mais le lecteur peut se demander quels

---

1. Mentionnons à part deux livres de M. P. Hunfalvy : 1° *Utazas a balt-tenger vidékein* (voyage dans les pays de la Baltique) 2 v. in-18, 427 et 454 p. Pest-Rath 1871. Ce récit intéresse surtout la géographie contemporaine, aussi en avons-nous rendu compte ailleurs ; toutefois il y a plusieurs chapitres qui ont une grande portée philologique et littéraire. On nous parle d'une traduction allemande récente ; nous pouvons en recommander vivement la lecture. — 2° *A kondai vogul nyelv*, Pest, 1872, in-8°, 408 p. C'est une nouvelle étude sur la langue vogoule avec vocabulaire et traduction de l'Evangile. L'auteur avait déjà fait en 1864 une publication analogue dans les mémoires de l'Académie hongroise.

sont les mots qui se retrouvent dans toutes les langues finnoises ou dans la plupart, et qui constituent en quelque sorte le domaine commun de cette famille éparse. Nous avons fait ce travail déjà depuis quelque temps, non pas avec toutes les sources indiquées récemment par M. Donner, car il y en a plusieurs dont il nous a appris l'existence, mais avec les documents essentiels. Voici quels sont les mots et par suite les idées qui nous semblent former ce vocabulaire commun.

Les noms de nombre, excepté peut-être *huit*, *neuf* et *dix*.

Les verbes usuels : *vivre*, *devenir*, *croître*, *mourir*, — *manger*, *boire*, *cracher*, *voir*, *entendre*, *dormir*, — *aller*, *partir*, *envoyer*, *jeter*, *entrer*, *nager* — *faire*, *partager*, *mesurer*, *lier*, *demander*, *parler*, *écrire* (ou *peindre*), *laver* — *craindre*, *prendre*, *savoir* — *falloir*, *pleuvoir* (?).

Les substantifs d'un emploi général et nécessaire : *eau*, *terre*, *air*, *Dieu* et *tonnerre*, *ame*, *nuage*, *neige*, *glace*, *feu*, *soleil*, *jour* et *matin*, *nuit*, *soir*, *hiver*, *printemps*, *automne*, *lune* et *mois*, *lac*, *fleuve*, *île*, *montagne* (?), *pierre*, *sel*, *or* (?), *argent*, *fer*, — *arbre*, *écorce*, *feuille*, *branche*, *racine*, *pin* — *sang*, *os*, *tête*, *œil*, *oreille*, *nez*, *langue*, *dent*, *gorge*, *cœur*, *joue*, *foie*, *bile*, *main*, *doigt* (?), *ongle*, *pied*, *moelle*, *entrailles*, — *poisson*, *bœuf* (?), *vache* (?), *oie*, *chien*, *serpent*, *cygne*, *aigle*, *corbeau*, *lièvre*, *castor* (?), *corne*, *plume* — *père*, *mère*, *fils*, *femme*, *fille*, *bru* (les autres relations de parenté?) — *pain*, *graisse* et *beurre*, *bière*, *miel*, *flèche*, *arc*, *couteau*, *aiguille*, *fil* — *maison*, *nid*, *porte*, *ville*, *barque*, *route* (?) — *nom*, *travail*, *force*, *moitié*, *intelligence*.

Quelques adjectifs : *plein*, *long*, *léger*, *nouveau*, *inférieur*, *nombreux*, *rapide*, *bon*, *sec*, *bas*, *rond*, *épais*, *lent*, *sombre*, *amer*, *mauvais*.

Les personnes qui auront la patience de relire attentivement cette liste de mots verront qu'elle suffit presque complètement à la vie primitive du nord, celle que menaient tous ces peuples avant d'être séparés par de grandes distances et de commencer des destinées aussi différentes que celles des glorieux Magyars et des obscurs Vogouls; et si l'on réfléchit que le système grammatical présente des ressemblances encore plus frappantes, on arrivera à cette conclusion, que le groupe ouralo-finnois, malgré la dispersion des peuples qui le composent, est un des plus compactes et des mieux constatés.

Nous reprenons maintenant notre compte-rendu pour ne plus nous en écarter. M. Donner compare les langues finnoises avec d'autres familles, ou plutôt se fait l'historien de ces comparaisons :

1° Avec les langues sémitiques. Dès la seconde moitié du XVII° siècle, les études hébraïques, vivement encouragées dans le Nord par la Réforme, conduisirent deux savants finlandais, Svenonius (Abo, 1662) et Cajanus (Abo, 1697 : *linguarum Ebreæ et Finnicæ convenientia*) à rapprocher leur langue nationale, bien peu connue alors, de la langue des livres sacrés : ils trouvèrent cette ressemblance, non-seulement dans une quarantaine de termes usuels, mais dans certaines formes grammaticales. Ce mouvement continue au XVIII° siècle dans les universités d'Abo, d'Upsal et même d'Oxford (Wallis) non-seulement pour le finlandais, mais pour le lappon. Deppuis 1771 nous ne trouvons qu'un seul travail conte-

nant des renseignements de ce genre : la grammaire hébraïque de Geitlin (Helsingfors, 1856).

Le même travail de comparaison était entrepris en Hongrie dès le XVIe siècle : Erdœsi, dans la première grammaire magyare (1536), compare le Hongrois à l'Hébreu. Molnar (1610), Csipkés (1655) entrent davantage dans les détails grammaticaux, et en 1582 Pereszlény parle des anciennes formes du langage magyar à Babylone. Cette tendance à chercher les origines orientales des Hongrois et de leur langue continue au XVIIIe siècle, même hors du pays, comme le prouve ce titre d'un ouvrage d'Œrtelius : *Harmonia Linguarium orientis et occidentis speciatimque Hungaricæ cum Hebræa* (Wittenberg, 1746). Depuis trente ans, cette préoccupation a cessé de se manifester chez les Hongrois, toujours plus convaincus, avec raison, des origines essentiellement ouralo-finnoises de leur langue[1].

2° Avec le grec (et le latin) p. 82-84. Ceci est peu important ; il ne s'agit que de quelques mots rapprochés avec plus ou moins de raison. Remarquons toutefois qu'un travail de Idman, publié à Abo, en suédois, fut traduit en français : *Recherches sur l'ancien peuple Finois d'après les rapports de la langue Finoise avec la langue grecque* (Strasbourg, 1768).

3° Avec le basque, le groenlandais et les inscriptions cunéiformes.

Le premier ouvrage dans lequel on ait rapproché le basque des langues finnoises est celui de Arndt : *Ueber die Verwandtschaft der europæischen Sprachen* (1819) ; beaucoup plus récemment MM. Max Müller et Benfey dans les livres déjà indiqués, M. Donner lui-même, et avec de plus grands détails grammaticaux le prince Lucien Bonaparte (*Langue basque et langues finnoises*. Londres, 1862) et M. de Charencey (*la Langue basque et les idiomes de l'Oural*. Paris, 1862.— *Recherches sur la déclinaison basque*. Mortagne, 1866), ont abordé le même sujet.

Arndt, le savant danois Rask (1834), et la société philologique de Londres (1856) ont trouvé des points de contact avec les idiomes du Grœnland.

Une question plus grave est celle du caractère finnois que présentent un certain nombre de mots des inscriptions cunéiformes. C'est là naturellement un côté nouveau des études ouraliennes. M. Donner cite l'*Expédition scientifique en Mésopotamie* (1859) de M. Oppert et ses *Éléments de la grammaire assyrienne* (1860), l'*Assyrian dictionary* de M. Norris (Londres, 1868-70), les articles de M. Schrader dans la *Zeitschr. d. D. Morgenl. Gesellschaft* (Leipzig, 1869-72).

4° Avec le slave. La première comparaison de ce genre a été faite en 1595 par le Hongrois Verantius (Vrancsics). Il faut ensuite arriver à Gyarmathi (1816), à Daukovsky (1833) et surtout au grand slavisant Miklosics qui vient encore de publier dans les mémoires de l'Académie des sciences de Vienne un travail intitulé : *Die slavischen Elemente in Magyarischen*, 1871. Le même sujet avait été traité à Prague en 1856 : *Uber die fremdwœrter im Magyarischen*. On voit que tous ces ouvrages ont été composés et imprimés dans les pays autrichiens et qu'ils sont presque tous très-modernes.

---

1. A ce sujet, réparons une lacune des catalogues de M. Donner : M. de Ujfalvy, devenu professeur à Paris, a publié dans un petit volume intitulé *la Hongrie*, etc. (Paris, 1872), une dissertation (p. 26-74) sur laquelle nous avons dû faire nos réserves dans la *Revue Critique*, mais qui est remplie de curieux renseignements.

5° Avec les langues germaniques et celtiques : question à la fois importante et difficile, à cause de la pauvreté originaire des vocabulaires finnois, et des emprunts qu'ils ont dû faire aux vocabulaires germaniques, peut-être même à la grammaire allemande. Aussi, malgré quelques notions contenues dans des ouvrages antérieurs, c'est seulement depuis un demi-siècle que les progrès de la philologie comparative ont permis de s'engager dans cette voie : citons avec M. Donner les Danois Rask (1818) et Thomsen (1869), les Allemands Dietrich et Grimm, l'Anglais Wedgwood, le Hongrois Matyas, les Finlandais Lindström, Neus et Ahlqvist : on voit que ce filon, très-loin d'être épuisé encore, a été exploité par des savants presque de tout pays.

Dans la dernière partie de son travail (p. 97 à 109), M. Donner s'occupe des comparaisons établies : 1° entre les groupes finlandais et lappon ; 2° entre ces groupes et le groupe ougrien ; 3° entre les diverses familles de langues ouralaltaïques. Il aurait peut-être été plus logique de commencer par là ; mais peu importe. Les rapports des langues baltiques entre elles et avec le lappon n'étaient pas difficiles à constater, aussi les avait-on remarqués en Finlande, en Suède, en Danemark dès 1650, 1673, etc. De nos jours Sjögrén, Castrèn, Lönnrot, Wiedemann, Koskinen s'en sont occupés avec une compétence croissante. — Les Magyars et les Finlandais se sont mis plus tard à étudier les rapports mutuels de leurs langues respectives : le premier travail vraiment lumineux de ce genre a été celui de Gyarmathi en 1799 : *Affinitas linguæ Hungaricæ cum linguis Fennicæ originis grammatice demonstrata*. Depuis lors Révai, Kallay, Budenz, Hunfalvy en Hongrie, Porthan, Europæus, Ahlqvist, Blomstedt, Donner en Finlande ont fait des progrès dans cette voie.

Restent enfin les études altaïques générales, une des branches les plus vastes de la philologie, de l'ethnographie et même de l'histoire. Peut-être M. Donner aurait-il bien fait d'en parler plus longuement, comme M. Max Müller dans sa *Lettre à M. Bunsen*, où l'on trouve les plus intéressants détails sur les travaux héroïques de Castrèn et sur les opinions successivement émises par Abel Rémusat, par MM. Schott et Böhtlingk, etc. Toutefois, les dernières pages de M. Donner seront utiles comme les autres par la liste qu'elles contiennent des ouvrages dont nous venons de nommer les auteurs, et de ceux de Kellgren, Schiefner, Boller, Hunfalvy, Vambéry.

Cette brochure de 109 pages, qui contient de si nombreux renseignements, nous fait commettre, en tant que Français, le péché d'envie. Comme nous aurions besoin de posséder, sur chacune des grandes branches de la science, en philologie et en toutes choses, un petit ouvrage commode à consulter et renfermant une étude complète, avec les titres, les dates, et une classification raisonnée, de ce qui a été fait jusqu'ici ! Cela n'aurait point pour résultat d'épargner les recherches, funeste chimère, mais bien d'épargner aux travailleurs des pas perdus dans le vide, avec l'inévitable ignorance de ce qui s'est publié à l'étranger. En remerciant M. Donner, nous désirons qu'il serve de modèle.

Édouard SAYOUS.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **25 Janvier** — **1873**

19. — **Ueber den pseudojustinischen Brief an Diognet.** Programm für die Rectoratsfeier der Universitæt Basel, von Franz OVERBECK, D' u. Prof. der Theol. Basel, 1872. In-4°, 44 p.

Il est généralement admis que l'épître à Diognète n'est pas de Justin Martyr; mais il est encore des théologiens qui sont d'avis qu'elle est de l'époque de ce Père de l'Église, sinon même quelque peu antérieure, par exemple M. Hefele qui l'a insérée dans son recueil des écrits des Pères apostoliques, sous ce titre : *Anonymi viri apostolici epistola ad Diognetum*.

M. F. Overbeck a consacré cette dissertation à prouver qu'elle n'est ni de Justin Martyr ni du second siècle. Les raisons qu'il en donne me semblent tout à fait concluantes. Il serait inutile d'insister sur le premier point qui me paraît décidément acquis; il suffit, pour donner une idée du travail de M. Overbeck, d'indiquer quelques-unes des considérations par lesquelles il montre que cette épître ne peut être de l'époque de Justin Martyr.

L'auteur de l'épître à Diognète décrit au § 5 les mœurs des chrétiens. Ni Justin Martyr ni les autres apologètes du second siècle ne se seraient exprimés comme il le fait sur plusieurs traits de ce tableau. Ils n'auraient jamais écrit que les chrétiens ne se distinguent pas dans leur manière de vivre du reste des hommes, ni qu'ils se marient et ont des enfants comme tout le monde; ils ne se seraient pas contentés d'ajouter que seulement ils ne font pas périr leurs enfants. Ils ont bien soin, au contraire, de faire remarquer qu'ils sont fort éloignés de suivre les maximes et les usages de leurs contemporains; qu'ils s'efforcent de régler leur conduite sur leur croyance; qu'ils sont sous l'œil de Dieu qui est témoin, non pas seulement des actions, mais encore des pensées (Justin, *Apolog.* I, § 12); que le don de la foi leur apprend à se conserver purs et sans taches (*Ibid.*, § 13); que leur divin maître leur a recommandé d'être patients, prompts à faire le bien, ennemis de la colère (*Ibid.*, § 15); que, pour ce qui est du mariage, ils le tiennent pour indissoluble ; que la chasteté fait leurs délices (*Ibid.*, § 14); et que, quand ils ne se marient pas, ils passent leur vie dans la continence (*Ibid.*, §§ 15, 26, etc.). Sans doute, l'auteur de l'Épître à Diognète n'entend pas dire que les chrétiens imitent dans leur conduite les désordres des payens; il veut seulement faire remarquer qu'ils ne se distinguent par aucune singularité du reste des hommes. Mais cela n'aurait certes pas suffi aux apologètes du

second siècle, et suppose une époque où les chrétiens, ne formant plus une très-petite minorité, prenaient une part active à la vie commune de leur temps.

Ni Justin Martyr ni les autres apologètes du second siècle n'auraient parlé de la philosophie grecque avec la légèreté pleine d'ignorance de l'auteur de cette Épitre. Aucun d'eux n'aurait donné les discours des philosophes comme « des » mensonges et des impostures dont ils se servaient pour séduire et tromper le » monde » (*Epist. ad Diogn.*, § 8). Ils auraient fait au moins une exception pour Socrate et Platon, dont les doctrines leur semblaient, non sans raison, présenter des analogies avec celles qu'ils professaient eux-mêmes. « Nos prin» cipaux dogmes, dit Justin Martyr (*Apol.*, I, § 55) ne diffèrent pas de ceux de » vos anciens philosophes. » Ce n'est que quand l'ignorance eut encore gagné un peu plus de terrain, que les docteurs chrétiens tinrent un autre langage.

Que conclure de là, sinon que cette Épître, qui se rapporte à un état de choses qui n'a pu exister qu'après Constantin, est une de ces fraudes pieuses si communes dans tous les partis et dans toutes les sectes, pendant les premiers siècles de l'Église? M. F. Overbeck ne doute pas que l'auteur ne l'ait lui-même attribuée à Justin Martyr. Ce qui peut le faire croire, c'est le soin qu'il a eu de l'adresser à Diognète. Ce Diognète n'est pas en effet un personnage imaginaire. Il fut un des maîtres de Marc Aurèle. Celui-ci rapporte dans ses Pensées morales, I, § 6, qu'il lui dut de n'avoir plus la moindre confiance en la magie. La tradition racontait que Justin Martyr avait eu des relations avec cet empereur. Rien ne semblait plus propre à faire prendre cet écrit pour l'œuvre de ce Père de l'Église que de l'adresser à un philosophe qui avait vécu dans l'intimité de Marc Aurèle et que Justin Martyr avait dû rencontrer souvent.

M. N.

---

20. — **Plaute**, *Morceaux choisis*, publiés avec une préface, une notice sur la vie de Plaute, des remarques sur la prosodie et la métrique, des arguments et des notes en français par E. Benoist, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. Paris, Hachette, 1871. In-32, xxxvj-287 p.

Plaute, *Morceaux choisis*, traduction de E. Sommer, revue et adaptée au texte nouveau, avec une étude sur la métrique et la prosodie de Plaute, par E. Benoist, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Hachette, 1872. In-32, 380 p.

M. Benoist, continuant ses travaux sur Plaute, dont nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'entretenir les lecteurs de la *Revue*, cherche à faire pénétrer de plus en plus dans l'enseignement français les résultats acquis par la philologie moderne. Sa nouvelle publication montre qu'il se maintient, quant à l'établissement du texte, dans la voie quelque peu éclectique adoptée par lui dès le début et qui semble d'ailleurs lui être imposée aussi bien par le désir de faire accepter des innovations que par l'état même des questions relatives au texte de Plaute. On ne saurait contester cependant que la double publication que nous annonçons aujourd'hui ne constitue un progrès, surtout si on la compare au travail analogue

de M. Crouslé (*Extraits de Plaute*, chez Delagrave), dont M. Benoist fait une critique juste mais courtoise.

Les indications relatives à la prosodie et à la rhétorique de Plaute, fort écourtées dans l'édition du texte latin, ont reçu un plus grand développement dans la préface de la traduction; la question est assez complexe pour exiger qu'on la traite en détail. On pourrait s'étonner cependant que ce soit précisément à la traduction, et non au texte, que soit joint ce petit traité. Cela s'explique toutefois par ce que nous disait naguère un éditeur, que les traductions des classiques sont demandées surtout par les professeurs et non par les élèves (nous ne doutons pas qu'il ne faille entendre par là les professeurs de l'enseignement libre et non ceux de l'Université).

Les notes placées au bas du texte latin sont bonnes en général. Nous aurions désiré parfois une plus grande exactitude. P. 282, note 9 : « *Fundus legis*, c'est » le peuple considéré comme celui de qui émane la loi », il valait mieux dire : qui ratifie en dernier ressort, qui accepte ou confirme; dans l'usage romain la loi *émane* du pouvoir et non du peuple, qui n'a que le droit de veto. — Même page, note 12 : « le subjonctif *maneam* montre que Lysitelès se parle à lui- » même. » Il nous est impossible de voir que cette signification résulte de l'emploi du subjonctif. — Page 283, note 24 : « *Qui* est l'ablatif indéclinable » du relatif »; nous ne comprenons pas cette expression. — Page 267, note 3, il y aurait à discuter si réellement, dans le vers *Quos penes mei fuit potestas, bonis meis quid foret et meae vitae*, *bonis meis* est à l'ablatif et *meae vitae* au génitif, et si tous les deux ne peuvent pas être des datifs.

La traduction n'a pas non plus toujours été revue avec le soin désirable : *Trinummus* IV, 1 : *Salipotenti et multipotenti Jovis fratri et Nerei et Portumno* est traduit : « *Roi* des *plaines* salées, frère tout-puissant du Jupiter *qui règne dans les* » *cieux*. »

Malgré quelques négligences, qui pourront disparaître à une seconde édition, nous ne doutons pas que le premier de ces deux petits volumes et la préface du second ne puissent rendre des services notables dans l'enseignement.

X.

---

21. — **Chronique de Robert de Torigni**, abbé du Mont Saint-Michel, suivie de divers opuscules historiques... publiée d'après les mss. originaux par Léopold Delisle. T. I. Collection de la Société de l'Histoire de Normandie. Rouen, Le Brument, 1872. 1 vol. in-8°, lxxj-369 p. — Prix : 12 fr.

La Normandie, celle peut-être de nos anciennes provinces qui a le mieux conservé, malgré la centralisation, son originalité et sa vie indépendante, vient de donner un exemple qui mériterait d'être imité. Non contente d'avoir une Société des Antiquaires qui tient un rang des plus honorables parmi les sociétés savantes de province, elle a fondé en 1869 une nouvelle association, la Société de l'Histoire de Normandie, qui a spécialement pour but de publier une collection de documents historiques relatifs à la Normandie. Les deux sociétés se

partagent ainsi le travail : à l'une les recherches d'archéologie, les mémoires d'érudition ; à l'autre les publications de textes.

Malgré la longue interruption que ses travaux ont dû subir par suite des événements politiques, cette dernière Société a publié déjà quatre forts et beaux volumes [1] : la Chronique de Pierre Cochon ; les Actes normands de la Chambre des comptes, sous Philippe de Valois ; l'Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, par D. Jean Huynes ; et le premier volume de la Chronique de Robert de Torigni. Sur ces quatre volumes, deux sont dus à l'infatigable érudition de M. Léopold Delisle : les Actes Normands et la Chronique de Robert de Torigni.

Le premier volume de la Chronique de Robert de Torigni contient une Notice sur les manuscrits qui ont servi à établir le texte critique donné par M. Delisle, les additions de Robert à la Grande Chronique de Sigebert de Gembloux et la Chronique originale de Robert ou pour mieux dire sa continuation de Sigebert, de 1100 à 1167. Le second volume comprendra la fin de l'œuvre de Robert jusqu'en 1186, et les additions faites dans les mss. de Savigny, du Bec, du Valasse, de Lire et de Fécamp. Il contiendra en outre une notice sur la vie et les œuvres de Robert de Torigni.

Jusqu'à M. Delisle nous ne possédions aucune édition critique de cette importante chronique. Bethmann, qui l'a publiée parmi les continuateurs de Sigebert (*Monumenta Germaniae*, *SS*.VI), a connu il est vrai tous les manuscrits dont M. D. s'est servi [2]. Il a parfaitement reconnu les divers remaniements que Robert a fait subir à son œuvre. Mais il n'a fait que reproduire le ms. du Mont-Saint-Michel, le plus important, il est vrai, en ne corrigeant que les leçons trop évidemment fautives. M. Delisle fait une description complète des mss. et en donne une classification qui lui a permis d'établir le texte d'une manière définitive, et de distinguer nettement les trois rédactions successives de la chronique.

Robert de Torigni commença son œuvre en 1150 lorsqu'il était encore moine au monastère du Bec. Cette abbaye conserva un exemplaire de son œuvre qui allait jusqu'à 1150 et qui est aujourd'hui perdu. Nommé le 27 mai 1154 abbé du Mont-Saint-Michel [3] (v. p. 286), il y reprit son travail et termina en 1157 la première des trois rédactions de la Chronique aujourd'hui connues. Il ne cessa plus depuis lors de la continuer et de la remanier jusqu'à sa mort (1186). Une seconde rédaction s'arrête à 1169, la troisième à 1182, 1184 et 1186. Sept des manuscrits décrits par M. D. représentent la première forme de la chro-

1. Trop beaux peut-être. Ne vaudrait-il pas mieux publier des éditions moins luxueuses et faire paraître un plus grand nombre de volumes ou même employer une partie des fonds à subventionner de jeunes savants en vue de missions et de travaux scientifiques? Mais en France une édition savante ou un travail d'érudition ne peut se vendre qu'en flattant la manie des bibliophiles ou la vanité des gens riches par le luxe du papier et des caractères.

2. Le ms. indiqué par Bethmann comme *Codex Rothomagensis* U. 11, 7. XIV[e] s. et qu'il dit contenir des extraits mal faits de Robert, allant jusqu'à l'année 1164, doit être celui que M. D. indique comme ms. de Rouen U. 81, copié au commencement du XV[e] s. par Guill. Fillâtre et allant jusqu'en 1167.

3. D'où son surnom de *Robertus de Monte*.

nique, six la seconde et huit la troisième. Pour cette dernière rédaction, nous avons la bonne fortune de posséder dans le ms. du Mont-Saint-Michel une copie faite sous les yeux mêmes de l'auteur et retouchée de sa propre main. C'est ce manuscrit qui a naturellement servi de base à l'édition de M. D., de même qu'il avait servi auparavant à celle de M. Bethmann et à celle de d'Achery (en appendice aux œuvres de Guibert de Nogent. Paris, 1651, in-f°). Mais le ms. est loin d'être exempt de fautes. L'édition de M. D. établit le texte sur la comparaison critique de tous les mss., fournit les variantes [1], et nous fait connaitre aussi non-seulement la forme dernière de la chronique, mais encore ses deux premières rédactions. Les notes qui sont jointes au texte peuvent servir de modèle aux éditeurs d'écrits historiques du moyen-âge. Il est impossible d'être plus complet, plus sobre et plus précis. On y trouverait difficilement, je crois, quelque chose à reprendre [2]. Je relèverai pourtant deux de ces notes qui ne me paraissent pas exactes. A l'année 1154, après la bataille de Mortemer, Robert met dans la bouche de Raoul de Toeny un discours composé de six courtes phrases dont le mot du milieu rime avec celui de la fin. M. D. répète une observation de M. Le Prévost d'après laquelle nous aurions ici un fragment d'une chanson populaire sur la bataille de Mortemer. Ce n'est pas impossible, mais au moyen-âge, et spécialement aux XIe et XIIe siècles, rien n'est plus fréquent que de rencontrer au milieu d'écrits en prose des passages en prose rimée. Tantôt ce sont huit ou dix assonances qui se suivent; tantôt de vraies rimes deux par deux. Les Vies de Saints nous en offrent de nombreux exemples. Ce jeu d'esprit était évidemment inspiré par l'influence de la poésie populaire; mais si l'on supposait que les écrivains avaient toujours sous les yeux ou dans la mémoire des poèmes romans ou latins, sur le sujet même qu'ils traitaient, on s'exposerait à d'aussi étranges méprises que celles où Ch. Lenormant est tombé en voulant retrouver dans la Vie de Saint Droctovée [3] des fragments poétiques du VIe siècle.

A l'année 1124, Robert fait une description de la ville d'Antioche. M. D., reproduisant une note de M. Bethmann, semble croire que le moine du Bec a emprunté ces détails à une lettre miraculeusement envoyée au roi Louis VI, et insérée au XIIe siècle en marge du ms. original des Annales de Corvey (*Monum. Germ., SS.* III, 14). En réalité l'*Epistola Cruciferorum* et Robert ont puisé tous deux à la même source, qui n'est autre que Pierre Tudebode (thème XIII, 1, *Hist. des Croisades*, t. III). Il est même facile de reconnaître que Robert n'a pas suivi le texte original de Tudebode, mais le remaniement divisé en cinq livres.

Nous reparlerons avec plus de détail de l'édition que M. D. vient de nous donner de Robert de Torigni à propos de son second volume et de la notice biographique et littéraire qu'il doit contenir. Nous n'avons voulu aujourd'hui

---

1. M. D. mêle les indications de variantes aux notes explicatives. Ce système épargne de la place; mais il rend beaucoup plus difficile la lecture et des notes et des variantes.
2. La correction typographique de ce volume est également remarquable.
3. *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, I, 321.

qu'annoncer cette publication qui fait le plus grand honneur à l'éditeur qui l'a préparée et à la Société qui l'a entreprise.

G. Monod.

---

22. — **Recueil général et complet des Fabliaux des XIII[e] et XIV[e] siècles,** imprimés ou inédits, publiés d'après les manuscrits par M. Anatole de Montaiglon. T. I. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1872. Un vol. in-8°, xxj-332 p. — Prix, grand papier, 20 fr.; in-8° écu, 10 fr.

Ce volume est le premier d'un recueil qui ne peut manquer d'être étendu et qui se recommande par un incontestable intérêt. Il est donc à propos de l'examiner avec d'autant plus d'attention que nos critiques, s'il y a lieu d'en faire, s'appliqueront à un ouvrage qui en est encore à son début, et pourront par conséquent être de quelque utilité à l'éditeur pour la suite de son travail.

L'édition d'un recueil de nos anciens fabliaux est une entreprise délicate entre toutes : ces agréables produits de l'esprit de nos ancêtres peuvent être goûtés à des points de vue si divers, qu'ici, plus qu'en toute autre occasion, l'éditeur doit avoir pleine conscience du but qu'il se propose et disposer son travail en vue du public qu'il aura délibérément choisi.

Si l'on s'adresse à un public, lettré sans doute, mais plus curieux d'historiettes bien tournées et de mots un peu vifs que de philologie, il n'y a pas de doute qu'il faudra faciliter l'accès des textes, sinon par une traduction, — tous ces contes perdraient trop à être traduits, et beaucoup seraient réellement intraduisibles, — du moins par l'interprétation donnée en note, comme en un commentaire perpétuel, des mots hors d'usage. Ce n'est pas ce qu'a fait M. de Montaiglon, qui se borne à donner les textes sans un mot d'explication, et je l'en loue, car il ne me semblerait pas digne d'un savant de travailler à rendre ces documents littéraires trop accessibles à ceux qui n'ont que faire de les lire.

Mais il faut aussi penser à ceux qui ne peuvent se dispenser de lire nos fabliaux, parce qu'ils présentent bien souvent la forme la plus ancienne de contes qui ont fait le tour des littératures européennes, parce que l'historien de la langue y peut recueillir une foule d'expressions précieuses, et étudier là mieux que nulle autre part le langage de la conversation; parce qu'enfin les fabliaux sont certainement de tous les genres (la poésie des troubadours mise à part) celui que nos ancêtres ont traité avec la plus grande perfection. Cette classe de lecteurs est celle qu'avait en vue V. Le Clerc, lorsque, dans un article de l'*Histoire littéraire* (t. xxiii) qui est encore ce que nous avons de mieux sur nos fabliaux, il écrivait ces lignes que cite M. de Montaiglon : « Il est permis de désirer encore une édition » collective des fabliaux, rigoureusement revue sur les manuscrits, correcte, » méthodique, bornée au seul genre des contes, enrichie et non surchargée » d'éclaircissements, de gloses, de parallèles, avec les conteurs des divers pays, » et qui apprenne à la France quel rang elle occupait dans la poésie narrative » au xiii[e] siècle. » Ce sont là de bonnes directions générales, mais lorsqu'on veut les suivre, on trouve qu'elles ne sont pas aisées à mettre en pratique. C'est

ce qu'a éprouvé M. de Montaiglon, qui emploie la meilleure partie de son trop court Avant-propos à se défendre de n'avoir pas suivi de tout point les indications de V. Le Clerc.

Qu'une édition des fabliaux, comme de tout autre texte, doive être correcte, cela va sans dire, et M. de Montaiglon n'a certes pas eu l'intention de se soustraire à cette nécessité, quoiqu'il y ait eu peut-être dans cette partie de sa tâche plus de difficultés qu'il n'en a vu ou laissé voir. Tout ce qu'on peut concéder à cet égard, c'est que la révision des textes sur les mss. était, comme le dit M. de M. (p. ix), une entreprise assez facile, les anciens recueils de fabliaux étant relativement rares[1].

Quant à l'ordre méthodique que Le Clerc voulait introduire dans le classement des fabliaux, quant au commentaire, composé principalement d'éclaircissements, de rapprochements entre les diverses rédactions d'un même conte, M. de M. s'est abstenu de l'un comme de l'autre, et il en donne des raisons qui contiennent une grande part de vérité.

En ce qui touche le classement, il est vrai que Le Clerc avait ingénieusement réparti les fabliaux en un certain nombre de catégories, selon qu'ils se rapportaient à la Vierge, aux anges, aux saints, — au clergé séculier, — aux moines, — aux chevaliers et barons, — aux bourgeois, — aux vilains; mais cette division, tolérable dans une revue générale où les faits doivent à tout prix être classés d'une façon quelconque, est trop arbitraire pour être de mise dans un recueil de textes : il est un très-grand nombre de fabliaux qui pourraient entrer indifféremment dans deux ou trois de ces catégories, il en est d'autres qui ne conviendraient bien à aucune. Une autre raison invoquée par M. de M. me touche moins : c'est « qu'il aurait fallu avoir en commençant, sans la moindre » lacune, la collation et la copie de tous les fabliaux imprimés ou inédits qui » existent dans les manuscrits » (p xiij). En effet, j'admets que l'éditeur d'un recueil général de nos fabliaux doit, avant de commencer l'impression de sa collection, en avoir réuni tous les éléments. S'il ne le fait pas, il se prive de bien des lumières, car souvent ces textes s'éclairent l'un par l'autre, et de plus il s'expose à publer d'après un seul ms. telle pièce qui se trouve dans deux ou trois, ce qui est précisément arrivé à M. de M. pour la première pièce de son recueil, *Des .ij. bordeors ribaus*, qui est ici donnée d'après le seul ms. fr. 19152 (anc. S. Germ. fr. 1830), mais qui se trouve encore dans le ms. fr. 837 (anc. 7218, f. 213), que M. de M. connait pourtant bien.

Mais, si le classement par matières adopté par Le Clerc n'est pas applicable à l'édition des textes, ce n'est pas à dire qu'on en soit absolument réduit à imprimer les fabliaux pêle-mêle, sans aucun ordre, extrémité à laquelle s'est résigné M. de Montaiglon. Il n'est pas contestable que certains de ces textes

---

1. « Aussi rares que ceux des poésies des Troubadours, » dit M. de Montaiglon : beaucoup plus rares en réalité, car nous possédons une trentaine de chansonniers provençaux, sans compter les simples fragments ou les recueils dérivés de ceux que nous avons d'ailleurs.

présentent des affinités naturelles qui permettent au moins une ébauche de classement. On pourrait par exemple publier d'abord tous les fabliaux dont les auteurs sont connus (et ils sont assez nombreux) en classant les auteurs par ordre alphabétique, à défaut de l'ordre chronologique qui, dans la plupart des cas, ne saurait être déterminé. Une seconde catégorie contiendrait les pièces anonymes, que l'on pourrait, à défaut d'un meilleur système, ranger dans l'ordre des mss. qui les ont conservées. Et encore est-il sûr qu'en bien des cas on arriverait à grouper d'une façon satisfaisante certaines pièces. Ainsi l'auteur anonyme des *Deux chevaux* déclare dans son prologue avoir composé *le Vilain de Bailleul*, *Gombert et les deux clercs*, *Brunain la vache au prestre*, et d'autres fabliaux encore qui nous sont à peu près tous parvenus. N'est-il pas évident qu'il aurait fallu les grouper ensemble ? D'ailleurs, je suis convaincu qu'un critique, examinant attentivement tous ces fabliaux, qui ne sont pas, tant s'en faut, uniformes de style et de langue, arriverait à découvrir certains rapports inaperçus jusqu'à ce jour, et à réduire sensiblement le nombre des pièces isolées. Il faut bien se persuader que la connaissance de plus en plus approfondie de la grammaire de notre ancienne langue fournit à la critique des procédés de recherche qu'on ne connaissait pas au temps de Méon, et que ces procédés n'ont jamais été appliqués à l'étude des fabliaux.

Pour se défendre de n'avoir pas entrepris le genre de commentaire réclamé par V. Le Clerc, M. de M. fait valoir de bonnes raisons : les fabliaux sont des contes qui se reproduisent incessamment; les mêmes récits se retrouvent épars dans presque toutes nos littératures d'Europe, sans compter celles de l'Orient. « Indiquer ce qui a passé dans Boccace ou dans La Fontaine est inutile; mais » signaler, même par un simple renvoi, toutes les ressemblances avec les » conteurs orientaux de toutes les époques, toutes ou même seulement » les principales ressemblances ou imitations des conteurs européens » postérieurs, ce serait faire l'histoire, non pas seulement des conteurs » français, mais bien plus encore de tous les *Novellieri* italiens » (p. xv-xvi). Ces observations sont fondées. Comme M. de M. le remarque ensuite, dans les contes ou fabliaux, « les ressemblances sont frappantes, mais la distinction » successive des dates et surtout les généalogies réelles et prochaines sont » beaucoup moins sûres. » Ce qu'on voudrait surtout déterminer, à propos de chaque fabliau, sa source immédiate, nous échappe ordinairement. Tous ceux qui savent ce que les recherches de littérature comparée exigent d'études, de rapprochements et surtout de développements, conviendront sans doute avec M. de M. que de telles recherches ne sont pas l'accompagnement nécessaire d'une édition de nos fabliaux, et ne peuvent au contraire que gagner à être présentées à part.

Mais, de ce qu'un certain genre de commentaire n'eût pas été ici à sa vraie place, est-ce à dire que l'éditeur devait publier les vingt-neuf fabliaux que contient ce volume sans une seule note, sans aucune autre indication que celle du ms. où se trouve le texte édité ? Pour ma part, je ne le crois pas, et il me

semble que la valeur des précédentes publications de M. de M. tient précisément à ce qu'un système tout différent y a été mis en œuvre. Laissant de côté les recherches de littérature comparée, auxquelles les fabliaux fournissent une matière par trop étendue, l'éditeur aurait dû traiter, au moins en quelques mots, les questions que soulève non pas le sujet de chaque fabliau, mais sa composition même : sa date, par exemple, son auteur, son lieu d'origine, sa forme. Dans le fabliau de *la Dent* sont nommés un certain nombre de personnages normands de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe. Si ces noms s'étaient rencontrés dans *Jean de Paris* ou dans Rabelais, ou dans quelqu'un des neuf volumes de poésies françaises que M. de M. a publiés dans la Bibliothèque elzévirienne, il eût cherché à les déterminer, et il y serait parvenu. De même, pourquoi les noms de lieux mentionnés çà et là dans les fabliaux ne sont-ils pas identifiés en note? Tout renseignement bibliographique fait défaut. Je crois bien que tous les fabliaux réunis dans ce volume font partie du recueil de Barbazan, revu par Méon (sauf le n° I, les *Deus bordeors ribaus*, publié d'abord par Roquefort, puis par Crapelet), mais rien ne l'indique. Il n'en coûtait pourtant pas beaucoup d'ajouter à l'indication du ms. celle du tome et de la page de l'édition précédente. Cette mention eût permis de distinguer de prime abord les fabliaux inédits de ceux publiés, et elle eût été d'autant plus à sa place que les textes donnés par M. de M. ne sont guère que la reproduction un peu améliorée de ceux qu'avaient établis ses devanciers.

Parlons des textes. Dans son Avant-propos (p. XVI), M. de M. s'exprime ainsi : « le premier volume n'a pas de variantes *parce que les pièces qui y sont » contenues ne se trouvent que dans un seul manuscrit*; dans les suivants, selon que » les fabliaux se trouveront dans deux ou trois, ce qui n'est pas fréquent, les » variantes seront réunies à la fin du volume. » Lorsque M. de M. a écrit ces lignes, il avait oublié que les pièces IV et XXII de ce premier volume sont indiquées par lui comme se trouvant dans deux mss., et cependant il ne nous communique aucune variante. Il se borne, ou bien peu s'en faut, à reproduire le texte de Méon. On va voir qu'en l'un des deux cas au moins, en ce qui concerne le fabliau de Gombert, ce texte est fondé sur le moins bon de ces deux mss. Voici, d'après chaque ms., le début du fabliau :

Fr. 837 fol. 210 *c*.	Fr. 2168 fol. 240 *d*.
En cest autre fablel parole	En cest autre fablel parole
De .ij. clers qui vienent d'escole.	De .ij. clers qui vinrent d'escole.
Despendu orent leur avoir	S'orent despendu lor avoir
En folie plus qu'en savoir.	Et en folie et en savoir.
Ostel quistrent chiés un vilain;	Ostel prisent chiés .j. vilain
De sa fame, dame Guilain,	Et sa fame dame Gilain.
Fu l'uns des clers, luès que la vint,	Et li uns des clers, quant il vint,
Si fols que amer li couvint;	Sa fame a amer li convint;
Mes ne set comment s'i acointe,	Mais ne sot comment s'i acointe,
Quar la dame est mingnote et cointe :	Car la dame ert mignote et cointe :
Les iex ot vairs comme cristal.	S'ot vairs les iex com un cristal.
Toute nuit l'esgarde a estal	Toute jour l'esgarde a estal
Li clers, si qu'a paine se cille,	Li clers, que s'en merveille cille,

Et li autres ama sa fille,
Qui ades i avoit ses iex.
Cil mist encor s'entente miex,
Quar sa fille est et cointe et bele,
Et je di qu'amor de pucele,
Quant li cuers i est ententiex,
Est sor toute autre rien gentiex,
Comme li ostors au terçuel.

Et li autres ama sa fille
Si qu'ades i tenoit ses iex.
16 Cil mist s'entente encore miex,
Car la fille ert et jovene et bele,
Et je di qu'amours de pucele,
Quant fins cuors i est ententieus,
20 Seur toutes amors est gentieus
Com est li faucons au terchuel.

Il n'est personne ayant une certaine connaissance de l'ancien français et quelque habitude de la critique des textes, qui ne reconnaisse la supériorité des leçons du ms. 2168. Au v. 2 *vinrent* est meilleur que *viennent;* le v. 4 du ms. 837 a tout l'air d'être la correction d'un copiste facétieux qui avait sous les yeux la leçon du ms. 2168. La construction des vers 5-8 est embarrassée dans 837. Aux v. 10 et 17 le ms. 837, en remplaçant l'imparfait *ert* par le présent *est,* a commis une faute qui est fréquente dans les copies faites à une époque où cette forme de l'imparfait d'*être* tombait en désuétude. On pourra continuer la comparaison à l'aide de l'édition de ce même fabliau que la *Chaucer Society* a publiée peu de mois avant le temps où paraissait l'édition de M. de Montaiglon [1]. Barbazan (édition de 1756, II, 115 ss.) ne paraît avoir connu que la leçon du ms. 837; Méon a introduit dans le texte de son devancier un petit nombre de variantes empruntées au ms. 2168; la seule qu'il ait admise dans le pussage ci-dessous rapporté est *jour* au lieu de *nuit*, v. 12. M. de M. s'est borné à suivre Méon. En vérité, lorsque M. de M. dit, en terminant son avant-propos : « Je » me borne à donner *aussi bien que je le pourrai* l'édition collective des textes, » il se fait tort à lui-même. M. de M. peut et doit faire beaucoup mieux.

La comparaison des deux textes mis en regard à la page précédente ne montre pas seulement que l'édition du fabliau de Gombert est à refaire entièrement à l'aide du ms. 2168, elle nous fournit du même coup la preuve que le ms. 837 est souvent fautif, ce qui d'ailleurs est évident par soi. Or, comme ce ms. est celui qui a fourni le texte de la plupart des fabliaux contenus dans ce premier volume, on comprend que la critique avait de nombreuses occasions de s'exercer. Cependant M. de M. a rarement tenté de corriger les mauvaises leçons de ses mss., et lorsqu'il l'a fait, avec plus ou moins de bonheur comme nous verrons plus loin, il n'a pas soin d'en avertir le lecteur, puisque le volume ne contient pas une seule note. Des passages complètement inintelligibles sont imprimés sans qu'un mot ou qu'un signe quelconque nous signale la corruption du texte. A d'autres endroits [2] il y a d'évidentes lacunes dont le lecteur n'est pas averti. Tout cela pouvait passer du temps où, comme l'a dit M. Littré, on croyait que

1. *Originals and Analogues of some of Chaucer's Canterbury Tales.* London, Trübner, 1872, p. 87 ss. Cette édition ne présente point un texte critique, mais elle en donne à peu près les éléments. Elle reproduit le ms. 837 et donne avec assez d'exactitude les variantes du ms. 2168.

2. Par exemple entre les vers 33 et 34 du *Sot Chevalier.* Ces deux vers se terminent par le même mot, ce qui indique à tout le moins une faute sinon un bourdon, mais le sens général montre qu'il s'est produit à cet endroit un bourdon.

nulle règle ne présidait à nos vieilles écritures, « et que là où l'on n'y entendait » rien, elles ne valaient pas moins que là où l'on y entendait quelque chose [1]; » mais M. de M. sait bien que de nos jours on est plus sévère, et que la critique a décidément pris possession du domaine de la philologie romane.

Si M. de M. avait entrepris de publier un texte critique des fabliaux, je pourrais m'essayer à mon tour sur les passages qui me paraîtraient être restés en souffrance, mais dans l'état actuel des choses il n'est guère à propos de faire dans ce compte rendu ce qui n'a pas été seulement commencé dans l'édition. Je veux seulement appeler l'attention de M. de M. sur quelques fautes que j'ai remarquées çà et là, et qui ne sont pas attribuables à l'incorrection des mss. Ces fautes sont la plupart du temps celles des précédents éditeurs, dont M. de M. a amélioré le travail, mais pas autant qu'il le fallait. Prenons la pièce I, dont le titre est dans le ms. de Saint-Germain-des-Prés, *Des .ij. bordeors ribaus* (M. de M. écrit *Des deux;* il eût mieux valu écrire *deus*). Cette pièce, comme je l'ai dit plus haut, se trouve encore encore dans le ms. 837, où elle a pour titre *de la Jengle au ribaut;* ce ms. n'ayant pas été utilisé par M. de M., son édition ne peut avoir qu'une valeur tout à fait provisoire, mais même comme reproduction du ms. de Saint-Germain elle laisse à désirer, quoique M. de M. ait corrigé bon nombre des fautes de lecture commises par Robert, le précédent éditeur [2]. V. 20-23 :

Or deüsses en garnison
Avoir .ij. porpoinz endossez,
Ou a un *cureur* de fossez
Deüsses porter une hote.

Cureur est une correction et une des plus mauvaises qui se puissent imaginer; si ce mot avait existé au XIII[e] s., ce dont nous n'avons aucune preuve (voir Littré), il aurait formé trois syllabes (*curatorem*) et conséquemment le vers serait faux. Robert, lisant sans comprendre, a écrit *ou a une* VEURE, il suffit de lire *ou a une* UEVRE pour avoir un sens excellent [3]. — V. 24 : *Tant que d'*AMONE *povre cote*. Qu'est-ce que d'*amone?* Une faute de Robert: ms. *d'aucune* [4].—V. 30-31: *Jamais a nul jor robe nueve* ‖ N'A U, *pour chose que il die*. C'est un fait élémentaire qu'au XIII[e] siècle le participe du verbe avoir est *eü* de deux syllabes; *u* est impossible. Robert, plus exact, a imprimé *N'a ū;* cela n'a pas de sens, mais au moins nous sommes prévenu qu'il y a dans le ms. un signe d'abréviation. Le ms. 837 a *N'aura*. — V. 35, ms.: *De quant* QUE *chaitis doit avoir;* je ne conçois pas pourquoi Robert et M. de M. impriment *de quant* TEL. — V. 53, ms : *respondre*, les deux éditeurs *repondre*. — V. 63, ms. : *Quant ge sui a cort* OU *a feste*, les deux éditeurs ET *a f.* — V. 72, ms.: *Si sai de* GARNIER *d'Avignon*, les deux éditeurs *Garin*. Cette faute devait d'autant plus être évitée que les poèmes auxquels il est ici

---

1. *Études sur la langue française*, I, 217.
2. Robert a publié cette pièce avec trois autres tirées du même ms. dans ses *Fabliaux inédits*, 1834. Il ignorait qu'elle avait déjà été publiée par Roquefort, *État de la poésie*, etc., p.
3. Dans le ms. 837 (fol. 213 c) : *ou a une oevre*.
4. Exactement *daucgne*, mais il y a bien lisiblement *daucune* dans 837.

fait allusion (*Aie d'Avignon* et *Garnier de Nanteuil*) sont publiés dans une collection à laquelle M. de M. a collaboré. — V. 86, ms. *Et de Queu*, les deux éditeurs *Quex*. Si même il y avait eu *Quex* dans le ms., il aurait fallu rétablir *Queu*. — 113, ms. : *Mais a nultens*, Robert *Mais a nuz teus*, M. de M. *Mais a nus tens*. — 135, ms. : *granz*, les deux éditeurs *grantz*. — 136, ms. : *fox*, les deux éditeurs *fax*. — 137, ms. : *Tu ne* SEZ *pas*, les deux éditeurs SAI; c'est une grosse faute. — 138, ms. : *toz les bons borgois*, les deux éditeurs *force bons b*. Pourquoi ce changement? — V. 156, ms. : *Ainc mais par la croiz d'un* VOTON, Robert *voutost*, M. de M. *d'un bouton*, avec raison, peut-être[1], mais il eût été à propos de faire connaître la leçon du ms. — V. 175, ms. : POR *notre honte*, les deux éditeurs *par*.

Je ne veux pas poursuivre plus loin l'examen du texte de ce fabliau. Je me bornerai maintenant à signaler à M. de M. quelques remarques faites au courant d'une rapide lecture qui ne s'est pas étendue à tout le volume. P. 152, pourquoi M. de M. imprime-t-il à plusieurs reprises *d'el? Del* est pour *de le*, et l'apostrophe, si on veut l'employer, ce qui est ici bien inutile, devrait prendre place après la lettre *l* (*de l'*). — P. 222, je lis :

Si l'enmena dedenz la chambre
Qui toute estoit celée *à l'ambre*.

Cela n'a aucun sens; lisez : *a lambre*, c'est-à-dire « voûtée à lambris »; pour le sens de *celer*, voy. Du Cange, au mot *celare*. — P. 191, 193, 195 et ailleurs, M. de M. imprime *fuir, fui*, sans tréma. Cependant il imprime ailleurs *oï, oïr*. Il faut être conséquent. — P. 179, v. 33, l'expression *de lui parler* m'étonnait, j'ai vérifié qu'il y a dans le ms. *d'a lui*. — Même page, v. 41, il faut ponctuer *Diex, pensa s'il,...* — P. 234, v. 272, le participe *aimée* est impossible, il faut *amée*. — P. 325, v. 213, il faut *em portoit* en deux mots. — Le système d'accentuation suivi par M. de M. n'est nullement scientifique : il accentue à la moderne, ainsi *fève, sève* (p. 232), *père*, passim, etc. Il est pourtant certain que dans ces mots la prononciation *è* n'est pas ancienne, partout où un *e* répond à un *a* du latin, on prononçait *é*. Il eût mieux valu s'abstenir de tout signe d'accentuation dans les cas qui ne sont pas absolument sûrs. C'est le système qu'a suivi M. Guessard dans les *Anciens poètes de la France*, et c'est un système prudent.

Je ne crois pas utile de pousser plus loin cet examen. J'en ai dit assez pour montrer que ce premier volume est loin de répondre aux exigences de la science actuelle, et à ce qu'on peut attendre de l'éditeur lui-même qui a fait amplement ses preuves en d'autres occasions. Le travail est mal commencé, et il n'est guère possible que M. de M. le poursuive d'après un système sensiblement différent de celui qu'il a adopté pour le premier volume. Mais pourtant, sans changer absolument de plan, il pourra et devra apporter de notables améliorations aux volumes à venir. Il peut collationner avec plus d'exactitude ses mss.; il peut tirer de leur comparaison des textes plus critiques. Il pourrait de toute façon se

1. Cependant il y a *de voton* dans 837.

donner plus de peine. Comme l'a dit avec raison M. Littré : « ou ne publiez » pas, si ce sont des compositions sans valeur et sans intérêt; ou, si vous » les publiez, mettez-les dans l'état où elles puissent le mieux servir à l'histoire » des lettres, à l'érudition, à la langue[1]. » Ces fabliaux, pour ne citer qu'une des faces de l'intérêt qu'ils présentent, sont pleins de mots de l'usage vulgaire que nous rencontrons guère ailleurs. Il y en a dans ce premier volume plus de vingt que je ne saurais expliquer; M. de M. les entend-il? Qu'il les entende ou non, il est de son devoir de les insérer dans un glossaire qui sera la conclusion naturelle de sa publication. J'insiste beaucoup pour que ce glossaire, dont M. de M. ne parle pas, nous soit donné. Il ne faut pas rester au-dessous de Barbazan et de Méon, qui ont joint à chacun de leurs volumes un glossaire tel qu'on pouvait le faire de leur temps.

Je voudrais aussi que M. de M. prît la peine de disposer de cinq en cinq ou de quatre en quatre les n^os des vers. C'est ne rien faire que de placer, à la façon de la *Bibliothèque elzévirienne*, les n^os des vers au haut de chaque page. Dans la *Bibliothèque elzévirienne*, la justification étroite des pages ne permettait guère de faire autrement (à moins de placer les n^os à droite, ce qui, j'en conviens, n'est pas élégant), mais ici la justification permet parfaitement d'aligner les n^os à gauche. Que M. de M. suive ce système dans les prochains volumes, et il épargnera à ses lecteurs bien des mouvements d'impatience.

Nous espérons que dans les prochains volumes de ce recueil, M. de Montaiglon s'écartera autant que possible de la manière trop facile adoptée dans celui dont nous venons de rendre compte; nous croyons aussi qu'il lui serait facile de remédier dans une certaine mesure aux défauts que nous avons signalés, en faisant imprimer une feuille de notes, si l'on veut d'*Additions et corrections*, qui se joindrait au premier volume.

P. M.

---

23. — **Clementis Papae VIII Decretales** quae vulgo nuncupantur *liber septimus Decretalium Clementis VIII* primum edidit, annotatione critica et historica instruxit constitutionibus recentioribus sub titulis competentibus insertis auxit Franciscus Sentis. Friburgi Brisgoviae, Sumtibus Herder, 1870. In-8°, xxiij-194 p.

Le *Corpus juris canonici* est formé, comme chacun sait, de plusieurs couches successives : les trois textes les plus anciens sont le Décret de Gratien (XIIe siècle), les Décrétales de Grégoire IX (XIIIe siècle), divisées en cinq livres, le sixième livre des Décrétales, appelé vulgairement *le Sexte* et divisé lui-même en cinq livres (1298). Ajoutez à cette énumération les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII et les Extravagantes communes, et vous aurez le résumé du recueil tel qu'il se présente aujourd'hui à nous. Il eût été naturel d'appeler *Septimus liber Decretalium* la collection des Clémentines qui fait suite au *Sexte* : on trouve, en effet, cette appellation, mais elle n'a pas prévalu : les diverses collections

1. *Études*, etc., II, 212.

postérieures au *Sexte* ne se relient donc point, par leurs titres, ni à ce sixième livre, ni aux cinq livres de Décrétales publiées sous Grégoire IX.

La pensée de compléter le *Corpus juris* et de le mettre au courant des modifications subies par la discipline ecclésiastique date de loin : au XVIe siècle, un particulier, Pierre Matthieu, historien, poète et canoniste, édita dans cette vue une collection connue sous le titre de *Septimus liber Decretalium* et rattachée ainsi, par cette dénomination, au *Sexte* de Boniface VIII. Vers le même temps, plusieurs papes firent entreprendre, de leur côté, un travail qui devait compléter le *Corpus juris*; Grégoire XIII, Sixte Quint, Clément VIII y donnèrent leurs soins : une collection de Décrétales longuement mûrie et corrigée parut enfin, ou pour mieux dire fut livrée à l'impression et tirée à très-petit nombre, mais, à vrai dire, ne fut jamais publiée. Ce recueil dont Doujat ne faisait que soupçonner l'existence porte la date de 1598 et est intitulé : *Sanctissimi Domini D. Clementis Papae VIII Decretales* (Romæ, ex typographia Cameræ Apostolicæ). On l'a souvent appelé comme le livre de Pierre Matthieu *Liber septimus Decretalium*. Quelques érudits ont pu consulter à Rome ce précieux ouvrage : plus d'un l'a cité; Rosshirt en a publié lés rubriques; M. Fr. Sentis en réédite aujourd'hui le texte; c'est une insigne rareté bibliographique qui est mise par lui à la portée de tous.

Cette publication est le fait d'un canoniste, non pas d'un bibliophile; et c'est aux canonistes qu'elle est destinée. M. Sentis a donc pu prendre ici quelques libertés qu'en d'autres circonstances on lui reprocherait à bon droit. Il n'a pas publié tel quel le volume imprimé à Rome en 1598; il s'est permis (et il a soin de nous en avertir dans sa préface), il s'est permis d'abréger, de résumer un grand nombre de textes tombés en désuétude ou trop connus pour qu'il soit utile de les rééditer (par exemple, de nombreux décrets du Concile de Trente). Malheureusement, M. S. est allé très-loin dans cette voie et il a ainsi enlevé à son livre le caractère historique qui en eût fait le prix; je sais qu'il a corrigé, en partie, ces éliminations par trop fréquentes, en indiquant au bas de la page la collection générale où se trouve le texte qu'il supprime. Mais alors à quoi bon éditer le *Liber septimus Decretalium?* Cet ouvrage ne renferme aucune décision jusqu'à ce jour inconnue; mais il nous offre groupés dans un ordre systématique des textes intéressants qu'il eût été commode de trouver à leur place plutôt que d'aller les chercher dans les grandes collections auxquelles on nous renvoie.

M. S. a essayé de souder aux diverses parties du *Liber septimus Decretalium* un complément qui est son œuvre propre et qui conduit le lecteur de l'année 1594 à l'an de grâce 1870 ou environ. Cette continuation laisse elle-même beaucoup à désirer; pour atteindre son but, c'est-à-dire pour faire de son livre un *compendium*[1] de la discipline ecclésiastique moderne, M. S. devait, ce semble,

---

1. La forme sous laquelle M. S. nous présente ce *Compendium* a été prohibée par Grégoire IX (Cocquelines, *Bull. ampl. coll.*, t. III, 1740, p. 284); mais M. S. considère sans doute cette prohibition comme abrogée : il aurait pu s'expliquer à ce sujet.

reproduire toutes les décisions disciplinaires qui déjà ont été recueillies dans des ouvrages courants, dans des manuels : telle est la tâche *minima* qui s'imposait à l'auteur. Malheureusement ce programme n'a pas été rempli; voici quelques exemples des lacunes auxquelles je fais allusion. Sur l'usure, je cherche vainement une résolution de la Congrégation du Saint-Office du 31 août 1831; sur le mariage, je ne trouve pas le bref de Pie VII à Ch. de Dalberg, archevêque de Mayence, du 8 octobre 1803; sur le baptême des enfants juifs, je remarque l'absence d'une décision de Benoît XIV du 28 février 1747, etc., etc. Quant aux textes que M. S. abrége au lieu de les publier *in extenso*, inutile de donner des exemples : il suffit d'ouvrir son livre.

Je termine en signalant à l'attention des lecteurs l'historique vraiment neuf que M. Sentis a tracé du *Liber septimus Decretalium*. Ayant pu mettre à profit les notes manuscrites de deux exemplaires des bibliothèques de Rome, il explique très-heureusement dans la préface comment l'édition de 1598 est demeurée une véritable curiosité bibliographique. Cette édition ou plutôt ce tirage n'était pas destiné au public, mais aux personnes chargées de la rédaction et de la révision de l'œuvre, œuvre qui, en fin de compte, ne reçut jamais l'approbation du Souverain-Pontife, et, à vrai dire, demeura à l'état de projet.

Dans cette introduction, M. S. n'a pas jugé à propos de mentionner le *Liber septimus Decretalium* de Pierre Matthieu : c'est une omission regrettable. Le lecteur attend quelques renseignements sur un ouvrage qui est connu sous un titre presque identique à celui du *Liber septimus Decretalium Clementis VIII*. Son attente est trompée.

Malgré ses imperfections, le volume que nous venons d'analyser a sa place marquée dans les bibliothèques canoniques dignes de ce nom : vu ses origines historiques, il est désormais le complément indispensable de tout exemplaire du *Corpus juris Canonici*.

P. V.

---

24. — **Kinder- und Hausmærchen aus der Schweiz.** Gesammelt und herausgegeben von Otto Sutermeister. Zweite vermehrte Auflage. Aarau, Sauerlænder, 1873. In-12, xv-241 p. — Prix : 4 fr. 50.

Les collections provinciales de contes d'enfants sont nombreuses en Allemagne; autour du grand recueil des frères Grimm, qui restera, non-seulement pour les Allemands, mais pour tous les peuples, le monument le plus complet et le plus beau de cette littérature aussi charmante pour le poète qu'intéressante pour le savant, se sont groupés des recueils secondaires, qui ne sont pas loin aujourd'hui de comprendre toutes les provinces proprement allemandes. Les Scandinaves ont suivi les Allemands dans cette belle voie avec un zèle et un succès tout particuliers; les Hollandais ont moins fait pour leurs contes, les Anglais n'ont presque rien fait du tout, et il semble qu'ils n'en possèdent plus que de rares débris. Parmi les nations romanes, sans parler des recueils anciens et célèbres de contes italiens et français, c'est l'Espagne qui, dans ce siècle, nous a la première donné quelques contes vraiment populaires : ceux qu'a publiés Fernan Caballero appartiennent à l'Andalousie; un recueil de *rondallas* catalanes est

en cours de publication. L'Italie promet, dans une grande collection entreprise par nos deux savants collaborateurs MM. Comparetti et d'Ancona, des contes aussi bien que des chansons; MM. Imbriani et de Gubernatis en ont publié d'intéressants, et le laborieux M. Pitré, de Palerme, que nos lecteurs connaissent bien, vient de mettre au jour le spécimen d'un recueil qui promet d'être fort curieux; la Sicile avait déjà fourni à Mlle Laura Gonzenbach deux volumes de contes publiés par elle en allemand. En France, à part quelques récits disséminés çà et là, on ne peut citer encore que le recueil de M. Bladé dont nous avons autrefois rendu compte, et qui sera bientôt suivi, nous l'espérons, d'une nouvelle collection depuis longtemps préparée par le même auteur. Les Roumains ont des contes qui jusqu'à présent ne paraissent avoir été publiés qu'en allemand, principalement par Albert Schott. Nous ne rattachons qu'indirectement à la France les contes bretons dus à M. Luzel, de même que les contes irlandais publiés çà et là et la magnifique collection de contes des Highlands donnée par Campbell ne doivent que géographiquement être rapportés à l'Angleterre. Les pays slaves ont été des premiers à suivre l'impulsion donnée par les Grimm; plusieurs de leurs recueils, et notamment celui d'Afanasieff pour la Russie, se placent à côté des *Kindermærchen* ou des *Folke-Eventyr* d'Asbjörnsen et Moe. C'est en allemand qu'a été publié le plus important recueil de contes grecs (et albanais), celui de Hahn; mais les Grecs se sont mis eux-mêmes à la tâche: nous avons parlé ici des *Kypriaka* de M. Sakellarios. Les Magyars possèdent des recueils qui malheureusement sont loin d'être tous traduits. La *Revue* a fait connaître à ses lecteurs les contes esthoniens traduits par M. Kreutzwald, et nous parlerons prochainement d'un intéressant recueil lapon.

Cet aperçu rapide sur l'état actuel de l'exploitation, en Europe, de la mine attaquée il y a soixante ans, est une digression que nous pardonneront nos lecteurs. Nous avons voulu simplement annoncer à ceux d'entre eux qui s'occupent de littérature populaire le recueil de M. Sutermeister, qui pourrait facilement passer inaperçu et qui mérite d'être réuni aux bonnes collections du même genre. La Suisse n'avait pas encore de collection propre, bien qu'elle eût fourni plusieurs contes, — et des meilleurs, — au recueil des Grimm. M. S. a heureusement comblé cette lacune pour la Suisse allemande, soit en reprenant, partout où on en avait déjà publié, des contes recueillis en Suisse, soit en puisant lui-même dans la tradition orale. Son recueil contient 63 contes; la forme nous en a généralement paru bonne et réellement populaire. Les contes eux-mêmes, sauf quelques-uns (et ceux-là d'ordinaire déjà connus), sont faibles. Il est visible, si on compare ce recueil à celui des Grimm, que depuis le commencement du siècle ces vieux récits perdent chaque jour, dans la mémoire du peuple, de leur fraîcheur, de leur originalité, de leur saveur propre, en un mot de leur vitalité. Il n'en est que plus urgent de les rassembler avant qu'ils soient tout à fait effacés. — M. S. a joint à sa collection des notes et rapprochements souvent intéressants et très-sobres, plus un petit vocabulaire pour les contes nombreux écrits en patois. — Puisse son exemple susciter un semblable recueil pour la partie romane de la Suisse!

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 1er Février — 1873

25. — **The Gulistân** of schaikh Muslihu 'd dîn Sa'dî of Shîrâz : a new edition, carefully collated with original mss., with a full vocabulary. By John Platts, one of H. M.'s inspectors of schools in the central provinces of India. London, W. H. Allen and Co. 1872. vij-126-172 p. — Prix : 16 fr. 50.

Le Gulistân, ou Parterre de roses, chef-d'œuvre de la littérature persane, est, on le sait, un recueil d'anecdotes morales et philosophiques, entremêlées de charmants vers et de bons mots. L'immense réputation de cet ouvrage, dont il existe plusieurs versions en latin, en français, en allemand et en anglais, nous dispensera de nous étendre plus longuement sur son contenu et d'en apprécier les beautés. Quant aux éditions qui en ont été données, depuis le xviie siècle, il faudrait une monographie pour les énumérer.

Une des causes principales qui ont amené les orientalistes à reproduire si souvent le Gulistân est la grande divergence des leçons que présentent les manuscrits apportés en Europe, les éditions lithographiées en Perse et dans l'Inde et celles qui ont été imprimées à Constantinople et à Boulâq. En Perse, il n'est pas un homme lettré qui n'ait en sa possession au moins un manuscrit des œuvres complètes de Sa'adi et qui ne sache par cœur des fragments ou la totalité du Gulistân. Les copistes ont souvent dû le transcrire de mémoire et l'on comprend avec quelle facilité les erreurs de toute nature se sont glissées dans le texte primitif. Après la mort de Sa'adi, on avait attaché l'exemplaire autographe de ses œuvres à son tombeau. Un certain laps de temps écoulé, cet exemplaire, feuilleté par des milliers de mains, tombait en poussière : il fallut le remplacer, et, chaque fois que les circonstances l'exigèrent, on usa de ce procédé. Il s'ensuit qu'aujourd'hui l'exemplaire du tombeau de Sa'adi ne doit guère surpasser en correction et en pureté tout autre manuscrit.

Cependant, M. Sprenger découvrit au Bengale et publia, en 1851, un manuscrit qui avait été copié pour l'empereur Aurengzeb sur un exemplaire du célèbre calligraphe Imâd, transcrit d'après l'autographe de l'auteur [1]. Il est donc permis de regarder cette édition comme la meilleure, et c'est pourquoi toutes les éditions subséquentes n'en sont, pour ainsi dire, que la reproduction.

Une des plus récentes est celle de Francis Johnson. Elle a paru en 1863,

1. Cf. *Le Gulistan*, etc., traduit par Ch. Defrémery, p. xliv et suiv.

accompagnée d'un excellent vocabulaire et pourvue de deux appendices qui contiennent la traduction littérale de tous les passages arabes du Gulistân et l'indication des mètres de tous les vers du premier livre. M. Johnson a suivi principalement le texte de Sprenger et mis à profit dans son vocabulaire les notes savantes qui enrichissent la traduction de M. Defrémery. Cette édition est très-recommandable.

En voyant annoncée la nouvelle édition de M. Platts, nous avions cru qu'il s'agissait d'un travail de restitution du texte primitif. Nous pensions, au moins, que M. P. avait voulu réaliser quelque importante amélioration des travaux de ses devanciers. Notre espoir a été déçu. M. P. avertit bien, dans son titre et dans sa préface, qu'il a comparé les textes de Gentius, Gladwin, Semelet, Sprenger et Johnson, avec un grand nombre d'anciens et précieux manuscrits; mais, outre qu'il ne nous donne aucun moyen de contrôler cette assertion, puisqu'il ne décrit pas ses manuscrits et n'en relève point les variantes, son édition offre une si surprenante ressemblance avec celle de M. Johnson qu'on est tenté de croire qu'il lui a tout emprunté. M. P. aurait pu conserver les appendices de l'édition Johnson; il les a supprimés [1]. Il aurait pu ajouter en marge du texte l'indication des mètres, ce qui manque dans toutes les éditions [2]; il ne l'a point fait. La seule innovation (?) qui lui appartienne est l'emploi *plus* fréquent des signes de ponctuation. Cet emploi est souvent par *trop* fréquent; le texte est surchargé de signes de tout genre qui, en maint endroit, nous ont semblé véritablement superflus.

M. P. a toujours marqué l'*izâfet*: rien de mieux; mais pourquoi, si M. P. avait tant à cœur de faciliter la tâche aux étudiants, n'a-t-il pas songé à distinguer dans les vers l'*izâfet* long de l'*izâfet* bref, comme l'a fait Brockhaus pour le diwân de Hâfiz?

M. P. nous dit avoir soigneusement vocalisé les mots douteux. Mais il a commis parfois de singulières méprises; par exemple, celle de confondre *schâhid*, témoin, avec *schâhad*, amant, amante, et de vocaliser constamment *schâhid*.

L'éditeur ne paraît pas, non plus, avoir toujours scandé les vers. Ainsi, p. 3, l. 9, il marque le mot *gham* d'un *taschdîd;* c'est une faute contre la mesure. Le vers est un *hazadj* et il faut le scander comme il suit :

Tschè gham dîwâr-i ommat râ, etc.

⏑ – – – | ⏑ – – –

A la page 7, 4 lignes avant la fin, 1er hémistiche, il fallait écrire *khâmouschî*, sans *wâw*, pour le mètre, et non *khâmoûschî*, car le mètre est un *modjtass* et doit se scander ainsi :

Agar tschè pîsch(i) kharadmand(i) khâmouschî adabast.

⏑ – ⏑ – | ⏑ ⏑ – – | ⏑ – ⏑ – | ⏑ ⏑ –

1. A la vérité, il a fait entrer dans le vocabulaire la traduction des passages arabes.
2. Pour *tous* les vers, du moins.

M. Johnson a, il est vrai, reçu *khâmoûschî* dans son texte; mais la correction était évidente, et si M. P. avait consulté l'édition de Lucknow, il y aurait trouvé la bonne leçon.

Dans le chapitre 3, onzième historiette (douzième de l'éd. Johnson), le *Qit'ah* étant sur le mètre *modjtass*, on ne peut conserver le dernier hémistiche :

Foroû nè bandad kârî koschâdeh pîschânî,

qui cependant a été admis dans toutes les éditions. Cet hémistiche, outre la difficulté métrique, en présente une autre dans le verbe *foroû bastan* qui signifie *lier* et non pas *être lié*, *être empêché*, comme on a été forcé de l'interpréter pour obtenir un sens convenable. L'édition de Lucknow qui, elle aussi, a adopté la leçon donnée ci-dessus fournit en marge la variante excellente :

Ki kâr(î) basteh nè mânad koschâdeh pîschânî

∪ – ∪ – | ∪ ∪ – – | ∪ – ∪ – | – –

qui satisfait, à la fois, aux exigences de la mesure et du sens [1].

On peut juger d'après ces exemples, qu'il eût été facile de multiplier, combien l'édition nouvelle est défectueuse.

Il était permis de supposer que M. P. aurait corrigé les quelques erreurs typographiques de l'édition Johnson. Loin de là, son texte en fourmille : il n'est, pour ainsi dire, point de page qui en soit exempte. Souvent, ces erreurs sont très-graves. Ainsi, dans un vers dont le sens est qu'on peut boucher une source avec une bêche, M. P. fait dire à Sa'adî qu'on peut la boucher avec une aiguille (*mîl*, au lieu de *bîl*). Malgré cela, peut-être à cause de cela, M. P. n'a pas jugé à propos de dresser une liste de ces innombrables errata qui, cependant, rendent son édition impraticable pour les commençants [2].

Quant au vocabulaire, il est bien fait, très-complet, et forme certainement la meilleure partie de ce travail; mais, ici encore, M. P. avait sous les yeux le vocabulaire excellent de M. Johnson. Nous n'aurons à signaler que deux omissions : *Bé djâ âwordan* doit se traduire à un endroit par *deviner* et à un autre endroit par *interpréter* (un songe); *Irâdat* signifie presque toujours, dans le Gulistan, *bonne volonté*, *bienveillance*.

Pour nous résumer, l'édition de M. P. n'a pas été entreprise dans un but scientifique. Elle s'adresse aux étudiants et même sous ce rapport on a vu quelle est son insuffisance. Incorrecte au-delà de toute expression, sauf le vocabulaire, elle ne saurait nullement répondre aux besoins de l'enseignement, et les étudiants feront bien de s'en tenir à l'édition de M. Johnson.

S. G.

---

1. « Car l'homme au front serein ne verra jamais son affaire échouer. »
2. M. P. relève seulement *neuf* fautes, alors qu'il y en a, en moyenne, une par page!

26. — **Nomina geographica.** Versuch einer allgemeinen geographischen Onomatologie, von Dr J. J. Egli, Privatdocent an der Universitæt und dem eidg. Polytechnicum in Zürich. Leipzig, Brandstetter, 1872. Pet. in-4°, vij-283-644 p.

L'étude des noms de lieu présente un incontestable attrait, et c'est un rêve séduisant d'arracher le secret de son nom et de son histoire à la nomenclature géographique du monde entier. Mais la tâche est périlleuse autant qu'immense, et pour la remplir deux conditions sont indispensables. Il faut d'abord que l'auteur d'une œuvre aussi audacieuse soit à la fois géographe et linguiste. Il faut qu'il soit géographe pour se rendre compte de la situation d'une localité, du caractère du sol, des conditions climatériques, des rapports du lieu en question avec les races qui ont passé sur le pays, de sa connexion avec les événements dont il a été le théâtre, etc. Il faut qu'il soit linguiste pour reconstituer la forme première du nom avec les débris que le temps a respectés et pour interpréter avec prudence cette ancienne forme, souvent hypothétique elle-même. Mais cela ne suffit pas. Ces recherches sont ce que la linguistique a de plus délicat, elles demandent des mains exercées et un coup d'œil habitué à reconnaître un élément presque disparu au moindre frémissement du réactif. Or, un linguiste ne peut avoir acquis cette expérience que pour un bien petit nombre de langues, et surtout de familles de langues. La tentative ambitieuse de construire un Cosmos onomastique n'est donc possible que lorsque chaque famille de langues, chaque langue même aura été étudiée à ce point de vue par un homme compétent, et que les recherches de celui-ci auront été discutées et contrôlées par d'autres spécialistes. Alors, l'œuvre sera réalisable; une fois blocs et parpaings tirés de la carrière, sciés et taillés, il sera facile à un habile homme d'en faire usage. Mais autrement on ne peut qu'élever une bâtisse incomplète et mal solide; aussi les *Nomina geographica* de M. Egli menacent-ils de s'écrouler comme cette tour de Babel dont ils rappellent l'audace..... et aussi la confusion.

L'ouvrage de M. E. se compose de deux parties (une longue introduction et le glossaire), toutes deux paginées en chiffres arabes. Nous critiquons une minutie; mais il eût été facile à l'auteur d'adopter une disposition typographique plus claire, et, s'il tenait à réserver les chiffres romains à sa courte préface, il pouvait faire suivre d'un astérisque l'une des deux paginations. Mais passons.

L'introduction s'ouvre par une liste, longue de douze pages, des ouvrages consultés par l'auteur (p. 1-12); il faut y joindre une page d'additions donnée plus loin (p. 282). La lecture de cette liste rend déjà soupçonneux. Ce sont tous ouvrages de géographie ou récits de voyage; les ouvrages de toponomastique ne sont qu'au nombre de deux ou trois. Il semble que l'auteur ait systématiquement négligé ou ignoré les livres qui justement pouvaient lui servir de guide dans son travail. Nous ne sommes qu'un nouveau venu dans la science géographique et nous n'avons pas la prétention de connaître toute la littérature du sujet; mais pourtant il nous est facile de relever de nombreuses lacunes dans la liste de M. Egli. Fœrstemann n'est mentionné que dans les additions, et encore

M. E. avoue-t-il ne l'avoir consulté que sur quelques points. Kœppen ne figure que pour un de ses ouvrages; rien n'est cité de Buschmann, de Sjœgrén, de Castrén, de Miklosich, de Pott, de Zeuss, de Glück. M. E. ignore l'existence d'ouvrages spéciaux, tels que pour la France : Houzé (*Étude sur la signification des noms de lieux* (sic) *en France*, Paris, 1864), Quicherat (*De la formation française des anciens noms de lieu*, Paris, 1867); pour les Iles Britanniques : Joyce (*The origin and history of Irish names of places*, Dublin, 1869; ouvrage excellent qui a déjà eu plusieurs éditions), Pulman (*Local Nomenclature*, London, 1857), Edmunds (*Traces of history in the names of places*, London, 1869; ouvrage pourtant à consulter avec précaution); pour la Belgique les travaux de MM. Grandgagnage et de Smet; pour l'Allemagne même tous les travaux dont Fœrstemann a donné la bibliographie et des ouvrages de la valeur des *Alemannische Wanderungen* de Bacmeister [1], etc. Il serait facile avec des recherches (et c'était à M. Egli à les faire) d'augmenter le nombre de ces monographies [2].

M. Egli n'a donc pas connu les ouvrages de linguistique toponomastique qui se rapportaient à son sujet, et quant à être linguiste lui-même, il est trop facile de voir qu'il ne l'est guère, bien qu'il possède dix langues, nous dit-il dans sa préface (p. vj). Il en eût possédé dix fois plus, que sans méthode philologique il n'eût guère été plus avancé..... *Non ei si centum linguae*..... Il n'est donc que géographe; et nous connaissons de lui des manuels estimables de géographie classique. Mais s'il a des connaissances suffisantes en géographie, sa science ethnographique n'est rien moins que sûre. Ainsi dans sa « table des peuples et » des langues » (p. 16 de l'Introduction, n.) il met les Turcs parmi les « Indo- » Germains » (!!!), il fait entrer les Basques parmi les Celtes (!); il range sous la simple rubrique « Indiens » les peuples si divers des deux Amériques, etc. Les critiques allemands s'égaient souvent, et non à tort, aux dépens de nos publications géographiques; mais ils devraient en parler « moins fièrement, » quand il paraît en leur langue, à Leipzig, des ouvrages comme le *Dictionnaire celtique* d'Obermüller [3] ou comme les *Nomina geographica* de M. Egli.

Le glossaire de M. Egli comprend 644 p. in-4° sur deux colonnes : son travail a consisté à ranger par ordre alphabétique les explications qu'il a rencontrées dans les ouvrages de géographie, et il y a ajouté, nous ne savons trop pourquoi, des mots qui ne semblent guère des « Nomina geographica », par ex. : *anglicanisch*, *aristokratie*, *armee*, *artillerie*, etc. Il est inutile d'observer qu'un grand nombre de noms de lieu, expliqués dans les ouvrages spéciaux que j'ai cités tout à l'heure, ne se rencontrent pas chez M. E., qui ne s'est renseigné que dans des ouvrages purement géographiques. Cette lacune est particulièrement regrettable pour des noms de grandes villes qu'on voudrait trouver dans ce livre et

---

1. Sur cet ouvrage, cf. *Rev. crit.* de 1868, I, 284.
2. Nous ne citons pas ici, parce qu'il paraissait presque en même temps que le livre de M. Egli, le beau travail de M. Flechia : *Di alcune Forme de' nomi locali dell Italia superiore*, Torino, 1871.
3. Cf. *Rev. crit.* de 1867, I, 209.

qui n'y sont pas; par ex. : Berlin (cf. Ebel: dans les *Beitrage zur vergleichenden Sprachforschung*, IV, 341), Dublin (cf. Joyce : *Op. cit.*, p. 333), etc. — Je note aussi, mais sans faire un reproche à M. E. d'un aussi petit détail, l'omission de John o' Groats House, ce point extrême des rochers du Pentland Firth, au nord de l'Écosse, qui mériterait d'être signalé dans un recueil de « Nomina geographica » parce qu'il figure dans la locution proverbiale anglaise *From Land's End to John o' Groats*, ce qui signifie « d'un bout de la Grande-Bretagne » à l'autre. »

Pourtant, mieux vaut des omissions que des erreurs, et les étymologies erronées foisonnent déjà dans l'ouvrage de M. E., qui a pris de confiance celles qu'il rencontrait dans ses lectures. Mon attention s'est portée de préférence sur les noms celtiques. Ils sont en petit nombre, quoiqu'on pût faire de ces noms (1° noms celtiques latinisés ou germanisés dans les pays aujourd'hui romans ou germaniques; 2° noms celtiques encore vivants dans les pays restés celtiques) un vaste glossaire. Mais je suis loin de me plaindre de la pénurie des *Nomina geographica* à cet égard, quand je rencontre des étymologies comme celle-ci : « Irlande du » celtique *Erin* = île verte. » De ce qu'on a appelé l'Irlande « Ile verte » à cause de la fraîcheur qu'une perpétuelle humidité donne à ses pâturages, M. E. (ou son garant berlinois; car il cite comme autorité la *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde* de Berlin) en a conclu que ce nom était la traduction du nom celtique! — Le fleuve du Duero (anc. *Durius*) et la ville de Zürich (anc. *Turicum*) sont expliqués par un mot celtique *dur* « eau courante » : ce mot n'existe pas en ancien celtique. Le mot breton moderne *dour* « eau » a perdu un *b*, et correspond à l'ancien gaulois *dubron* (remarquons en passant que dans l'article *Duero*, M. E. néglige de dire que si ce fleuve s'appelle ainsi tant qu'il est espagnol, c'est-à-dire dans son cours supérieur, il s'appelle Douro quand il devient portugais, c'est-à-dire dans son cours inférieur. M. E. ne donne pas d'article *Douro*). — M. E. réédite pour Lyon (anc. *Lugdunum*) l'improbable étymologie « Mont du » Corbeau » donnée par un écrivain ancien. Encore la cite-t-il d'après Pline, qui n'en parle pas, quand elle est donnée par Plutarque ! — Où a-t-il pris un mot prétendu celtique *turba* « sauvage » (article *Turbenthal*)? — Il donne d'Adula, d'Albion et du Mont Rose des étymologies celtiques insoutenables, et ajoute dans l'article Albion une double erreur en disant qu'*Albainn* (recté *Alba*) désigne en gaëlique seulement les Hautes-Terres, quand ce nom s'applique à l'Écosse tout entière, et en ajoutant qu'*Albainn* signifie étymologiquement « Highlands.» C'est la même confusion que pour « Erin = Ile verte.» De ce que deux noms différents désignent un même objet, M. E. en conclut que l'un est la traduction de l'autre. — Il arrive par endroits à des confusions telles que je ne puis les faire comprendre qu'en citant littéralement.

Voici par exemple l'article consacré à Anglesey, et il faut noter qu'au mot Man M. E. renvoie à « Anglesea. »

« Anglesea (*sic*) « coin de mer » est le nom anglais moderne d'une île voisine » de la côte qui s'avance dans la mer d'Irlande, tandis que l'ancien nom celtique

» était *Môn-Fynydd* « Môn des montagnes » par opposition au celtique *Mon-Aw* « Môn de l'eau » (Kiepert, *AAW.*, p. 28), parce que celle-là est un pays mon- » tagneux qui appartient également à la côte, et celle-ci une île plate s'élevant » au milieu de la mer d'Irlande. César (Bell. Gall. V, 13) l'appelle *Mona*, l'an- » glais moderne *Man.* »

Il est impossible de réunir un plus grand nombre d'erreurs en un plus petit nombre de lignes et on voit par là combien il règne peu de clarté dans l'esprit de M. E.

Tout d'abord il faut faire remarquer à M. E., qui enseigne la géographie à l'Université de Zürich, que le sol de l'île d'Anglesey est presque entièrement plat, et c'est ce qui le distingue principalement des montagnes galloises dont l'île n'est séparée que par un mince détroit; tandis que l'île de Man, bien loin d'être « une » île plate » a des collines assez élevées qui méritent d'être signalées. C'est le cas d'appliquer à notre auteur le mot d'Horace : *mutat quadrata rotundis*. Il faut ajouter que le nom de *Mona* s'appliquait à Anglesey, et non à Man qui s'appelait *Monapia*[1] (Anglesey s'appelle toujours en gallois du même nom, *Môn*); et que les termes de *Mon-Fynydd* et de *Mon-Aw* n'ont existé que dans l'imagination de M. E. et de son garant qui est ici, je le constate avec regret, M. Kiepert[2]. Enfin, et ce n'est pas le moins divertissant, Anglesey (que M. E. s'obstine à écrire Anglesea) ne signifie pas « coin de mer » (se figure-t-on une île s'appelant « coin de mer » ?), mais « île de l'Anglais » ou « île des Anglais. » L'appellation est étrange pour une île qui est *entièrement* de langue galloise, et l'exemple est bien fait, soit dit en passant, pour montrer combien, en ethnographie, il est téméraire de conclure du nom d'un pays à la nationalité de ses habitants. L'île de Mon a peut-être reçu ce nom du vainqueur dès le IXe siècle quand elle fut conquise par Egbert, alors que le reste du pays de Galles restait indépendant : quoi qu'il en soit de la date de ce terme, il marquait à l'origine la possession de l'île par les Anglais. Comment M. E. qui s'occupe de toponomastique, ne sait-il pas que *ey* dans ce nom représente l'ancien anglo-saxon *eá* « île » qui existait aussi en ancien danois, et que de là viennent les noms de Jersey, Orkneys, Lambey (qui s'écrit souvent aujourd'hui Lambay), Irlandsey, etc. A propos de ce dernier nom, il faut remarquer que la conscience de l'ancienne signification étant perdue, il s'écrit aujourd'hui *Ireland's Eye* « l'œil d'Irlande. » Ce nom moderne a trompé plus d'un écrivain, par ex. M. Henri Martin. C'est un îlot

1. Cf. *Rev. crit.* de 1869, I, 405. — Nous avons été heureux de voir que M. Ebel, dans sa nouvelle édition de la *Grammatica Celtica*, a tenu compte d'une critique que nous adressions en cet endroit au texte de Zeuss, à propos de l'emploi fautif du nom de *Mona*.

2. M. E. cite M. Kiepert avec trop peu de précision pour que je puisse remonter à la source de ces assertions fantaisistes. L'abréviation AAW. désigne probablement les mémoires de l'Académie de Berlin (*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften*); mais M. E. n'indique ni le volume ni l'année, et je n'ai pas le loisir d'en parcourir toute la collection pour prendre M. Kiepert en flagrant délit de celtomanie. — Ce qui a pu donner naissance au prétendu mot *Mon-Aw* entre les mains des celtomanes (encore *aw* ne signifie-t-il « eau » dans aucune langue celtique), c'est l'ancien nom gallois de l'île de Man, *Manau*.

rocheux en avant du promontoire de Howth, lequel promontoire ferme un côté de la baie de Dublin[1]. Son nom signifie simplement « l'île d'Irlande. » Ireland's Eye manque dans l'ouvrage de M. E., qui n'a sans doute pas rencontré ce nom dans ses lectures ; il y eût été en société de maintes étymologies du même genre.

L'ethnographie des autres peuples ne nous semble pas mieux connue de M. E. que celle des peuples celtiques. Ainsi à l'article *Wenden* M. E. se borne à dire que c'est le nom générique des Slaves chez les populations germaniques, sans ajouter que ce nom est aujourd'hui localisé en allemand dans celui des Slaves de Lusace et sans citer les noms de pays et de lieu qui conservent à l'heure actuelle ce nom comme un souvenir du passé, Wendland, Winnenden, les noms en Windisch-, etc. Ainsi à propos du nom des Serbes (art. *Serbien*) il néglige de dire que c'est aussi le nom que se donnent dans leur langue les Wendes ou Slaves de Lusace. Ainsi l'article *Germanen* se compose des six lignes suivantes :

« *Germains* est le nom que les Romains donnaient à la population non cel-
» tique de l'Europe septentrionale et centrale : J. Grimm tire ce nom du celtique
» *gairm*, *garm* « bruit, clameur. » En anglais *Germans* a généralement le sens
» étroit « Allemands. »

Mais il fallait observer que les Romains ont reçu ce nom de Germains des Gaulois, voisins immédiats du peuple en question, et citer l'étymologie de Zeuss que, pour nous, nous tenons préférable à celle de Grimm. Il fallait aussi dire de quels noms les populations germaniques ont été appelées par leurs voisins et faire l'histoire du mot *Germain*. Il ne fallait pas non plus dire qu'en anglais *German* s'emploie pour signifier Allemand sans observer que ce mot n'est entré dans la langue anglaise que depuis environ deux siècles, sous l'influence des noms latins *Germania* et *Germanus*, et quand les Anglais ont senti le besoin de distinguer des Hollandais les Allemands proprement dits avec qui ils avaient eu peu de rapports jusque-là. Avant cette époque allemand se disait *dutch* en anglais. Ce n'est que depuis l'introduction du mot *German* que *Dutch* s'est localisé dans le sens de « Hollandais », du moins dans l'anglais d'Europe. Je dis : l'anglais d'Europe, parce qu'en Amérique, où le mot *Dutch* avait été porté par les premiers colons, les *Pilgrim Fathers*, comme on les appelle, avant qu'il eût perdu son ancien sens en Angleterre, ce mot y a gardé le sens général d'Allemand. Le mot *German* a été introduit dans l'anglais d'Amérique par l'influence littéraire, mais sans supplanter entièrement le mot *Dutch*. Le nom dont on appelle aux États-Unis le dialecte apporté en Pensylvanie par les émigrants allemands au dernier siècle est *Pennsylvania Dutch*; on a vu dans la *Revue* du 21 sept. 1872 un article sur un ouvrage américain publié sous ce titre, mais dont l'auteur, quoique « professeur de philologie comparative à l'Université de Philadelphie »,

1. « A droite, d'abord, le grand promontoire de Howth, avec sa sentinelle avancée, » le rocher appelé très-poétiquement et très-justement l'Œil d'Irlande. » H. Martin : *Etudes d'archéologie celtique*, p. 69.

ne semble pas se faire une idée bien nette de l'histoire du mot *Dutch* dans la langue anglaise. En ce qui concerne l'usage actuel de la langue aux États-Unis, les deux termes, *Dutch* et *German*, s'emploient, mais avec une nuance importante. *Dutch* s'emploie pour exprimer une intention de mépris ou de dédain; *German* quand on veut parler des Allemands d'une façon flatteuse ou tout simplement polie. On dira par exemple : *a Dutch ruffian, a d..... Dutchman;* mais on dira : *a German gentleman, the German vote*. Cela n'empêche pas le mot *dutch* de signifier aussi « Hollandais. » De là parfois quelques confusions; celle-ci, par exemple, qne je notais dans un livre que j'ai reçu récemment des États-Unis, une histoire, en gallois, de l'émigration galloise en Amérique (*Hanes Cymry America.....* gan R. D. Thomas. Utica. N. Y. 1872. Cf. *Revue Celtique*, I, 490). L'auteur gallois, M. Thomas, trompé par le sens ordinaire du mot *Dutch* dans l'anglais des États-Unis, attribue aux *Ellmyniaid* « Allemands » la fondation de New-York (p. 76 de son livre). On sait que New-York a été fondée par les Hollandais et qu'elle a reçu ce nom, depuis célèbre, au lieu de son premier nom de Nouvel-Amsterdam, quand elle a passé aux Anglais en 1664. Le nom de New-York, par parenthèse, manque dans l'ouvrage de M. Egli.

Les noms qui demandaient à l'auteur des connaissances linguistiques ou ethnographiques sont donc insuffisamment ou inexactement expliqués dans ce glossaire. Mais ce qui empêche le livre d'être tout à fait inutile, c'est que la plus grande partie des noms qu'il renferme appartient à une variété de la nomenclature géographique qui n'offre aucune difficulté, mais dont on peut être curieux. Ce sont les noms que les navigateurs ont donnés aux pays inhabités ou habités par des sauvages, noms qui sont aux autres termes de la nomenclature géographique ce que, dans le langage ordinaire, les mots d'origine savante sont aux mots d'origine populaire. Pour cela il suffisait de dépouiller avec soin les voyages de Bougainville, de Cook, de Dumont d'Urville, etc. C'est ce qu'a fait M. E. Ainsi à propos de la baie Corvisart et de l'île Corvisart, M. E. nous apprend qu'elles ont été baptisées ainsi en 1801 et 1802 par le navigateur français Baudin « d'après le nom du médecin particulier de Napoléon Ier (*sic!* en 1802), » pour honorer le médecin célèbre qui par l'établissement de la première clinique » pratique de France et par ses belles recherches sur les maladies organiques a » si bien mérité de la science médicale et de sa patrie. »

Cela dit du Glossaire, qui renferme 17,000 noms à ce que nous apprend l'auteur, revenons à l'introduction, longue de 283 pages, dont la prétention est de donner la philosophie de l'onomatologie du monde entier. D'abord tous les noms du glossaire sont disposés dans une classification à laquelle nous reprocherons seulement une très-grande complication et nombre de distinctions qui ne nous semblent pas nécessaires. Le total de ces divisions, subdivisions et sous-subdivisions est de 213 : l'auteur, pour en désigner quelques-unes, a dû forger des mots nouveaux (p. ex. *numisch* (!) du latin *numen*, et *nichthæuser*, litt. « non-maisons » par opposition à *Hæuser* « maisons »), et pour en désigner quelques autres, forcer le sens de mots usuels. Les rubriques qu'il a données à toutes ces divisions se

comprennent en allemand, mais nous avouons qu'il nous serait difficile de rendre intégralement cette classification en français. Chacune de ces 213 divisions énumère les noms du glossaire, classés suivant l'idée qu'ils représentent : *a*) îles ; *b*) presqu'îles; *c*) promontoires; *d*) montagnes; *e*) vallées et régions; *f*) cavernes; *g*) mers ; *h*) lacs ; *i*) fleuves; *k*) cataractes; *l*) sources ; *m*) glaciers ; *n*) routes ; *o*) peuples ; *p*) localités. Il faut remarquer qu'un nom est classé dans telle ou telle de ces divisions d'après l'étymologie donnée dans le glossaire; c'est-à-dire qu'on ne peut faire usage de ces groupes classés par M. E. qu'après avoir vérifié une à une les explications données dans le glossaire pour chacun de ces noms. Telle qu'elle est pourtant, cette classification raisonnée est utile aux personnes qui s'occupent de toponomastique comparée, comme amas de premiers matériaux et comme cadres dans lesquels il est facile de classer ses propres observations. Aussi n'aurions-nous eu qu'à louer cette partie du travail de M. E., si l'auteur n'avait eu la malencontreuse idée de faire suivre chacune de ces divisions d'un tableau prétendu statistique où chaque race figure pour le nombre de « Nomina geographica » qu'elle a fournis à cette division, et par lequel M. E. prétend noter le génie ou la culture de chaque race! C'est là une entreprise chimérique, du moins dans l'état actuel de la science, et surtout en prenant pour point de départ le glossaire de M. Egli. Car le plus grand nombre de ses noms sont des appellations inventées par des navigateurs et n'ont par conséquent qu'une valeur *individuelle*, comme les noms qu'à Fontainebleau, un « amant de » la Forêt », Dennecourt, donnait aux chênes et aux rochers, appelant l'un le Turenne, l'autre le Marceau, etc. Quant aux autres noms, aux véritables « Nomina geographica », en supposant que les étymologies données par M. E. fussent exactes, ils sont en trop petit nombre pour qu'on puisse en tirer des conclusions sous forme de chiffres. Nous ne croyons même pas qu'on puisse jamais arriver à restituer la nomenclature géographique de chaque pays et de chaque peuple avec assez de précision, en soi et par rapport aux autres pays et aux autres peuples, pour qu'on puisse en dresser une statistique philosophique comme l'a essayé M. Egli. Il n'est pas nécessaire d'être statisticien pour voir que la condition première d'un semblable calcul est la mise en œuvre de *tous* les éléments de la question, sans exception aucune, et Descartes ne faisait qu'exprimer une vérité de sens commun quand il recommandait de faire des dénombrements si exacts qu'on fût assuré de ne rien oublier. C'est ce que n'a pas fait M. Egli, et cela nous dispense de montrer à quels étranges résultats l'a mené cette statistique.

Nous regrettons d'avoir dû être aussi sévère pour un ouvrage qui a coûté à son auteur de si longs et de si pénibles labeurs, et nous le croyons volontiers quand il nous dit (p. vij) que ce travail continué depuis des années avait mis sa vie en danger, quand une cure heureuse aux bains de Pfæfers, en juillet 1870, lui rendit la santé. Les défauts de son livre sont surtout dans les difficultés de l'œuvre et dans le manque des instruments nécessaires. Les *Nomina geographica* ne sont pas à recommander aux personnes qui ne seraient pas en état de contrôler

et de vérifier chacune des assertions de l'auteur; mais ils ont le mérite de fournir aux savants qui s'occupent de toponomastique comparée un grand nombre de matériaux. Ce sont le plus souvent, il est vrai, des matériaux à l'état brut; mais on peut, en s'y prenant avec précaution, tirer quelque chose de ce minerai.

H. GAIDOZ.

---

27. — **Die Methode der Aristotelischen Forschung** in ihrem Zusammenhang mit den philosophischen Grundprincipien des Aristoteles dargestellt von Dr Rudolf EUCKEN, ord. Professor der Philosophie an der Universitæt Basel. Berlin, Weidmann. 1872. In-8°, xj-185 p. — Prix : 5 fr. 35.

M. Eucken expose dans cet ouvrage la méthode scientifique d'Aristote considérée dans son rapport avec les principes fondamentaux de sa philosophie. Il traite particulièrement de l'influence exercée sur sa méthode par sa théorie de la connaissance et par sa théorie des causes finales. Il insiste surtout sur cette dernière théorie et l'expose très-complètement, même plus complètement que ce qui était son objet principal, à savoir la méthode d'Aristote. M. E. n'a pas tenu assez de compte de l'Organon, particulièrement des Topiques, et il en résulte qu'il a complètement laissé de côté, au point de n'en pas faire mention, la dialectique, qui tient tant de place chez Aristote, qui est même la méthode qu'il emploie principalement; et il en devait être ainsi[1]. Pour Aristote, démontrer est le propre de la science et consiste à conclure une proposition nécessaire, c'est-à-dire une proposition où l'attribut est de l'essence du sujet, d'autres propositions qui sont nécessaires par elles-mêmes ou comme conséquences de telles propositions (*Top.* I, 1, 100 a 27); par conséquent la démonstration scientifique ne peut avoir d'autre forme que le syllogisme où la conclusion dérive nécessairement des prémisses (*An. post.* I, 2. 71 b 17). En outre, si l'attribut est de l'essence du sujet, il devra être du même genre; et chaque science, ayant un objet d'un genre déterminé, ne doit employer, outre les axiomes communs à toutes les sciences, que des propositions propres à son objet; en arithmétique, on ne démontre les propriétés des nombres qu'avec d'autres propriétés des nombres. C'est là un principe sur lequel Aristote revient souvent et que M. E. aurait pu mentionner (p. 45). Ces procédés d'une démonstration rigoureuse ne peuvent s'appliquer, suivant Aristote (*An. post.* I, 27. 87 a 33), qu'à la pure abstraction, à ce qui est immobile et immuable. D'autre part, comme on ne peut démontrer ni les principes ni les définitions, il en résulte que le domaine de la démonstration scientifique est assez restreint. Il faut avoir recours, en dehors de ce domaine, à la dialectique, qui est, pour Aristote (*Soph. El.* 34, 183 a 37), une méthode servant à discuter avec un interlocuteur toute question proposée, en un mot l'art de disputer. Tandis que les propositions scientifiques sont nécessaires, les propositions dialectiques sont *plausibles*[2] (ἔνδοξοι),

---

1. Voir mes *Études sur Aristote* (1860), p. 122 et suiv.
2. Le mot grec a été traduit en latin par *probabilis*, et c'est là le sens qu'il a chez les

c'est-à-dire expriment une opinion admise, soit par tous les hommes ou par la plupart des hommes, soit par tous les sages (poètes et philosophes) ou par la plupart ou par les plus illustres d'entre eux (*Top.* I, 1. 100 b 21). La dialectique n'est pas bornée à l'emploi du syllogisme; elle peut se servir aussi de l'induction (*Top.* I, 12). La dialectique ne raisonne pas, comme la science, pour arriver à une conclusion déterminée relativement à un objet, mais pour mettre le répondant en contradiction avec lui-même (*Top.* VIII, 5. 155 b 5), ou pour aider le philosophe à discerner le vrai en développant les conséquences qui résultent de deux assertions contradictoires (*Top.* VIII, 14. 159 b 9). La dialectique n'est pas une science qui ait un objet déterminé et qui en démontre les propriétés avec des propositions propres à cet objet; elle ne procède que par des raisons communes à plusieurs objets et qui ne sont d'aucune science déterminée: elle raisonne, suivant l'expression d'Aristote, λογικῶς (*Soph. Elenchi*, 9). Il est aisé de voir quelle place la dialectique ainsi entendue tient dans les ouvrages d'Aristote. Sa métaphysique, sa physique, sa morale, sa politique, sont pleines de raisonnements dialectiques, parce que la métaphysique et la physique (telle qu'Aristote la comprenait) ne portent que sur des questions de principe qui ne comportent pas de démonstration, et parce que la politique et la morale ne sont pas, suivant Aristote, susceptibles de rigueur scientifique. Cependant, dans l'explication des causes des phénomènes naturels, Aristote oppose les raisonnements dialectiques ou, comme il dit, *logiques* aux raisonnements scientifiques, qui sont tirés des propriétés de l'objet dont on raisonne: par exemple *De generatione animalium*, II, 8, à propos de l'infécondité des mulets; ce n'est pas raisonner en médecin que de dire qu'il ne faut pas se promener après dîner en se fondant sur l'assertion de Zénon que le mouvement n'existe pas (*Soph. El.*, XI. 172 a 8). Aristote admettait donc en dehors des mathématiques une sorte de rigueur scientifique relative plus ou moins grande, suivant la nature de l'objet étudié. Tous ces points, fort importants quand il s'agit de la méthode d'Aristote, ont été négligés par M. Eucken. Il en a bien touché quelques-uns en particulier, mais sans faire voir la liaison et l'ensemble.

M. E. ne me paraît pas non plus avoir apprécié exactement ce qui a empêché Aristote d'expliquer d'une manière satisfaisante les causes des phénomènes naturels [1]. Il pense que c'est au défaut de moyens d'observer et de mesurer avec précision qu'on doit imputer les graves erreurs auxquelles Aristote se laisse entraîner, soit sur les principes mêmes de la philosophie naturelle, soit sur les applications de ces principes aux faits. Mais quand on est préoccupé d'observer, de compter, de mesurer, de peser, on a bientôt trouvé les moyens d'observer, de compter, de mesurer, de peser. Le fait est que les atomistes, qui

casuistes, quand ils parlent d'une opinion *probable*. L'acception de ce mot s'est étendue depuis en français, ou plutôt elle a changé en passant de la langue de la théologie dans celle des mathématiques.

1. Voir mes *Recherches historiques sur le principe d'Archimède* (Revue archéologique, 1868. xviij, 393 et suiv.).

dérivaient les propriétés des corps de la forme, de la grandeur, et de l'arrangement de leurs parties constitutives et qui, par conséquent, auraient dû penser à compter, à mesurer, à peser, et ceux qui, comme Aristote, considéraient dans les phénomènes la qualité plutôt que la quantité, et attribuaient aux corps les qualités que nos sens perçoivent, tous les anciens philosophes, en un mot, étaient plus préoccupés d'expliquer les faits que de les observer. On raisonnait, on disputait même, sur des on dit, sans songer à les contrôler par l'expérience. Ainsi les atomistes avançaient qu'un vase rempli de cendre peut recevoir le même volume d'eau (*Phys.* IV, 6. 213 b 21); qu'une large plaque de fer peut surnager tandis qu'une aiguille mince et longue enfonce (*De Caelo*, IV, 6. 313 a 16). Aristote conteste les explications que les atomistes donnent de ces deux faits; mais il accepte les faits eux-mêmes, quoiqu'il eût été très-facile de s'assurer qu'il reste en dehors du vase un dixième du même volume d'eau et que les aiguilles surnagent comme les plaques. Autres exemples : Aristote affirme (*De Caelo*, IV, 2. 309 b 12) que les mêmes corps tombent d'autant plus vite qu'ils sont en plus grande masse, et il est facile de s'assurer qu'il n'en est rien[1]. Il affirme qu'une outre gonflée pèse plus que dégonflée (*De Caelo*, IV, 4. 311 b 10)[2]; il affirme (*De Caelo*, IV, 2. 309 b 12) qu'une masse de feu monte d'autant plus rapidement qu'elle est plus considérable. Ce n'est que par cette facilité naïve à croire sur parole qu'on peut expliquer des erreurs monstrueuses que l'on rencontre dans l'Histoire des animaux, où il est dit que la suture des os du crâne est ronde chez les femmes, que l'homme n'a que huit paires de côtes, que la matrice des femmes est bicorne. Cela se disait, Aristote l'a répété

---

1. Stévin l'avait vérifié avant Galilée ou indépendamment de Galilée. Voir les *Œuvres mathématiques* (traduction de Girard. Leyde, 1634. In-fol. II, p. 501) : « L'expérience qui » refute Aristote est telle : qu'on prenne deux balles de plomb (comme le tres-docte Jean » Grotius, grand recercheur des secrets de nature, et moy avons fait) l'une decuple à » l'autre en grandeur et en pesanteur, les laissans cheoir ensemble en mesme temps d'en- » viron trente pieds de haut, sur une planche ou sur quelque autre chose où on puisse » aisément entendre la cheute, là on pourra voir manifestement que le plus leger ne de- » meurera pas 10 fois plus longtemps au chemin que le plus pesant, mais qu'ils tombe- » ront si également sur la planche qu'il semble que ce ne soit qu'un seul coup. »

2. Ptolémée a soutenu (voir Simplicius, commentaire sur le *de Caelo*, scholies de Berlin 517 a 47) aussi légèrement que l'outre gonflée pèse moins que dégonflée. Simplicius, chose très-remarquable, a songé à vérifier ces assertions : « J'ai fait, dit-il (517 b 9), l'expé- » rience avec toute l'exactitude possible (πειραθεὶς μετὰ τῆς δυνατῆς ἀκριβείας), et j'ai » trouvé que le poids de l'outre était le même avant et après qu'elle avait été gonflée » ce qui, en effet, doit être. Il n'est pas exact de dire (voir Eucken, p. 166) qu'Aristote, Ptolémée et Simplicius ont tiré des conséquences différentes de la même observation. Aristote et Ptolémée n'ont pas observé du tout et n'ont parlé que sur la foi d'autrui. Simplicius seul a observé et a trouvé la vérité. Il est vrai que cela ne lui sert pas à grand chose; car il ajoute presque immédiatement (éd. Karsten 314 b 14) : « Aristote ayant » dit que l'outre gonflée était plus pesante que dégonflée, il est difficile de ne tenir aucun » compte de l'assertion d'un homme aussi exact. Il est possible que l'air insufflé dans » l'outre par une bouche humaine soit un peu plus humide et en outre condensé (il faut » πιλούμενος et non πληρούμενος) par la continuité de l'insufflation, de telle sorte que l'outre » pèse un peu plus d'une quantité qu'on ne saurait négliger, si l'on veut être exact. » On était captif sous le joug de l'autorité bien avant le moyen-âge.

sans le vérifier. Il est plus exact sur l'anatomie des céphalopodes, parce que, sans doute, il n'y avait pas là-dessus de préjugés populaires.

M. Eucken a interprété les nombreux textes qu'il a rassemblés avec l'exactitude d'un philologue versé dans l'étude de son auteur. Sur ce point, il n'est pas facile de le prendre en défaut.

Charles THUROT.

---

28. — **Gustaf Adolf** von G. DROYSEN. Zweiter Band. Leipzig, Veit. 1870. In-8°, 666 p.

En parlant du premier volume de cet ouvrage aux lecteurs de la *Revue* (1870, I, p. 62), nous avons signalé son caractère général : ce n'est pas une biographie du grand roi de Suède, ce n'est pas non plus l'histoire de son règne ; on y trouve presque exclusivement le récit du développement de la politique extérieure de Gustave-Adolphe, mais on l'y trouve avec une ampleur et des détails qu'on ne rencontrerait pas ailleurs. Le second volume a paru depuis plus de deux ans : mais comme il s'agit d'un ouvrage méritoire, nous n'avons pas voulu le passer sous silence et nous en mentionnons ici rapidement le contenu. Il renferme les livres VI-XIV de l'ouvrage, qui nous racontent d'abord l'état de l'Allemagne après la malheureuse paix de Lübeck, imposée par Ferdinand II au Danemark vaincu, l'Édit de restitution de 1629 et ses suites, le manifeste et le débarquement de Gustave-Adolphe sur les côtes de la Poméranie. L'auteur nous décrit ensuite la diète électorale de Ratisbonne [1], le siége et la prise de Magdebourg [2], la défaite de Tilly au Breitenfeld, en 1631, la campagne du roi de Suède sur les bords du Rhin, puis en Bavière, la seconde défaite et la mort de Tilly au passage du Lech, la rentrée en scène de Wallenstein, ses luttes avec Gustave autour de Nuremberg, enfin la rencontre suprême dans les champs de Lutzen où le conquérant devait laisser sa vie. Les chapitres les plus intéressants de ce récit sont naturellement ceux où M. D. s'occupe de l'accord ou du désaccord de la politique suédoise et de celle de la France, et dans lesquels nous voyons à l'œuvre les envoyés de Louis XIII ou plutôt de Richelieu, Charnacé, Melchior de l'Isle, Saint-Estienne, etc., qui travaillent auprès de Gustave-Adolphe contre la maison de Habsbourg, mais pour les princes catholiques d'Allemagne. Il est certain, néanmoins, que si l'auteur avait visité les Archives nationales et les autres dépôts français, il aurait pu considérablement développer encore cette partie de son travail.

J'ai déjà dit autrefois que le but de M. Droysen est, avant tout, de combattre ce qu'il appelle « l'erreur vulgaire » qui fait de Gustave-Adolphe un champion de la foi protestante. Pour lui, les motifs de la grande lutte entre Suédois et Impériaux, ç'a été la possession de la mer Baltique. Les Habsbourg rêvaient

---

1. Sur ce point nous avons signalé jadis dans la *Revue* un ouvrage de M. O. Heyne, bien plus complet que ne pouvait l'être M. Droysen.

2. L'auteur a résumé dans ce chapitre ses études sur le fameux sac de Magdebourg, publiées dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte* de 1865.

d'y créer une flotte allemande, et déjà Wallenstein en était nommé généralissime. Gustave, d'autre part, prétendait faire de cette mer un lac suédois : de là une rivalité à outrance. M. D. concède pourtant qu'un autre motif du roi de Suède peut avoir été la crainte de voir l'empereur d'Allemagne attaquer les protestants suédois, après avoir écrasé les protestants allemands. Nous avons déjà dit, à propos de ces vues, notre manière de voir. Le livre de M. D. est une réaction légitime contre les préjugés de beaucoup de livres d'histoire populaire et contre la littérature d'édification protestante, qui ne voient en Gustave qu'un martyr de la foi. Il fut certes autre chose; c'était un esprit très-positif, très-ambitieux, mais il était capable d'entraînements violents et de sympathies profondes et, en somme, qu'il l'ait fait par calcul ou par dévouement, il a sauvé bien incontestablement les protestants d'Allemagne du sort qui avait frappé leurs coréligionnaires de Styrie, d'Autriche et de Bohême. M. D. nous semble donc aller à son tour trop loin en voulant nier l'influence des idées religieuses sur les projets et les actes de Gustave, qui vivait dans un temps où elles envahissaient tous les esprits et se mêlaient à tous les événements. Ce en quoi M. D. nous semble avoir absolument raison, c'est quand il établit que le roi de Suède n'avait aucune envie de se faire nommer empereur d'Allemagne à la place de Ferdinand II. Ce n'est pas seulement l'affirmation réitérée du chancelier Axel Oxenstjerna, c'est la nature même de la situation qui doit faire repousser l'affirmation contraire : le vainqueur de Breitenfeld et du Lech était un esprit trop pratique pour courir après de pareilles chimères.

Rod. Reuss.

---

29. — **Kulturgeschichte des sechzehnten Jahrhunderts**, von Karl Grün. Heidelberg, C. F. Winter, 1872. In-12, vj-415 p.

Le volume de M. Grün se compose d'une série de conférences faites dans différentes villes d'Autriche et d'Allemagne et ne prétend point à une valeur scientifique. Ce sont des causeries historiques sur les hommes et les choses au XVIe siècle, et il semble bien qu'elles n'aient été réunies que plus tard pour garnir un cadre qu'elles ne remplissent pas tout à fait. En voici le sujet : 1. Les Découvertes, la Renaissance, la Réforme ; 2. La Réforme religieuse ; 3. La Renaissance ; 4. Martin Luther ; 5. La guerre des paysans ; 6. Les luttes du catholicisme et les Jésuites ; 7. La révolution des Pays-Bas et Don Carlos ; 8. Calvin et les Huguenots ; 9. Elisabeth et Marie Stuart. L'énoncé de ces différents titres justifie ce que nous en disions à l'instant. Il y a des redites dans la matière, il y a surtout aussi des lacunes, car ce dont parle le conférencier est loin d'embrasser la totalité des faits intéressants du XVIe siècle. La plupart de ces conférences sont remplies d'allusions à des événements et faits contemporains qui font quelquefois un singulier effet, soit que l'auteur nous parle de Raoul Rigault, Assi et Lullier à propos des prédicateurs de la Ligue, soit qu'il appelle Etienne Marcel « le » premier des communeux », soit encore qu'il nous parle de « l'adjonction des » capacités » à propos du concile de Constance, ou qu'il appelle Jean Huss

« un tchèque forcené » (*ein rabiater Czeche*), ou bien enfin qu'à propos des insolences de Jacques I vis-à-vis du Parlement d'Angleterre, il trouve moyen de rappeler les procédés analogues que s'est permis jadis le chancelier actuel de l'empire d'Allemagne vis-à-vis des députés récalcitrants de Berlin. Il y a nombre de vieux mots traditionnels apocryphes que nous voyons reparaître chez lui, la fameuse lettre du vicomte d'Orthez à Charles IX, le mot de Rabelais mourant : *La farce est jouée*, etc. On pourrait discuter avec l'auteur ses singulières idées littéraires, quand il compare Fischart à Jean Paul ou qu'il traite Rabelais d'Arlequin (*bamboccio*), ou bien encore ses découvertes linguistiques quand il fait venir les *gueux* des Pays-Bas du mot *gosier;* on pourrait relever la curieuse démonstration par laquelle il fait descendre les Caraïbes d'Amérique des Cariens de l'Asie-Mineure; mais il nous semble peu utile de soumettre à des critiques minutieuses de ce genre un ouvrage qui ne poursuit évidemment d'autre but que de rappeler à un cercle d'amis des soirées littéraires qui ont dû satisfaire le public auquel ces conférences étaient adressées, puisque c'est lui qui en a réclamé la publication. Seulement il serait désirable que, même dans des publications de ce genre, l'exactitude scientifique fût de rigueur aux yeux de l'écrivain : le rôle de vulgarisateur est trop utile et trop beau pour qu'on n'essaie pas de le remplir aussi bien que possible, et c'est ce que nous recommandons à M. G. si, comme il semble, il continue le cycle de ses conférences et de ses publications.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Beames, Comparative Grammar of the modern aryan languages of India, vol. I, on sounds (Londres, Trübner). — Bergmann, Sprachliche Studien, 3te, 4te und 5te Serie (Strassburg, Silbermann). — Bezzenberger, Ueber die gothischen Adverbien und Partikeln (Halle, Buchh. des Waisenhauses). — Cihac, Dictionnaire d'étymologie dacoromane (Francfort, Ludolphe Saint-Goar). — Feill, Cardinal Salm (Graz, Leuschner et Lubensky). — Grotefend, Handbuch der hist. Chronologie des deutschen Mittelalters und der Neuzeit (Hannover, Hahn). — Gubernatis, Zoological Mythology, 2 vol. (Londres, Trübner). — Guhl et Koner, Das Leben der Griechen und Rœmer, 3te Auflage (Berlin, Weidmann). — Merkens, Ausgewæhlte Werke Friederichs des Grossen, t. I, 1re moitié (Würtzburg, Stuber). — Müller, Die griechischen Philosophen in der arabischen Ueberlieferung (Halle, Buchh. des Waisenhauses). — Pitrè, Studi di poesia popolare (Palermo, Pedone-Lauriel). — Roget, Histoire du peuple de Genève (Genève, John Jullien). — Scheler, Dictionnaire d'étymologie française, nouv. édition (Bruxelles, Mucquardt). — Mary-Summer, Les religieuses bouddhistes (Paris, E. Leroux).

ERRATA DU N° 4.

P. 52 note 2, « par Guill. Fillâtre », l. « pour ».

P. 59 l. 6 à partir du bas, « prévenu », l. « prévenus ».

Ibid. dernière ligne et l. 1 de la p. 60, l. « le poëme auquel il est ici fait allusion (*Aie d'Avignon et Garnier de Nanteuil*) est publié... »

Ibid. note 4, *daucgne*, l. *daugne*.

P. 60 l. 4, l. « *nul tens*, Robert *Mais à nuz tens*. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 8 Février — 1873

30. — **Études sur l'Antiquité historique** d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques, par F. Chabas. Chalon-sur-Saône, imp. de J. Dejussieu; Paris, Maisonneuve et Cᵉ. In-8°, 559 p. Août 1872. — Prix : 26 fr.

Ainsi que l'indique le titre, l'ouvrage de M. Chabas ne s'adresse pas seulement aux Égyptologues. Il renferme toute une partie consacrée à l'étude des monuments réputés préhistoriques et vise à rabattre nombre de siècles sur la haute antiquité qu'on attribue d'ordinaire à ces monuments. « Tout concourt à » faire penser que l'homme intelligent n'est pas très-ancien sur la terre. L'in- » dustrie de l'homme contemporain du mammouth et du grand ours ne diffère » que par des détails très-secondaires de celle de l'homme de l'époque du renne, » et celle-ci à son tour se rattache étroitement à celle de l'homme de la hache » polie. Considérés en eux-mêmes, les produits de ces industries, qui ont encore » leurs analogues en usage de nos jours, ne sauraient être regardés comme des » titres d'une haute antiquité. C'est à un autre ordre de preuves que devront » avoir recours ceux qui ajoutent aux vraisemblances des centaines et même des » milliers de siècles. » Par l'étude des monuments égyptiens M. Chabas voudrait montrer qu'un espace de temps variant entre huit mille et dix mille ans suffit au développement d'une race intelligente. « Je m'efforcerai de jeter quelques » lumières sur les plus anciennes nations qu'on trouve en rapports avec l'Égypte » antique, surtout en ce qui concerne les peuples de l'Europe. Je chercherai » aussi à déterminer les expressions par lesquelles les Égyptiens désignaient les » métaux usuels; je montrerai les formes de leurs armes et de leurs instruments » de travail aux plus anciens temps et les outils de pierre et d'os dont ils avaient » conservé l'usage à des époques relativement modernes. J'essaierai de jeter » quelques lumières sur l'emploi qu'ils ont fait du cheval et du chameau. Enfin, » j'exposerai les observations que m'ont suggérées mes propres recherches dans » les stations de l'âge de la pierre. Mon travail n'a pas la prétention de donner » des solutions définitives; je voudrais qu'il eût simplement pour résultat de » débarrasser le terrain de la science préhistorique de quelques-unes des idées » exagérées qui en gênent l'accès; je voudrais, en un mot, montrer que, quant » à présent, les découvertes modernes n'entraînent pas nécessairement une » modification considérable dans les idées vulgairement reçues; qu'elles ne nous

» montrent pas un homme différent de nous, ni des dates beaucoup en dehors » du cadre de l'histoire. » Je ne suis pas assez au courant des études préhistoriques pour me permettre de porter un jugement sur la valeur des idées de M. Chabas en ces matières. Je me bornerai à relever au cours de l'ouvrage quelques faits d'Égyptologie qui m'ont paru nouveaux.

Le premier chapitre renferme un résumé de chronologie égyptienne dont les principaux traits avaient été déjà exposés par l'auteur lui-même dans son *Mémoire sur les Pasteurs*[1]. Voici un résumé en chiffres ronds des dates que M. Chabas croit devoir admettre comme vraisemblables :

Époque fabuleuse	au-delà du 40e siècle. (8000-4000)
Mènès, commencement de l'ancien Empire .	40e siècle.
Les grandes Pyramides (*Khèops*, *Khefren*, *Menkhèrès*)	33e siècle.
VIe dynastie (*Papi*)	28e siècle.
XIIe dynastie	24e-22e »
Invasion des Pasteurs.	?
Expulsion des Pasteurs, commencement du Nouvel-Empire	18e »
Thothmès III	17e »
XIXe dynastie (Séti Ier, Rhamsès II). . .	15e-14e
Sheshonk I (prise de Jérusalem)	10e »
Saïtes	7e-6e »
Cambyse et les Perses.	6e-4e »

M. Chabas adopte la division en Ancien, Moyen et Nouvel Empire, qu'il simplifie par la suppression ordinaire du Moyen-Empire. Cette division a l'inconvénient de ne pas toujours tenir compte de la marche générale de l'histoire. Il se produisit en effet dans l'Égypte historique trois grandes révolutions. Au début des dynasties humaines, le centre de gravité de l'Égypte est à Memphis : Memphis est la capitale et le tombeau des rois, impose ses dynasties au reste du pays, est l'entrepôt du commerce et de l'industrie égyptienne. Vers la sixième dynastie, le centre de gravité se déplace et tend à descendre vers le sud. Il s'arrête d'abord à Héracléopolis dans la Moyenne-Égypte (IXe et Xe dynasties) et finit par se fixer à Thèbes avec la XIe dynastie. Dès lors c'est Thèbes qui devient la capitale réelle du pays et lui fournit ses rois. A l'exception de la XIVe dynastie Xoïte, toutes les dynasties de la XIe à la XXIe sont thébaines d'origine et résident à Thèbes. Quand les Pasteurs envahissent l'Égypte, la Thébaïde devient le refuge de la nationalité égyptienne, et ses princes, après avoir lutté pendant des siècles contre les conquérants finissent par les expulser et par affranchir toute la vallée du Nil au profit d'une dynastie thébaine, la XVIIIe, qui ouvre l'ère des grandes conquêtes. Toutefois vers la XIXe dynastie, un mouvement invers à celui qui

1. Voir dans la *Revue Crit.*, 1870, t. II, p. 116-121, le compte-rendu de ce mémoire.

s'était produit à la fin de la première période reporta peu à peu le centre de gravité vers le nord du pays. Avec la XXIe dynastie Tanite, Thèbes cessa de tenir le rang de capitale et les villes du Delta, Tanis, Bubaste, Mendès, et surtout Saïs se disputèrent le premier rang. Désormais toute la vie politique du pays se concentra dans les nomes maritimes : les nomes de la Thébaïde et de la Moyenne-Égypte ruinés par les invasions assyriennes et éthiopiennes perdirent toute leur influence ; Thèbes tomba en ruines et ne fut plus qu'un rendez-vous de touristes curieux. Je proposerai donc de diviser l'histoire d'Égypte en trois périodes correspondant chacune à la domination d'une ville ou d'une portion du pays sur le pays entier :

1° PÉRIODE MEMPHITE (Ie–Xe DYNASTIES). — Suprématie de Memphis et des rois Memphites.

2° PÉRIODE THÉBAINE (XIe–XXe DYNASTIES). — Suprématie de Thèbes et des rois Thébains. — Cette période divisée en deux parties par l'invasion des Pasteurs :

a. — *Ancien empire Thébain*, de la XIe à la XVIe dynastie.

b. — *Nouvel empire Thébain*, de la XVIIe à la XXe dynastie.

3° PÉRIODE SAÏTE (XXIe à la XXXe DYNASTIE). — Suprématie des villes du Delta, surtout de Saïs (XXIVe, XXVIe, XXVIIIe dynasties). L'Égypte maintient à grand'peine son indépendance contre les Éthiopiens (XXVe dynastie), les Assyriens, les Chaldéens et les Perses (XXVIIe et XXXIe dynasties).

Le second chapitre de l'ouvrage est consacré à l'étude des métaux en usage chez les anciens Égyptiens. Tous les mots qui dans les textes désignent soit des métaux, soit des minerais ou des alliages métalliques, n'ont pas encore été expliqués avec une entière certitude. Il suffit pour s'en assurer de comparer aux identifications proposées par M. Chabas la nomenclature que M. Lepsius a cru pouvoir adopter dans son dernier Mémoire, *Die Metallen in den Ægyptischen Inschriften* [1] :

OR : *Lepsius Chabas* NUB.

ELECTRUM : *L.* ASẸM.

ARGENT : *L. Ch.* H'AZ ; *L.* ARKUR (probablement une transcription ptolémaïque du mot ἄργυρος), RU [ou SAR].

PLOMB : *L. Ch.* DAH'TI.

CUIVRE, AIRAIN : *L. Ch.* [XOMT]; AIRAIN : *Ch.* [MEN].

AIRAIN COMMUN : *Ch.* DAH'STI.

FER : *L.* DAH'STI, [MEN]; *Ch.* BAA (Copte βενιπε).

Pour les minerais le dissentiment est plus considérable encore :

Le MAWEKT est pour Lepsius : « Heb. *bāreqet*, σμάραγδος, smaragdus ; (μαλοχίτης), molochites ; χρυσοκόλλα, chrysocolla ; Smaragd, Beryll ; Malachit, Kupfergrün ; Berggrün ; grüne Smalte und die daraus bereitete grüne Farbe » ;

1. Berlin, 1872. (*Aus den Abhandlungen der kœnigl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1871.)

pour Chabas « il représente plusieurs minéraux brillants et notamment la malachite et la turquoise. »

TAH'EN : *L.* la topase jaune; *Ch.* le verre et le quartz hyalin.

A propos du *Mâwekt*, M. Chabas, rencontrant parmi les titres d'Hâthor ceux de Mawek Anemmu, *à la peau de Mâwek*, et Mawek-hert, *face de Mawek*, déclare « qu'il serait singulier que la couleur bleu-verdâtre de la turquoise eût » été le type du teint d'Hathor, la Vénus égyptienne. » Le soleil est qualifié de même *disque de Mâwek*, *disque bleu*. Un curieux passage de Macrobe, que j'ai déjà eu l'occasion de citer, peut nous donner l'explication de ces épithètes : « Hoc argumentum Ægyptii lucidius absolvunt, ipsius solis simulacra pinnata fingentes, quibus color apud illos non est unus. Alterum enim *caerula specie* (aten-n-mawekt), alterum clara fingunt; ex his clarum superum, et *caerulum* inferum vocant [1]. » Le soleil bleu est le soleil inférieur, le soleil des morts; l'Hathor bleue serait de même l'Hathor inférieure, l'Hathor des morts, celle qui, aux basses époques, avait remplacé Osiris dans le patronage des femmes défuntes.

Le chapitre IV relatif aux peuples connus des anciens Égyptiens contient plusieurs notions nouvelles dont les successeurs de M. Brugsch et M. Brugsch lui-même, s'il publie jamais une seconde édition de sa Géographie, devront tenir le plus grand compte. M. Chabas recherche quels sont les peuples qui ont été en contact avec les Égyptiens depuis l'époque des Pyramides jusqu'au temps de Ramsès III. Les nations de la Méditerranée, celles surtout qu'on peut soupçonner de provenance européenne, sont l'objet d'études approfondies : pour fixer la nature de leurs entreprises contre l'Égypte, M. Chabas s'est imposé la rude tâche de traduire tous les textes malheureusement mutilés qui ont trait aux victoires de Menephtat et de Ramsès III sur les *peuples de la mer*. Je n'ai pas besoin de dire qu'il s'est tiré de cette épreuve avec un succès complet : je relèverai seulement deux points sur lesquels il s'écarte notablement des idées généralement admises.

1° D'après M. Chabas l'opinion qui identifie les *Pélestas* des inscriptions hiéroglyphiques ne supporte pas l'examen, « en tant qu'il s'agirait des Philistins » établis dans la région maritime du sud de la Judée. Plusieurs des villes philistines furent assiégées et prises par les Pharaons; mais les monuments qui » nous parlent de ces sièges et des marches militaires à travers le même pays » ne montrent ni ne mentionnent jamais de population de race européenne, ou » rappelant en quelque manière les Pélestas. Au contraire, les Ascalonites » assiégés par Ramsès II ont la barbe et la coiffure des Asiatiques, aussi bien que » le chef de leur ville, qui fuit de toute la vitesse de son cheval. D'ailleurs, le » texte égyptien les nomme expressément *Sati* ou Asiatiques. Un papyrus nous » donne le nom de quelques habitants de Gaza, vers la même époque. Or, ces » noms, dont plusieurs sont composés avec celui du dieu Baal, sont manifes-

1. Macrobe, *Saturn.* I, 19.

» tement sémitiques... Nous devons donc de toute nécessité chercher ailleurs » que dans la Palestine les Pélestas qui menacèrent l'Égypte sous le règne de » Ramsès III,... ce sont les Pélasges[1]. »

Admettons que les Pélestas des inscriptions hiéroglyphiques soient les Pélasges des traditions classiques, en suivra-t-il nécessairement qu'ils ne soient pas les Philistins de la côte Syrienne? « Une hypothèse très-vraisemblable, adoptée par » les meilleurs exégètes et ethnographes, Rosenmüller, Gesenius, Tuch, Hitzig, » Bertheau, Lengerke, Movers, Ewald, Munk, les fait venir de Crète. Le seul » nom de *Plischti* (Ἀλλόφυλοι) indique une origine étrangère ou de longues » migrations, et rappelle celui des *Pélasges*. Plusieurs fois, ils sont appelés dans » les écrivains hébreux *Crethim* (I *Sam*. XXX, 14; *Soph*. II, 5; *Ezéch*., XXV, » 16), mot où l'on ne peut se refuser à reconnaître le nom des *Crétois*. Ailleurs » (II *Sam*., XX, 23; II *Reg*., XL, 4, 19), ce mot paraît s'échanger contre celui » de *Cari* (Cariens?), pour désigner la garde du corps des rois de Juda : on » sait que les Cariens étaient alliés aux Crétois et jouaient comme eux dans » l'antiquité le rôle de mercenaires. Les traditions hébraïques sont non moins » unanimes pour faire venir les Philistins de l'île de *Caphtor*, mot vague qui, » comme les noms de *Kittim*, de *Tharsis* et d'*Ophir*, n'offrait aux Hébreux » d'autre idée que celle d'un pays maritime et lointain[2]. » Les monuments égytiens nous donnent la date de cette émigration. Avant Ramsès III en effet, comme l'a fait observer M. Chabas, on ne trouve aucune trace des *Pélestas*. C'est donc lors de la grande migration commencée sous *Séti II* et *Necht-Séti* que la tribu des *Pelestas*, chassée du Delta, vint s'établir sur les côtes méridionales de la Syrie, autour de Gaza et des quatre autres villes qui formèrent dès lors la Pentapole Philistine. D'abord vassaux des Égyptiens, ils recouvrèrent leur indépendance vers la fin de la XX[e] dynastie, à l'époque des rois-prêtres, et, continuant d'exercer leur métier de pirates, se trouvèrent bientôt assez puissants pour surprendre et détruire la grande ville de Sidon, métropole des Phéniciens.

2°. M. Chabas admet l'identité des *Tûrshas*, *Shakalash*, *Shardana*, *Tsakkriu* des inscriptions hiéroglyphiques avec les *Tursces* (Étrusques), *Sicules*, *Sardiniens*, *Teucriens* des documents européens; mais au lieu de faire venir des côtes de l'Asie-Mineure les tribus de ces peuples qui attaquèrent l'Égypte sous Menephtah et Ramsès III, il pense qu'elles étaient parties, pour la plupart, des côtes et des îles de l'Italie, les *Sardiniens* de Sardaigne, les *Tûrshas* d'Étrurie, les *Shakalash* de Sicile, ce qui le conduit à identifier les *Danaû* et les *Ouàshàsh* de Ramsès III avec les Dauniens et les Osques. En premier lieu, il serait assez étonnant de voir une flotte de pirates italiens venir chercher au fond de la mer Égée des auxiliaires Teucriens avant d'attaquer l'Égypte. En second lieu, les traditions antiques nous permettent de fixer avec beaucoup de vraisemblance sur les côtes

---

1. Chabas, p. 292-296.
2. Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, t. I, p. 53-54.

de l'Asie-Mineure le point de départ de l'expédition des peuples de la mer. Hérodote attribuait à une migration lydienne l'origine des Tyrséniens; les Sardiniens et une partie des populations Sicules passaient également pour être d'origine asiatique. Il serait donc fort naturel de voir dans les peuples qui attaquèrent l'Égypte au temps de Menephtah et de Rhamsès III les tribus asiatiques des Tyrséniens, Sardiniens et Sicules, alors en pleine migration et qui, avant d'aller chercher un asile sur les côtes lointaines de l'Italie, essayaient de s'établir sur les rivages moins éloignés de la Syrie et de l'Égypte. Dans ce cas, les *Danaû* seraient non plus les Dauniens, mais les Δαναοὶ de la Grèce primitive voisins et rivaux des *Akaïus* (Ἀχαιοι), et les *Uashash* une peuplade asiatique, Οὔτιοι, Οὔξιοι, etc.

Ces réserves faites, toute la partie géographique du livre de M. Chabas me paraît être traitée de main de maître. Les chapitres consacrés à l'étude des outils et des animaux domestiques en Égypte ont mis en lumière bien des faits peu connus ou mal connus jusqu'à présent. Ainsi que je l'ai déjà dit, les parties relatives aux recherches préhistoriques échappent à mon appréciation et devront être examinées par des juges compétents : la partie relative à l'Égypte est un chef-d'œuvre de clarté et de bon sens.

G. MASPERO.

---

31. — **Grammatici latini** ex recensione Henrici Keilii. Supplementum. Anecdota helvetica quae ad grammaticam latinam spectant ex bibliothecis Turicensi Einsidlensi Bernensi collecta edidit Hermannus HAGEN. Lipsiae, Teubner, 1870. In-8°, cclxj-398 p. — Prix : 25 fr. 35.

M. Hagen donne dans ce supplément à la collection des grammairiens latins de Keil de nombreux extraits et quelques opuscules tirés de manuscrits de Zürich, d'Einsiedeln et de Berne, en vue de servir à l'histoire de la grammaire depuis la fin de l'empire romain jusqu'au XIIe siècle exclusivement. Cette publication n'avait évidemment pas été commencée d'après le même plan que celui sur lequel elle a été achevée. Il en résulte une certaine incohérence qui ne rend pas l'usage du livre fort commode. Il eût été d'ailleurs utile de signaler à l'attention du lecteur ce qu'offrent d'intéressant, au point de vue de l'histoire des doctrines grammaticales, les extraits et les opuscules publiés ici pour la première fois. Mais la publication de M. H. est exécutée avec tant de soin, et un soin si méritoire, qu'on ne pense qu'au service qu'il a rendu et à la peine qu'il s'est donnée, et qu'on ne se sent pas le courage de s'arrêter à des critiques d'un ordre secondaire.

La préface, qui forme presque la moitié du volume, se divise en trois parties. Dans la première, M. H. décrit les manuscrits dont il s'est servi et en donne quelques extraits; dans la seconde, il traite des treize opuscules grammaticaux qu'il a publiés intégralement et dont l'impression était achevée avant que la préface fût rédigée; dans la troisième il donne des textes relatifs à l'histoire de la grammaire latine.

Dans la première partie (xv-lxix), je signalerai des variantes sur Servius *de finalibus syllabis* et *centimetrum* (xix, xx) et sur Eutychius (lvi), la construction romane qui se rencontre dans un passage écrit au IXe siècle (xlv, 17) « accentus » est anima verborum sive vox syllabae, quae in sermone plus sonat *de* ceteris » syllabis, » la mention de Caton le censeur confondu avec l'auteur des distiques, qui est appelé dans d'anciens manuscrits *Cato philosophus* (xlvi, 30-35 même manuscrit) « criminatur Cato, vadatur Tullius... Cato itaque philosophus » aliorum crimina reprehendebat, Cicero, qui et Tullius, defensor causarum » erat. »

Voici les treize opuscules grammaticaux dont M. H. rend compte dans la seconde partie :

1° *Commentaire de Sedulius sur le traité des conjugaisons d'Eutychès.* M. H. a trouvé ce traité sans nom d'auteur dans le manuscrit de Zürich, C 99 (IXe s.), et il ne l'attribue à Sedulius que sur la foi d'une copie dont il n'a pu connaître ni directement ni indirectement l'original, qui n'est autre que la portion du manuscrit de notre bibliothèque nationale, 7830 (XIe ou XIIe siècle), fo 17-52. Le commentaire de Sedulius sur l'*ars minor* de Donat se trouve dans le manuscrit de Tours 416 (XIIe siècle), fo 75 « incipit tractatus Sedulii scotti in arte Donati » de octo partibus orationis. » C'est évidemment le même Sedulius que celui qui a commenté Eutychès. On y trouve la même connaissance du grec; voir les *comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, t. VI, 1870, p. 242[1]. Je ne sais s'il est identique au Sedulius qui est auteur de l'opuscule « de rectoribus christianis » édité par Mai, *Spicil. Rom.* VIII, 1-69. M. H. le conteste; mais ses raisons ne me semblent pas tout à fait convaincantes.

2° *Ars Asperi grammatici.* C'est une grammaire faite sur le plan de Donat par un certain Asper, qui est distinct de l'*Asper junior*, auteur des traités qu'on trouve dans Putsch (1725-1736) et Keil (v, 547-554), mais qui n'est pas postérieur au VIIe siècle et qui a fait autorité dans la période carlovingienne. M. H. l'a éditée d'après les manuscrits de Berne 611 et 209.

3° *Grammaire anonyme du manuscrit de Berne* 123. C'est une compilation incomplète (elle ne va pas au-delà du pronom) de passages d'Asper, Saint Augustin, Caper, Claudius Sacerdos, Cominianus, Consentius, Donat, Eutychès, Félix, Flaccus, Flavianus, Saint Jérôme (?), Isidore, Opilius, Pline l'Ancien, Pompeius, Priscien, Probus, Sedulius, Sergius, Servius, Valerius, Virgile, Virgilius Maro (le grammairien). M. H. appelle l'attention sur l'importance de cette compilation dont l'auteur a eu à sa disposition des manuscrits meilleurs que ceux que nous possédons. Ainsi le fragment de Caton, cité par Priscien (I, 260, 6 Hertz), « speca prosita, quo aqua de via abiret » est complété par les mots « quaerentes invenerunt » (103, 2), qui manquent dans les manuscrits de Priscien. Un passage de Pline l'Ancien est cité (135, 4) plus pleinement et plus

1. Il y a *praeticulatur* dans le manuscrit 7830 du commentaire de Sedulius sur Eutychès, et non *practiculatur*, comme j'ai mis par erreur p. 241.

clairement que dans Cledonius (50, 8 Keil) et Pompeius (201, 5 Keil). On trouve (75, 34) une citation d'Opilius. Une citation de Claudius Sacerdos (120, 3) montre que l'ouvrage de ce grammairien a subi un remaniement considérable dans le texte publié par Endlicher (*Analecta vindobonensia*, 47).

4° *Primae explanationes Sergii de prioribus Donati*. M. H. pense que ce commentaire sur l'*ars minor* de Donat a dû être extrait des ouvrages de Servius. Il croit voir des hellénismes dans un certain nombre de mots et de constructions inintelligibles qu'offre cet opuscule, et qui ne me paraissent pas beaucoup plus clairs, si on les traduit en grec.

5° Extraits d'un grammairien appelé Petrus, qui pourrait bien appartenir, comme le conjecture M. H., à la période carlovingienne. Le passage sur les cinq genres de discours qu'on trouve dans le manuscrit d'Orléans 248 (p. xcviii) pourrait avoir été emprunté à la même source où Petrus a puisé, mais non à Petrus lui-même.

6° Questions de grammaire tirées du manuscrit de Berne 83 (xe siècle). Ce que M. H. tire de ce manuscrit (pp. c-ci) et communique sous le titre de « fragmentum glossarii graeco-latini » me semble être plutôt des gloses destinées à expliquer des mots grecs dans l'ordre où les offrait un texte que je ne connais pas. Les questions de grammaire elles-mêmes sont du ixe ou du xe siècle, comme le fait remarquer avec raison M. H., qui appelle l'attention sur le soin que l'auteur met à défendre la latinité de la bible : préoccupation qu'on retrouve aussi dans tout le commentaire de Smaragde sur Donat.

7° Fragments en grande partie inédits du grammairien Virgilius Maro. Une partie se retrouve dans ce que Mai a imprimé *Auct. vatic.*, V ; mais le texte de Mai est à peu près illisible.

8° Commentaire de Remi d'Auxerre sur l'*ars minor* de Donat. Le commencement manque dans l'unique manuscrit d'Einsiedeln que M. H. a eu à sa disposition ; le commentaire ne commence qu'à Donat 357, 12 (Keil). Je n'en ai donné qu'un petit nombre d'extraits dans les *Notices*, etc. XXII, 2e *partie*, parce que ce commentaire, qui est resté en usage pendant tout le moyen-âge dans les écoles, a été souvent imprimé au xve siècle ; voir *Notices*, etc., XXII, 2, 94 et Hain, *Repertorium bibliographicum*, nos 6370-6372 et 13856-13863. Un commentaire sur le premier livre de *l'Ars major* de Donat se trouve sous le nom de Remi dans le manuscrit de Tours 416 ; voir comptes-rendus de l'Académie des inscriptions, 1870, VI, 243.

9° Commentaire anonyme sur l'*Ars major* de Donat tiré du manuscrit d'Einsiedeln. La partie de ce commentaire qui se rapporte au premier livre est tout à fait différente du texte de Remi tel que le donne le manuscrit de Tours. C'est par inadvertance que M. H. dit (p. cxii) qu'Alexandre de Ville-Dieu cite dans son Doctrinal la glose de Remi sur l'*Ars major* ; le Doctrinal est un poème en vers techniques qui ne comporte pas de citations. Cette citation se rencontre dans une glose du Doctrinal. Je signalerai dans le commentaire anonyme publié par M. H. le passage suivant (226, 9) : « Dicta ergo positio a ponendo, eo

» quod poetae artificialiter composuerunt ut brevis vocalis quae per se unum » tempus habet, ex duabus quae sequuntur consonantibus habeat alterum et ex » correpta queat esse producta. » On voit que l'erreur qui confond la quantité de la syllabe avec celle de la voyelle, et qui fait dire que la voyelle en position est allongée, remonte au moins au xe siècle.

10° Commentaire anonyme sur le IIIe livre de l'*Ars major* de Donat tiré d'un manuscrit d'Einsiedeln. M. H. le complète dans la préface avec des extraits d'un manuscrit de Berne.

11° *Differentiae sermonum*. Ce sont des distinctions synonymiques extraites du manuscrit de Berne 178 (ixe siècle). M. H. donne dans la préface les variantes du traité de synonymes édité dans les œuvres d'Isidore par Godefroi d'après un manuscrit de Bongars qui est aujourd'hui à Berne sous le no 224 (xe siècle). Il communique aussi des synonymes qui sont sous le nom de *Terentius* dans le manuscrit d'Einsiedeln 32 (x-xie s.).

12° Quatre traités anonymes d'orthographe fort courts tirés des manuscrits de Berne 522 (ix-xe s.) et 178 (ixe s.), et du manuscrit d'Einsiedeln 281 (xe s.). L'un est identique à celui que j'ai donné d'après le manuscrit de S. Germain 1447 dans *notices*, etc., XXII, 2, 521, et l'autre ressemble beaucoup à celui que j'ai publié (*ibid.*, 520) d'après S. Germain 1313 et 4629. La publication de M. H. améliore les textes de ces traités, dont la connaissance est utile pour l'histoire de la prononciation et de l'orthographe latines.

13° Traités anonymes sur les lettres de l'alphabet tirés de deux manuscrits de Berne 417 (ixe s.) et 36 (xe s.). Les deux premiers ne sont qu'une explication mystique des formes des caractères. Le troisième contient de brèves indications de la prononciation de chaque lettre. Il manque une conjonction de liaison dans (307, 29) « K faucibus palato formatur » et je crois que « L lingua q; (*que M. H. traduit à tort* quae) palato dulcet » doit se lire « L lingua atque palato dulcet. » « L se prononce doucement au moyen de la langue et du palais. » *Dulcet* pour *dulcescit* est un barbarisme qui ne doit pas étonner au ixe siècle.

Dans la troisième partie, M. H. 1° traite d'un ancien catalogue de grammairiens latins; — 2° il donne des variantes relatives à certains fragments de Probus. On voit que Diomède a parfois copié Probus sans y faire presque aucun changement; — 3° il donne des variantes relatives à Charisius et établit que ce grammairien a été souvent désigné sous le nom de Flavianus; — 4° vie de Priscien, variantes relatives aux *institutiones* et aux *partitiones*, gloses sur Priscien, fragments de la grammaire tirée de Priscien par Papias, qui n'est autre que le lexicographe et qui est l'auteur de la grammaire qui commence par « petistis a » me Karissimi » (voir *Notices*, etc., XXII, 2, 45, où j'aurais dû dire qu'elle se trouve à la suite du lexique de Papias); — 5° variantes importantes relatives à Pompéius et à Consentius; — 6° fragments de Sergius et variantes; — 7° fragments de Iulianus de Tolède et rectifications nombreuses de son texte; — 8° fragments de la grammaire de Smaragde [1]; — 9° variantes sur Phocas et

1. Je vais compléter ce qui est mutilé chez M. H., au moyen du manuscrit 7551 (IXe s.).

quelques extraits de grammaire; nous signalerons (p. ccl) les noms singuliers donnés aux parties du discours, qui me paraissent forgés à plaisir, comme ceux qui ont été donnés dans les mêmes temps aux chiffres; — 10° fragments de Maximianus, Paperinus que M. H. regarde comme identique au Papirianus dont Cassiodore a donné des extraits, Hieronymus (S. Jérôme?), Augustinus (S. Augustin?); — 11° passages cités sous le nom d'Isidore, qui ne se retrouvent pas dans les *Origines*. — 12° rectifications du texte de la grammaire d'Alcuin; — 13° vie de Donat écrite par Flaccus Rebius, éditée d'après une copie faite par Pierre Daniel sur le texte qui se trouve dans le manuscrit de Paris, fonds du roi 7730, f° 39 v° (xe s.). Voici les leçons du manuscrit collationné sur le texte de M. H. 1 GRAMATICI — 2 minucio — rutilo — legendum — 7 CINKPONOC — rethoris — pauperculo — 9 opere — 11 aestus talente (*récrit sur* aestu calente) tepore — 20 eolicum — 21 magna — 22 greco — (Le grec est reproduit exactement au bas de la page, en premier lieu, sauf MHAωDOC où il y a un Λ plutôt qu'un A) — 24 maturato r... diens (*les* trois points représentent une tache qui couvre à peu près trois lettres) — discende — periciæ — edili — 25 do natus — 26 gandem — hemilius senitor — exiuit — 1 senatum — 3 pene menbra — 4 vesice — sabiosis — melanconico — 8 omnia (*représenté par* oma *avec une barre au-dessus de l'*a; *il faut sans doute lire* omni) — 8 calamauco — capud — 11 sepe — 12 famulicio — 15 GRAMATICI. — Il n'y a en marge que *paucinumero*, qui a été ajouté avec un signe de renvoi qui répond à celui qui est placé après *capellas* (cclx, 8).

Cette simple analyse montre que la publication de M. Hagen renferme sur l'histoire de la grammaire latine un grand nombre de renseignements intéressants; elle est d'ailleurs exécutée avec un soin scrupuleux, qui doit inspirer toute confiance.

Charles THUROT.

---

32. — **Handbuch der historischen Chronologie des deutschen Mittelalters und der Neuzeit,** von Dr H. GROTEFEND. Hannover, Hahn, 1872. 1 vol. in-4°, vij-200 p.

Nous avons déjà signalé dans cette *Revue*[1] l'excellent exemple que donnent les professeurs des universités d'Allemagne, et parfois même les plus illustres, en publiant des manuels destinés à faciliter les travaux des étudiants. La composition d'un manuel est un labeur ingrat, sans grande originalité le plus souvent, et qui ne donne que peu de gloire à son auteur, mais qui, s'il est exécuté avec soin,

239, 1 aut ideo hanc partem dixit esse cum casu ut eam a ceteris casum non habentibus segregaret. — 242, 1 de civitatibus in Machabeorum : « et civitatibus tribuebat alimonias et constituebat eas ut essent vasa munitionis. » — 244 citra flumen et citra flumina. — 245 custodes prae timore sepulchrum relinquentes fugerunt — et cum audierit bonum nuntium aut desideratum. — Le manuscrit porte au lieu de « praepositae repositae » (p. 243) « praepostore positae » qui est évidemment la vraie leçon; voici les variantes qu'il offre pour les noms propres : 243 (en haut) Gildimirus]- gyltmirus — Rainmirus] rarumirus — uuadimirus — uuigilimundus — uuilimundus — et plus bas : hamardus, richardus, stainhardus, richardus, rainardus..... fastrada.

1. 1869. N° 52. Art. 260.

rend un grand service à la science, en guidant les chercheurs encore inexpérimentés et épargnant aux autres un temps précieux.

M. Grotefend vient de rendre un service de ce genre en publiant son Manuel de Chronologie Historique, qui réunit en un petit nombre de pages dans une forme claire et pratique toutes les notions nécessaires pour interpréter les divers modes de notation du temps en usage au Moyen-Age. Bien que son ouvrage s'applique spécialement à l'Allemagne, la plupart des renseignements qu'il renferme ont une valeur beaucoup plus générale, les mêmes méthodes de supputation chronologique se retrouvant dans tout l'Occident.

Ce manuel comprend les dix-neuf tableaux suivants : 1. Lettres dominicales ancien style; — 2. Rapport des jours de la semaine aux lettres dominicales; — 3. Nombres d'or; — 4. Tables de Pâques, ancien style; — 5. Calendrier Julien perpétuel; — 6. Termes de Pâques, Epactes, *claves terminorum*, *regulares paschae*; — 7. Indictions; — 8. Nombres d'or, Indictions, Concurrents, Epactes de 800 à 1580; — 9. Lettres dominicales nouveau style; — 10. Tables de Pâques nouveau style; — 11. Calendrier révolutionnaire; — 12. Ans des règne des empereurs et des papes; — 13. Glossaire des termes latins usités pour désigner des dates particulières; — 14. Glossaire des termes allemands; — 15. Liste des jours consacrés à chaque saint avec l'indication des variations suivant les diocèses allemands; — 16. Les 35 calendriers, donnant toutes les dates des fêtes mobiles; — 17. Tableau comparatif des fêtes mobiles; — 18, Tableau des fêtes de Pâques de 750 à 2000; — 19. Calendrier romain.

Ces tableaux sont précédés d'une introduction substantielle en cinquante et une pages qui non-seulement enseigne à s'en servir à un point de vue pratique, mais fait comprendre avec précision le sens de chaque terme chronologique.

Ce manuel rendra de grands services à tous ceux qui s'occupent d'histoire du Moyen-Age. Il est d'un usage beaucoup plus commode que tous les autres ouvrages de chronologie : c'est ce que montre sans peine la comparaison. L'Art de vérifier les Dates ne donne, pour l'époque Julienne, qu'un seul tableau chronologique général de l'an 1 à l'an 1900, qui comprend les diverses ères, les indictions, les cycles solaire, lunaire, pascal et de 19 ans, les épactes, les Pâques, les lettres dominicales, les concurrents et les réguliers. Mais l'introduction qui précède manque à la fois d'ordre et de clarté; aussi la plupart de ceux qui se servent de ce tableau, fort commode d'ailleurs, le font-ils d'une manière purement empirique et seraient-ils incapables de rectifier les fautes qui pourraient s'y rencontrer. Au grand tableau s'ajoutent deux calendriers lunaire et solaire nouveau style et une liste des noms particuliers des jours, des mois et de la semaine, en latin et en français. Cette liste est pour les noms latins bien moins riche que celle de M. G. qui, rien que pour la lettre A, en donne huit de plus, et pour les noms français on ne peut même comparer les quelques indications disséminées de l'Art de vérifier les Dates avec le glossaire allemand très-complet de M. Grotefend. Enfin la chronologie théorique n'est, dans l'Art de vérifier les Dates, que l'introduction de tableaux de chronologie historique, destinés à fixer la date des principaux faits; elle se trouve de plus jointe à un

ouvrage considérable, d'un format incommode, d'un prix assez élevé. Pilgram, dans son *Calendarium chronologicum medii potissimum aevi* (Vienne, 1781, in-4); Ideler, dans son *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie* (Berlin, 1825-1826, gr. in-8); dans son *Lehrbuch der Chronologie* (Berlin, 1831, in-8); enfin Weidenbach, dans son *Calendarium historico-christianum medii et novi aevi* (Ratisbonne, 1855, in-4), ont éclairci des points de détail, mais ils n'ont pas fourni aux travailleurs une clef des notations chronologiques supérieure en clarté à celle de l'Art de vérifier les Dates. M. G. a eu le premier l'idée de décomposer la table d'ensemble des Bénédictins en une série de tableaux particuliers qui permettent d'étudier à part chacun des éléments de la chronologie et de passer de l'un à l'autre dans un ordre méthodique. Chaque tableau donne la clef du tableau qui suit. Le tableau II en particulier qui permet, quand on connaît la Lettre Dominicale, de trouver immédiatement le jour de la semaine, pour une date donnée, me paraît une très-heureuse innovation.

L'introduction est d'une très-grande clarté dans sa concision. M. G. y a le premier expliqué nettement la différence qui existe entre les *regulares solares*, les *regulares lunares* et les *regulares paschae*, que l'on confond souvent. Les Bénédictins avaient bien distingué, d'une part, les *regulares paschae*, qu'ils appelaient réguliers annuels, et qui avaient pour but de noter sur quel jour de la semaine tombait le terme pascal, et de l'autre les réguliers lunaires et solaires, qui faisaient connaître pour chaque mois quel jour de la semaine et quel jour de la lune tombait le premier. Mais ils n'avaient pas expliqué que les réguliers pascaux indiquent le nombre de jours qui séparent le 24 mars du terme pascal, déduction faite des semaines pleines.

M. G. aurait pu, sans surcharger outre mesure son travail, donner quelques indications sur les diverses tables de Pâques ou *Canones paschales*, en particulier sur celles de Victorius et de Dionysius Exiguus. Son § 10 (sur l'usage de l'Ère chrétienne [1]) aurait été plus clair, et on aurait compris les discussions qu'engendra au commencement du Moyen-Age l'incertitude sur la date de Pâques. — Il n'aurait pas été inutile non plus de consacrer un paragraphe explicatif à l'emploi des fêtes mobiles. Le tableau 16 ne suffit pas à éclairer ceux qui ne sont pas au courant de ces questions [2].

L'ouvrage de M. G., consistant surtout en tableaux chronologiques, peut

1. A propos du mot *Ère*, M. G. dit dans ce style à moitié français qui passe aujourd'hui pour de l'allemand : *Wir dürfen den Namen Aera für Zeitrechnung als deutsches Produkt reclamiren*. Il remarque en effet que ce sont les Wisigoths d'Espagne qui les premiers ont employé ce mot au sens d'année. Ils ne disaient pas *Anno erae CCCCLXV°*; mais *era CCCCLXVª*. Comme cette expression désignait l'année espagnole (qui a pour point de départ 38 av. J.-C.), le mot *ère* indiqua les modes divers de supputation des années. Mais M. G. le fait venir du datif gothique *jêra* de *jer* = Jahr. Les autres hypothèses *aes*, *arrach* (arabe, dater); *annus* ERAt, εἴρειν, sont peu vraisemblables.

2. Je ferai remarquer à M. G. une faute d'impression à la p. 7, *Sonntag* pour *Montag* qui rend la phrase inintelligible. — Je ne sais pas sur quel fait il s'appuie pour affirmer (p. 26) que Marius d'Avenche faisait commencer l'année le 1er mars. Quant à Frédégaire et à ses continuateurs, ils faisaient commencer l'année à Noël ou au 1er janvier (voy. *Chr. Fred.* c. 134). — Après avoir dit : « *Vespera*, von 4 Uhr bis zur zweiten Vesper », M. G. ajoute : « *Completorium*... Selten und mit Unrecht zweite Vesper genannt. »

servir aussi bien à ceux qui ignorent l'allemand qu'à ceux qui le savent. Aussi se répandra-t-il probablement en France comme en Allemagne. Mais il serait à souhaiter qu'il trouvât, non-seulement des lecteurs, mais aussi des imitateurs. La France, fière d'avoir produit l'Art de vérifier les Dates, le plus grand monument de la science chronologique, semble laisser à d'autres le soin de continuer l'œuvre commencée par elle. Il ne doit pas en être ainsi. Nous ne devons pas déserter nos traditions scientifiques. L'École des chartes, dont l'enseignement comprend les études chronologiques, fera bientôt, nous l'espérons, pour le Moyen-Age français ce que vient de faire M. G. pour le Moyen-Age allemand [1].

---

33. — **Geschichte der Reformation in Polen**, von O. Koniecki. Breslau, C. Düller, 1872. In-8°, viii-165 p.

L'histoire de la Réforme dans les pays slaves n'est encore que médiocrement connue, soit parce que les documents qui pourraient nous en rendre compte sont restés inédits jusqu'à ce jour, soit surtout aussi parce que les langues de ces contrées sont malheureusement trop peu familières aux savants de l'Europe occidentale pour qu'ils puissent tirer parti des livres publiés en polonais, en russe, en tchèque, etc., etc. L'ouvrage le plus connu sur la matière, celui de V. Krasinski [2], souffre de nombreux défauts et présente des lacunes importantes; on doit donc remercier M. Koniecki d'avoir écrit, sous une forme très-concise et sans prétentions érudites, le petit volume que nous annonçons ici. C'est un essai préliminaire, qui doit être suivi, en cas de succès, d'une histoire complète du protestantisme en Pologne dont le présent volume serait le prodrome. Il n'est point composé sur des documents inédits, mais l'auteur a puisé dans une série de publications polonaises qui d'ordinaire restent lettre close pour nous.

La Réforme éclata de bonne heure en Pologne et dès l'abord y fit des progrès étonnants. Ils s'expliquent cependant par l'état d'hostilité permanente entre la haute noblesse et le clergé du royaume, hostilité que l'on peut constater pendant toute la durée du XV° siècle et qui ne provenait pas uniquement de tendances religieuses hérétiques, surtout hussites, comme on l'a souvent affirmé, mais qui avait aussi sa raison d'être dans la question de nationalité [3]. La doctrine luthérienne fut la première à pénétrer en Pologne, par la Prusse orientale; on la signale dès 1518 à Dantzig, mais, sans doute à cause de sa provenance germanique, elle ne se répandit que fort peu dans la Pologne proprement dite.

---

1. M. Gr. dit p. 1 en parlant de la chronologie : « Sans elle l'histoire serait une masse » confuse, où les capitulations de Paris et de Sedan se trouveraient à côté des oies du » Capitole. » Je ne sais s'il y a là une intention spirituelle, mais le choix d'un autre exemple eût été d'un meilleur goût.

2. A historical sketch of the rise, progress and decline of the Reformation in Poland, by Valerian Krasinski, 1838-1840. 2 vol. in-8°.

3. Ainsi le woywode de Posen, Jean Ostorog, présentait à la diète de 1455 un mémoire dans lequel il se plaignait amèrement du nombre croissant de prêtres et de moines allemands que le pape envoyait en Pologne, et qui s'emparaient de tous les bénéfices en se moquant de la nation polonaise.

C'est le calvinisme qui, vingt ans plus tard, gagna la noblesse polonaise presque tout entière, tant à cause de l'appui que lui prêta le plus influent magnat de la Lithuanie, le prince Radziwill, qu'à cause de son hostilité plus tranchée contre la hiérarchie catholique. En 1548, une troisième catégorie de dissidents vint s'établir en Pologne : c'étaient les Frères Bohêmes, chassés de leur pays par la persécution de l'empereur Ferdinand I. Le catholicisme ne se laissa point arracher du terrain sans lutter avec énergie; plusieurs chapitres de l'opuscule de M. K. sont consacrés à retracer la résistance offerte à l'hérésie par les dignitaires de l'Église et surtout par le célèbre cardinal Hosius, mort à Rome en 1579. Ce qui nuisit surtout au protestantisme, ce fut l'hostilité des différents partis religieux entre eux; en vain plusieurs hommes éminents, dont le plus connu fut un gentilhomme nommé Jean Laski ou de Lasco, essayèrent-ils d'amener une entente fraternelle sur un terrain commun; ces tentatives échouèrent toutes de la façon la plus misérable. Diverses hérésies, celle des Sociniens surtout, qui niaient la divinité de Jésus-Christ et la Trinité, et qui pendant un instant absorbèrent presque le calvinisme polonais tout entier, apportaient encore de nouveaux éléments de conflits à la situation. Cependant aucune mesure officielle ne vint menacer la liberté des cultes qui régnait, en fait, dans tout le royaume, jusqu'à la diète de Lublin, qui se tint en 1566 et dans laquelle les catholiques et les calvinistes orthodoxes, ligués entre eux, imposèrent des peines sévères aux autres dissidents. L'introduction des Jésuites en Pologne et leur influence toujours croissante amena plus tard la ruine du protestantisme dans ce pays, mais contribua en même temps, et pour une part notable, à ruiner le pays lui-même. Le volume de M. K. s'arrête avant le moment de l'arrivée des Pères de la Compagnie de Jésus. Son dernier chapitre est consacré à la littérature religieuse et ecclésiastique du protestantisme polonais au XVI[e] siècle, terrain très-peu exploré jusqu'ici. En somme, nous ne pouvons qu'encourager l'auteur à continuer sa modeste mais utile entreprise et à nous donner dans les volumes suivants la suite du récit qu'il nous offre aujourd'hui.

R.

---

34. — **Acta publica.** Verhandlungen und Correspondenzen der schlesischen Fürsten und Stænde. Jahrgang 1620, herausgegeben von D[r] Hermann Palm. Breslau, J. Max, 1872. In-4°, xij-326 p.

Nous avons rendu compte autrefois des deux premiers volumes de cette savante publication relative à la guerre de Trente Ans et dont l'importance dépasse de beaucoup les frontières de la Silésie dont elle retrace plus particulièrement l'histoire. L'ouvrage de M. Palm, ainsi que d'autres volumes dont nous parlions ici naguère, est publié par la Société d'histoire de Silésie aux frais des États provinciaux de ce pays. On ne peut que louer les corps constitués qui savent faire un usage aussi utile des deniers publics, et l'on souhaiterait que nos Conseils généraux suivissent plus souvent un pareil exemple. Les *Acta publica* de M. Palm sont un recueil de documents officiels de toute nature, missives et lettres échangées entre les États de la province et l'Empereur, le

roi Frédéric de Bohême, leurs délégués, rapports d'ambassadeurs, délibérations parlementaires, etc. Ce troisième volume du recueil est consacré tout entier à l'année 1620, qui marque la fin de la guerre de Bohême et la chute de la royauté éphémère de l'Électeur palatin Frédéric sous les coups de Ferdinand II et de la Ligue catholique. La Silésie confédérée à la Bohême ressentit le contre-coup de ces luttes, et partagea les maux résultant de la catastrophe finale sous les murs de Prague, le 8 novembre 1620. Nous ne pouvons que remercier le savant éditeur d'avoir pris note d'un *desideratum* que nous présentions à propos de ses premiers volumes. Il a placé en tête de celui-ci une introduction qui nous donne le résumé des documents publiés à la suite et permet ainsi au lecteur plus pressé de s'orienter au milieu du style indigeste des chancelleries allemandes du XVII[e] siècle, qui est bien la langue la plus barbare et la plus diffuse qui ait été jamais écrite ou parlée. L'éditeur a cru devoir faciliter d'ailleurs la lecture de ses documents en supprimant en partie la fastidieuse orthographe de l'époque; je ne sais s'il faut l'en féliciter trop haut, car, en principe du moins, il me semble qu'il faut se résigner à quelques petits ennuis de plus, plutôt que de toucher en quoi que ce soit à l'intégrité des documents que l'on publie. Mais je ne voudrais point engager la discussion sur ce point, et je préfère remercier encore M. Palm des notes plus nombreuses qu'il ajoute à son troisième volume, et le quitter avec le vœu de le voir continuer sans défaillance le fatigant labeur que son dévouement a entrepris. R.

---

35. — **Recherches sur l'orfévrerie et la bijouterie dans l'Amienois,** avec notes et documents inédits, planche de blasons des orfèvres picards, par F. Pouy. Amiens, imprimerie de Lenoel-Hérouart. Gr. in-8°, 52 p.

Il est fâcheux que l'auteur ne se soit pas borné dans cette étude aux artistes et artisans d'Amiens. Il a essayé de résumer en quelques pages tout ce qu'on sait de l'histoire de l'orfévrerie dans les temps anciens et modernes et ce plan beaucoup trop vaste fait disparaître les renseignements intéressants que son étude renferme sur l'industrie picarde. Cependant M. P. n'a rien oublié pour se montrer au courant de l'érudition moderne; tous les auteurs qui se sont occupés de la matière sont successivement énumérés. Les citations en vers tirées de poètes du seizième et du dix-septième siècle arrivent à tout propos comme pour témoigner de la variété des lectures de l'auteur. Enfin si l'on joint à cela des remarques plus ou moins judicieuses sur quelques habiles orfèvres pris au hasard, la citation des prix atteints dans des ventes récentes par des recueils anciens de gravures sur l'orfévrerie, la mention des riches joyaux offerts par plusieurs de nos souverains à leurs plus fameuses maîtresses, on aura une idée de la confusion qui règne dans ce travail. Trop semblable aux études superficielles qui abondent dans les revues de province, la brochure de M. P. semble plutôt inspirée par le désir de faire briller les connaissances de l'auteur que par l'envie de mettre en lumière des documents intéressants sur un des points de la question. Elle renferme toutefois quelques pages dignes d'attention, malheureusement perdues dans un étalage de citations superflues; par exemple l'énumération des armoiries et des marques des anciennes communautés d'orfèvres de la Picardie,

et surtout une fort belle lettre d'un évêque d'Orléans, écrite en 1767, et relative à une pièce d'orfévrerie faite pour l'église cathédrale d'Amiens. M. P. nous dit bien que cette lettre a d'abord paru dans l'*Année littéraire;* mais cela ne suffit pas et ce passage capital de la brochure arrive sans explication, sans commentaire; à peine comprend-on de quoi il s'agit, tandis que l'auteur entre dans des développements au moins superflus sur bien d'autres points dénués d'intérêt.

M. P., à en juger par le nombre de brochures qu'il a publiées depuis quelques années, est un de ces travailleurs infatigables qui ont voué à l'étude de leur province ou de leur ville natale un culte zélé. On peut donc lui donner dans l'intérêt même de ses travaux un conseil pour l'avenir : c'est de moins se préoccuper de ce qui n'est pas strictement son sujet, et de concentrer ses recherches et ses publications sur le pays auquel il s'intéresse.

J. G.

---

36. — **Saggio di fiabe e novelle popolari siciliane,** raccolte da Giuseppe Pitré. Palermo. In-12, 16 p. (non mis dans le commerce).

M. Pitré, bien connu des lecteurs de la *Revue*, va continuer, par deux volumes de contes populaires, sa précieuse *Bibliotheca delle tradizioni popolari siciliane;* comme spécimen de son recueil, il détache quatre contes, sur lesquels il demande l'avis des critiques. Nous ne pouvons, pour notre part, qu'approuver en général la méthode qu'il a suivie : il a donné les contes tels qu'il les a recueillis de la bouche du peuple, en citant pour chacun le nom de la personne qui le lui a raconté; il explique en note les mots et locutions difficiles, et il compare sommairement les récits qu'il publie à ceux qui leur ressemblent dans les recueils italiens connus jusqu'à ce jour. En se bornant à l'Italie pour ses rapprochements que son érudition lui aurait assurément permis d'étendre beaucoup, M. P. a fait sagement : c'est aux savants qui s'occupent de littérature comparée en général à utiliser et à poursuivre les recherches qu'il a limitées à son pays. — La forme des contes est évidemment très-sincère; çà et là elle gagnerait peut-être à être un peu plus concise, et nous croyons que l'éditeur aurait le droit de l'abréger : les narrateurs modernes, dans le détail du récit, se laissent parfois aller à des amplifications diffuses qui leur sont personnelles et qu'il est facile de discerner. — Ce que nous demanderions surtout à M. Pitré, ce serait, quand il a entendu un même conte de plusieurs narrateurs, ce serait de nous communiquer les *variantes de faits* qu'il a recueillies : nous avons déjà formulé ici ce souhait dont la réalisation importe à la critique. — Les contes imprimés dans ce spécimen sont intéressants à divers titres : le premier, *Grattula-Beddatula*, est essentiellement une variante de *Cendrillon*, à laquelle se sont soudés les tronçons de deux autres contes; le second, *la Mamma di S. Petru*, connu des Serbes, des Grecs et des Italiens, ne paraît pas se trouver en Occident; le troisième, *Gùsfà*, coïncide presque textuellement, bien qu'il soit beaucoup plus altéré, avec un des contes gascons publié par M. Bladé; enfin le quatrième, *la Vurpi*, est une forme curieusement défigurée d'un des *contes de Renard* les plus populaires.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 15 Février — 1873

37. — H. Grassmann. **Wœrterbuch zum Rig-Veda.** 1. Lieferung. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1873. In-8°, viij-144 p. — Prix de la livraison : 6 fr. 60.

Il y a trente ans à peine, les études védiques, après une première aurore, avaient pour unique foyer un petit cercle d'hommes groupés autour de la chaire de Burnouf. Aujourd'hui on s'en occupe partout, dans l'Inde, en Europe, en Amérique, et à cette propagation prodigieuse correspond une égale diversité. Le travail s'est divisé et, à l'heure qu'il est, la question est entamée sur toutes ses faces. Recherches d'étymologie, de grammaire, de métrique, essais de critique et de restitution des textes, investigations mythologiques et archéologiques, calculs astronomiques même, tout a été mis en œuvre à la fois pour arracher au vieux sphinx quelques-uns de ses secrets. L'ensemble de ces travaux est déjà considérable, et leur dispersion est telle, que le spécialiste lui-même a de la peine à se tenir au courant. Aussi la nécessité de condenser et de coordonner les résultats acquis se faisait-elle impérieusement sentir, et comme un pareil travail ne pouvait guère être tenté dans l'état présent des études que sous la forme d'un lexique, nulle entreprise ne pouvait venir plus à propos que celle d'un dictionnaire du Rig-Véda.

A toute tentative de ce genre, les beaux travaux de M. Roth consignés dans le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg servaient naturellement de modèle et jusqu'à un certain point de base. Mais malgré ce puissant secours, l'entreprise n'en restait pas moins pleine de labeur et de difficultés. Un simple glossaire, quelque complet qu'on le suppose, ne pouvait suffire. Le travail étymologique était, à lui seul, impuissant à saisir la question sous toutes ses faces. Enfin, pour être vraiment utile et pour répondre aux exigences actuelles, un pareil livre ne pouvait pas être une œuvre purement personnelle : résumé non d'une science qui s'achève, mais d'une science qui s'ébauche, ce devait être avant tout un inventaire largement ouvert à la discussion.

Il y a un an environ, M. Aufrecht avait fait espérer qu'il nous donnerait sous peu un Dictionnaire du Rig-Véda. Je n'ai aucune connaissance du plan de M. Aufrecht. Mais par ses travaux antérieurs et par l'abondance des ressources qui sont à sa portée, ce savant était mieux à même que tout autre de s'acquitter dignement de cette tâche et de l'embrasser dans toute son étendue. Malheureu-

sement ce projet semble être indéfiniment ajourné par son auteur. Il faut donc savoir gré à M. Grassmann de s'être décidé à publier ses propres recherches qui, bien qu'entreprises au point de vue de la linguistique générale plutôt qu'à celui de l'archéologie védique, et ne répondant par conséquent pas tout à fait à ce qu'on est en droit d'attendre d'un Dictionnaire du Rig-Véda, n'en constituent pas moins un travail très-distingué et très-méritoire.

La 1[re] livraison du Dictionnaire de M. G. va de la lettre A à la lettre Ri, et correspond par conséquent avec ses 288 colonnes à presque tout le 1[er] volume du Dictionnaire de Saint-Pétersbourg. L'ouvrage entier se composera environ de 6 livraisons, et doit être achevé dans le courant de l'année. Une disposition ingénieuse a permis à l'auteur de donner beaucoup en peu d'espace. Le mot sanscrit est suivi de son étymologie et de ses différentes acceptions marquées chacune d'un chiffre ; puis vient, distribuée selon l'ordre des cas et des formes grammaticales, l'énumération des passages où le mot se trouve employé, les acceptions étant indiquées par un simple renvoi aux chiffres de la rubrique. L'énumération est complète excepté pour les particules et les mots d'un usage par trop fréquent ; les citations correspondent à l'édition d'Aufrecht, en y comptant les hymnes en une seule série, sans distinction des ma*n*dalas. La place est ainsi singulièrement ménagée, mais un peu, il faut l'avouer, aux dépens de la clarté. L'inconvénient est moindre pour les noms et les adjectifs ; mais pour les verbes, il aboutit à une confusion réelle. Ici, en effet, la rubrique se trouve grossie de toute l'énumération des prépositions que s'adjoint la racine verbale, et les citations suivent distribuées uniquement par thèmes et rangées selon l'ordre des formes personnelles, avec renvois chiffrés aux indications du paragraphe initial. Tout cela fait un ensemble hérissé de chiffres et peu commode pour celui qui cherche autre chose que des formes. M. G. ajoute encore, sans grande utilité, à cette complication, en rangeant chaque fois dans une série à part les cas où le verbe est accentué parce qu'il fait partie d'une proposition subordonnée ou qu'il se trouve placé au commencement d'un pada.

Pour les thèmes nominaux et les racines verbales M. G. est à peu près revenu à l'usage antérieur : il donne les uns tels qu'ils se présentent en composition, et les autres sous la forme qu'elles affectent à l'état de noms verbaux (en faisant abstraction, bien entendu, du suffixe *t* que s'adjoignent dans ce cas les racines terminées par une voyelle brève). Il écrit donc *hotṛ*, *pitṛ*, *bṛhat*, non *hotar*, *pitar*, *bṛhant*; *kṛ*, *bhṛ*, *vṛdh*, non *kar*, *bhar*, *vardh*. Et en effet, des raisons tirées de la linguistique générale et qui n'ont pas même le mérite de conduire à une application uniforme, ne doivent point être déterminantes dans un Dictionnaire purement sanscrit.

Les éléments des mots composés directs sont séparés par un — dans les cas où le sandhi ne s'y opposait pas. Cette disposition n'est cependant pas observée d'une façon bien conséquente. M. G. sépare *a-grú'*, *á-ghnya*, *adhi-vâ̆tṛ*, *adhi-shavaṇa* : pourquoi ne pas séparer aussi *ágru*, *aghnyá*, *adhivâ̆a*, *adhivi kartaṇa?* Quelquefois la séparation indiquée n'est pas exacte : ainsi *anavadyá-rûpa* est bien

formé de *anavadyâ* et de *rûpa;* par contre *âdrogha-vâc* n'est pas composé de *adroghâ* et de *vâc*, mais de *a* et de *droghavâ'c:* c'est un *karmadhâ raya* et non un *bahuvrîhi.*

Dans les cas infiniment nombreux où il faut compter une semi-voyelle comme une voyelle, introduire une voyelle ou du moins une espèce de *shewa* entre deux consonnes, dédoubler une syllabe longue, suspendre les lois du sandhi, etc., M. G. a pris le parti de figurer directement par l'écriture ces nuances de la prononciation. Il écrit donc *martia*, *açua*, *indara*, *agninaam*. Quant aux hardiesses plus grandes auxquelles d'autres critiques se sont laissé entraîner par les théories prosodiques, il s'en est en général abstenu. L'avantage de cette innovation sous le rapport de la brièveté est visible, et comme d'ailleurs l'orthographe reçue est chaque fois placée en tête des articles et sert de base à l'ordre des mots, on ne saurait y voir une atteinte au respect que commandent des textes aussi anciennement et minutieusement fixés que ceux du Rig-Véda. Tout au plus peut-on se demander si, même dans ces cas, M. G. n'eût pas mieux fait de se conformer de plus près à l'analogie de l'orthographe sanscrite et d'écrire *martya*, *açuva*, comme on écrit *mitriya* (à côté de *mitrya*), *açviya* (à côté d'*açvya*), *suvar* (à côté de *svar*), etc. Mais à tout prendre, l'orthographe qu'il a adoptée est peut-être mieux faite, en raison de son étrangeté même, pour prévenir à cet égard toute méprise.

Il n'en est plus tout à fait de même quand il se permet de changer le svarita en accent aigu et même de le transposer, comme il le fait pour le trisyllabe neutre *asurya* qu'il écrit *asuryá*. Il est vrai qu'un *i* accentué ne se réduit que rarement en sa semi-voyelle; mais enfin le cas se présente (pour le mot en question pas moins d'une douzaine de fois), et les théories que nous pouvons nous former à cet égard ne sont pas tellement bien assises, qu'elles nous permettent de porter la main sur les textes dans des cas où il est impossible d'admettre une erreur accidentelle. Il suffisait d'une note pour faire remarquer l'anomalie. Les modifications que M. G. apporte à la transcription d'Aufrecht ne me paraissent pas non plus heureuses. Je ne vois pas ce qu'il y gagne, et cela nous fait un système de plus.

Sous le rapport de la nomenclature on ne trouvera probablement que peu de choses à glaner après M. G. En plusieurs endroits il rectifie ou complète celle du Dictionnaire de Saint-Pétersbourg. C'est ainsi qu'il corrige *ayopâshṭhi;* qu'il rétablit à leur rang *asmatsakhi*, *asmadruh*, *ânjanagandhi*, *âvirrjîka* et en général tous les noms de divinités associés au duel; qu'il donne *ayâman*, *ahinâman*, *ud*, *upanâya*, *upâmçu* omis dans le Thesaurus ou n'y figurant pas comme employés dans le Rig-Véda. Par contre il biffe *usha* et *uhan* qui s'y sont glissés par suite de fausses lectures. Peut-être a-t-il eu raison de ne pas en faire autant du composé *ahiçushmasatvan;* mais il fallait noter que c'est une conjecture qu'on introduit dans le texte. *Aram ishe* (VIII, 46, 17) forme deux mots non-seulement dans l'édition d'Aufrecht, mais aussi dans celle de Müller : c'est ainsi que le donne le pada et que Sâyana l'explique. M. G. a en outre inséré à leur rang

les mots dont le Rig-Véda ne présente que des dérivés, ainsi que ceux qui n'y figurent qu'en composition. Je remarque cependant l'absence de *abdin* et de *apâshṭi* contenu dans *svabdin* et *ayopâshṭi*. — L'exécution matérielle est très-soignée et la correction typographique, si difficile à obtenir dans les ouvrages de ce genre, ne laisse à peu près rien à désirer. Il faut cependant corriger *a-jâvi* pour *ajâvi*; au mot *addhâ*, *katidâ* pour *katidhâ*; au mot *abdâ*, *â* pour *dâ* et *ajâ* pour *ayâ*; au mot *i* le thème *j* pour *y*. M. G. garantit l'exactitude absolue de tous ses chiffres de renvoi.

L'interprétation de M. G. est en général conforme à celle du Dictionnaire de Saint-Pétersbourg, et, s'il me fallait définir en deux mots son travail sous ce rapport, je dirais que c'est une édition de l'œuvre de M. Roth revue et corrigée par un linguiste de grand mérite. C'est en effet dans la partie étymologique que M. G. se montre le plus indépendant de son devancier. Dans les cas mêmes où il adopte sa solution, il y arrive souvent d'une façon neuve et originale, et les notices qu'il a placées en tête d'un grand nombre d'articles sont toujours intéressantes et dignes du plus sérieux examen. Ce n'est pas qu'elles soient toutes également convaincantes. Ainsi M. G. aura peut-être quelque peine à faire admettre l'explication d'*udârathi* par *udanrathi*, « voituré sur des ondes » pour dire « ondoyant », et cela d'autant plus qu'il s'agit d'une galette ou d'un plat de gruau. — *Abhîpa*, dans *abhîpatas*, paraît en effet être une formation analogue à *anûpa dvîpa*, *pratîpa*, *samîpa*; mais la signification concrète que lui donne M. G. « l'espace au-dessus des eaux » et la traduction « du haut des nues » qu'il en tire pour *abhîpatas*, n'en semblent pas moins tombées du ciel. — *Anîka* pourrait fort bien n'avoir rien de commun avec la racine *an*, respirer, mais provenir d'un ancien adverbe parent de *anu* et du thème pronominal *ana*; la formation serait analogue à celle d'*abhîka*, *pratîka*, *samîka*, *apâka*, *upâka*, *anûka*, etc. (voy. Bréal, dans les Mémoires de la Société de Linguistique, I, p. 405.) — *Dhṛja* dans *adhṛja* ne paraît pas non plus formé de *dhṛ* à l'aide du verbal *ja*, dont la signification ne paraît pas être aussi effacée dans le Véda, mais plutôt à l'aide d'un suffixe *ij*, *j*, par l'intermédiaire d'une forme *dhṛj*, avec laquelle il serait dans le même rapport que *vaṇija* par exemple avec *vaṇij*.

Un des grands mérites de M. G. est d'être très-conséquent avec lui-même. Il ne l'est cependant pas toujours. Ainsi au mot *ṛta* il donne fort bien la véritable signification de ce terme, « ce qui est adapté, établi »; ce qui ne l'empêche pas au mot *adhvara* de se prévaloir du sens de « marche, développement » qu'y attribue Benfey. — C'est à ce même mot *ṛta* que M. G. rattache la préposition *ṛte* « à l'exception de », tout en avouant que la relation est obscure. Ne serait-il pas plus simple de rattacher *ṛta* à la racine *ar* « endommager, léser » et de le rapprocher ainsi de *ṛṇa*? La notion de défaut, de privation aboutirait dans le premier mot à celle d'exception, comme dans le deuxième elle aboutit (par une transition analogue mais non identique à celles qui s'observent dans les langues latines et germaniques) à l'idée de culpabilité et de dette. — L'explication de « marche, cursus » que M. G. donne de *adhvara*, rapproché de *adhvan* est excel-

lente : cf. *svadhvara*, rapide, en parlant d'un char, IV, 46, 4. Seulement il ne dit pas que ce mot est très-souvent adjectif, comme l'est du reste *itvara* auquel il le compare.

M. G. est ainsi conduit pour un certain nombre de mots à une interprétation différente de celle de M. Roth. Quelques-unes de ces explications sont simplement ingénieuses; plusieurs sont décidément préférables, comme celles d'*asu-trp, ahanya, âpitva, avyatî* (de *a* et de *vî*, non appetens). D'autres sont moins heureuses. Ainsi *admasadvan* est un synonyme et non un dérivé *d'admasad* et doit se décomposer comme chez M. Roth en *adma* et *sadvan*. Pour *abhirâshtra, abhivîra, abhisatvan,* la traduction du dictionnaire de St-Pétersbourg paraît aussi préférable à celle de M. G. « qui conquiert des royaumes, etc. » Ce sont de simples équivalents de *sarâshtra,* etc. Mais dans la grande majorité des cas, il y a accord parfait entre les deux auteurs. Il est même tel endroit où M. Roth pourra trouver que M. G. abonde par trop en son sens. Ainsi M. Roth traduit *adabdhavratapramati* par « qui veille au maintien de l'ordre immuable. » L'interprétation peut paraître prétentieuse : elle se conçoit cependant, parce qu'on y peut supposer *adabdhavrata* au pluriel. Mais « l'ordre infaillible » est absolument inadmissible pour *adabdhavrata* présenté, comme chez M. G. isolément et au singulier. De même quand M. Roth traduit *abdayâ* (qu'il considère comme un instrumental adverbial) par « pour le plaisir de répandre l'eau, » sa version se justifie par la notion de finalité exprimée par l'instrumental; mais il est plus difficile de comprendre pourquoi *abdâ* au nominatif devrait signifier « lust zur wasserspende. »

La position que les deux auteurs prennent vis-à-vis de la tradition indigène donne lieu à une observation semblable. Ici encore M. G. a cru devoir enchérir sur son prédécesseur. On a souvent reproché à M. Roth de ne pas donner plus fréquemment les explications des commentaires. Mais enfin il les donne quelquefois, et le dépouillement complet des Nighantu et du Nirukta qu'il a fait passer dans son lexique, le dispensait jusqu'à un certain point d'en faire davantage dans une œuvre destinée à embrasser l'ensemble de la littérature sanscrite. Rien de tout cela ne se retrouve chez M. G. Le pada et le Nirukta sont mentionnés une fois ou deux dans ce dictionnaire du Rig-Véda, où se rencontrent bien les noms de quelques philologues allemands, mais où l'on chercherait en vain celui de Sâyana. M. Roth s'affranchit de la tradition, et il fait bien : M. G. la dédaigne absolument, et il a tort. A-t-il seulement consulté le commentaire et ouvert l'édition de Müller? Plusieurs indices permettent d'en douter et de croire que, s'il lui arrive de s'éloigner de M. Roth pour en revenir à Sâyana, comme par exemple dans l'explication de *asu-trp*, la rencontre est purement fortuite. Comment admettre que, dans un ouvrage spécial comme celui-ci, on supprime entièrement les résultats de l'exégèse indigène quand il s'agit de passages difficiles, de locutions rares, ou même de termes qui ne se rencontrent qu'une fois; quand d'ailleurs la fausseté de ces résultats n'est pas toujours démontrable, et qu'on n'a soi-même que des hypothèses à offrir en place? Du

moins fallait-il dans ces cas respecter les ? dont M. Roth a eu souvent soin de faire suivre les siennes. Il est tels mots, p. ex. *abhîpatas, asûra, udârathi, upaçâka* pour lesquels M. Roth est d'accord ou à peu près avec Sâyana, et que M. G. sans le moindre avertissement interprète d'une manière différente et, pour les trois premiers du moins, singulièrement risquée. Il en est d'autres, comme *atharvî, armaka, asûrta, âçuheshas* pour lesquels nous sommes, ou plutôt nous devrions être placés en face de trois solutions, et que M. G. traite sans plus de façon que s'il s'agissait du premier terme venu. La réponse que c'est au lecteur à se renseigner et à confronter, ne saurait me satisfaire. Le dictionnaire de M. G. est l'œuvre d'un linguiste plutôt que celle d'un védiste, et, d'après toute sa disposition, il est à prévoir que ce sera aux linguistes qu'il servira le plus. D'ailleurs le commentaire de Sâyana n'est pas un livre répandu, tant s'en faut, et l'usage d'interpréter le Rig-Véda avec l'édition romanisée d'Aufrecht et un lexique pour tout bagage ne tend que trop à se généraliser.

Mais le Rig-Véda n'est pas seulement un livre entouré d'un vieil appareil exégétique. Il constitue la première couche compacte d'une vaste littérature qui dans son ensemble, il est vrai, en est séparée par une faille puissante, mais dont certaines portions sont peut-être aussi anciennes que lui, et qui certainement a conservé certains usages et le reflet de certaines idées déjà courantes à l'époque des Rishis. C'est assez dire que dans l'interprétation d'un pareil livre la linguistique doit s'appuyer constamment sur l'archéologie. Or tout ce côté de l'investigation védique manque absolument dans le Dictionnaire. M. G. n'a demandé aux autres textes védiques que des compléments pour sa nomenclature; il ne s'en est point servi pour élucider le Rig-Véda. Les noms propres, par exemple, ne sont accompagnés d'aucun renseignement traditionnel. Les termes techniques, qui se rencontrent déjà en si grand nombre dans les hymnes, sont simplement réduits, la plupart du moins, à leur signification étymologique. L'insuffisance d'un pareil procédé est visible à première vue. Ainsi *uktha* n'est pas simplement « une formule, un hymne, » mais désigne certaines prières récitées à haute voix dans certaines occasions par le hotr, par opposition à d'autres prières chantées ou murmurées par d'autres prêtres dans d'autres occasions. *Avayâj* est bien « la part qui revient de l'oblation, » mais avec une nuance : c'est une part déprécatoire, si je puis m'exprimer ainsi, qu'on offre soit pour apaiser une divinité, soit pour écarter un mal; l'emploi constant du verbe *avayaj* en fait foi. *Avabhṛtha* est traduit par M. G. « l'action d'emporter; bain de purification pour ceux qui offrent un sacrifice. » Comment passer de l'une de ces idées à l'autre, si on ne dit pas qu'à la fin d'un sacrifice tous ceux qui y ont pris part *emportent* les ustensiles sacrés pour les laver dans un cours d'eau et s'y laver eux-mêmes au propre et au figuré? *Upâmçu* ne se trouve qu'une fois dans le Rig-Véda : M. G. le prend pour un adverbe et le traduit « quand coule le Soma, quand on verse le Soma. » D'après la teneur même du vers (X, 83, 7) et de tout l'hymne où le mot se trouve, il semblerait cependant qu'il s'agit de la libation appelée plus tard *apâmçu* au masculin, laquelle passait pour la première des libations, et

s'offrait *immédiatement après* une autre libation propitiatoire appelée *amçu*. *Anushtubh* n'a nulle part le sens vague de « chant de louange », pas plus X, 124, 9 qu'ailleurs, mais désigne partout le mètre de ce nom. A l'origine il semble avoir désigné un quatrième pied gâyatra placé *à la suite* de trois autres. Presque tous les mots à signification rituelle, pour ne pas parler des autres, fourniraient matière à des observations semblables, *agnidh*, *agnimindha*, *atirâtra*, *anuyâja*, *âvayâj*, *rtvij*. Tous ils sont traités d'une manière insuffisante.

Et qu'on le remarque bien, c'est là une tout autre question que celle du cas qu'il convient de faire du commentaire. Sâyana sous ce rapport ne fournit que peu de lumières : il se place à peu près sur le même terrain que M. G., celui de l'étymologie, et est aussi peu archéologue que possible. Quand il a relaté par ci par là quelque légende d'un Brâhmana, quand à propos d'un vers il en a indiqué le *viniyoga*, c'est-à-dire l'emploi qui en est fait par les Sûtras, tout est dit. C'est donc dans l'ensemble de la littérature védique qu'il fallait puiser. Non pas qu'un dictionnaire du Rig-Véda doive être une encyclopédie védique; loin de là. Mais entre le superflu et l'extrême indigence il y avait un milieu à garder, et c'est ce que ne parait pas avoir fait M. G. Aussi malgré tout le mérite de son livre, s'y trouve-t-il de regrettables lacunes, et est-il à souhaiter que M. Aufrecht ne se tienne pas pour dégagé de sa promesse de donner un dictionnaire du Rig-Véda. Venant de lui, ce sera certainement l'œuvre non-seulement d'un linguiste, mais aussi d'un archéologue également versé dans toutes les branches de la littérature védique.

A. BARTH.

---

38. — **Epigrammatum anthologia palatina** cum Planudeis et appendice nova epigrammatum veterum ex libris et marmoribus ductorum. Annotatione inedita Boissonadii, Chardonis de la Rochette, Bothii, partim inedita Jacobsii, metrica versione Hugonis Grotii et apparatu critico instruxit Fred. DÜBNER. Graece et Latine. Volumen secundum cum indicibus epigrammatum et poetarum. Parisiis, Didot. 1872. Gr. in-8°, xv-688 p.

Dübner a expliqué dans la préface du premier volume (1864) de cette édition de l'anthologie qu'il avait voulu donner une édition *variorum* avec les notes inédites de Boissonade, de Jacobs et un choix de celles de Bothe en y ajoutant les observations de Meineke, Hermann, Bergk, Hecker, Schneidewin, O. Schneider, Unger, etc.[1] La mort l'a surpris laissant le texte des chapitres XV et XVI imprimé, les notes du chapitre XV en épreuve mais non corrigées, celles du chapitre XVI seulement en manuscrit; les tables des épigrammes et des noms de poètes n'étaient même pas commencées. M. Delzons, professeur au lycée Saint-Louis, se chargea de mettre la dernière main au travail de Dübner et mourut peu de temps après. Ce second volume contient les chapitres IX-XV de l'antho-

---

1. Sur les vicissitudes par lesquelles a passé cette édition et les savants qui y ont pris part, voy. dans la *Revue critique* de 1866, t. I, art. 136, le compte-rendu du premier volume par M. Egger.

logie palatine, et un chapitre XVI qui donne les épigrammes qu'on ne trouve que dans la collection de Planude. La collection des épigrammes que fournissent les inscriptions et les manuscrits doit former un troisième volume complémentaire.

Tout ce qui peut faciliter l'intelligence des épigrammes est rassemblé dans cette édition, traduction littérale en regard outre les traductions en vers de Grotius qui sont au bas des pages, notes critiques où les leçons du manuscrit et les conjectures sont discutées, notes explicatives où les difficultés indépendantes de l'altération du texte sont abordées. Le travail a été exécuté comme on devait s'y attendre de la part d'un philologue aussi expérimenté que Dübner. Il a trouvé que le mot de l'énigme (IX, 121) :

Σπάρτας καὶ Σαλαμῖνος ἐγὼ φυτὸν ἀμφήριστον·
κλαίω δ' ἠϊθέων ἔξοχον ἢ προμάχων

était l'*hyacinthe* dont l'origine était rapportée par les uns à Ajax (πρόμαχος) par les autres à Hyacinthe (ἠΐθεος). Il me paraît avoir bien compris l'épigramme (IX, 146) :

Ἐλπίδα καὶ Νέμεσιν Εὔνους παρὰ βωμὸν ἔτευξα,
τὴν μέν, ἵν' ἐλπίζῃς, τὴν δ' ἵνα μηδὲν ἔχῃς.

Le poète a supposé qu'*Eunus*, homme généreux, après avoir fait l'expérience de l'ingratitude, de l'injustice et de la cupidité des hommes, fait la dédicace de cet autel dans l'intention qu'exprime le second vers.

Ailleurs on pourrait être d'un autre avis. Le texte est souvent difficile. On ne discerne pas toujours ce qui est imputable aux poètes et ce qui doit être mis sur le compte des copistes, et les altérations du texte ont dû être dissimulées souvent par des corrections. Je ne me retrouve pas dans ces vers sur un poirier enté (IX, 5) :

πτόρθος δ' ἐπὶ δένδρῳ
ῥιζωθεὶς δένδροιο τομῇ, καὶ καρπὸν ἀμείψας
νέρθε μὲν ἀχρὰς ἔτ' ἔστιν, ὕπερθε δ' ἄρ' εὔπνοος ὄχνη.

On lit dans Planude ῥιζώθη et δένδρου δὲ τομὴ καὶ καρπὸν ἄμειψεν. Dübner fait la remarque suivante : « Facilius quidem et prorsus ex loquendi consuetudine » sententia procedit apud Planudem, teneo tamen palatinum ἀμείψας, est enim » structura doctior velut nominativi absoluti et ultimum versum optime annec- » tens. » Mais la construction du texte, tel que le donne le manuscrit Palatin, me semble impossible. Car ἀμείψας a pour sujet non pas πτόρθος, mais le poirier sauvage, et ῥιζωθεὶς reste suspendu. Il me semble d'ailleurs qu'il vaut mieux pour le sens rapporter l'idée exprimée dans δένδροιο τομῇ à ce qui suit qu'à ce qui précède.

Dans l'épigramme (IX, 19) sur un cheval de course réduit à tourner la meule, il est dit (vers 8) que ce cheval

καρπὸν ἐλᾷ Δηοῦς ὀκριόεντι λίθῳ,

Casaubon a corrigé ἀλεῖ. Sur quoi Jacobs fait la remarque suivante : « Sed quum » lapis molaris dicatur ἐλαύνεσθαι, etiam de equo saxum circumagente ἐλαύνειν

» usurpari posse videtur : ut poeta dicat καρπὸν ἐλᾷ λίθῳ pro ἐλαύνων λίθον » ἀλεῖ τὸν καρπόν. Sic solent poetae. » Dübner n'y contredit pas. Mais si l'on conçoit les hardiesses poétiques qui donnent plus d'énergie à l'expression, on ne peut guères admettre celles qui l'affaiblissent, comme ferait ici celle qui substituerait *tourner* à *moudre*.

Dübner a eu un moment de relâchement dans son attention, quand à propos du *lemma* de IX, 46 : εἰς γυναῖκα τυφλὴν ἔγκυον οὖσαν καὶ ἀναβλέψαι παρ' ἐλπίδα, il a laissé passer sans observation la remarque suivante de Boissonade : In ἀνα-» βλέψαι, quod fuit sollicitatum, nihil esse mendi videtur, scilicet syntaxi sic » instituta : εἰς ἀναβλέψαι, vel εἰς τὸ ἀναβλέψαι γυναῖκα τ. » La construction proposée par Boissonade est évidemment impossible, et il faut lire ἀναβλέψασαν.

Je n'approuverais pas Hecker qui, dans l'épigramme (IX, 64, 7) sur Hesiode, au lieu de

.....μακάρων γένος ἔργα τε μολπαῖς
καὶ γένος ἀρχαίων ἔγραφες ἡμιθέων

lit ἔργα τ'ἔμελπες et « parum recte dici γράφειν μολπαῖς observavit. » Mais « peindre dans ses chants » me paraît une hardiesse d'expression qui n'est pas en dehors du style ordinaire des poëtes de l'anthologie.

Dans l'épigramme (IX, 85) sur un fils qui dans un naufrage s'est sauvé sur le corps de son père,

Νῆα μὲν ὤλεσε πόντος, ἐμοὶ δ' ἔπορεν πάλι δαίμων
πλαζομένῳ φύσεως νῆα ποθεινοτέρην,

je ne construirais pas φύσεως ποθεινοτέρην « navem desideratiorem et jucundio-» rem quam quas natura praestat ex lignis quae gignit, ac si dicat τῆς φυσικῆς » ποθεινοτέρην. » Cette interprétation paraît bien forcée au point de vue du sens et de la langue. Il me semble que Jacobs a eu raison de construire φύσεως νῆα, un vaisseau fourni par la nature.

Il me semble impossible de traduire dans l'épigramme (IX, 103, 7-8) sur Mycène,

Ἴλιον ἆ Νεμέσει μεμελημένον, εἴ γε, Μυκήνης
μηκέθ' ὁρωομένης, ἐσσὶ, καὶ ἐσσὶ πόλις,

« Proh ! Ilion, Nemesi curae fuisti. » C'est ici une sorte d'apostrophe et d'exclamation, comme δημοβόρος βασιλεύς, ἐπεὶ οὐτιδανοῖσιν ἀνάσσεις (Il. I, 231).

Dans l'épigramme (IX, 144) :

Κύπριδος οὗτος ὁ χῶρος, ἐπεὶ φίλον ἔπλετο τήνᾳ
αἰὲν ἀπ' ἠπείρου λαμπρὸν ὁρῆν πέλαγος,
ὄφρα φίλον ναύτῃσι τελῇ πλόον· ἀμφὶ δὲ πόντος
δειμαίνει, λιπαρὸν δερκόμενος ξόανον

je crois que Dübner a eu tort de repousser la leçon de Planude δειμαίνῃ et d'entendre « circa vero pontus terret eos, splendidam cernens statuam, » en disant en note : .....δερκόμενος ..... participium referas ad v. 2, ubi vicissim Venus λαμπρὸν ὁρᾷ πέλαγος, minime vero ad verbum δειμαίνει. » Tout cela est bien forcé ; Grotius semble avoir eu raison d'entendre les deux derniers vers ainsi :

ut placidum praestet nautis iter, et tremat ipsam,
effigiem pulchram dum videt, unda maris.

Vénus donne aux matelots une navigation tranquille en effrayant la mer et en la tenant en respect par sa vue.

Il est impossible de ne dire rien que d'incontestable dans un travail aussi accablant par l'étendue et la difficulté que l'est une édition de l'anthologie. Les erreurs y sont inévitables et bien excusables ; « optimus ille est qui minimis ur-» getur, » et on peut le dire du travail de Dübner.

X.

---

39. — **Sénatus-consulte** inédit de l'année 170 avant notre ère, par P. Foucart, ancien membre de l'École française d'Athènes. Paris, Imp. nationale, 1872. (Extrait des Archives des missions scientifiques et littéraires, t. VII, 2e série). In-8°, 32 p.

Ce sénatus-consulte vient enrichir la liste peu nombreuse de ceux que nous possédions déjà soit en original, soit en traduction grecque. Il a pour objet le règlement des affaires de la ville de Thisbé, soumise par les généraux romains dans l'hiver 171 à 170 av. J.-C., lors de la guerre contre Persée. Les détails de cette campagne ne nous sont qu'imparfaitement connus, le texte de Tite-Live présentant une lacune au commencement du XLIIIe livre.

Le document publié et commenté par M. P. Foucart avec une grande sagacité offre donc un intérêt considérable. D'une part il nous montre comment le parti conservateur dans les villes grecques trahissait ouvertement la cause nationale et cherchait à obtenir des Romains des priviléges en échange de sa trahison. D'autre part il nous fait constater une fois de plus la politique habile du sénat, les précautions minutieuses qu'il prenait afin de maintenir le prestige de Rome et de se conserver des instruments dociles.

En 170 la faction oligarchique et romaine de Thisbé envoie des délégués à Rome pour demander qu'on lui confie la reconstitution de la cité, à l'exclusion des citoyens appartenant au parti démocratique; on prie même le sénat de garder soigneusement en prison ceux d'entre eux qui auraient été emmenés en Italie, et de déclarer déchus de leurs droits ceux qui s'étaient enfuis dans d'autres villes grecques.

Les ambassadeurs de la ville de Thisbé y joignent une réclamation en faveur de trois femmes qui avaient été l'objet de violences de la part du préteur C. Lucretius, condamnées à tort et emmenées à Chalcis et à Thèbes où les Romains avaient des garnisons. Enfin, n'oubliant pas leurs intérêts personnels, ils demandent de pouvoir intenter une action civile contre un fournisseur des armées romaines avec qui ils avaient formé une société en participation pour des fournitures de blés et d'huile.

Le sénat, réuni 7 jours avant les Ides d'octobre, sous la présidence du préteur pérégrin Q. Mænius qui présente la demande des ambassadeurs de Thisbé, nomme une commission de 5 membres qui examine l'affaire et fait son rapport au bout de 6 jours. Les conclusions du rapport sont successivement adoptées :

elles portent que les Thisbéens obtiendront la possession de leurs terres, ports, douanes et montagnes, que seuls les habitants qui se sont déclarés partisans des Romains avant le siége de la ville, disposeront pendant dix ans des magistratures, de l'administration des revenus des temples et des impôts. Que toutefois leurs immeubles et leurs biens ne leur appartiendront pas en toute propriété, mais qu'ils en auront la jouissance (*possessio*), ce qui était la condition de tous les sujets du peuple romain.

Il est permis de plus aux émigrés du parti romain qui s'étaient réfugiés dans la citadelle de s'y fortifier et de l'habiter, mais la ville même doit rester sans murs.

Les oligarchistes avaient également réuni de l'argent à l'effet de déposer au Capitole à Rome une couronne d'or en mémoire de la soumission de leur patrie. Il paraît que les généraux romains avaient mis la main sur le produit de cette souscription. Le sénat ordonne qu'il sera restitué, à charge par les Thisbéens de consacrer au Capitole la couronne en question.

Le sénat, tenant à avoir des gages de la fidélité de ces traîtres, tout comme il ne leur avait accordé la disposition du pouvoir que pour dix années, réserve au préteur pérégrin et au consul commandant en Grèce le droit de décider relativement au sort des prisonniers et émigrés du parti démocratique.

Quant à l'affaire scabreuse des trois nobles dames victimes de la brutalité de C. Lucretius, on décide qu'elles seront mises en liberté, mais ne pourront revenir à Thisbé. Sur l'action *de vi* à intenter au préteur, on renvoie la décision jusqu'au retour de l'inculpé. Enfin pour la revendication commerciale envers le négociant Cn. Pandosinus, les plaignants sont invités à s'adresser à la justice ordinaire.

Les envoyés avaient aussi demandé des lettres de recommandation pour l'Étolie et la Phocide, afin de n'être pas inquiétés à leur retour à Thisbé. Le sénat ne fait aucune difficulté et leur offre même des lettres pour d'autres états s'ils en veulent. C'est une manière polie de les engager à repartir au plus tôt.

M. F. a commenté ce document d'une manière complète, en tirant tout le profit qu'on en peut faire. Les observations sur la rédaction des Sénatus-consultes, qui a varié selon les temps, sur les personnages mentionnés comme magistrats généraux ou témoins, sont tout à fait concluantes.

Sur quelques points cependant nous sommes en désaccord avec lui; ainsi le passage lignes 17 à 20 :

17 Ὡσαύτως περὶ ὧν οἱ αὐτοὶ λόγους ἐποιήσαντο περὶ χώρας.
18 [κ]αὶ περὶ [λι]μένων καὶ προσόδων, καὶ περὶ ὀρέων [ἑ]αυτῶν, ἐ[πεὶ].
19 [ἂν]εισαν ταῦτα, ἡμῶν μὲν ἕνεκεν ἔχειν, ἔξειν, ἃ ἐδο-
20 ξεν.....

nous semble demander un nouvel examen. Il doit contenir la demande générale de restitution, faite après toute *dédition* par les états qui espéraient pouvoir rentrer en grâce et M. F. semble bien l'avoir entendu ainsi. Mais il suppose que les mots ἃ ἔδοξεν peuvent se rapporter à une convention faite auparavant avec les généraux et les traduit : « selon ce qui a été décidé ». Or d'une part on atten-

drait plutôt ὅπως ἔδοξεν, et la personne avec qui cela aurait été décidé devrait être mentionnée. D'autre part dans tout l'acte comme dans tous les sénatus-consultes traduits en grec le mot ἔδοξεν se rapporte toujours au sénat et répond au latin *censuere*. Il n'y a donc pas de raison de prendre ce mot ici dans un autre sens. Mais il y a d'autres choses qui choquent dans cette phrase. Dans toutes les autres formules de demandes nous voyons les mots λόγους ἐποιήσαντο περὶ (et un génitif) suivis d'un ὅπως avec un subjonctif; ἔχειν, ἐξεῖν semble aussi singulier. La fin de la ligne 18 et le commencement de la ligne 19 ne semblent pas laisser de place pour intercaler les mots ὅπως avec un subjonctif. Peut-être le copiste a-t-il omis une ligne, mais je soupçonne qu'il faut lire la fin de la phrase :

ταῦτα ἡμῶν μὲν ἕνεκεν ἔχειν ἐξεῖνα[ι]. ἔδοξεν.

Les mots ἡμῶν μὲν ἕνεκεν ἔχειν indiquent assez clairement la condition du simple possesseur, qui continue avec la tolérance de Rome à jouir de ses biens, sans pourtant en être le *dominus jure Quiritium*. Et plus bas le sénat insère la restriction constatant que, si l'on a rendu aux Thisbéens leurs biens, il est entendu qu'ils n'ont aucunement acquis le droit de les avoir en toute propriété (ἑαυτῶν αὐτοῖς = *sua sibi*).

Nous nous bornons à signaler ce passage comme obscur dans l'espoir que la science parviendra à résoudre le problème.

Ch. M.

P. S. Pour ceux d'entre nos lecteurs qui s'occupent de philologie latine et qui ne possèdent pas le travail de M. Foucart, nous croyons devoir donner les mots latins contenus dans l'inscription de Thisbé. Encore que l'orthographe de ces mots ne nous apprenne aucun fait nouveau, elle a cependant de l'intérêt, car le sénatus-consulte en question n'est que de seize ans postérieur à celui des Bacchanales. En outre, par des conjectures très-plausibles, M. Foucart est arrivé à penser que l'acte dont il s'agit a été traduit en grec, non dans la ville de Thisbé, mais à Rome même : il n'en est que plus intéressant de voir comment les noms latins sont transcrits dans l'écriture grecque.

Voici ces mots: Κοιντος. Μαινιος. Τιτος. Μανιος. Ακιλιος. Νομιστιος. Ποπλιος. Μουκιος. Μααρκος. Κλαυδιος. Σεργιος. Γαιος. Λοκρετιος. Αυλος. Οστιλιος. Γναιος. Πανδοστινος.

Comme noms communs, nous avons: Κομετιον. Καπετωλιον, et le génitif ειδυων οκτωμβριων.

Citons aussi comme digne d'êtres relevées les formes béotiennes ἀπήλθοσαν et διελάβοσαν (3e pers. pl.).

M. B.

---

40. — **Collection de documents inédits sur l'histoire de France**, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. *Recueil des lettres missives de Henri IV*. T. VIII (1566-1610). Supplément publié par J. Guadet. Paris, 1872. In-4°, xvj-979 p. — Prix : 12 fr.

Le volume que je viens examiner renferme plus de 900 lettres ou billets classés par ordre chronologique et répartis ainsi qu'il suit : 1 pour l'année 1566, 2 pour 1568, 8 pour 1569, 12 pour 1570, 28 pour 1571, 5 pour 1572, 1 pour 1574, 15 pour 1576, 14 pour 1577, 14 pour 1578, 12 pour 1579, 38 pour 1580, 19 pour 1581, 31 pour 1582, 14 pour 1583, 15 pour 1584, 26 pour 1585, 9 pour 1586, 14 pour 1587, 14 pour 1588, 35 pour 1589, 32 pour 1590, 32 pour 1591, 34 pour 1592, 37 pour 1593, 38 pour 1594, 38 pour 1595, 32 pour 1596, 45 pour 1597, 25 pour 1598, 39 pour 1599, 30 pour 1600, 16 pour 1601, 51 pour 1602, 27 pour 1603, 24 pour 1604, 13 pour 1605, 26 pour 1606, 13 pour 1607, 6 pour 1608, 6 pour 1609 et 5 pour 1610.

Ces documents proviennent surtout, en ce qui est de l'étranger, de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (une centaine environ), du *British Museum* (une trentaine), du *State paper office* (une vingtaine), des Archives des Médicis à Florence (une vingtaine), des Archives de Saxe à Dresde (une demi-douzaine) ; en ce qui est de la France, de la Bibliothèque nationale (près de 200), de la bibliothèque de l'Institut (près de 100), des archives départementales des Basses-Pyrénées (une quinzaine), des archives municipales de Béziers, de Bourges, de Châlons-sur-Marne, de Condom, de Lectoure [1], de Rennes, de Toulon, de Troyes, etc., de la bibliothèque de la ville de Tours, et des archives particulières de la famille de Noailles, de la famille de la Trémouille, de la famille de Sainte-Aulaire.

Tout n'est pas inédit — de bien s'en faut — dans le volume de M. Guadet. Non-seulement on y trouve la plupart des lettres publiées, en 1860, par M. le prince Gallitzin et quelques-unes de celles qui ont été publiées, en 1866, par M. E. Halphen, ainsi que quelques autres lettres qui ont paru, en ces dernières années, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, etc., mais encore un assez bon nombre de lettres qui avaient vu le jour dès le siècle précédent, par exemple en 1778 (*Essai sur l'histoire de la ville de Loudun*), en 1774 (*Journal de Verdun*), en 1753 (*Histoire militaire des Suisses au service de la France*), en 1742-46 (*Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*), et même dès le xviie siècle, par exemple en 1662 (*Histoire généalogique de la maison d'Harcourt*), en 1654 (*Histoire du cardinal de Joyeuse*), en 1638-1642 (*Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat*). En définitive, le tiers à peu près des documents réunis dans ce volume était déjà connu.

1. Plus de cinquante lettres ont été transcrites à l'hôtel de ville de Lectoure par un travailleur plein de zèle, M. de Métivier, mort, il y a peu de temps, conseiller à la cour d'appel d'Agen. Pourquoi toutes les archives n'ont-elles pas été fouillées avec la même conscience?

Les 600 lettres données pour la première fois, et qui embrassent la vie entière de Henri IV, depuis sa treizième année jusqu'à l'avant-veille de sa mort, considérées dans leur ensemble, sont très-intéressantes. L'histoire générale, l'histoire particulière de diverses villes, la biographie, profiteront largement de cette publication. Certaines lettres font le plus grand honneur aux sentiments de Henri IV : au sujet de celle du 21 novembre 1570, où le roi de Navarre se plaint à Charles IX des lansquenets qui vont « chargeans et foulans grandement » le pauvre paysan, » M. Guadet constate (note 1 de la page 33) que l'on trouve fréquemment, dans la correspondance du « seul roi dont le peuple ait » gardé la mémoire, » cette commisération pour les souffrances des pauvres habitants de la campagne et cette disposition à les garantir des violences et des extorsions des gens de guerre. Dans d'autres lettres, c'est le style qui est frappant, et le présent volume fournirait de précieux matériaux à un critique qui voudrait reprendre et compléter la thèse de M. Eugène Yung : *Henri IV écrivain*. Avec des tours nouveaux s'y montrent des idées nouvelles, et M. Guadet a eu raison de dire (note 1 de la page 342) : « On trouve sans cesse dans les » lettres du roi de Navarre de ces idées et de ces expressions qui semblent » devancer son temps. J'ai déjà fait remarquer cette expression de *bon Français*, » de *vrai Français*, ailleurs celle de *patrie ;* voici maintenant celle de *liberté* « *du commerce*, qui semble une locution toute moderne[1]. » Mentionnons, en passant, quelques documents qui ne sont que curieux, tels que les billets galants écrits avec une verve toute gauloise à Gabrielle d'Estrées et à Henriette de Balzac d'Entragues.

L'éditeur me paraît mériter à la fois des éloges et des reproches. A certains égards, son recueil est très-bien fait : l'authenticité de toutes les lettres (moins une ou deux) semble incontestable ; les transcriptions sont fidèles, et M. Guadet a quelquefois, comme il ne manque pas d'en avertir, mieux lu que ses devanciers tels et tels documents ; il a souvent restitué à des lettres non datées leur date véritable ; enfin les notes, assez peu nombreuses, sont généralement satisfaisantes[2].

---

1. Pour ce qui regarde cette dernière locution, j'observerai qu'elle était déjà en usage avant l'époque où Henri IV l'emploie ici (16 février 1589) : je la retrouve notamment dans une lettre encore inédite du maire et des jurats de Bordeaux adressée au roi Henri III, le 21 octobre 1581, et qui roule tout entière sur la liberté du commerce réclamée par la ville qui, de nos jours, a été le berceau du libre échange (Bibliothèque nationale, Fonds français 15571, p. 39).

2. Parmi les notes qui laissent quelque chose à désirer, je signalerai celle de la p. 103, où le célèbre diplomate Paul de Foix est confondu avec Louis de Foix ; celle de la p. 139, où, par une double erreur, François de Foix de Candale, ou mieux de Candalle, devient « en 1575, quoique laïque et marié, » évêque d'Aire, alors que ce fut en 1570 que François de Foix, qui ne fut jamais marié, succéda sur le siége d'Aire à son frère Christophe de Foix ; celle de la p. 146, où Louis du Faur, frère de Pibrac, reçoit le nom de *Glateux*, qu'il n'a jamais porté ; celle de la p. 959, où, à propos de l'étymologie de *pistole*, une arquebuse a été substituée au court poignard fabriqué à Pistoie qui donna son nom à la fois à notre *pistole* et à notre *pistolet*. Au nombre des notes dont on regrette l'absence, citons une note qui aurait été nécessaire (p. 96) pour apprendre au lecteur ce qu'était le

Quant aux reproches, les voici :

1° Beaucoup de lettres manquent au volume. Aucune de celles qui ont paru, cette année, par les soins de M. Halphen [1], n'y figure, et je sais que cet heureux chercheur prépare un nouveau recueil de lettres inédites de Henri IV toutes tirées encore des manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. Guadet ne pouvait se procurer toutes les autres lettres qui se cachent en province; il devait au moins ne pas laisser aux amateurs parisiens, je ne dis pas autant d'épis, je dis autant de gerbes à ramasser. J'aurais voulu, pour ne pas sortir de la *Collection des documents inédits*, que M. Guadet eût le droit de se rendre le même témoignage que M. E. Charrière, lequel a dit (*Négociations de la France dans le Levant au XVIe siècle*, t. I, p. LX, n. 1) : « Il m'est à peu près démontré que ce recueil » contiendra tout ce qui existe sur le sujet, sans qu'il soit possible de rien » attendre d'important de quelque nouvelle découverte [2]. » Précisément parce que M. Berger de Xivrey avait commis beaucoup de péchés d'omission, il était désirable que le continuateur de son œuvre mit entre nos mains un supplément aussi complet que possible [3].

2° Certaines lettres inédites ou imprimées n'ont pas beaucoup de valeur. En pareil cas, je comprends à merveille qu'on n'en grossisse pas inutilement un recueil déjà si considérable, mais il aurait fallu placer, à la fin du *Supplément*, un catalogue analytique de toutes ces lettres, avec indication de la date, du lieu, du destinataire et de la provenance. De cette façon, on aurait pu savoir en quelques minutes si telle ou telle lettre de Henri IV a été publiée, soit autrefois, soit de nos jours, et épargner aux chercheurs d'ennuyeux tâtonnements, de pénibles

---

correspondant de Henri IV nommé par ce prince « Monsieur de Cornacq. » Ce personnage était le capitaine Jean d'Antras, seigneur de Samazan et de Cornac en Gascogne, auteur de *Mémoires inédits* que je publierai prochainement. Indiquons une faute d'impression à corriger en cette page 69, où les mss. de Larcher, à Tarbes, deviennent les mss. de *Tascher*. Pourquoi n'avoir pas fait connaître (p. 780, 821, 922) l'origine de trois lettres à la République de Venise? On nous dit que ces lettres ont été communiquées par M. Bascle de Lagrèze, mais d'où M. Bascle de Lagrèze les tirait-il?

1. *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre.* Voir *Revue critique* du 6 juillet 1872, art. 128, p. 2-7.

2. M. Charrière a renouvelé cette déclaration à la fin du t. IV, p. 746, n. 1.

3. M. G. a cru devoir réimprimer quelques lettres qui avaient déjà été insérées aux *Archives historiques du département de la Gironde.* Il y en a laissé quelques autres tout au moins aussi dignes d'être reproduites. Voir (tomes II, III, VII, VIII, X) une douzaine de lettres écrites, de 1578 à 1590, à Auzerée, à Etienne Villote, à M. de Bourouillan, au président Duranti, au comte de Lauzun, à François de Montpezat. Il n'a pas songé à feuilleter la *Revue de Gascogne* qui lui aurait fourni (t. VII, p. 236 et t. XII, p. 165) une lettre, du 7 avril 1590, à Bertrand de Pardaillan, baron de La Motte-Gondrin, une lettre, du 10 mars 1577, à J. J. de Tersac de Montberaud, et une lettre, du 26 juin 1594, à M. de Badens. M. G. aurait trouvé beaucoup d'autres lettres dans divers recueils généalogiques de notre temps (l'*Annuaire de la noblesse*, de M. Borel d'Hauterive; les *Maisons historiques de Gascogne*, de M. Noulens; la *Revue nobiliaire*, de M. Dumoulin), et aussi dans divers ouvrages spéciaux, parmi lesquels je mentionnerai seulement les : *Lettres des rois Henri III et Henri IV*, etc., *qui se sont trouvés dans les Archives de haut et puissant seigneur, messire Jean Baptiste de Peyronene, seigneur marquis de Saint-Chamarans* (Bordeaux, 1766), petit volume in-12 que M. Ad. Magen a si bien utilisé dans son *Mémoire sur la ville d'Agen sous le sénéchalat de Pierre de Peyronene* (*Mémoires lus à la Sorbonne*, 1866, p. 501-550).

incertitudes. Divers autres bons renseignements auraient pu être puisés dans ce catalogue qui, notamment, aurait permis de dater avec exactitude certaines lettres classées un peu au hasard, et de compléter la liste donnée par M. Berger de Xivrey (t. II, p. 513-616) des *Séjours et itinéraires de Henri IV*. Ce que je demande ici à M. G., son devancier, du reste, l'avait fait, et on trouve à la fin des tomes III, IV, V, VI et VII une *Table de plusieurs lettres de Henri IV qui n'ont point paru devoir être imprimées dans ce volume*, et où sont énumérés les dates, les lieux, les adresses, les sujets des lettres et les sources. De même, M. Avenel, dans son édition de la correspondance de Richelieu, et M. Chéruel, dans son édition de la correspondance de Mazarin, ont publié, avec accompagnement des indications les plus précises, les sommaires des lettres dont ils n'ont pas admis le texte. De tels exemples méritaient d'être suivis.

3° Si jamais une table générale alphabétique des noms de lieux et de personnes a été indispensable, c'est assurément dans un recueil comme celui des *Lettres de Henri IV*, où ces noms se comptent par milliers. J'ai donc été très-étonné de ne trouver, aux dernières pages du *Supplément*, qu'une simple *Liste des personnes à qui sont adressées les lettres rassemblées dans ce volume*. On s'effraie à la pensée de tout le temps qu'il faudrait perdre pour retrouver, dans les six ou sept mille pages du recueil, la mention de tel ou tel nom d'homme ou de ville. Aussi me paraît-il impossible que le public studieux reste privé d'un secours qui lui est si nécessaire. Je crois être l'interprète de tous ceux qui auront souvent à consulter les *Lettres de Henri IV*, en exprimant le vœu qu'une table y soit jointe. On pourrait même profiter de l'occasion pour réaliser les autres améliorations que je viens de réclamer. Pourquoi ne publierait-on pas un nouveau supplément qui, outre la table de tout le recueil, table où l'on introduirait, sous tel ou tel nom, telle ou telle rectification, renfermerait les lettres inédites que l'on retrouverait encore, l'analyse de toutes celles imprimées ou non imprimées qui ne seraient point dans le recueil, l'Itinéraire de Henri IV depuis son avénement au trône (avec le complément de l'itinéraire du roi de Navarre), enfin cette appréciation détaillée de la correspondance de Henri IV, que, suivant le conseil de M. Villemain, M. Berger de Xivrey réservait pour le dernier volume de sa publication?

T. de L.

P. S. — J'apprends, au dernier moment, que la plupart de mes souhaits vont être ou même sont exaucés déjà, et qu'un volume, à peu près entièrement préparé, contiendra l'introduction historique, les lettres sans date, le complément de l'Itinéraire, enfin la table analytique des matières contenues dans les neuf volumes. En disant ici combien je regrette de n'avoir pas connu plutôt la satisfaction donnée d'avance à mes *desiderata*, j'insiste sur la nécessité d'imprimer dans le neuvième volume, à côté des lettres sans date, les lettres datées qui ont été omises, d'y cataloguer toutes celles qui ont été publiées ailleurs, et de corriger, à la table, les diverses erreurs commises par les annotateurs.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 22 Février — **1873**

41. — W. D. WHITNEY. **Oriental and linguistic studies.** The Veda. The Avesta. The science of language. New-York, Trübner. 1873. In-8°, vij-416 p. — Prix : 15 fr.

Pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher ici, le nom de M. Whitney n'a pas obtenu jusqu'à présent en France toute la notoriété qu'il devrait avoir. Non-seulement M. Whitney est un indianiste de premier ordre, mais il a publié sur la science du langage un livre capital qui aurait dû déjà trouver un traducteur [1]. Tous les amis des études de mythologie et de linguistique apprendront avec plaisir que M. W. vient de réunir en un volume une série de morceaux fort importants qu'il a publiés autrefois dans différents recueils américains. Nous en faisons suivre les titres :

1. Les Védas; 2. La doctrine védique de la vie future; 3. L'histoire de la littérature védique de Müller; 4. La traduction du Véda; 5. La traduction du Rig-véda de Müller; 6. L'Avesta; 7. Philologie et ethnologie indo-européennes; 8. Les Leçons de Müller sur le langage; 9. Etat présent de la question de l'origine du langage; 10. Bleek et la théorie simiesque du langage; 11. Schleicher et la théorie physique du langage; 12. Steinthal et la théorie philosophique du langage; 13. Langage et éducation.

On voit qu'une partie de ces morceaux se rapporte aux livres sacrés de l'Inde et de la Perse. D'autres sont des œuvres de critique sur des publications contemporaines. Le jugement de M. Whitney est celui d'un esprit exigeant, pénétrant, réclamant des témoignages positifs, aimant à écarter les nuages dont s'entoure le mysticisme scientifique, comme à réduire à leur juste valeur les hypothèses d'un matérialisme trop pressé de tout faire entrer dans les mêmes formules. Si l'on songe que M. Whitney a écrit sur les questions qu'il touche ici incidemment des ouvrages remplis de ses recherches personnelles, on comprendra quelle autorité s'attache à ses avis. Nous regrettons de ne pas pouvoir, par quelques citations, donner une idée de cette logique serrée et de cette science toujours armée de preuves. Le seul reproche que nous adresserons à M. W., c'est que son langage, quand il reprend une erreur, devient acerbe comme s'il s'agissait toujours d'erreurs volontaires. Mais on n'est point blessé de cette rudesse, car on sent qu'elle part d'un amour de la vérité et d'une sincérité de pensée qu'on ne saurait priser assez haut.

M. B.

1. *Language and the study of language.* Second edition. London, 1868.

42. — **Étude sur les composés syntactiques en grec.** Par M. F. Meunier. Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France. 6e année. 1872. In-8°, p. 245 à 448. Paris, Durand, 1872. — Prix de l'annuaire : 8 fr.

Ce travail a paru à part sous le titre suivant : « Études de grammaire com- » parée. Les composés syntactiques en grec, en latin, en français et subsidiai- » rement en zend et en indien. Par M. Francis Meunier, docteur ès-lettres. » Paris, Durand, 1872 » (la *couverture* porte 1873), 208 p. in-8°.

Le tiré à part a un titre courant qui manque dans l'annuaire; on voudrait trouver à la fin un index alphabétique des mots grecs. Suivant une habitude de la librairie française bien mauvaise pour des travaux d'érudition, il porte une pagination spéciale. Il faut ajouter 240 à un chiffre du tiré à part pour avoir le chiffre correspondant de l'annuaire. Le plus court des deux titres, celui de l'annuaire, est aussi le plus exact : le travail porte en réalité sur la langue grecque, éclairée souvent par le latin et plus rarement par le zend ou le sanskrit. La comparaison du français ne présente naturellement qu'un intérêt logique et non historique. Elle n'entraîne jamais l'auteur lui-même à des erreurs, mais elle n'est pas bien utile, et peut dérouter les lecteurs qui ne sont pas spécialement versés dans les études de grammaire comparée. Une nouvelle édition gagnerait à être allégée de ce qui concerne les langues modernes, et d'un certain luxe de développements (parfois même de redites) qui conviendrait mieux à l'exposition orale qu'à la dissertation par écrit. Ce léger défaut de forme ne peut d'ailleurs diminuer le vrai mérite de l'ouvrage, qui est un solide traité sur une nombreuse catégorie de composés grecs.

Le travail se divise en deux parties, l'une d'exposition (p. 246-408 de l'annuaire) et l'autre de discussion (p. 408-448).

La première partie se divise elle-même en deux sections : composés syntactiques de coordination (τοῖσδεσι, ὅστις, *unusquisque*, etc.) p. 248 à 265, composés syntactiques de subordination (Διόσκουροι, διιπετής, *jurisconsultus*, etc.) p. 265 à 408. Ceux de coordination forment trois numéros : I. pronoms, p. 248; II. noms (substantifs ou adjectifs y compris les participes), p. 253; III. noms de nombre, p. 263. — Ceux de subordination se répartissent en deux classes : 1° composés contenant un cas (génitif p. 266, locatif p. 309, datif p. 340, accusatif p. 343, instrumental p. 363, ablatif p. 369, cas dont la forme est exceptionnelle p. 373); — et 2° composés contenant une préposition p. 398.

Dans la seconde partie sont étudiées brièvement des questions très-diverses[1].

---

1. En voici le sommaire : I, ancienneté des composés syntactiques grecs, p. 408. II, existence de composés syntactiques en zend et en indien, p. 412. III, composés indiens parallèles, l'un syntactique, l'autre asyntactique, p. 416. IV, les composés syntactiques grecs, zends, indiens comparés entre eux, p. 417. V, but des remarques précédentes, p. 421. VI, règle suivie pour dresser la liste des composés syntactiques grecs, p. 422. VII, contradictions de Bopp, Justi, Rœdiger à propos des composés syntactiques, p. 423. VIII, erreurs commises à propos des composés syntactiques, p. 424. IX, pourquoi plusieurs nient la présence d'un cas dans les composés syntactiques, p. 427. X, âge des syntactiques où le cas s'explique mal, p. 429. XI, leur origine, p. 430. XII, conséquences,

« Il y a en grec, dit M. Meunier, deux sortes de composés : les syntactiques » et les asyntactiques. J'appelle syntactiques ceux qui sont conformes aux lois » de la syntaxe, et asyntactiques ceux qui n'y sont pas conformes. — On a généralement coutume d'appeler *juxtaposés* les mots que j'appelle *composés syntactiques*, et d'appeler *composés* ceux que j'appelle *composés asyntactiques*. Mais » comme en disant *composés syntactiques*, *composés asyntactiques*, j'exprime toujours le genre commun (*composés*) et la différence spécifique (*syntactiques*, » *asyntactiques*), cette manière de voir ne peut induire en erreur. »

Un composé syntactique est par exemple ὅστις ou Ἀλεξανδρούπολις; un composé asyntactique est ὅτις ou Ἀλεξανδρόπολις. Dans le syntactique le premier membre est un mot fléchi, dans l'asyntactique, un thème nu. L'auteur admet (parmi les syntactiques) même des composés que nos sources nous donnent écrits en deux mots et avec deux accents, comme Φιλίππου νῆσος, et soutient que nous devons les prononcer et les écrire en un mot et avec un accent. Il en résulte dans ses catalogues de composés syntactiques une prépondérance sensible des noms géographiques en νῆσος, en πόλις, etc.

Recevant un grand nombre de noms propres de ce genre, M. Meunier aurait pu accroître l'intérêt de son travail en en dressant la liste complète. On trouvera peut-être qu'il en donne à la fois trop peu pour être utile aux recherches lexicographiques, et plus qu'il ne serait nécessaire pour éclairer la question morphologique qu'il a spécialement traitée. Ce qui est surtout précieux dans ses consciencieux relevés de formes syntactiques, ce sont les noms communs ou mythologiques comme ποδανίπτρον, καταιβατός, Διόσκουροι, διιπετής. Chacun de ceux-là jette une vive lumière sur le procédé de la composition en général, et la classification méthodique de tous les composés syntactiques fournis par Homère et par Hésiode fait de l'œuvre de M. Meunier une monographie de la première importance[1].

---

p. 431. XIII, composés dont le 1er membre a un sens adverbial, p. 431. XIV, des deux compositions syntactique et asyntactique, p. 432. XV, les syntactiques sont-ils inférieurs aux asyntactiques? p. 434.

Un *appendice* contient deux études : 1° sur l'*o* médial de certains composés grecs et l'*i* médial de certains composés latins, p. 436, 2° sur les composés dont le second membre finit par ᾱ, η, p. 438-448.

1. Avant de faire connaître dans ses traits principaux le travail de M. Meunier, je rassemble ici un certain nombre d'observations de détail. P. 250, lire ἁ-αυται αὗται et non αἱ-αυται; 253, ὠόγαλα est un composé de subordination, non de coordination. 255, n. 2, μεγαλΟπολις, etc. « où la présence d'un ο n'est pas régulière. » M. M. oublie la *loi du double thème* si bien établie par lui-même dans l'appendice. 264, le plur. τρεισκαιδέκατοι n'est pas moins asyntactique que le singulier. On ne peut pas plus traduire littéralement τρεισκαιδέκατοί εἰσι que τρεισκαιδέκατός ἐστι. Et pour parler exactement ce sont là des locutions syntactiques illogiques plutôt encore qu'asyntactiques. 278, *βούπορθμος* n'est pas pour βο-ο-π.; il est formé directement du thème βου = lat. *bov* = skr. *gô*, *gau*. 279, le génitif Διός ne vient pas « de Δις, remplacé par Ζεύς. » Le thème est *diu* : ΔιFός = *diu* (non renforcé) + *os*, Ζεύ-ς = *diu* (renforcé en δjευ ζευ) + *s*; v. Mém. soc. ling. 2 p. 21. Même observation sur ΔιFί p. 323. Le thème *diu* était primitivement disyllabique : ce n'était ni *div* ni *dju*. La preuve, c'est l'accentuation du vocatif grec Ζεῦ = Δίευ et du vocatif sanskrit *dyaùs* = *diaus* (en regard des nominatifs Ζεύς, *dyaus* = διεύς, *diaús*). Si je consigne ici cette remarque, c'est qu'elle explique la mesure δι-ι-πετής relevée par

M. Meunier nous fait voir avec raison des génitifs dans le premier membre des composés οὐδενόσωρος, Πελοπόννησος, etc. Πελοπόννησος provient, par une assimilation fréquente, de Πέλοπος νῆσος. La forme avec deux ν n'est donc pas seulement celle que justifie l'immense majorité des textes grecs, elle est aussi plus régulière que Πελοπόνησος avec un seul ν. Ceux qui chez nous écrivent *le Péloponèse* (et cette faute n'est pas rare même chez les hellénistes de profession), substituent une forme arbitraire à une forme historiquement incontestable, et de plus un mot moins bien fait à un mot mieux fait. — Les longues listes de composés géographiques que nous donne l'auteur mettent continuellement en évidence un fait curieux : c'est qu'un nom syntactique comme Κωνσταντινούπολις donne ordinairement par dérivation, dans la formation de l'ethnique correspondant, un composé asyntactique comme Κωνσταντινοπολίτης. La dissertation (p. 288-

---

M. M. p. 323. Le locatif iambique δυοι est formé très-régulièrement par l'union du thème δυο et de la désinence ι. 282, on pourrait conjecturer pour Λυκόσουρα l'explication : queue de lynx, au lieu de : queue de loup. 310, M. M. reconnaît avec raison une parenté entre παραί et πάλαι. Ce dernier mot, pour le sens, paraît se rapprocher beaucoup du pronom adjectif sanskrit *pûrva*. 314, je crois que M. M. s'écarte à tort de l'opinion de M. Bréal (Mém. soc. ling. 1, 205-206) qui voit dans δεῖνα le pluriel neutre du thème δεν. Si ce mot contenait un adverbe locatif δει et une particule να, il n'aurait pas donné naissance à toute une déclinaison, δεῖνος, δεῖνι, etc. 311 et 318, ingénieuse étymologie de καταῖτυξ et d'ἄντυξ, et de σόλοικος. Celle-ci serait presque sûre si, comme je le crois, on n'a pas d'exemple sérieux de Σόλοικος comme nom ethnique. Autre bonne étymologie (347) : celle de ἐνάκνος; 372, étymologie de *usurpare*. 319, ὁμοῖιος (Homère) serait syntactique et ὅμοιος asyntactique. Il me paraît évident que ὁμοῖος est à ὁμοίιος comme Μουσῶν à Μουσάων, c'est-à-dire qu'il en provient par contraction. 320, note, indien *açmân* : lire *açmâ* ou *açman*. 324, le locatif ἦρι, le matin, employé dans Homère comme mot isolé et contenu dans ἠριγένεια, épithète de l'Aurore, rend certaine l'identification du thème sanskrit *ushar*, aurore, et du thème grec ἠρ = ἐαρ. Ce rapprochement a été présenté par M. Bergaigne, Mém. soc. ling. 2, p. 73. 336, M. M. suppose que *peregri* est pour un double locatif *perei agrei*. L'*e* bref me paraît faire une grave difficulté. J'ai peine à croire aussi que *perendie* soit pour *peremdiem*, formé des accusatifs des deux thèmes *pero* et *die*. Non-seulement le *m* de *diem* n'a pas pu disparaître aussi facilement que le suppose l'auteur; mais la première partie du mot serait plutôt *perum* que *perem*. Je ne fais ici que poser un point d'interrogation. 343, *Consonnantique* est écrit avec deux *n*. Ce mot vient du latin *consonans* et n'en doit avoir qu'un. L'orthographe du français *consonne* est barbare comme celle de *pomme* et de *donne*. Quant à la contradiction qu'on pourrait trouver à écrire *consonne* par deux *n* et *consonantique* par un seul, c'est la même que la routine maintient entre *honneur* et *honorable*. 350, si dans φωσφόρος φωσ est un accusatif neutre, il peut représenter l'accusatif neutre φάος aussi bien que l'accusatif φῶς (gén. φωτός). Mais il est sûr que φωσ ne soit pas tout simplement une altération phonétique du thème φωτ? 407, il est douteux que *empoter* vienne de la locution *en pot*. *Endoctriner* ne vient pas de *en doctrine*, ni *emplumer* de *en plume*, ni *enhardir* de *en hardi*, ni, en allemand, *beeidigen* de *be Eid*. *Pot*, *doctrine*, *plume* donnent **poter*, **doctriner*, **plumer* comme *mât* donne *mâter*; *hardi* donne **hardir* comme *blanc* donne *blanchir*; *Eid* donne un **eidigen* théorique à peu près comme *rein* donne *reinigen*. Seulement les verbes virtuels **poter*, **hardir*, **eidigen*, λέξειν ἀμενηνὰ κάρηνα, n'ont pu prendre corps à l'état simple : le préfixe français *en* ou le préfixe allemand *be* leur prête seul une stabilité qu'ils n'auraient pas par eux-mêmes. De même *souligner* ne vient pas de la locution *sous ligne*, mais du préfixe *sous* et du verbe instable **ligner*. 436, M. M., dans la 1re partie de l'appendice, suppose, non sans hésitation, que l'ο de πατρ-ο-πατώρ et l'*i* de *leg-i-rupio* sont des débris des terminaisons ος et *is* du génitif. L'hypothèse est difficile à admettre, tant pour le grec que pour le latin; et je crois qu'on ne doit pas s'y arrêter. La seconde partie de l'appendice, qui démontre l'équivalence presque absolue des terminaisons ο et η à la fin du premier membre des composés (loi du double thème), me paraît au contraire très-bonne et très-solide.

296) sur et contre l'usage d'écrire en deux mots les composés comme ἵππου κρήνη paraît probante. Elle est suivie d'une digression intéressante sur les noms de villes barbares en -βρία et en -ξατα ou -σχατα. — Les syntactiques latins rassemblés p. 299 et suivantes, *Lucipor*, *jurisconsultus*, *legislator*, etc., prouvent que M. Corssen a été un peu trop vite quand il a écrit la phrase que voici (*Aussprache*, etc. 2e éd. 1, p. 233) : « Da die lateinische Sprache keine Compo- » sita kennt, deren erster Bestandtheil eine Genitivform wære...., etc. »

Un des chapitres les plus intéressants est celui des composés contenant un locatif : παραιβάτης, καταῖτυξ, χοροιτυπίη, ἁλιαής, αὐριβάτης, διιπετής, ἀεροιπότητος, ὀρεσίτροφος, etc., etc. (je ne vois pas bien pourquoi M. M. préfère trouver des datifs dans γυναιμανής, Θηβαιγενής, Θηραιφόνη, Κρηταιγενής, μαχαίτας, Πυλαιμένης, σχολαίτερον : ce seraient γυναμανής, etc.). Je crois que l'auteur se trompe en faisant de χαμαί et παται (dans νυκτιπαταιπλάγιοι) des locatifs de χαμᾶς et πατᾶς pour χαμος et πατος. On ne voit point un ă primitif persister en grec sous la forme ᾰ à la fin des thèmes nominaux : le changement de cet ă en ŏ est antérieur à la langue grecque elle-même, puisqu'il se retrouve en latin, et dans le celtique Σεγομαρος, le slave *vlŭkŭ*, le lit. *vilkŭ-s*, pour *vilkŏs* dont *vilka-s* est évidemment une transformation (v. Schleicher, Compendium, au nomin. sg.). En réalité, comme je crois l'avoir montré dans les Mémoires de la société de linguistique (2, p. 17 et 13), il faut partir de deux thèmes χαμᾱ (cf. χαμηλός) et πατᾱ (= sk. *panthā*). Παραι et toutes les formes en αι citées par M. Meunier me paraissent être des locatifs provenant de thèmes en ᾱ, c'est-à-dire féminins quant à la forme ; εὐδιαίτερος contient non pas un thème *divă*, mais le thème *divā* (ibid. p. 28-29). — Il eût été bon de ne pas mêler les *composés* de locatifs comme νυκτιπαταιπλάγιος et les *dérivés* de locatifs comme μεσαίτερος, ἐκεῖνος ; il faudrait aussi une distinction entre les locatifs adverbiaux (ἐκεῖ) et ceux dans lesquels le sens nominal reste net (παται). Ces deux remarques s'appliquent aussi aux formes tirées d'autres cas que le locatif. — Les composés locatifs les plus curieux sont ceux qui ont des locatifs pluriels en σι, comme ἀερσιπότητος, parce qu'ils ressemblent beaucoup, quant à la forme, aux composés d'origine obscure, comme ἑλκεσί-πεπλος, qui ont soulevé tant de discussions.

Le datif proprement dit ne fournit que très-peu de composés, surtout si on retranche les prétendus datifs γυναι, σχολαι, etc.

L'accusatif est plus fécond. M. M. explique fort bien comme formés d'un accusatif νουνεχόντως, ἀμφορεαφόρος, νεωλκός, ποδανίπτρον, χοαχύτης, Ἀλκάθοος, ποδαλείριος, ἐνάενος, ὠατωθησῶ, δικασπόλος, ὕσπληξ, βιβλιαγράφος, πανταχλῆς, etc., en général les composés dont le premier terme est au masculin ou au féminin, ou bien au neutre pluriel. Pour les neutres singuliers on pourrait lui demander un peu plus de réserve. Ainsi dans ταυτολογία l'article rend la présence d'un accusatif incontestable ; mais dans ὀνομακλήδην, χειμάρρους, δακρυχέων, βαθυρρείτης, εὐκτίμενος, εὐρυκρείων, ἡδύποτος, ἰθυπτίωνα, λιγυπνείων, et dans la plupart des composés de ce genre, les thèmes ὀνοματ, χειματ, δακρυ, βαθυ, εὐ, εὐρυ, ἡδυ, ἰθυ, λιγυ sont tout aussi admissibles, au point de vue du sens comme au point de vue de la forme, que les accusatifs neutres correspon-

dants. D'ailleurs un accusatif neutre, en dehors de la seconde déclinaison, est toujours identique au thème et ne contient aucun élément casuel qui le détermine. Si nous considérons δάκρυ ou ὄνομα comme des accusatifs, c'est en vertu d'une illusion produite par l'analyse des formes comme δῶρο-ν et des locutions complexes ὄνομα καλό-ν : on peut dire que δάκρυ, ὄνομα sont des accusatifs adoptifs et non des accusatifs de naissance. On convient d'appeler accusatif le thème employé dans la phrase ἔχω ὄνομα, parce qu'il y a un accusatif vrai dans ἔχω δῶρο-ν. Mais rien n'oblige à voir un accusatif dans δακρυχέων quand on admet un thème dans δωροφόρος. Certains exemples soulèvent une discussion spéciale. Ainsi πάναγρος ne peut s'expliquer par le thème παντ ; mais il ne peut s'expliquer non plus par l'accusatif πᾶν. Les formes recueillies par M. M. paraissent supposer en réalité deux thèmes distincts παντ et παν ; cf. λέοντ-ος à côté de λέαιν-α[1]. Μεγα peut toujours s'expliquer au commencement des composés par le thème μεγᾰ, qui est identique au thème *mahā* employé de la même manière en sanskrit ; il est donc inutile de recourir à l'accusatif neutre μέγα (Mém. Soc. ling. 2, 11). — L'explication de κυνάμυια paraît forcée : « Je crois donc que κυν-ά-μυια correspond exactement au français *mouche à chien* ; car, si κύν-α est un accusatif, *à chien* en est un aussi. » L'α est sans doute inorganique comme l'ι de αἰγιπόδης ou le σι de τειχεσιβλήτης : c'est un débris extrait des composés comme ποδανίπτρον et transporté à tort dans un composé où il n'a plus de sens raisonnable[2]. — Le latin a aussi ses composés accusatifs : *venundare*, *pessundare*, etc.

Il est séduisant de voir avec MM. Benfey, Justi et Meunier un instrumental du substantif εὖ dans εὐηγενής ou Εὐαγένης. Quant à l'instrumental δυση contenu dans δυσηλεγής, il ne peut s'expliquer que par une imitation d'εὐηγενής ou de toute autre forme contenant un η. En effet l'instrumental régulier d'un substantif δυσ- serait δυη, comme le génitif du substantif γενεσ- est γένεος. — En fait de composés contenant un ablatif grec, M. M. ne cite que Διόσδοτος. Parmi ceux qui contiennent un ablatif en latin, *refert* paraît suspect ; il est vrai qu'il est bien difficile de rendre compte logiquement de la locution *refert mea*, à quelque artifice qu'on ait recours.

Je ne puis examiner en détail le chapitre des composés contenant un cas dont la forme est exceptionnelle (p. 373-398). Des formes étranges et isolées comme Ἡρακλεόπολις, Ὑάμπολιν, ἀνδρειφόντης, θεόσδοτος, etc., peuvent donner lieu, on le comprendra sans peine, à des interprétations très-divergentes. M. M. pose Ὑάμπολιν = ὑῶν πόλιν, la ville des porcs ; il repousse sans motif bien décisif l'hypothèse Ὑάμπολιν = Ὕαν πόλιν, la ville d'Hya. Je ne puis pas plus que lui admettre que Ὑάμπολιν soit contracté de Ὑάντων πόλιν ; mais pourquoi ne serait-ce pas un composé asyntactique offrant le même sens ? on aurait Ὑάμπολιν : Ὕαντες :: πάμφιλος : πάντες. On pourrait encore imaginer que Ὑαμ (Ὑαν) est un génitif dorien contracté d'un nom propre Ὑάων, comme Μουσᾶν de Μουσάων.

1. L'α de πανάπαλος est long par compensation de la chute de la consonne initiale de ἁπαλός, un σ probablement.

2. Les conclusions des pages 429 et 430 sur l'absence des composés illogiques dans Homère sont peut-être trop absolues.

Ainsi ce mot peut recevoir quatre explications plausibles, sans compter celles que d'autres pourraient trouver. Ce n'est pas tout : si ce nom géographique était par hasard un mot barbare revêtu d'une tournure hellénique, il faudrait renoncer à lui découvrir une étymologie quelconque. Peut-être le second élément de Ὑάμπολιν n'est-il pas plus un mot grec que le premier élément de Ἱεροσόλυμα. — Malgré la réserve avec laquelle on est forcé d'accueillir certaines conclusions de M. Meunier, ce chapitre est intéressant parce qu'il nous présente la collection des formes anomales les plus riches en mystères de la langue grecque[1].

Je passe légèrement aussi sur les composés qui contiennent une préposition, comme ἐγγαστρίμυθος : presque tous sont relativement récents, et on n'en trouve aucun dans Homère, sauf le composé de nature toute particulière ἀλλοπρόσαλλος.

Dans la seconde partie M. Meunier réussit à montrer parfaitement « que les » composés syntactiques sont aussi anciens que le plus ancien grec, et déjà » très-nombreux dès les plus anciens temps. » La récapitulation rapide de tous les syntactiques qui existent dans les poëmes homériques et hésiodiques (p. 408) est une preuve sans réplique, qui réfute victorieusement l'erreur où sont tombés et M. Curtius (dans ses Grundzüge der griechischen Etymologie) et la plupart des auteurs de travaux spéciaux sur les composés. D'ailleurs les syntactiques sanskrits, — que l'auteur a relevés « au courant de la plume, » et dont la liste sans doute grossira beaucoup si un indianiste en fait une recherche spéciale, — présentent souvent avec le grec des analogies frappantes et nous permettent de supposer l'existence de certains composés syntactiques dès la période indo-européenne. Le latin est moins instructif, car ses composés syntactiques paraissent souvent de formation peu ancienne; le témoignage du sanskrit est aussi décisif que précis.

Après avoir rendu compte de ce travail original et substantiel, dont l'Association des études grecques doit se féliciter d'avoir pu grossir son annuaire, je ne puis qu'exprimer un souhait, c'est que les autres langues indo-européennes soient à leur tour explorées avec le même soin, et fournissent à la science, sur le sujet spécial qu'a traité M. Meunier, des monographies aussi riches de faits et d'aperçus nouveaux.

L. HAVET.

---

43. — **Histoire d'Allemagne. Origines de l'Allemagne et de l'empire germanique,** avec introduction générale et cartes géographiques, par J. ZELLER. Paris, Didier, 1872. 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Tous les amis de la science historique en France ont éprouvé une vive satisfaction en apprenant l'apparition du premier volume de la grande histoire d'Allemagne que M. J. Zeller vient d'entreprendre. Tandis que les savants d'Outre-Rhin étudiaient avec une infatigable curiosité le passé de tous les peuples de l'Europe, s'y établissaient parfois comme en conquérants et réduisaient

---

1. Je ne crois pas que M. M. explique la forme μογοστόκος (Théocrite 27, 30).

les histoires des autres pays à n'être plus que des dépendances de l'histoire d'Allemagne, nos érudits et nos historiens, malgré quelques excursions en Angleterre, en Espagne ou en Italie, se cantonnaient d'ordinaire sur le sol de la patrie, et se résignaient même parfois à l'ignorance sur tout le reste. Cette indifférence pour l'histoire des autres nations n'est assurément plus de saison. Les événements nous ont inspiré un ardent désir de la connaître. Une bonne histoire d'Allemagne répond en ce moment à une curiosité de tous les esprits. M. Zeller, que ses études préparaient depuis longtemps à entreprendre cette œuvre, a pensé avec raison qu'il ne pouvait pas y en avoir aujourd'hui de plus utile. Puisse-t-il inspirer à un grand nombre de nos jeunes érudits le désir d'y travailler après lui !

Le moment où paraît l'histoire d'Allemagne de M. Z. est particulièrement favorable. On n'ignore pas, et M. Zeller nous en cite de nombreux exemples, de quelle passion patriotique, de quel esprit d'étroitesse et d'orgueil sont remplies la plupart des histoires générales d'Allemagne écrites par les savants allemands. Presque tous ont cherché dans les grandeurs du passé la consolation d'humiliations présentes ou l'espoir d'un meilleur avenir. La subite renaissance de leur grandeur politique, réalisant tout à coup et dépassant tous leurs rêves, les a enivrés d'un enthousiasme aveugle, et il n'y a pas assez longtemps qu'ils portent le fardeau de la puissance pour être revenus encore à des sentiments de justice et de modestie. L'occasion était belle pour un historien français qui, faisant taire en lui les rancunes de l'amour-propre national blessé, aurait entrepris d'étudier avec impartialité et clairvoyance le passé de l'Allemagne, également éloigné de l'enthousiasme naïf du chauvinisme allemand et de la haine inintelligente du chauvinisme français. Au lendemain même de nos défaites, écrire une histoire d'Allemagne, où une érudition solide et un jugement historique sain et ferme, auraient revêtu une forme littéraire élégante et limpide, répondre à des adversaires qui se servent de la science même comme d'une machine de guerre, par une froide et superbe impartialité, c'était là, me semble-t-il, une noble tâche et une vengeance raffinée digne d'une âme généreuse.

M. Zeller l'a compris (v. p. xlii, xliii); mais, entraîné lui aussi par la passion patriotique, il n'a pas su l'exécuter. Il a vu les défauts des historiens allemands, mais il est tombé dans les défauts opposés aux leurs; et, s'il faut l'avouer, dans des défauts qui nuisent encore davantage à la vérité historique. Si l'amour est aveugle, la haine l'est plus encore. On a dit que pour bien comprendre il faut aimer. Cela est particulièrement vrai en histoire. Il faut avoir en soi une certaine sympathie intellectuelle pour les époques qu'on étudie, pour les hommes dont on raconte les actions. M. Zeller a écrit des pages excellentes sur les missionnaires chrétiens en Germanie et sur l'œuvre des Carolingiens [1] parce qu'il les aime et les comprend. Il hait les Allemands et tout ce qui est allemand, aussi ne peut-il ni les comprendre ni les faire comprendre. L'indignation et la

1. Voy. L. III, ch. 7.

haine peuvent produire de beaux vers, de beaux pamphlets, elles ne peuvent produire de bons livres d'histoire. Elles nuisent même au mérite de la composition littéraire. On regrette de trouver la narration interrompue à chaque instant par la réfutation bien inutile des opinions absurdes de tel ou tel historien étranger, de voir apparaître le roi Guillaume dans chaque chapitre, et de ne jamais savoir si on lit une histoire des Germains du Ier au IXe siècle, ou un pamphlet de 450 pages contre les Allemands d'aujourd'hui.

La philosophie de l'histoire d'Allemagne se résume, pour M. Zeller, en un seul mot : les Allemands sont le *Peuple-Invasion*. Ils n'ont d'aptitude que pour le pillage et la destruction. Reprenant la thèse soutenue par M. Guérard et M. Littré, et l'exagérant encore, il refuse à l'influence des races germaniques toute part dans la formation de la civilisation, des idées et des institutions modernes (v. Introd., ii-xvi). Ils n'ont apporté que la barbarie; ils n'ont fait que des ruines; l'invasion n'a pas été le point de départ d'un développement nouveau, elle n'a fait que détruire, et c'est à grand'peine que les Gallo-Romains « doués de qualités » et d'aptitudes supérieures, » parvinrent, avec l'aide du christianisme, à semer en Europe quelques germes nouveaux de civilisation (voy. le § I du ch. VI). Je n'ai pas la prétention de discuter à fond cette question, la plus grave peut-être qu'un historien puisse se poser. Je crois seulement qu'il est également impossible soit d'attribuer aux barbares tout le développement de la civilisation moderne, soit de leur dénier toute influence sur ce développement. Tout ce que peut dire un historien prudent, c'est que la civilisation moderne s'est développée dans des pays où les races germaniques se sont mêlées à des races plus anciennement établies sur le sol, et qu'il est bien difficile d'admettre qu'un des éléments importants qui composent les nations européennes ait été sans influence sur leur développement. Quant à définir exactement la part d'influence de chaque élément, c'est là un travail presque impossible, car on ne saura jamais probablement quelle est au juste la part qu'il faut attribuer dans une civilisation au génie de la race et celle qu'il faut attribuer à la force des circonstances. Je me permettrai seulement de faire observer à M. Zeller deux faits. L'Empire byzantin n'a eu à subir, pendant tout le Moyen-Age, aucune invasion barbare assez violente pour le renverser. La civilisation romaine et la civilisation chrétienne ont pu montrer à Constantinople ce qu'elles étaient capables de produire à elles seules. Où sont les chefs-d'œuvre, les grandes institutions auxquels elles ont donné naissance? La vie violente, exubérante de l'Occident ne vaut-elle pas mille fois mieux que cette stérile agonie? Qui peut affirmer que, sans les barbares, l'Occident lui aussi, déjà si décrépit au IVe siècle, n'aurait pas subi la même et incurable décadence? Voyez d'un autre côté l'Angleterre, où la race germanique n'a subi l'influence d'aucun élément gallo-romain. N'a-t-elle pas été le berceau d'une civilisation nouvelle, originale, puissante, de la société la plus forte et la plus libre de l'Europe moderne? Je sais bien que M. Z. pense que si la race anglo-saxonne s'est ainsi développée, c'est « grâce à l'élément breton, » plus susceptible de culture » (p. 203). Pourquoi donc alors l'Irlande, le pays

de Galles, l'Ecosse, notre Bretagne, n'ont-elles jamais rien fondé d'important ni de durable, et a-t-il fallu des Anglo-Saxons et des Normands pour mettre en œuvre des éléments si civilisables? Je ne prétends pas qu'il faille attribuer exclusivement aux qualités de la *race* germanique celles de la nation anglaise; mais il est bien difficile de ne pas croire qu'elles y ont été pour quelque chose, et que les races des hommes, comme celles des animaux, s'améliorent par le croisement. Voyez les Normands en France. Ils étaient aussi des pillards avides et féroces, comme les anciens Germains. Ils sont à peine établis en Neustrie que leur Duché l'emporte sur tout le reste de la France en lumières comme en richesses. Dira-t-on que les Normands n'y étaient pour rien?

Si nous considérons enfin la France même, n'est-ce pas au Moyen-Age, du xe au xiiie siècle, à une époque où l'influence germanique avait succédé à l'influence romaine, qu'elle a donné au monde, en poésie et en art, les productions les plus originales de son génie? Ce n'est pas que j'en fasse honneur au sang germain infusé dans les veines gauloises! Mais n'est-il pas vrai que la ruine de la civilisation romaine et la formation d'une société nouvelle ont permis le développement d'une poésie épique absolument originale, que l'Europe entière a copiée et imitée, et d'un art architectural nouveau qui a servi de modèle à tous les autres peuples chrétiens. N'est-il pas vrai aussi que lorsque la Renaissance a ranimé chez nous le culte de l'antiquité, notre littérature et notre art ont perdu en originalité nationale ce qu'ils gagnaient en perfection? Que le ressentiment pour les Allemands d'aujourd'hui ne nous rende donc pas injuste envers leurs barbares ancêtres à qui nous devons peut-être plus que nous ne pouvons soupçonner; et surtout qu'elle ne nous rende pas injustes pour les races germaniques elles-mêmes; qu'elle ne nous induise pas à nier, comme le fait M. Z., leurs qualités originales et le rôle important qu'elles jouent dans la civilisation générale. Je ne parlerai pas du rôle politique de l'Allemagne, ni de Luther pour qui M. Z. n'a que des paroles de mépris [1], ni du grand mouvement littéraire du siècle dernier qu'il admire comme un phénomène étrange, sans lien avec le passé ni le présent de l'Allemagne. Mais je rappellerai qu'une branche importante de l'art, la musique, considérée, non comme un plaisir des sens, mais comme l'expression des sentiments les plus profonds et les plus sublimes de l'âme humaine, n'a trouvé qu'en Allemagne son plein épanouissement. La musique allemande jouera un rôle au moins aussi important dans l'histoire de l'humanité que la sculpture grecque, l'architecture dite gothique ou la peinture italienne, et on ne peut refuser au peuple qui lui a donné naissance une part glorieuse dans l'œuvre commune de la civilisation.

Le point de vue partial et passionné auquel s'est placé M. Z. a nui fatalement à l'exactitude de sa critique, parfois même à la sûreté de son érudition. Toujours

---

1. « La théologie tudesque de Luther a surtout, par la réforme, détruit l'unité chré-
» tienne, l'unité allemande même, et déchaîné la manie des discussions de foi et l'horreur
» des guerres religieuses. » — P. x.

préoccupé de ses idées de polémique, il atténue tous les témoignages favorables aux Germains, exagère les témoignages défavorables, et les faits eux-mêmes, sous cette fausse lumière, se transforment et s'altèrent. Je n'en citerai que quelques exemples :

A la p. 40 et à la p. 204, M. Z. identifie les Kymris et les Cimbres [1]; à la p. 61 il les dit « plus rapprochés des Gaulois » que les Teutons [2] parce que leur industrie militaire était plus avancée, et semble accepter la théorie depuis longtemps réfutée de la division des Celtes du continent en Galls et Kymris [3]. Mais à la page 59 il en fait des Germains parce que Posidonius dit que leur nom signifie *voleur* [4]. Quoi qu'il en soit de l'étymologie, il serait bon de savoir si décidément les Cimbres sont des Scythes, des Celtes ou des *Teutons*.

La Germania de Tacite est, dit avec raison M. Z. (p. 77), le document le plus digne de foi sur les mœurs des Germains. Mais partout où ce témoignage est favorable aux Germains, et il l'est souvent, M. Z. le récuse, bien plus il le défigure... Tout le monde se rappelle le beau passage de Tacite sur l'hospitalité des Germains (ch. 21 et non 23). Voici le commentaire de M. Z. : « De » l'hospitalité ainsi demandée à la réquisition, il n'y a qu'un pas, etc. »

M. Z. ne veut pas admettre le témoignage de Tacite sur la chasteté des Germains, bien qu'il soit confirmé par Salvien (p. 122 et 201); il avance sans preuves et contrairement aux paroles formelles de Tacite (c. 24, 25) que les esclaves des Germains étaient beaucoup plus malheureux que ceux de la Grèce et de Rome (p. 116).

Mais s'il est si défiant à l'endroit des vertus germaines, M. Z. est cependant plus indulgent pour une des tribus barbares. Les Franks devaient naturellement valoir mieux que les autres peuplades, puisqu'ils sont en partie nos ancêtres. M. Z. leur trouve je ne sais quels rapports secrets avec les Gaulois (p. 204 et 206). Autant il s'était montré sceptique envers Tacite, qui parle de ce qu'il sait, autant il accepte aisément le témoignage d'Agathias qui, vivant à Constantinople, prêtait aux Franks « de l'éducation et de la politesse,... des sentiments » de justice et de concorde » (I, 2; Zeller, p. 293). Et pourtant, c'est à l'aide des renseignements de Grégoire de Tours sur ces mêmes Franks qu'il réfute Tacite (p. 322). Il faut choisir entre les deux témoignages, car Tacite et Grégoire sont séparés par cinq siècles, et on peut admettre que les Franks

---

1. Dont il fait ici des Scythes du reste.
2. Pourquoi M. Z. appelle-t-il toujours les Germains *Teutons*, l'Allemagne *Teutonie*; sans doute, pour se venger de ce que les Allemands nous appellent *Welches*. Cette plaisanterie n'est pas de mise dans un livre de science. Et encore le nom de *welche* (walah) signifie-t-il réellement les peuples de langue latine, tandis que *Teuton* n'est pas synonyme de Germain. M. Z. peut s'il veut appeler les Allemands les *Thiotisques*. Voy. *Romania*, n° 1, p. 3-5, et Waitz, Vfgsgsch. I, p. 28.
3. Voy. *Revue Celtique*, n° 4, p. 366.
4. La raison scientifique de l'acceptation de cette étymologie est donnée dans une note. « J'aime encore mieux l'étymologie de Posidonius que celle de M. Luden qui fait venir » Cimbre de *Kæmpfer*. Car enfin combattre est le propre des guerriers de toute race, » tandis que nous avons vu que le vol est le trait persistant de certaines races. »

s'étaient corrompus pendant cette période, tandis qu'Agathias et Grégoire sont contemporains.

M. Z. devrait aussi mettre de l'unité dans ses opinions sur le jury. P. 117 il dit du tribunal germain : « c'est une sorte de jury. » P. 113 : « la » punition prononcée par le jury. » P. 343 : « les jurés, pris parmi les » hommes libres, etc. » Comment alors peut-il affirmer si catégoriquement : « Il ne faut pas plus voir là le germe du jury que dans les assemblées » barbares l'origine des gouvernements constitutionnels. » Ce n'est pas en effet des rachimbourgs ni des scabins qu'est sorti le jury, mais des *cojurateurs* (voy. Brunner, *Zur Entstehung der Schwurgerichte*, Berlin, 1872), dont l'office est un des traits caractéristiques de la procédure franque. Mais alors, pourquoi appeler toujours les rachimbourgs le jury? C'est provoquer une confusion. D'ailleurs, au lieu de chercher et de montrer dans les lois germaines la conception que les peuples barbares avaient de la justice, si différente de la conception romaine, M. Z. n'a fait que nous décrire, en les exagérant, les imperfections fatales d'une législation encore dans son enfance.

Le même caractère d'exagération et des inexactitudes plus graves se rencontrent dans ce que M. Z. nous dit de la condition des femmes. Il ne fait nullement ressortir les traits admirables par lesquels Tacite nous peint le rôle important joué par la femme dans la famille germaine. Il veut, au contraire, qu'elle ait une position absolument subordonnée et misérable (p. 92, 113, 114, 123, 341). — « Rien ne lui revient, dit-il, des biens de l'époux et du père; tout au plus » a-t-elle une part du prix du *mundium* et le *morgengab* (*sic*) comme dot » (p. 114), et p. 341 : « Chez tous les peuples... la veuve n'a que son morgengab et encore » pas toujours entier. » Il y a ici, me semble-t-il, plusieurs inexactitudes. Le prix du mundium ne pouvait pas revenir à la femme, puisqu'il représentait précisément le droit de protection qui ne pouvait être exercé sur elle que par les mâles. Le *Morgengabe* et la *Dot* n'étaient pas la même chose, bien qu'ils fussent tous deux des dons du mari à la femme[1], et que chez les Wisigoths on les ait parfois confondus. Les droits de succession de la veuve à la dot et au morgengabe n'étaient pas les mêmes. Elle conservait toujours son morgengabe entier, contrairement à ce que dit M. Z. (Lex Rip. XXXVII, 2). Quant à la dot, la législation a varié suivant les peuples et les époques. Chez les Franks elle appartenait aux enfants, et ni la femme ni le mari n'avaient le droit d'en disposer. Mais, s'il n'y avait pas d'enfants, la femme gardait les deux tiers (*Chlodov. capit.* ann. 500, C. 7, § 1), ou la moitié (*Chilperici edict.* ann. 561, c. 4, Merkel p. 38) de la dot. Au contraire, chez les Alamans, les Bavarois, les Lombards, la veuve conservait toute la dot, même s'il y avait des enfants. En outre, la femme conservait les meubles qu'elle avait apportés avec elle, ou leur équivalent; et parfois la veuve recevait de plus une part d'enfant dans l'héritage (chez les Bavarois et les Wisigoths.

1. Voy. dans le traité d'Andelot (*Gr. Tur.* IX, 20 : *tam in dote quam in morganegiba*, à propos de Galeswinthe. Le passage est classique pour cette matière.

(*L. Baiuw.* XIV, 6, 7. — *L. Wisig.* IV, 2, c. 14.). On voit combien l'opinion de M. Zeller est éloignée de la réalité.

Il n'y a pas jusqu'à la géographie qui ne manifeste aussi les passions politiques de l'auteur. Le chapitre Ier est consacré à une description géographique où l'Allemagne du Nord est peinte avec les couleurs les plus sombres, l'Allemagne du Sud au contraire avec une certaine bienveillance, la Bavière en particulier (p. 13). Mais l'ensemble du jugement est sévère. L'Allemagne n'est pas faite pour l'unité, elle n'aura pas de centre politique comme la Seine, le Tibre et le *Tage!* Elle est séparée par ses montagnes, et même par des montagnes dont les pentes vont dans des directions opposées (p. 32), au lieu d'être réunie par ses bassins comme la France et l'*Espagne!* (p. 32-33). La conclusion est qu'il faut séparer la Gaule de la Germanie par la frontière du Rhin (p. 66). Irons-nous donc imiter maintenant la géographie annexionniste des Allemands [1] ?

A côté des défauts qui proviennent de l'esprit dans lequel le livre de M. Z. est conçu, il en est d'autres qui sont la suite de la méthode d'exposition qu'il a suivie. Non que le plan soit défectueux; nous y retrouvons ce talent de composition et de groupement qui a toujours été une des principales qualités de M. Zeller. Voici la division des matières, en laissant de côté l'Introduction qui est un hors d'œuvre de politique contemporaine. Livre I. LE SOL ET LA RACE. Ch. 1. le sol; ch. 2, la race; ch. 3, les mœurs, les tribus. — Livre II : GERMAINS ET ROMAINS, ALLEMANDS [2] ET GALLO-LATINS. Ch. 4, conquête des contrées rhénanes et danubiennes par les Romains, du Ier au IIe siècle; ch. 5, l'invasion en marche. — L. III : GALLO-FRANCS ET GERMAINS, FRANCE ET ALLEMAGNE. Ch. 6, la Germanie Mérovingienne; ch. 7, l'Allemagne Carolingienne.

Ce sont là des divisions nettes, excellentes, et qui se gravent dans l'esprit. Le détail des chapitres n'est malheureusement pas toujours aussi clair que leur groupement et leur coordination. La confusion qui se produit parfois dans le récit vient surtout de ce que M. Z. a composé une œuvre d'un caractère indéterminé, qui n'est ni une œuvre de vulgarisation, ni une œuvre d'érudition et de critique. Elle n'a point un caractère assez général, une forme assez littéraire et assez élégante pour réussir auprès du grand public; elle n'est point

---

1. Je ne crois pas qu'il y ait d'intention politique dans la carte de la Germanie ancienne placée à la p. 264. Mais j'ai en vain cherché l'explication de plusieurs des détails qui s'y trouvent. On a déjà fait remarquer que le Zuydersée n'existait pas avant le XIIIe s. Mais pourquoi les *Morins* sont-ils placés aux bouches de l'Escaut et non au N. de celles de la Somme? Pourquoi les *Nerviens* qui occupaient le bassin de l'Escaut sont-ils placés dans celui de la Meuse? Pourquoi *Aurelia Aquensis* (Baden-Baden) est-elle indiquée sur la rive du Rhin? Pourquoi les *Aquae Mattiacae* (Wiesbaden) sont-elles indiquées à l'Est de Mayence quand elles sont à l'Ouest? Il serait impossible de dire quel moment de l'invasion cette carte représente. Ce qui est certain c'est que les renseignements qu'elle donne ne correspondent nullement à ceux des ch. III, IV et V. Ces chapitres contiennent aussi d'ailleurs quelques erreurs. La Suisse saxonne p. ex. est indiquée comme située sur le cours de l'Elbe au-dessous de sa réunion avec la Mulda et la Saale (p. 23), tandis qu'elle se trouve bien au-dessus.

2. Le mot *Allemands* est ici un anachronisme. — Je ne comprends pas pourquoi la numération des chapitres n'est pas indépendante pour chaque livre.

assez sévèrement scientifique pour pouvoir servir à éclairer les savants et à guider les recherches des jeunes travailleurs.

Ce défaut est sensible dans la manière dont sont faites les citations de sources. Il fallait, ou les supprimer tout à fait, ou les donner très-complètes et très-exactes. De quelle utilité peuvent être des renseignements comme ceux-ci : « Une brochure anti-française... publiée à Ratisbonne en 1871 » (p. 30); — « Voir l'Hermès de Mommsen » (p. 84); — « Massmann, *Germania* » (p. 78); — « Walter, *Geschichte des teutschen Rechts* » pour : W. Deutsche Rechtsgeschichte (p. 118); — « Bourquelot, sens des mots France et Neustrie, » en omettant de dire que cette dissertation se trouve dans la Bibliothèque de l'École des chartes, 6e série, t. I, p. 567 (p. 318); — Canciani indiqué seul comme recueil de lois barbares (p. 327); — « *Recueil diplomatique des Mérovingiens* » (p. 411); — etc., etc.[1]

Une critique sévère ne paraît pas non plus avoir présidé à l'emploi des sources. P. 194 : les *Gesta regum Francorum* sont cités pour l'histoire de Clovis, époque pour laquelle ils ne sont qu'un remaniement mal fait de Grégoire de Tours. — P. 313 : les *Gesta Dagoberti*, falsification sans valeur historique de la fin du IXe siècle, sont cités comme source pour l'histoire de Clotaire II[2]. — P. 366 : Une *Vita S. Arnulfi* est citée comme du 28 juin; celle de S. Arnulf de Metz, dont il s'agit ici, est du 18 juillet, et celle de S. Arnulf de Villiers, en Belgique, est du 30 juin. — P. 368 : la vie de Pépin le Vieux « *Ducis Brabantiae* » est du XIIe siècle et ne peut donc être invoquée comme témoignage historique. — P. 373 : les *Annales de Metz* citées ici au sujet des origines de la maison Carolingienne, n'ont pour cette période aucune valeur, puisqu'elles ont été fabriquées à la fin du Xe s. (Voy. Bonnell, *Die Anfaenge des Karolingischen Hauses*). — P. 412 : *Frédégaire* est indiqué lorsqu'il s'agit de son continuateur.

Si nous descendons au détail des faits, nous trouvons toujours ce même caractère d'incertitude dans la manière dont ils sont exposés ou discutés. Ou bien il fallait s'en tenir à des données assez générales pour ne pas prêter le flanc à la contradiction, ou bien il fallait soutenir ses opinions par des preuves détaillées et solides. M. Z. tantôt conserve les opinions anciennes, tantôt adopte celles de tel ou tel érudit contemporain, tantôt enfin avance des faits nouveaux sans qu'on puisse savoir quels ont été les motifs de son choix. En voici quelques exemples : P. 97 : « On y choisit (dans l'assemblée de la peuplade) le chef,

1. Je ne parle pas des erreurs dans les citations. Elles sont innombrables. Ce qui est surtout fâcheux, c'est que presque tous les mots et noms allemands sont imprimés de travers. Ainsi p. 94 et passim : *Marobodun*s pour Maroboduus. — P. 337. *Markgenossenschaff* pour Markgenossenschaft. — P. 339. *Huff* pour Hufe. — P. 397. *Sugenhem* pour Sugenheim. — P. 411 et 413. *Laureschamenses* pour Laureshamenses. — P. 433. *Dollinger* pour Dœllinger. — P. 424. *Meichelback* pour Meichelbeck. — Passim : *Frankisch* pour Frænkisch. — Le mot *Gau* est toujours employé au pluriel avec la forme barbare *Gaus*. — Wergeld est écrit partout *Whergeld* (sauf p. 342) et Landwehr, *Laudwher*. A aucune époque il n'y a eu en Allemagne de mots commençant par *wh*. Pour la forme *wergeld*, voy. Grimm, *D. Rchtsalt*, p. 602.

2. Pourquoi M. Z. écrit-il Clother, Karl et Clovis?

» quelquefois même le roi, s'il n'est point héréditaire. » On l'y nommait toujours, même s'il était héréditaire (cf. Waitz, Vfggsch, I, 298-299). — P. 115 : « Pour les *lites*, pas de propriétés. » Ils ont des terres, seulement ce ne sont pas des terres libres et ils payent une redevance à l'homme libre dont ils dépendent.

P. 299 : « Théodoric accorde *sa fille* Amalaberge à un fils du roi de Thuringe » Bazin. » P. 301 : « Amalaberge, *de la famille* du goth Théodoric. » La femme d'Erminfrid, fils de Bazin, était en effet nommée Amalaberge; mais elle était nièce et non fille de Théodoric. Les deux filles du roi des Goths épousèrent Alaric II et Sigismond (voy. *Jornandès*, ds Bqt., II, 28).

P. 297 : « Les barbares avaient l'habitude de demander à un peuple vaincu » le tiers de son territoire. » Il faudrait le prouver. Il n'y a qu'en Italie que nous voyons avec certitude une spoliation des Romains par les Lombards. En tous cas, dans la Gaule franque, il n'y a eu aucune dépossession légale. — Quant à l'opinion exprimée dans la suite de la phrase, et qui prête à Clovis le désir de donner à la Gaule la *frontière naturelle* du Rhin, la manière dont les fils de Clovis se partagèrent la Gaule, prenant chacun un morceau du Midi et résidant au Nord, ne nous donne pas l'idée qu'ils eussent une conception très-nette des frontières naturelles.

P. 317, 318, 352, M. Z. dit que le nom de *Francia* s'étendit aux bords du Mein avec les conquêtes des Mérovingiens, et il place au VII[e] siècle l'apparition du nom de *Franconie*. Or, le nom de *Francia* est au contraire demeuré, depuis le IV[e] s., attaché au pays du Mein comme à l'ancienne résidence des Franks. S. Jérôme nomme deux fois le pays du Mein *Francia;* dans sa chronique *ad ann.* 377 et dans sa vie de S. Hilarion : *« Inter Saxones quippe et Alemannos gens » non tam lata quam valida, apud historicos Germania, nunc vero Francia appellatur. »*

P. 324. D'après M. Z., le *sénéchal* mérovingien devient, sous le titre de maire du palais, chef de l'administration et commandant de l'armée. Le *maréchal*[1] prend place après lui dans l'armée. Enfin, le roi, pour rendre la haute justice, choisit un *comte du palais*, qui juge en son lieu et place sous l'autorité du majordome. — Il y a là bien des choses qui demanderaient à être prouvées; car elles sont contraires à l'opinion aujourd'hui reçue. Les noms de sénéchal et de maire du palais ont d'abord été appliqués indifféremment aux mêmes personnages. Quand le maire du palais joua un rôle politique, le sénéchal continua à exister à côté de lui. Nous voyons le maréchal commander l'armée à l'époque mérovingienne, mais aucun texte ne nous le montre subordonné au maire du palais. Quant au comte du palais mérovingien, il est bien certain qu'il ne jugeait pas, ni à la place du roi, ni sous l'autorité du majordome. Le majordome seul remplaçait le roi dans son tribunal, et le comte du palais remplissait auprès de l'un comme de l'autre une fonction assez mal définie dite *testimoniare*. D'après

1. M. Z. dit en note : « Les mots *Marescalcus*, *senescalcus* se trouvent expliqués dans » Grégoire de Tours et les Lois barbares. » Le malheur est qu'ils ne se trouvent pas dans Grégoire de Tours.

les textes, il me semble que cette fonction était de constater que toutes les formes judiciaires étaient fidèlement observées, et de déclarer la procédure close (Voy. les textes dans Waitz, Vfgg., II, p. 509, n. 4).

P. 331, M. Z. parle de S. Nizier, évêque de Trêves, et p. 332 de Nicetius, « autre évêque de Trêves ». Je n'ai pas besoin de faire remarquer qu'il s'agit ici d'un même personnage. La forme romanisée *Nizier* est d'ordinaire réservée à l'évêque de Lyon Nicetius, et la forme Nicet au Nicetius de Trêves.

P. 336 : « Les comtes se rassemblent sous les ducs. » Si M. Z. a découvert des preuves que les comtes étaient hiérarchiquement soumis aux ducs, il aura résolu une question qu'on croyait insoluble.

P. 365-367. Toutes les questions relatives aux origines de la maison Carolingienne, si controversées (v. Bonnel, *op. cit.*), sont tranchées par M. Zeller dans le sens de la tradition. Il va plus loin, il donne à S. Arnulf des possessions héréditaires à Metz (p. 367). Mais Arnulf n'était pas de Metz. La biographie la plus ancienne que nous ayions de lui ne nous dit rien de son origine. La seconde, celle d'Umnon, le fait venir de Lay en Chaumontois. Enfin, d'après la fausse généalogie du IXe siècle qui le fait descendre d'Ansbert et de Blithilde, fille de Clothaire, il serait originaire du midi de la Gaule.

Sur les origines de la Féodalité, M. Z. s'en est tenu aux opinions de M. Guizot (p. 101, 326, 328, 336, 338-340, 366). Nous verrons sans doute dans le second volume quelles raisons il a eues pour rejeter à la fois les opinions de Waitz et celles de Roth. Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui à ce sujet une discussion prématurée. Nous pouvons dire cependant qu'à l'époque mérovingienne les termes *vassal*, *recommandation*, *bénéfice*, au sens d'usufruit entrainant certaines charges et certains devoirs, sont certainement des anachronismes. Ces expressions sont de l'époque Carolingienne.

Nous pourrions multiplier ces exemples, mais ceux que nous avons donnés suffiront à faire comprendre en quoi l'œuvre de M. Zeller nous paraît imparfaite. En présence des historiens allemands qui nous représentent les barbares comme des natures fortes et pures chargées de régénérer le monde abâtardi, et qui voient déjà chez les Germains du premier siècle le germe de toutes les idées, de toutes les institutions, de toutes les vertus modernes, il était bon, il était nécessaire qu'on traçât un portrait fidèle de la barbarie germanique, avec tous ses vices sauvages, mais aussi avec sa fière originalité. M. Z. n'a accompli qu'une partie de la tâche, et en exagérant son point de vue il l'a affaibli et comme réfuté d'avance. Pressé par les événements de mettre son œuvre au jour, sans pouvoir lui consacrer tout le temps qu'elle aurait encore exigé, il n'a pu lui donner ni une forme aussi achevée ni des bases aussi solides qu'il l'aurait voulu. Elle sera utile néanmoins. M. Z. aura cet honneur de s'être le premier, parmi les historiens français, aventuré sur le terrain périlleux de l'histoire d'Allemagne, où d'autres le suivront.

G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 1er Mars — **1873**

44. — **Beobachtungen über die Construction der lateinischen Zeitpartikeln** *antequam* **et** *priusquam*, von H. S. Anton, Dr phil. und Gymnasial-Oberlehrer. Erfurt, 1871. (Dissertation de 50 p. In-8°). — Prix : 1 fr. 35.

M. Anton, dans ses *Observations sur la construction d'antequam et de priusquam*, examine trois questions : 1° construit-on *antequam* de la même manière que *priusquam?* 2° lorsqu'on emploie en allemand l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif, faut-il mettre les mêmes temps (au subj.) en latin? 3° ne doit-on pas construire différemment *ante* (*prius*) *quam* et *non ante* (*prius*) *quam?* La seconde question nous intéresse médiocrement, et nous ne nous y arrêterons pas. Voici une courte analyse de la solution qui est donnée aux deux autres.

La première question a été soulevée par Zumpt dans son édition des Verrines (1831). Il y dit que Cicéron emploie différemment *priusquam* et *antequam*, c'est-à-dire qu'avec *antequam* il ne met que très-rarement (rarissime, ne dicam nunquam) l'indicatif présent, tandis qu'avec *priusquam* il emploie l'indicatif aussi bien que le subjonctif présent. M. A. réfute Zumpt par la citation de beaucoup d'exemples dans lesquels l'indicatif présent accompagne *antequam*. Il n'en trouve au contraire que deux avec le subjonctif présent. Selon nous, l'un (*antequam de republica dicam..... exponam vobis breviter*) n'est pas même un subjonctif, mais un futur, de sorte qu'il faudra bien se ranger à l'avis de Haase (Reisig's Vorlesungen, etc., 1839), qui dit que les exemples du subjonctif manquent plutôt que ceux de l'indicatif.

La question du futur, à laquelle nous venons de toucher, est traitée assez longuement par M. A. Il soutient contre Reisig, Haase et Halm (il aurait pu citer encore Krueger, Madvig, Gosrau) que le futur n'est pas en usage et que ce qu'on prend pour un futur dans *antequam de republica dicam..... exponam breviter*,.... est un subjonctif présent. Quels sont les arguments qu'il fait valoir à l'appui de son opinion? Il donne d'abord comme analogie la phrase de Cicéron : *antequam de praeceptis dicamus, videtur dicendum de genere ipsius artis*. Cet exemple ne prouve absolument rien parce que le subjonctif y est amené par *videtur dicendum esse*, et que, par conséquent, il se justifie avec la plus grande facilité. Il cite aussi Cicéron, par. 6, 1, 45 : *nunquam eris dives, antequam tibi ex tuis possessionibus tantum reficiatur, ut....*, comme si on pouvait s'appuyer sur une forme qui n'est pas généralement admise. Nous pensons, nous, que *reficiatur* n'est plus

possible depuis que Halm l'a changé en *reficietur*, d'après les meilleurs manuscrits. M. A ne cherche pas à prouver que Halm a tort, il pense seulement que cet exemple pourrait bien être l'unique de ce genre. Nous pouvons admettre cela, et en tirer la conséquence qu'il ne faut pas légèrement condamner comme solécisme le futur dans la phrase *antequam dicam*..... Si M. A. cite ensuite, comme analogie, des exemples du subjonctif avec *priusquam*, ils ne prouvent pas du tout qu'il faille toujours mettre le subjonctif (ou l'indicatif présent) avec *antequam*. Du reste, le subjonctif avec *priusquam*, dans les exemples cités, a sa raison d'être; il n'en est pas de même de *dicam* dans l'exemple rapporté plus haut. Nous concluons de ce qui précède que nous devons continuer de prendre *dicam* pour un futur. Ce futur, qui se trouve déjà dans le vieux langage (priusquam istam pugnam pugnabo, Plaute; v. d'autres exemples dans Holtze, *Syntaxis prisc. script. latinorum*) est, il faut l'avouer, extrêmement rare dans les auteurs classiques, mais n'en est-il pas exactement de même du subjonctif présent?

M. A. s'étend beaucoup sur la troisième question qui concerne la différence entre *ante* (*prius*) *quam* et *non ante* (*prius*) *quam*. Reprenant l'opinion exprimée par Dœleke (dans sa gramm. lat., Leipsic 1826), il la modifie de manière à en faire la règle suivante : non-seulement dans le récit historique, mais encore dans toute relation de faits, il faut mettre le parfait de l'indicatif après *non ante* (*prius*) *quam*, si la proposition principale est au parfait de l'indicatif. Il appuie cette règle sur un très-grand nombre d'exemples puisés dans Cicéron, César, Tite-Live, Salluste, Cornélius Népos, etc. Les exceptions qu'on rencontre (le subjonctif au lieu de l'indicatif) se laissent justifier facilement, selon l'auteur, soit par l'expression d'une intention, soit par le discours indirect, soit par d'autres raisons. Ainsi, par exemple, dans *cur hunc non audistis, priusquam in istum errorem induceremini?* (Cic.) le subjonctif n'a rien d'étonnant puisqu'on ne rapporte pas un fait. Nous doutons cependant que tous les subjonctifs puissent se justifier aussi facilement. On trouve dans César, B. G. 6, 37 : Germani in castra irrumpere conantur, nec *prius* sunt visi, objectis ab ea parte silvis, *quam* castris *appropinquarent*, usque eo, ut qui sub vallo tenderent mercatores recipiendi sui facultatem non haberent. Le subjonctif *appropinquarent* n'est-il pas en opposition avec la règle? M. A. pense d'abord que c'est une *irrégularité*; ensuite il dit que César veut marquer par le subjonctif l'*intention* des Germains, et qu'il exprime par *nec prius sunt visi* l'idée de « ils pensaient qu'ils ne seraient pas vus. » Nous sommes d'avis qu'on introduit ainsi dans la phrase ce qu'elle ne comporte pas naturellement, et nous ne pouvons regarder cette explication comme sérieuse. Nous aurions à citer d'autres exemples du subjonctif également difficiles à justifier par de bonnes raisons, et c'est pour cela que nous préférons conserver notre vieille règle qui consiste à dire qu'on trouve bien souvent dans la narration, même pour énoncer un fait réel, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. On aime à établir ainsi un rapport intime, une espèce de dépendance entre les deux propositions. Nous partageons donc l'opinion de MM. Lattmann et Müller qui pensent qu'il y a ici une analogie parfaite (du moins pour l'imparfait) avec le *cum* histo-

rique. Seulement il faut faire observer par rapport à *non ante* (*prius*) *quam*, servant à énoncer les deux faits comme simultanés, que le plus souvent on emploie le parfait de l'indicatif dans les deux propositions.

M. A. touche à quelques autres questions. Allgayer avait dit qu'avec *non ante quam* il faut séparer *quam* de *ante* par quelques mots. Nous voyons ici que *ante quam* aussi bien que *prius quam*, si une négation précède, peuvent s'écrire en un seul mot ou en deux mots séparés par d'autres. M. A. parle aussi de *prius* (*ante*) *quam* ne liant que des substantifs, des participes ou des infinitifs. Il traite donc plus de questions qu'il n'en avait annoncé, ce dont nous sommes loin de nous plaindre.

En somme, et malgré nos dissentiments, nous aimons à déclarer que la dissertation de M. A. est très-instructive et mérite beaucoup d'éloges; elle en mériterait bien plus si elle était écrite de manière à en rendre la lecture moins difficile et moins fatigante. M. A. a mis infiniment de soin à recueillir une foule d'exemples; il les a classés et discutés en homme qui connaît bien la matière, et il a ainsi fourni les moyens d'apprécier plus exactement la solidité des théories qui ont été émises jusqu'ici. C'est par de telles monographies qu'on parvient à faire faire un pas aux nombreuses questions syntaxiques qui ne sont pas encore suffisamment élucidées.

J. GANTRELLE.

---

45. — **La consolation philosophique de Boèce.** Nouvelle traduction, avec préface, sommaires et notes, par C. E. RATHIER, licencié ès-lettres, membre du conseil de préfecture de Seine-et-Marne. Paris, Hachette, 1872. In-12, xxxvij-221 p.

A ce qu'il semble quand on lit la préface de M. Rathier, il a obéi en faisant son travail à autre chose qu'un simple penchant littéraire. Il a cherché l'occasion de vivre quelque temps en commerce intime avec un noble esprit, et de communiquer à d'autres les enseignements d'une philosophie élevée et fortifiante. Cette intention est tout à fait respectable, et au point de vue de la propagande morale une traduction de Boèce peut être plus efficace que le précédent travail de M. R., entrepris aussi avec une arrière-pensée d'édification, sa traduction de Théocrite.

La préface contient une bonne part de prédication, tant morale que religieuse, qui échappe à la compétence de la *Revue*. Il serait superflu de soumettre à un examen critique des maximes comme celles-ci : « C'est procurer certes un plaisir » bien délicat à un père honorable que de fêter ses fils, » ou « c'est une belle » récompense pour l'homme juste et bon que de trouver, dans le cours de sa » vie publique, des occasions de servir des gens qui méritent qu'on leur vienne » en aide. » Il suffira de donner encore une citation, celle-ci d'un genre un peu différent : « L'absence totale d'élévation dans les pensées est en particulier et » plus pleinement encore le caractère de cette école de création récente dite du » *positivisme*, dénomination aussi barbare que les doctrines de cette nouvelle » école sont odieuses et viles[1]. »

---

1. Dans la note de la p. 78 M. R. rend pleine justice au caractère d'Épicure.

M. R. ne s'est pas proposé d'accompagner sa traduction d'un commentaire scientifique. La préface donne sur Boèce et son temps les principaux renseignements : d'autres, historiques, mythologiques, etc., sont disséminés dans les notes. L'auteur tient plus aux préceptes moraux qu'aux faits, ce qui explique l'absence de certaines indications. Il nous apprend bien que Socrate fut condamné à boire la ciguë, mode de supplice en usage à Athènes, mais il nous laisse absolument ignorants sur d'autres personnages comme Conigast ou Triguilla; et tandis qu'il explique Borée par « le vent du Nord, » il nous dit seulement du Corus que c'est un nom « donné à un vent dans l'antiquité[1]. »

La traduction de M. R. n'est malheureusement pas à l'abri du reproche. Ainsi p. 113 il prend le fleuve Indus pour l'Inde elle-même, erreur d'autant plus inattendue que Boèce vient de parler de l'Hermus et du Tage. L'étrange expression de Boèce, *autumnus gravidis influat uvis*, est rendue par un non-sens (p. 6): « pourquoi l'automne fertile *grossit* et *fait couler* les raisins. » P. 8. « Les disciples » d'Épicure et les philosophes du Portique » : cette phrase traduit mal *Epicureum* vulgus *ac stoicum*. P. 133 « les bons sont toujours forts et les méchants » toujours faibles et *abjects* » rend mal *potentes bonos*, *malos vero abjectos atque imbecilles*; quelques lignes plus haut l'opposition des deux membres de la phrase *scientis omnia*, *potentis omnia*, sed *bona tantummodo volentis Dei* disparaît presque dans « qui sait et qui peut tout, et qui ne veut que le bien ». Les nuances de l'expression échappent fréquemment à M. R., et son style laisse à désirer. Ainsi p. 133 (c'est la Philosophie qui parle): « Tu t'en retourneras sous ma conduite, » par mes sentiers, et *sur mon véhicule*. » P. 12. « L'Océan qui *soulève* ses flots » *jusqu'au fond* de l'abîme »[2]. P. 114 (3, 20) le traducteur dit ne pouvoir comprendre le vers *vitat obscuras animae ruinas* : il s'oppose évidemment à *magisque caecos In suas condunt animos tenebras*. L'éclat des biens terrestres ne fait que plonger l'âme dans une obscurité plus profonde; la lumière céleste au contraire empêche qu'elle ne tombe dans un abîme de ténèbres. M. R. aurait pu avertir aussi p. 7 qu'il ne comprenait pas son texte : « le ciel s'arrête » est aussi obscur dans la traduction que *polus stetit* dans l'original.

M. R. disait en 1871 dans la préface de son Théocrite, p. ix, après avoir

1. Le point de vue où s'est placé M. R. enlève quelque intérêt aux remarques qu'on peut faire sur des minuties. Pascal n'a pas dit que Platon fût « un excellent auteur » pour préparer au christianisme. Les *proscrits* ne sont pas des gens « marqués au front » (p. xxxj, 17). Voici de singulières phrases : « L'Ourse est une constellation, et le Sirius une étoile » caniculaire » (24); Papinien, « jurisconsulte *dont il reste quelques lois* dans le Digeste » (89). Je relève encore, à propos de certains livres sanskrits où Platon aurait puisé (p. xxxij-xxxiij), l'affirmation que le mot de *mage*, dans la langue sanskrite, signifiait un personnage de haut rang; si bien que par les *mages* on a droit d'entendre les brahmanes. M. R. estropie les noms d'ouvrages indiens qu'il cite, *Mahabaratha*, *Bagavad-Gîta*, *Bagavada-Pourana*, etc. Je laisse aux indianistes à décider s'il y a dans la *Bhagavad-Gîtâ* quelque chose qui ressemble à la théorie des idées de Platon. — On éprouve une profonde surprise quand on lit dans un livre imprimé à Paris en 1872 que Pan et Apollon étaient des *démons* ou héros légendaires. Il était déjà question dans le Théocrite de M. R. de l'origine diabolique de l'ancienne mythologie.

2. P. 5. M. R. fait le mot *orbite* masculin. L'emploi de ce mot au féminin est plus fréquent, et meilleur, puisque *orbite* n'est que la transcription du féminin *orbita*.

énuméré les traductions de ses devanciers : « Je n'ai pris connaissance d'aucun » de ces travaux de peur de devenir plagiaire. » J'ignore s'il a été moins timoré pour Boèce, et ce n'est peut-être guère la peine de faire la vérification.

L. HAVET.

---

46. — **Un procès d'histoire littéraire.** Les poésies de Clotilde de Surville. Études nouvelles, suivies de documents inédits, par M. Antonin MACÉ, professeur d'histoire à la Faculté des lettres. Grenoble, Prudhomme, 1870. In-8°, 197 p.

Clotilde de Surville et ses poésies (documents inédits), par Henry VASCHALDE. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1873. In-8°, 31 p.

La supposition des poésies publiées en 1803 par Vanderbourg, en 1817 par Nodier et de Roujoux, n'a jamais été douteuse pour les juges quelque peu compétents[1]. Mais on avait hésité sur le véritable auteur : au temps où elles parurent, on fut assez généralement disposé à le reconnaître dans Vanderbourg, auteur, outre plusieurs travaux de critique estimés, d'une élégante traduction d'Horace en vers ; on attribua de même le second recueil à ses éditeurs, surtout à Nodier. Sainte-Beuve a déjà dit que l'attribution à Vanderbourg, admise avec une singulière légèreté par Daunou dans la notice nécrologique qu'il consacra à son confrère, n'avait aucune vraisemblance, et que l'auteur réel de cette mystification si réussie n'était autre que le marquis de Surville, déjà désigné par des personnes fort au courant de la question, comme Dupetit-Thouars et Nodier. M. Macé a publié en partie, il y a une dizaine d'années, et vient d'imprimer en entier dans son volume une intéressante correspondance entre Vanderbourg et la veuve du marquis, d'où il résulte avec la plus entière évidence que le premier est complétement étranger à la fabrication et n'a été que l'éditeur. — D'autres pièces, retrouvées et communiquées par M. M., établissent également que le second recueil est absolument de la même provenance que le premier, et que Nodier, qui d'ailleurs le donne lui-même expressément comme un simple pastiche, intéressant à ce titre, n'en est aucunement l'auteur. — Enfin M. M. a découvert des numéros du *Journal littéraire de Lausanne* de 1797 à 1798, sur lesquels Vanderbourg, malgré ses recherches, n'avait pu mettre la main, et où Surville avait lui-même, l'année qui précéda sa mort, publié plusieurs des prétendues œuvres de son aïeule, reproduites plus tard dans l'un ou l'autre des deux recueils.

Si la fausseté des poésies de Clotilde avait besoin de démonstration, les documents publiés par M. Macé en fourniraient des preuves abondantes. Il résulte de la correspondance de Mme de Surville avec Vanderbourg que celui-ci, quand il eut entre les mains les manuscrits dont il n'avait connu en Allemagne que de courts fragments, ne crut guère ou ne crut pas lui-même à leur authenticité. Il conseilla et obtint de ne publier qu'un des trois volumes qu'on lui avait remis ;

---

1. M. M. parle des *luttes ardentes*, des *discussions passionnées*, auxquelles aurait donné lieu l'authenticité des œuvres de Clotilde. Mais heureusement cette polémique acharnée n'a existé que dans son imagination : personne n'a sérieusement pris le parti de l'authenticité ; Vanderbourg lui-même, qui annonçait une réfutation des critiques dirigées contre sa publication, ne l'a pas essayée.

les deux autres contenaient des pièces où la supposition était trop manifeste; au contraire, le premier pouvait à la rigueur être défendu : « Qui ne connaît que » ce volume, écrit-il, peut au moins douter..... La fin tragique et déplorable » de M. de Surville[1] ne sera qu'une trop bonne excuse de la perte des manus- » crits originaux; nous ne serons tenus de montrer au public que le volume que » nous imprimerons, et l'on n'aura pas le droit de nous interroger sur le reste..... » J'y ajouterai un discours préliminaire, où je défendrai de mon mieux l'authen- » ticité des poésies[2].... et nous ferons de tout cela un ouvrage qui, j'espère, » aura le plus grand débit (p. 137). » A propos de certaines questions de propriété littéraire que soulevait la publication des œuvres posthumes d'un auteur censé mort depuis trois siècles, on demanda au ministre de l'intérieur un privilége en faveur du talent exceptionnel de Clotilde et de la position de la famille : un rapport, dont le résumé, donné par Vanderbourg, est très-remarquable, et dont l'auteur est malheureusement inconnu, conclut que les poésies étant supposées[3], il n'y avait lieu à aucune mesure exceptionnelle, et qu'on ferait mieux, pour éviter la contrefaçon, de les publier simplement sous le nom du marquis de Surville, dont la mort récente assurait à sa veuve la propriété de l'ouvrage pour plusieurs années. Vanderbourg, assez perplexe, car si on avait agi ainsi on aurait vendu bien moins d'exemplaires[4], dit à ce sujet : « Mon idée est de ne » pas changer le nom de l'ouvrage, et d'y laisser le nom de Clotilde, comme » celui d'Anacharsis et d'Anténor au titre des voyages qu'on leur prête (p. 142). » Quand l'ouvrage fut publié, on en attaqua immédiatement l'authenticité; à propos d'une objection de fait extrêmement solide, Vanderbourg écrit : « J'aurai » beaucoup de peine à répondre. Je connaissais d'avance l'objection, mais je ne » l'ai pas prévenue dans ma préface, parce que j'en sentais le poids (p. 170). » — Il résulte encore des pièces publiées par M. M. que Surville avait entouré sa fabrication d'autres documents supposés destinés à l'étayer; il avait ainsi composé un témoignage de Jovianus Pontanus, un autre d'Olympia Fulvia Morata, une lettre de Voltaire, etc.[5] La critique ne retrouve pas ici sans plaisir

---

1. On sait que le marquis Etienne de Surville fut fusillé en 1798, au Puy, pour avoir essayé de soulever le Midi en faveur des Bourbons.

2. Ce discours, composé d'ailleurs avec une rare habileté, laisse voir en maint endroit, presque aussi clairement que la correspondance, que Vanderbourg n'est nullement convaincu de l'authenticité de la cause dont il se fait le champion. Je ne citerai que ce passage (p. viij) où s'adressant spécialement aux femmes, « dont le cœur est en général plus » tendre et l'esprit moins *jaloux* (le mot est charmant) que le nôtre, » il leur dit : « Que » vous importe le siècle où vécut Clotilde et les corrections que ses ouvrages ont pu subir? » lisez-les ..... demandez à votre cœur si un froid imitateur d'une langue surannée a pu » écrire ces morceaux pleins de chaleur et de vérité, etc. »

3. Parmi les raisons excellentes que donne ce rapporteur, on remarquera celle-ci : « M. de Surville a parlé à plusieurs personnes des poésies de Clotilde comme d'un ouvrage » que lui-même avait fait (p. 141). »

4. M. M. insiste beaucoup sur la bonne foi, la loyauté, le désintéressement de Vanderbourg dans cette affaire. On pourrait en rabattre. Il tira de la publication un avantage personnel, et sut s'arranger à merveille : la petite édition bon marché (48 sous) faite à son profit exclusif se vendit fort bien, tandis que la grande, dont la famille avait le bénéfice, n'eut pas de débit.

5. Il faut ranger dans la même catégorie la prétendue polémique de Clotilde avec Alain

ce procédé qu'elle a si souvent signalé pour d'autres supercheries semblables : l'accumulation de documents jusqu'alors inconnus, qui viennent se prêter l'un à l'autre un appui précieux, est un des signes les plus infaillibles auxquels elle reconnaît les produits des faussaires plus ou moins innocents qui croient, par cette accumulation même, la dérouter plus sûrement. — Enfin il ressort des témoignages donnés ou rappelés par M. M. que le marquis de Surville avait déjà composé, au moins en bonne partie, son recueil apocryphe avant son émigration, en 1790. En 1796, il composait une pièce intitulée : *Marguerite-Éléonore-Clotilde de Surville à S. M. Catherine II*, où Clotilde, entre autres choses, « défendait » l'authenticité de ses poésies, » à ce que dit M. M., qui a eu le manuscrit entre les mains[1].

On ne devrait que des remerciements à M. M. pour avoir élucidé les détails de la composition et de la publication de l'agréable pastiche dont tout le monde connaît au moins quelques fragments, si, par un aveuglement inconcevable, il n'avait pris ses documents pour des preuves de l'authenticité des poésies qu'ils arguent si évidemment de faux. Il y a là un cas de perversion du jugement véritablement curieux, mais qui s'explique, pour ceux qui ont quelque peu réfléchi à la manière dont les illusions et les préjugés s'engendrent et s'enracinent dans l'esprit humain, par une simple circonstance : les papiers de Mme de Surville ont été remis à M. Macé par un membre de la famille; il leur a trouvé une valeur d'autant plus grande qu'il était le premier à les connaître; ils lui ont prouvé que Vanderbourg n'avait pas fabriqué les poésies de Clotilde; de là à soupçonner que les poésies pouvaient être authentiques, il n'y avait qu'un pas; et il était bien naturel qu'on en vînt à désirer qu'elles le fussent, pour avoir le plaisir et l'honneur de résoudre d'une manière imprévue la question qui semblait tranchée en sens contraire. M. M. en arriva enfin à se persuader lui-même de ce qu'il désirait, et à fermer les yeux à la lumière qui ressortait de ses documents mêmes. Il est vrai qu'il suffit de lire quatre vers de la prétendue Clotilde et d'avoir ouvert un volume d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, de Villon ou de Crétin pour être convaincu du faux; mais la prévention une fois formée est inaccessible à l'évidence la plus démontrée : on en a vu, dans des situations analogues, des exemples récents; je citerai seulement le cas inverse de M. Aschbach, qui a fourni lui-même sans s'en apercevoir quelques-uns des arguments les plus solides qui réfutent ses attaques inconsidérées contre l'authenticité des œuvres de Hrotsuit.

Ce ne serait pas la peine de discuter les raisonnements de M. Macé, si des érudits auxquels on aurait supposé plus de discernement (p. ex. l'auteur de l'art. *Surville* dans la *Nouvelle Biographie Universelle*) n'avaient admis jusqu'à un certain point ces raisonnements quand M. M. ne les avait encore publiés que

Chartier, dont les œuvres de ce dernier ne contiennent naturellement aucune trace.

1. Il va sans dire que Surville, évoquant l'ombre de son aïeule pour la faire parler à l'impératrice de Russie, emploie le langage moderne. Il est trop clair que s'il l'avait fait s'exprimer dans ce qu'il prenait pour la langue du XVe siècle, il se serait bénévolement désigné lui-même comme le fabricateur des poésies.

dans un journal et d'une manière fort incomplète [1]. Je vais examiner tous ceux qui ont quelque ombre de valeur; il suffit presque de les signaler. — Le frère de Surville lui avait vu déchiffrer de vieux papiers *avec l'aide d'un feudiste;* un M. de Fournas avait vu entre ses mains un manuscrit, qu'il croyait en languedocien, et dont le caractère était à peine lisible; Dupetit-Thouars (le botaniste), qui avait connu le marquis et qui ne doutait pas qu'il ne fût l'auteur des vers de Clotilde [2], dit (dans la première édition de la *Biographie Universelle*) que Surville avait déjà son manuscrit en 1790; enfin M. de Brazais, ancien ami de Surville, déclare qu'il l'a trouvé plusieurs fois occupé à retoucher, soit pour les rajeunir, soit pour les vieillir, les poésies de son aïeule, et que lui-même a été « le complice » de ce travail [3]..... Pour M. M. tous ces gens-là ont vu les manuscrits originaux de Clotilde ou au moins les copies qu'aurait faites de ses œuvres au XVII[e] siècle sa petite-nièce Jeanne de Vallon. — On sait que le marquis de Surville faisait lui-même des vers, et Nodier, qui paraît bien les avoir vus [4], et qui lui attribue les œuvres de Clotilde, dit qu' « il avait certainement tout le talent qu'il faut pour » justifier cet honorable soupçon. » M. M., qui les a vus aussi, les déclare beaucoup trop mauvais pour être du même auteur que ceux de Clotilde, mais les deux ou trois strophes qu'il cite, mauvaises assurément, ne prouvent pourtant pas cela: on y trouve ce feu désordonné qui se remarque aussi dans les œuvres de la prétendue poétesse, et qui embrasait la tête *sulfureuse* (comme dit M. de Brazais) du marquis. Nodier nous dit qu'à côté de fautes de goût et de style sans nombre, on trouvait dans les poésies de Surville *des beautés étincelantes*, et d'ailleurs il n'y a vraiment dans la Pseudo-Clotilde que quelques pièces qui soient jolies (sauf la langue, qui en fera toujours un objet d'horreur pour les connaisseurs [5]); le reste est souvent tortillé, emphatique et obscur. — M. M.

---

1. M. M., en rappelant cette première esquisse de son travail, dit (p. 5) : « Je reçus » de vive voix et par écrit de nombreuses et précieuses félicitations de la part de membres » de l'Institut, d'éminents critiques, de professeurs distingués. » Hélas! c'est bien possible.

2. C'est donc par une inadvertance singulière que M. M. (p. 115) range Dupetit-Thouars parmi ceux qui auraient vu Surville « absorbé par le déchiffrement de ses manus- » crits. »

3. M. de Brazais ne dit nulle part qu'il ait vu des manuscrits anciens, comme le lui fait dire M. Macé, p. 115 et ailleurs. Il résulte seulement de son témoignage que Surville retravaillait sans cesse les vers de Clotilde: il n'y a là rien que de naturel.

4. M. Gustave Brunet (dans la *N. Biogr. Univ.*) et M. M. s'accordent à refuser toute créance à Nodier, qui dit avoir vu le marquis une ou deux fois et lui avoir entendu lire des vers de lui. Cela se conçoit pour M. Brunet, qui regarde le recueil publié par Nodier et Roujoux comme fabriqué par eux; mais M. M. ayant démontré que ce recueil provient également des papiers de Surville, le témoignage de Nodier reprend de la valeur. Il dit l'avoir connu à Besançon, où il serait resté caché quatre mois : cela n'a rien d'invraisemblable. Il est vrai qu'il se trompe gravement en disant qu'il fut exécuté à La Flèche (et aussi sur le compte de Vanderbourg); mais cela ne prouve rien.

5. En réalité, ce n'est pas seulement la langue qui produit une impression désagréable et fausse. Le mélange des sentiments et des idées du XVIII[e] siècle avec des traits plus ou moins fidèlement empruntés aux mœurs et aux usages du XV[e] cause nécessairement une dissonance perpétuelle. Voici un vers (le refrain du *Chant royal sur la bataille de Fornoue*) qui ne contient aucune disparate de langage : *Rien n'est tel qu'un héros sous la pourpre des rois;* mais qui ne se sent désagréablement impressionné en lisant un pareil vers, fort digne de Lemierre, dans une pièce adressée à Charles VIII?

récuse quelques-unes des objections de fait irréfutables adressées à Clotilde parce qu'elles ne portent que sur le recueil publié par Nodier et de Roujoux. C'était son droit dans son premier travail, quand il croyait encore ce recueil fabriqué par les éditeurs ; mais à présent qu'il a montré lui-même que les pièces les plus évidemment fausses proviennent des manuscrits de Surville et avaient été, qui plus est, publiées par lui, sous le nom de Clotilde, dans le *Journal littéraire de Lausanne*, il ne saurait plus raisonnablement maintenir cette distinction. — Dans ce même journal Surville a imprimé, comme tirée de mémoires de Clotilde, une prétendue histoire de la poésie française au moyen-âge, suivie de biographies de femmes-poëtes, que M. M. semble bien reconnaître lui-même pour l'œuvre du marquis, et qui attestent, d'après lui (p. 66), « une étude approfondie de » notre vieille littérature. » Comment donc peut-il, quelques pages plus loin, dire, à propos d'une lettre ridicule attribuée à Clotilde et où Froissart est mis en scène [1], qu'elle est « très-vraisemblablement authentique (!), attendu qu'à la fin » du XVIIIe siècle, surtout dans les garnisons où M. de Surville avait passé une » partie de sa vie..... on s'occupait fort peu de Froissart » ? — M. M. croit aussi à la lettre où Voltaire, écrivant à Desmahis, lui dit en parlant de Clotilde (dont un M. de Vallon lui aurait récité des vers), que *ce serait sans contredit le plus étonnant génie qui ait jamais paru depuis Orphée* (sic). « Cette lettre, dit » M. M., aurait assurément une très-grande valeur pour trancher la question ; » *par malheur* je n'ai pu la trouver dans aucune des éditions de Voltaire publiées » *jusqu'à présent*..... Est-ce à dire que cette lettre ne serait pas authentique ? » Non, assurément. » — Du moment que Voltaire a connu les manuscrits de Clotilde, rien n'est plus simple que d'expliquer l'étroite parenté qu'on a signalée dès longtemps entre les *Trois plaids d'or* de l'une et les *Trois manières* de l'autre [2] : c'est Voltaire qui a imité Clotilde. M. M. n'en doute pas, et suivant lui l'auteur des *Trois manières* a confessé lui-même son plagiat en terminant ainsi son poëme : « Au coin du feu, mes chers amis, C'est pour vous seuls que *je* » *transcris Ces contes tirés d'un vieux sage.* » — Enfin M. M. veut nous faire croire qu'on connaissait les poésies de Clotilde dans le Vivarais, et notamment aux environs de Vallon (où Clotilde est, dit-il, restée populaire), avant Vanderbourg et même avant Étienne de Surville. La preuve qu'il en donne est encore d'un genre bien connu des amateurs ; on retrouve des *témoignages* de même force dans l'histoire de plusieurs supercheries littéraires : « Un des » plus honorables habitants de Vallon, M. Peschaire-Florian, décédé en 1863 à » plus de quatre-vingts ans, disait avoir dans sa jeunesse entendu une de ses

1. Il s'agit d'une discussion littéraire. Froissart nie obstinément qu'on ait des vers français d'Abailard, quand un vieux chevalier-poëte lui fait lire un manuscrit qui le transporte. « Certes ! fit-il enfin, rien ne vous sçaurois dire de tant délicates chansons, sinon » que c'est l'Amour, le Diable ou moi qui les ont faites. — Pas un des trois ! reprit » toujours froidement le vieil trouvère, c'est Abélard ! etc. »

2. Une autre pièce, *Rosalyre*, est, quoi qu'en dise M. M., imitée aussi évidemment que possible de la pièce de Voltaire *les Tu et les Vous*. Au reste, Surville avait hardiment lui-même signalé cette coïncidence et en tirait aussi la conclusion que Voltaire avait connu les œuvres de Clotilde (voy. la Préface de Vanderbourg, p. lx).

» vieilles tantes lui chanter des rondeaux et des ballades attribuées par elle à » une dame de Vallon du nom de Surville (p. 192). » Et quand cela serait? La jeunesse de M. Peschaire se place entre 1795 et 1810; Surville a dû composer ses pastiches dans le Vivarais entre 1785 et 1790 : rien n'empêche qu'il en ait répandu quelques-uns de vive voix ou autrement avant de quitter la France.

Il n'y a en résumé qu'un argument de quelque poids en faveur de l'authenticité des œuvres de Clotilde : c'est la lettre écrite par le marquis de Surville à sa femme la veille de sa mort. Mais cette lettre, fort curieuse d'ailleurs à plusieurs points de vue, et qui nous fait bien connaître l'homme singulier qui l'a écrite, ce n'est pas M. M. qui l'a découverte; le paragraphe essentiel, celui où il recommande à sa femme les « œuvres immortelles » de Clotilde, ce « fruit de ses recherches, » avait été publié par Vanderbourg. Sainte-Beuve l'a connu, et n'a pas eu besoin de recourir à l'hypothèse (émise par Villemain) de la fausseté de cette lettre, pour résoudre la difficulté. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article du grand critique, où il a finement discuté l'intéressant problème psychologique que présente cette lettre[1]. — Quant aux documents publiés et aux raisonnements déduits par M. Macé, les premiers détruisent les seconds, et n'ont eux-mêmes que la valeur très-secondaire de rejeter sur le marquis seul, et d'enlever définitivement à Vanderbourg et à Nodier, la responsabilité de l'œuvre entière. C'était d'ailleurs la conclusion où, du moins pour ce qui concerne le premier éditeur, étaient arrivés tous les bons juges.

M. Macé termine son ouvrage par ces mots (p. 118) : « Rendons, enfin, à » Clotilde de Surville, parmi les poètes français, son rang et sa place que » les plus récents historiens de notre littérature semblent avoir pris à tâche de » lui enlever par un dédaigneux et injuste silence. » Il n'y a sans doute pas lieu de craindre que cette exhortation persuade les historiens futurs; mais peut-être quelques-uns seraient-ils tentés d'adhérer aux conclusions plus modérées que M. M. présente ailleurs. Il admet que Surville a altéré çà et là, en le rajeunissant ou même en le vieillissant, le texte authentique des poésies de son aïeule : il adopte le jugement d'un critique du temps de Vanderbourg, qui dit en parlant de ces poésies : « C'est un excellent tableau retouché par des mains habiles. » Ici encore nous retrouvons une tentative qui s'est produite dans d'autres cas analogues : on a essayé, quand des preuves irréfutables, tirées de certaines parties d'un grand ensemble de falsifications, avaient démontré la fraude, de dire que quelques pièces étaient authentiques et avaient suggéré des imitations, ou que les faussaires avaient altéré des originaux sincères. Je ne connais pas d'exemples où cette hypothèse, — qu'on a appliquée entre autres aux faux manuscrits de Pascal et aux faux documents sardes, — se soit vérifiée.

---

1. On pourrait d'ailleurs lui trouver plus d'un pendant dans l'histoire des fabrications littéraires. Les gens qui cultivent ce genre ont naturellement dans le caractère des particularités curieuses, et ils arrivent souvent à un attachement étrange, et presque à l'illusion, pour les produits de leur invention.

Dans l'espèce, elle n'est pas plus soutenable [1]. Le fond des poésies de Clotilde, — idées, sentiments, sujets, connaissances, — est tout aussi impossible au XV[e] siècle que la forme, — vocabulaire, grammaire, syntaxe [2], versification. Il n'y a pas dans toutes ces œuvres une ligne qui remonte de quelque façon que ce soit plus haut que la fin du XVIII[e] siècle, et le tout a été fait, sans contestation possible, de 1785 environ à 1796, par le marquis Étienne de Surville.

Il est regrettable de voir nos Facultés de province, qui devraient être des centres d'instruction, de goût et de critique, donner de si mauvais exemples autour d'elles. Ces exemples ne sont naturellement pas perdus. M. Vaschalde s'appuie avec bonheur sur l'autorité du doyen de la Faculté des lettres de Grenoble et reproduit une grande partie de son argumentation. Quant aux *documents inédits* qu'il apporte, ils comprennent deux sortes de faits. Il en résulte qu'il a réellement existé, vers le milieu du XV[e] siècle, un Bérenger de Surville dans le Vivarais : il est clair que le marquis de Surville avait étudié la généalogie de sa famille, et s'il a donné pour mari à sa poétique aïeule un Bérenger, c'est qu'il se connaissait un ancêtre de ce nom, qui avait vécu aux temps où il lui plaisait de placer Clotilde. Mais M. V. nie qu'il y ait jamais eu aucune alliance entre les familles de Surville ou de Chalis et celle de Vallon, il attribue à Surville seul le nom de Clotilde *de Vallon-Chalys*, et il renverse ainsi aussi bien l'invention de la Jeanne de Vallon qui, au dire du marquis, aurait revu au XVII[e] siècle les œuvres de sa grand'tante, que l'argument de M. Macé, tiré de la prétendue popularité encore existante de Clotilde autour de Vallon, — où elle n'a jamais habité. Voilà encore des *documents* qui ne viennent pas précisément à l'appui de la thèse qu'on veut leur faire soutenir.

Les autres découvertes de M. V. sont d'un genre différent. Clotilde dit dans ses poésies qu'elle erre dans les *bois*, dans les *prés*, dans les *champs*, qu'elle se promène dans un *jardin*, qu'elle s'arrête au bord d'une *fontaine*, elle parle aussi d'un *moulin*; or M. V. prouve, mais de la façon la plus certaine, qu'il y avait ou qu'il

1. Il faut faire exception pour quelques vers empruntés par Surville à des auteurs du moyen-âge et adroitement enchâssés par lui dans quelques-unes de ses compositions. Le cas ne se présente d'ailleurs pas pour les poésies de Clotilde elle-même, mais pour les productions attribuées à telle ou telle de ces femmes-poètes, qui, d'après lui, se transmirent sans interruption le dépôt du bon goût au milieu de la barbarie. Le marquis avait trouvé dans Fauchet le premier vers d'une chanson attribuée à Doete de Troyes; il l'a fait suivre de huit vers de sa fabrique et a bâti ainsi la strophe qui se lit p. lxxix de l'édition de Vanderbourg. Il a aussi farci de la plus singulière façon les premiers vers du prologue des fables de Marie de France. On peut ranger dans la même catégorie le prétendu prologue d'*Aucassin et Nicolette*, où Barbe de Verrue s'attribue, outre ce délicieux petit roman, *Griselidis* (!) et le fabliau de *Guillaume au Faucon*. Il assure qu'il publie ce prologue « pour » démontrer combien l'ignorance et l'incorrection des copistes français ont défiguré ce » petit roman, *dont les rimes sont constamment alternatives* (c'est-à-dire masculines et féminines alternativement) *dans les manuscrits primitifs*. » On sait qu'on ne possède qu'un manuscrit d'*Aucassin*, et on voit que M. de Surville savait varier ses ruses.

2. Cette partie de la grammaire est peut-être celle où la fausseté des œuvres de Clotilde s'accuse le plus visiblement. Ce pourrait être, au point de vue de l'histoire de la langue, un travail utile pour des commençants que de démontrer que la plupart des tournures usitées dans ces poésies n'ont pu être employées au XV[e] siècle.

y a autour ou non loin de Vesseaux, où elle aurait vécu, des *bois*, des *prés*, des *champs*, des *jardins*, une *fontaine*; il y a même un *moulin*, et on prétend qu'il remonte au moyen-âge; mais M. V. ne prend pas sur lui de l'affirmer. Le moyen de douter après cela que ces poésies aient été composées par une châtelaine de Vesseaux au xve siècle? Aussi M. Vaschalde conclut-il, à peu près comme M. Macé, en invitant ses compatriotes du Vivarais à élever « un monument à la » mémoire de CLOTILDE DE SURVILLE, une des plus grandes gloires poétiques » de la France. » Si le patriotisme local se mêle de la chose, il ne faut pas désespérer de voir élever ce monument : nous demandons seulement qu'aux pieds de *la Muse du Vivarais* on réserve une petite place pour ce pauvre marquis de Surville, dont on dénigre tant les vers, et qui pourrait vraiment se plaindre d'avoir trop bien réussi.

G. P.

---

47. — **Christian von Anhalt** und die kurpfælzische Politik am Beginn des dreissigjæhrigen Krieges (23 Mai-3 October 1618), von Dr Julius KREBS. Leipzig, Duncker und Humblot. 1872. In-8°, viij-133 p.

Les monographies ont leur incontestable utilité dans l'histoire et pendant longtemps on a bien fait de les encourager de toute manière, car ce sont elles qui fournissent les matériaux solides pour les récits plus détaillés d'une période quelconque de l'histoire. Mais il me semble qu'on en abuse depuis quelque temps et les raisons de cet abus ne sont pas difficiles à trouver. En somme le nombre de personnages tant soit peu marquants dans les annales des peuples, n'est pas infini et à force de raconter leurs actions et même leurs projets, on a fini par épuiser la matière. On s'est alors rabattu sur des acteurs secondaires et ceux-là aussi commençant à faire défaut, le besoin de produire du neuf a forcé les érudits à se contenter de figurants dont les faits et gestes ne peuvent plus présenter qu'un intérêt minime. Il en résulte des travaux comme celui que nous annonçons ici, et qui montre bien tous les mérites, mais aussi tous les défauts du genre. Écrire l'histoire d'un homme qui a joué un rôle, bien que secondaire, dans les négociations politiques de son temps, est sans doute une tentative naturelle et mise à exécution d'une façon satisfaisante, ne peut mériter que des éloges. Mais choisir dans la vie de ce personnage au second plan quelques semaines seulement, et remplir un volume de ces semaines en somme assez peu remplies, c'est une idée pour le moins bizarre. Qu'arriverait-il si l'on voulait raconter l'histoire avec de pareils détails? La biographie de Christian d'Anhalt, le héros du travail de M. K., remplirait au moins 10 gros volumes in-8° s'il prenait fantaisie à l'auteur de la développer avec le même luxe de recherches minutieuses. C'est de l'inédit, me dira-t-on. Sans doute, mais c'est là précisément qu'est l'un des grands dangers de l'érudition historique moderne. Tout ce qui gît ignoré sous la poussière des archives, ne mérite pas, pour cette seule raison, les honneurs de la publicité. Je sais combien il est tentant pour un débutant dans la science, qui pénètre pour la première fois dans un dépôt public, d'épuiser en quelque sorte les matériaux qui s'offrent à ses recherches, mais il faut apprendre à se borner, en histoire

tout comme en littérature, pour peu que l'on veuille mériter un jour le titre d'historien.

L'auteur de cette monographie sur Christian d'Anhalt nous pardonnera, j'espère, les réflexions générales exprimées à propos de son travail. Nous sommes loin de nier le mérite de ce premier travail d'un débutant dans les sciences historiques, et c'est pour l'avertir plutôt que pour le décourager que nous avons signalé plus longuement une tendance fâcheuse qu'il partage d'ailleurs avec beaucoup de ses contemporains. Christian d'Anhalt, qu'un écrivain ultramontain appelait naguère avec plus de pittoresque que de modération « le commis-voyageur du » protestantisme » au commencement du XVIIe siècle, est un de ces personnages remuants qui trop à l'étroit sur la scène qui leur est naturellement assignée, vont quérir autre part des aventures et faire tout le bruit possible afin de « forcer les » portes du temple de la Renommée. » Malgré l'opinion de M. K. et celle d'autres historiens allemands, je ne puis trouver en lui des qualités bien remarquables; ce fut un homme remuant, infatigable dans la conception de projets, les uns plus fantastiques que les autres, destinés à faire pencher la balance politique en Europe du côté du protestantisme, dans le premier quart du XVIIe siècle. L'un des fondateurs de l'*Union évangélique* d'Allemagne en 1608, correspondant affairé de Henri IV, il reparaît surtout dans les années qui précèdent immédiatement et qui inaugurent la guerre de Trente-Ans, négociant une alliance impossible entre les princes protestants de l'empire et le duc Charles-Emmanuel de Savoie, auquel l'on promettait la couronne des Habsbourgs comme prix de son appui. Mais cette mission à Turin, accomplie par Anhalt, n'est pas même racontée dans le livre de M. K. qui s'arrête en octobre 1618, au milieu des négociations préliminaires de son voyage. Le récit de M. K. ne dispense donc nullement de consulter l'ouvrage antérieur de M. Erdmannsdœrfer sur la même matière.

Quant à la valeur des renseignements nouveaux donnés par le récit de M. K. j'avoue que je ne puis les estimer bien haut. Il y a quelques détails intéressants sur les négociations des Etats de Bohême avec les princes de l'Union évangélique, mais en somme, comment se préoccuper bien vivement de plans et de projets, qui selon l'auteur lui-même « s'élevaient dans les airs comme des bulles » de savon, pour éclater ensuite après avoir brillé un instant au soleil? » Tous les gens qui s'occupent d'intrigues diplomatiques ne sont pas de grands politiques, qu'ils soient princes, ducs ou roturiers; il y en a qui sont simplement des « faiseurs de plans écervelés, » et c'est dans cette catégorie que je rangerai pour ma part Christian d'Anhalt. Si donc l'auteur continue son travail, et songeait à nous donner une biographie complète de ce prince qu'il n'oublie point de resserrer davantage la trame de son récit, dans l'intérêt même de son héros, qui ne gagne point à être examiné de trop près et trop en détail.

R.

---

48. — **Geschichte der evangelischen Kirche in Bœhmen**, nach den Quellen bearbeitet von Bernhard Czerwenka. Zweiter Band. Bielefeld und Leipzig, Velhagen und Klasing. 1870. In-8°, xviij-671 p. — Prix : 7 fr. 65.

Nous avons autrefois parlé du premier volume de cet ouvrage (*Revue critique*, 1870, I, p. 24) en lui donnant les éloges qu'il méritait; on nous permettra de dire encore quelques mots du second volume, qui le termine. Nous n'avons pas lieu de rétracter le bien que nous disions de la méthode et de l'esprit dans lequel M. Czerwenka a retracé l'histoire religieuse de la Bohême. L'auteur a, comme précédemment, exploité soigneusement les recueils de sources et les travaux spéciaux des savants éminents qui se sont occupés de la matière. De même que les publications de M. F. Palacky l'avaient aidé surtout pour l'époque de Jean Hus, ce sont les savants volumes de M. Gindely sur l'histoire des Frères Bohêmes qui lui ont fourni les matériaux des premiers chapitres de son second volume, dans lesquels il nous retrace, l'origine et le développement de ce nouveau parti religieux en Bohême, de 1390 à 1467, les luttes intestines entre les Hussites et les Frères Bohêmes sous les derniers rois nationaux, George Podiebrad, Wladislas, Louis le Posthume, de 1468 à 1526. La bataille de Mohacz et la mort de Louis amènent à cette dernière date l'intrônisation des Habsbourgs en Bohême et la guerre de Smalkalde en Allemagne donne au roi Ferdinand Ier les moyens de persécuter les vieilles hérésies ainsi que les nouveaux partis de la Réforme dans toute l'étendue de son royaume. Après l'émigration de 1548, causée par ces mesures de rigueur, le règne de Maximilien II donne un moment de répit aux persécutés et leur accorde même, en autorisant la présentation de la confession de foi de 1575, des espérances pour l'avenir. Ces espérances se changent en garanties légales lorsque les États bohêmes, lassés des vexations sans nombre de son successeur Rodolphe II, arrachent à ce faible monarque la fameuse *Lettre de majesté* de 1609. Mais le règne de Mathias et l'influence néfaste de son successeur désigné, Ferdinand II, ébranlent bientôt de nouveau la situation prospère des églises évangéliques, et les questions politiques et nationales aidant, amènent la rupture entre gouvernants et gouvernés, la *défenestration* de Prague, le 23 mai 1618, la guerre civile et la défaite du protestantisme écrasé par la défaite de la Montagne Blanche, en novembre 1620. Le principal reproche que j'adresserais au livre de M. C. c'est d'avoir écourté d'une manière incompréhensible cette dernière époque de l'histoire du protestantisme bohême. C'est l'âge héroïque de l'église évangélique dans ces contrées et il est au moins singulier qu'un ouvrage intitulé *Histoire de l'Église évangélique de Bohême*, dont les deux tiers sont consacrés à l'histoire religieuse de la Bohême *avant* la Réforme, consacre à peine une centaine de pages à toute l'histoire du XVIIe siècle. L'auteur dira peut-être que les éditeurs ne voulaient publier que deux volumes et que le second volume, plus volumineux déjà que le premier, ne pouvait être agrandi davantage; mais au point de vue scientifique l'excuse ne saurait être valable. De plus il faut dire que pour cette dernière partie, l'auteur, tout en faisant connaître des documents tchèques peu accessibles aux savants étrangers, ne s'est pas servi de tous les travaux publiés soit en Allemagne, soit au dehors, sur la période finale de l'his-

toire du protestantisme bohême, dans lesquels il aurait pu trouver encore certaines indications utiles pour son ouvrage. M. C. termine par un aperçu très-rapide sur la situation des rares protestants restés en Bohême au XVIII[e] siècle avant et après l'Édit de tolérance de 1781 et sur l'état actuel du protestantisme dans ce pays, où cent mille réformés et luthériens à peine restent encore d'une population protestante, qui, vers 1620, embrassait au moins les trois quarts des habitants du royaume.

R.

VARIÉTÉS.

Le vocabulaire illustré des mots usuels français, anglais, allemands, par Armand LE BRUN, licencié ès-lettres, professeur de l'Université, H. HAMILTON, professeur d'anglais, ex-professeur au Collége Stanislas, et G. HEUMANN, maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des Hautes-Études, professeur au Lycée Corneille. Illustré de 3350 gravures. In-4°, 466 p. Paris, Furne.

Après avoir si longtemps négligé l'étude des langues étrangères, le public français semble disposé à réparer le temps perdu, et des publications de toute sorte paraissent au jour, pour venir en aide à ce besoin nouveau. Le livre que nous annonçons est du nombre : il a été envoyé aux bureaux de la *Revue*, et quoiqu'il ne rentre pas tout à fait dans notre cadre, nous en parlons volontiers, parce qu'il nous sert à « illustrer » quelques principes élémentaires d'éducation.

L'auteur (nous supposons que c'est M. Le Brun) a eu une idée juste : combiner l'étude des langues vivantes avec l'enseignement par la vue. Pour mettre cette idée à exécution, il a trouvé chez son éditeur 3350 planches très-bien dessinées et dont quelques-unes sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Le volume, parfaitement exécuté sous le rapport matériel, fait bonne figure à un étalage de libraire ou sur une table d'étrennes. Malheureusement là s'arrête le bien que nous avons à dire de l'ouvrage : il ne nous reste qu'à constater une série de méprises, de fautes et de négligences.

En premier lieu, l'auteur — un peu embarrassé, à ce qu'il semble, de ses 3000 gravures — n'a rien trouvé de mieux que de les mettre par ordre alphabétique. Voici donc l'enfant en présence d'une série de mots tels que : abaissement, abandon, abaque, abat-jour, abattoir, abbaye, abbé, abbesse, abcès, abdication, etc. C'est une singulière idée de lui faire feuilleter, pour son plaisir, un dictionnaire. Le devoir de l'éducation, c'est de provoquer chez l'enfant des associations d'idées qui soient conformes à la nature des choses : on assemblera donc des objets de même espèce, quelque peu différents pour inviter à la comparaison, ou nettement opposés pour réveiller l'attention. Mais quel profit intellectuel peut-il résulter de la vue d'une page où sont figurés un aloès, une alose, une alouette, un aloyau, les Alpes et une boîte à amadou (p. 11)? Si M. Le Brun veut savoir comment on dispose un livre destiné à l'enseignement par la vue, qu'il se procure, par exemple, le *Neues Bilderbuch* de Bohny. Les images sont beaucoup plus imparfaites : mais en les regardant, l'enfant s'enrichit d'une quantité de notions justes, tandis que le livre de M. L., pour l'association des idées, est nul ou

plutôt nuisible. Ajoutons que le premier âge est peu sensible au fini du dessin : des images tracées à son intention feraient bien mieux son affaire que tous ces bois qui n'ont pas été taillés pour lui.

Si nous examinons maintenant de plus près les mots de cet ouvrage, nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris du choix qui y a présidé. Vous êtes désireux sans doute d'enseigner à votre jeune fils comment on dit en allemand ou en anglais : dépérissement, dépeuplement, déploiement, déposition, dépréciation, déracinement ; ou bien encore annulation, anoblissement, anomalie, anonnement, anonyme, antagoniste, antécédent, antériorité, anticipation. Au mot *conquérant* nous voyons Napoléon à Sainte-Hélène, et au mot *satisfaction* un académicien décoré qui se prélasse dans un fauteuil.

Je suppose qu'avec sa mémoire toujours complaisante l'enfant ait retenu tout ou partie des mots, ainsi que leur traduction allemande ou anglaise. Il sera parfaitement incapable de prononcer une phrase en allemand ou en anglais, car ce singulier dictionnaire ne renferme que des substantifs. Il est inutile d'insister sur cette particularité regrettable. Ici encore nous prenons la liberté de renvoyer l'auteur à un petit livre d'apparence beaucoup plus modeste, mais qui lui pourra montrer comment on enseigne une langue : c'est la *Bilderfibel* de Reimer et Wilke [1].

Considérons enfin les traductions. Il y a d'abord une quantité de mots qui sont les mêmes dans les trois langues, soit que réellement les trois langues se servent du même terme, soit que le traducteur ait jugé à propos de mettre le mot français en allemand. Exemples :

Français :	Anglais :	Allemand :
Comité	Committee	Comitee
Calembour	Pun	Calembour
Alibi	Alibi	Alibi
Alleluia	Hallelujah	Halleluja
Apostat	Apostate	Apostat
Antipathie	Antipathy	Antipathie, etc.

Notons aussi un certain nombre de mots sur lesquels il y aurait à faire des remarques de plus d'une sorte :

Abandon	Verlassung	Antériorité	Vorrang
Appas	Lockungen	Assainissement	Heilsamkeit
Approbateur	Beipflichter	Assistance	Zuhœrerschaft
Attache	Weideseil	Annexion	Anhængung etc. etc.

On voit (et c'est la seule conclusion que nous voulons tirer de cet article) qu'un grand éditeur de Paris et trois professeurs de l'Université ont pu réunir leurs ressources et leurs connaissances pour produire un ouvrage qui ne répond en aucune façon à l'idée cependant fort simple qu'ils avaient voulu mettre à exécution.

1. Berlin. Œhmigke.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **8 Mars** — **1873**

49. — C. Cappeler. **Die Ganachandas.** Ein Beitrag zur indischen Metrik. 1872. In-8°, 122 p.

L'opuscule de M. C., écrit en vue de l'épreuve de la *Venia docendi*, est un travail de statistique philologique exécuté avec ce soin minutieux que les Allemands savent apporter aux œuvres de patience : il n'est pas sans offrir un certain intérêt, quoique à mon avis l'effort dépensé soit hors de proportion avec le résultat obtenu.

Les diverses stances comprises sous la dénomination de *ganachandas* et vulgairement appelées *âryâs*, du nom d'une des espèces les plus connues du genre, offrent ce caractère que le nombre des temps de chaque pied y est seul fixé en principe, et que les quatre temps dont chacun se compose peuvent se présenter sous cinq formes différentes ; spondée, dactyle, anapeste, procéleusmatique, amphibraque, sauf cette restriction que des sept pieds suivis d'une syllabe unique que comprend chacun des deux vers du distique (dans la forme catalectique, de beaucoup la plus fréquente), les pieds pairs peuvent seuls prendre la forme de l'amphibraque, et que le sixième est nécessairement un amphibraque ou un procéleusmatique à moins qu'il ne soit remplacé par une seule syllabe brève. L'élasticité de ces règles, formulées par les métriciens hindous, ne donnant pas une idée suffisamment précise du caractère des stances en question, M. C. s'est demandé si la pratique des poètes ne révèlerait pas le sentiment d'une forme plus rigoureuse et l'existence d'une configuration favorite, quoique non exclusive, pour chacun des différents pieds. Il a pris la peine de relever la disposition des longues et des brèves dans chacun des quatorze pieds de plus de deux mille stances, tant prâcrites que sanscrites, et il a consigné les résultats de ce travail dans des tableaux d'une précision mathématique, en observant, non-seulement la distinction des deux dialectes, mais à l'intérieur de chaque dialecte une distinction entre deux sortes d'ouvrages dont je dirai un mot plus loin. Voici, en abrégé, ces résultats. Au sixième pied, quand il est complet, la proportion du procéleusmatique à l'amphibraque est de 1 à 10 ; l'amphibraque est fréquent au quatrième pied, et au deuxième il est la plus usitée des cinq formes possibles. A défaut de l'amphibraque, le dactyle, également terminé par une brève, est fréquemment employé aux mêmes pieds. Au contraire le spondée, et à son défaut l'anapeste également terminé par une longue sont de beaucoup les plus usités aux pieds

impairs, surtout au cinquième. Le pied dont la syllabe finale est longue ayant une allure plus lente, celui dont la syllabe finale est brève marquant au contraire un mouvement plus vif, et l'amphibraque en particulier étant, selon M. C., celui qui donne à la marche rhythmique la plus grande énergie (p. 4), il s'ensuit que le caractère essentiel du mètre *âryâ* doit être cherché dans les pieds pairs plutôt que dans les pieds impairs, ou pour parler le langage technique que le principal *ictus* porte sur les pieds pairs (p. 48). Si c'était là l'unique conclusion de M. C., son long et fastidieux travail ne lui aurait rien appris que nous n'eussions déjà deviné grâce à la règle qui restreint aux pieds pairs, et prescrit pour l'un d'eux l'usage de l'amphibraque. L'observation de ce fait qu'à défaut de l'amphibraque le dactyle est recherché aux mêmes pieds, et que les pieds terminés par une longue y sont plus rares, permet heureusement une conclusion plus intéressante que M. C. d'ailleurs appuie encore sur d'autres raisons (p. 92) : c'est que la marche générale du vers est plutôt dactylique qu'anapestique. Ces résultats confirment une hypothèse émise dès le début du travail, et inspirée à l'auteur par la comparaison de la stance *âryâ* avec le grand asclépiade des métriques classiques. Si dans le vers d'Horace :

Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem,

on complète la première tripodie catalectique, et la dipodie catalectique qui la suit, et si l'on remplace la pénultième brève par une longue, on obtient un vers qui ressemble en effet beaucoup à la demi-stance *âryâ*. La comparaison ne pouvant j'imagine, dans la pensée de M. C. comme dans la mienne, conduire à aucune conclusion historique, il n'y a pas trop à s'inquiéter si elle cloche par quelque côté. Elle peut certainement contribuer à nous donner un sentiment plus vif du mouvement de l'un et de l'autre mètre.

J'ai dit que M. C. distinguait à l'intérieur de chacun des deux dialectes sanscrit et prâcrit les stances empruntées à deux catégories d'ouvrages. La métrique du *Hâla-Saptaçatakam* n'est pas identique à celle des stances prâcrites que renferment les drames, et les observations faites sur les stances sanscrites des mêmes œuvres, et sur celles que renferment les *Indische Sprüche* de Bœhtlingk ne sont pas entièrement applicables à l'ouvrage didactique de *Varâha-mihira*. Ce dernier montre pour le spondée, même aux pieds pairs, une prédilection qui paraît déterminée par une règle d'élégance formulée dans le *Prâkrta-Pingala* (p. 48, cf. p. 52). C'est là une remarque qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la littérature indienne.

Abel Bergaigne.

---

50. — **Die Lehre von der Weltseele** bei den Arabern im X. Jahrhundert, von Dr Fr. Dieterici, Professor an der Universitæt zu Berlin. Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1872, In-8°, xj-196 p. — Prix : 10 fr. 25.

Une des études les plus attachantes que nous offre la société musulmane, au moyen-âge, est sans contredit celle de la religion et surtout de la philosophie. L'islamisme, amas indigeste de croyances empruntées par Mahomet au christia-

nisme et aux traditions rabbiniques, ne pouvait longtemps satisfaire les nouveaux convertis, surtout les Persans dans l'esprit desquels la doctrine rationnelle des Mages avait entretenu certaines habitudes de rigueur qui devaient s'accommoder fort peu des dogmes souvent contradictoires de la religion musulmane. Le grand schisme qui, aujourd'hui, sépare la Perse du reste du monde musulman, devait fatalement se produire. Il existait en germe dans l'incompatibilité de l'esprit des vaincus avec celui des vainqueurs. Aussi l'histoire du Khalifat d'Orient n'est-elle, pour ainsi dire, que celle de la lutte sourde de la Perse contre l'Arabie. L'illustre famille des Barmécides, qui fournit plusieurs célèbres vizirs à la cour de Baghdâd, travaillait à la ruine du Khalifat. Les sectes les plus redoutables à l'orthodoxie musulmane eurent pour fondateurs des Persans. Le chef de la dynastie des Fâtimites d'Égypte, qui mit le Khalifat de Baghdâd à deux doigts de sa perte, reçut des sommes d'argent de personnages qui soutenaient le magisme.

Mais chez les musulmans les plus enthousiastes et les plus convaincus eux-mêmes, il était facile de prévoir que la période de raisonnement ne tarderait pas à succéder à la période de la foi. Déjà du vivant de Mahomet, certaines de ses doctrines, en particulier celle de la prédestination, avaient trouvé des contradicteurs. Ce fut bien pis lorsque la religion nouvelle en réveillant la curiosité scientifique eut porté les Arabes vers l'étude de la philosophie grecque. Aussitôt que les principaux ouvrages aristotéliens, néoplatoniciens et néopythagoriciens eurent été traduits, on commença à discuter le texte du Koran, à en soumettre les dogmes à une analyse approfondie; on en vint même à les nier. Les orthodoxes, d'abord atterrés, se relevèrent bientôt, s'emparèrent à leur tour de la philosophie, la plièrent aux exigences de la foi, et grâce à la théologie, qu'ils fondèrent ainsi, réduisirent au silence les philosophes contre lesquels ils avaient en outre l'appui de la foule ignorante. Dès lors, la liberté de penser fut anéantie ou, pour mieux dire, obligée de se déguiser ou de se réfugier dans des sociétés secrètes. C'est ainsi que nous trouvons, au xe siècle, une association de savants qui prirent le nom de *Ikhwân as-Safâ*, ou Frères de la Pureté, dont le centre était à Basrah, mais qui possédaient aussi des lieux de réunion dans toutes les villes où se trouvait un nombre suffisant d'adeptes pour former une loge. Ces Frères de la Pureté se proposaient non pas de créer une secte, mais de substituer la philosophie à la religion[1]. Ils embrassèrent dans leurs études le cercle entier des connaissances humaines et nous ont laissé, comme témoignage de leurs travaux, cinquante et un traités constituant une véritable encyclopédie systématique, dont toutes les parties sont reliées entre elles par des théories générales.

Pour la logique et la physique, les Frères de la Pureté suivaient Aristote; pour la psychologie et l'anthropologie, Galien; pour l'ontologie, le néoplatonisme et le néopythagorisme; pour l'astronomie et l'astrologie, enfin, le système de Pto-

1. Ils paraissent aussi avoir eu pour but de constituer une sorte de franc-maçonnerie. Sa'adi qui les connaissait en dit le plus grand bien, dans le Gulistân : « On interrogeait, raconte-t-il, un grand personnage sur la conduite des Frères de la Pureté. Il répondit : « Le moindre d'entre eux place le désir de ses amis au-dessus de son propre avantage. »

lémée. D'éléments si divers, ils surent néanmoins composer un tout harmonique qui ne laisse pas que d'être fort imposant et qui dut séduire plus d'un esprit avide de connaissances.

Voici, en résumé, comment ils concevaient la création.

La création est une émanation de la divinité. Elle est dans le même rapport avec elle que la multiplicité avec l'unité, et émane de Dieu suivant la progression arithmétique des nombres. Depuis Dieu jusqu'au minéral s'étagent neuf degrés qui correspondent aux neuf premiers chiffres. Dieu est le premier degré; puis viennent, successivement, la Raison universelle, l'Ame universelle, la Matière première (ὕλη), la Nature, ou forces naturelles, le Corps ou seconde Matière, c'est-à-dire, la matière douée des trois dimensions, la Sphère environnante, placée au-dessus des sphères des planètes et de la sphère des étoiles fixes, les Éléments et enfin les Produits, c'est-à-dire, les animaux, les végétaux et les minéraux. Dieu, la perfection absolue, répand son émanation sur la Raison, qui est la *Parachevée*, ou si l'on veut la perfection *accomplie* par l'émanation divine et non *primitive*. La Raison répand sa perfection sur la *Vivante*, qui est l'Ame, et celle-ci répand à son tour ses influences sur l'*Être* (inerte) ou Matière première qui, par cette émanation, acquiert les trois dimensions de longueur, largeur et profondeur, et devient ainsi la seconde Matière ou Corps universel, se composant de neuf sphères concentriques, par le mouvement desquelles sont produits tous les mouvements d'ici-bas. A l'inverse de ce mouvement d'émanation, existe un mouvement de réaction, de retour des êtres inférieurs vers leur source première. On verra que cette tendance n'est autre que l'amour.

L'homme, roi de la création, est sur la limite du monde corporel et du monde spirituel, parce que sa nature participe à la fois de la Raison, de l'Ame et de la Matière. Ainsi est composé un microcosme correspondant au macrocosme.

Le mouvement des sphères célestes est engendré par l'Ame universelle et nous avons vu que de ce mouvement dérivent tous les mouvements d'ici-bas. Or la cause première de ce mouvement est la tendance de l'Ame vers la Raison, de l'imparfait vers le parfait, et cette tendance prouve que l'univers a été créé, car s'il était éternel, il serait parfait et conséquemment n'éprouverait aucun besoin de se mouvoir. La tendance en question est ce qu'on appelle l'amour, et il s'observe à tous les degrés de l'échelle des êtres, sous différentes formes. Lorsque le mouvement de retour de la création vers sa source sera terminé, le but sera atteint et la création entière rentrera dans le repos, c'est-à-dire, dans le sein de la divinité. C'est ce que les Frères de la Pureté considèrent comme la grande résurrection.

Ce système n'appartient pas seulement aux *Ikhwân as-Safâ*. Toutes les sectes philosophiques musulmanes l'avaient adopté. Il se retrouve chez les Soufis et chez les Ismaélis. La théorie cosmogonique de ces derniers et de leurs successeurs, les Druzes, est, abstraction faite de certains détails, absolument identique à celle des Frères de la Pureté. Il ne serait pas impossible que des liens secrets eussent rattaché les loges de ces derniers à celles des Ismaélis. C'est d'ailleurs ce que nous donnent à entendre les docteurs orthodoxes, qui enveloppent tous

ces hérétiques dans une même réprobation[1]. Ibn Taimiyyah parlant des Nosaïris, branche des Ismaélis, s'exprime en ces termes à leur égard : « Tantôt ils s'ap» puient sur les opinions des matérialistes, etc., à l'imitation des Frères de la » Pureté, tantôt ils suivent les principes des philosophes et des mages, adora» teurs de la vache, » et plus loin : « Ils détournent de son vrai sens une parole » venue du Prophète, à l'instar des Frères de la Pureté et de ceux qui leur » ressemblent; *leurs croyances sont les mêmes*[2]. »

En effet, en ce qui concerne les traditions et le Koran lui-même, les Frères de la Pureté, n'osant sans doute les passer sous silence dans leurs écrits, prirent le parti de les interpréter symboliquement. Or l'explication allégorique du Koran est précisément ce qui distingue la secte des Ismaélis. C'est même pour cela qu'ils ont reçu le nom de Bâtinis.

M. Dieterici s'occupe depuis longtemps déjà de traduire les ouvrages des Frères de la Pureté. Déjà ont paru plusieurs volumes de traduction traitant des mathématiques, de la logique et de la psychologie, de la physique, de l'anthropologie. Aujourd'hui, M. D. nous donne le volume dont on a lu le titre et qui n'est pas le moins intéressant[3]. M. D. publiera ensuite une chrestomathie philosophique arabe qui contiendra une liste des termes techniques employés dans les volumes précédents. Nous attendons avec impatience ce couronnement de l'œuvre importante que poursuit le savant professeur, depuis plusieurs années. Il nous fournit ainsi des matériaux indispensables pour l'histoire de la philosophie occidentale du moyen-âge; car les traités des Frères de la Pureté se répandirent en Espagne, dès le XIe siècle, et durent exercer une grande influence sur notre philosophie et notre théologie scolastiques.

S. GUYARD.

---

51. — **Géographie de Strabon**. Traduction nouvelle par Amédée TARDIEU, sous-bibliothécaire de l'Institut. Tome deuxième. Paris, Hachette, 1873. In-8°, 555 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. A. Tardieu poursuit avec une persévérance et un soin infatigables cette traduction de la géographie de Strabon, dont il publie le second volume, qui contient les livres VII-XII. Il ne lui reste donc plus qu'un peu moins du tiers à traduire pour achever une des entreprises les plus laborieuses qu'un traducteur pût se proposer. La variété presque encyclopédique des matières dont traite Strabon amène une grande variété de termes souvent très-difficiles à entendre; et en outre, le texte a subi d'innombrables altérations, que les philologues n'ont pas toujours corrigées d'une manière satisfaisante, même quand ils les ont

---

1. En 1150, par ordre du khalife Mostandjid, l'encyclopédie des Frères de la Pureté fut brûlée à Baghdâd.
2. Cf. *Journ. asiatique*, août-septembre, 1871, p. 190 et 191.
3. Voici le contenu des chapitres : I, Zahl, Ding. II, Ueber die Anfænge der Vernunft beim Beginn der Dinge. III, Der Makrokosmos. IV, Die Vernunft und ihr Object. V, Die Schwingung und Kreisung der Gestirne. VI, Das Wesen der Liebe. VII, Heimsuchung und Auferstehung. Die Art und Weise der Himmelfahrt. VIII, Die Gattungen der Bewegung. IX, Ursache und Wirkung. X, Definitionen und Grundzüge.

aperçues; et comme il est inévitable, ils en ont laissé passer peut-être autant qu'ils en ont signalé. En présence d'un tel texte la tâche du traducteur est bien autrement redoutable que celle de l'éditeur. Le traducteur ne peut éluder aucune difficulté, et la moindre défaillance d'attention se manifeste dans son travail. Si un éditeur n'a pas bien compris, en croyant le comprendre, un passage qui n'est pas altéré, personne ne s'en apercevra; on le remarque immédiatement chez l'infortuné traducteur. Les gens expérimentés refuseraient de nous croire, si nous avancions que la vigilance de M. T. ne s'est jamais endormie. D'autre part l'habitude, excellente en elle-même, de développer le sens contenu dans les paroles de l'auteur, sans s'arrêter à une littéralité, qui est ce qu'il y a de plus infidèle, a parfois induit M. T. à s'éloigner de la pensée de Strabon. Mais nous n'insisterons pas sur ces fautes auxquelles l'attention la plus soutenue ne pouvait échapper; ce serait manquer à l'équité que de ne pas signaler le soin scrupuleux avec lequel M. T. a rassemblé et discuté tout ce qui a été fait pour la critique et l'interprétation du texte de Strabon; on peut différer d'avis sur certains points; ainsi il a peut-être trop souvent suivi Meineke, là où ce critique, d'ailleurs éminent, a vu des interpolations, et il aurait dû plutôt écouter Madvig, qui se refuse, avec raison, ce semble, à admettre des interpolations, IX, p. 415, p. 439. En principe, il faut que ce genre d'altération soit démontré par des raisons extrinsèques; si on supprime un passage, uniquement parce qu'il semble une digression superflue, contraire aux lois d'une composition régulière, c'est purement arbitraire; et l'on ne saurait nier que la manie de voir partout des interpolations ne soit, en ce moment, épidémique parmi les philologues. Toutefois, en général, M. T. a pris, dans les passages embarrassants et discutés, le parti le plus judicieux. Je vais indiquer mes dissentiments sur quelques points.

VII (7, 3), p. 322 (Casaubon). Strabon développe qu'une grande partie de l'Epire est déserte, par suite d'une dépopulation qui a commencé depuis longtemps et qui οὐδὲ νῦν πω πέπαυται κατὰ πολλὰ μέρη διὰ τὰς ἀποστάσεις, ἀλλ' ἐνστρατοπεδεύουσιν αὐτοῖς Ῥωμαῖοι τοῖς οἴκοις, κατασταθέντες ὑπ' αὐτῶν δυνάσται. Τῶν γοῦν Ἠπειρωτῶν ἑβδομήκοντα πόλεις Πολύβιός φησιν ἀνατρέψαι Παῦλον κ. τ. ἑ. Madvig (*Adversaria critica*, I, 550) fait sur ce passage la remarque suivante approuvée de M. T.: « Ridicule Romani ab ipsis Epirotis δυνάσται » constituti esse dicuntur (— debebat δεσπόται scribi —); nec Romana praesi» dia in domibus ἐνεστρατοπέδευον, sed castra habebant. Scribendum: ἐνστρατο» πεδεύουσιν αὐτοῖς (ici Madvig a oublié Ῥωμαῖοι), τοῖς δὲ οἰκείοι κατασταθέντες » ὑπ' αὐτῶν δυνάσται (domestici dynastae et reguli). » La correction de Madvig introduit des faits complètement étrangers à la dépopulation de l'Epire, tandis que le texte des manuscrits me semble ici préférable, sauf δυνάσται qui me parait altéré et que je ne sais comment corriger. Les villes sont désertes, et les Romains campent dans les maisons abandonnées. Les camps romains du temps de l'empire avaient des espèces de casernes, comme on le voit en Algérie.

IX (7, 6), p. 325. Νικόπολις..... λαμβάνει καθ' ἡμέραν ἐπίδοσιν, χώραν τε ἔχουσα πολλὴν...., τό τε κατασκευασθὲν τέμενος ἐν τῷ προαστείῳ τὸ μὲν εἰς τὸν

ἀγῶνα τὸν πεντετηρικὸν ἐν ἄλσει ἔχοντι γυμνάσιόν τε καὶ στάδιον, τὸ δ' ἐν τῷ ὑπερκειμένῳ τοῦ ἄλσους ἱερῷ λόφῳ τοῦ Ἀπόλλωνος. Madvig (*ibid.*) pense qu'il faut écrire au duel τώ τε κατασκευασθέντε τεμένη, et M. T. l'a suivi en traduisant *temples*. On sait que τέμενος signifie plutôt une portion de terrain consacrée à une divinité; et dans le cas particulier il est probable que le terrain consacré à Apollon Actiaque (comme on le voit dans ce qui suit) comprenait et la portion du bois où se célébraient les jeux en son honneur et la colline où se trouvait le temple qui lui était consacré. Le seul changement que je ferais au texte serait de lire ἔχον et λόφῳ ἱερὸν au lieu de ἱερ. λόφ.

IX (7, 12), p. 329. Σουίδας..... ἐκεῖθέν τέ φησιν εἶναι τὸ ἱερὸν μετενηνεγμένον..... συνακολουθῆσαί τε γυναῖκας τὰς πλείστας, ὧν ἀπογόνους εἶναι τὰς νῦν προφήτιδας. Je n'aurais pas non plus suivi ici Madvig, qui au lieu de τὰς πλ. corrige ταχθείσας et qui demande : « itane? ἀπόγονοι τῶν πλείστων? Et, » remanentibus viris, multo maior pars feminarum..... migrarunt? » Mais quoi? si l'on traduisait : « l'oracle fut accompagné par des femmes en grande partie, » la plupart de ceux qui accompagnèrent l'oracle étaient des femmes, dont les » descendantes sont les prophétesses d'aujourd'hui? »

X (3, 14), p. 344. M. T. a raison de ne pas accorder à Kramer que, dans ὃν (Pylos) καλεῖ ὁ ποιητὴς ἠμαθόεντα καὶ παραδίδωσι τοῦ Νέστορος πατρίδα, ὡς ἄν τις ἐκ τῶν ἐπῶν τεκμαίροιτο, ce dernier membre de phrase soit une glose marginale. Homère ne dit nulle part expressément que Pylos fut la patrie de Nestor; mais, suivant Strabon, on peut le conclure de ses vers. Remarquons que tout ce qui est relatif à ce fait est une sorte de parenthèse et que ce qui suit immédiatement εἴτε τοῦ κ. τ. ἑ. se rapporte aux raisons pour lesquelles le poète appelle Pylos ἠμαθόεις.

IX (1, 16), p. 396. Strabon cite une description d'Athènes par Hégésias qui commence ainsi : ὁρῶ τὴν ἀκρόπολιν καὶ τὸ περὶ τῆς τριαίνης ἔχει τι σημεῖον, ὁρῶ τὴν Ἐλευσῖνα καὶ τῶν ἱερῶν γέγονα μύστης. M. T. me semble avoir raison de n'être pas satisfait de la correction de Meineke τὸ περιττῆς τριαίνης ἐκεῖθι σημεῖον. Il fait remarquer justement qu'il n'y a plus aucune symétrie avec la phrase suivante et que cette symétrie doit être conservée. En outre περ. τρι. sans article ne me paraît pas très-vraisemblable. Madvig conserve la leçon des manuscrits, qui me semble, comme à M. T., peu soutenable, et des plus plates; elle détruit d'ailleurs aussi la symétrie. La correction de Grosskurd ἔχει με ne me paraît guère fournir un sens satisfaisant. Je lirais καὶ περὶ τὸ τῆς τριαίνης ἐκεχήνη σημεῖον.

IX (2, 16), p. 406. τῶν δὲ πεδίων τούτων τὰ μὲν λιμνάζει, ποταμῶν ἀναχεομένων εἰς αὐτά, τῶν δ' ἐμπιπτόντων, εἶτα ἐκρύσεις λαμβανόντων · τὰ δ' ἀνέψυκται καὶ γεωργεῖται..... Madvig a raison (et M. T. a bien fait de le suivre), quand il trouve que τῶν δ' ἐ. ne s'oppose pas à ce qui précède. Mais je ne crois pas qu'il suffise de lire τῶν διεμπιπτόντων et de joindre à ce qui précède en traduisant « cum fluvii qui in campos incidunt et eos percurrunt restagnent. » D'abord il me semble que τῶν δ. surabonde, et ensuite que εἶτα ἐκρ. λ. ne s'accorde pas avec λιμνάζει. L'écoulement des eaux n'a aucun rapport à l'état marécageux

des plaines; mais il est nécessaire pour expliquer comment ces plaines sont desséchées. En adoptant la correction de Madvig je transposerais τῶν δ. — λαμβανόντων après ἀνέψυκται et je comprends : une partie de ces plaines devient un marais, quand des fleuves s'y répandent; une autre se dessèche, quand les eaux qui les envahissaient trouvent ensuite leur écoulement.

IX (3, 10), p. 422. ὁ μὲν (δάκτυλος) ὕμνοις ἐστὶν οἰκεῖος ὁ δ' ἴαμβος κακισμοῖς, ὡς καὶ τὸ ἰαμβίζειν. Je ne supprimerais pas le dernier membre de phrase, comme une interpolation. Car qu'est-ce qui l'aurait motivée? D'ailleurs comment la construire? quel sens a-t-elle? Je crois qu'il faut lire ὃ καὶ ἐκαλεῖτο ἰαμβίζειν. Ce verbe signifiait en effet *railler, insulter*, et la remarque sert à confirmer l'assertion de Strabon.

Charles THUROT.

---

52. — **Jahrbücher des frænkischen Reiches.** Die Zeit Karl Martells, von Th. BREYSIG, 714-741. Leipzig, Duncker et Humblot. 1869. 1 vol. in-8°, xij-123 p. — Prix : 3 fr.

Jahrbücher des frænkischen Reiches unter Kœnig Pippin, von L. ŒLSNER. Leipzig, Duncker et Humblot. 1871. 1 vol. in-8°, xij-544 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les deux livres de MM. Breisig et Œlsner font partie des *Annales de l'empire allemand*, une des principales publications entreprises par la Commission historique de Munich. Ils complètent l'histoire des origines Carolingiennes au VIIIe s. En 1863 M. Hahn avait publié les *Annales de* 741-752, en 1866 M. Sigurd Abel avait donné le premier volume de l'histoire de Charlemagne comprenant les années 768-788, et M. Bonnell dans ses *Origines de la Maison Carolingienne*[1] avait soumis à une critique pénétrante, mais parfois aventureuse, l'histoire traditionnelle des Pippinides.

M. Breysig était désigné par sa dissertation *De continuato Fredegarii chronico* à écrire le règne de Charles Martel. Il a montré dans ce nouvel ouvrage la même clarté d'exposition, la même précision qui distinguait son premier livre. C'est l'œuvre d'un bon esprit, prudent, méthodique, bien informé; et quoiqu'il ait dû conserver aux matières leur ordre chronologique, il a su cependant les grouper en chapitres qui ont une certaine unité et qui fournissent à la mémoire des cadres utiles.

Il n'a pas surchargé son livre de dissertations critiques, et il se montre d'une grande réserve dans ses conclusions. Sur Chalpaïde, la mère de Charles Martel, et sur Chlothaire IV, il conclut avec sagesse que nous ne savons rien de certain. Dans son appendice sur la discipline ecclésiastique et les biens ecclésiastiques, il repousse l'idée d'une sécularisation formelle au VIIIe s., mais il admet avec Waitz que l'Église eut à subir sous Charles Martel des spoliations considérables, et que Pépin, bien loin d'être le principal auteur du mal, comme le veut Roth, le répara en partie. — Sur l'autorité des sources de l'histoire de Charles Martel, je ne partage pas complètement les opinions soutenues par M. Breysig dans son

---

1. Voy. *Revue crit.*, 1866, n° 160, p. 72.

premier appendice. Il pense que les Annales Tiliennes sont la source des Annales de Saint-Amand, par cette seule raison qu'elles sont moins détaillées. Il me semble au contraire que les détails précis des Ann. de St.-A. ont tout à fait le caractère de renseignements contemporains ; tandis que les Annales Tiliennes, copiant plus tard la mention des mêmes faits, n'avaient plus le même intérêt à les préciser aussi exactement. Il suffit de comparer entre elles les années.

Ann. St.-A. 708. Quando Drogo mortuus est *in vernali tempore.* — *Ann. Til.* 708. Quando Drogo mortuus est.

A. S. A. 714. Depositio Grimoaldi *in mense Aprili.* — *A. T.* 714. Depositio Grimoldi.

Cf. encore aux années 709, 710, 716, 717, 730, 732.

Je ne puis non plus admettre que les *Gesta regum Francorum* aient été écrits à Rouen. On ne peut pas plus conclure des deux mentions relatives à saint Ouen (c. 45 et 47) que l'auteur des *Gesta* vivait à Rouen, qu'on ne peut le placer à Soissons à cause de ce qu'il dit de St. Médard (c. 29) ou à Poitiers à cause de ce qu'il dit de l'évêque Didon (c. 43). Les *Gesta* sont écrits sous l'influence immédiate des rois de Neustrie. Malgré leur peu d'importance politique, les résidences des rois sont toujours indiquées, la liste des maires du palais de Neustrie est donnée tout entière, enfin la loi salique est mentionnée avec le nom de ceux qui l'ont rédigée. Paris est le vrai centre du récit (voy. ch. 17, 23, 24, 26, 31, 43). Le seul fait précis relatif au Midi est la mention de l'église de Saint-Romain à Blaye où fut enterré Charibert, roi de Paris (c. 31). Quand on voit l'admiration sans mélange de l'auteur pour Dagobert, et son indignation contre Clovis II qui avait coupé le bras de saint Denys, on est bien tenté de voir en lui un moine de l'abbaye de St.-Denys, en tout cas un moine de Paris ou de ses environs immédiats. Une œuvre politique aussi passionnée n'a pu être écrite que dans le voisinage et sous l'influence des rois neustriens.

Sur les continuateurs de Frédégaire, M. Breysig n'a en rien modifié l'opinion qu'il avait exprimée dans son *De continuato Fredegarii chronico.* — Il a en effet prouvé d'une manière à peu près irréfutable que les deux premières continuations données par Ruinart et D. Bouquet doivent être réunies en une seule. Mais il me semble impossible d'admettre avec lui la division de la troisième en deux œuvres différentes dont la première s'étendrait jusqu'à 741, la seconde jusqu'à 752. Le récit de la campagne de 736 dans le ch. 109 est évidemment emprunté à une source particulière, écrite dans un style bizarre et emphatique. Mais ce style disparaît entièrement au ch. 110 que M. Breysig attribue pourtant au même auteur. M. Hahn[1] me paraît avoir donné la meilleure solution au problème en supposant que *les continuations de Frédégaire* sont l'ouvrage d'un seul auteur qui l'a composé postérieurement à 768 d'après des sources d'origines très-diverses.

M. B. a enfin découvert avec perspicacité dans les Annales de Metz et dans les *Gesta Abbatum Fontanellensium* l'emploi d'une source commune. Une étude

1. *Archiv der Gesellschaft für aelt. d. Gschkunde,* XI, 805-840.

attentive des Annales de Metz révélerait en plusieurs endroits l'emploi de sources anciennes dont quelques-unes sont aujourd'hui perdues. L'appendice que M. Bonnell leur a consacré dans le livre cité plus haut a trop rabaissé leur autorité. De 768 à 805 elles ne sont pas sans quelque valeur.

Aux œuvres consciencieuses et utiles de MM. Breysig et Hahn fait suite le livre de M. Œlsner sur le règne de Pépin. Il a une valeur historique beaucoup plus grande que ceux de ses devanciers. Les sources qu'il avait à sa disposition étaient plus nombreuses et plus importantes que celles de l'époque précédente. Les Annales deviennent plus développées; les lettres du *Codex Carolinus* et les biographies des papes fournissent toute l'histoire des relations de la papauté avec le nouveau roi; enfin les lettres de St. Boniface et les capitulaires nous font voir la vie intérieure de l'État franc, et la création des églises d'outre-Rhin. D'après ces sources, et en faisant habilement usage des documents diplomatiques, M. Œlsner a su nous montrer comment Pépin, dans son règne de seize années, a préparé l'œuvre de Charlemagne. Sa politique en Italie à l'égard de la papauté et ses luttes contre les Lombards, les combats qu'il eut à livrer pour soumettre le midi de la Gaule, l'appui qu'il donna en Allemagne à Boniface et ses efforts pour y développer les nouvelles fondations religieuses, la réparation faite aux églises spoliées d'une partie de leurs biens, et les garanties légales données à la propriété ecclésiastique ainsi qu'aux concessions bénéficiaires faites par le roi, enfin le zèle et l'activité qu'il déploya dans toutes les parties de l'administration, ainsi qu'en témoignent ses capitulaires et ses diplômes, tous les grands traits en un mot du gouvernement de Pépin le Bref ont été parfaitement mis en lumière par M. Œlsner. L'abondance des détails, des preuves, ne nuit nullement à la clarté de l'ensemble, et les arbres n'empêchent pas de voir la forêt.

Sur la question des biens ecclésiastiques M. Œlsner se range à l'opinion de Waitz, déjà suivie par MM. Hahn et Breysig. Dans son chapitre premier, ainsi que dans l'Appendice III, il me paraît avoir réfuté d'une manière tout à fait concluante la théorie de Roth, et prouvé que les mesures prises par Pépin en 752 constituent une restitution et non une spoliation des biens ecclésiastiques. Seulement, en rendant à l'Église une partie des biens qu'elle avait perdus, Pépin acquit le droit de disposer du reste, et la *divisio* dont parlent les Annales Alamannes en 751 indique simplement que les biens dont le roi avait gardé la disposition furent distribués à des laïques.

La partie du livre de M. Œ. consacrée aux affaires d'Italie et aux rapports du roi franc avec la papauté me paraît être la plus remarquable de l'œuvre. Dans son chapitre IX et dans son appendice VIII (sur le faux diplôme de Pépin donné par Fantuzzi, *Monumenti Ravennati*, VI, 264), il réduit à ses exactes proportions l'étendue de la donation faite par Pépin à la papauté dans le synode de Quierzy en 754. Il montre qu'elle avait pour but de garantir à la papauté la possession des terres qu'elle possédait en Italie et que les Lombards avaient ravagées ou menacées; que l'exarchat de Ravenne, les duchés de Spolète et de Bénévent, l'Istrie et la Vénétie n'ont pas pu être compris dans cette donation,

que c'est à Charlemagne seul que remonte le pouvoir temporel du saint-siége, et que par conséquent le livre célèbre de *Janus* sur *le Pape et le Concile* a été injuste en accusant sur ce point le pape d'une honteuse supercherie et Pépin d'une grossière crédulité [1].

Deux des appendices de M. Œ. sont intéressants pour la critique des sources. Dans le premier appendice, qui traite de la chronologie des affaires d'Italie, M. Œ. montre que le 4e continuateur de Frédégaire emploie les termes mêmes de la Vulgate pour raconter les événements de son temps. Il faut donc, avant de prendre ses expressions au pied de la lettre, voir si elles ne sont pas empruntées à un passage de l'Ancien Testament. C'est ainsi que la phrase du ch. 20 : *eo tempore quo solent reges ad bella procedere*, qu'on avait prise jusqu'ici comme désignant le printemps, est une simple reproduction d'une phrase du XIe ch. de Samuel.

Dans son appendice XVI, M. Œ. prouve que les *Annales Xantenses* [2], qui contiennent pourtant des notes écrites au VIIIe s., ont été composées sous leur forme actuelle au XIIe s. et empruntées en partie à Sigebert de Gembloux. Il prouve également que les *Annales Laurishamenses* n'ont pas été copiées sur les *Annales Mosellani* comme on le croyait jusqu'ici, mais qu'elles ont été copiées comme les *Mosellani* sur des Annales perdues provenant de Metz, et qu'elles en représentent la copie la plus fidèle. Les *Annales Petaviani*, qu'on regardait comme un mélange des *Ann. Mosellani* et des *Ann. S. Amandi*, sont tirées des Ann. de St.-Amand et des Ann. perdues de Metz; les *Mosellani*, au contraire, sont un mélange des Annales perdues de Metz et des *Petaviani* [3].

L'œuvre que poursuit la Commission historique de Munich en publiant les *Annales de l'empire allemand* est éminemment utile. Il ne s'agit point ici de composer des œuvres littéraires où l'histoire de chaque règne soit présentée au grand public, embellie de tous les artifices de la composition et du style. Les collaborateurs de la commission ont une mission plus modeste. Ils doivent fournir une étude critique approfondie et une exposition complète d'une période, année après année, sans s'écarter de l'ordre chronologique et en fournissant toutes les preuves des opinions qu'ils soutiennent. Ils n'écrivent pas l'histoire des règnes, ils la préparent. Ils déblaient le terrain, donnent avec précision sur chaque point les résultats auxquels la science est arrivée, et fournissent ainsi une base solide à ceux qui voudront après eux entreprendre des travaux plus étendus et plus généraux. Tant qu'on n'a pas fait la critique de toutes les sources et celle de tous les faits, les auteurs d'histoires générales parlent et écrivent au hasard. Aussi appelons-nous de tous nos vœux la rapide continuation des Annales de

---

1. Voy. *Janus*, p. 150-152, de la trad. française, par M. Giraud-Teulon fils.
2. Pertz, SS. II, p. 217 ss.
3. M. Œlsner a cru devoir, dans sa préface, parler de la politique actuelle et de la guerre de 1870-1871. C'est là un petit ridicule auquel échappent difficilement, aujourd'hui, les écrivains allemands. Cette immixtion intempestive de la « grande patrie allemande » et de ses « victoires surprenantes » dans l'histoire de Pépin le Bref m'avait d'abord inspiré des craintes sur l'impartialité scientifique de l'auteur. Mais ses préoccupations politiques ne paraissent avoir en rien influé sur ses opinions historiques.

l'empire allemand, et la publication d'œuvres du même genre sur les diverses époques de notre propre histoire.

G. M.

---

53. — **Robert der Tapfere,** Markgraf von Anjou, der Stammvater des Kapetingischen Hauses, von Dr Phil. K. von Kalckstein. Berlin, O. Lœwenstein, 1871. 1 vol. in-8°, x-165 p.

Ce petit livre a peut-être pour unique mérite de nous montrer à quels défauts peut conduire l'exagération de la méthode suivie par la plupart des savants allemands dans la composition des livres d'histoire. Le soin avec lequel ils indiquent leurs sources et donnent les preuves de chaque opinion qu'ils avancent est assurément aujourd'hui le premier devoir de l'historien ; mais il est oiseux de tout dire, de faire assister le lecteur à tout le travail auquel l'auteur a dû se livrer pour arriver à former son jugement. On louait récemment dans cette Revue[1] le plan suivi par les *Annales de l'Empire allemand*, et qui consiste à élucider, année après année, tous les événements d'un règne. Mais est-ce à dire que M. de Kalckstein a eu raison d'appliquer le même système à un personnage qui, malgré l'importance du rôle qu'il a joué, n'occupe cependant qu'une place secondaire dans l'histoire, à Robert le Fort, l'ancêtre des Capétiens, comte et *missus dominicus* en Touraine (852) et défenseur de la marche d'Anjou contre les Bretons et les Normands (861-866). Vouloir raconter sa vie en laissant les événements dans leur ordre strictement chronologique, sans en passer un seul, si minime qu'il fût, c'était s'exposer à un double écueil, que M. de K. n'a pas su éviter. Pour faire comprendre l'histoire de Robert, intimement mêlée à l'histoire générale, il a dû grossir son livre d'une foule de détails, de faits qui n'appartiennent pas directement à son sujet; et malgré cela, l'œuvre reste obscure et confuse, parce que le rôle de Robert ne devient clair que si on le rattache à l'histoire générale et ne peut être compris si on en fait le centre d'un récit détaillé. Ajoutez à cela que si M. de K. a évité, en suivant la méthode annalistique, les difficultés d'une composition plus savante, il n'en est pas moins diffus et confus dans le récit particulier des événements de chaque année. Son style embrouillé et terne répand sur le tout un ennui insurmontable.

Ce n'est pas que son travail soit dénué de tout mérite. Il est consciencieux et généralement exact, il peut avoir une utilité personnelle pour l'auteur ; ce serait un assez bon travail d'élève dans une conférence historique, dans un *séminaire*, comme on dit en Allemagne. Mais était-il bon de l'imprimer sous cette forme prolixe et indigeste? Il est permis d'en douter. L'ouvrage de MM. Dændliker et Müller sur Liutprand, celui de M. de Kalckstein sur Robert le Fort sont des exemples de l'excès où se porte la minutie érudite des Allemands. C'est là un défaut, du reste, contre lequel il n'est malheureusement pas nécessaire de prémunir nos compatriotes.

---

1. 1873, n° 7.

54. — **Die Eroberung Preussen durch die Deutschen,** von Albert Ludwig Ewald. Erstes Buch. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses. 1 vol. in-8°, vj-241 p.

Le titre de cet ouvrage paraît tout d'abord paradoxal; depuis quelques années on songe plus à l'annexion de l'Allemagne par la Prusse qu'à celle de la Prusse par les Allemands. Il n'en est pas moins vrai que le royaume qui personnifie aujourd'hui l'unité germanique doit son nom à un peuple non allemand, les Prussiens (Preussen, Borussi). Ce n'est pas là une des moindres bizarreries de l'histoire.

Aujourd'hui la province de Prusse n'est plus qu'une petite partie du grand État auquel elle a donné son nom. Elle ne lui fut définitivement rattachée qu'en 1772, lors du partage de la Pologne; on a célébré il y a quelques mois le centenaire de cette annexion. Suivant un usage cher à l'Allemagne cette solennité a donné lieu à quelques publications de circonstance où l'érudition a joué son rôle. C'est à cette occasion que M. Ewald a entrepris de raconter dans un ouvrage spécial la manière dont la Prusse est devenue allemande. C'est un chapitre intéressant de l'histoire du *Drang nach Osten*. Il y a plus d'un demi-siècle que Voigt commença son grand ouvrage sur la Prusse; depuis ce temps, la publication des *Scriptores rerum prussicarum* a permis d'étudier plus sûrement les vicissitudes de la vieille Prusse (Altpreussen) et des chevaliers teutoniques. Le livre de M. Ewald n'est donc pas inutile, il a d'ailleurs l'avantage d'offrir sous une forme plus accessible un épisode peu connu des annales germaniques. Nous ne savons quelle sera la longueur totale de l'ouvrage; le premier livre va des origines à l'année 1239, époque ou mourut Hermann de Salza le plus illustre grand-maitre de l'ordre teutonique. Le tableau que l'auteur trace de son activité, du grand rôle qu'il joua dans l'empire d'Allemagne et dans la chrétienté, les détails intéressants sur l'organisation de l'ordre teutonique forment la partie principale de l'ouvrage. Nous n'y trouvons rien à reprendre; M. Ewald paraît fort au courant des sources générales et des documents locaux. Il nous semble cependant que l'élément germanique occupe dans l'ensemble de l'ouvrage une place un peu exagérée; M. Ewald ne s'est pas, croyons-nous assez occupé de rechercher ce que pouvaient valoir ces populations barbares pour qui la conversion au christianisme fut presque toujours le synonyme de la conquête et de la violence. Même à ce peuple des Prussiens dont le nom devait jouer plus tard un si grand rôle, il ne consacre que cinq ou six pages assez rapides (P. 138-144). Nous aimerions à être éclairés par exemple sur leur mythologie, à savoir ce qu'il faut penser de l'identification proposée entre le *Perkonnas* lithuanien et le Peroun des Slaves. M. Ewald glisse rapidement sur ce côté délicat de son travail. La *deutsche Cultur* dans son développement un peu brutal, parfois même violent, suffit à contenter sa patriotique curiosité. Malgré l'extrême modération et le sang-froid de l'écrivain, il lui échappe des phrases un peu singulières, celles-ci par exemple (p. 7) :

« Les tribus wendes (slaves) des Wiltzes et des Obotrites habitaient le Meck-

lembourg actuel. Toutes deux avaient déjà fait connaissance avec la *culture germanique* par l'intermédiaire de Charlemagne. Les Obotrites avaient été ses alliés contre les Wiltzes récalcitrants. Le grand roi des Francs avait pénétré jusqu'à la mer Baltique, châtiant *par le fer et le feu* toute espèce de résistance. » Voilà une façon étrange de faire connaissance avec la *culture germanique*. Il ne faudrait point abuser de ce terme.

M. Ewald parait d'ailleurs trouver fort légitime que l'on ait employé tour à tour, pour la conversion des païens, tantôt l'envoi de missions pacifiques, tantôt la force du glaive (*des Schwertes Gewalt*), c'est là une question de sentiment que nous ne discuterons pas. Les historiens slaves (par exemple M. Hilferding dans son histoire, malheureusement inachevée, des Slaves baltiques) ont envisagé les choses à un autre point de vue et les chroniques d'Helmold ou d'Adam de Brême fournissent plus d'un texte peu flatteur pour l'amour-propre germanique.

Notons comme erreurs de détail le titre de duc (Herzog) donné à Boleslaw le Vaillant, qui fut pourtant le premier roi de Pologne, et les transcriptions vicieuses de la plupart des noms polonais. Ainsi on trouve à 7 lignes de distance le même nom (Mieczyslaw) reproduit sous deux formes également incorrectes *miesco* et *meczzlaus*. Ces observations que nous pourrions multiplier n'ôtent rien à l'estime que nous paraît mériter ce précis intéressant.

Louis LEGER.

---

55. — **Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis,** par COURTAT. Paris, Lainé. 1872. In-8°, viij-231 p. — Prix : 3 fr.

Ce qu'on peut dire de mieux sur cette brochure, c'est qu'elle se laisse lire sans ennui. L'auteur nous communique son opinion sur Voltaire [1], et réfute pièces en main un certain nombre d'erreurs plus ou moins involontaires commises par ceux qui ont dit du mal de son héros; nous avons vainement cherché la défense de Voltaire *contre ses amis* annoncée sur le titre. Le ton est modéré (sauf les étranges incartades citées plus bas) et le jugement impartial. De faits nouveaux, il n'y en a guère : dans l'examen critique des récits contradictoires de la mort de Voltaire (il y manque plusieurs documents importants), quelques lettres de Tronchin « paraissent ici pour la première fois, » à ce que dit M. Courtat, qui aurait pu nous renseigner plus exactement sur l'endroit où se trouvent ces *manuscrits Tronchin* dont il cite des extraits. Ces extraits font peu d'honneur au célèbre médecin, qui montre pour son malade à l'agonie une dureté choquante, mais ils ne sont pas sans intérêt [2]. — La citation des singulières folies que la haine de

1. M. C. déclare qu'il ne veut entrer dans aucune discussion religieuse ou philosophique, mais ses opinions se font jour, peut-être à son insu, dans plusieurs passages. Ainsi quand on lit que « Voltaire était spiritualiste, comme tous les esprits justes, » on peut encore douter du spiritualisme de Voltaire, mais il est permis d'affirmer celui de M. Courtat.

2. Citons aussi l'ode de Palissot en réponse à Frédéric, curieuse à plusieurs points de vue, et qui ne se rencontre pas facilement, comme le remarque M. C. en la réimprimant.

Voltaire a dictées à quelques écrivains est amusante pour ceux qui ne lisent pas les livres qu'a dépouillés M. Courtat : la perle est assurément le mot de M. Ernest Hello, qui a excité dans un certain milieu l'enthousiasme le plus burlesque : « Voltaire, pour le définir en passant, est un imbécile malpropre. » — Il est vrai que M. C. à son tour appelle, ou peu s'en faut, M. Renan un âne et M. Darwin un singe. Telle est l'anarchie qui règne chez nous dans ce qu'on appelle la république des lettres. Il serait bien à désirer qu'à défaut de constitution il y eût dans cette république certaines conventions assez généralement admises pour que de pareilles incongruités y fussent à peu près impossibles.

---

56. — **Bildung und Mannszucht im deutschen Heere.** Ein offenes Wort für Heer und Volk. Berlin, Mittler, 1872. In-8°, 53 p.

Cette brochure est un écrit de circonstance, d'un caractère politique, et par conséquent n'entrerait pas dans le cadre de notre *Revue*, si nous n'y trouvions quelques renseignements statistiques qui méritent d'être relevés. L'auteur anonyme est un officier prussien qui montre une grande expérience de son état et un goût sincère pour l'instruction. Il veut que le service militaire soit la continuation de l'école et que l'officier s'applique à développer les connaissances et à fortifier l'intelligence du soldat. Mais d'un autre côté, notre auteur, qui n'est pas habitué à se payer de mots, examine jusqu'à quel point on est autorisé à dire que c'est le maître d'école qui a vaincu à Sadowa et à Sedan. Et à cette occasion il nous donne les résultats de sa propre pratique.

Depuis 1860, dit-il, une compagnie, en temps de paix, comprend 113 soldats : elle reçoit, par conséquent, tous les ans 40 recrues. Or, depuis nombre d'années, j'avais l'habitude, à leur arrivée, d'examiner mes recrues sur l'écriture et la lecture et de leur poser quelques questions sur l'histoire nationale. Je prenais soin de noter les résultats de cet examen avec la plus grande exactitude. Je dois ajouter qu'il s'agit de régiments allemands, comptant tout au plus 3 ou 4 Polonais par compagnie.

Il est bien vrai que sur les 40 recrues il n'y en avait que 3 ou 4 qui ne savaient pas écrire leur nom, et que 1 ou 2 qui ignoraient absolument la lecture (ordinairement c'étaient des Polonais) : mais après cette première catégorie, en venait une autre comprenant de 10 à 12 hommes qui, sur les statistiques, sont classés comme pourvus de l'instruction scolaire, mais qui mettent deux ou trois minutes à lire une phrase de trente mots, et qui, arrivés au bout de la phrase, en ont oublié le commencement. Ils ne peuvent copier un modèle d'écriture sans y mêler une foule de fautes. Il leur est impossible de faire une dictée.

Vient ensuite une classe comprenant 16-19 hommes sachant lire sans trop bégayer. Ils peuvent faire tant bien que mal une dictée : mais ils n'écrivent une lettre qu'avec une extrême difficulté, sans ponctuation, sans construction régu-

lière, et il faut souvent deviner ce que le rédacteur a voulu dire; par suite de cette difficulté, dans une lettre très-courte, la même nouvelle ou une même phrase est répétée trois ou quatre fois.

Enfin la quatrième classe comprend 5 ou 6 hommes dont on peut dire qu'ils ont reçu l'instruction primaire. Ils peuvent écrire sous la dictée sans faute, rédiger des lettres convenables et continuer à se développer d'eux-mêmes par la lecture. L'auteur de la brochure ajoute que ce chiffre de 5 ou 6 est plutôt trop élevé, parce que, pour rien au monde, il ne voudrait faire tort à l'enseignement scolaire de son pays. Ce qui prouve encore qu'il est dans la vérité, c'est que d'habitude on trouve seulement dans une compagnie trois hommes pouvant assister le sergent dans ses écritures (copier des circulaires et des ordres)[1]. Ordinairement le public qui lit qu'il y a tant pour cent d'hommes pourvus de l'instruction primaire parmi les recrues, se figure des hommes pareils à ceux de la quatrième catégorie : mais en réalité, il n'en est rien. Quant à l'histoire et à la géographie, sur 50 recrues il est arrivé qu'un seul pût dire quelque chose sur les guerres de 1813. Ordinairement sur 50 hommes, il n'y en a que 5 qui connaissent les principaux faits de l'histoire de Prusse, aux XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Les succès de l'armée prussienne doivent être attribués avant tout, selon notre auteur, à la conduite des troupes, à la supériorité de l'organisation militaire et au perfectionnement technique du soldat. Ici l'auteur entre en des détails qui ne sont pas de notre ressort : mais nous ne pouvons que recommander la lecture de ces pages aux hommes du métier.

Les renseignements qui précèdent nous ont paru dignes d'être communiqués au public français : non qu'il faille en conclure rien contre l'école. Au contraire, l'auteur anonyme insiste pour que l'instruction soit répandue de plus en plus. Mais il est toujours bon de rectifier certaines illusions, qui pourraient amener des erreurs de conduite ou des omissions, et d'un autre côté il est intéressant de savoir où réside, au dire d'un adversaire expert et sans préjugé, sa véritable force. Ajoutons que l'auteur n'a pas oublié de faire ressortir la valeur morale que communique à une compagnie la présence de 5 ou 6 hommes de la quatrième catégorie, auxquels viennent se joindre les engagés d'un an et, en temps de guerre et de manœuvre, les sous-officiers de la landwehr et de la réserve. De ces portions instruites de la compagnie part la force morale nécessaire pour résister aux paniques et au découragement.

---

1. Bien entendu, les engagés volontaires d'un an ne sont pas compris dans cette classification.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 15 Mars — 1873

57. — **Rhétorique et Prosodie des langues de l'Orient musulman**, par M. Garcin de Tassy. 2e éd. Paris, Maisonneuve, 1873. In-8°, viij-439 p. — Prix : 12 fr.

Dans les années 1832, et 1844 à 1848 du *Journal asiatique*, M. G. de T. avait publié une série d'articles sur la rhétorique et la prosodie musulmanes; réunis en volume, ils forment la 2e édition que nous avons sous les yeux. Un certain nombre d'ouvrages analogues, plus ou moins étendus et conçus dans des esprits différents, ont vu le jour, mais tous, ou à peu près, se bornent à la seule métrique arabe. Il n'y a guère à en excepter que l'ouvrage de Gladwin, *Dissertations on the Rhetoric, Prosody and Rhyme of the Persians*, publié à la fin du siècle dernier à Calcutta et réimprimé à Londres en 1801. A défaut des dictionnaires ou des traités originaux, cette utile compilation de trois auteurs indigènes était à peu près la seule où l'on pût chercher les règles particulières à la prosodie persane. M. G. de T. a voulu développer le traité de Gladwin et, guidé surtout par un travail original, il a étendu aux principales langues musulmanes la métrique de la langue sacrée de l'Islam. Les règles applicables à cette dernière ne sont donc pour lui que le point de départ, et c'est des autres langues qu'il s'occupe surtout. Aussi faut-il se garder de croire que le traité complet de Freytag soit rendu inutile : ce sera toujours à celui-ci, tout indigeste qu'il est, qu'il faudra recourir pour une connaissance approfondie de la matière.

Des trois parties du livre qui nous occupe — rhétorique, prosodie, appendice pour l'hindoustani — la première, relative à la rhétorique proprement dite, est traitée avec plus d'étendue que partout ailleurs et nous n'avions rien d'aussi complet. Ici seulement on peut trouver, soigneusement distinguées et étudiées, les nombreuses divisions et dénominations des figures de tout genre.

Cette première partie n'est que la traduction abrégée du *Hadâyiq ul balâghat* par Schems uddin faquir, publiée à Calcutta en 1814. Nous aurions souhaité que le savant traducteur eût, dans certaines parties, par exemple en ce qui concerne les énigmes, un peu paraphrasé ou complété le texte, de manière à le rendre plus intelligible. La suite s'appuie également sur l'auteur oriental; mais ici M. G. de T. a ajouté de nombreux exemples de vers turcs et hindoustanis, soit tirés d'autres ouvrages originaux, soit puisés dans ses vastes lectures, et qui forment une véritable anthologie.

Un certain nombre de fautes d'impression — souvent elles n'existent ni dans la 1re édition ni dans le *Hadâyiq* — dépare les vers cités. L'Index laisse également à désirer et est loin d'être complet : nous citerons par exemple l'expression *Kunyât-i-nefçâni* (p. 12) donnée comme signifiant *qualités morales*, et que répète l'index, alors qu'il faut lire avec le texte de la 1re édition *Kaifiyyât*. Relevons aussi p. 278 un *lapsus memoriae* : le *Tâj uttevârîkh* a été publié à Constantinople en 1279[1]. Nous aurions enfin voulu trouver, comme dans Gladwin, un tableau résumé de tous les mètres avec les changements possibles des divers pieds ; cela faciliterait beaucoup la recherche de mesures souvent compliquées.

Freytag avait reculé devant la tâche périlleuse de traduire tous les vers qu'il cite, et il déclare s'être borné à rendre ceux dont le sens lui paraissait incontestable. M. G. de T. n'a voulu laisser aucun vers sans l'interpréter, chose toujours assez dangereuse, car on n'ignore pas combien ces vers érotiques ou mystiques, ou plutôt érotico-mystiques, présentent de difficultés, même entourés de leur contexte : combien à plus forte raison quand on les rencontre isolés ! Hâtons-nous de dire que l'éminent professeur s'est acquitté de ce soin avec une extrême habileté, ainsi du reste qu'on devait s'y attendre. Il a, presque toujours avec raison, modifié la traduction d'un certain nombre de vers telle que la donnait la 1re édition ; c'est même là, à vrai dire, la seule chose qui différencie celle-là de celle-ci. Nous avons pourtant noté quelques vers peu nombreux, où, sous les réserves que nous venons de dire, nous proposerions quelques modifications. Citons quelques exemples.

P. 27, à la nouvelle traduction, « *Ses boucles de cheveux tortillés, ses joues » épanouies et sa taille élégante sont le musc pur, la rose rouge, le cyprès et le jardin,* » — nous préférons l'ancienne, « .....la rose rouge et le cyprès du jardin. » Le *vâv* copulatif entre *çerv* et *tchemen* peut être supprimé sans que le mètre en souffre, et c'est du reste la leçon du *Hadâyiq*, p. 51.

P. 31. Nous rattachons les deux hémistiches du dernier vers cité, et nous comprenons : « Que par suite de la violence de ton ennemi, ta taille soit » courbée, tes joues pleines de larmes, ton cœur rempli de feu, comme le » firmament. » M. G. de T. traduit : « *Sa taille est courbée, des larmes sont sur » ses joues, son cœur est plein de feu : que le cou de celui qui te veut du mal soit » courbé comme le firmament à cause de sa tyrannie.* »

P. 102. « Mon ennemi m'a vu traité selon son désir, et son cœur en a eu » compassion. Dieu fasse qu'à son tour il ne soit jamais traité comme je le » souhaite ! » La 1re éd. porte « et son cœur a été brûlé, » ce qui ne signifie rien. Le sens de ce vers est assez subtil. Le savant traducteur semble comprendre ainsi le second hémistiche : Puisqu'il est mon ennemi, je dois lui souhaiter du mal ; mais en raison de la compassion qu'il a eue pour moi, mes sentiments devraient changer et je devrais lui souhaiter du bien ; je souhaite pourtant que Dieu lui fasse tout le mal que je lui souhaite en tant qu'il est mon ennemi. Il nous semble, au contraire, que le poète veut dire : Mon cœur a cessé de

1. Cf. *Journ. asiatique*, VIe série, t. II, p. 262.

ressentir de la haine pour mon ennemi à cause de la compassion qu'il a ressentie quand il a vu le malheureux état ou j'étais plongé. Le second hémistiche devrait alors être traduit autrement. Mais nous raisonnons en admettant que *Sûkhten* ait le sens de *avoir compassion;* or ce sens nous semble bien douteux et ne se trouve pas dans les dictionnaires. Nous ne trouvons pourtant ni dans ceux-ci ni dans nos notes aucune signification qui puisse s'appliquer ici.

P. 125. Il faut traduire : « Moâviah a empoisonné le fils de Zahra, » au lieu de « *a donné du poison à la lumière de l'œil de Zahrâ.* » *Nûri tcheschm* est l'expression de tendresse dont une mère se sert pour désigner son fils. D'ailleurs Haçân, fils de Zahrâ ou Fatime, est bien mort empoisonné à la suggestion, dit-on, de Moâviah.

P. 174. Nous traduisons, contre la 1re et la 2e éd. : « Je pleure, tandis qu'il » rend son ennemi souriant : il cherche par ses actions à illustrer son nom. »

La traduction du vers p. 183 ne nous satisfait pas. Pour traduire, « *j'ai dit* » *à quelqu'un égaré du chemin,* » il faudrait *Goftem neh berâh râ.* Nous comprenons : « Il n'est pas juste, lui dis-je, que nous ignorions ton nom. Il montra » sa taille en souriant et répondit : Nous sommes dans le droit chemin[1]. »

P. 201. Nous traduisons : « O combien de malheurs le ciel a fait tomber sur » la tête de Mejnoun parce que la chamelle de Leïla a fait par erreur quelques » pas vers lui ! » *Gâm zeden* ne peut signifier, faire faire un pas.

Relevons encore dans le dernier vers turc, p. 316, une faute qu'on trouve déjà dans la 1re édition. La vraie leçon, ainsi du reste que l'indique le *Hadâyiq,* est *'ahdi,* et non *'indi,* qui ne donne aucun sens.

E. FAGNAN.

---

58. — **Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure** fait par ordre du gouvernement français, pendant les années 1843 et 1844, et publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Philippe LE BAS et W. H. WADDINGTON. F. Didot frères éditeurs. — Deuxième partie. *Explication des inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie-Mineure. Mégaride et Péloponnèse,* par M. Paul FOUCART. Fasc. I, p. 1 à 32. In-4°.

Le voyage archéologique de Le Bas, dont la publication a été entreprise il y a plus de vingt-six ans, formera, quand l'ouvrage entier sera terminé, onze volumes. Les livraisons qui ont déjà paru et qui sont nombreuses ne se sont pas suivies dans un ordre régulier. Le Bas, comme il était naturel de le faire, avait commencé son livre de tous les côtés, donnant tout de suite ce qui était prêt, et se réservant de coordonner plus tard les fascicules. Il en est résulté pour le public une certaine confusion.

Le *Voyage archéologique* se divise en quatre parties : 1° itinéraires; 2° inscriptions; 3° monuments figurés; 4° architecture.

Les itinéraires, comptant 72 planches et quelques pages de texte, formeront

1. La taille est comparée à la lettre *Elif.* Montrer la taille signifie donc montrer la lettre *Elif;* en y ajoutant la réponse *berâhîm,* nous obtenons *Elif — berâhîm,* c'est-à-dire Ibrahim ou Abraham, mot de l'énigme. Le poète joue sur le mot *râh, neh berâh est,* et, *berâhîm.*

un volume. Les planches sont publiées. Les feuilles du texte qui ont été imprimées resterent incomplètes, Le Bas n'ayant pu achever ce travail.

La deuxième partie comprendra cinq volumes, trois de texte qui ont été publiés par Ph. Le Bas et deux de commentaire. Le commentaire a été confié à M. Waddington qui s'est adjoint M. Foucart. Dans la division du travail M. Waddington s'est réservé l'Asie-Mineure, la Syrie et Cypre; M. Foucart commente les inscriptions de la Grèce et des îles. Le 1er volume, comprenant les inscriptions de l'Attique et la partie du commentaire que Le Bas avait rédigée sera prochainement terminé. Il est inutile d'ajouter beaucoup au travail de Le Bas puisque M. le docteur Kœhler vient de faire en sept années pour l'Académie de Berlin la copie des inscriptions de l'Attique. Le 2e et le 3e volume, inscriptions (*textes*) de Grèce et d'Asie, sont achevés, bien que pour le second il faille attendre le supplément que doit donner M. Foucart.

Le 4e volume, commentaire par M. Foucart, est arrivé à la 12e feuille; le 5e, commentaire par M. Waddington, est terminé.

La 3e partie formera trois volumes, deux de planches, un de texte : les planches au nombre de 153 ont presque toutes paru. Le volume de texte est provisoirement ajourné.

La 4e partie se compose d'un atlas de 96 planches et d'un volume. L'atlas est en vente; le texte suivra prochainement. Les dessins de l'ouvrage entier sont l'œuvre de M. Landron; les gravures avaient été confiées à Lemaître qui a continué ce travail durant plus de vingt-cinq années, mais qui est mort sans le voir terminé. La publication entière se fait sous la direction de M. Waddington.

Les conditions dans lesquelles ont paru les différentes parties de ce travail expliquent pourquoi il n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. On publie tous les jours comme inédites des inscriptions qui figurent dans les volumes de textes de Le Bas; il en est de même pour les bas-reliefs. Cependant le voyage archéologique de Le Bas, continué par MM. Waddington et Foucart, est un de ces livres que les archéologues doivent toujours avoir sous la main et dont ils ne sauraient se passer.

M. Waddington ne s'est pas contenté de commenter les inscriptions recueillies par Le Bas; il a ajouté toutes celles qu'il a copiées lui-même, en particulier la grande collection des textes de la Syrie, toutes celles qui ont été publiées depuis ses propres voyages. M. Foucart a suivi la même méthode. Un récent séjour en Grèce lui a permis de former un supplément étendu à la partie de l'ouvrage dont il est chargé.

Le quatrième volume, que nous annonçons, comprendra : 1° la Mégaride et le Péloponèse; 2° la Béotie, la Phocide et l'Étolie; 3° les îles. Les quatre premières feuilles contiennent les inscriptions d'Ægosthènes (16 inscr.), de Pagæ (10 inscr.) et le commencement des inscriptions de Mégare (43 textes). De ces textes douze sont inédits : presque tous ont été vérifiés ou sur le marbre en 1868 par M. Foucart lors de son voyage en Grèce, ou sur les estampages laissés par Le Bas. La lettre E indique cette révision qui est une garantie d'exactitude. Ces estampages seront du reste déposés à la bibliothèque de l'Université où ils pour-

ront toujours être consultés. On sait que cette collection possède déjà les copies du testament d'Auguste, rapportés d'Ancyre par M. Perrot, les fac-simile des textes qui forment le 5e volume du voyage archéologique publié par M. Waddington. Il serait important que ces exemples fussent suivis; et qu'on formât dans nos bibliothèques savantes une section pour les estampages épigraphiques.

M. Foucart, dans son commentaire, s'attache seulement aux remarques qui ont une réelle importance. Il est évident qu'un texte, si court qu'il soit, peut donner lieu à une foule d'observations; mais tous les savants qui ont publié des séries épigraphiques étendues ont été conduits à négliger l'accessoire. Bœckh sur ce point reste le modèle qu'il faut toujours imiter. — Établir le texte, indiquer aussi brièvement que possible, ou par un renvoi, ou par une courte remarque, les faits nouveaux qu'il apprend : telle est la règle dans ces sortes de travaux. Que si, comme il arrive souvent, l'inscription n'a que peu d'intérêt, le mieux est de s'interdire tout commentaire et de donner seulement la transcription et les restitutions indispensables. Il est bon aussi de réunir toutes les inscriptions de la même classe pour leur consacrer une étude d'ensemble, comme le fait M. F. pour les actes de *proxénie*; ces documents n'ont de valeur que par le nombre : les étudier séparément serait le plus souvent de peu de profit.

Parmi les faits nouveaux que nous devons aux inscriptions d'Ægosthènes, de Pagæ et de Mégare réunies dans cette livraison, je citerai les suivants : ils montreront l'importance de cette publication.

1° Constitution de Mégare jusqu'à l'entrée de cette ville dans la ligue Achéenne, surtout durant la première moitié du IIIe siècle. — N. 26-34 et en particulier p. 14. — 1° roi, éponyme tiré au sort; 2° secrétaire du conseil, annuel, nommé par le roi ou élu; 3° 5 et 6 stratéges annuels élus. — 5 tribus jusqu'à la création de la tribu Démétriade (307). Βουλή et assemblée du peuple.

2° La Mégaride réunie à la ligue Achéenne depuis la prise de l'Acro-Corinthe par Aratus jusqu'en 223; Inscr. 12 et 34. Date un peu différente pour Ægosthènes.

3° Constitution de la Mégaride pendant sa réunion à la ligue Béotienne. Cf. en particulier Inscr. 1-12, 34 à 34b et suiv. (223-192). Les villes de la Mégaride étaient συντελεῖς. L'ancienne constitution fut remplacée par celle des cités béotiennes. — Retour de Mégare à la ligue Achéenne. Inscript. 35 *a*. La constitution de Mégare durant ces quatre périodes a fait l'objet de la part de M. Foucart de véritables mémoires où on peut dire que presque tout est nouveau. C'est là une des parties les plus remarquables de son travail. L'auteur n'avance rien qu'il ne démontre; c'est en rapprochant les textes, qui souvent paraissent dire fort peu, qu'il retrouve des constitutions que nous ne connaissions pas, des révolutions politiques que nous n'avions pu comprendre, souvent même soupçonner, dans la pénurie de documents où nous avaient laissés les historiens.

4° *Inscriptions éphébiques*. N. 3, 4, 5, 6, 7 *a*, 8, 9, 10, 11, 34 *a*, etc. Détails sur les éphébies de la Mégaride.

5° 23 *a*. Dédicace de deux statues faites par les sculpteurs Céphisodotos et Timarchos, personnages connus. Le catalogue des œuvres communes à ces

artistes est encore très-incomplet; M. F. y ajoute deux statues nouvelles [1].

6° 25 *a*. Marbre qui fait connaître un *héros* mégarien Poseidonios, en l'honneur duquel on célébrait des jeux solennels. M. F. croit avec raison, selon nous, que le *héros* Poseidonios est un Mégarien du IIIe siècle, sur lequel nous n'avons aucun renseignement; il cite plusieurs personnages de ce temps qui furent héroïsés, et surtout le bienfaiteur athénien Diogène, dont les fêtes s'appelaient Διογένεια. Il serait bon de citer ici la série des bas-reliefs votifs consacrés à des héros, qui représentent ces personnages à table, comme Esculape et Serapis. Le Musée de Berlin possède un marbre de ce genre dont la valeur est exceptionnelle; il a été publié par M. Hollænder, *de anaglyphis sepulcralibus graecis quae cœnam representare dicuntur*, initio.

7° 39 *a*. Dissertation sur la chronologie des sculpteurs Eucheir et Euboulidès si souvent discutée, en particulier par Le Bas, par M. Brunn et par M. Beulé. Les résultats auxquels arrive M. F. en se servant surtout des faits fournis par les *Inscript. de Delphes* sont importants; ils me paraissent être certains. Cette dissertation fixe la date de l'archonte athénien Phaidrias. J'ai essayé de démontrer qu'on en peut déduire les dates de deux autres éponymes Aristodémos et Anthestérios (*Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXII Olympiade*, p. 113, 115, 131, cf. aussi p. 48 pour les conclusions à tirer de ces trois dates relativement au catalogue éponymique athénien conservé par l'inscr. 1238 des *Antiquités helléniques*). M. G. Hirschfeld dans son ouvrage : *Tituli statuariorum sculptorumque graecorum cum prolegomenis*, publié en 1871, avait laissé incertaine la date d'Eucheir et d'Euboulidès; dans un nouveau travail : *Nachtræge zu den attischen Künstlerinschriften, Arch. Zeit.*, 1872, p. 22, il adopte les principaux résultats acquis par M. P. F.

8° P. 13. Remarques intéressantes sur les cas où la femme pouvait faire une donation sans être assistée d'un κύριος.

9° P. 14. Caractère de la proxénie mégarienne. Preuve qu'elle entraînait seulement le partage des droits civils et non celui des droits politiques. Nombreux exemples épigraphiques qui éclairent les assertions un peu vagues des auteurs.

Sur plusieurs questions, presque toutes de détail, je ne suis pas de l'avis de l'auteur.

N. 43. M. F. dit que le sigma et l'epsilon lunaires ne paraissent dans l'épigraphie de Mégare qu'à l'époque du premier consulat de Marc-Aurèle; et il attache à ce fait une sérieuse importance pour le classement chronologique des marbres. M. Neubauer (*Comm. epigr.* p. 10) a démontré combien un criterium de ce genre est insuffisant pour l'époque impériale. M. F. peut répondre que si la preuve est faite pour Athènes, elle ne l'est pas pour Mégare. Mais si l'épigraphie athénienne, la plus riche de toutes, donne raison à M. N., celle de Mégare ne doit pas faire exception. J'admettrai que jusqu'ici on n'a pas trouvé de texte certainement antérieur à Marc-Aurèle qui porte le sigma et l'epsilon lunaires; mais combien avons-nous de textes mégariens datés? Je crois que les légères

1. Voyez sur ces deux artistes *Archæol. Zeitung*, 1872, p. 22.

variétés épigraphiques n'offrent en général qu'un criterium chronologique insuffisant et qu'il ne faut s'en servir qu'avec une extrême réserve. En y attachant trop d'importance on complique les raisonnements d'hypothèses inutiles et même parfois tout à fait fausses.

M. F. a parfaitement raison de ne pas multiplier les détails[1] sur la forme, la nature et la mesure des pierres. Cependant il ne faut pas toujours négliger les renseignements de ce genre. Pour me déterminer sur le sens de la formule ἐξ ἐφήβων, p. 3 et suivantes, je voudrais avoir une idée très-nette du monument; est-ce une stèle, un piédestal, un autel? Cette inscription est-elle gravée sur les deux faces d'une même pierre comme semblerait l'indiquer une phrase un peu vague (p. 2, col. 1, *initio*), ou bien la même pierre porte-t-elle les inscriptions 1-12? Pour le n. 4, il est impossible d'admettre que le marbre soit un *catalogue*: un catalogue et une simple dédicace ont des caractères très-différents qui sont souvent tout extérieurs et qu'il est facile d'indiquer. Même remarque pour le n. 5. — N. 6. Cette année il n'y met pas de vainqueur à l'hoplite à Ægosthènes. Conclusion hypothétique — ce vainqueur n'est pas sur le marbre, n. 6. Voilà tout — M. F. dit que les inscriptions 1-12 sont gravées sur les deux faces d'une même pierre (p. 2), que l'inscription 1 se lit sur un linteau de porte à Porto-Germano (p. 1), que l'inscription 12 a été copiée par Leake dans l'église de Saint-Georges près de Palæo-Vélia et que M. de Prokesch la transporta ensuite à Athènes. Il y a évidemment ici quelques détails de rédaction à préciser.

Insc. 12. Comme il arrive souvent aux personnes qui possèdent complétement un sujet et qui en sont toutes remplies, M. F. suppose quelquefois que le lecteur a présents à l'esprit tous les faits et toutes les idées qui expliquent le monument dont il s'occupe. De là parfois dans les raisonnements de véritables solutions de continuité. M. F. démontre que la manière dont est datée l'inscription 12 indique qu'à ce moment Ægosthènes ne faisait pas partie de la confédération mégarienne, il ajoute: « Si dans le décret d'Ægosthènes les mots τοῖς Ἀχαιοῖς ne » sont pas mentionnés, c'est que les Achéens n'étaient pas pour cette ville des » étrangers et on peut en conclure qu'elle faisait partie de la ligue (*Achéenne*) » dès cette époque, c'est-à-dire entre 280 et 255. » Le lecteur cherche naturellement dans le commentaire la raison pour laquelle le décret doit être certainement attribué à cette date. Cette raison il ne la trouve pas, et dans les pages précédentes il ne voit non plus rien qui l'éclaire.

Voici, je crois, ce que M. Foucart voulait dire. La ligue Achéenne eut un secrétaire et deux stratéges jusqu'en 255, plus tard elle n'eut plus qu'un stratége (voy. inscript. 17), chef de la ligue. Le décret est daté par le secrétaire commun, il est donc antérieur à 255. Il est postérieur naturellement à 280, époque où fut instituée la ligue. Mais je ne suis pas sûr que telle soit la pensée de l'auteur et qu'il ne se soit pas autorisé de l'absence du magistrat de Mégare pour croire que le décret était antérieur à l'entrée de cette ville dans la ligue Achéenne. On voit qu'il y a là pour le lecteur un véritable embarras. On y est d'autant plus

1. Les papiers de Le Bas ne donnent pas toujours ces renseignements.

sensible que dans un pareil livre on ne se résout pas à comprendre à demi et qu'on veut profiter des moindres remarques faites par l'auteur.

P. 20. Remarques importantes sur la population de Mégare d'après les textes éphébiques. Cette population était tombée au quart de ce qu'elle était à l'époque des guerres médiques, ce qui est vraisemblable. M. F. cite à juste titre, comme offrant un sujet de comparaison naturel, les listes d'éphèbes athéniens. Il admet que ces listes ne contiennent *que les jeunes gens d'une année et non de deux années*, ce qui est l'opinion de M. Dittenberger, *de ephebia attica*, et la mienne. M. F. sait que la question peut donner lieu à d'assez vives discussions. Il n'eût peut-être pas été inutile d'en dire quelques mots.

P. 9. Ruines de la ville des Κασσωπαῖοι. M. F. cite une description inédite due à M. Champoiseau. Celle que nous devons au colonel Leake et dont j'ai vérifié l'exactitude sur place mérite de ne pas être oubliée.

N. 4. « Cette année il n'y eut qu'un seul éphèbe à Ægosthènes. » Il y eut un éphèbe du nom d'Alkias inscrit dans les peltophores. Mais très-certainement le collége d'Ægosthènes compta plus d'un éphèbe. Cf. n. 3, 11 éphèbes à Ægosthènes, il est inadmissible que le nombre des éphèbes tombe tout d'un coup de 11 à un seul.

N. 3. L'éphèbe vainqueur à l'hoplite ne servait pas dans les peltophores. C'est là une hypothèse qu'il faudrait confirmer par un texte. — Même numéro. M. F. croit que les éphèbes d'Ægosthènes étaient inscrits sur le catalogue d'Onchestos; les raisons qu'il en donne à la page 3 sont insuffisantes, trop sommaires et obscures. Pour comprendre son argumentation, il faut se reporter au n. 34 *a*, l'*hypothèse* alors peut paraître assez probable. M. F. fait en effet les remarques suivantes : 1° l'éponyme d'Onchestos n'est nommé dans les villes de la Mégaride que sur les catalogues *de sortie* de l'éphébie; il ne figure pas sur ceux d'entrée; 2° la formule τοίδε ἀπῆλθον ἐξ ἐφήβων εἰς τὰ τάγματα est béotienne.

Les renvois sont en général fort exacts; je n'ai qu'un *erratum* à signaler à l'auteur p. 6. Renvoi à l'inscription 16 : lisez 17.

P. 3. M. F. cite la dissertation de Ross : *Alte Lokrische Inschrift von Chaleion oder Œantheia,* il serait peut-être bon de rappeler que Ross ne fait guère que traduire l'excellente dissertation de M. Œconomidès sur cette inscription. L'honneur du premier travail appartient certainement à M. Œconomidès.

Nous examinerons prochainement les fascicules 2 et 3 de ce recueil et successivement ceux que publiera M. F. Entreprendre sans y être aidé par aucun auxiliaire un recueil de toutes les inscriptions inédites de la Grèce, l'Attique exceptée, est un travail immense. M. F. s'y est consacré tout entier. M. W. a donné les inscriptions d'Asie; l'Académie de Berlin réédite le premier volume du *Corpus* de Bœckh. Quand cette triple tâche sera terminée, nous n'aurons pas un *Corpus* définitif, — un pareil livre doit sans cesse être complété, — mais du moins un ouvrage durable auquel il suffira d'ajouter chaque année quelques pages. — Le moment alors sera venu de créer pour les textes grecs une *ephemeris epigraphica* qui sera un perpétuel supplément au recueil d'inscriptions que nous devrons à MM. Waddington et Foucart, à MM. Curtius et Kœhler. DUMONT.

59. — **C. Lucili Saturarum reliquiae,** emendavit et adnotavit Lucianus Müller. Lips. Teubn.

M. L. Müller est l'auteur d'un traité de métrique latine qui a été très-remarqué en Allemagne et qui contient beaucoup de vues justes et nouvelles[1]. Ce travail le préparait à celui qu'il vient d'entreprendre. Il ne suffit pas d'être un latiniste exercé, il faut avoir fait une étude sérieuse de la prosodie pour être en état de remettre Lucilius sur ses pieds. Si encore il ne s'agissait que des satires qu'il a écrites en hexamètres, on pourrait se flatter d'y arriver plus aisément; mais il en a aussi composé un certain nombre (quatre livres au moins) en vers iambiques et trochaïques. Cette partie de son œuvre fut très-vite oubliée; Horace semble déjà ne plus la connaître, et Nonius est le seul de tous les grammairiens anciens qui nous en ait conservé quelques débris; or on sait dans quel triste état les manuscrits de Nonius nous sont parvenus. Pour retrouver des vers à peu près exacts dans ces citations mutilées, il faut une sorte de divination. Cette difficulté explique que Lucilius, qui est l'un des écrivains les plus importants de la littérature latine, soit aussi l'un de ceux que la critique a le plus négligés.

C'est seulement à la fin du XVIe siècle (1597) que parut la première bonne édition de ses fragments. Jusque-là on s'était surtout occupé des auteurs classiques, et il était naturel que l'on commençât par eux. Avec Juste-Lipse et Joseph Scaliger, la curiosité se porta sur les écrivains plus anciens. Un disciple et un ami de ces grands érudits, François Dousa, fils de Janus, avec leur aide et en profitant des avis de son père, recueillit et publia les fragments du satirique romain. M. L. Müller professe une très-vive admiration pour cette édition, et il compare Dousa et ses amis, faisant sortir de beaux vers d'un tel amas de ruines, à Moïse, quand il tire de l'eau d'un rocher. Cependant deux motifs les empêchèrent de porter ce travail à la perfection qu'ils voulaient atteindre; le premier, c'est qu'on n'avait pas encore assez étudié de leur temps le mécanisme de la versification ancienne, l'autre, c'est qu'on ne possédait pas d'assez bonnes éditions des grammairiens latins. Ainsi Dousa travaillait sur des matériaux très-imparfaits: c'est une raison de plus d'admirer ce qu'il en a su tirer. Vers la même époque (1614), un autre savant rendit de grands services à Lucilius, comme à toute cette vieille littérature de Rome, c'est Josias Mercier qui a fait preuve d'une si rare sagacité dans ses travaux sur Nonius. Depuis ce temps jusqu'à nos jours il n'a plus été fait d'étude sérieuse et complète sur les fragments de Lucilius, et les éditions qu'on en a publiées reproduisent invariablement le travail de Dousa. Les deux plus récentes sont celles de Corpet et de Gerlach; M. L. Müller ne leur fait même pas l'honneur de les mentionner. Il est sûr qu'elles ne contiennent rien de très-original; cependant celle de Corpet, si l'on n'y cherche que ce que l'auteur a voulu y mettre, est digne d'estime. Comme il ne se proposait que de traduire Lucilius, il n'est pas remonté jusqu'aux manuscrits pour en donner un texte nouveau et s'est contenté de choisir, parmi les leçons proposées par ses

1. Voyez *Revue critique*, 1866, n° 41.

devanciers, celles qui lui semblaient le plus raisonnables; mais en serrant de près ces fragments obscurs, il les a parfois mieux compris, et son livre contient des réflexions ingénieuses et sensées dont Gerlach a profité plus qu'il ne le laisse entendre.

Il était impossible que de nos jours, où l'on étudie avec tant de patience et de plaisir les débris de la vieille littérature de Rome, l'attention des critiques ne se portât pas sur Lucilius. Lachmann s'en occupe beaucoup dans son commentaire sur Lucrèce. Il en préparait même une édition quand il fut surpris par la mort. On a cru longtemps qu'elle était prête à paraître et que son ami, M. Haupt, à qui il avait légué ses manuscrits, allait la donner au public. Pendant cette attente Lucilius resta comme un domaine réservé, et M. L. Müller prétend qu'on lui a su assez mauvais gré d'oser y mettre les pieds. Si on l'en croit, la réputation de Lachmann est devenue en Prusse une sorte de superstition; c'est un dieu jaloux qui fait des victimes; les universités sont irrémédiablement fermées aux professeurs qui se permettent de contredire le maître, et M. L. Müller, reconnu coupable de ce crime, quoiqu'il n'ait jamais parlé de Lachmann qu'avec les plus grands égards, a été condamné à s'expatrier : il enseigne aujourd'hui la philologie à l'Université de Saint-Pétersbourg. A dire vrai, il a bien aussi d'autres fautes à se reprocher qui ne sont pas étrangères à son exil. Il a la réputation d'être un esprit batailleur, un critique acerbe. Il traite durement ses adversaires; il a pris de ces vieux écrivains avec lesquels il passe sa vie l'habitude de dire sa pensée sans ménagement. Dans le livre dont nous nous occupons, quoiqu'il se soit fait visiblement violence, il n'a pu s'empêcher pourtant de distribuer sur sa route quelques injures aux gens qu'il n'aime pas. Il en veut à Mommsen des appréciations littéraires qu'il a placées dans son *Histoire romaine* et qui en effet sont quelquefois pleines de fantaisie. Il maltraite surtout Ribbeck pour lequel il semble avoir une haine particulière. Il lui reproche d'ignorer la métrique qu'il prétend enseigner aux autres et d'avoir récemment enrichi d'un vers faux un poète dont il croyait améliorer le texte[1].

L'édition de Lachmann paraissant condamnée à ne jamais voir le jour, M. L. Müller s'est décidé à publier la sienne. Dans le volume qu'il nous donne, tout n'est pas traité avec le même intérêt et les mêmes détails. Il ne l'a pas fait précéder, comme c'est l'usage, d'une biographie de l'auteur; il n'en parle que dans son commentaire et en quelques mots. Il nous dit qu'il lui est difficile de renfermer la vie de Lucilius dans les limites que lui assigne St. Jérôme. Un homme qui n'aurait vécu que 46 ans ne pourrait pas être appelé *senex;* et c'est le mot dont se sert Horace en parlant de lui. D'ailleurs s'il était né en 606 il n'aurait eu que quatorze ans à l'époque de la guerre de Numance et dix-huit ans lorsque Scipion Emilien mourut. Il serait difficile de comprendre que Scipion eût admis dans sa cohorte un homme si jeune, et qu'il eût aussi familièrement vécu avec

1. A côté de ce vers faux M. L. Müller cite encore ce singulier vers spondaïque que Ribbeck a introduit dans Virgile :

Qua temptet ratione aditus et qua vi clausos..... (Æn. IX, 67.)

lui qu'on le prétend. Comme les consuls de l'an 574 portent à peu près le même nom que ceux de l'an 606, il est tenté de croire que cette similitude aura trompé S. Jérôme et de fixer à l'an 574 la date de la naissance de Lucilius. Il touche aussi chemin faisant aux autres événements de sa vie en étudiant les passages où le poète en parle; mais c'est toujours d'une manière discrète et rapide. Quant à ses satires, il pense qu'elles ont dû former à l'origine deux recueils d'inégale étendue; l'un se composait des 25 premiers livres, et le second, des 5 autres. Ces derniers, selon M. L. Müller, ont dû être écrits et publiés avant le reste. Parmi les raisons qu'il en donne, il y en a une au moins qui rend cette supposition assez vraisemblable. Les derniers livres contiennent des vers iambiques et trochaïques; au contraire, il n'y a dans les premiers que des mètres dactyliques; or, c'était l'habitude d'Ennius, et probablement aussi de Pacuvius, de mêler dans leurs satires des vers de mesures différentes, tandis qu'après Lucilius on n'employa plus que des hexamètres; n'est-il pas naturel de croire que la partie de son œuvre où il suit la méthode de ses devanciers a précédé celle dans laquelle il donne à ses successeurs des exemples dont ils ne s'écarteront plus?

Mais toutes ces questions, quoiqu'elles aient bien leur importance, ne sont pas celles sur lesquelles M. L. Müller s'arrête le plus volontiers. La tâche principale qu'il s'est imposée est d'établir son texte; c'est de ce côté qu'il a dirigé tous ses efforts, c'est aussi par là que son œuvre est nouvelle. Les changements qu'il fait subir à ces fragments sont à la fois si considérables et si minutieux qu'il serait difficile d'en donner une idée un peu complète à moins d'entrer dans des détails infinis. Je n'en dirai que ce qu'il est nécessaire de savoir pour connaître sa méthode. Il appartient à cette école qui croit que la versification des poètes latins de la première époque n'est pas aussi négligée qu'on le suppose. Aussi lui arrive-t-il souvent de corriger les vers de Lucilius pour leur donner un tour plus aisé. Quelquefois ces corrections s'accomplissent sans violence : un monosyllabe ajouté, un mot changé de place suffisent pour supprimer une licence ou rétablir la césure. Jusqu'ici on nous avait donné le passage suivant du premier livre sous cette forme barbare :

> Ut nemo sit nostrum, quin pater optimu' divum,
> Aut Neptunu' pater etc.

M. L. Müller n'a presque rien à faire pour que ces vers deviennent moins raboteux; il écrit :

> Nemo ut sit nostrum, quin aut pater optimu' divum,
> Aut Neptunu' pater.....

ce qui satisfait mieux l'intelligence et l'oreille. D'autres fois les changements sont plus considérables et risquent d'effaroucher les consciences timides. Nonius, à propos du mot *innubere*, cite un vers du sixième livre de Lucilius qui est écrit ainsi dans ses manuscrits :

> Suam enim invadere atque innubere censent,

ces mots n'ont pas de sens et ne forment pas un vers; comment en tirer quelque chose de raisonnable? Lachmann ayant fait remarquer que dans un passage de Lucrèce, cité par Nonius, le mot *insinuari* avait été remplacé par *invadi*, M. L.

Müller suppose que le copiste a dû faire ici la même faute, et il a mis *insinuare* à la place d'*invadere*; il imagine ensuite que le mot *enim* provient d'une abréviation mal comprise, ce qui n'est pas rare, et il écrit :

Sese animam insinuare æque atque innubere censent.

Ce vers, selon lui, est dirigé contre certaines doctrines philosophiques d'Ennius, auxquelles Lucrèce fait allusion quand il dit :

Ignoratur enim quæ sit natura animai,
Nata sit, an contra nascentibus insinuetur.....
An pecudes alias divinitus insinuet se,
Ennius ut noster cecinit.

La conjecture est hardie, mais fort ingénieuse; et il ne faut pas oublier qu'ici une conjecture et une correction sont nécessaires, puisque la citation de Nonius ne signifie rien. M. L. Müller ne se résigne jamais à ne pas comprendre : c'est une disposition louable. Il cherche à donner un sens à tous ces fragments qu'il réédite et souvent il y arrive de façon à convaincre les moins crédules. Pour n'en citer qu'un exemple, voici de quelle manière il nous donne un passage curieux de Lucilius dans lequel le poète se plaint de la manie qu'on avait de son temps de donner à tout des noms nouveaux et tirés du grec :

Porro Cleinopodas Lychnos que, ut diximu' σεμνῶς,
Anti « pedes lecti » atque « lucernas ».....

Avant M. L. Müller on écrivait *ante* et le passage ne signifiait rien. Les corrections de ce genre sont innombrables dans l'édition nouvelle; il n'y a pas, je crois, un seul des fragments de Lucilius qui n'en ait subi quelqu'une. Leur nombre même pourra mettre en défiance sur leur légitimité, et l'on sera tenté peut-être d'accuser M. Müller de témérité; mais il faut songer que ces fragments, tels qu'ils sont dans les grammairiens, n'ont pour la plupart aucun sens, et qu'on doit se résigner à les refaire si l'on veut les comprendre. Il faut se souvenir surtout que le texte que la nouvelle édition remplace n'avait été lui-même obtenu que par des suppositions, qu'il n'a aucun droit à être respecté, et qu'il est toujours permis d'effacer des conjectures douteuses pour des conjectures plus vraisemblables [1]. C'est ce que M. L. Müller a voulu faire. Quoiqu'on l'accuse de n'être pas très-modeste, il n'affiche pas la prétention de nous donner de son auteur une édition définitive; il n'espère pas être assez heureux pour retrouver partout le véritable texte de Lucilius; il pense seulement l'avoir rendu plus clair, plus correct, plus élégant, plus facile à lire : *recuperavit habitum*, nous dit-il, *si*

---

1. Il me semble pourtant que quelques-unes de ses conjectures ne valent pas celles qu'il a voulu remplacer. On lit dans les éditions précédentes, au 5e livre, ces deux vers :

Si tam corpu' loco validum ac regione maneret
Scriptoris quam vera manet sententia cordi.

Ils forment un beau sens. Le poète se plaint que les forces de son corps ne répondent pas à l'énergie de son âme. M. L. Müller remplace *maneret* et *manet* par *mearet* et *meat*, dont la signification n'est pas claire. De même dans le récit que fait le poète de la façon dont Scævola et sa cohorte saluèrent Albutius à Athènes (*ex lib. inc.* ix), je ne sais pourquoi il met χαίρετε à la place de χαῖρε *Tite* qui se comprenait très-bien; il m'est difficile de voir ce que χαίρετε veut dire.

non proprium ubique, certe ipso non indignum. C'est un éloge qu'il me paraît difficile de refuser au travail de M. L. Müller.

Gaston BOISSIER.

---

60. — **Istorija Albigaitsov. Pervaïa inqvisitsia, sotchinenie** N. OSOKINA. 2 vol. in-8°, 592 et 528 p. Kazan, imprimerie de l'Université, 1869-1872.

On ne s'attendait guère à voir paraître à Kazan un livre russe de plus de mille pages sur l'histoire des Albigeois et la première inquisition. L'auteur de ce travail, M. Osokine, professeur d'histoire à l'Université de cette ville, s'est déjà fait connaître par diverses publications relatives à l'histoire de l'Europe occidentale (*Savonarole et Florence. — Attendolo Sforza et la reine Jeanne II. — Caractère d'Olivier Cromwell*). Le travail qui nous occupe est une thèse de doctorat; on sera moins surpris de voir un ouvrage de ce genre publié à 4 ou 5000 kilomètres de Paris, quand on saura que l'Université de Kazan, richement dotée, possède une bibliothèque de 85000 volumes et que ses ressources lui permettent d'acquérir même à des prix fort élevés les publications qui lui manquent. M. Osokine ne s'est d'ailleurs pas contenté des ressources que lui offrait sa patrie; il est venu en France pour y chercher des documents inédits et n'a renoncé à en trouver que sur une lettre d'un savant méridional (M. Germain de Montpellier) affirmant qu'il n'y avait plus rien « à dénicher ».

Nous regrettons sincèrement de ne point avoir les connaissances spéciales nécessaires pour apprécier ce beau travail. Il nous paraît fort consciencieux.

Le premier volume se divise en quatre livres dont voici le sommaire :

I. Introduction. Le pape Innocent III. La situation politique de l'Europe au début du XIII° siècle. Histoire féodale, politique et sociale du Languedoc dans ses rapports avec les causes de l'hérésie albigeoise.

II. Développement du dogme du dualisme dans ses trois périodes, orientale, slave et provençale. Gnostiques, priscilliens, manichéens, etc..... Dualisme des Slaves : *Bogomiles* de Bulgarie, Patarins d'Italie. Hérésies de la France et du Languedoc jusqu'à 1170.— Dogmes des Albigeois. — Rites, hiérarchies, mœurs. — Rapports avec les Vaudois. Histoire des Albigeois de 1170 à 1198.

Une partie nouvelle dans ce chapitre, ce sont les pages que l'auteur consacre aux sectes slaves qui servirent pour ainsi dire de transition entre l'Orient et l'Occident. Malheureusement ce volume ayant paru en 1869, l'auteur n'a pu avoir connaissance de l'important ouvrage de M. le Dr Raczki d'Agram sur les Bogomiles et les Patarins qui parut à la même époque[1].

III. Rapports d'Innocent III avec les Albigeois jusqu'en 1208. Prédications catholiques dans le Languedoc. — Les légats et Raymond VI. — Meurtre de Pierre de Castelnau. — Appel du pape. — Politique des rois de France et d'Aragon. — Simon de Montfort. — La croisade.

---

1. Bogomili i Patareni, 1 vol. in-8° de 269 p., ouvrage très-solide et très-érudit (Agram, 1869).

Pange plus d'élévation dans les idées, plus de distinction dans la forme. J'ai débuté par une citation de lui; que le lecteur me permette de finir de la même façon par une réflexion où je trouve l'écho des tristesses présentes: « Il serait » doux de penser que cet exemple, en éclairant le peuple sur une de ses plus » cruelles méprises, pourra le mettre en garde contre les autres;.... mais cet » espoir serait trop chimérique. C'est un optimisme politique que je laisse à » ceux qui, en raisonnant sur les hommes, ne les étudient pas, mais les com- » posent. » (Écrit en 1790, p. 46-47.)

H. LOT.

---

62. — **Artikel V** von Dr Edgar BAUER; nebst einem Nachwort von C. St. A. BILLE in Copenhagen. Altona, Dr E. Bauer, 1873. In-8°, 188 p.

Ce livre est écrit avec une certaine vivacité. Dans une série de douze chapitres, 128 pages, M. B. raconte la triste histoire de l'article V du traité de Prague; cet article stipule que « les populations des districts du Nord Slesvig » seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un » vote librement émis. » Le gouvernement prussien a refusé jusqu'à ce jour d'interroger les populations; mais elles ont donné leur avis très-nettement. En 1867 des élections ont eu lieu dans les duchés de Slesvig et de Holstein, et les résultats en ont été très-caractéristiques. Ils sont indiqués dans une carte jointe au livre de M. B.; mais ils ressortent plus clairement encore d'un opuscule, également accompagné d'une carte, et publié en français à Copenhague, en 1867, chez Sally-B-Salomon, sous le titre : *Les nationalités du Slesvig*. — M. B. connaît la question; il a réuni beaucoup de matériaux, et il en tire profit. Nous aurions préféré toutefois à des études sur les différents points litigieux de l'affaire, un récit historique suivi et composé avec méthode. M. B. écrit trop en journaliste, et son livre ressemble à une collection de brochures. Nous y constatons de l'entrain et de l'humour : des textes plus nombreux, des faits mieux déduits et mieux enchaînés auraient, ce nous semble, abouti à une démonstration plus évidente encore. Le livre de M. B. apprendra du reste peu de chose aux lecteurs français qui connaissent les remarquables études consacrées par M. Julian Klacko à l'affaire des duchés.

A. S.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERNAYS, Zur Entstehungsgeschichte des Schlegelschen Shakespeare (Leipzig, Hirzel). — BETHMANN-HOLLWEG, der Civilprocess des gemeinen Rechts (Bonn, Marcus). — BICKELL, Sancti Isaaci Antiocheni opera omnia, pars I (Gissæ, Ricker). — CHRONIKEN der deutschen Stædte, X. Band (Leipzig, Hirzel). — DUFEU, les quatre Pyramides de Gizeh (Paris, Morel). — FILLEUL, Histoire du siècle de Périclès (Paris, Didot). — FILON, Ambassade de Choiseul à Vienne (Paris, Durand). — GASS, Symbolik der griechischen Kirche (Berlin, Reimer). — GRANIER DE CASSAGNAC, Histoire des origines de la langue française (Paris, Didot).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 22 Mars — 1873

63. — **A comparative Grammar** of the modern aryan languages of India : to wit, Hindi, Panjabi, Sindhi, Gujarati, Marathi, Oriya, and Bangali, by John Beames. Vol. I on sounds. London, Trübner, 1872. In-8°, xvj-360 p. — Prix : 18 fr. 75.

M. Beames réside depuis plus de douze ans dans l'Inde, au service du gouvernement du Bengale; il parle, lit et écrit les quatre principales langues de cette présidence (Panjabi, Hindi, Bangali et Oriya), et il a eu des facilités inconnues en Europe pour apprendre par les livres les trois langues de la présidence de Bombay (Marâthi, Gujarâti et Sindhi). M. B. qui, en outre, n'a cessé « depuis son enfance » d'étudier la linguistique, a entrepris d'écrire une *Grammaire comparative* des langues néo-aryennes de l'Inde; il tient beaucoup à ce titre : « Je n'ai pas, dit-il, appelé ce livre d'un titre faussement modeste, tel que « introduction à, » ou « contributions à, » ou « notes sur, » ou tout autre » semblable, parce que j'ai fait tous mes efforts pour remplir entièrement le » cadre du sujet : bon ou mauvais, le livre était destiné à être une grammaire » comparative, et je l'ai intitulé en conséquence. » Cependant M. B. reconnait que son ouvrage, comme tout premier essai, ne saurait être exempt de beaucoup d'imperfections, et il explique que son but principal a été, « en attendant un » Bopp ou un Grimm, d'offrir aux étudiants un manuel quelconque pour les » guider, et les garantir contre les étymologies déplorablement fausses des » grammaires et des dictionnaires ordinaires. » L'ouvrage doit comprendre trois volumes, dont le premier vient de paraître. Il traite des sons, mais il débute par un long chapitre d'introduction. L'auteur y parle successivement des sept langues en général; de leur source commune, le sanskrit; des éléments, divers par la provenance et par la date, qui entrent dans leur composition; des influences extérieures (anaryenne et musulmane); des limites géographiques, des alphabets, des différences de prononciation, des dialectes, des littératures, et enfin de l'avenir probable des sept idiomes. On voit que le sujet est excessivement vaste, et impossible à traiter à fond en cent vingt pages; aussi n'avons-nous guère que des aperçus, utiles et intéressants quand l'auteur nous parle de ce qu'il a vu et entendu personnellement, vagues et indécis toutes les fois qu'il aborde des questions historiques. La première division généalogique en éléments sanskrits, éléments aryens mais non sanskrits (dont on constate l'existence par la grammaire comparative), et éléments ni aryens ni sanskrits, nous est inutile puisqu'elle n'est accompagnée d'aucun exemple. La seconde division en *tatsamas*,

Le quatrième livre raconte l'histoire de la Croisade jusqu'à la mort d'Innocent III.

Le second volume est consacré spécialement à l'Inquisition. Il est divisé en trois livres; dans le second l'auteur, qui n'est point catholique, retrace l'histoire générale de l'intolérance en Occident. Il poursuit ses recherches jusqu'à la fin du xive siècle. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir les épisodes de notre histoire si bien étudiés à l'étranger; mais nous regrettons de voir paraître de pareils travaux en des langues qui sont à peu près inaccessibles au plus grand nombre des historiens.

Louis Leger.

---

61. — **Œuvres en prose d'André Chénier.** Nouvelle édition. Par Becq de Fouquières. Paris, Charpentier, 1872. cxx-408 p. — Prix : 3 fr. 50.

Œuvres de François de Pange (1789-1796) publiées pour la première fois par M. Becq de Fouquières. Paris, Charpentier, 1872. lxvij-278 p. — Prix : 3 fr. 50.

En réunissant les œuvres en prose de deux hommes que rapprochaient les liens d'une amitié sérieuse et particulièrement intellectuelle, M. Becq de Fouquières a eu une très-heureuse inspiration. En les publiant dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, il a fait choix d'un moment non moins propice. Aucune période de la vie d'un peuple n'a plus que celle dont nous avons tant de peine à nous dégager, ressemblé à ces tristes années 1791-1792, pendant lesquelles Chénier et son ami opposaient vainement la digue du bon sens et de l'indignation au torrent que les aveugles Girondins poussaient à l'assaut du pouvoir. La lecture de ces écrivains d'élite doit être pour nous un nouveau témoignage que, contre la perversion de l'esprit public la lutte est aussi inutile que l'espoir chimérique. De bonne heure ce fut la conclusion de François de Pange : « j'ai cru longtemps à cet empire despotique de la raison dont parle » Montesquieu; chaque jour, j'y crois moins. Pour qui écrirais-je? pour quel- » ques hommes raisonnables et éclairés dont j'aimerais le suffrage? mais ce que » je dirais de vrai, ils le savent » (p. 256 fragment posthume). Et il brisa sa plume. Sans doute ce fut son salut. Hélas! l'échauffement du combat prolongea les illusions de Chénier et le 10 août le trouva encore sur la brèche.

Je ne vois pas d'ailleurs que cette nouvelle édition de ses œuvres en prose fournisse grande prise à la critique. C'est par retranchements plutôt que par additions que M. B. a procédé dans ses choix. Il a éliminé un certain nombre de morceaux qui ne présentaient aucun caractère d'authenticité; on ne peut que l'en louer. La partie neuve de son travail réside dans les notes qui sont bonnes et ont exigé beaucoup de recherches, dans la biographie qui, laissant de côté tout le développement poétique, s'attache particulièrement à la carrière politique d'André Chénier. Le point le plus soigné de cette monographie se rapporte aux incidents de l'arrestation, de l'emprisonnement et de la mort. Cette partie est étudiée à fond; enrichie de tous les documents propres à l'éclairer, et ne laisse rien à désirer (p. lj-cxx). Sortant même un peu de son sujet, M. B. expose dans ses détails la conspiration dite de Saint-Lazare. Il y en a un sur lequel je con-

serve des doutes : je veux parler du dévouement de Loizerolles père. Acceptant à cet égard l'ancienne tradition que M. Campardon avait reléguée au nombre des fables (Histoire du tribunal révolutionnaire, t. II, p. 182 et 314), M. B. l'affermit par des arguments nouveaux (p. lxxvj-lxxxiv). Il y ajoute un fait jusqu'à présent inconnu en lisant dans l'acte d'exécution : la *fille* Loizerolle (p. C). Je regrette de n'avoir pas le loisir d'étudier personnellement le volumineux dossier du procès de Fouquier-Tinville au point de vue de cette question historique. Elle mérite certainement une discussion définitive et je la signale aux écrivains qui (M. Wallon par exemple) travaillent aujourd'hui sur la matière. Dans l'état, l'autorité de M. Campardon est bien grande pour être ébranlée indirectement, et je m'étonne que M. B. qui a mis souvent à profit l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* et la cite toujours avec beaucoup d'à propos (p. lxxxix, xcv, xcvij, cj) n'ait pas connu cette grave divergence de vues entre lui et son devancier.

M. B. a relevé dans ses notes les fautes souvent grossières des précédents éditeurs. C'est ainsi que celui de 1826 (copié par celui de 1840) ignorant apparemment ce que fut le régiment d'Ernest y substitue le nom de Bouillé (p. 152). Le mot *justement* (dans le sens de précisément) est restitué avec sagacité à la place de *sagement*, contraire à la pensée de Chénier (p. 100).

Je bornerai là mes observations[1]. Ce qu'il me resterait à dire sort de mon cadre et n'instruirait pas le lecteur qui apprécie depuis longtemps aussi bien, sinon mieux que moi, les œuvres d'André Chénier. Celles de François de Pange étaient à peu près ignorées. De Pange lui-même n'était connu que par quelques vers de son ami ; il était mort trop jeune pour qu'un petit nombre d'affections d'élite suffît à porter son souvenir jusqu'à la postérité. Son nom méritait d'être recueilli par elle ; elle le conservera, je l'espère, associé à celui du grand poète.

M. B. a donné tous ses soins à la biographie de François de Pange, elle lui a coûté des recherches fort étendues, et selon l'apparence, elle est aussi complète que possible. Je regrette vivement qu'il n'ait pas réussi à combler l'importante lacune que je trouve dans cette courte vie : que devint de Pange sous le régime de la Terreur ? que fit-il, que pensa-t-il, pendant ces effroyables dix-huit mois ? Comment échappa-t-il à la main du bourreau ? Sur toute cette période M. B. est muet, il n'a rien découvert.

Je ne puis résister au désir de dire mon mot sur les œuvres de cet esprit délicat et ferme. Extraites pour la plupart, comme celles de Chénier, des journaux du temps (ils écrivaient dans les mêmes gazettes) où elles demeuraient enfouies, elles ont bien souvent la même matière pour objet. Oserai-je en produire l'aveu ? Je préfère de Pange à André Chénier. Sans nier que Chénier ait plus de mordant dans le style, qu'il manie mieux l'ironie ; sans cacher que j'admire autant que personne les violents éclats de sa passion, je trouve chez de

1. C'est évidemment par inadvertance que M. B. écrit (passim) : Madame Chalgrain, pour : Madame Chalgrin.

tadbhavas et *deçajas* ne nous paraît pas répondre à une nécessité incontestable. Les *tatsamas* ou mots sanskrits empruntés directement et sans changement ont aussi peu de titres que les mots musulmans à être traités dans une grammaire comparative. Il en est de même des *deçajas* ou mots aborigènes, s'ils proviennent d'emprunts récents; si au contraire ils ont été empruntés antérieurement à la formation des langues modernes, ils rentrent dans la classe des *tadbhavas* ou dérivés. C'est une question de chronologie et non de généalogie. Aussi la seule classification importante est-elle celle des *tadbhavas* anciens et modernes, ou, autrement dit, des mots populaires et savants; seulement il s'agirait de les distinguer : c'est ce que l'auteur a essayé, mais sans aucun succès. Il attribue la première invasion des mots sanskrits dans les langues modernes à un événement tout à fait hypothétique. Nous savons, dit-il, que les Buddhistes furent définitivement expulsés par les Brahmanes vers le IXe ou le Xe siècle. Nous autres, en Europe, nous ne savons pas cela. La seule preuve qu'en donne M. B., c'est qu'un poète, qu'il place au XIIIe siècle, raconte qu'un prince, qu'il place au IXe, embrassa le buddhisme, ce qui déplut à son père. Pour qu'un poète populaire pût non-seulement parler du buddhisme mais même le combattre, il fallait que cette religion ne fût au XIIIe siècle ni oubliée, ni même disparue. Le raisonnement de M. B. suppose d'ailleurs que d'un côté les Buddhistes ne connaissaient pas le sanskrit, et que de l'autre les Brahmanes ne cherchaient qu'à en répandre la connaissance dans les masses, ce qui est également inadmissible. Quant au criterium pour reconnaître les mots populaires des mots savants, M. B. propose l'accent, en s'appuyant sur l'analogie des langues romanes [1], et en admettant comme une chose toute naturelle que l'accent sanskrit a dû persister, tout comme l'accent latin. Cet argument ne nous touche nullement, et nous aimerions beaucoup mieux des preuves directes. L'auteur cite bien cinq exemples sanskrits; mais deux d'entre eux prouvent précisément contre sa thèse : *Khet* ou *çet* donné comme un *tadbhava* récent est accentué comme en sanskrit *kshêtra*, et *dûdh* allégué comme un *tadbhava* indubitablement ancien a perdu sa syllabe accentuée *dugdhá*; deux autres ne prouvent rien du tout parce qu'ils appartiennent à la catégorie très-nombreuse des mots accentués d'une façon dans le Véda, et d'une autre dans les grammaires postérieures. Or M. B. s'est décidé, sans prévenir et peut-être sans le savoir, pour l'accentuation la plus ancienne. Enfin le cinquième et dernier exemple consiste en une étymologie, qui, loin de pouvoir servir d'argument, aurait grand besoin elle-même d'être démontrée. On avait admis jusqu'ici (Lassen, Trumpp, Fr. Müller, etc.) que les causatifs des langues modernes dont le thème se termine en *â*, *âu*, *avi*, venaient des causatifs prâkrits en *âpay*, *âbe*, *âve*. M. B. est d'un avis différent; il les fait venir directement des thèmes sanskrits en *áya*, par l'allongement ou au moins la conservation de l'*a* accentué, le changement en *i* ou la suppression

---

1. P. 18, « .....*in no case* does the modern or scientific term bear the accent on the » same syllable as in Latin. » Ceci est mis sur le compte de M. Brachet, dont la *Grammaire historique* est citée en note.

de l'*a* atone, et le changement du *y* en *v* ou en *u*. Aucun de ces changements n'est justifié ni ici ni dans la suite du volume.

En somme, de ces cinq exemples M. B. tire au moins quatre conséquences, qu'il érige en principe et introduit définitivement dans la grammaire comparative des langues néo-aryennes de l'Inde; il n'y reviendra plus que pour s'en servir comme d'arguments : 1° persistance de l'accent sanskrit; 2° allongement de la voyelle sanskrite accentuée; 3° élision ou changement des voyelles non accentuées; 4° dérivation des thèmes causatifs de thèmes sanskrits en *âya*. Nous ne parlons pas du changement de *y* en *v* ou *u*, parce qu'il n'en est plus question. Quant au moyen de reconnaître les mots savants des mots populaires, qu'on nous avait dit facilement reconnaissables, il n'en est plus question non plus.

Nous ne pouvons tout analyser et encore moins discuter; signalons encore l'intéressante question de l'influence des langues aborigènes sur les langues aryennes, vidée par l'exposition des phases anté- et post-diluviennes du langage; celle de la transformation des langues synthétiques en langues analytiques tranchée par des métaphores et par un synchronisme avec l'Europe (p. 26). Quant à l'idée si naturelle de rattacher les langues modernes aux dialectes anciens, surtout quand elles portent le même nom et sont parlées dans la même province, elle est traitée d'absurde (p. 34).

Lorsque abandonnant les problèmes compliqués et les théories transcendantes, l'auteur vient à parler de l'état présent des langues, de la prononciation, des dialectes, des littératures, il est sur son terrain; il connaît une foule de choses que nous ignorons plus ou moins complètement; il est instructif, et le serait bien davantage s'il se rendait mieux compte de notre ignorance. Tout n'est d'ailleurs pas également nouveau; ce qu'il nous dit du Gujarâti, y compris les spécimens, est emprunté à la préface du dictionnaire d'Edaljî. Ses idées sur le Hindi sont celles qu'a toujours professées M. Garcin de Tassy; mais nous devons lui savoir gré d'avoir secoué ses préjugés de sanskritiste, et d'avoir osé dire que la langue des poètes musulmans est aussi pure que celle des poètes hindous; que l'alphabet musulman est beaucoup plus commode que l'alphabet Devanâgarî, et que c'est l'*Urdu* qui a à la fois le plus de droits et le plus de chance de devenir un jour la langue nationale de l'Inde.

Les trois chapitres qui suivent jusqu'à la fin du volume traitent du changement des voyelles, du changement des consonnes simples, et du changement des consonnes composées. Ces changements sont ceux que chacune des lettres sanskrites a subis dans les langues modernes. C'est donc l'histoire des sons sanskrits depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, que M. B. avait à retracer. Cette histoire se divise en deux périodes bien distinctes : la première est suffisamment connue, grâce aux travaux des Brahmanes, et notamment à la grammaire de Vararuci, qui expose les lois phonétiques à l'aide desquelles on passe de la forme sanskrite d'un mot à sa forme prâkrite; M. B., puisqu'il prenait pour point de départ le sanskrit, n'avait guère qu'à reproduire ces lois, et il l'a fait en général assez exactement (sauf pour celles qu'il trouvait trop absolues), mais en suivant un ordre inspiré par des considérations linguistiques, dont nous n'avons pas à nous occuper. La seconde période est au contraire fort

obscure, et par suite la plus intéressante : « C'est une erreur, dit M. B. (p. 186), » de croire que les langues vivantes sont simplement des développements ultérieurs du prâkrit, formés sur les mêmes principes et continuant les mêmes » lois. Au contraire dans les périodes post-prâkritiques plusieurs principes nouveaux, dont quelques-uns directement opposés à ceux qui avaient cours en » prâkrit, ont été introduits et ont profondément influencé le langage vulgaire. » Ce sont précisément ces principes nouveaux que nous avons vainement cherchés dans le livre de M. B. En fait de principe général servant soit à corriger les règles de Vararuci dans ce qu'elles ont de trop absolu, soit à les suppléer là où elles font défaut, nous ne voyons que la persistance de l'accent, qui reparaît presque à chaque page de ce volume, pour expliquer le maintien ou la syncope des consonnes, la chute, l'allongement ou le changement des voyelles, etc. Il est bien évident que si l'accent *sanskrit* avait persisté dans les langues modernes, c'est qu'il aurait persisté également en prâkrit; ce ne serait donc pas là un principe nouveau. Quoi qu'il en soit, ce principe existe-t-il réellement? Comment le savoir, puisque M. B. a négligé de le démontrer, et comment le contrôler par nous-mêmes, puisque nous ne savons rien de l'accent des langues modernes, si ce n'est qu'il est sur la même syllabe qu'en sanskrit? Cependant nous demanderons ce qu'est devenu l'accent sanskrit dans les mots suivants recueillis dans une dizaine de pages (135 et suiv.) de la grammaire de M. B. : *nain* pour *nayaná*, *laung* pour *lavangá*, *patthar* pour *prastará*, *lûn* ou *nûn* pour *lavaná*, *lâkh* pour *lakshá*, *mûth* pour *mushtí*, *bîs* pour *vimçatí*, *tîs* pour *trimçát*, *chit* pour *kshití*, *bainh* pour *bhaginî*, *bûnd* pour *vindú*, *bâmh* pour *bâhú*. Maintenant quand on nous dit que « l'*a* final sanskrit est élidé, à moins qu'il ne soit accentué, auquel » cas il est généralement allongé » (p. 181), comment pourrions-nous être convaincu, surtout lorsque nous ne trouvons pas un seul exemple cité à l'appui? Un peu plus bas on lit que « la règle est valable pour *i* et *u* aussi bien que pour *a* » et il y a quatre exemples parmi lesquels *bâmh* pour *bâhú*. De pareilles inconséquences sont fréquentes : on n'a même pas besoin pour réfuter une règle de recourir aux règles précédentes ou suivantes; les exemples mêmes qui devraient la confirmer y suffisent. Ainsi p. 294, M. B. explique par l'accent, comme toujours, une abréviation qui lui paraît anormale; il ne fait pas attention que deux des quatre verbes qu'il cite (*ug-nâ* et *uth-nâ*) ont justement perdu la syllabe qu'il prétend accentuée. Du reste ces infinitifs en *nâ*, qui existent sous des formes légèrement différentes dans la plupart des langues modernes, sont un exemple perpétuel, et qui revient presque à chaque page, de ces contradictions. M. B., qui aurait pu se dispenser d'en parler, puisqu'il nous a prévenus qu'il excluait de ce volume toutes les inflexions (p. 129 n.), les tire des noms d'action sanskrits en *ana;* c'est très-commode au point de vue de l'accent, puisque ces noms d'action sont régulièrement accentués sur la voyelle radicale, et M. B. n'a garde de négliger cette circonstance bien connue, toutes les fois qu'il croit en avoir besoin. Mais cela ne se concilie pas avec la règle d'après laquelle tous les noms en *â* ou *o*, fém. *î* (et ces infinitifs sont du nombre) viennent de noms sanskrits oxytons. Il semble aussi bien singulier de faire venir les verbes de l'infinitif, surtout quand cette forme d'infinitif n'était en usage ni en sanskrit ni en prâkrit.

Mais sur ce point M. B. a pris son parti; Lassen a beau le prévenir qu'en prâkrit on forme souvent le nom d'action en *na* sur le thème spécial, p. ex. *naccanam* de *naccaï* (nrtyati); M. B. répond (p. 329) : « Cette explication suppose que le » prâkrit s'est formé régulièrement par dérivation du sanskrit, tandis que les » recherches modernes nous ont amenés à penser qu'au contraire le prâkrit est » aussi ancien que le sanskrit..... et il paraît bien plus naturel de croire que le » vulgaire disait *nartyanam*, absolument comme il disait *nartyati.* » Ici M. B. n'a pas l'air de se douter qu'il est complètement d'accord avec celui qu'il réfute, avec cette différence cependant que Lassen prenait le prâkrit tout fait dans les grammaires et dans les textes, tandis que M. B. le fabrique lui-même; car si jamais *nartyanam* et *nartyati* (pour *nrtyati*) ont existé, c'étaient certainement des formes *prâkrites*, ou vulgaires, ce qui est synonyme. Mais la question n'est pas là; il s'agit de savoir si la syllabe *ya* (apparente dans *nartyanam* et latente dans *naccanam*) est la caractéristique de la 4e classe; et c'est ce que M. B. n'admet pas, puisque son point de départ c'est que le verbe de la 10e classe *vâdâyati* devait avoir un nom d'action populaire *vadyanam* (sic), qui a donné naissance à l'infinitif moderne *bâj-nâ*. On reconnaît là un procédé de *reconstruction* familier à certains linguistes; seulement les prudents ne reconstruisent que les langues perdues, parce que l'histoire n'est pas là pour les démentir. M. B. ne reconstruit pas seulement des formes grammaticales comme ici, mais des mots (p. ex. *prathara* p. 131, 138, 267), ou même des accentuations (p. ex. *saptavimçati* et *saptashashti* p. 291, 292; chacun de ces mots, grâce à une comparaison avec le grec, se trouve pourvu de deux accents, tous deux faux).

On se rappelle que M. B. nous avait promis de nous garantir contre les étymologies abominablement fausses des grammaires et des dictionnaires. Mais à quoi reconnaît-on une étymologie fausse d'une juste? A moins que ce ne soit affaire de sentiment, il faut nécessairement un criterium, qu'il s'appelle Vararuci ou M. B., cela nous est indifférent, pourvu que nous en ayons un. Or toutes les fois que M. B. est d'accord avec Vararuci, il est également d'accord avec les dictionnaires de Shakespeare et de Molesworth; la raison en est bien simple; c'est que les savants indigènes, qui ont fourni les étymologies aux compilateurs anglais, connaissaient les lois de la grammaire prâkrite. Mais quand il n'est plus d'accord avec Vararuci, comme il ne l'est guère davantage avec lui-même, nous sommes privés de tout moyen de contrôle, à moins que nous n'ayons par hasard un argument historique à faire valoir. Ainsi lorsqu'on nous donne comme une preuve du changement de l'*a* bref sanskrit en *ai* le mot marâthi *paithan* « nom » d'une certaine ville » expliqué par le sanskrit *pattana*, ville, nous avons bien le droit de douter puisqu'on ne nous explique pas l'aspiration du *t;* mais nous ne pouvons réfuter que parce que nous savons que la certaine ville en question s'appelait en sanskrit *pratishthâna*, et en prâkrit régulièrement *païtthâna*, d'où le nom moderne *paithan*; nous constatons du même coup que le changement prétendu de *a* en *ai* est une contraction de *aï* en *ai*[1].

1. P. 167. Presque tous les exemples cités à la même occasion présentent le même

P. 175 on nous annonce une série de « très-curieuses étymologies qui avaient » jusqu'à présent défié toutes les recherches. » Nous y voyons le verbe hind. *bhir-nâ*, approcher, se rencontrer, dérivé de l'adjectif sanskrit *abhyarnna*, proche, qui devient en prâkrit *abbhanna;* nous serions fort embarrassés d'expliquer l'intrusion d'un *r* cérébral; heureusement toutes les grammaires nous disent que *bhir-nâ*, s'approcher, est le neutre de *bhet-nâ*, act. s'approcher de quelqu'un; et comme le verbe *bhett* se trouve en prâkrit avec le même sens, nous voyons bien qu'il n'a rien à faire avec *abhyarnna*. A la même page, *bujhâ-nâ* et *butâ-nâ*, éteindre, sont dérivés tous deux à la fois du sanskrit *abhyuttejay* (qui ne saurait guère signifier que : attiser) par l'intermédiaire d'une leçon fort douteuse du Saptaçatakam de M. Weber. L'étymologie est effectivement très-curieuse; mais grâce précisément au même ouvrage nous pouvons la rectifier; car on y lit plusieurs fois le verbe *vujjhâ*, éteindre (venant de *vi* + *ut* + *kshâ*), donnant l'origine bien certaine du moderne *bujhâ-nâ* [1]. Mais lorsque, toujours à la même page, nous lisons que *bhîj-nâ*, être mouillé, vient de *abhyanjana*, et que *bhîg-nâ* (même sens) vient soit de *abhyakta*, soit de *abhisecana*, soit de *abhisheka*, nous n'avons absolument rien à dire, sinon que ces mots sanskrits donneraient respectivement en prâkrit *abbhanjana, abbhatta*, *ahiseana* et *ahisea*, ce qui ressemble fort peu à *bhîj-nâ* et *bhîg-nâ*.

Il faut bien nous arrêter; nous croyons en avoir dit suffisamment pour faire apprécier la méthode, ou plutôt le défaut de méthode, qui règne dans cet ouvrage. M. B. a incontestablement une connaissance fort étendue des langues indiennes, surtout des vivantes, et nous regrettons qu'il ne nous en ait pas fait profiter dans une plus large mesure; mais ses prétentions en fait d'histoire en général, et d'étymologie en particulier, ne nous paraissent pas justifiées. Nous craignons fort que son livre ne rende pas aux étudiants tous les bons services qu'il leur promet, et nous souhaitons qu'il ne leur en rende pas de mauvais. Au surplus M. B. a encore à accomplir la partie la plus difficile de la tâche qu'il a assumée; s'il parvient à nous donner dans les deux prochains volumes l'histoire des formations nouvelles, qui ont si profondément modifié la structure et l'aspect des langues de l'Inde, nous ne serons pas plus embarrassé alors qu'aujourd'hui d'avouer que nous n'avons pas compris le premier volume.

G. Garrez.

---

phénomène d'une contraction de deux voyelles après syncope de la consonne intermédiaire. Nous ne pouvons pas les discuter ici; nous nous contentons de renvoyer pour *vasana* = M. *baisnem* à la p. 179 où la vraie étymologie est donnée, comme elle se trouve dans Shakespeare au mot *baithnâ*. Le verbe gujarâti *bes-vum* part. *betho* prouve bien que l'on ne peut séparer étymologiquement *bais-nâ* de *baith-nâ*. Quant à la syncope du *r*, elle n'est pas autorisée par Vararuci, et M. B. la défend formellement (p. 250), bien qu'il en cite plusieurs fois des exemples (p. 158-165, etc.). Le *paila* marâthi ne vient pas du sanscrit *param* par l'intermédiaire d'une forme *parala*, mais est une contraction pour *pahilâ*, premier, (et par suite) autre. En Gujarâti *pelo* est devenu un pronom démonstratif : celui-là.

1. Pour *butâ-nâ*, on peut, suivant la même analogie, supposer qu'il vient de *vi-ut-tâpay* comme *satâ-nâ* de *san-tâpay* et *pachtâ-nâ* de *paçcâttâpa*. L'étymologie est sinon vraie, du moins correcte.

64. — **Éloquence politique et judiciaire à Athènes**, par Georges Perrot, maître de conférences à l'École normale. Première partie : Les Précurseurs de Démosthène. Paris, Hachette, 1873. 1 vol. in-8° de 407 p.

Dans ce volume, M. Perrot, après avoir parlé des origines de l'éloquence athénienne avec Périclès, et de l'influence que l'enseignement des sophistes, de Gorgias notamment, exerça sur ses développements, étudie les cinq premiers orateurs du canon alexandrin. — Nous allons essayer d'indiquer brièvement, d'après M. Perrot, dont les jugements méritent toute confiance, les caractères propres à chacun de ces grands maîtres; nous offrirons ainsi à nos lecteurs un résumé succinct du beau livre que nous signalons à leur attention et dans lequel l'auteur a inséré quelques monographies des plus curieuses institutions d'Athènes[1].

Le premier orateur, en suivant l'ordre chronologique, est Antiphon, tout à la fois politique, rhéteur, logographe et moraliste. Dans la vie publique, sans jouer en apparence un grand rôle, il fut, pendant la guerre du Péloponèse, le véritable meneur du parti aristocratique, et, quand la démocratie triompha, il paya de sa vie les crimes qu'il avait conseillés. Élève des sophistes, il laissa de côté leurs sujets de fantaisie habituels pour s'appliquer aux débats judiciaires, et donna le premier l'exemple d'écrire, à prix d'argent, des plaidoyers pour les citoyens qui ne se jugeaient pas capables d'en composer eux-mêmes. Esprit ferme et net, ayant beaucoup réfléchi et ne gardant guère d'illusions, il a formulé plusieurs maximes qui permettent de le placer en tête de la série des moralistes grecs et de voir en lui un précurseur de Platon et d'Aristote. — Ses œuvres se recommandent par une logique serrée, par un rigoureux enchaînement des preuves, par une grande habileté à prévoir et à déjouer les attaques de ses adversaires; il ne laisse aucune allégation sans réponse. Son style est en progrès sur celui d'Hérodote; mais cependant la phrase n'est encore qu'une accumulation d'idées se produisant sans qu'un art sûr de lui-même ait commencé par les subordonner les unes aux autres. Sa préoccupation dominante est la recherche de la propriété des termes poussée jusqu'à l'exagération; les idées se groupent ou s'opposent les unes aux autres sur deux lignes parallèles; il y a de chaque côté presque le même nombre de mots, dans lesquels l'oreille retrouve le même son. Thucydide, le plus illustre des élèves d'Antiphon, nous a habitués à ces formes, à ces procédés de diction, qu'Antiphon lui-même avait peut-être empruntés à Gorgias.

Vient ensuite Andocide, le moins estimé des dix orateurs classiques, digne cependant d'une étude attentive, parce qu'il forme la transition entre la raideur, la vigueur un peu tendue d'Antiphon et les allures plus aisées, le ton plus libre et plus varié de Lysias. Son style s'est débarrassé de ces antithèses perpétuelles, de ces phrases courtes et symétriques, de ces allitérations ou assonances dans lesquelles se plaisait Antiphon; il a plus d'animation et de naturel; il nous

1. Nous citerons, comme exemple, une remarquable dissertation sur le droit de succession chez les Athéniens, p. 358 et suiv.

montre déjà la période oratoire, avec son étendue et ses détours qui n'ôtent rien à la clarté; il sait subordonner les idées secondaires à l'idée principale. — Andocide fut un homme de talent, qui manqua d'honnêteté et de dignité personnelle. Si sa vie eût été plus morale et plus noble, riche, actif et ambitieux, il serait devenu un homme d'État influent et distingué, tandis que la confiance des Athéniens lui fit toujours défaut. Il n'obtint jamais sur ses concitoyens l'autorité que d'autres orateurs, moins heureusement doués, exercèrent pendant de longues années.

Au troisième rang est Lysias [1], le type le plus parfait du logographe. Pendant sa jeunesse, il continua, dans un cercle choisi, les traditions de Gorgias; élégant et subtil, il traita, avec une grande recherche de style et de jeux d'esprit, les bagatelles laborieuses aimées des sophistes. Mais l'âge, la réflexion, les violentes émotions de l'année 404 et surtout le désir de venger la mort de son frère le dégoûtèrent de la rhétorique. Il devint le logographe de la démocratie et prêta le secours de son talent à tous ceux qui voulaient poursuivre les tyrans ou leurs complices; puis, encouragé par le succès, il écrivit des discours pour les procès civils et criminels. Après Démosthène, il est le plus intéressant, le plus varié des orateurs attiques et l'antiquité reconnaissait déjà en lui presque la perfection de l'éloquence. Toutes les formes de la parole publique sont représentées dans son œuvre. On doit admirer l'art consommé avec lequel il donne à chacun de ses clients l'accent et le ton qui lui conviennent; le plan, le style, tout est approprié au caractère particulier du plaideur. Il faut louer également l'habileté avec laquelle il met sous les yeux de l'auditoire les scènes qu'il raconte. La justesse des termes, la transparence de la langue, la finesse du tour charment les délicats; il semble que c'est le dernier effort d'une science d'autant plus exquise qu'elle réussit à se faire oublier. Ses plaidoyers abondent en renseignements, que les historiens ne nous donnent pas, sur les luttes des partis, sur les acteurs qui y jouent un rôle de second ordre, sur les courants d'opinion qui se produisent dans la cité, et en détails de mœurs plus vrais encore et plus précis que ceux qui nous sont fournis par la comédie grecque. Ajoutons que Lysias est réellement le précurseur de Démosthène par son amour pour la grande patrie, par son dévouement aux intérêts d'Athènes, à la liberté et aux institutions populaires.

Puis Isocrate, rhéteur et publiciste. Socrate, son maître, avait dit de lui : « Il » y a de la philosophie dans ce jeune homme. » Il se distinguait, en effet, des sophistes parce qu'il repoussait leur scepticisme; il croyait aux vérités morales; il était d'avis qu'un rhéteur ne doit employer son art qu'à exprimer en beau langage des idées utiles et de nobles pensées, à faire prévaloir le bien sur le mal et la vérité sur le mensonge. Mais, avec cette réserve, on peut dire de lui qu'il était le plus brillant et le plus honnête des sophistes. Il eut, comme eux

---

1. M. Perrot fait naître Lysias en 431; la date de 458 nous paraît préférable. Voir Hœlscher, *de vita et scriptis Lysiae*, 1837, p. 12 et s. Mais la discussion de ce point nous entraînerait trop loin.

sinon même davantage, le goût de la phrase, la superstition de la forme oratoire, la passion des éloges et des applaudissements. S'il ne prit jamais la parole en public, ce ne fut pas seulement parce que sa voix était faible, ce fut surtout parce que l'improvisation ne pouvait pas se concilier avec son culte pour la perfection. Il fut logographe à contre-cœur, par intérêt et par raison; mais, dès que les circonstances le lui permirent, il se fit écrivain politique, et se livra à la composition de ces œuvres un peu vagues, un peu diffuses, telles que le *Panégyrique*, dans lesquelles il donnait son avis sur les questions capitales intéressant la Grèce et Athènes. Ses contemporains admiraient justement le style noble et soutenu de ces discours, l'art avec lequel les pensées étaient enchaînées, la propriété des termes, la science du nombre oratoire, l'harmonie d'une prose aussi douce à l'oreille que la poésie. Malheureusement, au fond, l'auteur était d'une candeur voisine de la niaiserie. Son unique souci était d'exciter ses concitoyens contre les Perses, comme si le danger venait alors de l'Orient. Aussi, en contrariant de très-bonne foi les efforts des vrais patriotes, il facilita les succès de Philippe, et fit gratis ce que la Macédoine payait très-cher à Eschine et à Démade : il endormit les Athéniens et fut le complice des lâches et des traîtres. Complice involontaire, hélas! car il mourut de chagrin et de remords lorsque Chéronée lui eut enlevé toutes ses illusions.

Enfin Isée, le logographe jurisconsulte. Il a profondément étudié les lois d'Athènes et se meut avec aisance au milieu de leurs obscurités et de leurs contradictions; il les interprète savamment les unes par les autres; il expose avec bonheur les principes qui les dominent; il signale volontiers leurs lacunes et leurs imperfections en indiquant les moyens de les améliorer. Ses discours sont pleins de finesse et de vie; un air de bonhomie et de simplicité dans l'exposé des faits de la cause dissimule habilement l'art le plus consommé. Au milieu de questions de droit ardues, il glisse de charmantes peintures des scènes de la vie privée des Athéniens. De petites circonstances, qui paraîtraient indifférentes si elles étaient isolées, sont groupées de manière à devenir saisissantes et à entraîner la conviction des juges. Tout cela n'exclut ni la sobriété, ni la précision. Admirable modèle à proposer à nos avocats qui se consacrent aux affaires civiles! — Isée avait encore un autre titre de gloire que personne à notre connaissance ne lui avait jusqu'ici contesté : il fut le maître de Démosthène. Nous devons dire toutefois que, au moment même où nous lisions les belles pages écrites par M. Perrot sur les rapports du précepteur et de l'élève et sur le profit que celui-ci en retira, nous avons reçu de Berlin une dissertation académique consacrée à prouver que Démosthène ne fut, à aucune époque, le disciple d'Isée [1]. M. Perrot, qui adopte l'opinion que tous les rhéteurs anciens nous ont transmise,

---

1. P. Hofmann, *de Demosthene Isaei discipulo*, Berlin, 1872, in-8° de 60 p. — L'argument principal est celui-ci : Isocrate, *de Antidosi*, § 41, a dit : « Quel que soit le nombre » des logographes, on n'en trouvera pas un seul qui puisse se glorifier de ses élèves. » Or, à l'époque où Isocrate tenait ce langage, Démosthène était déjà honorablement connu, et, s'il eût été l'élève d'Isée, celui-ci aurait certainement pu se recommander d'un pareil disciple. — La démonstration de M. Hofmann nous a paru peu convaincante.

ne manquera pas, dans le volume consacré au prince des orateurs, de réfuter l'argumentation de M. Paul Hofmann.

Nous adhérons pleinement à toutes les appréciations littéraires de M. Perrot, et les renseignements historiques dont son livre est rempli nous paraissent généralement à l'abri de la critique. Nous nous permettrons cependant de lui signaler quelques inexactitudes de détail qu'il sera bon de faire disparaître dans une prochaine édition.

P. 130. « La loi athénienne ne connaissait pas pour les citoyens d'autre » forme du dernier supplice que l'empoisonnement par la ciguë[1]. » — Mais Lysias nous dit pourtant que Ménestrate, ayant été condamné à mort comme homicide, fut livré au bourreau et assommé, ἀπετυμπανίσθη (*C. Agoratum*, § 56, D. 157); un frère d'Agoratus, qui avait eu des intelligences avec l'ennemi pendant l'expédition de Sicile, fut condamné au même supplice (*eod. loc.* § 67, D. 158); un autre frère d'Agoratus, convaincu de vol, fut également assommé en vertu d'une décision des tribunaux, ἀποτυμπανίσαι παρέδοτε (*eod. loc.* § 68, D. 158). D'autres textes disent que les coupables furent livrés τῷ ἐπὶ τοῦ ὀρύγματος (Lycurgue, *C. Leocratem*, § 121, D. 23; Dinarque, *C. Demosth.* § 62, D. 165; Platon, *Gorgias*, 72, D. I, 379); furent-ils jetés vivants dans le βάραθρον? Le bourreau les mit-il préalablement à mort par le poison ou de toute autre manière? Le doute est au moins permis. — Les criminalistes grecs, M. Saripolos entre autres (t. I, p. 314), citent même des exemples de lapidation (Démosth., *de Corona*, § 204, R. 296; Plutarque, *Solon*, 12; Elien, *Var. Hist.* V, 19); mais il ne nous est pas démontré que la λιθοβολία fût alors infligée légalement, à la suite d'une condamnation judiciaire; il s'agirait plutôt d'exécutions sommaires par la foule indignée (Cf. Hérodote, VII, 133; Xénophon, *Hist. gr.* I, 7, 21; Plutarque, *Aristide*, 3).

P. 221. M. Perrot croit que Lysias était seulement métèque lorsqu'il fut obligé de quitter Athènes pour se soustraire à la persécution des Trente; il aurait obtenu l'ἰσοτέλεια plus tard, après le rétablissement de la démocratie, comme récompense des services qu'il avait rendus à la petite armée de Thrasybule. — Il nous paraît certain que, dès l'année 404, Lysias et Polémarque, son frère, jouissaient de l'ἰσοτέλεια; car ils étaient propriétaires de maisons à Athènes (Lysias, *C. Eratosthenem*, § 18, D. 140; Platon, *Civitas*, I, D. 1); or, le privilége de posséder des maisons et des fonds de terre dans l'Attique n'appartenait ni aux étrangers, ni aux métèques (Xénophon, *de vectigalibus*, II, 6); les isotèles et les citoyens en jouissaient seuls. Lysias et son frère n'étaient pas citoyens; ils étaient donc isotèles. Par conséquent, Lysias n'eut pas besoin de se prévaloir de la concession de l'ἰσοτέλεια à tous ceux qui avaient combattu avec les exilés (Xénophon, *Hist. gr.* II, 4, § 25).

P. 245. M. Perrot déclare que l'œuvre d'Eschine tient plus de place que

1. Il paraît résulter d'expériences faites en Angleterre par M. Harley (1867) que la ciguë n'aurait pas les qualités vénéneuses qu'on lui attribue. On devrait alors admettre que, dans la préparation du breuvage destiné aux condamnés à mort (Κώνειον), les Athéniens faisaient entrer d'autres poisons plus énergiques.

l'œuvre de Lysias dans la collection des orateurs attiques. — Il faut renverser cette proposition. La supériorité, quant au nombre des pages qui nous ont été conservées, appartient incontestablement à Lysias.

P. 279[1]. « Un certain Phormisius, dont nous ne savons rien d'ailleurs..... » — Phormisius est souvent mentionné par les poètes comiques comme un homme de mœurs rudes, digne d'être l'élève d'Eschyle, au rire sarcastique et sauvage (σαρκασμοπιτυοκάμπτης), tout hérissé de barbes, de lances et de trompettes (σαλπιγγολογχυπηνάδης). En 388, il accompagna Épicrate dans son ambassade en Perse et accepta, comme son collègue, les présents du grand roi. Une circonstance particulière de sa mort est même relatée par les poètes (Aristophane, *Ecclesiazusae*, v. 97; *Ranae*, v. 967; Athénée, VI, 16 et XIII, 27).

P. 303, 386, 367. Sur l'ἐμβάτευσις athénienne, que rappelle assez bien notre saisine légale, les idées de M. Perrot ne sont pas nettement fixées; non-seulement il se trompe quelquefois, mais encore il se contredit formellement. — Nous lisons p. 303 : « La loi athénienne obligeait quiconque n'était pas le fils ou » l'héritier testamentaire du mort à se présenter en justice pour réclamer la » succession. » Nous devons en conclure que l'héritier testamentaire était dispensé des formalités de l'envoi en possession de l'hérédité; et cependant M. Perrot nous dit, p. 386 : « Tous les héritiers testamentaires avaient à » demander la saisine judiciaire. » — La vérité se trouve dans la deuxième de ces propositions, et il faut rejeter une partie de la première comme erronée; en effet, les héritiers testamentaires étaient, aussi bien que les parents collatéraux, obligés de former une demande d'envoi en possession : Ὅσοι δὲ διαθήκαις αὐτοῖς εἰσποιοῦνται, τούτοις (ou τοῖς υἱοῖς) ἐπιδικάζεσθαι προσήκει τῶν δοθέντων (Isée, *de Pyrrhi hered.* § 60, D. p. 257). — On se tromperait toutefois en appliquant aux enfants adoptés entre vifs ce que nous venons de dire, avec Isée, pour les héritiers testamentaires. Aussi M. Perrot tombe-t-il dans une nouvelle erreur lorsqu'il écrit, p. 367 : « Tandis que le fils légitime était saisi de plein » droit à la mort de son père, l'adopté devait demander au magistrat la saisine » judiciaire. » Cela n'est vrai que pour l'adopté par acte de dernière volonté; car l'enfant que le défunt avait adopté pendant sa vie était placé sur la même ligne que l'enfant légitime, il avait la saisine légale et pouvait se mettre directement en possession, ἐμβατεύειν εἰς τὴν οὐσίαν : Ἐνεβάτευσεν οὕτως εἰς τὴν οὐσίαν, ὡς ὑπ' ἐκείνου ζῶντος ἔτι εἰσποιηθείς (Démosth. *C. Leocharem*, § 19, R. 1086).

P. 326. Le raisonnement de M. Perrot, pour démontrer que le *Panégyrique* d'Isocrate fut prononcé aux fêtes Olympiques, est rendu inacceptable par une erreur dans la date de l'Ὀλυμπιακός de Lysias. En 376, dit-il, Lysias avait obtenu un grand succès en signalant aux Grecs assemblés à Olympie les dangers dont les menaçaient leurs dissensions intestines; quatre ans plus tard, en 380, Isocrate se décida à offrir à l'admiration de ses compatriotes le discours panégyrique auquel il travaillait depuis longtemps; il dut tenir à figurer sur la scène même où Lysias avait triomphé et à faire oublier son rival par ceux-là même

1. P. 278, l. 6. Au lieu de *Ergoclès*, il faut lire *Agoratus*.

qui l'avaient applaudi. — Mais, si Lysias avait réellement prononcé l' Ὀλυμπιακός en 376 (Ol. 101, 1), au lieu de précéder Isocrate, qui parla en 380 (Ol. 100, 1), il serait venu après lui et toute l'argumentation de M. Perrot pécherait par la base. Elle est cependant admissible, à la condition de rendre à l' Ὀλυμπιακός sa véritable date, qui est, non pas 376, mais 388 (Ol. 98, 1) si l'on suit le témoignage de Diodore, ou 384 (Ol. 99, 1) si l'on se range à l'opinion de M. Grote (trad. Sadous, XIV, p. 222) que M. Perrot adopte, p. 280, et à laquelle, sans aucun doute, il se réfère encore ici.

P. 368. « Le citoyen qui laissait des enfants légitimes ne pouvait pas même » disposer à titre de legs d'une partie de ses biens. » — Dans une étude sur le droit de tester à Athènes, publiée dans l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*, 1870, p. 34-38, nous avons cité de nombreux exemples de legs faits par des Athéniens qui avaient des descendants; nous avons essayé d'établir que les lois de Solon distinguaient entre les libéralités de dernière volonté qui instituaient des héritiers, et celles qui se bornaient à des legs particuliers, les premières seules étant défendues. Nous ne recommencerons pas ici notre démonstration, dont les conclusions viennent d'être adoptées par M. Boissonade, *Histoire de la réserve héréditaire*, 1873, p. 51 et suiv.

P. 369. « Pour avoir le droit de rentrer dans votre famille naturelle (après » l'adoption), il vous suffisait de laisser en votre lieu dans la famille adoptive » un héritier légitime chargé de la continuer : un de vos fils, ou bien quelqu'un » que vous adoptiez à votre tour. » — Une loi de Solon exigeait impérieusement de l'adopté, pour qu'il pût quitter la famille adoptive, qu'il y laissât un fils de son sang, υἱὸν γνήσιον; il ne suffisait pas d'y introduire un enfant adoptif : Ὁ νόμος οὐκ ἐᾷ ἐπανιέναι ἐὰν μὴ υἱὸν καταλίπῃ γνήσιον (Isée, *de Philoct. hered.* § 44, D. 279; *de Aristarchi hered.* § 11, D. 306; Démosth. *C. Leocharem*, § 68, R. 1100; Harpocration v. ὅτι οἱ ποιητοὶ παῖδες....).

P. 383. M. Perrot croit que la *Querela inofficiosi testamenti* des Romains ne fut jamais attribuée qu'aux enfants et aux frères et sœurs du testateur. — Elle fut aussi accordée aux ascendants : « Non autem liberis tantum permissum est » testamentum parentum inofficiosum accusare, verum etiam parentibus libero- » rum » (*Inst.* II, 18, § 1).

P. 386. « On risquait (dans les procès d'hérédité), si l'on perdait, de laisser » entre les mains du fisc une somme proportionnelle à l'importance de la succes- » sion en litige, que l'on avait dû déposer en introduisant sa requête. » — Tout porte à croire, au contraire, que la παρακαταβολή, déposée par le demandeur, était, quand il succombait, attribuée, à titre de dommages et intérêts, au défendeur maintenu en possession (V. Schœmann, *Griech. Alterthümer*, 2ᵉ éd. I, p. 502; Bœckh, *Staatshaushaltung der Athener*, 2ᵉ éd. I, p. 479; cf. Homère, *Iliade*, XVIII, 507-508).

Ces légères erreurs, qu'il sera facile de faire disparaître, ne nous empêchent pas de recommander le livre de M. Perrot à tous ceux qui s'intéressent aux études littéraires. Ils y trouveront, sous une forme séduisante, le résumé des principales controverses que soulève le recueil des orateurs attiques, et, après l'avoir

lu, ils souhaiteront la prompte publication du second volume réservé à Démosthène et à ses contemporains, Eschine, Lycurgue, Hypéride et Dinarque.

E. CAILLEMER.

---

65. — **Zur Textcritik der Nibelungen.** Von Konrad HOFMANN. München, 1872. In-4°, 96 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences. 1re classe. T. XIII).

J'ai entretenu à deux reprises (1866, art. 189; 1868, art. 71) les lecteurs de cette *Revue* des discussions toujours pendantes en Allemagne sur la valeur respective et les rapports des divers manuscrits qui nous ont conservé le célèbre poème des *Nibelungen*. Je rappelle brièvement qu'il existe trois rédactions, A B C, dont A est la plus courte et C la plus longue; Lachmann regardait le ms. A (Munich) comme le plus voisin de l'original, et déclarait interpolé tout ce qui se trouve en plus soit dans B C, soit seulement dans C; Holtzmann et après lui M. Zarncke ont renversé le rapport, en considérant C comme la rédaction la plus ancienne, B comme une première abréviation et A comme une seconde. Enfin M. Bartsch a établi, principalement sur l'étude de la versification, un troisième système, « qui m'a semblé, sinon absolument certain, du moins extrê» mement plausible (1868, t. I, p. 230) » : d'après lui A n'est qu'une variante abrégée et assez mauvaise de B, B et C sont deux renouvellements à peu près contemporains (1200) d'un même texte perdu, lequel n'était lui-même que le rajeunissement (1170) de l'original (1145) également disparu.

M. Konrad Hofmann, qui est surtout connu en France comme romaniste, intervient dans ce débat d'une façon qui, en tous cas, ne peut manquer de fixer l'attention. Il revient essentiellement à l'opinion de Lachmann, mais il la motive et la développe très-différemment. Son mémoire se divise en trois parties : 1° rapport de A à B; 2° rapport de B (A) à C; 3° corrections pour le texte de A ou le texte commun. — Cette dernière partie, où se déploie la sagacité critique de l'auteur si souvent éprouvée sur un autre domaine, contient, à ce qu'il me semble, beaucoup de propositions très-bonnes, qui ne peuvent manquer d'être adoptées. Elles témoignent d'une étude approfondie de la langue et du style du poème et ont souvent pour elles, outre leur valeur propre, une grande vraisemblance paléographique.

Dans la seconde partie, M. H. s'attache à prouver, comme on l'avait essayé avant lui avec moins de suite et de pénétration, que C est le travail d'un réviseur fort habile et fort intelligent, qui a eu B (ou une variante de B) sous les yeux. Il étudie d'abord les strophes ajoutées ou omises par C et cherche à déterminer pour chacune d'elles la raison de l'addition ou de la suppression; puis il examine les leçons divergentes, et ne pouvant les comparer toutes, il se borne au nombre déjà très-considérable de celles que M. Bartsch a traitées dans ses *Recherches* (voy. *Rev. crit.* 1866, t. I, p. 183). Partout où l'auteur des *Recherches* conclut, de la divergence de B et C, à l'existence d'un original commun qui offrait une rime inexacte que tous deux ont voulu écarter (*Rev. crit.* 1868, t. I, p. 230), M. H. attribue cette divergence à une modification parfaitement voulue

que C a fait subir à B, et donne le motif de cette modification. Par là il prend une situation encore plus nettement opposée au point de vue de M. Zarncke, qui regarde cette divergence comme provenant d'une altération que B a fait subir à C. Ainsi, d'après M. Bartsch, B et C proviennent tous deux de x, — d'après M. Zarncke, B provient de C (par altération), — d'après M. H., C provient de B (par modification voulue et fort souvent heureuse). Cette conclusion ainsi formulée ressort de toutes les explications de M. H., mais il laisse à son lecteur le soin de la tirer lui-même.

La première partie jette un jour tout nouveau sur le rapport de B à A. Tandis que les quatre-vingts strophes (en chiffres ronds) que C a de plus que B se répartissent sur le poème entier et sont contre-balancées par une vingtaine de strophes omises, sur les soixante-deux strophes que B a de plus que A, 57 tombent sur un septième du poème (338-663 A), et cinq seulement sur les six autres septièmes. M. H. remarque que ce fait est également inexplicable si on regarde B comme abrégé dans A par la négligence du scribe (c'est l'opinion de Bartsch) ou A comme allongé dans B par un remanieur (c'est l'hypothèse de Lachmann). En effet, « il est à peine imaginable qu'un scribe ait été, en copiant un septième » du poème, dans un tel état de distraction qu'il ait oublié et omis 57 strophes, » tandis qu'il n'en aurait négligé que 4 ou 5 dans les six autres septièmes. » Et à l'inverse, si A a été remanié dans B, « l'auteur de A avait donc composé son » ouvrage si singulièrement que le remanieur a trouvé nécessaire ou convenable » d'ajouter 57 strophes dans ce septième seulement, tandis que dans le reste il » a laissé le nombre des strophes à peu près intact. » M. H. suppose donc que le manuscrit que le copiste de A avait sous les yeux, avait par un hasard quelconque, au milieu de six *quaternions* semblables à B, un *quaternion*, le second, appartenant à une rédaction plus ancienne, et plus courte dans de telles proportions que sur 335 strophes elle en offrait 57 de moins, soit un sixième. Il s'attache alors à prouver que les 57 strophes sont en effet, dans B, superflues, et ajoutées par des raisons qu'on peut déterminer. D'ailleurs M. H. admet que les cinq strophes qui se trouvent ajoutées par B en dehors du deuxième *quaternion* sont également des additions. La thèse qu'il soutient serait encore fortifiée s'il n'en était pas ainsi, et si les additions de B ne portaient que sur le second quaternion : on pourrait soutenir que ces cinq strophes ont été omises par A et non ajoutées par B [1]; mais M. H. n'a pas eu recours à ce moyen, et il a, avec une parfaite bonne foi, donné également à ces strophes le caractère d'interpolations [2].

L'explication proposée par M. H. du rapport de A à B peut à la rigueur se concilier avec le système de M. Bartsch comme avec celui de M. Zarncke. Il en

---

1. A est écrit avec négligence, et passe souvent des lettres ou des mots; pourquoi n'aurait-il pas omis quelques strophes? Le ms. B au contraire n'a à peu près rien passé et semble une copie fidèle. On peut remarquer en outre que les strophes B 939-946, dont deux manquent dans A, commencent, sauf une seule, par *Dô*, ce qui facilitait le *bourdon*.

2. Une autre explication du même fait, qui mérite d'être prise en sérieuse considération, vient d'être proposée par M. Rautenbach dans la *Germania* de Bartsch (*N. F.*, t. V, p. 433).

est autrement de son opinion sur le rapport de B à C, qui exclut l'une et l'autre hypothèse : aussi faut-il s'attendre à voir contester le résultat de recherches en tout cas très-remarquables. Ce sera à des juges plus compétents qu'appartiendra la décision : j'ai voulu seulement faire connaître aux lecteurs de la *Revue* cette nouvelle phase d'une question intéressante à plusieurs titres. M. Hofmann termine sa dissertation, écrite avec la concision la plus extrême, en promettant un travail subséquent sur différents points de la légende même des Nibelungen. On peut attendre de lui là-dessus des observations importantes, mais avant de quitter la critique du texte, il me semble qu'il devrait nous faire connaître ce qu'il pense de l'époque et du lieu où a été composé le poème original, et dans quel rapport il croit que A' (le texte dont nous posséderions un septième dans le second quaternion de A) est à ce poème original.

G. P.

---

66. — **Cardinal Salm und seine Friedenswerke**, ein Beitrag zur Geschichte Kærntens, von Dr Feill. Graz, 1872. Leuschner und Lubensky. In-8°, 80 p.

La brochure de M. le Dr Feill ne justifie pas entièrement son titre. Elle a le défaut de beaucoup de biographies : l'auteur groupe autour de son héros tous les faits qu'il peut rassembler ; un grand nombre de ces faits sont déjà connus ou ne présentent pas d'intérêt pour l'histoire générale. C'est ainsi que le § IV, consacré aux efforts du cardinal Salm pour développer autour de lui le goût des sciences naturelles, nous paraît fort peu important, même pour l'histoire de la Carinthie. Le § V rapporte avec de grands détails l'histoire des ascensions entreprises sur le Grossglockner : ces détails peuvent intéresser les géographes et les membres des clubs alpestres ; mais ils sont assez indifférents aux historiens. Il n'en est pas de même du § II, intitulé : Kirchliches ; c'est un résumé précis et instructif de l'histoire ecclésiastique de la Carinthie. La partie de l'ouvrage de M. F. la plus intéressante pour les lecteurs français est le § III : « Affaires » politiques : invasion française. » M. F. est très-allemand. A propos de la bataille de Leipzig et du retour de la Carinthie à l'Autriche, il dit (p. 38) : « L'Autriche faisait alors partie de l'Allemagne ; l'allemand d'Autriche aimait » dans son pays natal un morceau de terre allemande ; il l'aimait autant que » tout autre citoyen de cette grande nation ; et il se sent encore aujourd'hui » pleinement Allemand (ganz und voll Deutscher), bien que les mouve- » ments de l'histoire aient momentanément exclu l'Autriche de l'Alle- magne. » Les opinions de M. F. donnent plus de poids au jugement qu'il porte sur les résultats de la domination française en Carinthie. La première invasion de la Carinthie eut lieu en 1797. M. F. nous dit que les atrocités de la révolution avaient épouvanté les habitants ; beaucoup d'entre eux prirent la fuite, abandonnant leurs biens. Les armées républicaines élevaient, dit-il (p. 28), des exigences qu'il était souvent impossible de satisfaire. Tout changea avec l'arrivée de Bonaparte. Il garantit aux habitants l'exercice de leur culte (31 mars 1797) et remit à la ville de Klagenfurt une contribution de

86,000 florins dont Masséna l'avait frappée (p. 28). Les Russes arrivèrent en 1799; bien qu'ils vinssent en alliés, on en avait très peur. — Les troupes françaises occupèrent de nouveau la Carinthie en 1805. Elles revinrent en 1809. Le cardinal Salm s'employa très-activement pour adoucir le vainqueur. M. F. rapporte (p. 35) qu'il sauva la vie à deux habitants condamnés à mort, l'un parce qu'on avait trouvé chez lui des caisses de fusils, l'autre parce qu'il avait qualifié l'Empereur de « grand coujon » (ces mots sont en français dans le texte). Le ton modéré avec lequel sont racontés ces épisodes de l'invasion y donne de la vraisemblance; cependant M. F. ne cite pas ses sources. — Après la paix de 1809, la Carinthie fut démembrée; une partie fut réunie au gouvernement français d'Illyrie, une autre au royaume d'Italie. « Il n'y a pas de doute, » dit M. F. (p. 36) que les habitants de la haute Carinthie se trouvèrent mieux » du régime français. Les personnes les plus attachées à l'Autriche doivent en » faire l'aveu. Dans la province française ce n'étaient pas seulement les finances » qui étaient plus prospères que dans la province autrichienne; cette province » fut dotée d'institutions progressistes que l'Autriche désira longtemps en vain, » et qui de nos jours même n'ont pas encore été entièrement appliquées. » Dans la province annexée à l'Italie, les prêtres se plaignaient qu'on fit d'eux des instruments de gouvernement; on les employait à dire des prières publiques pour les succès de l'empereur; ils devaient exhorter les habitants à payer les contributions et à se présenter au recrutement. Malgré les bienfaits réels de l'administration française, il suffit des défaites de Napoléon en 1813 et de l'apparition des troupes autrichiennes pour décider la Carinthie à secouer la domination étrangère (p. 78). — Au milieu de ces événements le rôle du cardinal Salm s'efface singulièrement; l'histoire de la Carinthie l'emporte sur la biographie de l'évêque : l'intérêt de l'ouvrage y gagne.

A. S.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Albert, la Littérature française au XVIIe siècle (Paris, Hachette). — Bauer, des Euripides Iphigenie auf Taurien; des Euripides Herakliden; des Euripides Medea; des Euripides Alkestis (München, Lindauer). — Bechmann, das Ius Postliminii und die Lex Cornelia (Erlangen, Deichert). — Bourguignon, Grammaire de la langue d'oïl (Paris, Garnier). — Gauppe, Æacus. Ueber die Interpolationen in den rœmischen Dichtern (Berlin, Reimer). — Heydemann, Vasen-Sammlung zu Neapel (Berlin, Reimer). — Hygini fabulæ edidit Schmidt (Iena, Mauke). — Iung, la Vérité sur le Masque de fer (Paris, Plon). — Jæhns, das franzœsische Heer (Leipzig, Grunow). — Lechler, Johann von Wiclif, 2 volumes (Leipzig, Fleischer). — Marselli, la Scienza della Storia, 1er vol. (Torino, Lœscher). — Rosenkrantz, Erlæuterungen zu Hegel's Encyclopædie der philosoph. Wissenschaften (Berlin, Heimann). — Scotus Erigena, Ueber die Eintheilung der Natur, 1 et 2 (Berlin, Heimann). — Westphal, Methodische Grammatik der griechischen Sprache, II. Theil, 1. Abth. (Iena, Mauke).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 29 Mars — 1873

67. — **De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima.** Thesim facultati litterarum parisiensi proponebat G. Maspero. Accedunt nonnulla de Pedaso Homerica.

Du genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur de langue et d'archéologie égyptiennes à l'École des Hautes Études. Paris, librairie Franck (F. Vieweg), rue de Richelieu, 67. 1872.

Il n'est pas d'homme éclairé qui doute aujourd'hui de la réalité du déchiffrement des hiéroglyphes et qui méconnaisse l'importance des résultats obtenus par la lecture des textes égyptiens. Les derniers incrédules ont ouvert les yeux à la lumière, il y a déjà sept ans, à l'apparition du décret de Canope. Ce texte bilingue a confirmé de la façon la plus heureuse et la plus inattendue les conquêtes opérées dans le dictionnaire et la grammaire par les disciples de Champollion, en mettant sous les yeux du monde savant un ensemble considérable de mots égyptiens, traduits par un sujet grec de Ptolémée III Evergète identiquement de la même manière que par les égyptologues, nos contemporains. Aucune méthode d'induction n'a reçu une consécration plus éclatante. Si la méthode n'est plus discutée, ses résultats, il faut le dire, ne se sont pas encore imposés au public, parce que les restaurations historiques qu'on lui doit n'ont pas encore été adoptées par l'enseignement universitaire. L'égyptologie, je le sais, est un terrain un peu mouvant, comme toutes les sciences en progrès quotidien : les données acceptées la veille sont parfois contredites par les découvertes du lendemain ; mais il est des faits tellement bien établis qu'on peut les considérer comme irrévocablement acquis à l'histoire. Qu'un professeur ose déclarer en chaire que Sésostris était le fils, non d'Aménophis, mais de Séti Ier (sans affirmer toutefois qu'il devint aveugle en sa vieillesse, ainsi qu'on me l'enseignait au collége), il peut être assuré qu'aucune révélation ultérieure ne viendra le contredire. Qu'il s'en tienne aux données sommaires que contient le prudent et lumineux aperçu historique placé par le Vte E. de Rougé en tête de son Catalogue du Musée égyptien du Louvre : ces dix pages une fois entrées dans la tête des écoliers, ceux-ci en sauront beaucoup plus sur l'histoire des Pharaons, qu'après lecture des deux livres que leur ont consacrés Hérodote et Diodore et sur lesquels s'appuient la plupart des compilations en honneur dans les classes.

Sans espérer qu'une telle réforme soit à la veille de s'accomplir, il faut cepen-

dant savoir gré à la Faculté des Lettres de Paris d'avoir fait bon accueil aux sujets purement égyptologiques choisis par M. Maspero pour l'épreuve du doctorat.

Je n'ai pas à m'étendre sur la thèse latine; je ne veux qu'en indiquer le sujet. Elle a pour but de faire renoncer à l'identification adoptée jusqu'ici de Carchemis avec Circesium, ville de la Mésopotamie située au confluent du Chaboras et de l'Euphrate, et de démontrer que Carchemis n'est autre que la ville syrienne appelée Hiérapolis par les Grecs. M. Maspero appuie sa démonstration sur l'itinéraire que suivaient les Égyptiens dans leurs expéditions pour se rendre de Memphis à Qarqamischa (Carchemis). Cet itinéraire comprenait trois étapes : de Memphis à Mageddo, — de Mageddo à Qadesch, — de Qadesch à Carchemis (voir pages 5-11 et suivre sur les deux cartes les points intermédiaires). Arrivés à Hamath, après Qadesch, si Carchemis eût été Circesium, les Égyptiens auraient été contraints de s'engager avec armes et bagages dans l'immense région sablonneuse et sans eau qui s'étend de la vallée de l'Oronte au Chaboras et dans laquelle ils se seraient exposés aux attaques des Khitas. Rien de moins vraisemblable. Au contraire, après s'être emparés de Hamath, ils suivaient le cours de l'Oronte, puis, inclinant à droite, gagnaient l'Euphrate par la région cultivée de la Syrie supérieure. Cette route est beaucoup plus naturelle.

Le second chapitre est consacré à une histoire de Carchemis contenant des aperçus mythologiques des plus intéressants.

L'ouvrage se termine par une note sur *Padasa*, groupe dans lequel M. de Rougé, supposant une métathèse, voyait la Pisidie; or Padasa s'étant, sous la direction des Khitas, unie contre Ramsès II aux Mysiens (*Masu*), aux Dardaniens (*Dardani*) et aux habitants d'Ilion (*Iluna*), M. Maspero identifie d'une manière plus vraisemblable avec la troyenne *Pèdasos*, citée par Homère dans l'Iliade, la ville mentionnée longtemps auparavant dans le récit de l'Égyptien Pentaour; et l'auteur se complaît non sans raison dans ce rapprochement de deux poètes si différents, le chantre d'Achille et le chantre de Sésostris.

La thèse française est intitulée : Du genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique. Elle débute par des renseignements sur la forme et la nature des lettres missives qu'on a trouvées dans les tombeaux et qui n'ont pas toutes le caractère intime de ce que nous appelons une correspondance. Quelques-unes sont des morceaux de style, des amplifications de rhétorique qui se transmettaient de générations en générations d'écoliers (p. 3). M. Maspero nous donne, p. 4, des spécimens des formules de salutation usitées dans les missives échangées entre fonctionnaires. Puis il entre dans les détails du style et de la composition. Après avoir insisté sur l'intérêt de ces documents qui nous introduisent dans la vie privée des Égyptiens, il donne la traduction de plusieurs lettres traitant de sujets divers.

Viennent ensuite les développements littéraires rédigés sous forme de lettres par les beaux esprits de l'Égypte et dont le thème le plus fréquent est la supériorité de la profession de scribe sur tout état manuel. L'auteur en cite de nom-

breux exemples; le plus important est un long morceau du papyrus Sallier n° 2, dont il donne la transcription et la traduction complètes : on y assiste à une énumération des inconvénients que comportent les métiers de forgeron, tailleur de pierres, barbier, batelier, cultivateur, maçon, armurier, courrier, teinturier, cordonnier, blanchisseur, etc., passés en revue avec une certaine verve satirique par le scribe égyptien qui conclut en donnant quelques préceptes de morale. On y remarque l'éloge du respect filial et de la continence : « Ne dis pas de men- » songe contre ta mère..... ne sois pas contre elle-même avec toi, c'est-à-dire, » tout seul. — Si tu es qui humilie son ventre, tu seras obéi[1]. Si après avoir » mangé trois pains, avalé deux cruches de bière, ton ventre n'est pas plein, » combats contre cela[2]. » P. 70.

Les pièces que M. Maspero a réunies sous le titre de lettres de l'élève au professeur sont moins intéressantes en ce qu'elles nous font retomber dans le style officiel et banal des grandes inscriptions monumentales consacrées à la louange des Pharaons. L'auteur a inséré dans ce chapitre quelques hors-d'œuvre qui ne seront pas sans intérêt pour les égyptologues, tels que les traductions de la fameuse stèle de Touthmès III, découverte par M. Mariette, et des allocutions de Safekh et de Toth à Séti Ier, gravées à Abydos.

Nous trouvons plus loin un spécimen de panégyrique dont un grammate est le héros et enfin une série de portraits esquissés par un La Bruyère de la XIXe dynastie qui clôt l'ouvrage.

Le simple lecteur, celui qui ne cherchera dans la thèse de M. Maspero que des impressions littéraires, y pourra faire de curieuses remarques sur le style égyptien et noter des traits ingénieux comme dans cette lettre qui dépeint les passants effrayés s'enfuyant devant l'ivrogne comme devant un mur qui va s'écrouler ou une poutre branlante (p. 31). On y rencontre des images et des métaphores curieuses : c'est l'ivresse qui *met l'âme en pièces;* c'est le maçon qui, de désespoir, *se mange, ses doigts lui sont des pains* (p. 53. Nous dirions, nous, qu'il se ronge les poings). C'est la maladie qui, au lieu d'entamer l'homme, le *goûte* (p. 57), etc.

Comme critique de détail, j'exprimerai le regret que l'auteur ne se soit pas arrêté plus souvent là où les difficultés du texte ne permettaient pas de rester intelligible, comme par exemple dans la lettre interprétée p. 20, à partir de « Je me couche sous des dattiers. » Ce qui suit ne s'enchaîne pas et ne se comprend plus.

Il est fâcheux aussi qu'une dernière révision de son travail n'ait pas suggéré à M. Maspero l'idée de prendre certaines précautions indispensables (inconvénient de la profession d'hiérogrammate à inscrire au papyrus Sallier II), j'entends le soin de préciser l'époque de sa traduction de la lettre sur l'officier de

---

1. Je propose de traduire la phrase *au khesi su khe-t sodem-tu nak* par : « C'est t'avilir » que d'écouter ton ventre. »
2. C'est-à-dire réfrène ta gloutonnerie.

cavalerie qu'il a, je le sais, écrite antérieurement à la traduction publiée par M. Chabas dans son livre sur l'Antiquité préhistorique. Bien qu'il soit facile de voir que ces deux versions ne se doivent rien l'une à l'autre, le Mémoire de M. Maspero n'ayant paru qu'en décembre 1872, il eût été prudent d'aller au devant de tout malentendu. Je répare cette omission.

En résumé, ce livre contient un nombre considérable de traductions de textes parfois très-difficiles dans lesquelles l'auteur fait preuve d'une profonde connaissance de la langue égyptienne; il sera d'une lecture profitable à tous les égyptologues, mais particulièrement utile à ceux qui débutent dans le déchiffrement de l'écriture hiératique, par le fructueux voyage qu'il leur imposera à travers le recueil des papyrus du Musée Britannique.

Je désire terminer cet article en faisant connaître de quelle manière Th. Devéria comprenait la lettre du papyrus Sallier n° 1 interprétée par M. Maspero à la p. 74 de sa thèse française, parce que la traduction de mon regretté prédécesseur se fonde sur des considérations d'un intérêt particulier.

L'encadrement elliptique appelé *cartouche*, dans lequel était inséré le nom des rois, représente évidemment le sceau, emblème de reproduction, de rénovation; comme anneau, il est un symbole d'éternité, ainsi que le serpent se mordant la queue qui en reproduit la forme. Il est clair que lorsque Horapollon nous parle (I, 59 et suiv.) de noms royaux enfermés dans l'orbe d'un serpent, c'est le cartouche qu'il veut dire. Or, au chapitre 63, il nous apprend que les Égyptiens ne figuraient que *la moitié d'un serpent* lorsqu'ils voulaient désigner un souverain partiel : c'est précisément cette dernière façon d'encadrer un nom royal que Devéria signale dans la lettre de Sallier n° 1, p. 3, l. 7, et dans la copie d'Anastasi V, p. 10, l. 4, où l'on voit le mot *hyq* « roi » entouré d'un demi-cartouche.

L'écriture du premier texte, dit-il, est assez négligée, quoique correcte, mais celle du second est si belle et si soignée qu'il est impossible d'y supposer une omission fautive. Le scribe a donc bien eu l'intention de n'écrire que la moitié du cartouche et il a même supprimé les signes *ankh uza senb* de la première copie.

Quel est le sens de ce mot *hyq* ainsi figuré? Il désigne un roi pasteur. *Hyq*, d'après Devéria, signifiait en même temps « pasteur » et « roi. » Inséré dans le cartouche complet, il veut dire : *gardien* du royaume ou de la royauté et est appliqué par honneur aux plus grands rois et par flatterie aux rois vivants; avec le demi-cartouche, il ne désigne qu'un dominateur partiel [1], tels qu'étaient les rois-pasteurs appelés par Josèphe *Hyksos* et qui en effet n'étaient maîtres que d'une partie de l'Égypte. Après avoir retrouvé notre mot *Hyq* dans l'appellation relatée par l'historien juif, il nous reste à expliquer la finale *sos* de cette appellation : si l'on ne consent pas à y voir une transcription grécisée de l'égyptien *sâu* « pasteur, berger, » on peut supposer qu'elle appartenait au langage vulgaire et conséquemment ne s'écrivait pas, comme ces mots arabes de la langue parlée

1. Le demi-cartouche est le déterminatif des mots exprimant le partage et la division.

qui n'existent pas dans la langue écrite; c'est pourquoi le copte l'aurait conservée sous la forme *schôs* « pasteur, berger » sans que nous la rencontrions dans les textes antiques.

La lettre du papyrus Sallier n° 1 suit immédiatement une copie inachevée d'un fragment historique sur la période des *Hyq-sos* ou rois pasteurs. C'est la première pièce d'un recueil destiné à l'enseignement du style épistolaire sous Ramsès II, ainsi que l'annonce le titre : « Commencement de l'instruction épistolaire faite » par le scribe Pentaour, en l'an X, (mois de) Choiak, étant (le roi) dans la » demeure de Ramsès II v. s. f. pour accomplir les (cérémonies?) de Ra-Ar- » machis. » Cette copie est de la même main que celle du document relatif aux Hyq-sos, qui la précède, et elle a été écrite probablement par l'un des élèves du professeur Pentaour, lequel l'aura choisie dans les Archives d'*Amen-em-an*; elle paraît bien être, de même que la pièce à laquelle elle fait suite, relative à l'époque des pasteurs, l'original en ayant été rédigé avant leur expulsion. Devéria l'explique ainsi : un scribe a été envoyé avec des agents sous ses ordres, au pays occupé par le Hyq (à demi-cartouche), dominateur partiel, c'est-à-dire Hyq (-sos); sa mission était d'éclairer le gouvernement égyptien sur l'organisation militaire des pasteurs qu'on voulait expulser; mais ses rapports n'arrivaient pas. C'est alors, probablement, que pour stimuler son activité on lui adressa la lettre en question, qui doit être interprétée de la manière suivante :

« Oh! donne ton application aux écritures pendant le jour, sois aux agents » pendant la nuit. C'est à toi de connaître les actes du Hyq (-sos) et tous ses » desseins, activement. Est-on à enrôler des *Semdous?* Est-on à dresser leurs » listes? Est-on à remettre l'homme fait aux officiers, le jeune homme aux » troupes légères? Et l'enfant (le jeune conscrit), le fait-on enlever du giron de » sa mère? marche-t-il pour faire nombre, et ses os sont-ils rompus (de coups)? » Les tiens (tes gens) sont des ânes, et pour ce qui est de tes émissaires[1], ils » n'ont pas de cœur au ventre! Remplis tes fonctions importantes, si nom- » breuses que soient les affaires. Ton écritoire et ton parchemin sont enve- » loppés! Ton courage est effacé continuellement! Oh! sache cela! »

Je ne sais si l'on acceptera la conjecture de Devéria; en tout cas, elle est assez ingénieuse pour mériter d'être rapportée.

PAUL PIERRET.

---

68. — **Ethnologische Forschungen** und Sammlung von Material für dieselben, von Adolf BASTIAN. In-8°, c-450 p. Iena, Costenoble. 1871. — Prix: 14 fr. 75.

Les origines de la civilisation, état primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes, par sir John LUBBOCK, membre de la Chambre des communes d'Angleterre et de la Société royale de Londres. Traduit de l'anglais sur la seconde édition, par Ed. LEBARBIER. In-8°, iij-567 p. avec planches et figures. Paris, Germer-Baillière. 1873. — Prix : 15 fr.

M. Bastian est connu comme voyageur et il s'est conquis une place estimable

---

1. Littéralement : « ceux qui sont à ta dévotion, à ton service. »

dans la littérature des voyages par le récit de son exploration de l'Asie orientale (Cf. *Rev. Crit.*, 1867, art. 1; et 1868, art. 50); il dirige en outre la *Zeitschrift für Ethnologie* de Berlin et il fait un cours d'ethnologie à l'Université de cette ville. Ce sont là des titres qui imposent au public et qui feraient à M. B. une réputation de savant s'il s'en tenait à ses récits de voyage et se gardait d'écrire autre chose. Nous regrettons d'avoir à le dire : méthode, critique, enchainement logique des idées, clarté d'exposition, sont autant de qualités dont nous avons vainement cherché la trace dans ce tome Ier de *Recherches ethnologiques*.

Il n'est pas de science où il soit plus nécessaire qu'en ethnologie de passer à un crible sévère les renseignements dont on fait usage. Bruits rapportés par les écrivains anciens, observations faites par des voyageurs prévenus, ou ignorants, ou insuffisamment renseignés, ou trompés par de faux rapports... autant de témoignages qui ont une valeur très-diverse et avant d'en admettre un seul, on doit le soumettre à un contrôle attentif. M. B. ne semble pas se douter de ce principe fondamental de la méthode ethnologique; tous les témoignages lui sont bons, d'où qu'ils viennent, et ils ont la même valeur pour sa réceptivité inconsciente. Pour lui, par exemple, Hesus et Beli Mawr sont des personnages historiques au même titre qu'Hannibal et que Jules César. Ce défaut de méthode s'accuse davantage par l'absence de références. Si l'auteur citait ses sources, on pourrait faire le départ du faux et du vrai; mais point! « V. Pline, » « cf. Plutarque, » « dans Appien, » voilà sa façon de citer. Il y a plus encore. L'auteur a le défaut de passer à tout instant d'un sujet à l'autre sans qu'il y ait entre les deux aucun lien apparent ou même réel. Aussi la lecture d'une page ou deux de son livre (on ne peut en lire davantage en une fois) produit-elle sur l'intelligence la même impression d'éblouissement et d'étourdissement qu'un kaléidoscope sur la vue.

Un semblable livre est au-dessous de la critique et il échappe à l'analyse par l'incohérence des idées. Le volume se compose de deux paragraphes, un de c pages qui est l'introduction, l'autre de 450 qui est l'ouvrage même. Pas de division en parties, en livres, en chapitres; pas de sommaires; pas de tables. Le texte occupe en moyenne le quart ou le cinquième de la page : le reste est pris par les notes. La seule différence entre le texte et les notes est dans le caractère d'imprimerie. Ce sont même procédé de composition, même style, même absence d'idées. Une citation seule peut donner un aperçu du genre de M. B. Traduisons par exemple la note de la p. 140 : elle se rapporte à ce passage du texte : « Les » trois avantages des Kymmry sur tout autre peuple de l'Ile de Bretagne..... »

Trois nations ont corrompu ce qu'elles avaient appris du Bardisme de Bretagne en le mêlant à de fausses doctrines et elles l'ont par là perdu : les Gwyddelod (Irlandais), les Cymmry Llydaw (Cymmry de la Bretagne) et les Ellmyn (Germains ou Allemands). Il y a trois ordres des Bardes primitifs, le Barddbraint (le président), l'Ofydd ou Owate (celui qui agit d'après l'inspiration du génie) et le Derwydd (barde-druide) qui donne l'enseignement (d'après les Trioedd Braint a Devod). Au soulèvement de Séville, Pierre de Castille s'enfuit en France (royaume situé au nord de la Galice), vers le El-Fens Ghales (le prince des Galles), souverain de ce pays et seigneur de l'Angleterre (Ibn Khaldun), le prince Noir à Bordeaux (Slane). Helia, c'est-à-dire Domini Dei, druhtines Kotes (v. Kero) dans les gloses du Cod. St. Gall. Pott explique Germani par gens de l'Est (du gaélique oir ou

oriens), Kuning (Kyning ou Kongr), rex (vir nobilis ou propinquus). Kon (Kuoni ou cene) fortis (audaa). Kunni (Kuni ou cynne) genus. Kan ou Kna (noscere ou jna de jan ou nasci) avec Kunnan (Kunna) scire (v. Graff). Πρότερον Τυρίοις, εἶτα Κελτοῖς, οἱ νῦν Κελτίβηρες καὶ Βήρονες καλοῦνται (Strabon), mélangés comme les Ibères. La colonie de Gottschee doit son origine (d'après la Chron. de Thomas) à des familles des Franks et des Thuringiens vaincus après une révolte, qui furent données en cadeau par l'empereur Charles IV au comte Frédéric d'Oldenbourg (v. Valvasor) comme Gottsevia en Carniole (Elze).....

Il est inutile d'achever cette citation, car ce fatras fatigue le lecteur autant que nous-même. On croirait vraiment entendre le langage de Petit-Jean (voy. Racine); mais cf. les fanfreluches antidotées (dans Rabelais). Par le corps bieu! Il barbelote Ses mots, tant qu'on n'y entent rien (Pathelin).

C'est passer de la nuit au jour que lire ensuite le beau livre de sir John Lubbock qu'une traduction faite avec soin vient de mettre à la portée du public français. Dans son précédent ouvrage (*l'Homme avant l'histoire*) M. Lubbock n'était guère sorti de l'archéologie et il s'était borné à décrire la vie et les conditions d'existence des sauvages modernes en les comparant avec ce que les découvertes faites dans les tumuli et dans les couches mêmes du sol font connaître des ancêtres des peuples maintenant civilisés, ou du moins censés tels. Aujourd'hui M. Lubbock s'est proposé un but plus élevé et plus difficile, celui d'étudier, chez les peuples sauvages qui conservent et continuent jusque sous nos yeux l'enfance de l'humanité, les coutumes, les mœurs, les pratiques, les lois, la religion, en un mot tout ce qu'on peut regarder comme un commencement de civilisation rudimentaire. Avant de toucher cette étrange matière, l'auteur, qui s'adressait tout d'abord à un public anglais, s'est excusé d'avance de mettre en relief des coutumes et des faits qui par endroit choquent et révoltent notre conscience européenne et moderne. « La nature même des sujets que j'ai » à traiter dans le volume que je présente au public, dit-il dans sa préface, me » force à expliquer bien des idées, à citer bien des faits, qui nous semblent » horribles, et cela se présente si souvent que, si je les cite sans commentaire, » ou sans exprimer une désapprobation, c'est crainte de fatiguer mes lecteurs » par des répétitions sans nombre. Ces remarques s'appliquent surtout aux » chapitres sur le mariage et la religion. Je me suis donc contenté de raconter, » car si j'avais exprimé mon sentiment dans quelques cas, mon silence, autre » part, aurait pu être pris pour de l'indifférence ou même pour une approba- » tion. » M. Lubbock, pour montrer davantage son intention de respecter le lecteur, a en outre recouru au latin pour donner dans l'appendice les faits les plus « horribles[1]. »

M. L. traite successivement de l'art considéré au point de vue ethnologique (hiéroglyphes, tatouage, changement artificiel des formes du corps), du mariage,

1. On pourrait relever dans ce latin quelques impropriétés d'expression, par ex. *infantes* pour *liberi* dans cette phrase : *Parentes saepe infantum, viri uxorum quaestum corporum faciunt*. Mais cela a peu d'importance, quand il s'agit de choses déjà si *improper* dans le fait.

de la position de la femme chez les sauvages, de la polyandrie et de l'exogamie, du développement de la parenté, de la religion (c'est la partie la plus étendue, et au point de vue psychologique la plus intéressante du volume), des mœurs, du langage et des lois chez les sauvages. Nous serions entraînés trop loin, si nous voulions suivre l'auteur dans un de ces sujets qui demanderaient beaucoup de développements et de citations pour être traités dignement. M. L. choisit ses témoignages avec prudence[1], les classe avec soin et met en lumière les conclusions qui en découlent. Il s'est en général borné à décrire ce qui se passe chez les sauvages, sans comparer ces faits et ces coutumes avec ce qu'on peut rencontrer d'analogue chez les peuples civilisés. Les chapitres consacrés à la religion sont particulièrement sobres à cet égard, bien que les rapprochements naissent d'eux-mêmes dans la pensée du lecteur qui s'est un peu occupé de traditions et de croyances populaires. L'esprit humain que l'instruction n'a pas tiré de son obscurité première, se représente à peu près de la même façon les forces invisibles qu'il subit et ces superstitions instinctives ont plus d'empire sur sa croyance que les dogmes de la religion qu'on lui a enseignée et que pourtant il pratique[2]; même à notre époque il ne serait pas difficile de trouver dans quelques coins perdus d'une campagne isolée, des cas de fétichisme ou de totemisme. Mais on ne peut reprocher à M. L. de n'avoir pas donné ce qu'il n'entrait pas dans son plan de faire; son livre, riche de faits et de *suggestions*, est un des meilleurs qui aient été écrits sur les origines morales de l'humanité et il intéressera également les personnes qui s'occupent et d'ethnologie et de psychologie scientifique.

---

1. En quelques endroits seulement nous voudrions sur les témoignages de voyageurs qu'il cite une enquête qui en mît la véracité hors de doute. Ainsi à propos de peuples dont on raconte qu'ils n'ont aucune religion (ce qui à priori nous semble douteux), M. L. cite sur l'un d'entre eux le témoignage qu'on va lire, et qui nous paraît demander confirmation. Un rationalisme aussi instinctif est éminemment suspect; car ce qui domine chez une population sauvage, c'est avant tout et par-dessus tout la crainte de l'inconnu.

« Il est évident, dit M. Bik (cité par Kolff, *Voyage du Dourga*, p. 159) que les Arafuras » de Vorkay (une des îles Aru méridionales) n'ont aucune espèce de religion..... Ils n'ont » pas la moindre idée de l'immortalité de l'âme. A toutes nos questions sur ce sujet, ils » répondaient : « Aucun Arafura n'est revenu après sa mort, nous ne pouvons donc pas » savoir s'il y a une vie future, c'est d'ailleurs la première fois que nous en entendons » parler, » *Mati Mati suhad*, « quand vous êtes mort tout est fini pour vous, » disent-ils. » Ils n'ont aucune notion de la création du monde. Pour me convaincre plus complétement de leur ignorance absolue de l'existence d'un Être suprême, je leur demandai à qui » ils s'adressaient dans un pressant péril, quand ils étaient, par exemple, surpris en mer » par une violente tempête. Le plus vieux, après avoir consulté les autres, me répondit » qu'ils ne savaient pas en ce cas à qui demander secours, et qu'ils me seraient fort obligés, » si je le savais, de le leur dire » (Lubbock, p. 209).

2. Donnons un seul exemple des rapprochements auxquels prêterait cette partie du livre de M. L. : Il rapporte (p. 221) qu'à la Nouvelle-Zélande un dieu particulier cause chaque maladie. On peut mettre en regard de cette croyance celle qui est répandue dans plusieurs pays et notamment dans la Bretagne française d'après laquelle un saint particulier guérit chaque maladie. (M. Gaultier du Mottay dans son *Essai d'Iconographie et d'Hagiographie bretonne*, Saint-Brieuc, 1869, donne après le nom de chaque saint, l'indication de la maladie pour la guérison de laquelle on l'invoque. On peut de la sorte s'y faire la liste des saints *spécialistes* de la Bretagne française.)

Nous ne savons pour quelle raison l'éditeur français a donné, outre les planches et les gravures de l'édition anglaise, une « Vue de Stonehenge » qui sert de frontispice. Il n'est pas question de Stonehenge dans le volume et, en outre, il ne nous semble pas que cette vue soit exacte.

H. GAIDOZ.

---

69. — **Das Leben der Griechen und Rœmer**, von E. GUHL und W. KONER. Gr. in-8°, xvj-805 p. Berlin, Weidmann. 1872. — Prix :

Le livre de MM. Guhl et Koner, dont le but est d'analyser et de décrire, d'après les monuments, la *Vie des Grecs et des Romains*, s'adresse bien décidément et sans arrière-pensée aux *laïques*, à ceux qui demandent à être instruits sans être initiés aux procédés de l'érudition. A part les indications qui garantissent l'authenticité des figures et quelques citations insérées çà et là dans le texte, point d'appareil critique. Les auteurs se sont soustraits ainsi à la tentation de revenir sur leur plan et de sacrifier plus que de raison aux exigences des savants. En revanche, des figures nombreuses, bien choisies, habilement dessinées, mettent sous les yeux du lecteur la plupart des objets décrits, et une exécution typographique irréprochable[1] ajoute au charme de l'ensemble.

Le public a goûté cette méthode. L'ouvrage, publié il y a douze ans, en est arrivé à sa troisième édition. La mort de M. Guhl, survenue en 1863, a laissé à M. Koner le soin d'améliorer l'œuvre commune. Nous n'avons pas sous les yeux les deux premières éditions, mais M. Koner nous indique lui-même dans une courte préface les modifications qu'il a jugées nécessaires et qui ont accru l'ouvrage de deux feuilles.

Le plan est tel que l'exigeait la collaboration de deux auteurs dont chacun s'enferme dans un domaine bien défini, et ses défauts sont de ceux auxquels il était difficile de remédier. Approuvons d'abord sans réserve la séparation complète des Grecs et des Romains. Plus ces deux peuples ont d'affinités, plus il est urgent de prévenir des méprises qui entretiennent une confusion perpétuelle dans les esprits. C'est bien assez que cette confusion règne irrémédiablement dans le monde mythologique et que nous soyons condamnés, sous peine de passer pour plus que pédants, à affubler les divinités grecques de noms romains.

Nous sommes donc en présence de deux ouvrages distincts dont chacun se subdivise en deux parties, la description des immeubles par M. Guhl, et la description du mobilier, ainsi qu'une esquisse des arts et métiers, par M. Koner. Cette division, nécessitée, comme nous l'avons dit, par le mode de collaboration adopté, a des inconvénients graves. On ne conçoit pas l'étude architectonique des temples, des tombeaux, des bains, des théâtres, séparée de l'étude des usages qui ont imposé à l'art telle ou telle forme préférée. Aussi M. Guhl est-il obligé de faire

---

1. Signalons quelques fautes typographiques : *NFRVAE* (p. 474), *pyarmide* (p. 470), *Seerbarben* (p. 633), *Bæmer* (p. 684), *Pompejii* (p. 697).

constamment allusion à ces habitudes, et ses indications, sans être toujours suffisantes, font double emploi avec celles de M. Koner.

Enfin, ce plan une fois adopté pouvait, ce semble, retrouver dans l'agencement des détails un peu plus de cohésion que M. Koner n'a su lui en donner. Il ne s'agissait pas, bien entendu, de faire entrer cette collection d'objets disparates dans un cadre dramatique, à la manière de W. Becker, ou, comme l'a fait Friedlænder, dans de larges dissertations historiques. Ce qui est ailleurs l'accessoire était ici l'objet spécial du livre. Mais, puisque, dans la partie consacrée aux Romains, M. Koner a essayé de grouper autour des esclaves, considérés comme formant la classe industrielle, les paragraphes consacrés aux arts et métiers, pourquoi n'avoir pas tiré un meilleur parti de cette idée un peu systématique? Supposons que l'auteur ait commencé par l'agriculture qui fut longtemps la vraie profession de l'homme libre, qu'ensuite il ait parlé des métiers laissés aux affranchis et aux esclaves, puis des employés subalternes, esclaves et affranchis, au service des magistrats, scribes, appariteurs, licteurs..... etc., il eût facilement trouvé où placer sa description des faisceaux, reléguée dans une note à la page 756, et le lecteur ne rencontrerait pas la charrue entre les bibliothèques et les collèges sacerdotaux.

En comparant les deux moitiés du livre, on voit que M. Koner n'a pas appliqué la même disposition aux antiquités grecques. Il n'y est même question ni de l'agriculture ni des esclaves. L'omission est voulue sans doute; mais pourquoi laisser croire que le travail des champs ne comptait pour rien dans le pays qui a divinisé Triptolème, qui préférait l'olivier de Minerve au cheval de Neptune, et qui a enté l'art dramatique sur la viticulture? Il faut qu'à la prochaine édition M. Koner se souvienne du bouclier d'Achille et nous décrive aussi moissons et vendanges, en ajoutant même une liste des bons crûs.

Puisque nous sommes sur le chapitre des additions à réclamer, signalons dans la liste des comestibles l'absence des fromages. Ce mets vulgaire, le régal des bergers de Théocrite et de Virgile, entrait dans la consommation en quantité d'autant plus grande que l'antiquité dédaignait le beurre et que presque tout le lait des troupeaux se consommait sous cette forme. Les Grecs avaient même inventé le fromage aux herbes et les Romains le fromage fumé. Tout un coin de l'agora d'Athènes était affecté au commerce de cette denrée et en portait le nom (χλωρὸς τυρός). Les arts mécaniques n'ont guère attiré non plus l'attention de M. Koner, et pourtant il n'est pas de sujet plus propre à piquer la curiosité du public. Sans parler des balistes et catapultes que nous connaissons fort mal, on chercherait en vain dans le livre qui nous occupe une description de la clepsydre, du pressoir, ou de la roue hydraulique à laquelle Lucrèce compare le mouvement de l'univers (Lucr. V, 517). L'*abacus* y figure bien comme chapiteau, mais non comme machine à compter. Ce sont là des questions au moins aussi intéressantes que l'usage de l'*amentum* auquel M. Koner a consacré deux grandes pages.

Ces petites lacunes et d'autres moins importantes encore pourraient être com-

blées sans que l'ouvrage en fût sensiblement accru. Une amélioration urgente et que nous signalons à l'auteur, serait la réduction des mesures, empruntées de côté et d'autre, à un type uniforme. On passe sans cesse d'une échelle à l'autre; les dimensions de tel monument sont données en mètres, celles de tel autre en pieds de Prusse, pieds de Paris, pieds anglais, pieds romains, palmes de Naples, palmes de Sicile,.... etc. Si M. Koner a voulu faire sentir les inconvénients de cette diversité de systèmes, il a parfaitement réussi. Qu'il n'oublie pas cependant que ses lecteurs ont besoin d'idées claires, et s'il veut respecter les chiffres donnés par ses autorités, qu'il ajoute à la fin du volume une table de conversion. Nous avons remarqué aussi quelques monuments dont on ne peut apprécier les dimensions réelles; pour l'un (fig. 72), le graveur a omis l'échelle; pour d'autres (fig. 340. 386), l'unité de mesure n'est pas nommée. Ailleurs (fig. 377), les lettres indicatrices manquent sur le dessin.

Après deux révisions successives, le texte de MM. Guhl et Koner ne contient plus de ces fautes *quas incuria fudit*. Tout au plus rencontrerait-on çà et là quelques inexactitudes. C'en est une, ce semble, que d'appeler *voûte* l'encorbellement avec échancrure semi-circulaire de la figure 69. Plus loin (p. 123), une équivoque déjà signalée dans la première édition n'a pas disparu. La tour des Vents n'était pas l'ornement « de l'agora d'Athènes, » mais bien d'une des places construites sous la domination romaine à l'E. du Céramique. M. E. Curtius (*Attische Studien*, II, p. 51) y fait converger les axes de deux marchés dont l'un, qui s'étendait entre la tour et la porte d'Athena Archagatis, était le marché aux huiles. On peut adopter ou rejeter son opinion, mais on ne saurait étendre jusqu'au monument en question les limites de l'agora proprement dite, de l'agora du Céramique.

Avant de fermer le livre, nous ferons remarquer à M. Koner que le précepteur du jeune Gordien s'appelait Sammonicus Serenus et non pas Sammonius Severus (p. 684), comme on peut le vérifier dans toutes les éditions de J. Capitolin, de Spartien et de Lampride. Au risque de paraître présomptueux, conseillons-lui aussi de faire disparaître de son style cette verroterie de gallicismes barbares qui résistent à l'assimilation. Je ne sais si des expressions comme » *gewaltiger Choc* (p. 591), *persiflirung* (p. 679), *transpiriren* (p. 484), *gour-* » *mandie* (p. 321), etc. » frappent beaucoup les imaginations allemandes, mais ici, on les trouve tout simplement grotesques.

Nous n'avons pas besoin d'insister en terminant sur les mérites de l'ouvrage. Il est de ceux dont l'éloge n'est plus à faire, et le critique peut se borner sans inconvénient à la partie la plus ingrate de sa tâche.

A. B.-L.

---

70. — **Olivier Cromwell.** Ein Essay über die englische Revolution des 17. Jahrhunderts, von Dr B. T. Stræter. Leipzig, P. Frohberg. 1871. In-8°, 521 p.

Si d'ordinaire un *Essai*, quels que soient ses défauts, peut réclamer au moins le mérite d'être court, ce volume répond peu à la définition du genre, car il est

d'une étendue respectable. Cependant nous ne nous plaindrions point d'avoir perdu le temps qu'il nous a fallu pour le parcourir, si sa longueur était son unique défaut. Cromwell est un personnage suffisamment marquant dans l'histoire pour avoir droit à des biographies d'une pareille étendue et, qui plus est, il n'a point encore reçu dans la littérature historique allemande l'attention qu'il mérite. Malheureusement l'ouvrage de M. Stræter ne remplira que très-imparfaitement cette lacune, et si nous disons un mot de ce livre, c'est plutôt pour y signaler quelques aperçus curieux, comme il s'en glisse de plus en plus dans la littérature *scientifique* de l'Allemagne, que pour le discuter au point de vue historique, ce qu'il ne mérite peut-être pas. C'est Thomas Carlyle qui est le véritable père intellectuel de l'ouvrage; on sait que l'attrayant et profond, mais souvent excentrique historien anglais est en grande faveur auprès de nos voisins, depuis qu'il leur a dit des choses si flatteuses au sujet de la guerre contre notre pays. Or Carlyle a publié dans les temps les *Letters and Speeches of Cromwell*, et dans cet ouvrage a, d'une façon très-originale, exprimé ses opinions sur le drame révolutionnaire d'outre-Manche. C'est cet ouvrage qui n'a pas laissé dormir M. S. Auteur d'une tragédie sur le comte de Strafford et d'études littéraires sur Roméo et Juliette, l'auteur « s'est senti poussé par un besoin intérieur à donner une » forme plus artistique à un sujet si intéressant. » Nous ne nous sentons pas compétent pour discuter longuement ce point de vue *artistique;* peut-être n'est-il pas très-conforme aux lois de l'art, quand on veut faire le portrait d'un homme, d'entasser des extraits de correspondance l'un à la suite de l'autre et de continuer son ouvrage pendant cent pages encore après la mort de son héros. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'au point de vue scientifique le volume de M. S. n'a aucune valeur. C'est une pâle copie de l'historien d'Édimbourg, moins son *humour* et son excentrique talent, et nous nous demandons, en fermant ce gros in-octavo de plus de cinq cents pages, ce qu'il peut apprendre de nouveau à tous ceux qui seront tentés de le lire. Le caractère de Cromwell y est défendu contre les vieilles imputations d'hypocrisie ou de folie puritaine et nous approuvons parfaitement ce que M. S. dit à ce sujet (p. 234). Mais c'est là une vérité admise depuis longtemps déjà par tous ceux qui ont étudié de plus près cet épisode de l'histoire d'Angleterre. On nous donne une biographie du protecteur, quelquefois minutieuse à l'excès [1], quelquefois très-peu détaillée, si bien que les cinq dernières années de la vie de Cromwell sont racontées sur une demi-page. L'histoire de la politique étrangère du vainqueur de Charles et du Long Parlement est presque absolument négligée, bien que ce soit un des points les plus curieux de sa biographie. On nous dit seulement que la grandeur de Cromwell a consisté surtout à combattre « des influences mystérieuses de la plus atroce » espèce (*geheime Einflüsse der entsetzlichsten Art*) émanant de la diplomatie

1. Ainsi M. S. nous racontera les visites de la famille royale au domicile paternel; il semble attacher d'ailleurs beaucoup d'importance à ce que la mère de Cromwell, Elizabeth Stewart, fût, à un degré très-éloigné, parente de la famille royale (p. 7).

» française, qui s'étendaient sur l'Europe tout entière, menaçant les nationa-» lités les plus diverses et faisant mouvoir les acteurs principaux de la politique » continentale, d'une façon plus ou moins consciente, comme des pantins dont » les fils étaient mis en mouvement à Rome et à Paris » (p. 6). Quelquefois l'auteur s'imagine avoir trouvé des faits inconnus jusqu'alors; ainsi, p. 210-213, après avoir annoncé que les historiens allemands n'avaient point encore nettement déterminé l'attitude de Cromwell vis-à-vis de Charles Ier, au moment de la crise finale, il nous raconte longuement l'historiette bien connue des dépêches royales saisies par les troupes parlementaires et de la lettre où Charles expliquait à la reine Henriette que s'il avait promis le cordon d'un de ses ordres à Cromwell, c'était un cordon de chanvre qu'il entendait lui donner, pour l'attacher au gibet. On peut se demander aussi si M. S., malgré ses études et malgré Carlyle, a bien saisi le caractère de son héros, puisqu'il le compare (p. 112) à certains électeurs et rois de Prusse, ajoutant, il est vrai, qu'en ces derniers « on ren-» contrait en outre de tout autres éléments » que chez Cromwell. Il n'aurait pas pu non plus, s'il s'était clairement rendu compte de la situation politique de l'Angleterre, exprimer l'opinion que le Protecteur aurait triomphé plus facilement et créé une œuvre plus durable « si, d'une main de fer, il avait fondé la monar-» chie » (p. 512). Une tentative de ce genre n'aurait fait qu'amener une chute plus rapide, car elle aurait causé l'union immédiate des républicains, hostiles à toute royauté, des chefs militaires jaloux d'un rival déjà trop puissant à leurs yeux et des royalistes eux-mêmes qui ne reconnaissent d'autre royauté que celle des Stuarts. On ne voit pas d'ailleurs comment cette prise de possession d'une couronne cadrerait avec la mission que l'auteur lui-même attribue à Cromwell et qu'il définit d'une façon passablement emphatique : « Aller à travers la nuit » vers la lumière, arriver par les travaux et les fatigues, les batailles et les » souffrances, le sang versé et la mort, jusqu'à ces hauteurs sereines où trônent » les idées éternelles de l'humanité rachetée et libérée du joug. » Si cela signifie quelque chose, ainsi que nous nous plaisons à le croire, cela veut dire que Cromwell était un sage et un héros républicain; mais alors il ne pouvait songer à devenir un despote. Pour notre part, nous ne doutons pas que le général, après avoir vaincu la résistance armée des royalistes et des indépendants de l'Écosse et de l'Irlande, n'ait désiré concentrer d'une façon durable le pouvoir entre ses mains; mais sa situation était bien autrement difficile que celle de Bonaparte, exploitant la tradition révolutionnaire à son propre profit. Il avait été lui-même le principal champion dans la lutte au profit de la république et contre la royauté; il était condamné à représenter jusqu'au bout son parti, sans quoi il aurait vu s'effondrer immédiatement son pouvoir et peut-être même, s'il avait vécu, sa personnalité, quelque grande qu'elle fût, aurait succombé sous la pression des événements.

Le style de M. S. laisse souvent à désirer et si nous n'avions trop longtemps déjà retenu nos lecteurs sur cet ouvrage, nous citerions comme un modèle de style grotesque le récit de l'arrestation des membres du Parlement par le colonel

Pride (p. 507), ou la définition passablement alambiquée de l'idée d'histoire (p. 1). Nous avons réservé pour la fin une citation bien curieuse et qui révèle naïvement certaines idées qui préoccupent les savants allemands depuis quelques années. C'est à la p. 399 que nous la trouvons; l'auteur a parlé d'abord de « l'égoïsme naïf et raffiné » des Anglais et des Russes qui se sont établis partout aux meilleurs endroits du globe; puis il continue : « Bientôt, il faut l'espérer, ce » même égoïsme énergique sera employé contre eux-mêmes, pour rompre enfin » les liens qui retenaient les ailes de cet autre aigle (l'Allemagne), que l'on a voulu » mutiler systématiquement jusqu'à ce jour, auquel on a su défendre jusqu'ici de » respirer à l'aise, en le séparant de la mer et en le privant de l'embouchure » des grands fleuves qui coulent dans ses domaines. *La Hollande* et *la Belgique*, » *le Jutland* et *le Danemark*, *la Moldavie* et *la Valachie*, que signifient ces forma- » tions d'états sur les frontières d'un Empire Rhéno-Elbo-Vistulo-Danubien (*sic!*)? » Si nos diplomates et nos hommes d'État allemands ne parviennent pas à s'en » débarrasser sous peu, ils méritent en effet toutes les épithètes et décorations » dérisoires (*Ordens-Kuhbænder*) dont les diplomates plus rusés de ces grands » empires les ont affublés depuis deux siècles, en se moquant d'eux en secret. » Mais cela, seulement en passant. »

Il nous semble inutile de rien ajouter à cet aveu plein de candeur, déposé là, « en passant, » dans une biographie artistique et scientifique de Cromwell, mais il était bon de le relever ici, car c'est encore un signe du temps.

R.

---

71. — **Correspondance inédite de Mademoiselle Théophile de Fernig**, suivie du Journal inédit de la Villeurnoy, avec introductions et notes par Honoré BONHOMME. Paris, Didot, 1873. 374 p. — Prix : 4 fr.

Les deux morceaux que M. Bonhomme vient de donner au public n'ont aucune raison d'être réunis si ce n'est celle de former un volume, au lieu que, séparés, ils seraient réduits à de minces plaquettes. Le lien moral est nul entre eux ; sans parler du caractère des écrivains qui n'a point de traits de ressemblance, la correspondance de l'un est entièrement privée, celle de l'autre est plutôt politique. Il ne faut donc pas chercher dans cette double publication un principe d'unité ; elle est le résultat d'une convenance de librairie et sans doute de la simple coïncidence d'une double trouvaille.

Le nouveau travail de M. B. ne me paraît d'ailleurs donner lieu qu'à des remerciements analogues à ceux qui lui sont dus pour ses précédentes publications. Je ne lui adresserai que deux ou trois critiques qui portent principalement sur sa méthode.

Certes je n'imagine aucun motif sérieux de douter de l'authenticité des lettres de Théophile de Fernig et du journal de la Villeurnoy. Mais pourquoi s'abstenir d'indiquer leur provenance, le lieu d'où sortent les manuscrits, celui où ils se trouvent aujourd'hui conservés? Ce sont là des éléments primordiaux de

sécurité scientifique. Il n'est pas indifférent de savoir à quel dépôt public ou privé appartient ou appartenait un document inédit. Non-seulement cette notion offre des moyens de contrôle, et (au besoin) d'examen ultérieur de la pièce (à des points de vue par exemple qui ont pu n'être pas celui de l'éditeur), mais encore elle donne à l'historien des garanties dont il est bien aise de s'entourer, au milieu des scrupules que fait naître l'emploi de certains fonds souvent fort inégaux de valeur, et dont la formation n'est pas toujours due à une intelligence aussi éclairée que curieuse.

Je regrette donc que M. B. nous laisse ignorer où il a trouvé les documents qu'il édite pour la première fois. A vrai dire, cette exposition comprenait, selon moi, à peu près toute sa tâche. Ce n'est pas en effet au grand public que peuvent s'adresser des pièces de cette nature, mais au public restreint du petit nombre de personnes qui connaissent l'époque qu'elles contribuent à éclaircir et qui en font l'objet d'études particulières. Tout au plus une notice biographique convenait-elle, pourvu qu'elle fût neuve ou substantielle, à chacun des deux morceaux. Celle qui concerne la Villeurnoy remplit suffisamment ces conditions, si on en retranche quelques lieux communs (inutiles ici plus qu'ailleurs) sur la Révolution française. Mais la monographie des Fernig manque de précision; elle eût été meilleure, resserrée en une dizaine de pages, plutôt que grossie d'anecdotes incertaines aux yeux mêmes de l'éditeur et empruntées par exemple à M. de Lamartine. Le style n'en est pas non plus assez simple (le cœur de la femme est le tabernacle où repose le Dieu impénétrable et vivant, p. 48; — le plus petit coin de terre enfante des soldats, des héros, p. 1, etc.) et cultive trop certaines grâces dont le contact est mortel à l'exactitude.

En revanche il n'y a que des éloges à donner à l'analyse des documents. Elle est claire, fidèle, complète; j'y renvoie le lecteur. Qu'il me suffise de dire que les lettres de Théophile de Fernig sont adressées à un cousin, M. Audeval, officier au 16ᵉ dragons, qu'elles vont de vendémiaire an VI à nivôse an XI, qu'elles sont au nombre de 33 et renferment surtout des renseignements de famille. Elles contiennent aussi (et c'est là leur mérite historique comme l'a parfaitement compris M. B.) des indications psychologiques qui permettent d'apprécier sainement le caractère de Théophile et de ses sœurs. C'est là, selon moi, un bon échantillon de la génération de 92, génération enthousiaste et sincère, mais peu instruite, peu éclairée, attachée à des formules, étroite dans ses jugements, ses affections et ses haines, hostile à l'ancien régime par prévention, plutôt que par raisonnement, et moins éloignée qu'on ne le pense généralement d'y revenir sous un nom différent. Il n'est peut-être pas un des patriotes de 92 qui ait cru être infidèle à son passé en servant Bonaparte. Je parle des militaires.

Le journal de la Villeurnoy se compose de 13 lettres adressées par lui de Cayenne et de Sinnamari à deux amies de Paris, du 12 octobre 1797 au 25 avril 1798 (il mourut le 10 juillet 1799 à Sinnamari). Condamné pour tentative d'embauchage sur les troupes, la Villeurnoy fut compris dans la première fournée

du 18 fructidor. Royaliste pur, cet agent de Louis XVIII représente bien l'esprit qui dominait parmi les émigrés en 1815. Il montre dans sa correspondance une haine assez naturelle de sa part contre le Directoire, et ne fait preuve d'aucunes vues originales ou élevées. L'intérêt de ce journal réside dans le récit des souffrances endurées par les déportés et dans l'exposition des espérances conçues par le parti royaliste en l'an V.

Aucune de ces lettres ne parvint sans doute à leur adresse : c'est par le journal qu'en tenait la Villeurnoy que M. B. en a eu connaissance.

En somme, la publication de M. B. se recommande par de sérieuses qualités aux amateurs de l'époque révolutionnaire. Je les engage à mettre ce petit volume dans leurs collections.

H. Lot.

La mémoire me revient, en finissant, d'un petit étonnement que m'a causé M. B. Pourquoi donc parle-t-il p. 40 du 19 brumaire? J'ai d'abord supposé un lapsus. Mais il persiste ailleurs, p. 371. Serait-ce un système? Je ne le comprendrais pas bien. Sans doute le 18 brumaire n'a pas été un fait accompli le jour même où il s'est produit. Mais tous les coups d'État portent la date du jour où s'en est manifestée l'intention officielle. C'est là un usage historique qu'aucun intérêt pressant ne porte à abolir. On tomberait autrement dans l'arbitraire. Le coup d'État du Deux-Décembre par exemple devrait, dans le système de M. B., être reporté au jour de la fusillade des boulevards, seul moment à partir duquel il a pu être regardé comme un fait accompli.

Il y a encore une assertion de M. B. que je dois relever, parce qu'elle peut induire en erreur au sujet de la famille de Fernig et de son importance historique. Créé comte de l'empire, dit M. B., en parlant du frère de Théophile, il fut comblé de gloire et d'honneur (p. 52-53). M. de Fernig ne fut ni comte, ni baron sous l'empire; il ne le fut pas davantage plus tard. Quant à ses honneurs, ils se réduisent à bien peu de chose. Major au 112e infanterie le 30 frimaire an XII, il passa adjudant-commandant le 16 mars 1812. Rappelé au service après la Révolution de Juillet, il reçut en 1830 le grade de général de brigade, qu'il avait encore trois ans plus tard, lorsque la limite d'âge le condamna à faire valoir ses droits à la retraite.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Aristote, die Metaphysik, üb. von Kirchmann, 2 vol.; id., drei Bücher über die Seele (Berlin, Heimann). — Beccaria, Ueber Verbrechen und Strafen, üb. von Waldeck (Berlin, Heimann). — Chouquet, Histoire de la musique dramatique en France (Paris, Didot). — *Dîwâno Hâtimi 't- Thâyl* (tout en arabe, Londres, Hassoun et Trübner).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 5 Avril — 1873

72. — **Zoological Mythology,** or the legends of animals, par Angelo de Gubernatis. Londres, Trübner et Cᵉ. 2 vol. in-8ᵉ.

Les animaux occupent une place importante dans les mythes des peuples indo-européens. On les trouve en relation avec les dieux et les héros, soit comme leur servant de monture, soit comme formant un de leurs attributs essentiels (le hibou de Minerve, le paon de Junon), soit encore dans une situation moins dépendante, comme la chèvre Amalthée, la louve nourrice de Romulus et de Rémus, etc. Ils figurent également dans les contes de fées, et ils jouent un rôle prépondérant ou même exclusif dans une catégorie spéciale de contes qui est devenue de bonne heure un genre littéraire, celle des fables d'animaux. Enfin ils se retrouvent encore dans des proverbes qui paraissent n'être que d'anciennes énigmes mythologiques. Ce sont là les héros que M. D. G., qui s'en excuse spirituellement, présente à ses lecteurs, dont il raconte les faits et gestes, et dont il cherche à retrouver l'origine.

La division de l'ouvrage est un peu artificielle. M. D. G. étudie dans trois parties distinctes les animaux de la terre, ceux de l'air et ceux de l'eau. Dans la première il passe successivement en revue, et à peu près dans l'ordre de leur importance mythologique, la vache et le taureau, puis le cheval, puis l'âne, etc., dans la seconde les oiseaux de proie, les insectes, les oiseaux d'eau, etc., dans la troisième les poissons proprement dits, puis l'écrevisse, la tortue, la grenouille, le serpent. Les mêmes légendes ou des légendes très-analogues ayant souvent pour héros des animaux d'espèces très-différentes, M. D. G. se trouve conduit par l'ordre qu'il a adopté à séparer des mythes qui dans une classification naturelle devraient se trouver rapprochés. Mais cet ordre en somme est commode pour les recherches, et dans l'état actuel de la science mythologique, il était peut-être le seul que l'auteur pût appliquer avec une entière conséquence.

Le livre de M. D. G. peut donner lieu à trois sortes d'observations, selon qu'on envisage les matériaux qu'il choisit, la manière dont il les assemble, et les constructions auxquelles il les emploie, en d'autres termes, les faits qui, selon lui, rentrent dans le domaine de la mythologie, la comparaison de ces faits, et enfin leur interprétation.

Sur le premier point, ce qui frappe avant tout dans la *Zoological Mythology*, c'est la richesse. L'auteur s'excuse d'avoir cité à peine la dixième partie des faits qu'il eût été possible de réunir avec plus de temps et de patience; mais

ses lecteurs n'en rendront pas moins hommage à l'étendue de son érudition. Quelques-uns lui reprocheront peut-être de trop élargir le domaine de la mythologie. Ils ne lui disputeront pas sans doute les contes de fées, ceux au moins qui ne trahissent clairement aucune préoccupation de moraliste; mais, tout en admettant que les premiers modèles des fables d'animaux, où cette préoccupation non-seulement se trahit, mais s'affiche, ont dû être d'abord de simples contes mythologiques, sans aucune portée morale, ils se demanderont si le genre une fois créé, l'imagination individuelle ne s'en est pas de bonne heure emparée pour ajouter ses propres créations à celles de l'imagination collective des premiers âges, et plus généralement si l'authenticité des légendes qui ne nous sont parvenues que sous une forme littéraire est comparable à celle des récits recueillis de la bouche même du peuple. Dans les proverbes aussi il faut bien laisser sa part à « la sagesse » des nations, et il pourra sembler inutile de recourir à la mythologie pour expliquer des dictons tels que « Quand le chat n'y est pas, les rats » dansent » (II, p. 68) et bien d'autres que M. D. G. revendique pour cette science. Ces observations d'ailleurs sont dans ma pensée des réserves, plutôt que des critiques. S'il est admis, et on ne pourrait le contester sans une forte dose de scepticisme, que la plupart des contes de fées, les premiers types au moins des fables d'animaux, et un certain nombre de proverbes ont une origine mythologique, si d'ailleurs dans l'état actuel de la science le départ exact de ce qui est certainement mythologique et de ce qui ne l'est certainement pas est ou impossible ou fort difficile, M. D. G. ne pouvait mieux faire, ce semble, après avoir tenté la reconstruction de tel au tel mythe primitif, que d'en signaler les débris et jusqu'aux moindres reflets partout où il croyait les retrouver. Il ne faut pas demander aux travaux qui tendent à constituer une science nouvelle la rigueur critique et la réserve prudente qu'exigent les études destinées à continuer une science déjà fondée. On doit souhaiter au contraire que l'auteur d'une hypothèse en déduise lui-même hardiment toutes les conséquences probables ou simplement possibles. C'est ce qu'a fait M. D. G. et il faut l'en féliciter. En épuisant toutes les conséquences de son système, en suivant toujours la droite ligne, s'il ne nous mène pas au but, il nous mènera du moins « hors de la » forêt. » Un autre éloge qui obtiendra en tout cas l'assentiment unanime, c'est celui que l'auteur mérite pour la communication de faits, soit entièrement inconnus, soit inconnus au moins à la plupart des savants de l'Occident. Je veux parler d'une part de légendes inédites qu'il a recueillies en Italie de la bouche des vieilles femmes du peuple, et de l'autre des recueils de légendes russes d'Erlenwein et d'Afanassieff, non encore traduits, dont il nous communique de nombreux extraits.

L'intérêt solide et incontestable de l'ouvrage de M. D. G. n'est pas seulement dans la collection des faits, en partie nouveaux, qu'il renferme, et dont un bon nombre au moins sont, à n'en pas douter, mythologiques. Il est aussi dans la comparaison de ces faits. La valeur des rapprochements est en effet indépendante de l'interprétation qui les accompagne. La plupart sont extrêmement frappants et M. D. G. excelle en général à retrouver et à signaler sous des

formes diverses les éléments mythiques identiques. Il y a toutefois, indépendamment des critiques de détail, un reproche général qu'il paraît encourir dans cette partie de sa tâche. C'est que tous les aspects, toutes les formes des mythes, à quelque époque qu'en remonte la fixation, figurent sur le même plan et comptent pour des unités d'égal degré dans les comparaisons. Sans doute le moment n'est pas venu d'exiger ou d'espérer une *histoire* de chaque mythe. Mais encore ne faut-il pas perdre de vue que les contes ne sont pas tous, chez les peuples de l'Europe où nous les trouvons aujourd'hui, un héritage direct de leur souche commune, et qu'un grand nombre leur ont été transmis à des époques historiques par leurs frères asiatiques. Cette observation s'applique aux fables d'animaux. Dès lors il faudrait, au moins toutes les fois que la distinction est encore possible, séparer soigneusement l'héritage direct de l'héritage en ligne collatérale. En agissant autrement on commet la même faute qu'un philologue qui accorderait la même importance à chaque copie d'un même manuscrit qu'aux manuscrits indépendants du premier.

La partie interprétative du livre de M. D. G. devait nécessairement présenter dans une plus ou moins forte mesure ce caractère hypothétique dont les travaux de mythologie comparée n'ont pu encore jusqu'ici se dépouiller entièrement. Ce n'est pas que cette science ne soit en possession de quelques vérités incontestables, et qu'en particulier le point de départ de M. D. G. n'échappe à toute critique. L'étude du Rig-Véda nous apprend en effet que les phénomènes célestes qui ont été les premiers dieux et les premiers démons de notre race ont pris souvent dans l'imagination de nos ancêtres la forme et les attributs de divers animaux. L'anthropomorphisme n'est qu'un cas particulier du *Zoomorphisme*. Le premier soin de M. D. G. au début du chapitre consacré à chaque animal ou espèce d'animaux, est de signaler, si faire se peut, dans les hymnes védiques, l'identification de l'animal avec tel ou tel phénomène. De plus comme les phénomènes célestes sont entre eux dans des rapports et subissent des modifications ou des intermittences dont l'expression métaphorique est l'hymen, l'enfantement, la lutte, la vieillesse, la mort, la résurrection, il s'attache à relever les plus usitées de ces métaphores qui devront constituer la légende des animaux ou des héros mythologiques. La méthode en elle-même est inattaquable, et elle conduirait nécessairement au but si les rapports des phénomènes entre eux n'avaient été quelquefois conçus de façons toutes différentes et même opposées, si surtout le même être, et particulièrement le même animal, ne représentait souvent des phénomènes distincts. Ainsi la vache mythologique est tantôt l'aurore, tantôt le nuage, sans doute aussi la voûte du ciel, et même selon M. D. G., mais ce point est beaucoup plus douteux, la lune. Le taureau représente tantôt le vent, tantôt le soleil, qui prend aussi, et beaucoup plus souvent, la forme d'un cheval, etc. De là la possibilité de différentes interprétations pour les animaux mythiques des légendes postérieures, et la nécessité d'un choix qui court souvent le risque d'être un peu arbitraire. M. D. G. s'acquitte de cette tâche avec un feu d'imagination qui ne s'éteint jamais dans la longue carrière qu'il parcourt à travers les épopées, les contes, les fables, les proverbes des divers peuples indo-européens. Je citerai

au hasard, et à titre de spécimen, une de ses interprétations; elle est empruntée au chapitre du chat, animal qu'il regarde, avec plus ou moins de raison, comme une représentation de la lune (II, p. 60). « Dans le célèbre conte de la spirituelle Madame d'Aulnoy, *La Chatte blanche*, nous avons la chatte blanche Blanchette, voilée de noir, qui habite le palais enchanté, chevauche sur un singe, parle, et donne dans un gland au jeune prince qui chevauche sur un cheval de bois (la forêt de la nuit) le plus beau petit chien qui ait jamais été dans le monde, pour qu'il le conduise au roi son père, un petit chien « plus beau que la canicule » (évidemment le soleil lui-même qui sort de l'œuf ou du gland d'or), et ensuite un tissu d'une teinture merveilleuse, si fin qu'il peut passer par le trou d'une petite aiguille, et enfermé dans un grain de millet, quoiqu'il soit long de « quatre » cents aunes » (le trou de l'aiguille, le gland, le grain de millet et l'anneau sont des représentations équivalentes du disque solaire). Cette chatte merveilleuse devient enfin elle-même une belle jeune fille; elle « parut comme le soleil » qui a été quelque temps enveloppé dans une nue; ses cheveux blonds étaient » épars sur ses épaules; ils tombaient par grosses boucles jusqu'à ses pieds. Sa » tête était ceinte de fleurs, sa robe, d'une légère gaze blanche, doublée de » taffetas couleur de rose. » La chatte blanche de la nuit, la lune blanche, cède la place le matin à l'aurore rosée; les deux phénomènes qui se succèdent semblent être les métamorphoses d'un seul et même être. »

Sans contredit M. D. G. doit atteindre quelquefois, souvent même, la vérité : dans quels cas précisément, c'est ce qu'il est difficile de dire. Des deux ordres de mythes auquels les deux écoles rivales de Kuhn et de Max Müller accordent une importance, sinon exclusive, au moins prépondérante, les mythes de l'orage et les mythes solaires, ce sont les seconds qu'il cherche et pense retrouver le plus souvent dans les légendes qu'il étudie. Je crois aussi à la prépondérance des mythes solaires, mais il faut bien avouer que jusqu'à présent le sentiment personnel des mythologues a été le principal poids qui a fait pencher la balance de l'un ou de l'autre côté, et qu'aux yeux des lecteurs non prévenus les deux interprétations d'un même mythe d'après les deux systèmes opposés doivent souvent présenter un degré à peu près égal de vraisemblance. C'est à ce qu'il semble dans le rapport des mythes avec un culte quotidien qu'il convient de chercher un argument qui serait en effet tout en faveur de l'opinion partagée par M. D. G. Il se pourrait aussi qu'un bon nombre de mythes reposassent sur le culte lui-même, sur la conception primitive du sacrifice. Mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder cette grave question.

Si pour quelques-uns des animaux qui figurent dans la ménagerie mythologique, le Rig-Véda suggère la possibilité de plusieurs interprétations parce qu'il nous montre le même animal représentant successivement divers phénomènes, en revanche un bon nombre d'autres n'y sont pas nommés ou n'y sont nommés que dans des passages qui attendent leur éclaircissement du dehors, bien loin de pouvoir servir eux-mêmes à éclaircir quoi que ce soit. L'auteur manque alors réellement de tout point de départ antérieur à la formation du mythe qu'il veut expliquer, et la possibilité de telle ou telle représentation est, non plus une

donnée de l'interprétation, mais simplement une hypothèse *connexe*. La même observation s'applique à certaines conceptions mythologiques telles que celle des trois frères qui figurent souvent dans les contes, dans lesquels il croit retrouver trois formes du soleil correspondant au temps des deux crépuscules, et au milieu de la nuit. Ces trois frères seraient les Ribhus védiques et le troisième, le plus jeune, personnifiant le soleil levant, serait identique au dieu Trita. Cette idée n'a assurément pas été suggérée à M. D. G. par la lecture du Rig-Véda, et s'il croit pouvoir en signaler des traces dans quelques passages obscurs des hymnes, il est certain que dans ce cas, comme dans plusieurs autres, il explique le Rig-Véda par ses légendes plutôt qu'il n'interprète ses légendes à la lumière du Rig-Véda. Un tel procédé n'a certainement rien d'illégitime en soi, et le livre sacré des Hindous renferme malheureusement trop d'obscurités pour que nous ne soyons pas disposés à recevoir, d'où qu'ils viennent, les secours propres à les dissiper. Dans bien des passages que M. D. G. invoque à l'appui de ses théories, on pourrait être aussi embarrassé pour fournir une traduction différente ou même pour contredire la sienne, qu'il le serait peut-être lui-même pour défendre celle-ci. En général, on serait plus disposé à prendre en sérieuse considération la traduction proposée pour certains vers obscurs, si l'auteur ne s'égarait parfois, pour les passages les plus clairs, dans des interprétations évidemment erronées ou même absolument fantaisistes. C'est ce que je vais prouver.

Dans certains cas l'erreur remonte au commentaire de *Sâyana*, soit que M. D. G. l'ait puisée à la source ou qu'il l'ait recueillie par le canal de Langlois; mais elle n'en est pas pour cela moins manifeste. Ainsi le vers VIII, 12, 27: *yadâ te vishnur ojasâ trîni padâ vicakrame âd it te haryatâ harî vavaxatuh*, est ainsi traduit (I, 301): « Quand Vishnu, avec la force d'Indra, a fait ses trois pas, *il* » *était traîné* par les deux chevaux d'Indra à la belle crinière. » Le parfait *vavaxatuh* ne pourrait être rapporté à la racine *vah* que par une de ces subtilités qu'il faut laisser aux commentateurs hindous, et la comparaison du refrain des vers 4, 5, 6 du même hymne (*vavaxitha*) avec celui des vers 25 à 30 serait au besoin un autre argument pour prouver à ceux que la raison grammaticale n'aurait pas convaincus, que nous avons affaire ici à la racine *vax* exprimant l'*accroissement* qu'Indra ou ses chevaux reçoivent du sacrifice. C'est encore de *Sâyana* que lui viennent plus ou moins directement les traductions de *janusham prabruvânah* (II, 42, 1) par « prédisant l'avenir, » (II, p. 226) au lieu de « proclamant » l'origine ou l'espèce, » de *carkrtyam aryah* (IV, 38, 2) par « qui détruit ses » ennemis (I, p. 337) au lieu de « objet de louanges pour l'homme pieux, » de *sûraç cakram ..... ny airayat* (VI, 56, 3) par « le soleil a lancé son disque » (I, p. 15) au lieu de « il a lancé le disque du soleil. » Dans ce dernier cas du moins la traduction donnée serait grammaticalement et lexicologiquement possible. C'est plutôt à Langlois qu'il pourrait avoir emprunté, en la modifiant d'ailleurs, la traduction du vers I, 163, 2 : « Les Vasus ont orné le cheval des couleurs du soleil » au lieu de : « ont fait un cheval du soleil. »

Plus souvent l'erreur est propre à M. D. G., ou même l'expression d' « erreur » ne convient plus, tant la fantaisie du traducteur s'est donné carrière. Ainsi le

sens général du vers II, 38, 7 est clair quoique la construction en soit difficile; il y est dit que chaque animal a son domaine, que les déserts appartiennent aux bêtes fauves, les bois aux oiseaux : *dhanvânv â mrgayaso vi tasthuh — vanâni vibhyah*, et la conclusion est que nul ne rompt les lois du dieu Savitar : *nakir asya tâni vratâ devasya savitur minanti*. M. D. G. en a tiré ce sens : « Savitar ne doit » pas détruire les bois des oiseaux » (II, p. 168). Ces deux phrases (I, 124, 6) *nâjâmim na pari vrnakti jâmim* et *nârbhâd îshate na maho vibhâtî* signifiant, l'une « Elle (l'Aurore) n'évite ni celui qui n'est pas son parent, ni celui qui est son parent (ni les hommes ni les dieux), et l'autre « Elle ne fuit ni le petit ni le » grand, elle qui est brillante, » qui toutes les deux équivalent à notre proverbe « Le soleil luit pour tout le monde, » prennent ces sens inattendus : « Elle » abandonne tantôt celle qui est, tantôt celle qui n'est pas proprement sa sœur » (la nuit, » I, p. 37) et « De petite elle est devenue grande » (I, p. 36). Cette autre phrase encore relative à l'aurore (I, 123, 9) *rtasya yoshâ na minâti dhâma* qui signifie à peu près « La jeune (déesse) ne rompt pas la loi de l'ordre » est traduite (I, p. 38) : « Comme une femme elle prépare la demeure du soleil. » C'est *rta* qui ici et ailleurs devrait être pris pour un nom du soleil. Du vers VIII, 47, 14, *yac ca goshu dushvapnyam yac câsme duhitar divah — tritâya tad vibhâvary âptyâya parâ vaha*..... dans lequel le poète envoie les mauvais rêves à Trita âptya, c'est-à-dire bien loin, M. D. G. tire ce sens (I, p. 48) : « L'aurore ou » la vache lumineuse vient délivrer le héros solaire Trita âptya du mauvais » sommeil qu'il dort parmi les vaches de la nuit. » Pour arriver à de pareilles traductions il faut prendre les mots comme des radicaux et chercher, en faisant abstraction des flexions, à les unir dans un rapport quelconque sans autre condition que d'en tirer un sens logiquement possible. C'est, paraît-il, ce que sont quelquefois forcés de faire les interprètes des livres Zoroastriens. Mais Dieu merci! nous n'en sommes pas tout à fait là pour le Rig-Véda. Ainsi encore l'explication du datif *vrkye* dans ce passage (I, 116, 16) *çatam meshân vrkye caxadânam* semble impossible dans la traduction (I, p. 415) « qui a mangé cent » moutons *appartenant* à la louve; » le sens est, comme l'indique le dictionnaire de Pétersbourg : « qui a tué pour la louve... » ou « qui a offert en nourriture à » la louve. » Comme exemples d'erreurs portant sur un seul mot, on peut citer *gojit* (I, 102, 6) qui ne signifie certainement pas « qui triomphe de la vache » (I, p. 33), mais « qui conquiert les vaches » et *ruçadvatsâ* « qui a un veau » brillant » (*agni*, et non le soleil comme on le dit souvent), dont le second élément reçoit le sens de « vêtement » si bien que le composé entier signifierait « brillamment couverte » (I, p. 37).

Ces erreurs ne compromettent pas toutes directement la solidité des constructions de M. D. G. Mais elles diminuent l'autorité de ses traductions pour les passages obscurs auxquels il emprunte souvent ses arguments. D'ailleurs pour plusieurs de ces passages obscurs, l'erreur du traducteur paraît parfois évidente, bien qu'il puisse être fort difficile de la corriger. Ainsi en tout cas, dans le vers I, 158, 5, ce n'est pas *Traitana* qui craint d'être submergé (I, p. 24) mais bien *Dîrghatamas aucathya* l'auteur prétendu de l'hymne; dans le vers I, 61, 7 bien

loin que *Vishnu* soit assimulé au sanglier (II, p. 7 et 9), il semble que ce soit lui qui le tue. Le vers X, 28, 8 est bien obscur, mais il n'est pas vraisemblable que le mot *vidhhih* (de *viç*) signifie « avec les tranchants. » Enfin dans le vers « éloquent » (I, 105, 9) où M. D. G. croit voir *Trita âptya* se plaignant de ses frères, il semble d'une part que le datif *jâmitvâya* ne peut exprimer un pareil rapport, et de l'autre le premier hémistiche dans lequel le *rshi* parle de sa parenté avec le soleil, suggère naturellement pour le mot en question l'idée d'une allusion à cette même parenté.

En même temps qu'il traduit, M. D. G., comme c'est son droit et même sa tâche essentielle, interprète les termes métaphoriques. Il est certainement dans l'erreur quand il identifie (I, p. 37) avec le soleil le « petit » que la nuit et l'aurore allaitent tour à tour (I, 96, 5). Ce « petit » est *Agni* dont les louanges sont l'objet de l'hymne entier. C'est une erreur analogue, mais aggravée par l'invention du sens de « soleil » pour le mot *rta* qu'il fait sur le vers IV, 23, 10 (I, p. 28). Le même parti-pris de substituer le soleil à *Agni* qui est déjà une tendance de Max Müller a conduit encore M. D. G. à une fausse interprétation du passage (I, 123, 10) *eshi devi devam iyaxamânam* qui signifie : « Tu viens, ô » déesse (l'aurore) vers le dieu qui te désire (Agni), » et où il voit l'aurore allant vers le soleil, le dieu « qui se sacrifie lui-même » (?) (I, p. 35). De même encore dans ce passage (III, 58, 1) *dhenuh pratnasya kâmyam duhânâ*, signifiant : « La » vache (l'aurore) qui donne (comme du lait) ce qu'il désire à l'ancien (sacrifi- » cateur, Agni), » il croit trouver l'indication que la vache-aurore est « la mère » orientale du vieux soleil. » Après *Agni* c'est encore *Soma* qui est chassé par le soleil des positions qu'il paraissait occuper le plus sûrement, Or tous les indianistes savent que le 85[e] hymne du X[e] *Mandala* contient le récit du mariage de *Sûryâ* avec *Soma*. Mais tous les lecteurs de M. D. G. sauront-ils substituer mentalement la réalité des faits à l'*interprétation* qu'il en donne quand il nous parle de cet hymne (I, p. 39) comme chantant les noces de l'Aurore (dont l'identité avec *Sûryâ* est en effet probable) et du « Soleil ? » Ailleurs encore (I, p. 13 par exemple) il emprunte à des vers relatifs à *Soma* (IX, 69, 4, etc.) ses citations pour le mythe d'*Indra*. Voici qui serait bien pis encore : M. D. G. parait voir le héros conquérant des vaches, qui soulève la pierre de la caverne (I, p. 12) dans le vers III, 4, 9, où le poète demande à *Tvashtar* « la semence d'où » nait un fils qui attelle les pierres (servant à presser le Soma), c'est-à-dire » pieux. » Quelle apparence aussi que dans l'hymne liturgique et théosophique I, 164, la vache à 1, 2, 4, 8, 9 pieds, etc., soit « le nuage » (I, p. 65) ! Quelle importance mythique peut-on attacher à l'hymne aux Açvins II, 39, sorte de litanie où ce couple de dieux est successivement comparé à toutes les parties symétriques du corps d'un animal, et aussi d'ailleurs à une foule d'objets qui ne vont pas nécessairement par deux dans la nature ? En outre, l'auteur voulant relever la comparaison des Açvins avec deux chiens prend le vers 3 pour le vers 4, et, ce qui rend l'inadvertance plus grave, cite en effet les mots du vers 3 : *çaphâv iva* (I, p. 403). Dans le vers IV, 24, 10, il dépouille au contraire le nom du dieu *Indra* de sa valeur mythologique pour lui donner le sens de

« taureau » (I, p. 45). Mais, quelque étrange que puisse nous paraître la fanfaronnade d'un prêtre qui prétend disposer d'Indra et le vendre (ou plutôt le louer) aux hommes assez riches pour acheter par son intermédiaire les faveurs de ce dieu : « Qui veut m'acheter cet Indra pour dix vaches? », il semble que le sens ordinairement accepté est imposé par le second hémistiche : « Celui-là » me le rendra quand il (Indra) aura tué ses ennemis. »

C'est à regret que j'ai insisté sur le côté faible d'un travail qui témoigne d'ailleurs d'une si vaste érudition sur le domaine de la littérature comparée, mais il était nécessaire de prévenir les lecteurs non indianistes. Sauf ces réserves, l'ouvrage de M. D. G. ne saurait être trop vivement recommandé, non-seulement aux mythologues de profession qui y trouveront une ample collection de faits réunis dans un ordre qui facilite les recherches et comparés avec une rare sagacité, mais en général au public instruit qu'il ne peut manquer d'intéresser à la science mythologique. En effet dans la partie interprétative elle-même, ce qui peut être mis en doute, c'est le rapport de telle légende particulière avec tel ordre de mythes plutôt qu'avec tel autre. Le fait qu'un certain nombre au moins des mythes d'animaux ont eu pour origine les phénomènes solaires est lui-même indiscutable, et la *Zoological Mythology* contribuera à le mettre en pleine évidence. On peut d'ailleurs aborder sans effroi ces deux gros volumes qui offrent dans une langue généralement accessible l'œuvre brillante et attrayante d'une imagination méridionale. L'exécution typographique est aussi parfaite qu'on pouvait l'attendre d'une publication de la maison Trübner.

Abel Bergaigne.

---

73. — **Année véritable de la naissance de Christophe Colomb** et revue chronologique des principales époques de sa vie. Étude critique lue en communication à la séance trimestrielle des cinq Académies de l'Institut de France, le 4 octobre 1871, par M. D'Avezac, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, président de la Commission centrale de la Société de géographie de Paris, etc. Paris, 1873. Gr. in-8° de 64 p.

Le mémoire de M. d'Avezac, extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Paris* (juillet-août 1872), doit prendre place parmi les meilleurs travaux qui aient été jamais consacrés à la biographie de Christophe Colomb. Non-seulement le savant académicien a définitivement résolu le problème de la date de la naissance du navigateur génois, mais encore il a éclairci plusieurs points obscurs de la vie de ce grand homme. A l'aide des calculs les plus ingénieux et en même temps les plus rigoureux, M. d'Avezac établit que Christophe Colomb est né, non en 1436, comme l'ont cru Navarette, Alexandre de Humboldt, Napione, le docteur Hœfer, etc., non en 1456, comme l'a prétendu le critique allemand Oscar Peschel, mais en 1446, comme l'avait indiqué, dès 1793, un éminent érudit, Muñoz (*Historia del Nuevo Mundo*). M. d'Avezac, esquissant, ensuite, la biographie du découvreur des Indes Occidentales, confirme ou rectifie successivement les principales dates assignées jusqu'à ce jour aux diverses phases de cette vie si agitée et si éprouvée. C'est ainsi qu'il établit de la façon la plus

solide que la première venue de Colomb en Portugal ne peut être mise ni en 1470, ni en 1485, mais en une époque intermédiaire; qu'il se maria à Lisbonne avec Felipa Moniz Perestrello vers 1480, et non vers 1470, comme Humboldt l'avait conjecturé; qu'il faut placer en 1481 environ les premières relations de Toscanelli avec Colomb; que ce dernier proposa, dans l'automne de 1483, au roi de Portugal, Jean II, son projet de voyage à la recherche de nouvelles terres, etc. De nombreuses notes accompagnent le mémoire du doyen de nos géographes, et renferment les renseignements bibliographiques les plus précis et les plus abondants. Les témoignages de tous les auteurs qui ont écrit sur Colomb en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, en Espagne, en France, en Italie, sont cités, comparés, discutés. M. d'Avezac y relève, chemin faisant, de singulières erreurs, par exemple (note 3 de la page 50) la méprise de Jean-Louis Ideler, le traducteur allemand de l'ouvrage français d'Al. de Humboldt (*Examen critique de la géographie du nouveau continent*), transformant en cardinal le chanoine Fernam Martins, et il ajoute avec une spirituelle malice : « le scrupuleux » H. Müller, qui a enrichi cette version d'une table dont le besoin se faisait » très-réellement sentir, n'a pas manqué de consacrer par son index cette » intrusion subreptice dans le Sacré-Collége. Ce n'est pas la seule fantaisie de » de genre qu'ait hasardée le traducteur allemand. Au lieu de la *Corografia* » *Brasilica* du Père Cazal, c'est un *Correo Braziliano* que l'érudition berlinoise » vient offrir à notre surprise. » A l'*Appendice* (p. 60-63), M. d'Avezac combat l'opinion récemment exprimée par M. Henri Harrisse et d'après laquelle l'histoire de la vie de Christophe Colomb, attribuée à son fils Ferdinand, ne serait pas authentique. Chacun pensera, avec le critique français, que la thèse, très-spécieusement soutenue par le bibliographe américain, est téméraire, aventureuse, inadmissible.

T. DE L.

---

74. — **Geschichte der Stadt Rom** von Alfred von Reumont. Dritter Band, erste und zweite Abtheilung. Berlin, R. von Decker. 1868-1870. In-8°, ix-574, x-950 p.

Les premiers tomes de cet ouvrage ont été l'objet de comptes-rendus dans des volumes précédents de la *Revue* (1868, I, p. 250. 1869, I, p. 201). Ce troisième et dernier volume du travail de M. de Reumont, le plus volumineux de tous — il compte plus de quinze cents pages — paraissait au moment de la guerre, mais ce n'est que récemment qu'il nous est parvenu, et nous désirons en dire encore quelques mots afin de compléter les analyses indiquées plus haut. L'esprit de l'ouvrage est naturellement resté le même et notre jugement général ne saurait donc être différent de celui que nous exprimions il y a quatre ans, en disant que l'ancien chargé d'affaires de Prusse à la cour de Florence, était un des connaisseurs les plus exacts de Rome, maniant très-bien la plume, peut-être un peu trop fervent catholique pour être critique impartial; mais ayant surtout le tort, à nos yeux, de donner une part beaucoup trop large à l'histoire générale de l'Église et de l'Europe dans un ouvrage que le titre annonce comme une simple histoire de la ville éternelle. La première moitié de ce troisième volume

nous retrace le retour des papes à Rome, au milieu du xve siècle, après « la » captivité babylonienne » d'Avignon, l'époque des grands conciles de Constance et de Bâle, le règne des Borgia, celui de Nicolas II et sa cour littéraire — je ne fais ressortir que les chapitres principaux — enfin le pontificat de Pie II. La seconde moitié renferme le siècle de Léon X, Paul III, Sixte V; c'est la partie la plus détaillée du récit. M. de R. le poursuit bien jusqu'à nos jours, mais l'histoire politique du xviiie et du xixe siècle n'est plus que très-rapidement esquissée, parce qu'à partir de la Réforme, l'histoire générale de l'Église catholique se sépare de plus en plus de la ville même de Rome et surtout aussi parce que son importance diminue considérablement dans l'ensemble des faits historiques des temps modernes. Malgré cette plus grande concision qui s'imposait par les faits, nous ne pouvons nous empêcher de trouver que le savant diplomate a mis dans ce dernier volume trop de politique générale; ce n'est pas encore assez pour une véritable *Histoire de l'Église*, c'en est positivement trop pour une *Histoire de la ville de Rome*. D'ailleurs on s'en ressent immédiatement à la lecture; les chapitres qui attirent et qui captivent le plus l'attention du lecteur, ce sont les chapitres relatifs à Rome même, à la vie romaine, à la cour des papes, à leurs constructions à Rome, à leur entourage littéraire, etc.; il y a dans ces parties de l'ouvrage une abondance de renseignements, tirés en partie de sources inédites, une variété de couleurs, une richesse de détails que nous signalons avec un vrai plaisir et pour lesquels nous devons tous nos remerciements à l'auteur. On sent qu'il connaît Rome par un séjour prolongé, qu'il l'a étudiée en détail, en archéologue consciencieux, et l'on suit avec confiance un guide aussi sûr et aussi complet dans le tableau des accroissements et des embellissements successifs de la capitale du saint-siége. Si nous préférons de beaucoup ces chapitres, remplis de faits nouveaux ou peu connus, nous tenons cependant à répéter que l'auteur a fait de louables efforts pour donner une forme diplomatique et modérée à ses sentiments politiques et religieux, quand il traite des questions générales de l'histoire religieuse. Il abandonne ce qui ne peut être défendu et se contente souvent de plaider les circonstances atténuantes; ainsi nous citerons son récit de la vie d'Alexandre VI et de la famille des Borgia (part. I, p. 247). On peut aussi signaler à ce point de vue le jugement sur Luther (part. II, p. 115) et ce qu'il dit de l'ordre des Jésuites (part. II, p. 497). Nous n'avons garde de lui reprocher ses opinions très-arrêtées sur la nécessité du pouvoir temporel, et les déductions faites à ce sujet, démenties bientôt après par l'occupation de Rome par les Italiens, en septembre 1870. Disons seulement que l'auteur termine son ouvrage en revendiquant pour la papauté « moralement infiniment plus forte » qu'au dernier siècle » la mission de prêcher partout la paix, « une paix vraie » et agissante, qui reconnaît les droits de l'Église et ceux de l'État, qui sauve- » garde les droits de la foi, comme ceux de la science, lesquelles existent, non » pas pour se combattre, mais pour se tendre la main. »

Une centaine de pages au moins est consacrée, comme dans les volumes précédents, à la reproduction d'inscriptions anciennes, à des tables généalogiques de familles illustres de Rome, etc. Un répertoire général des noms de lieux et

de personnes clôt ce troisième volume, auquel est jointe une belle carte de la ville sainte et des environs. L'exécution typographique de ce volume répond à celle de ses aînés et mérite tous nos éloges.

Rod. REUSS.

---

75. — **Charlotte de Corday et les Girondins,** par Charles VATEL. — Prix : 20 fr.

2e article[1].

C'est par une réparation que je dois commencer la suite de l'examen de ce travail. J'ai dit qu'il était absolument dépourvu de tables et d'index. C'est là une assertion erronée qui provient de ce que je n'avais alors en vue que le premier et une partie du second volume, au sujet desquels la table des matières renferme seulement en effet quelques lignes insuffisantes. Il n'en est pas de même du troisième tome et de la plus grande fraction du second pour lesquels la table donne au contraire non-seulement de précieuses indications, mais encore des espèces de cotes ou de notices sur chaque pièce, et presque de page en page. Les soins de l'auteur me dispensent donc d'entrer dans les détails, comme je l'ait fait précédemment. Je me contenterai d'indiquer les grandes lignes de l'ouvrage.

Sous le titre de *documents*, le second volume contient de la page 127 à la page 404 les pièces authentiques relatives à l'arrestation ou à la mort de Guadet de Barbaroux, de Petion, de Buzot et de Salle. Ces pièces, procès-verbaux d'arrestation, de perquisition, d'exécution, d'inhumation, interrogatoires, actes de procédure, actes d'état civil, passeports, notes d'audience, proviennent du Comité de Salut Public (A F I I 45 et 46[2]) ou du greffe de la cour de Bordeaux. Ces documents sont enrichis d'explications et de renvois; mais l'auteur y a aussi entremêlé avec des lettres, des factums, émanés des Girondins,— des notices, des témoignages, des appréciations historiques qui en rendent l'emploi difficile et embarrassent les recherches. De là, je passe à la page 737 du 3e volume, laissant de côté la fin du second et la majeure partie du 3e, pour y revenir tout à l'heure. De la p. 737 à la p. 750, on trouve des pièces inédites extraites des Archives de Saint-Emilion et de Castillon, puis des lettres déjà publiées; elles sont relatives ou à l'arrestation, ou aux derniers moments des Girondins et de leurs amis. De la p. 756 à la p. 778 est placée une correspondance, extraite des archives de la famille Guadet, ayant à peu près le même objet. Enfin et à la suite on rencontre l'interrogatoire de Madame Petion. Je ne parlerai point, pour ne pas trop compliquer une exposition laborieuse, d'un *supplément* qui s'étend de la p. 806 à la p. 836, qui renferme encore beaucoup de documents inédits, mais sur toute espèce de sujets.

Tous ces matériaux gagneraient, on le comprend, à être rangés dans un ordre plus méthodique; ils sont vraiment enchevêtrés. Je n'en fais pas un reproche à

---

1. Voir le no 3 de la *Revue*, 18 janvier 1873.
2. M. V. paraît éprouver quelque peine à se familiariser avec les cotes des Archives nationales. Il confond souvent les cotes des séries avec les numéros des cartons, c'est ainsi qu'il donne p. 125, 335, 345 des indications inexactes ou fantastiques.

M. V., parce que l'impression de son ouvrage, entravée par bien des circonstances imprévues, a duré huit années, et qu'il s'est nécessairement enrichi au cours du travail. Tels qu'ils sont disposés, ils n'en présentent pas moins une mine d'une abondance extrême pour l'histoire de la Révolution, et si on peut y signaler des lacunes [1], c'est que les pièces, comme il arrive trop souvent, ont disparu (on ne sait jamais pourquoi) des dépôts qui les contenaient. J'adresserai seulement une légère critique à M. V. qui porte sur la manière dont il a cru devoir éditer les textes. Qu'il reproduise les documents authentiques sous leur forme littérale, je l'admets : cela est utile. Mais les pièces émanées des Girondins, leurs lettres ou leurs opuscules, à quoi bon? M. V. ne les a ni ponctuées, ni accentuées; il respecte leur orthographe, même improvisée, même absolument indifférente; il imprime leurope, langleterre, lempereur, léchaffaud, lacharnement (p. 220, 241, 252, 257), etc. Cela ne constitue pas plus la manière d'écrire de Petion que celle de Brissot (cf. p. 248-249) ou de tout autre. Rien n'est plus commun au XVIII[e] siècle, que la suppression de l'apostrophe ou de la ponctuation, l'emploi de la majuscule pour les substantifs communs, celui de la minuscule pour les noms propres, etc. Il n'y a donc pas de raison sérieuse d'éditer les textes de cette façon-là.

A la suite des *Documents* je place le récit que M. V. appelle l'Excursion à Saint-Emilion, et qui commence à la p. 639 du 3[e] volume. Dans l'automne de 1867, l'auteur a visité minutieusement les lieux qui ont été le théâtre de l'agonie des Girondins. Il décrit successivement les maisons Bouquey, Guadet, Troquart, les grottes de Saint-Emilion, le grenier; il suit les Girondins dans leur fuite, retrouve le lieu de leur arrestation, de leur suicide, de leur sépulture; il parcourt dans tous les sens le champ qu'on nomme encore aujourd'hui des Émigrés; il discute la direction des pas, les mobiles, les derniers actes. Il ouvre une enquête et rapporte les dépositions des témoins. Cette partie de l'œuvre de M. V. est fort curieuse et intéressante; elle marque l'apogée de ses efforts et de sa lutte passionnée contre les secrets d'un drame qui l'émeut; elle pèche par la minutie. Tous ces paysans octogénaires (ils ont 82, 84, 87, 88, 90, 97 ans, l'un d'eux est aveugle et sourd (sic) (p. 720-729) qui racontent ce qu'ils ont

---

1. C'est ainsi que le registre des Commissions militaires pour l'an II « a disparu des » Archives la Gironde depuis une vingtaine d'années » (p. 452), tandis que les autres *subsistent*. Je regrette que M. V. si habitué aux recherches d'Archives ne se soit pas fait présenter en cette occasion les registres d'enregistrement qui échappent le plus souvent aux soustractions. Lui-même, il a eu très-habilement recours à ce mode de preuves pour retrouver la trace des papiers des Girondins au dépôt du Comité de Salut Public (p. 451). Je peux y ajouter un exemple assez curieux bien que les circonstances qui faisaient le principal attrait de la recherche dont je vais parler aient perdu leur caractère passionné. On se rappelle la polémique soulevée en 1868 par un journaliste à propos d'un portrait humoristique de M. Haussmann. Le journaliste citait le grand-père du préfet de la Seine parmi les conventionnels régicides, par écrit, étant en mission. La lettre originale fut demandée; elle avait disparu des Archives de la Convention. Elle manquait dès 1816, époque à laquelle M. Daunou l'avait déjà vainement cherchée par ordre du gouvernement. Mais elle est indiquée à sa date, avec la mention du vote, dans les registres d'enregistrement du Comité de Sûreté générale. Le trait mérite d'autant plus d'être signalé à M. V. qu'il s'est préoccupé, lui-même, dans le temps de cette affaire.

entendu dire et qui ne s'accordent guère entre eux, n'inspirent pas une confiance bien étendue. Le recueil de leurs dépositions fait le plus grand honneur au zèle et au dévouement de M. V. Il aurait pu se contenter des documents.

J'ai gardé pour la fin l'œuvre essentielle et selon moi capitale de M. V. L'exposition de la destinée des mémoires et des œuvres des Girondins (p. 407-667). Il y a déployé une sagacité, une patience, une volonté vraiment extraordinaires.

On n'a pas oublié le bruit qui s'est fait, il y a juste dix ans, autour d'une mystérieuse acquisition du libraire France. Pour une somme insignifiante ce hardi négociant se trouvait tout d'un coup en possession de la majeure partie des papiers de Salle, de Buzot, de Petion, de Barbaroux. Interrogé, il ne sut ou ne voulut pas en savoir la provenance. C'est ce qu'à force de soins, de démarches, d'importunités même, M. V. est parvenu à découvrir. Pour atteindre son but, il a suivi simultanément deux méthodes, la méthode scientifique et la méthode empirique. L'un et l'autre procédé, se confirmant, l'ont conduit à un résultat identique. J'en essaie l'esquisse.

Le point de départ est la correspondance de Jullien, le « proconsul » du Bec d'Ambès (la Gironde). Il saisit les papiers à Saint-Emilion et les envoie de Bordeaux à Paris; ils y sont enregistrés par le Comité de Salut Public. Robespierre les a entre les mains. Après le 9 thermidor, ils sont connus de Lecointre qui en fait tirer des copies en l'an III et l'an V. Bosc les réclame en l'an VII du ministre de la police, et la veuve de Louvet signale Lecointre et son ami Vatar, imprimeur du Comité, comme étant les détenteurs des manuscrits. Bosc obtient des restitutions partielles. Lecointre meurt; Vatar disparaît à Cayenne où l'envoie le premier consul. Mais M. V. lui découvre un ami intime, Charles Duval, conventionnel, que la Restauration envoie mourir en Belgique. Là le fil se romprait si Duval n'avait laissé en France un correspondant plein de zèle, presque un frère, M. Raveau, architecte, qui en 1829, hérite de tous les papiers de l'exilé, en épousant sa fille. M. Raveau avait un neveu, M. Rosier, qui lui acheta son cabinet et y trouva les archives de Charles Duval. N'y attachant aucune importance, il donna ce « fouillis » à M. Chauliac qui aimait les livres. De son côté Caroline Duval, la veuve de M. Raveau, qui ne lui survécut qu'un an (1848-1849), institua M. Drugeon (autre neveu de M. Raveau), son légataire universel, et lui laissa des manuscrits de son père. C'est M. Chauliac fils ou neveu (je me perds un peu dans toute cette filière), qui vendit les manuscrits au libraire France. C'est l'examen des manuscrits de Charles Duval, possédés par M. Drugeon, qui permit à M. V. au moyen d'ingénieux rapprochements, d'établir la parfaite conformité de l'écriture des manuscrits France (plus tard Plon et Bibliothèque nationale) et des manuscrits personnels de Charles Duval. Ainsi se trouve établie la provenance et la parfaite authenticité des copies que possèdent aujourd'hui M. Moreau Chaslon, M. Vatel et la Bibliothèque nationale.

On conçoit que j'ai singulièrement écourté cette exposition. C'est toute une odyssée que l'entreprise de M. V. On pense qu'il ne fut pas reçu partout d'une façon également satisfaisante. Tantôt il s'adressait à des moribonds, comme M. Drugeon, qui expirait le lendemain de sa visite, après l'avoir très-bien

accueilli, et lui faisait remettre par sa veuve les cahiers de Duval; tantôt, en quête d'adresses longtemps impossibles à découvrir, il tombait chez des gens de mauvaise humeur et mal disposés à lui répondre. Toujours il a retrouvé la piste, et sa monographie, appuyée aujourd'hui des preuves les plus décisives, s'est enrichie, chemin faisant, de piquantes biographies, telles que celles de Vatar, de Charles Duval, de M. Raveau, types très-curieux et tout à fait réussis des vieux patriotes de 93, épaves des derniers Montagnards.

La remarquable consultation de M. V. est couronnée par un tableau d'ensemble, comprenant la liste des manuscrits de Saint-Emilion, à savoir, sous la lettre A, ceux qu'avaient laissés les Girondins (25 numéros), sous la lettre B, ceux qui sont retrouvés aujourd'hui (19 numéros[1], 9 aux Archives, 2 à la Biblioth. nat.). Une seconde classification est consacrée aux copies trouvées chez Charles Duval, à celles de Lecointre, et à celles que Jullien vendit à M. Guadet (p. 558-574).

Je ne trouve rien à relever dans cette partie du livre de M. V. L'argumentation est très-serrée et la lucidité parfaite. Il me paraît aussi impossible de contester ses preuves que ses conclusions. J'ai deux légères critiques à lui soumettre au sujet des dissertations qui accompagnent les *Documents*. Il consacre inutilement plusieurs pages à la justification de Brissot, qui, dit-il, en ajoutant à son nom celui d'un village où son père avait des terres (Ouarville), ne fit pas autrement que Barère de Vieuzac, Collot d'Herbois, Fabre d'Eglantine, etc. (p. 243-247). Ce n'est pas contre une accusation aussi puérile que la mémoire de Brissot a besoin d'être défendue devant l'histoire. Comme celle de Petion, elle encourt des reproches autrement sérieux que celui-là. M. V. est trop engoué des Girondins. Je ne refuse pas d'admirer avec lui les prophétiques imprécations qu'inspirait à Buzot la tyrannie de Paris, et de reconnaître l'incompatibilité de la République avec l'omnipotence d'une capitale trop peuplée. Mais c'était avant le 10 août et non après le 31 mai qu'il était utile de s'en apercevoir et urgent de le proclamer.

Historien, M. V. a de la peine à dépouiller l'avocat. Après avoir exposé avec la plus grande clarté les mobiles de la sanguinaire activité de Jullien, après avoir montré que, créature de Robespierre, il se proposait, en découvrant la retraite des Girondins, en les livrant au bourreau, de perdre Tallien qui n'avait pas su ou voulu les retrouver, d'obtenir les bonnes grâces du maître et de lui livrer des armes contre ses ennemis, M. V. ajoute : la véritable excuse de Jullien est dans son âge (p. 427). Il semble que nous soyons en cour d'assises, et qu'il faille absolument trouver des circonstances atténuantes. Jeune ou vieux, Jullien fut purement et simplement un scélérat. Par un raffinement d'hypocrisie, il ne craignit pas de se rapprocher plus tard de la famille Guadet, en se donnant à elle pour une victime de la calomnie, en offrant de publier les mémoires des

1. Parmi les 6 numéros qui manquent il en est, peut-être, trois qui ont été restitués aux familles, à savoir les mémoires originaux de Petion, de Buzot et de Barbaroux. Du moins c'est l'hypothèse de M. V.

hommes qu'il avait assassinés; associer leur nom au sien! Faudra-t-il aussi chercher des excuses à cette cynique spéculation!

Quelque long que soit ce compte-rendu (j'omets cependant bien des points intéressants, que M. V. me le pardonne), il serait trop incomplet si je ne disais un mot du travail des gravures qui accompagnent les trois volumes de l'auteur. Ce recueil comprend treize portraits, cinq plans et cinq fac-simile d'autographes. J'y distingue les plans des grottes de Saint-Emilion, de la maison Guadet et de l'itinéraire des Girondins en fuite, les portraits de Guadet, de Madame Roland, de Mademoiselle Cléricourt; les fac-simile qui montrent la concordance de l'écriture de Charles Duval et de celle des manuscrits vendus au libraire France. Des explications détaillées facilitent l'intelligence de chacun de ces morceaux.

H. LOT.

CORRESPONDANCE.

Par respect pour le droit de réponse, respect peut-être exagéré quand, comme dans la circonstance présente, aucun fait nouveau, aucune raison sérieuse n'est produite, nous insérons la lettre suivante, que M. Le Brun a envoyée à la *Revue*. Mais il nous est impossible de comprendre pourquoi il l'a écrite. Nous avions loué deux choses dans sa publication : l'exécution matérielle et l'idée première, qui était de combiner l'enseignement des langues vivantes avec l'enseignement par la vue. M. L. nous déclare qu'il n'a pas eu cette idée : il nous reste encore à louer l'exécution matérielle.

Monsieur le Directeur,

Il a paru dans la *Revue Critique* du 1er mars (nº 9, p. 143) un article, non signé, auquel je tiens à répondre. Je ne relèverai pas certaines critiques, faciles à réfuter, et qui prouvent simplement la différence des points de vue.

Le *Vocabulaire illustré des mots usuels français, anglais, allemands* n'est pas, comme paraît le croire notre expéditif contradicteur, un *Manuel de conversation*, ni un *Dictionnaire* complet. C'est tout bonnement un auxiliaire des parents et des maîtres, un précurseur attrayant des Livres classiques, un complément si l'on veut, sans autre prétention que de venir en aide à des méthodes plus régulières ou plus savantes.

L'*ordre logique* s'était présenté le premier à notre esprit, et pour le réaliser nous n'avions pas besoin d'aller en Prusse ni de consulter Bohni [1]. Nous l'avons abandonné sciemment, et pour des raisons qui ne seraient peut-être pas agréées de notre critique, mais qui, même après ses observations, n'ont pas cessé d'avoir quelque valeur à nos yeux.

« *Singulière idée de faire feuilleter un Dictionnaire à l'Enfant!* » s'écrie-t-on dans le même article. Avant cette remarque, nous pensions que c'était un véritable succès que d'avoir obtenu un pareil résultat. Si le critique a des enfants, nous le prions de les interroger sur le point qui nous divise. Cet âge est innocent [2].....

---

1. Si M. Le Brun ne veut pas qu'on *aille en Prusse*, pourquoi fait-il un livre pour l'étude des langues vivantes? Ajoutons, simplement par amour de l'exactitude, que Bohny est Suisse.

2. Nous avions fait l'expérience en effet, et nous avions vu la fatigue et l'ennui produits bientôt par cet incroyable pêle-mêle d'images incohérentes.

Rien de plus louable, sans doute, que de faciliter aux enfants le travail de l'*Association des idées*. Mais le meilleur moyen est-il bien de leur présenter le travail tout fait? Est-ce que les rapprochements qu'ils chercheront d'un bout à l'autre du *Vocabulaire* ne seront pas plus fructueux qu'un assemblage préparé d'avance, et qui laissera leur esprit, satisfait peut-être, mais inerte et incapable d'initiative personnelle?

« *Quelques gravures sont de véritables petits chefs-d'œuvre..... le premier âge est » peu sensible au fini du dessin.* » Voilà, pour le moins, un reproche inattendu. Au surplus, s'il nous a paru nécessaire et juste de réclamer contre des critiques exagérées, nous n'avons nullement la prétention de soutenir que notre œuvre soit parfaite. C'est même avec l'intention sincère de la perfectionner que nous l'avons livrée au public, et nous comptons bien profiter des remarques utiles qui nous seront faites, tant pour supprimer ou corriger certains mots que pour en ajouter d'autres. Dois-je m'arrêter aux quelques erreurs de traduction ou fautes typographiques annoncées[1]? Non. Dans un pareil travail l'idée doit l'emporter sur les accidents de détail. Quant aux similitudes de mots, elles sont inévitables dans plusieurs cas, volontaires dans quelques autres. Mes savants collaborateurs H. Hamilton et G. Heumann ont pensé qu'il fallait éviter de charger la mémoire de l'enfant, et dans ce but ils ont cherché les *ressemblances* plutôt que les *différences*.

Comme l'a dit M. Michel Bréal d'une façon si originale et si remarquable : « La situation de notre pays est telle que tous ceux qui lui sont attachés doivent » mettre à son service les renseignements dont ils disposent. » C'est ce que nous avons essayé, persuadés que c'était faire acte de patriotisme que de remplacer les joujous de la Forêt-Noire par un livre amusant, où l'enfant puisera le goût des langues étrangères et trouvera, grâce aux images, le moyen d'apprendre un certain nombre de mots. Dût-il n'en retenir que quelques-uns, l'œuvre serait encore *utile*, *digne d'encouragement*, et point du tout *nuisible*.....

La critique a des droits; elle a surtout des devoirs, et personne ne désire plus que nous profiter de ses bons conseils. Nous demandons seulement qu'elle ne juge pas les gens trop sommairement, et qu'elle cesse d'être *anonyme*, afin que, le cas échéant, notre reconnaissance ne soit pas exposée à se tromper d'adresse.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mon profond respect,

Arm. Le Brun.

On le voit : nous étions loin de la vérité en attribuant à l'auteur une idée d'instruction ou d'éducation. Mais pourquoi ces grades universitaires sur la première page? pourquoi envoyer le livre à la *Revue critique?*

M. B.

ERRATUM.

N° 6, p. 96, 1re ligne : au lieu d'un évêque d'*Orléans*, lisez d'un évêque d'Amiens.

1. Nous n'avons relevé aucune faute typographique.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 12 Avril — 1873

76. — **Selections from the Bostan of Sadi,** translated into english verse by Dawsonne Melancthon Strong. London, Trübner. In-12, ij-56 p.

Ce petit volume est le spécimen d'une traduction en vers du Boûstân. M. Strong, avant d'entreprendre une traduction complète de ce chef-d'œuvre, a voulu soumettre au public et à la critique un échantillon de son savoir-faire, et nous ne doutons pas que sa tentative ne reçoive de part et d'autre les encouragements qu'elle mérite. Le système de M. S. nous paraît très-louable : il s'attache à conserver autant que possible le rythme, le nombre de syllabes et jusqu'à la disposition des mots de l'original, tout en rendant la pensée de l'auteur en bon anglais. M. S. s'est acquitté fort habilement de cette tâche difficile ; point n'est besoin d'être orientaliste pour entendre et goûter sa traduction, et c'est justement ce qu'il s'est proposé. De courtes notes éclaircissent çà et là les expressions par trop exotiques, que pourtant il était bon de ne point dénaturer, ou donnent la clef d'une allusion à l'histoire, à la religion, à quelque légende ou à quelque coutume, etc. — M. S. émet le vœu que son essai engage de plus habiles que lui à se mettre à l'œuvre : il est vraiment trop modeste et nous souhaitons, pour notre compte, qu'il exauce lui-même son vœu. Nous ne pouvons résister à la tentation de faire partager le plaisir que nous a causé la lecture d'un de ces extraits, et nous demandons la permission de le reproduire ici :

A Story of Abraham [1].

(*Taken from Chapter II. On Benevolence.*)

I' ve heard, a whole week, no son of the road [2]
Came to the door of Abram's blest abode
So kind was he, he would not break his fast,
Lest, by the way, some hungry trav'ller passed.
He went without and look'd on ev'ry side,
And cast his gaze around the desert wide.
A man, he saw, like willow bending low,
His hair and head were white with age's snow.

1. Abraham is styled « The Friend of God. »
2. Son of the road — a phrase, meaning « traveller. »

Then Abraham a hearty welcome gave,
As is the way of gen'rous men and brave.
O pupil of mine eyes, to him he said
Be pleas'd to share with me, my salt and bread.
The man said « yes » and quickly made to start;
He knew the qualities of Abram's heart.
From Abram's house, came forth each humble slave,
And to the wretch, a seat of honor, gave.
He then commanded, and the cloth they spread,
And all around they sat, to share the bread.
When each « Bismillah[1] » said, in accents clear,
The guest spoke not, a sound reach'd no one's ear
I see, old man, he said, thou dost not feel
As old men do, sincerity and zeal.
Is it not right when thou thy food dost eat,
That thou should'st first, the Maker's name repeat?
He said, No rule have I and no belief,
But what I hear, from the old Geber[2] chief.
Then understood the seer of Fortune bright,
That he a Geber was, this ruin'd wight.
He drove him off a stranger in disgrace,
Pure and impure should not sit face to face.
From the Creator, then an angel came,
Who thus, in awful tones, did Abram blame.
« A hundred years, to him, life, bread, I gave,
» But in one moment, thou dost shun my slave.
» If he to fire in prayer his hands doth fold,
» Why shouldest thou, thy bounty's hand withhold? »

Il serait à désirer que l'exemple de M. S. fût suivi en France, car nous ne possédons point de traduction française du Boûstân. M. Nicolas en avait commencé une, il y a quatre ans, dont un mince fascicule seulement a paru[3]. Nous ignorons pourquoi il n'en a pas donné la suite.

St. G.

---

77. — **Culturpflanzen und Hausthiere** in ihrem Uebergang aus Asien nach Griechenland und Italien, sowie in das übrige Europa, historische-linguistische Skizzen von Victor Hehn. In-8°. Berlin. 1870. — Prix : 12 fr.

Ce remarquable ouvrage a pour objet l'étude des documents linguistiques et des témoignages des auteurs relativement à l'introduction des plantes cultivées

---

1. « In name of God, » spoken as a grace before meals.
2. A Fire Worshipper.
3. Cf. *Journal asiatique*, 6e série, t. XVI, p. 28.

et des animaux domestiques, aux temps antiques surtout. Il les passe en revue dans une série de monographies dont l'ordre paraît être chronologique; mais M. Hehn a négligé d'indiquer son plan à cet égard. Il ne nous a pas dit non plus pourquoi il omettait les plantes les plus importantes telles que le blé et l'orge, et les animaux les plus utiles, tels que les bœufs, les chevaux et les moutons. Cette prétérition tient, je suppose, à ce que les tribus qui vinrent peupler l'Europe ayant amené avec elles ces espèces dans les temps préhistoriques, aucun renseignement sûr n'en est resté, et les origines orientales s'établissent seulement par des arguments indirects. En tout cas l'auteur aurait mieux fait d'expliquer les raisons de son abstention.

Une introduction savante et diserte fixe le point de départ et esquisse l'état de la Grèce et de l'Italie au moment de l'invasion qui devait les civiliser, ainsi que le degré de culture des peuples qui y apportaient la civilisation ou plutôt l'aptitude à la recevoir, car ils entrèrent à l'état barbare, et la civilisation résulta de leur contact avec les Sémites, race plus précoce mais moins indéfiniment féconde.

Chemin faisant, l'auteur est amené à traiter la question des « trois moments » hégéliens par lesquels passe l'exploitation agricole : 1° lutte contre la forêt, défrichement; 2° gaspillage et culture épuisante; 3° reboisement partiel et fertilisation artificielle du sol épuisé. Il discute l'opinion pessimiste qui regarde la Grèce et l'Asie-Mineure en particulier, comme des contrées stérilisées sans ressource, et la terre en général comme destinée à subir le même sort par suite des excès de la culture et spécialement par l'épuisement des phosphates. Il se rassure en considérant que les pluies et les inondations rendent en grande partie l'équivalent de ce que les fleuves portent dans les mers, et qu'une culture mieux entendue peut permettre le reboisement et une certaine restitution des éléments perdus. D'ailleurs, ajoutons-le, ne faut-il pas compter sur la science? Il n'y a pas cinquante ans qu'elle a signalé le danger avec précision; elle saura sans doute le conjurer, ou du moins l'éloigner assez pour que l'humanité dure autant que son globe et que la chaleur de son soleil.

Nous allons parcourir les monographies, en gardant pour la fin quelques observations critiques.

D'abord la vigne et le vin : il est certain qu'ils étaient primitivement inconnus en Italie et qu'ils y furent introduits par les Grecs. Quant à la Grèce, les documents positifs font défaut, mais tout porte à croire que l'un et l'autre y vinrent des Sémites, car un peuple errant ne fait pas voyager un pareil végétal dans ses migrations. La culture de la vigne exige une complète fixation. La plante paraît originaire des contrées au sud de la Caspienne, comme cette noble race sémitique à laquelle la race plus prégnante des Aryens doit tant d'initiations. Les Sémites ont les premiers cultivé la vigne et fabriqué le vin, comme plus tard ils ont les premiers distillé l'alcool.

Parmi tant d'étymologies proposées d'οἶνος et de *vinum*, la plus probable est donc celle qui le rattache à l'hébreu *yaïn*, arabe *waïn*. L'étymologie mise en

avant par Pott, et qui le rattacherait à *vitis*, ne paraît pas soutenable, malgré d'illustres adhérents comme G. Curtius et Corssen. M. Hehn remarque avec raison que le vin est le résultat d'une fabrication trop compliquée, pour qu'on ait pu avoir l'idée de lui donner un nom tiré simplement du sarment flexible, surtout lorsque, en Grèce comme en Italie, la connaissance du vin a certainement précédé celle de la vigne. D'ailleurs un dérivé de *vitis* aurait été **vitinum*, car les suffixes secondaires n'ont pas coutume de faire tomber le primaire précédent[1].

Dans cet article comme dans les suivants, l'auteur ne se contente pas de chercher les origines; il étudie le rôle de la vigne et du vin dans l'antiquité, et leur diffusion dans toutes les contrées de l'Europe où cette culture et cette boisson sont aujourd'hui en usage.

Plus encore que la vigne, le figuier et l'olivier caractérisent les cultures de la Grèce; et pourtant c'est seulement à l'aurore des temps historiques que l'un et l'autre y ont été introduits de la Syrie, d'où ils sont originaires. De là ils gagnèrent tout le bassin de la Méditerranée.

A propos de ces trois cultures arbustives, M. H. présente un très-ingénieux aperçu. Leur introduction marque la cessation définitive de la période nomade, avec laquelle la récolte des céréales d'été était encore compatible. Au contraire on ne cultive les arbres qu'à condition d'être bien fixé sur le sol. C'est également le signal de la transformation de la propriété primitive, qui appartenait à la tribu et à la commune, en propriété individuelle. Mais aussi la guerre qui, pour les nomades, avait été l'état naturel, aux maux duquel ils échappaient si aisément, devint bien plus grave à partir de ces nouvelles habitudes. Les arbres fruitiers, comme les maisons, donnèrent prise à l'ennemi. Les nations sédentaires se trouvèrent à cet égard inférieures à leurs voisins nomades et en danger d'être périodiquement conquises.

On aime à retrouver cette liaison des recherches minutieuses avec les conclusions générales. C'est le vieux procédé philosophique dont l'abus des considérations fausses ou banales avait fini par dégoûter. Mais l'érudition pour elle-même et sans conclure est un autre excès et pire encore, car elle compromet la science en lui ôtant l'intérêt et la raison d'être.

L'étude sur le lin est encore un modèle. On ne sait rien des origines de cette plante; peut-être est-elle indigène. Il semble qu'en Grèce et en Italie on l'ait d'abord cultivée pour ses graines, dont avec du miel on faisait des gâteaux. C'est en Egypte qu'apparaissent les premières étoffes de lin. Les prêtres en étaient vêtus, et on en faisait les bandelettes des momies. Chez les Grecs et les

---

1. Le seul argument plausible en faveur de l'opinion de Pott est l'emploi par Caton (*R. r.* 147) et par Plaute (*Trinum.* II, 4) de *vinum* au sens de grappe de raisin. Mais autant il est aisé de voir ici une métonymie du produisant pour le produit, autant il serait difficile de rattacher directement *vinum* à *viere*. En quoi la grappe est-elle flexible? Aurait-on deviné de si bonne heure, entre elle et les vrilles de la vigne, le rapport morphologique que les botanistes ne soupçonnaient pas encore il y a cent ans?

Romains, le lin le disputa à la laine et n'eut pas le dessus. L'usage populaire de la toile pour les matelas, les draps de lit et les chemises, paraît d'origine gauloise. Les conséquences de cette extension des tissus de lin devaient être bien grosses. En fournissant des voiles aux navires, le lin ouvrit la mer aux grandes expéditions des Saxons, des Danes et des Northmans, dont les ancêtres, au dire de Tacite, naviguaient dans des barques rases qui ne leur permettaient pas d'aller loin. Enfin l'usage habituel de ces tissus fournit la matière nécessaire à la multiplication du papier de chiffon, sans lequel on n'aurait eu ni l'extension de l'écriture, ni l'établissement de l'imprimerie.

Il serait beaucoup trop long de poursuivre un à un tous les articles, si curieux qu'ils soient, dont se compose cet ouvrage. Signalons seulement celui des aurantiacées, qui donne du latin *citrus* une très-ingénieuse étymologie, et celui du chat, qui est un petit chef-d'œuvre. L'apprivoisement du méchant félin, comme celui de la colombe, du coq et de la poule, fut dû peut-être aux superstitions qui, en Égypte et en Orient, les firent prendre pour des animaux sacrés. Avant de les traiter en bons domestiques, on les choya comme des êtres divins, et on leur fit perdre ainsi la sauvagerie nerveuse qui écarte de l'homme la plupart des animaux. Le chat pénétra d'Égypte en Italie sous l'empire romain, et de là il se répandit partout comme auxiliaire indispensable, pour combattre le rat noir qui arrivait à la suite des Barbares. Malheureusement aujourd'hui le rat noir a cédé la place à un frère plus puissant, le rat gris, que le chat, amolli par la civilisation, n'est pas de force à contenir.

M. H. poursuit jusqu'à la découverte de l'Amérique l'introduction des plantes de culture. A l'invasion des Arabes, on doit la canne à sucre et le cotonnier. Plus tard, les Turcs, grands amateurs de fleurs, nous apportèrent la tulipe, le lilas, le marronnier d'Inde, etc. L'Amérique enfin nous a donné le maïs [1], la pomme de terre, ainsi que le cactus et l'agave, qui se sont si bien emparés du pourtour de la Méditerranée qu'ils en ont renouvelé l'aspect. Mais aussi, comme pour nous faire payer ses bienfaits, l'Amérique nous communiquait en même temps le tabac.

Tel est le cycle embrassé par ce livre. Avant de finir ce résumé, nous voulons encore appeler l'attention sur les considérations générales qui y répandent l'intérêt et la lumière. On y rencontre, par exemple, à propos de la chute de l'empire romain, des vues tout à fait judicieuses.

M. H. repousse avec raison la métaphore qui attribue la chute de l'empire romain et de la civilisation classique à une sorte de décrépitude. Une nation ne vieillit et ne meurt pas comme un individu. « Les peuples ne sont pas des plantes » ni des animaux [2]. » Nous aimons cette protestation contre une comparaison

1. M. H. se garde bien de tomber dans l'erreur de Max Duncker, qui a cru voir le maïs dans l'ancienne Égypte (I, 180, 3e éd.).

2. Le texte dit (p. 358) : « Vœlker und *Individuen* sind keine Pflanzen oder Thiere. » Il me semble qu'il y a une faute et qu'au lieu d'*Individuen* il faut lire *Nationen*, car juste-

dangereuse. L'individu vieillit et meurt par une loi inévitable, mais les nations ne vieillissent que quand elles ne se donnent pas la peine de rajeunir. Elles ont à cet égard leur sort entre leurs mains.

Le point le plus malade de la civilisation antique était dans l'état anti-économique des institutions et des idées, et dans l'absence de sens pratique qui en résultait[1]. Le monde alla s'appauvrissant sous l'empire; il ne vivait plus qu'en mangeant son capital, et la pénurie du capital y fut tout naturellement suivie de celle des hommes. Quand les Barbares l'envahirent, il était vide, et c'est ce qui explique le peu de résistance qu'ils rencontrèrent.

L'absence d'esprit scientifique était aussi un défaut essentiel de l'antiquité. « Les anciens vivaient dans le rêve de l'imagination religieuse, dans les visions » de l'idéal, sous la dépendance des idées artistiques, sous le charme du beau, » comme une race noble (p. 360). » Leur technique, loin d'être comme la nôtre, soutenue et poussée par la science, n'était guidée que par la tradition, et par conséquent elle allait toujours s'affaiblissant. Leurs beaux-arts eux-mêmes en souffrirent. Ainsi la musique, qui avait occupé tant de place dans l'art grec, ne put se développer, faute d'instruments. L'orgue, qui la fit renaître, est d'origine arabe.

L'agriculture elle-même, quoique moins méprisée des Romains que l'industrie, resta stationnaire entre leurs mains. Ils récoltaient au plus 4 pour 1. S'ils connaissaient les engrais et les assolements, ils ne les appliquaient pas, et partout où ils avaient passé, ils laissèrent la terre épuisée.

M. H. ne croit pas que l'esclavage ait tant contribué qu'on le répète à la décadence romaine. Il pense qu'en beaucoup de cas il ne différait guère de l'organisation féodale du moyen-âge, qui a été bienfaisante et a conduit l'Europe au progrès économique moderne. L'esclavage, selon lui, fut le dernier refuge des forces sociales, car les esclaves travaillaient, et n'étaient pas dévorés par ce terrible recrutement qui détruisit les hommes libres. Tout cela peut être vrai du colonat, qui était déjà un servage mitigé. Mais, même en faisant abstraction du droit et de l'humanité, il faut reconnaître que le travail des esclaves est le moins économique de tous, et que l'esclavage domestique chez les grands fut en partie cause, par les facilités qu'il donnait, de la dépravation des mœurs qui contribua tant à la ruine de l'empire, et dont le christianisme fut la réaction nécessaire. Et de son côté le christianisme lui-même, comme l'auteur le reconnaît, fut encore une cause de dissolution, en brisant l'esprit militaire et juridique sur lequel Rome reposait.

Le livre se termine par un résumé et par une moralité. Le résumé, c'est que

---

ment, au point de vue de la durée, l'individu est un animal. C'est la nation qui n'en est pas un.

1. L'empire romain est mort d'un vice économique. Cette vue, si exacte et si peu comprise par les historiens, a été exposée pour la première fois à notre connaissance par Rossi, dans ses Études sur l'économie politique chez les Grecs et les Romains (au 1er vol. de ses Mélanges posthumes, Paris, Guillaumin, 1856).

l'introduction des plantes et des animaux, et celle de la civilisation générale ont marché, dans toute l'antiquité et le moyen-âge, de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord. Sous cette influence les races septentrionales, blondes, longues et minces, ont tendu et tendent encore à devenir plus brunes et plus trapues, tant par le mélange avec les races prépondérantes du Midi, que par le changement de nourriture et de mœurs. Il est bon de constater ce retour à quelque justice relativement aux races du Sud.

La moralité, qu'on pourrait prendre à l'heure qu'il est pour un conseil à notre adresse, c'est que la civilisation résultant surtout d'un contact et d'une fécondation des peuples les uns par les autres, les peuples ne gagnent pas à vivre isolés; ils ont besoin de relations et d'échanges. « Le vrai patriotisme a de tout » temps été du côté de ceux qui ne se tenaient pas avec entêtement au prétendu » génie particulier de leur nation, mais qui tâchaient franchement de profiter » des leçons de l'étranger et de s'approprier les progrès accomplis au dehors (p. 387). »

Cette analyse nous a conduits bien loin, mais l'attrait qui nous a entraînés est l'éloge du livre. Nos critiques ne seront pas à beaucoup près si longues.

L'ouvrage est écrit avec clarté et même avec élégance. On ne saurait lui faire un crime de l'habitude allemande d'épargner les alinéas. Seize pages de suite (p. 44-60) sans aucun repos seraient un excès inouï dans un livre français; dans un livre allemand, cela passe. Quelques coupures pourtant soulageraient les lecteurs de tous les pays. Mais plus regrettable est le parti pris de citer les textes grecs sans traduction auxiliaire. Même en Allemagne, une telle rigueur ôtera à ce beau livre plus d'un lecteur capable d'en profiter, et ce sera dommage. On souhaiterait aussi, pour la prochaine édition, un index propre à faciliter les recherches.

La seule objection de quelque conséquence, à notre avis, porte sur la facilité trop grande de l'auteur à supposer la naturalisation des plantes. Dès qu'une plante possède, dans un pays, un nom étranger, il en conclut qu'elle a été introduite. C'est aller trop vite en besogne. Un critique très-compétent, M. Grisebach (dans les Annonces de Gœttingue) lui a déjà fait ce reproche à propos du châtaignier et du pin pignon; nous insisterons à propos du buis et du houblon.

Pour le buis, M. H. n'ignore pas qu'il est en contradiction avec les botanistes (p. 151), mais il croit que les historiens accepteront avec lui l'origine étrangère de cet arbuste, par l'unique motif que dans toute l'Europe il porte des noms tirés de la même étymologie, πύξος, *buxus*, ce qui indiquerait nécessairement un emprunt. A cette opinion nous avons deux difficultés à opposer : d'un côté, que l'emprunt du nom ne prouve pas l'origine étrangère, et de l'autre, que le buis se présente dans l'Europe tempérée avec tous les caractères auxquels on reconnait une plante indigène.

L'emprunt du nom peut être dû seulement à ce que l'usage de la plante est venu du dehors. Un exemple frappant s'en passe actuellement sous nos yeux. Nulle plante n'est plus certainement indigène chez nous que le *lolium perenne*,

L. On l'a trouvé partout à l'état sauvage plus de 300 ans avant qu'on eût l'idée de le cultiver. Les botanistes traduisaient son nom par ivraie vivace, mais le peuple ne l'a jamais appelé ainsi. En haute Normandie (je cite la contrée que je connais le mieux), on ne lui donnait aucune dénomination particulière, et on le confondait avec les chiendents. Mais voici que depuis cinquante ans l'usage est venu d'Angleterre de le semer en gazons et en prairies artificielles. Avec l'usage s'est introduit aussitôt le nom anglais *ray-grass*, et la plante n'est plus connue chez nous que sous ce nom, francisé en *raigras*. Laissera-t-on donc les philologues de l'avenir conclure de là, que le *lolium perenne* français était originaire d'Angleterre? De même, pour que le buis ait porté partout le même nom oriental, il suffit que l'usage de le planter et de le travailler soit venu d'Orient. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, car le buis des Pyrénées, par exemple (déjà connu de Pline), y pousse à des hauteurs et dans des circonstances qui excluent toute supposition de culture et de propagation échappée, occupant dans les régions calcaires élevées la place qu'occupe le rhododendron ferrugineux dans les terrains granitiques. Or, depuis qu'on cultive dans nos pays des arbres et arbustes dont l'origine étrangère est bien établie, les botanistes n'en connaissent pas un seul (nous ne parlons, bien entendu, que de la végétation arborescente), pas un seul qui se soit spontanément propagé hors des lieux où il avait été planté. Comment une impuissance si bien constatée aujourd'hui n'aurait-elle pas existé de tout temps?

M. H. croit aussi, malgré la présence du houblon dans les halliers les plus sauvages de toute l'Europe tempérée, qu'il pourrait bien avoir été importé par les Barbares, simplement parce qu'il n'en est jamais question avant les Carolingiens. Nous le répétons : cela prouve seulement que jusque-là on n'avait pas eu l'idée de s'en servir.

Passons à quelques observations de moindre importance.

P. 369. J'ai peine à croire que le sanscrit *vrîhi* (riz) soit devenu en grec ὄρυζα par le simple intermédiaire d'une forme supposée iranienne *brizi*. C'est le thrace βρίζα (seigle) qui serait sorti de là. Quant à ὄρυζα pour ὀ-Fρυζα, la présence de l'υ fait une difficulté que je serais tenté d'expliquer par quelque intermédiaire sémitique analogue à l'arabe *uruz*.

P. 279. « Dans les saintes Ecritures des Hébreux, le nom du sycomore » apparait sous les deux formes plurielles *schikmim* et *schikmoth*; et si l'on y compare les deux noms grecs de cet arbre, συκάμινος et le plus moderne συκόμορος, il saute aux yeux que ces deux mots sont faits d'après les deux pluriels » hébraïques ou plutôt syriaques. » Pour συκάμινος, soit; mais pour συκόμορος, c'est faire trop bon marché de la phonétique, lorsqu'on a sous la main l'explication toute simple par σῦκον (figue) + μόρον (mûre), à cause de l'aspect des fruits du *ficus sycomorus*, L.

P. 287. Dans le *castaneæ molles* de Virgile (Ecl. I, 82), M. H. veut voir, non comme on le fait d'ordinaire, des châtaignes savoureuses, mais des châtaignes à la coque mince et flexible, par opposition aux noix, dont la coque est épaisse et

ligneuse. Je ne pense pas que cette coque coriace puisse justifier l'épithète de *mollis*, et je suppose plutôt qu'il s'agit ici de châtaignes amollies par la cuisson. Le passage entier s'entendrait mieux ainsi : Tityre invite Mélibée à souper de fruits mûrs (*mitia poma*), de châtaignes bouillies et de fromage frais.

P. 446. M. Pictet a tiré *cerasus* d'un prétendu sanscrit *ka-rasa*, « quel suc ! » Assurément cette étymologie n'est pas bonne ; mais fallait-il la citer avec une méprisante ironie, « pour égayer la matière » (en français dans le texte), et en ajoutant un jugement des plus désobligeants sur l'ouvrage entier ? M. Pictet a eu tort évidemment d'appliquer au grec et au latin un procédé de composition par *ka* préfixe exclamatif spécial au sanscrit, mais de son temps cette erreur était commune. Tout le monde a des inadvertances, même M. H., et nous lui demanderions un peu plus d'indulgence en la forme quand il relève les péchés d'autrui.

On voit que nos critiques sont d'un ordre bien secondaire. En général, l'ouvrage est aussi correct qu'intéressant et bien renseigné. C'est un livre qui restera, et à ce titre nos lecteurs nous sauront gré de leur donner, d'après les Annonces savantes de Gœttingue, quelques renseignements sur l'auteur, jusqu'ici complètement inconnu. M. Hehn est un Livonien de race germanique, qui a fait partie autrefois de l'université de Dorpat, où il enseignait l'allemand. Il en fut exilé en 1851 par le tsar Nicolas, sous l'accusation de libéralisme. Le nouveau règne le fit rentrer en grâce, et il est devenu conservateur en chef de la Bibliothèque impériale de Pétersbourg. Avant ce livre qui lui fait une place parmi les écrivains philosophes en même temps que parmi les notables érudits, il n'avait publié que des articles dans la Revue mensuelle de la Baltique, et un volume intitulé *Italien, Ansichten und Streiflichter* (Pétersbourg, 1867).

Bien que sujet russe, M. Hehn est germain de cœur comme d'éducation. Pourtant, il diffère des Allemands par une nuance tout à son avantage. Dans un ouvrage où il est tant question de toutes les races, nous n'avons pas trouvé trace de mépris pour les étrangers en général, ni pour les Celtes en particulier. L'exception est trop belle pour être passée sous silence.

F. Baudry.

---

78. — **Das Leben des Agricola von Tacitus,** Schulausgabe von Dr Ant. Aug. Dræger. Leipzig, Verlag von Teubner, 1869. — Prix : 75 c.

M. Dræger s'est beaucoup occupé de Tacite. Il a fait paraître en moins de deux ans, chez Teubner à Leipzig, un très-bon travail *sur la syntaxe et le style de Tacite* (1868), une édition des *Annales* (1868-1869) et une édition de la *Vie d'Agricola,* avec un commentaire assez complet à l'usage des élèves et un *appendice critique* destiné aux professeurs. Nous allons examiner la Vie d'Agricola, qui *est*, selon Burnouf, *de tous les ouvrages de Tacite, le plus lu et le moins compris.*

M. Dræger reproduit le texte donné par Halm en 1866, mais en y introduisant de nombreuses corrections, dont il rend compte dans l'appendice critique.

Une seule vient du commentateur lui-même; c'est l'addition de *pudore* après *visus* au ch. 45. Tacite, il est vrai, emploie ici une tournure très-hardie, mais *pudore* ne nous semble pas nécessaire; ce mot est du reste bien faible. Une bonne correction a été empruntée à M. Louis Quicherat; c'est l'addition de *non licuit*, au ch. 44, addition tout à fait nécessaire pour compléter le sens de la phrase. Parmi les autres changements introduits dans le texte, quelques-uns ne nous paraissent pas devoir être approuvés : — Au ch. 12, M. Dræger a ajouté, avec Hofmann Peerlkamp, *æstate* après *abest*, sans qu'il y ait véritable nécessité; au ch. 13, il met avec Ritter, *velox ingenio, mobilis pænitentia*; nous préférons la leçon de Halm *velox ingenio mobili pænitentiæ*; — au ch. 16, ajouter après *patientiæ* l'adverbe *nequaquam*, que n'ont pas les manuscrits, nous semble tout à fait inutile; — au ch. 27, il dit que « *penetrandum*, qui est dans les manuscrits, peut » s'expliquer, mais qu'il est gênant; » M. Ern. von Leutsch nous apprend qu'une dernière collation des manuscrits donne la forme régulière *penetrandam*; — au ch. 33, il ajoute, avec Wex, *arma* à *laturi*; nous préférons dire, avec Wœlfflin, *bellaturi*; — au ch. 34, il remplace *pellebantur*, qui est dans les manuscrits, par *pelli solent*, comme le fait Wex; ce changement devient inutile, si on lit dans la proposition précédente *ruĕre* au lieu de *ruēre*. — Au ch. 34, il lit : *novissimæ res extremo metu corpora defixēre* [aciem] *in his vestigiis*; il serait préférable de ne pas exclure *aciem*, et de lire : *novissimæ res et extremus metus torpore defixere aciem*. — Au ch. 36, il met avec Ritter *cohortes quinque ac*, il faut *cohortes tres* parce qu'il n'y avait en Bretagne que trois cohortes de Bataves, comme l'a démontré Urlichs.— Au ch. 37, il remplace, comme Meiser, *item* par *clam*, qui ne nous paraît pas donner un sens convenable; nous préférons *identidem*. — Au ch. 43, il retranche *ut*, que Halm met devant *adfirmare*; la phrase, dans cette forme, nous semble bien difficile à expliquer; Ernesti en fait deux propositions en ajoutant *nec* devant *adfirmare*. Au même chapitre, il remplace *animo* par *habitu*; *animo*, qui est dans les manuscrits, peut cependant s'expliquer.

Toutes les corrections plus ou moins nécessaires n'ont pas été faites : au ch. 5, M. Dræger a conservé, avec Halm, *exercitatior*, que Buchner a changé en *excitatior*. Ce dernier mot donne un bien meilleur sens; M. Dræger n'a peut-être pas assez pesé les observations de Wœlfflin. Au ch. 16, *proprius* est resté, au lieu de *propius*, qui est dans les manuscrits et qu'il est inutile de changer. Au même chapitre, il met, avec Halm, *exercitusque*, pour remplacer *ejusque* des mss.; il vaut mieux adopter *quisque*, fourni par Nipperdey. Au chap. 22, il dit qu'il ne regarde pas *crebræ eruptiones* comme un glossème. Ces mots s'expliquent difficilement à la place où ils se trouvent; nous pensons qu'il faut les transporter après *hiems*. Au même chapitre on lit *ex iracundia nihil supererat; secretum vel silentium ejus non timeres*; nous préférons *nihil supererat secretum*, et *silentium...*; *secretum*, comme substantif, ne donne pas un sens convenable. — Au chapitre 36, la leçon *aequa nostris*, imaginée par Anquetil en 1817, au lieu de l'adjectif *equestris* des manuscrits, trouvée de nouveau par Wex en 1852, et reproduite depuis dans toutes les éditions allemandes, à l'exception de celle de Haase, mérite vraiment l'épi-

thète de *palmaris*, que lui donne Hofmann Peerlkamp, mais seulement, d'après nous, sous le rapport paléographique ; elle est logiquement impossible à cause des deux phrases qui suivent immédiatement : *ac sæpe vagi*.... et *Et Britanni*.... *terga vincentium*..... Il y a d'autres passages qui sont évidemment corrompus. Nous nous arrêterons sur quelques-uns en examinant le commentaire.

Disons d'abord à l'éloge du commentaire qu'il atteint généralement son but, qui est de rendre la préparation ou la répétition plus facile aux élèves. Les notes sont nombreuses et le plus souvent bien choisies et exactes. En voici quelques-unes qui nous semblent manquer de cette dernière qualité.

Ch. 1. « *Ignorantiam* signifie..... *l'indifférence*. » Il ne serait pas difficile de démontrer qu'il faudrait plutôt dire *méconnaissance*. — « *Fuit*, comme dans le » style épistolaire, du point de vue du lecteur. » Cela avait déjà été dit par d'autres et ne vaut pas mieux pour cela. On a essayé différentes autres explications, mais elles ne nous semblent pas satisfaire la logique. Pourquoi ne pas changer *fuit* en *fuerit?* — « *Incusaturus*, si je voulais accuser (tam infesta tem- » pora). Un tableau des misères politiques sous Domitien n'aurait pas besoin de » *venia*. » Ce sens est impossible. Non-seulement Tacite avait *l'intention* de peindre les *misères politiques* sous Domitien, mais il en présente réellement le tableau achevé, au commencement et à la fin de son livre. Jamais écrivain n'a stigmatisé un despote avec autant de violence et d'amertume. Comment donc peut-on lui faire dire « si je voulais accuser ces temps funestes? » Ce passage est évidemment corrompu. — Chap. 2. « *Legimus*, c'est-à-dire dans la gazette » de la ville, acta diurna. » Si Tacite avait réellement écrit « je lis ou j'ai lu, » nous lisons ou nous avons lu » (car on ne sait pas même s'il y a là un singulier ou un pluriel, un présent ou un passé), on ne saurait que penser de sa manière de présenter les faits. Il s'agit ici d'un événement universellement connu et dont personne ne doute ; d'une condamnation prononcée quatre années auparavant par le sénat, en présence de Tacite et même avec sa participation, et il dirait « j'ai lu (dans une gazette) que..... » au lieu d'affirmer directement la chose? C'est d'autant plus impossible qu'au ch. 45 il dit : *nostræ* duxere Helvidium in carcerem manus ; *nos*..... innocenti sanguine Senecio perfudit. *Legimus* ne peut donc pas être conservé. Nous avons essayé de corriger ces deux passages de la manière suivante : At nunc narraturo mihi vitam defuncti hominis venia opus fuerit, quam non petissem incusaturus. Tam sæva et infesta virtutibus tempora exegimus. Cum Aruleno..... capitale fuit. Un savant allemand, M. le Dr Imelmann, ne semble pas désapprouver cette correction lorsqu'il dit à la fin d'un compte-rendu dans les Neue Jahrbücher für Philologie de Fleckeisen (1872, 2e cahier) : « De cette manière nous sommes enfin délivrés de ce *legimus* » que personne n'a encore su expliquer d'une manière satisfaisante, et tout se » tient convenablement, sous le rapport de la logique aussi bien que sous celui » de la langue. » — « *Conscientiam*, la connaissance, le souvenir. » Pourquoi pas la *conscience?* — « *Cum voce*, scilicet *libera*, » il est inutile d'ajouter cet adjectif comme explication. — Chap. 3. « Sæculum, temps de son règne, » le

français *siècle* rend mieux le mot. M. Dr. traduit ensuite *fiduciam ac robur* par *ferme confiance*, et voit là un hendiadys; *robur assumere* se rend très-bien par *prendre de la consistance*. — Ch. 5. « *Nec*, ni, est en rapport avec le *neque* suivant; » il rattache plutôt cette phrase à la précédente. — « *exercitatior*, i. e. agitata et » vexata ab incolis; » la correction *excitatior* donne un meilleur sens. — « Devant *nisi quod*, il faut sous-entendre une pensée générale (par ex. *id quod* » *laudabile est*); » nous pensons qu'on peut expliquer et traduire ces deux mots sans sous-entendre quelque chose. — Au ch. 13, il admet encore une ellipse en disant : « après *constat*, il faut sous-entendre *et intrasset*. » La phrase concise de Tacite peut se comprendre sans une proposition sous-entendue; on n'a qu'à comparer la phrase de Cicéron *campus Martius restabat, nisi prius cum fratre fugisset*. Il nous semble toujours que c'est mal faire comprendre le génie de la langue que de procéder par des sous-entendus. — « *Fortanae* scil. *Romanorum* » *in Britannia;* » il s'agit plutôt, selon nous, de l'élévation de Vespasien au trône impérial. La phrase qui suit montre comment elle fut préparée. — Ch. 14. « *Officium augere* = *intendere*, faire plus que le devoir n'exige, » est-ce que *officium* ne serait pas plutôt *administration, gouvernement*, et ensuite, l'abstrait étant mis pour le concret, *terre gouvernée?* et ce sens ne ressort-il pas de ce qui précède immédiatement ? — Ch. 17. « *Quantum licebat*, par rapport aux difficultés qu'il y rencontrait, » on pourrait plutôt être porté à penser que *vir magnus* n'est pas limité par la situation difficile en Bretagne, mais par la politique impériale. — Ch. 19. « *Mare*, au lieu de : une entreprise par mer, » c'est plutôt la haute mer. — Ch. 20. « *Quominus*, au lieu de *sed*. » Cette explication ne peut qu'induire l'élève en erreur. — Ch. 29. « *Ictus*, participe aoriste, » cela n'est pas même clair pour tous les professeurs allemands. — « *Præstans*, scil. *dux ;* » pourquoi ne pas effacer la virgule et faire rapporter cet adjectif à Calgacus? — Ch. 36. « Les *Tungri*, auprès de la ville de Tongres d'aujourd'hui, entre Liége » et Anvers. » Il ne serait pas difficile de préciser davantage. — Ch. 39. « *Studia fori*, éloquence. » On pourrait plutôt penser aux entraînements du forum provoqués par l'éloquence, aux manifestations de la faveur publique pour un orateur.

Disons, pour terminer, qu'il y a un certain nombre de notes dont les élèves pourraient se passer. La place qu'elles occupent serait utilement remplie par des remarques sur des passages ou des mots qui n'ont pas été expliqués. Tels sont, par ex., au ch. 6, l'expression *ludos ducere*, et le plus-que-parfait du subjonctif *sensisset*.

Parmi les critiques qui précèdent, quelques-unes auraient peut-être eu besoin d'être développées, mais nous avons craint d'étendre trop ce compte-rendu déjà assez long.

J. Gantrelle.

---

79. — **L'Esprit public au XVIII[e] siècle.** Étude sur les mémoires et les correspondances politiques des contemporains, 1715 à 1789, par Charles AUBERTIN. Paris, Didier, 1872. 500 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties correspondant à quatre époques, la Régence, le Ministère de Fleury et les meilleures années de Louis XV (1724-1756), la Guerre de sept ans et les derniers temps du roi, le règne de Louis XVI. Il comprend principalement l'analyse des mémoires ou journaux de Buvat, de Marais, de Barbier, de d'Argenson, du duc de Luynes, de Bachaumont, d'Hardy, de Bezenval, d'Augeard, de Madame Campan ; des correspondances de Dubois, de Madame de La Cour de Balleroy, de Bernis, de Noailles, de Marie-Thérèse, de Joseph II, de Marie-Antoinette[1]. Cela forme l'objet de quinze chapitres.

La méthode de l'auteur consiste à faire précéder chaque analyse d'une courte notice où est retracée (autant que possible d'après ses propres récits) la vie de l'écrivain ou du correspondant, puis à exposer l'état des esprits et la situation morale de la société pendant la période qu'embrasse la correspondance ou le journal.

M. A. ne s'astreint pas d'ailleurs à parler successivement et séparément de chacun de ses personnages ; il mélange au contraire assez volontiers les rôles et les physionomies, il emprunte aux uns le contraste ou la ressemblance propre à compléter le portrait des autres ; il use des parallèles, des rapprochements, des comparaisons. Il groupe et il divise. Il fuit l'aridité ou la monotonie. Pour tout dire, deux des chapitres de son volume, le IV[e] et le X[e], ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes* ; chaque fois, ils ont été le meilleur morceau du recueil. Cette critique ou cet éloge fera comprendre au lecteur, sans que j'aie besoin d'insister, le caractère des études de M. A. ; ce sont des esquisses agréables, instructives, mais où le goût de la composition, la recherche des effets de l'art littéraire l'emporte sur les préoccupations de la science pure.

Je regrette d'autant plus cette condescendance de M. A. aux habitudes de l'École de Villemain, qu'il fait preuve dans son livre d'un jugement droit et solide, et qu'en maints endroits il touche des matières neuves, inexplorées avant lui. Il a eu la rare fortune de pénétrer dans les Archives du Ministère des Relations Extérieures. Il y a trouvé la correspondance absolument inédite, inconnue jusqu'à ce jour des cardinaux Dubois et de Bernis. Il en a fait l'objet de ses deux meilleurs chapitres. Mais comment n'a-t-il pas compris qu'il y avait là pour lui l'occasion, l'obligation même, de deux publications de premier ordre ? Comme M. A. est un homme de talent, je ne doute pas qu'il ait tiré des documents qu'il a eus entre les mains le meilleur parti possible, que les extraits qu'il en donne ne représentent le sens, la substance des correspondances des deux

---

1. Ce cadre est bon. Je reproche seulement à M. A. d'accorder trop de crédit à Madame Campan, fort suspecte comme on sait. Je regrette aussi qu'il n'ait pas connu les importantes publications de M. Campardon sur Madame de Pompadour, sur Marie-Antoinette et sur le procès du collier.

hommes d'État. Mais en histoire, ainsi que dans toutes les branches des recherches scientifiques, les points de vue, les nécessités mêmes de l'étude diffèrent selon la nature du travail ou du procédé. Si les Archives venaient à disparaître, les historiens seraient réduits, pour apprécier Dubois et Bernis, aux courtes citations qu'ils rencontreraient dans le livre de M. A. Je les crois excellemment choisies; mais enfin elles ne peuvent suppléer l'original où chaque détail fait une suite et compose un milieu. Que M. A. compare lui-même l'opinion qu'il s'est formée (elle est très-exacte selon moi) de Louis XV d'après la correspondance publiée par M. Rousset et par M. Boutaric. Ressemble-t-elle à celle que ces deux éditeurs (dont personne ne conteste la compétence cependant) ont émise sur ce prince, en s'appuyant sur les lettres qu'ils avaient sous les yeux? Nullement. Cela s'explique, non pas seulement par l'engouement naturel à tout inventeur, mais par la reprise attentive des textes. Que M. A. se mette donc à l'œuvre, qu'il offre au public studieux la correspondance diplomatique de Dubois, celle de Bernis, avec de bonnes notes, de bonnes tables et des introductions purement historiques, et il lui aura rendu un service très-sensible [1].

Je ne veux pas dire que M. A. ne lui soit pas dès à présent utile. Son volume malheureusement académique [2] (je le répète, pour n'y plus revenir), présente des points neufs ou étudiés d'une façon neuve. Sans parler des chapitres consacrés à Bernis, à Madame de Balleroy (ce sont ceux qui ont paru dans la *Revue*, citée plus haut), au cardinal Dubois, l'analyse du journal de Hardy est un travail personnel [3], puisque, à cause des refus persistants de la Société de l'histoire de France, cet important document est encore inédit. Il faut en dire autant des

---

1. Je crains d'abuser des exemples. Il en est un qui s'impose à la pensée. Que de regrets amers pour les historiens du XVIII[e] siècle s'ils ne possédaient aujourd'hui des mémoires de d'Argenson que l'Introduction de M. Rathery ou la petite édition de Janet! Que de regrets encore de savoir que la publication de M. Rathery n'est pas intégrale et que cet éditeur a dû sacrifier à de puériles bienséances des morceaux importants! Barbier aurait couru les mêmes aventures sans l'édition de M. Lalanne.

2. Le style y incline trop vers le genre fleuri; j'en donnerai deux échantillons : « Les » variations politiques n'ont jamais enlevé à Paris sa puissance de séduction, ni ce *rayonnement* de l'esprit qui est la forme libérale de sa souveraineté » (p. 129). — « .....ces » deux *éléments* de colère et de révolte, pour ainsi dire *forgés* ensemble, donnaient à l'op» position une *trempe* inflexible » (p. 260-261). Un rayonnement n'a jamais pu être une forme, ni des éléments donner une trempe. Mais en admettant ces figures, pourquoi écrire de pareilles banalités, à quoi cela sert-il, à qui cela apprend-il quelque chose?

3. Peut-être cependant M. A. force-t-il la valeur de ses recherches, en représentant Hardy comme « un nouveau venu tiré pour la *première fois* de son obscurité profonde et » introduit par lui dans l'histoire politique de notre pays » (p. 401). Dès l'année 1847, M. Champollion a donné des extraits du journal de ce libraire, dans la nouvelle Revue encyclopédique (t. IV et V). Au mois de juin 1856, M. Parent de Rosan proposait à la Société de l'histoire de France la publication intégrale de ce document. Reprise le mois suivant par M. Ravenel au nom de M. Dupont, puis en 1859, au mois d'avril, au mois de mai, au mois d'août, cette proposition paraît avoir été définitivement écartée. Mais M. Dupont avait déjà commencé la transcription du manuscrit, et M. Parent de Rosan avait fourni de précieuses indications qui figurent dans le rapport de M. Desnoyers du 3 mai 1859 (Voir Bulletin de la Société de l'histoire de France, t. 12, p. 335, 347, t. 14, p. 51, 82, 149). Il n'est donc pas rigoureusement exact de présenter Hardy comme un inconnu.

Mémoires de l'avocat Regnaud, des nouvelles à la main antérieures à celles de Bachaumont et de ses émules, des lettres de la famille Caumartin, d'une vie inédite de Dubois, que M. A. a étudiés sur les manuscrits. Un autre mérite dont il faut tenir compte à M. A., puisque, bien qu'élémentaire, on ne le rencontre pas encore partout, même dans les œuvres de science pure, c'est le discernement, le tri des sources. M. A. a séparé avec soin les mémoires authentiques de ceux qui ne le sont point (Voir p. 8, 9, 50, 67, 68, 178, 373, 462). Ce travail, qui fait le plus grand honneur à son jugement, est le meilleur témoignage de sa compétence sur le XVIIIe siècle, et montre qu'il possède toutes les qualités d'un éditeur de documents manuscrits.

Je n'entrerai pas dans le détail des faits nouveaux ou jusqu'ici passés inaperçus que le volume de M. A. apporte à l'histoire. Cet examen serait beaucoup trop long et comporterait notamment l'analyse de tout ce qui concerne Bernis et Dubois. Je citerai seulement deux traits qui donneront peut-être une idée de la sagacité de l'auteur et de l'attention avec laquelle il a étudié son sujet. Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié certain scandale (suivi de procès) soulevé par la publication du catalogue des livres du boudoir de Marie-Antoinette et auquel l'administration de la Bibliothèque nationale prit une part inattendue en faisant revivre de vieux règlements (Louis Lacour, 1862). On a contesté non pas l'authenticité du catalogue, comme le pense M. A. p. 463, mais l'usage qu'avait pu faire la reine des livres qui y figuraient. Or voici une phrase que M. A. relève dans une lettre écrite par Joseph II à sa sœur en 1775, « que les » mauvais livres soient bannis de chez vous; évitez de parler ou laisser entre- » voir à jamais les saloperies dont vous vous êtes rempli l'imagination par la » lecture » (p. 466-467). M. A. ne veut pas tirer de là une décision sans appel; mais on pensera avec lui que le rapprochement était au moins utile, sinon nécessaire.

A propos de Buvat (dont M. A. fait à tort, selon moi, le type du bourgeois, l'assimilant à Marais (p. 19) — Buvat est le type de l'employé, faux bonhomme, et il y a grande apparence que toutes les plaintes qu'il élève contre l'abbé de Targny sont de purs mensonges), M. A. fait dans la Correspondance de Dubois une trouvaille fort curieuse. M. Campardon avait cru, d'après le témoignage de Buvat lui-même, que la découverte de la conspiration de Cellamare était due à cet obscur copiste. Il résulte des papiers de l'ambassadeur du Régent à Londres, que la trahison de Buvat était au contraire connue du gouvernement, et que l'abbé de Targny en fut avisé. C'est en suite d'une invitation de son chef que Buvat fit la révélation à laquelle plus tard il feignit d'attacher tant de prix, ne craignant même pas d'en demander la récompense. En 1718, il s'agissait tout simplement pour lui d'éviter une destitution qu'il avait encourue (p. 24).

Toutes les notes de M. A. sont bonnes et contribuent à justifier les vœux que j'émets de lui voir entreprendre de grandes publications.

H. Lot.

---

80. — **Archiv für die Geschichte deutscher Sprache und Dichtung.** Revue mensuelle publiée à Vienne par J. M. WAGNER. — Prix : 16 fr.

La littérature allemande du moyen-âge, comme la littérature contemporaine, avait depuis longtemps ses organes particuliers; la revue dont nous venons d'écrire le titre se propose de tenir ses lecteurs au courant de ce qui concerne la période littéraire si importante qui s'étend du xv[e] siècle jusqu'à l'époque actuelle; l'histoire des xvi[e] et xvii[e] siècles, qui renferme encore tant de points obscurs, doit en particulier y être l'objet d'une attention toute spéciale. On ne peut qu'applaudir à ce programme, et les articles annoncés pour l'avenir nous montrent que la rédaction tient à le remplir avec conscience. Les noms de collaborateurs comme Hoffmann von Fallersleben, Haupt, Hildebrand, K. Hoffmann, Holland, H. Kurz, Liebrecht, W. von Maltzahn, Massmann, Mussafia, Œsterley, Sachse, W. Scherer, A. Schœnbach, A. Wolf, Zacher, Zarnke, Zingerle, Zupitza, sont d'ailleurs une promesse et une garantie du succès qui attend cette nouvelle publication.

Voici l'indication des principaux articles que renferme le premier numéro :

Contribution à l'histoire du drame latin aux xvi[e] et xvii[e] siècles par W. Scherer : Christophorus Brockhagius.

Meister Rennaus, poème allemand du xv[e] siècle.

Enfin des *Glanages* par Hoffm. v. Fallersleben, etc.

On remarquera parmi les renseignements réunis sous ce dernier titre la lettre de Gœthe au conseiller intime Schmauss; elle est écrite pendant la campagne de France et datée de « Jardin Fontaine devant les portes de Verdun, 10 septembre » 1792. » Le poète y parle des « innombrables cocardes blanches » qu'il voit autour de lui, et dont « beaucoup au moins, ajoute-t-il, sont portées de bon gré » et avec joie, » et il entretient son ami des espérances de l'armée envahissante. « Bientôt, dit-il, nous laisserons Verdun derrière nous pour marcher contre les » rebelles; on en est arrivé à un tel point de trouble et de folie à Paris que les » deux partis béniront certainement la puissance qui y rétablira le repos, n'im- » porte à quel prix. » L'événement, on le sait, vint bien vite le détromper et lui faire tenir un autre langage; mais on voit comment à l'occasion les publications de l'*Archiv* peuvent avoir pour nous un intérêt direct; nouvelle raison pour lui souhaiter la bienvenue et le recommander aux lecteurs de la *Revue*.

C. J.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BUCKLE's Geschichte der Civilisation in England üb. von RITTER, 2[e] éd., 2 vol. (Berlin, Heimann). — DANTE ALIGHIERI, Ueber die Monarchie, üb. von HUBATSCH (Berlin, Heimann). — GÉRARD, Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge, t. I[er] (Colmar, Barth; Paris, Aubry). — HOFFMANN, de Hermeneuticis apud Syros Aristotelis, 2[e] éd. (Leipzig, Hinrichs). — KŒHLER, Luther's Reisen (Eisenach, Bacmeister).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — **19 Avril** — **1873**

81. — **Die Weissagungen des Propheten Joel,** übersetzt u. erklært von Dr Aug. Wünsche. Leipzig, 1872. In-8°, vij-330 p. — Prix : 8 fr.

Le livre de Joel, un des plus anciens des prophètes dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, présente de nombreuses difficultés. Selon un certain nombre de commentateurs, il se composerait de deux parties distinctes, sans rapport entre elles : dans la première, Joel, à l'occasion d'une sécheresse et d'une invasion de sauterelles qui désolèrent la Judée, double malheur qu'il présente comme une punition de la négligence des Hébreux à observer la loi de l'Éternel, engage le peuple à la repentance, et lui annonce que, à cette condition, Dieu est disposé à lui pardonner et à donner à ses champs une vigueur nouvelle ; dans la seconde qui se rapporte aux temps messianiques, le prophète promet à la famille d'Israël que Dieu va la venger de ses ennemis et juger toutes les nations réunies dans la vallée de Josaphat. D'autres commentateurs veulent que ces deux parties ne forment qu'une seule et même pièce, dans laquelle le prophète, après avoir dépeint la punition que Dieu a infligée à la famille d'Israël, lui annonce, si elle revient à l'Éternel, sa prochaine victoire et son élévation éternelle sur les autres peuples de la terre. M. Wünsche partage cette dernière opinion, tout en reconnaissant que le lien qui unit les deux parties est assez peu sensible.

Les commentateurs ne sont pas moins en désaccord sur la manière dont il convient d'entendre le double fléau dont parle le prophète. Les uns pensent que sous l'image de l'invasion des sauterelles et de la sécheresse, Joel a voulu parler de la dévastation du pays par des peuples voisins ; d'autres prennent le récit des deux premiers chapitres à la lettre, et font remarquer que la sécheresse et les sauterelles sont des fléaux aussi redoutables pour la Judée que les ravages d'une armée ennemie. M. Wünsche se range à cet avis, et je suis disposé à croire qu'il a raison. Mais alors il devient fort difficile de rattacher les deux derniers chapitres aux deux premiers.

M. Wünsche pourrait bien donner encore plus de prise à la critique par son interprétation des deux premiers versets du chap. troisième (les versets 28 et 29 du chap. II, dans les éditions qui ne divisent le livre de Joel qu'en trois chap.), interprétation qui détermine celle de tout ce qui suit. Il voit dans les deux derniers chap. une prophétie relative à l'avénement du christianisme, et en parti-

culier dans les deux premiers versets du chap. troisième, une annonce prophétique de l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. C'est bien ainsi que l'apôtre saint Pierre a entendu ces deux versets et les trois suivants dans *Actes*, 11, 16-20. Mais cette explication, pour si orthodoxe qu'elle soit, laisse à désirer au point de vue scientifique. M. Wünsche lui-même est obligé de reconnaître que la personne du roi idéal est contenue dans cet oracle *implicite* et non *explicite* (p. 60).

---

82. — **Sancti Isaaci Antiocheni,** Doctoris Syrorum, opera omnia, ex omnibus, quotquot extant, codicibus manuscriptis cum varia lectione syriace arabiceque primus edidit, latine vertit, prolegomenis et glossario auxit, D' Gustavus Bickell, in Academia Monasteriensi prof. extraord. Pars I, Gissæ Sumptibus J. Rickeri, 1873. ix-307 p. — *Texte et traduction.* — Prix : 16 fr.

Voici le premier volume d'un ouvrage que nous savions, depuis longtemps, être en préparation et qui s'annonce comme devant être suivi d'une dizaine de volumes pareils. A supposer, en effet, que toutes les poésies de saint Isaac aient, en moyenne, l'étendue de celles qu'on vient de publier, ses œuvres complètes ne comprendront pas moins d'une douzaine de tomes semblables à celui que nous avons entre les mains. C'est là un simple détail qui a sa signification et qui suffit pour montrer que nous avons à faire à un des auteurs les plus renommés de la Syrie chrétienne. Comme ancienneté, saint Isaac nous reporte à la première moitié du ve siècle, c'est-à-dire, au premier âge d'or de la littérature araméenne; et, comme importance, il n'y a guère plus de quatre ou cinq écrivains qu'on puisse placer au-dessus de lui. Tous les auteurs venus après son époque ne tarissent pas en éloges sur son compte; ils citent fréquemment ses écrits; ils en recommandent la lecture, et un des meilleurs juges au point de vue du style, Jacques d'Edesse, le range parmi les auteurs classiques de la littérature syrienne[1].

Saint Isaac a beaucoup écrit, et il a écrit en particulier contre les deux grandes hérésies, qui, à son époque, séparèrent la plus grande partie de l'Orient du reste de l'univers chrétien. Il combat le nestorianisme et l'eutychianisme avec une précision de termes que pourraient lui envier des théologiens bien postérieurs à ces controverses, mais aussi avec une vigueur de langage, où l'on sent l'homme contemporain des faits qu'il raconte. Saint Isaac mourut peu de temps après le concile de Calcédoine, vers 460, si les documents que M. Bickell a eus entre les mains n'ont pas modifié les calculs d'Assemani. Nous ne pouvons que nous en rapporter au remarquable article de la *Bibliotheca Orientalis*[2], car il nous a été impossible de nous procurer la vie que le docte éditeur de saint Isaac a insérée dans un recueil de patristique. Cette vie nous est promise pour plus tard,

---

1. Assemani : *Bibl. orient.* I, p. 477. Martin : *Jacobi episcopi edesseni epistola de orthographiâ syriacâ*, Paris, 1869, p. x.
2. T. I, p. 207 et suiv.

mais, malgré cette promesse, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'elle ne figure pas en tête de la collection. C'eût été une excellente introduction, qui eût gagné plus d'un souscripteur à l'éditeur.

Le premier volume contient quinze poésies, dont la longueur varie, depuis quelques dizaines de vers, jusqu'à plusieurs centaines. L'une d'elles en a même 2140 : c'est, on le voit, un petit poème. Toutes ces poésies appartiennent à ce genre de composition que les Syriens nomment *Mimre* et dans lesquelles n'entre aucune autre division que le vers lui-même. Sur les quinze poésies, une dizaine, au moins, roulent sur l'eutychianisme et le nestorianisme. Elles ne peuvent donc intéresser que des théologiens, car il n'y a pas un seul fait historique relaté là-dedans.

Des poésies restantes, deux fixeront spécialement l'attention des amis des études sémitiques, nous voulons parler de celles qui sont relatives au pillage de Beith-Hour, par les Arabes de la Mésopotamie. Elles sont inscrites, dans la collection de M. Bickell, sous les n[os] XI et XII, p. 206-251.

Sans contenir précisément beaucoup de renseignements historiques, elles fournissent de précieux détails sur la religion des Arabes et démontrent que le prétendu monothéisme sémitique, dont on a tant parlé dans ce siècle, n'est qu'une pure invention des modernes. A côté de ces détails relatifs au culte idolâtrique ou polythéiste des Arabes et des Perses, les historiens de l'Église trouveront, pour leur compte, quelques tableaux de mœurs qui n'ont pas tous perdu leur actualité[1].

Le texte syriaque, en général très-correct, ne présente qu'un nombre relativement peu considérable d'*errata* ou de fautes. Nous signalerons cependant les suivantes au docte éditeur des poésies de saint Isaac : page 4, vers 33, *m'daran* pour *b'doran*, 51, *lth* pour *ath*; 8, 131, *sch'rih* pour *sch'dlh?*; 26, 57, *maoudein* pour *maoude*; 36, 62, H*omo* ou H*me* pour H*om'io*; 46, 286, peut-être faudrait-il lire : *n'heth h'vo, pag'reh ethcasl?* 60, 138, *coïo* pour *voïo*; 139, *bazquiquets* pour *baz'quipheh*; *ner'quou* pour *ner'quoun*; voir, du reste, 76, 517; 78, 1 *thoutzou* pour *tzouthou*; 80, 21, *ln* pour *en*; 82, 85 et 86, *Omarnl, copharnl* pour *Omarno, copharno*; 86, 64, *P'saquounan* pour *P'saquoulan*; 88, 107, *Asch'quam* pour *Aschquaïn*; 108, 584, *t''eïnhi* pour *t''eïnoï*; 116, 778, *thilaph* pour *d'etilaph*; 136, 1230, *Doïesch* pour *Doresch*; 138, 1259, *D'man* pour *D'mok*; 150, 1550, *sath'roïotho* pour *Sthirotho*; 162, 1852, *b'naï* pour *b'noth*; 1853, *q'roukê* pour *q'roubê*; 168, 1998, *d'haïlo d'aloho*, *'obed*; 198, 447, *m'rabe* pour *m'raba'*, voir vers 444; 200, 487, *vam'loque* pour *vam''oque*; 220, 318, *menschll*

1. Est-ce que le tableau suivant, par exemple, ne pourrait point s'appliquer trait pour trait à ce qui se passait hier et à ce qui se passe aujourd'hui? Nous citons la traduction latine : « Infames congregationes spectaculorum illorum rebus turpibus recreantur. Dedecus » ibi habetur honor, denudatio delectatio. Fabula, quæ otiosos congregavit, eo majori plausu » excipitur, quo turpior est, eo magis laudatur, quo magis adulterium commendat, eo » magis amatur, quo lascivior est. Surgunt senes, ut videant, quomodo matrimonium » deridetur, et solum pedibus radunt in furore gaudii sui. Pueri spectaculis turpem voluptatem edocentur, juvenes autem igne succenduntur ex enarratione adulteriorum », p. 229. On voit que Molière n'est pas le premier à avoir appris à rire d'un mari trompé.

pour *menschel*; 226, 4, *ath* pour *no*; 254, 74, *moth'ron* pour *mot'ron*, voir p. 284, vers 182, 190; 254, 97, *ïde* pour *ïdaïo*; 266, 372, *noke* pour *noketh*, etc.

Nous ne parlons pas ici de tout ce qui ne paraît être que variété orthographique ou archaïsme, comme, par exemple, les omissions du *ioud* et du *vaou* aux prétérits pluriels. Il y a quelques formes qui touchent de plus près à des divergences dialectiques, mais elles sont peu nombreuses : Citons *houlofeh* *houlofaïk*, etc.

Sans avoir parcouru la traduction tout entière, il nous semble cependant que c'est la partie de l'ouvrage qui laisse le plus à désirer; cette remarque n'étonnera point les connaisseurs et nous sommes sûr d'avance, qu'elle n'offensera pas M. Bickell pour lequel nous avons une très-haute et une très-affectueuse estime. Il sait mieux que nous combien il est difficile de rendre exactement un texte poétique. Quelquefois notre opinion différerait peu de la sienne; souvent néanmoins la divergence serait complète. Citons deux ou trois exemples : « Non » immutata est natura tua, in corpus quod meum non sit, nec mea natura à » divinitate tua aliena, meruit, ut deus fieret » (p. 4-5, vers 47-70). Nous traduirions : « Natura tua haud est immutata et tamen non incarnata est sine me, » quemadmodum natura mea, sine divinitate tua, non meruit ut fieret Deus. » — P. 127, vers 997, M. Bickell dit : « Si sententias aureas effingas pro iis, » quibus assueta est, non induces eam, ut mutet sententiam perfectam doctrinæ » suæ. Assueta est enim sententiis crucis et recitat versus scripturæ, etiamsi à » rege audiatur, non erubescit doctrinam suam. » M. Bickell nous semble s'être complétement mépris sur le sens de ce passage. Le poète joue sur les divers sens du mot *Haouquo* qui signifie, en général, un compartiment, une séparation quelconque, d'où un *degré* d'échelle, une *cage*, un *verset*, un *feuillet* de livre, etc. Il est question, en cet endroit, d'un oiseau, probablement de quelque perroquet, qui attirait la foule à Antioche, en chantant le *Sanctus*. Suivant nous, voici quel serait le sens : « Lui feriez-vous une cage dorée en place de celle qu'il habite, » qu'il ne consentirait point à changer la saine formule du *trisagion*. Il habite » (l'oiseau) dans des cages (Haouquê) de bois, mais il sait réciter les sentences » (Haouque) des livres saints, etc. »

Indiquons encore rapidement quelques passages que M. Bickell fera bien de revoir dans sa traduction. Nous ne l'avons parcourue, disons-le de nouveau, qu'en partie. Nous appellerons donc l'attention du docte éditeur sur les endroits suivants : 135, 1210; 167, 1960; 185, 100; 187, 166; 189, 220; 192, 320; 195, 350 et suiv. Il y a là un jeu de mots qui se continue pendant une longue partie de la pièce et qui roule sur les diverses significations des deux formes *s'rah* agir, faire, et *sarah* corrompre, altérer, *violer*, par exemple, une jeune fille : 197, 390 : « Condemnatus in judicio scelestorum, quia interitus eorum ei » placet (?) — Il s'agit du démon et de la part qu'il prend aux crimes des méchants. Il est évident que voici le sens : « Il doit être condamné comme les » méchants parce qu'il se complait dans les meurtres qu'ils opèrent. A la p. 232, vers 107-108, il y a un passage extrêmement difficile. Au lieu de « pro abrasis » ad electionem in captivitatem abducti sunt ii qui disquisitionem exercent, » où

l'esprit le plus fin ne trouvera aucun sens, nous dirions, en admettant une transposition : « Au lieu des courtisanes de nos villes, nous avons vu emmener en » captivité les femmes honnêtes de nos contrées, et au lieu des hommes qui font » naitre les disputes, nous avons vu partir encore ceux qui les assoupissent. »

Malgré ces défauts et quelques autres que nous pourrions relever, nous félicitons sincèrement M. Bickell d'avoir tenté une entreprise ardue, où l'on trouve si peu d'encouragement; nous l'exhortons à aller jusqu'au bout, nous lui conseillerons de placer la traduction au-dessous du texte syriaque au lieu de la mettre en regard et nous lui souhaitons, en terminant, tout le succès qu'il peut légitimement ambitionner. Heureux serons-nous si, apprenant un jour que nos vœux se sont réalisés, nous pouvons applaudir à un triomphe si bien mérité!

P. MARTIN.

---

83. — **Die Vasensammlungen des Museo nazionale zu Neapel,** beschrieben von H. HEYDEMANN. In-8°, lviij-923 p. Berlin, Georg Reimer. — Prix : 22 fr. 75.

La collection des vases peints du musée de Naples est peut-être la plus riche qui soit en Europe, bien que pour la beauté des pièces rares, en particulier des poteries à figures noires, elle soit, selon nous, inférieure au musée du Vatican; que pour la variété des provenances elle ne puisse se comparer au British Museum, et que le nouveau *Musée Étrusque*, tel que vient de l'organiser M. Gamurrini[1], présente une suite de types découverts dans l'ancienne Toscane qu'on chercherait en vain à Naples. Ce qui fait le mérite du *Museo nazionale*, c'est d'abord le nombre des pièces, c'est ensuite la richesse exceptionnelle avec laquelle y sont représentées les fabriques de l'Italie méridionale et de la Sicile. Tous ceux qui ont visité récemment cette collection savent combien il était regrettable de ne pouvoir en consulter aucun catalogue complet. Beaucoup de ces monuments céramiques ont été publiés, mais pour les étudier il fallait s'entourer d'une véritable bibliothèque. Si on avait recours, comme M. Fiorelli me permit de le faire l'an dernier, à l'inventaire officiel que possède l'administration, on n'y trouvait que peu de renseignements. Ces inventaires ont été rédigés sans aucun souci scientifique; les objets y sont décrits en termes sommaires par des personnes qui ne sont pas au courant des études céramiques; les provenances ne sont pas indiquées ou quand on les note en marge, ces renseignements ne peuvent inspirer aucune confiance. Il est évident que l'employé s'est contenté de témoignages incertains, s'adressant aux *custodes* les plus anciens, réunissant des *on dit* qu'il a recueillis sans beaucoup de critique.

Nous savions depuis quelque temps déjà qu'un catalogue général avait été préparé par un érudit qui a fait ses preuves, M. Heydemann. Le livre paraît aujourd'hui sous ce titre : *Die Vasensammlungen des Museo nazionale zu Neapel.* Il sera accueilli avec la reconnaissance que les archéologues doivent à un savant

---

1. Fondation nouvelle faite à Florence et où le gouvernement italien se propose de réunir l'ensemble le plus complet possible des monuments de l'ancienne Étrurie.

qui donne la description exacte d'une grande collection d'antiquités. Les catalogues sont la base de toutes les études d'archéologie. Nul ne saurait s'en passer et nous ne pouvons assez appeler de nos vœux l'époque, encore lointaine sans doute, où tous les musées d'Europe auront été ainsi décrits depuis la première pièce jusqu'à la dernière.

On s'étonne que tant de collections n'aient pas encore de catalogue. Les raisons de cette étrangeté sont nombreuses. Un catalogue est une tâche très-longue qui détourne un savant des mémoires ou des ouvrages spéciaux auxquels il se consacre; — il exige un labeur souvent ingrat, où il faut enregistrer vingt pièces d'un intérêt médiocre pour un monument qui a du prix; on entend même dire qu'un conservateur qui fait un catalogue général, montre forcément ses côtés faibles, qu'il ne peut tout connaître, que son livre sera étudié par tous et sans cesse, que chacun le prendra sur une question particulière, le jugera quelquefois sans merci, qu'il s'inflige ainsi l'ennui d'être pour longtemps et sans trêve examiné de très-près. Ce sont là des raisons qui méritent à peine d'être discutées.

Non-seulement les catalogues sont indispensables pour les visiteurs et rendent possible aux simples curieux de comprendre les objets exposés dans les galeries, mais quel dommage n'y a-t-il pas pour la science à ignorer, faute d'un inventaire, beaucoup des trésors réunis dans un musée! Quand le catalogue manque, la collection ne rend que peu de services; elle n'est bien connue que du seul conservateur. Si attentif que l'on soit on ne peut découvrir tous les détails des monuments qui sont placés dans des vitrines, qu'on ne touche qu'après beaucoup de démarches, grâce à l'obligeance de la direction, et qu'on ne saurait regarder tous de près sous peine de réduire cette direction à l'esclavage. Le catalogue vous avertit des pièces que vous devez choisir; il dirige votre enquête; il vous permet d'épargner votre temps et celui des conservateurs. On ne peut donc trop insister sur ce lieu commun: il faut que chaque collection soit décrite dans un livre sommaire et exact; il faut ensuite que chaque année, comme cela se fait pour le *British Museum*, une liste des acquisitions soit publiée. Sans cela les musées sont livrés au hasard et à l'arbitraire, confisqués, à l'insu même des directeurs, au profit de la direction; la direction elle-même est la victime de cette manière de faire; la confusion devient telle que la meilleure volonté du monde ne peut plus s'y reconnaître; il peut même se faire, après de trop longs délais, que l'administration la plus zélée se voie dans l'impossibilité de rédiger un catalogue qui réponde aux exigences de la science.

Nous remercions M. Heydemann de nous donner un livre qui est attendu depuis plus de trente années. Nous ne remercions pas moins M. Fiorelli, directeur du *Museo nazionale*. M. Fiorelli poursuivait les fouilles de Pompei, il fondait l'école archéologique de Naples, il classait à nouveau plusieurs grandes séries du musée, en particulier les bronzes et les marbres, enfin il faisait lui-même le catalogue, d'abord des armes de bronze, ensuite de la collection des médailles, enfin des inscriptions; il ne pouvait suffire à tout. M. Heydemann lui a offert son concours; M. Fiorelli l'a accepté pour le plus grand profit de la science; il n'a pas cru déroger en laissant entreprendre à un autre dans sa propre maison ce

qu'il ne pouvait faire lui-même. C'était rendre grand service aux études d'antiquité; c'était faire preuve d'une libéralité que nous remarquerions moins, si on ne comprenait combien il est naturel qu'elle soit très-rare[1].

Le plan adopté par M. Heydemann est celui qu'on doit suivre pour tous les travaux de ce genre et dont Otto Jahn a donné le modèle dans la description des vases peints de la collection du roi Louis. M. H. indique d'abord la forme du vase par un renvoi à des planches qui présentent 185 types différents: il donne la hauteur, la couleur du fond et des figures, marque si le dessin est soigné ou négligé, d'un style ancien ou d'un style plus récent, note la provenance quand elle est connue, décrit les peintures, renvoie à toutes les publications faites jusqu'alors du monument. Les inscriptions sont reproduites à la fin du volume par vingt-deux planches.

Il n'y a pas d'introduction, au contraire de ce qu'a fait si heureusement Otto Jahn pour la collection du roi Louis.

La première partie, l'*ancien musée Borbonico* contient 3496 numéros; la seconde partie, *collection Santangelo*, 709 numéros; la troisième, *collection de Cumes*, 246 numéros. Tous les voyageurs qui ont visité le musée de Naples savent que ces trois divisions sont nettement marquées dans le palais et qu'elles occupent des locaux différents. Le total des pièces décrites est, comme on le voit, de 4451[2]. M. Samuel Birch évaluait récemment le nombre des vases peints connus à environ 20,000, contrairement à Ch. Lenormant qui allait jusqu'au chiffre de 40,000, il y a déjà assez longtemps. Le chiffre du musée de Naples semble donner raison à M. Birch. Il n'est pas invraisemblable que cette grande collection contienne à elle seule le cinquième des peintures céramiques aujourd'hui découvertes.

Le volume se termine par une liste de tous les vases du musée de Naples qui ont été reproduits par la gravure; un index général des *choses* et des *noms* facilite les recherches.

M. Heydemann a suivi l'ordre des chambres où sont exposés les vases.

C'est un usage assez fréquent de joindre aux catalogues de vases une liste des inscriptions. Otto Jahn et M. de Witte ont donné cet exemple. M. H. ne l'a pas suivi. Il reproduit par des planches les textes les plus intéressants et donne dans l'index le renvoi à quelques formules qui se rencontrent souvent. Nous essaierons de suppléer en partie à ces *desiderata;* et nous présenterons à cette occasion à l'auteur un certain nombre d'observations critiques.

Noms d'artistes. Les textes qu'on cherche tout d'abord dans une collection sont ceux qui conservent des noms d'artistes. Ces noms sont encore rares; de plus il est toujours important de constater ceux qui se rencontrent en même temps dans les différentes parties du monde grec. Le musée de Naples possède les signatures suivantes: Tléson fils de Néarchos, Chélis, Astéas, Xénoklès.

— 2528[3] Cylix. Tléson fils de Néarchos avec le verbe ἐποίησεν; formule

1. On se rappelle que le catalogue des antiquités du musée de Madrid est dû à M. Hübner.
2. Parfois une série entière de vases peu importants est comprise sous un seul numéro.
3. Les numéros qui ne sont suivis d'aucune indication renvoient au musée *Borbonico;*

ordinaire sur les œuvres nombreuses de ce céramiste. — 2532 Cylix. L'inscription est double comme sur le monument précédent. Le peintre a répété deux fois dans le mot Νεαρχο la syllabe αρ. 2627 Cylix. Le mot Τλεσων n'est pas douteux, on lit ensuite NVN. ΤΑ... ΕΟΕΓΟΙΕΣΕΝ[1]. M. H. croit qu'il faut restituer Τλήσων ὁ Νεάρχου ἐποίησεν. Si ce texte n'a pas été refait par les modernes, il me paraît difficile de lire Νεαρχο; peut-être avons-nous ici une variante que de nouvelles découvertes expliqueront. La Cylix 2627 ne ressemble pas exactement pour la forme aux deux autres. S. A. 271 même inscript. que 2528. — 2615 Cylix; Chélis, [Χ]ελις ἐποιεσεν.—2873 aryballe long Ἀστεας ἐγραφε; 3226 cratère; inscription gravée; 3412 cratère, inscription peinte. Le vase 3226 représente un sujet unique dans la collection de Naples, Καδμος, Θηβη et Κρηναιη; le fait est à noter; les scènes tout à fait particulières à un pays peuvent aider à retrouver l'origine d'un vase et la patrie de l'artiste (voyez p. 884, n. 239, vase trouvé à Cumes, certainement athénien). M. H. a remarqué comme moi à Naples des lécythus, jaune clair, à forte panse, qui paraissent être béotiens. La forme du cratère 3226 est fréquente en Béotie. Les vases d'Astéas se sont trouvés à Bari et à Pæstum.

R. C. 114. Cylix. +σενοκλες ἐποιεσεν; cf. Otto Jahn, *Einleit.* CVI, nom trouvé aussi à Cæré[2].

Cette liste est intéressante : 1° 4451 vases ne donnent que quatre noms d'artistes. La collection d'Athènes qui est de 2000 vases tout au plus (1328 numéros, en juin 1872, au musée de la Société archéologique), fait connaître 10 noms. *Journal des savants*, 1872, p. 582; on voit que les signatures sont beaucoup plus nombreuses en Grèce que dans l'Italie méridionale. Elles sont même plus fréquentes sur les vases d'origine grecque que sur ceux qui ont été découverts dans l'ancienne Étrurie. Ce fait, qui n'a été démontré que tout récemment, est une nouveauté importante pour les études céramographiques.

2° Des quatre noms du musée de Naples, deux se sont rencontrés en Grèce et appartiennent à des artistes de ce pays. Pour Astéas et pour Xénoklès, la démonstration n'est pas faite; mais Xénoklès se retrouve à Cumes et à Cæré, ses inscriptions sont anciennes; il est problable que ces coupes n'étaient fabriquées ni à Cumes ni à Cæré, mais qu'elles étaient importées de la Grèce. Astéas paraît avoir suivi des traditions béotiennes. Sur Tléson et sur Chélis, cf. *Journ. des Sav., Articles cités*, p. 582 et suiv.

Vases panathénaïques; 2764 Ruvo ou Nola. Inscript. ordin. vainqueurs à la course armée. 3415. Inscript. ordin. παγκρατιον. S. A. 693. Ruvo. Inscr. ordin. signes qui paraissent être des chiffres. Cf. plus loin, *indications numériques*. 2821. Ruvo. 3383 R. C. 174. Sans inscription peinte. Sous l'amphore 3383 trois lettres à la pointe incompréhensibles.

---

accompagnés de S A, à la collection Santangelo, de R C, à la collection de Cumes.

1. Voir pl. VI, fig. 2627, pour la forme des lettres.

2. Il faut encore ajouter, K. Atilio, S. A. 368 *a*., potier de l'époque romaine — 2614 vase signé, il ne reste plus que le mot ἐποιεσεν.

Indications numériques, 2712 τιμα..., inscript. importante qui explique 2533 τι δι, indication de prix probablement en drachmes. 2847 on retrouve encore l'abréviation τι; comparez le début de l'inscr. 2847 et R. C. 184. Benndorf: *Griech. und sicil. Vasenb.* pl. XXIX, fig. 14 et p. 52.

Noms des possesseurs : 1° au datif. 2898 prouve clairement que le datif indique celui à qui on a donné le vase; il faut donc rapprocher de ce monument R. C. 142 Ηγησαρχωι [1]. — 2° au génitif, le nom peut être celui du donateur ou du possesseur. S. A. 64 Γλαυκωνος. R. C. 112 Δεμονος; 3° au nominatif, nom du possesseur 2871, texte longtemps controversé dont M. H. me paraît fixer définitivement le sens.

1212 hydrie à long col, trouvée à Carthage — couverte noire; ornements d'or — sur le col Χαρμῖνος Θεοφαμίδα Κῷος; Jorio, Zannoni et M. Heydemann reconnaissent ici le nom du possesseur; Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 66, considère Χαρμῖνος comme un céramiste. Le doute est permis. L'inscription est du IVe ou du IIIe siècle.

Variantes de la formule καλος. Les archéologues attachent beaucoup d'importance à ces variantes; ils croient, selon nous avec raison, qu'il doit être possible de classer plusieurs d'entre-elles par pays et par époque. Il est cependant certain que pour le moment ce classement ne saurait être qu'hypothétique. M. H., n. 2412, pour restituer Καλ[λιας] καλος et non καλος, καλος, se fonde sur ce fait que la forme καλος sans nom propre a précédé l'habitude de faire suivre un nom du mot καλος. Si on consulte le catalogue même de M. H. on voit que les deux formules ont été usitées en même temps et que se fonder sur l'antériorité de l'une par rapport à l'autre, n'est guère qu'une hypothèse. M. H. remarque *Griech. Vas.* p. 1, que la formule ὁ παις καλος ne se trouve pas en Grèce, mais qu'elle est fréquente en Italie. C'est encore là une hypothèse. J'ai copié à Athènes au musée de la Société archéologique sur un alabastron découvert en Attique la formule ὁ παις καλος. On voit avec quelle prudence il faut s'interdire les conclusions générales sur ce sujet. 2248 Καλη Νυκα. Orthographe à noter; la lecture ΝΥΚΑ est certaine.

Les vases de Naples donnent les variantes: 1° καλος, καλη, 23 exemples, dont un incertain. 2° καλος précédé d'un nom propre, 16 ou 17 exemples. 3° ὁ παις καλος, 16 exemples. 4° ὁ παις, 2 exemples très-douteux. 5° formes rares καλον, καλη δοκεις, καλλιστη? trois exemples; la seconde forme seule est certaine. Ces dernières variantes qui sont exceptionnelles montrent qu'on s'éloignait parfois des habitudes reçues; elles m'autorisent à considérer l'inscription καλοες répétée quatre fois sur un vase d'Athènes, non, ainsi que le dit M. H., comme une faute du peintre, mais comme une variante inexpliquée (*Griech. Vas.* pl. I, fig. 2). Quant aux trois variantes principales on remarquera que la première est plus fréquente que les deux autres, ce qui s'explique peut-être par la facilité avec laquelle on restitue καλος, même quand il ne reste que quelques traces des lettres; que les deux autres étaient usitées également. 2457, il m'est impossible

1. Heydemann *Griech. Vasenbil.* p. 2.

de lire ὁ πχις καλος; je proposerais de restituer Διο[νυ]σι[ος] καλος. 2195. Καλλιθαρισσα ou καλη Θαρισσα; le texte porte Οαρισσα; pourquoi ne pas garder ce mot? cf. Ὀαρίων, Ὀάριζος, Ὀάριος. Je ne sais quel rapprochement trouverait M. H. pour justifier Θαρισσα. Je n'ai pas le fac-simile de l'inscription 2195 sous les yeux, mais M. H. indique qu'elle est en deux lignes; ne faut-il pas lire καλλι[στη] Οαρισσα?

Surtout sur les vases communs l'orthographe est souvent étrange; il ne faut pas se hâter de restituer le texte correct. Quand la même variante se reproduit elle doit être expliquée. Le vase 3091 écrit κολος et κολε; il n'y a pas là faute évidente, mais plutôt influence de l'idiome populaire. Sur ce vase nous lisons πους et non παις. Ces variétés ont une raison d'être. S. A. 220 .. παυις καλε. R. C. 118 Καλιος, *Catal. Durand*, 207 παυς.

Abréviations; inscriptions désespérées ou n'ayant jamais offert aucun sens. Cette classe est nombreuse au musée de Naples. On y trouve surtout des *graffiti* tracés avec une grande négligence. M. H., bien que sobre de conjectures, propose plusieurs fois des restitutions. Celle qu'il donne pour l'inscription 659 K sur le couvercle KA sur le pied καλος, me paraît devoir être admise *Arch. Zeit.* 1869, 10. En rapprochant les N. 489 AAX et I dans le lambda, 571 MIAAX[1], 1317 XA, inscriptions gravées sur des coupes, on reconnaîtra que ces textes n'offrent pas une ressemblance fortuite. M. H. admettrait-il qu'on lût Χαλιμάζω ou une autre forme de ce verbe? La restitution est naturelle; elle convient à un vase à boire; elle serait d'accord avec l'usage d'inscrire sur ces poteries des formules qui font allusion aux banquets. On connaît 2476 Χαῖρε καὶ πίει εὖ, Jahn, *Einl.* p. cxj. 493 Διό... Φιλ[ος] serait justifié par plusieurs exemples, Jahn, *ouv. cité* 334; 1316 remarquez que cette inscription est la même que celle du n° 608. On sait qu'on trouve parfois sur des petites coupes en général de style ancien des inscriptions qui peuvent être lues, mais qui n'offrent aucun sens. Il est admis que ces inscriptions n'avaient aucune valeur pour les anciens eux-mêmes. Il m'est difficile de partager cette manière de voir : 1° parce que ces inscriptions incompréhensibles sont parfois placées à côté de signatures parfaitement intelligibles; 2° parce que ces inscriptions répétées sur un même monument offrent plusieurs fois la même suite de lettres. M. H. nous donne des exemples de ce second fait. 2516, 14 lettres répétées deux fois dans le même ordre. Quelques lacunes qu'il faut restituer dans le second texte. 2500, six groupes de lettres où domine la syllabe TO que nous retrouvons onze fois avec certitude, M. H. a publié lui-même une coupe sur laquelle on lit trois fois la syllabe OI et deux fois la syllabe EN. *Griech. Vas.* p. 10. Je crois que plusieurs de ces coupes doivent être rapprochées d'une hydrie décrite par M. de Witte et qui porte 17 fois la syllabe EI[2]. Ce sont là des acclamations ou des refrains.

Descriptions des peintures, provenances des vases. Les descriptions de M. H., aussi

---

1. Plus deux lettres VN?
2. *Description d'une collection de vases peints provenant des fouilles de l'Etrurie* 1837, p. 52. Voyez encore *Catal. Beugnot.* Amph. tyrrhénienne, n. 13.

brèves que possible, donnent en général tous les renseignements nécessaires. Je présenterai cependant à l'auteur quelques observations en regrettant qu'il ait été parfois un peu trop bref. — P. 6. Première chambre, première armoire. Elle contient un grand nombre de poteries à couverte noire brillante, décorées surtout de guirlandes de couleur blanche — la simple indication *Schwarze Vasen* est trop brève. — Pour 90 vases M. Heydemann ne donne que six formes. On remarquera combien il est étrange de commencer la description des vases de Naples par des poteries qui sont évidemment d'une époque relativement récente. Mais M. Heydemann a dû suivre l'ordre de classement adopté par l'administration du musée.—P. 7. Même genre de vases. Les descriptions sans prendre beaucoup plus de place ne pourraient-elles pas être plus précises? 102. Tête de lion, regardant de quel côté? de profil ou de face? 125. Tête de Méduse; mêmes questions? 144, un tigre; debout? au repos? marchant? de quel côté? 169. Tête d'Athéné en relief; vase curieux sur lequel nous voudrions plus de détails. — P. 8. n. 197 à 252, quatre formes seulement sont indiquées.

L'inscription 2080 de la planche V se rapporte-t-elle au vase inscrit sous le même numéro p. 189? P. 417, n. 2871, erreur dans le chiffre de la note 2.

Les attributions témoignent d'une grande connaissance des vases peints. M. H. ne dit rien qui ne soit certain; dès que le doute est possible il s'exprime avec réserve. Il est aussi attentif à noter tous les détails qui intéressent les savants pour des questions qui sont encore à l'étude. Ainsi il a fait un tableau complet des *épisèmes* du musée de Naples. Bien que beaucoup d'érudits aient étudié ces symboles, on n'est pas encore parvenu à les classer par pays, par famille ou par époque. M. H. a aussi remarqué avec soin la couleur des bandelettes sur les stèles; l'index sur ces questions de détail donne d'utiles renseignements. Pour les provenances M. H. dit ce qu'on peut savoir, mais souvent on ne sait rien.

Les vases du musée de Naples sont surtout à peintures rouges. Ces poteries à fond noir paraissent provenir de fabriques locales. C'est à l'époque des figures noires et dans les âges antérieurs que l'exportation de Grèce en Italie a dû être fréquente. Au temps des figures rouges les colonies italo-grecques avaient une richesse et une industrie qui les dispensaient de recourir aux ateliers de la métropole. Les vases signés, communs aux deux pays, sont rouges à figures noires. Les vases d'ancien style oriental nommés ordinairement vases corinthiens[1] tiennent une place importante dans le musée de Naples; on en compte 150 à

1. P. 8. Quatrième armoire; à mon sens une des parties les plus intéressantes de la collection de Naples; elle contient les vases que je désignerai sous le nom de *Corinthiens*; le mot peut donner lieu à de longues discussions, mais il offre une idée nette à tous les archéologues. Ces vases se trouvent à profusion à Corinthe où tous les voyageurs en ont vu. Ils sont assez rares en Italie où on admet généralement qu'ils ont été apportés par le commerce. Il n'y en a pas plus d'une vingtaine au nouveau musée étrusque de Florence. Cette armoire en contient 70, parmi lesquels M. H. en signale 22. Les sujets représentés sont ceux que l'on retrouve encore à Corinthe. M. H. donne la provenance de plusieurs de ces vases; 14 ont été découverts à Ruvo, 2 à Pæstum, 3 à Nola, 1 à Locres. P. 11. Cinquième armoire; 67 vases qui appartiennent à la même classe que les précédents. Deux de ces vases proviennent de Pæstum, un troisième provient de Ruvo.

160 environ; ils représentent 1/32 de la collection. On ne constate nulle part une proportion plus élevée. Ils suffisent à démontrer pour les époques les plus anciennes l'importance de l'exportation grecque.

Quand nous arrivons aux figures rouges, les sujets sont communs à la Grèce et à l'Italie, mais il est difficile de trouver des ressemblances de fabrication qui révèlent un seul et même atelier. Les beaux vases de Naples diffèrent même beaucoup des vases de prix trouvés en Attique. On ne voit pas à Naples cette finesse, cette distinction, cet esprit qui distinguent les produits d'Athènes. Le moindre observateur fait cette remarque. Il est certain pour nous que sur plus de 4000 vases que possède le Musée national, il en est très-peu qui aient été apportés par le commerce de la Grèce et surtout de l'Attique. Parmi les poteries à fond noir qui sont certainement d'importation grecque, je n'indiquerai avec certitude que le vase de la collection de Cumes, n. 239.

La légende qu'il représente est tout athénienne; les inscriptions nomment les éponymes de l'Attique. Mais ce ne sont pas là les raisons qui me déterminent. Les procédés d'exécutions ne se reconnaissent sur aucun des autres vases du musée; on les retrouve au contraire sur un certain nombre de beaux spécimens, découverts récemment en Attique, comme je le montrerai dans un travail ultérieur.

Puisque M. H. a visité les musées de la Grèce et qu'il a consacré un volume intéressant aux vases de ce pays, je lui demanderai s'il n'est pas frappé comme moi d'un fait dont la nouveauté paraîtra étrange. Plusieurs des cratères de la *Collection de Cumes* ressemblent tout à fait aux vases de cette forme qu'on trouve en Béotie; même nuance des couleurs; mêmes détails accessoires de décoration; mêmes sujets et surtout même style. Les petits lécythus à fond jaune vif et à figure noire de la même collection paraissent sortir des fabriques béotiennes qui ont produit un si grand nombre de monuments de ce genre. Non-seulement pour les vases, mais pour les terres cuites, on est porté à admettre des relations de commerce entre la Béotie et la grande Grèce, comme si le golfe de Corinthe avait envoyé ses produits à la côte voisine d'Italie. Ce n'est encore là qu'une hypothèse; je la donne comme incertaine; mais M. H. est un des rares savants qui peuvent la discuter, parce qu'il connaît les vases de la Grèce et ceux de l'Italie.

Bien que la Grèce ait, sans doute aucun, précédé les colonies italo-grecques dans la fabrication des vases peints, les vases de Grèce sont encore à peine connus. C'est aujourd'hui vers les produits propres à ce pays que les savants doivent surtout tourner leur attention, s'ils veulent éclairer la plupart des questions encore incertaines que comportent les études céramographiques.

DUMONT.

---

84. — Antoine Court. **Histoire de la Restauration du Protestantisme en France au XVIII[e] siècle.** Par Edmond Hugues. Paris, Michel Lévy, 1872. 2 vol. in-8°, xx-495-510 p. — Prix : 15 fr.

L'Histoire des protestants de France est peut-être une des parties les mieux explorées du domaine des études historiques tout entier. Depuis vingt ans surtout, l'immense travail des frères Haag a été le point de départ de publications assez nombreuses pour former à elles seules une bibliothèque. Nous citerons entre autres l'Histoire des Églises de Bretagne par M. Vaurigaud, en 3 volumes (Paris, 1870). La Société d'Histoire du Protestantisme français, centre et foyer de ces actives recherches, publie depuis 1852 un bulletin mensuel, propose des sujets et récompense les auteurs qui les ont traités avec compétence. C'est à un concours de ce genre qu'est dû l'ouvrage dont nous allons rendre compte.

La période la plus obscure de l'existence des Huguenots est celle qui commence à la mort de Louis XIV pour finir au procès de Calas. La question méritait les développements considérables que lui a donnés l'auteur, car le ministre Antoine Court (le père de Court de Gébelin) est un héros modeste qui a préservé sa communion d'une ruine complète dans son pays : ce n'est donc pas seulement la vie d'un croyant courageux, c'est tout un côté de l'histoire de la France au xviii[e] siècle que nous a révélé M. Hugues, complétant l'ouvrage de Ch. Coquerel sur les Églises du Désert et l'étude plus récente de M. Anquez sur l'état civil des Réformés (Paris, 1868).

La source principale où l'auteur a puisé est naturellement la collection des manuscrits d'Antoine Court, un des trésors de la bibliothèque de Genève : le prédicant voyageur, dans sa prodigieuse activité, a écrit la valeur de 116 gros volumes (Correspondance, Histoire des Camisards et pièces relatives à cette histoire, Histoire des Églises réformées de France, Mémoires, Notes de voyage, Théologie, Sermons, etc.), sans compter les pièces non classées et ce qui a disparu. Cette mine, assez connue des historiens protestants, avait été jusqu'à présent peu exploitée dans un but de vulgarisation. M. Hugues nous donne à la fin de chacun de ses deux volumes des documents inédits tirés de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales de France, comme aussi des Archives de l'Hérault. Ces pièces officielles, rapprochées de nombreux extraits des papiers d'Antoine Court, nous montrent jusqu'où étaient poussés, encore au milieu du xviii[e] siècle, d'une part l'acharnement du clergé à traquer les protestants sans respect pour le foyer domestique, d'autre part les accès de cruauté du gouvernement et des intendants de provinces, interrompus par des accès d'indifférence ou de découragement.

En constatant avec reconnaissance le grand travail de M. Hugues, nous devons faire deux réserves sur la façon dont il a mis en œuvre ces importants matériaux. Il aurait pu adopter, dans la suite des chapitres, un plan plus simple, qui l'eût dispensé de revenir plusieurs fois à la même période : ainsi les cinq premiers chapitres du second volume commencent tous les cinq à l'année 1730 et conduisent le lecteur jusqu'en 1744 ou jusqu'en 1760. Nous savons bien qu'il étudie

cette période (qui a le grand tort de ne pas avoir la même longueur dans tous les chapitres) à différents points de vue successivement; mais il eût été préférable, et assurément plus clair, de suivre l'ordre chronologique qui est presque toujours le meilleur dans une biographie, parce qu'il laisse subsister, dans ses développements progressifs, l'individualité vivante du héros. Nous reprocherons aussi à M. Hugues un défaut difficile à éviter pour qui traite un sujet spécial : la disposition à lui attribuer par trop d'importance dans l'ensemble des événements. On pourrait croire, en le lisant, que les ministres de Louis XV ont été tenus pendant un demi-siècle dans une insomnie douloureuse par la question protestante. C'est une double exagération, en ce que le caractère bien connu de ces ministres, du moins avant et après Fleury, les mettait bien à l'abri de ces idées fixes, et surtout en ce que le monde officiel était persuadé, comme M. Hugues le prouve mieux que personne, que la huguenoterie française était réduite à des débris insignifiants.

Ces deux défauts ne diminuent point le mérite intrinsèque de l'ouvrage et des données qu'il fournit à ceux qui ne dédaignent point à cause de son petit nombre le peuple protestant de France. Antoine Court nous apparait désormais comme un des plus fermes caractères de notre histoire, où la fermeté a trop souvent cédé la place aux qualités éclatantes. Nous voyons dans quelle lamentable situation se trouvaient en 1715 les victimes de Louis XIV restées en France : sans pasteurs, depuis les récentes et nombreuses exécutions ; sans réunions, à cause de la terreur croissante des galères; sans instruction et même sans livres, depuis la destruction des Académies protestantes si florissantes naguère. Nous voyons ensuite le jeune prédicant réchauffer le zèle dans plusieurs provinces, parler dans les assemblées qu'il convoque, réunir des synodes pour réorganiser l'Église disloquée. Tous les détails possibles nous sont fournis sur les deux grandes œuvres d'Antoine Court : extinction de l'esprit de prophétie et de fanatisme qui avait compromis les Camisards, fondation du séminaire de Lausanne pour envoyer dans le Poitou et les Cévennes de jeunes ministres, dont plusieurs montèrent sur l'échafaud, que leur chef lui-même avait risqué plus d'une fois. M. Hugues a aussi beaucoup insisté sur ce qu'on pourrait appeler la politique de ce grand homme modeste, sur ses relations tantôt ouvertes tantôt secrètes avec le gouvernement français, comme aussi avec les gouvernements des cantons suisses, obligés à beaucoup de prudence à l'égard des réfugiés, et avec les princes protestants de toute l'Europe. Dans ce dernier ordre de négociations, d'autant plus délicates que ces princes furent souvent en guerre avec la France, Antoine Court ne s'est jamais écarté de ses devoirs patriotiques. Il a même montré dans les occasions où l'on craignait pour la vie de Louis XV un royalisme sincère, très-répandu chez les protestants du Midi, et qui fait toucher du doigt la faute commise par la maison de Bourbon lorsqu'elle a proscrit des sujets aussi dévoués.

Tels sont les points de vue successivement envisagés par M. Hugues dans cet ouvrage que l'Histoire de France peut s'approprier aussi bien que l'Histoire spéciale des Églises protestantes.

Édouard Savous.

85. — **L'Ambassade de Choiseul à Vienne en 1757 et 1758,** d'après des documents inédits, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Filon. Paris, Durand, 1872. In-8°, 168 p.

Le travail de M. Filon est intéressant; il nous semble même que l'auteur a trop sacrifié à l'intérêt. Il a composé un article de revue bien plutôt qu'un mémoire. C'est le défaut de beaucoup de publications semblables, par exemple du livre (si curieux du reste) de M. Aubertin : L'esprit public au xviiie siècle. M. Aubertin et M. F. se rencontrent sur un point : le ministère de Bernis. M. Aubertin avait eu la rare fortune de copier aux affaires étrangères des pièces du plus grand intérêt ; il n'en cite malheureusement que des phrases détachées, encadrées dans son récit; de sorte que ces recherches ne servent qu'à lui. M. F. a usé d'un procédé plus scientifique ; il publie en appendice les documents inédits dont il s'est servi, et ces documents donnent à son ouvrage une valeur sérieuse. — Le titre nous paraît inexact : Choiseul et son Ambassade sont assez effacés dans le Mémoire de M. F. Il nous présente, en réalité, une esquisse de l'histoire diplomatique de 1756 à 1758. — Le duc de Broglie avait en 1870 donné sur ce curieux sujet des détails très-intéressants : son ouvrage, écrit d'après des documents inédits en grande partie, avait l'avantage de tourner autour d'un homme. — C'était une monographie. Il serait à désirer que nos historiens en écrivissent un plus grand nombre. De petits tableaux d'ensemble, comme celui de M. F., ont leur utilité et leur mérite; mais il ne faut pas les multiplier. Il ne faut pas que chaque investigateur, assez heureux pour avoir découvert des pièces intéressantes, se croie forcé de récrire, à son point de vue, toute l'histoire d'une époque ; il pourrait se contenter de dégager les points déterminés qu'il est en mesure d'éclairer; — ou, si ses découvertes sont assez importantes pour cela, d'écrire une biographie détaillée d'un personnage ; enrichissant l'histoire générale des faits propres à son héros, au lieu de dépouiller l'histoire générale pour enrichir son héros. Nous ne voyons guère dans l'histoire moderne que l'histoire de Louvois de M. Rousset où se manifeste sérieusement cette tendance. Les Allemands ont usé de cette méthode et elle a rendu des services considérables : citons les biographies de Stein, de Gneisenau, du général Brandt. De quel prix serait une biographie ample, complète, documentée, de Talleyrand ou de Fouché!

L'exposition de M. F. est claire, très-substantielle; les documents y sont bien encadrés et toujours justifiés par des notes : mérite trop rare chez nos écrivains d'histoire moderne. Nous louons aussi M. F. de ne pas déclamer. A propos de la diplomatie féminine à Vienne et à Paris, des intrigues de boudoir, de Louis XV, de Frédéric, M. F. s'est abstenu de tout lieu commun; il a supprimé les clichés sur la décadence de l'ancien régime, le favoritisme, la Prusse, etc. Ce qu'il dit du désordre des armées (p. 42) est très-sensé. « L'habitude de ne » reconnaître aucune loi et de tout accorder à ses passions, si commune au » xviiie siècle, a produit de tristes fruits, même à la guerre. » Le xixe sous ce rapport n'est pas en arrière ; l'histoire des révolutions et des guerres modernes

nous semble même présenter une somme de faits d'inhumanité et de passions plus épouvantables encore que celles de l'histoire du dernier siècle. — Venons aux pièces que publie M. F. — Il les a empruntées à la Bibliothèque nationale; elles proviennent d'un « recueil en 4 volumes in-folio, contenant un grand » nombre de lettres écrites par Choiseul ou reçues par lui pendant son ambas- » sade à Vienne en 1757 et 1758. » M. F. n'en publie que 43; savoir : 14 de Bernis, 12 de Choiseul, 6 de Belle-Isle, 3 de Soubise, 2 de Contades, 1 de Richelieu, Montalembert, Marie-Thérèse, Louis XV.

Le recueil commence par les instructions remises à Choiseul lors de son départ pour Vienne (31 juillet 1757). On y relève ces passages curieux : « On peut dire » que le Roi a changé le système politique de l'Europe; mais on aurait tort de » penser qu'il ait altéré le système de la France. L'objet politique de cette » couronne a été, et sera toujours, de jouer en Europe le rôle supérieur qui » convient à son ancienneté, à sa dignité et à sa grandeur; d'abaisser toute » puissance qui tenterait de s'élever au-dessus de la sienne, soit en voulant » usurper ses possessions, soit en s'arrogeant une injuste prééminence..... En » rendant trop puissants les rois de Sardaigne et de Prusse, nous n'avons fait » de ces deux princes que des ingrats et des rivaux; grande et importante leçon, » qui doit nous avertir qu'il sera toujours bien dangereux de faire dépendre » notre système politique de leur reconnaissance! » On regrette que M. F. n'ait pas donné cette pièce en entier. On regrette surtout qu'il n'ait pas indiqué par des guillemets les endroits où s'arrête le texte et où commence le résumé (Cf. p. 79, 83, 85). Ce défaut est surtout fâcheux, p. 83. (ligne 13). — Les lettres qui suivent, sans apporter beaucoup de faits nouveaux et importants, éclairent le détail de cette histoire qui aurait été si instructive pour nous, si nous avions étudié notre passé un peu plus pour nous instruire et un peu moins pour alimenter les discussions de parti. En 1758, la France découragée songeait à la paix : la guerre avait été entreprise pour reconquérir la Silésie au profit de l'Autriche; la France recevrait pour sa peine, en cas de succès, des terriroires dans les Pays-Bas. Après Rosbach, la France conseillait à l'Autriche de renoncer et de traiter, l'Autriche ne voulait pas. Le maréchal de Belle-Isle écrivait le 19 octobre 1758 à Choiseul : « C'est un grand malheur pour la cause commune que l'entê- » tement qu'a la cour de Vienne pour la Silésie. »

A. S.

ERRATUM.

N° 15, p. 240, après Meister Rennaus, poème allemand du xve siècle, ajoutez : p. p. A. Schœnbach; trois lignes plus loin, lisez : Schnauss.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — **26 Avril** — **1873**

86. — **Beitræge zur Erklærung des Platonischen Gorgias im ganzen und eizelnen,** von Christian Cron. Leipzig, Druck und Verlag von B. G. Teubner. 1870. — Prix : 4 fr.

Le livre que M. Cron a publié sous ce titre renferme, à dire vrai, deux œuvres distinctes. Dans les quatre premiers chapitres l'auteur traite quelques-unes des questions historiques et littéraires que soulève la lecture du Gorgias : Calliclès est-il autre chose qu'un personnage fictif? en quel endroit, à quelle époque précise nous transporte le dialogue? quel est dans ses lignes principales le plan qu'a suivi Platon en le composant? voilà les problèmes qu'étudie M. C. avant d'aborder la critique du texte grec. Cette critique faite avec soin et détail constitue la seconde moitié de l'ouvrage, de beaucoup la plus considérable et la plus substantielle.

Ce n'est pas que la place n'ait été faite assez large aux quatre dissertations que M. C. nous donne en commençant, et dont la plus intéressante concerne Calliclès. Cette figure si vivante, cette personnalité si vigoureusement accusée n'est-elle qu'une création du philosophe ou bien est-ce un portrait d'après nature, une réalité historique? Dans le dernier cas, celui des concitoyens de Platon qui a posé devant lui s'appelait-il véritablement Calliclès ou devons-nous plutôt constater ici l'emploi d'un pseudonyme et chercher s'il n'y a pas d'indices qui nous permettent de retrouver le nom authentique de ce personnage? Groen van Prinsterer, qui dans sa prosopographie platonique avait reconnu en Calliclès tous les caractères de la réalité historique, ne voit aucun inconvénient à ce qu'il se soit appelé Calliclès. Tel n'est pas l'avis de M. C. Il se refuse à croire qu'un homme aussi remarquable que l'interlocuteur de Socrate n'ait été mentionné par aucun historien. Indubitablement avec les ressources oratoires qu'il déploie dans la discussion, avec ses allures à la fois aristocratiques et démagogiques, avec ses préoccupations ambitieuses, cet homme ne peut manquer d'avoir joué un rôle important dans sa vie politique d'Athènes. Cela posé M. C. familier avec la méthode socratique, nous amène à dire nous-même le mot de l'énigme. Le ton assez libre sur lequel Calliclès le prend avec Socrate, soit au commencement, soit dans le cours du dialogue, l'exhortation presque affectueuse qu'il lui adresse à un moment donné (cap. 40 et 41) pour l'engager à quitter les voies ingrates de la philosophie, trahissent en l'adversaire un ancien ami; le tour sinon le sens

ou le but de sa dialectique dénonce un ancien disciple. D'autre part il est bien évident que le disciple s'est définitivement séparé du maître et la vivacité de certaines attaques montrent que cette séparation a dû ressembler à une rupture violente. Quel est donc ce disciple de Socrate, cet habile dialecticien, ce beau parleur versé dans la littérature, — Calliclès cite Euripide et Pindare — professant sous les théories démocratiques les plus avancées un profond mépris pour le vulgaire, quel est enfin ce philosophe qui après avoir rompu avec son maître est devenu un des premiers hommes d'État de son temps? La réponse est facile, d'autant plus qu'au point de départ de toute cette enquête, M. C. s'est demandé si Calliclès n'avait pas été quelque chose comme un des trente tyrans. Pour remplir toutes les conditions voulues il n'y a évidemment que Critias.

Le lecteur, qui se sait bon gré d'avoir prononcé ce nom de Critias avant M. Cron, aborde dans de favorables dispositions, les raisons que l'auteur apporte à l'appui de son hypothèse. Il y a plusieurs traités de Platon, Charmidès et Protagoras entre autres, où Critias parle et agit sous son vrai nom. Or, dans le rôle qu'il y joue, dans les théories qu'il y soutient, dans l'esprit dont il y est animé vis-à-vis de Socrate, tout est parfaitement conforme à ce que nous connaissons de Calliclès. L'analogie est surprenante dans le Charmidès. Même rôle et même distribution du rôle. Comme Calliclès dans le Gorgias, c'est ici Critias qui entre d'abord en scène avec Socrate, c'est Critias qui, au milieu du dialogue relève contre lui la thèse sophistique une première fois réfutée.

M. C. insiste trop sur ces rapprochements tout extérieurs qui ne prouvent rien au fond quant à l'identité des deux personnages; mais les ressemblances incontestables qu'il signale entre leurs caractères et leurs physionomies prêtent assurément une certaine vraisemblance à son hypothèse. Pourtant il se présente tout d'abord une objection assez grave. Si Platon avait voulu mettre en scène dans le Gorgias, le fameux oligarque, pourquoi ne pas l'y nommer par son nom comme partout ailleurs? A cela M. C. répond que dans les dialogues où Critias est nommé, les défauts de son caractère et l'immoralité de ses théories ne s'accentuaient pas au point de demander pour lui l'incognito à la discrétion de l'écrivain. Dans le Gorgias au contraire où le portrait a beaucoup plus de relief et où le plus détesté des trente tyrans s'annonce déjà tout entier, les convenances rendaient le pseudonyme nécessaire. La fin du dialogue surtout, cette description des enfers, sorte d'avertissement suprême adressé par Socrate à un ambitieux sans scrupules, explique la réserve de Platon. Critias était mort à l'époque où fut tracée cette énergique peinture des supplices qui attendent les méchants dans le Tartare. Enfin il y avait des liens plus ou moins étroits entre la famille de Critias et celle de Platon. Cette réponse de M. C. pourra sembler un peu cherchée : on s'étonnera également de voir l'auteur compulser avec tant de soin dans Xénophon les passages divers où il est fait mention de Critias. M. C. n'a pas de peine à nous prouver que le Critias des Memorabilia est bien le même que celui des Helléniques; mais cela n'établit point que le Critias des Helléniques et des Memorabilia ne fasse qu'un avec Calliclès. Quoi qu'il en soit on ne refusera pas à l'hypothèse de M. C. l'éloge que mérite toute idée ingénieuse. Rappelons que ce

n'est du reste pas la première fois qu'il arrive à Critias d'être reconnu de notre temps sous le voile du pseudonyme. Sa double qualité de littérateur et de chef de parti lui avait déjà valu d'être signalé par Boeck comme l'auteur véritable de la République d'Athènes, ce pamphlet aristocratique si longtemps attribué à Xénophon.

Quel est au juste l'endroit où Platon a réuni les personnages du Gorgias? Il n'y a que deux opinions à cet égard; suivant la première, c'est dans la maison de Calliclès, suivant l'autre c'est sur la voie publique, ou partout ailleurs que chez Gorgias. La première opinion est celle de tous les commentateurs de Platon excepté Schleiermacher qui a essayé, sans grand succès jusqu'ici, de faire prévaloir la seconde. C'est pourtant d'après M. C. la seule qui puisse se concilier avec les données du texte. Comment en effet la scène s'ouvre-t-elle? Calliclès rencontre Socrate et Chéréphon, qui viennent de quitter l'agora dans l'intention d'entendre Gorgias. Calliclès leur apprend qu'ils arrivent trop tard au rendez-vous, et que la séance est levée. Regrets de Socrate qui rejette la faute sur Chéréphon. Celui-ci offre de la réparer immédiatement : Gorgias qui est de ses amis consentira peut-être à recommencer son discours. C'est alors que Calliclès se met à leur disposition : ὅταν βούλησθε παρ' ἐμὲ ἥκειν οἴκαδε· παρ' ἐμοὶ γὰρ Γοργίας καταλύει καὶ ἐπιδείξεται ὑμῖν. Si Chéréphon et Socrate ne sont partis que pour aller trouver Gorgias chez Calliclès, comment expliquer cette phrase où ce dernier leur dit comme une nouvelle que Gorgias est son hôte? En second lieu le ὅταν βούλησθε, *quand vous voudrez*, marque une invitation assez vague faite pour un jour plus ou moins rapproché et non pour être mise tout de suite à profit. Comment expliquer cela si Chéréphon et Socrate se rendent aussitôt chez Calliclès? Aussi certains commentateurs ont-ils proposé de lire malgré l'autorité des meilleurs manuscrits : οὐκοῦν ὦ 'τᾶν βούλεσθε, c'est-à-dire l'invitation pressante : *ne voulez-vous pas?* Heindorf a traduit pour arriver au même résultat sans toucher au texte : *quando ad me domum ire vultis, puisque vous voulez venir chez moi*. Mais ce latin ne traduit pas le grec. Enfin si l'on admet que Socrate et Chéréphon passent chez Calliclès, il faut admettre aussi un brusque changement de décor vers la fin de la page 447. Chéréphon vient de dire dans la rue μανθάνω καὶ ἐρήσομαι; les mots qui suivent εἰπέ μοι ὦ Γοργία sont prononcés dans la maison de Calliclès. Rien qui prépare à cette disparition momentanée des personnages. Un semblable procédé dramatique est-il compatible avec l'art délicat de Platon.

Il est donc bien plus vraisemblable de supposer avec Schleiermacher qu'il n'y a dans le Gorgias aucun changement de scène, aucune solution de continuité. Du premier mot au dernier tout se dit, soit au Lycée, soit en quelque autre lieu public, où Gorgias et Polus se trouvaient avec Calliclès à l'arrivée de Socrate et de Chéréphon. Ceux-ci, abordés par Calliclès qui s'engage à leur ménager chez lui, *quand ils voudront*, le plaisir d'entendre Gorgias répéter son discours, préfèrent entrer directement et immédiatement en rapport avec le célèbre sophiste et lui soumettre une question de leur choix. C'est alors que la discussion s'engage.

Après avoir donné raison au système de Schleiermacher et fait ressortir d'une manière évidente, selon nous, les contradictions de l'autre système, M. C. explique comment on s'y est si obstinément trompé. Suivant lui, ce qui a induit tout le monde en erreur, c'est moins l'interprétation inexacte de tel ou tel passage, qu'un rapprochement mal entendu avec le Protagoras. Le Protagoras n'a jamais été séparé du Gorgias dans les éditions ni dans les écoles : on s'est toujours plu à chercher des analogies entre ces deux dialogues. Or, dans le premier, le sophiste Protagoras étant réfuté par Socrate chez le riche Callias, son hôte, le sophiste Gorgias, son rival de gloire, devait être dans le second, exécuté chez son hôte Calliclès.

Quelle date précise la pensée de l'écrivain a-t-elle assignée à l'entretien de Socrate et de ses trois adversaires ? S'il ne fallait pour nous orienter qu'un nombre assez grand d'allusions politiques, nous serions très-vite fixés là-dessus. Mais ici, comme il arrive souvent chez Platon, les données historiques sont loin de concorder. Parlant de son inexpérience en matière administrative, Socrate rappelle (page 473, E) que l'année précédente (πέρυσι), appelé par le sort aux fonctions d'épistate, il avait excité l'hilarité générale par sa manière de prendre les votes. Or la seule circonstance où nous voyons, chez les historiens, Socrate présider l'assemblée du peuple, c'est lors du procès intenté aux généraux athéniens après la bataille des Argineuses, l'an 406 av. J.-C. La date du Gorgias serait donc l'année 405. Mais d'un autre côté les tristes pressentiments qu'inspire au philosophe l'avenir politique de son ami Alcibiade (518, B), nous forcent à remonter au delà de cette expédition de Sicile, avec laquelle en 415 commença la disgrâce du favori d'Athènes. Il y a là contradiction évidente. M. C. se prononce pour l'année 416, et voit dans l'allusion faite aux événements de l'année 406, un simple anachronisme. Il semble que l'inverse pourrait tout aussi bien se défendre. Pourquoi l'anachronisme ne serait-il pas justement dans la prophétie relative au sort d'Alcibiade, la véritable date du Gorgias restant cette année 405 indiquée d'une façon si précise ? Il eût peut-être mieux valu, en présence de l'extrême liberté dont l'imagination de l'écrivain grec en use avec l'ordre des événements, ne point tant insister sur une détermination chronologique à laquelle d'ailleurs Platon n'a évidemment pas attaché d'importance. M. C. sait fort bien nous rappeler que dans le Banquet, où les amis du poète Agathon célèbrent le succès d'une de ses tragédies, couronnée la veille aux fêtes de Bacchus, succès qui a pour date positive la 4e année de la 90e Olympiade, Aristophane, l'un des convives, parle de la destruction de Mantinée par les Lacédémoniens, c'est-à-dire d'un événement de trente-deux ans postérieur. Dans le Protagoras, semblable négligence du chiffre chronologique. A vouloir établir ce chiffre quand même, on méconnait donc un des caractères du génie de Platon : sa puissante fantaisie. C'est faire de l'érudition à toute force et en pure perte.

Dans son quatrième article, M. C. étudie le plan du Gorgias. Un tableau synoptique placé à la fin du chapitre, permet d'embrasser d'un coup-d'œil les résultats de cette longue étude. Ce tableau frappe d'abord par une symétrie qu'on est tenté de juger trop parfaite. Toutes les parties du Gorgias viennent s'y

ranger deux par deux autour du même centre : la discussion de Socrate et de Calliclès. Là encore nous pensons que M. C. a été trop loin. Qu'une disposition harmonieuse s'observe toujours dans les écrits de Platon, c'est là un axiome; est-ce à dire que nous devions les considérer comme autant de constructions géométriques ? Ce ne sont pas seulement les divisions principales, mais encore les subdivisions que M. C. soumet à un parallélisme absolu. Il y a peut-être là, nous le répétons, quelque esprit de système [1].

Passant à la critique du texte, M. C. reprend tout le dialogue page à page, en dénombre les endroits encore controversés et nous présente pour chacun l'état exact de la question d'après les derniers travaux. Dans cette consciencieuse revue où, à côté des noms déjà historiques de Bekker, de Strallbaum, de Schleiermacher, de Hermann, d'Ast et de Heindorf, nous voyons figurer les noms plus récemment illustres de Bonitz, de Richter, d'Hirschig, de Kratz, de Wohlrab, de Deutschle, de Keck, M. C. nous rend compte des restitutions proposées par les meilleurs critiques et de la révision sévère à laquelle ont été soumises, ces derniers temps, celles de leurs conjectures qu'on avait accueillies avec le plus d'empressement. Il y a retour prononcé au texte traditionnel. C'est le fait qui ressort le plus clairement de cet intéressant chapitre. M. C. lui-même, tout en protestant contre des tendances aussi réactionnaires que celles de M. Keck, par exemple, nous ramène à la tradition aussi souvent qu'elle n'est pas manifestement absurde; encore est-ce avec une visible répugnance que dans les cas extrêmes il a recours aux restitutions de ses devanciers ou qu'il se risque pour son propre compte sur le terrain conjectural. Cette espèce de réaction s'explique jusqu'à un certain point. Il est arrivé souvent aux critiques les plus habiles de conclure à la nécessité d'un changement là où un examen mieux approfondi les aurait amenés à reconnaître la parfaite sincérité du texte : telles substitutions ingénieuses qu'ils avaient d'abord entrevues ont pu les rendre en mainte occasion un peu trop prompts à condamner certains passages. Les éditeurs de leur côté ont mis quelquefois trop de hâte à consacrer et à vulgariser ces jugements hasardés. Éconduire pour jamais au nom de la science les leçons témérairement adoptées, établir l'authenticité des leçons anciennes toutes les fois qu'on a eu tort de la mettre en doute, c'est plus modeste peut-être que de produire quelqu'une de ces conjectures [2] qui éclairent d'une lumière subite des passages jusqu'alors inintelligibles, mais c'est rendre au texte classique un service tout aussi réel. A cet

1. Au lieu de commencer l'épilogue avec le récit de Socrate sur la destinée des âmes comme l'a fait Bonitz, M. C. le prend au milieu du chap. 82 à partir des mots : τάχα δ' οὖν ταῦτα μῦθός σοι..... Pour lui le récit fatidique forme une division particulière, une troisième partie correspondant à la première, c'est-à-dire à la discussion de Gorgias et de Polus avec Socrate. Jusque-là, sans nous appesantir autant que l'auteur sur cette correspondance qui nous semble tout extérieure, nous adopterions volontiers l'opinion de M. C., mais en sera-t-il de même quand nous le verrons subdiviser cette troisième partie en deux sections, répondant aux deux sections de la première, soit à la défaite de Gorgias et à celle de Polus?

2. Rappelons pour le Gorgias la belle restitution de Bonitz qui, dans le fragment d'Euripide cité à la p. 486 A, a remplacé λάβοις par λάκοις et révélé de la sorte le sens de ces vers.

égard M. C. a certainement bien mérité de Platon. Nous ne relevons pas, dans sa revue, beaucoup de conjectures qui portent son nom; par contre, son argumentation érudite et consciencieuse en faveur de l'ancien texte a souvent raison des innovations les plus séduisantes. Ainsi le changement de πεττευτική en παιδευτική (p. 450 D) proposé par Richter, changement si ingénieux que M. C. lui-même s'était un instant surpris à l'adopter, est démontré inadmissible. La discussion de cet endroit du texte passerait à juste titre pour un modèle, n'était l'abus de ce genre d'esprit, dont nos voisins aiment à égayer leurs dissertations savantes et qu'on pourrait appeler la plaisanterie philologique.

Quelquefois, il faut le dire, M. C., tout à fait en garde contre les conjectures téméraires, n'a pas assez redouté les dangers d'un attachement excessif à la tradition. Examinant l'opinion des différents critiques relativement à l'une des phrases les plus difficiles du dialogue : φύσει μὲν γὰρ πᾶν αἴσχιόν ἐστιν ὅπερ καὶ κάκιον κ. τ. λ. (p. 482 A), phrase qu'il avoue du reste ne pouvoir s'expliquer dans l'état où elle nous est parvenue, M. C. ne veut pas qu'on touche au mot πᾶν, lequel, dit-il, donne une grande énergie à l'expression. Qu'un mot puisse donner de l'énergie à une expression inintelligible, c'est ce qu'on ne comprendra pas aisément. On n'accordera guère plus volontiers à M. C. que si le passage paraît si difficile, la faute en soit à Calliclès, qui, dans son animosité contre Socrate, se serait interloqué au milieu de sa période. De semblables explications sont aussi risquées que la conjecture la plus téméraire. Hâtons-nous de dire que ce sont là des faits isolés dans le long et judicieux travail de M. Cron.

J. NICOLE.

---

87. — **Luther's Reisen und ihre Bedeutung für das Werk der Reformation.** Nach Quellen bearbeitet von Karl Friedrich KŒHLER, Superintendant der Diœcese Eisenach. Eisenach, J. Bacmeister, 1873. In-12, vj-331 p. — Prix : 5 fr. 35.

L'idée de retracer, d'une façon plus particulière, les voyages du réformateur allemand, et de faire ressortir leur importance pour l'œuvre de la Réforme, n'est point absolument nouvelle. Il y a plus d'un siècle déjà qu'un ecclésiastique de Silésie, J. Th. Lingke, publia un volume, assez rare aujourd'hui, intitulé : *Luther's Reisegeschichte*. C'est cet ouvrage d'ailleurs qui, paraît-il, a donné à M. Kœhler l'idée première de l'écrit que nous annonçons ici. M. K. y a réuni, sous une forme plus ou moins concise, les données qu'il trouvait dans les écrits de Luther, dans sa correspondance surtout, telle qu'elle a été publiée par de Wette et complétée par Burckhardt. Il a compilé les écrits les plus connus et les plus détaillés sur l'histoire de la Réforme en Allemagne, et de toutes ces données, groupées dans l'ordre chronologique, il a fait des espèces de *régestes* du réformateur de Wittemberg, embrassant toutes ses allées et venues sur cette terre, depuis ses premières promenades à l'école primaire de Mansfeld jusqu'à son dernier voyage, où la mort devait l'enlever à Eisleben, en 1546. Le travail est fait consciencieusement sans doute, mais nous avouons n'en pas bien saisir l'utilité. Il est beaucoup trop long pour un simple résumé chronologique; à

chaque instant l'auteur se laisse aller à parler de faits qui n'ont aucun rapport avec les voyages de Luther; par contre, l'ouvrage ne saurait, à aucun degré, remplacer une biographie. Ce sera toujours un tableau fort incomplet de l'activité du réformateur allemand. On ne sait pas trop non plus pour quel public M. K. a composé son livre; il n'est pas suffisamment populaire pour s'adresser au grand public protestant, il est trop peu scientifique pour prendre place dans la littérature d'érudition. Le sujet même du travail de M. K. nous dispense d'entrer ici dans de plus grands développements sur ces différents points; mais notre jugement sera sans doute ratifié par tous ceux qui se donneront la peine de le parcourir avec attention. R.

---

88. — **La vérité sur le Masque de Fer** (*les empoisonneurs*) d'après des documents inédits des Archives de la guerre et autres dépôts publics (1664-1703), par Th. Iung, officier d'état-major, ouvrage accompagné de gravures et plans inédits du temps. Paris, H. Plon. 1873. Vol. gr. in-8°, 460 p. — Prix : 8 fr.

M. Iung a partagé son livre en trois grandes parties : 1° Historique de la légende de l'homme dit au Masque de Fer et réfutation sommaire des différents systèmes acceptés par les historiens; 2° le personnel des différentes prisons d'État (forteresses de Pignerol, de La Pérouse, d'Exiles, de Sainte-Marguerite et de la Bastille). Historique des divers prisonniers de M. de Saint-Mars; 3° les empoisonneurs et l'homme dit au Masque de Fer.

Félicitons tout d'abord M. I. d'avoir eu la bonne pensée de déblayer, de nettoyer le terrain, ce qu'il a fait, dans la première partie de son livre, d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Il a commencé par dresser (p. 18 et 19) un état chronologique de la carrière de Bénigne d'Auvergne de Saint-Mars et du prisonnier inconnu qui resta sous sa surveillance pendant trente et un ans environ. Arrêté près de Péronne le 29 mars 1673, ce prisonnier entre à la Bastille le 3 avril suivant, est transporté tour à tour à Pignerol (6 avril 1674), à Exiles (octobre 1681), à Sainte-Marguerite (30 avril 1687); il est ramené à la Bastille le 18 septembre 1698, et il y meurt le 19 novembre 1703. A Pignerol, il a déjà pour geôlier Saint-Mars, qui avait été nommé commandant du donjon en janvier 1665, et qui, successivement gouverneur du château d'Exiles, de Sainte-Marguerite, et de la Bastille, l'accompagne dans chacune de ces prisons, et lui survit pendant cinq ans. Après avoir posé ces dates indiscutables, M. I. a beau jeu pour montrer l'inanité des divers systèmes qui viennent, pour ainsi dire, se briser d'eux-mêmes contre l'inflexible chronologie. Dans un tableau divisé en douze colonnes (p. 18-19), tous ces systèmes sont énumérés, avec l'époque de leur apparition, et le nom de tous les écrivains qui en ont été les pères et les parrains. Ce tableau, très-net et très-commode à consulter, a, de plus, le mérite d'être complet. Je sais bien que l'on trouvait déjà dans les travaux antérieurs, notamment dans ceux du bibliophile Jacob (1840) et de M. Marius Topin (1869), de nombreuses indications bibliographiques, mais personne n'avait encore songé à grouper ces indications en un tel ordre, qu'on pût d'un seul coup d'œil en embrasser le vaste ensemble.

Quand, aidé de ces deux tableaux, on a suivi le plus facilement du monde M. I. dans sa discussion, on s'étonne vraiment qu'il se soit trouvé tant de gens pour admettre les insoutenables hypothèses du comte de Vermandois, du duc de Beaufort, du duc de Monmouth, de Mattioli[1], d'un enfant adultérin d'Anne d'Autriche, d'un fils de cette même princesse et de Buckingham, de Fouquet, d'un fils d'Anne d'Autriche et de Mazarin, d'un frère jumeau de Louis XIV, du patriarche Avedick. Déjà depuis longtemps la plupart de ces hypothèses étaient abandonnées par la critique; désormais, après les coups décisifs que leur porte à toutes un aussi rude jouteur que M. I., aucune d'elles ne pourra raisonnablement être soutenue, et l'auteur a eu le droit de dire (p. 121) : « La méthode » que j'ai suivie aura eu, je l'espère, le grand avantage de mettre fin à toute » idée d'acceptation possible des théories émises jusqu'ici, et de permettre » d'aborder l'étude de cette question intéressante avec toute la liberté d'esprit » qu'elle réclame. »

Dans la seconde partie de l'ouvrage, nous trouvons toute sorte de curieux détails sur les différentes prisons d'État de la France du XVIIe siècle, sur d'Auvergne de Saint-Mars, personnage que l'on connaissait fort imparfaitement, enfin sur les prisonniers de Pignerol, d'Exiles, de Sainte-Marguerite, parmi lesquels je mentionnerai le surintendant Fouquet, Antonin Nompar de Caumont, duc de Lauzun, les valets de Fouquet et de Lauzun, les sieurs Honneste, de Valcroissant, de Cron, Eustache Dauger, Danger ou d'Angers, Loggier, Mathonnet, Heurtaut, Plassot, Stellani, Champin, la dame Carrière, le moine jacobin Gonna (?), le comte de Donane, le marquis de Chasteuil, le comte de Broglio et sa femme, le comte de Fenil, le marquis de Sassenasque, les frères Borelli, le comte de Fasquinioli, les sieurs de Chézut, T. Ph. de Villeneuve de Languedoue, et de Montbéliard, etc. Sur presque tous ces prisonniers, M. I. fournit des renseignements précis. A la lueur de ces renseignements, on reconnait qu'aucun de ces cinquante prisonniers ne réunit les conditions voulues pour être l'homme dont la destinée fut si étroitement liée à la destinée de ce Saint-Mars que l'auteur appelle quelque part « le parfait geôlier. »

Après avoir, dans la troisième partie, esquissé avec une exagération singulière la tragique histoire des empoisonneurs au XVIIe siècle[2], M. I. nous livre enfin le

---

1. De toutes les hypothèses, c'est celle de Mattioli qui a eu le plus de partisans. M. Marius Topin est le douzième de ceux qui ont vu dans cet agent du duc de Mantoue le prisonnier de Louis XIV. M. I. aurait pu faire observer que la thèse soutenue pour la première fois en 1770 par le baron de Weiss avait séduit Sainte-Beuve lui-même (Voir, dans les *Causeries du Lundi*, ses articles sur l'*Histoire de Louvois* de M. Camille Rousset).

2. J'aurais, à cet égard, diverses objections à présenter à M. I. La mort de Madame est, pour de bons juges, tels que M. Littré, M. Chéruel, et tout dernièrement M. J. Loiseleur, due, non pas au poison, mais à la maladie. Rien ne prouve que Hugues de Lyonne ait été victime d'un empoisonnement. Même observation doit être faite au sujet de la mort du comte de Soissons. A des crimes trop certains, trop nombreux, n'ajoutons pas légèrement des crimes problématiques. — Sur l'affaire du chevalier de Rohan et de Latréaumont (p. 295-298), M. I. aurait utilement consulté un travail spécial de M. P. Clément, autrefois publié dans le *Moniteur Universel* et reproduit dans le volume intitulé : *Trois drames historiques*, 1857, et un travail plus récent de M. J. de Bourrousse de Laffore (*Généalogie des marquis Du Cauzé de Nazelle*, 1870, Bordeaux, in-4°). Dans cette généalogie, où sont

nom du personnage qui pour lui représente l'homme au Masque de Fer. Ce personnage, ce serait le chef d'une conspiration ourdie contre Louis XIV, conspiration dont les ramifications s'étendaient dans plusieurs provinces de la France, dans plusieurs parties de l'Europe, et qui se rattachait aux ténébreuses affaires de la Brinvilliers, de Poncet d'Orvilliers, de Vanens et des autres empoisonneurs pour le châtiment desquels il fallut établir la *chambre ardente*, armée des pouvoirs les plus terribles et, pour ainsi dire, les plus foudroyants. Lorrain de naissance, ancien capitaine dans les troupes de cavalerie de l'empire, il portait plusieurs noms, comme tous les aventuriers de l'époque. A Paris, on l'appelait *le chevalier de Kiffenbach*; à Bruxelles, il se faisait nommer *le chevalier des Harmoises*. On le voit encore appelé, dans les rapports de police et dans la Correspondance de Louvois, tantôt *Le Froid*, tantôt *Louis de Oldendorf*. Son véritable nom était : *De Marcheuille*, nom qui a été ainsi estropié par le lieutenant de la Bastille, Du Junca : *De Marchiel*.

Cette conclusion, qui n'a pas demandé moins de patience dans les recherches que de sagacité dans les déductions, doit-elle être acceptée par la critique? J'avoue que je ne le pense pas. Il y a bien des observations spécieuses dans la troisième partie du livre de M. I. : il n'y a rien qui soit décisif. Si la conspiration dont le Masque de Fer aurait été le chef paraît réelle, tout démontre, au contraire, que les empoisonnements furent accidentels. C'est — je ne dirai pas sans la moindre preuve, mais même sans le moindre indice, — que M. I. considère les empoisonnements de 1663 à 1678 comme l'œuvre d'une vaste association de scélérats, de Thugs européens, qui, pour arriver à se débarrasser de Louis XIV, n'auraient pas reculé devant les plus infernales combinaisons. Tout ceci est plus digne d'un roman à la Ponson du Terrail que de la grave histoire. Quant à l'identité de Marcheuille et du Masque de Fer, elle me semble des plus douteuses. Le fil si léger, presque imperceptible, qui, dans les dernières pages du livre de M. I., lie l'un à l'autre les deux individus, se brise en plusieurs endroits. Des documents indispensables font défaut. Tant qu'ils n'auront pas été recueillis, la certitude manquera, et nous resterons en présence d'une hypothèse, plus vraisemblable, si l'on veut, que les hypothèses déjà connues, mais enfin d'une hypothèse.

Je ne voudrais certes pas que l'on décourageât le travailleur intrépide qui a utilisé, dans son volume, « plus de quatre mille pièces totalement inédites[1], » et qui, s'il n'a pas trouvé le *grand secret*, a imité ces alchimistes, chercheurs obstinés d'une chose impossible, auxquels on doit la découverte de tant de choses utiles. L'histoire du siècle de Louis XIV profitera des révélations de M. I. Que ce

---

cités d'importants documents inédits de la Bibliothèque nationale, il aurait vu que celle qu'il appelle *Anne Saran* n'était autre que Louise-Anne de Sarrau, sœur du savant Claude de Sarrau, conseiller au Parlement de Paris, mariée en secondes noces au marquis de Villars.

1. Signalons, parmi les *Pièces justificatives* (p. 442-457), de précieuses indications, surtout en ce qui concerne de nombreux documents sur le surintendant Fouquet, qui n'ont été connus ni par M. Chéruel, ni par M. Ravaisson, et de nombreux documents sur Mattioli, que l'on chercherait vainement dans le livre de M. Marius Topin.

travailleur poursuive ses méritoires investigations! qu'il obtienne, ainsi qu'il le demande (p. 433), « le concours bienveillant de ceux que leur situation met à » même de se procurer les pièces complémentaires! » Ces pièces, on a l'espoir de les retrouver à Londres, à Bruxelles, à Liége, en Hollande, à Cologne, à Strasbourg, à Arras, à Péronne, à Rouen, à Caen, à Lyon, à Marseille, à Madrid, à Rome, à Turin, à Vienne, enfin à Paris, aux Archives du Ministère des affaires étrangères. Faisons des vœux pour que l'on réponde de toutes parts à l'appel de M. I., et pour que lui-même, favorisé de nouvelles trouvailles, puisse, refondant son ouvrage [1], sinon dire toute la vérité sur l'homme au Masque de Fer, sinon justifier cette ambitieuse promesse de la page 457 : « Quelques nouveaux efforts » donc, et l'on aura la clef de tous les événements mystérieux du XVIIe siècle, » du moins nous fournir de nouveaux éclaircissements sur quelques points obscurs de l'histoire du règne de Louis XIV.

T. DE L.

---

89. — **Die ersten Bibelübersetzungen der Franzosen** im zwœlften, dreizehnten und vierzehnten Jahrhundert, mit beigefügten Proben, und die theologischen, religiœs-geschichtlichen und religiœs-dramatischen Werke Frankreichs aus den ersten Perioden seiner Literatur, vom neunten bis zum fünfzehnten Jahrhundert...., von Gustav STRÜMPELL. (Ertrag für die drei Idiotenanstalten bey Erkerode.) Braunschweig, 1872. In-8°, 56 p. — Prix : 1 fr. 65.

Voilà un titre qui promet, et nous ne l'avons pas transcrit tout entier. Si l'ouvrage était en rapport avec l'étiquette, nous aurions là un travail capable de rendre de grands services aux personnes qui s'occupent de l'histoire de notre ancienne littérature. Aussi est-ce pour éviter la déception la plus complète aux personnes qui seraient tentées d'acquérir l'écrit de M. Strümpell, que nous allons dire quelques mots d'une production qui peut figurer parmi les plus infimes qui soient jamais tombées sous nos yeux. Nous ne reprocherons pas à ce travail ses lacunes. On devine bien que ce n'est pas en cinquante-six pages médiocrement remplies qu'on peut même indiquer « avec preuves à l'appui » comme dit le titre, les anciennes traductions de la Bible et les ouvrages théologiques, religieux, dramatiques, etc. de la littérature française du moyen-âge; mais nous nous bornerons à constater que l'auteur n'a aucune connaissance des matières dont il traite, que toutes ses indications sont données de seconde main, et avec une incorrection qui suppose une ignorance inouïe des faits les plus connus de notre histoire littéraire ou un étrange défaut d'attention. En trois pages consécutives je trouve des fautes telles que celles-ci, et j'en passe : *Mathre* (pour *Matfre*),

1. Je prie M. I. de me permettre d'appeler son attention sur quelques négligences de style qu'il faudra faire disparaître des prochaines éditions. Il prodigue l'expression si peu française : *dans* le but, et il l'arbore même en tête de l'ouvrage, dans l'épître dédicatoire à M. Thiers. Je citerai, comme lourde, obscure et incorrecte, cette phrase de la page 2 : « Enfin, dans une période de transition et d'affaissement comme la nôtre, où l'étude s'est » trouvée si peu encouragée, où l'art de jouir est devenu le mot spirituel, mais fâcheux, » de généraux et de courtisans fameux, où nombre d'écrivains ont *préféré faire* de la ligne » dans des feuilles légères à *l'entreprise* d'œuvres sérieuses, il y a pour le public quelque » apparence de folie à exécuter de semblables labeurs de coordination et de patience. »

Guirot Riquier (pour *Guiraut*), Guillaume de *Tulède* (pour *Tudèle*), la *nabta* leyczon (pour *nobla*), *Faunil* (pour *Fauriel*), *de Rochegarde* (pour *de Rochegude*). Quant aux renseignements littéraires, ils sont en général de la force de ceux-ci que je recueille au hasard : « Mathre (*sic*) Ermengaud de Béziers vivait vers 1257..... » René, roi de Provence, a réuni les vies des troubadours, ouvrage que Ray- » nouard a publié..... Au XIIe siècle les Vaudois composent *la Barca, lo novel* » *sermon*[1] (p. 5)..... François Villon fut le premier qui composa des chants » proprement populaires (p. 14)..... Les lais (comp. *lessus*) sont des poésies » sérieuses, la plupart du temps des complaintes (*Klagelieder*). Il y a aussi des » lais galants..... Le Vaudeville a été créé par Olivier Basselin qui mourut vers » 1418[2] (p. 15)..... La ballade française a été empruntée aux Italiens..... les » principaux auteurs de ballades et de romances sont : Jehan Froissard, Aude- » froy le Bâtard [après Froissard!], Raoul de Cocuy [*sic!*], Maurion [*sic!!*] et » Pierre de Craon, Margarethe Eleonore Clotilde de Vallon Chalys [*sic!!!*], » Thibaut IV de Navarre, Eustache Deschamps, Charles d'Orléans, Clément » Marot » (p. 15).

Le lecteur est suffisamment édifié sur la valeur de ce petit écrit. Les dernières pages sont occupées par une Conclusion pleine d'aspirations sans lien, dont la dernière est celle-ci : « Qu'il se forme donc une société de savants, qu'elle commence » son œuvre pénible, mais féconde, avec le cri : Vive l'Allemagne universelle! » (*Alldeutschland hoch!*). » Le tout porte l'empreinte d'un esprit agité et impuissant à lier deux idées ensemble. Aussi ne sommes-nous point surpris de lire sur la couverture que cet écrit se vend au profit des établissements d'idiots à Erkerode, mais si, comme nous le pensons, c'est un sentiment de louable reconnaissance qui a inspiré M. Strümpell, nous croyons qu'il eût pu en différer l'expression publique, car il nous paraît évident qu'il aurait encore besoin de quelques soins.

Marie HYACINTHE.

---

90. — **L'Homme à bonnes fortunes**, comédie en cinq actes en prose, par Michel BARON, avec Préface et Notes, par Jules BONNASSIES. Paris, Picard, 1870. In-18, 191 p. — Prix : 2 fr.

Bien que ce livre ait paru il y a plus de deux ans, nous saisissons l'occasion qu'il nous offre d'annoncer à nos lecteurs que la *Nouvelle Collection Jannet*, dont il fait partie, n'est pas morte avec son regrettable fondateur. Ces petits volumes d'une si parfaite élégance et d'un bon marché si surprenant vont reparaître en nouvelles séries : le *Rabelais* sera terminé, le *Marot*, dont nous rendrons compte prochainement, vient de l'être, et de nouvelles publications sont annoncées. Espérons que l'on retrouvera dans leur choix et leur exécution le goût et l'instruction qu'on a appréciés dans les premières.

---

1. On sait que ces poésies sont loin d'être aussi anciennes; voy. *Rev. crit.* 1866, art. 18.

2. Notons que, p. 25, M. Strümpell fait naître O. Basselin en 1416 et le fait mourir en 1490.

Nous ne dirons pas que le volume dont nous rendons compte soit un des meilleurs de la collection. La pièce de Baron, réimprimée dans maint recueil, est loin d'être une rareté et encore bien plus loin d'être un chef-d'œuvre. A vrai dire, c'est un ouvrage de la dernière faiblesse, où quelques traits d'esprit et un style léger et bien tourné ne peuvent sauver le manque absolu d'idées, d'action et de caractères. Les personnages sont des ombres pâles qui n'ont aucune espèce de physionomie (sauf celle, bien peu accentuée, du héros), et l'intrigue, sans cesse épuisée, reprend essoufflée à chaque acte sans arriver à provoquer le moindre intérêt. Une scène seulement porte une certaine empreinte du génie de Molière : c'est celle où Moncade interrompt chaque tirade du grand sermon que lui fait Marton pour demander à Pasquin un des objets de sa toilette (I, 11); mais qui ne voit que cette heureuse idée perd tout effet pour être appliquée à propos d'un personnage aussi subalterne que la soubrette? Le rôle de Pasquin, qui est agréablement conçu et pourrait devenir charmant, est traité de la façon la plus plate. Le succès de cette pauvre pièce fut dû, lors de la première représentation et à chacune des reprises, à l'acteur qui jouait Moncade. Ce rôle a toujours été un rôle favori pour les comédiens en état de le tenir, et le public s'est plu à diverses reprises, pour Molé et Fleury comme pour Baron, à identifier l'acteur et le personnage, et à donner ainsi à la pièce le piquant d'une malignité à double face. On comprend que ce rôle, le seul de la pièce, sauf celui de Pasquin (on reconnait bien là le comédien-auteur), ait pu, quand il a été joué excellemment, suffire à la rendre amusante, mais elle ne supporte pas la lecture, et n'a d'intéressant pour nous que quelques curieux détails de mœurs.

L'édition est faite sur l'édition princeps (1686) comparée à celle de 1759, et parait établie avec assez de soin. Il y est cependant resté quelques fautes. P. 68, l. 12, *mérite*, l. *métier*. P. 123, l. 12, *Lucinde ne me parait plus trop désabusée* n'a aucun sens. P. 138, l. 13, *mon cœur*, l. *son cœur* (cette faute a induit l'éditeur à faire, dans les notes, un contre-sens complet sur les paroles de Marton).

La préface, écrite avec plus de verve que de critique, admire tout dans Baron : son jeu, qui parait avoir mérité ces éloges, sa pièce, qui est un *chef-d'œuvre*, un *type*, qui est *charpentée selon le système dramatique par excellence*, etc. et jusqu'à son caractère infatué et impertinent. M. Bonnassies se délecte des insolences de Baron avec les grands seigneurs : il en fait un précurseur de la démocratie, et l'admire d'avoir eu « la conscience anticipée de la supériorité de l'intelligence et de ses » droits à l'hégémonie. » Notez que M. B. applique lui-même à Baron le mot de La Bruyère : « Le comédien, couché dans son carrosse, jette de la boue au » visage de Corneille, qui est à pied. »

ψ.

---

91. — **Geschichte der Deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Erfüllung : 1848-1871**, von K. Klüpfel. Erster Band : 1848-1865. Berlin, Verlag v. Julius Springer. 1873. In-8°, 389 p. — Prix : 10 fr. 75.

L'opinion publique en France est trop portée à considérer l'unification politique de l'Allemagne par la Prusse comme un accident. On l'explique par l'impéritie diplo-

matique de l'empire et par nos surprenants revers en 1870. On en fait peser la responsabilité tout entière sur le gouvernement déchu. Il n'y a qu'une portion de vérité dans ces jugements. Directement et indirectement, le second empire a aidé l'unification de l'Allemagne, mais il ne l'a pas faite. Un événement historique aussi considérable a des causes plus profondes, une raison d'être plus logique. L'unité de l'Allemagne s'est préparée depuis 1815, et depuis cette époque il est devenu clair qu'elle ne se ferait que par la Prusse. L'histoire de ces efforts avortés était très-triste pour les Allemands jusqu'en 1866 : depuis les traités de Versailles ils contemplent ce passé avec une satisfaction facile à comprendre, et il leur devient possible d'en écrire l'histoire avec plus de calme. C'est ce que fait aujourd'hui M. Klüpfel. Il avait déjà publié en 1853 une « histoire des efforts » de l'Allemagne vers l'unité ; » il complète aujourd'hui son ouvrage. M. Klüpfel est un Allemand du Sud : il n'en est pas moins unitaire et partisan bien décidé de l'hégémonie prussienne. L'unité avant tout : c'est la devise des patriotes allemands depuis 1866. Après avoir résumé l'histoire de l'unité de 1815 à 1848, M. K. aborde en détail l'histoire de la révolution et du parlement de Francfort. Son premier volume conduit le lecteur jusqu'en 1865, au moment où la rupture devient imminente entre la Prusse et l'Autriche. Son récit sera lu avec utilité par les Français. Nous ne possédons que peu d'ouvrages sur la matière : celui de M. Saint-René Taillandier sur la révolution de 1848 est devenu bien insuffisant, et les articles qui le composent ne forment pas un ensemble assez méthodique : les documents y manquent trop. M. Klaczko n'a pas publié à part l'excellent résumé qu'il avait donné dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1862-63. Ce n'est d'ailleurs qu'un résumé, et *les Études de diplomatie* du même auteur ne font connaître qu'un côté de la question. L'ouvrage de M. K. n'est pas, à notre gré, assez développé ni suffisamment appuyé de citations originales ; le récit est lent et lourd. L'auteur n'a pas cherché le détail piquant, et ne parait point posséder une connaissance bien profonde des coulisses diplomatiques ; mais il donne un tableau d'ensemble, un tableau complet : c'est de plus un tableau très-allemand, et par cela même, il est profitable de l'étudier. Comment l'idée de l'unité s'est développée, comment l'idée de la mission allemande de la Prusse s'est propagée en Allemagne, comment la Prusse l'a réalisée, comment elle s'est emparée d'abord des intérêts matériels, comment elle a fondé l'unité politique sur l'unité commerciale, comment l'esprit de conquête et de propagande extérieure s'est mêlé au mouvement national et en a précipité le cours, comment enfin l'influence de l'étranger a servi indirectement la cause de l'unité, — tous ces points se détachent nettement dans le livre de M. K. Le dernier est le principal pour nous, celui que nous avons eu jusqu'ici le plus de mal à dégager. La France a exercé une double influence sur la formation de l'unité allemande, directement en propageant l'esprit révolutionnaire et le principe des nationalités ; indirectement en ne cachant jamais son opposition politique à la constitution d'une Allemagne unitaire. Les effets de ces contre-coups, de ces « chocs en retour » ont été considérables et décisifs aux moments de crise. Ils se sont produits dès le début, mais ils sont peu sensibles jusqu'en 1840 ; pour les découvrir il faut suivre de près les affaires

allemandes. En 1840, l'effet fut prodigieux; il aurait dû frapper tout le monde, et d'autant plus que dans ses correspondances à la *Gazette d'Augsbourg* Henri Heine (si allemand, au fond, quoi qu'on en dise) varie incessamment ce thème. « L'impulsion extérieure vint de la France, dit M. K. (p. 17) où le ministère » Thiers avait ouvertement déclaré la nécessité pour la France de chercher sur » la rive gauche du Rhin des compensations aux échecs de la politique orientale. » La Prusse, dans la même année, changea de souverain : le nouveau roi » Frédéric-Guillaume IV était déjà enthousiasmé pour les idées nationales et » avait songé à la reconstitution de l'empire; il se décida à prendre sérieusement » en main une réforme de la constitution fédérale. » A chaque étape de l'unité allemande, on retrouve ainsi l'action de la France : on s'est beaucoup mépris sur ce point, la méprise dure encore, et elle n'est pas moins dangereuse que par le passé.

Albert Sorel.

---

92. — **Fremdwœrterbuch**, von D. Sanders. 2 vol. gr. in-8°, xvj-730-616 pp. Leipzig, 1871. — Prix : 14 fr.

Wœrterbuch deutscher Synonymen, von D. Sanders. 1 vol. in-8°, iv-743 pp. Hambourg, 1871. — Prix : 13 fr. 35.

Kurzgefasstes Wœrterbuch der Hauptschwierigkeiten der deutschen Sprache, von D. Sanders. 4° édit. Berlin, 1872. — Prix : 2 fr. 75.

M. Sanders est le plus fécond des lexicographes allemands. Il débuta en 1852 par une brochure mordante contre les premières livraisons du dictionnaire des frères Grimm; mais il ne s'en tint pas à la critique : huit ans après, de 1860 à 1865, il fit paraître son grand Dict. de la langue allemande, en trois parties, puis en 1867, un dictionnaire abrégé. Les trois ouvrages que nous annonçons en forment les utiles compléments, et se distinguent par les mêmes qualités : précision des définitions, exemples bien choisis, distribution claire et commode des matières. Cette dernière qualité se remarque surtout dans le *Dict. des principales difficultés de la langue allemande* et dans le *Choix de Synonymes :* ils n'ont pas d'index, comme d'autres traités de ce genre, mais tous les mots y sont insérés dans la série alphabétique des têtes d'article, avec les renvois nécessaires, de sorte qu'on n'est jamais obligé de chercher un mot *trois* fois. Les difficultés *grammaticales* sont généralement traitées dans de grands articles d'ensemble (déclinaison des substantifs, des adjectifs..... comparatif, superlatif, etc.), dans lesquels sont groupés tous les mots douteux; le dictionnaire est en quelque sorte une grammaire par ordre alphabétique des matières.

Le *Dict. des mots étrangers de la langue allemande* est beaucoup plus complet que l'ouvrage, d'ailleurs très-estimable, de Heyse. On connaît la facilité avec laquelle l'allemand s'assimile les éléments étrangers, et on sait aussi combien les Allemands abusent de cette faculté : cela explique le nombre infini de mots étrangers qui se sont introduits dans la langue allemande, et qui s'y introduisent continuellement, même pour exprimer des objets ou des idées pour lesquels le vocabulaire allemand suffirait parfaitement. C'est que beaucoup d'Allemands croient rendre une idée plus intéressante ou même se rendre plus intéressants

eux-mêmes, en s'exprimant par un mot étranger, surtout français, dont souvent ils altèrent arbitrairement le sens ou le genre; il en résulte parfois des créations et des combinaisons des plus comiques : le mot *plaisir*, par exemple, employé souvent pour l'allem. *Vergnügen*, s'est également combiné avec ce dernier pour former le pittoresque composé *Plaisir-Vergnügen!* Les efforts de quelques écrivains distingués, parmi lesquels il faut citer M. Sanders lui-même, pour réagir contre cette manie de leurs compatriotes, n'ont pas eu beaucoup de succès.

De nouveaux mots étrangers surgissent chaque jour, même en des circonstances où l'amour-propre national se trouve directement en jeu, p. ex. à propos de l'option des Alsaciens-Lorrains. L'auteur n'a plus eu le temps d'enregistrer les mots *optiren* et *Option*, qui ont déjà donné naissance à de nombreux composés, tels que *rück-optiren*, *Options-fieber*, *Options-wuth*, etc.[1] M. S. a donc rendu par son livre un grand service non-seulement aux Allemands, mais aussi aux étrangers, qui y trouveront l'explication de nombre de termes savants qu'on rencontre à chaque page dans les recueils périodiques, et qu'on cherche en vain dans les dictionnaires ordinaires : c'est à ce point de vue surtout que nous recommandons le livre à nos lecteurs. Puisse l'auteur nous donner bientôt les autres travaux qu'il nous promet dans la préface des *Synonymes*.

Alfred BAUER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Dans son désir de tenir le plus possible ses abonnés au courant des questions historiques et littéraires, la direction de la *Revue critique* avait songé depuis longtemps à publier des comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de celles de nos principales sociétés savantes. Elle est heureuse d'annoncer à ses lecteurs que ce projet sera enfin réalisé : il reçoit aujourd'hui même un commencement d'exécution. Afin de ne point trop restreindre l'espace déjà si limité que nous pouvons consacrer à la critique, nous devrons nous borner, en général, à présenter de simples résumés des séances et nous abstenir de toute appréciation. Nous ne nous interdisons pas, néanmoins, le cas échéant, de traiter avec plus de développement les sujets qui offriront un intérêt spécial.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 18 avril 1873.

Le Président, M. Hauréau, annonce la mort de M. de Caumont.

M. Léon Renier lit un rapport relatif au programme d'un cours d'archéologie pour les élèves de l'École française d'Athènes durant leur séjour à Rome. Ce n'est point un programme détaillé, mais seulement l'indication des principaux points sur lesquels il devra porter. M. Renier signale, entre autres, comme objet d'études, les inscriptions grecques des musées de Rome, lesquelles, écrites en caractères très-fins et sans séparation de mots, offrent une certaine difficulté de lecture et peuvent ainsi fournir un excellent exercice préparatoire aux élèves. L'Académie décide l'envoi de ce rapport au ministre de l'instruction publique.

M. de Saulcy lit une Note sur les projectiles de guerre creux en terre cuite,

---

1. Nous ne trouvons pas non plus les mots *triëdrisch* (en parlant de l'angle trièdre) et *dedaignant* (Heine, *Reisebilder*, II, 323). — Pourquoi, dans l'ordre alphabétique, la série des mots commençant par *prac-* est-elle interceptée par les mots commençant par *praf-*, *prag-*, *praj?*

de fabrication arabe. — On a découvert à Tripoli un grand nombre de petits vases en terre, dont la panse, en forme de pomme de pin, porte un petit goulot à ouverture très-étroite. Le fond n'est pas aplati mais conique, ce qui marque que ces vases n'étaient pas destinés à rester debout. Sur la panse se trouvent, en guise d'ornementation, des pepins groupés très-diversement; et un timbre appliqué en quatre places différentes porte en arabe l'indication du lieu de fabrication. Le British-Museum possède déjà quelques vases de ce type, dont des savants avaient cherché à découvrir l'usage. En grattant l'intérieur on avait pu en extraire des fragments de cire portant des traces de vif-argent, ce qui avait fait conjecturer qu'ils servaient au transport du mercure. Mais comment s'arrêter à cette hypothèse, alors que de tels vases n'ont jamais été découverts en Espagne dans les régions des mines d'hydrargyre, tandis qu'on les trouve ailleurs assez fréquemment. Rapprochant divers passages des auteurs arabes et des historiens des croisades, relativement aux engins de guerre, M. de Saulcy arrive à cette conclusion que les vases mystérieux étaient simplement des grenades à main qu'on remplissait de matières inflammables ou explosibles, et qui pouvaient en se brisant causer de graves blessures. Quant aux restes de vif-argent, peut-être proviennent-ils d'un fulminate de mercure, d'ailleurs facile à préparer.

M. Ravaisson offre à l'Académie, de la part de M. Héron de Villefosse, plusieurs photographies d'inscriptions puniques relevées dans la province de Constantine.

M. Garcin de Tassy dépose, de la part de l'auteur, une *Grammaire de la langue sindhi* en anglais; M. de Longpérier, un Recueil de lettres intéressantes pour l'histoire de quelques villes du midi de la France; M. Paulin Paris, la première partie de la *Grammaire romane* de Diez, traduite par MM. A. Brachet et G. Paris. Cette traduction comprendra trois volumes, et un volume supplémentaire donnera le résumé des progrès accomplis depuis Diez dans les études romanes.

M. Halévy continue la lecture de son Mémoire relatif à la croyance à l'immortalité de l'âme chez les races sémitiques. Il accorde à M. Derenbourg que le dogme de l'immortalité n'a jamais été enseigné dans la Bible; mais cela ne prouve pas, dit-il, que cette croyance n'eût point cours parmi le peuple hébreu et les nations congénères. La célèbre inscription d'Eschmoun'ézer lui fournit de nouveaux arguments, dont, il faut le dire, les personnes compétentes ne semblent point apprécier la force. « En face de textes si clairs, peut-on douter, dit-il, » que les Phéniciens ne crussent à la continuation de la vie individuelle après la » mort?.... » M. Renan s'élève avec énergie contre le ton affirmatif de M. Halévy dans des questions qui ne peuvent sortir encore du domaine purement conjectural et désapprouve formellement la lecture du mémoire de M. Halévy. Le Président, M. Hauréau, fait observer qu'en autorisant une lecture, le bureau ne prétend ni approuver ni désapprouver les idées émises par l'auteur; il lui suffit que le Mémoire soit écrit avec convenance et par une personne réputée compétente. — La fin de la lecture de M. Halévy est renvoyée à la séance prochaine.

L.-Marcel DEVIC.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 3 Mai — 1873

Sommaire : 93. *Sacuntala*, p. p. BURKHARD. — 94. Les poètes érotiques latins, p. p. MUELLER. — 95. PAULI, Lübeck au moyen-âge. — 96. JAL, Abraham Du Quesne et la marine de son temps. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

93. — **Sacuntala annulo recognita,** fabula scenica Câlidâsi in usum scholarum academicarum textum recensionis devanagaricæ recognovit atque glossario sanscritico et pracritico instruxit Carolus BURKHARD, phil. doct. Vratislaviæ. 1872. 1 vol. In-8°, xj-212, 227 p. — Prix : 19 fr.

Il y a une certaine somme de travail et surtout de bonnes intentions dans cette nouvelle édition de Çakuntala, et cependant, en dépit de plusieurs qualités recommandables, l'impression générale qui en résulte n'est pas heureuse. Sur un terrain qui est loin d'être vierge et où les demi-mesures et les tâtonnements ne sont plus de mise, M. B. a eu la mauvaise chance de ne pas voir nettement ce qu'il y avait à faire. Aussi sa publication est-elle assez difficile à caractériser. Ce n'est pas une édition savante; car elle ne fait pas avancer la question capitale actuellement engagée au sujet de ce texte. On sait en effet qu'à la suite de MM. Brockhaus et Bœhtlingk, qui eux-mêmes paraissent avoir cédé à des considérations plutôt littéraires que philologiques, la plupart des critiques s'accordaient à voir dans la récension dite devanâgari (éditions de Bœhtlingk, de Monier Williams, de Bombay 1861) le texte original, et dans la récension dite bengalaise (éditions de Chézy, de Tarkavâgiça, Calcutta 1860 et 1864), un remaniement postérieur du chef-d'œuvre de Kâlidâsa. Cette opinion combattue toutefois dès l'origine par M. Stenzler dans la *Halle'sche Literaturzeitung*, a été fortement ébranlée dans ces derniers temps à la suite de l'examen minutieux auquel M. Pischel a soumis les deux récensions[1], et diplomatiquement la question, autant que je puis en juger, semble bien près d'être résolue en faveur du texte bengalais. C'est dans ces conditions que M. B. a eu l'idée de réimprimer purement et simplement le texte devanâgari de Bœhtlingk. Les changements qu'il y a introduits, peu considérables par eux-mêmes, et tous, à peu d'exceptions près, déjà indiqués et discutés dans le commentaire de son devancier, ne suffisent évidemment pas, même en y joignant les leçons des deux manuscrits de Berlin et de Copenhague qu'il a consignées en marge, à donner à son travail une valeur critique que lui-même du reste ne prétend pas y attribuer.

D'un autre côté sa publication n'a pas non plus le caractère purement pratique d'une édition *ad usum scholarum*. Sans parler de ce qu'il y a d'étrange à choisir pour un pareil usage un texte qui peut être renversé demain, on se demande quelle utilité des élèves pourront retirer de tout cet appareil de leçons insigni-

1. De Kâlidâsæ Çâkuntali recensionibus. Vratislaviæ, 1870.

fiantes, d'erreurs de plume et de fautes d'orthographe dont M. B. a chargé le bas de ses pages. Ils ne pourraient qu'y perdre leur temps, comme M. B. y a perdu le sien.

De ces allures indécises et contradictoires il résulte une certaine impression pénible qui fait tort au soin très-réel que M. B. a mis à son travail. Dans les limites un peu vagues qu'il s'était prescrites, son texte est en effet très-correct. Il a corrigé plusieurs fautes de celui de Bœhtlingk, et quand il s'écarte de son modèle, il le fait rarement sans de bons motifs. J'excepte cependant *prasanna* dès le commencement, dans la bénédiction, changé contre toute convenance en *prapanna* : M. Bœhtlingk avait gardé ici la leçon bengalaise et rejeté cette lourde et maladroite variante de la récension devanâgarî. L'impression est belle et soignée. Strophe 41 il faut lire *tadanyatejo'bhibhavâd* en un seul mot : de même p. 112, l. 10 *topo'nushthânam* : *vâna* p. 36, l. 11 est à changer en *bâna* pour maintenir la conformité de l'orthographe adoptée par M. B. Le distique 52 aurait dû être imprimé en 4 lignes, comme Bœhtlingk en a déjà averti dans son errata.

Mais la partie la plus intéressante de la publication de M. B., celle où il a mis le plus de travail personnel et qui semble destinée à rendre le plus de services, est le glossaire sanscrit et prâkrit qui remplit la seconde moitié du volume. De son propre aveu le texte même du drame n'est qu'un accessoire ajouté après coup. Cela explique comment il se fait que les chiffres du glossaire se rapportent quelquefois à l'édition de Bœhtlingk, et qu'on n'y rencontre pas certaines formes prâkrites adoptées par M. B. dans son texte, mais qui ne se trouvent pas chez son devancier, comme *Khana, adha, vammaha, parittâadha*.

Il est superflu, je pense, d'insister sur l'utilité de cette sorte de glossaires spéciaux. Ce n'est que quand on aura dressé un certain nombre d'inventaires de ce genre, complets et méthodiques, qu'on pourra par exemple discuter d'une façon sérieuse l'authenticité de plusieurs œuvres attribuées à Kâlidâsa, question déjà souvent agitée, mais toujours d'après des données insuffisantes. Sous ce rapport il est à regretter que M. B. n'ait pas fait la place plus large aux locutions et aux tournures favorites de son auteur. Quant au procédé emprunté aux éditions indigènes et invariablement suivi jusqu'ici par les éditeurs européens de donner simplement le mot à mot sanscrit des passages prâkrits, il y a dans son emploi exclusif quelque chose de si barbare, et cet usage a si visiblement contribué à retarder l'étude des dialectes prâkrits et de ce qui nous reste d'une littérature plus importante peut-être qu'on ne pense dans le développement historique des lettres indiennes[1], qu'une seule chose étonne : c'est qu'il se soit maintenu si longtemps sans partage et que la tentative de M. B. soit réellement jusqu'à ce jour le premier essai d'un glossaire prâkrit. Maintenant que le premier pas est fait, il est à désirer qu'on ne s'arrête pas là : un travail semblable, complet et bien fait, sur l'Urvaçî et surtout sur la Mrcchakatikâ bien plus riche en formes prâkrites de dialectes différents, serait un excellent instrument d'étude.

---

1. Voir à ce sujet les vues neuves et ingénieuses émises par M. G. Garrez dans le Journal asiatique 1872, n° d'août-septembre, p. 207 et suiv.

Mais si j'approuve sans restriction le dessein de M. B. je suis obligé par contre de faire certaines réserves quant à la manière dont il l'a exécuté. Tout en faisant les plus louables efforts pour être complet, il n'a pas su toujours distribuer ses matériaux d'une façon méthodique et commode. L'explication de certains mots est donnée là où on ne la chercherait guère, p. ex. celle du nom propre *Triçamku* sous *tri*. On a souvent bien de la peine à retrouver dans le texte les mots du glossaire. Ainsi pour *suvihidappaoadâ*, il faut chercher successivement sous *suvihida*, *ppaoa*, *prayoga*. De même pour *chattabanna*, qui n'a pas d'article spécial, on est renvoyé de *chatta* à *saptan*, puis à *banna* et enfin à *parna* où le passage est indiqué. Au mot *çottia* nous tombons sur une longue définition inutile, mais le glossaire ne nous fournit aucun indice qui permette de retrouver ce terme au seul endroit où il figure, à la strophe 129. M. B. enregistre à leur rang alphabétique la plupart des formes prâkrites du pronom *etad : edam*, *edena*, *eçe*, *esa*, *esâ*, *eso* (*edânam*, *edesu* manquent), suivies simplement de l'indication « vid. *etad*. » Si on se reporte à *etad* on y lit « pronom. hicce, hic iste; » de sorte que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'emploi de ces formes, dont quelques-unes sont curieuses et appartiennent à des dialectes peu usités. La même observation s'applique aux formes de *aham* et en général de tous les pronoms. Évidemment M. B. n'a songé qu'à l'élève qui, le passage sous les yeux, recourrait au glossaire pour y trouver une interprétation : il ne s'est pas dit que son glossaire pouvait et devait avoir une portée plus générale pour la critique de Kâlidâsa et servir également à celui qui, partant d'une forme donnée, voudrait remonter au passage où elle figure. Quelquefois, mais plus rarement, un terme prâkrit ne se rencontre que sous le terme sanscrit correspondant, par ex. *vaassa;* de sorte qu'il ne peut être trouvé dans le glossaire que par celui qui n'a pas besoin de l'y chercher.

La manière dont M. B. a traité les verbes prête à une observation semblable. Les différentes formes verbales prâkrites avec ou sans préposition, telles qu'elles se présentent dans le texte, se trouvent (pas toutes, mais la plupart) à leur rang alphabétique avec renvoi à la racine. Sous la racine sont enregistrées les significations et les passages où les formes figurent; mais les formes elles-mêmes n'y sont pas répétées. Non-seulement la vérification de leur emploi dans le texte devient par là peu commode, mais l'élève, perdu dans cet éparpillement, ne se fera que difficilement une idée de l'économie de la conjugaison prâkrite, qu'il était cependant si aisé de lui représenter à l'aide d'un tableau méthodique des formes mis à la suite sinon de chaque racine, du moins des plus usitées d'entre elles. L'abrégé grammatical prâkrit que M. B. promet de donner sous peu en supplément, ne pourra remédier qu'en partie à ce défaut.

Pour expliquer les formes verbales prâkrites, M. B. les fait suivre de la forme sanscrite correspondante, procédé excellent quand les deux formes sont réellement semblables, mais qui devient sujet à objection quand elles ne le sont pas, comme *adhikarîadu* = *adhikriyatâm*, *sunissam* = *çroshyâmi*, *sahedi* = *sahate*, *puccĥehi* = *prccha*; et qui aurait dû être tout à fait abandonné dans les cas où une fausse ressemblance pourrait induire l'élève en erreur sur l'origine de la forme prâkrite; p. ex. *parittâaha* (ou selon la leçon du texte *parittâadha*) =

paritrâyadhvâm, *vattaha* = *vartadhvam*, *karedi* = *karoti*. Dans ces cas M. B. suppose quelquefois la forme sanscrite correspondante, mais sans toûjours la marquer d'un astérisque. Pour *anhîadi* p. ex. je lis dans l'errata (M. B. s'y est pris à deux fois pour donner cette explication) : « *anhîadi; açnîyate* a them. » præs. pro *ançyate?* » Sur quoi retombe ici le point d'interrogation? sur la dernière forme sanscrite, ou sur les deux (elles sont supposées l'une et l'autre), ou sur l'explication elle-même? mais celle-ci est juste : la forme passive *anhîadi* tirée d'un thème *anha* n'est pas plus étrange que la forme analogue *munciadi* et bien d'autres; seulement en vertu d'une loi phonique la nasale qui en sanscrit suit la sifflante *açnâti*, précède ici le *h*, comme dans *unha* = *ushna*, *genhâdi* = *grhnâti*. Rien n'est faux dans cette explication, mais tout y est louche. En voici une autre qui pourrait bien être fausse. M. B. explique, sans doute d'après Lassen (cf. Inst. ling. pracr. p. 361), la forme causale passive « *jaâbîasi* (ex. » *jâbâbîasi*) sanscr. *jâpâpyase**, *jâpyase*, rac. *ji*. » Il y a en effet dans cette forme, comme c'est souvent le cas en prâkrit, un double élément causal, mais au lieu d'y voir deux fois le même élément *âb*, formation dont je ne connais pas d'autre exemple, il est peut-être plus simple et plus conforme à l'analogie d'admettre *jaâbîasi* = *jayâpyase**. L'irrégularité est ici du côté du sanscrit qui forme le causal de *ji* en *jâp* au lieu de *jâyay*, *jayay*.

Le tableau ci-dessous rendra ceci plus clair par le rapprochement des formes analogues de la racine *muc*.

	ji	*muc.*
	jayati — *jedi*	*muncayati** — *muncedi*
1er caus.	*jayayati** — *jaedi**	*mocayati* — *mocedi*, *moedi*
2e caus.	*jayâpayati** — *jaâbedi*	*mocâpayati** — *moâbedi*

de *jaâbedi* se forme ensuite régulièrement le passif *jaâbîasi*.

M. B. a eu soin dans la plupart des cas d'indiquer exactement la composition et la dérivation. Il y a cependant quelques petites taches : *anganâ*, femina, n'est pas un dérivé de *anga*, membrum; ils viennent l'un et l'autre directement de la racine *ang*. *Angulî* est une forme parallèle et non une dérivation de *anguli*. Il est peu probable que *sura* vienne de *svar;* ce mot a plutôt l'air d'avoir été fabriqué pour faire pendant à *asura*. *âu* correspond à *âyu* et non à *âyus*, et cela particulièrement dans les composés comme *dîhâu* = *dîrghâyu*. Le dernier terme de *utkanthâ* est *kantha*, non *kanthâ*, lequel n'existe pas; celui de *udadhiçyâmasîma* str. 49, est *sîmâ*, non *sîman*. Peut-être eût-il été bon d'indiquer que *patha* ne se trouve guère qu'en composition, que dans *çuddhânta* le dernier terme est un substitut de *antar*, que *Kantakita*, *çonita* sont des formes dénominatives. Quelques-unes de ces petites négligences proviennent du Dictionnaire de Saint-Pétersbourg. M. B. ne paraît pas avoir vu que *âbutta* est la forme çâkârî de *âryaputra;* il le traduit simplement par *bhâva*, dominus. En général pour les mots prâkrits M. B. n'a pas assez insisté sur certaines différences. Il n'a pas distingué les formes qui ne se trouvent qu'en composition de celles qui se rencontrent isolées, ni celles qui figurent en prose de celles qui sont propres à la poésie, bien que celles-ci appartiennent souvent à un autre dialecte, le mâhârâshtrî. Il a noté un certain nombre de formes mâgadha, mais il n'a pas assez tenu compte des rares et

curieux débris apabhramça qui se trouvent dans l'intermède entre le 5e et le 6e acte. Ces nuances, il est vrai, sont bien effacées dans le texte du Çakuntala : il est d'autant plus regrettable que M. B. ne se soit pas plus inquiété des variantes de la récension bengalaise, et qu'il n'ait pas admis, au moins dans le glossaire, un certain nombre de leçons prâkrites excellentes que lui fournissait le manuscrit de Copenhague.

L'interprétation était la partie relativement la plus facile de la tâche de M. B. Ce n'était à vrai dire qu'une affaire de rédaction : il s'agissait d'être clair et précis, et de mettre en bon latin des significations depuis longtemps fixées. M. B. y a-t-il réussi ? On en jugera par quelques exemples pris au hasard :

bhavatu; esto! bene agis! bene facis! bene fecisti! bene habet! non repugno! nihil impedio! satis est! dictum puta! age!

yathâgamana; adj. τὸ quomodo apparuerit habens.

bhrûbhanga; τὸ superciliorum lineam undatam fronte contrahendo frangere, supercilia distorquere.

M. B. affectionne cette association de l'infinitif latin et de l'article grec. Il la met partout, sans aucune nécessité, même au risque de fausser le sens : par ex. strophe 14 où il est question de sentiers « marqués de lignes par l'eau qui » dégoutte du bord des vêtements des anachorètes, » *valkala-çikhâ-nishyanda-rekhângitâh*, et où M. B. traduit *nishyanda* par « τὸ distillare »; strophe 182 où l'adjectif *asamskâra*, « non paré, » est rendu par « τὸ non ornare[1]. » Par contre il n'y a pas recours dans les seuls endroits où une locution aussi barbare se justifiait peut-être par la nécessité d'attirer l'attention sur une des particularités les plus caractéristiques du style de Kâlidâsa, je veux dire l'usage si fréquent du participe passif neutre employé comme nom abstrait d'action. Rendre par exemple *vîxitam* str. 36 et *vilokitam* str. 37 par aspectus, oculi, vultus, c'est friser un contre-sens. C'était là ou jamais le cas de risquer un « τὸ intueri, τὸ » prospicere. »

Ces quelques exemples suffisent, je pense, pour montrer que la précision et la propriété du langage ne sont pas le fort de M. B. La correction elle-même laisse quelquefois à désirer : des formes comme deus Brahmanus, Pulomanus, Maritschius sont contraires à toute analogie et vont presque de pair avec le génitif dialectus que je rencontre dans la préface. La traduction de *svâtantrya* par « suum judicium » n'est ni exacte ni latine. Eundus est dans Claudien je crois; il n'est pas à sa place dans un glossaire. Et cependant il y a de la recherche dans le latin de M. B. Il aime le mot curieux, la locutio doctior. Il est probable par exemple que c'est la rareté du terme qui lui a fait choisir rica, petite pièce de toile qui pouvait se rabattre sur le visage, pour rendre *avagunthana*, un voile qui d'après str. 111 couvrait la personne entière, et pinna pour traduire *agrabhûmi*, une toiture en terrasse. Je renonce à chercher ce qu'il a voulu dire par « *veni*, gradus (haarflechte). »

On le voit, l'exactitude elle aussi est quelquefois en souffrance dans l'interprétation de M. B. En voici quelques autres exemples : *sambhâvita* p. 37, l. 9,

1. A moins qu'ici encore le glossaire interprète la leçon de Bœhtlingk.

n'est pas une chose « imaginée, » mais « imaginée conforme à une autre. » *Alam asmi* avec un infinitif ne signifie pas « non possum. » *Upasthâtavyam* p. 2, l. 5, n'est pas un adjectif; avec *asti* sous-entendu c'est un impersonnel passif; il est accompagné de son double régime. *havis* ne signifie pas « butyrum, » mais toute espèce d'offrande. *prahar* dans les deux passages où il figure, str. 11 et 136, ne signifie pas « vim inferre » mais lancer un trait contre; *âcrama* p. 124, l. 3, ne désigne pas l'état d'anachorète, mais toutes les quatre conditions de la vie brahmanique. *arvâk* suivi d'un locatif n'est pas préposition, et ce cas ne doit pas être considéré comme en étant régi. La définition que M. B. donne de *âkâçe* comme indiquant que ce qui suit est prononcé *en dehors* de la scène, est contredite par le premier exemple qu'il en cite. *parigraha* str. 22, ne signifie pas « uxor » mais nuptiæ. *abhisamdhâ* ne signifie pas tromper dans le sens de « imponere alicui, » comme M. B. semble le croire, mais dans celui de prendre quelqu'un pour but. L'indication « *supta*, verb. fin. dormivit, » est pour le moins singulière. Il faut en dire autant de « *svabhâva*, s. pronom. m. selbstheit, selbst- » sein. » « *svatâ*, s. pronom. f. seine, meine Person, — Sache. » Ce sont des substantifs bel et bien et qui ne jouent nullement le rôle de pronoms : de plus, pour ne les rendre que par des à peu près, il n'était pas nécessaire de recourir à l'allemand; ils signifient littéralement l'un « natura propria, » l'autre « proprii » conditio. » *Kiyat* str. 13 n'est pas un masculin, comme M. B. le marque expressément, mais un neutre adverbial. Des citations comme *stokam antaram ati*, s. v. *antara*, où une racine toute nue est accompagnée d'un régime, sont contraires à tout sentiment de la langue.

L'impression du glossaire est en somme correcte, bien qu'on y trouve encore de quoi grossir notablement l'errata. Je me borne à relever quelques méprises qui pourraient induire en erreur. *aâra*, *aârida*, *aâsa*, *aâsaittia* doivent être lus avec le 1er *a* long. Sous *adekkhanta* il faut lire *adrçyant* au lieu de *adiçyant :* c'est par inadvertance sans doute que l'étymologie de l'explication a été substituée à celle du terme expliqué. Sous *anatikramanîya* « non » est à effacer devant respiciendus; de même sous *mrd*, la mention adj. devant « pavo fictilis. » Sous *accâhida* il faut lire *atyâhita ;* sous *avatarana*, « demittendi » au lieu de « dimittendi. » *Kumbhîkaa* est à corriger en *Kumbhîlaa; çamçlesha*, en *samçlesha*. Après *çara* le signe s. est à remplacer par p. Enfin une liste explicative des abréviations, qui sont nombreuses et pas toujours faciles à deviner, n'eût pas été de trop. Un commençant aura peut-être quelque peine à reconnaître dans L. gr. les Institutiones linguæ pracriticæ de Lassen.

La publication de M. B. est, on le voit, loin d'être irréprochable. Si l'auteur a su se préserver des grosses méprises, il ne s'est pas assez mis en garde contre les petits défauts. Avec un peu plus de sévérité vis-à-vis de lui-même, et en concentrant ses efforts sur le glossaire, au lieu d'en reporter une partie sur l'édition d'un texte insuffisant, il eût sans doute produit une œuvre meilleure. Mais telle qu'elle est, elle ne laisse pas d'être utile, et, si elle n'apporte à vrai dire aucun élément nouveau à la critique du texte de Çakuntala, elle pourra du moins contribuer pour sa part au progrès des études prâkrites.

A. Barth.

94. — **Catulli Tibulli Propertii carmina,** accedunt Lævii, Calvi, Cinnæ, aliorum reliquiæ et Priapea, recensuit et præfatus est Lucianus MUELLER. Lipsiæ in ædibus B. G. Teubner. 1870. In-18, lxxxij-134 p., xxxj-64 p., lj-138 p. — Prix : 3 fr. 75.

M. Lucien Müller est déjà connu des lecteurs de la *Revue* comme auteur d'un Traité de métrique, éditeur de Phèdre et de Lucilius (*Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 135; 1873, t. I, art. 59). Il prépare la publication d'un *Corpus poëtarum latinorum* qui doit comprendre tous les poètes latins à l'exception des dramatiques. En attendant il a été chargé par la librairie Teubner de donner un certain nombre d'éditions des poètes principaux; outre ceux que nous venons de citer il a publié Horace en 1868.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui contient les poètes érotiques. L'éditeur a suivi le plan général qu'il s'est tracé et qui consiste à donner une préface critique expliquant le choix des leçons adoptées ou repoussées, un précis de la métrique particulière de l'auteur et des *indices* des poèmes, des noms et de la grammaire.

Son point de vue dans la constitution du texte est plutôt conservateur, si l'on prend ce terme dans son acception française, car il accepte un bon nombre de corrections introduites par les réviseurs italiens du xve siècle et suivies dans les éditions courantes. Il n'affecte pas pour ces premiers défricheurs le dédain de l'école critique à outrance et ne croit pas qu'on doive pousser le respect de la tradition manuscrite jusqu'à donner des textes fidèles mais incompréhensibles. Il accepte volontiers les conjectures naturelles et simples pour ne rejeter que celles qui constituent une véritable falsification. Son ambition n'est pas de nous restituer un manuscrit *archétype* avec toutes ses obscurités, mais de nous fournir un texte honnêtement présentable, exempt seulement de modifications trop téméraires. Il a tenu compte cependant de tous les travaux récents et rendu pleine justice à ses devanciers.

Ainsi pour Catulle, M. M. est revenu sur beaucoup de « hardiesses » de Lachmann tout en profitant de ses travaux, aussi bien que de ceux de Haupt et de Schwabe. Il traite avec une certaine ironie l'édition d'Ellis (voy. *Rev. crit.* 1869, I, art. 43). « Idem et strophis versus eius dispescuit, de qua re dissertationem » addidit, magis, ut puto, ut demonstraret talibus adhibitis ludibriis, quibus » nunc delectantur fere philologi nostri, neque utilitatis quicquam, nec iucunditatis accedere poëtis, quam quod ipse speraret se esse probaturum carminum » istam divisionem. »

Il n'a pas poussé à ses extrêmes limites la restitution systématique de l'orthographe de Catulle ou de ce qu'on peut supposer l'avoir été.

Dans sa préface critique il s'est appliqué à indiquer surtout les cas où il avait cru devoir s'éloigner de l'édition de Lachmann (1829), qu'on est obligé de prendre pour base, puisque c'est la première où l'ordre réel des pièces ait été rétabli.

Parmi les corrections nouvelles proposées ou admises par M. M: nous signalons XXIX, 20 : *Timentne Galliæ hunc, timent Britanniæ,* certainement la plus

satisfaisante des corrections innombrables essayées jusqu'ici et dont s'approchaient le plus celles de Turnèbe et Dousa. — Ibid. vers 23, 24 :

Eone nomine urbis opulentissime | *Socer generque perdidistis omnia.*

M. M. écrit *o potissimei* de manière à en faire dépendre le génitif *urbis*. LIV, il renonce à rétablir des débris épars sur lesquels s'est vainement épuisée la critique; toutefois, vers 2, il remplace les deux mots *et heri* par le nom *Neri*.

Le poème LXIII (Attis) a été toujours un problème de métrique. M. Müller rectifie sur plusieurs points les idées émises par lui dans son traité de métrique (p. 159 et suiv.); il remarque que la pièce ne contient pas un seul ionique a minore pur et que la première *arsis* du second hémistiche ne peut jamais être une brève. S'appuyant sur ces observations il repousse ou rectifie les corrections proposées par Lachmann ou d'autres : V. 18, hilarate *crocitatis* a été restitué *aere citatis* par Lachmann, ce qui donne un ionique *a minore* pur et non un galliambe. M. Müller reprend donc l'ancienne correction d'Avantius et de P. Victorius : *erae citatis*, qui donne d'ailleurs un sens bien plus satisfaisant.— Vers 60, on rétablit également le galliambe de Catulle en écrivant *guminasiis* au lieu de *gymnasiis*; enfin, vers 54, on obtient le même résultat en lisant : *et earum* OPERTA *adirem furibunda latibula*. Le changement du *omnia* (*oïa*) des manuscrits en operta est paléographiquement tout aussi plausible que la correction adoptée par la plupart des éditeurs : *et earum* AD *omnia* IREM; elle est aussi plus satisfaisante pour le sens général du passage. Au vers 74 la métrique telle que l'a fixée M. M. lui fait préférer la correction de Heyse : *sonitus celer abiit* à celle de Lachmann *sonitus abiit celer* (le mot *celer* manque dans les mss.), mais il paraît mis hors de doute par l'ingénieuse combinaison paléographique de Lachmann. LXIV (noces de Thétis et de Pélée). M. M. maintient contre l'opinion de Lachmann qu'il faut insérer après le vers 235 un vers de Catulle conservé par Nonius (p. 546) : *Lucida qua splendent summa carchesia mali.*

Le recueil des Priapées que les grammairiens de la fin de l'empire ont essayé d'attribuer à Virgile n'est, semble-t-il, qu'une réunion de pièces dont la plupart proviennent d'un cénacle de poëtes contemporains et amis de Virgile et d'Horace, et que M. M. pense avoir été publiées en un volume avec des épigrammes et les Catalecta de Virgile à l'instigation d'Auguste. Bücheler a publié en dernier lieu les *Priapea* dans son édition de Pétrone; le nouvel éditeur donne dans sa préface les divergences de son texte avec l'édition de Meyer. Il les fait précéder des fragments de divers poëtes érotiques dont les œuvres sont perdues.

La critique du texte de Tibulle n'offre pas moins de difficultés que celle de Catulle. Les manuscrits complets sont assez récents et M. M. fait observer très-justement qu'on a exagéré l'importance des *excerpta* plus anciens qui nous sont parvenus et qui ont été traités par les moines au IXe et Xe siècle avec une liberté encore plus grande [1] que par les grammairiens du XIVe siècle. Il montre ensuite

1. Sauf dans les *Excerpta Frisingensia* que M. M. donne in extenso p. viij-x. Voir la dissertation de M. Müller : *De Tibulli librorum archetypo* (Jahn's *Jahrb. f. Philol.* 1869, p. 63-77).

que Scaliger, malgré tout son génie, n'était pas l'homme capable de juger des poètes aussi raffinés que Tibulle et Properce et que l'édition Lachmann elle-même a plutôt nui que profité à la restitution du texte : Lachmann aurait inspiré à ses successeurs une méthode trop arbitraire.

Le poème I, 4 a été rétabli dans son ordre naturel par Ritschl, mais M. M., qui approuve cette restitution, ne l'a pas suivie dans cette édition pour des raisons qu'il ne peut pas dire et se réserve de l'adopter dans son *Corpus poëtarum latinorum*. — I, 7, 55 et 56 : *At tibi succrescat proles, quae facta parentis Augeat et circa stet*, VENERANDA, *senem*, les mss. italiens avaient bien senti ce qu'avait de choquant ce *veneranda proles ;* ils ont corrigé *venerata*, M. M. fait mieux et corrige *venerande*, qui s'adresse à Mécène. II, 1, 13, la leçon des mss. italiens : *pura cum veste venite* est défendue contre celle des Excerpta *pura cum mente*, dans laquelle M. M. voit une réminiscence biblique.

Properce étant un des poètes les plus difficiles à comprendre, il n'est pas étonnant que la révision du texte de ses œuvres soit une tâche excessivement délicate. Des manuscrits qui nous en sont parvenus, la plupart datent du XVe s. et les autres sont tout au plus de la fin du XIVe. Le mss. de Naples actuellement à Wolfenbüttel (*Guelferbytanus*) a été longtemps considéré par les critiques les plus complétents comme datant du XIIIe siècle (Lachmann, Hertzberg, Keil), M. M. pense qu'il n'est que du XIVe ou même du XVe, mais que le copiste s'est efforcé d'imiter l'écriture de la copie du XIIe siècle qu'il avait sous les yeux. Il n'hésite pas cependant à le considérer comme le meilleur, en quoi il est d'accord avec Keil et Haupt contre Lachmann, qui lui préférait le *Codex Groninganus*.

L'ordre des livres a été passablement bouleversé et Lachmann l'a rétabli d'une manière assez satisfaisante. Scaliger de son côté avait fait adopter dans les éditions de nombreuses transcriptions de vers. M. M. s'élève avec beaucoup de raison contre ce procédé : « Tum longe spinossima existit quæstio de versibus » transponendis, partim ob tantam subsidiorum criticorum tenuitatem, partim » quia in omnibus carminibus, ita maxime in elegiacis amant aliquando interrumpi sententiæ digressionibus nec fere via quasi per salebras incedere. Quare » fallentur, in Propertio qui omnia ad severissimas ratiocinationis logicæ normas » moroso exegerint iudicio. » — Puis avec la pointe de méchanceté qu'on lui connaît, il vante Burmann comme supérieur par ses vastes lectures et son étude approfondie des poètes : « Quem laudis titulum eo minus decet elevari, quo » rarius se ferunt Dauniæ Camenæ arbitros eodem possunt ornari. » Les Hollandais Burmann et Santen ont donc suivant M. M. bien mérité de l'explication et du texte de Properce. Mais Lachmann en 1816 « superavit omnes Burmannos » virtute et industria, » puis, dans sa seconde édition (1829), il s'efforça de donner un texte débarrassé des interpolations des Italiens, et représentant autant que possible le ms. archétype avec toutes ses imperfections. M. M. s'est proposé encore ici un autre but : celui de donner un texte lisible, sans s'interdire des corrections nouvelles et sans rejeter systématiquement celles de ses prédécesseurs.

I, 1, v. 19 et 20, nous trouvons une excellente correction : *at vos deductae*

quibus est FIDUCIA *lunae Et labor in magicis sacra piare focis*, où les mss. ont *fallacia*. Il a introduit cette correction dans son texte et suppose en outre qu'au v. 20 il faut lire *astra piare* au lieu de *sacra piare*.

III, 34, 29, nous rencontrons une hypothèse qui ne manque pas de hardiesse : Les mss. ont : *Aut quid* ERECHTI (ou ERETHEI) *tibi prosunt carmina lecta*, M. M. restitue *epe Chii*, les chants (plur. d'ἔπος) d'Homère. Au point de vue paléographique la mutation n'a rien de grave (EPECHII-ERECHTI), mais, outre que l'emploi du pluriel grec est assez extraordinaire malgré l'analogie de *cete*, *pelage*, *tempe*, je ne puis voir avec M. M. « quanta concinnitate procedant sententiæ ; » nam *sapientiæ* respondent *epe*, *Socraticis libris Chii carmina*. » *Epe* me semble faire double emploi avec *carmina*. Le nom d'Erechtheus, Athénien, donné à Homère, est, il est vrai, moins vraisemblable que celui de *Chius*. Dans la suite de ce même poème l'éditeur a introduit des transpositions de vers assez notables.

En général on peut dire que ce volume constitue un véritable progrès dans la critique à la fois intelligente et circonspecte des érotiques latins et en facilitera grandement la lecture. Il est à regretter que M. Müller n'ait pas donné dans sa préface les renvois par pages, suivant l'ordre adopté dans le texte. Il est très-difficile de comprendre et de retrouver les renvois aux passages dont il discute le texte.

Ch. M.

---

95. — **Lübeckische Zustænde im Mittelalter.** Vorlesungen gehalten in den Jahren 1850 bis 1868, von Dr C. W. Pauli, Oberappellationsgerichtsrath. Lübeck, C. Bolhœvener, 1872. In-8°, viij-171 p. — Prix : 4 fr.

Le présent volume contient une série de conférences prononcées à Lübeck dans les dernières vingt années et se rapportant presque toutes à l'histoire de cette ville, l'une des plus célèbres parmi les métropoles de la Ligue Hanséatique au moyen-âge. Nous apprenons par la préface que ces discours font suite à un premier volume, publié en 1847, et renfermant également des essais analogues, lus, à partir de 1838, devant la *Société pour l'histoire et l'archéologie de Lübeck*. Ce n'est pas d'hier, on le voit, que M. Pauli s'occupe des siècles lointains où sa ville natale brilla d'un si vif éclat, et que ses études lui ont appris à connaître si bien. Aussi ces cinq discours réunis ici ne sont-ils pas le moins du monde de ces morceaux d'éloquence d'apparat, comme on pourrait se l'imaginer à cause de leur titre de *conférences*, mais bien des monographies purement scientifiques, auxquelles tout apprêt oratoire fait absolument défaut. Elles traitent toutes des points spéciaux de l'histoire de Lübeck au moyen-âge, sauf la première, qui parle des institutions légales de l'Allemagne à cette époque de la féodalité à laquelle les Allemands ont donné le nom si significatif de *Faustrecht*. C'est la moins intéressante à notre avis, et de plus elle respire une admiration exagérée du moyen-âge et une haine concentrée contre la démocratie moderne, qu'explique l'époque de réaction à laquelle elle fut écrite (1850). La seconde conférence nous raconte la longue lutte de l'évêque Bourcard de Serken avec les bourgeois de Lübeck ; l'histoire de cet antagoniste obstiné des libertés communales, qui

monta sur le siége épiscopal à l'âge de 80 ans et l'occupa — quelque invraisemblable que cela puisse paraître — pendant *quarante et un* ans (1276-1317), est curieuse à plus d'un titre et permet des rapprochements intéressants avec des luttes analogues en France, en Italie, etc. Seulement je doute qu'on en prenne jamais entièrement connaissance, M. P. racontant que les dossiers de ces querelles, conservés aux Archives de Lübeck, mesurent plus de cent toises en étendue. La troisième et la quatrième conférence nous donnent des extraits des urbaires et registres des délibérations de la ville, qui nous permettent de nous faire une idée des luttes intérieures entre les différentes couches sociales de Lübeck, principalement au xv[e] siècle, de la vie domestique de cette époque, de ses fêtes, de ses distractions, etc. Mais le plus intéressant des mémoires contenus dans ce volume est le cinquième et dernier, sur l'importance de Lübeck comme ville de commerce et centre financier au moyen-âge. On trouvera là de précieux renseignements, appuyés sur nombre de documents inédits, tirés des archives de la ville et communiqués en partie dans des appendices, sur toutes les questions qui se rattachent à l'activité commerciale de la Ligue Hanséatique, et sur les affaires de banque de cette époque. Rien de plus curieux que d'étudier les routes suivies par les écus de Lübeck et de Dantzig pour arriver à Rome, à Padoue, et jusqu'à Rhodes, par Bruges ou par Bâle, etc. et de voir comment se traitaient alors les échanges d'un pays à l'autre. Le recueil de documents annexé à cette dernière étude ne sera malheureusement pas accessible à tous les lecteurs, la plupart des pièces étant rédigées en bas-allemand, qui ne se comprend pas toujours avec une égale facilité. En somme nous ne pouvons que recommander aux lecteurs le substantiel opuscule du conseiller à la Cour d'appel de Lübeck.

R.

---

96. — **Abraham Du Quesne et la marine de son temps,** par A. Jal, officier de la Légion-d'Honneur, ancien historiographe et archiviste de la marine, etc. Paris, H. Plon, 1873. 2 vol. gr. in-8°, xv-600-607 p. — Prix : 8 fr. le volume.

M. Jal[1], dès les premières lignes de l'*Avant-Propos*, nous apprend que, le 1[er] juillet 1831, il fut admis par l'amiral de Rigny, ministre de la marine, à participer aux travaux imposés à la section historique établie dans son ministère, et que, n'espérant pas recueillir jamais la masse de renseignements sérieux qui lui permettraient de présenter, même en un rapide résumé, l'histoire de la navigation et celle des guerres maritimes, depuis l'origine du navire et les premières luttes sur mer, chez tous les peuples, jusqu'au xix[e] siècle, il voulut du moins étudier à fond quelques parties de cet immense sujet. « Jeune, et dans l'âge » heureux qui méconnaît la crainte, » il se jeta, nous dit-il, avec un certain plaisir au milieu des difficultés d'une besogne qui, quoique restreinte, était bien rude encore. Il s'agissait, pour l'ardent travailleur, de mener trois choses à bien : 1° « Une étude consacrée au navire, dans ses différentes formes, avec ses gréements divers, ses armements en armes de trait et de jet, qui changent avec le

1. [Nous ferons observer que le présent article a été composé avant la mort du regrettable M. Jal, et que par suite il renferme certaines expressions qui devraient être modifiées. — *Réd.*]

» temps, et ses équipages composés d'hommes de rames ou de matelots; » 2° « Une étude dont le sujet serait la langue des marins des différents pays, » depuis les temps anciens; » 3° « Une étude dont le sujet serait : La marine » française à une de ses époques les plus remarquables. »

M. Jal a eu le bonheur de réaliser ses trois projets. D'abord, il a donné, sinon l'histoire complète du navire, du moins les chapitres essentiels de cette histoire, dans son *Archéologie navale* (Paris, 2 vol. in-8°, 1840). La seconde de ses études a paru, huit ans plus tard, sous le titre de : *Glossaire nautique, répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes* (Paris, 1 vol. in-4° de 1591 p. en deux colonnes). Enfin, M. J. achève aujourd'hui de s'acquitter de ses promesses, en publiant, à propos et autour de la biographie d'Abraham Du Quesne, l'histoire de la marine de tout le XVIIe siècle.

Cette dernière étude, commencée en 1849, a exigé plus de vingt années de patientes recherches. « Il nous fallait, » dit l'auteur (p. xj), « aller puiser à » toutes les sources d'informations, vivre un long temps au milieu de tous les » dépôts d'archives, où nous avions l'espoir de trouver — où nous avons été » assez heureux pour recueillir — les documents originaux authentiques, utiles » à l'établissement de vérités que nous voulions substituer à des traditions » acceptées sans critique, à des affirmations mal fondées, à des mensonges » intéressés. Le soin que nous avons pris, à propos de chaque pièce que nous » citons en entier ou dont nous produisons les parties les plus importantes, » d'indiquer le lieu où nous l'avons découverte, nous dispense de citer ici les » Bibliothèques et les Archives françaises et étrangères que nous avons mises » largement à contribution. Nous n'avons pu citer *in extenso* tous les documents » que nous avons recueillis; il ne nous aurait pas fallu moins de quatre gros » volumes pour en publier la collection complète. »

M. J. avertit ses lecteurs (p. xij) qu'il a moins voulu écrire une histoire proprement dite, que réunir dans un Essai les éléments d'une histoire. Il ajoute que, quant à la forme du récit, il a cru devoir adopter la moins ambitieuse. Reproduisons ses paroles (p. xij) : « L'horizon de notre regard est fort restreint; » nous voyons de près. Dans le cercle rétréci où il nous convenait de nous » mouvoir, nous nous sommes contenté, ne pouvant être grand et fort, d'être » exact et de faire jaillir la vérité du rapprochement honnête de documents » étudiés de bonne foi. Notre récit est simple, sans ornement, sans recherche » de style; il vaut mieux être clair que pompeux. .....Cet ouvrage, écrit pour » tout le monde, nous l'adressons à tout le monde. »

En ce qui regarde spécialement Du Quesne, M. J. déclare (p. xiij) qu'il n'a été ni son panégyriste complaisant ni son détracteur volontaire, et que l'on ne trouvera, dans le livre où il l'a peint et où il l'a jugé, rien qui ressemble à une oraison funèbre, rien non plus qui ressemble à une satire. S'il a appris, « en le » voyant de près, en sondant pour ainsi dire son esprit et son cœur, » à l'admirer, l'admiration toutefois ne l'a point aveuglé. Non content de bien nous faire connaître le caractère, les actions, les mérites et aussi les défauts de cet éminent homme de mer, il a tenu à nous dire ce que furent son aïeul, son père, ses frères, sa femme (Gabrielle de Bernières), ses fils (Henri et Abraham), ses

neveux (Du Quesne-Le-Monnier et Du Quesne-Guiton), ainsi que ses descendants. Il a tenu aussi — et il faut l'en louer — à restituer à divers frères d'armes d'Abraham Du Quesne, ses supérieurs, ses égaux, ses inférieurs, la plupart bien oubliés, la place qu'ils occupèrent parmi les personnages marquants du XVIIe siècle.

Les origines de la maison Du Quesne sont des plus obscures. M. J., qui trouvait par trop insuffisants les renseignements des biographes, et des généalogistes, est allé fouiller les Archives de la Normandie, et il y a fait d'intéressantes découvertes. Le grand-père de son héros s'appelait Lardin Du Quesne ; c'était un gentilhomme protestant réduit on ne sait par quels malheurs à vivre du travail de ses mains dans un humble bourg du comté d'Eu, à Blangy. Le fils du pauvre artisan, Abraham Ier, était en 1607 marchand à Dieppe ; il fut aussi capitaine de navire ; il se maria, vers 1608 ou 1609, avec Marthe de Caux, native du village de Luneray, laquelle vivait encore en août 1665. Le premier fruit de ce mariage fut Abraham II, qui naquit très-probablement dans les premiers mois de l'année 1610, à Dieppe. (On n'a pu retrouver l'acte de baptême.) Deux autres enfants vinrent au monde entre 1611 et 1615, Etienne et Jacob. C'est ce dernier qui épousa, le 20 septembre 1647, la fille de Jean Guiton, l'ancien maire et amiral des Rochelois. M. J. discute très-bien diverses assertions de ses devanciers relatives à Abraham Ier (mort en 1635), et il montre, à l'aide de pièces entièrement nouvelles, tout ce qu'il y a, soit d'erroné, soit d'incertain, dans la plupart de ces assertions.

Abraham II, de bonne heure lieutenant de son père, avait obtenu déjà, à l'âge de seize ans, une commission de capitaine entretenu dans la marine royale. M. J. le suit avec la plus attentive exactitude au milieu de toutes les aventures de sa vie, dégageant peu à peu ces aventures du caractère légendaire qui leur a été trop souvent attribué, et les ramenant à la stricte réalité. C'est en quelque sorte un combat perpétuel que M. J. livre à l'erreur, lui disputant le terrain pied à pied, et finissant par l'en bannir à jamais. Sans doute la marche du biographe est lente, mais elle est sûre ; sans doute ses observations sont parfois minutieuses, mais elles sont décisives. Il m'est impossible de signaler tout ce que M. J. retranche des livres de ses devanciers [1] et aussi tout ce qu'il y ajoute. Qu'il me suffise de dire que, de 1610 au 1er février 1688, jour de la mort de Du Quesne [2], il n'est pas d'événement petit ou grand, se rattachant à la biographie du vainqueur de Ruyter, qui n'ait été mis en parfaite lumière par le consciencieux

1. Parmi les auteurs que M. J. critique le plus, nommons Eugène Sue qui, dans son *Histoire de la Marine*, a tracé de Du Quesne, ainsi que de Louis XIV, le portrait le plus méconnaissable. Voir t. I, p. 29, 378, 430, 433 ; t. II, p. 35, 73, 147, 158, 195, 240, 276, 378, 518. M. J. n'a pas manqué, en cette dernière page, de montrer l'invraisemblance du mot que le romancier met dans la bouche de Du Quesne répondant à un reproche de Louis XIV : « Sire, je suis protestant, c'est vrai, mais j'avais toujours pensé » que mes services étaient catholiques. » Adrien Richer, dans ses *Vies des plus illustres marins* (1784-1789, 13 vol. in-12) avait seulement raconté que la femme de Du Quesne aurait voulu que ces fières paroles eussent été prononcées par son mari. C'est cette version adoucie qui a été généralement adoptée, notamment par Eyriès (*Biographie universelle*), et par Am. Renée (*Nouvelle Biographie générale*).

2. Le *Dictionnaire* de M. Lud. Lalanne fait mourir Du Quesne le 3 février.

érudit. Admirablement exact dans l'exposition des faits, M. J. n'est pas moins exact dans l'appréciation des hommes. Pour Du Quesne en particulier, qu'il ne surfait, ni ne diminue, comme il en avait donné l'assurance, ses jugements resteront définitifs, et tout bien examiné, tout bien pesé, chacun de ses lecteurs reconnaîtra avec lui que ce héros est un des deux plus grands de tous ceux dont s'enorgueillit l'histoire maritime de la France.

Parmi les personnages mêlés à l'histoire de Du Quesne, et que M. J. mentionne le plus souvent, non sans profit pour nous, j'indiquerai, dans le 1er volume, le cardinal de Richelieu; le maréchal de Vitry; Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux; le comte d'Harcourt; Philippe Des Gouttes[1], grand-prieur d'Auvergne; le baron d'Allemagne (Jean-Louis Du Mas de Castellane); le bailli de Forbin; François de Vignerot Du Pont de Courlay; Armand de Maillé, duc de Fronsac et de Brézé; Louis Foucault de Saint-Germain, comte du Daugnon; le commandeur Paul; Guillaume d'Almeras; l'amiral César de Vendôme; François de Nuchèzes; Louis XIV; Colbert et ses enfants; le commandeur de Souvré; l'ambassadeur Hector-Pierre Chanut; le maréchal d'Estrades; le lieutenant-général Jean d'Espincha; le marquis de Ternes; le comte de Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart); le marquis de Nerestang (Charles-Achille); dans le second volume, Gabriel-Joseph de La Vergne, sieur de Guilleragues[2]; le marquis de Villette (Philippe de Valois); le chevalier de Lhéry; le chevalier de Valbelle; le chevalier d'Amblimont; le chevalier de Tourville[3]; le marquis de Langeron; Léonor de Beaulieu de Béthomas; Jean de Belle-Ile Erard; le comte d'Estrées (Victor-Marie); le lieutenant-général Jean Gabaret; le marquis d'Amfreville; le marquis André de Nesmond; le comte Ferdinand de Relingue; le marquis de Ville-Mursay; le marquis de Rosmadec (Marc-Hyacinthe); le marquis Barin de La Galissonnière de Saint-Aubin; le bailli de Bellefontaine de la Malmaison; le marquis Emmanuel de Coëtlogon; le chevalier Bernard de Saint-Jean Pointis; le chevalier de la Rochalart; le maréchal de Château-Renault, etc.

Si l'on considère le grand nombre et l'importance des documents inédits cités par M. J.[4], et l'heureux parti qu'il en a tiré pour compléter et pour rectifier tous les ouvrages que nous possédions déjà soit sur Du Quesne, soit même sur l'histoire générale du XVIIe siècle, il est impossible de ne pas placer ses deux beaux volumes (enrichis de portraits et de fac-simile de signatures), parmi les publi-

---

1. Il y a sur lui (t. I, p. 66 et 87) deux notes qui sont à peu près semblables.

2. M. J. a oublié d'indiquer sur l'ambassade de Guilleragues à Constantinople, au sujet de laquelle il nous fournit d'abondants détails (p. 22-39), deux remarquables passages de Saint-Simon, l'un dans les *Mémoires*, l'autre dans les *annotations* du *Journal* de Dangeau.

3. M. J. nous dit (note de la page 587) qu'il aurait essayé d'écrire une biographie de Tourville, si les événements ne l'avaient pas éloigné de Paris, « où sont toutes les sources » des bonnes informations. » Tout le monde regrettera que M. J. n'ait pu donner ainsi un pendant à la biographie d'Abraham Du Quesne. Tourville, digne émule de Du Quesne, et peut-être même encore supérieur à lui, méritait d'avoir un tel biographe.

4. A côté de plusieurs lettres d'Abraham Du Quesne, signalons des lettres ou fragments de lettres de Marie de Médicis, de Louis XIII, du maréchal de Vitry, de l'archevêque H. de Sourdis, du comte d'Harcourt, de Sublet de Noyers, du duc de Brézé, de Michel Le Tellier, de Chanut, de Mazarin, de Louis XIV, de La Vrillière, de Fr. de Nuchèzes, du duc de Vendôme, de Colbert, du maréchal d'Estrades, de Louvois, de Ruyter, du duc de Beaufort, etc.

cations les plus curieuses et les plus instructives de ce temps. Il m'est d'autant plus agréable de le proclamer, que M. J. s'est plaint non sans amertume, dans le tirage de 1871 de son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, de la sévérité de quelques-unes des observations que j'ai eu l'honneur de lui adresser ici même (n[os] du 4 et du 11 mai 1867). M. J. verra, par mon article d'aujourd'hui, que je suis tout disposé à louer les travaux irréprochables, et que, quand il m'arrive de me montrer rigoureux pour un livre, ou même, comme alors, pour quelques passages d'un livre, c'est bien à contre-cœur, et parce que je ne puis, en bonne justice, agir autrement.

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 avril 1873.

M. de Saulcy lit une lettre qu'il vient de recevoir de M. François Lenormant, et qui est relative à certains monuments, encore imparfaitement décrits, de Hamât[1]. On y voit des inscriptions d'aspect idéographique, dont l'interprétation n'a pas encore été tentée. Des caractères appartenant au même système d'écriture se retrouvent sur des cachets en terre sigillaire que décrit M. Lenormant.

M. Halévy achève la lecture de son Mémoire sur la question de la croyance à l'immortalité de l'âme chez les races sémitiques. Dans un passage biblique qu'il a invoqué à l'appui de sa thèse, il maintient la leçon *al-mavet*, admise, dit-il, par tous les exégètes (ce qu'ont absolument nié MM. Renan et Derenbourg). La négation *al* ne lui semble point une métathèse de *lo*, mais un mot se rattachant à la racine *al* « néant. » En résumé, les conclusions de M. Halévy sont les suivantes : La croyance à l'immortalité n'est pas le propre de la seule race aryenne ; la race sémitique ne pouvait manquer de ce sentiment si naturel de la croyance à la perpétuité de l'individu ou du moins de cette partie immatérielle que les Sémites appelaient *rouah*, par opposition au corps, *bachar* ; les Sémites ont toujours repoussé la mythologie grecque et encore plus les idées philosophiques des platoniciens ; les idées combattues par l'école de Moïse portent le vrai cachet national.

M. le D[r] Briot lit la première partie d'un très-intéressant travail qu'il intitule : *Le Serment d'Hippocrate et la lithotomie*. Parmi les écrits qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate, le Serment, Ὅρκος, est un monument médical d'une inspiration extrêmement élevée, et dont un seul précepte a toujours paru inexplicable : « Je ne taillerai point ceux qui souffrent de la pierre, je laisserai cette » opération à ceux qui s'en occupent, Οὐ τεμέω δὲ οὐδὲ μὴν λιθιῶντας, ἐκχω- » ρήσω δὲ ἐργάτῃσιν ἀνδράσι πρήξιος τῆσδε. » Cette défense est un vrai blas-

---

1. Ville de Syrie qu'on assimile à Hamoth (Josué, XXI). Le célèbre historien-géographe arabe Abou'l-féda en était souverain dans la première moitié du XIV[e] siècle.

phème, disait Malgaigne. Aussi de nombreuses discussions ont-elles été soulevées sur le texte et l'interprétation de ce passage. M. Littré les a résumées dans sa belle édition d'Hippocrate. Il n'est pas possible de soutenir que l'opération fût repoussée comme chirurgicale, car la médecine et la chirurgie sont constamment mêlées chez les hippocratiques. Une des opinions qui semblaient le plus soutenables est celle qui traduirait τεμέω dans le sens d'opérer la castration; et alors, M. Littré avait pensé à lire αἰτέοντας au lieu de λιθιῶντας, « je ne châtrerai pas » même ceux qui le demanderaient. » Mais rien vraiment « n'autorise à porter » si témérairement la main sur le texte. »

M. Briot pense qu'il faut accepter le texte tel que nous le possédons et s'expliquer ce qui nous choque dans le précepte par des considérations d'un autre ordre. Le peu de connaissances anatomiques des anciens donnait à l'opération de la lithotomie un caractère fort hasardeux. L'opérateur agissant sur des organes très-imparfaitement connus exposait le patient à des dangers hors de sa prévoyance. Ce ne devait pas être là l'œuvre du médecin, mais plutôt de gens qui, par l'effet d'une pratique souvent répétée, acquéraient une dextérité de main, une habileté toute personnelle que l'enseignement médical ne suffisait point à transmettre. Ce serait là le motif assez plausible de la prescription hippocratique.

Du reste, dès les temps les plus anciens on a connu la nature de la maladie de la pierre et les symptômes qui permettent de la diagnostiquer. Quand le patient à bout de souffrances a voulu subir l'opération, il s'est trouvé des gens assez hardis pour la pratiquer; et probablement il a fini par y avoir de ces opérateurs spéciaux voyageant d'un pays à l'autre, parmi ces médecins ambulants, περιοδευταί, qui exerçaient leur métier en courant de ville en ville.

Bien que les écrits hippocratiques ne renferment aucune description de l'opération, M. Littré pense cependant qu'elle était pratiquée longtemps avant Hippocrate. On en trouve une description détaillée dans Celse, qui écrivait au temps de Tibère, et dans un ouvrage sanscrit, de Susruta, dont il ne semble pas facile de fixer la date. M. Briot lit la traduction des çlokas qui décrivent l'opération avec une précision surprenante (trop surprenante, car cela fait hocher la tête à quelques auditeurs). Il faut remarquer que la médecine était pratiquée dans l'Inde à une époque très-reculée, ainsi que cela ressort de divers passages de Mégasthène et de Strabon.

M. Briot lira la suite de son Mémoire dans la prochaine séance.

M. le secrétaire perpétuel Wallon lit les titres de divers ouvrages imprimés offerts à l'Académie. M. Maury présente une Dissertation sur un monument fort ancien, une sorte de stèle trouvée à Pesaro, et dont les archéologues de Bologne se sont déjà occupés. On y voit gravées des figures grossières de navires et de personnages, dont quelques-uns attachés avec des cordes. L'explication est encore à donner.

L.-Marcel Devic.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **10 Mai** — **1873**

97. — **Histoire des origines de la langue française,** par M. A. Granier de Cassagnac. Paris, Didot, 1872. In-8°, xvj-554 p. — Prix : 7 fr.

Le livre dont on vient de lire le titre met la critique dans un assez grand embarras. Il semble qu'il devrait suffire, dans l'état actuel de la linguistique, de signaler en quelques lignes la thèse qu'a voulu soutenir l'auteur, pour que son ouvrage fût mis au rebut sans plus ample examen, en compagnie des élucubrations de Pelloutier, de Le Brigant ou de Cénac-Moncaut. Mais si la philologie scientifique compte actuellement en France un nombre suffisant d'adeptes, il ne faut pas se dissimuler que dans le public les notions les plus élémentaires de la science des langues sont fort peu répandues, et qu'on n'a pu encore s'habituer suffisamment chez nous à reconnaître en ces matières l'autorité des personnes compétentes, comme on le fait pour la chimie ou la physiologie. Si un rêveur ignorant s'amusait à écrire un volume pour démontrer que la découverte de Harvey est une chimère, et pour soutenir, comme il y a trois siècles, que le foie produit le sang, il est probable que la critique scientifique n'aurait ni l'envie ni le besoin de s'en occuper, et que le public ne lui accorderait aucune attention. Il n'en est pas de même pour la philologie, et notamment pour la philologie romane : les méthodes et les résultats les plus avérés ne sont pas encore accrédités autant qu'on voudrait le croire ; chacun pense être plus ou moins en état de juger des questions qui demandent, pour être simplement comprises, tout autant de préparation que n'importe quel problème scientifique, et une disposition presque universelle dans les esprits qui n'ont pas été de bonne heure pliés à la discipline scientifique leur inspire, pour ce qui est faux et paradoxal, une prédilection qui se dément rarement. La langue française a eu aussi la mauvaise chance de servir de prétexte, avant l'avénement de l'école critique, à une série d'ouvrages légers et brillants qui ont, si on peut ainsi parler, démoralisé le public, en lui présentant des jugements rapides prononcés, d'après un petit nombre de faits plus ou moins bien compris, avec cette assurance qui s'impose. Et comme ce sujet, qui nous touche de si près, a le privilége d'intéresser un grand nombre d'esprits et le malheur de leur paraître aisé, c'est un de ceux sur lesquels les discussions sont à la fois, comme il arrive, le plus nombreuses et le moins éclairées. Ce regrettable état de choses est assurément en voie de se modifier : depuis quinze ans, grâce surtout aux publications de MM. Littré et Brachet, des idées plus saines se sont peu à peu insinuées dans la masse du public lettré. On ne peut assurer pourtant que la tentative insensée

de M. Granier de Cassagnac ne provoquera partout que la risée qu'elle éveille parfois et l'ennui profond qu'elle inspire presque constamment. Il est à craindre que, notamment en province, le nouvel évangile ne trouve des fidèles, et que l'auteur de l'*Histoire des origines de la langue française* ne devienne dans certains milieux un oracle aussi vénéré que l'ont été dans leur temps Pezron et Court de Gébelin. C'est donc un devoir pour la critique de montrer, au moins par quelques faits, l'inanité des preuves et des conclusions de l'auteur. Elle accomplit cette tâche ingrate un peu malgré elle, et en regrettant le temps qui se perd à écrire et à lire une réfutation aussi inutile. Elle n'est même pas convaincue qu'en l'accomplissant elle réussira à éviter le mal qu'elle prévoit : quand on voit que M. Gr. a lu Max Müller, qu'il paraît ne pas ignorer absolument les ouvrages de Littré, quand on sait, bien qu'il évite soigneusement de les nommer, qu'il a même eu connaissance des livres de Brachet, on se dit que les arguments les plus solides sont sans aucune valeur auprès d'esprits ainsi faits, et que ceux qu'il aura convaincus ne seront pas plus accessibles que le maître à l'évidence la mieux démontrée. On peut dire à peu près de l'*Histoire des origines de la langue française* ce que Rousseau dit de la *Nouvelle Héloïse* : « Tout lecteur qui croira à ce livre est perdu ; mais qu'il ne s'en prenne pas à l'auteur : il était perdu d'avance. » Cependant il y a peut-être des personnes, surtout jeunes, qui pourraient se laisser éblouir par le clinquant d'érudition dont il fait parade, et qui trouveront dans les lignes suivantes un avertissement salutaire. C'est ce qui nous détermine à les écrire.

L'objet du livre de M. Granier de Cassagnac est de prouver que le français ne vient pas du latin, mais qu'il est, ainsi que tous les dialectes de langue d'oui et d'oc, et que les autres langues romanes, la continuation des dialectes *gaulois* parlés de tout temps en Gaule, en Italie, et en Espagne. Cette thèse a déjà été soutenue [1] : nous avons nommé plus haut quelques-uns de ses défenseurs les plus connus. Mais ce qui caractérise son nouveau champion, c'est une façon tout à fait originale de la présenter. Les *celtomanes* antérieurs s'efforçaient d'éprouver leur système tant sur les dialectes romans (la plupart d'ailleurs s'en tenaient à ceux de la France) que sur les dialectes reconnus comme celtiques. Ils expliquaient, — et c'était là leur grand argument, — le français, le provençal ou le gascon par le bas-breton, le gallois, le gaëlique ; ils s'attachaient d'autre part, comme leur plan le leur imposait, à expliquer par les dialectes romans modernes les mots sûrement gaulois, par exemple les noms d'hommes et de lieux, que nous ont transmis les textes de l'antiquité classique. M. Gr. se dispense absolument de l'épreuve et de la contre-épreuve. Il affirme, en s'appuyant sur les rapprochements les plus vains, que le bas-breton est tout à fait analogue aux autres dialectes de la France, et que rien d'essentiel ne l'en distingue : « Le bas-breton est un dialecte gaulois ou celtique pur et simple, comme le languedocien, l'auvergnat, le

1. Au moins pour la Gaule. L'honneur d'avoir rattaché au gaulois, c'est-à-dire au français, les dialectes anciens de l'Italie et de l'Espagne, appartient tout entier à M. de Cassagnac. Il y arrive par des démonstrations historiques sur lesquelles nous glisserons, et qui sont de la même force que ses théories grammaticales.

picard ou le français lui-même (p. 251). » Des langues des Iles Britanniques congénères à l'armoricain, c'est à peine s'il dit çà et là un mot en passant. On ne peut se débarrasser plus lestement de la question qui est véritablement le pivot de toute la discussion. Etant incontestable que les langues celtiques actuelles (erse et gaëlique d'une part,—gallois et breton de l'autre) sont proches parentes de l'ancien gaulois, comment se fait-il, si le français dérive du gaulois, qu'il soit radicalement différent de ces langues, qui forment un groupe si nettement caractérisé ? Ce n'est pas en nous montrant que *loquet* se dit *klikod* en breton et *flisket* en gascon, que M. Gr. peut croire avoir répondu. Il esquive prudemment entre le breton et les dialectes romans une comparaison qui, il le sait, a ridiculisé pour toujours les noms de quelques-uns de ses prédécesseurs. — Quant aux noms propres gaulois, il observe à leur égard un silence complet, en quoi il fait preuve de plus d'habileté que de courage. Nous avouons le trouver sur ce point fort inférieur à MM. Cénac-Moncaut et Le Duc du Roussillon [1]. Quand le premier explique *Ambigat* par *en bigat*, « qui a une grande perche devant sa porte », *Orgetorix* par *horo jeto*, « qui jette dehors, qui expulse les étrangers », quand le second interprète si heureusement *Convictolitanis* par *convido las daynes*, « j'invite les biches », *Cativulcus* par *cat y boulques*, « chat tu y touches », *Piso* par *pixo*, « voies urinaires, » et *Vercingetorix* par « vrai riche sans un jeton », ils sont francs et logiques. Nous mettons M. Granier de Cassagnac en demeure d'en faire autant, et nous verrons tout à l'heure qu'il en est fort capable, car s'il s'est abstenu d'interpréter le gaulois, il nous a donné sur l'étrusque, l'ombrien, etc., des explications qui ne sont assurément pas moins précieuses que celles de ses devanciers.

Indépendamment des preuves subsidiaires, l'auteur s'appuie essentiellement sur deux arguments qui, à ses yeux, sont péremptoires et qui pourraient bien avoir, pour des lecteurs sans instruction linguistique, quelque chose de spécieux. Le premier, c'est que la substitution du latin à la langue nationale dans la bouche des Gaulois est une hypothèse que rien n'appuie, et serait absolument inexplicable ; le second, c'est que la grammaire des langues romanes étant identique, et tout à fait opposée à celle du latin, elle n'a pu en dériver et doit être rapportée à une source antérieure commune. Remettons les faits dans leur véritable jour.

En ce qui concerne le premier argument, nous pourrions lui opposer une fin de non-recevoir. La philologie n'a d'autre tâche que de constater les faits qui sont de son ressort : s'ils présentent pour l'histoire des problèmes ou des difficultés, c'est aux historiens qu'il appartient de les résoudre. Ainsi la démonstration de l'unité des langues indo-européennes pose à l'histoire, sur l'origine et les migrations des peuples qui les parlent, une question de premier ordre, qui n'est pas encore définitivement résolue, et qui sort complètement du domaine de la linguistique. Mais nous n'en sommes pas réduits là. Quand bien même le latin vulgaire aurait été détruit avec l'empire romain et remplacé dans toute l'Europe romaine par des langues germaniques, nous serions en mesure d'affir-

1. Voy. *Rev. Crit.*, 1867, art. 237.

mer que dès le IVe siècle on ne parlait plus en Italie, en Espagne et en Gaule les anciennes langues indigènes. Les textes que M. Gr. apporte pour démontrer le contraire sont parfaitement connus et expliqués, et les innombrables contre-sens qu'il en tire ne changent en rien leur valeur. Accordons, sans discuter les détails, qu'on parlait encore *au premier siècle* l'étrusque, l'ombrien et l'osque. Mais de ce qu'Arnobe, Ammien Marcellin et Zozime (*sic*) parlent des rituels étrusques, il ne s'ensuit pas que l'étrusque fût vivant ou même compris de leur temps. Un passage où Julien explique ce que c'est que le *v* latin ne prouve pas que les Vénètes parlassent gaulois au IVe siècle et eussent un alphabet à eux (p. 35). Quand S. Jérôme dit que Fortunatianus, évêque d'Aquilée, *in Evangelia breves et rustico sermone scripsit commentarios*, il faut une certaine assurance pour traduire qu'il « avait composé un petit commentaire sur les Evangiles, *en langue vulgaire du pays* (p. 35) ». Que le punique se soit maintenu en Afrique à côté du latin, c'est ce que tout le monde sait, et ce qui ne prouve absolument rien pour les autres langues : la civilisation carthaginoise avait donné a l'idiome qui en était l'organe une vitalité que n'avaient pas les langues des peuples de l'Espagne et de la Gaule, et qu'étouffa pour ceux de l'Italie le voisinage immédiat de Rome. Il est inutile de parler du grec et des langues de l'Orient. Quant au gaulois, M. Gr. s'évertue à nous faire croire que le fameux passage du Digeste, où Ulpien dit que les fidéi-commis peuvent être écrits *quocumque sermone... nec solum latina vel graeca lingua, sed etiam punica, vel gallicana, vel alterius cujusque gentis*, est un texte de loi d'une haute importance, qui élève le gaulois au rang de « langue légale (p. 46). » Il est très-probable qu'Ulpien a mis là le gaulois comme la première langue qui, avec le punique, lui est venue à la pensée, sans trop s'enquérir si on la parlait réellement encore ; tout ce qu'il tenait à dire, c'est que les fidéicommis, actes essentiellement privés, étaient valables, en quelque langue qu'ils fussent écrits. On peut à la rigueur, cependant, en conclure qu'au commencement du troisième siècle, le gaulois n'avait pas tout à fait péri, et, en effet, un passage très-connu de Lampride nous montre une femme le parlant encore en 235. Mais ici s'arrêtent les témoignages, et ceux que M. Gr. a réunis encore « pour que la certitude déborde (p. 49) » ne soutiennent pas l'examen. S. Jérôme comparait à la langue des Trévires celle des Galates : on a prouvé que cette dernière ne se parlait plus de son temps, et qu'il avait puisé cette notice dans des sources beaucoup plus anciennes [1] ; ce qui est vrai pour les Galates l'est pour les Trévires. Le passage de Sulpice Sévère (p. 50), mille fois cité, mille fois expliqué, reparaît naturellement ici : « Celtice aut si mavis gallice loquere », dit-on à un jeune homme qui craint que son langage rustique ne blesse les oreilles délicates des Aquitains auxquels il s'adresse : sur quoi il parle..... latin. On disait *celtice, gallice loqui* pour parler incorrectement, provincialement, comme le prouve un passage de Sidoine Apollinaire, où il loue la noblesse de l'Auvergne de fréquenter les écoles et les rhéteurs, et de dépouiller enfin *celtici*

1. Voyez l'excellent article de M. Perrot dans la *Revue Celtique*, t. I, p. 179.

sermonis squammam. Après ces « témoignages », M. Gr. passe brusquement à un texte où on voit en 987 un ambassadeur (M. Gr. traduit « le légat ») *linguae gallicae peritia facundissimum*. Il s'agit ici, naturellement, de la langue *française*, appelée constamment *gallica* par les écrivains *latins*, depuis qu'elle commence à s'imposer à leur attention. Tous les raisonnements qui suivent reposent sur cette misérable équivoque, d'après laquelle il faudrait admettre que les Tchèques parlent la langue des Boïes parce que nous l'appelons langue bohème, et que le vieil idiome breton continue à vivre dans l'anglais, parce que le Royaume-Uni porte le nom de Grande-Bretagne.—Et quand on prouverait que le gaulois se parlait en Gaule même aux temps mérovingiens, s'ensuivrait-il qu'il soit le français? Le français est un dialecte latin, c'est ce qui résulte de sa comparaison avec la langue latine ; il est clair que le latin a vécu en Gaule un temps plus ou moins long côte à côte avec l'ancienne langue : il est intéressant pour l'histoire de déterminer la durée de cette période, mais cette question ne touche que fort peu la solution du problème philologique. — Mais, dit M. Gr., et c'est là son grand cheval de bataille, la théorie d'après laquelle le français viendrait du latin repose sur une donnée inadmissible et inexplicable : comment les légionnaires romains auraient-ils pu, *du haut de leurs camps retranchés*, enseigner le latin aux paysans gaulois ? comment les paysans gaulois (sans parler de ceux de l'Espagne et de l'Italie) se seraient-ils entendus pour faire tous subir au latin, ainsi reçu, les mêmes altérations ? Ces deux questions, que l'auteur pose sans cesse d'un air de défi, accusent une ignorance complète, la première de l'histoire, la seconde des principes de la linguistique. Les Romains ne se sont pas bornés à avoir en Gaule ces camps où on les suppose si plaisamment enfermés et *transformés en professeurs de langue*, ils ont complètement romanisé le pays tout entier, par la religion, par l'administration, par les écoles, par les villes, par les routes. Nous renverrons l'auteur aux livres qui, comme par exemple celui d'Amédée Thierry, ont spécialement traité ce sujet ; nous renverrons nos lecteurs aux *Inscriptions* romaines de la Gaule, véritable et presque seule source pour l'étude de cette grande période de notre histoire. Les Gaulois se précipitèrent dans la civilisation romaine avec une ardeur attestée par des témoignages sans nombre : au bout de quelques générations, les villes ne parlaient plus que latin ; les campagnes durent résister plus longtemps, mais nous avons vu qu'elles ne tinrent pas en tout cas plus de quatre siècles. On n'est pas embarrassé de trouver ailleurs — sans parler des autres pays barbares conquis par Rome — des exemples parallèles. Il n'y a pas quatre siècles que le Mexique a été conquis par les Espagnols, et la population, dont la grande masse a dans ses veines le sang des Indiens de Montezuma, a presque partout oublié leur idiome. La langue nationale de l'Égypte, qui avait résisté au grec d'abord, puis au latin, a fini par céder complètement à l'arabe. — Quant à la seconde objection, elle n'a absolument aucun sens. Une fois le latin devenu la langue courante des populations de l'empire d'Occident, il a continué à s'altérer ou à se développer suivant ses tendances, qui se retrouvent dans presque toutes les langues : il a modifié les sons, abrégé les mots, simplifié les flexions, restreint par suite la liberté de la

syntaxe ; il a passé en un mot par des phases analogues à celles qu'ont traversées le sanscrit, le grec classique ou l'allemand primitif dans les langues qui en sont issues. Ce changement avait d'ailleurs, comme on le sait aujourd'hui, commencé bien avant la période proprement romane, et le latin qu'apprirent les Gaulois des basses classes était déjà séparé du latin classique par des différences essentielles.

J'arrive à la seconde thèse de M. Granier, qui est répétée à satiété dans son livre, et que je donne d'après le passage où elle est le plus nettement exprimée: « Dans la grammaire commune au français, à l'italien et à l'espagnol, le substantif se décline à l'aide de prépositions ; — le verbe actif se conjugue *principalement* (sic !) avec des auxiliaires ; — la forme du verbe passif n'existe pas ; — la syntaxe exige que dans la construction de la phrase l'ordre grammatical des mots se confonde avec leur ordre logique. Au contraire, dans la grammaire de la langue latine, le substantif se décline à l'aide des cas ; — le verbe actif se conjugue à l'aide des flexions ;—le verbe passif a une forme spéciale, conjuguée en partie comme l'actif ; — le verbe déponent a la forme passive et la signification active ; — la syntaxe permet dans la construction de la phrase tel ordre de mots qu'il plaît à l'auteur d'adopter. Il y a donc entre les deux grammaires un abîme qui les sépare, et qui classe le français, l'italien et l'espagnol dans une famille de langues absolument distincte de la famille à laquelle appartient, avec le grec et le sanscrit, la langue latine. Des êtres de nature contraire ne peuvent pas s'engendrer mutuellement, et il est aussi monstrueux en philologie de vouloir que le latin ait produit le français et les langues similaires, qu'il le serait en physiologie de vouloir qu'un quadrupède produisît un oiseau (p. 151). » Puissamment raisonné. Appliquons ce procédé à d'autres cas : on peut dire, *mutatis mutandis*, du romaïque, de l'anglais, du tchèque, comparés au grec, à l'ancien saxon, au slavon ecclésiastique, ce que dit l'auteur du roman comparé au latin : donc ces anciens idiomes n'ont aucun rapport de parenté avec les langues modernes. — M. Granier pense en effet que, depuis la période celtique jusqu'à nos jours, le français a présenté les caractères qu'il vient de résumer. Pour que l'auteur ait réussi à établir cette identification de la grammaire celtique et de la grammaire française, il ne lui a manqué que deux petites choses : connaître un peu l'une et l'autre. S'il avait cherché, ce dont il ne s'est aucunement soucié, à se rendre compte de ce qu'était le gaulois parlé au temps de César, il saurait que cette langue avait une déclinaison et une conjugaison tout comme le latin, qu'elle avait même un passif, et que la syntaxe, autant que nous pouvons en juger par les langues congénères, était fort différente de celle du français. Si, d'autre part, il avait sur l'histoire du français les notions les plus superficielles, il saurait que cette langue et le provençal ont eu une déclinaison à deux cas parfaitement complète et régulière. Il a dit un mot, il faut lui rendre cette justice, au moins de ce second fait : il parle (p. 20) de la *règle de l's*, inventée par Raynouard, mais il ajoute : « Cette théorie ne fut pas longtemps à s'écrouler... La prétendue réminiscence de la déclinaison latine se réduisit à des variantes capricieuses, résultant de la distraction ou de la fantaisie des copistes. » Voilà ce qui s'im-

prime à Paris, quarante ans après la première édition de la *Grammaire des langues romanes !* — M. Gr. dit à plusieurs reprises que la parenté des langues doit s'établir d'après les grammaires et non d'après les vocabulaires. S'il avait compris la portée de ce principe fort juste, il n'aurait assurément pas écrit son livre, où il établit à chaque page des rapprochements (et quels rapprochements !) fondés uniquement sur le vocabulaire, et s'il s'était rendu compte de ce que c'est que la grammaire d'une langue, il n'aurait pas découvert entre la grammaire romane et la grammaire latine cette opposition qu'il fait sans cesse miroiter devant les yeux de ses lecteurs. En effet, il n'y a pas besoin de remonter à l'état intermédiaire que nous ont conservé les textes écrits au moyen-âge en langue d'oc et d'oïl pour constater que la grammaire française (sans parler des autres) est identique dans son ensemble à la grammaire latine. Bornons-nous à la flexion. Le féminin des adjectifs est le même : *bonu(m) bona(m)* répond à *bon*, *bonne* (it. *buono*, *buona*) ; l'*s* du pluriel est l'*s* de l'accusatif pluriel latin : *campos* = *champs* (esp. *campos*). Les quelques débris que nous avons conservés de la gradation des adjectifs sont tous latins : *malus pejor*, *bonus melior* = *mal pire*, *bon meilleur*. Pour la conjugaison, nous n'avons perdu que le plus-que-parfait de l'indicatif (conservé en ancien franç., en prov., en esp.), le parfait et l'imparfait du subjonctif ; nous avons remplacé le futur par une combinaison de l'infinitif avec le présent d'*habere*, qui remonte au latin vulgaire ; pour les autres temps, un enfant de dix ans, auquel on aura appris deux ou trois règles élémentaires de permutation des lettres, verra d'un coup d'œil que *cantare* et *chanter* ont les mêmes flexions de modes, de temps et de personnes. Sont-ce là des rapports fortuits ? et faut-il croire, avec M. Gr. de C., que si l'on rattache d'ordinaire les langues romanes au latin, c'est qu'« il y a dans le français, dans l'italien et dans l'espagnol un grand nombre de mots usuels, qui sont aussi dans le latin, » et qu'il s'agit d'« expliquer la présence simultanée de ces mots dans ces quatre langues » ? L'auteur espère sans doute que pas un de ses lecteurs ne prendra la peine de rechercher ce qu'il a voulu dire, quand il écrit à plusieurs reprises des choses comme ceci : « On sait que parmi toutes les langues anciennes et modernes de l'Europe, il n'y a que deux systèmes pour conjuguer le verbe : on le conjugue à l'aide d'auxiliaires, comme *être* ou *avoir*, ou à l'aide de terminaisons variables selon le temps, le mode, la personne et le nombre, qu'on nomme *flexions*... Dans les langues qui conjuguent avec des flexions, le verbe a une forme passive, tandis que cette forme passive n'existe pas dans les langues qui conjuguent avec les auxiliaires. Les langues qui conjuguent le verbe avec des flexions déclinent le substantif avec des cas ; tandis que les langues qui conjuguent le verbe avec des auxiliaires déclinent le substantif avec des prépositions.... Ces principes ne souffrent pas d'exceptions. » Les langues romanes sont, d'après l'auteur, de celles qui *conjuguent avec des auxiliaires*, opposées à celles qui *conjuguent avec des flexions*. Ainsi, dans *chantassions*, *chanteriez*, nous n'avons pas un radical *chant* accompagné de « terminaisons variables selon le temps, le mode, la personne et le nombre ! » On reste confondu devant l'excès d'aveuglement ou de hardiesse que supposent de

pareilles billivernes, écrites sur le ton le plus sérieux[1]. — Il est, pensons-nous, inutile de dire que M. Granier de Cassagnac ne connait de la phonétique ni le nom, ni la chose. Les lois aussi constantes que délicates d'après lesquelles les voyelles et les consonnes latines deviennent les voyelles et les consonnes romanes lui sont absolument étrangères. Il parle de linguistique comme parlerait de chimie un homme qui croirait encore aux quatre éléments, ou d'entomologie un savant qui ignorerait le rapport des chrysalides aux papillons. Et il faut réfuter de pareils livres !

Muni de ces connaissances et fort de cette méthode, M. Granier ne craint pas d'aborder les problèmes les plus difficiles de la philologie, et il va sans dire qu'il les résout avec la plus grande aisance. Il s'est dispensé, comme nous l'avons déjà vu, de rien dire du gaulois; le chapitre qui, d'après son titre, est consacré à cette langue, est une suite de divagations sur les patois, — où nous relevons une polémique soutenue avec une *habileté* remarquable contre M. Littré, — mais où il n'est absolument rien dit du gaulois. Il va de soi que la *Grammatica celtica*, vainement écrite en latin, est profondément inconnue de l'auteur. — Mais il est sorti de sa réserve pour les anciens dialectes de l'Italie. Après nous avoir *démontré* historiquement que les habitants de l'Italie, — sauf ceux de Rome, colonie grecque, — étaient des Gaulois, il passe à la démonstration philologique. Les *Aborigènes*, d'abord, étaient-ils Gaulois ou Grecs ? « Un fait philologique nous paraît trancher la question. » Ce fait, c'est que, « dans la langue des *Aborigènes*, » l'oiseau que nous nommons *pic* s'appelait *picus*. Voilà qui est décisif. — Nous passons sur le paragraphe fort étendu qui est consacré aux *Pélasges* ; il nous est impossible de rien saisir de palpable dans ce *deliquium*. — Le chapitre sur les Etrusques est à coup sûr celui dont l'auteur se sait le plus de gré et qui doit le placer au plus haut rang parmi les philologues. Il y discute d'abord les auteurs anciens et modernes qui ont parlé des Etrusques, et, grâce au livre de M. Noël des Vergers, il ne dit pas trop d'énormités. Arrivé à la philologie, il veut établir que « l'étrusque et l'ombrien étaient deux dialectes d'une langue commune », et la preuve, c'est qu'aujourd'hui les dialectes populaires de l'Ombrie et de la Toscane se ressemblent. Mais comme c'est simple ! et dire qu'on ne s'était pas encore avisé de ce moyen si naturel de trouver enfin le mot de l'énigme étrusque ! Cette découverte, comme toutes les idées justes, se trouve immédiatement confirmée : en effet, la Rhétie était étrusque ; or « la langue des Grisons de l'Engadine est justement celle des Etrusques ou Toscans modernes[2] » : donc l'étrusque se parle encore tel quel à Florence comme à Coire. A merveille ; reste une petite difficulté, S. P. Q. R., comme dit Panurge. Avec notre toscan et notre

---

1. L'auteur répète sans cesse ce non-sens sur la conjugaison. Ainsi p. 502 nous lisons que la langue espagnole n'a « ni la déclinaison avec des cas, ni la conjugaison avec des flexions », etc., etc. Pour qui M. Gr. prend-il ses lecteurs?

2. Voilà encore une révélation bien précieuse. Les philologues qui s'adonnent spécialement à l'étude du dialecte des Grisons ne s'étaient pas avisés de ce rapprochement qui va si singulièrement faciliter leurs travaux. C'est l'œuf de Colomb.

grison, nous arrivons devant une inscription étrusque : ô prodige ! nous ne comprenons pas une ligne, pas un mot, pas une syllabe. Mais quoi ! c'est qu'elles sont rédigées « dans une langue sacrée, tenue secrète ; Ammien Marcellin l'atteste (p. 344). » Le passage est même cité en note, avec la candeur de la véritable science ; une telle loyauté persuade le lecteur, et plus d'un ne prendra sans doute pas la peine de voir que ce passage ne dit pas un mot de cela. Mais à côté de la « langue sacrée », M. Gr. nous indique « un très-grand nombre » d'inscriptions en « langue vulgaire », et il les explique couramment. Ainsi le titre honorifique *larth* « s'est perpétué avec une forme identique dans certains pays celtiques, comme l'Ecosse et l'Angleterre » : c'est *laird, lord* (p. 347). Nous qui avions cru jusqu'à présent que *lord*, angl. sax. *hlâford*, était un mot germanique ! — *Cec, Sec* ou *Sech*, « mot mystérieux qui suit très-souvent les noms des défunts », c'est le toscan *Ser*. — L'énigmatique *avil* ou *afil* est l'it. *avello* : ainsi *mi aviles Marianas* signifie : « Je suis le tombeau de Marianne. » — Nous en passons, et des meilleurs ; mais il faut signaler la plus jolie découverte de M. Gr. : *La*, qui précède souvent des noms propres de femme, est l'article italien *la* ; les Etrusques disaient *la Servi, la Lecetis*, comme les Italiens disent *la Colonna, la Patti*. — De l'ombrien, nous ne donnerons qu'un exemple : M. Gr. y a retrouvé « le jurement national et traditionnel des Gaulois », et aussi « une expression qui en dérive évidemment..., celle de *se foutre en colère, se foutre par terre, se foutre dans la tête*... Une invocation à Jupiter est ainsi conçue : *Die Grabovie, futu fos*, « Dieu Grabovius, fous-toi favorable » ; s'adressant à une déesse, le rituel ajoute : *Ferfa Martia, fututo foner*, « Ferfa Martia, fous-toi favorable. »

La partie la plus burlesque du livre de M. Granier de Cassagnac est celle qui regarde la langue latine. Autant qu'on peut comprendre les phrases creuses et vagues dont il remplit à ce sujet plus de cent pages, il croit que le latin était différent du romain, lequel était un dialecte grec. Le latin n'avait ni cas, ni flexions de conjugaison ; le romain en avait conservé quelques débris. Quand les Romains imitèrent la littérature grecque, ils introduisirent dans leur langue la déclinaison et la conjugaison grecques ; mais on trouve dans les plus anciens textes des reste de la langue rustique des Latins, qui ne connaissaient pas les flexions. Les preuves de fait sont à la hauteur des exemples déjà cités : ainsi, sur une inscription très-connue d'Herculanum, M. Gr. voit dans les noms *Strato* et *Euphemio*, qui appartiennent à la troisième déclinaison, dans *Blossi.*, qui est une forme abrégée pour *Blossius* (la même inscription offre de même *Protem.*, *Diopant.*, *Philin.*, etc.) et dans *Coelio*, qui est à l'ablatif, des noms analogues aux noms italiens en *i, o*. Il n'y a aucun profit à relever une par une toutes ces bévues, qui accusent une ignorance complète de l'histoire du latin [1]. Le latin *rustique* ou *plébéien*, qui ne déclinait pas, vécut toujours à côté du latin classique,

1. Naturellement M. Gr. côtoie quelquefois les résultats acquis à la science sur le latin vulgaire. La chute, fréquente dans les anciens textes, d'*s* et *m* finales, et la restauration de ces deux consonnes, sans doute sous l'influence littéraire (restauration qui, au moins pour l'*s*, ne fut pas seulement orthographique), sont des faits bien connus des philologues.

et en était profondément distinct. M. Gr. en trouve la preuve dans des textes qu'il interprète à sa façon. Ainsi, Suétone dit: *Grammatica Romae ne in usu quidem olim*, « ce qui veut dire qu'on y employait le latin usuel, rustique, non le latin formé plus tard dans la société romaine avec le concours et par l'imitation des grammairiens et des ouvrages grecs. Ennius exprimait la même idée, lorsqu'il disait dans son épitaphe : *Oblitei Romae loquier sunt lingua latina;* c'était vrai ; on cessa d'y parler la langue véritablement latine, ou des paysans du Latium (p. 428). » En disant *Aliud est grammatice loqui, aliud latine*, Quintilien exprime bien que la langue grammaticale et la langue latine étaient profondément différentes ; et le même auteur affirme que « le latin *quotidien* avait une nature entièrement propre ou distincte, » quand il dit : *Aliam videtur habere naturam sermo vulgaris, aliam viri eloquentis oratio* (p. 428). Ce *latin* était si différent de la langue des lettrés, que César avait des interprètes *quotidiens* pour lui servir « dans ses relations avec Rome ». Voici le bouquet (p. 429): « Ses règles (au latin vulgaire) étaient si différentes de celles du latin de Rome qu'elles étaient l'objet d'un enseignement formel, sous des professeurs spéciaux. C'est ainsi que Marc-Aurèle apprit le latin vulgaire sous trois maîtres, qui étaient Trosius Aper, Pollion et Entychius Proculus de Sicca, et le latin littéraire sous Fronton (*Usus praeterea*, dit Capitolin cité en note, *grammaticis, graeco Alexandro; quotidianis latinis Trosio* etc..... *oratoribus usus est... latino Frontone Cornelio.* »

Ce latin vulgaire, M. Gr. cherche à nous le faire connaître dans son vocabulaire et dans ses formes. Nous avons un nombre assez considérable de mots que les auteurs anciens indiquent comme appartenant à l'usage vulgaire, qui dans toutes les langues existe à côté de l'usage plus relevé, et Diez a donné une liste à peu près complète de ceux qui ont passé dans les langues romanes. Celle que dresse M. Gr. est aussi pauvre que mal faite. Il la fait suivre d'une liste de mots donnés par les grammairiens comme *très-vieux* et qui, d'après lui, se retrouveraient dans les dialectes modernes. Ainsi *topper* signifiait *vite :* « le dialecte gascon rend la même idée par *tapè* » (p. 417); *dic dum*, dans Plaute, est le fr. *dis donc:* « on peut défier tous les grammairiens d'expliquer ce *dic dum* autrement que par les dialectes gaulois » (p. 419); *brabium*, qui signifie « le prix du combat ou du courage, » « se retrouve *évidemment* dans le *bravo!* que l'on crie encore aux vainqueurs, » etc., etc. — Pour ce qui regarde les formes, nous ne relèverons que ce qui est dit de l'article. D'après M. Gr. (p. 401) « l'école des philologues qui dérivent le français, l'italien et l'espagnol de la langue latine tombe dans des embarras mal dissimulés et risibles lorsqu'il s'agit d'expliquer comment les trois langues et leurs dialectes ont emprunté l'article au latin, qui ne l'a pas. » Après quoi il le tire du latin *ellum*, *ellam*, par des déductions d'une obscurité que nous nous épargnerons la peine de pénétrer. C'est sur ce point que M. Gr. a fait sa plus jolie trouvaille, qui vaut le *la* étrusque. Il a copié *lui-même* au Musée de Naples un cachet « qui reproduit le nom d'une famille ainsi écrit DELLI AMICI » (p. 399). Ce cachet fait son bonheur; il y revient encore plus d'une fois, et y signale « l'article qui précède encore les noms des familles toscanes ou romaines (p. 393). » C'est en effet charmant : *M. et Mme delli*

Amici. Le Pompéien *Dellius Amicus* ou *Amicius*, en faisant graver son cachet avec son nom au génitif suivant l'usage, ne se doutait guère du triomphe qu'il préparait à M. Granier de Cassagnac. Faut-il à ce propos rappeler que l'article, en latin comme en grec et en allemand (les langues romanes étant non pas *tirées* du latin, mais étant le latin lui-même), s'est développé du démonstratif, ou plutôt que c'est un simple démonstratif, qui a reçu une fonction inconnue au latin classique?

Après avoir *démontré* sa thèse par d'aussi solides arguments, M. Gr. termine par deux chapitres sur l'histoire de la *renaissance* des langues *celtiques*, sur leur culture et sur la formation des langues littéraires. Ces deux chapitres nous le montrent aussi savant dans la philologie et la littérature romane que dans la grammaire comparée. Il admet comme authentique une charte corse de 719 qui nous offre, sauf quelques fautes, la langue italienne moderne; il explique, à grand renfort de citations et de contre-sens, les *Serments* de 842; il attribue naturellement au xe siècle la ridicule épitaphe de Flodoard fabriquée sans doute au xvie, et dresse des monuments littéraires des langues d'oc et d'oïl une liste sans aucune valeur. Après avoir parlé de l'Espagne, il discute avec une grande compétence la question de l'antériorité des *trouvaires* (*sic semper*) et des troubadours, et nous apprend que « le plus ancien poète gaulois dont nous ayons les vers est Guillaume IX, comte de Poitiers (p. 511), » et que « le second poète par ordre de date est Wace (p. 512). » On voit que M. Gr. est au courant des travaux faits sur cette matière. Au reste, il dit lui-même : « Ce que nous savons sur les trouvaires nous a été principalement transmis par Claude Fauchet » (p. 519); il ne semble même pas connaître de nom l'*Histoire littéraire de la France* publiée par l'Académie des Inscriptions et quelques autres ouvrages aussi peu importants. Pour les troubadours, il est inutile de dire qu'il suit de confiance Jean de Nostre-Dame. Ce qu'il dit des littératures italienne et espagnole consiste en quelques notes décousues, qui n'ont pas plus de valeur en elles-mêmes que de rapport au sujet du livre.

Nos lecteurs en ont sans doute assez de cette écœurante revue; ils n'en sont pas plus lassés que nous. Si nous voulions signaler tout ce qui est faux ou inexact dans cet ouvrage, il nous faudrait écrire un volume aussi gros que celui de l'auteur, et ce serait une méchante matière. Nous n'avons peut-être jamais vu un livre où tout soit aussi constamment mauvais: il n'y a presque pas une ligne qui ne soit une erreur, un raisonnement qui ne soit un paralogisme, une traduction qui ne soit un contre-sens[1]. C'est à croire que l'auteur a soutenu — et admirablement gagné — une gageure qui n'aurait pas laissé d'être embarrassante pour tout autre. Nous voulons seulement dire quelques mots de la façon dont M. Granier de Cassagnac parle de ceux qui ont traité son sujet avant lui; c'est l'objet du premier chapitre. Passons sur les savants du xviiie siècle. Nous avons vu comment Raynouard est traité. Bopp, « en rattachant, d'une manière incontestable,

1. Nous n'avons remarqué dans tout le volume qu'une observation juste (p. 259); il est vrai qu'elle n'est pas nouvelle : c'est qu'au moyen-âge on disait *jougleor* et non *jongleor*.

au zend et au sanscrit le grec et le latin, a rompu par cela même tout rapport d'origine, tout lien de famille entre ce groupe et le groupe des idiomes parlés aujourd'hui en Italie, en France et en Espagne » (p. 24). Ce qui est dit sur Pictet n'a même pas un sens appréciable. M. Max Müller « déclare formellement qu'on ne saurait expliquer le français par une dérivation du latin, mais qu'il devient explicable par l'italien. » On voit que notre auteur ne fait pas moins de contre-sens, volontaires ou non, sur le français (il cite M. Müller d'après la traduction) que sur d'autres langues. Il ajoute gravement : « C'est là peut-être une théorie singulière, proposée par un esprit aussi distingué, » et il la réfute. Mais le comble de la bouffonnerie est l'appréciation de Diez : M. Granier, qui n'a certainement pas lu même l'*Introduction*, traduite depuis onze ans, de la *Grammaire des langues romanes*, caractérise, dans une page inimaginable, le « travail intéressant, mais sans conclusion » que « M. Frédéric Diez a publié à Bonn en 1861 et 1862. Ce travail a trois parties bien distinctes. » Les deux premières sont le *Dictionnaire étymologique*, la troisième est la *Grammaire*. « Au point de vue de l'étymologie, ce vocabulaire, qui se dit *étymologique*, ne résout ni ne pose même la question. » Quant à la *Grammaire*, « c'est et ce ne pouvait être qu'une simple reproduction des principes généraux de la grammaire italienne, française ou espagnole. » Enfin, « utile et estimable comme répertoire de mots, l'œuvre de Diez reste donc étrangère à la thèse des origines » (p. 27). On nous dispensera de commentaire. Disons seulement que si M. Gr. avait consulté cette œuvre au moins comme « répertoire de mots, » il n'aurait peut-être pas regardé comme non latins les mots qu'il cite à la p. xiij, p. ex. *guéret*, *ancien*, *sérieux*, *briller*, *craindre*, *désormais*, *jamais*, *presque*, *avec*, *selon*, *chez*, *derrière*, *parmi*, *après*, etc.; il n'aurait pas dressé la liste parallèle de mots italiens « absolument étrangers au latin » qu'il donne p. 275, et qui comprend entre autres *asciugare*, *cogliere*, *cominciare*, *lancia*, *musco*, *pagare*, *paglia*, *pensare*, *pesare*, *piazza*, *salvaggio*, etc.; peut-être même aurait-il appris assez des éléments de l'étymologie pour ne pas composer ce mirifique tableau des mots venus du grec au français, au bas-breton et au gascon, qui orne les p. 131 et suiv., et où on voit par exemple que *bravache* et *gavroche* viennent de γαῦρος, *maison* de μένειν, *gai* de γηθέω, *emballer* de ἐμβάλλω, *paquet* de πάχυς, *fils* de υἱς (*sic*), « avec le digamma éolique Fἱς, » etc., etc. — En ce qui concerne les philologues français, M. Granier s'arrête dans son énumération à M. Francis Wey : tous les travaux contemporains sont pour lui non avenus ; il ne parle même pas d'Ampère et de Génin, et s'il cite Littré, c'est ailleurs et en passant. — Il dit dans sa préface (p. xv) : « Ce livre est le fruit de plus de trente années d'études et de méditations. L'auteur espère que les lecteurs s'en apercevront. » Ce dont les lecteurs s'aperçoivent, c'est que le livre a en effet été conçu et exécuté en partie il y a plus de trente ans, circonstance à la fois atténuante et aggravante : l'auteur est un peu plus excusable d'avoir composé un pareil ouvrage en 1840, mais il n'en est que plus impardonnable de l'avoir publié en 1872.

En voilà assez. Il nous serait facile, en laissant la linguistique de côté, de signaler les bévues historiques et autres qui émaillent l'ouvrage, et de montrer

ce qu'il y a au fond de cet étalage d'érudition qui peut en imposer aux naïfs; mais nous pensons que chacun est maintenant à même d'apprécier ce triste livre[1]. Avant de le fermer pour toujours, nous ne pouvons nous empêcher de présenter deux réflexions; l'une, c'est qu'il est bien douloureux de voir de pareilles productions paraître en France, quand des pays longtemps arriérés, comme l'Italie et le Portugal, se mettent avec une activité chaque jour croissante au niveau de la science actuelle; l'autre, plus consolante, c'est que cet étonnant monument d'ignorance et de présomption apparaît aujourd'hui chez nous comme tout à fait isolé. Les bonnes méthodes se répandent de plus en plus dans la jeunesse studieuse, qui renouvellera peu à peu l'état intellectuel de notre pays; les doctrines de M. de Cassagnac ne rencontrent déjà plus le bruyant écho qu'elles auraient soulevé jadis, et nous espérons qu'en réfutant aussi longuement, non sans quelque honte, ce lourd et incohérent paradoxe, nous aurons fait un travail encore plus superflu que fastidieux.

G. P.

---

98. — **Mademoiselle de Scudéry**, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies, par MM. Rathery et Boutron. Paris, Léon Techener. 1873. In-8°, viij-540 p. — Prix : 8 fr.

M. V. Cousin ne se trompait pas quand il assurait qu'en réunissant les petits vers si bien tournés que M[lle] de Scudéry laissait échapper de sa veine facile, et en y joignant un choix de lettres sérieuses ou badines sorties de la même plume, on composerait un volume agréable. Je ne connais pas beaucoup de recueils qu'il m'ait été donné de lire avec plus de plaisir que le recueil de MM. Rathery et Boutron. Dignement secondés par leur habile imprimeur, les éditeurs ont cher-

---

1. Quelques échantillons seulement. P. 217 : « Un grammairien allemand anonyme, » connu sous le nom de *Grammaticus Leidensis*, a écrit un petit traité sur les dialectes » grecs. » Quelle érudition! mais comment se fait-il que ce grammairien *allemand*, dont le ms. est conservé à Leide, ait écrit en grec? — M. Gr. croit naturellement (p. 502) à l'authenticité du faux Luitprand et admet (p. 86) que la *Nobla Leyczon* est de 1110 (voy. *Rev. Crit.* 1866, art. 18). — S. Augustin dit : « Opera data est ut imperiosa Civitas » non solum jugum verum etiam linguam suam domitis gentibus per pacem societatis im- » poneret, per quam non deesset, imo et abundaret etiam interpertum copia. » Par *interpretes*, il faut entendre des traducteurs de la Bible, et ce passage, avec cent autres, est écrasant pour M. Granier; mais voyez son commentaire (p. 139) : « Ce que S. Augustin » dit des Romains ne signifie pas qu'ils avaient forcé tous les peuples à oublier leurs » propres langues pour apprendre le latin; mais qu'ils avaient fait de la langue latine un » moyen de communication, un lien social entre les nations, en instituant dans chaque » pays un grand nombre d'interprètes, mis à la disposition des autorités ou des personnes » qui, par leurs fonctions ou par leur goût, avaient à faire usage de cette langue. » — La chronologie de l'histoire littéraire est, avec M. Gr., féconde en surprises. Il nous apprend (p. 526) que « les chansons de Thibault VII, comte de Champagne, sont anté- » rieures d'au moins un quart de siècle » à celles de Guiraut de Borneil; — que Boccace naquit en 1375 (p. 531); — que la traduction du *De vulgari Eloquio* par le Trissin fut faite « peu de temps après la mort de Dante » (ib.), etc. — « Isidore, archevêque de » Séville, nous fait connaître que de son temps, c'est-à-dire au milieu du VII[e] siècle, ils » (les poètes gaulois du midi) portaient déjà le nom de *fellibres*, qu'ils ont encore, et qui » signifiait *bons vivants* (p. 528). » — Mais en revanche que de belles et utiles digressions sur les légions de César, sur les tribus de Rome, sur Sigovèse et Bellovèse, sur les Volsques Tectosages qui sont les Valaques, sur la prise de Rome par Alaric, etc., etc.!

ché avec autant de soin que de goût à rendre attrayant de toute façon l'ouvrage qu'ils ont consacré à M[lle] de Scudéry, et qui figurera si bien parmi les bons et beaux livres de la *Bibliothèque choisie à l'usage des gens du monde*.

La *Notice sur M[lle] de Scudéry* (p. 1-141) est de M. E. J. B. Rathery. C'est un morceau d'autant plus intéressant, que la vie de l'auteur du *Grand Cyrus* était moins connue, M. Cousin n'en ayant guère retracé que le milieu. M. R. ne s'est pas contenté de nous raconter la jeunesse et les dernières années de son héroïne; il a encore voulu nous fournir les plus curieux détails « sur sa famille, sur ses amis, sur sa vie commune avec son frère, sur les sociétés polies qu'elle traversa ou qu'elle groupa autour d'elle, sur son individualité comme femme et comme écrivain, sur la vogue et le déclin des genres de littérature dont elle fut la personnification la plus complète. » Il sera difficile de rien ajouter d'essentiel à cette notice; il sera plus difficile encore de rien y relever d'inexact. Tous les documents imprimés ont été consultés; de nombreux documents inédits ont été consultés aussi, et un des plus importants de ces derniers a été reproduit en entier (p. 138-141) : *Les Provisions* (du 29 juin 1642) *de la charge de cappitaine et gouverneur de la Tour-Notre-Dame-de-La-Garde pour Georges de Scudéry, sieur d'Amberville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy*, tirées des Archives des Bouches-du-Rhône[1]. Çà et là, M. R. rectifie diverses erreurs de M. J. Ch. Brunet, de M. V. Cousin, de M. E. Miller, etc. Le judicieux et savant critique apprécie très-bien, dans toute cette notice, M[lle] de Scudéry. Il montre combien elle fut femme de cœur, femme de dévouement, avec quelle vaillance elle aima ses amis malheureux, et que d'admirables vertus elle sut unir aux qualités les plus brillantes. Il loue beaucoup aussi en elle l'écrivain délicat, ingénieux, et tout en avouant que cet écrivain est parfois trop subtil, trop raffiné, il l'excuse à demi, en disant : « N'abuse pas qui veut de la politesse et de l'esprit ![2] »

La *Correspondance choisie* (p. 145-409) se compose à la fois de lettres inédites, et de lettres qui avaient déjà été publiées, les unes, au XVII[e] siècle, les autres par M. Matter, par M. Cousin, par M. de Monmerqué, etc., mais qui n'ont pas, soit pour le texte, soit pour les annotations, été inutilement revues par les éditeurs. Les lettres inédites proviennent pour la plupart des manuscrits Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal, ou des papiers de l'abbé Boisot, à la bibliothèque de Besançon. Les éditeurs déclarent (p. v de l'*Avant-Propos*) qu'ils ont attaché aux dates une importance exceptionnelle, et que, grâce à des recherches dont les lecteurs ne soupçonneront guères l'étendue et l'opiniâtreté, ils ont tenu à dater — fût-ce approximativement, et en distinguant toujours par des crochets leurs conjectures des indications fournies par les originaux eux-mêmes, — presque toutes les lettres renfermées dans leur volume. Leurs efforts, à

1. M. R. déclare s'être beaucoup servi des cinq volumes in-4° de la Correspondance inédite de Chapelain laissée par Sainte-Beuve à la Bibliothèque nationale. C'est un recueil inappréciable pour l'histoire littéraire du XVII[e] siècle.

2. M. R. a eu, de plus, la bonne pensée de citer (p. iij), comme le plaidoyer le plus gracieux qui ait jamais été fait en faveur des précieuses, le sonnet vraiment exquis d'Ulric Guttinguer : *A une dame en lui envoyant les œuvres de Voiture*.

cet égard, me paraissent avoir été aussi heureux, qu'ils ont été consciencieux.

A la suite des lettres de M[lle] de Scudéry, on a réuni (p. 411-506) quelques lettres, inédites ou non, qui lui ont été adressées ou qui la concernent. Ces lettres sont signées : Balzac, Chapelain, Godeau, Sarasin, Ménage, Pierre Corneille, Charpentier, Brébeuf, La Calprenède, Corbinelli, P. Rapin, duc de Saint-Aignan, Pellisson, Mascaron, Bonnecorse, Charleval, Fléchier, P. Bouhours, Bossuet, Chevalier de Méré, Furetière, Regnier-Desmarais, duc de La Rochefoucauld, Nanteuil, George de Scudéry, M[lle] de Chalais, M[me] Deshoulières, M[me] de Maintenon, M[me] de Sévigné, M[me] de La Fayette, M[me] de Longueville, etc. Les noms seuls de la plupart de ces correspondants ne sont-ils pas pour M[lle] de Scudéry le plus éloquent de tous les éloges?

Le *choix des poésies* (p. 507-531) a été fait avec beaucoup de discrétion. Les éditeurs ont voulu nous offrir seulement le dessus du panier. Il me semble qu'ils ont été très-bien inspirés : la poésie de M[lle] de Scudéry a beaucoup plus vieilli que sa prose, et j'échangerais volontiers, pour ma part, toutes ses stances, moins peut-être une douzaine des plus gracieuses, contre un paquet de ses nombreuses lettres perdues, surtout si à quelques-unes de ses lettres à ses anciens amis de Provence, tels que Bonnecorse, Forbin-Janson, Mascaron, qui devaient toutes être si charmantes, l'on pouvait en ajouter deux qui devaient être bien éloquentes, la lettre à M[lle] d'Arpajon sur sa retraite aux Carmélites, et la lettre à Bossuet sur la mort de Pellisson.

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 2 mai 1873.

M. Aulanier écrit à l'Académie pour mettre à sa disposition des pierres chargées d'inscriptions sémitiques dont il a été déjà communiqué des estampages. Sinon, elles seront déposées au musée du Caire. La Commission des Inscriptions sémitiques émet le vœu que ces pierres soient transportées en France.

Quatre candidats écrivent pour faire valoir leurs titres à la place d'académicien laissée vacante par la mort de M. Stanislas Julien. M. Havet rappelle ses éditions de Pascal, d'Isocrate avec traduction, introduction et notes, ses deux volumes sur les origines du christianisme, son professorat à l'École normale, à la Faculté des lettres et au Collége de France. M. Jules Girard parle de ses travaux sur l'île d'Eubée, sur Thucydide, sur le sentiment religieux chez les Grecs, d'Homère à Eschyle, et de ses dix-huit ans d'enseignement de la langue grecque à l'Ecole normale. M. Oppert se borne à poser sa candidature. Enfin M. Léon Heuzey, conservateur-adjoint au musée des antiques du Louvre, professeur depuis neuf ans à l'École des beaux-arts, rappelle ses explorations dans l'Acharnanie, la Macédoine, ses diverses monographies publiées dans le Journal des savants, dans les comptes-rendus de l'Académie, etc.

L'Académie se constitue en comité secret pour discuter ces diverses candidatures.

L.-Marcel DEVIC.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 26 avril 1873.

M. Didion, inspecteur général des ponts et chaussées, est élu membre de la Société. — Un article de M. Bergaigne publié dans le dernier fascicule des *Mémoires* a été l'occasion d'une lettre de M. Whitney, professeur à l'Université de New-Haven (Connecticut). Il s'agit de l'anusvâra sanscrit. M. Bergaigne ayant dit dans son article que M. Whitney avait indiqué la vraie nature de l'anusvâra, mais qu'après avoir entrevu la solution il ne s'y était pas arrêté, le professeur américain répond par une critique de l'article de M. Bergaigne. Celui-ci défend son opinion. Cette polémique ne pouvant manquer d'être publiée, nous ne nous y arrèterons pas davantage. — M. Meunier propose une série d'étymologies. Il prouve par divers exemples que le grec ἀνήρ était originairement précédé d'un digamma, et que, comme le mot ἄναξ, il doit être rattaché à la racine *gan* « mettre au monde » (en grec γFαν). — Le substantif ἄκαστος « érable » conservé par Hésychius, et regardé à tort comme suspect par le dernier éditeur, répond au latin *ăcer*. — Le verbe *pollere* est un composé de *pot* + *valēre*. — *Testis*, contrairement à une opinion de M. Bréal exprimée dans le dernier fascicule, vient comme τεκμήμον de la racine τεκ. La racine se présente tantôt sous la forme *tak*, tantôt sous la forme *takš*. *Testis* est pour *tecstis* (cf. *testiculi* et en allemand *zeugen*, *zeuge*).

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BRŒCKER, Frankreich in den Kæmpfen der Romanen, der Germanen und des Christenthums (Hamburg, Grüning). — CONTZEN, Geschichte der Volkwirthschaftlichen Literatur im Mittelalter, 2ᵉ éd. (Berlin, Heimann). — DRESSEL et WIESELER, Clementinorum Epitomæ duæ (Leipzig, Hinrichs). — DUEMICHEN, Ueber die Tempel und Græber im alten Ægypten (Strassburg, Trübner). — FLATHE, Geschichte des Kuurstaates und Kœnigreiches Sachsen, 3. Band (Gotha, Perthes). — GENÉE, Shakespeare, sein Leben und seine Werke (Hildburghausen, Verl. des bibliogr. Inst.). — GRASSMANN, Wœrterbuch zum Rig-Veda, 1. Lief. (Leipzig, Brockhaus). — LAURENT, Clementis Romani ad Corinthios Epistula, 2ᵉ éd. (Leipzig, Hinrichs). — LINDAU, Molière (Leipzig, Barth). — LUDWIG, Agglutination oder Adaptation? (Prag, Calve). — MARTIN LUTHER's Sendschreiben, herausg. von KUHN (Berlin, Heimann).

ERRATA.

Dans le nº 17, p. 272, l. 21, après : *l'auteur*, ajoutez : M. Trumpp.
Dans le nº 18, p. 287 et suiv., lisez M. *Briau*, au lieu de *Briot*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 17 Mai — 1873

99. — **Bibliotheca novi Testamenti** græci cujus editiones ab initio typographiæ ad nostram aetatem impressas quotquot reperiri potuerunt, collegit, digessit et illustravit Eduardus Reus, argentoratensis. Brunsvigæ. 1872. In-8°, 314 p. — Prix: 8 fr.

Cet ouvrage n'est pas un simple catalogue des éditions des livres du Nouveau Testament, M. Reus les examine et les juge d'après le texte que donne chacune d'elles, les soins qu'a pris chaque éditeur pour établir ce texte, les documents qu'il a consultés dans cette intention, le but qu'il s'est proposé dans ce travail, etc. La bibliographie du Nouveau Testament est ainsi devenue une sorte d'histoire du texte imprimé, ou du moins fournit tous les éléments nécessaires à la composition de cette histoire.

Les diverses éditions, comparées entre elles, sont classées ici par familles, c'est-à-dire que toutes celles qui, faites sur une édition précédente, la reproduisent simplement ou n'y ont introduit que des modifications ou des corrections plus ou moins heureuses, sont rapprochées les unes des autres et constituent un groupe particulier. Elles forment toutes ensemble vingt-quatre familles différentes. Un des index placés à la fin du volume les présente dans leur ordre chronologique, et renvoie pour chacune d'elles à la page où elle est décrite et appréciée.

A ces quelques indications qui suffiraient déjà pour donner une idée avantageuse de cette *Bibliotheca novi Testamenti græci*, il convient d'ajouter que M. Reus possède la plus riche collection qui existe d'éditions du Nouveau Testament, et qu'il a eu à sa disposition, dans sa propre bibliothèque, presque toutes les publications dont il parle, de sorte qu'on peut être certain que, excepté quelques détails de médiocre importance, il n'y a rien de seconde main dans son travail. On ne saurait en dire autant des ouvrages analogues publiés jusqu'à ce moment. Jean Mill fait, il est vrai, exception; mais les Prolégomènes placés en tête de son Nouveau Testament et dans lesquels il fait l'histoire des manuscrits et des éditions du Nouveau Testament grec, sont de 1707 et par conséquent antérieurs aux grands travaux sur la critique du texte, de Griesbach, de Scholz, du Lachmann et de Tischendorf.

M. N.

100. — **Ueber die Tempel und Græber im alten Ægypten und ihre Bildwerke und Inschriften.** Vorlesung in der kaiserlichen Universitæt zu Strassburg am XIX November MDCCCLXXII, von Professor Dr Johannes Dümichen. Strassburg, Carl J. Trübner. 1872. In-8°. — Prix : 1 fr. 10.

C'est la leçon d'ouverture du cours de langue et d'archéologie égyptiennes que M. Dümichen est chargé de faire à la nouvelle Université allemande de Strasbourg. Dans les quelques pages qui forment la brochure se trouvent réunies diverses observations sur les temples et les tombeaux de l'ancienne Égypte et sur les monuments de nature différente, œuvres d'art et inscriptions, que ces tombeaux renferment. L'exposition est agréable, le style clair et élégant : si le discours de M. Dümichen ne contient pas de faits nouveaux pour les égyptologues de profession, il résume fort nettement pour l'instruction du public une foule d'idées courantes dans la science. J'ai remarqué en passant que l'auteur, en faisant la revue des égyptologues européens, a su fort justement assigner à chaque nation la part de mérite qui lui revient dans le développement de nos études.

Je souhaite que l'enseignement de M. Dümichen porte ses fruits et attire près de lui un grand nombre d'étudiants : il nous faut beaucoup d'égyptologues et d'égyptologues sérieux, afin de combler le vide que la mort de M. de Rougé vient de faire dans nos rangs.

G. Maspero.

---

101. — **Dîwâno Hâtimini 't-Thâyi wa Akhbâroho.** London, R. Hassoun, 2 Alpha Terrace, Worple Way, Wandsworth. 1872. In-4°, 43 p. — Prix : 4 fr. 50 (se trouve aussi chez Trübner).

De temps immémorial, l'hospitalité et la générosité furent en grand honneur chez les Sémites, et particulièrement chez les Arabes, aussi ne doit-on voir qu'une boutade dans les vers désenchantés d'Ibn ar-Roûmi, dont voici le sens [1] :

« *Je pense que le monde a toujours été ce qu'il est; que la tradition de l'antique » générosité est sans fondement. Admettons même qu'il y ait eu des hommes généreux, » qu'ils se soient montrés tels qu'on nous les décrit, aucun d'eux n'a-t-il donc laissé » de postérité!* »

En dépit de ces vers, la réputation de générosité des Arabes est bien établie, et s'il fallait en donner des preuves on ne tarirait pas.

Il est chez les Arabes un héros célèbre par sa libéralité et devenu légendaire, dont le nom seul évoque tout un monde d'anecdotes plus ou moins apocryphes, c'est Hâtim Thâyi, contemporain du fameux poète Nâbigha, poète lui-même, et, comme lui, mort avant la mission de Mahomet. Il serait inutile de reproduire ici la biographie de Hâtim, car elle est bien connue dans ses traits généraux [2];

1. Cf. *Fakhrî*, p. 8.
2. Voyez la *Bibliothèque orientale* et la notice étendue de Caussin de Perceval, dans son

mais pour montrer quels souvenirs il avait laissés dans sa patrie, nous traduirons l'historiette suivante, que nous empruntons à l'opuscule de M. Hassoun (lisez Hasan) : Un Arabe s'écriait devant le Khalife Mo'awiah que, vivant ou mort, Hâtim était le plus généreux des hommes. Et comment cela, répartit le Khalife? Une nuit, reprit l'Arabe, une troupe de Benî Asad passaient non loin du tombeau de Hâtim. Nous allons, se dirent-ils, descendre auprès de son tombeau; ensuite nous affirmerons partout que nous sommes descendus chez Hâtim sans qu'il nous ait offert l'hospitalité. Ils mirent donc pied à terre et, arrivés auprès du tombeau, interpellèrent le mort : « Eh! Hâtim! n'offres-tu rien à tes hôtes? » Tout à coup le chef de la troupe entendit une voix qui lui criait, dans le silence de la nuit : « O Abou'l-Khaibari! tu dénigres ta tribu et tu l'insultes. » Étonnés, les Benoû Asad regardèrent autour d'eux et virent que l'une de leurs chamelles boitait, parce qu'elle avait un jarret coupé [1]. L'histoire ne dit pas si Mo'awiah fut convaincu.

M. Hassoun est un Oriental qui vient de fonder à Londres une imprimerie arabe; ayant obtenu, par un procédé nouveau, des caractères de toute dimension, il a voulu en donner un spécimen et a choisi à cet effet le *dîwân*, ou recueil de poésies, de Hâtim, en le faisant précéder de toutes les anecdotes qu'il a pu réunir dans différents ouvrages, tels que le *Kitâb al-Aghânî* et les *Proverbes* de Meidânî. Pour le diwân, il s'est servi d'un manuscrit de Londres qui contient les vers de Hâtim, établis sur l'autorité d'Ibn al-Kalbî et d'Aboû Sâlih [2]. Enfin, dans une courte préface, l'éditeur a cherché à déterminer approximativement l'époque de Hâtim. « Je n'ai trouvé personne, dit-il, qui ait consigné la date de » la naissance et celle de la mort de Hâtim [3]. » On ne peut faire un reproche à l'éditeur, qui n'entend que l'arabe, d'avoir ignoré que Caussin de Perceval a consacré plusieurs pages à la discussion de ces dates; mais puisqu'il cite Aboulféda, il aurait pu voir dans ses *Annales* que cet historien fixe la mort du poète à 630; le *Ta'rîkh al-Khamîsî* et Ibn al-Djoûzî donnent une autre année — 578 : l'assertion de l'éditeur est donc inexacte. Au reste, on ne devait guère s'attendre à plus de recherche et de critique de la part d'un Arabe. Telle qu'elle est, d'ailleurs, sa publication est intéressante; le texte est généralement correct, et prouve que l'éditeur connaît bien sa langue. Quant aux caractères, ils nous ont paru très-convenables. Il y en a de remarquablement petits qui cependant sont très-nets, et les autres, de toute grosseur, l'emportent en élégance sur la plupart de nos types européens. Nous excepterons toutefois ceux de notre Imprimerie nationale qui sont d'une exécution plus parfaite et ont les contours plus fermes

---

Essai sur l'histoire des Arabes, t. II, p. 607 à 628; cf. le *Gulistan*, traduit par M. Defrémery, p. 155 et 171, le *Boustan*, éd. de Graf, p. 167 et suiv. On sait qu'il existe en persan un roman dont Hâtim est le héros. M. Duncan Forbes en a publié une traduction anglaise en 1830, et il a même été traduit en bengali.

1. Lorsque les Arabes voulaient égorger une chamelle pour offrir de sa chair à leur hôte, ils commençaient par lui couper le jarret : Hâtim venait donc d'offrir aux Benî Asad une de leurs propres chamelles.

2. Probablement celui du Musée britannique; cf. *Catal.*, p. 262.

3. « Lam adjid man i'tana bitaqyîdi mawlidi Hâtimin wa wafâtihi. »

et mieux arrêtés. — Il paraît que M. Hassoun est en ce moment à Paris et cherche à vendre de ses caractères.

St. G.

---

102. — **Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne,** par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études et par les membres de la conférence d'histoire. Première partie : Introduction. Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. Gabriel Monod. Paris, A. Franck, 1872. In-8°, viij-163 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le présent volume dont le principal mérite est de montrer quelle est la véritable méthode scientifique qui doit guider l'historien dans ses recherches « contient sous une forme abrégée les travaux de la conférence d'Histoire du moyen-âge à l'École pratique des Hautes-Études pendant l'année 1869. La conférence avait pour objet l'étude critique des sources de l'Histoire de France à l'époque mérovingienne. Tous les élèves prenaient part à ce travail. Chacun se chargeait d'étudier un point spécial et rendait compte dans nos réunions hebdomadaires du résultat de ses recherches, qui était aussitôt discuté et commenté par le répétiteur et par les autres membres de la conférence. » (p. 1) M. Monod qui dirigeait ces travaux s'est chargé de les résumer et de les mettre en œuvre.

Le volume débute par une introduction d'une vingtaine de pages, qui est un morceau capital. On y trouve sur la méthode historique au moyen-âge, sur les sources, sur la manière de les mettre en œuvre les renseignements les plus lucides et les plus pratiques. Les savants véritables n'ignorent sans doute aucun des préceptes énumérés par M. Monod ; mais les débutants dans les sciences historiques qui ont souvent tant de peine à se renseigner chez nous sur les choses les plus indispensables, trouveront ici des indications précieuses, parce qu'elles sont précises, sur la bibliographie des auteurs, les meilleures éditions de leurs ouvrages, etc. Ils apprendront à comprendre pourquoi « l'histoire critique des sources est une préparation indispensable à la critique même des faits, sans laquelle il n'est pas possible d'écrire l'histoire. » Ils sauront encore qu'un homme sensé, dans quelque champ qu'il travaille, n'aura jamais honte d'utiliser les travaux de ses devanciers et qu'il n'y a pas de prétention plus absurde que de vouloir reprendre sans cesse en sous-œuvre tout l'édifice de la science. Enfin M. Monod leur déroulera avec une parfaite logique toute la série de questions préliminaires qu'ils ont à résoudre avant de pouvoir aborder la véritable *narration* historique. Il les résume ainsi : 1° Déterminer par la comparaison des manuscrits et des meilleures éditions quel est le texte des sources qu'il faut suivre. 2° Réunir ensuite sur l'auteur tout ce qu'on en peut savoir, pour se fixer par là sur le degré de confiance qu'il mérite. 3° Étudier le texte en lui-même, pour y découvrir au besoin les contradictions, les interpolations, les falsifications possibles ; voir quelles sont les sources de l'auteur, s'il est intelligent et impartial, quelle est sa valeur au point de vue du style et de la littérature. Voilà ce que nous négligeons trop souvent en France, parce que ces travaux préliminaires

nous paraissent fastidieux et rebutants, ou plutôt parce que les bonnes méthodes ne sont point encore assez répandues, mais voilà pourquoi tant d'écrivains, même sérieux ou qui croient l'être, produisent si souvent de prétendus livres d'histoire qui doivent nous faire rougir et qui font hausser les épaules à nos voisins.

Après cette introduction générale, cet exposé de principes, M. Monod entre dans l'étude du premier, du plus important des auteurs de l'époque mérovingienne, de Grégoire de Tours et de son *Histoire des Franks*. C'est un examen aussi lucide que complet de toutes les questions historiques et critiques qui se rattachent à l'homme et à ses écrits, dans l'état actuel de la science. J'appuie sur ces dernières paroles, parce que comme M. M. nous le dit d'ailleurs lui-même, il est des questions qui ne pourront recevoir une solution définitive que lorsque la grande édition *critique* du texte de Grégoire, fondée sur la collation de tous les manuscrits, que les *Monumenta* de Pertz nous promettent depuis si longtemps, aura vu le jour. Le regrettable Bethmann est mort, avant d'avoir achevé sa tâche dont M. W. Arndt a été chargé depuis et à laquelle il travaille depuis plusieurs années.

Le premier chapitre de M. M. traite de la vie de Grégoire de Tours; il y a réuni tous les renseignements que nous trouvons soit dans les œuvres du pieux évêque soit au dehors, et les a discutés et utilisés avec un grand sens critique et beaucoup de justesse. On pourrait peut-être faire quelques observations de détail sur la discussion relative à la date de la naissance de Grégoire (p. 27 et suiv.). L'auteur admet celle du 30 novembre 538. Est-ce un argument absolument valide pour corroborer cette date, que d'affirmer, en rappelant que Grégoire avait été ordonné diacre en 563, que jamais un clerc ne pouvait être ordonné diacre avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année? Les prescriptions canoniques étaient-elles si rigidement appliquées à l'égard de personnages aussi marquants que ce petit-fils et neveu de tant de sénateurs et d'évêques? Ne savons-nous pas que son biographe le fait parvenir à l'évêché — fait bien plus grave, en somme — avant d'avoir atteint l'âge canonique de trente ans[1]? N'oublions pas non plus, puisque M. Monod cite, sur ce même sujet, l'affirmation de Grégoire : « qu'il était diacre la seconde année du roi Sigebert » que Sigebert n'a commencé à régner qu'en décembre 561, Chlotaire Ier régnant encore le 30 novembre précédent[2]; d'après la date de M. Monod, il n'aurait toujours eu 25 ans que le lendemain du jour même où finissait le seconde année du règne de Sigebert. Il serait plus prudent peut-être de revenir en arrière, et de se borner à dire que Grégoire naquit certainement quelques années *après* 534, et *avant* 540; au fond 537 me semblerait aussi plausible que 538.

La vocation de Grégoire au siége de Tours est placée par M. Monod dans la douzième année de Sigebert, en 573; il n'indique pas de date plus précise.

1. C'est par suite d'une faute d'impression qu'on lit, p. 6, l. 7 d'en bas, la date 542 au lieu de 543.
2. Kœpke, Kleine Schriften, Berlin, 1872, p. 306.

On sait que Waitz avait placé cette nomination en 572. Giesebrecht, dans son excellente traduction de Grégoire, place la consécration de l'évêque au 23 août 573[1]. Comme tous ses biographes les plus récents, M. M. fait mourir Grégoire en 594; il ne voit, comme presque tous les modernes, dans la date de 595 donnée par quelques-uns, qu'une tentative pour gagner le temps nécessaire afin de faire faire à Grégoire son voyage légendaire à Rome.

Le second chapitre s'occupe des écrits de Grégoire de Tours, des manuscrits nombreux ainsi que des éditions diverses qui en ont été faites. C'est surtout la chronologie des ouvrages de Grégoire qui exerce la sagacité de notre auteur. Il a su préciser avec beaucoup de talent tout ce que l'on pouvait préciser sur un terrain où bien souvent l'hypothèse doit remplacer la certitude absolue, et je n'aurais que bien peu d'observations de détail à présenter sur ces paragraphes. Il me semble seulement que l'on pourrait être un peu plus affirmatif que M. Monod, lorsqu'il dit que c'est « vers 576 » qu'il composa les quatre premiers livres de l'*Histoire ecclésiastique des Franks*. On peut démontrer que la fin du IV[e] livre a été écrite dès 575. Si certains faits qui y sont rapportés semblent ne pas cadrer avec cette affirmation (comme p. ex. le mariage de la fille de Charibert avec Ethelbert de Kent, IV, 26), il est facile d'y reconnaître des interpolations postérieures. Le cinquième livre est écrit certainement avant la mort de Chilpéric, mais nous croyons que M. M. se trompe en ajoutant que la rédaction définitive n'a dû être faite que plus tard, et en citant à cette occasion la mort de Rauching, arrivée en 587. Ce passage (Grégoire, V, 3) est certainement une interpolation. Ce qui donne la date exacte, c'est le passage curieux (V, 14) où Grégoire nous montre Chilpéric rêvant qu'il survivrait à tous ses fils et qu'aucun n'héritera de lui, et où il ajoute : « Ceci s'accomplit plus tard. » Or nous savons tous que Chilpéric laissa un fils qui fut Chlotaire II. Mais de 580, date à laquelle il perdit successivement ses fils Clovis, Chlodobert et Dagobert, jusqu'en 582, où naquit son fils Théodoric, il n'avait point de fils, et Théodoric lui-même étant mort en 584, il fut de nouveau plusieurs mois sans enfant jusqu'à la naissance de Chlotaire, et c'est dans cet intervalle que Grégoire a nécessairement rédigé son récit[2].

Une dernière révision de tout l'ouvrage, non terminée en 594, fut interrompue par la mort de l'historien.

Le chapitre III traite de l'authenticité du texte de Grégoire. Le nombre des écrivains qui se sont occupés de cette question depuis Adrien de Valois, Lecomte et Ruinart jusqu'à Kries[3] et ses adversaires, est considérable. Le savant allemand que je viens de nommer, a voulu, comme on sait, voir des falsifications partout. Il est certain que l'œuvre de Grégoire présente une grande incohérence chronologique, qu'il calcule souvent d'une façon différente les ères de saint Martin de Tours, etc.

---

1. Giesebrecht, Gregor von Tours, II, p. 260.
2. C'est sans doute une erreur typographique qui fait mourir Chilpéric en 584 à la page 46 et en 585 à la page 47.
3. *De Gregorii Turonensis episcopi vita et scriptis*, Breslau, 1839. in-8°.

Dans son quatrième chapitre M. M. examine les sources de l'*Histoire des Francs*. Elles ont nécessairement un caractère très-varié, les premiers livres étant un résumé chronologique, les derniers de véritables mémoires. A côté d'Eusèbe, d'Orose et des hagiographes nous rencontrons ces auteurs aujourd'hui perdus, Sulpicius Alexander et Renatus Profuturus Frigiretus, que nous donnerions beaucoup pour lire comme les lisait Grégoire, puis encore des annales diverses, les œuvres de saint Avit, des documents officiels, traités, etc. A côté d'eux on reconnait encore la trace de poèmes nationaux[1], puis surtout l'historien lui-même, témoin oculaire si bien placé pour étudier la marche des événements[2].

Le cinquième chapitre discute le caractère de Grégoire, le but de son ouvrage, l'autorité de son témoignage; M. M. nous semble avoir gardé la juste mesure en jugeant l'évêque de Tours et son temps. Il nous le montre comme un homme intelligent et honnête, incapable, comme tant d'autres amateurs de la latinité classique au moyen-âge, « de fausser ou d'inventer un fait pour placer une belle » antithèse ou quelque phrase tirée d'un auteur ancien, » commettant malgré cela des erreurs inévitables, que notre critique énumère consciencieusement, soumis aux préjugés de son époque, et ne pouvant échapper, pas plus que ses contemporains, à la décadence intellectuelle du VIe siècle tout entier. Grégoire n'est point à vrai dire, un historien; c'est un prêtre, un théologien, un moraliste, qui prêche parfois une morale passablement relâchée, et dans son zèle pieux il ne craint point de professer à l'occasion que le but sanctifie les moyens (p. 128 et suiv.).

Une troisième partie, infiniment plus courte se rattache à l'étude sur Grégoire de Tours et termine le volume de M. M. Elle est consacrée à Marius d'Avenches, cet évêque-chroniqueur de la seconde moitié du VIe siècle, dont l'unique manuscrit nous a été conservé parmi les trésors du British-Museum. Elle ne renferme que deux chapitres. Le premier nous retrace les rares faits que nous connaissons sur l'existence de cet écrivain, qui figure au concile de Mâcon en 585 et qui mourut, en 601, selon le Cartulaire de Conon d'Estavayer, le 31 décembre 593, selon M. Monod. Le second chapitre nous parle de la Chronique de Marius. C'est une continuation de la Chronique de Prosper, qui n'est elle-même qu'une continuation de celle de saint Jérôme. Il n'a fait qu'y ajouter le récit des événements de 455 à 581; ce sont de sèches notices, composées vraisemblablement dans les dernières années de sa vie, sur des documents écrits[3].

Mais il est temps de finir cet examen, trop détaillé sans doute pour beaucoup de lecteurs. Nous n'avons pas besoin d'ajouter, après ce que nous venons de

---

1. M. M. cite comme exemples de ces restes de poèmes, la fuite de Childéric en Thuringe, son mariage avec Basine et la naissance de son fils Clovis, puis encore la destruction des petits chefs francs du nord de la Gaule, par ce dernier prince.

2. M. M. a réuni (p. 105) la série des faits dont Grégoire fut le témoin.

3. La coïncidence de Grégoire et de Marius est souvent frappante. M. W. Arndt, dans l'article qu'il a consacré au travail de M. Monod dans l'*Historische Zeitschrift* de M. de Sybel, a soutenu avec raison que cette coïncidence provient de l'emploi d'une source commune, et non, comme le croit M. Monod, de la connaissance qu'aurait eue Marius des premiers livres de Grégoire.

dire, que nous attendons avec impatience la seconde partie de ces *Études sur les sources de l'histoire mérovingienne*. Mais nous voudrions proposer un but plus élevé, plus général encore, à l'ambition du jeune savant, que nous remercions ici de nous avoir donné le présent ouvrage. Par la sobriété de son style, le soin minutieux et consciencieux de ses recherches, la sûreté et l'impartialité de sa critique, M. Monod nous semble appelé à doter quelque jour — et puisse-t-il venir bientôt! — notre littérature d'un travail d'ensemble sur les sources de l'histoire de France au moyen-âge, tel que M. Wattenbach a si bien su l'exécuter pour l'Allemagne. Cet ouvrage nous manque depuis longtemps, il nous est indispensable, et, dussé-je être accusé de raisonner de travers, j'en concluerai que M. Monod nous le doit.

Rod. Reuss.

---

103. — **Procès de Baudichon de la Maison-Neuve**, accusé d'hérésie à Lyon, 1534, publié pour la première fois d'après le manuscrit original conservé aux Archives de Berne, par J.-G. Baum, professeur en théologie à l'Université de Strasbourg. Genève, imprimerie J.-G. Fick. 1873. In-12, vij-212 p.

Les plaquettes sortant des presses de M. Fick, à Genève, sont toujours recherchées des amateurs pour leur belle exécution typographique, mais elles ont sur beaucoup de productions analogues l'avantage de présenter presque toujours autant de charme à l'érudit sérieux qu'au collectionneur de curiosités bibliographiques. C'est certainement le cas pour le nouveau volume que nous annonçons aujourd'hui. On n'a pas encore publié, que nous sachions, les actes d'un seul des procès d'inquisition, datant de la Réforme, et qui cependant n'ont pas été rares en France. Les plus célèbres procès de ce genre ne nous sont guère connus que par les extraits du *Martyrologue* de Crespin et des sources secondaires analogues. Existent-ils? Je suis porté à le croire, car je ne pense pas qu'il faille partager l'opinion de l'éditeur qui n'ayant point trouvé de pièces de ce genre à la Bibliothèque nationale, lors de son voyage à Paris, les croit détruites par la Révolution. C'est évidemment avec les papiers du Parlement de Paris que doivent se trouver p. ex. les procédures contre Louis de Berquin ou contre Anne Dubourg, dont il parle; c'était donc aux portes des Archives nationales qu'il fallait frapper et non point à la Bibliothèque, qui ne pouvait les recéler à aucun titre. Toujours est-il que nous devons des remerciements à l'éditeur qui s'est imposé la tâche de copier, sur un manuscrit des archives de Berne, le présent « procès inquisitional faict et formé par auctorité du siége archiépiscopal de » Lyon en cas d'hérésie, à l'instance du procureur fiscal du dict siége contre » Baudichon de la Maison Neufve, marchant du lieu de Genesve. » Nous y pouvons suivre dans toutes ses péripéties, et de la façon la plus authentique, un procès d'hérésie, datant des premiers temps de la Réforme française; il n'y manque que la catastrophe finale, qui fut heureusement épargnée, comme on va le voir, au héros de cette procédure.

Baudichon de la Maison-Neuve était un bourgeois de Genève, que ses affaires amenaient chaque année aux grandes foires de la cité lyonnaise. Il logeait *A la*

Coppe, et c'est là qu'il fut arrêté le « mercredy penultieme d'avril 1534 » avec un autre individu, Jehan Janyn, dit le Colonier, et conduit aux prisons royales de la ville. Il comparaissait peu après devant Étienne Faye, Benoit Buatier et Jehan Gauteret, juges officiaux du siége de Lyon, accusé, non-seulement d'être hérétique lui-même, mais encore d'essayer de répandre le poison de l'hérésie. Par suite d'une indiscrétion, sans doute, on avait su qu'il apportait une lettre du réformateur Guillaume Farel, « Pharellus le prescheur, » afin de la remettre à un marchand de Paris, Estienne de la Forge, également venu pour les foires de Lyon[1]. Cette lettre fut saisie ainsi qu'une autre épître adressée à Baudichon par sa femme, fervente sectatrice des idées nouvelles. C'est sur ces deux documents que s'échafauda la procédure tout entière. Mais on trouva bientôt des témoins, soit de Lyon, soit de Genève, qui, sincères ou non, vinrent déposer contre lui sur d'autres points encore. L'un déposa qu'il avait contribué à l'assassinat d'un chanoine nommé Vergle (il s'appelait Wernli), tué à Genève, en 1533; un autre affirma qu'étant à Genève il avait invité, certain jour de carême, « ung nommé » Bellia, filz de Denys Dada, à manger d'ung chapon en sa maison; » un troisième raconte qu'entendant des prêtres chanter à la procession, B. s'était écrié: « Ces gens sont-ils folz ou enragez, pensent-ils que Dieu soit sourd? » Un quatrième certifia que l'accusé lui avait dit qu'il « luy donneroit un cheval chargé » de reliques pour une pomme pourrie ou pour une dozaine d'esguillettes. » Un dernier enfin dépose que Baudichon s'était permis de dire « que le sainct père » Clement septiesme estoit une beste. » C'était, on le voit, plus qu'il ne fallait pour brûler un homme en ces temps-là. Si Baudichon réussit à s'en tirer à la longue, ce ne fut ni son innocence ni son habileté qui le fit échapper, mais uniquement sa qualité de citoyen de Genève et de bourgeois de Berne. Le gouvernement n'osait pas se brouiller avec les cantons suisses, et Messieurs de Berne réclamèrent énergiquement la libération de leur sujet. La corporation des marchands lyonnais de son côté, fit entendre des plaintes très-vives par l'organe de son syndic, car il était certain que des procédés de ce genre devaient nuire énormément à leurs foires, en détournant les commerçants étrangers d'y venir. Baudichon, d'ailleurs, ne cessa de protester de son orthodoxie; il déclare « croire » en la foy, comme ses prédécesseurs ont creu, et croit le sacrement de l'aul- » tier, de confession et autres. » Il a bien vu à Genève « ung livre en françoys, » intitulé le Nouvel Testament, » mais il ne l'a jamais lu. Plus tard, il se refuse même, encouragé sans doute par l'appui qu'il reçoit du dehors, à renouveler ces déclarations de conformité religieuse. Il refuse absolument toute réponse, déclarant qu'il n'y était tenu, « n'ayant délinqué en ce dict royaume. » Amené de force devant les inquisiteurs, il « est yssu, disent-ils, de la chambre où nous » estions et s'en est fouy de notre présence, disant que nous ne sommes ses » juges, et ne respondroit rien. » Ce n'est pas là l'attitude d'un malheureux

1. Cet Étienne de La Forge fut brûlé vif, peu après, lors de la persécution des *placards*, à Paris, en 1534.

accusé, sans amis et sans soutiens. Quelquefois même nous le voyons prendre vigoureusement l'offensive et caractériser, d'une façon bien désagréable pour eux, les témoins qui l'accusent; voici ce qu'il dit de l'un d'eux; qu'on excuse cette citation comme un trait des mœurs genevoises, avant le régime d'austérité forcée, introduit par Calvin : « Ce témoing vit de paillardise, car sa femme est » une putain et une fois ses paillars furent conctraintz saulter par les fenestres » en la rivière. Et encores maintenant quant sa dicte femme ne peult estre » paillarde, ils tiennent le bourdeau en leur maison. » Un autre témoin, maistre Symon de Montberban, pelletier à Vienne, est dénoncé par lui comme « ruffien, » ioueur, pipeur de dez et cartes, blasphémateur du nom de Dieu; » d'autres encore, qui portent les noms fatidiques de Cocu, Roufyn, etc. sont accusés d'avoir acheté de faux témoins à prix d'argent.

Dans les conditions d'intervention diplomatique où se présentait le procès, il ne pouvait aboutir à la condamnation capitale. Mᵉ Benoit Mellier, le procureur fiscal, requiert bien la torture contre l'accusé, et le manuscrit lui-même se termine par la sentence latine de condamnation, mais sur l'ordre du lieutenant-général du Roi, Baudichon fut relâché et put rentrer dans ses foyers, après un emprisonnement de trois mois.

On doit regretter que l'éditeur n'ait point ajouté quelques notes de plus au texte curieux qu'il offrait pour la première fois au public. Il y a plusieurs points qui ne sont guère intelligibles pour les lecteurs moins versés que lui dans l'histoire de la Réforme. Ce qui est plus regrettable encore c'est l'absence d'un petit glossaire, très-court, où se trouveraient une centaine de mots que le grand public français ne connait certainement pas ou qu'il ne connait plus. Sans doute les savants linguistes sauront ce qu'est un *allecret*, un *calcan*, des *coneilles*, un bonnet *à rebras*, un *barlandier*, etc., etc.; mais le vulgaire (et je me hâte de m'y ranger) ont quelque peine à deviner le sens de ces vocables.

Je n'ai rien dit et je ne dirai rien d'une partie de l'introduction, qui ne touche point à des questions scientifiques et ne se rapporte point nécessairement à l'ouvrage; cela me dispense de la juger, comme je me verrais dans la pénible obligation de le faire, si j'abordais le sujet.

Je n'ai pas besoin de louer l'exécution matérielle du volume, l'élégance des caractères, etc. Quand on parle d'un ouvrage sorti des presses de M. Jules Fick, ce sont choses qui s'entendent de soi. La correction est, comme d'ordinaire, poussée jusqu'aux dernières limites; c'est pour cela, peut-être, que je ne résiste pas à la tentation de signaler une faute d'impression solitaire, à la p. 57. Il faut lire : *au* lict, au lieu de : *ou* lict. Cela prouvera du moins à M. Fick avec quel soin j'ai parcouru le dernier volume qu'il a offert au public.

Rod. Reuss.

---

104. — **Di alcuni luoghi difficili e controversi della Divina Commedia,** lettera di Salvatore Salomone MARINO. Palerme, imprimerie du *Journal de Sicile*. Brochure in-12 de 44 p.

Cette brochure complète, pour ainsi dire, l'œuvre de M. Lionardo Vigo : *Dante e la Sicilia*. M. Salomone Salvatore Marino ne se prononce pas sur le voyage que l'illustre Florentin put faire en Sicile, voyage dont on n'a pas de preuves, mais il appuie sur ce point que la langue de la Sicile n'était pas ignorée du poète, et c'est par cette langue que M. S. S. M. réussit à expliquer ou à éclaircir une douzaine de passages controversés de la *Divine Comédie*. Il a trouvé autour de lui, à peine légèrement modifiés, des mots qui ne font plus partie de l'italien actuel et qui ont gardé en Sicile l'acception qui paraît s'adapter le mieux à la pensée de Dante.

Cette petite étude faite avec soin serait un bon modèle à suivre dans d'autres contrées de l'Italie. On sait que Dante pensait que la langue italienne « appa- » raissait dans chaque cité et n'était dans aucune, qu'elle appartenait à toutes » les villes et ne semblait être propre à nulle d'entre elles. » C'était donc de termes recueillis de divers côtés, dans ses incessantes pérégrinations, que le poète composait l'idiome dans lequel il écrivait sa grande œuvre. Des recherches analogues à celles de M. S. S. Marino et pratiquées dans d'autres provinces pourraient aider aussi à l'interprétation d'un certain nombre de vers restés encore fort obscurs.

Th. P.

CORRESPONDANCE.

En réponse à l'article publié sur sa *Mythologie zoologique* dans le n° du 5 avril 1873, M. A. de Gubernatis a adressé à la *Revue critique* la lettre suivante, que nous nous empressons de publier avec les observations de M. Bergaigne.

Florence, le 11 avril.

Messieurs les Directeurs,

Je viens de lire dans le n° du 5 avril de la *Revue critique* l'article approfondi que M. Bergaigne m'a fait l'honneur de consacrer à la *Mythologie zoologique*. Je remercie M. B. des compliments qu'il m'adresse et je voudrais les avoir mérités.

Je ne voudrais pas, au contraire, avoir mérité les censures dont M. B. accompagne quelques-unes de mes interprétations védiques ; et je demande l'hospitalité de la *Revue critique*, dans l'espoir qu'il me sera possible de me justifier.

Je commence par un regret. Dans mon manuscrit, tous les passages védiques traduits étaient soulignés, et ils devaient, par conséquent, être imprimés en lettres italiques. M. Trübner, mon éditeur, me fit écrire de Londres (je garde sa lettre pour ma justification), que les lettres italiques, à cause du grand nombre des passages védiques traduits, auraient embarrassé beaucoup trop l'impression et donna, avec mon consentement, l'ordre de les supprimer. Mais, outre les

passages traduits, il y en a encore bien d'autres, où, au lieu de traduire, je donne seulement le sens général d'une strophe védique. Les indianistes, je pense, sauront facilement distinguer ce qui est littéralement traduit de ce qui est seulement indiqué ou expliqué; quant aux non-indianistes, si mes traductions littérales ont quelque valeur, ils pourront se fier de même à ces passages où je ne traduis pas, mais j'interprète. M. B. n'a pas toujours bien observé cette distinction que l'auteur avait faite entre l'exposition du contenu védique et sa traduction, et, à propos de deux ou trois de ces passages non traduits mais commentés, il m'accuse de prendre parfois les mots comme des radicaux, en faisant abstraction des flexions. Je ne veux pas insister pour prouver à mon honorable critique que, sur cette équivoque, j'ai été mal jugé; j'espère que M. B. conviendra lui-même que je ne méritais pas d'être confondu avec ces traducteurs faciles, pour lesquels n'existe que le vocabulaire.

M. B. trouve que le plus souvent, dans mes traductions des Védas, je travaille de fantaisie, mais que dans cinq passages il est possible que j'aie suivi Langlois; et il tâche de le prouver. Je commence par le second reproche, en déclarant que je ne pourrais pas préciser moi-même jusqu'à quel point la traduction de Langlois m'a servi, et jusqu'à quel point elle m'a été inutile. Je ne nie pas avoir, avant de donner ma propre traduction ou interprétation, consulté les traductions des autres, et par conséquent celle de Langlois aussi, et pour les hymnes qui ont été traduits par le seul Langlois, la seule traduction de Langlois; le devoir de tout nouveau traducteur est de traduire mieux, s'il se peut, et pour traduire mieux il faut savoir d'abord comment les autres ont traduit. La traduction de Langlois est le plus souvent insuffisante et défectueuse; mais, parfois, le traducteur français, en suivant les indications du commentateur indien, que je me suis donné moi aussi la peine de consulter, s'est approché de ce qui me semble le vrai; voilà pourquoi, dans quelques rares cas, mes interprétations védiques s'accordent avec celles de Langlois. J'étais entièrement le maître de les refuser ou de les adopter; dans quelques cas, j'ai préféré les accepter, et non sans motif; car si, par exemple, pour le Dictionnaire de Pétersbourg, *vavakshatus* a la valeur : *les deux augmentèrent*, pour le Dictionnaire du Sâmaveda de Benfey, il se traduit aussi par : *les deux emportèrent* (sous la racine *vaksh*, Benfey observe : « Die Bedeutung *tragen* hat *vavaksha* wohl unzweifelhaft, Rv. III. 5, 7, 5 »); si, selon le Dictionnaire de Pétersbourg, on doit traduire *nish* + *taksh* par *faire*, selon le Dictionnaire précité de Benfey, il faut traduire par *orner*. Ce n'est pas non plus sans raison que j'ai traduit *janusham prabruvânah* par *prédisant l'avenir* (c'est-à-dire *ce qui doit naître;* car on ne peut logiquement prédire que le futur), au lieu de *proclamant l'origine ou l'espèce*, comme le voudrait M. B. Cela suffira, j'espère, pour persuader mon honorable critique que la négligence et le caprice ne sont entrés pour rien dans les préférences données à certaines traductions de Langlois.

Les observations de M. B. pourraient avoir plus de fondement pour ce qui se rapporte à ce qu'il appelle traductions de fantaisie, si 1° on ne devait pas faire

une part à l'équivoque ci-dessus mentionnée entre les simples indications et les véritables traductions; 2° si j'avais écrit mon livre dans ma propre langue, et si je pouvais toujours répondre de la précision absolue de la transformation qu'il a subie en anglais sous les mains d'un jeune homme fort intelligent, mais non pas infaillible, qui mettait sous mes yeux en anglais mon livre à mesure que je l'écrivais; 3° s'il ne s'était pas glissé quelques fautes inévitables d'impression dans un ouvrage d'une si longue étendue, chargé de notes. Je ne reviendrai plus sur le premier cas, dans lequel mon innocence me semble être mise hors de question. Je vais donner un exemple du second cas; à propos du mot *gojit*, M. B. me fait observer qu'il ne signifie certainement pas « *qui triomphe de la vache* » mais « *qui* » *conquiert les vaches;* » mon anglais disait « The two arms of Indras are said » to *vanquish the cow or the cows.* » L'italien en devenant anglais s'est un petit peu modifié, de même que l'anglais en devenant français; ainsi modifiée, mon interprétation peut prêter une apparence de raison à l'observation de M. B. Ainsi lorsqu'il est dit que *Savitar ne doit pas détruire*, il aurait été plus exact de dire *les voies de Savitar ne détruisent pas;* mais il est évident que la modification subie par ma traduction dans le texte anglais ne tire pas à conséquence, et peut mériter quelque indulgence.

Les fautes d'impression ne manquent pas non plus, malgré les soins que j'ai mis dans la révision des épreuves, et malgré l'habileté des imprimeurs anglais. M. B. suppose une grave inadvertance de ma part, parce que, à la page 403 du 1er volume, il est arrivé qu'à la fin de la page, au lieu de deux strophes, dans la note, il n'est resté qu'un petit bout de la première, lequel, par hasard, ne se trouve avoir aucun rapport avec le texte. Je ne regrette pas moins que M. B. cet inconvénient, mais j'ose espérer de mes lecteurs indianistes, et, par conséquent, de M. B., qui nous promet de devenir un indianiste et un mythologue considérable, assez de bienveillance pour ne pas me supposer capable de traduire le mot *çapha* par *chien*, d'autant plus que dans deux autres passages précédents, à la page 299 et à la page 353, je l'avais traduit par *sabot;* et, à propos de l'hippogryphe, par *griffe*. Dans un livre aussi rempli de notes que le mien, il fallait s'attendre à trouver quelque note déplacée ou tronquée surtout à la fin de la page, je remercie M. B. de m'avoir indiqué une de ces fautes, qui sera corrigée avec les autres dans l'édition allemande de mon livre, qu'on prépare dans ce moment à Leipzig; et j'espère que devant ces explications, M. B. trouvera fort innocente mon inadvertance qui ne me touche pas comme indianiste, mais comme correcteur d'épreuves.

Quant aux autres objections de M. B., je puis les recueillir pour reprendre l'étude des passages incriminés; son scepticisme m'impose de réfléchir davantage sur certaines interprétations védiques qui lui semblent douteuses; et il est probable que deux ou trois de ses remarques me porteront à retrancher dans les futures éditions de mon livre quelques passages qui pourraient affaiblir la partie de l'ouvrage que j'ai le mieux étudiée, et à laquelle j'attache le plus d'importance. J'espère pourtant que nul indianiste ne voudra méconnaître le fond solide de la

plus grande partie des nombreuses interprétations données par moi. Si mes comparaisons ont quelque charme, elles le tirent en bonne partie de la chance que j'ai eue de saisir la légende dans le mythe, et le mythe dans le mot védique. Je suis loin de me juger infaillible, mais je pense, soit par mon obstination dans la recherche, soit par mon imagination ardente, avoir fait sur un chemin bien nouveau quelques heureuses trouvailles.

Je saisis cette occasion, pour renouveler publiquement à MM. les Directeurs de la *Revue critique*, le témoignage de ma profonde considération et de mon dévouement affectueux.

Angelo De Gubernatis.

La lettre de M. D. G. me fournit une occasion, que je saisis avec empressement, de réitérer l'expression du vif plaisir que m'a causé la lecture de son livre, et de dire le grand cas que j'en fais. En remarquant que M. D. G. commettait « parfois » des erreurs dans la traduction des passages les plus clairs, je croyais avoir suffisamment reconnu l'exactitude du plus grand nombre de ses traductions. La distinction des passages littéralement traduits et de ceux dont M. D. G. donne seulement le sens général ne m'avait d'ailleurs pas échappé, non plus qu'elle ne pouvait échapper à aucun lecteur indianiste : il ne me semble pas qu'elle ôte à mes critiques leur application. Je ne puis que les maintenir, et pour me borner à celles que M. D. G. a relevées, je les justifierai ainsi :

Pour le sens de « porter » attribué à la racine *vax* dans le passage VIII. 12. 25, l'opinion de Benfey ne saurait être invoquée, puisque dans son glossaire du Sâma-Veda, ce savant, qui n'ignorait pas sans doute l'existence de ce vers, ne le cite pas à l'appui du sens qu'il propose pour un autre passage unique. Je répète que l'emploi de *vavaxitha* dans le refrain des vers 5 et 6 du même hymne ne saurait laisser de doute sur le sens de *vavaxatuh* dans le vers 25.

Je ne nie pas que le verbe *tax* avec le préfixe *nih* ne puisse, comme le propose Benfey pour un autre passage, prendre le sens « d'orner; » je conteste seulement ce sens pour le passage I. 163. 2, parce qu'il me paraît incompatible avec le régime à l'ablatif : *sûrât*; il faudrait l'instrumental.

Il ne semble pas qu'on puisse pour l'explication du seul passage II. 42. 1 donner à *januh* le sens de « ce qui doit naître, » et l'emploi de la voix moyenne dans le participe *prabruvânah* vient encore à l'appui de la traduction d'après laquelle l'oiseau en question « annonce par son cri *son* espèce. »

Je m'étais mis en garde contre la possibilité d'une fausse interprétation de l'anglais *vanquish;* mais la citation de l'épithète *gojit* à propos du mythe qui représente une victoire d'Indra sur l'Aurore ne pouvait laisser de doute sur le sens que l'auteur attachait à ce verbe.

Enfin pour le passage II. 38. 7, la nouvelle traduction de M. D. G. me fait comprendre sa première explication dont je n'avais pu découvrir l'origine, mais sans me convaincre. Le passage X. 10. 5 ne permet pas de douter que *nakir asya tâni vratâ devasya savitur minanti* ne forme une proposition indépendante,

signifiant : « on ne peut modifier les lois du dieu Savitar. » Dès lors il faut traduire *vanâni vibhyo* en sous-entendant *dattâni* : « les bois ont été donnés aux » oiseaux », et c'est en cela que consiste la difficulté de construction que j'avais signalée.

A. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 9 mai 1873.

Une lettre du Ministère de la Marine annonce que des ordres ont été donnés pour le transport en France des pierres chargées d'inscriptions dont il a été question dans la dernière séance.

L'Académie procède à l'élection d'un membre en remplacement de feu M. Stanislas Julien. Au premier tour de scrutin, les 39 suffrages exprimés (aucun académicien ne manquait à l'appel) se sont partagés ainsi entre les quatre candidats : 11 à M. Havet, 11 à M. Oppert, 9 à M. Girard, 8 à M. Heuzey. Au second tour, MM. Havet et Oppert ont perdu chacun 2 voix, M. Heuzey 1, au bénéfice de M. Girard, qui a été élu au troisième tour par 23 suffrages contre 6 à M. Havet et 5 à chacun des deux autres candidats.

Sur la proposition de la Commission littéraire, M. de Rozière est ensuite nommé pour faire partie de la commission de publication des chartes et diplômes, avec M. Delisle.

M. de Longpérier présente de la part du Dr Fournier, médecin de première classe de la marine, des empreintes de cinq inscriptions curieuses provenant de l'île de Pâques ou Waïhou, située, comme on sait, sur la limite orientale du groupe polynésien. Ces inscriptions sont gravées en creux sur des planchettes de bois dur, et leur tracé dénote une grande habileté de main. Les planchettes sont en la possession de l'évêque résidant à Taïti. L'aspect général donne l'idée d'une écriture hiéroglyphique ; le système est identique pour les cinq tablettes ; ce sont des figures d'hommes debout, assis, courant, tantôt armés d'une lance ou d'un bouclier, tantôt tenant à la main un poisson, un serpent. On y voit aussi d'autres animaux du pays, la grenouille, des oiseaux, etc. La direction constante des visages et la disposition des lignes semble indiquer que la lecture doit se faire de gauche à droite et de bas en haut. Aucune interprétation n'a été donnée jusqu'ici. M. Fournier a seulement entendu dire qu'il existait, dans l'île où les tablettes ont été recueillies, un naturel qui savait en lire l'écriture. C'est là du reste le premier exemple d'un système graphique né en dehors de l'hémisphère septentrional.

M. de Longpérier fait en outre connaître des observations de M. Chabas relatives à des inscriptions hiéroglyphiques récemment étudiées par M. Ebers, qui les a relevées sur un hypogée à Abd-el-Gournah. L'ensemble de ces inscrip-

tions n'offre qu'un petit nombre de passages incertains. L'une d'elles doit être comptée parmi les plus importantes qu'ait fournies jusqu'à ce jour la terre des Pharaons. C'est la biographie d'un officier militaire inhumé dans l'hypogée, et qui vivait à l'époque de Thothmès III et d'Aménophis II. Bien peu de textes historiques se présentent dans une forme aussi claire, aussi dépouillée d'ornements. Le fait le plus notable qui résulte de ce document est la fixation de la fin du règne de Thothmès III, dont la date devra être modifiée.

L.-Marcel DEVIC.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 mai 1873.

M. Sanguinetti ayant informé le Conseil que par suite de son changement de résidence il ne peut continuer à remplir les fonctions de censeur, M. Brunet de Presle est provisoirement nommé à ces fonctions. — M. H. de Charencey présente quelques observations sur le symbolisme des couleurs dans l'antiquité. Il cite les sept murailles d'Ecbatane, les restes de Birs-Nemrod et veut aussi retrouver une application de la symbolique des couleurs dans les noms sémitiques des points cardinaux et dans les termes de *mer blanche*, *mer noire*, *mer rouge*. Il croit que l'origine de ce symbolisme est sémitique, mais que l'emploi s'en est répandu dans l'Inde, en Chine et dans les îles de l'archipel indien. Il en suit les traces jusque dans le Nouveau-Monde. M. Mohl conteste plusieurs des assertions archéologiques de M. de Charencey en lui objectant qu'elles ne reposent que sur des conjectures.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

AIGNER, Ungarische Volksdichtungen übers. (Pesth, Aigner). — DESCARTES's Prinzipien der Philosophie, 1. und 2. Theil in geometrischer Weise begründet durch Spinoza, üb. von KIRCHMANN (Berlin, Heimann). — J. EGGER, Beitræge zur Kritik und Erklærung des Gregorius Hartmanns von Aue (Graz, Leuschner u. Lubensky). — FICHTE's Reden an die deutsche Nation, mit einer Einleit. von KUHN (Berlin, Heimann). — GRASSMANN, Wœrterbuch zum Rigveda, 2. Lief. (Leipzig, Brockhaus). — Il movimento letteraro Ruteno in Russia e Gallizia (Florence). — KOCH, deutsche Grammatik, 5e éd. (Iena, Mauke); — deutsche Elementar gramm., 4e éd. (ibid.); — Figuren und Tropen, Grundzüge der Metrik und Poetik, 2e éd. (ibid.). — MARTINI HERTZ de ludo talario sive talari dissertatio (Vratisl. Friedrich).

ERRATA.

No 19, p. 304, l. 19, lire *por + vallēre*, au lieu de *pot + vallēre*. — Ibid., l. 21, lire τεκμήριον, au lieu de τεκμήμον.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 24 Mai — 1873

105. — **Die Idee des Reiches Gottes,** dritter Beitrag zur biblischen Theologie insbesondere der synoptischen Reden Jesu, von Carl WITTICHEN. Gœttingen, 1872. In-8°, x-242 p.

M. Carl Wittichen s'est proposé de tracer l'histoire du développement des idées fondamentales de l'hébraïsme et du christianisme primitif, qui en est le dernier mot. Après avoir publié en 1865 un traité, conçu de ce point de vue, sur l'idée de Dieu, considéré comme le père, et en 1868 un second ouvrage analogue sur l'idée de l'homme, il montre ici comment l'idée du royaume de Dieu, c'est-à-dire l'idée des rapports de Dieu et de l'homme, a passé par une série d'évolutions depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, s'épurant peu à peu, et, si on peut ainsi dire, se spiritualisant sans cesse et par des progrès successifs. Cette thèse me paraît incontestable. L'auteur l'appuie sur toute l'ancienne littérature du peuple d'Israël et sur les discours de Jésus dans les Évangiles synoptiques. Peut-être même l'auteur a-t-il voulu être trop complet. Ne voulant consacrer à son travail qu'un nombre relativement restreint de pages, il aurait dû sentir la nécessité de procéder à grands traits et de n'invoquer en témoignage que les faits les plus frappants des anciens écrivains hébreux ou juifs. Il s'est appliqué au contraire à indiquer tout ce qui se rapporte à la conception du royaume de Dieu, dans les livres des prophètes, les hagiographes, les apocryphes et les pseudépigraphes de l'Ancien Testament. Et comme il n'a pu, dans le cadre étroit qu'il s'était imposé, consacrer à chacun de ces nombreux écrits que quelques lignes, il est à craindre que le lecteur ne se perde dans cette masse de détails, et n'y saisisse pas très-bien la marche progressive de la conception du royaume de Dieu, de sorte qu'il est bien possible que les arbres n'empêchent ici de voir la forêt. Ce serait à regretter, car M. C. W. est un esprit judicieux, indépendant, ne manquant pas de hardiesse et, dans tous les cas, dégagé de tout préjugé d'Église, de secte et de parti théologique et même politique.

Le sujet traité dans cet ouvrage n'est pas tout entier du domaine de l'érudition et de l'histoire; il tient par sa nature même à des conceptions mystiques et transcendantes. Je ne puis suivre l'auteur sur ce terrain; mais je me crois permis de lui faire observer que, pour ces conceptions, vagues et flottantes par elles-mêmes, il n'a pas donné toujours des explications suffisantes. Des termes tels que ceux de « État de Dieu » (*Staat Gottes*), « point de vue de Dieu » (*Gesichtspunkte Gottes*), « point de vue de l'homme » (*Gesichtspunkte des Menschen*), n'ont

de sens que celui qu'on leur donne, et M. C. W. n'a pas assez pris soin d'indiquer dans quel sens il les prend. Il résulte de là qu'on n'est jamais bien certain de saisir sa véritable pensée.

M. N.

---

106. — **Die gotische Sprache im Dienste des Kristenthums.** Von Dr Karl Weinhold. Halle, Librairie de l'Orphelinat. 1870. In-8°, 38 p.

Dans cette petite étude, M. Weinhold a rassemblé toutes les expressions par lesquelles Vulfila [1] a rendu, dans les fragments que nous possédons de sa traduction gothique de la Bible, les mots qui expriment en grec les doctrines, les idées et les sentiments du christianisme. Il fait ressortir avec raison l'habileté avec laquelle l'évêque arien a su trouver dans son idiome, étranger jusque-là à toute littérature, des mots correspondant à ceux qu'il voulait traduire. M. W. réunit ensuite les termes grecs que Vulfila, désespérant de leur trouver un synonyme gothique, a conservés tels quels, comme *aivaggelio*, *apaustaulu*, *hairaisis*, etc. : ce sont naturellement les mots les plus strictement propres au christianisme. — Cette brochure, où l'auteur a montré beaucoup de soin et, notamment dans les étymologies, de critique circonspecte, offre un véritable intérêt : M. W. a rendu service, comme il le voulait, « tant à l'histoire du sens des mots qu'à celle du » développement intellectuel et moral des peuples germaniques. » — En disant (p. 2) que Vulfila « a pu, grâce aux ressources formelles et syntaxiques de sa » langue, conserver presque partout l'ordre même des mots grecs, » M.W. s'exprime de manière à faire illusion. Il est sûr que le gothique conserve à peu près intégralement l'ordre des mots de l'original, mais il est bien probable que le traducteur a fait, pour suivre son texte, violence à la langue, et que la syntaxe qu'on tirerait de son œuvre serait grecque et non germanique.

ψ.

---

107. — **Das franzœsische Heer von der grossen Revolution bis zur Gegenwart,** eine Culturhistorische Studie von Max Jæhns, Hauptmann vom Nebenetat des Grossen Generalstabs. Leipzig, Fried. Wilh. Grunow. 1873. In-8°, 800 p.

M. Max Jæhns, capitaine au grand état-major de l'armée allemande, réunit dans ce volume des travaux publiés en partie dans les *Grenzboten* sous le titre de : *La France et le service obligatoire*. C'est là en effet le véritable sujet des recherches de l'auteur. « Celui qui pourrait tirer l'horoscope de la nouvelle armée » française, dit-il, serait en état de prédire une partie de l'histoire du monde » — une partie de l'histoire qui nous touche de très-près. » M. J. cherche dans le passé militaire de la France de quoi s'éclairer sur l'avenir : il a fait une véritable histoire, une histoire continue, de l'esprit et des institutions militaires en France depuis la Révolution : il a beaucoup lu, il cite beaucoup, il est très-

---

1. C'est là, comme le montre l'auteur, la vraie forme du nom, telle que la donnent Jordanis, Cassiodore et Isidore ; Οὐλφίλας est la forme adoptée par les écrivains grecs.

pénétré de son sujet; mais l'esprit de système paraît trop à certains endroits, et l'esprit de système n'est pas la méthode. Le mérite et la nouveauté de ce travail, c'est d'être un tableau d'ensemble, et un tableau qui se déroule régulièrement devant les yeux. La grande préoccupation de M. J. est de saisir à l'origine et de suivre dans leurs évolutions les qualités et les défauts — les défauts surtout — des armées françaises. Il cherche partout le fond des choses : il ne le trouve pas toujours. L'allure du récit est mesurée, le ton est celui d'une critique qui s'efforce d'être objective et qui paraît plus souvent hautaine et ironique. Ce ne sont pas là du reste les observations auxquelles nous avons à nous arrêter. Nous devons chercher notre profit et notre instruction dans les livres allemands, et non un aliment aux passions. Le livre de M. J. est des plus instructifs : il est rempli de faits, il y a des aperçus intéressants, il nous montre ce que nos ennemis politiques pensent de notre avenir militaire, avec quel soin ils suivent nos travaux et par quels procédés ils acquièrent cette connaissance remarquable de nos affaires. L'ouvrage de M. J. mériterait d'être traduit; on en présentera ici une analyse aussi complète que possible. — Le lecteur sera frappé, en plus d'un endroit, de l'identité des opinions de M. J. avec celles du général Trochu, tant dans son livre « L'armée française en 1867, » que dans ses discours du 27 mai et du 8 juin 1872. Toutefois les conclusions des deux critiques sont bien différentes : Le général Trochu croit à l'avenir de notre pays; M. J. n'y croit pas. Pour le général Trochu les causes de nos désastres sont moins profondes que pour M. J. Le général Trochu croit qu'il y a un remède : c'est l'application complète et sincère du service obligatoire, avec l'abjuration définitive des superstitions révolutionnaires. M. J. pense au contraire que le service obligatoire n'est pas possible en France, qu'il n'y donnera pas de fruits, et c'est parce que la France a toujours été incapable d'une telle institution, qu'elle est condamnée à la décadence militaire.

Ch. I. M. J. commence par établir que l'esprit militaire manque à la France; elle a l'esprit belliqueux qui est une affaire de tempérament, un héritage national : au contraire l'esprit militaire est le fruit de l'éducation d'un peuple. Comment se fait-il qu'un peuple, ami des armes comme les Français, ne se soit pas donné cette éducation ? M. J. cherche une réponse dans l'histoire de France : les conquérants germaniques imposèrent aux Celtes leur constitution militaire; mais elle ne se développa point en Gaule; l'armée prit rapidement un caractère exclusivement féodal; la féodalité voulait le peuple inoffensif, elle ne l'arma pas. Les soulèvements « de la vieille passion de vengeance et de guerre des Celtes, » comme la Jacquerie, par exemple, furent sans influence sur le développement militaire de la nation. Elle resta sans instruction militaire, malgré ses dispositions guerrières. De là vint l'impossibilité de faire la guerre sans le secours de troupes étrangères. « Des Capétiens à Napoléon III on aperçoit une série non » interrompue de contingents étrangers au service de la France » (p. 6). Les Allemands y dominent. « Aucune nation n'a droit à une place plus grande que les » Allemands dans le Panthéon de la gloire militaire de la France. » A son époque la plus glorieuse, sous Louis XVI, l'armée française comprenait un tiers d'étran-

gers (p. 11). La milice ne se composait que « des gens auxquels manquaient » les moyens pour ne pas en être » (p. 13). Jusqu'à l'émigration inclusivement, au lieu de soutenir la royauté, la noblesse lui faisait opposition et tirait à elle. Aux États généraux de 1789, elle demanda que le serment fût prêté à la nation et non au roi. Cette noblesse était à la tête de l'armée : déjà sous l'ancien régime l'anarchie et l'indiscipline paraissent dans le commandement ; comment y aurait-il eu une discipline dans l'armée ? La garde nationale fut créée, en l'absence des troupes régulières, pour protéger Paris contre la populace. « Elle » fut donc, dès son apparition un symptôme de la maladie de l'État. Ce n'est » pas le *peuple en armes* qu'il faut la nommer, mais la *peur en armes*. » La révolution désorganisa l'armée. M. J. d'ailleurs la juge, après Th. v. Bernhardi, d'une manière originale. « La Révolution fut inévitable, non parce que la France » était en progrès sur les autres nations — comme la vanité nationale le sou» tient volontiers de l'autre côté des Vosges — mais au contraire parce que la » France dans le développement de son organisme social était restée fort en » arrière. La disproportion des éléments sociaux y était plus grande qu'en » aucun autre État. L'armée surtout était malade. Sa dissolution ne s'opéra que » trop facilement. »

II à V. Une réforme était nécessaire. Il aurait paru naturel de la confier à des hommes du métier : on en fit une affaire politique. L'armée régulière se recruta par engagement volontaire ; on forma une réserve avec des milices composées des célibataires de 18 à 40 ans ; le reste des citoyens figura dans la garde nationale. Le recrutement des volontaires fut très-inégal : 1 par 149 habitants dans les 15 provinces du Nord, 1 par 279 dans les 16 provinces du Midi. « Signe, » dit M. J., de la supériorité que le mélange de sang germanique assurait aux » Celtes du Nord sur les Celtes mêlés de sang roman (!). » — « L'Assemblée natio» nale se laissa diriger par une conception sophistique du genre de celle » qui a amené récemment le rejet de l'instruction obligatoire : une déplo» rable idée de la liberté individuelle sans le contre-poids nécessaire du » devoir personnel. » Mais le résultat fut obtenu, la discipline s'évanouit : les dragons de Bouillé qui devaient protéger Louis XVI, leur chef militaire, le laissèrent arrêter. M. J. cite ici M. Camille Rousset : « Sur 169 batail» lons de volontaires dont la levée avait été decrétée au mois d'août 1791, » le 25 septembre, 60 s'étaient rendus à leur destination ; les 109 autres eurent » beaucoup de peine à s'organiser, il y en eut même qui ne s'organisèrent pas » du tout. Paris qui en devait six, n'en donna effectivement que quatre. » Ce qui prouve le peu de dispositions des Français pour un service militaire régulier (p. 31), c'est que dans cette fameuse année 1792, malgré la surexcitation du patriotisme et l'enthousiasme brûlant de la révolution, le gouvernement, pour recruter des soldats de ligne, fut forcé d'assigner une prime de 80 à 120 livres aux volontaires. Le vieux système de recrutement mercenaire fut donc maintenu. La guerre fut entreprise dans ces conditions : on était aussi mal préparé qu'en 1870. L'objet de la guerre était la conquête, « les frontières naturelles. » A partir du 11 juillet 1792, on déclara la patrie en danger, tout le

monde fut tenu de servir; il n'est plus question de volontaires.—Toute cette partie du livre de M. J. est composée surtout d'après M. C. Rousset; nous n'en mentionnons que les conclusions.—« L'appel pour sauver la patrie fut si peu écouté que » le recrutement ne suffit pas à remplir les vides qui se faisaient dans l'armée » avant même qu'elle n'eût combattu.»—M. J. ne voit rien de militaire, aucune supériorité des Français, dans les événements qui amenèrent la retraite des Prussiens en Champagne : entend-il parler des négociations, jusqu'ici encore assez mystérieuses entre Dumouriez et Brunswick; s'agit-il de la désunion des alliés, de la mauvaise organisation de l'armée prussienne? M. J. ne le dit pas. Il ne peut pas non plus terminer ce tableau de la désorganisation militaire de la révolution, sans y mettre sa marque particulière : *les troupes étrangères!* Il voit dans l'appel de 1792 à tous les peuples de l'univers une tendance à engager des mercenaires étrangers. Il énumère complaisamment : la légion franche étrangère de 2800 Hollandais, de deux légions bataves, *un bataillon de Bavarois, un bataillon de chasseurs francs de Cassel, la fameuse légion germanique,* la légion franche allobroge, la légion du Nord, deux autres bataillons étrangers et enfin des Polonais! M. J. est pourtant forcé de reconnaître que ces légions, *composées en grande partie de déserteurs,* ne purent pas être employées à la frontière : on les envoya renforcer l'armée révolutionnaire du dedans (p. 43). Que reste-t-il donc de la démonstration? Deux faits, selon nous : il y avait beaucoup de déserteurs, de pillards et de coquins dans les armées allemandes, et les Allemands de ce temps-là n'avaient pas tous le patriotisme et la fidélité qui selon M. J. manquaient tellement aux Français.— La *levée en masse,* continue notre auteur, était un instrument pour les démagogues, un moyen d'armer leurs partisans au dedans, et d'expédier à la frontière les adversaires qui les gênaient. Il n'y eut que désordre, impéritie, incapacité, jusqu'à l'arrivée de Carnot au pouvoir : il limita la levée en masse aux classes de 18 à 25 ans; mesure intelligente et profitable; quant à la *levée en masse,* elle reste une fiction républicaine, un mythe révolutionnaire : elle n'a jamais été exécutée et ne pouvait aboutir qu'au désordre. La loi Carnot marque le plus haut degré des efforts militaires de la France; mais ce fut un point culminant et non un point de départ : la loi fut présentée comme une mesure transitoire, limitée au temps où la patrie serait en danger. Les forces de la République ont d'ailleurs été fort exagérées; au lieu des

« Quatorze corps d'armée et douze cent mille hommes »

que le *Lion amoureux* de M. Ponsard passe en revue devant le parterre du théâtre Français, M. J. ne compte, d'après un état du 15 oct. 1793, que 603,545 hommes d'armée d'opérations; 770,932 au 1er janvier 1794. Les Français l'admirent et s'en étonnent; en 1871 les Allemands avaient sur le sol français une armée exclusivement nationale de 1 million d'hommes, organisés, disciplinés. M. J. rend hommage à l'intelligence, à la « génialité » des généraux français de ce temps; mais ajoute-t-il, c'étaient aussi des hommes de parti et des aventuriers. Il attribue les succès, d'ailleurs intermittents, des armées françaises, à l'innovation tactique du combat par tirailleurs qui dérouta les alliés et au système

des réquisitions qui facilitait singulièrement la guerre. — La nouveauté du système des réquisitions nous paraît assez paradoxale. Les réquisitions n'étaient pas une nouveauté en 91 ; nous renvoyons le lecteur au récit de la campagne de France par Gœthe (28 et 29 août notamment). Si, du reste, c'était alors une nouveauté, il faut reconnaître qu'elle est bien entrée dans les traditions allemandes et que les états-majors prussiens n'ont rien négligé pour s'assurer une supériorité de ce genre en 1870-71. Le ch. V contient un tableau de la guerre révolutionnaire. M. J. n'en dit pas plus que nos propres historiens, Mortimer-Ternaux, par exemple ; nous avons au moins sous ce rapport le mérite de la franchise et on doit nous reconnaître en ce qui concerne quelques-uns de nos défauts une certaine sincérité. M. J. après M. Lanfrey signale comme des indices de démoralisation militaire les proclamations de Bonaparte à l'armée d'Italie : il nous semble toutefois plus dans le vrai que M. Lanfrey, lorsqu'il voit ici le développement naturel de l'idée révolutionnaire, et non une décadence ou une déviation. Bonaparte n'en dit pas plus que Cambon (rapport du 15 décembre 1793). — Les Hoche étaient des exceptions ; la modération et la discipline étaient des vertus contre-révolutionnaires. Bonaparte arriva au pouvoir par les séditions : M. J. rapporte le fait comme une preuve du peu de moralité militaire de la nation ; il le rapproche du système de contributions et réquisitions pratiqué en Italie. « Tels » étaient, dit-il, les fruits du service militaire universel pour les Français ! On » n'y vit pas un devoir supérieur envers le pays ; il ne fonda rien pour l'histoire » et l'éducation de la France ; on ne vit dans le service personnel qu'un état, » où l'on entrait souvent malgré soi, mais d'où l'on devait tirer tout le bénéfice » possible. »

Ch. VI à XIII. — Le 18 brumaire fut une révolution militaire, un *pronunciamento* de la plus belle eau (p. 92). Le consulat organisa la révolution, selon ses intérêts et selon les vœux secrets du pays. On voit se poser ici une question capitale pour l'avenir de l'armée : le remplacement. La loi du 24 février 1793 l'avait autorisé ; la loi du 23 août 1793 le supprima ; il fut rétabli le 17 avril 1794 et supprimé de nouveau le 12 juillet 1795. « On aperçoit dans ces vicissi- » tudes une lutte entre le principe idéal de la Révolution et l'éloignement histo- » rique des Français pour le service militaire universel » (p. 95). La loi du 7 mars 1800 autorisa le remplacement. L'armée, séparée de la nation, identifia ses intérêts avec ceux du premier consul. L'empire fut proclamé par des prétoriens (p. 102). « Malgré bien des différences entre les troupes républicaines et » les troupes impériales, l'organisation militaire des unes et des autres eut le » même fondement. » — Le refrain des mercenaires étrangers ne peut manquer de reparaître : la révolution avait levé des troupes dans les pays conquis, Napoléon fit de même. Il y avait plus de 30,000 Allemands dans la grande armée de 1805. M. J. s'en indigne et y voit un signe de faiblesse. Devons-nous voir aussi un signe de décrépitude militaire en Prusse, dans ce fait que des Polonais et des Slesvigeois ont envahi la France en 1870, et qu'aujourd'hui des Lorrains de langue française sont enrégimentés en Allemagne ? Les Belges de 1805 tenaient au moins autant à la France que les Alsaciens de 1871 à l'Allemagne. M. J. ne

manque pas non plus de s'exclamer sur les contributions de guerre imposées à la Prusse en 1805. D'après les règles de Napoléon, c'est *vingt milliards* qu'il aurait fallu demander à la France en 1871 (p. 118). Il condamne aussi le système des dotations : il nous paraît que les présents nationaux offerts en 1866 et 1871 aux généraux et hommes d'État prussiens y ressemblent beaucoup. L'historien militaire s'efface trop dans cette partie de l'ouvrage devant le polémiste. M. J. attribue, selon nous, trop d'influence à l'emploi des troupes étrangères et aux distributions d'argent aux généraux. Il en attribue trop peu au système des « grognards » si bien critiqué par le général Trochu. Il n'a pas non plus tiré un parti suffisant des écrits de Jomini et de Fezensac, où les causes de la dissolution des armées impériales sont indiquées, et dès leur principe, avec tant de pénétration. Enfin il néglige complètement d'expliquer les victoires de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna; peut-être n'y voit-il que des anomalies, des exceptions insignifiantes, des hasards étranges, des phénomènes contre nature? Peut-être aussi M. J. pense-t-il, au fond, que Napoléon n'a si bien battu l'Autriche et la Prusse que grâce aux nombreux Allemands qui servaient dans son armée? Ces points restent à éclaircir. Le récit de la chute de l'empire n'offre rien de bien nouveau dans le livre de M. J. Il ne néglige aucun fait de nature à détruire la réputation militaire de la France : c'est un inventaire complet des abus de la guerre à cette époque. Les contingents étrangers, les Allemands notamment, mériteraient d'occuper une place plus importante dans le tableau. M. J. qui leur attribue une si grande part de gloire, pourrait, sans leur faire tort, leur en attribuer une aussi grande au pillage. Il se contente de dire, d'après le général prussien de Brandt, que « le mauvais exemple venait des Français » (p. 164). — Le ch. IX intitulé : « Tendances de la France militaire » attribue trop d'importance à la conjuration de Mallet; M. J. y découvre un retour de l'esprit qui avait présidé au 18 brumaire. Il y a ici du vrai; mais on s'égare souvent en voulant ramener l'histoire à l'évolution méthodique d'une idée; on perd ainsi le sentiment des nuances, qui est tout. — Le ch. X, consacré à la campagne de 1813, n'est qu'une analyse critique du livre de M. Rousset. Nous n'y relevons que les conclusions : Sur 181 régiments de la grande armée de 1813, 94 étaient composés d'étrangers et 57 d'Allemands (p. 207). Le service universel fut en 1813 une réalité, mais il n'entra pas dans les lois, rien ne l'avait préparé : il ne produisit de la sorte aucun des résultats qu'il produit lorsqu'il devient un élément de l'organisme social; les levées de 1813 étaient inférieures à l'armée prussienne en esprit militaire et en éducation spéciale; l'exemple de 1813 fut allégué en France pour discréditer le service obligatoire et accrédita la superstition des grognards (p. 219). — M. J. note minutieusement tous les phénomènes qui accompagnèrent les catastrophes de 1814; il montre entre cette époque et la guerre de France en 1870, après les premiers désastres, de frappantes analogies (p. 245). Il conclut ainsi sur la Révolution et l'Empire : « Pendant vingt » années de triomphes, les Français n'ont pas trouvé le temps de songer à se » donner des institutions militaires, organisant légalement le service universel » tel qu'on l'avait pratiqué dans les moments de crise 1793, 1809, 1813, 1814.

» Ce fut la volonté du maître — Convention ou despote impérial — qui força
» transitoirement les Français au service obligatoire. Napoléon ne succomba pas
» seulement sous l'effort des Prussiens et l'hostilité de l'Europe — il succomba
» sous la haine de la France, et *cette haine se concentra sur les dépenses de guerre*
» *et le service militaire* (p. 254-255). Il ressort de cette histoire un enseignement
» précieux, c'est que le prince doit être en même temps le chef militaire du
» peuple, non-seulement d'après la constitution, mais en fait. Les Bourbons
» l'avaient oublié depuis Louis XV; Napoléon exerça ainsi sur les Français la
» domination la plus complète qu'ils aient subie depuis Louis XIV. Mais Napo-
» léon était un étranger et un parvenu; il lui manquait le fond historique, ces
» affinités mystérieuses qui s'établissent entre le prince et la nation, le chef
» militaire et l'armée, lorsqu'ils se sont développés côte à côte durant des siè-
» cles. Napoléon pouvait aveugler, charmer, entraîner; mais la comète laissa
» derrière elle un ciel sans étoiles : le peuple et l'armée étaient devenus pau-
» vres du trésor des nations : la fidélité » (p. 288-289).

Ch. XIII à XVIII. — Les conspirations militaires de la Restauration fournissent des arguments à M. J. Il cite et traduit quelques-uns des meilleurs vers de Béranger. Il a raison, personne plus que ce bourgeois sceptique n'a contribué à propager les superstitions politiques. — La Restauration, dit M. J., se fit au cri : Plus de conscription! Quand il s'agit de réorganiser l'armée, les libéraux n'y voyaient qu'une menace pour la liberté, les masses qu'une obligation pénible. Il fallut compter avec ces doubles résistances. La loi de 1818 fut discutée tandis que l'étranger occupait encore le sol; « spectacle unique dans l'histoire du monde! » s'écria le général Gouvion Saint-Cyr; il ne put résister à cette passion d'emphase qui est la maladie des hommes d'État français. Le spectacle s'était pourtant présenté en Prusse après Iéna. Il s'est représenté en France en 1872 : et l'on n'a pas manqué de s'exclamer encore sur le « prodige. » M. J. n'en rend pas moins très-sincèrement hommage à la loi Gouvion Saint-Cyr : elle fut ce qu'on pouvait faire de mieux à l'époque. M. J. lui reproche son caractère restreint et le remplacement. Enfin, à propos des Suisses, il ne manque pas l'occasion de reparler des mercenaires. Il signale avec plus de raison les sophismes des prétendus libéraux du temps. Le général Morand en 1829 réclamait le service obligatoire, personne ne l'écouta. M. J. dit que « dans le même temps » le général Foy prononça pour la première fois le mot « impôt du sang » et dans un sens défavorable. C'est une grosse erreur : le général Foy était mort en 1825. — M. J. ne parle que pour mémoire de la garde nationale de la monarchie de Juillet, il n'y voit qu'un nouveau symptôme des superstitions militaires de la France. La loi de 1832 est à ses yeux un développement de celle de 1818. L'une et l'autre sont conçues d'après le système napoléonien — pour l'offensive uniquement. C'est que l'offensive était alors la passion de la bourgeoisie française : on ne rêvait que conquêtes, revanche et frontières naturelles (p. 322). L'empire était le lieu commun de la poésie lyrique et épique; la gloire redevint la passion des Français; parmi les poètes lyriques et épiques M. J. nomme : « Edgar Quinet,

» Lamartine et Victor Hugo» (p. 323).— Nous doutons que les appels d'Ahasvérus aient été entendus de beaucoup de guerriers et aient jamais soulevé des passions bien profondes. — A propos de l'Algérie et des inconvénients que cette guerre, alors trop vantée, a eus pour l'avenir de notre armée, M. J. ne dit rien de plus que le général Trochu. Ses appréciations sur la république de 48 sont plus intéressantes. « Si l'on veut résumer en un mot l'esprit de l'armée en février, on doit dire qu'elle était blasée; sans aucun sentiment d'honneur ou de fidélité, elle laissait tout aller » (p. 341). Les événements de juin ramenèrent la dictature; la guerre des rues semble épouvantable à M. J., guerre de tigres, de part et d'autre, dit-il; mais elle eut ce résultat que l'armée se retrouva elle-même (p. 351). Toutefois la république s'arrêta devant le service obligatoire. M. Thiers combattit pour le remplacement, qui fut adopté. M. J. est très-sévère pour l'entourage militaire du prince président : d'après l'exemple des généraux en faveur, les officiers n'eurent plus qu'une idée, faire carrière. Le système des primes de rengagement fut d'un effet déplorable : « symptôme de l'éloignement » des Français pour le service personnel et de leur prédilection pour *les vieux* » (p. 362). — Le coup d'État et la guerre civile qui s'ensuivit eurent une influence plus funeste encore : M. J. signale comme une immoralité militaire ce fait que les combats à l'intérieur furent comptés comme campagnes (p. 368). Il note aussi le système des dotations et le rétablissement de la garde, comme un retour à de mauvaises pratiques du premier empire.

Ch. XVIII à XX. — M. J. s'attache à signaler dans l'expédition de Crimée les fautes d'organisation qui ont été notre faiblesse en 1859 et 1870. Il s'appuie de témoignages contemporains, antérieurs à 1870.— Si les choses de l'armée ont été si négligées chez nous, cela tient pour une très-grande part à l'indifférence du public pour ces questions : il ne lisait pas. On voit aussi comment les Prussiens ont pu se renseigner, et le fameux système d'espionnage rentre de plus en plus dans la catégorie des phénomènes naturels. — M. J. revient à son thème favori : on employa en Crimée et, dès le début, des troupes étrangères, baschibouçouks, etc., qui deviennent immédiatement populaires en France (p. 375). « La bravoure des troupes, l'énergie du commandement, la persévérance dans » la direction supérieure, sont incontestables en Crimée, bien qu'il faille » reconnaître qu'aucun des généraux ne déploya un talent extraordinaire de » stratégiste, et que les soldats ont pour la plus grande part contribué à la » victoire. » Défaut d'organisation, lenteur de mobilisation, difficultés d'augmenter les effectifs, telles sont les conclusions sur cette période. — Le système de 1855, la caisse d'exonération sont jugés depuis longtemps. — La guerre d'Italie aurait dû être pour nous plus instructive encore : elle l'a été sans aucun doute pour les Prussiens. Quand elle éclata, la France avait 380,000 hommes sous les armes, 150,000 en congé renouvelable. Avec la plus grande peine, on transporta 210,000 hommes en Italie. L'intendance était déplorable; c'est seulement à l'impéritie et au manque de tête (Kopflosigkeit) des Autrichiens que l'armée française doit de ne pas avoir éprouvé alors des désastres semblables à

ceux de 1870 (p. 390-91). L'armée avait de l'entrain, elle en avait trop. Le sentiment individuel s'y développait outre mesure. Les soldats se croyaient infaillibles. La nation se flatta de ce défaut, on disait avec orgueil : C'est le général soldat qui a gagné la bataille ; on rappelait le cri : En avant les épaulettes ! — Sentiments démocratiques peut-être, signes incontestables d'affaissement militaire. — Néanmoins l'expérience de la guerre d'Italie s'imposa au réflexions de l'Empereur et de quelques officiers : on songeait à une réforme, on y songea sans suite. M. J. rend ici à Napoléon III cette justice qu'il sut, en cette question, apprécier le danger et chercher le remède : le service obligatoire. Mais il manqua d'énergie et de persévérance. Il céda aux représentations de ses conseillers ; il craignit l'opinion publique : il s'arrêta en chemin. — Les chapitres consacrés à la guerre du Mexique, à la désorganisation des années 1860-1866, aux tentatives avortées de réorganisation de 1867 sont intéressants, remplis de faits et d'observations spéciales. M. J. ne nous apprend rien que nos critiques militaires ne nous aient appris, mais il rassemble les faits et les montre dans leur enchainement, c'est beaucoup. Il est en général judicieux ; il ne nous parait pas cependant qu'il rende au maréchal Niel la justice qui lui est due. — La période impériale de la guerre de 1870 fait éclater les conséquences de toutes les fautes commises depuis des années. En passant, M. J. rend à la France ce témoignage qu'elle ne souhaitait pas sincèrement la guerre (p. 490-92). Il relève les correspondances des préfets, et il conclut : « Et malgré tout cela, un écrivain français a eu raison » de répondre à cette question : Qui est responsable de la guerre ? — Tout le » monde voulait la guerre. — Mais ce vouloir n'était pas un vouloir conscient, » clair, élevé, qui se rend un compte exact du but et des moyens, c'étaient des » velléités qui, gonflées par des phrases, tournaient autour de la tête des Fran- » çais. L'armée allait à la guerre comme la nation : bon gré mal gré, sans être » préparée, espérant tout du chassepot et de la mitrailleuse, pleine d'illusions sur » elle-même, fanfaronne, sans discipline, mais brave ; sans confiance dans ses » chefs, pleine de confiance dans la fortune. » — Les réservistes mettaient beaucoup de lenteur et peu d'empressement à se rendre à leurs corps. Indiscipline, indolence, mais mépris de la mort. On vit reparaître à Metz tous les caractères de la décadence des armées du premier empire (p. 506-507) : Mésintelligence entre les généraux, mauvais système d'éclaireurs pendant les marches, méfiance réciproque des officiers supérieurs qui se connaissaient de près et se jugeaient sévèrement, jalousie enfin. — La loi Palikao d'août 1870, qui appelait aux armes tous les célibataires et veufs sans enfants de 25 à 35 ans était une levée en masse. Le remplacement ne fut autorisé alors que transitoirement, avec réserves. M. J. est assez exact pour constater à cette époque une aversion réelle pour cette institution. Il aurait pu ajouter que si le gouvernement l'admit ce fut pour une raison toute militaire : on avait besoin de soldats exercés ; par le remplacement on faisait entrer dans l'armée active d'anciens soldats de 35 à 45 ans sur lesquels on n'aurait pas eu de prise ; les remplacés retombaient dans la garde nationale où ils s'instruisaient. L'argument de la loi Palikao serait donc sans

valeur pour la thèse de M. J., et il a bien fait de le négliger. Il rend pleine justice aux marins, aux gendarmes, aux sergents de ville, aux municipaux, et cite avec éloge certains corps de pompiers.

Ch. XXI et XXII. — Le tableau de la défense nationale à Paris et en province est composé avec moins de méthode et de précision. M. J. a cherché partout les renseignements exacts, les notes de première main; mais il a souvent manqué de critique dans l'emploi de ces documents. Il retrouve ici tous les traits de la désorganisation militaire de la première révolution. Son dessein apparaît clairement : détruire la légende de 1793 en la rapprochant des faits de 1870. — Il s'occupe d'abord de Paris : l'héroïsme de la garde nationale ne lui paraît pas sérieux (p. 551 et 626). Très-sévère pour le général Trochu au 4 septembre, il lui rend justice dans l'organisation de la défense (p. 556). Il critique fort les méfiances dont il était l'objet, les chansons, les caricatures : rien n'était possible dans de telles conditions; le plan du général exigeait du calme et du travail sérieux (p. 558-9). M. J. voit se développer pendant le siége tous les caractères militaires de la commune. — Arrivons à la province : M. J. ne méconnaît pas les premiers efforts du gouvernement de Tours, les difficultés au milieu desquelles il se trouvait. Il s'efforce, quelquefois avec succès, de donner un aperçu de l'état des esprits quant à la guerre, singulier mélange d'enthousiasme et de découragement, d'illusion et de méfiance, beaucoup de paroles, beaucoup de résignation, un abandon complet de soi et du pays aux chefs qui en avaient pris la direction, des alternatives continuelles d'exaltation et de dépression. Nous nous y sommes souvent trompés nous-mêmes : il n'est pas étonnant qu'un étranger s'y méprenne quelquefois. M. J. a apporté dans ce travail une curiosité scientifique, il est même plus équitable que beaucoup d'écrivains français; à coup sûr il est moins violent que la plupart d'entre eux. Il retrouve dans les armées improvisées de la défense nationale tous les défauts, mais fort aggravés, des armées impériales.—On n'avait pas de cartes, on ne s'éclairait pas. Le ministre de la guerre attribua 750,000 fr. pour frais d'observation — fonds secrets militaires, indispensables et de première importance. M. J. s'étonne, à juste titre, qu'on ne soit parvenu à en dépenser que 300,000 (p. 568). M. Gambetta et ses adhérents rêvaient la levée en masse. Le décret du 2 novembre dépassait beaucoup le décret de 93. Mais pas plus que ce dernier il ne produisit une vraie levée en masse, c'est-à-dire un élan tumultueux d'un peuple entier vers l'ennemi : ce furent des réquisitions d'hommes (p. 571); M. J. comprend la nécessité des décrets sur l'avancement militaire (p. 575). « La nécessité excuse bien des choses, mais elle n'excuse pas tout : par exemple » l'admission dans l'armée d'officiers prisonniers sur parole et échappés de cap- » tivité reste sans excuse. Elle demeure pour tous les temps un ignoble scan- » dale » (p. 577).—M. J. cite à ce propos le jugement d'un officier autrichien, M. Abani; il aurait pu citer aussi le rapport présenté à l'Assemblée nationale par M. Cornélis de Witt, où les faits de ce genre sont sévèrement flétris, où l'on propose des mesures de rigueur destinées à en prévenir le renouvellement. — M. J. prétend expliquer et excuser les rigueurs déployées par les armées allemandes : elles étaient provoquées par la violence du système gambettiste (p. 579). Il cite

une proclamation d'un préfet de la Côte-d'Or promettant une prime aux francs-tireurs qui amèneraient au chef-lieu le cheval d'un cavalier tué par eux à l'affût. « Que reste-t-il à faire, en de telles circonstances, sinon de recourir à tous les » moyens d'intimidation et d'extermination? Les Français ont été plus rigoureux » encore en pareil cas. » M. J. renvoie à la correspondance de Napoléon. T. II, n° 1019, 22 septembre 1796. Il ajoute : « Les rigueurs de la guerre furent » souvent adoucies par la bonhomie de nos soldats, la culture intellectuelle de » nos officiers (?). A la vérité, il n'y a eu en France, que sur très-peu de points, » une guerre nationale (Volkskrieg); les éléments faisaient défaut. Cela ne se » décrète point. Mais s'il ne s'est produit rien de pareil à ce que Scharnhorst avait » projeté dans la Marche, à ce que Hofer a exécuté dans le Tyrol — une prise » d'armes spontanée du peuple pour assaillir partout l'ennemi, lui nuire, détruire » ses communications; cependant, sur l'ordre du gouvernement, on a combattu » en petit, souvent avec succès, selon les méthodes de la guerre nationale. » M. J. admire dans la proclamation de M. Gambetta sur la capitulation de Metz « un véritable enthousiasme et un sincère patriotisme. » Mais, ajoute-t-il, « si ces paroles étaient faites pour enflammer sur le moment les esprits (?) » elles ne tendaient pas moins comme beaucoup de déclarations du fougueux » tribun à ébranler tous les fondements de la puissance militaire, la discipline » et la confiance dans les chefs. »

L'*élément étranger* était représenté surtout par les Garibaldiens : M. J. juge très-sévèrement les troupes conduites par « cet idéaliste aux pensées confuses — » unklar denkende Idealist. » Le jugement s'étend à tous les contingents auxiliaires. M. J. cite à ce propos les *Lettres d'un voyageur* et le rapport d'un officier autrichien, le capitaine Wibiral « ouvertement défavorable » aux Allemands. » Ce capitaine s'exprime ainsi : « A la vérité les armées » prussiennes ne ménagent pas l'ennemi; elles ont ravagé en France, comme » nous ne l'avons vu faire qu'aux Turcs du XVI[e] siècle et aux Français de » Napoléon. Mais j'ai vu les francs-tireurs français et des bataillons de mobiles » faire leur ménage en pays français, et je puis vous assurer que les dévastations » de Turenne dans le Palatinat, auraient été un jeu d'enfants, la conduite de » Davoust une bagatelle, auprès de ce que les Allemands auraient eu à subir si » l'armée française de la défense nationale avait franchi le Rhin. » — M. J. résume ainsi son jugement sur la guerre après Sedan : L'un dans l'autre, la France a mis sur pied 2,285,000 hommes — dont 1,005,000 après la perte totale de l'armée régulière. L'effort est bien plus considérable qu'en 1793 : car alors l'armée régulière n'était pas entièrement perdue, l'émigration n'avait pas enlevé autant d'officiers que les capitulations de 1870, le matériel n'était pas détruit, l'improvisation de 1870-71 demeure, tout compte fait, admirable — bewunderungswürdig. La conclusion à tirer n'est que plus évidente : « La pre- » mière partie de la campagne avait montré la supériorité d'une armée fondée » sur le service obligatoire, la fidélité, le sentiment monarchique — sur une » armée recrutée par conscription avec remplacement, incertaine dans ses senti- » ments, armée toute ministérielle et administrative; la défense nationale montra

» que le service obligatoire n'a de valeur qu'autant qu'il représente une éduca-
» tion militaire de la nation. » Les masses de Gambetta venaient se briser comme les flots d'un peuple soulevé devant les troupes allemandes, partout (?) très-inférieures en nombre (p. 644) : Le nombre n'est donc pas tout, mais l'ordre et l'organisation. Une des plus grandes faiblesses, une des plus grandes difficultés pour la France, c'étaient, (p. 594) : « la personnalité, la présomption, une
» ignorance s'étendant et se propageant de plus en plus, une administration
» négligente et sans probité (?), une incorrigible méconnaissance de la véritable
» situation de l'étranger. »

La commune après la guerre, ce fut la comédie satirique après la tragédie (p. 645). L'alcoolisme sévissait dans Paris (p. 646). Il aurait fallu suivre le conseil de M. de Moltke et désarmer la garde nationale. Les gardes nationaux ont pris les canons, lorsque personne ne menaçait de s'en emparer. La commune a été proclamée. L'apathie de la bourgeoisie ne permit pas d'y résister. Les bourgeois de 1871 se conduisirent avec les « travailleurs, » comme leurs grands-pères de 1792 avec les septembriseurs de Danton. L'armée prisonnière, « les capitulards, » sauvèrent la France.—Le ton sur lequel M. J. raconte ces événements est caractéristique : il parle de la commune, de ses armées, de son gouvernement avec le même sérieux ironique que de la défense nationale (p. 661) ; il est en présence d'une série de phénomènes, il les étudie et les décrit les uns après les autres ; pourquoi s'étonner à ce nouveau terme de la série ? — Cette objectivité choque ; mais il est bon d'en tenir compte ; nous sommes trop portés à voir l'extraordinaire partout, le miracle, le prodige en nous-mêmes et autour de nous. M. J. remarque que les proclamations des communeux contre l'armée régulière, ressemblent absolument aux proclamations des gambettistes contre l'armée allemande (p. 665). Il voit dans la commune le dernier degré d'une décadence militaire.

Ch. XXIII et XXIV. — Ces deux chapitres sont consacrés à la réforme militaire. M. J. analyse et critique tous les projets présentés de 1871 à 1872. Il se place uniquement au point de vue de « la Revanche » (p. 668). C'est, selon lui, l'unique préoccupation des Français dans le plan de réforme qu'ils ont adopté. En elle-même la loi paraît insuffisante à M. J. Il admire et cite souvent les discours du général Trochu. Il considère comme un fait important l'introduction légale en France du service obligatoire, mais il ne dissimule pas que le fait ne suffit pas. « Le service obligatoire n'est pas ce qui fait la grandeur et la mora-
» lité d'un peuple ; il est beaucoup plus vrai de dire que la moralité, une orga-
» nisation sociale solide sont nécessaires pour que le service obligatoire porte
» ses fruits » (p. 731 à 734). M. J. critique la séparation du contingent en deux portions (p. 735) ; il n'est pas plus indulgent pour *la Castromanie* (p. 737). Il ne croit pas que le système de la loi actuelle puisse se soutenir.—La chambre n'a pas voté cette loi pour qu'elle dure ; « elle n'a voulu qu'ouvrir au gouvernement
» un crédit extraordinaire en hommes ; c'est évidemment un compromis en vue
» d'un but immédiat à atteindre, et ce but c'est *la revanche*. La France reviendra
» tôt ou tard à la loi de 1832 » (p. 737). La loi du reste ne peut donner ses

résultats que dans vingt ans, et le déficit normal de la population en France ne lui permettra pas de lutter à la longue contre l'Allemagne. — M. J. consacre un long chapitre à l'examen des mesures prises par M. Thiers pour réorganiser l'armée : c'est là de la politique « militante » et cette discussion n'entre pas dans notre cadre. Tout ce que M. J. observe lui prouve que le service obligatoire ne peut s'acclimater en France. Que les vices dont nous avons souffert ne sont pas en voie de disparaître et que la France, s'abusant sur elle-même, se prépare de nouveaux désastres. Voici la conclusion du livre : « L'histoire de l'armée fran-» çaise, considérée depuis la grande révolution jusqu'à nos jours, nous amène à la » conviction que le service obligatoire n'a, comme institution, aucun fondement » en France, car depuis le premier essai qui en a été fait, il n'a été possible que » momentanément, comme palliatif, sous forme de levée en masse, et sans » conséquences; — l'histoire prouve en outre que pour la France, et du reste » pour tout autre pays, une saine constitution de l'armée n'est possible que si » elle est fondée sur une constitution de l'Etat, saine également et respectée » spontanément par toute la nation. Les choses nous apparaissent comme si » l'esprit militaire de la France subissait une décadence continue, depuis de » longues années; les premières années de triomphe de l'empire n'en forment » qu'un épisode; la confusion complète de la vie militaire et de la vie politique » en France ne laisse plus à ce pays que le choix entre l'anarchie et le despo-» tisme militaire. C'est la voie que suivent l'Espagne et l'Amérique latine : elle » conduit les États au suicide. » — Lorsque des phénomènes se présentent avec une périodicité semblable à celle des succès militaires de la France, il n'est pas scientifique de les traiter d'exceptions et de n'en point tenir compte. M. J. a manqué de philosophie, et il n'est pas besoin d'être Français pour repousser, de ce chef, l'ensemble de ses conclusions. La critique de M. J. aboutit à ce paradoxe : l'armée française a toujours été en décadence, l'histoire justifie ses revers et n'explique pas ses succès. M. J. pense, sans doute, qu'il en sera de la puissance militaire française comme de la divinité dans le système de Kant : « Vous » voyez, disait Heine, étendus sans vie les gardes du corps ontologiques, cos-» mologiques et physico-théologiques; la déité elle-même, privée de démonstra-» tion, a succombé. » Le paradoxe final de M. J. nous autorise à ne pas accepter ses jugements à la lettre. Une décadence militaire comme celle de la France de Du Guesclin à Napoléon peut suffire aux ambitions d'un peuple : toutefois pour multiplier en cette décadence les « épisodes » semblables au règne de Louis XIV et aux victoires du premier empire, certaines précautions sont nécessaires, certains avertissements sont utiles, et, sous ce rapport, le livre de M. J. n'est pas à négliger.

Albert Sorel.

P. S. — En guise de commentaire, il paraît intéressant de placer après cette analyse les conclusions du jugement porté par le *Centralblatt* sur le livre de M. J. Le *Centralblatt* constate que l'on travaille beaucoup en France et qu'il faut y faire attention, nonobstant la *décadence militaire*. « Un succès de la France au » début de la prochaine guerre, — et c'est une hypothèse qu'il ne faut pas

» écarter à priori, — et nous avons encore bien du sang allemand à répandre » sur le sol français. Cela est si clair à nos yeux, que plus cette guerre sera » retardée, plus la victoire deviendra difficile pour les armées allemandes. Aussi, » pouvons-nous affirmer que l'on travaille aussi en Allemagne. La force mili- » taire de l'Allemagne conserve toujours de l'avance. »

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 mai 1873.

On sait que le Conseil supérieur de l'Instruction publique doit contenir un membre de chacune des cinq classes de l'Institut. L'Académie procède aujourd'hui à l'élection de celui qui doit être pris dans son sein. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 39, il se trouve un bulletin blanc, et les 38 suffrages exprimés se partagent également entre M. Egger et M. Waddington; au deuxième tour, M. Egger est élu par 20 voix contre 18 à M. Waddington.

M. Leblanc lit une note sur une pierre tumulaire portant l'inscription : XRS HIC EST, *Christus hic est*. La pierre est aujourd'hui disparue; mais la teneur de l'inscription, unique dans son genre, appelle quelques réflexions. Que signifient ces mots « le Christ est ici, » placés sur une tombe? Pourquoi cette sorte d'appel à la protection du Rédempteur? Les restes mortels du défunt ont-ils donc besoin d'un défenseur divin? Oui, car les Démons s'acharnent parfois sur les dépouilles des morts. Tout le moyen-âge a cru à leurs actes de violence contre les sépultures. Grégoire de Tours raconte que le cadavre d'un jeune moine, mort en état de péché mortel, fut trouvé, le lendemain de l'enterrement, hors de la terre où on l'avait mis. Enterré de nouveau, le corps fut encore remis au jour par la malice des Démons, jusqu'à ce que Grégoire l'eût placé hors de leurs atteintes. L'inscription *Christus hic est* semble être un avertissement aux Démons: Arrêtez! le Christ est là!

MM. Guigniaut, Egger et Renan présentent, de la part des auteurs, divers ouvrages imprimés.

M. de Rozière communique un rapport adressé par M. D'Arbois de Jubainville au préfet de l'Aube, sur la rentrée aux archives du département, de la ville et de l'hospice de Troyes d'un grand nombre des pièces soustraites par M. Armand. Le nombre de ces pièces, tant sur parchemin que sur papier, mais toutes extrêmement intéressantes, s'élève à plus de dix mille. Le choix des documents enlevés faisait honneur à la science de l'auteur du rapt.

M. Briau lit la fin de son intéressant Mémoire sur la lithotomie, la lithotritie et le serment d'Hippocrate.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 10 mai 1873.

Notre collaborateur M. Barth est nommé membre de la Société. — M. Joseph

Halévy fait une lecture sur la seconde des inscriptions phéniciennes découvertes par M. Renan à Laodicée, appelée par les Arabes Oumm-el-'Awâmid (la mère des colonnes). Cette inscription, qui est un texte votif, a été lue par M. Renan et M. Levy : « A la reine Astarté, déesse solaire ; vœu fait par 'Abd-Eschmoun » pour (avec) mon fils. » M. Halévy propose de lire : « A Melkiastart, dieu » libyen ; vœu fait par Abd-Eschmoun avec son fils. » Le dieu Melkiastart, qu'on voit apparaître ici pour la première fois, est le roi des troupeaux : et tel serait aussi, selon M. Halévy, le sens du nom d'Astarté. C'est seulement dans la suite des temps qu'Astarté aurait pris le caractère d'un principe cosmique. — Cette interprétation est contestée par MM. Oppert et Robiou. — M. Ploix cherche à établir par divers rapprochements étymologiques que le mot λειμών « prairie » s'appliquait originairement à l'horizon ; certains faits mythologiques trouveraient de cette façon leur explication sidérale. — La tendance trop exclusivement naturaliste de la mythologie comparée est combattue par MM. Bergaigne et Paris. M. Bréal révoque en doute quelques-unes des étymologies données par M. Ploix.

NOTE.

J'ai commis dans mon article sur l'Histoire d'Allemagne de M. Zeller[1] une erreur sur les origines du jury, que j'ai rattaché à tort aux *cojurateurs* de l'époque franke. Cette erreur était, paraît-il, relevée dans une lettre de M. Zeller qui ne nous est malheureusement pas parvenue.

G. M.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Challamel, Mémoires du peuple français, 8 vol. (Paris, Hachette). — Fausbœll, Five Jâtakas (Copenhague, Reitzel ; Leipzig, Dürr ; Londres, Williams et Norgate) ; Ten Jâtakas (Copenhague, Hagerup ; Londres, Trübner) ; Dasaratha Jâtaka (chez les mêmes). — Fœrster, Antimachiavel (Berlin, Heimann). — Giordano Bruno, von der Ursache, dem Princip und dem Einen, üb. von Lasson (Berlin, Heimann). — Heusler, die Gewere (Weimar, Bœhlau). — Keber, Franzœsisch-deutsches und deutsch-franz. Wœrterbuch zur Geographie, Geschichte, etc., 2ᵉ éd. (Dresde, Kaufmann). — Kekulé, das Akadem. Kunstmuseum zu Bonn (Bonn, Weber). — Kœlbing, Untersuch. über den Ausfall des Relativpronomens in den german. Sprachen (Strasbourg, Seitz et Miller). — Kugler, Christoph, Herzog zu Wirtemberg, 2 vol. (Stuttgart, Ebner et Seubert). — Max Mueller, la Science de la Religion, trad. p. Dietz (Paris, Germer-Baillère). — Méray, la Vie au temps des Trouvères (Paris, Claudin). — Pauli, Lübeckische Zustænde im Mittelalter (Lübeck, Bolhœvener). — Raymond, Cartulaire de Saint-Jean de Sorde (Paris, Dumoulin ; Pau, Ribaut).

---

1. Voy. le nᵒ 8 de cette année, p. 124, l. 3.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — **31 Mai** — **1873**

108. — **Supplementum corporis Ignatiani a Giulielmo Curetono** editi publici Juris factum, à Dr Georgio Mœsinger, professore facultatis theologiæ Salisburgensis. Œniponti. 1872. In-8°, xxxij-14 p.

Publiée vingt-cinq ans plus tôt, cette brochure aurait eu chance de faire quelque bruit et aurait peut-être partagé les honneurs que reçut l'ouvrage de M. Cureton rappelé dans le titre que nous venons de citer. Mais aujourd'hui elle arrive bien tard ; la question est jugée, le procès fini, la controverse tranchée.

Ce petit opuscule contient cependant des choses intéressantes : d'abord les actes et la lettre de saint Ignace aux Romains traduits du grec en syriaque ; ensuite des actes du saint martyr, en latin, qui sont restés inconnus jusqu'à ce jour ; enfin, deux fragments de lettres attribuées à l'évêque d'Antioche dans des manuscrits arabes. Tous ces textes sont traduits et annotés par l'éditeur, qui aurait peut-être donné plus de valeur à sa publication s'il nous avait un peu mieux renseigné sur l'antiquité des sources où il a puisé.

Ce qui est surtout regrettable dans cette courte brochure, ce sont les fautes dont les textes arabes et même syriaques se trouvent surchargés. Elles sont beaucoup plus nombreuses que ne le comporte l'étendue de l'opuscule, et toutes ne sont pas dues au typographe.

Malgré ces réserves, nous remercions volontiers M. Mœsinger de nous avoir communiqué des pièces capables de jeter quelque jour sur les antiquités chrétiennes.

P. Martin.

---

109. — **De infinitivi** linguarum sanscritæ bactricæ persicæ græcæ oscæ umbricæ latinæ goticæ forma et usu scripsit Eugenius Wilhelmus. Eisenach, Bachmeister. 1 vol. gr. in-8°, 96 p. — Prix : 2 fr. 75.

L'opuscule de M. W. est un bon résumé des travaux antérieurs sur les formes de l'infinif (y compris le récent ouvrage de Ludwig : *Der Infinitiv im Veda*), suivi d'observations intéressantes et en partie nouvelles sur l'emploi de ces formes dans les différentes langues indo-européennes.

Après une courte introduction sur la nature de l'infinitif et sur les discussions auxquelles elle a donné lieu, l'auteur passe successivement en revue dans le chapitre I (*De infinitivi forma*), et suivant un ordre d'ailleurs un peu arbitraire, les différentes formes tirées du suffixe *tu* : *tum*, *tave*, *tavai*, puis celles en *am*, *as*,

e, *ai*, qui se composent uniquement de désinences casuelles jointes à la racine, les infinitifs de l'aoriste en *se*, puis le datif des neutres en *as* : *ase*, celui des neutres en *man* : *mane* et en *an* : *ane* et le locatif de neutres en *ana*, le datif des féminins en *ti* : *taye*, et en *i* : *aye*, celui des masculins ou neutres en *a* : *âya*, du féminin en *â* : *âyai*, quelques datifs encore de thèmes divers, et enfin les formes en *adhyai*, et en *sani*. Pour chacune de ces formes, après avoir cité un bon nombre d'exemples védiques, il donne immédiatement, quand il y a lieu, les formes correspondantes des autres langues. Comme on le voit par la liste qui précède, M. W. n'hésite pas à comprendre parmi les infinitifs védiques des datifs (*ûtaye*, *ishaye*, *dabhâya*, *bhojanâya*, etc.) et des ablatifs (*hantos*, *vi-srpas*) qui n'ont donné d'infinitifs *proprement dits* dans aucune langue. Il semble que les locatifs en *ani* comme *ishani* (R. V. II. 2. 9), ou si celui-là paraît trop douteux, ceux en *i* comme *drçi* (Voir Ludwig. *Der infinitiv im Veda*, p. 54) auraient eu des droits égaux à figurer dans son énumération. L'ingénieuse assimilation des accusatifs féminins du parfait périphrastique sanscrit avec l'infinitif (*ibid.*, p. 52) méritait aussi d'être au moins mentionnée. Enfin, puisque M. W. reconnaît (p. 90) une parenté étroite entre certaines formes d'infinitif et certaines formes d'impératif, puisqu'il paraît admettre l'identité étymologique de l'infinitif aoriste premier actif et de l'impératif aoriste premier moyen (2[e] pers. sing.) du grec, de l'infinitif présent actif et de l'impératif présent passif (2[e] pers. sing.) du latin, on peut regretter qu'il ne se soit pas avancé plus loin dans cette voie, et qu'il n'ait pas résolûment rangé parmi les formes primitives d'infinitif un bon nombre d'autres formes aujourd'hui introduites dans les paradigmes de l'impératif. La plupart de ces formes, à la vérité, sont dépourvues de désinence casuelle, mais ce fait ne prouve autre chose que leur haute antiquité. Au rapprochement de la désinence *dhi* avec les infinitifs en *a-dhyai* déjà indiqué par Ludwig (*ibid.*, p. 135) et qu'on peut maintenir sans partager l'opinion de ce dernier (qui est aussi celle de M. W. pour les formes en *a-dhyai*), d'une composition avec la racine verbale *dhâ*, nous en ajouterons d'autres que Ludwig n'a négligés que parce qu'ils se confondaient et se perdaient dans la théorie aventureuse d'après laquelle *toutes* les formes verbales personnelles dériveraient des formes de l'infinitif. C'est ainsi que nous regardons les impératifs grecs en σον, les impératifs sanscrits et latins en *tât* (latin *to*), les impératifs sanscrits, grecs et latins en *a*, comme identiques, sauf l'absence des désinences, aux infinitifs ou noms abstraits en *sani*, en *tâtaye* (le suffixe *tâti* est devenu *tât* déjà dans le Rig-Véda, cf. Dict. de Pét. *devatât*), en *âya*; que l'impératif latin en *tote* nous paraît contenir le même suffixe *tâti*, avec l'*i* final changé en *e*, ou le suffixe abrégé *tât* au datif, que l'impératif sanscrit de la IX[e] classe en *âna* nous semble se rapprocher, sauf la quantité de la voyelle, des datifs abstraits en *anâya*, que nous serions tentés de comparer l'impératif grec δός à l'infinitif latin *dare*, peut-être même de chercher dans les formes sanscrites en *tu* le suffixe *tu* de l'infinitif en *tum*, et dans les formes en *tâm* le suffixe abstrait *tâ* qui serait ici revêtu de la désinence de l'accusatif. Les impératifs purement védiques comme *bodhi* (de *budh*) et *matsi* (de *mad*) sont probablement des infinitifs-locatifs, ceux en *si* correspondant aux infinitifs de

l'aoriste en *se*. Après avoir ainsi reconnu dans les paradigmes de l'impératif un bon nombre d'anciens infinitifs sans désinence, on serait peut-être plus disposé à admettre avec Ludwig (*ibid.* p. 55) des infinitifs védiques en *an*, par exemple dans la forme *ran* (R. V. I. 120. 7) qu'il a le premier expliquée d'une façon satisfaisante et dans la forme *dan* qui, même considérée comme inséparable de *patiḥ* dans la locution *patir dan*, pourrait bien signifier avec ce mot : « qui peut donner, » c'est-à-dire « maître libéral » (cf. *maghavan*)[1]. — Nous trouvons encore dans ce premier chapitre certaines tentatives d'explication des formes, comme l'analyse des infinitifs latins du passif (*amarier*) qui contiendraient quatre parties : 1° le thème du verbe (*ama*); 2° la lettre *s*, reste du suffixe *as* dont se forme l'infinitif actif; 3° la racine *yâ* ou *ya* « aller » comme caractéristique du passif; 4° le pronom réfléchi *se* qu'on veut retrouver, en dépit des formes concordantes des langues celtiques où le rhotacisme est inconnu, dans les formes personnelles du passif latin. Nous ne dirons rien d'une telle analyse; elle implique une adhésion à des théories sur l'organisme de nos langues qui sont encore généralement admises, mais sur lesquelles nous avons conçu trop de doutes pour pouvoir les accepter comme base d'une argumentation.

Le chapitre II a pour titre : *De infinitivi usu*. M. W. y distingue très-justement deux catégories dans l'emploi des infinitifs, selon qu'ils remplissent une fonction exactement marquée par leur désinence casuelle, ou que le sens de cette désinence a été plus ou moins oblitéré. Les infinitifs védiques, sauf quelques datifs remplissant à peu près la fonction d'objet (p. 57. ex. VI. 11. 3. *vashṭi pra..... devân..... yajadhyai*), sont tous compris dans la première catégorie. Dans la langue sanscrite classique au contraire, l'infinitif-accusatif en *tum* remplit les fonctions les plus diverses, comme les infinitifs-datifs en grec et en latin. C'est d'abord, dans les différentes langues, cette fonction qu'on peut comparer à celle de l'accusatif, mais où l'infinitif forme une sorte de locution indivisible avec des verbes qui tendent au rôle de simples auxiliaires comme *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, etc. C'est ensuite cette construction où l'infinitif semble remplacer un nominatif, et que M. W. signale même en sanscrit (p. 80 : *yuktam ito 'nyataḥ prayâtum*), puis celles où, quelle que soit d'ailleurs sa forme, il équivaut à un locatif, à un datif, à un génitif, et enfin ce degré d'abstraction où il doit descendre pour se construire, comme en grec, avec un article neutre à un cas quelconque. C'est par cet oubli de la fonction primitive des formes que M. W. explique l'emploi de l'*infinitif historique* en latin, où M. L. (*loc. cit.* p. 50) cherche au contraire une trace de l'usage antique suivant lequel elles auraient exprimé l'idée verbale générale en s'appliquant indifféremment à une personne, à un nombre, à un temps, à un mode quelconques. Il faut bien reconnaître que toute cette partie du travail de M. W. rend fort invraisemblable l'hypothèse de Ludwig, et l'iden-

1. S'il avait existé un infinitif *das* (impératif grec δός) à côté d'un infinitif *dan*, il faudrait peut-être chercher dans ce rapprochement le rapport de δεσπότης avec le thème sanscrit *dampati*, soit que dans ce dernier l'*n* de *dan* se fût changé en *m* devant le *p* sous l'influence d'une loi phonétique ancienne, ou que *dam* représentât une troisième forme d'infinitif, un infinitif-accusatif tiré directement de la racine.

tification qu'il propose de toutes les formes du verbe avec d'anciens infinitifs. Elle ne diminue en rien la vraisemblance d'une communauté d'origine de certaines formes d'infinitif avec certaines formes d'impératif (voir plus haut), et M. W. lui-même n'a garde d'omettre (p. 90) l'emploi d'un infinitif proprement dit dans le sens de l'impératif en sanscrit, en grec, en latin même et dans les langues germaniques, et dès les plus anciens monuments de ces langues. Il termine son travail en étudiant la construction du régime (réel ou apparent) de l'infinitif, lequel peut être à l'accusatif, au génitif, ou même (dans le Rig-Véda) au datif : *pibâ vrtrâya hantave*. Il conserve pour cette dernière construction le terme « d'attraction, » ce qui se comprendrait s'il n'avait pas songé à une explication plus satisfaisante; mais qu'après avoir entrevu la traduction : « bois pour » *Vrtra*, pour (le) tuer, » il y renonce, c'est ce qui est bien fait pour surprendre. Nous comprenons que l'étrange distinction proposée par Delbrück (*Zeitschrift* de Kuhn. XVIII. p. 104) entre les cas où le prétendu régime précède et ceux où il suit l'infinitif, lui semble peu fondée; nous la supprimerions en admettant dans l'un et l'autre cas, non l'attraction, mais la simple construction *paratactique*. C'est en vertu du même principe que les latins pouvaient dire *Tempus videndi lunæ* « le temps de voir, de la lune » ou « le temps de la lune, de (la) voir. » C'est sur lui encore que repose la construction d'un verbe avec deux accusatifs, construction très-ancienne, et d'un usage bien plus étendu dans le Rig-Véda par exemple qu'en latin.

On pourrait aussi dans le cours du travail contester à M. W. quelques-unes de ses citations. Ainsi *somasya pîtaye* (I. 16. 3. p. 94) est un mauvais exemple de la construction du génitif avec un infinitif, puisque ce génitif s'emploierait également dans le sens partitif avec une forme personnelle. Dans le vers IX. 95. 1 (p. 7) *nirnijam* ne peut, en dépit de l'opinion de Benfey, être considéré comme un infinitif; le sens est : « Il prend les vaches (les eaux) pour vêtement » (cf. IX. 2. 3 et *passim*). Mais il est inutile d'insister sur ces menus défauts d'une œuvre d'ailleurs consciencieuse et instructive.

Abel Bergaigne.

---

110. — **Der rœmische Civilprozess zur Zeit der Legisactionen,** von Otto Karlowa, Professor an der Universitæt in Heidelberg. Berlin, Weidmann, 1872. In8°, viij-396 p. — Prix : 5 fr. 35.

L'auteur de cet ouvrage a déjà publié en 1865 d'estimables *Beitræge zur Geschichte des rœmischen Civilprozesses*. Il entreprend aujourd'hui de donner un tableau complet de la procédure civile antérieure au régime formulaire qu'ont introduit et généralisé, au dire de Gaius, la loi *Æbutia* et les deux lois judiciaires d'Auguste. C'est donc la procédure des Douze Tables, encore suivie lorsque les comices votèrent la loi *Cincia* et la loi *Plætoria de minoribus*, et lorsque le peuple applaudissait aux premières représentations de Plaute. Sujet attrayant, aussi important pour les philologues que pour les juristes.

1. L'idée fondamentale que M. K. développe d'un bout à l'autre de son livre

avec autant de sagacité que d'érudition, c'est que deux domaines bien distincts dans l'origine se sont longtemps partagé le droit et l'administration de la justice :

A l'un appartiennent les notions et les mots de *Lex*, *Legis Actio*, *Lis*, *Litigare*, *Litis Contestatio*, *Reus*, *Condemnatio* et *Absolutio*, les actes *per æs et libram* et ce qui en résulte, les *Res Mancipi* faisant partie de la *Familia* et participant à ses féries, la propriété quiritaire, etc.

A l'autre, les notions et les mots de *Jus*, *Juris Dictio*, *Jurgium*, *Jurgare*, *Judicium accipere*, la *Pecunia*, les *Res nec mancipi*, les contrats réels et les contrats consensuels, etc.

Les *Lites* sont les procès introduits par *Legis Actio*, où le demandeur poursuit le droit qu'il prétend en s'appuyant immédiatement sur la loi (ou sur la coutume, *Mos*) qui sanctionne ce droit, en se servant par conséquent d'une formule *ipsarum legum verbis accommodata*, immuable et sacramentelle comme la loi qui doit être suivie à la lettre, à laquelle nul ne peut ajouter, et de laquelle nul ne peut rien retrancher, ni le particulier, ni le magistrat. Celui-ci ne figure presque dans la *Legis Actio* que comme un personnage passif : sa coopération est indispensable (*apud eum Legis Actio est*), mais ce sont les parties qui agissent.

Les *Jurgia* sont les procès vidés par le magistrat lui-même en vertu de sa *Juris Dictio*, ou par un juge qu'il nomme en vertu de cette même *Juris Dictio*.

On retrouve les traces de l'ancien dualisme dans diverses expressions techniques : *Jure Legeque*, *Jurgiis ac Litibus*, etc., dans le texte de Nonius (292. *Jurgium levior res*, etc.), ailleurs encore, et jusques dans l'ordre de l'Édit. Ce dualisme devait s'effacer, pour disparaître finalement, à mesure qu'on s'éloignait de ce qu'on peut appeler le *Régime patriarcal*. Un grand pas dans le sens de l'unification a été fait par la promulgation des Douze Tables; auparavant, les consuls écrasaient la plèbe sous leur *Juris Dictio* arbitraire et partiale, tandis que la *Loi*, enfouie dans les commentaires des pontifes, n'existait par le fait que pour les patriciens. Le travail de fusion fut continué par l'interprétation de plus en plus libre de la loi et de la coutume et par le développement scientifique et la régularisation du *Jus*; il est achevé dans le système formulaire. — Peut-être Ofilius a-t-il le premier fait du *Jus* et des *Jurgia* l'objet d'une publication complète et approfondie. C'est du moins ce qui résulterait d'une correction proposée par M. K. pour le texte évidemment corrompu de Pomponius, à la l. 2 § 44, *De O. J.* — Pomponius dit qu'Ofilius a laissé des livres sur toutes les parties du droit civil, *qui omnem partem operis fundarent*. M. K. propose de lire la suite ainsi : « *Nam de* LEGIBUS *vicensimus, et primus conscripsit de* JURIS DICTIONE. *Idem* EDICTUM PRÆTORIS *primus diligenter composuit*, etc. » En effet, si l'on compte P. Papirius, *qui leges regias in unum contulit*, et Appius Claudius, *cujus maximum consilium in Duodecim Tabulis scribendis fuit*, Ofilius est le vingtième des auteurs énumérés par Pomponius dans sa *Successio auctorum* comme ayant travaillé sur les *Leges*. Cette leçon n'est certainement pas plus artificielle que les autres. — C'est aux *Lites* seules, et spécialement à la *Legis Actio Sacramento*, qu'appartenait, dans le principe la *Litis contestatio*, clôture solennelle de la procédure *in jure*,

devant témoins (*superstitibus præsentibus*). On disait dans l'origine du défendeur comme du demandeur : *Litem contestatur*. Dans les *Jurgia*, le second acte n'était pas introduit solennellement, et l'on disait simplement des deux *Jurgantes : judicium accipiunt*. On lit encore dans la loi *Rubria* (XX, 48) : *quos inter id judicium accipietur leisve contestabitur*. Cf. Varron, *De l. l.* VII, 98 : *quam* REM *sive mi* LITEM dicere oportet; *Ad Herennium*, IV, 23; Cicéron, *Pro Murena*, 12. — La formule de la *Legis Actio per manus injectionem* : QUANDO TU MIHI JUDICATUS SIVE DAMNATUS ES.... montre aussi l'ancienne opposition de *Jurgium* et de *Lis*. Primitivement, le magistrat jugeant en vertu de sa *Juris Dictio*, le juge, l'arbitre ne pouvaient ni *damnare*, ni *absolvere*, mais seulement *judicare*. Condamner ou absoudre était réservé aux pontifes et aux centumvirs jugeant la *Lis* après *Legis Actio*.

2. Dès les plus anciens temps, la loi qui créait ou consacrait un droit, prescrivait aussi la forme dans laquelle on pouvait le faire valoir devant le roi ou les consuls. Entre le *modus agendi* et le droit, entre la forme et le fond, il y avait donc liaison intime. Les pontifes appliquaient et réalisaient la prescription de la loi en composant l'*action* conforme. Dans ces *actions*, divers types furent distingués par la jurisprudence pontificale elle-même.

L'un de ces types a un caractère général et régulier. C'est la *Legis Actio sacramento*, le *mode d'agir* le plus ancien, bien antérieur certainement aux Douze Tables, et en même temps le mode subsidiaire, applicable toutes les fois que la loi n'en prescrivait pas d'autre. — L'acte par lequel la somme était engagée, était appelé *sacramentum*, parce qu'il consistait en un serment. Chacune des parties jurait *que sa prétention était juste*, en prenant les dieux à témoins, et en leur vouant la *somme du serment* en cas de faux. C'est dans cette acception qu'est pris le mot *sacramentum* dans les expressions techniques *sacramentum justum, injustum judicare* et *sacramento agere, provocare*. Dans cette dernière expression, *sacramento* est à l'ablatif : provoquer (au procès) *par l'engagement de la somme*. Il s'ensuivait naturellement de ce *serment* que c'était aux pontifes de décider *utrius sacramentum justum, utrius injustum esset*, et ceci contribue à expliquer l'immense influence qu'ils ont exercée sur le droit privé. — Varron dit que la somme du serment était déposée *ad pontem*. Ces mots désignent peut-être un Office pontifical, ainsi nommé d'après quelque symbole sacré rappelant le *pont* et l'étymologie vulgaire. Déposer *ad pontem* serait alors déposer chez les pontifes; c'est d'ailleurs eux qui devaient, après le jugement, faire emploi de la somme perdue pour les besoins du culte.

Les serments disparurent vers la fin de l'époque royale, peut-être sous Servius Tullius (Denys, IV, 25). Ils furent remplacés par des promesses, *sponsiones*, pénales et préjudicielles, faites au magistrat comme créancier. Dès lors les pontifes cessent d'être juges et un *judex privatus* peut décider du sort des enjeux : innovation considérable, radicale, contraire à l'esprit originaire de l'institution. On l'attribue souvent à la loi *Pinaria*, à tort, paraît-il, car M. Studemund déchiffre, dans Gaius, IV, 15, le mot *statim* au lieu du *nondum* supposé. — Dès lors aussi les sommes ne sont plus déposées *ad pontem*, mais seulement promises *prædibus datis*. Et l'on put procéder *sacramento* même à des jours non fastes,

pourvu bien entendu qu'ils ne fussent pas néfastes. La *Legis Actio sacramento* est désormais *sécularisée*.

Une cinquantaine de pages sont consacrées à l'étude approfondie de l'*Actio sacramenti in rem* et *in personam*.

3. Avant la sécularisation de l'*Actio sacramenti*, une seule *Legis Actio* aboutissait à un jugement devant un juge privé. Elle en a tiré son nom, c'est la *Legis Actio per judicis arbitrive postulationem*. Voici l'origine que M. K. assigne à ce second *modus agendi* :

La nomination d'un juge privé fut d'abord exclusivement du ressort de la *Juris Dictio*. Le roi, le consul pouvait non-seulement *judicare*, mais aussi *judicare jubere*. Quand un demandeur provoquait son adversaire par *sponsio* en lui proposant un juge (*ferendo judicem*), l'organisation de la *sponsio* et la nomination du juge appartenait à celui qui avait la *Juris Dictio*. Les procès par *sponsio* sont des *Jurgia*. Mais il y a des *Jurgia* qui ne sont pas de nature stricte, qui ne sont pas susceptibles d'être tranchés par *Oui* et *Non*, et ne peuvent par conséquent pas faire l'objet d'une *sponsio*. Pour ceux-là, le magistrat, s'il ne veut juger en personne, nomme un *arbitre*, c'est-à-dire un homme *qui est présent sur les lieux* (*ar* = *ad*, *bitere* = *ire*), qui voit, écoute et débrouille l'affaire. C'est la force des choses qui a produit cette distinction de *judicia* et *arbitra*, laquelle n'a d'ailleurs rien d'absolu. La loi s'en est mêlée après coup. Dans les Douze Tables et dans les lois subséquentes, un *judex* était prescrit pour tel *Jurgium*, pour tel autre un ou trois arbitres. Dans ces cas que la loi consacrait, c'est sur elle que se fondait le demandeur pour obtenir un juge ou un arbitre. Il agissait *Lege per judicis arbitrive postulationem*.

Ainsi des *Jurgia* sont devenus *Lites*, par disposition législative. D'autre part, les parties pouvaient transformer une *Lis* en *Jurgium*, c'est-à-dire qu'elles pouvaient de commun accord traiter comme *Jurgium* un litige protégé par *Legis Actio*. Il suffisait pour cela de faire une *sponsio* sur le différend. Tel dut souvent être le cas, lorsque après l'introduction de la *pecunia signata forma publica populi Romani* il fut possible de revendiquer *sacramento* des *res nec mancipi*. Auparavant, le procès sur un mouton, qui valait dix *as*, n'était qu'un *Jurgium*. Quand ce procès fut reconnu *Lis*, est-il probable que les parties aient consenti à risquer le quintuple comme enjeu ? Elles faisaient plutôt une *sponsio* dont la somme, promise par le défendeur, pouvait être minime. — M. K. voit un cas de transformation de ce genre dans un texte célèbre des *Ménechmes* (IV, 2, 2055) en suivant la leçon de M. Studemund.

M. K. repousse la théorie moderne, soutenue avec talent par M. Bekker, d'après laquelle *negotia bonæ fidei* n'auraient été protégés activement par la justice qu'à partir des derniers temps de la République. La théorie des *judicia bonæ fidei* n'a guère pu être fixée scientifiquement avant la loi *Æbutia*. Mais le vendeur, l'acheteur, le bailleur, le locataire, probablement aussi le commodant, le déposant, le mandant, etc., recevaient du magistrat un arbitre pour examiner, accorder leur différend, qui était un *Jurgium*.

4. La *Legis Actio per manus injectionem* suppose une condamnation portant sur

une somme déterminée. Si la condamnation n'était pas telle, il fallait une procédure intermédiaire de liquidation, *arbitrium litis æstimandæ*, appendice du jugement. Il est possible que dans les *arbitria* introduits par *Legis Actio per arbitri postulationem* l'arbitre ait eu dès le principe mission de condamner sur le champ au payement d'une somme ou de réduire sa sentence en argent. En effet, Gaius (IV, 48) ne dit point que jadis le juge ait *toujours*, *nécessairement* et *uniquement* condamné *in ipsam rem*. M. K. voit dans la *Mostellaria* (V, 1) un exemple de condamnation éventuelle en une somme d'argent d'un vendeur qui ne veut pas procéder à la mancipation de la chose vendue : *Tanto apud judicem hunc argenti condemnabo facilius.*

Le texte des Douze Tables : ÆRIS CONFESSI REBUSQUE JURE JUDICATIS XXX DIES JUSTI SUNTO, présente plus d'une difficulté. M. K. pense que JUDICATIS est au datif, et que REBUS doit, comme l'a proposé Leconte, être changé en REIS, ce qui est appuyé par Aulu-Gelle. On pourrait donc, en séparant les deux cas prévus par la loi, traduire ainsi : *Qu'il soit accordé en cas d'aveu d'une somme d'argent, un délai de trente jours. Qu'il soit également accordé un délai de trente jours aux débiteurs condamnés selon le droit.* Peut-être JURE doit-il être remplacé par ÆRE ; le texte de la loi indiquerait alors expressément que la condamnation a dû porter sur une somme déterminée ou que la somme a dû être déterminée par la *Litis æstimatio*. — La loi continue : POST DEINDE MANUS INJECTIO ESTO. *Qu'ensuite commence la procédure de la* Manus injectio. — IN JUS DUCITO. *Que le créancier mène le condamné devant le magistrat.* — NI JUDICATUM FACIT AUT QUIS ENDO EO IN JURE VINDICIT, SECUM DUCITO. Devant le magistrat, le créancier faisait et disait ce que rapporte Gaius (IV, 21). Après quoi le magistrat prononçait l'*addictio*. — VINCITO AUT NERVO AUT COMPEDIBUS : c'est le commencement de la peine. Dans la disposition relative au poids des fers, M. K. admet la correction de Cujas : NE MAJORE, AUT SI VOLET MINORE..... — Durant cette période, l'*addictus* est encore maître de son patrimoine : SI VOLET, SUO VIVITO. — M. K. pense que le *jus paciscendi* subsistait durant tout le délai des soixante jours. En tout cas, ce *jus paciscendi* montre bien le caractère pénal de la procédure, et la suite (vente, *trans Tiberim*, droit d'occision) le confirme pleinement. — Tué ou vendu, le condamné subit une *capitis diminutio maxima*. On ne peut hériter de lui ni testamentairement ni ab intestat. En conséquence, ses biens passent au créancier, de sorte que cette procédure, pénale directement, est indirectement répersécutoire. Il est permis de supposer qu'en prévision de cette éventualité, le créancier qui jetait son *addictus* dans le cachot des esclaves, pouvait dès ce moment se faire envoyer en possession *custodiæ et observantiæ causa*. — PARTIS SECANTO, etc., s'applique à la personne du débiteur et à son patrimoine. SI PLUS MINUSVE SECUERUNT a trait au patrimoine seulement, c'est-à-dire aux biens corporels : dans ce partage des choses d'un débiteur dont la personnalité est anéantie, les créanciers secteurs sont libres de s'arranger entre eux comme ils l'entendent, la loi n'intervient pas. C'est là le sens de SE FRAUDE ESTO.

Tout autre était l'exécution de la sentence du juge ou de l'arbitre que le magistrat avait nommé en vertu de sa *Juris Dictio*. Ici, ni *addictio*, ni procédure

pénale, ni anéantissement de la personnalité, ni appropriation des biens. Le magistrat, qui a la *Juris Dictio*, ordonne au créancier, sur sa demande, d'emmener son débiteur, *duci jubet*, et de le détenir chez lui, *clausum tenere*, jusqu'à payement.

La loi *Pœtelia* a beaucoup rapproché les deux modes d'exécution. L'*addictus* est traité désormais presque comme le *ductus*.

L'étude de l'exécution conduit l'auteur à l'examen des cas où les biens étaient vendus par l'État, *publice venibant*, et entre autres à une intéressante étude de la *Cautio prædibus prædiisque*. J'admets sans peine son interprétation du chapitre 65 de la loi de Malaga, différente de celle que j'en ai donnée moi-même il y a dix ans[1]. J'admets aussi ce qu'il dit de l'*usureceptio ex prædiatura*, moyen introduit en défaveur des prédiateurs, et pour parer à leurs spéculations abusives. On ne voulait pas que le prédiateur pût, après des années, revendiquer une chose du *præs* restée ou revenue en la possession de celui-ci. — M. K. refuse tout caractère pénal aux poursuites contre les *prædes* et contre leurs biens.

5. M. K. pense avec M. Jhering que si le droit du créancier à saisir le gage était contesté, la *Legis Actio per pignoris capionem* aboutissait à une procédure, où le créancier avait à justifier sa saisie. Dans la recherche de la nature de cette procédure, M. K. se sert d'inductions tirées de la procédure suivie par les fermiers des dîmes en vertu de la *Lex Hieronica*, laquelle a été si consciencieusement étudiée et exposée par M. Degenkolb (1861).

La *pignoris capio* s'opérait avec des paroles sacramentelles, *certis verbis*. Le gagé pouvait retirer le gage. S'il ne le faisait pas, M. K. suppose qu'après un certain laps de temps, le créancier gagiste en devenait propriétaire.

La loi *Æbutia* doit avoir aboli cette *Legis Actio*. Cependant le *damnum infectum* donnait lieu, encore du temps de Gaius, à une *Legis Actio*, et M. K. pense, comme M. de Bethmann Hollweg à la *pignoris capio*.

6. La *Legis Actio per condictionem* consistait dans l'injonction faite *in jure* par le créancier au débiteur : *ut ad judicem capiendum die trigesima adesset*. Le *dies condictus* est donc une seconde séance. Dans la première, l'affirmation du droit prétendu de la part du créancier et la négation de la part du débiteur précédaient la sommation, laquelle a pu être conçue ainsi : *Si negas, in diem XXX ut ad judicem capiendum adsis, tibi condico*. — Le juge prononçait sur l'affirmation produite dans la première séance.

Il est probable que les créances *incertis* se poursuivaient par *Jurgium* et par *Legis Actio per judicis postulationem*.

7. M. K. voit, comme M. Kuntze, dans la Cour centumvirale l'ancien Sénat de cent patriciens, radicalement transformé dans le courant du IIIe siècle avant notre ère, en ce sens que dès lors les membres, au nombre de 105, furent pris dans les tribus. C'est à cette époque que Pomponius place l'introduction des Décemvirs comme présidents dans la Cour centumvirale, *ut hastam cogerent*, innovation que Suétone attribue à Auguste et qui est peut-être due à la loi de

---

1. Untersuchungen über die Cautio prædibus prædiisque. Berlin, 1863.

Papirius. Il fallait en effet remplacer les *Decem Primi* du Sénat patricien.

8. Les juges privés, *judices* et *arbitri*, étaient pris parmi les sénateurs. Il est vraisemblable que les personnes qualifiées devaient se tenir à la disposition des magistrats durant le *rerum actus*, c'est-à-dire pendant les deux sessions, d'hiver et d'été, qui correspondaient à Rome à ce qu'était en province le *Conventus*. L'ensemble de ces sénateurs-juges était peut-être désigné par le mot *Consedium* ou *Considium*, révélé récemment par un palimpseste de la Bibliothèque Ambroisienne. M. Studemund[1] a réussi à lire quelques lignes importantes de la *Casina*, qu'on n'avait pu jusqu'alors déchiffrer qu'incomplètement. Chalinus poursuit Stalino sur la scène et lui dit en le menaçant d'un gourdin : « Voici le juge » équitable qui va juger notre différend, bien qu'il ne soit pas pris dans le » Considium ! » *Nunc ego tecum aequom arbitrum extra considium captavero*. — M. K. pense que le *rerum actus* a pu être introduit par la loi *Pinaria*.

9. C'est au *Comitium*, centre consacré de la ville, qu'on procédait par *Legis Actio*. Quand les Douze Tables disent : REM UBI PACUNT, ORATO, cela ne signifie nullement que les parties puissent agir ailleurs si elles veulent. Ce texte, dont le dernier mot est probablement corrompu, doit se traduire ainsi : *Si les parties s'arrangent, qu'elles le déclarent*, ou *que le magistrat le proclame*. *Pacunt* se rapporte au procès entier, et non au lieu où il doit s'introduire solennellement. Ce lieu ne peut être que le tribunal où siége le magistrat. — NI PACUNT, IN COMITIO AUT IN FORO ANTE MERIDIEM CAUSAM COICITO ou CONSCITO. M. K. préfère CONSCITO (*cognoscito*), et traduit : *Que le magistrat connaisse la cause*, c'est-à-dire *fonctionne au* Comitium *ou au* forum. Au *Comitium*, s'il s'agit de *Legis Actio*. Au *forum*, s'il s'agit d'un simple *Jurgium*. Le *Comitium* est le sanctuaire. Le *forum* n'est que le parvis[2]. Ainsi M. K. sépare le fragment des *Rhetor. Ad Herennium* du fragment d'Aulu-Gelle auquel on le réunit ordinairement. Le premier seul a trait à la procédure *in jure*. Le verbe est au singulier : c'est du magistrat qu'il s'agit, et non des parties.

10. Quand la justice se rendait-elle ? Pour répondre à cette question, M. K. refait toute la théorie du calendrier. Les jours néfastes sont ceux où le magistrat ne pouvait prononcer les *tria verba* sous peine de commettre une profanation, un *piaculum*, parce que le peuple est en état de souillure et de pénitence. Aux jours fastes, au contraire, la divinité est disposée à écouter les citoyens et à être prise à témoin par eux. Les autres jours cela lui est indifférent. Les *dies fasti* étaient donc originairement les seuls où le *sacramentum* fût possible : on conçoit que cela ait changé par la sécularisation du *generalis modus lege agendi*. La note C (*Comitialis*) est évidemment de date plus récente que les notes F (*Fas*) et N (*Nefas*). — Les *nundinæ* étaient primitivement jours de juridiction pour les *Jurgia*.

Les Douze Tables ne fixent pas d'heures de justice, ce qui s'explique aisément, puisque le premier cadran solaire de Rome n'a été installé, selon toute

1. *Hermes*, t. I, p. 285.
2. Festus (p. 84), v. *Forum*..... Id forum antiqui appellabant, quod nunc vestibulum sepulcri dicare solet.

apparence, qu'en l'an 263 avant notre ère. La séance commençait avant midi, si les parties et le juge étaient présents. Après midi, l'absence d'une partie sortit ses effets contre le contumace. Le coucher du soleil met fin à la séance. Selon M. K., la loi *Platoria* a légalisé l'habitude (Pline, *H. N.* VII, 60, 212) de tenir le soleil pour couché dès qu'il est caché au *comitium*, ce que proclamait le *præco*. C'est en effet ce qui résulte du texte de Varron (*De l. l.* VI, 5). Dans le texte de Censorin (*De die natali*, 24), M. K. propose de lire *usque* au lieu de *isque* ou *iusque*. Censorin ne donnerait que les premières dispositions de la loi *Platoria* et non la dernière qui ne nous serait transmise que par Varron. En elle-même, la correction paraît fort admissible. Mais je ne pense pas qu'elle puisse se concilier avec ce qui précède immédiatement : pourquoi Censorin, après avoir rappelé la Loi des Douze Tables, continue-t-il par *Sed postea....?*

11. La loi même obligeait le *vocatus* à suivre le *vocans* devant le magistrat : SI IN JUS VOCAT, ITO. Si le *vocatus* refusait sans juste motif, le *vocans*, après avoir appelé des témoins, le saisissait pour le conduire *in jus :* NI IT, ANTESTAMINO. IGITUR EM CAPITO. Si le *captus* résistait, s'il cherchait à s'échapper, alors le *vocans* pouvait procéder à la *manus injectio :* .....MANUM ENDO JACITO. C'est bien, selon M. K., la *Legis Actio per manus injectionem*. Le renitent était *pro damnato*. Il lui fallait trouver un *vindex* qualifié qui consentît à défendre *sa personne*. — Si, après l'audience, le défendeur ne donnait pas des *vades*, la *capio*, et ce qui s'en suit, se renouvelait : il lui fallait racheter par le *vadimonium* sa liberté personnelle jusqu'à nouvelle audience. On pouvait, probablement, procéder *per manus injectionem* contre celui qui manque au *vadimonium*, défendeur ou caution. — Le *subvas* était probablement la caution que le *vas* fournit au demandeur pour lui-même.

Tel était le mode usité pour la *Legis Actio :* la citation privée fondée sur la loi même. S'il s'agissait d'un *Jurgium*, et si les deux parties ne venaient pas d'un commun accord trouver le magistrat, il citait d'autorité. En effet, tout magistrat *Juri Diçundo* avait le *jus vocandi*, et si les tribuns en étaient privés, c'est qu'ils n'avaient pas été créés *Juri Dicundo* (Aulu-Gelle, XIII, 12, 9).

Si celui contre qui le demandeur veut procéder par action réelle ou personnelle ne peut pas être cité, parce qu'il se cache, ou parce qu'il est en exil, ou pour quelque autre motif, M. K. ne pense pas que la loi civile ait été sans prise sur lui. Au contraire, elle devait autoriser la *sectio familiæ*. Les moyens prétoriens postérieurs ne sont que des adoucissements de l'ancien droit civil.

Si celui que le magistrat avait cité ne comparaissait point, il devait y avoir des citations édictales et finalement un édit péremptoire, alors comme plus tard.

12. Devant le magistrat, des débats préliminaires non formels, devaient précéder la *Legis Actio*. Le magistrat ne pouvait pas *refuser* la *Legis Actio*, comme il put plus tard refuser la formule. Mais il pouvait refuser sa coopération dans les conditions dans lesquelles le demandeur voulait y procéder. Le demandeur *contendebat, ut sibi lege agere liceret;* si le défendeur *recusabat*, c'était évidemment à celui *apud quem Legis Actio erat*, à prononcer pour l'un ou pour l'autre. Bien d'autres éventualités nécessitent une entente préalable. Il fallait arrêter le *modus*

lege agendi, fixer la somme du serment, examiner la question de compétence, la qualité des parties, etc. — Il n'était pas encore question d'exceptions du défendeur. Les objections qui furent plus tard des exceptions, étaient mises en avant et discutées dans ces débats préliminaires : ainsi celle d'une litis contestation déjà faite sur la même cause, celle de transaction, etc.

Le défendeur qui ne répond pas dans la *Legis Actio*, ou qui refuse d'y prendre part, est *indefensus*. Dans l'*Actio sacramenti in personam*, il est *pro condemnato*. Dans le *Jurgium*, le magistrat peut passer outre et constituer le juge ou l'arbitre sans sa participation et contre son gré. — Dans l'*Actio in rem*, les *vindiciæ* ne sont pas données à celui qui ne fournit pas la caution *litis et vindiciarum*.

13. Le jugement comprend deux phases : celle de la *causæ coniectio* et celle de la *causæ peroratio*. ANTE MERIDIEM CAUSAM COICIUNTO. CUM PERORANTO, AMBO PRÆSENTES. La *causæ conjectio*, décrite par Gaius (*breviter et quasi per indicem rem exponere*), formait la base juridique, immuable et définitive [1], de tout ce qui devait suivre. C'est sans doute le jurisconsulte qui faisait ou préparait la *conjectio*. — C'est au contraire l'*orator* qui *pérorait*, c'est-à-dire qui plaidait et produisait les preuves. Une disposition obscure des Douze Tables a trait à la preuve par témoins : CUI TESTIMONIUM DEFUERIT (ou DEFUGERIT?), IS TERTIIS DIEBUS OB PORTUM OBVAGULATUM ITO. *Que la partie à laquelle un témoin* (qui lui a promis de venir) *fait défaut, le cite à chaque terme nouveau* (dies tertius = perendinus) *devant sa maison.....*

La sentence était prononcée sans exposé des motifs et probablement sans *verba solemnia*.

Si l'une des parties ou le juge faisait défaut pour motif légitime, il y avait renvoi à un autre jour, *diffissio diei, comperendinatio*. Les Douze Tables n'indiquent que deux motifs légitimes; il y en avait sans doute davantage. — Si la défaillante partie sans motif légitime ne paraissait pas avant midi, le juge prononçait après midi, sans débats, en faveur de la partie présente. Le juge qui faisait défaut sans motif légitime, devait encourir une peine, puisque les Douze Tables traitant des motifs légitimes le placent au même rang que le *reus*. C'était sans doute, dans la forme possible alors, le *litem suam facere* du droit postérieur.

14. On pense généralement que la représentation était inconnue dans la procédure des *legis actiones*. Cependant certains auteurs admettent qu'on pouvait agir *cognitorio nomine* dans le *judicium*. M. K. estime qu'on le pouvait même *in jure*, au moins à une certaine époque. La procédure *in jure* commençait par la substitution *in litem* du *cognitor* au *dominus* dans les termes solennels rapportés par Gaius (IV, 82). C'est probablement à l'autorité des jurisconsultes qu'est due cette innovation, admise d'abord en cas de maladie et de vieillesse.

15. Un Appendice traite des *Argei* et de leurs vingt-quatre sanctuaires.

On a pu voir par ce très-incomplet compte-rendu que les idées neuves abondent dans le livre de M. K., et les conjectures aussi, parfois un peu hasar-

---

1. Sabinus compare la *regula juris* à la *causæ conjectio, quæ simul cum in aliquo vitiata est, perdit officium suum*, L. 1 de R. J. (L. 17).

dées, en général séduisantes, ingénieuses toujours. Plusieurs seront acceptées sur le champ; lesquelles prévaudront à la longue? Le temps seul nous l'apprendra. Un travail à la fois aussi étendu et aussi condensé ne peut être jugé sommairement. M. K. traite à fond toutes les questions incidentes, il fait des excursions nombreuses dans les domaines voisins, et je n'ai pu toucher qu'à un petit nombre des matières qu'il épuise presque en passant. Il a mis amplement à contribution le trésor de renseignements que contiennent les auteurs non juridiques. La procédure germanique lui a fourni maint rapprochement instructif.

L'exposition est un peu terne. On y voudrait plus de vie, plus de relief. Le sujet y prêtait. Keller est, à ce point de vue, un modèle qu'on ne saurait trop étudier.

Alphonse RIVIER.

---

111. — **Geographie von Œsterreich-Ungarn**, bearbeitet von Anton STEINHAUSER. Mit 112 in den Text gedruckten Holzschnitten und einem alphabetischen Namenregister. Prag. 1872. F. Tempsky. In-8°, viij-286 p. — Prix : 8 fr.

Ce manuel de la géographie de l'Autriche-Hongrie, œuvre d'un géographe estimé, est destiné aux élèves de la classe la plus élevée des gymnases autrichiens et il se recommande par la sûreté des renseignements comme par la clarté de l'exposition. Il s'ouvre par une partie générale (*Allgemeiner Theil*) sur l'étendue, la population, l'orographie, l'hydrographie, le climat, la flore, la faune, l'industrie, le commerce, les voies de communication, les religions, etc., de l'empire austro-hongrois tout entier. Dans la partie spéciale (*Besonderer Theil*), l'auteur étudie successivement chaque province (*Kronland*) au point de vue du climat, du sol, des eaux, de la population, des produits naturels de l'industrie, du commerce, de la justice, etc. C'est, en un mot, la géographie physique, politique et économique; la géographie historique est absente, et l'ethnographie ne figure que pour la statistique sommaire des nationalités.

L'originalité de l'ouvrage est dans le grand nombre de bois qui accompagnent et éclairent le texte, et qui expriment proportionnellement les différents phénomènes dont il y est question, température normale pour les différents mois de l'année, coupe d'un système montagneux, chute d'un fleuve, densité de la population, etc. Il présente pour le lecteur français un avantage tout spécial, en ce que tous les chiffres se rapportent à notre système métrique décimal, adopté, comme on sait, aujourd'hui en Autriche. Il donne aussi parfois, parallèlement, pour ne pas trop dérouter son lecteur autrichien, les chiffres d'après le système en usage en Autriche avant l'introduction du nôtre.

Nous n'avons que de minces critiques à formuler devant une œuvre aussi conscienciеuse et aussi précise. Nous pensons qu'il serait désirable, principalement en ce qui concerne la Hongrie, de donner plus souvent et plus complètement que ne l'a fait M. St. la synonymie de la nomenclature géographique [1]. — Il n'est pas tout à fait exact de présenter les Serbes, Ruthènes et Roumains de

---

1. Par suite du mélange et de l'enchevêtrement de plusieurs nationalités sur le même sol, une seule localité a plusieurs noms qui sont souvent la traduction l'un de l'autre. Ex. serbe *Novi-sad*, allemand *Neusatz*, magyar *Ujvidek*, etc.

Hongrie comme employant également l'alphabet cyrillique (§ 52); l'alphabet latin a déjà presque supplanté l'alphabet cyrillique chez ces derniers, les Roumains de Hongrie, comme il l'a fait chez leurs frères des Principautés Danubiennes.

H. Gaidoz.

---

112. — **Lo Rondallayre. Quentos populares catalans colleccionats** per Francisco Maspons y Labros. Barcelone, Alvar Verdaguer. 1871-1872. 2 vol. in-12. — Prix : 4 fr.

Il y a déjà longtemps qu'en Catalogne M. Milà y Fontanals a donné l'exemple de l'étude non-seulement des chants, mais aussi des contes populaires. Il a été suivi, dans la première branche de ces investigations, par M. Pelay Briz et les collaborateurs qui ont publié avec lui les *Cansons de la Terra;* dans la seconde par M. Maspons y Labros auquel on doit la publication du *Rondallayre*. On sait qu'en catalan le mot *rondalla* signifie « conte », et l'on s'explique facilement le titre du recueil dont nous avons à parler.

Rassembler des chansons populaires n'est pas chose facile, mais réunir des contes est une œuvre moins aisée encore. — Les vers, malgré les altérations qu'ils ont pu subir quelquefois, ont fixé la pensée, l'ont conservée souvent dans une forme presque intacte, et l'ont transmise de génération en génération. Pour les contes il n'en est pas de même : sauf certains passages où sont répétées des locutions traditionnelles, la narration n'est pas soutenue dans un moule respecté, elle se conforme au plus ou moins de mémoire, d'imagination, d'intelligence de celui qui la fait; elle peut offrir des répétitions, des longueurs, des interpolations, des obscurités, qu'il serait fastidieux et presque impossible de reproduire. Trop souvent alors le littérateur se substitue au conteur abrupt qu'il a écouté, et parfois il finit, comme Trueba, par écrire des récits agréables, mais qui n'ont plus de populaire que leur titre. Une phrase de la première préface du Rondallayre pouvait faire craindre que M. Maspons ne se fût parfois laissé aller à un peu trop de liberté; mais en tête de la seconde série, l'auteur catalan déclare que, respectant le fond et les détails des contes réunis par lui, il a cherché seulement à leur donner de temps en temps une forme littéraire. Cette forme apparaît en effet dans plus d'une *rondalla*[1], et nous préférons les récits, en grand nombre d'ailleurs, qui sont écrits avec plus de simplicité. M. Maspons ne pouvait du reste se donner une liberté plus grande après avoir montré pour Perrault une sévérité d'ailleurs peu justifiée, car à l'époque où ce dernier racontait le *Chat botté*, *Barbe bleue*, le *Petit Poucet*, personne n'attachait une importance quelconque à des fictions de cette espèce, et Perrault n'avait qu'un but fort modeste et qu'il a dépassé en amusant même de grands lecteurs. Mme Leprince de Beaumont ne mérite pas plus que Perrault la critique de M. Maspons. Remarquons en passant

1. Dans la *Barbe d'or*, par exemple. On y lit ce portrait d'une jeune fille : « Hermosa » com una flor de lliri y aixerida com un jinjol, era tal, que ab sos ullets de cel y ca- » bells d'or ni pas los Serafins de la gloria. Y com a bon romani sempre hi van moltas » abellas, era un aixam lo de joues que de nit y dia la revolotejevan, qui li 'n deya « clo- » velet de mos amors » qui « sol de la vida mia », qui pensament del meu cor » etc. 1a seria, p. 21.

qu'il attribue au premier un récit de la seconde : *La Belle et la Bête.* Quant à Hamilton, dont il est aussi question dans la préface du *Rondallayre*, il ne s'empara jamais de traditions populaires comme semble le croire M. Maspons et écrivit d'après toutes les fantaisies de son imagination.

Les contes renfermés dans les deux premières séries du *Rondallayre* sont au nombre de cinquante-trois. Beaucoup d'entre eux se retrouvent dans d'autres contrées que la Catalogne. *Juan de l'Os* est l'histoire des six compagnons, que l'auteur du *Baron de Münchhausen* a arrangée à sa façon, et qu'on lit aussi dans les *Cuentos andaluces* de Fernen Caballero sous le titre de l'*Oreille du Diable.* On rencontre le *Beneyt* dans le volume de Cénac-Moncaut, *La littérature populaire de la Gascogne*, dans les *Contes de l'Armagnac* de M. Bladé et dans le *Saggio di fiabe* de Pitré : *Giufa.* Le *Noy petit* rappelle notre *Petit Poucet, lo Rahim* notre histoire d'Amis et Amile, *los lladres* le conte d'*Ali Baba* des *Mille et une nuits.* M. Maspons indique lui-même différents rapprochements et entre autres les analogies de *Pell d'ase* et de *Peau d'âne*, de *Bon criat* et de *Fidèle Jean*, de la *Ventafochs* et de *Cendrillon*, de la *Gavia d'or* et de la *Belle et la Bête.* Les *rondallas* ne sont donc pas en général propres à la Catalogne et il y aurait à discuter les appréciations de l'auteur sur le caractère particulier que, selon lui, ces fictions exotiques auraient pris en passant dans sa patrie.

Ces ressemblances que M. Maspons reconnaît, mais semble vouloir atténuer, sont justement un des côtés les plus curieux de sa collection qui, nous l'espérons vivement, ne tardera pas à être complétée. De pareils efforts sont dignes d'éloges et de reconnaissance. Ce sentiment, nous tenons aussi à l'exprimer à l'éditeur du *Rondallayre*, M. Alvar Verdaguer, qui seconde les littérateurs de sa patrie avec tant de zèle, tant d'intelligence, et un goût dont la *Biblioteca catalana*, entreprise par M. Marian Aguilò y Fuster, est une brillante preuve.

Th. DE PUYMAIGRE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 mai 1873.

M. J. Girard, dont l'élection a été approuvée par décret du 21 mai, est reçu au nombre des membres de l'Académie.

M. Robert lit un mémoire sur Rosmerta, divinité associée à Mercure dans plusieurs bas-reliefs gallo-romains de la rive gauche du Rhin. Elle est figurée portant d'une main une bourse, de l'autre tantôt un caducée, tantôt une corne d'abondance. M. Bekker a vu dans la divinité à la corne d'abondance la Fortune romaine, dans celle seulement qui porte un caducée la gauloise Rosmerta. M. R. repousse cette distinction. Il identifie Rosmerta avec Maia, aussi associée à Mercure dans un grand nombre de monuments. — Le principal attribut de Rosmerta est la bourse. Dans deux bas-reliefs, au lieu de tenir cette bourse à la main, la divinité est tournée vers Mercure qui la lui présente. Une scène semblable se retrouve sur des bas-reliefs d'Italie : là la divinité qui reçoit la

bourse est Déméter ou Cérès, personnification de la Terre. M. R. pense que Rosmerta ou Maia symbolise aussi la Terre; Mercure serait ici comme ailleurs la force cachée qui produit et perpétue la vie, et la bourse représenterait la vie que cette force communique à la terre, et qui la rend féconde. C'est pourquoi Maia et Mercure étaient honorés ensemble par les marchands, selon Macrobe; et M. R. pense que M. Bekker a eu raison de voir dans Rosmerta la divinité honorée spécialement par les marchands de grain.

M. Delaunay lit une note de M. Maspero sur des personnages que les Égyptiens nommaient Aperu : M. Chabas les a identifiés avec les Hébreux. Sans repousser absolument cette hypothèse, M. Maspero fait observer que sur une stèle de la 13ᵉ dynastie provenant du temple d'Abydos il a trouvé des Aperu mentionnés parmi les ouvriers attachés aux travaux du dieu : Or à cette époque il n'y avait pas encore d'Hébreux en Égypte. Il se demande si les Aperu de M. Chabas n'appartiennent pas à la même classe que ceux du monument d'Abydos, et si par conséquent il ne faut pas y voir de simples ouvriers du temple au lieu des Hébreux.

M. Thurot lit une note de M. d'Arbois de Jubainville sur l'article breton. Cet article est aujourd'hui *ann* devant *d*, *t*, *n*, et les voyelles, *al* devant *l*, *ar* partout ailleurs (dans le dial. de Vannes *enn*, *el*, *er*, suivant les mêmes distinctions). Il résulte des recherches de M. d'A. de J. que la forme ancienne est en *n* : la forme en *r* paraît d'abord en vannetais dans la 2ᵉ moitié du XVIᵉ s., dans les autres dialectes, au XVIIᵉ; elle n'est entrée que peu à peu dans l'usage et est encore inconnue au Fouesnant (Finistère). La voyelle, en vannetais *e* prononcé *eu*, dans les autres dialectes *a*, est un ancien *i* conservé dans quelques noms de lieu.

M. Brunet de Presles présente le livre de M. Alb. Dumont sur *le Balkan et l'Adriatique*.

M. Egger lit un mémoire sur le drame satyrique. On a cru longtemps que le Cyclope d'Euripide était le seul drame de ce genre qui nous fût parvenu. Un argument de l'Alceste du même poète publié en 1834 a montré que cette pièce était jointe à trois tragédies dans la tétralogie d'Euripide jouée en 439, et par conséquent y tenait lieu de drame satyrique. L'Alceste est pourtant une véritable tragédie : comment Euripide a-t-il pu enfreindre à tel point les règles? M. Egger l'explique par une évolution du goût semblable à celle qui, dans les arts du dessin, a substitué aux anciens Satyres et Silènes à demi animaux de beaux types presque humains. Le même changement du goût a substitué aux anciens chœurs de Satyres des pièces inspirées par les sentiments les plus élevés (cf. le Sylée d'Euripide analysé par Philon). Seulement le drame satyrique se distinguait encore par un dénouement heureux, qui n'aurait pas paru convenir à la tragédie. Au reste, le mouvement qui rapprocha le drame satyrique de la tragédie ne le fit pas plus disparaître du théâtre que ne disparut dans la sculpture l'ancien type des Satyres. Il y eut des satyrographes jusque sous la domination romaine.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 7 Juin — 1873

Sommaire : 113. Cinq *Jâtakas; Dasarathajâtaka;* Dix *Jâtakas,* p. et tr. p. Fausböll. — 114. *Ollanta,* drame quichua, tr. p. Barranca; *Ollanta,* p. et tr. p. Markham. — *Variétés : Petite Revue des Bibliophiles dauphinois.* — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de Linguistique.

113. — **Five Jâtakas,** containing a fairy tale, a comical story, and three fables in the original Pâli text, accompanied with a translation and notes, by V. Fausböll. Copenhagen. 1861. In-8°, 71 p. — **The Dasaratha-jâtaka,** being the buddhist story of King Râma, the original Pâli text with a translation and notes by V. Fausböll. Copenhagen. 1871. In-8°, 48 p. — **Ten Jâtakas.** The original Pâli text with a translation and notes by V. Fausböll. Copenhagen. 1872. In-8°, xv-127 p. — Prix : 6 fr. 25; 3 fr. et 10 fr. 75.

M. Fausböll a repris ses travaux sur le pâli au point où il les avait interrompus depuis quelques années. Il vient de publier successivement plusieurs séries de *Jâtakas*, ou récits relatifs aux diverses existences du Buddha Çâkyamuni et réunis dans un des livres canoniques des buddhistes de Ceylan. On sait que ces récits contiennent un grand nombre de fables et de contes semblables ou même identiques à ceux qui, de l'Inde, ont rayonné dans presque toutes les littératures de l'Orient et de l'Occident. C'est M. F. qui les a le premier fait connaître en Europe sous leur forme originale [1]; et il s'est acquitté de sa tâche d'éditeur avec la conscience dont il avait déjà fait preuve dans l'édition du *Dhammapadam*. Les textes sont collationnés sur plusieurs manuscrits décrits dans les préfaces; les moindres variantes sont consignées au bas des pages; les traductions sont d'une extrême fidélité; les notes brèves ou longues sont remplies de renseignements instructifs; enfin de doubles *index* pour les noms propres et pour les locutions remarquables complètent l'utilité de ces intéressants opuscules. — Les observations suivantes portent sur quelques points discutables de la traduction et des notes.

M. F. a cru souvent pouvoir se départir de la rigueur habituelle de sa version dans le cas des verbes causatifs qui sont, suivant lui, fréquemment employés dans le sens du verbe simple. Il y a à cela une difficulté historique : les thèmes en *âpay* ont conservé jusqu'à nos jours leur valeur causative, sans manifester

1. Aux publications énumérées ci-dessus il faut ajouter la suivante, qui n'a pas été envoyée à la *Revue critique :* Two Jâtakas, the original Pâli text with an English translation and critical notes, by V. Fausböll (from the Journal of the R. As. S. new ser. vol. V, 1871). Comme les *Five J.* en contiennent par le fait huit, le *Dasaratha J.* trois, et les *Ten J.*, douze, cela forme avec le *Masaka J.* publié dans les *Indische Studien* de M. Weber (t. IV, 1858, p. 387-392) un total de vingt-six Jâtakas dont nous devons la connaissance à M. F. Un seul, mais non le moins curieux, a été publié par un savant russe, M. J. Minayeff, voy. *Buddhistische Fragmente* dans les *Mélanges Asiatiques* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. VI, apr. 1871 : II. *Bâveru-jâtaka*, p. 591 et suiv.

aucune tendance à la perdre. Peut-on croire qu'il en était autrement en pâli? Nous voyons que dans la plupart des cas la traduction par le causatif donne un sens très-plausible. Il n'y a rien de choquant p. ex. quand il s'agit d'un roi à dire : il fit écrire, il fit déposer, il fit donner un siége, etc. au lieu de *he wrote*, *he laid down*, etc.

Kim ti katvâ est rendu beaucoup trop littéralement par : *what are they to do* (T. J. p. 83); le sens du passage en est obscurci, comme le constate la note (p. 105). Cette expression est l'interrogatif de *iti katvâ* fort usité en sanskrit et en prâkrit, et dont le sens est très-bien expliqué dans le Dictionnaire de Pétersbourg. *Iti krtvâ* signifiait primitivement : ayant fait cette réflexion, mais n'a plus maintenant d'autre valeur que : à cause de cela, en conséquence, donc. *Kim ti katvâ* veut donc dire : en conséquence de quoi? comment donc? et le passage en question doit être traduit : « Eh bien! si je meurs (moi-même), comment » donc, par le seul fait de manger de ma chair, ne mourra-t-on point? » Le paon s'étonne à bon droit que sa chair ait la vertu de conférer l'immortalité à ceux qui la mangeront, plutôt qu'à son possesseur actuel. La même locution se retrouve deux fois F. J. p. 17, mais là elle ne peut donner lieu à aucune ambiguité.

Le sens de *abhisambuddha* (T. J. note p. 94) ne saurait être douteux, mais l'usage qu'en fait le commentaire a besoin d'être expliqué. Les *gâthâs*, ou stances, des Jâtakas sont bien toutes censées avoir été prononcées par Çâkyamuni lorsqu'il était devenu Buddha accompli, et qu'il instruisait ses disciples. Mais les unes avaient déjà été prononcées dans une existence antérieure, soit par lui, comme Bodhisattva ou aspirant Buddha, soit par un des personnages avec lesquels il s'était alors trouvé en rapport. Les autres au contraire ont été prononcées pour la première fois par le Buddha à l'occasion de son enseignement. Les premières sont préexistantes au Buddha, elles sont comme l'héritage d'un autre âge; les autres sont nées directement des lèvres inspirées du Buddha parfaitement accompli. Cette dernière circonstance ne saurait être indifférente au commentateur, et il la signale en ces termes : le maître a prononcé cette stance *abhisambuddho hutvâ*, c'est-à-dire lorsqu'il fut devenu Buddha. C'est là une indication chronologique, qui se rapporte sans aucun doute à la division des existences de Çâkyamuni en trois périodes, division donnée par Buddhaghosa au commencement de la *Jâtakattha-Kathâ*[1]. La traduction *bekoming inspired* (T. J. p. 69),

---

1. V. le fragment publié dans les *Anecdota pâlica* de Spiegel, p. 65. Ces trois périodes sont nommées *dûrenidânam* (littéralement : cause loin), *avidûrenidânam* (cause pas très-loin) et *santikenidânam* (cause à proximité), et comprennent : la première toutes les existences antérieures du Bodhisattva depuis celle où il fit vœu de devenir Buddha ; la seconde la vie de Çâkyamuni depuis sa dernière naissance jusqu'au moment où il devint Buddha ; la troisième enfin est la période de son enseignement qui s'étend jusqu'à sa mort. Les causes (*nidânam*) dont il est question dans ces termes techniques sont celles qui ont donné lieu à chacun des enseignements du Buddha. Comme l'exposition de ces causes était toujours un récit (*kathâ*), les mots qui signifient cause ou occasion comme *nidânam*, *kâranam*, *vatthu* (*vastu*), sont devenus, dans le langage buddhique, les synonymes de récit ou histoire. Il est naturellement de l'essence d'un Jâtaka d'avoir toujours au moins deux *nidânam*, le *dûre* et le *santike*.

bekame inspired (ib. p. 74), indiquerait qu'il s'agit d'une circonstance qui s'est reproduite fréquemment dans la vie du Buddha; ce n'est pas là ce que signifie le mot *abhisambuddha*, qui ne s'entend que du grand et unique événement de l'obtention de l'intelligence suprême par Çâkyamuni. Il suffit d'examiner les divers cas où cette expression est employée dans les Jâtakas jusqu'ici publiés pour s'assurer de la justesse de cette interprétation. Une stance mise par le narrateur (qui est toujours censé être le Buddha lui-même) dans la bouche du Bodhisattva, sous quelque forme qu'il paraisse, lion, ministre, lièvre, marchand, etc., est introduite par ces mots : le Bodhisattva prononça cette gâthâ. Une stance attribuée à tout autre personnage est introduite ainsi : l'oiseau, le lion, le chacal, le singe, etc. prononça cette gâthâ. Mais lorsque la stance n'a été prononcée par aucun des personnages qui jouent un rôle dans le récit, mais est récitée par le maître à ses disciples en guise de conclusion, de morale, ou par tout autre motif, le commentateur a soin d'en prévenir en disant : le maître prononça cette gâthâ lorsqu'il fût devenu Buddha parfait. Tel est le cas pour la deuxième stance du *Sigâlaj.* (T. J. p. 10), pour les deux stances de l'*Allnacittaj.* (T. J. p. 29), pour l'hémistiche qui suit la deuxième et la quatrième stance du *Moraj.* (T. J. p. 48, 49), pour la deuxième stance du *Kurungamigaj.* (Tw. J. p. 10), et pour les quatre stances du *Bâveruj.* (Minayeff, l. c. p. 592). Enfin la strophe finale du *Dasarathaj.* est désignée par un véritable terme technique *abhisambuddhagâthâ*, composé elliptique qui signifie : gâthâ prononcée par Çâkyamuni lorsqu'il fût devenu Buddha parfaitement accompli. Sans attacher une grande valeur à ces désignations, nous pouvons cependant y trouver un double intérêt historique : d'un côté, des vers présentés comme antérieurs au Buddha peuvent être considérés comme n'ayant absolument aucun titre à passer pour son œuvre ; d'un autre côté, ceux qui contiennent une partie du récit, ou de ce qui est ordinairement rédigé en prose, peuvent bien être des restes d'un ancien commentaire en vers. Ainsi on lit dans le commentaire du *Dhammapadam* (p. 417) une conclusion de Jâtaka entièrement en vers, et le demi-çloka du *Moraparitta* (T. J. p. 48 et 49), qui renferme une forme archaïque de datif, semble bien appartenir à une ancienne rédaction versifiée. Nous reparlerons tout-à-l'heure de la distinction entre le texte et le commentaire du Jâtaka.

M. F. a raison d'insister (F. J. p. 22 et T. J. p. 95) sur la singularité du vocatif *bhamte*, qui n'a en effet aucun analogue ni en pâli ni en sanskrit. Mais l'étymologie qu'il propose (contraction de *bhavanto*) ne peut plus se soutenir depuis la publication du texte de Kaccâyana, qui donne *bhamte* comme une abréviation de *bhadanta* (II, 4, 35, p. 115, éd. Senart). Cette explication est celle de Burnouf (*Intr.* p. 567, n. 10), et elle est justifiée par l'usage des textes où l'on voit *bhamte* alterner avec *bhadanta* (p. ex. *Mahâv.* XIV, 18 et suiv.). S'il s'agissait seulement d'expliquer le sens de *bhadanta* comme titre honorifique, le verbe sanskrit *bhand*, être heureux, être félicité, dont il pourrait être le participe, y suffirait parfaitement. La forme *bhaddanta*, également donnée par Kaccâyana correspondrait à la quatrième classe ou au passif. Mais si l'on veut rendre compte du vocatif en *e*, il faut avoir recours à une hypothèse. Étant admis que le

thème *bhamta* vient de *bhadanta*, *bhaddanta*, le voc. *bhamte* suppose un primitif *bhadante*, *bhaddante*. Cette dernière forme manque dans Kaccâyana, mais elle existe, paraît-il, dans la *Rûpasiddhi*[1]; en tout cas elle se lit dans un passage du *Petavatthu* cité par M. Minayeff[2]. Or *bhaddante* correspondrait régulièrement au sanskrit *bhadram te*, qui est non pas un vocatif, mais une interpellation polie, fort usitée et signifiant : bonheur à toi ! En pâli on trouve *bhaddam vo*=*bhadram vah* Tw. J. p. 8. Rien de plus naturel qu'une confusion entre le vocatif *bhaddanta* et l'interpellation *bhaddam te*, qui a absolument le même sens, et presque le même son. Mais on pourrait même aller plus loin et soutenir que le substantif *bhadanta* lui-même, bien qu'il soit employé à tous les cas, et cela déjà dans des inscriptions anciennes (cf. Burnouf, *Lotus* p. 775), vient directement de *bhadram te*. Un *bhadanta*[3], dans cette hypothèse, serait celui que l'on interpelle en lui disant : *bhadram te*. Ce ne serait pas plus singulier que de dire : *un monsieur*.

M. F. ne peut pas se décider (T. J. p. 96) à croire que le verbe pâli *jhâyati*, brûler, participe *jhâma*, soit le même que le sanskrit *kshâyati*, partic. *kshâma*, dont le sens primitif était également : brûler. Cette étymologie est cependant généralement admise, elle a trouvé place dans le Dictionnaire de M. Childers, et nous ne doutons pas que M. F. ne finisse par l'adopter. Nous ferons seulement remarquer que le sanskrit *dahati*, *dahyati*, *dagdha* devient en pâli d*ahati*, d*ayhati*, *daddha*; le *d* dental ne subsiste qu'au participe (fort peu semblable à *jhâma*), et encore parce que la cérébralisation se porte sur le suffixe. Dans le dérivé *âlahana*, lieu où l'on brûle les morts, le *d* dental s'est même changé en *l* cérébral. Ce n'est pas là un phénomène particulier au pâli : en prâkrit *dahyati* donne d*ajjhaï* ou dh*ajjadi*, et le participe *da*ddh*a* ou daddh*a*; en marâthi d*âg-ne* (de *dâhay*); nous ne parlons pas du Sindhi, parce que le *d* s'y est cérébralisé pour une cause beaucoup plus générale. Cela rend encore plus inadmissible l'étymologie proposée par M. Fausböll pour le pâli *jhâyati*.

Rapporter *paritta* dans le sens de « protection » au sanskrit *prarikta* (T. J. p. 105) est parfaitement correct au point de vue phonétique, mais la dérivation du sens est loin d'être satisfaisante. Nous aimerions mieux faire venir *paritta* du verbe sanskrit *paritrâ*, qui signifie bien « protéger, » et qui à la fin d'un composé deviendrait régulièrement *paritra*, tout comme le simple *trâ* dans *angulitra*, *gotra*, etc. Le mot *pânamparittam*, c'est-à-dire (formule) protégeant l'existence, que l'on lit dans le *Mahâmoraj*. (T. J. p. 114, 11) est un exemple d'un pareil composé. Employé seul comme synonyme de *parittânam*, *parittam* serait certainement irrégulier, mais pas plus que bien des expressions populaires qui font partie du vocabulaire pâli, p. ex. *pâramitâ* et *pârami*. Mais il y a lieu de se demander

---

1. D'après le témoignage de D'Alwis, *Attanagaluvansa*, p. 12. Cependant elle n'est pas mentionnée dans l'*Esquisse de phonétique et de morphologie pâlie* de M. Minayeff, qui est fondée principalement sur la *Rûpasiddhi*, v. p. 19 et préface p. xliij. Cette grammaire que M. Guyard est en train de traduire en français a paru à Saint-Pétersbourg en 1872.

2. *Grammaire* citée, préface p. xvj.

3. Ou *bhaddanta*, ce qui est la même chose, les inscriptions prâkrites ne redoublant pas les consonnes. La forme avec *d* simple est seule usitée dans les livres.

si le sens de protection pour le mot *paritta*, existe bien réellement ou du moins s'il n'est pas tout à fait secondaire. Dans les exemples cités par M. F. il signifie : formule protectrice, prière. Ainsi le *Moraparittam* est la prière du paon. Ce *Moraparittam* fait partie d'un recueil qui s'appelle lui-même *paritta*, et qui n'est autre chose qu'un *abrégé*, un *bréviaire*, contenant les prières usuelles du prêtre buddhiste de Ceylan. Or *paritta*, comme adjectif correspondant au sanskrit *paritta*, participe de *pari-dâ* (et non de *pari-â-dâ* comme l'a imprimé par erreur M. F.), signifie précisément *abrégé*, *borné*, ainsi que l'a fait observer Burnouf (*Intr.* p. 611), en ajoutant qu'il est usité aussi bien dans les textes du Nord que dans ceux du Sud. On en trouve un exemple dans le premier vers du *Salla-sutta*, que M. F. a publié en appendice au *Dasarathaj*. Nous pensons que cette signification générale bien établie suffit à expliquer la signification spéciale aux buddhistes de Ceylan. *Paritta* « abrégé » est le nom d'un recueil, comme *Khuddaka* « petit » est le nom d'un autre recueil, avec lequel il se confond en partie et qui a pris place parmi les livres canoniques; chacune des formules qu'il contient est désignée à son tour par le même terme; comme ces formules, d'après les idées buddhiques, sont éminemment protectrices, il est bien possible que la similitude du nom *paritta* avec le verbe *parittâ*, protéger, ait contribué à lui faire attribuer le sens de protection, ou, comme le traduit Sp. Hardy, d'exorcisme. Dans une religion athée, où extinction (*nirvâna*) est synonyme de salut, la prière n'est guère qu'un exorcisme, une protection contre les maux de toute sorte, auxquels l'existence est sujette, — c'est du pur buddhisme.

M. F. s'exprime ainsi à la fin de la préface des *Ten Jâtakas :* « Je n'ai traduit » que ce que je considère comme *la partie la plus ancienne du Jâtaka*, c'est-à-dire » les légendes que Buddha a choisies dans la tradition populaire des Indiens, » et qu'il a adaptées au but de ses instructions. L'ouvrage, tel qu'il existe » maintenant, est évidemment un commentaire sur le Jâtaka original; car au » commencement et à la fin il est intitulé *Jâtakass' Atthavannanâ*, et dans le livre » même on rencontre souvent un désaccord entre le texte et le commentaire » (pâliyam pana « na man tam âgamisfatiti[1] » likhitam, tam Atthakathâya n'atthi), » mais il est présentement très-difficile de voir ce qui appartient au commen- » taire et ce qui appartient au livre même des Jâtakas, ce dernier n'existant » plus séparément, que je sache. » Cette opinion de M. F. sur la difficulté de distinguer entre le texte et le commentaire du Jâtaka est en contradiction directe avec les renseignements fournis par Gogerly, et reproduits dans le *Manual* de Sp. Hardy, p. 99. On y voit que le texte du Jâtaka existe séparément, qu'il porte le titre de *Jâtakagâthâ*, et que, conformément à ce titre, il se compose exclusivement de gâthâs ou stances, lesquelles, il est vrai, n'ont souvent qu'un rapport excessivement éloigné avec les récits contenus dans le commentaire. Nous sommes heureux de pouvoir opposer l'autorité de Gogerly à celle de M. F.; mais, même en l'absence du témoignage si précis du savant missionnaire, nous

1. Remarquons que ces mots forment un *pâda*, ou demi-hémistiche, conformément à ce qui va être expliqué.

n'hésiterions pas à tirer la même conclusion de l'examen des Jâtakas déjà publiés par M. F., comparés avec le *Dhammapadam* dont il est également l'éditeur. Chaque Jâtaka commence invariablement par citer les premiers mots d'un vers, et continue ainsi : « Le Maître a prononcé ce (ou ces) vers à telle occasion, etc. » Le commentaire de chacun des vers du *Dhammapadam* s'ouvre aussi par les premiers mots de ce vers et ajoute : « Le Maître a prononcé cette exposition de » la loi à telle occasion, etc. » La formule est la même, sauf que les vers du *Dhammapadam* sont désignés par l'expression *dhammadesanâ*, exposition de la loi, tandis que ceux du Jâtaka sont appelés tout simplement *gâthâ*, qui ne peut laisser place à aucune amphibologie. La similitude, ou plutôt le parallélisme, entre les deux commentaires se poursuit dans leur développement respectif. Tous deux ayant la prétention d'être à la fois historiques, dogmatiques et philologiques, entrent dans des détails, qui ne se rattachent souvent que par un lien des plus ténus aux vers qu'ils accompagnent. Tous deux renferment notamment des légendes quelquefois fort longues; mais celles du Jâtaka se rapportent toutes aux existences antérieures de Çâkyamuni comme Bodhisattva. C'est certainement cette circonstance qui a fait appliquer à ce recueil le nom de Jâtaka, dérivé de *jâyati*, naître, et signifiant proprement : qui a rapport à la naissance. On ne saurait douter en effet que ces vers n'aient été de tout temps encadrés dans un récit, qui est devenu la partie historique du commentaire et qui a pris, aux yeux des Cingalais, une importance au moins égale à celle du texte, qu'ils étaient destinés à expliquer. Mais bien que le fond de ces récits puisse être fort ancien, et même antérieur aux vers, le nom seul d'*atthakathâ* (commentaire) opposé à celui de *pâli* (texte) indique qu'ils n'ont pas dûs être conservés aussi scrupuleusement que le texte, et que la forme en a bien pu changer. Et c'est ce qui est attesté d'une façon positive par l'histoire du *pâli* et de l'*atthakathâ*, telle qu'elle est racontée par les Cingalais. Le *pâli* et l'*atthakathâ* furent, paraît-il, apportés de l'Inde en même temps au IIIe siècle av. J.-C. ; mais celle-ci fut immédiatement traduite dans la langue du pays, c'est-à-dire en cingalais. Comme texte et commentaire à cette époque ne se transmettaient qu'oralement, cette traduction amena naturellement la perte de l'original indien de l'*atthakathâ*. Plus tard *pâli* et *atthakathâ* furent mis par écrit, chacun dans sa langue; et ce ne fut qu'au Ve siècle de notre ère que les prêtres buddhistes éprouvèrent le besoin d'un commentaire dans la même langue que le texte. Ce n'était certainement pas que les Cingalais, auxquels on avait toujours jusque-là récité l'*atthakathâ* dans leur propre langue, eussent acquis la connaissance de la langue du *pâli*. Il y a plutôt lieu de croire que les prêtres eux-mêmes n'étaient pas très-versés dans leur idiome sacré, et qu'ils n'étaient pas capables de faire la retraduction qui leur semblait nécessaire; car ils en chargèrent un brahmane converti venu du Magadha, et qui, disent-ils, s'acquitta seul de cette tâche gigantesque, qui a rendu célèbre son surnom de *Buddhaghosa* (voix du Buddha); quant à son nom nous l'ignorons. Nous entrevoyons assez clairement la cause qui a nécessité cette retraduction; c'était le désir d'obtenir pour le commentaire une unité pareille à celle du texte. Il y avait au moins trois *atthakathâs* différentes, ce qui joint à la faculté que l'on avait de

les réciter en abrégé (*sankhepena*) ou en détail (*vitthârena*) avait amené un désordre que Buddhaghosa lui-même nous révèle dans ses préfaces[1]. Du reste, la traduction une fois faite, les anciennes *atthakathâs* cingalaises furent perdues, peut-être volontairement par un procédé d'unification à la Othman, puisqu'on ne pouvait pas se passer de rédactions en langue vulgaire, et qu'on fut obligé de faire de nouvelles traductions cingalaises sur cette traduction en pâli des anciennes traductions en cingalais. En résumé si l'on prend à la lettre l'assertion des buddhistes de Ceylan, il y a entre le *pâli* et l'*atthakathâ* une différence de plus de sept siècles; et ce n'est certes pas là une quantité négligeable. Puisque l'*atthakathâ* a été traduite dans la langue du *pâli* (*pâlibhâsâ*), on est bien forcé d'appeler *pâli* la langue de l'*atthakathâ;* seulement il ne faut pas oublier que c'est du pâli du v[e] siècle de notre ère, c'est-à-dire une langue morte depuis longtemps, et qui, suivant toute apparence, n'avait jamais jusqu'à cette époque été cultivée grammaticalement à Ceylan, mais seulement dans l'Inde. C'est là un point qui mérite d'être éclairci et qui le sera probablement par l'étude sur la littérature grammaticale du pâli entreprise par M. Senart. On ne saurait nier en tout cas que cette langue ne soit beaucoup plus proche du sanskrit ordinaire que le pâli proprement dit, celui des vers du *Dhammapadam* et du *Jâtaka,* où l'on rencontre des archaïsmes et des formes inconnues à l'atthakathâ, au sanskrit et même à la grammaire de Kaccâyana[2]. Cette différence entre les deux formes d'une même langue serait encore bien plus accentuée, si l'on osait rétablir l'orthographe des gâthâs d'après les lois de la métrique. On est souvent en effet obligé pour scander un vers de prononcer à la manière sanskrite un ou plusieurs mots écrits à la manière mâgadhique. Ce fait a été très-bien mis en lumière par M. Fausböll dans l'*Appendix de metris* qui termine son édition du *Dhammapadam;* il est donc inutile d'y insister; mais c'est là une preuve certaine que les gâthâs ont été soumises après coup à un système de prononciation dont la rigueur était inconnue à leurs auteurs. Il est possible que cette régularisation date du jour où pour la première fois on mit par écrit des textes jusque-là conservés oralement; mais il est permis de se demander si elle n'est pas le résultat d'une réforme orthographique apportée à Ceylan en même temps que la connaissance grammaticale du Mâgadhî.

On voit avec quelles restrictions il faut accueillir l'assertion de M. F., que les légendes sont la partie la plus ancienne des Jâtakas; cela ne peut s'entendre que du fond et non de la forme; pour apprécier rigoureusement les changements que celle-ci a pu subir pendant le cours de sept siècles, il nous faudrait, à défaut des anciennes traductions cingalaises irréparablement perdues, des renseignements détaillés sur l'histoire du Buddhisme à Ceylan pendant cette période, sur les écoles, les monastères, les sectes, sur la manière dont les textes et les commentaires se transmettaient. Peut-être aurons-nous un jour au moins

1. V. l'intéressant travail d'un buddhiste cingalais de nos jours, publié par M. Childers dans le *Journal of the R. as. Soc.* New ser. t. V, p. 289 et suiv. : *On the Origin of the Buddhist arthakathâs*, by the Mudliar L. Comrilla Vijasinha.

2. Cela n'a rien d'étonnant puisque cette grammaire n'étant pas un texte canonique n'est, suivant toute probabilité, pas venue à Ceylan avant Buddhaghosa.

une partie de ces renseignements. Actuellement nous sommes obligés de nous contenter de comparaisons entre les différentes formes connues d'un même récit, procédé dont on ne peut pas se promettre des résultats bien positifs. Ainsi le texte du *Sammodamânajâtaka* (Tw. J. p. 1 suiv.) se compose d'un vers qui se retrouve presque identiquement dans le *Pancatantra*. Mais les fables des deux recueils divergent considérablement en s'éloignant de ce point de départ commun. Qui nous affirme que la fable traduite en pâli au v[e] siècle avait subi moins de changements que la fable traduite en pehlevi au vi[e] s.? Les raisons esthétiques alléguées par M. F. ne nous paraissent rien moins que décisives pour ce qui concerne la prose, c'est-à-dire le commentaire; quant au vers, la rédaction de Ceylan peut à bon droit être considérée comme la plus proche de la forme primitive.

Le *Bâverujâtaka* édité par M. Minayeff mérite d'être cité comme présentant des traces irrécusables de remaniement. Il se compose de quatre vers, dont les deux premiers signifient :

Avant de connaître le paon, son panache de plumes et sa douce voix, les habitants offraient au corbeau de la viande et des fruits. — Mais lorsque le paon mélodieux arriva à Bâveru, les présents et les honneurs cessèrent pour la corneille.

Tout le monde admettra, avec le savant russe, que *Bâveru* est une forme du nom de *Babiru* ou Babylone; M. Minayeff a insisté avec beaucoup de raison sur le fait que ce nom se trouve dans la partie poétique, c'est-à-dire la plus ancienne de la légende. Effectivement cette mention de Babylone en relation avec le paon, que l'on sait par d'autres sources avoir été dès une haute antiquité un des objets du commerce de l'Inde, n'est pas seulement fort intéressante par elle-même; elle donne à ces vers un témoignage d'ancienneté qui profite en même temps aux autres vers de la même collection. Maintenant que nous apprend le commentaire? Que dans le royaume de *Bâveru* il n'y avait pas d'oiseaux, et qu'on a commencé par y apporter de l'Inde des corbeaux. On aime à croire que ces notions géographiques à l'usage des Cingalais sont écloses dans un couvent buddhique dont les moines se livraient au *vitthâra* ou développement du commentaire, tandis que l'auteur primitif des vers savait probablement ce que c'était que *Bâveru*.

Le *Dasarathajâtaka* est sans contredit le plus intéressant de ceux qu'a publiés jusqu'à présent M. F. Le texte renferme les noms de *Lakshmana*, *Sitâ*, *Bharata*, *Daçaratha* et *Râma*, en outre plusieurs vers qui appartiennent également au *Râmâyana* de Vâlmiki, le tout à propos d'une situation décrite aussi dans ce poème célèbre. On peut en conclure hardiment qu'il existait déjà une légende en vers de Râma à l'époque où ces gâthâs ont été introduites dans le canon buddhique, et que cette légende était très-semblable à celle qui a été mise en œuvre par Vâlmiki. Cependant le commentaire traduit du cingalais par Buddhaghosa nous présente une forme notablement différente de cette légende. Daçaratha et Râma y apparaissent comme régnant à Benares et non pas à Oude, Sitâ est la sœur de son époux, l'exil, de douze ans au lieu de quatorze, se passe

dans l'Himalaya et non dans la forêt de Dandaka; l'expédition de Lankâ est complétement passée sous silence, sans parler d'autres divergences moins importantes. La plupart de ces changements s'expliquent facilement par une déformation de l'histoire de Râma à Ceylan, où elle n'était plus soutenue par la tradition populaire; plusieurs variantes ne sont que des lieux communs qu'on retrouve dans d'autres récits de l'*Atthakathâ;* quant au voyage à Lankâ il appartenait pour les buddhistes cingalais à l'histoire du fondateur de leur religion; nous ne savons d'ailleurs pas à quelle époque ils ont adopté l'identification entre la localité mythologique de Lankâ, et l'île de Ceylan (*Sîhaladîpa*), identification qui est devenue classique dans l'Inde, et ne leur a peut-être été communiquée que relativement tard. Nous savons bien que l'opinion exprimée ici n'est pas celle d'un savant indianiste allemand, qui a cru voir dans la rédaction buddhique du Râmâyana comparée à celle de Vâlmiki « des caractères évidents d'une plus » haute antiquité [1]. » Mais M. Weber a certainement attribué une autorité beaucoup trop grande à une traduction faite au ve siècle sur des traductions cingalaises, depuis perdues. Cette circonstance, qui semble lui avoir échappé ainsi qu'à M. F., enlève toute base solide à la discussion.

Espérons qu'une édition complète du Jâtaka, texte et commentaire, viendra bientôt faciliter la solution de plusieurs des questions intéressantes, que soulève déjà la minime partie qui nous en est connue. M. F. a déjà réuni des matériaux pour un pareil travail, et il est plus à même que tout autre savant de le mener à bonne fin.

G. GARREZ.

---

114. — **Ollanta o sea la severidad de un padre y la clemencia de un rey,** drama dividido en tres actos, traducido del Quichua al castellano con notas diversas por José S. BARRANCA. — Lima, 1868. In-12. — Prix : 6 fr.

Ollanta, an ancient Ynca drama, translated from the original Quichua by Clements R. MARKHAM, C. B. — London, Trübner et Ce. 1871. In-16. — Prix : 9 fr. 40.

J'imagine qu'il ne sera pas inutile de rappeler dès le début que le Quichua est la langue antique du Pérou. Les Péruviens du temps des Yncas possédaient au dire des premiers historiens espagnols une riche littérature : ils aimaient le théâtre et, longtemps avant la conquête, avaient introduit sur la scène les généraux ou les hommes d'État les plus célèbres de leur antiquité. On sait d'ailleurs que des drames religieux et historiques ont été trouvés chez différentes peuplades américaines bien inférieures par l'intelligence et la culture aux races raffinées du Pérou. L'existence d'un drame Quichua n'est donc pas invraisemblable : la question est de savoir si l'Ollanta, traduit successivement en espagnol par M. Barranca, en anglais par M. Markham, présente bien tous les caractères d'authenticité qu'on est en droit d'exiger.

L'Ollanta repose, ou du moins prétend reposer sur un fait historique. L'action engagée sous le règne d'Ynca Pachacutec, vers la fin du XIVe siècle de notre ère,

1. A. Weber, *Ueber das Râmâyana*, Berlin, 1870. In-4°, p. 1.

se continue pendant celui d'Ynca Tupac-Yupanqui. Ollanta est un soldat de fortune devenu par sa bravoure gouverneur de l'Antisuyu, c'est-à-dire des districts montagneux qui environnent Cuzco. La pièce ouvre par un dialogue entre lui et son serviteur Piqui-Chaqui : il s'agit de faire parvenir à la princesse Cusi-Ccoyllur (l'Étoile de joie), fille de l'Ynca, un témoignage de l'amour du héros. Survient le grand-prêtre qui essaie de guérir Ollanta de sa passion sacrilége. Celui-ci persiste, séduit la princesse, la rend mère et finit par demander à l'Ynca sa fille en mariage. L'Ynca refuse avec dédain et Ollanta, pour se venger, prend les armes contre son souverain. Au second acte nous sommes en pleine révolte. Cusi-Ccoyllur, après avoir donné naissance à une fille, a été jetée en prison : Ollanta, vainqueur depuis dix ans, finit par succomber à la trahison. L'un des officiers du nouvel Yuca, Tupac-Yupanqui, se présente à lui mutilé et couvert de sang comme Zopyre fit dans la tradition grecque lors de la révolte de Babylone contre Darius de Perse, déclare qu'il a été traité cruellement par le prince et qu'il désire se joindre aux rebelles. Bien accueilli par eux, il profite des orgies qui accompagnaient toujours les fêtes du Soleil pour introduire dans le camp les soldats péruviens et faire Ollanta prisonnier. Dans le troisième acte l'Ynca Tupac-Yupanqui, après avoir mis à l'épreuve la bravoure de son captif, vient à peine de lui pardonner sa révolte, lorsque Ima-Sumac, fille de Cusi-Ccoyllur survient et demande la liberté de sa mère. L'Ynca, ému de compassion, met Cusi-Ccoyllur en liberté et la marie à son amant d'autrefois.

Il y aurait beaucoup à citer si l'on voulait donner tous les passages vraiment remarquables de ce drame. Il y a au premier acte un peu avant la faute de Cusi-Ccoyllur un chant de jeunes filles qui ne manque ni de grâce ni de naïveté :

« Oiseaux, gardez-vous de becqueter les épis de ma princesse — Ne mangez » pas de la sorte — Le maïs dont elle se nourrit — Ay ! tuya, tuya.

» Le fruit est doux en dedans — Bien que l'écorce soit épaisse : — Il est » pur jusqu'à maintenant — Mais ne vous perchez pas sur lui — Ay, tuya, » tuya.

» Ne soyez pas gourmands — Ou vous serez pris — Et vos griffes seront » coupées — Lorsque vous serez pris — Ay, tuya, tuya.

» Saisissez le petit oiseau — Mettez-le dans la cage — Faites battre son » cœur — Découvrez-le et enfermez-le — Ay, tuya, tuya.

» Vous verrez comme on le traitera — S'il mange un seul grain — Vous » verrez comme on le traitera si un seul grain est perdu — Ay, tuya, tuya. »

Ollanta, repoussé par l'Ynca Pachacutec et sur le point de se révolter, maudit Cuzco :

« Ah ! Ollanta, Ollanta, c'est ainsi qu'on te répond, à toi le vainqueur, à toi » qui as servi si bien ! Ah ! Cusi-Ccoyllur, ma femme, te voilà perdue pour » toujours, tu ne vis plus pour moi ! Ah, princesse, ah ! ma colombe [Il défaille » un instant, puis il reprend], Ah, Cuzco, belle ville, de ce jour en avant je » serai ton ennemi, ton ennemi. Je déchirerai ton sein sans pitié. J'arracherai » ton cœur et je le jetterai aux condors. Cet ennemi ! Cet Ynca ! Je soulèverai » contre lui des millions et des millions d'Antis. Je leur donnerai mes flèches,

» Je les conduirai ici, et alors tu verras le Sacsahuaman[1] enveloppé dans un » nuage et plein de cris de détresse[2]. Et toi tu dormiras dans le sang, Toi, » Ynca, tu seras sous mes pieds. Et alors on verra bien si j'ai peu d'hommes » parmi les Yungas[3], et si l'on peut atteindre ton cou. Tu ne veux pas me donner » ta fille ; Elle n'est pas pour moi. Et tu ne daignes pas ouvrir la bouche pour » moi ! Es-tu donc si fou que tu ne puisses me parler, quand même je suis à tes » genoux ! Mais bientôt je serai Ynca, et alors tu sauras ce qu'il t'en coûte. »

Ima-Sumac, fille d'Ollanta et de Cusi-Ccoyllur, séparée de sa mère et élevée dans un cloître, se plaint à sa nourrice :

« Ce cloître, cette maison, cette triste vie, je les hais nuit et jour. Les faces » de ces vieilles femmes, les seules que je puisse voir du coin où je suis assise, » je les déteste par-dessus tout. Ici il n'y a point de joie : c'est une maison de » pleurs..... Je suis enfermée ici, serait-ce parce que je n'ai pas de mère? » N'ayant personne pour prendre soin de moi, je cherche partout qui m'aime. » La nuit dernière je ne pouvais dormir. J'allai dans le jardin et là j'entendis, » pendant que je m'y trouvais, une voix qui se lamentait, les soupirs et les cris » de quelqu'un qui appelait la mort. Je regardai tout autour de moi, les cheveux » dressés. « Qui es-tu, toi qui te plains si tristement et qui dis, Oh, Soleil, » enlève-moi d'ici, délivre-moi. » Je regardai tout autour, mon cœur trembla. » Mais j'eus beau chercher, je ne trouvai rien : seule, l'herbe sifflait dans le » pré. Je ne suis qu'un enfant : mon cœur sauta presque hors de ma poitrine. » Et maintenant encore, au seul souvenir je suis pleine de terreurs. Maintenant » encore le même chagrin me hante, et ma douleur dure toujours. »

La première mention d'Ollanta à moi connue se trouve dans un journal, publié à Cuzco en 1837 et devenu très-rare, le *Museo Erudito*. L'éditeur Don José Palacios affirme que le drame est l'œuvre d'un certain Valdez de Sicuani, mort en 1816 : il ajoute que le manuscrit dont il cite quelques fragments lui fut communiqué par un neveu du défunt Don Narcisso Cuentas de Tinta. Depuis lors l'opinion s'est répandue que Valdez au lieu d'être l'auteur du drame en était simplement le rédacteur, et ne fit que mettre par écrit une œuvre conservée de mémoire depuis la conquête du Pérou par les Espagnols. D'après Barranca, Valdez se serait servi d'un cadre ancien dans lequel il aurait introduit beaucoup de morceaux curieux de la vieille littérature péruvienne. M. Markham, après avoir commencé par croire que Valdez était l'auteur véritable a fini par renoncer à cette opinion et par considérer Ollanta comme authentique. « Valdez, » dit-il, « ne fit qu'ajouter la division en scènes qui va de soi, et les indications de jeu » d'après ce qu'il avait vu lui-même au temps où la pièce fut représentée par » les Indiens, » pendant la révolte de Tupac-Amaru en 1780. Les arguments pour l'authenticité d'Ollanta peuvent se ranger sous trois chefs. 1° Le texte tel

---

1. Nom de la colline sur laquelle était construite la citadelle de Cuzco.
2. Le texte porte *Sacsahuamanpin ricunqui — rimayta phyata hyna*. Tu verras le Sacsahuaman comme un nuage parlant. Il m'a fallu singulièrement développer le texte afin de le rendre intelligible.
3. Nom d'une des peuplades dévouées à Ollanta.

que M. Markham l'a établi est écrit en pur quichua sans mélange de formes corrompues ou de mots espagnols. 2° Il renferme plusieurs mots et formes grammaticales dont quelques-unes sont archaïques et hors d'usage depuis longtemps. 3° Un prêtre catholique tel que l'était le Dr Valdez n'aurait pas connu assez bien l'antiquité péruvienne pour composer un drame entier sans allusions à la foi chrétienne.

1° Jusqu'à présent il y a deux textes publiés d'Ollanta, celui de Tschudi et celui de M. Markham. Le texte de Tschudi renferme un grand nombre de passages incompréhensibles, et même un mot espagnol, *asno* : on sait que l'âne était inconnu en Amérique avant la conquête. Le texte de M. Markham fut copié par un certain Don Justo Pastor Justiniani, descendant des Yncas, sur le manuscrit original du Dr Valdez, et donné à M. Markham lui-même par Don Pablo Justiniani, fils de Don Justo, et maintenant curé de Laris. Il est plus correct que le premier, et paraît être une récension développée de l'Ollanta. Beaucoup de passages qui n'ont que deux ou trois vers dans la version de Tschudi en contiennent le double et plus dans la version de M. Markham. Dans Tschudi, Ollanta pardonné par Ynca Tupac Yupanqui dit simplement : « Oh, Ynca! C'en est trop » — pour un homme de rien — Puisses-tu vivre un millier d'années. » Dans Markham, il ajoute à ces trois vers la tirade suivante : « Je suis ce que tu me » fais : — C'est toi qui me viens en aide. — Boiteux, tu me fais me tenir » debout — Tombé, tu me relèves — Pauvre, tu m'enrichis — Aveugle, tu me » donnes la vue — Mort, tu me rends à la vie — C'est toi en vérité qui m'ap- » prends à oublier. » Dans Tschudi, la jeune fille Ima-Sumac en essayant de pénétrer jusqu'à l'Ynca, récite seulement quatre vers : « Qu'y a-t-il que tu aimes » le mieux? — Laisse-moi entrer jusqu'au père — Ne m'écarte pas — Il s'agit » de quelqu'un qui meurt. » Voici la leçon de M. Markham : « Pourquoi serait- » ce un jour de joie? — Qu'y a-t-il que tu aimes le mieux? — Laisse-moi péné- » trer jusqu'au père — Laisse-moi parler à l'Ynca — Ne m'écarte pas — » Laisse-moi franchir la porte. — Il s'agit de quelqu'un qui meurt — Il s'agit » d'une maladie qui entraîne la mort. » De même l'âne (*asno*) de la version de Tschudi devient un *llama* dans Barranca et un renard (*atoc*) dans Markham.

2° M. Markham relève comme archaïques : une terminaison génitive en *c* ou *cc* (*k*) au lieu de *p* ou *pa*; une autre terminaison en *chis*, *chiz*, au lieu de *chik*. Au sujet de la terminaison en *c*, *cc*, je dois observer que plusieurs grammairiens la regardent comme plus moderne que la terminaison en *p*, *pa*. Mossi qui relève le fait essaie de l'expliquer en disant que, « le *p* du génitif s'altéra en *pf*, puis » devint *j* qui, ainsi que nous l'avons vu, s'écrit par *c* à la fin des mots. C'est la » raison par laquelle *p* devint *c* : Aussi dans la prononciation vulgaire on ne » fléchit plus le génitif en *p* mais en *c* quand le mot se termine par une » voyelle[1]. » L'explication de Mossi est inadmissible, mais de ce qu'il dit nous devons admettre contrairement à l'opinion de M. Markham que, dans le haut

1. Mossi, *Grammatica de la lengua general del Perù, llamada communemente Quichua* (Sucre, 1867, pet. in-fol. p. 7 et 8).

Pérou au moins, le génitif en *c* est encore d'un emploi commun. Quant à la forme *chis* je l'ai entendu prononcer *chiz* par les *Collas* errants qui vont porter jusqu'à Bueros-Ayres et Monte-Video leurs remèdes et incantations magiques. Le changement de *c* en *s*, *z*, à la fin des mots est une particularité dialectique de la langue parlée dans plusieurs parties de la Bolivie et du Tucuman. *Chau misa rurac padre* devient de la sorte *chau misa ruraz padre*, « Le prêtre qui a dit la » moitié de la messe; » *angel chac Diasta munac* se prononce *angel chaz Diasta munaz*, « celui qui aime Dieu autant qu'un ange. »

3° M. Markham trouve que le drame est trop païen pour avoir été composé par un prêtre catholique. J'avoue que l'examen du texte m'empêche d'être de son avis. Avec toute la bonne volonté du monde je n'ai pu voir dans Ollanta qu'une tentative artificielle, un essai malheureux de ressusciter des personnages et des mœurs disparus depuis longtemps. Antis et Péruviens, tous les héros apparaissent comme de simples ombres qui se traînent sans énergie sur la scène et sont à peine distinctes l'une de l'autre. L'Ollanta de la pièce est à l'Ollanta traditionnel ce qu'une marionnette est à des acteurs de chair et d'os. Tupac Yupanqui et Pacha Cutec ressemblent à n'importe quel tyran ou quel prince généreux des temps anciens et modernes : changez leurs noms et ils pourront être grecs, saxons ou chinois aussi bien que péruviens. Le grand-prêtre lui-même, au lieu de nous enseigner les croyances religieuses du Pérou, aurait besoin çà et là de quelques leçons de théologie. Il a beau se glorifier de tout connaître : je le soupçonne de faire au fur et à mesure de ses besoins certains extraits d'Acosta, d'Herrera, ou de tel autre historien espagnol qui lui tombe sous la main. La peinture d'un cloître qui se trouve au troisième acte ressemble étonnamment à la peinture du premier monastère venu : la mère des *Acaclluna* ou vierges sacrées est évidemment proche parente de quelque mère abbesse. Les superstitions populaires auxquelles il est fait allusion existent encore aujourd'hui. Somme toute, je crois que ni M. Barranca ni M. Markham ne sont dans le vrai, lorsqu'ils considèrent les mœurs d'Ollanta comme des mœurs païennes : l'état social qu'on trouve décrit dans le drame est un état conventionnel dépeint par un écrivain qui puisait sa science dans les livres et n'entendait pas grand chose aux anciens rites.

On voit que je suis loin d'admettre l'antiquité d'Ollanta. Des arguments de M. Makham, deux au moins paraîtront insuffisants au philologue et au lecteur ordinaire. Tout grammairien reconnaîtra dans les formes archaïques qu'il signale des formes dialectiques, aucun historien versé aux choses américaines ne trouvera dans Ollanta quelques faits nouveaux. Reste à rendre compte de la pureté de la langue et de l'absence totale de mots espagnols. Au premier abord ce puritanisme excessif paraît d'autant plus remarquable que la conquête eut une influence déplorable sur la langue des vaincus : On entend à chaque instant dans le Quichua moderne des formes comme *ñoca casani*, je me marie, de *casar; marchascam cany*, je m'en allai, de *marchar; caballop* d'un cheval, de *caballo*. Malgré l'infiltration de l'espagnol, aujourd'hui encore les Péruviens qui veulent bien s'en donner la peine, peuvent écrire et parler le quichua sans y introduire un

mot ou une forme étrangère. Mais Ollanta n'a pas été composé de nos jours : il a été fait au siècle dernier, c'est-à-dire à une époque où le mélange de sang castillan était moins fort qu'aujourd'hui, et comme l'indique les particularités du dialecte dans ces vallées du Haut Pérou, entre le Cuzco et Charcas, où la race indigène avait conservé une grande partie de sa richesse et de sa civilisation primitives. Je considérerai donc jusqu'à nouvel ordre le drame d'Ollanta comme l'œuvre d'un Péruvien du XVIIIe siècle. Qu'il s'y trouve quelques fragments antiques, je le veux bien; mais je pense que toute la trame de l'ouvrage est moderne. La nature même du sujet semble indiquer et le moment et l'occasion de la composition. Ce fut entre 1775 et 1781, au moment où le dernier descendant direct des Yncas, Tupac-Amaru, préparait sa grande révolte et la mettait à exécution, qu'Ollanta dut être écrit, afin de replacer sous les yeux des indigènes le tableau vivant de leur grandeur passée. La tradition qui fait de Valdez de Sicuani l'auteur de la pièce, sans être certaine, est néanmoins probable. Valdez de Sicuani était un savant et un poète qui a laissé, dit-on, plusieurs chants écrits dans le plus pur quichua; il était d'ailleurs un des amis intimes de Tupac-Amaru. On ne devra donc pas s'étonner si l'on vient à découvrir que le chef indigène fit composer le drame d'Ollanta par Valdez dans un but purement politique.

Les deux ouvrages dont j'ai à rendre compte en cet article sont de valeur différente. M. Barranca n'a point donné un nouveau texte : il s'est borné à traduire le texte de Tschudi en le corrigeant par endroits. Sa traduction, généralement exacte, pèche quelquefois par trop d'élégance. Le livre de M. Markham est une véritable édition critique du texte faite avec le plus grand soin. Le quichua et l'anglais sont donnés en colonnes parallèles. Les variantes de Tschudi sont indiquées en italiques et les passages qui sont omis à la fois par Tschudi et par Barranca sont compris entre crochets. Il y a certainement bien des points où je ne serais d'accord avec M. Markham, ni pour la division du texte ni pour la traduction. Cela n'empêche pas son livre d'être, avec la grammaire de Tschudi, l'un des rares travaux sérieux qu'on ait publiés sur le Quichua, depuis le temps des vieux grammairiens jésuites.

G. MASPERO.

VARIÉTÉS.

Petite Revue des Bibliophiles dauphinois. N^{os} V, VI, VII, VIII, pages 73 à 120. Grenoble, Ed. Allier (Paraît dix fois par an, prix 8 fr.).—Nous sommes heureux d'annoncer la réapparition d'un utile et curieux recueil dont nous avons jadis (1870, I, p. 79) signalé les premiers n^{os} à nos lecteurs. A la suite d'un grand nombre de questions et de réponses sur divers points de l'histoire, de la littérature, de la bibliographie du Dauphiné, nous trouvons dans ce fascicule plusieurs documents curieux accompagnés de l'annotation nécessaire. P. 86 et suiv. La suite des pièces du procès de Ch. Dupuy de Montbrun; p. 92, une notice, accompagnée d'une planche, sur une médaille frappée par les consuls de Vienne en l'honneur de Charles VIII en 1494; p. 95, la notice très-détaillée, par M. l'abbé

Chevalier, d'un missel de l'église de Die, imprimé en 1499, dont on ne connaît que deux exemplaires; p. 103, le texte des statuts de l'ordre Sainte-Catherine. Ce texte, qui paraît être du milieu ou de la deuxième moitié du XIVe siècle, est écrit en un dialecte qui, bien que fortement influencé par le français, conserve encore certains caractères propres, d'autant plus intéressants à étudier que les documents du dialecte dauphinois sont plus rares. Malheureusement, la copie qui a servi à M. Gariel pour cette édition, et qu'il a reproduite avec le soin le plus scrupuleux, est assez fautive, et bien des passages restent obscurs. — Signalons enfin dans le même n° une lettre (31 mars 1753) relative au célèbre Mandrin.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 mai 1873.

M. Egger lit un mémoire de M. Th. Henri Martin (seconde lecture) sur la signification cosmographique du mythe d'Hestia ou Vesta. On sait que ἑστία signifie le foyer, c'est-à-dire primitivement une sorte d'autel domestique situé au centre de chaque maison, et au-dessus duquel était un trou dans le toit pour laisser passer la fumée. Le foyer était sacré; les cités comme les particuliers avaient le leur; à Delphes était le foyer commun des Grecs, aussi y plaçait-on le centre de la terre, de même que le foyer domestique était au centre de la maison. De même aussi la Terre avec son feu intérieur était comme le foyer de l'univers. C'est à la fois la Terre et le foyer que personnifie la déesse Hestia. La Terre est stable au milieu du monde comme le foyer au milieu de l'habitation : Hestia représente avant tout la stabilité, c'est l'étymologie probable de son nom, suivant M. M. (cf. ἕζομαι). Dès une époque ancienne les Grecs avaient vu dans Hestia la figure de la Terre immobile et du feu terrestre. Dans la doctrine de Philolaüs qui admettait le mouvement de la terre, Hestia ne fut plus la Terre elle-même, mais devint une masse ignée fixe au centre de l'univers, et autour de laquelle la terre tournait sans jamais la voir.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une lettre de M. Em. Burnouf au ministre de l'instruction publique sur les résultats des fouilles entreprises dans l'île de Délos. Les restes d'un temple ont été découverts; jamais, selon M. B., on n'avait rien trouvé de si complet. Le plan va en être levé.

M. Viollet lit la première partie d'un mémoire sur les enseignements de saint Louis à son fils. Dans un premier chapitre, M. V. répond à M. de Wailly, qui a soutenu l'authenticité de plusieurs passages de ces enseignements, considérés par M. V. comme apocryphes. M. de Wailly a divisé en trois familles les sources qui nous ont transmis les enseignements de saint Louis : 1° grands textes, dérivant de la traduction latine faite pour le procès de canonisation; 2° textes abrégés autres que le ms. de Sainte-Geneviève; 3° ms. des grandes chroniques de Saint-Denis de la bibl. Sainte-Geneviève, le seul qui contienne les passages en question.

M. V. admet les deux premières familles, mais prétend qu'on doit faire rentrer dans la seconde le ms. dont M. de W. forme la troisième. Il s'appuie pour établir ce point sur ce que tous les passages des textes de la première famille qui manquent dans ceux de la seconde manquent également dans le ms. de Sainte-Geneviève. Ce point admis, tout passage qui ne se trouve que dans Sainte-Geneviève ne peut être qu'une addition qui doit être tenue pour apocryphe.

Dans un second chapitre, M. Viollet établit l'antériorité du ms. des chroniques de Saint-Denis, Bibl. nat. fr. 2615, sur celui de la bibl. Sainte-Geneviève, en ce qui concerne l'histoire du règne de saint Louis. La langue et l'écriture sont plus anciennes dans le ms. 2615; Guillaume de Nangis, la principale source des grandes chroniques pour cette époque, y est suivi de bien plus près que dans le ms. de Sainte-Geneviève, etc. M. V. place la rédaction du ms. 2615 entre 1274 et 1297.

M. Derenbourg présente de la part de l'éditeur *The book of hebrew roots by Abu'l-walîd Marwân Ibn Janâh* publié par M. Neubauer; M. L. Delisle présente de la part de l'auteur *François Villon et ses légataires*, par M. A. Longnon.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 24 mai 1873.

La discussion sur l'anusvâra entre M. Whitney et M. Bergaigne ayant donné un intérêt particulier à la question des lettres nasales, M. Dufriche-Desgenettes présente un travail sur ce sujet : l'auteur a été en mesure d'observer la prononciation des syllabes nasales dans les différentes parties du globe, et il reproduit, sur la demande d'un membre de la Société, quelques-uns de ces sons. Nous remarquons dans le mémoire de M. Dufriche-Desgenettes l'emploi de plusieurs termes grammaticaux dont il est l'inventeur : entre autres, le mot *phonème*, qui est heureusement trouvé pour désigner d'une façon générale les voyelles et les consonnes. — M. de Charencey entretient la Société du langage symbolique des couleurs, sujet qu'il a déjà traité récemment devant la Société asiatique. L'Assyrie aurait été le point de départ de ce langage, dont les traces se retrouveraient jusqu'en Amérique. MM. Paris et Bréal signalent à l'auteur des publications qui, sans embrasser une aussi vaste étendue, ont néanmoins en certains points touché au même ordre d'idées. — M. de Bielkè achève la lecture d'un mémoire sur les voyelles devant un auditoire peu à peu raréfié par le désir d'aller chercher au dehors les nouvelles politiques.

ERRATA DU N° 22.

Dans le sommaire, n° 112, lire *Contes* au lieu de *Chants*.
Dans le titre du premier article, lire *Guilielmo* au lieu de *Giulielmo*.
Dans les Périodiques, le n° de l'*Athenæum* est 2376 et non 2375.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 14 Juin — 1873

115. — **Prolegomena critica** in vetus Testamentum hebraicum quibus agitur : 1° de Codicibus et deperditis et adhuc exstantibus; 2° de textu Bibliorum hebraicorum quibus Talmudistarum temporibus fuerit, scripsit herm. L. STRACK, phil. doct., Lipsiæ, 1873. In-8°, viij-131 p.

Cet opuscule est sans le moindre doute une dissertation présentée à une Université pour obtenir un titre académique; il a du moins toutes les apparences d'un travail de ce genre. L'auteur paraît avoir soigneusement compulsé tout ce qui a été écrit sur les deux questions qu'il s'est proposé d'examiner; sous ce rapport sa dissertation ne manque pas d'un certain intérêt. Mais il n'a rien ajouté à ce qu'on savait déjà sur ces deux points; ce qui du reste ne saurait nous surprendre, ce sujet étant de ceux qui demandent de longues années exclusivement consacrées à leur étude.

M. Strack aurait bien fait de laisser de côté ou d'indiquer d'un mot ce qu'on peut trouver dans des ouvrages bien connus, en particulier dans les Introductions à l'Ancien Testament, et de porter ses recherches sur un point spécial, encore peu exploré. A quoi bon, par exemple, décrire un certain nombre de manuscrits hébreux, pour nous dire, sous forme d'épilogue, qu'il serait utile de recueillir avec soin toutes les leçons du Ben-Ascher, dont il est fait mention dans les commentaires, les grammaires, les lexiques, etc. ? Il aurait certainement bien plus contribué pour sa part à la révision du texte de l'Ancien Testament en entreprenant lui-même de recueillir ces variantes, qu'en nous décrivant des instruments critiques sur lesquels il ne pouvait espérer de donner des connaissances nouvelles à ceux qui s'occupent de l'explication des anciens livres hébreux.

Mais ce que M. Strack n'a pas fait ici, et, à vrai dire, ce qu'il lui aurait été bien difficile de faire, il l'entreprendra, il faut l'espérer, plus tard; il s'y est engagé par la publication de cet opuscule. Il faut l'encourager à persévérer dans ce genre d'étude qui, depuis la mort de de Rossi, est à peu près abandonné. L'érudition, quelque peu exubérante, qu'il déploie dans ce premier essai, est une promesse pour l'avenir.

M. N.

116. — **Découverte de l'âge et de la véritable destination des quatre pyramides de Gizeh,** principalement de la grande pyramide, renfermant des repères chronologiques et scientifiques pour fixer la date de leur construction, déterminer l'époque de la fondation de la monarchie des Pharaons, constater les connaissances des anciens Égyptiens en astronomie, en géodésie, en hydraulique, en géographie, en géologie, et réglementer les alluvions de la vallée du Nil pour l'amélioration de son agriculture, par A. Dufeu, membre de l'Institut égyptien et de la Société des études historiques de Paris. — Veuve Morel et Cᵉ, 1873. In-8°. — Prix : 12 fr.

On avait cru jusqu'à présent que les pyramides d'Égypte avaient servi de tombeaux à certains Pharaons des premières dynasties, à Chéops, à Chéphren, à Menchérès. C'est là, paraît-il, une de ces erreurs comme on en rencontre tant dans l'histoire : les pyramides n'étaient pas des tombeaux mais des étalons géométriques, et leur noms même (*Pi-Re-Mit*, le dixième des mesures ou des nombres) indique leur nature scientifique. Il m'est assez difficile d'exposer tout au long les raisons qui ont conduit M. Dufeu à faire cette découverte. Je puis dire cependant que tout son raisonnement repose sur ce fait que la coudée égyptienne était à la fois une mesure de longueur et une mesure de temps, qu'elle avait une valeur métrique et une valeur chronologique. On l'appelait *nilométrique* quand elle servait à mesurer les distances. M. Dufeu la nomme *astronomique* ou *sothiaque* quand elle sert à mesurer le temps. Dans tous les cas il admet qu'elle était divisée en parties infiniment petites qu'il nomme *noctas :* la coudée nilométrique ($0^{m},5248$) comprenait 360 de ces noctas, la coudée sothiaque en renfermait 365 dont chacun représentait une année de 365 jours. Elle équivalait donc à 365 années de 365 jours, et quatre coudées sothiaques, de 365 années l'une, donnaient 1460 années de 365 jours, soit une période sothiaque.

Cela posé il faut admettre : 1° que les Égyptiens en construisant les pyramides leur donnèrent une hauteur et des dimensions proportionnelles au nombre d'années qui s'étaient écoulées depuis le commencement d'une période sothiaque, dont le début avait précédé de 60 ans l'avénement de Menès, si bien qu'il suffit de mesurer la hauteur et les dimensions de chacune des pyramides et de faire sur ces données divers calculs mystérieux pour avoir en années la hauteur chronologique du roi qui l'a fondée; 2° que dans les listes de Manéthon la hauteur chronologique de certains rois était marquée en coudées sothiaques : ainsi quand Manéthon affirme que le roi Sésochris était grand de cinq coudées, trois palmes, on doit l'entendre, non pas de sa taille corporelle, mais de la distance à laquelle il se trouvait de l'époque où vivait Manéthon, soit 2706 ans et 6 mois de l'époque des Ptolémées, 487 ans et 6 mois de l'avénement de Menès. On me permettra pour abréger de montrer par un seul exemple la manière dont M. Dufeu applique ses deux principes. D'après lui Kerphérès, dernier roi de la troisième dynastie Memphite régnait depuis vingt-six ans sous ce nom, quand il devint premier roi de la quatrième dynastie également Memphite, sous le nom de Soris. Ce nom de Soris ne lui fut donné que lorsqu'il commença à faire creuser la syringe de l'Hypogée de la grande pyramide, dont il fut ainsi le

fondateur. Il avait alors une hauteur chronologique de 779 ans révolus à partir de l'avénement de Menès, et une hauteur sothiaque de 839 ans, à partir du début de la période sothiaque de 60 ans antérieure. Or, pour fixer avec précision la date de la fondation de l'Hypogée dont le syringe fait partie, les architectes égyptiens donnèrent pour longueur à cette syringe 30,1084 coudées, soit à raison de 360 parties ou noctas l'une, 10839 noctas. Ce dernier chiffre se compose de 779 années ou noctas, hauteur chronologique de Kerphérès quand il devint Soris; des 60 ans écoulés jusqu'à l'avénement de Menès depuis le commencement de la période sothiaque, ce qui donne 839 ans, hauteur sothiaque de Kerphérès quand il devint Soris; à ce chiffre de 839 ans qui indiquait la date précise de la fondation et par là désignait le nom du roi fondateur, ils ajoutèrent à dessein 10 *chiliades* d'années, soit 10,000 noctas, afin de rendre leur secret impénétrable. Il paraît que les anciens Égyptiens aimaient beaucoup les *chiliades* d'années, c'est-à-dire les nombres ronds de mille. Après l'achèvement de l'Hypogée, la grande pyramide fut érigée par Souphis Ier, le Chéops d'Hérodote. Souphis avait, d'après les listes royales de Manéthon, une hauteur chronologique de 808 ans, c'est-à-dire qu'il monta sur le trône 808 ans révolus à partir de l'avénement de Menès. Pour déterminer la date de cette construction et désigner ainsi le nom du roi qui en avait été l'auteur, les architectes donnèrent, 1° à la chambre dite funéraire du monument une hauteur de plafond correspondant à la hauteur chronologique de Souphis Ier, soit 11,2222 coudées, lesquelles à raison de 360 noctas l'une font 4040 noctas qui divisés par 5, *nombre secret,* donnent 808 noctas ou années qui représentent la hauteur chronologique du roi fondateur. 2° Ils formèrent la pyramide par la superposition de 202 rangs de gradins qui sont le quart de 808. 3° Ils donnèrent pour hauteur verticale au monument 262 coudées (138 mètres environ) desquelles, déduisant 40 pour l'espace de temps écoulé entre l'avénement de Menès et le début de la période sothiaque, il reste encore 202, quart de 808.

J'espère que cet exposé partiel suffira à faire apprécier la nature et la valeur des arguments présentés par M. Dufeu à l'appui de son opinion. Son livre, sous couleur de rechercher l'origine et la destination des grandes pyramides, ne tend rien moins qu'à établir un nouveau système chronologique, d'après lequel on pourrait littéralement mesurer à la toise la durée de l'empire égyptien, et calculer à un trois cent soixante-cinquième de coudée près la date de chaque règne. L'idée est originale et aurait pu avoir grand succès au siècle dernier : je doute fort qu'elle soit admise pas les égyptologues contemporains.

G. Maspero.

---

117. — **Beitræge zur Kritik und Erklærung des Gregorius Hartmanns von Aue,** von Josef Egger. Graz, Lubensky. 1862. Gr. in-8°, 44 p.— Prix : 1 f. 35.

Cette brochure sera indispensable à ceux qui voudront donner du *S. Grégoire* de Hartmann une édition nouvelle. M. Egger y fait preuve d'une critique cir-

conspecte et judicieuse, appuyée sur une étude attentive de la langue, du style et de la versification de son auteur. Ce qu'il dit sur la valeur respective des manuscrits manque un peu de clarté. Les arguments qu'il trouve, pour appuyer sa classification, dans les onze vers qui seuls sont communs à ABDEG, ne paraissent ni assez nombreux, ni assez décisifs.

---

118. — **Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde**, publié pour la première fois sur le manuscrit original, par Paul Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées. Paris, Dumoulin; Pau, Ribaut. 1873. In-8°, xxij-182 p. — Prix : 5 fr.

Le Cartulaire de Saint-Jean de Sorde (dioc. de Dax) a été mis à profit au xviie siècle par Oihénart et Marca. Depuis il ne paraît pas qu'on en ait fait aucun usage, et M. Raymond, son éditeur actuel, n'a pu en tirer parti pour la composition de son *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées* (1863) l'un des premiers, par ordre de publication et par rang de mérite, parmi les dictionnaires topographiques rédigés selon les instructions du Comité des travaux historiques. C'est que le ms. de ce cartulaire n'est pas placé dans un dépôt public. Il faut donc féliciter son possesseur, M. l'abbé Lugat, curé de Villeneuve-Marsan (Landes), d'en avoir autorisé la publication et d'avoir confié ce soin à la personne qui pouvait le mieux s'en acquitter.

Ce cartulaire est l'un des plus intéressants que j'aie jamais lus. Eu égard à son peu d'étendue, il contient une énorme proportion de notions sur la géographie, l'histoire, la langue, l'état de civilisation d'une contrée jusqu'à présent assez pauvre en documents publiés. Beaucoup de faits, peu de formules. C'est un recueil de *notices*, au sens où on entend ce mot en diplomatique, non point d'actes rédigés dans une chancellerie ou par des notaires régulièrement institués. L'exposé des motifs et le dispositif occupent presque toute la teneur des pièces, qui offrent par conséquent une grande variété. Le rédacteur du cartulaire ne paraît pas avoir simplement et fidèlement copié une série d'actes anciens, il est évident qu'en beaucoup de cas il nous donne seulement la substance des documents qu'il avait sous les yeux, mais on ne saurait déterminer exactement quelles libertés il s'est données à l'égard d'originaux qui paraissent ne plus exister. Toutefois, il est permis de conjecturer qu'il ne s'est pas borné au rôle de compilateur, qu'en plusieurs cas il a, probablement avec l'intention d'être sincère, rétabli, d'après une tradition plus ou moins sûre, la notice de donations réelles, mais qui n'avaient donné lieu originairement à aucun acte écrit. Plusieurs de ces notices en effet, sont de véritables récits, embrassant un espace de temps assez étendu, et comprenant plusieurs transactions successives. On sent qu'on est en présence d'un résumé de faits dont il a paru utile, après un temps plus ou moins long, de conserver la mémoire, mais non pas d'un acte rédigé au moment même où les événements relatés achevaient de s'accomplir. Je citerai tout à l'heure un exemple ou deux de ces curieux documents.

Les cartulaires, irréguliers et informes comme est celui-ci, sont d'ordinaire assez anciens. Celui-ci est, au témoignage de l'éditeur, du XIVe siècle seulement, et on gagnerait peu à supposer qu'il est la copie d'un recueil antérieur, car il s'y trouve des actes de la fin du XIIIe siècle[1]. Ce sont les plus récents; les plus anciens se rapportent aux premières années du XIe siècle, mais peuvent fort bien, au moins en beaucoup de cas, avoir été rédigés longtemps après les faits qu'ils relatent.

Le cartulaire de Saint-Jean de Sorde ne contient guère d'actes émanés de personnages importants. Notons cependant que dans un assez grand nombre de pièces (VI, VIII, LIV, LVII, etc.) on voit figurer Gaston IV de Béarn (celui qu'Albert d'Aix appelle Gasto de *Bederz*) qui fut un des guerriers marquants de la première croisade. Notons aussi (pièce LXXXI) la donation faite en 1120 à l'abbaye de Sorde, par Guillaume IX, duc d'Aquitaine (VII comme comte de Poitiers), et sa confirmation vers 1128, par Guillaume VIII. Ces deux actes ont été copiés *in extenso* dans le cartulaire. Il n'y a pas à douter de leur authenticité : nous savons d'ailleurs qu'en 1120 le comte de Poitiers se rendit en Espagne pour y combattre les Sarrazins[2], et la donation à l'abbaye de Sorde n'est pas la seule qu'il ait faite sur sa route[3]. C'est probablement au moment de cette expédition en Espagne que fut composée la pièce *Pois de chantar m'es pres talens*, qui ne peut guère, ainsi que Diez l'a montré, se rapporter au départ de Guillaume pour la croisade.

Mais l'intérêt de ce cartulaire est ailleurs : il est surtout dans les lumières qu'il nous donne sur l'état de la civilisation au XIe et au XIIe siècle. Cet état est simplement celui de la barbarie la plus complète, et nulle part on ne voit l'Église intervenir pour remplir ce rôle pacificateur qu'on se plaît d'ordinaire à lui attribuer. Tout au contraire, nous voyons l'un des abbés de Sorde entrer en lutte avec son seigneur Gui-Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers († 1087), et lui faire la guerre à la façon du moyen-âge : non pas en l'attaquant directement, mais en ravageant ses terres (pièce XL). Il ne paraît pas qu'à aucun égard les moines de Sorde se soient comportés autrement que leurs contemporains vivant dans le siècle. Aussi plusieurs des notices dont se composent ce cartulaire racontent-elles comme les faits les plus naturels, des actes monstrueux qu'on est tenté d'attribuer à l'imagination des poètes quand on les rencontre dans nos chansons de geste les plus sauvages, dans les *Lorrains* par exemple. Un certain Arnalt Sanz (vers 1100) avait à venger son père tué en trahison par

1. Cependant, il faut noter que l'acte le plus récent, (je le crois du moins), qui est de 1293 (pièce 24) a été ajouté par une autre main, un témoignage même de M. Raymond. Il se pourrait donc que le cartulaire fût réellement de la fin du XIIIe siècle. Il faudrait avoir sous les yeux un spécimen de l'écriture du ms., pour contrôler le dire de M. Raymond. La préface nous avertit que certains exemplaires sont accompagnés d'un fac-simile photographique, mais l'exemplaire que nous avons reçu à la *Revue* n'était pas dans ce cas.

2. Vaissète, éd. orig. II, 389.

3. Il y a, en 1120, une donation du même Guillaume à l'église de Bayonne, *Gall. Christ.* I, instr. p. 2013.

Guillelm Malfara; il fait une donation à l'abbaye de Sorde « ut Deus illi daret » traditorem. » La notice se poursuit ainsi : « et cepit eum, et amputavit ambas » manus ejus et summitatem narium et lingue ejus, et abscidit testiculos ejus; » et spolia ejus, id est loricam, galeam, scutum, caligas ferreas, ciroteclas » similiter ferreas, omnia dedit Sancto Johanni » (pièce XXXII). — Voici qui n'est pas moins caractéristique en un autre genre. L'église de Saint-Pierre d'Orist (Landes) appartenait à un prêtre nommé Bergund Ainer. Chassé par les habitants pour cause de meurtre, ce prêtre se rend à Rome et reçoit du pape le conseil de se faire moine à Saint-Jean de Sorde, ce qu'il fait. Il donne à l'abbaye, avec sa personne, la moitié de la dîme de son église, laissant l'autre à un sien fils, appelé Gaius, à condition de faire desservir l'église en question. Devenu moine, il a un second fils de la même femme, d'où résulta pour la communauté un accroissement qui paraît tout naturel au rédacteur de la charte : « quem fecit » pater ejus monachum, quia genuerat eum in monastico habitu » (pièce XXV).

Le lecteur trouvera dans ce cartulaire nombre d'autres faits non moins intéressants pour l'histoire des mœurs.

Il y a aussi de quoi attirer l'attention des philologues. On sait que nous n'avons aucun document bien ancien des dialectes du Béarn. Le plus ancien est certainement le couplet *Dauna io mi rent a bos* du célèbre *descort* de Rambaut de Vaqueiras, mais c'est peu de chose, outre que le texte n'en est pas très-sûr. Les *Fors* de Béarn, le principal texte de langue pour cette contrée, ont été publiés d'après un ms. du xve siècle, et je ne sais s'il en existe de plus anciens. Il n'est donc pas inutile d'étudier au point de vue de la langue un recueil formé vers le commencement du xive siècle, au plus tard, avec des éléments qui parfois remontent au xie. Ces éléments sont latins, il est vrai, mais la langue vulgaire y fait de fréquentes apparitions; et pour ma part j'ai recueilli dans les textes édités par M. Raymond, outre quelques douzaines de mots qui manquent dans Raynouard ou y sont mal expliqués, un bon nombre de formes dont je ne puis ici exposer le détail. Je me suis, notamment, convaincu que la déclinaison à deux cas devait être à peu près inconnue en Béarn dès les plus anciens textes, c'est-à-dire à partir des premières années du xiie siècle au moins. Le même fait étant déjà établi pour le catalan du Roussillon [1], il serait fort possible que la déclinaison à deux cas, qu'on savait n'avoir pas dépassé les Pyrénées, n'eût atteint cette limite sur aucun point.

Le travail de l'éditeur n'est pas satisfaisant de tout point. L'annotation géographique est ce qu'on devait l'attendre de l'auteur du Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées; les notes historiques sont aussi ce qu'elles doivent être : brèves et précises; mais les textes sont ponctués avec une négligence que j'avais déjà remarquée dans d'autres publications de M. Raymond. En outre il y a dans ce cartulaire, comme dans toute copie, des fautes qu'il eût fallu corriger

---

1. Voy. le travail de M. Alart sur d'anciens documents de la langue catalane du Roussillon et de la Cerdagne, dans la *Revue des langues romanes*, t. III, livr. 3 et 4.

au moins en note. Par ex. p. 21 (pièce XXVI) : « Cum *consens* suorum paren- » tum » devait être rectifié. Ce n'est peut-être qu'une faute d'impression, comme aussi *d'estrenis*, p. 37, pour *de strenis*, et comme beaucoup d'autres que M. R. n'a pas relevées à l'*errata*. Est-ce par erreur ou de propos délibéré qu'il donne (p. 67, note 23) pour dates extrêmes à l'épiscopat de Guillem de Heugas, évêque de Dax, 1135-1143 ? La première de ces deux dates doit être corrigée en 1120.

Les tables ne sont pas bien conçues ; il y en a deux, une pour les noms de lieux et l'autre pour les noms de personnes, quand une seule serait infiniment plus commode. De plus M. R. a le tort de donner les noms de lieux et de personnes sous leur forme moderne. Cette forme moderne est très-souvent purement conjecturale quand il s'agit des noms de personnes. Il fallait donner les noms de lieux sous leur forme ancienne et sous leur forme moderne, avec renvoi de l'une à l'autre, et les noms de personnes uniquement sous la forme qu'ils ont dans le cartulaire. Enfin c'est un détestable système que celui qui consiste à donner comme nom de la personne le nom du lieu d'où cette personne est originaire, et c'est ce que fait régulièrement M. Raymond. Ainsi, le « Bergundius Ainerii de Urist » dont j'ai parlé plus haut, figure à la table de cette façon : *Orist* (*Bergon Ainer d'*), et on le chercherait vainement à *Bergon* et à *Ainer*.

Enfin, les faits réunis dans l'introduction auraient pu être mieux présentés et dans un meilleur ordre.

P. M.

---

119. — **Briefe Friedrich's des Frommen**, Kurfürsten von der Pfalz, mit verwandten Schriftstücken, gesammelt und bearbeitet von A. Kluckhohn. Zweiter Band, erste Hælfte, 1870. Zweite Hælfte, 1872. Braunschweig, C. A. Schwetschke u. Sohn. In-8°, xliij-1088 p. — Prix : 9 fr. 65.

Nous avons autrefois rendu compte du premier volume de cet ouvrage dans la *Revue* (1869, art. 155) ; le second volume se publiait au moment de la guerre, le troisième et dernier vient de paraître. J'ai parlé dans mon premier article du contenu général de cet utile ouvrage qui, par tant de points, se rattache à l'histoire de notre pays ; j'ai présenté quelques observations sur la méthode du savant éditeur et sur la nécessité dans laquelle il s'est trouvé d'abréger considérablement, en les résumant, beaucoup des documents qu'il publie, afin de ne pas dépasser le nombre de volumes que lui prescrivait l'Académie de Munich. J'ai enfin critiqué les changements d'orthographe employés pour certaines lettres, tandis qu'on respectait l'orthographe des autres. Je ne reviendrai plus ici sur ce point[1]. J'aime mieux répéter tout ce que je disais sur le zèle et les soins avec

1. M. Kluckhohn regrette dans sa dernière préface de n'être pas encore allé plus loin dans l'appropriation du texte au grand public (*Lesbarmachung des Textes*). A cette occasion il veut bien parler de mon article dans la *Revue* et répondant à mes remarques il fait observer que je me *moque* sans doute de lui et m'appelle *spirituel critique*, ce que je n'ai garde de regarder comme un compliment, sachant trop bien combien l'on tient en Allemagne à

lesquels M. K. a tâché de réunir dans toutes les archives de l'Europe centrale les documents qui se rapportaient à l'Électeur Frédéric le Pieux, dont le rôle politique fut d'une assez grande importance dans la seconde moitié du XVI[e] s., pour éveiller un intérêt plus général. Le dernier volume va jusqu'au 26 octobre 1576, date de la mort de l'Électeur. Si le premier portait un cachet plus particulièrement théologique, et roulait surtout sur les nombreuses querelles entre Calvinistes et Luthériens qui troublèrent le Palatinat et l'Empire tout entier, ce second volume nous entretient principalement des événements politiques du dehors, en France et aux Pays-Bas, en temps que s'y mêlait la diplomatie de l'Allemagne protestante. Le Palatinat n'était pas seulement parmi les États allemands de quelque importance, le plus proche de la France; il était encore celui qui se rapprochait le plus des Huguenots par ses croyances, l'Électeur régnant ayant adopté la religion réformée. Calviniste dévoué à sa foi, Frédéric le Pieux fut encore amené par son second mariage avec la veuve du comte de Brederode, à se mêler, à partir de 1569 surtout, aux guerres du parti dans les contrées voisines. Son fils aîné Jean-Casimir fit plusieurs campagnes en France; son fils cadet, Christophe, mourut pour les libertés des Pays-Bas, sur le champ de bataille de Moorwyck, avec les frères du Taciturne, en 1574. Aussi pouvons-nous puiser des renseignements nombreux dans les lettres de Frédéric, de ses ambassadeurs et de ses ministres, échangées avec, ou écrites au sujet des personnages les plus marquants des partis hostiles qui se disputaient alors sur le sol de la France. Le nombre d'ambassadeurs royaux ou huguenots que nous voyons arriver successivement à la cour de Heidelberg pendant ces quelques années est vraiment prodigieux; MM. de La Mauvessière, de Lambres, Gaspard de Schomberg, de Faye, Galeozzo Fregoso, le maréchal de Retz, de Harlay, d'Herbault, de Lyencourt, Louis de Bar, de Lansac, etc., au nom de la cour, MM. de Malmédy, de Vézines, d'Haussonville et d'autres, au nom des princes. C'étaient naturellement les envoyés huguenots qui trouvaient d'ordinaire le meilleur accueil, et non pas seulement, j'ai hâte de le dire, parce qu'ils promettaient de l'or pour les reîtres et les lansquenets allemands qu'ils désiraient prendre à leur solde, mais aussi par suite des sympathies sincères et souvent désintéressées de Frédéric pour la *cause*[1]. Nous ne pouvons analyser en détail un recueil aussi

séparer l'érudition de l'esprit. Je puis assurer à mon honorable contradicteur que je ne songeais aucunement à me *moquer* de lui; je trouvais bizarre que l'on conservât l'orthographe des lettres princières, tout en changeant celle des autres. Implicitement M. K. me donne raison en me demandant si je croyais par hasard que les princes écrivissent eux-mêmes leurs lettres? Je sais parfaitement qu'ils avaient pour cette besogne des scribes de chancellerie, mais précisément à cause de cela, je ne comprends point pourquoi l'on devrait respecter l'orthographe de ces scribes plus que celle des autres mortels. Si M. K. voulait réellement se laisser guider par l'intérêt qu'il porte au grand public, il fallait aller bien autrement loin, changer tous les tours de phrase obscurs, tous les mots vieillis, etc. C'est dans ce sens que j'avais parlé de « changer la forme des phrases; » je n'ai jamais songé à proposer au savant éditeur de falsifier les textes.

1. J'insiste sur ce point, en présence des accusations, à mon gré, mal fondées, qu'on a souvent portées sur ce prince. Récemment encore M. le duc d'Aumale, dans le second

volumineux, qui renferme, dans ce dernier volume seulement, plus de onze cents pages d'une impression compacte; nous tenons à signaler cependant quelques-unes des pièces qui pourront intéresser le plus le public français. Citons le rapport de l'ambassadeur wurtembergeois Vergerius sur sa mission auprès de Catherine de Médicis en novembre 1567 (p. 130); les rapports de l'envoyé palatin Wenceslas Zurleger, de la même année (p. 153); les discussions financières à propos des reîtres conduits en France par Jean-Casimir, en 1567-1568 (p. 215); la longue lettre, envoyée de Londres par le cardinal Odet de Châtillon sur la bataille de Jarnac et sur la mort par empoisonnement de son frère d'Andelot (p. 335); la lettre très-étendue de Guillaume d'Orange sur l'expédition du duc Wolfgang des Deux-Ponts en France, en 1569 (p. 341); le récit d'un citoyen de Strasbourg présent à la Saint-Barthélemy (p. 485), et toute une série d'autres pièces relatives à ce triste massacre; nous y relevons surtout la curieuse version de l'envoyé de Charles IX, G. Fregoso, qui détaille longuement la fameuse conjuration de Coligny, rééditée depuis par M. Gandy, sur la foi de M. Crétineau-Joly (p. 505)[1]. Nous terminerons cette énumération par la mention de la belle lettre de Jacqueline d'Entremont, veuve de Coligny, qui, se croyant à la veille d'être conduite à Rome, dans les cachots de l'Inquisition, écrit en novembre 1573 à l'Électeur, du fond de sa prison, pour lui recommander ses enfants et pour confesser sa foi. Un des points les plus intéressants, — je ne dis point des plus réjouissants pour nous, — touchés et plus ou moins éclaircis par les pièces de ce volume, c'est la négociation de Henri de Condé avec Frédéric le Pieux, ou plutôt avec son fils Jean-Casimir, terminée par le traité

volume de son *Histoire des princes de Condé* (p. 113), a parlé de Frédéric, de l'outrecuidance de ses prétentions, en même temps que de sa naïveté, d'une façon bien dure, à propos du traité de 1574, dont nous dirons un mot plus tard. La conduite de Frédéric est fort naturelle, à son point de vue; c'est celle de Condé qui méritait toutes les colères du noble académicien.

1. Le récit d'un bourgeois de Strasbourg, qui méritait d'être traduit, comme déposition d'un témoin oculaire, relativement impartial, paraîtra dans un des prochains numéros du *Bulletin de l'Histoire du protestantisme français*. M. K. revient à propos de la Saint-Barthélemy sur une question que l'on pouvait croire épuisée. Il affirme (p. 481) que M. Acton a démontré dans le n° CI du *North British Review* (Londres, 1869) que le massacre ne fut nullement le résultat d'une décision soudaine, mais d'une méditation prolongée. Ne connaissant pas les arguments de l'écrivain anglais, il m'est difficile de porter un jugement sur son travail, mais on sait que les savants les plus compétents et les opposés sur d'autres points sont unanimes pour rejeter aujourd'hui la préméditation. Ce qui paraît certain, c'est que *peut-être* le manque d'empressement de la part de l'Angleterre et des protestants d'Allemagne à se liguer plus étroitement avec Charles IX, indisposa d'autant plus ce monarque contre les huguenots et le fit moins hésiter au moment de l'attentat. Walsingham en avait comme un pressentiment, dans une lettre à Frédéric le Pieux, écrite à Paris, le 22 août 1572 et Jean-Casimir exprimait encore cette opinion le 15 octobre suivant dans une lettre au landgrave Guillaume de Hesse. — La nouvelle du massacre lui-même excita la plus vive indignation à la cour de Heidelberg; on y écrivit des mots bien durs pour la bonne foi et l'honneur du nom français et l'on peut constater à cette occasion que les préjugés et les antipathies politiques des peuples ne datent point d'hier. Ce qu'il y a de curieux c'est que Frédéric s'étonne que l'amiral se soit ainsi laissé prendre, lui « qui avait sans doute aussi bien étudié la bible welche *El principe Macciavelli* » (p. 498).

de Strasbourg, du 1er juin 1574. Cet acte secret promettait au nom des protestants de France les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun au jeune comte palatin, pour le cas où il mènerait à leur secours une armée suffisante. Le dernier biographe des Condé, M. le duc d'Aumale, a parlé d'une façon très-hâtive, et dans une note seulement, de ces arrangements qui font peu d'honneur au chef politique du protestantisme français et qui ne reçurent d'ailleurs aucun commencement d'exécution (p. 719).

A côté de ces questions politiques on pourrait glaner encore, comme dans le précédent volume, maint trait caractéristique des idées et des mœurs de la haute société d'alors. A la p. 70 nous voyons Frédéric féliciter chaudement son fils de ne pas trop s'enivrer en portant des toasts à la cour de Stuttgart; autre part nous assistons à des discussions théologiques sur la grave question de savoir si lors de la mort d'une femme enceinte, l'enfant non baptisé qu'elle porte dans son sein est un petit diable ou non (p. 405). Nous pénétrons même dans l'intimité princière au point d'apprendre les dissensions du jeune comte-palatin Jean-Casimir, zélé calviniste, et de sa femme, princesse saxonne, non moins zélée luthérienne, et les scènes singulières qui en sont le résultat (p. 838). Nous revoyons enfin les souffrances et les dégâts, causés des deux parts par la lutte acharnée des partis politiques et religieux, auxquels viennent se mêler les antipathies nationales. Soit que M. K. nous fasse voir « les *méfaits* (*Unthaten*) des Français sur le » territoire germanique, » soit qu'il nous montre « la *conduite* (*Verhalten*) de la » soldatesque allemande sur le sol français, » ce sont les mêmes pillages, les mêmes incendies et les mêmes massacres. La nuance délicate que s'impose le patriotisme de l'érudit éditeur ne change rien au fond des choses, à la tristesse écœurante du spectacle qu'offrait alors l'Europe chrétienne et en présence duquel on comprend que le vieil empereur Maximilien II exhalât sa douleur dans ces paroles mélancoliques : « *Cupio dissolvi et esse cum Christo* » (p. 142).

Quelques noms propres auraient dû, non pas être changés, si leur orthographe était telle dans les textes originaux, mais accompagnés de leur forme véritable entre parenthèses, pour la plus grande commodité du lecteur [1]; çà et là les notes explicatives auraient sans doute été plus nombreuses et toujours les bienvenues, si l'éditeur n'avait pas été limité d'une façon si fâcheuse dans l'étendue de son ouvrage. L'introduction historique est remplie de faits intéressants, le répertoire des noms propres et des noms de lieux est fait avec soin et c'est avec une sincère reconnaissance que nous prenons congé de M. Kluckhohn, malgré les critiques de détail que nous nous sommes permises à son égard et qu'il n'attribuera cette fois, j'espère, à aucune disposition irrévérencieuse à son égard.

Rod. Reuss.

---

1. Ainsi p. 113 Mamoranci (Montmorency), et Landsack (Lansac); p. 200 Nitri pour Vitry, etc. *Das Haus Equon* (p. 112) est sans doute le château d'Ecouen. P. 91 il y a une phrase sur un régiment suisse que je n'ai pu réussir à comprendre; n'y aurait-il pas une omission de quelques mots?

120. — **Histoire de l'industrie française et des gens de métiers,** par Alexis Monteil. Introduction, supplément et notes par Ch. Louandre. Illustrations et fac-simile par Gerlier. Paris. 1872. Bibliothèque nouvelle. 2 vol. in-18. — Prix : 7 fr.

Sous un titre nouveau, cette publication n'est guère que la réimpression des chapitres que Monteil, dans son *Histoire des Français des divers états*, a consacrés à la classe des gens de métiers. Les éditeurs se proposent d'extraire successivement de cet ouvrage une histoire de l'agriculture, des finances, de la royauté, etc. Chaque partie sera, comme celle que nous avons sous les yeux, accompagnée d'une introduction sur les origines du sujet, de notes et d'une continuation jusqu'à nos jours. La suppression des citations, le caractère des notes et de l'introduction, tout montre que le but de cette nouvelle édition est de vulgariser sur les mœurs de nos ancêtres des notions qu'on ne va plus guère chercher dans les huit volumes de Monteil. Malheureusement, en dépit de ce rajeunissement, son ouvrage restera une compilation indigeste et hybride, ennuyeuse pour l'homme du monde, suspecte pour le savant. En plaçant dans la bouche de personnages contemporains la description des mœurs de chaque époque, l'auteur, loin d'animer ses tableaux, leur a donné je ne sais quoi de lourd et d'artificiel et s'est imposé en même temps une précision de détails qui l'a conduit à forcer les textes, à s'en servir sans discernement des temps et des lieux. Il n'en faut pas moins rendre justice à la pensée élevée qui l'a inspiré, ainsi qu'à la patience et au zèle dont il a fait preuve.

L'introduction de M. Louandre, écrite pour le grand public et dépourvue de citations et de preuves, ne se prête pas à une critique scientifique. Nous aurions des observations à faire sur bien des points, mais nous aimons mieux reconnaître que le résumé d'un sujet aussi vaste, aussi complexe, aussi peu étudié jusqu'ici ne saurait être ni très-complet ni très-précis. Une tentative comme celle de M. L. sera prématurée et insuffisante tant qu'on n'aura pas recueilli et publié la plupart des statuts et des règlements des corporations, tant que ces textes n'auront pas été utilisés dans des travaux spécialement consacrés à certaines localités ou à certaines questions. C'est seulement à l'aide de cet ensemble de textes et de monographies qu'on pourra faire une synthèse, qui apprendra au public l'histoire de l'industrie et de la classe qui en vivait. Le recueil des *Monuments inédits de l'histoire du Tiers-État*, que M. L. dirige maintenant exclusivement, était destiné à réunir les matériaux de cette histoire, mais la lenteur avec laquelle les volumes se succèdent remet à un avenir bien éloigné le moment où le travail d'ensemble dont nous parlons sera possible.

G. F.

---

121. — Dr Karl Schwartz. **Albertine von Grün und ihre Freunde.** In-8°, 180 p. Leipzig, Verl. v. E. Fleischer. 1872. — Prix : 4 fr.

On pourrait contester l'utilité de cette publication, qui du moins ne servira guère à accroître la connaissance générale de la littérature allemande au siècle

dernier; on peut avec non moins de raison s'étonner de l'étrangeté du plan suivi par l'auteur. Pour nous faire connaître Albertine von Grün, il s'est cru — le moyen est au moins singulier — obligé de nous donner séparément les biographies de Klinger, de Merck, de Julius et de Marianne Hœpfner; mais pourquoi celles-là? et seulement celles-là? Peut-être parce qu'elles étaient déjà faites? On conviendra que la raison n'est pas suffisante. Ces biographies d'ailleurs — on ne peut trop en faire un reproche à M. Schwartz, puisqu'il l'avoue lui-même — n'ont rien d'original, et ne peuvent dès lors s'adresser qu'à ceux qui ignorent les ouvrages d'où elles sont extraites; je doute aussi qu'elles soient fort utiles en Allemagne, et à l'étranger même elles seront d'assez peu de secours. Au reste les erreurs n'y manquent pas; il est probable, par exemple, que, si M. S. eût écrit d'après ses recherches personnelles et non d'après celles d'autrui, il eût mieux compris la préface mise par Wagner en tête du premier volume des lettres de Merck, et qu'il n'eût point avancé que les Frankfurter Anzeigen durent leur publication à cette circonstance que le critique, mécontent du Mercure, voulut fonder avec ses amis un journal à lui; comme si la revue frankfortoise n'avait pas précédé d'un an celle de Wieland. Un autre défaut des quatre vies dont je parle, c'est de manquer de proportion. Si les vingt-quatre pages, par exemple, consacrées à Klinger donnent du contemporain et de l'émule de Gœthe un portrait assez complet, et se lisent même avec plaisir, il faut convenir que dix pages seulement pour la biographie de Merck, dont la vie est d'ailleurs, bien plus que celle de Klinger, mêlée à l'existence d'Alb. v. Grün, sont loin d'être suffisantes. Julius et Marianne Hœpfner sont mieux traités; mais Alb. v. Grün, l'héroïne de ce livre pourtant, n'en est que plus sacrifiée; nous sommes, il est vrai, assez bien renseignés sur sa généalogie, nous apprenons à connaître à merveille son lieu de naissance, mais sa biographie est écourtée et se compose d'anecdotes reliées entre-elles sans art et sans suite; sans doute les renseignements manquent pour la reconstituer dans son entier; mais avec ceux qu'on possède il n'était pas difficile de faire plus et mieux que l'auteur. Tout son mérite se borne presque exclusivement à la rectification de quelques dates et de quelques faits secondaires.

Il ne faut pas chercher plus de choses nouvelles dans la seconde partie du livre de M. Schwartz; des trente-six lettres qu'elle contient, trente se trouvaient déjà dans l'excellente collection de Wagner, et les six inédites qu'il nous donne sont assez peu intéressantes. Encore eût-il fallu ranger ces lettres par ordre de date, pour leur laisser toute leur valeur historique, et ne pas mettre par exemple la lettre nº 9 du 24 février 1774 après la lettre nº 8 du 3 mai de la même année. En somme ce n'est guère qu'une réimpression que nous offre M. S.; et on ne voit pas bien ce qui a pu le déterminer à nous la donner. Ajoutons cependant pour être juste que la plupart des lettres sont accompagnées de notes explicatives, dont quelques-unes, surtout celles qui ont trait à des personnages ou à des faits peu connus, pourront n'être pas sans utilité pour le lecteur.

Charles JORET.

122. — **Studi di poesia popolare,** per Giuseppe PITRÉ. Palermo, Pedone-Lauriel, 1872. In-12, vij-398 p. (Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane, t. III). — Prix : 5 fr.

Il a été rendu compte dans cette *Revue* (1872, t. I, art. 95) des deux volumes consacrés par M. Pitré aux chants populaires de la Sicile. A propos de la *Principessa di Carini,* qui, avant de figurer dans le recueil qui nous occupe, a été publiée isolément par M. Salvatore Salomone Marino, et quoique nous ayons déjà parlé de ce volume dans la *Revue critique* (1870, t. II, art. 114), nous demanderons la permission de revenir un instant à la légende qui en fait le sujet. Au XVIe siècle, Pietro Vincenzo II, seigneur de Carini, tua sa fille Catarina La Grua Talamanca, dont on lui avait appris les amours avec son cousin Vincenzo Vernagallo appelé aussi Don Asturi. Telle est la donnée d'un poème dont l'auteur est resté inconnu, mais devait être attaché au service de Catarina. Une nouvelle lecture de ce poème nous fait penser qu'une interpolation a pu s'y glisser.

Après avoir narré le meurtre de Catarina, l'auteur nous montre D. Asturi ignorant encore la mort de sa maîtresse et errant la nuit sous son balcon silencieux, puis tout à coup l'auteur disparaît et D. Asturi lui-même prend la parole, comme cela arrive souvent dans la poésie tout à fait populaire, et raconte sans que ce récit soit provoqué par rien, comment il apprit de la mère de sa bien-aimée que celle-ci n'était plus, comment il se rendit au couvent où elle avait été enterrée et demanda au sacristain qu'il la lui fît revoir une fois encore. Une lacune interrompt le poème; quand il reprend c'est toujours D. Asturi qui a la parole; il redit de quelle manière il retrouva sa maîtresse en Enfer. C'est tout ce récit que nous sommes très-tenté de regarder comme une interpolation. Ce qui nous y engage, c'est d'abord la substitution inexpliquée de D. Asturi au poète, c'est ensuite l'attachement, le respect que l'auteur déclarait ressentir pour la princesse de Carini. Comment expliquer autrement que par l'intrusion d'un fragment étranger la damnation de Catarina? Le poète, son serviteur, son obligé, a déclaré qu'il voulait glorifier celle qu'il appelle

La megghia stidda di li sarafini,

la pleurer dans un chant respectueux, et il la livrerait à des supplices sans fin! ce serait une singulière façon de témoigner sa reconnaissance pour sa protectrice. Nous savons bien que l'épisode de Françoise de Rimini, dont on rencontre quelques réminiscences dans ce qui suit, a pu en quelque sorte poétiser l'enfer pour l'auteur. Nous savons bien aussi que la partie de l'œuvre que nous regardons comme une interpolation est celle qui justement jouit de la plus grande célébrité dans le peuple sicilien, mais cette célébrité même ne serait-elle pas un indice de l'origine plus populaire de ce passage? Remarquons-le encore, l'histoire qui en fait le sujet non-seulement est répandue dans toute l'Italie, mais, en France, a inspiré une chanson normande recueillie par M. de Beaurepaire, une chanson lorraine (*Chants populaires du Pays Messin*, p. 71) et un chant breton (*Gwerziou*

Breiz-Izel, p. 47). Nous croyons donc que cette rencontre en enfer est venue se mêler au poème primitif qui, selon nous, ne reparaît qu'à l'instant où l'auteur reprend la parole.

Le tome troisième de la *Biblioteca delle tradizioni siciliane* peut être considéré comme le développement du *Studio critico* placé en tête du recueil, comme un vaste appendice où sont approfondis plusieurs points que l'auteur n'avait pas trouvés suffisamment élucidés, où sont abordées aussi quelques questions nouvelles. Des articles séparés, des lettres adressées à divers littérateurs italiens ou étrangers composent ce volume qui sera lu avec intérêt par tous ceux qui s'occupent de la poésie populaire. Nous leur signalerons le chapitre *Ricordi e reminiscenze* où sont rapportées d'assez nombreuses allusions à notre littérature chevaleresque; mais qui ont dû venir moins des sources originales que de l'Arioste, de Berni, de Pulci ou des *Reali di Francia;* une notice sur Pietro Fullone qui vivait dans la première partie du XVIIe siècle et où l'on voit avec quelle facilité l'imagination populaire peut altérer la vraie physionomie d'un homme; une lettre à M. Liebrecht sur une colonie lombarde établie depuis des siècles en Sicile, y conservant sa langue, mais ayant perdu les traditions poétiques de sa patrie, une autre lettre sur la poésie sarde jusqu'ici bien peu connue, une étude sur les chants grecs de l'Italie méridionale. La polémique, polémique toute courtoise, a sa place dans ce volume. M. Pitré combat une opinion de M. Milà y Fontanals, opinion à laquelle nous serions tenté de nous rallier et qui a été ainsi formulée par le critique espagnol : « De todo lo cual, sin negar en manera alguna que la » forma de las *canzuni* u otra aproximada sea originaria del pueblo, que gran » número de ellas son debidas a personas poco o neda letredas y contienen » elementos genuinamente populares, puede, a nuestro ver, deducirse sin » temeridad que constituyen en su conjunto un genero misto, el cual no es por » esto menos digno de atencion y estudio y de admiracion a veces. »

M. Pitré, qui du reste a reconnu, dès le début, l'origine littéraire de plusieurs chants recueillis par lui, se trouve amené à défendre contre M. Milà l'antiquité des diverses poésies renfermant des allusions soit à des personnages, soit à des coutumes du passé. Il continue avec M. d'Ancona cette discussion à laquelle nous ne devons pas nous mêler. Quelle que soit la date des chants en litige, ils sont fort intéressants et l'on doit une grande reconnaissance à celui qui a pris soin de les réunir.

M. Pitré, après s'être occupé si amplement des chants populaires de sa patrie, se propose de rassembler les proverbes et les contes de la Sicile; il a donné de son recueil de contes un échantillon dont la *Revue* a déjà parlé (1873, t. I, art. 36); un spécimen de proverbes siciliens se trouve dans une autre brochure parue en 1869 : *Proverbi e canti popolari illustrati*, Tous les amis de la littérature populaire se réjouissent d'avance de ces publications, qui augmenteront encore la reconnaissance qu'on doit déjà à l'habile et savant éditeur.

Th. de Puymaigre.

---

123. — **Historisch-politische Bibliothek,** oder Sammlung von Hauptwerken aus dem Gebiete der Geschichte und Politik. Berlin, Heimann. — Prix : 65 c. le cahier. — BECCARIA, Ueber Verbrechen und Strafen, übersetzt v. Dr Waldeck. 2. Heft. 124 p. 1870. — BUCKLE, Geschichte der Civilisation in England, üb. v. Dr RITTER. 19 H. 5 B. viij-198, 230, 227, 207 et 268 p. 1870. — DANTE, Ueber die Monarchie, üb. v. Dr HUBATSCH. 1 H. 91 p. 1872. — FICHTE, Reden an die deutsche Nation. 3 H. xxxvj-153 p. 1869. — FRIEDRICH II, Anti-Machiavel, üb. v. Dr Fœrster. 2 H. xx-118 p. — 1870. — W. v. HUMBOLDT, Abhandlungen über Geschichte und Politik, mit Einl. v. Dr Fœrster. 2 H. xxxvj-95 p. 1870. — HUTTEN, Ausgewæhlte Gespræche u. Briefe, üb. v. Dr Stæckel. 3 H. xx-172 p. 1871. — LUTHER, An den christlichen Adel deutscher Nation, hrsg. v. Dr Kuhn. 1 H. xv-80 p. 1870. — MACHIAVELLI, Der Fuerst, üb. v. Dr Gruezmacher. 1 H. xij-60 p. 1870. — ID., Erœrterungen über die erste Dekade des Titus Livius, üb. v. Dr Gruezmacher. 4 H. 268 p. 1871. — S. MONZAMBANO (Pufendorf), Ueber die Verfassung des deutschen Reiches, üb. v. Dr Bresslau. 2 H. 138 p. 1870. — WINCKELMANN, Geschichte der Kunst des Altherthums, hrsg. v. Dr O. Lessing. 6 H. xxvij-355 p. 1870.

La *Revue critique* a déjà rendu compte[1] de la collection philosophique publiée à Berlin chez l'éditeur Heimann, par M. v. Kirchmann, et qui a pour but de mettre à la portée de toutes les bourses et de tous les lecteurs par des rééditions et des traductions, les chefs-d'œuvre philosophiques allemands et étrangers. Le même éditeur vient d'entreprendre une collection politico-historique du même genre; mais il ne semble pas qu'une direction supérieure et un plan déterminé président au choix et à la publication des ouvrages, comme c'est le cas pour la collection philosophique. Bien qu'il soit difficile de saisir le caractère précis d'une collection qui réunit l'Histoire de l'Art antique de Winckelmann et le livre de Beccaria sur les délits et les peines, tous les ouvrages publiés, sauf peut-être l'Anti-Machiavel, méritaient une réimpression, et M. Reimann aura rendu sans aucun doute un grand service au public allemand.

Les traductions sont en général exactes. Quant aux préfaces qui accompagnent ces diverses publications, elles sont assez médiocres, sauf celle des discours de Fichte et celle de l'Histoire de l'Art de Winckelmann, qui ont un caractère presque exclusivement biographique. On retrouve dans toutes un certain fonds d'idées démocratiques et rationalistes qui ne sont ni bien neuves ni bien intéressantes. Les préfaces du Dr Fœrster à l'Anti-Machiavel et aux opuscules de G. de Humboldt se font remarquer par un ton déclamatoire de mauvais goût et un patriotisme prussien par trop naïf. L'Anti-Machiavel est une production médiocre et emphatique qui ne mériterait que l'oubli, s'il n'était pas piquant d'entendre le moins scrupuleux des souverains se faire professeur de vertu politique. Le Dr Fœrster s'afflige de voir que, malgré toute sa bonne volonté, ce pauvre Frédéric n'a pu réaliser complétement l'*idéal* qu'il s'était proposé, ni établir un gouvernement constitutionnel! Je n'ai pu, en lisant la préface de M. Fœrster, m'empêcher de songer à la concierge du château de Potsdam qui, me montrant un

1. 1870. Premier semestre. Art. 109, p. 411.

jour le portrait fort décolleté de la Barberini, la maîtresse de Frédéric, s'inclina profondément en disant : « Voilà la célèbre Barberini, que le bienheureux roi » Frédéric le Grand estimait beaucoup. — *Das ist die berühmte Barberini, die der » hochselige Kœnig Friedrich der Grosse sehr beehrte.* »

P.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 juin 1873.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le président, M. Hauréau, annonce la mort de M. Vitet (de l'Académie française), membre libre de l'Académie. Conformément à l'usage, la séance est levée aussitôt après cette communication.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BARNI, les Moralistes français au XVIII[e] siècle (Paris, Germer-Baillière). — CAMBON DE LAVALETTE, la Chambre de l'Édit de Languedoc (Paris, Sandoz et Fischbacher). — CLOUET, Nature et Distinction des syllabes latines (Le Mans, Monnoyer). — COLEBROOKE, Life of H. T. Colebrooke (London, Trübner). — DE GASPARIN, Innocent III (Paris, Lévy). — DE MURALT, Essai de Chronographie byzantine, 2 volumes (Bâle et Genève, Georg). — DE TERNAS et BRASSART, Recherches historiques sur Flers-en-Escrebieu-lez-Douai (Douai, Crépin). — DU BARY DE MERVAL, Études sur l'architecture égyptienne (Paris, Hachette). — DESJARDINS, la Table de Peutinger, livr. I à XI (Paris, Hachette). — FISKE, Myths and Myth-Makers (London-Trübner). — Frammenti di lettere inedite di Giuseppe Mazzini (extrait du journal « Il Mare »). — FRIEDLÆNDER, Ueber die Entstehung und Entwickelung des Gefühl für das Romantische in der Natur (Leipzig. Hirzel). — GIESEBRECHT, Geschichte der deutschen Kaiserzeit, t. IV (Braunschweig, Schwetschke). — HANDELMANN, Ausgrabungen auf Sylt, 1870, 1871 und 1872 (Kiel, Schwers). — HAPPEL, die Sprachlaute des Menschen, 2[e] éd. (Antwerpen). — HEHN, das Saltz (Berlin, Borntrœger). — LAPRADE, l'Éducation libérale (Paris, Didier). — MURRAY, The Dialect of the Southern Countries of Scotland (London, Asher). — NŒLDEKE, Histoire littéraire de l'Ancien Testament, tr. p. DERENBOURG et SOURY (Paris, Guillaumin). — RUGGIERO, Studi sopra gli Edifizi e le Arti mechaniche dei Pompeiani cominciati nel 1862 (Naples, Detken). — SANDERS, Vorschlæge zur Feststellung einer einheitlichen Rechtschreibung für all Deutschland (Berlin, Guttentag). — TESSIER, l'Amiral Coligny (Paris, Sandoz et Fischbacher).

ERRATUM DU N° 23.

P. 358, l. 19 et 20, lisez : des récits qui sont devenus..... et qui ont.....

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 21 Juin — 1873

124. — **Agglutination oder Adaptation?** Eine sprachwissenschaftliche Streitfrage, von Alfred LUDWIG. Prague, Calve. 1 vol. in-12, 133 p.

Le nouveau livre de M. L. n'est qu'une œuvre de polémique, contenant sa réponse aux critiques qu'a soulevées un travail publié par lui en 1871 sous ce titre : *Der Infinitiv im Veda*. Ce dernier ouvrage faisait suite lui-même à un mémoire inséré dans les Annales de l'Académie de Vienne en 1867 et intitulé : *Die Entstehung der A- Declination*. Il est impossible de donner au lecteur une idée de la brochure dont nous devons rendre compte, sans lui présenter d'abord un résumé des théories de l'auteur, telles qu'elles sont exposées, non pas toujours selon l'ordre le plus clair et le plus commode, dans les travaux qui viennent d'être cités.

Les racines primitives des langues indo-européennes étaient toutes, non pas monosyllabiques comme on l'a admis jusqu'à présent, mais toutes terminées par une voyelle, le plus souvent par un *i*, et par conséquent, tantôt monosyllabiques, tantôt dissyllabiques. A ces racines, dépouillées ou non de leur *i* final, vint s'ajouter un élément démonstratif, auquel M. L. paraît d'ailleurs attribuer une origine identique à celle des racines verbales, et dont il croit retrouver la forme la plus primitive dans la combinaison *ati* (ou *âti?*). Cet élément démonstratif, devenu un élément formatif, prit peu à peu, sous des influences purement phoniques, les formes les plus diverses : *ati*, *ani* et *âni* (l'indication du rapport de la forme longue avec la forme brève nous a échappé, mais M. L. regarde certainement la forme longue comme la plus ancienne), *asi*, *ari*, *ali*, *adi*, ou avec chute de la voyelle finale *at*, *an*, *as*, *ar*, *al*, *ad*, ou au contraire avec chute de la consonne médiale *ai* ou *âi*, et plus tard *a*, cette finale prétendue des thèmes de la première déclinaison qui n'est que le dernier terme de la dégradation phonique du suffixe primitif. La finale *a* une fois reconnue et dégagée s'ajouta d'ailleurs par analogie à d'autres formes du suffixe, soit à celles qui avaient perdu l'*i* final (*ata*, *ara*, *ala*), soit à celles qui l'avaient gardé (*alya* gr. ἀλλα), soit à celles qui avaient perdu la consonne médiale (*âya*, *aya*). En même temps le suffixe primitif se redoublait sous l'une quelconque de ses formes (*ad-an-a* gr. εδανο). Le langage, une fois en possession de formes variées pour une seule et même racine, les utilisa, les *adapta* à l'expression de différents rapports, et d'abord à la distinction des mots comme exprimant l'*agens*, l'*actio*, l'*actum*, puis à l'indication du rôle

des noms dans la proposition, c'est-à-dire à la fonction casuelle, et en même temps à la désignation du nombre et du genre. Déjà dans les éléments cités plus haut nous trouvons une désinence de locatif singulier *âi*, devenue *ai*, puis *e* par contraction. Toutefois dans la plupart des désinences casuelles M. L. reconnaît un autre suffixe, lequel d'ailleurs n'eut aussi primitivement lors de son adjonction à la racine ou au thème qu'une valeur purement démonstrative, le suffixe *tvi*. Celui-ci prend les formes *svi*, *bhi*, *t*, *s*, *m*, etc., et en se combinant avec l'*a* abstrait par le procédé déjà indiqué (*sma* pour *svi-a*), ou avec lui-même sous l'une quelconque de ses formes, fournit à la langue le *stock* dans lequel elle choisit ses flexions casuelles. Voilà pour les formes déclinées. Les formes conjuguées ont la même origine. Les thèmes terminés par le suffixe primitif *âni* étaient devenus en partie des infinitifs, c'est-à-dire qu'ils avaient pris le sens verbal dans toute sa généralité, sans acception de personnes, de nombres, de temps, de modes. Plus tard, tant sous cette forme primitive ou modifiée par des altérations phoniques qu'à l'aide de doublements de suffixes analogues à ceux d'où est sortie la déclinaison, ils ont donné peu à peu, concurremment avec les racines primitives soit nues, soit allongées elles-mêmes avec les différentes formes du suffixe *tvi*, toutes les formes personnelles, temporelles et modales. Ainsi dans la première personne de l'imparfait moyen de la 2ᵉ classe nous avons (sauf l'augment) la racine avec son *i* final primitif, sans aucun élément formatif : *advishi*; au contraire dans la forme correspondante de la 1ʳᵉ classe nous avons un thème primitivement en *âni abodhâni* devenu *abodhe*; la 1ʳᵉ personne du présent *bodhe* a la même origine; on en peut dire autant de la forme correspondante de la 2ᵉ classe *dvishe* qui rentre ainsi dans le système des thèmes prétendus en *a* et marque la transition historique de la 2ᵉ à la 1ʳᵉ conjugaison principale. Dans les formes de subjonctif *bodhai*, *dveshai*, l'ancien suffixe *âni* a été contracté, non pas en *e*, mais seulement en *ai*. Ce sont ces thèmes en *e* ou en *ai* qui ont d'abord porté, dans la 1ʳᵉ conj. principale les différentes formes du nouveau suffixe *tvi* appelées plus tard à servir de flexions personnelles, et on retrouve encore les uns dans les formes de duel moyen comme *bodhethe*, et même les autres dans les formes védiques telles que *mâdayaite* (R. V. 4. 41. 3), et (au singulier actif) *asaparyait* (A. V. XIV. 2. 20). Plus tard seulement la diphthongue se réduisit dans la plupart des formes à un *â* long ou même à un *a* bref. Nous ne pouvons reproduire ici tous les détails des procédés qui font sortir du même suffixe *âni* la IXᵉ classe, par conservation de l'*n*, la Xᵉ ou plutôt les verbes en *âya* en même temps que ceux en *aya*, par chute de l'*n* et addition du suffixe abusif *a*, de l'*i* final des racines ou des thèmes la caractéristique du potentiel, et enfin tant du suffixe *âni* que du suffixe *tvi*, ou de tel autre que M. L. admet peut-être encore, chemin faisant, toutes les formes personnelles. Cette esquisse suffira pour donner une idée du système de M. L. Il comprend deux choses, d'une part la théorie de l'*adaptation*, d'après laquelle les suffixes tant formatifs que personnels ou casuels n'auraient pris qu'après leur adjonction à la racine ou au thème, et par une *répartition* successive des formes, les sens qu'ils ont dans les paradigmes de nos grammaires, de l'autre l'identification de tous ces suffixes avec deux ou trois

suffixes primitifs. Ces deux thèses sont connexes dans l'esprit de l'auteur, sans être pour cela inséparables. Il est clair que l'identification des suffixes une fois admise, l'adaptation en découlerait comme une conséquence forcée. Mais le rejet de la première thèse n'entrainerait pas nécessairement celui de la seconde. C'est la première que nous examinerons d'abord.

L'analyse des formes telle qu'elle a été faite jusqu'ici, dans l'hypothèse de racines toujours monosyllabiques, et de certains thèmes consonnantiques, isole assez souvent entre la désinence et la racine ou le thème, une voyelle, le plus souvent un *i*, qu'on appelle *i* de liaison par un expédient qui peut paraître assez malheureux quand cette voyelle vient après une diphthongue comme dans le sanscrit *ninay-i-tha*, parfait de *ni*, et qui fait même entièrement défaut quand cet *i* lui-même est changé en semi-voyelle comme dans *rodasyos* génitif ou locatif duel de *rodas*. L'hypothèse de thèmes et de racines terminés uniformément en *i* lève cette difficulté, mais pour la remplacer par une autre, la chute de l'*i* dans l'immense majorité des formes. De même les thèmes en *a* se présentent à certains cas de la déclinaison sous les formes *e*, *ân*, *ây*, etc. et on regarde ces dernières comme ayant reçu ce qu'on appelle des élargissements par une explication peu compromettante, qui ne préjuge pas la fonction des éléments adventices, et que sans doute il faudrait au moins étendre aux thèmes conjugués dans les formes comme *bodhethe*. M. L. préfère regarder les formes plus pleines comme primitives. Ici encore la difficulté n'est que déplacée, puisque nous nous trouvons forcés d'admettre une très-forte dégradation des formes où le thème est réellement *a*, et de celle en particulier où on a cru jusqu'à présent retrouver le thème pur, le vocatif singulier. Nous saisissons ici le principe de ce que M. L. appelle ses découvertes. Il remonte toujours à la forme la plus pleine possible pour n'avoir plus à admettre que des chutes ou des changements de lettres, et en tirer par ce moyen toutes les formes moins pleines. Ce système d'explication offrirait peut-être une certaine vraisemblance s'il ne reposait pas sur l'hypothèse de changements phoniques dont nous ne pouvons vérifier directement la possibilité puisqu'ils sont anté-historiques, et que leur extrême diversité dans une seule et même langue pour une même lettre primitive doit *a priori* faire regarder comme à peu près impossibles. En se contentant de rapprochements ingénieux comme *krpanyate* et *krpâyate*, et plusieurs autres du même genre, M. L. aurait pu entretenir les idées déjà mises en avant par Benfey, Leo Meyer et d'autres linguistes sur la parenté ou l'identité d'un grand nombre de suffixes, et passer pour avoir perfectionné la théorie par la restitution d'un *i* final aux thèmes consonnantiques. En la poussant à l'excès il en a montré le danger et pourrait bien l'avoir, pour longtemps au moins, déconsidérée. L'idée que les formes innombrables de nos langues sont sorties de deux suffixes primitifs, par de simples différentiations phonétiques, et qu'au hasard, vraiment providentiel, de tant d'altérations divergentes est due la création d'un organisme si compliqué, cette idée est tellement bizarre que nous aurions peine à en parler sérieusement si l'incontestable valeur personnelle de l'auteur, et le sentiment de l'état d'imperfection où en est restée, après tant de travaux, la partie de la linguistique indo-européenne qui traite de l'origine des

formes, ne nous imposait une certaine réserve. Il ne semble pas en tout cas que la théorie de l'adaptation puisse trouver un fondement solide dans une hypothèse aussi aventureuse. Examinons-la maintenant sans plus tenir compte de cette hypothèse, et voyons quels autres arguments M. L. apporte pour l'appuyer.

Le meilleur serait évidemment l'emploi indifférent dans une période reculée de toutes les prétendues flexions, casuelles ou personnelles, pour tous les cas et pour toutes les personnes, et en effet M. L. cherche à retrouver des traces de cet usage dans le Rig-Véda. Nous commencerons par les formes nominales.

M. L. dans le livre intitulé : *Der Infinitiv im Veda* et dans le supplément (*Nachtræge*) à ce livre qui termine son nouvel opuscule, cite à la fois des exemples de l'emploi des thèmes, sans aucune des désinences que nous regardons aujourd'hui comme nécessaires pour exprimer les cas, et des exemples de confusion de ces désinences. Nous avons en effet dans le Rig-Véda un grand nombre de locatifs de noms en *an* et quelques instrumentaux de noms en *ti*, comme *suvrkti, prayukti*, etc. (Inf. p. 17) extérieurement identiques aux thèmes et deux thèmes au moins, *svasti* et *çam*, employés sans désinence avec le sens du datif. La désinence manque aussi à l'instrumental *vacas* dans plusieurs passages où il est d'ailleurs accompagné d'un adjectif décliné, par ex. *naryasâ vacas* (II. 31. 5) et peut-être à quelques autres. M. L. cite encore plusieurs faits que nous ne pouvons pas énumérer et discuter tous, entre autres l'emploi des thèmes *mahas* et *mahi* dans les fonctions les plus diverses. Pour ces dernières formes, Delbrück qui a soumis les citations de M. L. à une critique approfondie (*Zeitschrift* de Kuhn XX. p. 212 et suiv.) croit lever la difficulté, d'accord avec le Dict. de Pét., en les regardant comme des adverbes. Mais c'est là reculer la question, plutôt que la résoudre. Qu'est-ce que ces adverbes si ce n'est d'anciens adjectifs sans flexion casuelle comme le nominatf-accusatif neutre lui-même? D'ailleurs dans ce passage *maho vâjebhir mahadbhiç ca çushmaiḥ*, qui est une formule deux fois répétée dans le Rig-Véda (IV. 22. 3 et VI. 32. 4) il est impossible de faire de *mahas* un adverbe, et bien arbitraire d'en faire le nominatif d'un thème *maha* pour le construire avec le pâda précédent. Dans bien d'autres cas encore le recours à la catégorie de l'adverbe paraît n'être que l'expédient d'une doctrine étroite et par trop absolue. Quoi qu'il en soit, on ne peut contester que les poètes védiques n'emploient un certain nombre de thèmes nus de la même manière que des thèmes pourvus de flexions casuelles. Qu'en conclure? simplement que le langage, dans une période dont les composés nous ont d'ailleurs gardé un souvenir toujours vivant, indiquait la relation des mots entre eux par la simple juxtaposition, ce que personne n'a jamais contesté, et que quelques traces de cet ancien usage se sont conservées dans le Rig-Véda, en dehors même de la composition. Il ne s'en suit pas encore que les flexions, quand elles furent créées, n'aient eu aucune signification [1].

---

1. C'est sans doute aussi le thème *secondaire* (au point de vue de l'analyse traditionnelle) du génitif pluriel, dépourvu de toute désinence, qu'il faudrait reconnaître dans le *nrîn* énigmatique de tant de passages védiques (*Inf.* p. 6), que M. L. interprète assez heureu-

La confusion des désinences serait un argument meilleur. Or nous avons d'abord la confusion du singulier et du pluriel, entre l'adjectif et son substantif, au locatif dans *trishv â rocane divah* (I. 105. 5 — VIII. 58. 3), dans *arbheshv âjâ ..... mahatsu ca* (I. 102. 10), à l'instrumental dans *nrtamâbhir ûtî* (VI. 19. 10 et *passim*), entre le sujet (neutre) et le verbe, dans *na te vivyan* (*vivyak*) *mahimânam rajâmsi* (VII. 21. 6. comme en grec), peut-être dans quelques autres cas encore. On objecte qu'il y a ici simplement incertitude dans l'application des lois d'accord, plutôt qu'emploi indifférent des désinences du singulier et du pluriel. Mais si l'on rapproche de ces faits l'identité des désinences du singulier et du pluriel à certains cas de la déclinaison des pronoms personnels (*tubhyam* et *yushmabhyam*, *tvat* et *yushmat*, pour ne rien dire des nominatifs *tvam* et *yûyam*), on ne peut s'empêcher de leur reconnaître une certaine importance. Vient ensuite la confusion des cas eux-mêmes. Ainsi le datif et le locatif sont employés parallèlement dans des énumérations comme la suivante : *pra mitrâya prâryamne ..... varune chandyam vacah stotram râjasu gâyata*. Delbrück (*loc. cit.*) traduit ce passage : « Chantez *Mitra*, etc., chantez devant *Varuna* » et voit une « beauté » dans cette alternance du datif et du locatif. Nous y voyons avec M. L. des formes employées exactement dans le même sens comme dans cet autre exemple où un adjectif au locatif est construit avec un substantif au datif : *abhakte cid âbhajâ râye asmân* (X. 112. 3). Les autres exemples de confusion de cas cités par M. L. sont plus ou moins contestables. Il est inutile d'y insister, et d'ailleurs l'argument qu'il en peut tirer n'est pas différent de celui que lui fournissent des faits indiscutables tels que la confusion, dans les paradigmes mêmes, du nominatif, du vocatif et de l'accusatif, de l'instrumental, du datif et de l'ablatif, du génitif et du locatif au duel, du datif et de l'ablatif au pluriel, dans toutes les langues, du datif et du locatif singulier en grec, etc. L'usage de cas primitivement distincts s'est-il perdu à certains nombres et dans certaines langues, ou différentes formes, de significations non distinctes à l'origine, se sont-elles réparties au singulier seulement et dans certaines langues seulement entre différents cas? M. L. a parfaitement le droit de poser cette question. Nous n'osons affirmer qu'il l'ait définitivement résolue. Mais d'ailleurs sur ce sujet de la déclinaison ses idées ne sont pas aussi éloignées qu'il paraît le croire de celles des autres linguistes, en particulier de Curtius. Ce savant dans son mémoire sur *La Chronologie dans la formation des langues indo-européennes* (Trad. franç. p. 103) admet que « la formation casuelle est un développement de la formation théma- » tique » et, s'il n'identifie pas tous les cas à l'origine, reconnaît que leur formation comprend des « couches, » et ne semble pas revendiquer pour les cas d'une même couche des distinctions de sens originelles (p. 102). En tout cas la conception des désinences casuelles comme des prépositions qui auraient exprimé isolément les différents rapports de l'ablatif (*Inf.* p. 21), de l'instrumental, etc.

---

sement (*Aggl.* p. 88 et suiv.) en lui attribuant la fonction de ce cas, et dans les autres formes en *a* (s'il en est parmi celles qu'il a citées), qui ne seraient pas susceptibles d'une autre interprétation.

que M. L. paraît attribuer à ses adversaires est ce qu'on peut imaginer de moins vraisemblable et de plus grossier, et elle est repoussée par Curtius (*ibid.* p. 108). Elle a toutefois été soutenue, et elle l'était, récemment encore, au moins implicitement, dans une critique du livre de M. L. (*Der Infinitiv*) donnée par Baudouin de Courtenay à une revue russe (*Journal ministerstva narodnago prosvyestcheniya.* Mai 1872, p. 142-148) : « Jusqu'à la fusion du thème avec la désinence, » dit le professeur de Varsovie (et il entend par là les suffixes casuels comme les suffixes personnels), « ces deux parties, selon la théorie généralement admise, existaient dans la langue pour l'expression des mêmes rapports qu'après la flexion, mais seulement à l'état indépendant, absolument comme par exemple dans le slavon, jusqu'à la fusion des formes du pronom *i* avec les formes substantives des adjectifs, les deux éléments se montraient indépendants, servant, comme après la fusion, à l'expression du lien attributif du substantif avec l'adjectif qui le détermine. » Quant à Delbrück, s'il partage sur ce point les idées plus saines de son maître Curtius, il y fait tout au plus une allusion (*Zeitschrift*, XX, p. 214), d'ailleurs si peu transparente, qu'il faut savoir gré à M. L. d'avoir porté le fer et le feu dans cette partie sensible de la théorie actuelle des formes. Quelle que soit la valeur de ses arguments, le plus vraisemblable est certainement que les suffixes casuels comme les suffixes de formation n'ont pris que peu à peu, et après leur adjonction à la racine ou au thème, le sens qu'ils ont dans les périodes historiques de nos langues. Ainsi entendue, la théorie de l'adaptation ne nous répugne nullement. Mais nous ne rejetons pas d'avance l'hypothèse d'après laquelle ces suffixes, dont nous ne reconnaissons pas l'unité originelle, auraient, dans leur valeur démonstrative primitive, exprimé des nuances diverses d'éloignement ou de direction qui les auraient en quelque sorte, et dans une certaine mesure, prédestinés au rôle qu'ils devaient jouer ensuite.

C'est sur le domaine de la flexion personnelle que M. L. rompt véritablement en visière à toutes les opinions reçues. Ici la théorie de la formation par *agglutination* d'éléments qui auraient eu avant leur union exactement la même valeur qu'ils ont encore dans les paradigmes a été enseignée et acceptée depuis cinquante ans, à peu près sans réclamation. Les désinences du singulier actif sont considérées comme composées chacune d'un pronom personnel, qui était déjà un pronom personnel avant son agglutination avec la racine (*mi*, *si*, *ti*), celles du pluriel et du duel actif comme composées de deux de ces pronoms construits parallèlement, celles du moyen comme comprenant également deux, ou même trois ou quatre pronoms personnels, mais construits deux à deux dans un rapport de sujet à régime. M. L. oppose à cette théorie des arguments analogues à ceux que nous avons passés en revue à propos de la déclinaison. Or quelque douteuses que soient certaines confusions dans l'emploi des désinences personnelles, relevées par lui dans le Rig-Véda, quelle que soit la vérité sur la question, peut-être insoluble dans l'état actuel de la science, de l'attribution au thème ou à la désinence de l'*s* qui figure dans une première personne comme *grnîshe* par exemple, il restera toujours des faits indiscutables, tels que l'identité de la 1re et

de la 3[e] personne du singulier, et même, sauf l'absence de renforcement, de la 2[e] pers. du pluriel dans le parfait actif sanscrit, l'identité dans la même langue, à la voix moyenne, de la 1[re] et de la 3[e] personne du singulier au parfait, et même dans le Rig-Véda, au présent, l'absence de la désinence *mi* à la 1[re] pers. du singulier du présent actif dans la première conjugaison principale en grec et en latin, et de la désinence *me* à la 1[re] pers. du singulier du présent moyen dans les deux conjugaisons en sanscrit, tous faits dont on a rendu compte jusqu'à présent par des chutes de lettres ou de syllabes purement hypothétiques. Sans doute M. L. est assez mal fondé à réclamer contre ces hypothèses après les aventures qu'il a lui-même courues, mais sa témérité en matière de phonétique n'excuse pas celle de ses prédécesseurs. L'explication généralement accréditée des désinences du moyen encourt le même reproche. Puis viennent ces troisièmes personnes du pluriel en *us*, en *re*, en *ranta* ou *rata*, en *ran* et même en *ram* de la langue sanscrite, pour ne rien dire de la désinence *anti* elle-même qui est loin d'être expliquée d'une façon satisfaisante. Enfin si on poursuit la théorie actuelle dans son dernier et en apparence plus sûr refuge, la comparaison des trois désinences du singulier actif *mi*, *si*, *ti*, on se trouve en présence d'un pronom *si* dont l'identification avec celui de la 2[e] personne ne serait bien justifiée que pour la langue grecque. Au surplus les transformations qu'on a admises pour le pronom *tva* aux différents nombres, temps et modes, en font un véritable Protée qui n'a que peu de chose à envier aux deux suffixes multiformes de M. L. Ajoutez à cela que les thèmes pronominaux reconnus dans les désinences personnelles par la théorie traditionnelle elle-même figurent en même temps dans la formation nominale avec une fonction évidemment impersonnelle. Il est donc très-possible que ces thèmes, lors de leur adjonction aux racines, n'aient exprimé que des nuances diverses d'éloignement, et qu'ils aient pris seulement plus tard, par un développement de sens plus ou moins exactement parallèle à celui des pronoms isolés (cf. *Inf.* p. 63), une signification personnelle. La théorie de l'adaptation des suffixes, abstraction faite de leur prétendue identité originelle, peut passer, sinon pour démontrée, au moins pour assez vraisemblable, dans son application à la conjugaison comme à la déclinaison et à la formation nominale.

Nous croyons encore avec M. L. que les formes verbales et les formes nominales ont pu avoir une origine identique et qu'il n'est pas nécessaire de supposer avec Curtius (*loc. cit.* p. 61) un intervalle de temps et une distinction logique entre la création de formes comme *dâti* (*dâta* selon la théorie actuelle), et comme *dâta*, signifiant, dans les périodes historiques du langage, l'une « il » donne » et l'autre « donné. » Mais nous ne croyons pas pour cela qu'il faille dériver le verbe du nom par l'intermédiaire *nécessaire* de l'infinitif, comme le pense M. L. (*Inf.* p. 45 et *passim*), ni inversement dériver le nom du verbe. Du reste il règne dans l'emploi de ces termes de *nom* et de *verbe*, une confusion dont M. L. n'est pas personnellement coupable, mais dont il aurait dû, dans la guerre très-légitime qu'il entreprend contre des préjugés quinquagénaires, tâcher de n'être pas dupe lui-même. Nos grammaires pratiques comprennent sous la rubrique de « nom substantif » des mots de fonctions très-diverses. En effet,

quel abîme au point de vue du sens entre *sarpa* « serpent » et *srpti* « action de » ramper! » La linguistique moderne en assimilant complètement l'adjectif au nom substantif sous le terme commun de « nom » a encore augmenté la confusion. Cette assimilation, justifiée au point de vue tout particulier de la flexion casuelle, qui en somme n'est qu'une acquisition plus ou moins tardive du langage, est insoutenable à tout autre point de vue. Si nous comparons les formes *sarpa* « serpent, » *srpti* « action de ramper, » *sarpa* « qui rampe » et une forme hypothétique **sarpti* « il rampe » au point de vue du *sens*, nous verrons : 1° qu'il faut rapprocher les trois dernières, aujourd'hui réparties entre les catégories du nom substantif, du nom adjectif et du verbe, et les opposer ensemble à la première, rangée avec la seconde dans la catégorie du nom substantif, et que nous distinguerons par la dénomination d'*appellatif*; 2° que si nous voulons faire correspondre à une distinction vraiment importante au point de vue syntactique les termes de « sens nominal » et de « sens verbal, » nous devrons réserver le premier pour l'appellatif, seul susceptible à l'origine d'être employé comme sujet et appliquer le second au nom d'action et à l'adjectif comme au verbe : à l'adjectif, parce que dans les périodes les plus anciennes de nos langues nous le voyons jouer concurremment avec le verbe le rôle d'attribut ou de *prédicat;* au nom d'action, parce qu'il joue (surtout comme infinitif) un rôle *analogue* à celui du prédicat, le rôle du verbe lui-même dans les propositions subordonnées *nécessaires*, par exemple dans les propositions *finales*.

Or si on admet, comme le terme de « racines verbales » paraît l'impliquer, et comme semble l'exiger l'attribution à peu près exclusive de la fonction d'adjectif ou de nom d'action aux racines restées sans suffixe formatif dans nos langues, si on admet, dis-je, que ces éléments primitifs de l'organisme avaient plutôt le sens verbal que le sens nominal, *selon la définition que nous venons de proposer pour ces termes*, ou autrement dit qu'ils désignaient des phénomènes ou des qualités plutôt que des objets, on en conclura que ces formations diverses de la racine *sarp* : **sarpti*, *srpti* et *sarpa*, cette dernière comme adjectif, ont *conservé* le sens verbal ou prédicatif de la racine, et n'en ont pas pris d'autre, tandis que la forme *sarpa*, appellatif, d'ailleurs étymologiquement identique à *sarpa*, adjectif, qui ne suggère plus nécessairement l'idée de « ramper » et qui peut en revanche en suggérer une foule d'autres, est *devenue* le *nom* d'un être et a *cessé* d'être l'expression d'un phénomène. Il nous semble donc que dans nos langues les formes peuvent *perdre* la fonction prédicative, mais qu'elles n'ont pas à la *gagner*. Cette opinion est exactement l'inverse de celle de M. L. On voit maintenant comment nous entendrions le rapport étymologique des formations dites verbales et nominales : *sarpa* « rampant » et **sarpti* « il rampe » auraient été à l'origine des formes à peu près équivalentes entre elles et équivalentes aussi à toutes les autres formations primaires de la racine, à part les nuances diverses d'éloignement ou de voisinage exprimées peut-être par les éléments démonstratifs différents. L'*adaptation* postérieure de certains de ces éléments à la désignation des *personnes* aurait créé la première distinction profonde entre le verbe et l'adjectif, et de l'adjectif serait sorti le nom appellatif. Ce ne sont là que des

conjectures; mais nous espérons du moins n'y avoir fait figurer que des termes bien définis et on n'en peut pas dire autant de ceux qui composent la série de M. L. : *racine, nom, infinitif, verbe*[1].

Il faut nous arrêter. L'espace nous a fait défaut pour entrer en discussion avec l'auteur sur le terrain de l'interprétation védique, et c'est avec regret qu'après avoir, non sans profit, contrôlé toutes ses citations, nous avons dû y renoncer. D'ailleurs si nous avions bien des doutes à exprimer, et aussi des erreurs évidentes à relever, nous n'en aurions pas moins rendu hommage à la haute compétence de M. L. en cette matière. Quand il se trompe, c'est moins par ignorance que par le désir de trouver dans les textes la confirmation de ses théories. Le livre intitulé : *Der Infinitiv im Veda* surtout, ne quittera plus nos mains, tant à cause des collections précieuses d'exemples qu'il renferme pour les formes de l'infinitif, pour leurs emplois, pour la construction de leurs régimes, qu'à cause de ces autres collections de passages obscurs que M. L. explique plus ou moins heureusement, mais sur lesquels il attire en tout cas l'attention. S'il a rendu ainsi des services plus ou moins directs aux études védiques, il n'en a pas rendu un moindre selon nous, à la linguistique. Quelle que soit la valeur de ses théories personnelles, il a porté à des conjectures trop vite reçues pour démontrées un coup sensible, et qui l'eût été davantage si le regrettable ton de sa polémique n'indisposait d'abord les esprits contre lui et ne fermait les oreilles à plus d'une vérité qu'il serait bon d'entendre. Les résultats de la grammaire comparée depuis un demi-siècle restent malgré tout dignes d'admiration. Elle a jeté une lumière inattendue sur la grammaire et le vocabulaire de chacune des langues indo-européennes. L'étude des origines communes de ces langues, l'analyse de leurs formes organiques en était encore au contraire à sa première hypothèse. C'était clore trop tôt le cercle des conjectures possibles, et M. L. a bien fait de le rouvrir.

Abel BERGAIGNE.

---

125. — **Notes de critique et d'exégèse sur Horace,** sixième satire du premier livre (analyse et but de la satire v. 7-22; 71-88 et 122-123) par P. WILLEMS, professeur à l'Université de Louvain, correspondant de l'Académie royale de Belgique (Extrait des Bulletins de cette Académie. 2e série, t. XXXV, nos 2 et 3). Bruxelles, Hayez. 1873. In-8°, 68 p.

M. Willems, déjà connu de nos lecteurs comme auteur d'un *Manuel des antiquités romaines* (voy. *Rev. crit.*, 1872, art. 22) s'essaie aujourd'hui dans le domaine de la critique. Le genre qu'il a adopté dans sa dissertation tient de la vieille école hollandaise. On y trouve un mélange de considérations de toute sorte. Les opi-

---

1. La fonction de l'impératif, qui est souvent remplie par l'infinitif, ne doit pas être confondue avec la fonction prédicative proprement dite. Quant à la fonction prédicative de l'infinitif historique en latin, elle peut bien n'être que dérivée (voir la *Revue* du 31 mai, p. 339). Le nom d'action, sur l'origine duquel nous n'avons présenté plus haut aucune conjecture, semble être de sa nature la catégorie dont la création a dû coûter le plus au langage, bien loin qu'elle puisse servir à expliquer l'origine d'une catégorie aussi simple que celle du verbe.

nions de *tous* les commentateurs sont rapportées et examinées en détail avec un luxe exubérant et l'auteur a trop tenu à montrer qu'il est au courant de la question. Les digressions dans le domaine des antiquités occupent une place trop grande aussi.

Nous ne dirons rien de l'analyse de la satire; elle est assez exacte. Les observations sur la date de ce morceau sont également pleines de justesse. Il y a toutefois deux légères inexactitudes dans ce que dit M. W. de l'organisation en un seul collége des *magistratus minores;* d'abord, avant Auguste déjà, ils constituaient un collége de *XXVI viri;* puis *Vingintiviratus* n'a jamais pu désigner le collége, mais seulement la charge, le rang de chacun de ses membres.

La partie critique a pour objet de restituer le texte de trois passages : vers 12-16, Horace après avoir parlé de l'engouement des électeurs pour les gens titrés dit, faisant allusion au peu de chance d'être nommés qu'auraient les gens de sa classe, les *ignobiles*, continue :

> . . . . quid oportet
> Nos facere a volgo longe longeque remotos?
> Namque *esto*, populus Lævino mallet honorem
> Quam Decio mandare novo, censorque moveret
> Appius, ingenuo si non essem patre natus :
> Vel merito. . . . .

Il est certain qu'on n'a pu expliquer d'une manière satisfaisante les mots *Namque esto*, on a essayé en vain d'y voir une concession ou une supposition. On a supposé une lacune entre le vers 13 et le vers 14, et il est bien évident que les idées ne se suivent pas très-clairement. On s'attendrait à ce qu'Horace indique d'abord ce que doivent faire les *ignobiles*. M. W. croit que tout s'arrange en lisant :

> Namque *est*. *Ei* populus Lævino mallet honorem, etc.

Mais les exemples qu'il cite à l'appui de l'emploi absolu de *est* ne sont pas concluants. Il faudrait qu'il y eût auparavant un *est* ou un mot auquel le rapporter, ou bien qu'il y eût *sic est* ou enfin que *est* fût suivi d'un *ut dicis, ut dixi*. Puis *ei Lævino* est très-choquant malgré que Lævinus soit déjà nommé quelques vers plus haut. Je crois que le plus sûr serait d'admettre que la lacune doit être indiquée comme ceci :

> Namque esto[1] . . . .
> . . . . populus Lævino mallet honorem

Dans le 2[e] passage M. W. se borne à recommander l'adoption d'une excellente leçon des mss. mise en évidence par Keller et Holder et que L. Müller n'a pas admise dans son texte. V. 75, il est question des enfants qui allaient à l'école et y portaient eux-mêmes une fois par mois le salaire de l'instituteur : *Ibant octonis referentes Idibus æra*, c'est ce qu'on lit dans les éditions courantes et il avait fallu une trop ingénieuse combinaison de Hermann pour expliquer *octonis Idibus* « huit fois aux Ides » parce qu'il y aurait eu quatre mois de vacances. Or il paraît que les meilleurs manuscrits ont : OCTONOS *referentes Idibus* ÆRIS, c'est-à-

1. Peut-être *Nam quaestor....*

dire huit as chaque mois, le jour des Ides. — Nous ne suivrons pas M. W. dans ses digressions économiques sur le prix de la vie à l'époque d'Horace, recherchant combien il fallait d'élèves pour faire vivre un instituteur d'une ville de province et s'il y avait à Venouse un nombre suffisant de ménages pour fournir assez d'élèves au maître d'école.

La dernière correction proposée par M. W. concerne les vers 122 et 123 :

Ad quartam jaceo; post hanc vagor aut *ego* lecto
Aut scripto quod me tacitum juvet; unguor olivo.

Elle consiste à lire *lego* au lieu d'*ego*, à placer une ponctuation avant *lecto* et à affaiblir celle que les éditeurs placent entre *juvet* et *unguor*. Cette restitution nous paraît tout à fait simple, naturelle et plausible et c'est à peine s'il était besoin de l'étayer d'autant d'arguments que l'a fait l'auteur.

Malgré les défauts de rédaction que nous avons signalés, nous pensons que le travail de M. Willems intéressera ses lecteurs. Il est écrit moins pour des savants que pour des profanes. Mais il contient deux corrections de texte dont la science devra tenir compte.

En terminant, nous demanderons à l'auteur pourquoi il a cru devoir franciser le nom de *Bentley* qu'il écrit partout *Bentlée*.

Ch. M.

---

126. — **Questions historiques du XVII[e] siècle.** Ravaillac et ses complices. L'évasion d'une reine de France. La mort de Gabrielle d'Estrées. Mazarin et le duc de Guise, par M. Jules LOISELEUR, bibliothécaire de la ville d'Orléans, correspondant du ministère de l'Instruction publique. Paris, Didier, 1873. In-12, xv-370 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les études dont se compose le livre de M. Loiseleur ont paru, la première, dans le journal *Le Temps;* la seconde et la quatrième, dans la *Revue contemporaine;* la troisième, dans la *Revue des Questions historiques*. Toutes les quatre sont dignes de la réputation de l'auteur.

La plus importante de toutes est celle qui est consacrée à *Ravaillac et ses complices* (p. 1-108). L'assassin n'eut-il d'autre guide que son fanatisme, ou ne fut-il, au contraire, qu'un instrument? Les deux opinions ont été soutenues bien des fois, et, en dernier lieu, avec de grands développements, l'une par M. Poirson (*Histoire du règne de Henri IV*), l'autre par M. Michelet (*Henri IV et Richelieu*). M. L. démontre très-bien qu'il y a dans chacune de ces thèses contradictoires une certaine part de vérité. Si, d'un côté, Ravaillac « obéit aux inspirations solitaires d'un aveugle fanatisme, » d'un autre côté, l'existence d'une conspiration ourdie contre la vie de Henri IV par le duc d'Epernon et par Henriette d'Entragues, d'accord avec le roi d'Espagne, Philippe III, est incontestable. Accumulant à cet égard les témoignages des contemporains, complétant les recherches de M. Michelet, comme celles de M. Poirson, M. L. établit, tant par ses décisives citations que par ses judicieux raisonnements, que « l'erreur a été » de confondre et de réunir les deux complots, » ajoutant (p. 107) : « Dès qu'on » les sépare, la lumière se fait; tous les événements, toutes les révélations

» s'expliquent et se coordonnent; on voit aisément ce qui appartient à l'un et à » l'autre : ils marchèrent parallèlement, sans se mêler, tendant au même but » par des voies différentes. Si le 14 mai, vers trois heures, Ravaillac n'eût pas » fait le coup, d'autres allaient le faire. »

L'*Évasion d'une reine de France* (p. 109-177) nous transporte au château de Blois. M. L. raconte d'une manière très-détaillée et très-intéressante les aventures de cette nuit du 21 février 1619, pendant laquelle Marie de Médicis s'échappa de sa prison, avec l'assistance de l'audacieux duc d'Epernon. En lisant le récit de M. L., on se souvient du mot de Guez de Balzac, déclarant que l'enlèvement de la reine-mère semble tenir beaucoup plus du roman que de l'histoire[1]. Comme dans toutes les autres études du volume, et comme, du reste, dans tous ses autres travaux, si nombreux déjà, M. L. rectifie beaucoup de fausses assertions, soit anciennes, soit nouvelles[2].

Le savant auteur s'était déjà beaucoup occupé de *La mort de Gabrielle d'Estrées* dans ses *Problèmes historiques* (1867)[3]. S'il est revenu (p. 179-243) sur un sujet que l'on pouvait croire à jamais épuisé, c'est que la plus favorable occasion lui en a été fournie par une relation inédite où les renseignements les plus précis et les plus curieux confirment ses conclusions avec une indiscutable autorité. Cette relation, qui lui a été communiquée par M. Rouffy, président du tribunal civil de Clermont, lequel la tenait d'un membre de la famille de Vernhyes, fut adressée au duc de Ventadour, le 16 avril 1599, six jours après la mort de Gabrielle, par Jehan de Vernhyes, président de la Cour des Aides de Montferrand et membre du conseil de Navarre. De nombreux passages chiffrés présentaient des difficultés de lecture qui ont été surmontées avec bonheur par M. L. Cet érudit n'a pas moins bien commenté le document qu'il ne l'a bien transcrit, élucidant, outre la question du prétendu empoisonnement de Gabrielle d'Estrées, plusieurs autres questions incidentes, notamment celle de l'impression des *Œconomies royales* dans le château de Sully, en 1638.

L'étude qui termine le volume, *Mazarin et le duc de Guise* (p. 245-370), nous introduit, comme parle l'auteur (*Préface*, p. xiij), « dans les secrets les » plus intimes de la politique qui fit échouer la révolution napolitaine de 1647, » cette révolution qui eut pour principaux acteurs Masaniello, Gennaro Annèse » et le duc Henri de Guise. » Les documents inédits qu'analyse M. L., et qu'il va prochainement publier en entier, au nom de la Société archéologique de l'Orléanais, sont des dépêches originales écrites, de mai 1647 à juin 1648, par le secrétaire d'État, Loménie de Brienne, au marquis de Fontenay-Mareuil, ambassadeur extraordinaire à Rome, dépêches conservées dans la bibliothèque publique d'Orléans. Il y a là bien des particularités que nous ne trouvons ni dans les *Mémoires* du duc de Guise, ni dans ceux du comte de Modène, ni dans les tra-

---

1. *Œuvres complètes*, édition de 1665, in-fol., t. II, p. 402.
2. A propos de rectifications, pourquoi M. L. appelle-t-il (p. 148) « marquis de Roilhac » ce neveu du duc d'Epernon qui est si connu sous le nom de marquis de Rouillac? Voir Tallemant des Réaux, Saint-Simon, le P. Anselme, etc.
3. *Revue critique* du 14 septembre 1867, p. 167.

vaux spéciaux consacrés, en France et en Italie, à la singulière révolution qui faillit enlever à l'Espagne le royaume de Naples. La critique à la fois fine et ferme de M. L. a tiré un excellent parti de la correspondance de Loménie, soit pour raconter les faits, soit pour apprécier les personnages, soit pour dévoiler les idées dont s'inspira la politique du cardinal Mazarin, et cette étude, si exacte, et, en partie, si nouvelle, prouve une fois de plus combien il est nécessaire, ainsi que le rappelle M. L. (p. 256), « de retremper l'histoire tout entière à la source » des documents originaux. »

T. DE L.

VARIÉTÉS.

Revue d'Alsace. Nouvelle série. Deuxième année. Deuxième volume. 1er fascicule. 144 p. In-8°. Colmar, au bureau de la Revue[1].

De toutes nos provinces, l'Alsace était celle qui joignait au patriotisme français le plus ardent, l'attachement le plus ferme à son individualité particulière et provinciale; montrant ainsi que le sentiment national bien loin d'être affaibli par l'amour de la province et du clocher en est au contraire fortifié et vivifié, vérité que nous enseigne toute notre histoire depuis 89. Le *Revue d'Alsace*, fondée en 1850 par M. Liblin, était inspirée par ce patriotisme à la fois français et alsacien, et elle avait su par ses mérites modestes et solides vaincre peu à peu les préventions qui s'attachent malheureusement chez nous à tout ce qui ne porte pas l'estampille de Paris. La guerre de 1870 et la conquête qui en fut la conséquence arrêtèrent les travaux de la *Revue d'Alsace*. Mais dès 1872, un groupe de savants alsaciens, avec cette courageuse persévérance, qui est le trait caractéristique de leur race, reprenaient la publication interrompue, comme si rien n'était changé autour d'eux. Le premier fascicule de la deuxième année de la nouvelle série vient de paraître. Les rédacteurs de la *Revue d'Alsace* continuent à étudier leur province dans sa constitution physique et géologique, ainsi que dans son passé historique et littéraire, avec un zèle infatigable, éclairé et impartial. Cette impartialité est digne de remarque. Ils ne se croient pas obligés en effet de mettre la science au service de la politique, comme ils le voient faire auprès d'eux par les revues allemandes, ni de faire mentir l'histoire en la rendant complice des passions contemporaines; leur patriotisme est assez fort, assez sûr de lui pour ne chercher que la vérité et pour accepter sans hésitation les résultats de la science, quels qu'ils soient. Nous pouvons citer comme exemple de cet esprit sévèrement impartial, le remarquable article de M. Ignace Chauffour sur l'Histoire des Artistes alsaciens au moyen-âge de M. Ch. Gérard (p. 116-132). Tout en rendant pleine justice au rare mérite de cet ouvrage, M. Chauffour n'hésite pas à rejeter sans pitié les paradoxes par lesquels M. Gérard veut faire de l'art alsacien du moyen-âge une branche de l'art français et d'Erwin de Steinbach un Français qui se serait appelé Hervé de Pierrefont. Cette loyauté scientifique est une vertu difficile dans un

---

1. Un an : 14 fr. On s'abonne à Paris chez Sandoz et Fischbacher, 33, rue de Seine.

temps où la politique a fait de tous côtés irruption dans l'histoire. Elle est difficile surtout à des Alsaciens. Nous n'en sommes que plus heureux de voir un pays, objet pour nous d'un intérêt passionné et douloureux, étudié dans tous ses détails par des savants consciencieux et sincères.

La France ne connait pas assez l'Alsace. La *Revue d'Alsace* contribuera à lui faire apprécier à sa juste valeur la province qu'elle a perdue.

G. MONOD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 *juin* 1873.

Le ministre de l'instruction publique écrit pour demander les présentations de l'Académie pour la chaire de philologie et d'archéologie égyptienne vacante au Collége de France : ces présentations sont fixées à la prochaine séance.

Le ministre envoie à l'Académie une nouvelle lettre de M. Em. Burnouf sur les fouilles entreprises dans l'île de Délos sous la direction de M. Lebègue, et une note de M. Lebègue sur le même sujet.

L'Académie réélit membres de la Commission des comptes MM. Deloche et Egger, et nomme une commission de quatre membres pour le prix biennal, que l'Institut doit décerner cette année sur la proposition de l'Académie des inscriptions : sont élus MM. de Saulcy, Brunet de Presle, de Longpérier, Maury.

M. Viollet continue la lecture de son mémoire sur les enseignements de saint Louis et les grandes chroniques de Saint-Denis (v. la *Revue critique* du 7 juin, p. 367).—Suite du chap. II. M. Viollet examine les chapitres des grandes chroniques empruntés par Joinville. Il montre par une suite d'exemples que la rédaction de Joinville se rapproche beaucoup plus du texte du ms. 2615 que de celui du ms. de Sainte-Geneviève : Joinville a donc dû avoir entre les mains un texte ancien des chroniques, analogue à celui du ms. 2615. Toutefois son texte est moins pur que ce dernier; il présente soit des fautes, soit des interpolations qui ne sont pas dans 2615 et qui se retrouvent dans les textes postérieurs des chroniques. Tel est le récit sur la prévôté de Paris, inséré dans les chroniques et au ch. 141 de Joinville. Chez ce dernier il est placé d'une manière fort bizarre, coupant en deux le texte d'une ordonnance rapportée ch. 140. Cette bizarrerie ne s'explique que par une intercalation inintelligente de ce morceau dans un texte qui d'abord ne le contenait pas : et en effet ce récit manque dans 2615.

Chapitre III. M. Viollet répond aux raisons données par M. de Wailly pour mettre le ms. de Sainte-Geneviève, en ce qui concerne les enseignements, à part des autres textes abrégés. Premier motif allégué par M. de Wailly : les textes abrégés contiennent dans un passage des enseignements une grosse erreur théologique : « Garde-toi de fere chose qui a Dieu desplese, cest mortel pechié, » comme si le péché véniel ne devait point déplaire à Dieu; Sainte-Geneviève donne un texte orthodoxe qui doit être celui de saint Louis : « Garde-toi de

» fere pechié. » M. Viollet répond que la faute était assez grossière pour que le copiste ait pu la corriger de son chef, comme elle a été corrigée dans deux autres mss. de la seconde famille.

La suite de la lecture est ajournée à une autre séance.

M. Maury offre, de la part des auteurs, *Le Per M Hrou, étude sur la vie future chez les Égyptiens*, par M. E. Lefébure, et *Les origines de la maison de France*, par M. Anat. de Barthélemy (extrait de la *Revue des questions historiques*); et de la part de l'éditeur, Mme la baronne de Belloguet, une étude posthume de M. Roger de Belloguet sur les *Cimmériens*.

M. de Longpérier lit : 1° une lettre adressée à l'Académie par M. Chabas, en réponse à la communication de M. Maspero du 23 mai (*Revue critique* du 31 mai, p. 352) : M. Chabas maintient l'identification des *Aperu* avec les Hébreux; 2° une note de M. Fr. Lenormant, confirmant par l'examen des sources assyriennes le fait, établi déjà par M. Chabas au moyen d'un texte égyptien, que l'éléphant existait encore en Mésopotamie au XIIe s. avant notre ère (tandis que dès le Xe s. il avait disparu de cette contrée).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 7 juin 1873.

M. Maxence de Chalvet de Roche-Monteix, élève de l'École des Hautes-Études, et M. Goullet sont élus membres de la Société. — M. Bergaigne fait une communication sur l'origine des noms sanscrits *Indra* et *Rudra*. Il ne croit pas qu'on puisse, ainsi que le proposent les auteurs du Dictionnaire de Saint-Pétersbourg, regarder le *d* de *Indra* comme une lettre de liaison. Il suppose que dans ces deux mots le *d* tient la place d'un ancien *dh*, de sorte que l'un vient de la racine *indh* « brûler, » l'autre de la racine *rudh* qui a donné ἐρυθρός, *ruber* et *rudhira*. M. Bergaigne cite l'épithète *rudra-vartani* (surnom des Açvins), formé comme *hiranya-vartani* « aux routes dorées. » D'autres mots sanscrits, comme *rôdasî*, *mandara*, paraissent avoir remplacé un ancien *dh* par un *d*. M. Bréal pense qu'on peut ajouter *candra* « la lune, » ou plutôt *çcandra* : si le *d* est pour un *dh*, nous aurons un terme de même famille que le grec ξανθός. — Dans une des précédentes séances, un membre de la Société avait essayé un rapprochement étymologique entre les noms de Luther et de Littré. M. Mowat envoie une communication sur l'origine probable de ce dernier nom. Dans une *monstre* (ou état de présence) de Bertran Du Guesclin, datée de 1371, figurent Simon de Littré et Alain de Littré au nombre des écuyers. Par là, nous apprenons que Littré est un nom de fief porté comme nom de famille dans la noblesse de Bretagne. L'emplacement de ce fief est facile à déterminer : le Dictionnaire des Postes place le château de *Littré* dans la commune de Combourg (Ille-et-Vilaine); d'autre part, la carte de l'état-major indique dans le voisinage de Combourg un lieu dit *Litré*, tandis que la carte de Cassini donne à ce nom de lieu l'orthographe *Listré*. Outre que cette dernière forme rend compte du *t* redoublé dans *Littré*, elle nous permet d'attribuer à la famille qui vint se ranger

sous la bannière de Du Guesclin un *Normannus de Listreio*, un *Radulphus de Listre* et un *Gauffridus de Listreio* qui paraissent dans des documents antérieurs de deux siècles. D'autres registres de Du Guesclin dressés en Normandie nomment *Litrie*, *Litric* les mêmes écuyers qui en Bretagne étaient appelés *Littré*. Toutes ces variantes nous autorisent à identifier le nom de lieu breton Littré avec le bas-normand *Littry* (Calvados) : l'un et l'autre peuvent être ramenés à une forme gallo-romaine *Listeriacum*, qu'on retrouve aussi dans le *Listrac* du département de la Gironde. Quant à la signification de ce mot, c'est en celtique qu'il faut la chercher : M. Mowat propose deux étymologies. Il ajoute que par une heureuse coïncidence, au moment où il achève son travail, M. Littré vient de faire son discours de réception à l'Académie française. M. Mowat fête en linguiste le succès du grand philologue. — M. G. Paris se joint à M. Mowat pour fêter le succès que la philologie vient de remporter à l'Académie française. Quant à la signification du nom de Littré, il faudrait tâcher de remonter encore plus haut que le XIV[e] ou même le XII[e] siècle, car les noms cités peuvent venir d'une autre forme que *Listeriacum*.

M. Bréal fait une lecture sur l'origine du suffixe participial *ant*. Le *n* n'en fait point partie nécessaire ; l'*a* est aussi un élément adventice ; ce suffixe consiste donc dans le *t*, et il est resté sous sa forme la plus archaïque dans les composés comme *viçva-ji-t*, ὠμο-βρω-τ, *sacer-dô-t*, *super-sti-t*. M. Bréal pense que le participe présent en *ant* et la troisième personne plurielle en *anti* sont deux formations parallèles, indépendantes l'une de l'autre, quoique composées des mêmes éléments et influencées par la même disposition à insérer une nasale.

Il s'engage à ce sujet une discussion moitié grammaticale, moitié philosophique, sur l'ancienneté de la distinction du nom et du verbe. M. Halévy promet pour la prochaine séance un travail sur l'identité primitive du nom et du verbe dans les langues sémitiques.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Tchoudinof, Esquisse d'une histoire de la philologie, livr. I (en russe. Voronej, Goldstein). — Thibaut, das Jaṭâpaṭala (Leipzig, Brockhaus). — Ticknor, Histoire de la littérature espagnole, tr. p. Magnabal, 3 vol. (Paris, Hachette). — Traditions et Légendes de la Suisse romande (Lausanne, Vincent). — Uricoechea, el Alfabeto fonético de la lengua Castellana (Paris, Maisonneuve). — Vœgeli, zum Verstændniss von Meister Hæmmerli's Schriften (Zürich, Schulthen). — Weill, Cinq mille mots logiquement inhérents à la langue française omis par tous les dictionnaires, fasc. I (Paris, Dentu).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — **28 Juin** — **1873**

127. — **La Science de la Religion** par M. Max Müller, traduit de l'anglais par H. Dietz. Paris, Germer-Baillière. 1 vol. in-18, 174 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les quatre leçons de M. Max M. sur *la Science de la Religion*, traduites par M. D. pour la *Revue Politique*, viennent d'être réunies en un volume que les nombreux lecteurs des anciennes et des nouvelles *Leçons sur la Science du langage*, de l'*Essai sur l'Histoire des Religions*, et des *Etudes sur la Mythologie*, ouvrages du même auteur, déjà traduits en français, voudront joindre à cette riche collection.

La thèse de M. Max M., déjà posée dans ses précédents ouvrages est bien connue : les religions des divers peuples de l'antiquité « semblent marcher dans » le désert....; mais cette marche lente et vagabonde n'en est pas moins un » acheminement vers la terre promise » (p. 31). En d'autres termes, la préparation providentielle de la venue du Christ que Bossuet voyait dans l'histoire politique des nations de l'ancien monde, M. Max M. la cherche dans leurs religions elles-mêmes, dans ces diverses tentatives faites, comme il l'a dit ailleurs (*Nouvelles leçons sur la science du langage*. Trad. fr. II. p. 161) « pour exprimer » l'inexprimable, » et nécessaires pour mettre l'homme *et son langage* à portée de comprendre et de fixer la révélation définitive de la vérité. Et à ce propos, faisons tout de suite une distinction, qu'il est du reste à peine nécessaire d'indiquer. L'exposition de M. Max M. présente à chaque page, et constamment fondues ensemble, l'expression d'une foi religieuse et celle d'une conviction scientifique. Il est trop évident que nous devons respecter l'une et que les arguments sur lesquels l'autre repose peuvent seuls faire l'objet de notre discussion.

La religion des peuples anciens, et particulièrement des Grecs, quand on la confond avec leur mythologie, ne répond guère à l'idée que M. Max M. veut nous en donner. Aussi a-t-il pris soin depuis longtemps de séparer entièrement ces deux choses : « Il y a peu d'erreurs, » a-t-il dit (*ibid.* II. p. 147) « aussi » généralement répandues que celle qui nous fait confondre la religion et la » mythologie des nations de l'antiquité. » La mythologie, selon lui, est purement « une maladie ou un désordre du langage. » Il n'est pas exact de dire, comme on le fait ordinairement, que les ancêtres de la race indo-européenne, par exemple, avaient divinisé les forces de la nature. Mais plutôt, cherchant à nommer une puissance supérieure que leur révélait le sentiment de leur propre

faiblesse, ils ne trouvaient, dans la pénurie d'un langage primitif, aucun terme assez noble pour exprimer l'idée, tout imparfaite qu'elle fût encore, qu'ils se faisaient de la divinité. Ils avaient recours alors aux noms des corps ou des phénomènes célestes, au nom du *Ciel* par exemple, sans croire pour cela qu'ils avaient donné à Dieu son vrai nom : « Les hommes savaient fort bien ce qu'ils » entendaient par le ciel matériel et visible : le premier homme qui, après avoir » tout parcouru, après avoir promené partout ses regards, finit, las de chercher, » par s'emparer du mot de ciel comme valant, après tout, mieux que rien, ne » savait que trop bien qu'il n'avait que fort imparfaitement réussi » (La Science de la Religion, p. 165). Mais ces noms d'objets visibles, transportés métaphoriquement à la divinité, gardaient en même temps leur sens propre. On racontait d'eux, par d'autres métaphores, des histoires étranges, l'hymen du Ciel et de la Terre, celui du Soleil avec l'Aurore, tantôt sa mère, tantôt sa fille, et son épouse tout à la fois, puis des combats, des meurtres et toutes ces légendes, rien moins qu'édifiantes, qui remplissent les poèmes d'Homère. Nos ancêtres furent les dupes de leur propre langage. Ils confondirent, grâce à l'identité des noms, avec les phénomènes célestes, défigurés eux-mêmes peu à peu par l'anthropomorphisme, le Dieu dont ils avaient trouvé la révélation dans leurs cœurs. Ils eurent ainsi plusieurs dieux auxquels ils attribuaient des vices ou des crimes, parfois inouïs dans l'humanité même, sans les dépouiller pour cela des attributs vraiment divins qui avaient appelé de bonne heure leur adoration et leur amour. C'est l'œuvre de l'historien des religions de retrouver sous la végétation mythologique qui l'enlace parfois jusqu'à l'étouffer le tronc même de la religion primitive, « l'invocation du Ciel père sous la forme qu'elle revêtira à travers les siècles : » Notre père qui êtes aux cieux » (p. 98).

Que les Grecs, dès le temps des épopées homériques, aient en dépit des bizarreries, des infamies même qui entraient dans leur conception des dieux de l'Olympe, connu une morale peu inférieure peut-être à la nôtre, c'est ce qu'on ne songe plus guère à contester aujourd'hui. Que ces dieux, quelques fables qu'on racontât d'ailleurs sur leur compte, aient été considérés par eux comme les gardiens et les vengeurs de la loi morale, c'est ce qui n'est pas moins bien établi par des textes formels. On peut en dire à peu près autant des ancêtres de la race hindoue, quoique le côté moral de la religion védique ait été souvent méconnu, et que les témoignages soient ici moins précis, sinon moins éclatants et moins sûrs. Maintenant les hommes ont-ils assigné plus ou moins tardivement un rôle moral à des divinités qui à l'origine personnifiaient simplement des phénomènes physiques, ou ont-ils confondu les phénomènes physiques avec une Providence qui, par l'impuissance du langage à lui trouver une expression plus haute, avait dû à l'origine en porter les noms? Il est, à un point de vue strictement scientifique, aussi difficile de prouver la seconde de ces thèses, celle de M. Max M., qu'il est impossible d'apporter un argument direct à l'appui de la première. D'une part en effet, n'y eut-il, chez les peuples de même race, aucune parenté étymologique, que dis-je? aucune analogie de sens primitif entre les mots qui désignent le dieu ou les dieux spécialement revêtus d'attributs moraux, on

pourrait toujours supposer que les ancêtres de cette race avaient cherché dès l'origine à nommer une Providence, mais que n'étant pas tombés d'accord sur un nom unique, ils en avaient légué plusieurs à leurs héritiers qui se les seraient partagés. D'autre part l'identité de sens, ou même l'identité étymologique des noms d'un Dieu-Providence chez différents peuples ne prouverait que la haute antiquité d'une telle conception sans nous en révéler l'origine. Le fait n'en serait pas moins d'un intérêt historique hors ligne. Or c'est ce fait que M. Max M. cherche à établir pour les trois grandes familles de religions qu'il identifie avec les trois grandes familles de langues : la famille indo-européenne, la famille sémitique et la famille dite touranienne. Ce qu'il dit des deux dernières échappe entièrement à notre compétence. En ce qui touche la race indo-européenne elle-même, nous n'avons naturellement à faire aucune objection que M. Max M. n'ait pu et dû prévoir, et si nous en présentons une, c'est uniquement pour mettre sous les yeux du public non indianiste un élément important de la question.

Selon M. Max M. c'est le nom de *Ciel* que nos ancêtres avaient choisi comme l'expression la moins imparfaite de l'idée de Dieu, non pas même un nom quelconque du ciel, mais celui de ses noms qui était tiré de la racine *div* ou *dyu*, en sanscrit *Dyaus*, en grec Ζεύς, en latin *Jû-* dans *Jûpiter*, en vieux norrois *Tyr*, et ils avaient joint à ce nom la qualification de « père » : *Dyaus pitar*, Ζεὺς πατήρ, *Jûpiter*. L'auteur ne fait que rappeler d'ailleurs dans son nouvel ouvrage les conclusions du morceau intitulé : « Jupiter, le Dieu suprême des Aryens » (*Nouvelles leçons*. II. p. 147 et suivantes). L'identité des noms est en effet certaine : l'attribution commune d'une puissance suprême, et ce qui est le plus important d'un rôle moral aux divinités désignées par ces noms, est-elle également indiscutable ? Nous ne le pensons pas. Le norrois *Tyr* et son congénère allemand *Zio* ne livrent guère à la comparaison que la forme matérielle de leurs noms. Sur le *Jûpiter* latin lui-même, peut-être serait-il difficile en dehors de cette qualification de « père » sur laquelle nous reviendrons tout-à-l'heure, de citer des textes bien caractéristiques datant d'une période antérieure à son identification avec le Ζεύς grec. La prééminence de ce dernier dans la mythologie grecque, et le caractère auguste de ses attributs moraux sont au contraire hors de doute. Mais le *Dyaus* de la mythologie védique, loin d'être investi du rôle de Providence, n'est guère autre chose que le ciel matériel et ne peut en tout cas être appelé proprement une *personne* divine. Sur ce point, nous pouvons invoquer l'autorité de M. Max M. lui-même qui dit dans un autre morceau (*Nouvelles leçons*. II. p. 218) : « *Dyaus* » dans le Veda, n'est que l'ombre d'une divinité, si on le compare avec le Ζεύς » des Grecs. » Le nom de « père » se trouve à la vérité joint à ce nom de *Dyaus* chez trois des peuples indo-européens. Mais il est fort douteux qu'il ait eu ici, au moins primitivement, le sens moral que M. Max M. lui attribue. Si parmi les peuples de notre race il en est un qui ait prodigué à ses dieux les termes de l'affection la plus tendre, c'est à coup sûr le peuple védique. Or qu'on compare l'emploi du terme de père, de frère ou d'ami quand il s'applique à Agni ou à Indra, avec l'usage de cette expression de « ciel père » inséparable de celle de « terre mère, » et on se convaincra que dans le dernier cas nous

avons affaire à une simple formule, d'un sens purement cosmogonique. Les poètes jouent même volontiers sur cette formule dans leurs paradoxes étymologiques, en donnant pour père à ce père et à cette mère de toutes choses le dieu Indra qui semble pourtant être aussi leur fils (X. 54. 3), sans doute parce que le dieu de la lumière qui naît entre le ciel et la terre paraît en même temps leur donner la vie chaque matin en les rendant visibles. Répondra-t-on que *Dyaus* a été chez les ancêtres des hindous supplanté par telle ou telle autre divinité dont il tenait primitivement la place, que c'est en un mot un Ζεύς effacé? Cette opinion a été soutenue par Benfey (Orient und Occident. I. p. 48) et par M. Bréal (*Hercule et Cacus*, p. 101). Mais s'il est facile de comprendre qu'un mot qui n'aurait, antérieurement à la séparation des races indo-européennes, désigné qu'un corps ou un phénomène céleste, soit devenu postérieurement le nom d'une personnalité divine bien arrêtée, il l'est beaucoup moins de se représenter le procès par lequel le nom d'un dieu, et du Dieu suprême, et du Dieu-Providence, serait redevenu purement et simplement la désignation de la voûte du ciel[1]. Les attributs moraux de la divinité sont, dans le Rig-Véda, portés principalement par une catégorie spéciale de dieux, les Adityas, dont le principal est *Varuna*. C'est à ce dernier qu'appartient surtout le rôle de gardien de la loi morale, et c'est aux hymnes qui lui sont adressés que M. Max M. lui-même emprunte ses citations quand il veut donner à ses auditeurs et à ses lecteurs l'idée de ces prières « si simples, si sincères, que nous pourrions tous les répéter d'une même » voix, d'un commun accord, s'il nous était possible de nous accoutumer aux » sons étranges du sanscrit » (p. 148). C'est ce fils d'*Aditi*, et non le pâle *Dyaus*, qui est le vrai père céleste des poètes védiques, au sens où le prend M. Max M. Il est vrai que si le sens primitif du mot *Varuna*, était, comme on l'admet généralement, celui de « ciel, » l'identité des significations, à défaut de l'identité des noms, pourrait être invoquée en faveur de la thèse qu'il s'agit d'établir. Mais la restitution de ce sens de « ciel » repose uniquement sur l'identification du mot *Varuna* avec le grec Οὐρανός qui, pour être généralement admise, n'est pas cependant à l'abri de toute contestation. *Varuna*, comme on sait, préside surtout à la nuit, comme son frère *Mitra* au jour, et il se pourrait que la racine *var* « couvrir, envelopper » exprimât dans ce mot tout autre chose que l'idée du ciel enveloppant la terre. Le dieu de la nuit *Varuna* pourrait bien être comme le démon des ténèbres *Vrtra*, celui qui enveloppe, qui cache la lumière, avec cette différence que le démon la vole, tandis que le dieu, en la retirant, montre seulement qu'il en est le maître. La conception de *Varuna* serait ainsi l'inverse de celle de *Savitar*, le dieu qui émet, littéralement « qui » enfante. »

---

1. Au point de vue spécial de la *mythologie*, l'accord de deux des peuples indo-européens (les Grecs et les Latins) pour représenter le ciel comme porte-foudre, n'est pas, en admettant même l'hypothèse d'une union plus étroite entre les deux peuples méditerranéens, une preuve suffisante de l'antiquité de cette conception. Le nom d'*Indra* venant vraisemblablement de la racine *indh* (allumer et brûler) pourrait bien représenter au contraire l'une des phases les plus primitives du mythe de l'orage.

La discussion qui précède n'avait pas, bien entendu, pour objet de contredire l'opinion d'ailleurs très-plausible d'après laquelle les Indo-Européens, avant leur séparation, auraient attribué déjà un rôle moral à leurs divinités ou du moins à certaines d'entre elles, mais seulement de contester qu'on puisse en trouver la preuve, soit dans l'expression *Dyaus pitar*, soit même, subsidiairement, dans la comparaison des sens de *Dyaus* et de *Varuna*.

Il est regrettable que le traducteur, en renonçant pour les noms sanscrits qu'il cite à la transcription scientifique de l'auteur, n'ait pas consulté un spécialiste sur la manière de figurer dans notre langue la prononciation des sons sanscrits. Il ne devrait pas être plus permis d'estropier les mots sanscrits que les mots grecs par exemple, et d'écrire *Yagur*, *mlekkaz*, *Sarvagna*, etc. Certaines formes d'adjectifs (*aryan*, *tamulique*, etc.) trahissent aussi l'inexpérience de notre nomenclature linguistique. A part ces critiques sans grande importance il n'y a que des éloges à donner à la traduction de M. Dietz. Au surplus, ce doit être toujours pour les lecteurs des œuvres de M. Max M. traduites en français, un nouveau sujet d'étonnement de voir avec quelle facilité l'exposition faite par le célèbre professeur d'Oxford dans une langue qui n'est déjà pas sa langue maternelle, passe dans la nôtre en y gardant un charme et un éclat incomparables. C'est grâce à ce don de la clarté brillante, si rare chez ses compatriotes, non moins qu'à l'autorité de son érudition, que M. Max M. a conquis en France une sorte de popularité auprès du public instruit, et qu'il la gardera, en dépit de sa nationalité, et du soin qu'il a pris de nous la rappeler dans des circonstances récentes.

Abel Bergaigne.

---

128. — **Novum Enchiridion juris Romani**, in quo continentur Legum antiquarum, imprimis XII Tabularum, nec non edicti Prætorii quæ supersunt, Pauli sententiæ, Ulpiani fragmenta varia, Gaii et Justiniani institutiones, fragmenta Vaticana, Monumenta legalia, tabulæ negotiorum solemnium et aliæ plurimæ juris Romani reliquiæ, ed. Carolus Giraud, antecessor Parisiensis. Paris, Cotillon, 1873. Un fort volume in-12, 687 p. — Prix : 6 fr.

La *Revue* a déjà parlé des *Juris Romani vestigia* de M. Giraud [1]. Ils sont reproduits dans le recueil dont on vient de lire le titre, sous une forme un peu différente, avec quelques additions et améliorations. Ainsi, aux sénatus-consultes, M. G. ajoute une note sur l'inscription de Thisbé récemment publiée et commentée par M. Foucart; aux édits des empereurs il ajoute la Table de Cles; aux éloges funèbres, celui de Murdia; enfin au fragment de Frontin, *De controversiis agrorum*, un autre fragment du même Frontin, *De limitibus* et un fragment *De agrorum qualitate* de Siculus Flaccus.

La partie nouvelle de l'*Enchiridion* se compose des éléments suivants, que j'énumère dans l'ordre (critiquable à mon sens) dans lequel les a placés M. Giraud :

1. Les *Sentences* de Paul, principalement d'après M. Huschke. — 2. Ulpien,

---

1. Juillet 1872.

d'après M. Huschke et Bœcking. — 3. Le *De gradibus cognationum*, d'après Bœcking. — 4. Le fragment *De juri fisci*, d'après Krüger. — 5. Gaius, essentiellement d'après M. Huschke. M. G. ne tient nul compte des travaux de M. Studemund, qui modifient le sens du texte en plusieurs endroits, p. ex. I, 78 ss. (Loi *Minicia*), 95 (*Majus et minus Latium*); IV, 15 (STATIM *dabatur judex*). — 6. La *Collation* d'après M. Bluhme. — 7. Les *Fragments du Vatican*, d'après M. Mommsen. — 8. La *Consultation*, d'après M. Huschke. — 9. Le fragment de Dosithée, d'après M. Huschke. — 10. Les *Institutes* de Justinien, d'après l'édition de 1585, combinée avec celles de Schrader et de M. Krüger, avec l'indication dans chaque titre des titres correspondants du Digeste et du Code. — 11. Les *Novelles* CXVIII et CXXVII.

Chacun de ces monuments juridiques est précédé d'une *Introduction* brève et substantielle. Conformément au but essentiellement pratique et scolaire que s'est proposé le savant éditeur, le texte adopté est donné, en général, sans notes et sans variantes. — Je n'ai pas compris pour quel motif une petite notice historique sur la Loi *Fabia de plagiariis* a été insérée entre le fragment *De jure fisci* et Gaius.

En somme, ce nouveau recueil, sans grandes prétentions scientifiques, rendra service aux étudiants et pourra contribuer à populariser parmi eux l'étude des sources.

Alphonse RIVIER.

---

129. — **Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle** (poésies et musique) publiées sous les auspices de la Société des sciences, des lettres et des arts de Lille, par E. DE COUSSEMAKER, correspondant de l'Institut. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, M DCCC LXXII. In-8°, lxxiv-440 p. avec fac-simile. — Prix : 15 fr.

Les œuvres complètes d'Adam de la Halle n'avaient pas encore été rassemblées et publiées en un seul corps. C'est en quoi l'édition de M. de Coussemaker se distingue des publications partielles de Méon, Monmerqué, Buchon, A. Dinaux, MM. Francisque Michel et Achille Jubinal, pour le texte, Bottée de Toulmont et Fétis, pour la musique. Toutes ces éditions laissaient d'ailleurs de côté la plupart des chansons, les jeux-partis, les rondeaux et les motets [1].

La publication de M. de C. a été motivée surtout par le désir de faire connaître dans son entier l'œuvre musicale du trouvère, dont les productions har-

1. M. de C. mentionne encore les extraits donnés par Keller dans *Romvart* (pp. 267, 315, 316-23), mais il le fait d'une manière sommaire, sans indiquer quels extraits a publiés Keller : je remarque que l'édition de M. de C. ne contient pas le « Lied von Adam von » Arras » qui commence ainsi : « Amours ki m'a mis en soustrance » (*Romvart*, p. 315), d'après le ms. 1490 de la bibl. de la reine de Suède au Vatican. M. de C. cite en outre les huit jeux-partis du ms. de Sienne signalés par M. Louis Passy dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes* (1859, p. 476 et ss., et non 501 comme l'indique à tort une note de la p. xxxv); et enfin neuf chansons que M. Paul Meyer a rencontrées dans le ms. Douce 308 d'Oxford et cataloguées dans son rapport inséré aux *Archives des Missions* (1868, p. 217 et ss.). — A cette liste il faut ajouter les noms de MM. Mætzner et Bartsch qui ont publié quelques chansons et un fragment considérable du « Jeu d'Adam, » mais dont M. de C. ne semble pas avoir eu connaissance.

moniques ont mérité une telle vogue qu'elles n'ont point encore disparu, dit-il, de la bouche des campagnards artésiens (p. IX). Cette popularité persistante et vivace encore imposait à M. de C. le devoir rigoureux de donner une traduction fidèle de la notation musicale employée par le compositeur du XIII[e] siècle. On verra plus loin nos réserves à ce sujet.

Le texte, qui seul doit nous occuper en ce moment, reproduit le ms. La Vallière 2736 (auj. 25566). Ce ms. renferme, entre autres poésies, les œuvres complètes d'Adam, sauf deux motets reproduits en appendice (p. 421 et ss.) d'après le ms. H 196, de la biblioth. de l'École de médecine à Montpellier. Les variantes sont tirées, ou plutôt auraient dû être tirées de quatorze mss. dont cinq sont conservés à la Bibl. nat., un à la bibl. de l'Arsenal, les autres aux bibliothèques d'Arras, de l'École de médecine à Montpellier, de Cambray, d'Aix en Provence, de la reine Christine au Vatican, d'Oxford et de Sienne[1]. Ces trois derniers ne sont, il est vrai, cités que pour mémoire, M. de C. ne les connaissant que par les notices ou extraits qui en ont été publiés. Restent donc une dizaine de mss. à variantes, chiffre bien suffisant pour permettre d'établir un texte critique, alors surtout que la mesure musicale vient appuyer et comme doubler la mesure métrique.

M. de C. s'est volontairement privé de cette précieuse ressource : il s'est contenté, en effet, de reproduire le ms. La Vall. 2736, lequel est loin de toujours offrir les meilleures leçons. Dans la plupart des cas, ce ms. est inférieur à certains autres tels que p. ex. les mss. 1109, 847 ou le ms. coté A sur lequel nous reviendrons plus bas.

Un relevé de toutes les bonnes variantes rejetées au bas des pages en regard d'un texte fautif et défectueux nous entraînerait trop loin, sans offrir au lecteur assez d'intérêt pour compenser une énumération de sa nature fastidieuse. Voici seulement quelques-unes des plus importantes, dont l'introduction dans le texte était exigée tant par la mesure métrique que par la notation musicale.

La Vall., chanson XVIII, couplet IV, vers 3 : *désir* fausse le vers et doit être remplacé par *désirer*, leçon du ms. 1109. — Ibid. VI, 5: *remplir;* 1109 : *raemplir.* — XIX, II, 9 : *Ne desist : Va te voie;* le vers est trop court, corr. d'après 1109 : *Tost me desist : V. t. v.* — XX, X, 7 : *Car ele ne set mie ;* 1109 complète le vers par l'adjonction du pron. *li* qu'il faut sans doute lire *le : Car ele ne* le *set mie.* — XXIII, III, 2: *Cuer et cors et renon;* 12615 rétablit la mesure : *cuer et cors,* vie *et*

---

1. Voici la liste de ces mss. :

B. N. fr. 25566 (anc. La Vall. 2736)
24406 (— 2719)
846 (anc. Cangé 66)
847 (— 67)
1109 (ancien 7363)
12615 (suppl. 184)
7218
Arsenal, B. L. fr. 120 A.
Arras, 657.
Montpellier (École de méd.) H 196.
Aix, 572.
Cambray, un fragment trouvé en 1839.
Vatican, Regina 1490.
Oxford, Douce 308.
Sienne, H. X. 36.
Depuis, le ms. 236 de Montpellier a été reconnu comme possédant au moins 2 chansons d'Adam (cf. Bibl. de l'Éc. d. Ch. 1872, p. 618); ce ms. vient donc s'ajouter aux quinze précédents.

renon. — XXIX, III, 7 : *As dous amoureux iex;* ajoutez *Et* en tête du vers, d'après 847. — XXXI, III, 1 : *Ne je n'os me gehir;* lisez : N. j. n'o. *mie* g., d'après 1109; etc.

Dans un grand nombre de cas, le vers est faussé par l'absence de signe diacritique indiquant la diérèse dans les groupes *eï*, *aü*, *eü*. L'inconvénient n'est pas grave pour le texte, parce que chacun rétablit la mesure en lisant; mais là où il le devient, c'est lorsque des fautes de ce genre se rencontrent dans le premier couplet, dont les paroles sont notées en musique ancienne et moderne. Alors il arrive que la mauvaise mesure du texte entraîne une mauvaise distribution des notes correspondantes et, par conséquent, une traduction inexacte. J'en citerai un certain nombre d'exemples plus bas.

Ailleurs, c'est la faute contraire qui revient trop fréquemment : le vers, trop long dans le ms. L. V., est conservé tel quel par l'éditeur (même dans la partie notée) malgré les bonnes corrections indiquées par les var. Ainsi dans XV, II, 8 : *soutieuement;* 847 : *sagement.* — XVI, I, 7 : *notoirement;* 847 *voirement*, leçon adoptée par la notation, qui ne pouvait faire autrement. — XIX, III, 8 et IV, 8 : le vers a une syllabe de trop; les autres mss. ne fournissent pas de var., du moins M. de C. n'en indique pas. — Même cas pour XXI, III, 9, où la var. ne sert de rien pour rectifier la mesure. — XXII, V, 3 : *Car se tele prouvende ai sans empirier*, sans var.; corr. *tel.* — XXIV, V, 7 : *A jamais a desconfiture;* supprimez le premier *a*. — XXXI, I, 2 : *proiière;* le ms. 847 rétablit la mesure avec *proiier*.

Pour la partie notée (c'est-à-dire le premier couplet de chaque chanson, sauf la XXXIII[e], dont le texte n'est pas accompagné de musique), nous avouons franchement notre incompétence. Aussi nos critiques ne porteront que sur la concordance des paroles avec la notation ancienne. Nous avons avancé que cette concordance était souvent manquée par suite du mauvais établissement du texte; il nous reste à le prouver par quelques exemples où ce défaut saute, pour ainsi dire, aux yeux du plus ignorant : ce sera notre excuse pour motiver notre excursion en pays inconnu.

XVI, I, 2 : *Pour une Dame a cui feuté doi;* la mesure étant de dix syllabes, il faut lire et chanter *fe[a]uté* en trois syllabes et, par conséquent, comprendre ce mot pour trois voix musicales. Or M. de C. ne le compte que pour deux; ce qui prive le vers d'un pied et fausse la notation pour le vers correspondant des autres couplets, où l'emploi du tréma n'est pas nécessaire pour assurer la mesure, p. ex. III, 2 : *Chascuns pour se valour li porte foi*, dans lequel les deux syllabes *li por(te)* correspondent à la prétendue première syllabe diphthonguée *feu(té)* qui devrait être divisée en *fe-au(té)*. — Pareillement dans XXIV, I, 5 et dans XXIX, I, 3 : *eust* et *peust* (dans la notation : *peut*) doivent être divisés et chantés en deux syllabes : *e-üst*, *pe-üst*.

Dans ces exemples, texte et notation sont faussés en moins; les ex. suivants montreront au contraire la mesure métrique et musicale allongée plus que de raison : XX, I, 2 et 4 : *nului* et *fui* sont à tort scandés *nu-lu-i*, *fu-i*, l'un avec trois et l'autre avec deux émissions de souffle. Ici M. de C. paraît s'être aperçu

de son erreur, puisque la mesure régulière est rétablie dans la traduction en notation moderne, où ces mots ne comptent plus respectivement que pour deux et une syllabes : *nu-lui*, *fui*. Mais alors M. de C. n'échappe pas au reproche grave de traduction infidèle, et cela précisément dans la partie favorite de son travail, sur laquelle il a fondé l'espoir du succès et que l'on devait croire *a priori* le plus exempte d'erreurs.

Et ce contre-sens (puisque aussi bien il s'agit de « traduction ») ce contre-sens n'est pas isolé. Le dernier vers du 1er couplet de XXXII : *C'alègement proi en chantant*, est noté avec une syllabe en trop, résultat de la diérèse inadmissible de *proi* en *pro-i* opérée par M. de C. dans la notation ancienne; et cependant la « traduction » rassemble en une seule émission les deux syllabes et ramène *pro-i* à *proi*. Bonne mesure métrique, mauvaise mesure musicale en tant que « traduite. » — Autre ex. : XV, 1, 18 : (*Ne jamais, por nul torment*) *Que j'aie, n'iert autrement;* le mot *n'iert* monosyllabique devient dissyllabique avec la disposition que M. de C. a donnée aux notes pour ce vers : *Que j'aie, n'i-ert au-tre-ment;* mais il reprend possession de son état dans la « traduction », où les paroles sont ainsi statuées : *Que j'ai-e n'iert au-tre-ment*. Qu'on suppose les deux notations diverses de ce même vers chantées en même temps : quel effet d'harmonie!

Ici la traduction vaut mieux que l'original : M. de C. s'est trompé en bien. Il n'en est pas de même du cas suivant qui présente la dernière erreur que je veuille relever, mais aussi de toutes la plus grave.

On a vu plus haut que dans XXXI, le v. 2 est trop long d'une syllabe et que la var. donne la bonne leçon *proiier*, au lieu de *proiière* adopté par M. de C. Or cette mauvaise leçon avait pénétré dans le ms. qui a fourni la notation musicale, mais il va de soi que ce n'est là qu'une pure négligence de copiste et qu'il n'y a lieu de tenir compte de cet *e* fém. en surnombre. Et en effet, il n'y a pas dans le ms. de note qui lui corresponde. Dans la « traduction » au contraire, cette syllabe adventice, non notée dans l'ancienne musique, a pris un développement musical luxuriant : une blanche, une croche et une noire. Que ce développement soit ou non la représentation fidèle de la notation assignée par M. de C. à la dernière lettre du fautif *proiière*, je n'ai pas à le rechercher et même je n'en doute pas; mais le malheur est que cette notation n'existe pas, n'a jamais pu exister au ms., et qu'elle appartient tout entière à l'éditeur. Première grave erreur qui en a engendré une seconde, plus grave encore!

Le même motif se répétant dans cette pièce de deux en deux vers, il suit que 1 et 3 vont ensemble et de même 2 et 4. Ceci posé, il est clair que 4 devra reproduire 2 de tout point : et c'est ce qui a lieu en effet, avec cette circonstance aggravante que le développement, introduit abusivement dans 2 à l'occasion d'une syllabe adventice, tombe à plein sur une syllabe réelle dans 4 qui n'a d'ailleurs que son compte juste. Par suite le reste du vers est en avance d'une mesure, et pour rétablir le parallélisme entre 2 et 4, M. de C. a dû faire chevaucher ici *une seule* syllabe sur des notes qui là sont affectées à *deux* syllabes. La simple transcription de ces deux vers, tels qu'ils sont notés, fera mieux saisir le genre d'erreur que nous venons de signaler :

2 : *Pour proi—ièr—*(E) *ne pour quant fai—re.*

4 : *Ne pour dou-che-ment a——trai-re.*

M. de C., qui en maints endroits n'a pas craint de faire une traduction infidèle pour demeurer plus fidèle à l'original, est resté ici conséquent avec son erreur première. Lequel des deux systèmes est préférable ? L'un et l'autre, en tout cas, sembleraient démontrer que M. de C. (au moins pour l'ouvrage qui nous occupe) n'est pas complètement maître de son sujet, sujet spécial et favori de l'auteur cependant, et sur lequel je suis encore étonné d'avoir trouvé à reprendre.

C'est un résultat d'autant plus regrettable que, dans la pensée de son éditeur, le livre n'est publié qu'à l'occasion de la musique et de sa traduction : le texte n'est là que pour faire ressortir la valeur musicale de l'œuvre et l'habileté du traducteur. M. de C. passerait facilement condamnation sur le texte ; du moins l'aveu consciencieux de sa connaissance trop peu approfondie de notre ancienne littérature (p. xxxviij) nous donnait droit de penser que la partie musicale dût être irréprochable, et tout d'abord nous avions espéré que l'ouvrage se sauverait par ce côté-là.

Des fautes signalées dans cet article, quelques-unes à la vérité ont été rectifiées dans l'errata ; mais les dimensions mêmes de cet errata constituent un puissant grief contre l'ouvrage : elles accusent la précipitation avec laquelle il a été fait. Encore cet errata, pour si volumineux qu'il soit (il comprend près de 9 pages par 44 lignes à la page, et ne porte que sur le texte d'Adam de la Halle), aurait-il besoin d'être lui-même rectifié et étendu aux LXXIV pages de l'Introduction.

En terminant cet examen, nous donnerons une dernière preuve du peu de méthode qui a présidé à la composition de cet ouvrage. L'un des chapitres de l'Introduction contient la bibliographie des mss., telle que nous l'avons donnée plus haut. Ceux de ces mss. dans lesquels le texte des *Chansons* est noté en musique sont : La Vall. 2736 et 2719, Cangé 847, les mss. 1109 et 12615, et le ms. 657 d'Arras que M. de C. n'indique pas comme possédant la musique, sans doute parce que le fac-simile tiré de ce ms. et placé en tête du volume le démontre de reste. De ces 6 mss. 4 sont désignés nominativement en tête de chaque morceau qui leur est emprunté, à savoir : 2736, 847, 1109 et 12615, auxquels vient s'adjoindre à 10 reprises un ms. coté *A* sans autre indication préalable. Il semble naturel dès lors que ce ms. *A* représente soit 2719 soit 657, mais il n'en est rien. En effet le tableau suivant montrera qu'il n'y a aucune concordance entre le nombre et l'ordre des chansons empruntées à ces deux derniers mss.[1] et mises en regard des chansons notées dans *A* :

1. Les numéros de ces chansons sont cités d'après la description des mss. L. V. 2719 et Arras 657 (pp. xxx et xxxij) ; ils ne figurent ni l'un ni l'autre, en aucun cas, à la suite des mss. cités en tête du premier couplet noté de chaque chanson. Au contraire les numéros des chansons dont la musique se trouve dans le ms. *A* ne figurent, non plus que le ms. lui-même, dans la « notice bibliographique » des mss. dont l'auteur aurait dû se servir.

2719	657	*A*
1	1	1
2	2	2
	3	3
	4	4
	5	5
		6
		9
11		
		12
13		13
14		
26		
27		
	32	32

Quel est donc ce ms. *A*, qu'on ne reconnait dans aucun des mss. décrits par M. de C., et qui a fourni de nombreuses variantes aux six premières chansons et à la XXXIIe, sans en donner une seule aux chansons IX, XII et XIII dont la musique lui a été également empruntée ?

En résumé, par ce trop long examen qui n'a cependant porté que sur les *Chansons* et sur moins du tiers du volume, nous pensons avoir démontré que, si la publication de M. de C. est la première édition complète des œuvres d'Adam de la Halle, elle ne peut en aucune façon mériter le titre d'édition définitive ni pour le texte ni pour la musique.

F. Bonnardot.

---

130. — **Histoire de Troyes pendant la Révolution**, par M. Albert Babeau. Tome Ier. 1787-1792. Paris, Dumoulin. 1873. 556 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage est fort bien conçu et peut être présenté comme un modèle des monographies que comporte l'histoire de la Révolution en province. Supposant connus de ses lecteurs les faits généraux, M. Babeau consacre toute son attention aux faits locaux, et ne fait allusion aux premiers qu'en tant que les seconds en découlent ou s'y rattachent. Il suit en outre l'ordre chronologique et ne groupe dans un tableau d'ensemble que les matières d'organisation. Cette méthode a le double avantage d'éviter les redites, les lieux communs et de favoriser la précision. Mieux qu'une autre, elle peint les tendances et les passions indigènes et marque les modifications de l'esprit public propres au pays.

L'auteur a d'autant plus de mérite dans le choix et l'observation de procédés rigoureusement scientifiques que le sujet traité par lui ne présente rien de très-saillant et augmentait la tentation des incursions sur l'histoire générale. A part trois ou quatre émeutes et deux ou trois assassinats, l'histoire politique de la ville de Troyes, pendant la première période de la Révolution (1789-1793, mort du Roi), n'est point dramatique et n'offre pas de spectacles émouvants. Elle n'intéresse (avec les habitants du département) que les hommes d'étude.

Le trait dominant de cette histoire (trait qui lui est d'ailleurs commun avec celles qu'ont fait connaître les monographies de province publiées précédemment) c'est la lutte des administrations départementales et des municipalités. Appuyées sur des comités extra-légaux, celles-ci représentent de très-bonne heure les passions ultra-démocratiques et tendent à l'envahissement de tous les pouvoirs. Composée d'esprits modérés et non faits à l'usage de la violence, l'assemblée départementale résiste péniblement, et de concession en concession tombe sous la domination des partis assaillants. Cette bataille qui n'a point de trêves, qui consiste en empiètements quotidiennement renouvelés, n'est interrompue que par des émeutes qui marquent le pas en avant : le récit de M. B. est à cet égard aussi instructif que précis.

Toutes les questions traitées par l'auteur sont abordées avec un soin égal : j'indique particulièrement celles qui concernent les finances, les ressources agricoles, industrielles et commerciales du pays, les réformes religieuses, la création des gardes nationales et l'organisation des volontaires. L'analyse des cahiers des trois ordres, surtout celle des vœux des communautés d'habitants et des corporations, forme un des meilleurs chapitres de l'ouvrage.

En louant M. B. sans aucune restriction, je ne me suis proposé, on le comprendra sans peine, que l'examen de sa méthode. La critique de son livre comporterait la reprise de ses propres travaux et un séjour à Troyes. C'est dans les archives de cette ville que l'auteur a très-judicieusement puisé ses sources : la Bibliothèque Nationale, le dépôt de l'hôtel Soubise ne lui ont presque rien fourni. Riches quand on étudie un ensemble, ces établissements sont en effet fort pauvres dès lors qu'il s'agit d'une monographie locale. Toutefois l'auteur a tenu à en interroger les documents, et pour la période qui s'étend de 1793 à l'Empire, ils le paieront mieux de sa peine.

Du point de vue auquel je suis obligé de me placer, j'aurais cependant une observation à soumettre à l'auteur. Quel motif l'a porté à négliger la reproduction de ses principales pièces? Est-ce la crainte d'augmenter les proportions du volume? Ou celle de fatiguer le lecteur? Le lecteur de M. B., qu'il s'en souvienne, ne peut être frivole; quant au volume, cent pages de plus ne l'auraient pas grossi démesurément. Bon nombre des documents dont M. B., donne la liste (p. 529-559) ne peuvent être connus, même des Champenois, qu'après certaines recherches. On serait bien aise d'avoir sous la main la plupart de ces morceaux, aujourd'hui fort rares, ou demeurés manuscrits. La publication d'une série de preuves compléterait heureusement un livre qui s'annonce d'une manière aussi favorable.

H. Lot.

---

131. — **La Scienza della Storia** di N. Marselli. I. Le Fasi del Pensiero storico. Turin, 1873. E. Lœscher. xxiv-403 p. — Prix : 4 fr.

C'est, nous l'avouons, avec un sentiment de défiance que nous avons abordé le livre de M. Marselli. On a tant parlé et tant écrit en vain sur le sujet qu'il entreprend de traiter! Les sciences morales méritent-elles le nom de sciences? L'histoire

est-elle une science ? Ce sont là des questions bien difficiles, je ne dis pas à résoudre, mais à discuter quand on ne sait pas même encore si la psychologie est une science. Quand un esprit supérieur tel que Vico, Herder, Hégel ou A. Comte crée un système de philosophie historique, son œuvre, comme celle des poètes, a une valeur propre, indépendante en quelque sorte du plus ou moins de vérité qu'elle contient. Elle prend sa place parmi les belles créations qui forment le trésor intellectuel de l'humanité. Mais peut-on dire que le moindre résultat scientifique ait été atteint par eux ? A-t-on réussi à poser une seule loi qui puisse être démontrée et enseignée avec certitude ? L'impuissance de tous les systèmes à prédire l'avenir ne serait pas un argument décisif contre leur caractère scientifique ; la géologie, qui commence à être une science, ne permet pas de prédire avec certitude les modifications ou la durée du globe terrestre ; mais du moins elle peut expliquer comment il s'est formé et modifié jusqu'à ce jour, tandis que nul philosophe n'a pu démontrer quelles sont les lois qui ont présidé au développement de l'humanité. De tous les philosophes qui se sont occupés de cette question, Aug. Comte est le seul qui l'ait bien posée. D'après lui, s'il y a dans l'homme une part quelconque de libre arbitre, s'il y a une psychologie indépendante de la physiologie, tous les efforts pour constituer une science de l'histoire resteront vains. Si au contraire les sciences positives nous permettent d'arriver à une connaissance complète et vraiment scientifique de l'homme, les lois cérébrales nous livreront le secret des lois historiques, et jusqu'à un certain point l'histoire pourra être reconstruite a priori d'après les données de la physiologie. Sans doute, dans l'état actuel des sciences biologiques, il était prématuré de chercher à appliquer cette méthode. Aussi la philosophie de l'histoire exposée par Comte dans son cours de philosophie positive est-elle, comme les autres, dépourvue de tout caractère et de toute certitude scientifique. Il n'en est pas moins vrai que si le problème n'est pas résolu par la méthode que Comte a proposée, c'est qu'il est insoluble.

En tous cas, il restera insoluble longtemps encore. Aussi n'est-ce pas sans appréhension que nous voyons M. Marselli entreprendre l'œuvre considérable dont le premier volume vient de paraître. Il contient l'exposition des divers systèmes de philosophie historique qui se sont succédé jusqu'à ce jour ; le second sera consacré aux préliminaires de la science historique, c'est-à-dire : 1° le rapport entre la nature et l'histoire ; 2° l'humanité ; 3° la civilisation ; le troisième exposera le développement historique de l'humanité « en faisant sortir les idées, les causes, les lois, de la même évolution des faits dominants » (p. XXI). Nous craignons bien que M. Marselli ne perde son temps et ses peines. Il paraît regarder avec un certain mépris les érudits qui se renferment dans l'étude des faits particuliers ; et pourtant, à l'heure présente, il est bien difficile de faire autre chose que d'appliquer à l'étude des faits les méthodes scientifiques. Même un esprit médiocre peut se rendre utile en se livrant à ce travail, tandis qu'à moins d'avoir un talent de premier ordre il vaut mieux ne pas s'occuper de philosophie de l'histoire.

Avec le premier volume de M. M. du moins nous sommes encore sur un

terrain assez solide. Il trace d'abord à grands traits le développement de l'art d'écrire l'histoire, commençant par les monuments préhistoriques, les logographes, passant ensuite à ce qu'il appelle l'*histoire contemporaine*, c'est-à-dire aux historiens qui comme Thucydide ou Xénophon racontent les événements de leur temps, et terminant par l'*histoire du passé*, c'est-à-dire par les historiens qui travaillent sur les documents et non d'après leurs souvenirs personnels. Après ceux qui racontent les faits historiques viennent ceux qui cherchent à les expliquer; après l'histoire, la science de l'histoire. D'abord les précurseurs, Platon, Aristote, Machiavel, Paruta, Montesquieu, Voltaire, puis la théologie de l'histoire, que Bossuet personnifie pour ainsi dire; la métaphysique de l'histoire, Vico, Herder, Hégel; enfin la physique de l'histoire, Comte et les divers positivistes. La dernière partie est consacrée à ce que M. M. appelle l'*histoire scientifique*, dont Buckle est à ses yeux le représentant le plus éminent. Buckle a cherché en effet à appliquer à l'étude d'une histoire spéciale des lois et des principes qu'il croyait scientifiquement certains et démontrables. La science de l'histoire, si elle est jamais constituée, permettra aux historiens d'exécuter d'une manière définitive ce que Buckle a tenté d'une manière imparfaite.

Ce premier volume de M. M. donne, comme on le voit, un tableau assez complet et bien composé du développement des idées historiques. Sans nous arrêter à relever les points où son exposition nous paraît insuffisante ou inexacte, nous lui adresserons un reproche général: c'est de manquer de précision et de netteté dans le style, c'est-à-dire de la qualité scientifique par excellence. Les idées flottent délayées dans un style vague et diffus ou disparaissent ensevelies sous des fleurs de rhétorique, peu éclatantes il est vrai, mais d'un parfum assez fade. Ce défaut, déjà fâcheux dans ce volume d'introduction, le serait plus encore quand M. M. voudra développer ses théories personnelles. Il m'a été impossible de tirer aucune notion précise et claire des chapitres où M. M. abandonne l'exposition des idées d'autrui pour parler en son propre nom (Voy. Préface, le ch. Ier de la IVe partie, et la conclusion). Ce manque de netteté et de vigueur risquerait, s'il n'y prenait garde, d'ôter toute valeur aux travaux futurs de M. M.; nous le regrettons d'autant plus que le volume qu'il vient de publier témoigne de connaissances étendues et d'un esprit actif, curieux et indépendant.

Γ.

---

132. — W. A. Jonckbloet's. **Geschichte der niederlændischen Literatur.** Deutsche Ausgabe von Wilhelm Berg. Mit einem Vorwort und Verzeichniss der niederlændischen Schriftsteller und ihrer Werke, von Dr Ernst Martin. Erster Band. Leipzig, Vogel. 1870. In-8°, 2 vol. xvj-467-700 p. — Prix : 10 fr. 75.

La littérature néerlandaise est peu connue en France. Marin de Sainte-Aldegonde doit à M. Quinet une certaine célébrité, quelques littérateurs vont jusqu'à connaître les noms de Cats et de Vondel, et les œuvres du romancier contemporain Henri Conscience ont pénétré jusqu'au grand public lui-même. Il est peu probable que cet état de choses change considérablement, mais nous

croyons rendre un service d'autant plus réel aux personnes auxquelles leurs études rendent parfois nécessaires, sur cette littérature, des renseignements fort difficiles à trouver, le livre de M. Jonckbloet. On est quelque peu surpris au premier abord de voir ce livre traduit en allemand, car l'effort qu'un Allemand a à faire pour apprendre le néerlandais est si léger qu'il semble que tous les Allemands qui s'intéressent à la littérature néerlandaise devraient être en état de lire l'original. Il paraît qu'il n'en est pas ainsi; en tout cas la traduction de M. Berg sera la bienvenue dans les pays romans, où la connaissance de l'allemand est beaucoup plus répandue que celle du néerlandais. L'ouvrage de M. J. est digne de la haute réputation de ce savant distingué. La première partie, consacrée au moyen-âge, n'est pas, comme on s'y serait attendu, la plus intéressante. M. J., qui a étudié dans un livre spécial, bien connu du public savant, l'histoire littéraire des Pays-Bas au moyen-âge, s'est borné ici à un résumé quelque peu sec. Cette partie du livre a surtout le mérite de montrer qu'en bien des points les idées de l'auteur se sont modifiées depuis vingt ans, et qu'il a continué sans relâche les études qui l'ont illustré. Aussi peut-on se promettre de trouver beaucoup de choses nouvelles et fructueuses dans la nouvelle édition de l'*Histoire de la poésie néerlandaise du moyen-âge* qui est annoncée comme devant prochainement paraître. — La partie la plus étendue et la plus remarquable du livre traduit par M. Berg est la partie moderne : on y trouve un tableau très-animé, complet sans minutie, et véritablement intéressant, de l'activité littéraire de la Hollande, ce petit pays si remarquable par son activité religieuse, politique et commerciale. L'auteur joint à une étude consciencieuse du sujet un vrai talent d'exposition et une liberté absolue de jugement. Il est sévère pour la plupart des auteurs qui sont restés les plus populaires chez ses compatriotes, et n'a de sympathie que pour ceux où il reconnaît une inspiration vraiment originale et profonde. Les conditions politiques, sociales et intellectuelles de chaque époque sont exposées en détail, avec preuves à l'appui, et ces renseignements ajoutent beaucoup à la valeur du livre. Bien que la littérature néerlandaise, comme toutes les petites littératures, ait subi successivement l'influence et nous offre le reflet de ses voisines[1], elle ne laisse pas d'avoir son caractère à elle, et plusieurs de ses coryphées méritent une place à part dans le tableau général de la littérature européenne. C'est une bonne fortune que de trouver, pour vous introduire et vous orienter dans ce domaine peu connu, un guide aussi instruit, aussi indépendant et aussi spirituel que M. Jonckbloet.

ɸ.

---

1. Notamment de la France. M. J. fait souvent ressortir cette influence. Il donne entre autres, t. II, p. 15, un curieux spécimen du jargon hollando-français qu'on parlait à la cour du Stathouder au XVII[e] s. Barlæus dit dans une lettre (1641) : *Decrevi filium in Gallias mittere, ut Druidum lingua loqui discat, sine qua silendum pluribus præsertim Hagæ, ubi Gallorum et Gallizantium plena sunt omnia.* — Le français appelé *Druidum lingua!* Voilà un bel argument pour M. Granier de Cassagnac.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 juin 1873.

L'Académie, autorisée par un décret du 6 juin, accepte le legs qui lui a été fait par M. Stanislas Julien, d'une rente annuelle de 1500 fr., pour former un prix qui sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire relatif à la Chine.

M. Miller présente un essai de restitution d'une inscription grecque qui lui a été communiquée par M. Foucart. Cette inscription a été trouvée à Œnos par M. Deville, membre de l'École française d'Athènes. Elle a été examinée depuis par M. Alb. Dumont, qui en a adressé à M. Miller une nouvelle copie, conforme d'ailleurs à celle de M. Deville, avec plusieurs détails sur le monument où elle se trouvait, un petit *sacellum*, ou chapelle carrée, fermée de trois côtés, ouverte sur le quatrième : à droite et à gauche étaient deux stèles, dont l'une portait l'inscription en question. M. Miller considère cette inscription comme de l'époque d'Adrien. C'est une épitaphe. Ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'on y voit professée la doctrine de l'immortalité de l'âme, sans doute sous l'influence des idées néo-platoniques. La lecture en est fort difficile, surtout à la fin; M. Miller propose de la restituer de telle manière qu'elle doit se traduire à peu près ainsi : « Aurelius Naucleros, thérapeute (ministre) du dieu ami des hommes, Esculape. » Écoute ce qui t'est dit : quand tu meurs, tu n'es point mort, mais ton âme a » dû partir, abandonnant ici au temple son vase, quand tu as reçu l'ordre du » départ..... (suit un fragment indéchiffrable). » Ce vase, c'est le corps : divers auteurs païens et chrétiens représentent le corps comme un vase qui contient l'âme; le temple, c'est le *sacellum* qui sert de tombeau au mort. M. Miller ne présente du reste cette lecture que comme provisoire, et fait appel à ceux de ses confrères qui auraient des conjectures nouvelles à lui proposer.

M. Derenbourg et M. de Longpérier présentent de nouvelles observations sur la lecture d'une inscription hébraïque gravée sur un sceau trouvé à Narbonne.

M. de Longpérier offre à l'Académie de la part des auteurs deux ouvrages de numismatique, l'un sur la numismatique égyptienne, *Égypte ancienne, deuxième partie, domination romaine*, par M. Feuardent, l'autre de M. Ferd. Bompois, *Les types monétaires de la guerre sociale*.

M. Renan présente de la part de M. Héron de Villefosse des estampages d'inscriptions sémitiques de l'Algérie.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 1 Septième année 4 Janvier 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Alford (H. D. D.). The Book of Genesis and part of the book of Exodus. In-8°, 338 p. (Strahan) cloth. 15 fr.

Alterthümer (Die) der Stadt Lüneburg u. d. Klosters Lüne. 6. Lief. In-4°, 8 p. mit 3 Photogr. u. 1 Steintaf. Lüneburg (Herold u. Wahlstab). 10 fr. 75

Archiv f. hessische Geschichte und Alterthumskunde. Hrsg. von Ph. A. F. Walther. 12. Bd. 3. Heft u. 13. Bd. 1. Heft. In-8°, vj et p. 469-622 et 1-162 m. 1 Chromolith. Darmstadt (Jonghaus). 2 fr. 75

Bain (A.). Mental and Moral science, a compendium of Psychologie and Ethics. In-8°, 850 p. (Longmans) cloth. 13 f. 25

Baldwin (J. D.). Ancient America, in notes on American Archæology. In-8°, 299 p. New-York. 13 fr. 25

Belger (C.). De Aristotele etiam in arte poetica componenda Platonis discipulo. In-8°, 83 p. Berlin (Calvary et C°). 1 f. 75

Birks (T. R.). The Scripture Doctrine of Creation with Reference to Religious Nihilism and Modern theories of development. In-12, 260 p. (Christian-Knowledge Society) cloth. 2 fr.

Büchner (W.). Homerische Studien. Abth. I. II. In-4°. Berlin (Calvary et C°). Chaque, 2 fr.

Calendar of the Clarendon State Papers preserved in the Bodleian Library. In-8°, 620 p. (Macmillan) cloth. 22 fr. 50

David's Vision. With a preliminary dissertation showing David's Prophecy of Christ. By a Pilgrim to the Holy Land. In-8°, 74 p. (Nisbet) cloth. 3 fr. 25

Dieck (F. C. T.). De Ratione, quae inter Sallustianos Codices Vaticanum n° 3864 et Parisinum n° 500 intercedat, commentatio. In-8°, 55 p. Halle (Fricke). 1 fr.

Dunglison (R.). History of Medicine, from the Earliest Ages to the commencement of the Nineteenth Century. In-8°. London. 15 fr.

Eisenlohr (A.). Der grosse Papyrus. Harris. In-8°, 38 p. Leipzig (Hinrichs). 1 fr. 35

Ficker (J.). Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens. 3. Bd. 2. Abth. In-8°, 371-541 p. Insbruck (Wagner). 5 fr. 50

Vol. I-III. 41 fr. 35

Geppert (P.). De tribunis militum in legionibus Romanorum. In-8°, 48 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 35

Geschichtsfreund (der). Mittheilungen d. histor. Vereins der fünf Orte Lucern, Uri, Schwyz, Unterwalden u. Zug. 27. Bd. mit 3 Tafl. In-8°, xxj-363 p. Einsiedeln (Benziger). 8 fr. 45

Graubartslied Das (Harbardslied) Loki's Spottreden auf Thœr. Norrænisches Gedicht der Sæmunds Edda, kritisch hergestellt übers. u. erklært von Fr. W. Bergmann. In-8°, viij-198 p. Leipzig (Brockhaus) 4 fr.

Hahn (L.). Geschichte des preussischen Vaterlandes b. z. Gründung d. deutschen Kaiserreichs. In-8°, p. xviij-741. Berlin (Hertz). 8 fr.

Haupt (J.). Ueber das mittelhochdeutsche Buch der Mærterer. In-8°, 90 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 90

Homers Odyssee. Erklært von Dr V. Hugo Koch. 4. Heft. In-8°, 154 p. Hannover (Hahn). 1 fr. 35

Kielmansegg. Familien-Chronik der Herren, Freiherren u. Grafen v. In-8°, xij-431 p. mit eingedr. Holzschn. 3. Stammtaf. in qu. Gr. in-fol. et 1 Chromolith. Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Relié. 20 fr.

Muther (T.). Zur Geschichte des rœmisch-canonischen Prozesses in Deutschland wæhrend d. 14. und zu Anfang des 15. Jahrh. In-8°, ix-82 p. Rostock (Kuhn). 2 fr.

Ribbeck (O.). Philocteta d. Accius. Aus e. Geschichte der griechisch-rœm. Tragœdie. In-4°, 21 p. Kiel (Universitæts-Buchh.). 1 fr. 10

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N°s 3 ET 4.

intéressantes, savoir les harangues des habitants de Sarcelles, un dialogue des Bourgeois de Paris. — Lettres de Montmartre. — Œuvres de Vadé. — Les Ecosseuses. — Madame Engueule, le Poissardiana, ou les amours du Royal-Vilain et de Mamzelle Javotte. — Poissardiana ou recueil d'entretiens poissards. — Poissardiana ou Catéchisme des Halles. — Le Wauxhall populaire, ou les fêtes de la Guinguette. — Le Boute-en-train des écosseuses et des marchandes d'oranges. — Les Citrons de Javotte. — Amusements à la grecque. — Les Porcherons. — Riche-en-gueule, ou le nouveau Vadé.

J. BASTIN Etudes philologiques sur la langue française, ses origines, ses principales formes grammaticales, ses lettres, ses homonymes, homographes et paronymes. 1870, in-8°. 5 fr.

—— Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats. 1872. In-8°. 3 fr.

P. BATAILLARD Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale. In-8°. 3 fr.

DOCUMENTS Relatifs à l'exécution du décret du 5 février 1810. Gr. in-8°. 1 fr. 50

A. MARIETTE-BEY Itinéraire de la Haute-Égypte, comprenant une description des monuments antiques des rives du Nil, entre le Caire et la première cataracte. In-8° cart. avec pl. 5 fr.

L. PANNIER Le manuscrit des vies des poëtes françois de Guillaume Colletet, brûlé dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre. Essai de restitution. Gr. in-8°. 2 fr.

F. M. LUZEL De l'authenticité des Chants du Barzas-Breiz de M. de La Villemarqué. Gr. in-8°. 1 fr.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C. A. Alexandre, président à la cour d'appel de Paris. T. VIIIe et dernier. 5 fr.

Seule édition autorisée par l'auteur et l'éditeur.

Les 8 volumes. 50 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Septième année 11 Janvier 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beroalde de Verville. Le moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a esté, est et sera, avec démonstrations certaines selon la rencontre des effets de Vertu. T. 3. In-8°, lxiij-137 p. Paris (lib. Willem).

Ciceronis. M. Tullii, Tusculanarum disputationum ad Brutum libri V. In-8°, xx-313 p. Leipzig (Richter et Harrassowitz). 2 fr. 75

Curci (C. M.). Lezioni sopra i due libri dei Maccabei. In-16, 312 p. Roma (tip. Befani).

Documenti inediti risguardanti Dino Compagni lo storico. In-8°, 28 p. Firenze (tip. M. Cellini).

Froissart (J.). Chroniques, publiées pour la Société de l'histoire de France par Siméon Luce. T. 3. 1342-1346. In-8°, lxiij-462 p. Paris (Ve J. Renouard). 9 f.

Græsse (J. G. Th.). Description raisonné du trésor royal saxon, dit le Grüne Gewœlbe. In-8°, xij-124 p. Dresden (v. Zahn). 4 fr.

Hauser (A.). Elementa latinitatis in etymologischer Ordnung für die unteren Klassen gelehrter Schülen bearb. In-8°, x-144 p. Karlsruhe (Groos). 1 fr. 35

Lubbock (J.). Les origines de la civilisation, état primitif de l'homme et les mœurs des sauvages modernes. Traduit de l'anglais par Éd. Barbier. In-8°, iij-571 p. Paris (Germer-Baillière). 15 fr.

Martin (W.). La Saint-Barthélemy devant le sénat de Venise. In-16, xv-99 p. Paris (lib. Sandoz et Fischbacher).

Musica sacra. Vollstændiges Verzeichniss aller Zeit den J. 1750 bis Ende 1870 gedruckt erschien. Werke heil. Tonkunst 3. Abth. In-8°, 26 p. Erfurt (Kœrner'sche Buchh.). 1 fr.

Niccolo da Poggibonsi (F.). Viaggio da Venezia a Gerusalemme. Testo inedito del secolo XIV. In-16, 16 p. Imola (tip. J. Galeati).

Ordo judiciarius (Der) der Codex Bambergensis. P. I. II. Aufgefunden und zuerst publicirt durch Fr. Ritter v. Schulte. In-8°. 44 p. Wien (Gerold's Sohn). 85 c.

Paucker (C.). Addenda lexicis latinis. Pars I. In-8°, iij-75 p. Dorpat (Glæser). 5 fr.

Porter (W.). Malta and its Knights. In-8°, 355 p. (Pardon et S.) cloth. 9 f. 50

Proportions (The) Of the human Figure, as handed down to us. (Robson). 2 f. 50

Quellenschriften für Kunstgeschichte und Kunsttechnik d. Mittelalters u. der Renaissance. III. In-8°. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Raccolta delle iscrizioni esistenti sotto i loggiati del Campo santo suburbano di Pisa, atta a servire di guida al medesimo. Fasc. I. In-8°, xij-52 p. Pisa (tip. Ungher).

Robertson (F. W.). Life and letters. Edited by Stopford A. Brooke. In-8°, 520 p. (H. S. King et Ce) cloth. 15 fr.

Rudolph (H.). Vollstændiges geographisch-topographisch-statistisches Orts-Lexicon von Elsass-Lothringen. Gr. in-8°, iij-78 p. Leipzig (Zander). 2 fr.

Rumpel (J.). De trimetri græci exitu. In-4°, 9 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 f. 35

Seeck (O.). Quæstiones de notitia dignitatum. In-8°, 31 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 35

Sissa (L.). Due manoscritti di Sallustio Crispo della Biblioteca di Fermo. In-8°, 62 p. Fermo (tip. Paccasassi). 1 fr. 15

Varnhagen v. Ense (R. A.). Ausgewæhlte Schriften. 8. Bd. In-8°. Leipzig (Brockhaus). 5 fr. 35

Verhandlungen der gelehrten estnischen Gesellschaft zu Dorpat. 7. Bd. 2. Heft. In-8°, 121 p. Dorpat (Hoppe). 3 fr. 40

Voigt (R.). De quarto Propertii libro. In-8°, 111 p. St. Petersburg (Hæssel). 2 fr. 75

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N°s 3 ET 4.

intéressantes, savoir les harangues des habitants de Sarcelles, un dialogue des Bourgeois de Paris. — Lettres de Montmartre. — Œuvres de Vadé. — Les Ecosseuses. — Madame Engueule, le Poissardiana, ou les amours du Royal-Vilain et de Mamzelle Javotte. — Poissardiana ou recueil d'entretiens poissards. — Poissardiana ou Catéchisme des Halles. — Le Wauxhall populaire, ou les fêtes de la Guinguette. — Le Boute-en-train des écosseuses et des marchandes d'oranges. — Les Citrons de Javotte. — Amusements à la grecque. — Les Porcherons. — Riche-en-gueule, ou le nouveau Vadé.

J. BASTIN Etudes philologiques sur la langue française, ses origines, ses principales formes grammaticales, ses lettres, ses homonymes, homographes et paronymes. 1870, in-8°. 5 fr.

—— Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats. 1872. In-8°. 3 fr.

P. BATAILLARD Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale. In-8°. 3 fr.

DOCUMENTS Relatifs à l'exécution du décret du 5 février 1810. Gr. in-8°. 1 fr. 50

A. MARIETTE-BEY Itinéraire de la Haute-Égypte, comprenant une description des monuments antiques des rives du Nil, entre le Caire et la première cataracte. In-8° cart. avec pl. 5 fr.

L. PANNIER Le manuscrit des vies des poètes françois de Guillaume Colletet, brûlé dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre. Essai de restitution. Gr. in-8°. 2 fr.

F. M. LUZEL De l'authenticité des Chants du Barzas-Breiz de M. de La Villemarqué. Gr. in-8°. 1 fr.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite par M. C. A. Alexandre, président à la cour d'appel de Paris. T. VIII[e] et dernier. 5 fr.

Seule édition autorisée par l'auteur et l'éditeur.

Les 8 volumes. 50 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Septième année 18 Janvier 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Auber. Des sculptures symboliques des XIe et XIIe siècles. In-8°, 36 p. avec fig. Caen (Le Blanc-Hardel).

Bailly (A.). Grammaire grecque élémentaire, rédigée d'après les plus récents travaux de philologie grecque et suivant les principes de la méthode comparative. In-8°, xvj-409 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 4 fr.

Barbier de Montault (X.). Catalogue des pierres et marbres employés depuis le XVIe siècle à Rome. In-8°, 28 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Brassart (F.). Mémoire sur un point important de l'histoire de Douai. In-8°, 104 p. Douai (lib. Crépin). 6 fr.

Buez Louis Eunius dijentil ha pec' her bras. Trajedien en daou act gant eur proloc vit peb act. In-12, xij-166 p. Lannion (imp. et lib. veuve Le Goffic).

Cessac (de). L'homme préhistorique dans la Creuse. Le souterrain-refuge de Langlard, commune du Grand-Bourg. In-8°, 12 p. avec fig. Caen (Le Blanc-Hardel).

Chavée (H.). Enseignement scientifique de la lecture, ou méthode pour montrer en même temps à lire et à orthographier d'après la physiologie de la parole et l'histoire des mots français. In-8°, 96 p. Paris (imp. Chamerot). 1 fr.

Cobbett (R. S.). Memorials of Twickenham parochial and topographical. In-8°, 442 p. cart. London (Smith et E.). 17 fr. 50

Cochet. Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure. In-4° à 2 col. xvj-330 p. Paris (Imp. nationale).

Dévastation de l'Albigeois par les compagnies de Montluc en 1537. In-8°, 30 p. Albi (imp. Desrue).

Egger (A.). Vorschule der Æsthetik. In-8°, iv-382 p. Wien (Beck'sche Univ. Buchh.). 8 fr.

Geschichte d. Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. Bd. XII. In-8°. München (Oldenbourg). 9 fr. 75

Laas (E.). Der deutsche Unterricht auf hœheren Lehranstalten. In-8°, viij-408 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Luzel (F.-M.). De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz de M. de La Villemarqué. In-8°, vj-49 p. Paris (lib. Franck). 1 fr.

Martin (E.). Mittelhochdeutsche Grammatik nebst Wœrterbuch zu der Nibelunge Nôt und zu den Gedichten Walthers v. der Vogelweide für den Schulunterricht ausgearb. In-8°, 98 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 35

Miettes (Les) de l'art et de la curiosité, passe-temps des curieux, 1er fasc. In-8°, vij-20 p. et 4 pl. Paris (lib. Delaroque).

Patin. La Théogonie d'Hésiode. Traduction nouvelle. In-8°, 32 p. Paris (imp. Chamerot).

Prost (B.). Notice historique sur les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de la ville de Poligny. In-8°, 52 p. Poligny (imp. Mareschal).

Proust (A.). La révolution, les préliminaires (1774-1789). In-32, 126 p. Paris (bureau de l'Eclipse). 25 c.

Recueil des historiens des Croisades. Historiens orientaux. T. I. In-fol. lxxj-869 p. Paris (Imp. nationale).

Rehnisch (E.). Studien zür Metaphysik. 1. Hft. In-8°, 92 p. Gœttingen (Deuerlich). 1 fr. 75

Ribbing (S.). Ueber das Verhæltniss zwischen den Xenophontischen und den Platonischen Berichten über die Persœnlichkeit und die Lehre des Socrates. In-8°, 168 p. Upsala (Akad. Buchh.). 5 f.

Rossi (D.). Un cimetière romain près de Solliès-Pont (Var). In-8°, 24 p. Draguignan (imp. Gimbert).

Vasseur (C.). Le Souterrain de Carves. In-8°, 10 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Wellington (Duke of). Supplementary Despatches, correspondence, and memoranda. Vol. XV. In-8°, 560 p. cart. London (Murray). 25 fr.

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N°s 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

G. PARIS Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie Grunow, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. SCHMIDT Geschichte der franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI. 1774. 1. Bd. 2. Vollstændig umgearb. Auflage. In-8°. 12 fr.

En vente à la librairie Weidmann, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. BERGK Griechische Literaturgeschichte. I. Bd. In-8°. 12 fr.

En vente à la librairie Hinrichs, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. VERGILI MARONIS Opera ad optimorum librorum fidem ed. perpetua et sua adnotatione illustravit dissertationem de Vergili vita et carminibus atque indicem rerum locupletissimum adjecit Alb. Forbiger. Pars I. Bucolica et Georgica. Ed. IV retract. et valde aucta. In-8°. 9 fr. 35

En vente à la librairie Castenable, à Iena, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Die Verbal-Flexion der lateinischen Sprache. In-8°. 10 fr. 75

En vente à la librairie Westermann, à Braunschweig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARCHIV Für das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen. Hrsg. v. L. Herrig. 50. Bd. 4 Hefte. In-8°. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Septième année 25 Janvier 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barry (H.). La Russie contemporaine. Traduit de l'anglais par Mme A. Barine. In-18 jésus, iv-295 p. Paris (lib. Germer-Baillière). 3 fr. 50

Bernoni (D. G.). Canti popolari veneziani sin qui inediti. In-16 p. Venezia (tip. Fontano-Ottolini).

Bonora (A.). Di alcune costumanze italiane del secolo XIV. In-8°. Piacenza (tip. del Majno).

Boutaric (E.). Clément V, Philippe-le-Bel et les Templiers. In-8°, 78 p. Paris (lib. Palmé).

Castels (F.). Eschine l'orateur. In-8°, xvj-187 p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et Ce).

Chevalier (A.). La civilisation égyptienne d'après les découvertes les plus récentes. In-8°. 84 p. Paris (lib. Douniol).

Dufresne (A.) Race allemande et race française. Dualité de la race teuto-germanique. Différence originelle entre la race allemande et la race française. In-8°, iv-92 p. Paris (lib. Delagrave).

Faidherbe (le Gl). Inscriptions numidiques. Réponse au docteur Judas. In-8°. 6 p. Lille (imp. Danel).

Faux (J.). Histoire de Doullens. La Mairie pendant la Révolution, 1789-1795, d'après des documents authentiques et la plupart inédits. 1er fascicule 1789. In-8°, 91 p. Doullens (imp. Grousilliat).

Franciosi (G.). Dell' evidenza Dantesca studiata nelle metafore, nelle similitudine e ne' simboli. In-4°, 138 p. Modena (tip. L. Gaddi).

Hurel (A.). Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV. 2 vol. in-8°, civ-664 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Katehisme inè inendyo si nendyo agamba M'agnambie n'inongo gni mpongoue go lamission yi Gabon go ntyé yi Afrike. In-18, 138 p. Paris (imp. Raçon).

Lace (L.). Epigrafia e classicismo. Lettere al Caval. P. Zambelli. In-16, 60 p. Novara (tip. Rusconi).

La Fizelière (A. de). L'œuvre originale de Vivant Denon, liv. 9 et 10. In-4°, p. 33-40 et 20 pl. Paris (lib. Barraud). La livr. 6 fr.

Lemoine (P.). Notes sur les origines historiques des églises dans les Gaules et spécialement sur la mission de saint Julien. In-8°, 32 p. Le Mans (lib. Leguicheux-Gallienne).

Matranga (F.). Monografia sulla grande inscrizione greca testè scoperta nelle Chiesa di Santa Maria dell Ammiraglio detta della Martorana. In-8°, 28 p. Palermo (tip. Tamburello).

Pannier (L.). La noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile, d'après les documents originaux. 1re partie. Moyen-âge. In-8°, vj-346 p. Paris (lib. Franck). 6 fr.

Perrot (G.), **Guillaume** (E.) et **Delbet** (J.). Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont, exécutée en 1861. Liv. 24e et dernière. In-fol. Paris (lib. F. Didot). 6 fr. 25

Schmitt (E.). Ueber das bürgerliche Wohnhaus im Alterthume, im Mittelalter und in der Neuzeit. In-8°, 19 p. Prag (Hunger). 70 c.

Trench. Gustavus Adolphus in Germany and other lectures on the thirty year's war 2nd edit. In-12, 204 p. cart. London (Mac Millan). 5 fr.

Valous (V. de). Charte des libertés et franchises de Chatillon d'Azergues. In-8°, 16 p. Lyon (lib. Brun).

Virgile, œuvres. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et une notice par E. Benoist. Enéide, liv. VII-XII. In-8°, 478 p. Paris (lib. Hachette). 6 fr.

Zeller (J.). Histoire d'Allemagne. Origines de l'Allemagne et de l'empire germanique, avec introduction générale et cartes géographiques. In-8°, xlvj-452 p. Paris (lib. Didier et Ce).

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES Nos 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Septième année 1er Février 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de, fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente. 4e série. T. 7. In-8o, xlix-535 p. et 15 pl. Angoulême (lib. Nadaud). 10 fr.

Canat de Chisy (M.). Note sur deux inscriptions romanes mentionnant des architectes de l'église abbatiale de Tournus. In-8o, 11 p. fig. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Charles Baudelaire. Souvenirs, correspondances, bibliographie, suivie de pièces inédites. In-8°, 212 p. Paris (lib. Pincebourde).

Clercq (de). Recueil des traités de la France. T. X. 1867-1872. In-8o, xij-613 p. Paris (lib. Amyot). 15 fr.

Coffinet. Inscriptions dans l'église de St.-Louis-des-Français à Rome. In-8°, 19 p. Troyes (imp. Dufour-Bouquot).

Demmin (A.). Histoire de la Céramique en planches phototypiques inaltérables avec texte explicatif. Liv. 56 à 62. In-f°, 8 p. et 14 pl. Paris (lib. J. Renouard).

Euripides. With an english commentary by F. A. Paley. Vol. I. 2d ed. In-8o, cart. 950 p. London (Whittaker) 20 fr.

Frœhner (W.). Le Crocodile de Nîmes. In-8o, 17 p. Paris (lib. Baur et Detaille).

Lecocq (G.). Célébration de la paix des Pyrénées à Saint-Quentin (février 1660), publiée d'après les archives municipales avec préface et notes. Petit in-8o, 39 p. St.-Quentin (lib. Trinqueneaux-Devienne).

Mantel (A.). Archives de Montpellier. III. L'inventaire des archives de la commune, clôture. In-8°, 34 p. Paris (Franck).

Martineau (M.). La philosophie positive d'Auguste Comte condensée. Traduction française. T. I. 4e, 5e et 6e fascicule. In-8°, 261-510 p. Paris (lib. Marpor). Chaque fascicule. 1 fr. 50

Marty-Leveaux (C.). De l'enseignement de notre langue. Pet. in-8°, 123 p. Paris (lib. Lemerre). 2 fr.

Monluc. Commentaires et lettres de Blaise de. Edition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la Société de l'histoire de France, par A. de Ruble. T. 5 et dernier. In-8°, xxj-452 p. Paris (Renouard). 9 fr.

Musée des Archives de l'empire. 42e à 44e livraisons (fin). In-4° à 2 col. 769-812 p. Paris (lib. Plon). La livraison. 1 fr.

Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane, recueillies par G. Canestrini et publiées par A. Desjardins. T. 4. In-4°, 896 p. Paris (lib. F. Didot).

Pange (Œuvres de Fr. de). (1789-1796); recueillies et publiées avec une étude sur sa vie et ses œuvres, des notes et une table analytique, par E. Becq de Fouquières. In-18 jésus, lxvij-282 p. Paris (Charpentier et Ce). 3 fr. 50

Paris (P.). Les romans de la Table Ronde mis en nouveau langage, et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions. T. III. Lancelot du Lac. In-18 jésus, 391 p. Paris (lib. Techener). 6 fr.

Philipps (G.). A commentary on the psalms designed Chiefly for the use of hebrew Student and of Clergymen. 2 vol. in-8o, cart. 870 p. London (Williams et N.). 26 fr. 25

Port (C.). Les artistes-peintres angevins, d'après les archives angevines. In-8o, 79 p. Paris (Imp. Nationale).

Potiquet (A.). L'Institut national de France, ses diverses organisations, ses membres, ses associés et ses correspondants. In-8°, xx-474 p. Paris (Didier et Ce). 8 fr.

Rodrigues (H.). Saint Pierre. In-8°, xxxvij-370 p. Paris (lib. M. Lévy frères). 5 fr.

Wickham (H. A). Rough notes of a journey through the Wilderness from Trinidad to Para, Brazil by way of the great cataract of the Orinoco, Atabapo and Rio Negro. With illustrations. In-8°, cart. 302 p. London (Cartes). 18 fr. 75

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N[os] 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 6 Septième année 8 Février 1873

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aristophane (Œuvres complètes d'). Traduction nouvelle avec une introduction et des notes, par C. Poyard. In-18 jésus, xij-524 p. Paris (Hachette). 3 f. 50

Desmaze (Ch.). La Sainte-Chapelle du Palais de Justice de Paris. In-18 jésus, xij-262 p. Paris (Dentu).

Fialan (E.). L'École d'Athènes au IVe s. François de Maucroix. Lectures faites à l'Académie delphinale. In-8°, 34 p.

Fournier (E.). La Farce de maître Pathelin mise en trois actes, avec traduction en vers modernes vis-à-vis du texte de XIIe siècle, et précédée d'un prologue. In-16, xxiv-199 p. Paris (Lib. des bibliophiles). 6 fr.

Garcin de Tassy. Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman, à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes. In-8°, viij-439 p. Paris (Maisonneuve).

Gautier (T.). Histoire du romantisme. 1re partie. In-8° à 2 col. 32 p. Paris.

Géruzez (E.). Cours de littérature, rhétorique, poétique, histoire littéraire. 2e partie. Précis historique des littératures grecque, latine et française. In-12, 228 p. Paris (Delalain et fils). 1 fr. 75

Gœthe. Mémoires. Traduction nouvelle par la baronne A. de Carlowitz, 1re partie. Poésie et réalité. In-18 jésus, vj-410 p. Paris (Charpentier et Ce). 3 fr. 50

Hippeau (C.). Collection de poèmes français du XIIe et du XIIIe siècle. Glossaire (2e partie). In-8°, xxxiij-198 p. Paris (Aubry).

Kuhn (H.). Hesse, son ancienne abbaye, son prieuré, son église et ses annales. In-8°, 8 pl. Nancy (Vagner).

Levy (A.). Le deuil et les cérémonies funèbres chez les Israélites. Étude historique. In-8°, 59 p. Paris (Wittersheim et Ce).

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 30e livraison (fin du t. 2 et dernier). In-4° à 3 col. 2497-2628 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc, à Paris, pendant les années 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764 et 1774, avec une notice bibliographique et une table. In-12, xvj-177 p. Paris (Baur et Detaille).

Mello (T.). Dictionnaire littéraire et historique de la Grèce, de Rome et du moyen-âge, enrichi de tableaux synoptiques embrassant l'histoire de tous les siècles avant et après Jésus-Christ. In-8°, iij-596 p. Paris (Delagrave et Ce). 10 fr.

Platon. Œuvres complètes, publiées sous la direction de M. E. Saisset. Traductions Dacier et Grow soigneusement révisées et complétées par une nouvelle version de plusieurs dialogues, avec notes et arguments par MM. E. Chauvet et A. Saisset. T. 3 et 4. Dialogues polémiques. T. 5. Dialogues dogmatiques. T. 1er. In-18 jésus, 1193 p. Paris (Charpentier). Chaque vol. 3 fr. 50

Rogers (E. H.). How to speak Hindustani. New ed. In-12, 84 p. London (Allen). 1 fr. 25

Rougé (E. de). Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes, salle du rez-de-chaussée et palier de l'escalier du Sud-Est, au Musée du Louvre. 3e éd. In-8°, 216 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr. 50

Saint-Victor (P. de). Hommes et dieux, étude d'histoire et de littérature. In-18 jésus, 522 p. Paris (Michel Lévy frères). 3 fr. 50

Sommervogel (R. P.). Comme on servait autrefois. Le marquis de Montcalm. Le maréchal de Bellefonds. In-18 jésus, 260 p. Paris (Alband).

Spurrell (W.). English Welsh and Welsh English pronouncing Dictionary. New ed. In-12 cart. London (Trübner et Ce). 10 fr. 65

Wallon (H.). La Terreur, étude critique sur l'histoire de la Révolution française. In-8°, 271 p. Paris (Lib. Douniol).

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N°s 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 7 Septième année 15 Février 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Auber. Histoire et théorie du symbolisme religieux avant et depuis le christianisme. 4 vol. in-8°, vij-2365 p. Paris (Franck). 28 fr.

Aubigné (d'). Les Tragiques, avec des additions et des notes par M. Ch. Read. In-8°, xlvij-360 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Bopp (Fr.). Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand. Traduit sur la 2me édition et précédée d'introductions par M. M. Bréal. T. IV. In-8°, xxxv-131 p. Paris (Hachette).

Chénier (A.). Œuvres en prose. Nouv. édition par L. Becq de Fouquières. In-18 jésus, cxx-412 p. Paris (Charpentier et Ce). 3 fr. 50

Collection des livrets des anciennes expositions, depuis 1673 jusqu'en 1800. XL. Salon de 1798. XLI. Salon de 1799. XLII. Salon de 1800. In-12, 219 p. Paris (Liepmannssohn). Chaque livret. 4 fr.

Derguy (D.). Le Pays de Bray. T. 1. In-8°, 317 p. Neuchâtel-en-Bray et Paris (Derache).

Desmaze (Ch.). Livres brûlés à Paris, livres sauvés, les manuscrits français à l'étranger. Mai 1871. In-8°, 24 p. Amiens (Glorieux et Ce).

Du Mesnil. Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, pays de Gex, Valrancey et Franc-Lyonnais, d'après les travaux de Guichenon, d'Hozier, Anbret, d'Assier, Steyert, Raux, Guigue, Albrier, Arcelin, les archives et les manuscrits, etc., avec les remarques crit. de Collet. 1re livr. A-G. In-4°, xij-328 p. Lyon.

Gauckler (P.). Le Beau et son histoire. In-18 jésus, 205 p. Paris (Germer-Baillière). 2 fr. 50

Lacroix (P.). Les courtisanes de la Grèce d'après les auteurs grecs et latins. In-32, viij-208 p. Torino (Gay). 8 fr.

—— Iconographie Molièresque contenant la liste générale et complète des portraits de Molière et celle des suites de vignettes publiées jusqu'aujourd'hui pour les œuvres de cet auteur; avec notes et commentaires par le bibliophile Jacob. In-32, xx-40 p. Torino. 9 fr. 20

Mary Summer. Les Religieuses bouddhistes depuis Sakya-Manni jusqu'à nos jours. Avec une introduction par Ph. Ed. Foucaux. In-18, xij-70 p. Paris (Leroux).

Nageotte (E.). Ovide, sa vie, ses œuvres. Thèse pour le doctorat présentée à la faculté de Dijon. In-8°, 278 p.

Ornement (l') **polychrome.** Cent planches en couleurs, or et argent, contenant environ 2000 motifs de tous les styles. Art ancien et asiatique, moyen-âge, renaissance, XVIIe et XVIIIe siècles. Recueil historique et pratique publié sous la direction de M. A. Racinet, avec des notes explicatives et une introduction générale. Livr. 10e et dernière. In-4°, iv-80 p. et 10 pl. Paris (Didot).

Rabelais (Œuvres). Texte collationné sur les éditions originales, avec une vie de l'auteur, des notes et un glossaire. Illustrations de G. Doré. 2 vol. in-4°, xliv-900 p. Paris (Garnier frères). 200 f.

Théâtre (le) **Français** avant la Renaissance, 1450-1550. Mystères, moralités et farces. Précédé d'une introduction et accompagné de notes pour l'intelligence du texte, par E. Fournier. Orné d'un portrait en pied coloré du principal personnage de chaque pièce, dessiné par MM. Sand, Alouard et Marie. In-8° à 2 col. vij-466 p. Paris (Laplace, S. et Ce).

Vertus (A. de). Le Monde avant l'histoire. Langage, mœurs et religion des premiers hommes. In-8°, 164 p. Château-Thierry.

Villemain (M.). Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la papauté jusqu'au IXe siècle. 2 vol. In-8°, 12 p. Paris (Didier). 15 fr.

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archæological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N°s 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Septième année 22 Février 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Abhandlungen zur Grammatik, Lexikographie u. Litteratur der alten Sprachen. 3. Hft. In-8°. Berlin (Ebeling et Plahn). 2 fr. 75

Inhalt : De generis, numeri, casuum anacoluthia apud tragicos Graecos scripsit J. Wrobel. 120 p.

Adam (E.). Grammaire de la langue mandchou. In-8°, 137 p. Paris (Maisonneuve). 7 fr.

Amelli (S. A.). Un antichissimo codice biblico latino purpureo conservato nella chiesa di Sarezzano presso Tortona. In-8°, 20 p. Milano.

Archives de la commission des monuments historiques, publiées par ordre de Son Exc. M. A. Fould, ministre d'État. Livr. 88, 89, 90, 109, 110, 111, 124 à 130. Fin. In-fol. 192 p. et titres et sous-titres. Paris (Gide).

Binding (K.). Die Normen u. ihre Uebertretung. Eine Untersuchg. üb. die rechtmæss. Handlg. u. die Arten d. Delikts. 1. Bd. 1. Abth. : Normen u. Strafgesetze. In-8°. Leipzig (Engelmann). 5 f. 35

Bluntschli (J. C.). Das moderne Vœlkerrecht der civilisirten Staaten als Rechtsbuch dargestellt. 2. m. Rücksicht auf d. Ereignisse von 1868 bis 1872 ergænzte Aufl. In-8°, xix-528 p. Nœrdlingen (Beck). 13 fr.

Clementinorum epitomae duae. Altera edita correctior. Inedita altera nunc primum integra ex codicibus Romanis et excerptis Tischendorfianis cura A. R. M. Dressel. Acced. F. Wieseleri adnotationes criticae ad Clementis Romani quae feruntur homilias. In-8°, ix-344 p. Leipzig (Hinrichs). 4 fr.

De Smiane (E. G.). Di un ipogeo messapico scoperto il 30 agosto 1872 nelle rovine di Rusce e delle origine de popoli della Terra d'Otranto. In-8°, 56 p. con due tavole. Lecce.

Dieterici (Fr.). Die Lehre v. der Weltseele bei den Arabern im X. Jahrh. In-8°, xj-196 p. Leipzig (Hinrichs). 6 fr. 15

Frankl (P. F.). E. Mutazilitischer Kalâm aus dem 10. Jahrh. Als Beitrag zur Geschichte der muslimischen Religions-Philosophie nach handschriftl. Quellen der Bibliotheken in Leiden u. St. Petersburg. In-8°. Wien (Gerold). 1 fr. 35

Guigue (M.-C.). Obituarium ecclesiae Sancti Pauli Lugdunensis, ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église Saint-Paul de Lyon, du XI° au XIII° siècle, publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, avec notes et documents inédits. In-8°, 126 p.

Hauréau. Grégoire IX et la philosophie d'Aristote. In-4°, 10 p. Paris (Didot frères).

Heusler (A.). Die Gewere. In-8°, xxvij-602 p. Weimar (Bœhlau). 12 fr.

Huit (C.). De priorum Pythagoreorum doctrina et scriptis disquisitio. Hanc thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi. In-8°, 123 p. Paris (Thorin).

Jung (Th.). La vérité sur le Masque-de-Fer (les empoisonneurs), d'après les documents inédits des archives de la guerre et autres dépôts publics (1664-1703). Ouvrage accompagné de 5 grav. et plans inédits du temps. In-8°, 466 p. Paris (Plon). 8 fr.

Lagneau (G.). Celtes. In-8°, 86 p. Paris (Masson).

Latham (R. G.). Two Dissertations on the Hamlet of Saxo Grammaticus and of Shakespeare. In-8°, 150 p. cloth (Williams et N.). 6 fr. 25

Lens (L. de). Les Correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. In-8°, 48 p. Angers.

Pantcha-Tantra (le), ou les cinq ruses, fables du brahme Vichnou Sarma ; aventures de Paramarta, et autres contes, traduits pour la première fois sur les originaux indiens ; par M. l'abbé J. A. Dubois. Illustré de 13 eaux-fortes, par M. Léonce Petit. In-8°, xvj-416 p. Paris (Barraud). 8 fr.

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N°s 3 ET 4.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Septième année 1er Mars 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv f. das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen. Hrsg. v. L. Herrig. 50. Bd. 4 Hfte. In-8°, 480 p. Braunschweig (Westermann). 8 fr.

Assing (L.). Fürst Hermann v. Püchler-Muskau. Eine Biographie. 1. Hælfte. In-8°, iv-240 p. Hamburg (Hoffmann et Campe). 6 fr.

Bergk (Th.). Griechische Literatur Geschichte. 1. Bd. In-8°, vj-1024 p. Berlin (Weidmann). 12 fr.

Bernabei (G.). Il congresso di antropologia ed archeologia preistoriche di Brusselle : lettere al giornale l'*Opinione*. In-16, 54 p. Ancona.

Bibliothek orientalischer Mærchen und Erzæhlungen in deutscher Bearbeitung. m. Einleitg. Anmerkgn. u. Nachweisen v. A. Œsterley. 1 Bdchen. Baital Pachisi od. die 25 Erzæhlgn. e Dämon. In-8°, 218 p. Leipzig (F. Fleischer). 4 fr.

Camera (M.). Importante scoperta del famoso Toréno di Amalfi e di un' altra moneta inedita del Doge Mansone III. In-8°, 38 p. Napoli.

Carpenter (W.). The Israelites Found in the Anglo-Saxons. In-12 (Kenning) cloth. 3 fr. 15

Chroniken, Basler, hrsg. v. der histor. Gesellschaft in Basel durch W. Fischer und A. Stern. Unter Mitwirkg. von M. Heyne. 1. Bd. In-8°, xxxj-591 p. m. 2 Steintaf. in-fol. Leipzig (Hirzel). 14 fr. 75

Chwolson (D.). Die semitischen Vœlker. Versuch e. Characteristik. In 8°. Berlin (F. Duncker). 1 fr. 35

Crowfoot (J. R.). Observations on the Collation in Greek of Cureton's Syriac Fragments of the Gospels. In-8° (Williams et N.). 6 fr. 25

De Rossi (G. B.). Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle Chiese di Roma anteriori al secolo XV, tavole cromolitografiche con cenni storici et critici, con traduzione francese. Fasc. I-II. In-fol. Tavole I-IV. 16 p. Roma (Spithœver). Cadun fascicolo. 57 fr. 30

Freytag (G.). Die Ahnen. Roman. 1. Abth. Ingo u. Ingraban. In-8°, vij-514 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr. 35

Fritsch (G.). Die Eingeborenen Sud-Afrika's. Ethnographisch u. anatomisch beschrieben. Mit zahlreichen Illustr. grossentheils nach Original-Photographien u. Zeichngn. d. Verf. in Holzschn. ausgeführt, 20 Lith. Taf. m. Abbildgn. einzelner Skelettheile, Proben der Hautfærbgn. u. Buschmann-Zeichngn. Nebst e. Atlas enth. 60 in Kupfer radirte Portraitkœpfe. In-4°, xxiv-528 p. m. 5 Tab. Breslau (F. Hirt) geb. 100 fr.

Forbiger (A.). Hellas u. Rom. Populære Darstellg. d. œffentl. und hæusl. Lebens der Griechen u. Rœmer. 1. Abth. Rom im Zeitalter der Antonine. 2. Bd. In-8°, vij-368 p. Leipzig (Fues). 8 fr.

Foulkes (E. S.). The Athanasian Creed, by whom written, and by whom published? With other Enquiries and Creeds in General, reconsidered in an Appendix. In-8°, 520 p. (Hayes) cloth. 11 fr. 25

Galvary's philolog. und archæologische Bibliothek, 22-24. Lfg. In-8°. Berlin (Calvary et C°). La livr. 70 c.
Inhalt : K. O. Müller's Kunstarcheol. Werke. Erste Gesammt-Ausg. I. Bd. 1817-1823 (188 p.).

Puymaigre (de). La poésie populaire en Italie. In-8°. Paris (Douniol et C°).

Rambaud (A.). La Domination française en Allemagne. Les Français sur le Rhin (1792-1804). In-12, xij-379 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Ruggiero (M.). Studi sopra gli edifizi e le arti meccaniche dei Pompeiani. In-8°, 16 p. Napoli.

Sagas from the Far East : or, Kalmouk and Mongolian Traditionary Tales. By author of Patrañas. In-8°, 438 p. (Griffith et F.) cloth. 11 fr. 25

Schmidt (J.). Geschichte der frænzœs. Literatur seit Ludwig XVI. 1774. 1. Bd. In-8°. 1. Hælfte. iv u. p. 1-256. Leipzig (Grunow). 12 fr.

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES Nos 3 ET 4.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Septième année 8 Mars 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archives historiques du Poitou. T. 1. In-8°, xj-412 p. Poitiers.

Bérard. Dictionnaire biographique des artistes français du XII° au XVII° siècle, suivi d'une table chronologique et alphabétique, comprenant, en vingt classes, les arts mentionnés dans l'ouvrage. In-8°, xv-432 p. Paris (Dumoulin). 12 fr.

Boccace (J.). Les Dix journées de Jean Boccace. Ed. Jouaust. 1re et 2° journées. 2 vol. In-16, 333 p. et 2 gr. Paris (Lib. des Bibliophiles). Le vol. 5 fr.

Bonfils et **Smyers.** Recherches sur les autels en silex des Troglodytes et sur la manière dont ils les fabriquaient. In-4°, 19 p. et 2 pl.

Brandes (G.). Die Hauptstrœmungen der Literatur d. 19. Jahrh. übersetzt u. eingeleitet v. A. Strodtmann. 1. Bd.: Die Emigrantenliteratur. In-8°, xxix-290 p. Berlin (F. Duncker). 6 fr.

Burgault (E.). Les Aryens en Orient et les Celtes en Italie. In-8°, 64 p.

Chabas (F.). Études sur l'antiquité historique, d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques. In-8°, 563 p. Paris (Maisonneuve).

Frédault (F.). Histoire de la médecine. T. 2. In-8°, 418 p. Paris (J.-B. Baillière et fils).

Froehner (W.). La colonne Trajane, reproduite en phototypographie, d'après le surmoulage exécuté à Rome en 1861 et 1862, 200 pl. en couleur. Pl. par Gustave Arosa, d'après le procédé Tessier du Motay et Maréchal. Livr. 37 à 48. In-fol. 11-16 p. et 22 pl. Paris (Rothschild). 60 fr.

Happel (J.). Die Sprachlaute d. Menschen, ihre Bildg. u. Bezeichng. nebst e. Vergleichung d. Deutschen, engl. u. franzœs. Schriftsprache m. ihrer Lautsprache. 2. Aufl. In-8°. Antwerpen (Kornicker). 5 fr. 35

La Bruyère. Les caractères de La Bruyère. Réimpression de l'édition 1696, précédée d'une introduction par Louis Lacour et publiée par les soins de D. Jouaust. 2 vol. In-8°, xlviij-630 p. et portr. Paris (Lib. des Bibliophiles). 25 f.

Montagu (Mrs. E.). A Lady of the Last Century (Mrs. Elizabeth Montagu). Illustrated in her Unpublished Letters. By Dr Doran. In-8°, 370 (Bentley) cloth. 17 fr. 50

Paydenot (H.). Essai sur l'inscription romaine de Hasparren. In-4°, 14 p. Paris.

Plaute. Morceaux choisis. Traduction de E. Sommer. In-16, 387 p. Paris (Hachette et Cie). 2 fr.

Sainte-Beuve (C.-A.). Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire, cours professé à Liége en 1848-1849. Nouvelle édition. 2 vol. In-18 jésus, 875 p. Paris (M. Lévy frères). 7 fr.

Strack (H. L.). Prolegomena critica in vetus testamentum hebraicum, quibus agitur I. de codicibus et deperditis et adhuc exstantibus, II. de textu bibliorum hebraicorum qualis talmudistarum temporibus fuerit. In-8°, viij-131 p. Leipzig (Hinrichs). 5 fr. 35

Trumpp (E.). Grammar of the Sindhi language compared with the sanskrit-prakrit and the cognate Indian vernaculars. In-8°, l-450 p. London (Trübner). 24 fr.

Vatel (Ch.). Bibliographie dramatique historique de Charlotte de Corday. In-8°, 340 p. Paris (Plon).

Vergili Maronis (P.). Opera ad optimorum librorum fidem ed. perpetua et aliorum et sua adnotatione illustravit dissertationem de Vergili vita et carminibus atque indicem rerum locupletissimum adjecit A. Forbiger. Pars I. Bucolica et Georgica. Ed. 4. retractata et valde aucta. In-8°, 553 p. Leipzig (Hinrichs). 5 fr. 35

Westphal (R.). Die Verbal-Flexion der lateinischen Sprache. In-8°, xxxix-320 p. Iena (Costenoble). 10 fr. 75

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES Nos 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Septième année 15 Mars 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales manuscrites de Limoges, dites Manuscrits de 1638; publiées sous les auspices de la Société archéologique et historique du Limousin, par E. Ruben, F. Achard, P. Ducourtieux. Avec 2 pl. lithogr. In-8°, xxxij-479 p. (Ducourtieux). 6 fr.

Arnaud (E.). Histoire du l'Académie protestante de Dic en Dauphiné, au XVII° s. In-8°, viij-116 p. Paris (Grassart).

Barbat de Bignicourt (A.). Les Massacres à Reims en 1792, d'après des documents authentiques. In-8°, 48 p. Reims. 1 fr. 25

Beulé (M.). Fouilles et découvertes résumées et discutées en vue de l'histoire de l'art. T. 1. Grèce et Italie. T. 2. Afrique et Asie. In-8°, 870 p. Paris (Didier et C°). 15 fr.

Boccace. La troisième journée du Décaméron de Jean Boccace. Ed. Jouaust. In-16, 161 p. Paris (Lib. des bibliophiles). 5 fr.

Cazalis de Fondouce (P.). Les temps préhistoriques dans le sud-est de la France. L'homme dans la vallée inférieure du Gardon. I. Le Gardon à l'époque quaternaire. Le Mardieuil. La Sartanette. La Salpêtrière. Avec 14 pl. In-4°, 90 p. Paris.

Cousin (V.). Philosophie de Locke. 6° éd. In-12, xvj-416 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Darwin (C.). L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la lutte pour l'existence dans la nature. Traduit sur l'invitation et avec l'autorisation de l'auteur sur les cinquième et sixième éditions anglaises, augmentées d'un nouveau chapitre et de nombreuses, notes et additions de l'auteur, par J. J. Moulinié. In-8°, xx-612 p. Paris (Reinwald).

Demmin (A.). Histoire de la céramique en planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif. L'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe par ordre chronologique. Livr. 63 à 66. In-fol. 4 p. et 8 pl. Paris (Renouard).

Dramard. Épisodes de la Révolution française dans le département de Seine-et-Oise. La Disette de 1789 à 1792 jusqu'à la loi du maximum. In-8°, 112 p. Versailles.

Du Chatelier. Invasions de l'étranger dans les XIV° et XV° siècles. In-8°, 67 p. Paris (Guillaumin et C°).

Du Fresne de Beaucourt (G.). Charles VII, son caractère. In-8°, 115 p. Paris (Palmé).

Estrades (d'). Relation inédite de la défense de Dunkerque (1651-1652). Suivie de quelques-unes de ses lettres, également inédites (1653-1655); publiées avec une introduction et des notes par Ph. Tamizey de Larroque. In-8°, 102 p. Paris (Claudin).

Fiske (J.). Myths and Myth-Makers : Old Tales and Superstitions, Interpreted by Comparative Mythology. Post In-8°, 250 p. cloth (Trübner). 14 fr. 65

Johnson (S.). Oriental Religions and their Relation to Universal Religion. 2d ed. In-8°, 806 p. cloth (Trübner). 30 fr.

Kinglake (W.). Histoire du 2 décembre 1851 et portrait historique de Napoléon III. Traduit de l'anglais par T. Karcher. In-18 jésus, 105 p. Paris (Lib. internationale). 1 fr. 50

Le Berre. Grammaire de la langue pougouée. In-18, iv-227 p. Paris (Maisonneuve). 8 fr.

Lenormant (F.). Lettres assyriologiques. 2° série. Études accadiennes. T. I°. 1° et 2° parties. In-4°, 350 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Mas Latrie (L. de). Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge. Supplément et tables. In-4°, ij-121 p. Paris (Baur et Détaille).

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. GAIDOZ, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES Nos 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

G. PARIS Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther. In-8°. 3 fr.

En vente à la librairie Grunow, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. SCHMIDT Geschichte der franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI. 1774. 1. Bd. 2. Vollstændig umgearb. Auflage. In-8°. 12 fr.

En vente à la librairie Weidmann, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. BERGK Griechische Literaturgeschichte. I. Bd. In-8°. 12 fr.

En vente à la librairie Hinrichs, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. VERGILI MARONIS Opera ad optimorum librorum fidem ed. perpetua et sua adnotatione illustravit dissertationem de Vergili vita et carminibus atque indicem rerum locupletissimum adjecit Alb. Forbiger. Pars I. Bucolica et Georgica. Ed. IV retract. et valde aucta. In-8°. 9 fr. 35

En vente à la librairie Castenable, à Iena, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Die Verbal-Flexion der lateinischen Sprache. In-8°. 10 fr. 75

En vente à la librairie Westermann, à Braunschweig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARCHIV Für das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen. Hrsg. v. L. Herrig. 50. Bd. 4 Hefte. In-8°. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 · Septième année 22 Mars 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Journal des Savants, février 1873. CHEVREUL, La vérité sur l'invention de la photographie (1[er] art.). — MAURY, Histoire d'Allemagne (de M. Zeller, 2[e] et dernier art.). — EGGER, Papyrus gréco-égyptien (2[e] art.). — BOULEY, De la rage dans l'espèce canine (1[er] art.). — Nouvelles littéraires; livres nouveaux.

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, nouv. série, t. XV, 6[e] livr. THIL-LORRAIN, Concours généraux de l'enseignement moyen. — DAMOISEAU, De l'enseignement grammatical et littéraire. — L'enseignement supérieur et moyen devant la Chambre des représentants. — KURTH, Le rôle politique de la maison de Bourgogne en Belgique. — A. W., M. Michel Bréal et l'Académie des sciences morales et politiques. — CAMBIER, Remarques sur une question de maximum. — CAMBIER, Théorèmes relatifs à l'ellipse. *Comptes rendus.* Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse, par E. DISCAILLES. — Organisation de l'enseignement moyen. Observations diverses. — Histoire d'Arlon, par G. F. PRAT. — Keus van Dicht- en Prozastukken, verzameld door J. Van Beers; Nederlandsch Leesboek, door G. D. Minnaert (Chrestomathies flamandes). — Pépin d'Herstal, par THIL-LORRAIN. — Des Méthodes dans les sciences du raisonnement, par DUHAMEL. *Varia.* De l'importance des études flamandes dans l'éducation nationale (*Discours prononcé par M. Stecher à la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire*). Académie royale de Belgique. Programme de concours pour 1874. *Actes officiels.* — *Nécrologie.*

Verhandlingen van het Bataviaasch Genootschap, Deel XXXVI. ROOS, Contribution à la connaissance de la langue, du pays et du peuple sur l'île de Soemba. — GRAMBERG, Un mois dans l'intérieur des terres de Timor. — G. SCHLEGEL, Sinico-aryaca ou recherches sur les racines primitives dans les langues chinoise et aryennes. Étude philologique. — TIEDTKE, Liste de mots des langues Sampit et Katinga.

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde, Deel XVIII, Zesde serie, Deel 1, Aflev. 5 en 6. UILKENS, Proverbes Soenda. — VAN DEN BERG, Sur l'emploi de Qâdhî. Contribution à la connaissance de la langue juridique dans l'islamisme. — RIEDEL, Le Minahasa en 1825. Contribution à la connaissance des Célèbes septentrionales.

The Phœnix, vol. III, n° 31, janvier 1873. HOWORTH, The life of Ogotai Khakan. — MAYERS, Bibliographical notes on Chinese Books. — H. A., A glance at Education in British Burma. — HODGSON, On the colonisation of the Himalaya by Europeans. — HODGSON, On the Tribes of northern Tibet. — Notes on the Burmese language, by the Editor (Rev. J. Summers). — *Reviews.* The life and letters of St. Francis Xavier, by H. J. COLERIDGE. — Travels in Indo-China and the Chinese empire, by L. DE CARNE.

Cosmos, Nouveau journal géographique en langue italienne, qui paraît depuis le mois de janvier 1873; le bureau est à Turin, rue de la Providence, 17. *Sommaire.* PETERMANN, Prefazione (en allemand et en italien). — Introduzione. — Recenti spedizioni alla Nuova Guinea. — Memoria sulla carta dell' Isola di Ieso. — Il Tanganika, bacino chiuso. — HUGUES, I possedimenti russi nell' Asia Centrale e Settentrionale. — Notizie geografiche. — Litteratura geografica. *Cartes.* Carta originale del viaggio di Beccari e D'Albertis nella Nuova Guinea Ovest (aprile 1872), costrutta e disegnata da GUIDO CORA. — Scala 1 : 700,000. — Schizzo originale dell' Isola di Ieso secondo i relievi della R. Cannon. « Silvia » d. Mar. ingl., di GUIDO CORA. — Carta del Bacino del Rusizi e Tanganika Nord, secondo Stanley, Livingstone, Burton, Speke, disegnata e costrutta da GUIDO CORA. — Scala 1 : 2000,000. — Cartina inchiusa : Estensione probabile del Lago Alberto, 1 : 5000,000.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beyer (C.). Neue Mittheilungen üb. F. Rückert, u. kritische Gænge u. Studien. 2 Thle. In-8°, xj-308 et iij-224 p. Leipzig (Frohberg). 16 fr.

Carlyle (T.). History of Friedrich II of Prussia called Frederich the Great (10V.). Vol. 3. In-12, cloth. London (Chapmann et H.). 2 fr. 50

Cassel (D.). Geschichte der jüdischen Literatur. I. Abth. Die bibl. Literatur. 1. Abschn. Die poet. Literatur. In-8°, iij-322 p. Berlin (Gerschel). 4 fr.

Clementis Romani epistulae. Ad ipsius codicis Alexandrini fidem ac modum repetitis curis ed. C. de Tischendorf. Accedit tabula. In-4°. Leipzig (Hinrichs). Geb. 12 fr.

—— Ad Corinthias epistula C. Tischendorfii ex apotypamate consultata photographica codicis Alexandrini effigie non neglecta edit. αὐτοπτῶν auctoritate funditus recensuit commentarium maxime criticum interpretationem Junii et Cotelerii latinam emendatiorem prolegomena, indices nominum, verborum, locorum addidit J. C. M. Laurent. Insunt et altera quam ferunt Clementis epistula et fragmenta. Ed. 2. In-8°, xxxviij-164 p. Leipzig (Hinrichs). 4 fr.

De' Bianchi (T.). Cronaca modenese. Serie delle cronache. Tomo X. Fasc. I. In-4°, p. 1-72. Parma.

Frola (R.). Processo storico-giuridico della successione intestate in Roma dalle XII tavole alla riforma di Giustiniano. In-8°, xxxij-260 p. Siena.

Jumann (T.). Ancient Faiths embodied in Ancient Names. 2d ed. Vol. I. In-8°, 836 p. cloth. (Trübner). 37 fr. 50

Krœger (A. E.). The Minnesinger of Germany. In-12, 286 p. cloth. 8 fr. 75

Latham (R. G.). The English Language. 5th ed. In-8°, 750 p. cloth. (Longmans). 22 fr. 50

Lenormant (F.). Lettres assyriologiques. 2° série. Études accadiennes. T. Ier. 1re et 2° parties. In-4°, 350 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Le Vaillant de la Fieffe (O.). Les Verreries de la Normandie, les gentilshommes et artistes verriers normands. In-8°, viij-552 p. Rouen (Lanctin).

Marselli (N.). La scienza della storia I. Le fasi del pensiero storico. In-8°, xxiv-404 p. Torino (Lœscher). 4 fr. 60

Mannier (E.). Ordre de Malte. Les Commanderies du Grand-Prieuré de France. In-8°, xxxvj-808 p. Paris (Aubry).

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. T. 12. In-8°, lxxij-391 p. Chambéry (imp. Bottero).

—— de la Société d'archéologie lorraine. 2° série. 14° vol. In-8°, xvj-382 p. Nancy, (imp. Crépin-Leblond).

Nicholas (T.). Annals and Antiquities of the Counties and Country Families of Wales; containing a Record of all Ranks of the Gentry, their Lineal, Alliances, Appointments, Armorial Ensigns, and Residences; with many Ancient Pedigrees and Memorials of Old and Extinct Families, accompanied by brief Notices of the history, Antiquities, Physical Features, chief Estates, Geology, and Industry of each county; Rolls of High Sheriffs from the beginning, Members of Parliament, Magistrates of Boroughs, etc. With munerous Illustrations in Wood from Photographs. 2 vols. In-8°, 964 p. cloth. (Longmanns). 78 fr. 75

Nourrisson. De l'entendement et des idées. Discours d'ouverture du cours complémentaire de philosophie au Collége de France. In-8°, 28 p. Paris (Didier et C°).

Storia di S. Piero Apostolo nella città di Antiochia, ora per la prima volta pubblicata dal Cav. Francesco di Mauro di Polvica. In-8°, 48 p. Bologna.

Treadwell (J. H.). A Manual of Pottery and Porcelain. In-8°. London. 20 fr.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

G. PARIS Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther. In-8°. 3 fr.

En vente à la librairie GRUNOW, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. SCHMIDT Geschichte der franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI. 1774. 1. Bd. 2. Vollstændig umgearb. Auflage. In-8°. 12 fr.

En vente à la librairie WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. BERGK Griechische Literaturgeschichte. I. Bd. In-8°. 12 fr.

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. VERGILI MARONIS Opera ad optimorum librorum fidem ed. perpetua et sua adnotatione illustravit dissertationem de Vergili vita et carminibus atque indicem rerum locupletissimum adjecit Alb. Forbiger. Pars I. Bucolica et Georgica. Ed. IV retract. et valde aucta. In-8°. 9 fr. 35

En vente à la librairie CASTENABLE, à Iena, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Die Verbal-Flexion der lateinischen Sprache. In-8°. 10 fr. 75

En vente à la librairie WESTERMANN, à Braunschweig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARCHIV Für das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen. Hrsg. v. L. Herrig. 50. Bd. 4 Hefte. In-8°. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 13 Septième année 29 Mars 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

Journal Asiatique, N° d'octobre-novembre-décembre 1872. Table des matières de la VI° série (années 1863 à 1872). Paris, E. Leroux.

The Academy, N° 67, 1 mars. *General Literature and Art :* Madame Récamier et les amis de sa jeunesse. — EWALD's, Scottish Woman et Tjele. — Lord Littmass and Lord Lytton (Letter to the Editor). — Notes on Literature and Art. — New Publications. — *Theology :* COLENSO's, Pentateuch and Book of Joshua Critically Examined. — Dr. Pusey's University Sermons. — New Publications. — *Physical Science :* Alexander von Humbold. — Notes on Scientific Work (Geology, Physiology, Botany). — New Publications. — *History :* SPEDDING's Letters and Life of Francis Bacon. — NEWMAN's Historical Sketches. — Intelligence. — New Publications.— *Philology :* MAYOR's Juvenal.—Intelligence. — New Publications. — Errata. — Advertisements.

The Athenæum, N° 2368, 15 mars. Chapters in the History of Yorkshire, by J. J. CARTWRIGHT; The Norfolk Garland : a Collection of the superstitious Beliefs and Practices, Proverbs, Curious Customs, Ballads and Songs of the People of Norfolk, by J. GLYDE. — A huguenot romance : Memoirs of a Huguenot Family, by ANN MAURY. — The Æneid of Virgil, transl. into english blank verse by C. P. CRANCH. — Dictionnaire de la langue française, par E. Littré. — Mr Charles Knight. — Holy Places, Jerusalem. — Literary Gossip. — Ozone and Antozone, by C. B. FOX. — Scientific Societies Company. — Societies (comptes-rendus des séances). — Science Gossip. — Fine Arts (Ventes de collections). — Fine Art Gossip. — Royal Italian Opera. — Handel's *Samson.* — Musical Gossip. — Drama. The Week. — Dramatic Gossip.

Literarisches Centralblatt, N° 12, 22 mars. BLOCH, Ursprung und Entstehungszeit des B. Kohelet. — CASSEL, Geschichte der jüd. Literatur, 1 Abth. — GIRGENSOHN, Krit. Untersuchung über das 7 Buch der Hist. Polonica des Dlugosch. — STEIN, Geschichte des Kœnigs Konrad I von Franken. — LUDWIG, Arbeiten der physiol. Anstalt zu Leipzig, 1871. — RAUCH, Die Einheit des Menschengeschlechtes. — MAGNUS, Ophtalmoscopischer Atlas.—v. SCHULTE, Ueber Kirchenstrafen. — SPALTENSTEIN, Die Wiedereinsetzung in d. vor. Stand. — WESTERKAMPF, Ueber die Reichsverfassung. — 1) BLUNTSCHLI, Rom und die Deutschen. 2) BAUMGARTEN, Der Protestantismus, etc. im deutschen Reich. — HŒLTSCHL, Die Anéroïde von Naudet u. Goldschmid. — WINKLER, Theorie der Brücken. — v. MAACK, Die Entzifferung des Etruskischen. — WESTPHAL, Semasiologie und Syntax der griechischen Sprache, 1 Abth. — Q. Aurelii Symmachi Relationes. Rec. Meyer. — Il Commento medio di Averroe alla poetica di Aristotele da F. Lasinio. — Jonckbloet's Geschichte der niederl. Literatur. Deutsch von W. Berg, 2 Bd. — Gebrechen u. Heilung der humanist. Gymnasien. — Vorlesungen im Sommersemester 1873 : 9. München; 10. Strassburg; 11. Giessen; 12. Halle-Wittenberg; 13. Basel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Albertano da Brescia. Dei trattati morali, volgarizzamento inedito fatto nel 1268 da Andrea da Grasseto, pubblicato a cura di Francesco Selmi. In-8°, xx-396 p. Bologna (G. Romagnoli). 9 f. 20

Burgoyne (Sir John). Life and Correspondence. By his Son-in-Law, Lieut. Col. Hon. G. Wrottesley. 2 vols. In-8°, 1020 p. cloth. 25 fr.

Calvo (C.). Amérique latine. Recueil historique complet des traités, conventions, capitulations, armistices, questions de limites et autres actes diplomatiques et politiques de tous les États compris entre le golfe du Mexique et le cap de Horn, depuis l'année 1493 jusqu'à nos jours. 1re période. T. 11. In-8°, 388 p. Paris (Durand, Brachet, Denné-Schmidt).

Canti popolari Veneziani raccolti da Dom. Gius. Bernoni. In-16, 192 p. Venezia 3 fr. 45

Chaisy. Essai sur l'organisation des classes ouvrières chez les Romains. In-8°, 29 p. Paris.

Champion (R.). Two Centuries of Ceramic Art in Bristol; being a History of the Manufacture of the true Porcelain. With a Biography compiled from private Correspondence, Journals and family papers, containing unpublished Letters of Ed. Burke, R. and W. Burke, the Duke of Portland, the Marquis of Rockingham, and others; with an account of the Delft Earthenware and Enamel Glass Works, from original sources, by Hugh Owen, illust. with 160 engravings. In-8°, 436 p. cloth. 52 fr. 50

Convito (Il) fatto ai figliuoli del re di Napoli da Benedetto Salutati e compagni mercanti fiorentini il 16 di febbrajo del 1476. In-18, 32 p. Firenze.

Couach (E.). Les Révolutions à Tonneins. La République de 1848. Le coup d'État du 2 décembre 1851. L'Empire. La République de 1870. In-8°, 127 p. Bordeaux.

Hippeau (C.). Dictionnaire de la langue française au XIIe et au XIIe siècle. T. I et II. In-8°, lxij-442 p. Paris (Aubry).

Ledeuil (J.). 1789-1795. La Révolution de Dijon. In-8°, 48 p. Paris (Dumoulin).

Lenormant (F.). Le Déluge et l'Épopée babylonienne. In-8°, 43 p. Paris (Douniol et Ce). 1 fr. 50

Marselli (N.). La scienza della storia I. Le fasi del pensiero storico. In-8°, xxiv-404 p. Torino (Lœscher). 4 fr. 60

Mémoires de la Société archéologique de Touraine. T. 22. Cartulaire de l'abbaye de Noyers. In-8°, clxiij-815 p. Tours (Guilland-Verger).

Nicolardot (L.). Journal de Louis XVI. In-18 jésus, 240 p. Paris (Dentu). 5 fr.

Raymond (P.). Rôles de l'armée de Gaston Phœbus, comte de Foix et seigneur du Béarn (1376-1378). In-4°, xx-184 p.

Rich (A.). A Dictionary of Roman and Greek Antiquities. 3d ed. revised and improved, post In-8°, 750 p. cloth. 8 fr. 40

Saint-Simon (duc de). Mémoires publiés par Abel Chéruel et A. Régnier fils. Avec une notice de M. Sainte-Beuve. T. 1. In-18 jésus, xlvij-518 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Stockdale (J.). Annales Caermoelenses; or, Annals of Cartmel. In-8°, 590 p. cloth. 13 fr. 15

Storia di S. Piero Apostolo nella città di Antiochia, ora per la prima volta pubblicata dal Cav. Francesco di Mauro di Polvica. In-8°, 48 p. Bologna.

Tessier (J.). Étude sur l'amiral Coligny. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8°, 254 p. Paris (Sandoz et Fischhaber).

—— De Orderico Vitali, apud facultatem litterarum Parisiensem haec disputabat. In-8°, 73 p. Poitiers.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Septième année 5 Avril 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2369, 22 mars. *Literature*. Contrasts. Dedicated to the Ratepayers of London (bonne étude sur les établissements de charité). *The University boat race*. — JOHN E. MORGAN, University Oars (ouvrage insignifiant sur les régates des Universités). — J. E. CAIRNES, Essays in Political Economy: Theoretical and Applied, 1er art. (très-favorable). — H. HAYMAN, The Odissey of Homer, Vol. II (article étendu; il y a plus de critique dans ce second volume que dans le premier). *London Charities*. General Report of Bethlem Hospital, 1871. *Novels of the week*. H. KINGSLEY, Oakshott Castle, 3 vol. (art. défavorable); H. HOLT, Fern Glen (ouvr. insignifiant); ANSLEY CONYERS, Chesterleigh, 3 vol. (meilleur que les précédents, mais de peu d'intérêt); Beautiful Edith, 3 vol. (quelques qualités de style). *Minor Poets*. JOHN G. SAXE. Fables and Legends of Many Countries, rendered in Rhyme; H. J. BULKELEY, Walled in, and other Poems; E. D. S., The Field of Rivalry; an Heroic Poem in four books, written midst the Nineteenth Century; L. G. CONDON, Killeeny or Lough Corrib, and Miscellaneous Poems; S. SMITH, Lyrics of a Life-Time (compte-rendu peu favorable à tous ces ouvrages). — *Our Library Table*. List of new Books. — The Periods of English and their names. — New Editions (en préparation, une nouvelle édition de Shakespeare). — The Etymology of « Abandon » (réponse de M. Wedgwood à une critique de M. P. Meyer). — Literary Gossip (contient une notice sur feu M. Pauthier). — *Science*. Rev. W. S. SYMONDS, Records of the Rock (bonne étude sur la géologie, l'histoire naturelle et les antiquités du pays de Galles, du Devonshire et du Cornwall). — Scientific School Books. — Societies (comptes-rendus des Sociétés de géologie, de mathématiques et d'anthropologie). — Science Gossip. — *Fine Arts*. HUGH OWEN, Two Centuries of Ceramic Art in Bristol (est une histoire de la Manufacture de Bristol; art. assez favorable). — The Roman Forum (lettre de Rome sur de nouvelles fouilles). — Fine Art Gossip. — *Music*. Her Majesty's Opera. — Philharmonic Society. — Concerts. — Musical Gossip. — *Drama*. A spanish « Hamlet » (bonne imitation, par M. Coello). — Théâtre du Vaudeville. — Dramatic Gossip.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abrégé d'un journal historique de Rouen, publié avec une introduction par A. Sarrazin. Pet. in-4°. xvj-87 p. Rouen (Lanctin).

Alès (A.). Les Moines imprimeurs. In-8°, 11 p. Paris (Techener).

Archivio Storico Italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia Patria per le provinzia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie terza. Toma XXII. 1° dispensa del 1873. In-8°, 224 p. Firenze (Vieusseux). 23 fr.

Babinet de Rencongne (G.). Documents paléographiques et bibliograph., extraits des archives d'Angoulême et publ. pour la première fois. In-8°, 15 p. et 7 planches. Angoulême (Gaumard).

Barbier (A.-A.). Dictionnaire des ouvrages anonymes. 3° édition, revue et augmentée par MM. O. Barbier, René et P. Billard. T. 2. 2° partie: E.—Histoire amoureuse. Suite de la seconde éd. des supercheries littéraires dévoilées par J. M. Quérard, publiée par MM. G. Brunet et P. Jannet. T. 5. 1re partie. Avec une table générale des noms réels des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages. In-8° à 2 col. 320 p. Paris (P. Daffis). 12 fr.

Barry (E.). Nemausus Arecomicorum. In-8°, 108 p. Toulouse (Privat).

Bataillard (P.). Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale. In-8°, 84 p. Paris (Franck). 3 fr.

Chevalier (M.). Turgot et la liberté du travail. In-8°, 20 p. Paris (Guillaumin et C°).

Croiset (A.). De personis apud Aristophanem, ad doctoris gradum promovendus. In-8°, 79 p. Paris (Thorin).

Cronache e statuti della città di Viterbo, pubblicati ed illustrati di Ignazio Ciampi, socio corrispondente della R. Deputazione di storia patria per le provincie di Toscana, Umbria e Marche. In-4°, lxvj-660 p. Firenze. Vieusseux. 17 fr. 25

Demmin (A.). Histoire de la céramique en planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif. L'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe, par ordre chronologique. Livr. 67 à 70. In-fol. 4 p. et 7 pl. Paris (V° J. Renouard).

Desjardins (E.). La Table de Peutinger, d'après l'original conservé à Vienne; précédée d'une introduction historique et critique et accompagnée : 1° d'un index alphabétique des noms de la carte originale, avec les lectures des éditions précédentes; 2° d'un texte donnant, pour chaque nom, le dépouillement géographique des auteurs anciens, des inscriptions, des médailles, et le résumé des discussions touchant son emplacement; 3° d'une carte de redressement, comprenant tous les noms à leur place et identifiés, quand cela est possible, avec les localités modernes correspondantes; 4° d'une seconde carte établissant la conformité des indications générales de la table avec les connaissances présumées des Romains sous Auguste. Livr. 10 et 11. In-fol. p. 153-184 et 2 pl. Paris (Hachette et C°). La livraison. 10 fr.

Ganzati (L.). Delle cronache antiche di Vicenza, discorso. In-8°, 24 p. Vicenza. 1872.

Germer-Durand (E.). Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard pendant l'année 1870. In-8°, 66 p. et pl. Nîmes.

Lenormant (F.). Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde. T. 1. 2° livraison. In-8°, p. 193-373 et 12 pl. Paris (Maisonneuve et C°).

Museo archeologico della R. Biblioteca Marciana di Venezia. In-8°, 132 p. Venezia.

Omar. Del divano, canto secondo. Saggio di traduzione dalla lingua arabica per P. Valerga. In-16, 20 p. Firenze. 95 c.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 15 Septième année 12 Avril 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

ANNONCES

The Indian Antiquary, part XIII, jan. 1873 (Paris, E. Leroux). J. BEAMES. Chaitanya and the Vaishnava Poets of Bengal. — J. S. F. MACKENSIE, On the rude stone Archeology of Hassan District. — W. F. SINCLAIR, Notes on Junnar Taluka. — W. C. BENETT, Notes on Sahet Mahet. — E. W. WEST, Notes on Witchcraft and Demonology in Gujarat. — Papers on Satrunjaya, by the Editor (Jas. Burgess). — G. BUHLER, The Desisabdasamgraha of Hemachandra. — J. WILSON, Memorandum on the shoe question as it affects the Parsis. — The Prithiraja Rasau of Kavi Chand Bardai. — F. KITTEL, The Canarese country. — F. KITTEL, Notes concerning the numerals of the ancient Dravidians. — *Review*. Colebrooke's Miscellaneous Essays. — *Correspondence and Miscellanea*. KASI NATH, On the Khatris. — On the Same, by a Lady. — J. FERGUSSON, Early Indian Buildings. — RUDOLF HOERNLE, On Subha Chandra's Prakrit Grammar. — J. S. F. MACKENSIE, « Hulle Makkalu. » — Selections from Mr. Sherring's Work on Castes. — The Hill Tribes of the Neilgherries.

The Athenæum, N° 2370, 29 mars. Rousseau, by J. MORLEY (n'apporte aucun fait nouveau). — J. E. CUSSANS, History of Hertfordshire (ouvr. de valeur). — J. E. CAIRNES, Essays in Political Economy : Theoretical and Applied (2e article très-favorable). — A. DUMAS, Grand dictionnaire de cuisine (longue analyse). *Novels of the week*. Kenelm Chillingly; his Adventures and Opinions (« livre désappointant »); Pascarèl, by « Ouidà » (charmante nouvelle); MAYNE REID, The Death Shot; ERCKMANN-CHATRIAN, The Brothers Rantzau (trad. peu élégante); WORBOISE, Husbands and Wives; G. E. CHARLESWORTH, A broken Heart; S. A. E. B., What He Did with Her (tous ces ouvr. faibles; le dernier absurde). — *Our Library Table*. List of new Books. — Unsuspected corruptions of Shakspeare's Text (art. de M. H. Staunton). — Theologi Oxonienses (questions à traiter; elles sont puériles). — The house Moked and the Court of Women (lettre de Jérusalem). — Literary Gossip. — J. PARKIN, The Remote Cause of Epidemic Deseases (art. défavorable). — The Royal Society (M. Hooker en sera nommé président). — The transit of Venus. — Societies (comptes-rendus des séances des Sociétés de géographie, d'astronomie, des antiquaires, de numismatique, de zoologie, d'entomologie, de météorologie, de chimie, de philologie et de l'Institut des ingénieurs civils). — Science Gossip. — *Fine Arts*. Compte-rendu de l'ouvrage intitulé : Art Studies from Nature, as applied to Design, for the Use of Architects, Designers and Manufacturers (peu favorable). — The Fairford Window. — Sales (ventes d'objets d'art). — Fine Art Gossip. — *Music*. Concerts. Mr. Deffell's « Corsaire. » — Gluck and Wagner. — Musical Gossip. — *Drama*. The Week. Royalty « Tricoche et Cacolet; » Adelphi « The Stone Jug. » — Théâtre de Cluny. — Gymnase Dramatique. — Dramatic Gossip.

Literarisches Centralblatt, N° 13, 29 mars. HOLTZMANN, Kritik der Epheser- u. Kolosserbriefe (art. favorable). — VON BAUDISSIN, Eulogius und Alvar (favorable). — Das Unbewusste vom Standpunkt der Physiologie, etc. (ouvr. intéressant). — STUART MILL, System der deductiven und inductiven Logik; Betrachtungen über Repræsentativ Regierung (art. insign.). — HELLWIG, Die vier Temperamente bei Kindern (recommandable). — GFRŒRER, Geschichte Venedigs bis zum J. 1084 (bon ouvrage, mais partial). — WOLLSCHLÆGER, Handbuch d. vorhistor. bibl. Urgeschichte (ouvrage recommandable de vulgarisation). — CRÜGER, Die im Reg.-Bez. Bromberg aufgef. Alterthümer (bonne contribution à l'histoire des antiquités d'Allemagne). — JÆHNS, Das franzœsische Heer, etc. bis zur Gegenwart (important ouvrage). — SOMMERBRODT, Lucianea (très-bon ouvr.). — VOLKMANN, Die Rhetorik der Griechen u. Rœmer (ouvr. excellent). — KOZIOL, Der Stil des L. Apuleius (art. peu

favorable). — MENGE, Repetitorium der lateinischen Grammatik und Stilistik (l'auteur n'a pas complétement atteint son but). — Vorlesungen im Sommer-semester 1873 : 14. Bonn; 15. Greifswald; 16. Innsbruck; 17. Akad. f. mod. Philol. in Berlin; 18. Poppelsdorf; 19. Eldena.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Archivio glottologico italiano diretto da G. J. Ascoli. Vol. I. In-8°, lvj-556 p. 23 fr.

Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum. Digessit et commentarium addidit J. Valentinelli Præfectus. Codices ms. latini. T. V. In-8°, 396 p. Venezia. 6 fr. 70

Birchall (J.). England under the Normans and Plantagenets : an Historical Manual. Post in-8°, 596 p. cl. 7 fr. 50

Documents relatifs à l'exécution du décret du 5 février 1810, recueillis par Ch. Thurot. In-8°, 36 p. Paris (Franck). 3 fr.

Du Barry de Merval. Étude sur l'architecture égyptienne. In-8°, 340 p. et 8 pl. Paris (Hachette).

Du Camp (M.). Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX° siècle. T. 4. In-8°, 560 p. Paris (Hachette). 7 fr. 50

D'une peste au païs de Cocquaigne. In-12, 120 p. Paris (Jouaust).

Europe (L') orientale, son état présent, sa réorganisation, avec deux tableaux ethnographiques et politiques et une carte. Tchèques, Polonais, Bulgares, Albanais, Hellènes. In-18 jésus, xv-235 p. Paris (Baillière). 3 fr. 50

Frœhner (W.). Les Musées de France, recueil de monuments antiques. Glyptique, peinture, céramique, verrerie, orfèvrerie. Monuments choisis au point de vue de l'art, de l'archéologie et de l'industrie antique. Reproduction en chromolithographie, eaux-fortes, gravures sur bois, phototypographie, etc. Livr. 6 et 7. In-fol. 41-56 p. 8 pl. Paris (Rothschild).
5 livraisons. 50 fr.
10 livraisons. 100 fr.

Ibni Mushwêlh. Le Tableau de Cébès, ou l'image de la vie humaine. Édité et accompagné de notes par Suavi Effendi. In-8°, 32 p. et gr. Paris.

Lambert (G.). Histoire des guerres de religion en Provence (1530-1598). T. 2. In-8°, 525 p.

Macaulay (T.-B.). Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II. Traduction nouvelle par Emile Montégut. 2 vol. In-18 jésus, iij-1460 p. Paris (Charpentier et C°). 7 fr.

Martin (T. H.). Une question d'exégèse. Quel est, dans les livres du Nouveau Testament, le sens propre et littéral de ces mots : les « appelés, » les « élus? » In-8°, 16 p.

Molière. Le théâtre de Jean-Baptiste Poquelin de Molière, collationné minutieusement sur les premières éditions et sur celles des années 1666, 1674 et 1682, orné de vignettes gravées à l'eau-forte, d'après les compositions de différents artistes, par Fr. Hillmacher. T. 8. Lyon (Scheuring).

Paydenot (H.). Essai sur l'inscription romaine de Hasparren (Basses-Pyrénées). In-8°, 14 p. Paris.

Reclus (O.). Géographie; Europe, Asie, Océanie, Afrique, Amérique, France et ses colonies. In-18 jésus, 784 p. Paris (Mulo). 5 fr.

Salviati (C.-L.). Prose inedite raccolte da Luigi Manzoni. In-16, xxj-178 p. Bologna. 6 fr. 90

Ufalvy de Mezo-Kovesd (Ch.-E. de). Recherches sur le tableau ethnographique de la Bible et sur les migrations des peuples. In-8°, 62 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Septième année 19 Avril 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera es publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

ANNONCES

Journal des Savants, mars 1873. BASTIAN, Le droit comparé des différents peuples de la terre (1[er] art. de M. Maury). — L'Institut de la Nouvelle Zélande (2[e] et dern. art. de M. Quatrefages). — PERROT, GUILLAUME et DELBET, La Galatie et la Bithynie, etc. (3[e] art. de M. Beulé). — FLEMING, De la rage dans l'espèce canine (2[e] art. par M. Bouley). — Nouvelles littéraires. Livres nouveaux.

Journal Asiatique, N° 2, février-mars 1873 (Paris, E. Leroux). S. GUYARD, 'Abd ar-Razzâq et son traité de la prédestination et du libre arbitre. — Eug. RÉVILLOUT, Le Concile de Nicée. — *Nouvelles et Mélanges.* J. OPPERT, Chant en sumérien et en assyrien sur une épidémie. — P. DUMAST, Ponctuer les phrases dans les langues musulmanes. — The China Review (M. G. PAUTHIER). — Notices of sanskrit mss. (M. J. Mohl). — Destouri Soukhan, la règle du langage (M. Belin). WUTTKE, Geschichte der Schrift und des Schriftthums (M. J. Mohl). — TRUMPP, Grammar of the Sindhi language (annonce).

The Indian Antiquary, Vol. II, part XIV, février 1873 (Paris, E. Leroux). F. N. WRIGHT, The Chandel Thakurs. — J. BEAMES, The early Vaishnava Poets of Bengal (suite). — W. F. SINCLAIR, Notes on Junnar Taluka (suite). — F. KITTEL, Coorg Superstitions. — J. S. F. MACKENSIE, The Menhirs of the Hassan District. — V. N. NARASIMMIYENGAR, Marasa Vakkaligaru of Maisur.— Pyal Schools in Madras, by the late CHAS. E. GOVER. — *Review :* DOWSON'S Urdu Grammar. — *Correspondence and Miscellanea.* Remarks on Parts X and XI (de l'Indian Antiquary), by Prof. WEBER. — Note on the above by Prof. R. G. BHANDARKAR. — WEBER, On the Date of Patanjali.

The Phœnix, vol. III, n° 32, février 1873. W. F. MAYERS, Relations of China with Badakhshan and the Afghans. — H. H. HOWORTH, The Life of Ogotai Khakan (suite). — A. CAMPBELL, Itinerary from Phari in Tibet to Lassa (suite). — B. H. HODGSON, On the Colonization of the Himálaya by Europeans (suite). — H. H. HODGSON, On the Tribes of Northern Tibet (suite). — E. J. EITEL, What is Fung-Shuey? — *Reviews.* BIGANDET, The Life, or Legend of Gaudama, the Buddha of the Burmese, 2[e] éd. Londres, Trübner (cet ouvrage est considéré par les Birmans comme le meilleur qui ait été écrit sur leur religion). — WASSILIEF, Système graphique des hiéroglyphes chinois (en russe). Pétersbourg, 1867 (notice analytique). — MATTHES, Volume de notes pour la chrestomathie de la langue Bugis publiée par lui (en hollandais). Amsterdam, Spin et Zoon (simple annonce).

The Academy, N° 69, 1[er] avril. Rousseau, by J. MORLEY, 2 vol. Londres, Chapman and Hall (art. assez favorable). — HILARIO ASCASUBI, Obras completas, 3 vol. Paris, P. Dupont (art. très-favorable). — J. PURVES, The Nut-brown Maid (lettre à l'éditeur sur quelques passages de cette ballade). — The gaelic Society of Inverness (notice sur cette société et sur ses travaux par H. Gaidoz). — *Notes and Intelligence* (M. Newman et le journal *The Rambler;* mort de Doña Gertrudis Gomez de Avellaneda; ms. de l'*Émile* de Rousseau avec corrections et notes de l'auteur, offert à la bibliothèque publique de Genève; représentation de l'*Antigone* de Sophocle, avec musique de Mendelsohn au *Hoftheater* de Münich; annonce de la publication d'œuvres posthumes de Gœthe; note sur un article de M. A. Rambaud, relatif à l'éducation des femmes en Russie, paru dans la *Revue des Deux-Mondes;* annonce de la prochaine publication d'une trilogie sur l'histoire de Julien l'Apostat, par le poète norwégien Ibsen). — M[me] Ch. HEATON, A concise History of Painting. Londres, Bell and Daldy (art. assez favorable). —

Art Notes. New publications. — TIELE, Comparative History of the Egyptian and Mesopotamian Religions, t. I. Amsterdam, Van Kampen, 1872 (art. favorable). — COLERIDGE, Life and Letters of St. Francis Xavier, t. II. Londres, Burns, Oates and Co. (moins intéressant que le premier vol.).—OVERBECK, The Epistle to Diognetus (addition de M. B. Drummond à son article sur cet ouvrage : M. Donaldson a traité de l'authenticité de cet Épitre dans son *History of Christian Literature and Doctrine*). — *Intelligence.* (Œuvres d'Isaac d'Antioche; L'intolérance de Fénélon, étude par O. Douen; traduction française de l'essai de Nœldeke sur l'Ancien Testament; fragment d'une version latine inconnue de l'Évangile de St. Jean; commentaire sur la Genèse, en préparation; sous presse : un volume de lectures populaires sur le Pentateuque et la Stèle de Mesha, par l'Evêque de Natal; annonce de la publication de H. Grætz sur l'unité de la prophétie de Joël). — SPENCER, The Principles of Psychology, 2e éd., 2 vol. Londres, Williams and Norgate (art. approfondi, peu favorable). — *Notes on scientific Work.* — *New publications.* — DE GOEJE, Géographie d'Ibn Haukal. Leyde. J. Brill (art. descr. fav.). — BEZZENBERGER, Fridankes Bescheidenheit; MARTIN, Kûdrûn. Halle, Verl. des Waisenhauses (art. favorable). — *New publications.*

Literarisches Centralblatt, N° 14, 5 avril. Un antichissimo codice biblico latino purpureo conserv. nella chiesa di Sarezzano, con note illustr. del G. AMELLI. Milan. 1872 (art. très-favorable). — Hermæ Pastor, p. p. HILGENFELD. Leipzig, Fues's Verl., 1 Thal. 10 Sgr. (édit. recommandable). — CARO, Liber Cancellariæ Stanislai Ciolek. Vienne, 1871, Gerold's Sohn (l'auteur de l'art. a pu comparer l'éd. avec le ms.; compte-rendu très-favorable). — GREGOROVIUS, Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter, t. VIII. Stuttgart, 1872, Cotta (art. très-favorable). — KAMPFSCHULTE, Chronik der Stadt Hœxter. Hœxter, 1872, Buchholtz, 15 Sgr. (art. défavorable). — ARND, Geschichte der Jahre 1867 bis 1871, t. I. Leipzig, 1872, Duncker u. Humblot, 1 Thal. (art. peu favorable). — QUERFURTH, Krit. Wœrterbuch der herald. Terminologie. Nœrdlingen, 1872, Beck, 1 Thal. 10 Sgr. (essai non sans valeur). — BRUHNS, Alexander von Humboldt, 3 vol. Leipzig, 1872, Brockhaus, 10 Thal. (simple sommaire de l'ouvrage). — SPRINGER, Friedrich Christoph Dahlmann, 2e p. Leipzig, 1872, Hirzel, 2 Thal. 28 Sgr. (art. généralement favorable). — Friedrich von Hardenberg, genannt Novalis. Gotha, Perthes (biogr. intéressante). — SCHELER, Dictionnaire d'étymologie française, 2e éd. Bruxelles, Muquardt (art. favorable; mais critiques assez nombreuses). — CAIX, Saggio sulla storia della lingua e dei dialetti d'Italia. Parme, 1872 (manque de précision et d'ordre). — BRUNIER, Deutschland und Frankreich. Brême, Kühtmann (ouvr. sans aucune méthode). — Vorlesungen im Sommersemester 1873 : 20. Kiel; 21. Rostock; 22. Breslau; 23. Jüdisch-theolog. Seminar in Breslau.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Feruas (A.) et **Brassart** (F.). La Féodalité dans le Nord de la France. Recherches historiques sur Flers-en-Escrebien-lez-Douai (982-1789). In-8°, 66 p. Douai (Crépin). 6 fr.

Lantieri (S. F.). Descrizione sacro-archeologica di un prezioso sarcofago cristiano scoverto nelle catacombe di S. Giovanni in Siracusa. In-8°, 44 p. Siracusa. 2 fr. 15

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Septième année 26 Avril 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 70, 15 avril. Arany and Gyulai, Collection of Hungarian Popular Poetry. Pesth, Athenæum (art. étendu). — Koberstein, Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, t. I et II, 5e éd., revue par K. Bartsch. Leipzig, 1872 (art. très-favorable). — *Notes and Intelligence.* — Crowe and Cavalcaselle, The early Flemish Painters, 2e éd. Murray (considérablement augmentée; art. favorable). — The Dudley Gallery. — Art in Paris. — Notes on Art. — New Publications. — Rawlinson, The Sixth Great Oriental Monarchy. Longmans, Green et Co. (art. favorable). — Willems, Le Droit Public Romain, etc., 2e éd. Louvain, 1872 (art. très-favorable). — J. J. Cartwright, Chapters in the History of Yorkshire. Wakefield, B. W. Allen (art. favorable). — The Historical Mss. Commission. III (longue notice de G. Waring). — New Publications. — G. Smith, On a Cuneiform Inscription describing the Deluge; Chaldean Account of the Deluge. W. A. Mansell et Co. 1872 (compte-rendu anal.); Lenormant, le Déluge et l'Épopée babylonienne (extrait du Correspondant; art. favorable). — C. W. M. Grein, Bibliothek der angelsæchsischen Prosa, t. I. Cassel und Gœttingen, G. Wigand, 1872 (art. généralement favorable). — New Publications.

The Athenæum, N° 2371, 5 avril. Molesworth, The History of England from the year 1830, 3 vol. Chapman et Hall (art. défavorable). — D. Wilson, Caliban: The Missing Link. Macmillan et Co. (ouvr. inférieur à une biographie de Chatterton publiée par l'auteur en 1869). — Silverland, by the author of « Guy Livingstone. » Chapman et Hall (mauvais ouvrage sur l'Amérique). — H. W. Chandler, Letters, Lectures, and Reviews, including the Phrontisterion; or Oxford in the nineteenth century, by the Very Rev. H. L. Mansel. Murray (art. anal. favorable). — *Novels of the week.* Wages, 3 vol. S. Tinsley (n'est pas absolument dépourvu d'intérêt); My little Girl, by the Authors of « Ready Money Mortiboy, » 3 vol. Tinsley Brothers (assez bon); H. Sneyd, Cyllene, 2 vol. Longmans et Co. (quelques qualités); Mrs A. Fraser, Only a Face, and others Tales. Tinsley Brothers (ouvr. assez sympathique). — *List of new Books.* — The Countess Guiccioli (notice). — M. Amédée Thierry (notice nécrol.). — *Literary Gossip.* — Pre-historic Monuments of the Mediterranean. V. The sepolture de is Gigantes of Sardegna. Discovery of a true Dolmen (par S. P. Oliver). — *Societies* (Séances des Sociétés royale, géologique, royale de littérature, de l'association britannique d'archéologie, des ingénieurs civils, d'archéologie biblique).

Literarisches Centralblatt, N° 15, 12 avril. Lüdemann, Die Anthropologie des Apostels Paulus u. ihre Stellung innerhalb seiner Heilslehre. Kiel, 1872, Univ.-Buchh. in-8°, 217 p., 1 Thal. 24 Sgr. (très-remarquable ouvrage). — Baumann, Philosophie als Orientirung über die Welt. Leipzig, 1872, Hirzel, in-8°, vj-506 p., 2 Thal. 20 Sgr. (ouvr. important). — Βελούδης, Ἰωάννης, Ἑλλήνων ὀρθοδόξων ἀποικία ἐν Βενετίᾳ. Venise, 1872, pet. in-8°, vj-184 p. (n'offre d'intérêt que pour la colonie grecque de Venise). — Von Giesebrecht, Geschichte der deutschen Kaiserzeit, t. IV, Staufen und Welfen (1re partie). Brunswick, 1872, Schwetschke, in-8°, 224 p. (digne des volumes précédents). — Semper, Die Palau-Inseln im Stillen Ocean: Reiseerlebnisse. Leipzig, Brockhaus, in-8°, viij-372 p., 2 Thal. (art. favorable). — Archivio glottologico italiano dir. da G. J. Ascoli, Vol. I (contient: Ascoli, Saggi latini). Rome, Lœscher, in-8°, lvj-556 p., 20 fr. (art. très-élogieux). — Schmitz, Die neuesten Fortschritte der franzœsisch-engl. Philologie, fasc. 3. Greifswald, 1872, Bamberg, in-8°, xij-123 p., 28 Sgr. (critique sévère). — Vorlesungen im Sommersemester 1873: 24. Tübingen; 25. Kœnigsberg; 26. Iena; 27. Münster. — Preisaufgabe der Beneke'schen Stiftung f. d. J. 1875-76 (la question porte sur les lois générales du langage).

Wissenschaftliche Monats-Blætter, herausgeg. von Dr Karl Hopf u. Dr Oskar Schade. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle revue dont on a lu le titre. Elle paraîtra une fois par mois en numéros d'inégale grosseur. Les éditeurs préviennent le public qu'ils haïssent mortellement les coteries et que leur journal se distinguera par une entière impartialité. Le prix de l'abonnement est très-modéré : 20 Sgr. par semestre. Les articles du premier numéro, dont nous allons donner le sommaire, sont généralement fort courts. Les *Monats-Blætter* nous paraissent devoir être plutôt un organe destiné à la publicité qu'à la critique ; cependant les ouvrages y sont appréciés, et sans aucun doute par des hommes compétents. *Sommaire* du n° 1 : Novum Testamentum græce, p. p. C. de Tischendorf. Leipzig, Mendelssohn, 20 Sgr. — Woltendorf, Das Preussische Staatsgrundgesetz und die Kirche. Berlin, Reimer, 2 1/2 Thal. — Buehlmann, Eine Schulreise in Deutschland. Zürich, Verlagsmagazin, 1 Thal. — Kleinpaul, Algemeine Erdkunde. Dresde, Meinhold, 20 Sgr. — Basler Chroniken, p. p. Vischer et Stern. Leipzig, Hirzel, 3 Thal. 20 Sgr. — Semper, Die Palau-Inseln im Stellen Ocean. Leipzig, Brockhaus, 2 Th. — Heydemann, Die Vasensammlung des Museo nazionale zu Neapel. Berlin, Reimer, 5 Thal. 20 Sgr. — Ewald, Die Eroberung Preussens durch die Deutschen, t. I. Halle, Buchh. des Waisenhauses, 1 Thal. 10 Sgr. — Ethé, Essays und Studien. Berlin, Nicolai, 2 Thal. 15 Sgr. — Claudius Rutilius Namatianus, Heimkehr, tr. p. Itasius Lemniacus. Berlin, Geheime Ober-Hofdruckerei, 2 Thal. — Kurschat, Wœrterbuch der littauischen Sprache, deutsch-littauischer Theil, Bd. I, 1 bis 5 Lief. Halle, Buchh. des Waisenhauses, 3 Thal. 25 Sgr. ; Ulmann, Lettisches Wœrterbuch. Riga, Brutzer, 1 Thal. — Nitzsch, Die rœmische Annalistik von ihren Anfængen bis auf Valerius Antias. Berlin, Borntræger, 2 Thal. — Stengel, Der Pflicht geopfert. Nuremberg, Richter u. Kappler, 1 Thal. — Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

L'Eperonnière (A. de). Le Chef-d'œuvre poétique, publié et annoté par P. Blanchemain. Pet. in-4°, ij-48 p.

Macgregor (C.). Life and Times of St. Edward, King and Confessor. In-18, 292 p. cl. 3 fr. 20

Moulai (Syed Ameer Ali). A critical Examination of the Life and Teaching of Mahummed. Post in-8°, 362 p. cloth. 11 fr. 25

Rawlinson (G.). The Sixth Great Oriental Monarchy ; or, the geography, history, and antiquities of Parthia, collected and illustrated from Ancient and Modern Sources. In-8°, 460 p. cloth. 20 fr.

Tammasèo. Degli studii elementari e dei superiori delle università e de' collegi, Ancenni. In-16, xij-436 p. Firenze. 4 fr.

Vauquelin. Œuvres diverses en prose et en vers de Jean Vauquelin, sieur de Lafresnaie ; précédées d'un Essai sur l'auteur et suivies d'un glossaire par J. Travers. Avec portrait à l'eau-forte par M. L. de Marval. In-8°, xcij-344 p. et portr. Caen (Le Blanc-Hardel). 20 fr.

Vidal-Lablache (P.). La Péninsule européenne. L'Océan et la Méditerranée. Leçon d'ouverture du cours d'histoire et de géographie à la faculté des lettres de Nancy. In-8°. 32 p. Nancy (Berger-Levrault et Ce).

Wailly (N. de). Joinville et les enseignements de saint Louis à son fils. In-8°, 61 p. Paris (Ve J. Renouard).

Xénophon. Œuvres complètes. Traduction de Dacier, Auger, Larcher, Lévesque, Dumas, Gail, etc. Revues et corrigées par E. Pessonneaux. 2 vol. In-18 jésus, 1034 p. Paris (Charpentier et Ce). 7 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Septième année 3 Mai 1873

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2372, 12 avril. W. Hepworth Dixon, History of two Queens. I. Catharine of Aragon. II. Anne Boleyn, 2 vol., Hurst et Blackett (cet ouvr. a des qualités, mais ne doit être consulté qu'avec précaution). — C. M. Davies, Unorthodox London, or Phases of Religions Life in the Metropolis. Tinsley Brothers (cette bonne étude est une réimpression d'articles parus dans le *Daily Telegraph*). — P. W. Jacob, Hindoo Tales, or the Adventures of Ten Princes, freely translated from the sanskrit of the *Dasakumaracharitam*. Strahan et C°. (le traducteur n'a pas connu les versions de Wilson et de Fauche). — W. Copeland Borlase, Nœnia Cornubiæ. Longmans et C°. (bon ouvrage sur l'archéologie du Cornwall). — *Novels of the week*. Miss Thackeray, Old Kensington. Smith, Elder et C°. (art. assez favorable); J. Middlemass, Wild Georgie 3 vol. Hurst et Blackett; L. White, Maud's Life Work, 2 vol. Skeet (ces deux ouvr. mauvais). — *Our Library Table*. List of New Books. — Notes from the United States (revue des publications, par G. M. T.), — Miguel de Cervantes, of Alcala de Henares, and Carlo Emanuele, of Savoy, and his ass-colts (1er art. par M. Rawdon Brown). — Unsuspected corruptions of Shakspeare's Text (suite; par H. Staunton). — *Literary Gossip*. — *Societies* (séances des sociétés royale, archéologique, zoologique, chimique, micrographique, philologique, de la Royal Institution et de l'Institut anthropologique). — *Fine Arts*. The Roman Forum (suite; par M. C. Hemans). — *Antiquarian Notes*. Mr. Staunton on Shakspeare.

Literarisches Centralblatt, N° 16, 19 avril. Weiffenbach, Der Wiederkunftsgedanke Jesu. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. In-8°, xj-424 p. 3 Thal. (art. étendu; bon ouvr.). — Keim, Geschichte Jesu nach den Ergebnissen heutiger Wissenschaft, dritte Bearb. Zürich, Orell, Füssli und Co. In-8°, vj-379 p. (excellent ouvr. plein d'actualité). — Dalton, Die evangelische Bewegung in Spanien. Wiesbaden, 1872, Niedner. In-8°, vj-88 p. 12 Sgr. (ouvr. intéress.; style trop ampoulé). — Müller, Die griechischen Philosophen in der arabischen Ueberlieferung. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, 60 p. (note favor.).— Steger, Platonische Studien. III. Die platonische Psychologie. Innsbruck, 1872, Wagner. In-8°, 69 p. 16 Sgr. (bonne étude; mais incomplète). — Bonitz, Zur Erinnerung an Friedrich Adolf Trendelenburg. Berlin, 1872, Dümmler. In-8°, 40 p. 22 Sgr. (note fav.). — Urkundenbuch des ehemal. Cistercienserstiftes Goldenkron in Bœhmen, bearb. von Pangerl. Vienne, 1872, Gerold's Sohn. In-8°, xvj-692 p. (note favor.). — Urkundenbuch der Stadt Lübeck, herausg. v. d. Vereine f. lübeckische Gesch. u. Alterthumsk. IV. Theil. Lübeck, 1870-73, Grautoff. In-4°, 928 p. 1 Thal. (digne des vol. précéd.). — Lochner, Geschichte der Reichstadt Nuernberg. 1347-1378. Berlin, Lobeck. In-8°, 212 p. 1 Thal. 20 Sgr. (note favor.). — Horawitz, Des Beatus Rhenanus literarische Thætigkeit in d. Jahren 1508-1531. Vienne, Gerold's Sohn. In-8°, 50 p. (note favor.). — Buchner, Aus dem Verkehr einer deutschen Buchhandlung mit ihren Schriftstellern. Berlin, Weidmann. In-8°, xxxviij-111 p. 1 Thal. (2e partie des archives de la librairie Weidmann; renferme de curieux détails sur plusieurs célèbres écrivains tels que Heyne, Jean Müller, Lavater, Zimmermann, etc.).— Stœlzel, Die Entwikelung des gelehrten Richterthums in deutschen Territorien, 2 vol. Stuttgart, 1872, Cotta. In-8°, xiv-619-238 p. 8 Thal. (cet ouvrage a remporté le prix Rubenow de la faculté de droit de Greifswald). — Schultze, Indo-germanisch, Semitisch und Hamitisch. Berlin, Calvary. In-8°, 36 p. (essai tout à fait égaré). — Bourguignon, Grammaire de la langue d'Oïl. Paris, Garnier, 2 fr. (art. très-défavorable). — Codex urbis Romæ topographicus, ed. Urlichs. Würzbourg, 1871, Strahel. In-8°, 256 p. 1 Thal. 12 Sgr.; Jordan, Topographie der Stadt Rom im Alterth. t. II. Berlin, 1871, Weidmann. In-8°, xvij-680 p. 1 Th. 25 Sgr. (art. étendu favor. aux deux ouvr.). .....Vorlesungen im Sommersemester 1873 : 28. Berlin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Æchylos. Tragedies. A new translation. With biographical essay by E. H. Plumptre. 2d edit. revised. In-12, 440 p. cloth. London (Strahan). 9 fr. 40

Birch (W. de Gray) fasti monastici Ævi Saxonici, or alphabetical list of Heads of religious Houses. In-8°, cloth. London (Trubner). 6 fr. 25

Book of Hebrew Roots. By Abn L. Walid Marwan Ibn Janah, otherwise called Rabbi Yonah. Fasciculus I. In-4°, sewed. London (Macmillan). 25 fr.

Clissold (A.). The Creeds of Athanasius Sabellius and Swedenborg examined and compared with each other. Post in-8°. London (Longmans). 4 fr. 40

Gasparin (A. de). Innocent III. Le siége apostolique. Constantin. In-18 jésus, 425 p. Paris (Michel Lévy frères). 3 fr. 50

Greenwood (J. G.). Elements of greek Grammar. 4th edit. post in-8°, 158 p. cloth. London (Macmillan). 7 fr.

History (The) of the warr of Ireland from 1641 to 1653, by a british officer of the regiment of sir John Clottworthy. Edited with preface, notes and appendix by E. H. In-12, 172 p. cloth. London (Simpkin). 3 fr. 15

Imbert-Gourbeyre (A.). Les Stigmatisées. I. Louise Lateau de Bois-d'Haine, sœur Bernard de la Croix, Rosa Andriani, Christine de Stinnbele. In-18 jésus, x-312 p. Paris (Palmé).

Mann (H.). De l'importance de l'éducation dans une république. Précédé d'une histoire de sa vie par E. Laboulaye. In-8°, 82 p. Paris (Lechevalier). 1 fr. 50

Martinov (J.). Le plan d'abolition de l'Église grecque unie, document historique. In-8°, 33 p. Paris (Albanel).

Mémoires de la Société des Antiquaires de France. T. 33. 4° série. T. 3. In-8°, 424 p. et 19 pl. Paris (Dumoulin).

Méray (A.). La vie au temps des Trouvères. Croyances, usages et mœurs intimes des XI°, XII° et XIII° siècles, d'après les lois, chroniques, dits et fabliaux. In-8°, 333 p. Paris (Claudin). 7 fr. 50

Merington (M. H.). English pronunciation and accent. Part I. Post. in-8°, cloth. London (Longmans). 3 fr. 15

Miracles (Les) du Mont-Saint-Michel; fragment d'un mystère du XIV° siècle, publié avec une introduction par E. de Robillard de Beaurepaire. In-8°, 36 p. Avranches (lib. Anfray).

Ouvry (A. H.). Stein and his reforms in Prussia, with reference to the Land question in England; and an appendix containing the views of R. Cobden and J. S. Mill's advice to land reformers. Post in-8°, 208 p. cloth. London (Kerby et E.). 6 fr. 25

Pichot (A.). Napoléon à l'île d'Elbe chronique des événements de 1814 et 1815, d'après le journal du colonel sir Neil Campbell, le journal d'un détenu et autres documents inédits ou peu connus pour servir à l'histoire du premier empire et de la Restauration. In-8°, xij-533 p. Paris (Revue britannique). 7 fr.

Pingaud (L.). F. Petrarchæ Africa quam recensuit, præfatione, notis et appendicibus illustravit. In-8°, 404 p. Paris (Thorin).

Priaulx (O. de). The Indian travels of Apollonius of Tyana. Port. in-8°, hf. bound. London (Quaritch). 9 fr. 40

Robais (A. van). Notice sur une petite seille en bois, recouverte de cuir repoussé, trouvée dans le cimetière dit Mérovingien de Miannay (arrondissement d'Abbeville). Opinion motivée de M. l'abbé Haigneré sur l'âge et l'importance de ce monument. In-8°, 11 p. Amiens (imp. Glorieux et C°).

Tugault (A.). Le malais vulgaire. Premières notions grammaticales de la langue malaise ou malay. Dialogues et vocabulaire français-malais. In-12, 154 p. Paris (Maisonneuve). 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Septième année 10 Mai 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2373, 19 avril. JACKSON, The Bath Archives, p. p. lady JACKSON, 2 vol. Bentley and Son (mémoires diplomatiques; long art. anal.). — Roots. Bentley and Son (ouvr. de controverse religieuse). — The First Book of Pope's Homer's Iliad, transl. into Latin Elegiacs by G. DENMAN. Deighton, Bell and Co. (art. peu favor.). — HARLAND and T. T. WILKINSON, Lancashire Legends, Traditions, Pageants, Sports, etc. London, Routledge; Manchester, Gent (ouvr. de valeur). — *Novels of the week.* MAITLAND, By and By, 3 vol. Bentley and Son (note assez favor.); Mrs. OLIPHANT, May, 3 vol. Hurst and Blackett (l'un des meilleurs romans de l'année); Mrs. EDWARDES, A Vagabond Heroine. Bentley and Son (amusant ouvr.); Mary MEEKE, The Baronet's Cross, 2 vol. S. Tinsley (insignifiant); S. MOSTYN, Which Sister? 2 vol. Bentley and Son (insignif.). — Military Books. — *Our Library Table.* List of new Books. — Miguel de Cervantes of Alcala de Henares, and Carlo Emanuele of Savoy, and his ass-colts, II (par RAWDON BROWN). — Notes from Paris (Philarète Chasles). — Mr. Charles Allston Collins (not. nécrol.). — *Literary Gossip* (Le Pandit Taranatha Tarkavachaspati vient de publier sous le titre de « Vachaspatya » la première partie d'un supplément du Sabdakalpadruma). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés asiatique, archéologique et de mathématiques).

Literarisches Centralblatt, N° 17, 26 avril. DU BOIS-REYMOND, Ueber die Grenzen des Naturerkennens, 2. Aufl. Leipzig, 1872, Veit u. Co. In-8°, 40 p. 12 Sgr. (l'auteur de l'article réfute l'ouvrage). — REICH, Der Mensch und die Seele. Berlin, 1872, Nicolai. In-8°, xj-642 p. 3 Thal. 15 Sgr. (l'auteur est très-compétent, mais son ouvrage paraît égaré). — Monumenta historica episcopatus Zagrabiensis sæc. XII et XIII, ed. Tkalcic, t. I. Zagrabiæ. In-8°. xxij-280 p. (art. favorable). — SCHIRRMACHER, Beitræge zur Geschichte Mecklenburgs, vornehml. im 13. Jahrh. Rostock, 1872, Kuhn. In-8°, 552 p. 4 Thal. 15 Sgr. (bon recueil). — HEIGEL, Ludwig I, Kœnig von Bayern. Leipzig, 1872, Duncker u. Humblot. In-8°, viij-423 p. 2 Thal. 20 Sgr. (bon ouvrage). — BAUER, Der Deutschen Hochschulen Antheil am Kampfe gegen Frankreich. Leipzig, Hirth. In-8°, xij-487 p. (Nécrologie des étudiants morts sur les champs de bataille; contingent fourni par chaque Université; réunions, adresses, etc. des Étudiants relativement à la guerre). — BASTIAN, Die Rechtsverhæltnisse bei verschiedenen Vœlkern der Erde. Berlin, 1872, Reimer. In-8°, lxxx-435 p. 2 Thal. 20 Sgr. (un peu moins chaotique que les précédents ouvrages de l'auteur). — VERSEN, Reisen in Amerika u. der Südamerik. Krieg. Breslau, 1872, Mælzer. In-8°, iv-220 p. 1 Thal. 20 Sgr. (ouvr. intéress.). — PUNTSCHART, Die Entwicklung des grundgesetzlichen Civilrechts der Rœmer. Erlangen, 1872, Deichert. In-8°, xvj-451 p. 2 Thal. 20 Sgr. (art. peu favor.). — DAMMER, Meyer's deutsches Jahrbuch, 1. Jahrg. Hildburghausen, 1872, Bibliogr. Institut. In-8°, xij-1020 p. 2 Thal. 15 Sgr. (recommandable; mais laisse à désirer). — HENSE, Kritische Blætter, 1. Heft, Æschylus' Chœphoren, Miscellen. Halle, 1872, Mühlmann. In-8°, 86 p. 20 Sgr. (art. favor.; quelques critiques). — BORSCHKE, Æschylus und Sophocles. Vienne, 1872. In-8°, 69 p. (art. peu favorable). — UNGER, Emendationes Horatianæ. Halle, 1872, Pfeffer. In-8°, 196 p. 1 Thal. 6 Sgr. (note peu fav.). — GRUPPE, Æacus. Ueber die Interpolationen in den rœmischen Dichtern. Berlin, 1872, Reimer. In-8°, viij-616 p. 3 Thal. (art. défavor.). — HOFFMANN, Zur Textkritik der Niebelungen (voy. *Revue critique*, n° 12, 1873, p. 189) (ne résout pas définitivement les questions traitées).

Bulletin de bibliographie, publié par E. Leroux. N° 1. BOUCHER, Divan de Férazdak, livr. 1, viij-156-60 p. In-4°, 15 fr. — PERNY, Appendice du dictionnaire français-latin-chinois, etc. In-4°, iv-270, ij-174 p. 60 fr. — PRATAPA CHANDRA GHOSHA, Durga Puja. In-12, xxij-83 et lxx p. — Catalogue de livres

arabes, turcs et persans. — N° 2. G. PAUTHIER (notice nécrologique). — Mary SUMMER, Les Religieuses bouddhistes. E. Leroux. 2 fr. 50.— BOUCHER, Divan de Férazdak, livr. 1 et 2, 15 fr. chaque. — CHERBONNEAU, Dictionnaire français-arabe de l'idiome vulgaire. In-8°, 10 fr. — MAÇOUDI, Les Prairies d'or, t. I à III, p. et tr. p. BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE; t. IV à VII, p. et tr. p. BARBIER DE MEYNARD. 7 fr. 50 le volume. — La grammaire pâlie de Kaccayana, p. et tr. par SENART. In-8°. 12 fr. — Catalogue des livres de fonds et en nombre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beaurepaire (E. de). Histoire de deux sonnets, Étude littéraire sur le XVIII[e] s. In-8°, 17 p. Rouen (imp. Péron).

—— Notes pour servir à l'histoire archéologique de l'ancien diocèse d'Avranches. In-8°, 28 p. Avranches (lib. Tostain).

Boccace (J.). Quatrième et cinquième journées du Decameron. In-16, 273 p. et gr. Paris (Lib. des Bibliophiles). 10 fr.

Clouet (L.-C.). De la nature et de la distinction des syllabes latines. In-8°, 31 p. Le Mans (lib. Monnoyer).

Doudart de Lagrée et **Garnier** (F.). Voyage d'exploration dans l'Indo-Chine effectué pendant les années 1866, 1867 et 1868. Ouvrage illustré de 250 grav. sur bois et accompagné d'un atlas. 2 vol. In-4°, v-1015 p. Paris (lib. Hachette). 200 fr.

Du Tressay. Souvenir de l'émigration et des guerres de la Vendée. Puitesson. In-18 jésus, vj-179 p. Paris (Lecoffre).

Flouest (E.). Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne. Le tumulus du bois de Langres. Les sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles. In-8°, 56 p. Semur (imp. Verdot).

Freppel. Clément d'Alexandrie. 2[e] éd. In-8°, 419 p. Paris (lib. Bray et Retaux).

Giraud (C.). Novum enchiridion juris romani in quo continetur legum antiquarum, imprimis XII tabularum, necnon Editi prætorii quæ supersunt, Pauli sententiæ, Ulpiani fragmenta varia, Gaii et Justiniani Institutiones, fragmenta Vaticana, monumenta legalia, tabulæ sölemnium et aliæ plurimæ juris romani. In-18 jésus, 691 p. Paris (lib. Cotillon). 6 fr.

Hubner (baron de). Promenade autour du monde. 1871. 2 vol. in-8°, 1187 p. Paris (lib. Hachette). 15 fr.

Laprade (V. de). L'éducation libérale, l'hygiène, la morale, les études. In-12, 364 p. Paris (lib. Didier).

Littré (E.). La science au point de vue philosophique. In-8°, viij-567 p. Paris (lib. Didier).

Réaux (E.). Histoire du comté de Meulan. In-18 jésus, 564 p. et 3 pl. Meulan (lib. Masson).

Rio (A.-F.). L'Idéal antique et l'Idéal chrétien. In-18 jésus, 105 p. Paris (F. Didot frères, fils et C[e]).

Robillard de Beaurepaire (E. de). Le théâtre du collége d'Avranches dans le courant des XVI[e] et XVII[e] siècles. In-8°, 28 p. Avranches (lib. Tribouillard).

Ronchaud (L. de). Études d'histoire politique et religieuse. In-12, xxv-351 p. Paris (Le Chevalier). 3 fr. 50

Ticknor (G.). Histoire de la littérature espagnole. 2[e] période (suite). 3[e] période. Depuis l'avènement de la maison de Bourbon jusqu'à la fin de la première partie du XIX[e] siècle. Traduite par J. G. Magnabal. In-8°, xj-589 p. Paris (lib. Hachette). 9 fr.

Van Drival (E.). Histoire de l'Académie d'Arras depuis sa fondation, en 1737, jusqu'à nos jours. In-8°, vij-334 p. Arras (imp. Courtin).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Septième année 17 Mai 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

ANNONCES

The Athenæum, N° 2374, 26 avril. *Mormon Polygamy.* The Saints of the Rocky Mountains, by T. B. H. STENHOUSE; A Lady's Life among the Mormons, by Mrs. T. B. H. STENHOUSE Routledge and Sons (long art. anal.). — D'EICHTHAL, La Sortie d'Égypte, etc. Paris, Hachette (art. favor.). — E. REUS, Bibliotheca Novi Testamenti Græci, etc. Brunswick, Schwetschke; Londres, Nutt (très-bon ouvr. de bibliographie; quelques lacunes). — LÜDEMANN, Die Anthropologie des Apostels Paulus (bonne étude, mais style confus; manque d'index). — *Our Library Table.* List of New Books. — Unsuspected corruptions of Shakspeare's Text (suite, par H. STAUNTON). — *Literary Gossip.* — Armed exploration (en Afrique; par WINWOOD READE). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés de géologie, des antiquaires, de numismatique, d'entomologie, de chimie, d'anthropologie). — Antiquarian Notes (P. A. DANIEL).

Literarisches Centralblatt, N° 18, 3 mai. SCHWEIZER, Die christliche Glaubenslehre, t. II. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8°, 426 p. 2 Thal. 15 Sgr. (art. très-favorable). — SEPIN, Synopt. Erklærung der drei ersten Evangelien. Wiesbaden, Niedner. In-8°, xiv-366 p. 2 Thal. (ouvr. recommandable). — MICHELIS, Der hæretische Charakter der Infallibilitætslehre. Hannover, 1872, Meyer. In-8°, 72 p. 12 Sgr. (quoique écrite à un point de vue restreint, cette brochure montre quelle heureuse influence a exercée la science moderne sur les études religieuses). — TWESTEN, Die religiœsen, politischen und socialen Ideen der asiatischen Culturvœlker und der Ægypter, herausgeg. v. LAZARUS, 2 vol. Berlin, 1872, Dümmler. In-8°, vj-674 p. 4 Thal. (cet ouvr. tient ce que promet le titre). — WEBER, Kritik der Psychologie von Beneke. Weimar, 1872, Bœhlau. In-8°, 70 p. 12 Sgr. (sans apporter d'éléments nouveaux à la discussion, cet écrit fait bien ressortir les points faibles de la « Psychologie » de Beneke). — HENSE, Das Schweigen und Verschweigen in Dichtungen. Parchim, 1872, Wehdemann. In-8°, 87 p. (intéressant écrit). — Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte, herausgeg. vom histor. Verein in St. Gallen, 3. Heft. St. Gallen, 1872, Huber (Fehr). In-8°, xx-270 p. (art. favorable). — Acta publica, herausgeg. v. PALM, Jahrg. 1620. Breslau, 1872, Max u. Co. Gr. in-4°, xij-326 p. 3 Thal. 15 Sgr. (art. favor.). — Urkundenbuch der Stadt Quedlingburg, bearb. v. JANICKE, 1. Abth. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, vij-598 p. (art. très-favor.). — WINKELMANN, Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig, 1. Bd. Kœnig Philipp von Schwaben (1197-1208). Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, xij-592 p. (art. favor.). — BEAULIEU MARCONNAY, Ernst August, Herzog von Sachsen-Weimar-Eisenach (1688-1748). Leipzig, 1872, Hirzel. In-8°, vj-303 p. 1 Thal. 25 Sgr. (bon recueil de matériaux)..... Vorlesungen im Sommersemester 1873 : 29. Graz.

Annuario della Società Italiana per gli studi orientali. Anno primo 1872. Roma, Firenze, Torino, Lœscher, 1873. In-8°, 219 p. : Proemio. — PUINI, I sette Genii della Felicità, notizia sopra una parte del culto dei Giapponesi. — DE GUBERNATIS, Sul testo del Rigvedas. — CASTELLI, Leggende talmudiche, tradotte dal testo originale del Talmud babilonese. — PERREAU, Intorno al Trattato « Tagmoûlé han-néphesch » di Hillel figlio di Samuele di Verona. — PERREAU, Comento sopra Giobbe del Rab. Immanuel ben Salomo. — DE BENEDETTI, Storia di Rabbi Giosuè figliuolo di Levi; Legenda talmudica, tr. dall' ebraico. — AMARI, Iscrizione arabica nella Cupola della chiesa di Santa Maria dell' Ammiraglio, volgarmente detta chiesa della Martorana in Palermo. — GHIRON, Monete Omeiade e Abbâside del Gabinetto numismatico di Milano. — LASINIO, Studii sopra Averroe. — SEVERINI, Atti eroici di Donne cinese; Testo giapponese trascr. annot. e in parte trad. — *Notizie Bibliografiche.* — *Commemorazioni.* — *Statuto della Società italiana per gli Studi orientali.*

Bibliographia Critica de historia e litteratura publicada por F. A. Coelho, fasc. VI. Joly, Benoit de Sainte-More et le Roman de Troie. Paris, 1870-1871, Franck. In-4°, t. I, 616 p., t. II, 446 p. — Lindner, Geschichte des deutschen Liedes im XVIII. Jahrh., herausgeg. v. Erk. Leipzig, 1871, Breitkopf und Hærtel. In-8°, xvj-144-167 p. — Bœhmer, Die Provençalische Poesie der Gegenwart. Halle, 1870, Barthel. — Trausmann, Bildung und Gebrauch der Tempora und Modi in der Chanson de Roland. Halle, 1871. — Bibliographia daco-romana (1870-72). — Hovelacque, Euphonie sanskrite. Paris, 1872, Maisonneuve. In-8°, 57 p.; Mémoire sur la prononciation du R vocal sanskrit. Ibid. In-8°, 28 p. — Rivista di Filologia romanza, vol. I, fasc. I.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Belot (E.). Histoire des chevaliers romains considérée dans ses rapports avec celle des différentes constitutions de Rome, depuis le temps des Gracques jusqu'à la division de l'empire romain (133 avant J.-C.-395 après J.-C.). In-8°, 438 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Castan (E.). Histoire de la papauté. T. 1er. In-8°, cxxviij-480 p. Moulins (Gouyon-Dulac).

Cerri (D.). Borgia, ossia Alessandro VI, Papa e suoi contemporanei 2a ediz. Vol. I. In-8°, 284 p. Torino (Camilla e Bertolero). 7 fr.

Denis (A.). Essai sur la numismatique de la partie de la Champagne représentée aujourd'hui par le département de la Marne. In-8°, 68 p. et 8 pl. Châlons-sur-Marne (l'auteur).

Germain (A.). De la médecine et des sciences occultes à Montpellier dans leurs rapports avec l'astrologie et la magie. In-4°, 48 p. Montpellier (imp. Bœhm et fils).

Gourdault (J.). Sully et son temps, d'après les mémoires et documents du XVIe siècle. Gr. in-8°, 352 p. et 4 gr. Tours (Mame et fils).

Louandre (C.). Les idées subversives de notre temps. Étude sur la société française de 1830 à 1871. In-12, 107 p. Paris (Didier et Ce).

Mémoires de la Société archéologique de Touraine. T. 23. 1er fascicule. Histoire de l'abbaye de Noyers par M. l'abbé C. Chevalier. In-8°, clvij p. Tours (Georget-Joubert).

Rabelais. Œuvres, accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire par C. Marty-Laveaux. T. 3. In-8°, 432 p. Paris (Lemerre). 10 fr.

Renaud (F.). Recherches historiques sur la formalité de l'enregistrement en France au moyen-âge, d'après la législation, les formules et les chartes de cette époque. In-8°, 44 p. Toulouse (imp. Chauvin et fils).

Ribbe (C. de). Les familles et la société en France avant la révolution, d'après des documents originaux. In-18 jésus, vij-568 p. Paris (Albanel).

Sepet (M.). Le Drapeau de la France, essai historique. In-18 jésus, xv-317 p. et 3 pl. Paris (Palmé).

Vayssière (A.). Renaut de Louens, poète franc-comtois du XIVe siècle. In-8°, 16 p. Paris (imp. Goupy).

Vitel (J. de). La prinse du Mont-Saint-Michel, publiée avec une introduction et des notes par E. de Robillard de Beaurepaire. In-8°, 70 p. Avranches (lib. Anfray).

Yemeniz (E.). Poésie populaire de la Grèce moderne. In-8°, 18 p. Lyon (imp. Regard).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Septième année 24 Mai 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 71, 1er mai. JACQUEMART, Histoire de la Céramique (art. favorable). — The Castellani Collection (A. J. MURRAY; vases peints grecs, étrusques, romains). — Public works and antiquities in Rome (C. I. HEMANS). — MURPHY, The scientific Bases of Belief. Macmillan and Co. (cet ouvrage ne manque pas de valeur). — PROBST, Sakramente und Sakramentalien in den drei ersten christlichen Jahrh. (appréciation très-favorable). — STUMPF, Ueber den Psychologischen Ursprung der Raumvorstellung. Leipzig, Hirzel (très-bonne dissertation sur l'idée d'espace). — The Odissey of Homer, ed. by HAYMAN, t. II. London, Nutt (l'auteur réfute dans son introduction les théories de M. Paley sur la date de la composition de l'Odyssée et conclut à la haute antiquité de cette œuvre; bonne édition et notes intéressantes). — Codex frisianus..... p. p. UNGER (bonne édition).

The Athenæum, N° 2375, 3 mai. LEITNER, Results of a Tour in Dardistan, Kashmir, etc. London, Trübner; GOLDSMID, Central Asia, and its Question. Stanford (excellent ouvrage et utile brochure). — *Our Library Table*. List of new Books. — Miguel de Cervantes, of Alcala de Henares, and Carlo Emanuele, of Savoy, and his ass-colts. III (par M. RAWDON BROWN). — *Literary Gossip*.— *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, de géographie, de littérature, de météorologie, des ingénieurs civils). — Antiquarian Notes (J. G. A. PRIM).

Literarisches Centralblatt, N° 19, 10 mai. VAMBÉRY, Geschichte Bochara's oder Transoxaniens. 2 vol. Stuttgart, 1872, Cotta. In-8°, xlij-230; vj-248 p. 7 Thal. (article approfondi démontrant la nullité complète de cet ouvrage). — BERNOULLI, Die luzerner Chronik des Melchior Russ. Basel, 1872. In-8°, 102 p. (simple appréciation de cette chronique). — WILHELMUS, De infinitivi linguarum sanscritæ, bactricæ, persicæ, græcæ, oscæ, umbricæ, latinæ, gothicæ forma et usu. Eisenach, Bacmeister. In-8°, viij-96 p. (art. favorable). — BEKKER, Homerische Blætter, t. II. Bonn, 1872, Marcus. In-8°, 286 p. 1 Thal. 20 Sgr. (art. généralement favorable). — Xenophon's griechische Geschichte, zum Schulgebrauch, etc. von KURZ, Cah. I. Munich, Lindauer. In-8°, iv-192 p. (art. assez favor.). — BŒCKH's Kritiken, herausgeg. v. ASCHERSON u. EICHHOLTZ. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, vj-616 p. 4 Thal. (art. anal.). DÜMMLER, Anselm der Peripatetiker. Halle, 1872, Buchh. des Waisenshauses. In-8°, vj-111 p. 1 Thal. (art. favorable). — CONZE, Rœmische Bildwerke einheimischen Fundorts in Œsterreich, Cah. 1. Wien, 1872, Gerold's Sohn. In-4°, 20 p. (art. favorable).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annual (the) register. A review of Public Events at home and abroad, for 1872. In-8°, cloth. London (Rivingtons). 22 f. 50

Arnold (M.). Litterature and Dogma. 2d edit. Post in-8°, 410 p. cloth. London (Smith et E.). 11 fr. 25

Arnold (T. K.). The first hebrew book. 4th. Edit. London (Rivingtons). 9 fr. 40

Bowen (H. C.). Muhammadanism its present Condition and Influence in India. In-12, 54 p. Sewed. London (Macmillan). 2 fr. 50

Burton (J. H.). The history of Scotland. 2nd edit. (8 vol.) Vol. 2. Post in-8°, 440 p. Cloth. London (Blackwood). 9 fr. 40

Cecchi (P. L.). Studio storico sull' arte cristiana. In-8°, 140 p. Firenze (tip. dell' associazione).

Cicero, Letters to Atticus. Book I. With notes and an essay on the Character of the Author. Edit. by A. Pretor. Post in-8°, 156 p. Cloth. London (Bell and D.). 5 fr. 65

Codrington (E.). Memoir of his life with selections from his public and private correspondence, edited by his Daughter, Lady Bourchier. With portraits and other Illustrations. 2 vol. in-8°, 1130 p. London (Longmans). 45 fr.

Cosmos. Communicazioni sui progressi più recenti e notevoli della geografia e scienze affini di G. Cora. Anno I, fasc. I. In-8°, 56 p. Torino (G. Cora).
Si pubblica annualmente in 6 fascicoli. Associazione annua 20 fr.

Dixon (W. H.). History of two Queens: Catherine of Aragon; Anne Boleyn. 2 vol. in-8°, 810 p. Cloth. London (Hurst et B.). 37 fr. 50

Elgin. Letters and Journals. With preface by A. P. Stanley. 2nd edit. In-8°, 480 p. London (Murray). 17 fr. 50

El-Mubarrad. The Kamil. Edited in Arabic from the mss. of Leyden, Saint Petersburg, Cambridge and Berlin by Prof. W. Wright. Parts 1 to 9. In-4°. London (Williams et N.). 72 fr. 50

Fisher (G. P.). The reformation. In-8°, 656 p. London (Hodder et S.). 18 f. 75

Hamerton (P. G.). The intellectual Life with a portrait of Leonardo da Vinci etched by L. Flameng. Post. in-8°, 460 p. London (Macmillan). 13 fr. 15

Jackson (G.). The Bath Archives: a further selection from his Diaries and Letters from 1809 to 1816. Edited by Lady Jackson. 2 vol. In-8°, 980 p. London (Bentley). 37 fr. 50

King (C. W.). Early christian numismatics and other antiquarian Tracts. In-8°, 346 p. London (Bell et D.). 22 fr. 50

Macarius of Antioch, Patriarch and the Tsar. Testimonies concerning the Patriarch Nicon, the Tsar and the Boyars, from his Travels written in Arabic. By his Son and Archdeacon Paul of Aleppo. With corrections and Appendices by W. Palmer. Vols 2 and 3. In-8°, 1246 p. London (Trubner et C°). 30 fr.

Mulhall (M. G.). Rio grande do sul, and its German Colonies. Post in-8°. London (Longmans). 7 fr. 50

Plautus and Terence. By the Rev. W. L. Collins. In-12, 156 p. London (Blackwoods). 3 fr. 15

Rabelais. Œuvres, accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire par C. Marty-Laveaux. T. 3. In-8°, 432 p. Paris (Lemerre). 10 fr.

Rattigan (W. H.). The Hindu Law of Adoption. In-8°. London (Wildy et S.). 10 fr. 65

Renaud (F.). Recherches historiques sur la formalité de l'enregistrement en France au moyen-âge, d'après la législation, les formules et les chartes de cette époque. In-8°, 44 p. Toulouse (imp. Chauvin et fils).

Ribbe (C. de). Les familles et la société en France avant la révolution, d'après des documents originaux. In-18 jésus, vij-568 p. Paris (Albanel).

Robertson (J. C.). History of the Christian Church. Vol. 4. (A. D. 1303-1517). In-8°, 712 p. London (Murray). 22 f. 50

Russell. Essays on the Rise and progress of the Christian Religion in the West of Europe from the Reign of Tiberius to the end of the Council of Trent. In-8°, 358 p. London (Longmans). 13 fr. 15

Sepet (M.). Le Drapeau de la France, essai historique. In-18 jésus, xv-317 p. et 3 pl. Paris (Palmé).

Songs (The) of **Wales** (Canenon Cymri). A collection of the national melodies, with english Words by sir Walter Scott, Mrs Hemans, and other eminent Writers, and a complete Welsh adaptation by Ceiriog Hughes. The Music edited, with new Symphonies and arrangements, by Brinley Richards. Gr. in-8°. London (Boosey). 3 fr. 15

Vayssière (A.). Renaut de Louens, poète franc-comtois du XIVe siècle. In-8°, 16 p. Paris (imp. Goupy).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Septième année 31 Mai 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

AVIS.

MM. les Éditeurs sont prévenus que dorénavant la *Revue critique* analysera les publications périodiques rentrant dans sa compétence qui lui seront régulièrement adressées.

Revue d'Alsace, Nº de janvier-février-mars 1873. BARTH, Notice sur le canal du Rhône-au-Rhin. — SCHŒPFLIN, Brumath ou la Cité des Triboques (communiqué par M. Meyer). — FISCHER, Notice historique sur le château de Hunebourg (près de Neuwiller). — DIETRICH, La dépouille du couvent d'Issenheim. — GRAD, Description des formations glaciaires de la chaine des Vosges en Alsace et en Lorraine. Contemporanéité de l'homme et des glaciers disparus. — QUIQUEREZ, Epreuves et Combats judiciaires en Alsace-Lorraine et en Suisse. — *Bibliographie*. GÉRARD, Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge, t. I. Colmar, Barth, 1872. — *Bulletin bibliographique*.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, nouv. série, t. XVI, 1re livr. L'enseignement supérieur et moyen devant la Chambre des représentants. — PIOT, L'Instruction publique dans les Pays-Bas autrichiens de 1740-1780. — FREDERICQ, Les Chroniques de Froissart. — JOPKEN, Sur quelques passages du « Pro rege Dejotaro. » — *Comptes rendus*. PLAUTE, Morceaux choisis, p. et tr. p. BENOIST. — CHASSANG, Nouvelle grammaire grecque. — LHOMOND, Epitome Historiæ sacræ, p. p. PELTIER.

The Athenæum, Nº 2375, 10 mai. Memoir of the Life of Admiral Sir Edouard Codrington, edited by his Daughter, Lady Bourchier. 2 vol. Longmans and Co. — *Our Library Table*. List of new Books. — Dickens in welsh (G. F. PARDON). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des sociétés royale, de géologie, asiatique, des antiquaires, archéologique, de chimie, de philologie, des ingénieurs civils, de l'Institut royal, d'archéologie biblique, anthropologique). — Antiquarian Notes (DENDY AGATE).

Literarisches Centralblatt, Nº 20, 17 mai. BICKELL, Messe und Pascha. Mainz, Kirchheim. In-8º, iv-140 p. (l'auteur veut faire remonter l'institution de la liturgie romaine, dans ses principes fondamentaux, jusqu'aux Apôtres et même au Christ). — WITTICHEN, Die Idee des Reiches Gottes (voy. *Revue critique*, nº 21, art. 105) (art. favorable; quelques critiques). — DELFF, Welt und Weltzeiten, 2 vol. Leipzig, 1872, Brockhaus. In-8º, xv-378; 302 p. 3 Thal. (ouvr. de philosophie sans grande valeur). — VISCHER, Ueber das optische Formgefühl, ein Beitrag zur Æsthetik. Leipzig, Credner. In-8º, viij-49 p. 18 Sgr. (très-bonne étude). — ZANGE, Ueber das Fundament der Ethik. Leipzig, 1872, Breitkopf u. Hærtel. In-8º, xij-220 p. 1 Thal. 10 Sgr. (couronné par l'Université de Leipzig; excellent ouvrage). — 1. Die Chroniken der frænkischen Stædte. Nürnberg, t. IV. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8º, viij-440 p. 3 Thal. 2. Basler Chroniken, t. I, herausgeg. von VISCHER, STEIN u. HEYNE. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8º, xxvj-591 p. 3 Thal. 21 Sgr. (excellentes publications). — KRAFFERT, Chronik von Liegnitz, 2. Theil, 2. u. 3. Abth. 1547-1815. Liegnitz, 1871-72, Krumbhaar in Comm. In-8º, xiij-326; viij-366 p. 2 Thal. (art. fav.). — CRAMER, Die Grafschaft Hohenzollern, 1400-1850. Stuttgart, Kirn. In-8º, viij-480 p. 2 Thal. (excellent ouvrage). — Æschinis orationes recens. WEIDNER. Berlin, 1872, Weidmann. In-8º, xij-251 p. 22 1/2 Sgr. (art. généralement favor.). — Plutarch's ausgewæhlte Biographien, für den Schulgebrauch erklært v. SIEFERTH u. BLASS, t. III. Leipzig, 1872, Teubner. In-8º, 132 p. 21 Sgr. (très-bon ouvr.). — DRÆGER, Historische Syntax der lateinischen Sprache, 2. Th. 1. Hælfte. Leipzig, 1872, Teubner. In-8º, 147-322 p. 24 Sgr. (art anal. et renvoi à l'appréciation de la 1re partie). — VILLEHARDOUIN, La conquête de Constantinople, p. et tr. p. DE WAILLY. Paris, 1872, Didot. In-8º, xxvj-511 p. 15 fr. (art. favor. cf. *Revue critique* 1872, nº 46, art. 217). — Ungedruckte Briefe Gœthe's geordnet v. DIEZEL. Leipzig, Wartig in Comm. In-4º, 50 p. —

KRAUS, Roma Sotteranea, 2. Lief. Freiburg, 1872, Herder. In-8°, 97-320 p. (art. favor.; quelques réserves). — SCHNAASE u. WOLTMANN, Geschichte der bildenden Künste im Mittelalter, 2e éd., t. III. Düsseldorf, 1872, Buddeus. In-8°, xix-644 p. (art. favor.).

Ocean Highways. The Geographical Review, edited by Clements R. Markham, C. B. New Series, vol. I, n° 1; april, 1873. London, Trübner. 44 p. in-4° (avec xvj pages d'annonces) et 4 cartes (mensuel; 26 sh. par an). (Cette revue, fondée il y a dix-huit mois, a déjà pris place parmi les meilleurs recueils géographiques, par la valeur de ses articles originaux et par sa richesse en informations de tout genre).

The Caspian and the Region to the Eastward; avec deux cartes dressées par M. Ravenstein : 1. Map of the Caspian Sea and the Region to the Eastward; 2. Map of the Country between Krasnovodsk and Khiva. (résume les anciennes tentatives et les progrès de la puissance russe au Sud et à l'Est de la mer Caspienne; les cartes, dressées avec l'aide des plus récents matériaux, sont utiles pour suivre la marche des événements actuels et de l'expédition contre Khiva). — F. PORTER SMITH, The great rivers of China. — C. E. AUSTIN, Railways in Asia Minor, avec une carte (map of the Country to the East of Smyrna, Showing the Railways to Aidin and Alashehr. — D. HANBURY, The Botanical origin and Country of Myrrh (appelle sur ce problème l'attention des explorateurs des pays au Sud de la mer Rouge et les prie d'apporter des spécimens de cette plante). — The meteorological Institute of Christiania, traduction d'un travail original de M. Mohn, directeur de cet Institut. — T. F. HUGHES, Formosa and its Southern Aborigenes (compte-rendu d'une visite faite par l'auteur chez les tribus indépendantes des montagnes du Sud de l'île). — Wiche's Land revisited, avec une carte des Discoveries to East of Spitzbergen (1872). — Reviews : art. favorable du colonel Yule sur l'Histoire de la Transoxiane de Vámbéry. — Bibliography (indication de récents ouvrages, classés par matières et par pays). — Cartography (articles sur les cartes récemment publiées). — Log Book (nouvelles et notices diverses). — Correspondence. — Proceedings of Geographical Societies (comptes-rendus détaillés des séances des Soc. géogr. de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg; analyses de revues).

Il Mare, Giornale letterario mensile, anno primo, fasc. 4, gennaio 1873. Frammenti di lettere inedite di Giuseppe Mazzini. — MARRADI, Una serata nella corte di Frederigo II di Svevia. Idillio. — MATTEO MATTEI, Ai Compilatori del *Mare*, Lettere filosofiche, critiche, artistiche, politiche, letterarie, civili, etc. Lettera prima. — BŒLHOUWER, Lo Spettro della Rosa, versione da Teofilo Gautier. — E. TOCI, Traduzioni. — Hte TOPIN, Canti scelti del popolo siciliano. — *Notizie varie.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 23 Septième année 7 Juin 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 72, 15 mai. DRURY FORTNUM, South Kensington Museum, a descriptive catalogue of the maiolica and enamelled earthenware of Italy, Hispano-Moresco, Persian, Damascus and Rhodian wares forming that section of the Museum, etc. London, 1872 (important ouvrage). — Public Works and Antiquities in Rom. II (C. I. HEMANS). — M. ZELLER, Geschichte der deutschen Philosophie. München, 1872 (art. généralement favorable). — THORNTON, Old-Fashioned Ethics and Common-Sense Metaphysics. Londres, Macmillan and Co. (attaque contre les tendances de l'esprit moderne). — John Stuart Mill (notice nécrologique). — FRANCKEN, Coniectanea Critica ad C. Lucili Decadem Primam. Amsterdam, Van der Post, 1869; Coniectanea Critica ad C. Lucili Decadem Secundam et Tertiam. Amst. Van der Post, 1871; C. Lucili Saturarum Reliquiæ, emendavit et adnotavit L. Müller. Leipzig, Teubner, 1872 (les deux premiers ouvr. appréciés assez favorablement, le dernier considéré comme une excellente édition; quelques réserves. — Cf. *Revue critique*, 1873, art. 59, p. 169). — MOROSI, Studi sui dialetti greci della terra a Otranto, etc. Lecce, 1870. In-4°, viij-214 p. (intéressant ouvrage sur le dialecte grec moderne parlé dans les environs d'Otrante et de Lecce, sur ses origines, et sur l'histoire des colonies grecques de l'Italie au moyen-âge). — *Intelligence.*

The Athenæum, N° 2377, 17 mai. *Our Library Table.* List of new Books. — Mr. John Stuart Mill (not. nécrol.). — Dickens in welsh. — Mr. Deutsch (not. nécrol.). — *Literary Gossip* (on annonce une traduction anglaise de l'ouvrage du Dr Polak sur la Perse, et la publication prochaine d'un dictionnaire biographique, historique et mythologique embrassant toute la littérature chinoise, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Mayers). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, de géographie, des Antiquaires).

Literarisches Centralblatt, N° 21, 24 mai. STUMPF, Ueber d. psychol. Ursprung d. Raumvorstellung. Leipzig, Hirzel. In-8°, viij-324 p. 2 Thal. 7 1/2 Sgr. (très-remarquable étude sur l'idée d'espace). — THOMAS, Die æltesten Verordnungen der Venezianer für auswærtige Angelegenheiten. München, Franz in Comm. In-4°, 51 p. 14 Sgr. (actes vénitiens inédits du XIIIe siècle; bonne publication). — ERMANNSDŒRFER, Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg, t. III. Berlin, 1872, Reimer. In-8°, x-732 p. 4 Thal. 10 Sgr. (cet excellent volume s'arrête à l'année 1655). — CZERNY, Die Handschriften der Stiftsbibliothek St. Florian. Linz, 1872, Ebenhœch. In-8°, viij-333 p.; BŒHM, Die Handschriften des kaiserl. und kœnigl. Haus-, Hof- u. Staats-Archivs. Wien, Braumüller. In-8°, vj-418 p. 3 Thal. 10 Sgr. (le premier de ces catalogues décrit 869 mss. sans grande importance; le second en décrit 1108, pour la plupart historiques). — PALACKY, Urkundliche Beitræge zur Geschichte des Hussiten-Krieges vom Jahre 1419 an, t. I (1419-1428). Prag, 1872, Tempsky. In-8°, xiv-655 p. 2 Thal. 12 Sgr. (contient 557 pièces importantes, dont 460 données *in extenso* et le reste, comme *regestes*). — Der Krieg von 1870-71, dargest. v. M. A., 2. Abth. Mainz, 1872, v. Zabern. In-8°, iv-615-xxij p. (l'auteur n'a pas consulté toutes les sources). — SOHM, Die altdeutsche Reichs- u. Gerichts-Verfassung, t. I. Weimar, 1872, Bœhlau. In-8°, xxxij-588 p. 3 Thal. (l'un des ouvrages récents les plus importants pour l'histoire du droit; ce volume embrasse la période comprise entre Tacite et les Karolingiens). — SEYDEL, Commentar zur Verfassungs-Urkunde f. das deutsche Reich. Würzburg, Stuber. In-8°, xvj-294. 1 Thal. 6 Sgr. (l'auteur cherche à prouver que le principe de la fédération est inadmissible). — BEAMES, Comparative grammar of the modern aryan language of India, etc. Vol. I. Lon-

don, Trübner. In-8°, xvj-360 p. (compte-rendu généralement favorable; certaines réserves. — Cf. *Revue critique*, 1873, art. 177). — Hêliand, mit ausführl. Glossar, herausg. v. HEYNE, 2. Aufl. Paderborn, Schœningh. In-8°, viij-376 p. 2 Thal.; Beówulf, mit ausführl. Glossar, herausg. v. HEYNE, 3. Aufl. In-8°, vij-276 p. 1 Thal. 18 Sgr. (ces éditions n'offrent pas toutes les améliorations qu'on était en droit d'attendre).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Acta et diplomata e R. Tabulario veneto usque ad medium seculum XV summatim regesta. Documenta ad Ferrariam Rhodigium Policinium ac Marchiones Estenses spectantia, regesta collegit Prof. A. S. Minotto. Vol. III, sect. I. In-8°, xij-156 p. Venezia (tip. G. Cecchini).

Albicini (C.). Scritti inediti di L. A. Muratori pubblicati a celebrare il secondo centenario della nascita di lui (rassegna bibliografica). In-8°, 8 p. Firenze (tip. Cellini).

Bouvenne (A.). Catalogue de l'œuvre gravé et lithographié de R. P. Bonington, avec un portrait gravé par A. Delaunay et plusieurs fac-simile. In-8°, 39 p. Paris (Baur).

Brossard. Ville de Bourg. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. 2° partie. In-4°, 55-106 p. Bourg (imp. Comte-Milliet).

Demmin (A.). Histoire de la céramique en planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif. Liv. 71 à 74. In-fol. 6 p. et 8 pl. Paris (lib. Renouard).

Dœderlein (L.). Manuel de synonymie latine. Edition française, publiée avec l'autorisation de l'auteur par T. Leclaire. 2° éd. In-12, xij-294 p. Paris (Bourguet, Colas et C°).

Garrucci (R.). Storia dell arte cristiana nei primi otto secoli della chiesa : corredata della collezione de tutti i monumenti di pittura e scultura incisi in rame su cinquecento tavole ed illustrati fasc. XI. In-4°. Prato (Giachetti). Le fascicule 4 f.

Grahan (W.). Idealism. In-8°, cart. London (Longmans). 7 fr. 50

Gregorovius (F.). Storia della città di Roma nel medio evo dal secolo V al XVI. Prima edizione ital. sulla seconda ediz. tedesca dell avv. R. Manzato. Vol. III. In-16, 688 p. Venezia (Antonelli). Les 3 vol. 20 fr. 50

Inscriptions de la France du V° au XVIII° siècle, recueillies et publiées par M. F. de Guilhermy. T. 1er. Ancien diocèse de Paris. In-4°, xviij-820 p. avec grav. et fac-simile dans le texte et 10 pl. Paris (Imp. nationale). 12 fr.

La Saussaye (L. de). Étude sur les Tables Claudiennes. 2° éd. augm. In-8°, 24 p. Lyon (Vingtrinier).

Maze (A.). Notes d'un collectionneur. Recherches sur la céramique, aperçu chronologique et historique, avec marques, monogrammes et photoglyptiques, d'après le procédé de la maison Goupie. In-4°, 278 p. et 29 pl. Paris (imp. Le Clerc).

Palermo (F.). Orazio Ricasoli Rucellai e i suoi dialoghi filosofici : considerazioni. In-16, 274 p. Prato (tip. Giachetti).

Petrini (P.). Della pittura degli antichi. Discorsi con altri suoi scritti messi insieme e di nuova pubblicati. In-16, 196 p. Firenze (Lemonnier).

Rabbinowicz (J. M.). La religion nationale des anciens Hébreux. Réponse à la Revue des Deux-Mondes. In-8°, 23 p. Paris (Maisonneuve).

Virtù (Le) dell' acquavite. Testo del secolo XIII ora per la prima volta pubblicato. In-8°. 24 p. Bologna (regia tipografia).

Zerbi (L.). Eugenio di Savoia alla battaglia di Chiari. 1701. Cronache e documenti inediti. In-8°, 68 p. con 3 tavole. Brescia (tip. la Sentinella Bresciana).

poëtes de tous les temps et de tous les pays. 1 volume. — *La Prose*, leçons sur les œuvres des grands prosateurs. 1 vol.

BERGER, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris. *Histoire de l'Eloquence latine*, depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron, publiée par M. V. CUCHEVAL. 2 vol.

BRÉAL (Michel), professeur au Collége de France. *Quelques mots sur l'Instruction publique* en France. 1 vol.

CHERBULIEZ (Victor). *Etudes de Littérature et d'Art* : Études sur l'Allemagne; sur le Salon de 1872. 1 vol.

—— *Meta Holdenis*. 1 vol.

FIGUIER (Louis). *L'Année scientifique et industrielle*, 16e année (1872). 1 vol.

Chacune des années précédentes se vend séparément.

—— Vies des Savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle : *Savants de l'antiquité*. 2 vol.

L'ouvrage formera 10 volumes.

IDEVILLE (Henry d'). *Journal d'un diplomate en Italie*, notes intimes pour servir à l'histoire du second empire. *Rome*, 1862-1866. 1 vol.

L'auteur a déjà publié *Notes sur Turin*, 1859-1862.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (l'amiral E.). *La Marine d'aujourd'hui*. 1 vol.

L'auteur a déjà publié dans la même collection : *Souvenirs d'un Amiral*. 2 volumes. — *La Marine d'autrefois*. 1 volume.

LAMARTINE (Alph. de). *Souvenirs et Portraits*. 3 vol. qui se vendent séparément.

LAUGEL (Auguste) : *L'Angleterre politique et sociale*. 1 vol.

MARMIER (X.), de l'Académie française. *Robert Bruce*, comment on reconquiert un royaume. 1 vol.

SAINT-SIMON (le duc de). *Mémoires*. Nouvelle édition, publiée par MM. CHÉRUEL et Ad. REGNIER fils, et collationnée sur le manuscrit autographe de l'auteur, avec une notice par M. SAINTE-BEUVE. Environ 20 vol.

Les deux premiers volumes sont en vente; les suivants paraîtront à des intervalles assez rapprochés.

SHAKESPEARE : *Œuvres complètes*, traduites par Emile Montégut. Tome X et dernier. 1 vol.

L'ouvrage est complet. Les 10 volumes se vendent 35 fr.

STRABON. *Géographie*. Traduction nouvelle par M. Amédée TARDIEU, sous-bibliothécaire de l'Institut.

L'ouvrage formera 3 volumes. Les deux premiers sont en vente; le troisième en préparation.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN, président honoraire de la Société de Géographie : *L'année géographique*, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Onzième année (1872). 1 vol.

Chacune des années précédentes se vend séparément.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Septième année 14 Juin 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2378, 24 mai. Markham, The Cruise of the Rosario amongst the New Hebrides and Santa Cruz Islands. Londres, Low and Co. (intéressant récit d'une croisière devant les îles susdites, précédé d'une introduction historique). — Hardy, Syllabus (in english) of the Documents relating to England and other Kingdoms contained in the Collection Known as Rymer's « Fœdera. » Vol. II, 1377-1654. Londres, Longmans and Co. (bon résumé de cette collection qui comprend vingt volumes in-folio). — Thomson, Illustrations of China and its People, a series of two hundred photographs, 4 vol. Vol. I. Londres, Low and Co. (cet ouvrage est non-seulement une collection d'excellentes photographies, mais encore une relation des voyages de l'auteur). — *Our Library Table*. List of new Books. — The Library of the British Museum (l'auteur de cette note, L. Levi, propose d'établir à Londres d'autres bibliothèques où les doubles du Musée Britannique seraient envoyés). — Moabite Inscriptions (note de M. Heath sur la question des mots phéniciens traduits en égyptien). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires, de numismatique, de philologie et d'anthropologie). — Antiquarian notes (F. J. Furnivall).

Literarisches Centralblatt, N° 22, 31 mai. Deutsch, De Elihui sermonum origine atque autore. Vratislaviæ. In-8°, 65 p. (l'auteur démontre l'authenticité des chap. XXXII-XXXVII du livre de Job). — Elgner, Jerusalem und seine Umgebung. Leipzig, Serbe. In-4°, 61 p. 2 Thal. (ouvrage trop rapidement écrit; art. défav.). — Mommsen, Inscriptiones Galliæ Cisalpinæ latinæ. Berlin, Reimer. In-4°, 56-544 p. 16 Thal. (forme la partie I du vol. V du *Corpus inscript. latin.*; publication magistrale). — Lange, Rœmische Alterthümer, t. III. Der Staatsalterthümer drit. Theil, 1 Abth. Berlin, 1871, Weidmann. In-8°, xij-586 p. 1 Thal. 10 Sgr. (long art. favor.). — Krebs, Christian von Anhalt. Leipzig, 1872, Duncker u. Humblot. In-8°, viij-133 p. 28 Sgr. (art. anal. cf. *Revue critique*, 1873, art. 47). — Schneider, Pariser Briefe, in 4 Theilen. Th. I-III. Leipzig, 1872, Wigand. In-8°, xxxij-454; x-679; xvj-540 p. 8 Thal. 20 Sgr. (ces lettres décrivent les dernières années de l'empire, la guerre, le siége de Paris, la commune et les premiers temps de la république). — Rohlfs, Mein erster Aufenthalt in Marokko. Bremen, Kühtmann. In-8°, 468 p. (important ouvr. fournissant de nouveaux détails sur le Maroc et ses habitants). — Heuglin, Reisen nach dem Polarmeer. Braunschweig, 1872, Westermann. In-8°, xij-328 p. 2 Thal. 24 Sgr. (cette expédition est l'une des plus importantes au point de vue des résultats scientifiques). — Tiedtke, Quæstionum Nonnianarum specimen. Berlin, 1873 (très-bonne dissertation sur quelques points de métrique). — Weske, Untersuchungen zur vergleichenden Grammatik des finnischen Sprachstammes. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. In-8°, vij-100 p. 18 Sgr. (art. favor.). — Donner, Öfversikt af den Finsk Ugriska sprakforskningens historia. Helsingfors, 1872. In-8°, 109 p. (excellent résumé des travaux publiés sur toutes les langues finnoises).

Wissenschaftliche Monats-Blætter, n° 2. Lechler, Johann von Wiclif und die Geschichte der Reformation, 2 vol. Leipzig, Fleischer. xxij-743; 654 p. 8 Thal. (art. très-favorable). — Sevin, Synoptische Erklærung der drei ersten Evangelien. Wiesbaden, Niedner. In-8°, xiv-366 p. 2 Thal. (bon résumé des travaux antérieurs). — Elgner, Jerusalem und seine Umgebung. Leipzig, Serbe. In-4°, 62 p. 2 Thal. (simple annonce). — Riddarasögur, herausgeg. v. Kœlbing. Strassburg, Trübner. In-8°, lv-220 p. 2 Thal. 10 Sgr. (excellente édition). — Jungbrunnen. Die schœnsten deutschen Volkslieder. gesamm. v. Scherer, 3. Aufl. Stuttgart. In-8°, xij-351 p. 2 Thal. (contient 176 chansons populaires).

La Rivista Europea. (Cette Revue mensuelle, dirigée par M. A. DE GUBERNATIS, paraît à Florence.) N° du 1er juin 1873.

Da Roma a Sarno. Appunti artistico-archeologico-militari, par A. ANGELUCCI (contient deux inscriptions inédites du XVe siècle). — Il cristianesimo nella storia, par G. NEGRI (morceau de philosophie de l'histoire). — Uno scritto inedito di Giacomo Leopardi. — Les Soirées de Florence par Amédée ROUX (en français). — Éloge de Luigi Canina par A. GENNARELLI. — Gli stati uniti di Colombia par A. PAÉZ. — Gli amici d'Italia in Francia (Enrico Martin, Massimo du Camp, Vittorio Duruy, Andrea Erdan, Teodoro di Puymaigre, Ernesto Dubois), par A. DE GUBERNATIS. — Emilio Littré e il dizionario della lingua francese, par le même. — Catania e il Museo Biscari, par M. RIZZARI. — Gli Albanesi in Rumenia par DORA D'ISTRIA. — Carlo Botta e le sue opere storiche. — Suivent une Revue des ouvrages de législation comparée, une Gazette bibliographique italienne, une Chronique florentine, une Gazette bibliographique étrangère, des Nouvelles de France, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, d'Amérique, et diverses autres notices.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio storico siciliano, pubblicazione periodica per cura della scuola de paleografia di Palermo. Anno I. Fasc. I. In-8°, p. 1-128. Palermo (tip. Lao).

Canti antichi portoghesi tratti dal codice Vaticano 4803, con traduzione e note a cura di E. Monaci. In-16, xij-32 p. Imola (tip. Galeati). 3 fr.

—— popolari in Dialetto Sassarese con osservazioni sulla pronunzia d. S. A. il principe Luigi Luciano Bonaparte. Fasc. I. In-32, j-128 p. Cagliari (tip. Alagna). 75 fr.

Cox (R.). Memoir with Selections from his correspondence and Some Account of his Works. By W. Neal Solly. Illustrated with numerous Photographs from Drawings by the Artist's own Hand. Gr. in-8°, 340 p. cart. London (Chapman et H.). 45 fr.

De Gubernatis (A.). Storia popolare degli usi funebri indo europei. In-16, 140 p. Milano (Treves). 2 fr.

De Vincentiis (D. L.). Vocabolario del dialetto Tarantino in corrispondenza della lingua italiana. In-8°, 320 p. Tarento (tip. Latronico).

Ferguson (R.). The Dialect of Cumberland; with a Chapter on its place-names. Post in-8°, 230 p. cart. London (Williams et N.). 6 fr. 25

Inventaire des titres de Nevers de l'abbé de Marolles, suivi d'extraits des titres de Bourgogne et de Nivernais, d'extraits des archives de l'église de Nevers et de l'inventaire des archives des Bordes; publié et annoté par le comte de Soultrait. In-4°, xxiij-367 p. Nevers (imp. Fay).

Lestrange (A. G.). From the Thames to the Tamar: A Summer on the South Coast. In-8°, 350 p. cart. London (Hurst et B.). 18 fr. 75

Morbio (C.). Francia ed Italia, ossia i manoscritti francesi della nostre biblioteche con studi di storia, letteratura e d'arte italiana. In-8°, xlviij-324 p. Milano (tip. Ricordi). 7 fr.

Piot (E.). État civil de quelques artistes français, extrait des registres des paroisses des anciennes archives de la ville de Paris. Publié avec une introduction. In-4°, iv-136 p. Paris (Pagnerre). 10 fr.

Visconti (C. L.) et **Lanciani** (R. A.). Guide du Palatin avec un plan dessiné par A. Zangolini. In-16, 134 p. Turin (Bocca).

poëtes de tous les temps et de tous les pays. 1 volume. — *La Prose*, leçons sur les œuvres des grands prosateurs. 1 vol.

BERGER, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris. *Histoire de l'Eloquence latine*, depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron, publiée par M. V. CUCHEVAL. 2 vol.

BREAL (Michel), professeur au Collége de France. *Quelques mots sur l'Instruction publique* en France. 1 vol.

CHERBULIEZ (Victor). *Etudes de Littérature et d'Art* : Études sur l'Allemagne; sur le Salon de 1872. 1 vol.

—— *Meta Holdenis*. 1 vol.

FIGUIER (Louis). *L'Année scientifique et industrielle*, 16e année (1872). 1 vol.

Chacune des années précédentes se vend séparément.

—— Vies des Savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle : *Savants de l'antiquité*. 2 vol.

L'ouvrage formera 10 volumes.

IDEVILLE (Henry d'). *Journal d'un diplomate en Italie*, notes intimes pour servir à l'histoire du second empire. *Rome*, 1862-1866. 1 vol.

L'auteur a déjà publié *Notes sur Turin*, 1859-1862.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (l'amiral E.). *La Marine d'aujourd'hui*. 1 vol.

L'auteur a déjà publié dans la même collection : *Souvenirs d'un Amiral*. 2 volumes. — *La Marine d'autrefois*. 1 volume.

LAMARTINE (Alph. de). *Souvenirs et Portraits*. 3 vol. qui se vendent séparément.

LAUGEL (Auguste) : *L'Angleterre politique et sociale*. 1 vol.

MARMIER (X.), de l'Académie française. *Robert Bruce*, comment on reconquiert un royaume. 1 vol.

SAINT-SIMON (le duc de). *Mémoires*. Nouvelle édition, publiée par MM. CHÉRUEL et Ad. REGNIER fils, et collationnée sur le manuscrit autographe de l'auteur, avec une notice par M. SAINTE-BEUVE. Environ 20 vol.

Les deux premiers volumes sont en vente; les suivants paraîtront à des intervalles assez rapprochés.

SHAKESPEARE : *Œuvres complètes*, traduites par Emile Montégut. Tome X et dernier. 1 vol.

L'ouvrage est complet. Les 10 volumes se vendent 35 fr.

STRABON. *Géographie*. Traduction nouvelle par M. Amédée TARDIEU, sous-bibliothécaire de l'Institut.

L'ouvrage formera 3 volumes. Les deux premiers sont en vente; le troisième en préparation.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN, président honoraire de la Société de Géographie : *L'année géographique*, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Onzième année (1872). 1 vol.

Chacune des années précédentes se vend séparément.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Septième année 21 Juin 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 73, 2 juin. WEISS, Lehrbuch der biblischen Theologie des neuen Testaments. Berlin, 1873 (art. favor.). — SYED AMEER ALI, Critical Examination of the Life and Teachings of Mohammed. London, Williams and Norgate (apologie de l'Islamisme; intéressant art. de Nœldeke). — Unexplored Syria (réponse de R. F. BURTON à un article de Nœldeke paru dans l'*Academy*, n° du 15 mars 1873). — *Intelligence.*

The Athenæum, N° 2379, 31 mai. Clementis Romani Epistulæ, ed. TISCHENDORF; Clementis Ed. sec. Romani ad Corinthios Epistula, etc. add. LAURENT; Clementinorum Epitomæ Duæ, cura DRESSEL, Ed. sec. Williams and Norgate; The Epistle of Clement of Rome to the Corinthians. Religious Tract Society (les trois premières publications, jugées très-favorablement; la dernière, assez sévèrement critiquée). — Ballads from Manuscripts, ed. by FURNIVALL. Printed for the Ballad Society 1868-72 (art. très-favorable). — *Our Library Table.* List of new Books. — The history of the property of Women (art. signé T. E. C. L. sur des lectures de sir Henry MAINE). — Signor Alessandro Manzoni (not. nécrol. par A. DE GUBERNATIS). — *Literary Gossip* (on vient de découvrir, près de Gaza, une grande inscription samaritaine). — *Societies* (comptes-rendus des séances des sociétés de géographie, de statistique, de zoologie et de météorologie). — Antiquarian notes (P. A. DANIEL).

Literarisches Centralblatt, N° 23, 7 juin. VON KREMER, Culturgeschichtliche Streifzüge auf dem Gebiete des Islams. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xiv-77 p. 24 Sgr. (cet intéressant opuscule traite de l'influence de la civilisation étrangère sur l'islamisme). — VOLCK, Der Segen Mose's. Erlangen, Deichert. In-8°, vj-194 p. 1 Thal. 10 Sgr. (savant essai d'interprétation du chap. XXXIII du Deutéronome). — EWALD, Abhandlung zur Zerstreuung der Vorurtheile über das alte und neue Morgenland. Gœttingen, 1872, Dieterich, In-4°, 58 p. 24 Sgr. (l'auteur s'élève contre l'opinion que l'Orient est la terre de l'immutabilité et du despotisme). — NITZSCH, Die rœmische Annalistik, von ihren Anfængen bis auf Valerius Antius. Berlin, Borntræger. In-8°, xij-355 p. 2 Thal. (art. favorable). — GFRŒRER, Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts, herausg. v. WEISS, t. IV, p. j. Der siebenjæhrige Krieg. Die Eroberungen der Englænder in West- und Ostindien. Schaffhausen, Baader. In-8°, 436 p. 1 Thal. 15 Sgr. (cet ouvrage est très-inégal et laisse beaucoup à désirer). — RIEGER, Heinrich von Klingenberg und die Geschichte des Hauses Habsburg. Wien, Gerold's Sohn. In-8°, 52 p. (Cette brochure a pour but de démontrer l'existence de l'*Historia comitum Habsburgensium*). — HŒLDER, Die Theorie der Zeitberechnung nach rœmischen Rechte. Gœttingen, Vandenhœck u. Ruprecht. In-8°, iv-144 p. 1 Thal. (note généralement fav.). — Albertani Brixiensis liber Consolationis et Consilii, ed. SUNDBY. Kopenhagen, Hœst u. Sohn. In-8°, xxiv-136 p. (absolument dépourvu d'intérêt historique). — Eratosthenis carminum reliquiæ, dispos. et explic. HILLER. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, 140 p. 1 Thal. (travail soigné et très-recommandable). — Bibliographie Molièresque, par le bibliophile JACOB. Turin, 1872, Gay. In-8°, viij-242 p. (l'auteur n'a pas assez tenu compte des travaux allemands et des éditions allemandes). — FOURNIER, Le Théâtre français avant la Renaissance. Paris, 1872, Laplace, Sanchez et Cᵉ. In-8°, vij-462 p. (on reproche à l'éditeur l'absence de commentaires). — STORM, de romanske Sprog og Folk. Kristiania, 1871, Cammermeyer. In-8°, ij-132 p. (cette étude sur les langues et les peuples romans, sans contenir beaucoup de faits nouveaux, montre que l'auteur est au courant des questions). — LŒSCHHORN, Zum normannischen Rolandsliede. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. In-8°, 35 p. (étude sur l'hiatus et l'élision, d'après les travaux de G. Paris).

Acta societatis philologae Lipsiensis edidit Fridericus Ritschelius. Tomi II fasciculus I. Lipsiae in aedibus B. G. Teubneri. 1872. Gr. in-8°, viij-196 p.

Ce fascicule contient :

I. Lectiones Stobenses : scripsit Otto Hense Halberstadiensis (nunc Halensis), p. 1-51.

II. Quaestiones onomatologicae : scripsit Otto Sievers Brunsvicensis, p. 53-106.

III. De actorum in fabulis Terentianis numero et distributione : scripsit Curtius Steffen Dresdendis (nunc Lipsiensis), p. 107-158.

IV. Quaestionum Eratosthenicarum caput I, quod est de mortis anno Sophoclis et Euripidis : scripsit Ludovicus Mendelssohn Oldenburgensis, p. 159-196.

La seconde dissertation, celle de M. Sievers, dont le titre est assez vague, a pour sujet certaines déformations que subissent en latin les noms propres grecs, ex. *Eutychetis, Hedonetis, Niciati, Eronis, Helpinis, Tychenis, Chrysarioni*, etc. (p. 55-93); elle est suivie de onze pages de *miscella*.

M. Ritschl a jugé utile de demander à l'auteur de la quatrième dissertation, M. Mendelssohn, un résumé qui permit au lecteur de suivre l'argumentation avec plus d'aisance. Ce résumé, en allemand, occupe un peu plus de deux pages.

Les dissertations I et II sont accompagnées chacune d'un index des passages traités.

L'avertissement de l'éditeur donne quelques additions et corrections pour le tome premier du même recueil.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Diez (F.). Grammaire des langues romanes. 3° éd. refondue et augmentée. T. 1er. Traduit par A. Brachet et G. Paris. 1er fasc. In-8°, 240 p. Paris (lib. A. Franck).

L'ouvrage se composera de 3 volumes publiées en 6 fascicules du prix de 6 fr. chaque. Le 6° se paie d'avance en retirant le 1er.

Figuier (L.). Vies des savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIX° siècle. T. 1er. Savants de l'antiquité (Thalès, Pythagore, Platon, Aristote, Hippocrate, Théophraste). 2° éd. In-18 jésus, xij-416 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Franklin (A.). Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, colléges, etc. T. 3. In-4°, xxiv-643 p. avec CLII pl. et vign. Paris (Imp. nation.). 40 fr.
Les 3 vol. pris ensemble. 100 fr.

Histoire littéraire de la France. Ouvrage commencé par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par les membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). T. 26. XIV° siècle. In-4°, xxiij-595 p. Paris (Didier frères fils et Ce).

Reboud. Recueil d'inscriptions Libyco-Berbères avec 25 pl. et carte de la Chef-fia. In-4°, 51 p. Paris (imp. Le Clerc).

Stratmann (F. H.). A Dictionary of the old english language, compiled from Writings of the 12th. 13th. 14th. and 15 th. Centuries. 2d edit. In-4°, 560 p. cart. London (Trubner et Co). 42 fr. 50

Tommaseo (N.). La Storia nella favola, le tradizioni nella poesia. Theologumena Varroniana a S. Augustino in judicium vocata. Dissertazione dell signor Lütgert. In-8°, 28 p. Firenze (tip. Cellini).

Viollet (P.). Caractère collectif des premières propriétés immobilières. In-8°, 52 p. Paris (Guillaumin).

poëtes de tous les temps et de tous les pays. 1 volume. — *La Prose*, leçons sur les œuvres des grands prosateurs. 1 vol.

BERGER, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris. *Histoire de l'Eloquence latine*, depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron, publiée par M. V. CUCHEVAL. 2 vol.

BREAL (Michel), professeur au Collége de France. *Quelques mots sur l'Instruction publique* en France. 1 vol.

CHERBULIEZ (Victor). *Etudes de Littérature et d'Art :* Études sur l'Allemagne; sur le Salon de 1872. 1 vol.

—— *Meta Holdenis*. 1 vol.

FIGUIER (Louis). *L'Année scientifique et industrielle*, 16e année (1872). 1 vol.

Chacune des années précédentes se vend séparément.

—— Vies des Savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle : *Savants de l'antiquité*. 2 vol.

L'ouvrage formera 10 volumes.

IDEVILLE (Henry d'). *Journal d'un diplomate en Italie*, notes intimes pour servir à l'histoire du second empire. *Rome*, 1862-1866. 1 vol.

L'auteur a déjà publié *Notes sur Turin*, 1859-1862.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (l'amiral E.). *La Marine d'aujourd'hui*. 1 vol.

L'auteur a déjà publié dans la même collection : *Souvenirs d'un Amiral*. 2 volumes. — *La Marine d'autrefois*. 1 volume.

LAMARTINE (Alph. de). *Souvenirs et Portraits*. 3 vol. qui se vendent séparément.

LAUGEL (Auguste) : *L'Angleterre politique et sociale*. 1 vol.

MARMIER (X.), de l'Académie française. *Robert Bruce*, comment on reconquiert un royaume. 1 vol.

SAINT-SIMON (le duc de). *Mémoires*. Nouvelle édition, publiée par MM. CHÉRUEL et Ad. REGNIER fils, et collationnée sur le manuscrit autographe de l'auteur, avec une notice par M. SAINTE-BEUVE. Environ 20 vol.

Les deux premiers volumes sont en vente; les suivants paraîtront à des intervalles assez rapprochés.

SHAKESPEARE : *Œuvres complètes*, traduites par Emile Montégut. Tome X et dernier. 1 vol.

L'ouvrage est complet. Les 10 volumes se vendent 35 fr.

STRABON. *Géographie*. Traduction nouvelle par M. Amédée TARDIEU, sous-bibliothécaire de l'Institut.

L'ouvrage formera 3 volumes. Les deux premiers sont en vente; le troisième en préparation.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN, président honoraire de la Société de Géographie : *L'année géographique*, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Onzième année (1872). 1 vol.

Chacune des années précédentes se vend séparément.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Septième année 28 Juin 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 74, 14 juin. De Gubernatis, Zoological Mythology, 2 vol. London, Trübner (art. favorable; assez nombreuses critiques. Cf. *Revue Critique*, 1873, art. 72, p. 209). — *Literary notes.* King, Early Christian Numismatics and other antiquarian Tracts. Lond. Bell and Dadly (inférieur aux ouvrages précédents de l'auteur). — Διήγησις ὡραιοτάτη τοῦ θαυμαστοῦ ἀνδρὸς τοῦ λεγομένου Βελισαρίου, nach der Wiener Handschr. herausg. v. Wagner (excellente édition du poème de Bélisaire). — Cull, T Conjugation such as exists in Assyrian shown to be a character of early Shemitic speech (l'auteur s'imagine avoir le premier démontré l'existence dans les langues sémitiques d'une conjugaison dérivée au moyen de la formative T!). — The Age of Patanjali (réponse de Ramkrishna G. Bhandarkar à un article de Weber publié dans l'*Academy* du 15 mars 1873). — Pehlevi Inscriptions (A. Burnell. L'auteur a découvert des Inscriptions pehlevies au sud de l'Inde). — *Notes and Intelligence* (on annonce une traduction anglaise en préparation de l'ouvrage de Helmholtz: Die Lehre von den Tonempfindungen, etc. M. Burnell va publier le *Sâmavidhânabrâhmana* avec le comm. de Sâyana, qu'il fera suivre d'une édition du *Devatâdhyâyabrâhmana* et du *Shadvimsabrâhmana*).

The Athenæum, N° 2380, 7 juin. Max Müller, Introduction to the Science of Religion. Longmans (art. très-élogieux). — D'Hézecques, Recollections of a Page at the Court of Louis XVI, ed. from the French by Charlotte M. Yonge. Hurst and Blackett (très-curieux ouvrage; quelques critiques sur la trad. anglaise). — Whitney, Oriental and Linguistic Studies. New-York, Scribner (l'auteur de l'art., se plaçant au point de vue du grand public, regrette que ce volume ne soit pas entièrement consacré à la linguistique, mais contienne, dans la première partie, des essais sur l'interprétation du Rig-Veda et des polémiques; il loue surtout la partie linguistique. — Cf. *Revue Critique*, 1873, art. 41, p. 113). — Amelia Perrier, A Winter in Morocco (renferme de curieux détails; style trop prolixe). — *Our Library Table.* List of new Books. — *Literary Gossip* (le Cap. Graham prépare une trad. complète du Muntakhab at-tawârikh, qui paraîtra dans la Bibl. Indica). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires, de littérature, d'archéologie, d'archéologie biblique et d'anthropologie). — Antiquarian Notes (F. J. Furnivall).

Literarisches Centralblatt, N° 24, 14 juin. Gardthausen, Die geographischen Quellen Ammian's. Leipzig, Teubner. In-8°, 51 p. (excellent travail sur les sources d'Ammien). — Monumenta Boica, t. XLI. Monachii, 1872. 2 Fl. rh. (contient la suite des *Monumenta episcopatus Wirziburgensis* et embrasse les années 1344-1351). — Baur, Hessische Urkunden, t. V. Darmstadt, Jonghaus. In-8°, 538 p. 5 Thal. (forme le supplément des volumes précédents). — Vanderkindere, Recherches sur l'Ethnologie de la Belgique. Bruxelles, 1872, Muquardt. In-8°, 70 p. (ouvrage fondamental). — Marci Tullii Ciceronis epistolæ. Recogn. Wesenberg. T. I. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, v-663 p. 1 Thal. (digne de l'auteur des *Emendationes Ciceronis epistolarum*). — Bergk, Griechische Literaturgeschichte, t. I. Berlin, 1872, Weidmann'sche Buchh. In-8°, vj-1024 p. 3 Thal. (art. très-favor. Ce premier volume, malgré son étendue, ne termine pas la première période). — Eichholtz, Uhland's schwæbische Balladen auf ihre Quellen zurückgeführt. Ostern, 1873 (très-instructif). — Beyer, Neue Mittheilungen über Friedrich Rückert. Leipzig, Frohberg, 2 vol. In-8°, x-308; 224 p. (aussi complet que possible). — Berendt, Die pommerellischen Gesichtsurnen. Kœnigsberg, 1872, Koch. In-4°, 37 p. 1 Thal. (excellent travail sur les urnes représentant une figure humaine). — Kraus, Roma sotterranea, 3. Lief. Freiburg, Herder. In-8°, XXVII, p. 321 à 578. 2 Thal.

15 Sgr. (termine l'ouvrage important de M. Kraus). — *Erwiderungen* (Réponse de M. Vambéry à l'article du n° 19 du *Centralblatt* sur l'histoire de Bokhara et réplique de M. A. von Gutschmid, auteur de l'article).

Wissenschaftliche Monats-Blætter, n° 3. BRANDES, Der Kanzler Krell, ein Opfer des Orthodoxismus. Leipzig, Barth. In-8°, viij-199 p. 28 Sgr. (historique du procès de Krell; remarquablement conçu et écrit). — HŒLDER, Die Theorie der Zeitberechnung nach rœmischen Recht. Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht. In-8°, vj-144 p. 1 Thal. (paraît reposer sur des bases solides). — CARNUTH, De Etymologici Magni fontibus. Berlin, Borntræger. In-8°, 36 p. 16 Sgr. (cet essai promet beaucoup).— FLACH, Die Hesiodische Theogonie mit Prolegomena. Berlin, Weidmann'sche Buchh. In-8°, iv-106 p. 1 Thal. (cette édition est le fruit des études de M. Flach sur l'hiatus et le digamma; art. favor.). — Hêliand, mit ausf. Glossar herausg. v. HEYNE. Paderborn, Schœningh. In-8°, viij-376 p. 2 Thal. (excellente édition). — *Literarische Nachweise* : Das Vaticanische Archiv.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Dalrymple (J.). Memoir of : a study in the history of Scotland and Scotch law during the 17th Century, by G. T. Mackay. In-8°, cloth. London (Hamilton). 15 fr.

Doolittle (J.). Vocabulary and Handbook of the Chinese language romanised in the Mandarine Dialect (2 vol.). Vol. 2. In-4°, cloth. London (Trubner). 39 fr. 40

Drummond (R. B.). Erasmus : his life and Character as Shown in his Correspondence and Works. With Portrait. 2 vol. in-8°, 780 p. cloth. London (Smith et E). 26 fr. 25

Dyer (T. H.). Ancient Athens : its history, topography and remains. Gr. in-8°, 502 p. cloth. London (Bell et D.). 31 fr. 25

Fortnum (E. D. E.). Descriptive Catalogue of the maiolica, hispano-moresco, persian, Damascus, and Rhodian Wares in the South Kensington Museum; with historical notices, Marks and Monograms. Gr. in-8°, cloth. London (Chapman et H.). 50 fr.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Quantin, archiviste. Yonne. Archives civiles séries A à F. T. 1er. In-4°, 613 p. Auxerre (Gallot).

Mas Latrie (De). Nouvelles preuves de l'histoire de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan. 1re liv. In-8°, 83 p. Paris (Baur et Detaille).

Prou. Notice sur deux statuettes gallo-romaines trouvées à Sens. 1re partie. In-8°, 19 p. Sens (imp. Duchemin).

Rabbinowicz* (J. M.). Législation civile du Thalmud. Traduit et annoté. Avec une introduction par M. le grand-rabbin Lévy, de Bordeaux, et suivie de quelques rapprochements avec le droit romain et le droit français, par M. G. Boissonade. 1re partie. Traité Kethouboth. In-8°, xxiv-136 p. Paris (Thorin).

Robinson (E. J.). Tamil Wisdom : Traditions concerning Hindu Sagas and Selections from their Writings. With an Introduction by the late Rev. Elijah Hoole. In-12, 158 p. cart. (Wesleyan Conference office). 3 fr. 75

Sforza (G.). Dante e i Pisani : Studi storici. 2a ediz. In-8°, viij-184 p. Pisa (tip. Valenti).

Sorel (A.). Le traité de Paris du 20 novembre 1815. I. Les Cent-Jours. II. Les projets de démembrements. III. La Sainte-Alliance, les traités du 20 novembre. In-8°, 157 p. Paris (G. Baillière).

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

DREYSS. *Chronologie universelle;* quatrième édition, corrigée et continuée jusqu'à 1872. 2 vol. in-18 jésus. 10 fr.

DUCAMP (Maxime). *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie,* dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

En vente : Tome I. — La Poste aux lettres. — Les Télégraphes. — Les Voitures publiques. — Les Chemins de fer. — La Seine.

Tome II. — L'Alimentation. — Le Pain, la Viande et le Vin. — Les Halles centrales. — Le Tabac. — La Monnaie. — La Banque.

Tome III. — Les Malfaiteurs. — La Police. — La Cour d'assises. — Les Prisons. — La Guillotine. — La Prostitution.

Tome IV. — La Mendicité. — L'Assistance publique. — Les Hôpitaux. — Les Enfants trouvés. — La Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière). — Les Aliénés.

Chaque volume se vend séparément. 7 fr. 50

GUIZOT. *Les Vies de quatre grands Chrétiens français. Saint Louis. — Calvin.* 1 vol. grand in-8°, broché. 7 fr. 50

Le tome II[e], comprenant : *Saint Vincent de Paul. — Duplessis-Mornay,* paraîtra prochainement.

LAMARTINE. *Correspondance inédite,* publiée par M[me] Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LAVELEYE (Émile de). *L'Instruction du Peuple.* 1 vol. in-8° broché. 7 fr. 50

HŒFER (F.). *Histoire de la zoologie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Le même auteur a déjà publié : *Histoire de la physique et de la chimie,* 1 vol., 4 fr.; — *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie,* 1 vol., 4 fr.

JOANNE (Paul). *De Paris à Vienne* (Wurtemberg, Bavière, Autriche, Hongrie). 1 vol. in-32 cartonné. 4 fr.

PERROT (Georges). *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes.* Première partie : *Les Précurseurs de Démosthène.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50

TICKNOR. *Histoire de la Littérature espagnole,* traduction de M. J. G. MAGNABAL, agrégé de l'Université. 3 vol. in-8°, brochés. 27 fr.

WITT (M[me] de —, née GUIZOT). *Recueil de Poésies pour les jeunes filles.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

SEPTIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1873

ANNÉE 1873

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 5 Juillet — 1873

Sommaire : 133. Radewin, *Théophile*, p. p. Meyer. — 134. Loserth, les Documents historiques de Kremsmünster. — 135. Puyol, Louis XIII et le Béarn. — 136. Koch, Grammaire allemande. — *Correspondance* : Lettre de M. Granier de Cassagnac. *Sociétés savantes* : Académie des Inscriptions ; Société de Linguistique.

133. — **Radewin's Gedicht über Theophilus.** Nebst Untersuchungen über die Theophilussage und die Arten der gereimten Hexameter, herausgegeben von Wilhelm Meyer aus Speyer. Munich, impr. Straub. 1873. In-8°, 72 p. (Extrait des *Séances* de la classe philos.-philol. de l'Académie de Munich, 1873, I).

M. W. Meyer a trouvé dans un ms. de Munich une rédaction en vers latins rimés de la célèbre légende de Théophile, qu'on a appelé assez improprement le Faust du moyen-âge. Il a reconnu dans le Radewin désigné comme auteur le continuateur des *Gesta Friderici* d'Otton de Frisingue, et donne de bonnes raisons pour substituer cette forme *Radewin* tant au *Radevic* anciennement reçu qu'au *Ragewin* que Wilmans a cru devoir préférer et que tout le monde a adopté après lui. Le poème est écrit avec facilité et même avec une certaine élégance ; l'auteur n'est pas gêné par les difficultés de forme de l'hexamètre rimé et ne les exagère pas. C'est une preuve à joindre à celles qu'on peut trouver ailleurs pour établir que la poésie latine n'était pas au XIIe siècle en Allemagne aussi négligée qu'on l'a dit souvent. La publication est faite avec beaucoup de soin. Le poème de Radewin est suivi de fragments, copiés ici par M. Châtelain, d'un autre poème, en vers latins rhythmiques, sur le même sujet.

L'introduction de M. M. contient sur les légendes grecques de Théophile, du serviteur de Proterios, et d'Authemios, qui sont étroitement apparentées, ainsi que sur leurs versions ou imitations latines, des observations judicieuses et neuves en plus d'un point. Mais ce que cette brochure contient de plus intéressant et de plus nouveau est l'étude de M. M. sur les formes diverses, soumises, dans leur bizarrerie, à des règles minutieuses et précises, de l'hexamètre latin rimé au moyen-âge En s'appuyant sur plusieurs traités théoriques de versification rimée, imprimés ou inédits, le savant critique a donné les noms et les lois propres de chacun de ces genres. C'est là un travail qui sera le bienvenu auprès de tous ceux qui s'intéressent à la poésie latine du moyen-âge, et il est à souhaiter qu'on creuse le sillon ouvert par l'auteur, car, comme il le remarque fort bien, « quand on aura examiné de plus près l'histoire de chaque genre, nous serons » en état d'apprécier la forme de bien des poètes du moyen-âge et de déterminer » à peu près l'époque ou l'auteur de bien des poésies anonymes. » — Cette étude était ici d'autant mieux à sa place que Radewin a fait dans son poème un

mélange de plusieurs sortes de vers qu'on ne trouve pas souvent, dans les œuvres contemporaines, porté aussi loin.

G. P.

---

134. — **Die Geschichtsquellen v. Kremsmünster im XIII. u. XIV. Jahrhundert.** Mit einem Vorwort von O. Lorenz, herausgegeben von J. Loserth. Vienne, 1872. W. Braumüller. 1 vol. in-8°, vij-119 p. — Prix : 3 fr. 50.

En rendant compte de l'utile ouvrage de M. O. Lorenz sur les sources de l'histoire d'Allemagne au xiii[e] et au xiv[e] siècle [1], j'ai exprimé des doutes sur l'attribution à un seul et même auteur de deux recueils de documents historiques du début du xiv[e] siècle relatifs à l'abbaye de Kremsmünster, conservés l'un dans la bibliothèque de Vienne n° 610 (hist. prof. 990) et dû au cellerier Sigmar; l'autre dans celle de Kremsmünster et dû, d'après Aventin, à un certain Bernardus Noricus. Les éditions de ces deux recueils données par Pez et par Rauch dans leurs collections de sources de l'Histoire d'Autriche ne permettaient pas de s'en faire une idée exacte et complète. Un élève de M. Lorenz, M. Loserth, vient de nous rendre le service de publier intégralement les mss. de Vienne et de Kremsmünster en y joignant les variantes et additions fournies par deux autres mss. de Vienne et deux de Munich. Il a fait précéder cette édition, exécutée avec le plus grand soin, et qu'on peut considérer comme définitive, d'une préface intéressante où il cherche à prouver la thèse soutenue par M. Lorenz sur l'attribution des deux textes à un même auteur. Au fond, l'opinion qu'on peut avoir sur ce sujet n'a pas une importance capitale. Il est bien certain que les deux œuvres ont été composées à Kremsmünster, à peu d'années de distance [2]. Elles contiennent toutes deux à peu près les mêmes matières, des notes sur les églises de Lorch et de Passau, sur les ducs de Bavière et d'Autriche, et sur l'histoire de Kremsmünster; mais le manuscrit de Kremsmünster comprend une histoire du monastère qui ne se trouve pas dans celui de Vienne, et celui-ci de son côté se termine par une liste des papes absente de l'autre manuscrit. De plus le ms. de Kremsmünster nous présente les faits dans un ordre plus méthodique et avec beaucoup plus de détails que celui de Vienne. Quand même ce ne serait pas Sigmar, mais un autre moine, qui aurait remanié et développé le texte primitif, cela n'enlèverait rien à la valeur du document que nous avons sous les yeux. En tous cas l'existence de Bernardus Noricus à qui Aventin attribue le texte le plus développé doit être rejetée avec tant d'autres imaginations du même auteur. Ce qui est hors de doute au contraire, c'est l'attribution du texte de Vienne au cellerier du couvent, frère Sigmar. M. Loserth nous le représente à la tête d'une commission chargée de recueillir les documents relatifs à l'histoire du monastère « *die Wirksamkeit einer Commission,.....*

---

1. Voy. *Revue critique*, 1872, n° 9, art. 40.
2. Voy. l'art. cité ci-dessus.

an der Spitze der dazu beauftragten Commission ». Il est probable en effet que Sigmar fut aidé dans son œuvre par d'autres membres de la communauté ; mais les textes ne nous parlent pas de la *Commission d'enquête* que suppose M. L. *Ex consilio conventus et praecipue Hertwici prioris ac imperio eiusdem abbatis (Frederici) Sigmarus..... una cum villicis et officialibus... omnes nostrae ecclesiae possessiones perambulans....*[1] me paraît signifier : Par les conseils de la congrégation et principalement du prieur Hertwig et par l'ordre de l'abbé Frédéric, Sigmar, parcourant les possessions de notre église avec les employés ruraux du monastère.......

Après avoir mis une première fois en ordre entre 1300 et 1315 les documents qu'il avait recueillis, Sigmar, mécontent des lacunes de son œuvre, l'aurait remaniée et complétée entre 1320 et 1330. De là nos deux textes. Comme preuves positives à l'appui de cette opinion, M. L. fait remarquer que l'auteur du ms. de Kremsmünster annonce dans son prologue qu'il laisse des blancs partout où il n'a pas pu réunir des renseignements complets [2]. Or c'est le ms. de Vienne, œuvre indiscutée de Sigmar, qui seul contient des blancs. D'autre part, une note marginale du ms. de Vienne annonce que Sigmar a ajouté à la liste des abbés la date de leur mort et le lieu de leur sépulture, d'après des traditions rapportées par des vieillards ; or c'est le ms. de Kremsmünster qui contient seul ces indications, et l'auteur dit tenir des récits des vieillards l'histoire de l'abbaye [3]. Enfin M. Loserth cite la phrase obscure du prologue du ms de K. déjà citée par M. Lorenz [4]. Sans doute, ces divers faits donnent quelque vraisemblance à la thèse de M. L. ; mais comment Sigmar annoncerait-il dans le prologue de son œuvre complète les lacunes qui ne se trouvent que dans son premier recueil ? Quant à la note marginale, ne peut-elle provenir d'une erreur du glossateur, puisque d'ailleurs les traditions orales auxquelles il fait allusion ont servi à l'auteur du ms. de K., non pour connaître les dates du décès des abbés et leurs lieux de sépulture, mais seulement pour établir le récit de la grandeur et de la décadence de l'abbaye ? Enfin il restera toujours une difficulté que M. L. ne semble pas avoir aperçue. Comment se fait-il que Sigmar, qui est nommé dans le ms. de Vienne, ébauche informe de son œuvre, n'ait pas attaché son nom à l'œuvre complète et perfectionnée ? Comment se fait-il aussi que lorsque, pour la composition de ce dernier texte, il emprunte des faits au ms. de Vienne, il ne fasse jamais des emprunts textuels, mais ait soin d'en changer toujours le style ? Un auteur qui se copie lui-même aurait-il eu ce scrupule ? N'est-il pas plus vraisemblable de supposer que l'œuvre de Sigmar aura été remaniée après lui,

---

1. P. 18.
2. Voy. p. 32 : Ad omnia, quæ volui, exemplaria non potuerim pervenire. Unde et spatia vacua reservavi circa tempora singulorum.
3. P. 18, note *f* : His etiam addidit diem obitus abbatum vel locum sepulturæ sicut a a (sic) senioribus didicit annotare. — P. 83 : Sicuti a venerabilibus viris, senioribus nostris accepimus.
4. P. 32. Ipso ordine, ut plenius valeo, observato, quod me in prioribus memini promisisse.

d'après les documents réunis par lui, par un autre moine de Kremsmünster ?

Quoi qu'il en soit, M. L. nous a rendu service en donnant une édition complète de ces deux textes, qui nous offrent l'intéressant tableau de l'histoire d'un monastère fondé par Tassilon et qui est encore florissant aujourd'hui. L'*Historia Cremifanensis* en particulier qui termine le ms. de K. est un document très-curieux pour l'histoire monastique au XIIIe siècle. Il nous fait assister à la décadence de l'abbaye, ruinée par la jalousie des évêques de Passau et par les dilapidations de ses propres abbés.

Γ.

---

135. — **Louis XIII et le Béarn** ou rétablissement du catholicisme en Béarn et réunion du Béarn et de la Navarre à la France, par M. l'abbé PUYOL, professeur à la Faculté de théologie en Sorbonne. Paris, De Soye, 1872. 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

On sait que Jeanne d'Albret dépouilla de ses biens le clergé catholique du Béarn, pour en affecter les revenus aux frais du culte réformé, et que Henri IV, en réunissant à la couronne son domaine propre (1607), respecta l'autonomie de son royaume de Navarre et de sa souveraineté de Béarn. Ce fut Louis XIII qui leva le séquestre des biens ecclésiastiques et rattacha ces deux provinces à la France. Cette question du Béarn n'eut pas seulement une importance locale, elle entraîna le parti réformé dans un soulèvement général. Exposée dans les écrits contemporains à des points de vue exclusifs, elle méritait d'être traitée de nouveau avec impartialité et à l'aide de tous les documents mis en lumière depuis. L'abbé Puyol paraît avoir connu tous les ouvrages et les factums du temps publiés par le parti catholique et le parti protestant, mais on s'étonne qu'il ne cite nulle part les documents conservés aux Archives des Basses-Pyrénées et aux Archives nationales. Pour ne parler que de ce dernier dépôt, il y aurait trouvé notamment le cahier de doléances des catholiques du Béarn du 31 août 1617 (E 1685 f. 22) — cahier qui donne sur leur situation les renseignements les plus complets — ainsi que des lettres inédites du marquis de la Force, de ses fils, de Lescun, de Duplessis-Mornay, des députés généraux des églises réformées, etc., toutes relatives à la main-levée des biens ecclésiastiques. En louant l'auteur d'une impartialité plus difficile peut-être pour lui que pour un historien ordinaire, du ton simple et presque toujours exempt de déclamation qu'il a su garder, nous relèverons des négligences de style qui nous étonnent sous la plume d'un professeur de Sorbonne : *ils poussèrent les hauts cris*, p. 66, un gouvernement armé d'autorité morale..... *s'affirme* quelquefois..... p. 100. Lescun..... s'essaya à *constituer un désastre*, p. 278, etc.

Si nous passons maintenant aux critiques de détail, nous n'aurons que peu d'observations à faire à l'auteur. Au sujet de l'assemblée des réformés de Guyenne à Villefranche, dans laquelle le comte de Saint-Paul se déclara partisan des princes, l'abbé P. cite (p. 209) une lettre de la Force du mois de septembre 1615 que nous n'avons pas trouvée dans la correspondance imprimée de ce

personnage. La seule lettre qui y figure à cette date est complètement muette sur cette assemblée et sur l'adhésion du comte de Saint-Paul à la ligue. En revanche, il en est question dans les Mém. de la Force, II, 88, 91. — Le langage de l'abbé P. n'est pas toujours d'une précision rigoureuse. Ainsi il désigne (p. 261) le conseil du roi indifféremment sous les noms de *grand conseil* et de *conseil d'État*, comme s'il ignorait la différence des attributions de ces deux corps, dont le premier appartenait à l'ordre judiciaire, le second à l'ordre administratif. Il ne paraît pas non plus se rendre compte du rôle du conseil d'État sous l'ancien régime lorsqu'il s'étonne (p. 359) que la main-levée des biens du clergé catholique ait été ordonnée par un *simple arrêt* de ce conseil. Dès cette époque (1617), le conseil d'État, en sa qualité d'organe direct du roi, qui le présidait souvent en personne et dont la présence était toujours mentionnée dans les arrêts, même lorsqu'il s'y faisait représenter par son chancelier, avait des pouvoirs aussi élevés qu'étendus; pour en donner une idée, il suffira de dire qu'il avait le droit de casser les arrêts des cours souveraines et que les membres des commissions extraordinaires jugeant au criminel étaient pris dans son sein. — L'abbé P. se demande (p. 280, note) si le seigneur *de Marque* auquel s'adresse le vice-chancelier de Navarre, de Lostal, dans sa *Réponse d'un gentilhomme navarrais à la lettre d'un seigneur de Marque, sur l'union du royaume de Navarre et souveraineté de Béarn à la couronne de France* ne serait pas Pierre de Marca. Il n'est peut-être pas nécessaire de voir là une altération du nom de Marca, puisqu'il existait dans le pays une famille de Marque (V. l'*Invent. sommaire des Arch. des Basses-Pyrénées*, I, 55). — Le roi, rendant la Force responsable de l'accueil fait au commissaire Renard, lui renvoya, non-seulement, comme le dit l'abbé P. (p. 428) le marquis de Montpouillan, mais aussi un autre de ses fils, le baron d'Eymet (et non d'*Amet*. Eymet, chef-lieu de cant. ar. Bergerac, Dordogne. Voy. lettre du roi à la Force du 27 juillet 1618 et *Mém.* de Castelnaut, p. 97). — L'abbé P. donne une idée fausse du traité par lequel la Force déposa les armes et rendit Sainte-Foix au roi. Il est inexact de dire qu'il *choisit son heure, dicta des conditions, et obtint des grâces exceptionnelles* (p. 575). La vérité est que la Force ne pouvait tenir plus longtemps dans Sainte-Foix, qu'après avoir inutilement essayé de stipuler pour tout le parti réformé, il se rabattit à traiter seulement pour ses partisans et pour la place et que le bâton de maréchal et les 200,000 écus qu'on lui accorda, lui étaient dus, tant pour ses anciens services que comme indemnité du gouvernement et de la charge de capitaine des gardes qu'il perdait (Cf. sur ces négociations *Mém.* de Brienne, de la Force et de Castelnaut). — C'est évidemment par inadvertance que l'abbé P. (p. 102) compte le duc de Bouillon (Henri de la Tour) parmi les princes du sang. — L'ouvrage manque d'une table analytique et alphabétique des matières.

G. F.

---

136. — Koch (Ch. Fr.). — **Deutsche Grammatik.** 5e éd. In-8°. Iéna. 1873 — Prix : 4 fr.

Koch (Ch. Fr.). — **Deutsche Elementargrammatik** für hœhere Lehranstalten, Gymnasien, Lyceen. 4e éd. 1868. — Prix : 1 fr.

Koch (Ch. Fr.). — **Figuren und Tropen** und die Grundzüge der Metrik und Poetik. 2e éd. 1872. — Prix : 75 c.

La méthode historique inaugurée par Grimm dans sa Grammaire n'a point pénétré tout de suite dans l'enseignement de la langue allemande; la méthode empirique, représentée surtout par Heyse, et la méthode philosophique, fondée par Becker, régnèrent longtemps encore dans les écoles; c'est le mérite de Fr. Koch d'y avoir introduit, en s'inspirant du maître, la seule méthode grammaticale vraiment scientifique et certaine, parce qu'elle repose sur l'étude du développement progressif de la langue. Dès 1849 il en posait les fondements dans sa *Grammaire allemande*, que cinq éditions successives ont portée à un degré de perfection qu'atteignent rarement les livres de classe. Si le point de vue de Grimm y est peut-être trop exclusivement suivi, on le pardonnera sans peine à un écrivain qui a moins visé à être original qu'à élever l'enseignement grammatical des collèges à la hauteur de la science actuelle. L'édition que nous annonçons, publiée seulement après la mort de l'auteur, marque d'ailleurs un progrès considérable sur les précédentes; les citations, empruntées à l'ancien et au moyen-haut-allemand, rejetées jusque-là dans des notes, ont été fondues dans le texte, et l'ouvrage tout entier paraît avoir été soumis à une révision complète et consciencieuse. L'histoire des voyelles et des consonnes y est l'objet de développements suffisants pour un livre classique; la formation des mots y est traitée avec soin; les quatre-vingts et quelques pages, consacrées à cette étude si utile, me paraissent compter parmi les plus intéressantes de cet excellent ouvrage, et il serait à désirer que les auteurs de la plupart des grammaires allemandes faites en France y eussent été chercher un modèle d'ordre et d'exactitude. Que de choses également ils auraient eu à apprendre dans le chapitre de la flexion! Au lieu de la manière arbitraire, quand elle n'est pas grotesque, dont ils ont si souvent présenté les règles de la syntaxe, ils auraient aussi gagné à s'inspirer de la méthode sûre et naturelle avec laquelle Koch les a exposées[1]. Les dix chapitres qui en traitent, si substantiels et si nourris de faits, terminent dignement un ouvrage plus destiné sans doute à être lu qu'appris par les élèves des classes supérieures, mais qui donne la plus haute idée du soin avec lequel la langue nationale est aujourd'hui étudiée dans les gymnases d'Allemagne.

Je n'ai que peu de choses à dire de la *Grammaire élémentaire;* c'est le manuel pratique à côté du livre théorique, le résumé succinct, et destiné à être appris par cœur, de tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour avoir une connaissance

1. La justice m'oblige à dire qu'on trouve beaucoup de cette méthode dans la grammaire, aujourd'hui peut-être trop négligée, de H. Bacharach.

suffisante de la langue; on y trouve d'ailleurs les mêmes qualités de méthode et de clarté que dans l'ouvrage plus complet dont cette grammaire est l'abrégé.

Les *Principes de métrique et de prosodie* ne manquent pas en Allemagne; sans prétendre à l'originalité, ceux-ci se recommandent par le choix des exemples, une exposition simple et complète de la question; ils sont le complément utile de la grammaire dont ils ont été détachés pour former un volume à part, et ils peuvent servir à initier aux règles si difficiles de la prosodie allemande; à ce titre ils méritent d'être recommandés.

Charles JORET.

CORRESPONDANCE.

La loi nous oblige à insérer la lettre qu'on va lire : nous avons tenu du moins à donner au numéro qui la contient quelques pages supplémentaires, pour que nos abonnés ne nous reprochent pas de les réduire à une lecture aussi différente de celle à laquelle ils sont habitués. — M. Granier de Cassagnac ne répond pas à mon article et se borne à répéter longuement quelques-uns des *arguments* de son livre. On pourra discuter avec lui quand il voudra bien nous expliquer par les dialectes romans les noms propres gaulois conservés dans les auteurs classiques, — quand il nous démontrera que le celtique du temps de César n'avait ni déclinaison ni conjugaison, — quand il nous prouvera que la déclinaison à deux cas de l'ancien français et du provençal est une chimère, — quand il nous expliquera autrement que par *cantare* la conjugaison de *chanter*, — et quand il nous rendra compte des formes romanes modernes par les formes gauloises anciennes. Au lieu de railler aussi spirituellement qu'il le fait la phonétique, il ferait mieux, en vérité, d'en apprendre les éléments : car qui pense-t-il persuader en excluant d'une discussion sur l'origine du français l'étude et l'histoire des sons qui constituent cette langue? — Les arguments historiques de M. Gr. de C. n'ont, je l'ai déjà dit, aucune force: les inscriptions de la Gaule nous montrent l'usage du latin répandu dans toutes les classes de la population, et aucun texte ne mentionne le celtique passé le IVe siècle. Si le latin vulgaire avait disparu, on concevrait à la rigueur que quelque doute pût s'élever sur ces points, et que la prétendue désignation de la langue *celtique* sous le nom de *romane* fût acceptée par des esprits peu critiques. Mais comme le latin s'est continué dans le français tout aussi clairement que dans l'italien ou l'espagnol, les obscurités qu'on pourrait trouver dans les textes historiques disparaissent, et leur témoignage doit être interprété dans le sens qu'indique, je ne dirai pas la philologie, mais l'évidence (car en vérité il n'y a pas besoin d'être philologue pour voir que *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur* est *(il)lu(m) diurn(um) non est pass(um) plus pur(um) qua(m) (il)lu(m) fund(um) de meum cor*, ou que le fr. *suis es est sommes êtes sont* répond au lat. *sum es est sumus estis sunt*). — M. Gr. ne souffle mot des erreurs énormes, et de tout genre, que j'ai relevées dans son ouvrage; il en signale en revanche plusieurs dans mon article. Je réponds brièvement en note; une seule de ses critiques porte juste, mais la confusion qui m'est échappée n'a aucun rapport au fond de la question. Je ne réplique pas à ce qui se réfute de soi-même.

G. P.

A MM. LES DIRECTEURS DE LA *Revue critique d'histoire et de littérature.*

I.

Messieurs,

Votre courtoisie me permet de porter devant vos lecteurs, qui seront nos juges communs, la réponse que m'imposent les attaques dirigées, dans cette *Revue*, par M. Gaston Paris, contre mon *Histoire des origines de la langue française*. Je vous en remercie.

Ce n'est ni de ma personne, ni de celle de M. Gaston Paris qu'il va être question dans ces débats; mais de nos opinions historiques et philologiques, à propos d'un point important de notre nationalité, et de la solidité des preuves sur lequelles nous avons tous deux appuyé ces opinions. L'invective, qui fut l'arme des pédants, n'est plus de mise dans les lettres, depuis que les savants, en introduisant dans le monde le goût de l'érudition, y ont contracté eux-mêmes le goût des bonnes manières.

Donc, j'ai exposé dans mon livre des doctrines historiques et philologiques de nature à provoquer, dans une assez forte mesure, les justes susceptibilités et les légitimes résistances des Écoles, des Universités et des Académies.; lorsqu'une idée, une science a fait son nid, elle ne consent pas à déguerpir, sans résistance. Attaquée dans son enseignement, l'École des chartes s'est défendue. C'était son droit.

Entre ses doctrines et les miennes, au sujet des origines de notre langue littéraire et de nos dialectes, il y a un abîme.

D'accord avec une tradition ancienne et générale, l'École des chartes enseigne que la nation gauloise, conquise et gouvernée par les Romains, oublia rapidement sa langue nationale, apprit et adopta le latin; et que de ce latin, d'abord appris et parlé, ensuite oublié et défiguré, sont sortis, par voie de décomposition ou de corruption, et notre langue française, et tous les patois ou dialectes, dits romans, qui se parlent ou s'écrivent en France [a].

A mes yeux et dans ma conviction profonde, cette doctrine est absolument chimérique, et choque violemment les faits les mieux établis de l'histoire et les notions les plus élémentaires du bon sens et de la philologie.

En effet, j'ai affirmé et j'affirme de nouveau, les textes historiques les plus positifs et les plus clairs à la main : 1° que la nation gauloise n'a jamais cessé de parler ou d'écrire sa langue, pendant et après la domination romaine; 2° qu'à partir du milieu du VIe siècle, et après l'établissement régulier des conquérants germains dans la Gaule, les habitants anciens de ce pays prirent, dans les lois et dans les chroniques, le nom de *Romains*, et leur langue, le nom de *romaine* ou *romane*.

Si je prouve que ces deux propositions sont historiquement incontestables; s'il est vrai, d'un côté, que la nation gauloise n'a pas cessé de parler ou d'écrire sa langue, pendant toute la durée de la domination romaine; s'il est vrai, d'un autre côté, que la langue gauloise, changeant de nom à l'époque de l'établissement des conquérants germains, prit celui de langue *romane*, sous lequel elle a servi soit à la composition de nos poëmes nationaux, soit à la rédaction des coutumes, soit à l'usage quotidien des populations, il est bien évident que la doctrine de l'École des chartes demeure à l'état de chimère.

Car enfin, la nation gauloise ne peut pas avoir à la fois conservé et oublié sa

---

a. [Lisez : et que ce latin, par le développement naturel à toutes les langues, est devenu peu à peu notre langue française, etc.]

langue. Prouver que cette langue a toujours été pratiquée, c'est prouver qu'elle n'a jamais été oubliée; et si celle qui prit le nom de langue *romane* ne fut autre chose que la langue gauloise elle-même, parlée traditionnellement par les populations, les hommes en possession de leur bon sens ne pourront s'empêcher de reconnaître que les langues *romanes* ou les divers dialectes usités en France, sous ce nom, ne dérivent d'aucun latin décomposé ou corrompu, et qu'ils sont réellement, sous la réserve des changements que le temps apporte à toutes choses, les idiomes nationaux de nos ancêtres.

Tout le problème débattu entre M. Gaston Paris et moi est donc subordonné à la solidité de ces deux propositions :

Premièrement, la nation gauloise a-t-elle conservé sa langue pendant toute la durée de la domination romaine?

Secondement, la langue gauloise prit-elle le nom de langue romane vers l'arrivée des conquérants germains?

Si ces deux propositions sont historiquement établies, toutes les allégations, toutes les théories de M. Gaston Paris sur la métamorphose du latin en français sont et resteront des allégations sans fondement.

Eh bien! que les hommes sérieux, impartiaux, instruits, lisent et jugent ce qui va suivre.

II.

Neuf textes, allant du milieu du second siècle au milieu du sixième, constatent l'existence et l'usage, soit parlé, soit écrit, de la langue gauloise.

Le premier, qui se rapporte à la langue des Gaulois de la Galatie, mais qui n'est pas sans application à la langue des Gaulois de l'Occident, appartient à Pausanias. Parlant de l'arbuste vert sur lequel se tient la cochenille, il dit que *dans la langue des Gaulois* limitrophes de la petite Phrygie, et qui étaient les Tolistobojes, cet arbuste se nommait *houx*[1]. Il porte encore le même nom en français. On peut fixer à l'an 174 de l'ère vulgaire l'époque à laquelle Pausanias écrivait son voyage en Grèce. Les Gaulois de la Galatie parlaient encore leur langue nationale à cette époque, et le terme que nous en citons se trouve précisément dans la nôtre. Ce terme, commun à la Gaule et à la Galatie, est donc national, et il ne vient pas de l'ancien allemand *hûliz*, comme le prétend M. Littré.

Le second texte, qui s'applique à toute la nation gauloise en général, est de Lucien. Il est tiré du dialogue intitulé *Jupiter tragédien*. Les Dieux de tous les pays ayant été rassemblés, Jupiter dit à Mercure de leur commander de faire silence; à quoi Mercure répond : « Tous les dieux, ô Jupiter, n'entendent pas la langue grecque. Moi-même, je ne suis pas assez polyglotte pour que les dieux Scythes, les dieux Persans, les dieux Thraces et les dieux *Celtes* com-

---

1. Γαλάται δὲ οἱ ὑπὲρ Φρυγίας φωνῇ τῇ ἐπιχωρίῳ σφίσιν ὀνομάζουσιν ὗς. — Pausan. lib. 10. c. 36.

prennent les ordres que je leur transmettrai[1] ». Il y avait donc à cette époque, c'est-à-dire vers l'année 200, qui passe pour celle où mourut Lucien, une langue gauloise nationale, comme celle des Scythes, des Perses et des Thraces, langue assez différente de la grecque, pour que Mercure lui-même ne l'entendit pas.

Le troisième texte, qui est également de Lucien, est tiré de l'*Alexandre*, ou le *Faux Devin*. Ce charlatan habitait *Abonoteichos*, ville maritime de la Paphlagonie, sur la Mer Noire, un peu à l'est de Sinope. On lui adressait des questions écrites, mises sous pli et cachetées, et il y répondait sans les ouvrir, par conséquent sans les lire.

Lucien explique qu'Alexandre renvoyait toujours les visiteurs à un jour ultérieur, se donnant ainsi le temps d'ouvrir habilement les plis cachetés. Il n'était embarrassé que lorsque les demandes étaient écrites en quelque langue *barbare*, inconnue de lui, comme en langue syrienne, ou en *langue celtique*[2]. Dans ce cas, il différait assez sa réponse, pour avoir le temps de trouver quelqu'un, parlant ces langues.

Or, la Galatie touchait immédiatement à la Paphlagonie par sa frontière du nord; et Lucien assure d'ailleurs que les visiteurs étrangers auxquels il avait affaire le plus souvent étaient de ce pays.

A la fin du IIe siècle, et vers l'an 200, on parlait donc *gaulois* en Galatie; et cette langue, que St. Jérôme entendit parler à Ancyre, vers l'an 390, était, dit-il, et comme on verra, semblable au dialecte *gaulois* parlé a Trèves, où il avait terminé son éducation[3].

Le quatrième texte, qui s'applique à la classe instruite de la Gaule, est de Lampride, et se rapporte à l'année 235, c'est-à-dire à peu près au milieu du troisième siècle. En cette année, l'empereur Alexandre Sévère s'étant rendu en Gaule, province alors inquiétée par les Germains, et ayant licencié des légions séditieuses, une de ces Devineresses, comme Aurélien et Dioclétien en consul-

---

1. *οὐχ ἅπαντες, ὦ Ζεῦ, τὴν Ἑλλήνων φωνὴν ξυνιᾶσιν. ἐγὼ δε οὐ πολύγλωττος εἰμι, ὥστε* καὶ Σκύθαις, καὶ Πέρσαις, καὶ Θραξὶ και Κελτοῖς ξυνετα κηρυττειν. — Luc. *Jupit. tragœd.*
2. Ἀλλὰ καὶ βαρβάρους πολλάκις ἔχρησεν, εἴ τις τῇ πατρίῳ ἔροιτο φωνῇ Συριστὶ ἢ Κελτιστί..... Lucian.
3. Je dois reconnaître que M. G. Perrot, qui partage les opinions de M. Gaston Paris sur l'invasion universelle du latin, et qui était fort gêné par ce texte, ainsi que par celui de St. Jérôme, a pris le parti fort simple de les nier tous les deux; en quoi M. Gaston Paris l'approuve naturellement. M. G. Perrot affirme que, *selon lui*, ces Galates qui allaient consulter Alexandre, en Paphlagonie, c'étaient des Gaulois de Paris ou d'Amiens, non des Galates de la Galatie. Toutefois, aller de Paris sur la Mer Noire pour se faire dire la bonne aventure, est, *selon moi*, une invention assez puérile. Je trouve plus naturel d'en croire Lucien, qui, étant de la Commagène, se trouvait presque du pays, et devait savoir ce qu'il disait. M. G. Perrot n'admet pas que Lucien ait voulu désigner les Galates, en employant le nom de *Celtes*. Comme si Strabon ne le leur avait pas donné: κελτικῷ *ἔθνους* — lib. XIII. cap. v [*b*].

b. [Je demande bien pardon à M. Perrot de lui avoir attiré, en citant son article, les aménités de M. Gr. de C. Je ne puis qu'engager les lecteurs, pour ce texte et celui de S. Jérôme cité plus loin, à voir par eux-mêmes l'excellente dissertation de notre collaborateur.]

tèrent plus tard, l'aborda et lui dit *en langue gauloise :* « Va, n'attends pas la victoire, et ne te fie pas à tes soldats[1] ». Cette Devineresse ou Druydesse appartenait par sa profession à une classe relativement instruite; et puisqu'en s'adressant à un empereur romain, elle n'employa pas la langue latine, cela prouve manifestement, d'abord qu'elle ne la savait pas, et ensuite que la langue gauloise était en usage dans les classes moyennes, à cette époque.

Le cinquième texte, non moins formel et encore plus important, appartient aux lois romaines. Il se trouvait dans une loi d'Alexandre Sévère, rapportée par Ulpien, et par conséquent un peu antérieure à l'année 228, époque de la mort de ce célèbre jurisconsulte. Les restes des travaux d'Ulpien, réunis en Corps, ne contiennent pas cette loi; mais elle fut reprise et sanctionnée par Justinien, dans les *Pandectes,* où elle commence la loi XIe du titre Ier du XXXIIe livre.

L'importance extrême de ce texte pour l'histoire de la *langue gauloise* vient de deux choses. Écrit sous Alexandre Sévère, il prouve que cette langue était employée à certains actes publics et légaux à la mort de cet empereur, vers le milieu du IIIe siècle; mais repris et consacré par les *Pandectes,* il prouve aussi que cette langue était encore employée légalement à la mort de Justinien, en 565, c'est-à-dire vers la fin du VIe.

Il est vrai que la valeur de ce texte nous est contestée par M. Gaston Paris; mais nous allons soumettre ses objections au jugement des juristes, des historiens et même des simples lettrés en possession de leur bon sens. Ils prononceront entre nous deux.

Voici d'abord la traduction de la loi d'Alexandre Sévère : « Les fideicommis peuvent être laissés en toute langue, non-seulement en latin ou en grec, mais en langue punique, en *langue gauloise,* ou en langue d'une autre nation quelconque[2] ».

Assurément, rien n'est plus clair et plus positif que ce texte, quant à l'usage parlé ou écrit de la langue gauloise, sous Alexandre Sévère, dont Ulpien était le préfet du Prétoire et le conseiller. La langue gauloise y est nommée, à côté du punique et du syriaque, comme l'une de celles dont il était permis de se servir pour rédiger valablement un fideicommis. Donc, cette langue était, à cette époque, d'un usage général en pays gaulois. Deux synchronismes viennent précisément constater son existence, sous ce règne. C'est à l'empereur Alexandre Sévère lui-même que la Druydesse bretonne dont parle Lampride s'adressa en langue gauloise, *gallico sermone;* et une autre loi d'Ulpien, rapportée au Digeste, nous fait connaître que les Gaulois d'alors donnaient, dans leurs lois, le nom de *Pécule* à cette partie des biens de l'épouse que les Romains nom-

---

1. Mulier Dryas eunti exclamavit *Gallico sermone :* — « vadas, ne victoriam speres, » nec tuo militi credas. » — Lamprid. *Alex. Sever.* chap. 40.

2. Voici le texte latin : Si dei commissa quocumque sermone relinqui possunt : usu solum latina, vel græca lingua; sed etiam punica, vel *Gallicana*, vel alterius cujusque gentis. — Digest. lib. 32, tit. I, l. xj.

maient *dotis causa data*, et les Grecs *parapherna*, παράφερνα[1]. Contrairement à l'opinion générale des philologues, *pécule* est donc un vieux mot gaulois, comme *alauda*, *petorritum*, *Leuga* et bien d'autres.

Ainsi l'existence et l'usage normal de la langue gauloise, sous Alexandre Sévère, c'est-à-dire à peu près au milieu du troisième siècle, sont incontestables. Cependant, M. Gaston Paris les conteste. Par quelle raison? La voici, je ne veux pas qu'on suppose que je l'ai inventée : « Il est *très-probable*, dit-il, qu'Ulpien a mis là le gaulois comme *la première langue qui*, avec le punique, *lui est venue à la pensée, sans trop s'enquérir si on la parlait encore* ». Nous laissons les hommes de quelque bon sens juges de la question de savoir si un jurisconsulte tel qu'Ulpien mettait dans ses décisions, devenues des lois, *les premières choses qui lui venaient à la pensée*, sans s'enquérir *si ces choses existaient*.

Ce n'est pas au hasard que les jurisconsultes romains nommaient les langues dont il était permis de se servir dans les contrats, en dehors de la langue latine. Ainsi, Ulpien décida qu'on pouvait contracter une obligation verbale, non-seulement en latin et en grec, mais encore en punique et en syriaque; mais le jurisconsulte Sabinus avait contesté l'usage légal du syriaque et du punique; et l'emploi de ces deux langues ne fut décidément admis que par Justinien, et encore avec des conditions restrictives qu'il fait connaître[2].

Nous voici donc arrivés au IIIe siècle dans l'histoire de l'existence et de l'usage de la langue gauloise [c]. Continuons.

Après le témoignage d'Ulpien sur l'existence de la langue gauloise, viennent, par ordre de date, celui d'Ausone et celui d'Ammien Marcellin, qui vivaient pendant la seconde moitié du IVe siècle[3]. Il est formel.

Dans le sixième texte, qui est tiré d'Ausone, dans son éloge des *villes célèbres*, il est parlé ainsi de la Narbonnaise : « qui rappellera tes ports, tes montagnes, tes étangs, tes peuples que distingue *la variété* des costumes et *du langage*[4]? » — Or, quels pouvaient être ces langages divers, parlés dans la pro-

1. Cœterum, si res dentur in ea quæ Græci παράφερνα dicunt, quæque *Galli* peculium *appellant*..... *Digest*. lib. 23, tit. 3, l. 9.

2. Voir au *Digeste*, lib. 45, tit. I, l. 1, § 6, l'opinion d'Ulpien, celle de Sabinus, et la condition mise par Justinien à l'emploi légal du punique et du syriaque. L'usage du latin était tellement rigoureux, dans des circonstances données, qu'un préfet d'Égypte, nommé Cyrus, grand poète, fut destitué par un ordre autographe de l'empereur Léon Ier, pour avoir rendu une sentence *en grec* *. Cependant les préfets et les préteurs pouvaient rendre leurs sentences en grec, en vertu d'une loi d'Arcadius et d'Honorius, de l'année 397; — mais en Asie seulement, la loi étant adressée à Julianus, proconsul d'Asie.

3. Ausone vécut de 309 à 349. — Ammian Marcellin, de 330 à 394.

4. Quis memoret portusque tuos, montesque, lacusque?
Quis populos vario discrimine vestis et oris?
Auson. Clar. Urb. XIII.

c. [Tout ceci est bien inutile, puisque j'accorde à M. Gr., comme il le dit plus loin, qu'on a des témoignages de l'existence du gaulois jusqu'au IVe siècle. Je n'en maintiens pas moins ce que j'ai dit sur Ulpien : la preuve qu'il n'attachait pas d'importance aux langues qu'il désignait, c'est qu'il ajoute *vel alterius cujusque gentis*. Notons encore que les fidéicommis ne sont pas des *contrats*, comme M. Gr. le répète à satiété.]

* Joan. Lydus, *de Magistrat. pop. rom.* lib. III, cap. 42.

vince Narbonnaise, sinon les dialectes naturels nationaux des peuples qui, en effet, ne se sont jamais confondus, les Languedociens, les Roussillonnais, les Provençaux, les Dauphinois, les Savoyards? Ces dialectes, parlés vers l'année 340, étaient nécessairement gaulois, car M. Gaston Paris reconnait qu'ils se maintinrent pendant 400 ans. Si tout le monde avait parlé latin, il n'y aurait pas eu dans la Narbonnaise des *langages divers*.

Le septième texte est d'Ammien Marcellin, qui avait longtemps servi dans la Gaule, et qui par conséquent en connaissait la culture intellectuelle et les mœurs, et en avait entendu parler la langue. Il fait dans son *Histoire* le tableau des études philosophiques, morales et littéraires, entretenues par les Druydes, les Eubages et les Bardes, et il dit de ces derniers : « les Bardes chantaient, en vers héroïques, accompagnés des doux sons de la lyre, les exploits guerriers des hommes illustres[1] ». — Or, qui ne sait que les Bardes, prédécesseurs des Trouvères et des Juglars, composaient leurs vers en langue gauloise ou celtique [*d*] ?

Le huitième texte est de Sulpice Sévère, mort vers l'an 410; et il mérite d'être cité, malgré le superbe dédain avec lequel M. Gaston Paris le repousse.

Dans un des dialogues de cet auteur, un personnage, nommé Gallus, hésite à raconter les miracles de St. Martin de Tours, en allégant qu'il craint que son langage peu cultivé ne blesse les oreilles de ses deux interlocuteurs, tous les deux Aquitains.

« Parle, lui répond l'un d'eux, en *celtique* ou, si tu l'aimes mieux, en *gaulois*, » pourvu que tu nous parles de Martin[2]. » Plusieurs critiques ont diversement interprêté ce passage. Fauriel, — *Dante et les origin. de la lang. italien.*, t. 2, ch. 8. — croit que le *celtique* et le *gaulois* étaient deux langues différentes. M. Boucherie, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, croit, — *Revue des langues romanes*, avril 1873, p. 348. — que *celtique* et *gaulois* sont deux noms de la même langue. Quelle que soit l'interprétation que l'on adopte, on se trouve toujours en présence de la langue *gauloise*, déjà attestée *par les sept textes précédents*, et confirmée par *les trois textes suivants*.

M. Gaston Paris écarte ce texte à l'aide du raisonnement suivant, que nous recommandons à la critique : parler *celtique*, ou *gaulois*, cela voulait dire parler *incorrectement*. La preuve, c'est qu'invité à parler *gaulois* ou *celtique*, Gallus parle..... latin! Si la langue gauloise avait existé, il l'aurait employée.

Malheureusement pour cette explication de fantaisie, elle est détruite par le texte de Lampride, déjà cité. La druidesse s'étant approchée d'Alexandre Sévère, dit Lampride, elle lui dit, en gaulois, *gallico sermone :* et puis, au lieu d'écrire *en gaulois*, Lampride écrit..... *en latin!* exactement comme Sulpice Sévère.

---

1. Ammian. Marcell. *Histor.* lib. XV. c. 9.
2. Sulpic. Sever. Dialog. t. I, p. 96, in Fine. Veronæ, 1741.

d. [Ammien Marcellin dit *chantaient*, ou plutôt *ont autrefois chanté*, « *cantitarunt* ».]

Si le texte de ce dernier auteur était le seul à certifier l'existence de la *langue gauloise*, nous comprendrions qu'on le récusât, pourvu que ce fût avec de bonnes raisons ; mais elle est attestée par dix autres. D'ailleurs, M. Gaston Paris accorde, comme on verra, que le gaulois se maintint pendant *quatre cents ans* après l'ère vulgaire. Or, Sulpice Sévère est compris dans ce délai. Pourquoi retirer avec gaucherie ce qu'on a accordé avec bonne grâce ?

Le neuvième texte est de St. Jérôme, et il tire une très-grande importance de ce double fait, que le savant docteur a entendu parler les deux dialectes qu'il mentionne. Voici ce passage : « Les Galates, indépendamment de la langue » grecque, qui est en usage dans tout l'Orient, parlent leur langue *propre*, qui » est à peu près celle de Trèves et de ses environs, un peu altérée néanmoins, » ce qui ne doit étonner personne [1]. » — St. Jérôme avait étudié aux écoles de Trèves, et il avait visité, avec un compagnon, la Galatie et la ville d'Ancyse.

Ce témoignage formel rendu, *de auditu*, vers l'année 395, de par un lettré tel que St. Jérôme, à l'existence de la langue gauloise, tant dans la Gaule qu'en Galatie, a fort embarrassé ceux qui veulent, comme les savants de l'École des chartes, que tous les Gaulois, nos ancêtres, aient oublié leur langue, sous la domination romaine. Aussi M. Gaston Paris affirme-t-il, avec son assurance ordinaire, que St. Jérôme avait écrit *sur des documents antérieurs à son époque*.

St. Jérôme, élevé à Trèves, y avait-il entendu parler gaulois ? — Oui. St. Jérôme, voyageant en Galatie et visitant Ancyre, y avait-il entendu parler gaulois ? — Oui, il le déclare lui-même [*e*]. C'est donc d'après le témoignage de ses oreilles qu'il parle, non d'après l'antiquité.

Et sur quoi M. Gaston Paris se fonde-t-il pour *rejeter* le témoignage *personnel* de St. Jérôme ? Sur un article publié dans la *Revue celtique* du 2 août 1870, par M. G. Perrot. Que prouve cet article ? — *Rien!* absolument *rien!* pas un texte, pas un fait! des affirmations dans ce genre : « Cela ne peut désigner, *selon moi!* » J'aime mieux m'en tenir au texte, *selon* Lucien et *selon* St. Jérôme.

Nous voilà donc parvenus de texte en texte, à établir que la langue gauloise ne cessa pas d'être parlée ou écrite jusqu'à la fin du IVe siècle. D'ailleurs, M. Gaston Paris, je l'ai déjà dit, m'accorde qu'elle se conserva quatre siècles entiers, *dans les campagnes*. « *Au bout de quelques générations*, dit-il, *les villes ne parlaient plus que le latin* [2]; les campagnes *durent* résister plus longtemps ; mais *nous avons vu* qu'elles ne tinrent pas, en tout cas, *plus de quatre siècles* ».

Je défie M. Gaston Paris et toute l'École des chartes de citer UNE SEULE LIGNE D'UN HISTORIEN OU CHRONIQUEUR QUELCONQUE, DISANT QUE, DANS UNE VILLE QUELCONQUE DE LA GAULE, ON NE PARLA QUE LA LANGUE LATINE, A UNE

---

1. S. Hieron. *Comment.* II, *in epistol. ad Galatas*.

2. L'aplomb de cette déclaration est admirable. Demandez *une* preuve ; on gardera le silence. La science n'a pas besoin de s'expliquer elle affirme ; cela suffit!

e. [Non, il ne le déclare pas, pas plus pour la Galatie que pour Trèves. Voy. l'article de M. Perrot.]

ÉPOQUE QUELCONQUE; et, s'il me trouve CETTE LIGNE, je m'avoue battu et fais à sa science des excuses publiques [*f*].

L'hypothèse d'un *bas-latin, parlé par les populations* des villes ou des campagnes, est une conception creuse, qui n'a pas un seul témoignage pour elle, et qui en a des masses contre elle. Je montrerai en son lieu, à l'aide de textes nombreux, empruntés à ce même latin, non-seulement qu'il n'a pas formé les dialectes vulgaires, mais que les dialectes vulgaires lui ont prêté la plupart de ses termes.

Quoi qu'il en soit de ces villes qui ne parlaient que le latin, selon l'affirmation fantaisiste de M. G. Paris, prenons toujours les 400 ans pendant lesquels les campagnes conservèrent la langue gauloise. Ajoutons deux siècles aux quatre qu'on vous concède, et montrons par deux textes authentiques que, sous le nom de *Lingua gallicana* et de *lingua gallica*, la langue gauloise est encore mentionnée comme étant en usage au milieu et à la fin du VIe siècle.

Le premier de ces deux textes est dans le *Digeste*, publié par Justinien en 533; le second est dans les œuvres de Fortunat, évêque de Poitiers, mort vers l'année 600.

Le texte du *Digeste*, le lecteur le connaît. C'est celui qui autorise l'emploi de la *langue gauloise* dans la rédaction des fideicommis[*g*]. A moins de dire, comme M. Gaston Paris, que les législateurs romains autorisaient l'emploi des langues *sans savoir si elles existaient*, on est bien obligé de reconnaître que la langue gauloise était parlée et écrite en 533.

Le texte de Fortunat n'est pas moins précis. En parlant de la basilique de Saint-Vincent de *Vernemet*, ou *Vernemetis*, il dit qu'en *langue gauloise* Vernemet signifie un grand temple:

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas
Quod quasi Fanum ingens *gallica lingua refert*[1].

le verbe *refert* est au présent de l'indicatif; le sens du distique est celui-ci: « *la langue gauloise interprète* par *grand temple* le nom de Vernemet ». Donc, cette langue était encore en usage sous son vieux nom, vers l'an 600, ou au commencement du VIIe siècle [*h*].

Arrêtons-nous ici, et faisons appel au témoignage de tous les érudits de bonne foi: est-il vrai, oui ou non, qu'il résulte incontestablement des textes précédemment cités que l'usage de la langue gauloise se maintint, sous et après la

1. Venant. Fortun. lib. I, carm. 9.

f. [Si ce témoignage formel existait (voy. cependant le passage de S. Augustin cité plus loin), M. Gr. et ses émules n'auraient même pas eu un prétexte pour leurs rêveries. Mais ce silence des historiens romains sur la langue de la Gaule serait bien plus étonnant si on y avait parlé celtique; on mentionnerait à chaque instant les difficultés de communication et les services des interprètes.]

g. [C'est le texte d'Ulpien, qui ne peut rien prouver que pour l'époque d'Ulpien.]

h. [*Le latin dans les mots brave l'honnêteté*, a dit Boileau: donc on parlait latin au XVIIe siècle. Notez d'ailleurs *vetustas*. — Mais puisque *vernemet* est à la fois du gaulois et du français, je prie M. Gr. de C. de vouloir bien me dire dans quel dialecte de France *vernemet* signifie « grand temple. »]

domination romaine, non-seulement pendant quatre cents ans, comme M. Paris l'accorde, mais encore jusqu'à la fin du VIe siècle? — C'était là le premier point de notre thèse. Ou il faut nier les textes, ou il est établi.

Nous allons aborder maintenant la seconde partie de notre démonstration; et prouver qu'à partir de l'époque où vivait Fortunat, la langue gauloise prit le nom de *langue romane*, sous lequel elle est venue jusqu'à nous.

III.

Dans un travail intitulé *Romania*, publié en janvier 1872, M. Gaston Paris a exposé qu'à la suite d'un Édit de Caracalla, *tous les habitants de l'Empire* furent faits citoyens romains, prirent le nom de Romains, et parlèrent la langue latine; si bien que « le nom *Romanus* désigna l'habitant *parlant latin* d'une partie quelconque de l'empire ». En s'exprimant ainsi, M. Gaston Paris a complètement méconnu la lettre et le sens des documents historiques.

D'abord, ce n'est point Caracalla, mais Antonin-le-Pieux qui accomplit cette réforme. Ensuite, ce n'est point *à tous les habitants* de l'empire, mais seulement aux *libres d'origine*, aux *Ingénus*, que le droit de cité fut d'abord accordé. Théodose le jeune l'étendit à ceux qui avaient le *jus liberorum*; Justinien à ceux qui avaient le *jus annulorum* et le *jus natalium*, et finalement à tous les affranchis. Les étrangers ou *Peregrini* et les esclaves restèrent seuls exclus [1] [*i*].

Enfin, s'il était au pouvoir des empereurs de donner le droit de cité romaine, il n'était pas en leur pouvoir de mettre, par un simple édit, tous les hommes libres du monde connu en état de parler latin. M. Crémieux a donné, en 1870, les droits de citoyens français aux juifs de l'Algérie, mais il s'est bien gardé de les forcer, par le même décret, à parler la langue française, que la plupart ne savent pas. Affirmer qu'en recevant le droit de cité romaine, les libres et les affranchis reçurent, depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière d'Écosse, le don surnaturel de parler le latin [*j*], est donc une assertion qui recule les limites de la fantaisie jusqu'au domaine du burlesque.

Ainsi, les habitants libres de la Lybie sont appelés *Romains* dans la novelle 8, chapitre 10; les libres de l'Arménie sont appelés *Romains* dans la préface de la novelle 21. Est-ce qu'ils parlaient latin? Nullement. Et les Grecs? Et les Thraces? Et les Égyptiens? Et les Syriens? Et les Basques? Et les Armoricains? Et les Bataves? Ils portèrent tous le nom de *Romains*. Parlèrent-ils en masse la

---

1. S. M. Gaston Paris avait pris la peine de lire la novelle 78 avant de la citer, il aurait évité ces erreurs, toutes assez grossières.

i. [J'en demande bien pardon à M. Gr., mais, dût-il s'en étonner, l'empereur qu'Ulpien appelle *Antoninus imperator* et Justinien *Antoninus Pius* est Caracalla; c'est même le nom qui caractérise cet empereur, dont *Caracalla* ou *Caracallus* n'est que le sobriquet. Il est clair qu'en disant « à tous les habitants de l'Empire » j'ai voulu dire « à tous les habi- » tants libres. » Quant aux deux lignes qui terminent l'alinéa de M. Gr., elles ne sont pas seulement le contre-pied absolu de ce que dit la Novelle 78, elles n'ont absolument aucun sens.]

j. [Est-il besoin d'assurer que je n'ai rien dit de semblable?]

langue latine? En aucune façon. Ils auraient pourtant dû la parler, d'après la doctrine de M. Gaston Paris, pour lequel *Romanus* désignait « l'habitant *parlant latin* d'une partie quelconque de l'Empire » [k].

Mais laissons ces billevesées, qui usurpent pompeusement le nom de science, et précisons avec des textes, selon notre méthode, le sens de *Romania*, de *Romani* et de *langue romane*.

Ce ne fut nullement en vue de produire ce que M. Gaston Paris appelle, en moderne jargon, *la fusion des races* [l], qu'Antonin le Pieux, Théodose le jeune et Justinien étendirent, pendant une période de cinq cents ans, les droits de cité romaine; mais uniquement en vue de procurer des soldats à l'Empire. Il fallait être citoyen romain pour être légionnaire. Il eut été illusoire et puéril de prétendre *fusionner* l'Aquitaine et la Paphlagonie; la Belgique et la Cappadoce, les deux Bretagne et les deux Arménie. *Romania*, mot employé au VIe siècle [m], désigna donc, après l'invasion des Barbares, l'ensemble des provinces appartenant encore ou ayant appartenu à l'empire; et *Romani* désigna les hommes, habitants anciens de ces provinces, qui, investis du droit de cité, étaient devenus des *Romains* véritables.

Quant à la langue parlée par ces nouveaux *Romains*, elle resta naturellement ce qu'elle avait été jusqu'alors; mais elle changea de nom, en Occident, dans l'usage général de la Société, et s'appela *romane*. On va voir pourquoi. Le bon sens et l'histoire disent que pour avoir reçu des droits civils et politiques nouveaux, les hommes faits citoyens en Thrace, en Grèce, en Arménie, en Syrie, en Égypte et ailleurs ne purent pas se mettre tout à coup à parler une langue nouvelle, qu'ils n'avaient pas apprise. Ils gardèrent leur langue nationale. Lorsque Louis XI fut fait bourgeois de Soleure, on ne lui imposa pas l'obligation de parler allemand. Donc, les nouveaux citoyens romains continuèrent à parler le punique en Lybie, le grec dans l'Attique et le Péloponèse, le copte en Égypte, l'hébreu en Judée, le gaulois dans les Gaules. Seulement, les conquérants germains ayant envahi ce dernier pays, l'usage s'y établit de distinguer les vaincus des vainqueurs, en donnant, dans le langage des affaires et des lois, aux premiers le nom de *Romains*, aux seconds le nom de *Barbares*; à la langue des premiers le nom de *romane*, à celle des seconds celui de *barbare*. Ce n'est donc point parce qu'elle ressemblait au latin, langue des Romains, que la langue des Gaulois, des Espagnols et des Italiens prit le nom de *romane*, mais parce qu'elle était parlée par les anciens habitants des provinces, appelés *romains*, par opposition aux

---

k. [« Le *Romanus* (*Romania* I, p. 5) est donc, *à l'époque des invasions et des établissements germaniques*, l'habitant, parlant latin, d'une partie quelconque de l'empire (c'est-à-dire de l'empire d'Occident, cf. ib. p. 3). » Quand j'ai écrit ces lignes, je ne songeais pas à polémiser contre M. Gr. de C.: j'opposais sommairement les *Romani* aux *Barbari*, c'est-à-dire aux Germains. — Quant aux Armoricains, ils ne s'appelaient point du tout *Romani* (voy. *Romania*, I, p. 12, 16).]

l. [Je n'ai pas dit que Caracalla eût agi en vue de produire la fusion des races; j'ai dit que les poètes romains l'avaient célébrée; voyez les citations caractéristiques que j'ai données (p. 2).]

m. [Lisez *au cinquième siècle*, au plus tard.]

vainqueurs, appelés *barbares*. C'est ce qui sera établi plus bas par des textes précis [n].

En étendant leurs conquêtes, les Romains avaient pénétré chez des peuples étrangers, parlant des langues différentes de la leur. Vouloir abolir ces langues et leur substituer le latin, eût été un acte de folie, qui ne pouvait venir et ne vint à l'idée de personne. Ils se contentèrent d'introduire chez ces peuples l'usage du latin, comme langue légale, dans les rapports de gouvernement à gouvernement. Pline le naturaliste constate ce fait, en disant de Rome « qu'elle » avait fait de sa langue un lien entre des peuples nombreux, que séparaient » leurs idiomes sauvages, *feras linguas*[1]. » De son côté, Valère Maxime explique que c'est à l'aide d'interprètes, attachés aux armées ou aux administrations, que les Romains usèrent ainsi de la langue latine avec les étrangers[2]. Enfin, saint Augustin, dans un chapitre consacré à l'obstacle que la diversité des langues apporte au rapprochement des hommes, signale le nombre considérable d'interprètes que les Romains durent employer, pour rendre praticable, chez les étrangers, l'usage légal de la langue latine[3].

Voilà comment l'emploi du latin put être conservé, en Occident, dans la rédaction des lois, dans les actes des notaires, dans les écritures des greffiers et des juges. Ce n'est pas que les parties intéressées l'entendissent; mais les interprètes ou *latiniers* le leur expliquaient en langue vulgaire, comme cela résulte du texte même d'un grand nombre de ces actes, dont la langue latine constituait la forme légale ou publique.

Ce latin des notaires, des greffiers, des juges, qu'on appelle aujourd'hui *bas-latin*, était donc *écrit*, non *parlé*. Il ne fut jamais entendu de la population des villes ou des campagnes, pas plus en Gaule qu'ailleurs, et il dut toujours être traduit aux personnes, testateurs, accusés ou autres, que les actes concernaient[4].

---

1. Plin. *Histor.* lib. III, cap. vj.
2. Valer. Maxim. lib. II, cap. 2, 3.
3. S. August. *De Civitat. Dei*, lib. XIX, cap. vij.
4. M. Gaston Paris, qui néglige de lire les livres qu'il cite ou qu'il explique, a imaginé de dire, au sujet du chapitre de St. Augustin, que les *interprètes* dont il parle *doivent être entendus des traducteurs de la Bible*; à quoi il ajoute que *ce passage est écrasant pour M. de Cassagnac.*

Il serait difficile d'écraser un savant aussi enflé du contentement de lui-même [o]; mais Max Müller, qui a rappelé (*Science du langage*, leçon II) que le gouvernement romain entretenait *cent trente interprètes* en Colchide, rira bien et rira longtemps, en apprenant de M. Gaston Paris, que ces *cent trente interprètes* traduisaient la Bible! en Colchide!

Il est bien entendu que, dans St. Augustin, il n'est pas plus question de *Bible* que *d'Alcoran*, et qu'il s'agit seulement *des obstacles qu'oppose à la société des hommes la diversité des langues*. Mais M. Gaston Paris pratique la méthode de M. Perrot : quand il est impossible de nier ou de supprimer les textes, il les explique, *selon lui* [p].

n. [On les verra.]

o. [Cette gracieuse image est-elle bien dans les « bonnes manières » dont se pique M. Granier?]

p. [Il est vrai qu'en expliquant ainsi le passage de S. Augustin je me suis fié à ma mémoire et je l'ai confondu avec un passage du *De doctrina christiana* où il est parlé de la *multitudo*, de la *numerositas interpretum*, et où il s'agit des traducteurs de la Bible. Le passage de la *Cité de Dieu* est fort peu clair dans sa seconde partie, mais la première, *Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum sed etiam linguam victis gentibus imponeret*, est, je le répète, *écrasante* pour M. Gr.]

Donc, vers l'époque de l'invasion des Barbares, l'antique langue gauloise prit le nom de langue *romane*. L'emploi le plus ancien de ce mot, à ma connaissance, se trouve dans des vers adressés par Fortunat, évêque de Poitiers, au roi lettré Charibert Ier, qui régna de 561 à 567; il dit :

> Cum sis progenitus clara de gente Sicamber,
> Floret in eloquio *lingua latina* tuo.
> Qualis es in *propria* docto sermone *loquela*,
> Qui nos *romano* vincis in *eloquio*[1]?

« Quoique né d'une race illustre parmi les Sicambres, tu parles élégamment » la langue latine. Quelle doit donc être ta supériorité dans ta langue maternelle, » à toi, qui nous surpasses dans l'usage de la *langue romane?* »

A l'imitation de S. Adalhard [*q*], comme le témoigne Gérard, abbé de la Grande-Selve, Caribert savait donc le *latin*, l'*allemand* et le *roman*, ou le gaulois; et comme il ne faut pas qu'on puisse croire que, dans les vers de Fortunat, *romanum eloquium* soit la répétition de *lingua latina* [*r*], citons un vers de Paschase Robert, dans son poème sur St. Adalhard, mort en 826, où *lingua latina* et *lingua romana* sont expressément distingués :

> *Rustica* concelebret *romana, latinaque lingua*[2].

Qu'on le célèbre en langue *romane* rustique et en *langue latine* [*s*].

Ainsi, entre les années 561 et 567, la langue de la nation gauloise avait déjà pris le nom de *romane*.

M. Gaston Paris et tous ceux qui, sans un seul texte à alléguer, prétendent que les Gaulois apprirent d'abord le latin, duquel ils dérivèrent ensuite le *roman*, ont besoin d'un certain nombre de siècles pour opérer cette transmutation des langues, à l'aide de leur alchimie imaginaire. L'histoire leur refuse ce délai nécessaire à leur théorie. En effet, le même Fortunat, qui nomme la langue gauloise, *gallica lingua*, dans son distique sur la basilique de St. Vincent, nomme la langue romane, *romanum eloquium*, dans ses vers à Caribert. Ces deux textes sont contemporains; et, au même moment, la *lingua gallica* s'appelle aussi *lingua romana* [*t*].

Il me faut donc prouver maintenant que cette langue *romane* était la langue

---

1. Fortunat. *Opera*, lib. VI, p. 143. Moguntiæ, 1603.
2. *Act. SS. ordin. Bened.* Sect. IV, part. I, p. 340.

q. [Charibert, homme étonnant! imitait S. Adalhard, qui vivait 250 ans après lui.]

r. [Mais le contexte prouve que *romanum eloquium* ne peut ici signifier autre chose : « Toi qui es Sicambre, tu parles parfaitement le latin; quelle éloquence dois-tu avoir dans » ta langue, puisque tu nous surpasses, nous Romains, dans la nôtre? » On a d'ailleurs pour ce vers la variante *Romanos*, peut-être préférable.]

s. [Dans ce passage comme dans les suivants, *lingua romana rustica* est la langue romane, c'est-à-dire le latin vulgaire ou plutôt déjà le français : Paschase Ratbert (M. G. l'appelle toujours Robert) écrivait après que les *Serments* de 842 avaient été prononcés et écrits.]

t. [Ce raisonnement est assurément un chef-d'œuvre de logique : Fortunat nomme d'une part la *lingua gallica* (à laquelle il attribue le mot de *vernemet*, parfaitement étranger aux langues romanes), d'autre part l'*eloquium romanum*, donc ces deux langues n'en sont qu'une.]

gauloise elle-même, ainsi nommée parce qu'elle était parlée par les *Romains* ou *Gaulois*, et non, comme le prétend M. Gaston Paris, parce qu'elle aurait été pénétrée et transformée par le latin, langue de Rome [*u*].

Quelques faits précis et incontestables établiront d'une manière certaine la nature exclusivement *gauloise* de la langue *romane*.

Premièrement, le nom de langue *romane* apparaissant au moment où est encore en usage le nom de *langue gauloise*, cette simultanéité d'appellations différentes atteste leur identité de nature [*v*]. Langue *gauloise*, est la chose ancienne; langue *romane*, est la même chose, avec un nom nouveau; et les deux dénominations ayant été employées par le même auteur, le parler national ne put avoir le temps de se transformer, de se *latiniser*, entre le moment où il s'appelait *lingua gallica*, et le moment où il s'appela *lingua romana*.

Deuxièmement, la langue romane était appelée *rustique*, c'est-à-dire idiome des paysans. Le 17e canon du concile tenu à Tours, en 813, ordonne aux évêques de faire traduire les homélies en langue *romane rustique*, afin que tous les fidèles pussent comprendre les vérités religieuses. Or, qui serait assez simple d'esprit pour croire que le latin, une langue étrangère, savante, difficile, se serait introduit dans l'idiome des bouviers, des chevriers, des esclaves, des gardeuses de vaches ou de pourceaux, perdus dans les bois de la vieille Gaule [*w*]? Cependant, cette langue rustique était régulière, entendue de tous, puisque Paschase Robert engage les poètes à l'employer, aussi bien que la latine, pour célébrer St. Adalhard :

Rustica concelebret *romana, latinaque lingua*.

Cette langue était donc nationale et purement gauloise.

Troisièmement, la langue *romane* était appelée *vulgaire* [x], et c'était même là le véritable sens du mot. Les *Romani* se trouvant établis dans toutes les parties de la Gaule, la langue *romane* était naturellement celle qui se parlait dans toutes les cités gauloises, chez les Belges, chez les Eduens, chez les Arvernes, chez les Aquitains, chez les Santons, chez les Armoriques, chez les Parisiens. Parler en *roman*, c'était, en tout pays gaulois, parler en *vulgaire*, ou en langue locale[1].

1. Raynouard, qui a tant écrit sur la langue *romane*, est mort sans savoir ce qu'elle était; car il la croyait l'ancien patois du midi de la France. C'est lui qui a introduit cette définition saugrenue dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Il y a 20 ans à peine, l'École des Chartes n'en savait pas davantage, comme le prouve le traité de Paléographie publié en 1838 par M. Natalis de Wailly.

u. [Je ne prétends pas cela : je dis qu'elle était le latin vulgaire.]

v. [Ceci ne se commente pas : c'est un joyau qu'il suffit de signaler aux amateurs.]

w. [C'est là, comme je l'ai dit dans mon article, un fait qui s'est produit bien souvent dans l'histoire des peuples et des langues. On peut joindre aux exemples que j'ai cités celui de la diffusion de l'allemand dans les pays slaves germanisés, de l'anglais en Cornouailles, du lithuanien en Livonie, etc. — On voit d'ailleurs que M. Gr. répond à la question par la question. Je vais prouver, dit-il, que la langue *romane* était le *gaulois* et non le *latin vulgaire*. Première *preuve* : il y a des écrivains qui mentionnent la langue *gauloise* et la langue *romane*; deuxième *preuve* : la langue *romane rustique* était le gaulois. Peste! M. Gr. est un rude joûteur!]

x. [Cette troisième *preuve* m'atterre, ainsi que tous les exemples cités à l'appui. Malgré mon « contentement de moi-même, » je ne puis nier que si la langue *romane* était appelée *vulgaire*, elle était nécessairement le gaulois et non le latin vulgaire.]

En sa qualité de *langue vulgaire*, ou de *patois*, comme nous disons depuis le XIIIe siècle, le *roman* était donc l'idiome maternel des nourrices, des illettrés, des bourgeois, des marchands, des domestiques, des esclaves, de tous ceux qui n'avaient pas fréquenté les écoles des cloîtres, et spécialement, ce que les monuments écrits déclarent, en termes exprès, l'idiome de tous ceux qui n'entendaient pas le latin.

Ceux qui étaient incapables de dire le *Pater*, le *Credo* ou le *Confiteor* en latin, devaient les dire en langue *vulgaire*[1].

Les laïques ne devaient pas chanter ou lire dans les églises des psaumes composés en langue *vulgaire*[2], le latin étant resté la langue liturgique.

Notger, évêque de Liége, instruisait le clergé en latin, mais il instruisait le *peuple* en langue *vulgaire*[3].

L'instruction religieuse devait être donnée, dans les églises, en langue *vulgaire*, pour être comprise de tous[4].

Les sages-femmes, n'entendant pas le latin, étaient autorisées à baptiser les enfants en *roman*, ou *vulgaire*.

Les notaires, qui étaient obligés de rédiger les testaments en latin, avaient aussi l'obligation de les expliquer et de les traduire, *mot à mot*, aux testateurs, en *roman*, ou *vulgaire*, ou langue *maternelle*[5].

Les plaideurs qui acceptaient un compromis, faisaient un accord, obligatoirement rédigé en latin, devaient déclarer leur adhésion aux clauses exprimées dans l'acte en *langue romane* ou *vulgaire*[6].

Dans le grand procès fait aux Templiers, de 1307 à 1310, les Frères sont toujours interrogés en *langue vulgaire* : « .....Super prædictis articulis et eorum » quolibet, *sibi expositis in vulgari.* » L'interrogatoire de dix ou douze seulement porte : « *et intelligebat latinum,* » il comprenait le latin.

On le voit, le bas-latin, langue écrite, non parlée, était la forme obligatoire des actes publics et de la liturgie ; mais le *roman* ou *vulgaire* était alors, comme aujourd'hui, sous ses diverses formes, la langue universelle, apprise naturellement dès le berceau.

Ai-je besoin d'ajouter que, dans tous les romans de chevalerie, dans toutes les traductions des écritures, enfin dans tous les livres composés en *langue romane*, l'auteur déclare expressément qu'il a employé cette langue pour être lu de ceux qui ne comprennent pas le latin ?

Et cette langue *romane* serait du latin corrompu ? et ceux qui la parlaient, *eux qui n'entendaient pas le latin* [y], l'auraient fabriquée *avec du latin?*—Allons donc !

1. Capitular. lib. V, cap. 161.
2. Capitular. aquisgran. an 789, cap. 30.
3. *Hist. littér. de la France*, t. 7, p. 211.
4. Capitular. lib. VI, cap. 185.
5. Valbonnais, *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 16.
6. Du Cange, *glossar*. verb. *romanium*.

y. [Le beau sujet d'étonnement! C'est comme si on ne voulait pas que l'allemand fût une langue germanique, parce qu'un paysan allemand est hors d'état de comprendre le *Hildebrandslied* ou même les *Nibelungen*. — M. Gr. oublie qu'il y avait neuf ou dix siècles

cherchez des esprits simples et crédules ou des esprits routiniers pour propager cette doctrine; mais n'espérez pas la faire accueillir, surtout sans preuves, par les hommes sérieux, en possession de leur raison.

Ma tâche est finie.

J'ai rétabli historiquement les deux thèses fondamentales de mon livre, à savoir : 1° que la langue gauloise se maintint jusqu'à la fin du VIe siècle, sous les noms de *gallicus sermo*, de *lingua gallicana*, de *lingua gallica*, termes exclusifs, à cette époque, du sens de *langue française*; 2° qu'à partir de la même époque, la langue gauloise prit et garda désormais le nom de *langue romane*, dénomination générale sous laquelle sont compris et le français, et tous les patois actuels de la France.

Ces deux thèses étant fondées sur des faits, constatés par des textes, tous les efforts contraires, tentés à l'aide de ce qu'on appelle aujourd'hui la *grammaire comparée*, ou la *phonétique*, ne sauraient donc constituer que de la spéculation idéale, hypothétique, impuissante; car s'il est vrai que les philologues n'ont pas à faire l'œuvre des historiens, il l'est aussi qu'ils n'ont pas le pouvoir de la détruire. La science explique et enchaîne les faits, mais elle n'a le droit ni de les nier, quand ils existent, ni de les supposer, quand ils n'existent pas.

En résumé, il faut, comme je l'ai fait, chercher dans une théorie nouvelle, autre que la dérivation directe, l'explication des termes usuels et communs qui sont à la fois dans le latin et dans le français.

La philologie française de notre temps, peu inventive de sa nature, a puisé sa doctrine générale dans l'*Avertissement* placé par le bénédictin Dom Rivet, en tête du VIIe volume de l'*Histoire littéraire de la France*; tout sort de là, Roquefort, Raynouard et l'École des Chartes. Elle est allée puiser le reste de son bagage en Allemagne, cette patrie classique de l'hypothèse et du rêve laborieux et érudit. Elle en a principalement rapporté, sous le nom de *Grammaire comparée* et de *phonétique*, les travaux de Zeuss et de Frédéric Diez. La routine historique et dogmatique du XVIIIe siècle français, et la subtilité philosophique et grammaticale du XIXe siècle allemand, voilà les pôles entre lesquels se meut notre philologie actuelle.

Qu'a-t-elle ajouté à ces emprunts? rien! je me trompe; elle y a ajouté des mots barbares: vous allez voir lesquels. M. Gaston Paris et ses collaborateurs de la *Romania* nagent dans la pleine eau de la DIPHTHONGAISON, et plongent dans les profondeurs de la NASALISATION. Et l'on croyait la Scholastique finie!

Le jour prochain où la jeunesse lettrée, devenue plus curieuse, pénétrera dans ce Grand Orient de la franc-maçonnerie *diphthongante* et *nasalisante*, il éclatera, dans la direction des quatre vents cardinaux, un éclat de rire olympien, qui ébranlera les chaires publiques, et le public regardera les *Phonétistes* comme les augures se regardaient eux-mêmes.

J'ai maintenu les bases de ma doctrine. Il me reste à détruire celles de la

---

que le latin avait été introduit en Gaule quand il a reparu sous la forme vulgaire dans les plus anciens textes romans.]

doctrine que M. Gaston Paris m'oppose; c'est-à-dire, il me reste à démontrer, par des faits :

1° Que le bas-breton, le gallois, le gaélic d'Irlande, d'Écosse et de l'île de Man sont, non pas l'ancienne langue gauloise elle-même, mais de simples dialectes de cette langue, remplis, comme les autres, de termes communs au français, au gascon ou au limousin.

2° Que le bas-latin, loin d'avoir produit les langues vulgaires, leur a emprunté la plupart de ses termes, si bien qu'au regard de ces termes, il est leur cause, au lieu d'être leur effet [z].

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 juin 1873.

L'Académie, autorisée par décret du 23 mai, accepte le legs qui lui a été fait par Mme veuve Duchalais d'une rente de 400 fr. pour former un prix biennal qui sera décerné à l'auteur d'un travail sur l'histoire de la numismatique au moyen-âge.

L'Académie se forme en comité secret; à la reprise de la séance publique, elle procède à trois scrutins. Conformément aux conclusions de la commission du prix biennal, M. Mariette est désigné pour être proposé pour ce prix au nom de l'Académie à la séance générale de l'Institut, mercredi 2 juillet : le rapport de la commission sera lu dans la même séance. M. Maspero est présenté par l'Académie pour la chaire de philologie et d'archéologie égyptienne au Collége de France. Enfin, l'Académie ayant à nommer un lecteur pour la séance générale de l'Institut, M. Egger est désigné pour lire son Mémoire sur le drame que les Grecs appelaient *satyrique*.

M. Miller lit une nouvelle lettre de M. Ém. Burnouf au ministre de l'instruction publique sur les fouilles de Délos. M. Burnouf vient de visiter les lieux; il a levé le plan et pris des dessins du temple d'Apollon nouvellement découvert. On a trouvé une inscription qui prouve que le sommet du Cynthe était consacré à Zeus et Athéna (Jupiter et Minerve) et non à Apollon : le temple d'Apollon n'était donc pas sur ce sommet et ne peut être que celui qui a été découvert par les fouilles récentes. M. Burnouf annonce l'envoi prochain de la copie des plans et dessins qu'il a pris dans l'île.

M. Deloche commence la lecture d'un mémoire sur la condition des lites (*leti, liti, lidi*) dans la législation franke. On appelait ainsi une classe de personnes intermédiaire entre celle des hommes libres de naissance, *ingenui*, et celle des

z. [?? — Si la démonstration est aussi claire que la thèse, ce sera une fort agréable lecture. Heureusement nos abonnés en seront dispensés. Je prends l'engagement de laisser dorénavant mon savant contradicteur faire en paix toutes les démonstrations qu'il lui plaira.]

esclaves ou serfs. Le lite avait un *wergeld* moindre que celui de l'homme libre et plus grand que celui de l'esclave. Comme l'esclave, le lite était quelquefois soumis à la peine de mort, il avait un maître, et il pouvait être, en punition d'un crime, livré à la personne offensée; mais, comme l'homme libre, il pouvait posséder des biens personnels et s'obliger valablement. M. Deloche repousse l'opinion de plusieurs auteurs qui ont rangé les lites au nombre des esclaves : si la femme *ingenua* qui épousait un lite perdait son *ingenuitas*, si le lite pouvait être puni de mort ou livré à la personne qu'il avait offensée, s'il était soumis à un maître, tout cela prouve seulement qu'il n'avait qu'une liberté inférieure et incomplète, mais non qu'il fût tout à fait privé de liberté.

M. de Longpérier présente de la part de l'auteur, M. Lambros, une brochure en langue grecque, accompagnée de planches, sur les monnaies de l'île de Chypre au moyen-âge. M. L. Renier présente de la part de M. E. Saglio le premier fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, commencé par M. Daremberg et continué par M. Saglio.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 21 juin 1873.

L'administrateur annonce que le fascicule 2 du tome 2 des Mémoires de la Société va paraître[1].

M. L. Havet lit un travail sur la déclinaison des thèmes en $\bar{a}$ dans la langue-mère indo-européenne. Il restitue pour le génitif, le datif et le locatif singulier des terminaisons primitives $\bar{a}y\bar{a}s$, $\bar{a}y\bar{a}i$ et $\bar{a}y\bar{a}m$, et combat les idées émises par Schleicher dans son Compendium de grammaire comparée. Il rend compte par son hypothèse des génitifs et datifs périspomènes des noms grecs oxytons comme στοά, et renouvelle le rapprochement déjà fait par la grammaire de Port-Poyal entre le génitif latin en $\bar{a}\bar{i}$ et le génitif éolien en αις, dont l'authenticité a été mal à propos contestée.

M. Meunier fait une communication sur le mot latin *quippe*, qui est pour *quid-pe* et signifiait primitivement *pourquoi?* Ce sens a persisté dans le composé *quippini*. Une phrase comme *mene incepto desistere victam Quippe vetor fatis* signifie « renoncer à mon dessein! Pourquoi? j'en suis empêchée..... » L'ancienne valeur interrogative est visible dans des locutions comme *quippe videmus enim :* si *quippe* ne formait pas une phrase à lui seul, *enim* devrait se placer immédiatement après. M. Meunier admet que dès l'époque de Cicéron les Romains n'avaient plus conscience de la nature propre de *quippe*, et l'employaient déjà comme une conjonction.

---

1. Voici le contenu de ce fascicule : J. Storm. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — Ch. Ploix. Étude de mythologie grecque. Hermès. — L. Havet. Mots locriens contenant un α pour un ε. — M. Bréal. Une tendance phonique de la langue grecque. — H. Gaidoz. Fagne, fange, hohe Venn, Finnois.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 12 Juillet — **1873**

137. — **The life of H. T. Colebrooke** by his son, sir T. E. Colebrooke. — Aussi sous le titre : Miscellaneous Essays by H. T. Colebrooke, with the life of the author. Vol. I. London, Trübner et C°. 1873. In-8°, x-492 p. — Prix : 17 fr. 50.

Peu de temps après la mort de Colebrooke, une courte notice biographique accompagnée d'extraits de sa correspondance parut par les soins de son fils Edw. Colebrooke dans le Journal de la Société asiatique de Londres. Ces renseignements, suffisants peut-être pour les contemporains, mais bien incomplets si on y compare ce qui a été fait pour d'autres, pour William Jones par exemple, n'en restèrent pas moins, avec quelques notices dispersées dans des recueils difficilement accessibles, la seule source d'informations directes touchant la vie de cet homme éminent, et l'unique et faible hommage rendu par l'Angleterre à la mémoire du plus grand de ses indianistes. Après un laps de près de 40 années, cet oubli vient enfin d'être réparé. Réunissant tous les documents tant édités qu'inédits que lui fournissaient ses papiers de famille et les complétant à l'aide de ses propres souvenirs, M. Edw. Colebrooke nous offre une biographie cette fois complète et vraiment digne de son illustre père.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les mérites et les travaux de Colebrooke. Depuis sa mort, sa mémoire n'a pas cessé de grandir et, sous le rapport de l'autorité, nul nom ne peut être mis à côté du sien. Quand on se représente l'étendue et la variété de ses recherches, quand on songe que sur un sol aussi mouvant que celui de l'archéologie indienne, l'édifice qu'il a élevé est demeuré jusqu'à ce jour à peu près intact, que pas un peut-être des résultats fondamentaux établis par lui n'a été infirmé, que pas une de ses publications importantes n'a vieilli, que toutes, sans en excepter ses premiers travaux, elles sont restées après plus d'un demi-siècle des livres d'étude, que quelques-unes même n'ont pu être appréciées à leur valeur que dans ces derniers temps, on ne peut se défendre d'un certain étonnement, et on ne sait quelle qualité il convient d'admirer le plus parmi toutes celles qui ont concouru à réaliser cet admirable caractère scientifique.

En dehors de son activité littéraire, la vie de Colebrooke ne présente rien d'exceptionnel. Sa carrière publique, très-honorable et même brillante, n'a pas été marquée par de grands événements. C'est la marche droite et sûre d'un travailleur infatigable chez qui une intelligence admirablement équilibrée fut au service d'un sentiment très-vif du devoir et d'une moralité sans reproches. Entré à 16 ans au service de la Compagnie des Indes en qualité de commis au service

civil de Bengale (1782), il débute dans l'administration du revenu, séjourne successivement à Patna (1786) et à Purneah (1789) et de là passe dans le service administratif et judiciaire à Mirzapoor (1795). De retour d'une mission d'ambassadeur auprès du râja de Nagpoor (1798-1801), il est nommé professeur de sanscrit et de législation hindoue au cöllége du fort William et membre de la Cour d'appel nouvellement créée à Calcutta. Quatre ans après il devient président de cette Cour et, en 1807, est appelé à un siége au Conseil des Indes. Des difficultés que sa profonde connaissance des affaires indiennes et sa scrupuleuse équité lui créèrent auprès de la Cour des Directeurs de Leadenhall Street, et surtout la perte de sa femme après quatre années de mariage, attristèrent les derniers temps de son séjour dans l'Inde. De retour en Europe et rentré dans la vie privée (1815), il fit don de sa précieuse collection de manuscrits à l'East-India House (1819), entreprit un dernier voyage au Cap où il avait acquis des terres (1821-1822), fut un des fondateurs de la Société royale asiatique (1823), présida la Société astronomique (1824) et, après un déclin hâté par des revers de fortune et par la perte de deux fils qui étaient la joie et l'orgueil de sa vieillesse, s'éteignit en 1837, âgé de 72 ans.

La correspondance et divers papiers de Colebrooke lui-même forment le fond du livre de M. E. C. L'auteur n'intervient directement qu'autant qu'il est nécessaire, pour suppléer aux sous-entendus et aux lacunes de ses documents. Réunissant lui-même quelques-unes des branches de connaissances dans lesquelles s'est illustré son père, il s'est surtout attaché à réunir toutes les informations possibles sur les études et les travaux de Colebrooke, à en montrer le progrès et l'enchaînement et à marquer les circonstances dans lesquelles ont été élaborées ses nombreuses publications, depuis les « Remarques sur l'état présent de l'agriculture et » du commerce au Bengale » et la notice « sur les devoirs d'une veuve hindoue » (1795), jusqu'aux essais « sur la philosophie des Hindous » (1823-1827), « sur » les cours de justice dans l'Inde » (1828) et à l'édition posthume de la Sânkhya-Kârikâ (1837). Ces détails sont d'autant plus intéressants que tous les écrits de Colebrooke sont empreints d'une réserve extrême et que, au delà du strict nécessaire, ils ne laissent absolument rien deviner de ses sentiments. La personne de l'auteur n'y est pas seulement effacée, elle en est absente. Sa plume sobre et précise se borne à analyser, à statuer, à conclure, et peut-être faudrait-il remonter jusqu'à Aristote pour trouver, en matière de critique littéraire et sous une forme en son genre aussi achevée, un style aussi austère et aussi impersonnel. Sa correspondance, où il montre cependant un certain abandon, se ressent elle-même de cette tournure d'esprit. Si on y cherche au sujet de ses études ce qu'on appelle des impressions, on ne les trouvera guère qu'au début : une fois qu'il est engagé dans ses recherches, ses lettres deviennent sous ce rapport presque aussi réservées que ses mémoires; les généralités disparaissent et il ne reste plus que des points de fait.

Aussi y a-t-il comme l'attrait d'une découverte à surprendre soit dans la correspondance même, soit dans le récit de M. E. C., quelques-uns de ces traits qui peignent un caractère et nous révèlent l'homme derrière la figure abstraite

du savant. Les premières lettres surtout sont à cet égard pleines d'intérêt. On y suit pas à pas les hésitations et les défaillances passagères de l'adolescent qui cherche sa voie. Jeté à 17 ans dans la vie étrange du Calcutta d'alors, au milieu de cette société d'âpres et peu scrupuleux marchands que les succès de Clive et d'Hastings venaient de transformer subitement en administrateurs d'un vaste empire, sa première impression est un profond découragement. « Il n'y a ici, » écrit-il en 1786, ni plaisirs raffinés, ni distractions autres que chasser, boire » et jouer. La société féminine est dépourvue de distinction, de délicatesse et » d'éducation. » Et plus tard, « je ne vois que deux espèces de gens dans ce » pays, des hommes d'affaires et des hommes de plaisir. Sauf deux ou trois » exceptions, il n'y a point d'hommes de science. Quant aux *amateurs*[1], ils sont » eux-mêmes en petit nombre et je ne puis les prendre, avec la meilleure » volonté, que pour des pédants prétentieux. » Il ne voit point d'avenir pour lui dans l'Inde; il veut changer de carrière et retourner en Europe. Pour se distraire il a recours à l'équitation et à la chasse, pour laquelle, soit dit en passant, il conserva un goût très-vif pendant toute sa vie. Il s'abandonne au jeu; mais il s'en dégoûte vite : dès la troisième année il peut écrire à son père qu'il y a renoncé « et cela, ajoute-t-il, me trouvant en gain. » Le vrai remède il le trouvait bientôt après dans le travail doublement absorbant de la vie active et de l'étude.

La vocation ne se manifesta point chez lui dès le début comme un besoin inné et impétueux. Contrairement à William Jones et à la plupart de ses contemporains, il fut longtemps à se reconnaître. Malgré les précédents d'une éducation littéraire (il joignait, en arrivant dans l'Inde, à d'excellentes études classiques la possession du français, à un moindre degré celle de l'allemand, et des connaissances étendues en mathématiques) et les conseils de son père qui le poussait vers l'étude des langues et des antiquités de l'Inde, l'archéologie et les littératures orientales ne lui inspirèrent d'abord qu'un médiocre intérêt. « Vous me » recommandez de m'appliquer à l'étude des langues. C'est bien mon intention, » mais il n'y a pas de danger que je m'y adonne d'une façon trop intense. L'une, » et c'est la plus nécessaire, le Moors[2], ne s'écrivant pas, se dérobe à toute » application suivie; l'autre, le persan, est trop dure à apprivoiser et sert si » rarement que je ne me presse vraiment pas pour l'acquérir » (1783). Il se moque de Wilkins, tout en rendant justice à son savoir : « Ce gentleman avait

1. En français dans le texte. — Cette lettre est datée de Patna 1788, quatre ans après la fondation de la Société asiatique de Bengale par William Jones! La suite est curieuse: elle nous fait voir déjà dans le jeune homme un des traits caractéristiques de l'homme fait, cette horreur un peu exagérée du dilettantisme, lequel dépare en effet les premiers essais littéraires des Anglais dans l'Inde : « Ces gens ne cherchent pas à acquérir des connais- » sances utiles : ils ne visent qu'à attirer sur eux l'attention, sans se donner la peine de » la mériter. Et c'est à quoi on arrive aisément au moyen d'une ode traduite du persan, » d'un apologue tiré du sanscrit, d'une chanson empruntée à quelque dialecte hindoui dont » on n'a jamais entendu parler. L'*amateur* en servira au public une traduction *libre*, » sans même comprendre l'original, comme il vous est facile de vous en assurer, si vous » voulez parcourir ce dépôt de non-sens, l'*Asiatic Miscellany*. »

2. C'est-à-dire l'hindoustani.

» la manie du sanscrit; il a réuni plus de matériaux et plus de connaissances » générales touchant les Hindous que n'en acquit jamais aucun étranger, depuis » les jours de Pythagore..... Tout ce que je puis dire, c'est que l'arabe est plus » difficile à acquérir que le latin et même que le grec; et que, bien qu'il puisse » être concis et nerveux, il ne rétribuera pas l'étudiant de son labeur. Car dans » les livres de science il ne trouvera rien de neuf, et dans les ouvrages de litté- » rature il ne pourra manquer de se sentir le jugement choqué par le goût faux » dans lequel ils sont écrits, et l'imagination échauffée par l'ardeur de leurs » images. Quelques faits secs et nus pourront toutefois rémunérer le manœuvre » littéraire » (1788). « J'ai souvent pensé à entreprendre quelque chose sur des » sujets relatifs à ce pays. La question est de savoir sur quoi prendre la plume. » Des traductions sont bonnes pour ceux qui ont plus affaire de remplir leur » bourse que de satisfaire leur ambition. Pour des compositions originales sur » l'histoire et les sciences de l'Orient, il faut plus de lecture que je n'en ai et que » probablement je n'en aurai jamais. Mon sujet devrait se rattacher aux matières » sur lesquelles mon attention est conduite par mes occupations profession- » nelles. »

Et en effet ce fut sur l'économie et sur l'administration que portèrent ses premières recherches soutenues. L'Inde anglaise était alors dans une période de crise. A l'accroissement prodigieux de la puissance britannique avait correspondu une corruption non moins grande des services publics. Les réformes de Cornwallis n'en avaient pas encore relevé la moralité. Pour diminuer les fraudes et les concussions, la libre acquisition du sol était interdite aux Européens et aux fonctionnaires. Enfin le monopole commercial de la Compagnie, appliqué avec un soin jaloux, était aussi contraire aux intérêts des populations indigènes qu'à ceux de la mère-patrie. Colebrooke s'indignait au spectacle d'un vaste empire exploité comme un comptoir. Dans ses lettres il ne cesse de revenir sur ce sujet, d'aligner des chiffres et des faits, d'indiquer comme unique remède à la situation la liberté de négoce et d'établissement, et il le fait avec un feu, avec une éloquence passionnée qui contrastent singulièrement avec le ton d'ordinaire si réservé de sa correspondance. Il se décida enfin à attaquer publiquement le système de la Compagnie : de la part d'un de ses fonctionnaires, c'était jouer gros jeu. « Je » n'ai jamais songé à devenir auteur, disait-il plus tard à ce sujet, que quand je » me sentis pris de passion. Je considérai que j'étais tenu de penser et d'agir en » serviteur du gouvernement britannique et non simplement en subordonné d'une » compagnie commerciale. » De ses recherches poursuivies en collaboration avec A. Lambert, sortirent ses « Remarques sur l'état présent de l'agriculture et » du commerce au Bengale » (1795), que des réflexions plus froides le décidèrent cependant à ne faire imprimer que pour l'usage privé. Malgré cette précaution, ce livre, devenu depuis extrêmement rare, fut longtemps pour lui une cause d'inquiétudes et de tracas.

Il n'avait point interrompu cependant ses études littéraires et linguistiques. L'impulsion communiquée aux esprits par William Jones et par les premiers volumes des Asiatic Researches, et en particulier le désir de se familiariser avec

l'algèbre des Hindous, l'avaient amené à s'occuper sérieusement du sanscrit. « Dans mes études sanscrites, écrit-il en 1793, je ne m'attache pas pour le » moment à des sujets particuliers, mais j'écume la surface de toutes leurs » sciences. » Le peu qu'il dit à ce sujet dans ses lettres, montre que, dès cette époque, il avait acquis une remarquable connaissance de la langue et qu'il était parfaitement orienté dans plusieurs branches de la littérature. Si on se représente de quelles difficultés étaient hérissés les abords de cette étude alors qu'il n'y avait encore ni livres imprimés, ni grammaires, ni lexiques rédigés d'après les méthodes de l'Europe, si on songe que cette tâche fut accomplie par lui sous un climat énervant, à côté d'autres études[1] et au milieu du labeur de fonctions absorbantes qui ne lui laissaient de libres que les heures de la nuit, que Colebrooke enfin, quelque remarquable que fût sa faculté d'acquérir les langues, n'eut jamais sous ce rapport la facilité prodigieuse de William Jones, on pourra se faire une idée de la somme d'énergie que représentent des progrès aussi rapides.

Quand il revient sur ce sujet dans ses lettres, on n'y trouve plus rien du ton dédaigneux sur lequel il en parlait d'abord. « Plus nos recherches littéraires » s'étendent ici, écrit-il en 1793, plus devient vaste et étonnante la scène qui » s'ouvre à nous..... Je regrette seulement de ne pas avoir plus de loisir à » donner à l'étude de leur littérature. » Cependant il n'y a pas de trace chez lui de cet enthousiasme qui servit si bien, mais aussi qui égara parfois le brillant fondateur de la Société de Calcutta, ni de la confiance excessive qui joua de si méchants tours à Wilford et compromit un instant les études sanscrites. Loin de surfaire les choses, il se défie trop et son jugement reste singulièrement sobre et froid. « En somme, écrit-il en 1796, je crains que les espérances qu'on s'est » formées en Europe touchant la mine littéraire maintenant ouverte ici, ne soient » grandement désappointées. La curiosité en retirera quelque satisfaction et » quelques additions pourront être faites à l'histoire de la philosophie. Mais sur » la plupart des sujets on obtiendra moins d'informations qu'on n'en attend. Mais » ceci ne doit pas diminuer l'ardeur de nos recherches. » Il hésite, il ne se livre pas encore. Ce n'est que quatre ans après qu'il écrit du ton d'un homme dont le choix est fait : « Ma réputation littéraire devra reposer sur mes travaux » sanscrits. » A cette date il avait publié ses mémoires sur les devoirs d'une veuve hindoue, sur les castes, sur les poids et mesures de l'Inde, le 1er essai sur les cérémonies religieuses des hindous, ainsi que le Digeste. Le 2e et le 3e essai sur les cérémonies religieuses, celui sur les langues sanscrite et pracrite, le

1. A côté de ses recherches économiques et de ses travaux de jurisprudence, Colebrooke menait de front les études les plus variées. Voici par exemple une liste de livres nouveaux qu'il demande à son père en 1797 : Bancroft, Traité de la teinture; les éditions les plus récentes de la Philosophia botanica, des Genera et species plantarum et du Systema naturæ de Linné; les dernières éditions des ouvrages de Lavoisier; le mémoire de Berthollet sur la teinture; le dictionnaire de mathématiques de Hutton; le dictionnaire de chimie de Kerr; Valli et Munrœ, sur l'électricité animale; Mackay sur les longitudes; les travaux de Crawford sur la chaleur; Andrew, Histoire de la Grande-Bretagne; Kippis, Biographia Britannica; Paley, Preuves du christianisme.

mémoire sur l'inscription du pilier de Delhi étaient prêts, et le travail de sa grande grammaire très-avancé!

Je me suis arrêté longuement sur ces premières années de Colebrooke, parce que pour lui elles furent décisives. Si c'était ici le lieu de tracer une esquisse complète de cette grande figure, j'aurais à relever sans doute dans le livre de M. E. C. encore maints indices qui tantôt nous rappellent des traits déjà connus, tantôt en révèlent d'autres que nous ne lui supposions pas. Ainsi on ne sera pas surpris de trouver à chaque pas dans ses lettres de nouvelles preuves de son exactitude et de la prudence qu'il mettait dans toutes ses assertions. Je n'en citerai qu'une, à cause de la question qui s'y rattache. Tout au début de ses études (1786), il remarque à propos de l'une des mansions lunaires, Abhijit, dont l'amplitude est très-faible et qui ne figure pas sur toutes les listes, qu'elle pourrait bien correspondre à la fraction qu'il faut ajouter à 27 jours pour parfaire le temps pendant lequel la lune est visible. Cette explication qu'il ne présente que sous toutes réserves et « contrairement à son intention bien arrêtée de ne rien » avancer dont il ne soit certain, » n'est au fond et sous une autre forme que l'idée qui s'offrit à Biot à la suite de ses longues discussions, à savoir que les naxatras ne sont autre chose à l'origine que des symboles des 27 ou 28 jours de lune visible [1]. Elle est certainement ingénieuse : et cependant Colebrooke, bien qu'il sentit parfaitement la difficulté qu'il y a à faire des naxatras un véritable zodiaque lunaire, et qu'il n'eût aucune autre explication à mettre à la place de celle-ci, ne la reproduisit plus dans aucun de ses écrits, parce qu'en fait d'hypothèses il n'admettait que celles qui lui présentaient un maximum de probabilité [2].

On ne sera pas étonné non plus de trouver que Colebrooke, comme toutes les fortes têtes, ait été systématique. Bien qu'il raisonne fort peu dans ses mémoires, sa puissante faculté de généralisation s'y montre partout. Mais on éprouvera peut-être quelque surprise en constatant qu'il a été un homme à systèmes, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Et cependant il n'y a pas à

---

1. Voir la lettre de Biot à Benfey dans ses Études sur l'astronomie indienne et sur l'astronomie chinoise. Paris, 1862; p. 392.

2. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici que les résultats des recherches de Colebrooke sur l'astronomie et sur les mathématiques des Hindous, bien qu'ils aient été remis souvent en question, ont en somme tout aussi bien résisté à l'épreuve que ses autres travaux. En appréciant leur astronomie il a su se défendre également et du scepticisme de Bentley, et de la crédulité enthousiaste de Bailly et de Playfair. Sauf quelques réserves moins heureuses qui s'expliquent par l'absence de certains documents qu'il n'avait point alors à sa disposition, il en conteste l'originalité et la déclare empruntée aux Grecs tout comme Biot, et cela pour les mêmes raisons que lui, à savoir leur inhabileté comme observateurs et la grossièreté de leurs instruments. Il y a donc quelque injustice dans les reproches que lui adresse Biot, op. cit. p. 84 et passim. — Les objections qu'on a élevées contre la date assignée par lui à l'arrangement du calendrier védique tel qu'il résulte du Jyotisha, ne portent pas non plus tout à fait juste et retombent plutôt sur l'usage que d'autres en ont fait après lui. — Quant à l'algèbre hindoue, il en a toujours défendu l'originalité, et, en effet, tant qu'on n'aura pas trouvé chez les Grecs ou chez leurs héritiers, les Arabes, une méthode générale pour résoudre certaines questions d'analyse indéterminée du 2e degré, par exemple, déterminer dans quelles conditions l'expression $ax^2 + b$ représente un nombre carré entier, méthode que les Hindous possédaient dès le IXe siècle et que les modernes ont ignorée jusqu'à Euler, les conclusions de Colebrooke subsistent.

en douter : cet homme si précautionneux sur le terrain de l'histoire et de l'archéologie et qui avouait en souriant « qu'il n'avait de repos que quand il était » parvenu à mettre ses pensées sous la forme d'équation, » était accessible aux chimères. Il s'était fait des idées singulières sur un refroidissement général et rapide des saisons, et, bien que dans une de ses premières lettres il en parle en plaisantant comme d'une de ses rêveries, il les reproduit plus tard et très-sérieusement dans son mémoire « sur l'importation du blé colonial » (1818). Ses travaux géologiques présentent également des spéculations fort risquées, et ses revers de fortune provinrent en grande partie d'imprudences systématiques.

Quelques descriptions courtes mais bien faites dans le Journal de son voyage de Nagpoor révèlent en lui un goût très-vif pour la nature. Il avait voué un véritable culte à l'Himâlaya, et chaque fois qu'il fut question de le faire descendre du rang de première chaîne du globe, il intervint avec passion. « Ce sont mes » montagnes, » disait-il. Enfin quelques traits semés çà et là avec une discrétion qui ne rappelle en rien la sensibilité officielle de l'époque, montrent que, sous des dehors réservés et froids, se cachaient chez lui une délicatesse et une bonté de cœur exquises. Dans sa vieillesse la lecture de récits émouvants l'affectait au point qu'il avait pris le parti de se l'interdire.

En retraçant la vie de son père, M. E. C. ne pouvait pas nous donner une de ces biographies à la fois animées et minutieusement fouillées dans lesquelles le relief et la vie ne sont obtenus qu'au prix d'une certaine dose d'indiscrétion. Il a dû nécessairement s'imposer une grande réserve. Peut-être y a-t-il quelque excès sous ce rapport. Le livre, fait avec soin, est un peu pâle. Dans plusieurs parties on désirerait plus de clarté je ne dis pas dans le style, un étranger est toujours mauvais juge en cette matière, mais dans l'exposition. Le chapitre relatif à la mission de Nagpoor est dans ce cas. Il eût été particulièrement curieux de voir dans un récit plus net et plus vif l'intègre Colebrooke, que son fils définit quelque part un philosophe en action, aux prises à la fois avec les subtilités d'une cour indienne et avec la politique tracassière et anxieuse de lord Wellesley, qui voyait des jacobins dans tous les râjas de l'Inde et s'attirait une guerre après l'autre pour aimer trop vivement la paix. Telle qu'elle est, cette partie du récit ne peut être bien comprise qu'avec le secours d'ouvrages spéciaux. Mais ce sont là de légers défauts qui ne diminuent que fort peu l'intérêt sérieux et durable de la publication de M. E. Colebrooke.

A. BARTH.

---

138. — **Mémoires du duc de Saint-Simon** publiés par MM. CHÉRUEL et Adolphe REGNIER fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe avec une notice de M. Sainte-Beuve. Tome Ier, Paris, Hachette. 1873. In-12, xlvij-512 p. — Prix : 3 fr. 50.

On a tout dit au sujet de Saint-Simon, et M. Sainte-Beuve a résumé toutes les informations et tous les jugements dans un des meilleurs chapitres tracés par sa plume si fine et si pénétrante. Vouloir, après cela, parler encore de l'admi-

rable chroniqueur, serait chose téméraire autant qu'inutile. Contentons-nous donc de marquer rapidement l'incontestable supériorité de la nouvelle édition. M. Ad. Regnier fils, qui s'est habitué, en travaillant avec son père, à suivre ses bonnes méthodes et ses bons exemples, n'a rien négligé pour établir d'une manière définitive le texte déjà si fort amélioré par M. Chéruel dans l'édition de 1856-58. Le sous-bibliothécaire de l'Institut s'est livré à une révision si attentive, si minutieuse du manuscrit autographe, que sa copie a la fidélité d'une photographie — j'entends une photographie des mieux réussies. Quand M. R. a rencontré une erreur évidente, il s'est bien gardé de la rectifier silencieusement : chaque fois, il a cru devoir appeler, au moyen d'une note, l'attention du lecteur sur le mot qu'il fallait substituer au mot échappé par mégarde à celui qui, selon l'heureuse formule de Châteaubriand, écrivait à la diable pour l'immortalité. De même, toute expression oubliée par le bouillant et impétueux narrateur, a été soigneusement mise entre crochets. Il faut applaudir à tant de précautions prises pour assurer la parfaite reproduction du texte d'un auteur qui, comme on le rappelle dans l'*Avertissement*, a mérité, en dépit de ses irrégularités grammaticales, d'être mis au nombre des grands écrivains de la France.

Si, au point de vue philologique, la nouvelle édition est irréprochable, elle laisse à désirer, au contraire, au point de vue historique. Non-seulement on n'a rien ajouté aux éclaircissements dont M. Chéruel avait accompagné, dans la précédente édition, les récits de Saint-Simon, mais encore on a supprimé plusieurs des notes mises par le savant commentateur soit au bas des pages, soit à la fin de chaque volume. Qui donc se serait plaint d'avoir à payer un peu plus cher un Saint-Simon auquel, en pareil cas, il n'aurait vraiment rien manqué ?

T. de L.

VARIÉTÉS.

L'auteur du Ligurinus.

Je ne croyais plus avoir à revenir jamais sur le *Ligurinus*, qui m'a causé des mésaventures dont la *Revue* a dit un mot (1872, art. 228); mais une fois qu'on s'est occupé d'un sujet il est difficile de s'en désintéresser complètement, et je ne puis m'empêcher de dire quelques mots d'un article que M. Pannenborg vient de publier dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*[1]. M. Pannenborg a reconnu en même temps que moi l'authenticité du *Ligurinus*, déclaré apocryphe par Grimm, Pertz, Kœpke, etc.; il a publié avant moi le résultat de ses recherches, et a appuyé sa démonstration sur des arguments plus étudiés et plus nombreux que les miens; j'ai rendu justice aux mérites de son travail, et de son côté, il a apprécié ma *Dissertation* avec la plus grande courtoisie, tant dans un

1. *Forschungen zur deutschen Geschichte, hgg. von der historischen Commission bei der baier. Akad. der Wissenschaften* (Gœttingen, Dieterich, 1873), t. XIII, p. 227-331.



article des *Gœttinger gelehrte Anzeigen* que dans le présent mémoire. Nous avons pourtant déjà eu une discussion sur un point : M. P. voulait que l'auteur du *Ligurinus* fût italien; j'ai fait voir (et M. Wattenbach avait montré de son côté) qu'il était allemand. M. P. renonce actuellement à son ancienne idée, et non content de reconnaître l'auteur du *Ligurinus* pour allemand, il prétend retrouver son nom, sa biographie, le lieu où il vivait, et lui attribuer, outre les deux ouvrages qu'il dit avoir composés, le *Solymarius* (perdu) et le *Ligurinus*, trois autres livres plus ou moins considérables. Je crois que le savant critique fait ici fausse route en sens opposé, et j'espère qu'il ne tardera pas à s'en apercevoir lui-même.

Le poème du *Ligurinus*, consacré en majeure partie aux premières guerres de Frédéric Ier en Italie, a été attribué par ses éditeurs (Augsbourg, 1500-1507) à un certain Gunther. L'histoire littéraire connaissait trois autres Gunther : l'un, moine de S.-Amand, vivait près d'un siècle avant l'époque où fut écrit le *Ligurinus*; on ne l'en a pas moins fait, pendant trois siècles, l'auteur de ce poème : aujourd'hui il est inutile d'en parler. — Un autre Gunther, moine dans l'abbaye de Pairis en Alsace, a écrit, sous le nom d'*Historia Constantinopolitana*, un récit de la part prise par son abbé à la quatrième croisade (publié en 1604 par Canisius). — Enfin on a imprimé au XVIe siècle un remarquable traité sur *la Prière, le Jeûne et l'Aumône*, d'un moine appelé Gunther. — J'ai montré (*Dissertation critique*, p. 17) que ce Gunther et le précédent n'en font qu'un.

M. Pannenborg veut maintenant prouver que ce Gunther de Pairis, auteur de l'*Historia Constantinopolitana* et du *Tractatus de oratione*, est aussi l'auteur du *Ligurinus*. Pour y arriver, il signale entre les deux ouvrages du moine de Pairis et le poème des ressemblances d'idées et de style qui sont à mon avis dénuées de toute force probante. Que penser par exemple de remarques comme celles-ci: « Dans l'*H. C.* l'abbé Martin est appelé *prudens consilio* (*Lig.* I, 285 *sollers* » *consiliis*; II, 130 *provida consilio*), *facie jocundus* (*Lig.* IX, 182 *hilari ore*; II, » 133 *ore venusta*), *familiaritate affabilis* (I, 293 *sociis bonus*, 290 *tranquillus placidis*); Innocent III est *clarus genere* (I, 53 *claræ originis*; 662 *claro de sanguine* » *regum*), *forma conspicuus* (I, 284 *forma nitens*). » Il est vrai que M. P. trouve lui-même ces coïncidences « d'une importance secondaire, » mais celles qui lui semblent convaincantes ne me paraissent pas beaucoup plus fortes. Ainsi

Lig. I, 314	*H. C.* c. 20
Hunc ipsum voluisse suis succedere regnis Et patruum, *res ipsa probat*. I, 345 : læto clamore cietur Dux puer *in regem*.	E quibus alterutrum *in regem* eligi, et *res ipsa* videbatur *exigere* et universus *acclamabat* exercitus.

Je ne veux pas refaire après M. P. l'énumération fastidieuse des *réminiscences* du *Ligurinus* qu'il relève dans les deux ouvrages de Gunther [1] : je me bornerai à lui

1. Citons-en encore une entre cent. « *Lig.* X, 586 ss. : *Hoc quoque me famæ*, si desint

dire qu'il a fourni lui-même les meilleures armes pour le combattre. Il a montré dans sa première dissertation, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, combien se ressemblent les ouvrages latins écrits dans la même période du moyen-âge. J'ai qualifié ainsi (*Diss.* p. 70) cette partie, *la plus originale et la plus importante de son travail :* « Il s'attache à mettre en lumière la parenté étroite du *Ligurinus* » avec les poèmes écrits à la même époque. Il ne se contente pas de mettre en » regard un très-grand nombre de passages où l'identité des procédés littéraires, » des formes de style, des idées et des jugements, est irrécusable; il montre que » toutes ces particularités sont le produit de l'enseignement qu'on recevait dans » les écoles, etc. » Aussi je ne doute pas que les quelques expressions vraiment caractéristiques que M. P. relève à la fois dans Gunther et dans le *Ligurinus* ne se retrouvent encore ailleurs. Ces cas sont d'ailleurs fort rares et ne sauraient rien prouver[1].

M. P. a trouvé un autre appui pour sa thèse dans les allusions que, suivant lui, Gunther de Pairis fait à ses ouvrages précédents. Il faut savoir qu'il lui attribue, en dehors du *Ligurinus*, composé en 1187, une histoire de la croisade de Frédéric I[er], jusqu'ici anonyme, l'*Historia Peregrinorum* (écrite en 1194); le *Traité* a été écrit en 1212, l'*Historia Constantinopolitana* en 1207. Je ne discute point l'attribution de l'*Hist. Per.* à l'auteur du *Ligurinus;* comme hypothèse, elle me parait avoir une certaine vraisemblance[2], bien supérieure en tout cas à celle qui donne le *Ligurinus* à Gunther. Supposons que cette attribution soit fondée. Voici comment M. P. retrouve dans le prologue de l'*H. Const.* des allusions aux deux ouvrages plus anciens. Le passage est un peu long, mais il faut le mettre sous les yeux du lecteur (*Forsch.* p. 237) : « Si dans l'*Hist. Per.* les succès obtenus sont regardés » comme *non humanæ potentiæ,* sed divinæ virtutis *miraculum*, Gunther commence » l'*H. Const.* par cette phrase : *Universa* divinæ virtutis *opera plurimum habent* » *admirationis, eatenus, ut si qua* mira *non sunt, nec divina debeant judicari* (cf. » *miraculum* ci-dessus). Nous devons surtout, ajoute-t-il, nous étonner, quand » des hommes dont on n'attendait pas de tels exploits exécutent *magna et ardua* » (Lig. I, 1 Ardua *gesta*). Il est plus surprenant que Moïse, *homo privatus et humilis,* » qui jusque-là avait gardé les brebis de Jethro, ait délivré le peuple de la ser- » vitude des Égyptiens, que si ce peuple avait été sauvé *per aliquem fortissimum* » *regem in manu valida et millibus armatorum*, — allusion à la croisade de Fré- » déric. De même nous devons plus admirer que des hommes illettrés et de

---

» cetera, solum *Conciliare* potest; de même *Hist. Const.* c. 22: *Libet quædam inserere*, quæ » sola, si cetera deessent, *satis* possent *exstruere ea*, etc. » Voilà où on en arrive par ce système d'argumentation à outrance.

1. L'expression *blando spiramine solis*, qui est commune à Gunther et à l'auteur du *Ligurinus*, me paraît être la plus frappante de toutes les ressemblances signalées par M. P. Cette expression n'est sûrement pas ordinaire; mais je gagerais que les deux auteurs l'ont empruntée à quelque poète antérieur.

2. L'auteur, parlant souvent des mêmes personnages que le *Ligurinus*, les caractérise de même; il a les mêmes sentiments, les mêmes idées, et les rapprochements de style sont aussi plus nombreux et plus réels. Cependant je suis loin d'affirmer l'identification des deux anonymes, mais je ne vois pas que rien s'y oppose.

» pauvres pécheurs aient répandu le christianisme, *quam si vel* Augusti Cæsaris » *auctoritate vel Platonis scientia vel Demosthenis aut Ciceronis eloquio religio per-* » *suasa fuisset*[1]. Car moins la collaboration des hommes se laisse voir dans les » œuvres de Dieu, plus apparaît la sublimité de la toute-puissance divine (cf. » *Lig.* V, 252, la séparation de Frédéric d'avec sa première femme[2]). Aussi ne » veut-il pas cette fois parler des actions d'un grand roi, ni de ce que Dieu a » fait par de puissants héros (comme dans le *Solimarius*, le *Ligurinus* et l'*Historia* » *Peregrinorum*[3]), mais *quædam magna valde et ardua libuit explicare, quæ Dominus* » *per virum quemdam modestum et humilem* nostris temporibus (cf. le Prologue de » l'*H. P.* : *qui* nostris temporibus *pro Christi nomine*, etc.) *operari dignatus est*, » etc., etc.[4] » Certes il faut pour voir des allusions de ce genre une perspicacité peu commune[5]. M. P. n'en découvre pas de moins nombreuses dans le *Tractatus*[6] : Gunther parle de Jésus priant pour les hommes, *quemadmodum filius magni alicujus principis ita civibus suis gratiam patris implorat, ut et ipse cum patre quod postulatur indulgeat* : « Ceci se rapporte à des chartes que Henri VI octroya avec » son père; je veux parler de la paix de Constance, à laquelle Henri décida » l'empereur, et qui fut aussi conclue en son nom. » Si Gunther compare, comme le font si souvent d'autres auteurs contemporains, les chrétiens qui offensent Dieu à des sujets rebelles à leur roi, c'est qu'il pense à Henri le Lion; s'il dit que « ceux qui n'ont pas de roi appellent un homme illustre pour régner » sur eux, » c'est « une allusion à ce qu'il a dit *dans ses précédents écrits* de » l'élection de Frédéric à Mayence, de Conrad de Montferrat à Tyr, de Baudouin à Constantinople. »

Malgré l'insigne faiblesse de semblables rapprochements, on pourrait les prendre en considération s'ils se produisaient entre des écrits attribués anciennement à un même personnage; mais il n'en est rien. Le manuscrit (perdu) du *Ligurinus* n'avait aucun nom d'auteur : j'ai déjà démontré ce fait, M. P. ne répond absolument rien à mes raisons, et elles sont pourtant irréfutables. Les voici

---

1. L'*allusion* à Frédéric est ici dans les mots *Cæsar Augustus*!!

2. Voici le passage: *Hoc quoque discidium secreto cuncta regentis Consilio prodisse potest.*

3. L'*allusion* ne saute pas aux yeux, mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la phrase entière sur laquelle elle s'appuie n'est pas dans le texte et est une simple amplification de M. Pannenborg.

4. Les rapprochements de style sont de même force. « Des tournures comme *divinæ* » *virtutis opera* et *divinæ virtutis miraculum* dans les prologues, les formules, fréquentes dans » les deux écrits, *quod verius et melius est*, *quod verius et majus est*, *tutius esse credo*, *brevi* » *temporis articulo*, *quid ergo nostri facerent*, *sic in arto positi*, *necesse habemus*, *pacem refor-* » *mare*, sont caractéristiques » (p. 269).

5. M. P. en découvre bien d'autres, qui parfois deviennent vraiment presque comiques par la gravité avec laquelle il les signale : ainsi, dans l'*H. C.*, l'abbé Martin, dans un long discours, résume la première croisade; pour M. P., « Gunther, sans le nommer, » donne ici brièvement le contenu du *Solimarius*, et nous voyons par là que ce poëme » allait du départ de Godefroi à la conquête de Jérusalem » (p. 241). — « Si dans le » *Ligurinus* Frédéric est comparé à Charlemagne, l'*H. C.* relève trois ressemblances entre » l'abbé Martin et le célèbre saint de ce nom » (p. 261).

6. P. 326 ss.

brièvement[1] : Celtes, qui découvrit le ms. et l'apporta à Augsbourg, croyait que *Ligurinus*, titre du poème, était le nom du poète ; le prologue de l'édition appelle l'auteur *Ligurinus quidam* ; le titre, imprimé sans doute en 1500, est LIGURINI *de gestis Friderici etc. libri decem* ; les *Argumenta librorum*, rédigés à coup sûr par quelqu'un qui avait lu le poème, portent *Ligurinus carmina scribit* ; en 1501, l'historien Nauclerus l'appelle *Ligurinus poeta*[2] ; à peu près en même temps, Bebel parle du poème, qu'il n'a pas encore vu, d'un certain *Christianus* VEL UT ALII VOLUNT *Guntherus Alamannus* ; enfin, pour la première fois, l'*explicit* de l'éd. *princeps*, imprimé en 1507, porte : GUNTHERI LIGURINI *poetæ clarissimi*, etc. S'il ne ressort pas avec évidence, de ce simple exposé, que le ms. ne portait aucun nom d'auteur, que les éditeurs ont pris d'abord *Ligurinus* pour le nom du poète, qu'ensuite, s'étant aperçus de leur erreur, ils ont hésité[3] pour lui donner un nom entre *Guntherus* et *Christianus*, je ne sais plus ce que c'est qu'un raisonnement. M. P. s'appuie, il est vrai, sur deux raisons, qu'il ne fait valoir d'ailleurs que très-sommairement, car il glisse sur tout ce côté de la question, inextricable dans son système. D'après lui, l'*explicit* qui se trouve dans l'édition était dans le manuscrit. Ainsi ni Celtes, ni les éditeurs, ni l'auteur des *Argumenta*, ni l'imprimeur ne l'y ont vu ! Mais ceci n'est rien : admettons qu'on ait appelé le poète *Ligurinus* tant qu'on n'avait pas regardé l'*explicit* ; une fois qu'on le connut, comment put-on hésiter entre *Guntherus* et *Christianus* ? Et cet *explicit* lui-même, que dit-il ? *Guntheri Ligurini Poetæ clarissimi de gestis divi Friderici primi decem libri feliciter editi impressi per..... Erhardum Oeglies.* Ce n'est donc pas un *explicit*, mais un *achevé d'imprimer*. M. P. s'en tire bien aisément : « La souscription du ms., dit-il, aura sans doute été (*wird nun » doch wohl etwa gelautet haben*) : *Guntheri poetæ clarissimi, Ligurini sive de gestis » divi Friderici decem libri feliciter expleti*, et les éditeurs l'ont mutilée[4]. » Ne sont-ce point là de vaines conjectures, qu'il serait à désirer qu'on ne produisît pas en public ? Notons que même ainsi *restituée*, la souscription n'en porte pas moins l'empreinte du XVI[e] et non du XII[e] siècle. Or s'il est avéré que le ms. ne portait pas de nom d'auteur, si celui de *Guntherus* a été adopté par les éditeurs d'après une identification absurde de l'auteur du *Ligurinus* à Gunther de S. Amand, il n'y a aucune raison d'aller chercher des ressemblances entre le *Ligurinus* et les ouvrages de Gunther de Pairis ; mais il est sûr que sans la coïncidence du nom jamais ces prétendues ressemblances n'auraient été aperçues de personne. Si l'hypothèse de M. P. était fondée, on peut dire que nous aurions là un véritable miracle : le nom de Gunther, *inventé par les éditeurs de* 1507 *d'après Gunther*

---

1. Je renvoie à ma *Dissertation* pour les détails.
2. Voy. *Diss.* n. 10 et 82.
3. Voy. les raisons de cette hésitation, *Dissert.* p. 14 ss. M. P., qui admet ce que je dis sur Christian, ne veut pas que les éditeurs d'Augsbourg aient pu attribuer le *Ligurinus* à Gunther de S. Amand, parce que Trithème a plus tard séparé le *Guntherus Elnonensis* du *Guntherus Ligurinus*. Mais Trithème n'était pas là quand les Augsbourgeois ont choisi *Guntherus*.
4. P. 276. De m. p. 228 : « Le nom de Gunther se retrouve dans la souscription, » *altérée et falsifiée à la vérité*, du *Ligurinus*. »

de S. Amand, se trouverait être véritablement le nom de l'auteur! — L'autre argument de M. P. est encore moins spécieux : Trithème, en parlant de Guntherus *Ligurinus* (voy. ma *Dissert.*, p. 7), dit : *Alia denique plura scripsisse dicitur, quæ ad manus nostras minime pervenerunt.* J'ai dit, en citant cette phrase : « C'est une pure invention » de Trithème ; il en ajoute presque toujours de pareilles aux renseignements » qu'il puise à des sources authentiques. » Il suffit d'avoir lu les ouvrages d'histoire littéraire de l'abbé de Sponheim pour savoir que cette observation est fondée ; et il me paraît évident que le fait doit être bien connu de savants qui ont eu une aussi bonne éducation scientifique que M. P. : tout ce que Trithème ajoute aux sources qu'il a eues sous les yeux est de pure invention. Or M. P., qui reconnaît (p. 272) que Trithème n'a connu le *Ligurinus* que par l'édition de 1507, n'en attribue pas moins (p. 331) une certaine valeur à cette phrase, et prétend que Trithème était bien informé. Où le besoin de soutenir une thèse ne peut-il pas conduire un bon esprit[1] ?

M. Pannenborg termine son mémoire par une sorte de biographie générale de « Gunther, » qui n'a de valeur que pour le moine de Pairis, dont le *Tractatus* fournit à M. P. presque tous ses renseignements. Ses idées préconçues l'ont, même en ce sujet restreint, exposé à des conclusions précipitées. Ainsi : « Gun- » ther, dit M. P., naquit vers 1150 ; dans le chapitre final de son écrit *De oratione* » il se compare à ses frères en religion âgés de soixante ou soixante-dix ans ; il » écrivait cela en 1212 : si on remonte environ 60 ans plus haut, on a à peu » près l'année de sa naissance » (p. 256). M. P. a besoin, il est vrai, pour le *Ligurinus*, de faire naître son héros vers cette époque : mais ce passage ne l'y autorise aucunement : Gunther s'écrie : « Quæ mihi in me potest esse securitas, » cum videam alios quosdam ex his cum quibus vivere cepi, sexaginta pluresve » annos sub disciplina militiæ claustralis agentes, ita fervere spiritu quasi nunc » demum inceperint ; me vero paucissimi temporis effectum militem[2] velut in » primo castrorum ingressu sub armis modo susceptis fatiscere ? » Il ne résulte de ces mots aucune lumière sur l'âge de l'auteur, et ce qui est à remarquer, c'est que, parlant plus loin avec détail des maladies dont il souffre sans cesse depuis son entrée au couvent, il ne dit pas un mot de sa vieillesse, qu'il n'aurait guère manqué de mentionner si elle eût été réelle[3].

---

1. Une autre remarque bien singulière est celle qui a incité M. P. à toute cette recherche. Il a trouvé que le texte d'Otton de Frisingue que l'auteur du *Ligurinus* a eu sous les yeux se rapprochait d'un ms. de Paris qui a appartenu autrefois à l'abbaye de Marbach, et il en a conclu que l'auteur du *Ligurinus* pouvait bien être le moine alsacien Gunther (p. 228). Mais le *Ligurinus* a été écrit en 1187, et Gunther s'est fait moine en 1205.

2. Il était moine depuis sept ans quand il écrivait ces lignes, comme il le dit un peu plus haut. Ailleurs il parle d'un pressentiment de sa conversion qu'il eut dix ans avant de se faire moine, ce qui prouve qu'il avait vécu dans le monde.

3. Il semble qu'une fois en train de manquer de critique, M. P., qui en a tant montré ailleurs, n'ait plus pu s'arrêter. Ainsi il veut que Gunther ait su le grec, — erreur commune à bien des commentateurs, mais surprenante chez un homme qui a si bien étudié la latinité du moyen-âge, — et sa raison, c'est que « Gunther ne connaît pas seulement une » masse de mots qui se trouvent partout, mais il est maître de la déclinaison et de la » conjugaison. » Il cite alors un passage du *Tractatus* sur l'impératif de l'aoriste passif grec, et ajoute cette phrase inconcevable : « La sûreté et la précision avec lesquelles il traite ce

En résumé, je ne puis que regretter que l'habile critique avec lequel j'ai combattu pour l'authenticité du *Ligurinus* ait écrit le mémoire dont je viens de rendre compte. Il est à croire que sa volumineuse démonstration suscitera des réfutations non moins longues; autant de peine et d'encre perdues. Je crois qu'en ces matières on peut se contenter d'affirmer son incrédulité et de la motiver sommairement, comme je l'ai fait; on le peut d'autant plus que la question est en somme de peu d'importance : que l'auteur du *Ligurinus* soit aussi celui de l'*H. P.* et de l'*H. C.*, cela ne changera que bien peu de chose à la valeur historique de ces trois ouvrages. Ce n'est pas une raison pour admettre cette identité sans preuves : celles de M. Pannenborg ne me convainquent pas, et je doute qu'elles en persuadent d'autres. Il m'est pénible d'avoir à reprendre aussi vivement un critique qui m'a traité avec bienveillance, mais cette circonstance même prouvera mon impartialité. La première fois que je me suis trouvé en désaccord avec M. Pannenborg, j'ai reproduit, à la fin de ma réfutation, le jugement qui terminait mon premier travail, et qui contenait le sujet même de la discussion : ce jugement M. P. l'adopte aujourd'hui. Dans l'espoir de le rallier encore à mes vues, je répète en terminant la phrase de ma *Dissertation* qu'il cite pour la contredire : « Le nom de Gunther doit disparaître; le *Ligurinus* est pour nous et restera » sans doute une œuvre anonyme. »

G. P.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 4 juillet 1873.

Présidence de M. Jourdain, vice-président.

M. Egger offre à l'Académie de la part de l'auteur les diverses publications de M. P. Pierret, relatives à l'égyptologie. M. de Longpérier présente de la part de M. Joachim Ménant l'ouvrage intitulé : *Les Achéménides et les inscriptions de la Perse.*

M. Deloche lit la fin de son mémoire sur les lites. Ces personnes étaient généralement d'origine barbare, ainsi que l'admettent d'ailleurs tous les auteurs. On les rencontre en effet dans presque toutes les lois barbares, et la Loi salique les distingue des Romains. Leur nom, comme celui des *laeti* ou soldats barbares à la solde de l'empire romain, vient d'un mot germanique qui signifie vassal ou sujet : les *laeti* étaient les sujets de l'empire, les *liti* ceux des hommes libres franks. Mais les lites étaient sans doute rarement d'origine franke; c'étaient d'autres Germains vaincus par les Franks et réduits par eux à cette condition de demi-servitude.

» sujet sont à peine compromises par le fait que Priscien est la source où il puise son savoir; » et il montre en note que Priscien fait la même remarque et cite les mêmes exemples! — Quelle exagération n'y a-t-il pas aussi à appeler Gunther (p. 331) « le plus éminent repré» sentant au moyen-âge, avec Jean de Salisbury, de la culture fondée sur l'étude de l'an» tiquité! »

M. Viollet termine la lecture de son mémoire sur les enseignements de saint Louis (v. les comptes-rendus des séances du 30 mai et du 13 juin). Il continue de répondre aux raisons données par M. de Wailly pour séparer le ms. de Sainte-Geneviève des autres textes abrégés (dérivant tous des textes abrégés latin et français contenus dans la chronique de Beaulieu). Si par exemple on trouve dans Sainte-Geneviève des tournures de phrase plus longues que dans les autres textes, cela prouve l'infériorité, mais non l'originalité de la rédaction de ce ms. Les lacunes qu'il contient ne prouvent rien, car on ne les retrouve pas dans le ms. 2615, d'où dérive celui de Sainte-Geneviève. Quant aux phrases que ce texte présente en plus que les autres, ce sont précisément celles-là qui sont en question; M. Viollet les croit interpolées. — Sur ces deux derniers points, M. de Wailly fait remarquer que l'état de la question a changé depuis qu'il a fait les observations auxquelles répond M. Viollet. Il voulait alors réfuter cette assertion, retirée depuis par M. Viollet, que parmi les textes abrégés il n'y en avait aucun qui contînt rien en plus ou en moins que les autres.

M. Viollet résume son argumentation. Beaulieu a formé un texte abrégé des enseignements par la suppression d'une vingtaine de passages, et par conséquent il est facile de reconnaître à l'absence de ces passages tout texte dérivé de celui de Beaulieu. Or c'est dans un texte où ces passages manquent que se trouvent les phrases contestées, et ces phrases ne se retrouvent pas dans Beaulieu : elles sont donc interpolées et apocryphes. Ce résultat n'est pas sans intérêt pour l'histoire. Au nombre des phrases rejetées par M. Viollet se trouvent toutes celles qui contiennent des conseils politiques : c'est là un argument en faveur de ceux qui pensent que saint Louis fut toujours mu simplement par le sentiment et l'amour de la justice, et qu'il n'eut jamais ce qu'on appelle une politique.

M. de Wailly déclare qu'il continue de considérer comme authentiques les passages contestés, et annonce l'intention de répondre au mémoire de M. Viollet lorsqu'il sera imprimé. Au reste, que ces passages soient authentiques ou non, les idées qui y sont exprimées devaient certainement être dans la pensée de saint Louis.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance générale du 28 juin 1873.

En l'absence de M. Mohl, président, M. Adolphe Régnier, vice-président, ouvre la séance. On procède au scrutin, à l'effet de réélire les membres du bureau sortants et de nommer un censeur, un membre de la commission des fonds et un membre du conseil.

M. Régnier donne lecture d'une lettre annonçant l'envoi par la Société de Batavia de reproductions photographiques d'une partie des antiquités hindoues de Java. Ces photographies sont parvenues à la Société dans cinq grands cartons; on décide qu'il sera adressé des remercîments à la Société de Batavia pour ce don magnifique.

Sont reçus membres de la Société MM. Dabry de Thiersant, consul de France en Chine, Andrew Spooner et Guy Styleman le Strange. — M. Spooner, qui a passé de longues années dans l'Indo-Chine, place sous les yeux de la Société plusieurs albums de photographies d'inscriptions, de monuments, etc. et un vase en bronze portant une inscription très-nette gravée autour du bord.

M. Renan, secrétaire, donne lecture du rapport annuel sur les travaux du conseil. Ce rapport paraîtra dans le n° de juillet du *Journal asiatique*.

M. Clermont-Ganneau lit une notice sur l'abbaye de Sainte-Anne et la Médréseh (collége) de Saladin, à Jérusalem. Le marché actuel de Jérusalem est un édifice fort ancien qui existait déjà sous le khalife 'Omar, ainsi que le prouve le témoignage de Modjîr ad-dîn, historien de Jérusalem. Dans la partie de ce marché dite *Soûqal-'Attârîn*, ou marché des droguistes, M. Cl.-G. a découvert des inscriptions latines en belles et grandes lettres gothiques, composées des mots ANNA. SCA ANNA, et gravées sur les parois de la galerie à des distances sensiblement égales. M. Cl.-G. s'attache à démontrer que ces inscriptions ne peuvent se rapporter qu'à l'antique abbaye de Sainte-Anne et à l'église du même nom construites sur le lieu présumé de la naissance de la Vierge. S'appuyant sur un passage de Guillaume de Tyr, confirmé par l'Estoire d'Eracle où il est dit que Baudoin enrichit « le leu de rentes et de tenences, » M. Cl.-G. pense qu'aux nombres des redevances octroyées à l'abbaye figurait le revenu du marché de Jérusalem, et que ce droit abbatial était publiquement constaté par les inscriptions qu'il a découvertes. Les auteurs occidentaux et les cartulaires étant muets sur ce point, M. Cl.-G. en cherche la preuve indirecte dans les sources musulmanes. Saladin transforma l'église et l'abbaye de Sainte-Anne en une Médréseh qui porte son nom (*Salâhiyyeh*), comme en font foi : 1° le *târîkh*, ou inscription dédicatoire contemporaine de l'événement (A. H. 588 = A. D. 1192), encastrée au-dessus du portail de l'église, encore debout de nos jours, 2° un passage de 'Imâd al-Isfahânî, propre secrétaire de Saladin, confirmé par Modjîr ad-dîn. Ce dernier, qui était Qâdhi de Jérusalem, et par conséquent devait avoir à sa disposition les archives de la ville, rapporte qu'il a vu le *waqf* ou acte de fondation de la Médréseh, et que Saladin lui avait assigné le revenu du *marché des droguistes*. Or c'est là précisément que M. Cl.-G. a retrouvé les inscriptions médiævales de Sancta Anna et il en conclut que Saladin ne fit que maintenir, par une confirmation pure et simple, à la Médréseh, l'un des bénéfices accordés auparavant à l'abbaye par les croisés.

M. Cl.-G. termine en faisant remarquer que cet ensemble de faits, en même temps qu'il nous permet de suppléer d'une façon inespérée au silence des historiens occidentaux des croisades, nous montre en général combien peu les institutions ont été changées en Palestine, surtout par la conquête musulmane.

On procède au dépouillement du scrutin : les membres sortants sont réélus; M. Brunet de Presle est nommé censeur, M. Garrez, membre de la commission des fonds et M. Clermont-Ganneau, membre du conseil.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 19 Juillet — 1873

139. — **Geschichte der Mongolen oder Tartaren,** besonders ihres Vordringens nach Europa, so wie ihrer Eroberungen und Einfælle in diesem Welttheile. Kritisch bearbeitet von O. Wolff. Breslau. 1872. In-8°, Carl Dülfer. iv-426 p. — Prix : 6 fr.

Les Mongols étaient complètement inconnus avant le xiiie siècle : leur nom même n'existait peut-être pas encore; car la tradition en attribue l'invention à Gengis-Khan. Mais dès les premières années du xiiie siècle, ils commencent à se faire connaître, au point de devenir en peu d'années la terreur de l'Asie et même de l'Europe. En 1221, le grand empire turk du Khowarezm s'écroulait, et vers la fin de novembre 1222, les premiers cavaliers de leur armée passaient le Volga sur la glace à Astrakhan. Dès lors, ils commencèrent à se répandre dans la Russie que la division du pays et les querelles des princes offraient comme une proie facile aux conquérants. Elle fut horriblement ravagée, et complétement subjuguée. En janvier 1241, les envahisseurs commencèrent à se montrer en Pologne, et la victoire de Liegnitz (du 9 avril 1242), semblait leur livrer l'Allemagne déchirée par toutes sortes de divisions et surtout par la lutte acharnée du pape et de l'empereur. Néanmoins, sans plus avancer vers l'Ouest où l'on s'attendait partout et jusque dans Paris à leur prochaine arrivée, ils se rabattirent sur la Hongrie, où tous leurs efforts vinrent converger. Ce pays, affaibli lui aussi par la division et l'indiscipline féodale, subit pendant près de deux ans les incursions et la domination de ces effroyables envahisseurs, qui se répandirent jusqu'en Dalmatie, en Croatie, en Bulgarie. Mais dans l'hiver de 1243, un mouvement général de retraite des Mongols du Danube sur le Volga sauva l'Europe du terrible danger qui la menaçait depuis plusieurs années, mais plus particulièrement depuis deux ans. Les vainqueurs si forts de leur nombre et de leur union, en même temps que de la division de leurs adversaires, s'étaient divisés à leur tour; le terme de leurs conquêtes et de leur marche audacieuse était arrivé. A la vérité, ils demeurèrent longtemps encore en Europe; leur puissance s'y maintint même mieux qu'en Asie; mais ils ne sortirent plus des frontières de la Russie, où ils furent bientôt condamnés à une attitude défensive, et où leur puissance déclina jusqu'à ce qu'elle disparût complètement non sans laisser des traces encore reconnaissables aujourd'hui.

C'est l'invasion des Mongols en Europe, alors que leurs bandes menaçaient de

parcourir cette partie du monde en tous sens, que M. Wolff s'est surtout proposé d'étudier. Cela ressort : 1° du sous-titre de son ouvrage, qui réduit notablement la partie principale « Histoire des Mongols; » 2° du plan même de l'ouvrage que nous exposerons tout à l'heure; 3° de l'esprit qui anime l'auteur et des titres ajoutés à son nom, lesquels nous le présentent comme membre de plusieurs sociétés savantes de Silésie. On devinerait, si la préface ne le faisait connaître, que ce livre est né d'une étude spéciale et toute locale sur l'épisode de l'invasion des Mongols en Silésie. En effet, un mémoire sur ce sujet, imprimé en 1840 dans les feuilles publiques de la province, est devenu le germe de ce livre. Depuis cette époque, l'auteur a creusé son sujet, il a approfondi et étendu ses recherches, puis, sortant du cadre étroit de ses premières investigations il a rattaché au sujet primitif considérablement développé, les faits concomitants, antérieurs et postérieurs qui se groupent naturellement autour de lui.

Dans le 1er chapitre, M. W. raconte les origines des Mongols suivant les diverses traditions connues, turke, mongole et chinoise; puis il conduit son récit jusqu'à l'élévation de Temudjin au rang suprême. — La principale question traitée dans ce chapitre est celle de l'origine et de la véritable valeur du mot Tata, en même temps que de l'origine du mot Mongol. A la suite d'une discussion très-serrée et très-complète, l'auteur arrive à cette conclusion que les Mongols faisaient partie des peuples compris sous la dénomination générale de Tata, que même cette dénomination leur convient d'une manière spéciale; et c'est pour cela que l'auteur associe dans le titre de son ouvrage le nom de *Tatar* à celui de Mongol, les considérant comme synonymes (Mongolen oder Tataren). Il attribue à ce terme une origine *tongousienne*, expression un peu vague, et l'explique par le mongol et subsidiairement par le mandchou. Je ne sais s'il a dit le dernier mot sur la question. Le mot *Tatari* existe bien en mongol; mais je ne pense pas qu'il ait un autre sens que celui de « impôt. » On a peine à s'expliquer qu'un peuple victorieux et conquérant se soit donné ce titre à moins qu'on ne prenne le mot au sens actif : « celui qui impose des taxes; » mais la forme du mot n'implique pas cette interprétation. Du reste M. W. qui cite ce mot ne s'y arrête pas, il arrive à l'interprétation de « peuple nomade, habitant les tentes » qui est spécieuse, mais peut-être un peu forcée, et surtout ne rend pas compte de l'*r* final, qu'on retrouve généralement dans les diverses formes des mots, et que les Chinois eux-mêmes se sont souvent efforcés de rendre. — Quant au mot « Mongol, » M. W. démontre qu'il existait antérieurement à Gengis-Khan; car il y avait une tribu appelée Mong-Kou ou Mong-Kouli. Il n'en est pas moins vrai que Gengis-Khan a donné à sa propre tribu (aux Bede-Tata) le nom de Mongol, non pas qu'il ait emprunté le nom d'une tribu rivale et adverse; mais voulant exprimer la noblesse et l'intrépidité de ses compagnons, il n'a pas trouvé de meilleur nom que celui de Köke-Mongghol (les « intrépides bleus » ou « célestes ») qui se trouvait reproduire en partie un nom déjà existant.

Le 2e chapitre présente les tableaux des opérations militaires et des conquêtes du fondateur de l'empire mongol jusqu'à la destruction de l'empire du Khowarezm, qui ouvrit aux vainqueurs la porte de l'Europe (1221).

Le 3[e] chapitre comprend le récit des premières incursions en Europe (dans la Russie), jusqu'au commencement de l'attaque décisive; il se termine par la description du peuple et de l'armée envahissante; le portrait physique des Mongols, leurs mœurs, leur organisation militaire, leur discipline et leur système stratégique y sont très-complètement et très-fidèlement dépeints.

Dans le 4[e] chapitre, l'auteur retrace les opérations des Mongols en Russie jusqu'à leur arrivée aux frontières de la Pologne et de la Hongrie (1237-40). On peut y lire le sac de Moscou et de Wladimir (p. 143-4) et surtout l'épouvantable catastrophe de Kiev (p. 149-153).

Les 5 et 6 chapitres, qui représentent un quart du volume, plus spécialement consacrés à des points spéciaux et à des discussions minutieuses, traitent successivement : 1° de l'invasion de Pologne et de Silésie jusqu'au commencement de mai 1241 (la bataille de Liegnitz tombe dans cette période); 2° de l'invasion en Moravie; 3° de certains récits légendaires relatifs à cette dernière invasion, celles de Stramberg, de Hostein et d'Olmütz que l'auteur analyse et discute dans le chapitre VI, pour démêler la part de vérité qui peut s'y trouver. Dans cette partie de son ouvrage, et surtout dans le chapitre V, M. W. s'attache en particulier à réhabiliter l'historien polonais Dlugosz, dédaigné et délaissé par plusieurs auteurs modernes. Il montre que cet historien, postérieur de deux siècles, il est vrai, aux invasions mongoles, a puisé à des sources sûres, maintenant perdues, et qu'on ne peut plus retrouver que dans son ouvrage, qu'il est sans doute nécessaire de contrôler ses assertions et de rectifier les erreurs qui lui ont échappé; mais que ce n'est pas une raison pour le rejeter. M.W. condamne la critique outrée de ceux qui ont procédé à son égard par voie d'exécution sommaire, déclarant que cet « hypercriticisme est pire que le défaut de critique. » Pour lui, il en fait grand usage, démontre la valeur des renseignements qu'il fournit, rectifie plusieurs de ses inexactitudes et lui fait de nombreux emprunts; néanmoins il n'extrait pas de son œuvre le récit de la bataille de Liegnitz, qui serait trop développé, il se contente de reproduire celui de Miechow, contemporain de Dlugosz (p. 186-190).

Le 7[e] chapitre commence par une analyse critique et explicative du récit du moine dominicain Julien envoyé d'abord en mission aux Hongrois du Volga par leurs frères du Danube, et chargé ensuite par le roi de Hongrie Bela IV de visiter la Russie lorsque les Mongols y faisaient des progrès menaçants pour la sûreté de l'Europe; il se continue par le récit des opérations militaires de Batou en Hongrie jusqu'à la bataille du Sajo où toutes les forces de la Hongrie vinrent se briser contre la discipline, l'astuce et la férocité des Tatars (27 avril 1241). Le 8[e] chapitre nous présente le tableau de la dévastation de la Hongrie à la suite de cette victoire, et la pointe des Mongols sur l'Autriche et la Marche de Trévise. Dans cette partie, l'auteur fait de nombreux et larges emprunts à Thomas de Spalato, archidiacre de Spalato ou Split en Dalmatie, et à Roger, archidiacre de Wardein en Hongrie. Il cite de longs extraits du *Carmen miserabile*, de ce dernier auteur, qui fut témoin de la catastrophe de la Hongrie, et tomba même entre les mains des Mongols dont il fut pendant quelque temps le prison-

nier. M. W. analyse aussi à propos de la course d'un parti de Tatars en Autriche la lettre fort curieuse d'Yves de Narbonne, prêtre français arrivé à Vienne, à la suite d'une série d'aventures assez extraordinaires, et qui, écrivant à son supérieur, Giraud, archevêque de Bordeaux, donne des détails sur les événements dont il avait été témoin. Ce texte est emprunté à l'*Historia major* de Matthieu Paris, et M. Wolff en défend l'authenticité contre un critique autrichien, M. Schwammel qui l'avait révoquée en doute dans une brochure publiée à Vienne en 1857.

Le 9ᵉ chapitre est consacré aux dernières opérations des Mongols en Hongrie, et à leurs attaques contre l'Esclavonie, la Croatie, la Dalmatie, la Bulgarie; le résumé et l'examen des renseignements fournis par les écrivains byzantins sur les Mongols termine ce chapitre. Dans le 10ᵉ, l'auteur résume l'Histoire des Mongols depuis la retraite de Batou sur le Volga jusqu'à la chute de leur domination en Europe et en Asie.

On voit que cet ouvrage est un cadre à peu près complet des opérations militaires des Mongols en Europe; chaque point y est traité, minutieusement discuté; les documents originaux y sont largement exploités, comparés et commentés, documents imprimés pour la plupart, mais incorporés dans des collections étendues et d'un accès difficile. Malgré la scrupuleuse exactitude de ce travail, et le soin de l'auteur de ne rien omettre, et de ne rien laisser échapper aux yeux pénétrants de sa critique, on peut dire que l'histoire des Mongols est étudiée dans ce livre avec une intensité d'efforts qui est en raison inverse de la distance à laquelle le théâtre des événements se trouve de la Silésie et de la Moravie. On y reconnait toujours la prédilection de l'auteur pour le point de départ de son travail. Des documents recueillis et de l'appréciation qui en est faite, il résulte que ces deux provinces destinées peut-être à être dans l'avenir une étape des Mongols ne furent pas leur véritable objectif dans la campagne qu'ils y firent en avril-mai 1241. Cette campagne ne fut qu'une simple diversion; l'objectif réel était la Hongrie, où les Mongols paraissent avoir voulu s'établir solidement tout d'abord. M. W. conclut de là que la retraite des Mongols fut volontaire et ne doit nullement être attribuée à la puissance des armes du roi de Hongrie, Wenceslas; il soutient contre les historiens slaves, notamment contre Palacky, que ce ne sont pas les Tchèques qui ont sauvé l'Allemagne de l'invasion mongole en 1241. Il a soin de rappeler aussi, et à plusieurs reprises, que « beaucoup d'Allemands » étaient dans les rangs de ceux qui furent écrasés par le nombre à Liegnitz. Nous ne songeons point à contester ces conclusions, et n'avons nulle intention de soutenir la thèse contraire à celle de M. W. Nous croyons cependant devoir faire deux observations, qui, sans détruire aucune de ses assertions, nous paraissent exprimer la vérité sur ce point où nul motif tiré du patriotisme n'offusque notre jugement : 1° si l'Allemagne avait été attaquée comme le furent le Khowarezm, la Russie, la Pologne, la Hongrie, elle aurait succombé comme ces puissances. Elle était minée par trop de divisions; et on ne saurait décrire mieux que ne le fait M. W. lui-même, l'impuissance du corps germanique désagrégé par la guerre du sacerdoce et de l'empire plus encore que par l'anarchie

féodale; 2° il est certain que la défense de l'Occident fut soutenue aux portes de l'Allemagne contre les Mongols sur une terre slave, et par des Slaves, quel que pût être l'appoint fourni par des Allemands à ceux-ci; mais que ce fut l'Allemagne qui recueillit les fruits de la lutte; car la « germanisation » de la Silésie date pour ainsi dire de cette guerre. M. W. lui-même le reconnaît. Voici ses paroles : « Que la dépopulation de toutes les régions de la Silésie visitées par le flot » meurtrier des Tatars ait été une raison d'y introduire des colons allemands » avec plus d'empressement qu'auparavant, et que la germanisation (*Germanisirung*) de la Silésie en ait reçu un grand accroissement, c'est ce qui ne peut » faire l'objet d'un doute » (p. 193). Du reste M. W. dont le patriotisme germanique est quelquefois excité par les prétentions rivales du patriotisme slave est au fond très-impartial, et à la page 239, notamment, il déclare que les Allemands et les Slaves n'ont pas plus de droits les uns que les autres à revendiquer la délivrance de l'Europe occidentale, la retraite des Tartares étant due à des raisons purement stratégiques ou politiques, comme l'auteur le démontre en maint endroit. Ce sont les exigences de la prudence militaire qui ont empêché les Mongols de marcher sur l'Allemagne, quand la Hongrie n'était pas encore subjuguée; ce sont les événements accomplis au fond de l'Asie qui ont contraint ces mêmes Mongols à rétrograder du Danube sur le Volga au lieu d'avancer du Danube sur le Rhin, alors que la situation de l'Allemagne n'était propre qu'à solliciter et favoriser leur marche dans cette dernière direction.

La méthode d'exposition de l'auteur a un caractère particulier; le titre annonce un livre de critique; et le volume tient la promesse du titre. La critique y est constamment mêlée avec le récit. Il n'est pas douteux que ce plan rend la lecture du livre plus difficile; mais elle est aussi plus instructive, et la richesse des renseignements fait pardonner la forme quelque peu abrupte de l'exposition. Non-seulement l'auteur mêle la critique au récit; mais il y mêle aussi les documents. Au lieu de présenter le récit des faits sous une forme qui lui soit toujours propre, sauf à rejeter à la fin les textes originaux qui ont servi de base à son travail, il les incorpore dans son récit, tantôt sous la forme analytique et critique que nous venons de définir, tantôt par une traduction accompagnée de notes critiques, ne citant le texte que rarement, dans les cas particulièrement difficiles et importants. L'auteur procède ainsi, dit-il dans sa préface, parce qu'il écrit « non pas » seulement pour les savants, mais aussi pour les esprits cultivés qui aiment » l'histoire. » Par là l'auteur se dispense de donner des pièces justificatives, et il renvoie ceux qui voudraient vérifier aux recueils assez peu répandus où la plupart des documents qu'il a consultés ont été imprimés. Nous reconnaissons que ce plan présente bien quelques avantages; mais nous ne sommes pas bien convaincu qu'un choix de pièces justificatives placé à la fin du volume eût été inutile, et il nous semble qu'il y a là un *desideratum*.

Cependant nous pouvons nous résigner à l'absence de pièces justificatives; mais il est une autre lacune dont il nous est impossible de prendre aussi facilement notre parti; c'est l'absence de *Table des matières*. Voilà un livre, plein de faits, fruit d'une longue étude, complet, nourri, et il n'y a point d'*Index* qui

vienne en aide au lecteur, qui facilite les recherches, qui lui permette de trouver le fait, le personnage, le lieu, sur lequel il a besoin d'avoir un renseignement. Il faut qu'il fasse le travail lui-même ou qu'il parcoure le livre pour trouver le passage qu'il a besoin de consulter. Évidemment c'est là une grave lacune, qui rend bien moins commode l'usage de ce livre.

Léon Feer.

---

140. **Das Salz,** eine kulturhistorische Studie, von Victor Hehn. Berlin. 1873. Petit in-8°, 74 p. — Prix : 1 fr. 75.

Cet opuscule se rattache aux recherches de M. Hehn sur l'introduction en Europe des plantes cultivées et des animaux domestiques, dont nous avons parlé ici (n° du 12 avril 1873). L'auteur déploie dans la question du sel la même érudition et la même élévation de vues que nous avons louées dans le précédent ouvrage.

Le sel fut un des premiers condiments recherchés par les hommes. Outre l'attrait de son goût, il avait l'avantage de conserver pour les jours malheureux les produits surabondants de la chasse et de la pêche. Dès l'époque primitive où l'on ne vivait que de ces ressources précaires, avant l'agriculture et même avant le régime pastoral, l'usage du sel fut sans doute une des premières manifestations de la prévoyance humaine.

Mais il ne s'offre guère de lui-même : il faut le recueillir sur le rivage de certaines mers ou dans certaines mines, ou l'obtenir par l'évaporation artificielle de certaines eaux, et ensuite le transporter des centres de production aux lieux de consommation. On sait qu'aujourd'hui encore il constitue une des principales denrées des caravanes qui pénètrent dans l'intérieur de l'Afrique. Dès l'origine, il fut donc une marchandise dont l'usage imposa la nécessité civilisatrice des échanges, des pratiques commerciales, des transports, avec la somme de sécurité que ces transactions exigent sous peine de disparaître.

Le rôle du sel est très-important dans l'antiquité classique. Les anciens pensaient qu'avec du sel et du pain on peut vivre : donc, à l'hôte, ils l'offraient avec le pain, et il devint ainsi le symbole de l'hospitalité, et aussi de l'amitié, car, suivant Aristote et Cicéron, les vrais amis sont ceux qui ont mangé un boisseau de sel ensemble.

Aux yeux d'Homère le sel était divin, et pour les vieux Romains la salière était un vase sacré. D'où venait cette consécration ? Plutarque nous l'apprend : c'est que, pour conserver les chairs mortes, il faut qu'il y ait en lui « une vertu » animique. » Ainsi M. H. nous fait assister au spectacle toujours si curieux de la filiation des idées.

Quant à la nation chez laquelle l'usage du sel aurait pris son origine, on ne peut faire que des conjectures où l'étymologie joue un grand rôle. M. H. prend pour point de départ l'absence du nom du sel en sanscrit ; assertion trop absolue, car le sanscrit classique emploie en ce sens *sara* (voy. les dictionnaires de Wilson et de Benfey) ; mais il est vrai que *sara* ou tout autre mot signifiant sel manque

dans la langue védique, et cela suffit à la thèse de notre auteur. De la non-existence d'un tel mot en sanscrit et aussi en zend, il conclut avec raison que le sel était inconnu à la race indo-européenne avant sa dispersion, et il suppose qu'elle le reçut des Sémites. Ceux-ci le trouvèrent tout préparé par le soleil sur les bords desséchés de la Mer morte. Antérieurement, les Égyptiens avaient déjà exploité les sels gemmes du désert lybique; ils s'en servaient pour conserver les momies, et c'est pourquoi, le jugeant impur, leurs prêtres n'en goûtaient pas. Cette provenance paraît acceptable. Pourtant, avouons-le, elle a contre elle qu'aucun des noms indo-européens du sel n'est en rapport avec ceux qu'il portait, soit en égyptien, soit dans les langues sémitiques.

A peu d'exceptions près, les langues d'Europe n'ont qu'un mot pour le désigner : c'est le grec ἅλς, latin *sal*, gothique *salt*, slave *soli*, vieux irlandais *salan*, cambrien *halen*. M. H. incline à voir le sens originel dans l'ancien irlandais *sal* (marais) qu'il rapproche du grec et du latin σάλος, *salus* (mer)[1]. Quoi qu'il en soit, il reste pour les noms du sel, entre les langues du rameau européen, une similitude témoignant probablement de la communauté d'origine.

Les Grecs et les Italiens ne connurent pendant longtemps que le sel marin. L'Odyssée (XI, 122) décrit les hommes des pays intérieurs comme ignorant l'existence de la mer et n'employant pas le sel dans leur cuisine. Quant aux Germains, ne pouvant l'extraire de la mer faute de soleil, et ne s'avisant pas d'en exploiter les mines, ils s'en procurèrent d'abord par un procédé tout à fait barbare, en éteignant de grands feux de bois avec de l'eau de mer ou de sources salines : il en résultait des charbons salés, mêlés de cendres, dont ils se contentaient. A cet égard comme à beaucoup d'autres, les Celtes furent leurs instituteurs : déjà sur l'Ebre en Espagne ils exploitaient une mine de sel gemme; ils en firent autant dans les établissements celtiques dont l'antique Germanie était couverte. On leur doit l'installation des mines de Hallstadt et de Salzbourg. M. H. appuie de toutes ses forces l'opinion déjà exprimée par J. Grimm, que le nom de *Hall*, *Halle*, porté en Allemagne par un si grand nombre de centres sauniers, se rapporte au cambrien *halen* (sel), et témoigne ainsi de l'origine celtique de ces exploitations. Il soutient à ce propos, contre la plupart des étymologistes allemands, à commencer par Pott, une discussion qui nous a paru un modèle de sens historique. A leurs efforts pour tirer *hall* de *halle* (salle, portique), il oppose que si ce passage d'un sens général au sens tout spécial de salles d'évaporation n'a rien d'absurde en soi, il faudrait au moins, pour le prouver, que les plus anciens documents fournissent *halle* = portique antérieurement à *hal*, *halla* = saunerie. Or c'est le contraire qui a lieu. Plus on remonte, plus les documents se limitent à *hal* = saunerie, et plus *halle* = portique devient rare. La question nous paraît épuisée par ce travail.

En est-il de même pour un autre rapprochement déjà indiqué par Grimm? *Herinc* (hareng) se rapporte-t-il au latin *alec*? Faut-il, avec M. H., retrouver

1. M. Curtius, qui conteste ces rapprochements (*Grundzüge*, n° 653), admettrait plutôt un rapport avec le sanscrit *saras*, grec ὀρός, latin *serum*, lait caillé (n° 506).

encore ici le cambrien *halen*, et par conséquent voir dans *alec* un poisson salé introduit en Italie par les Celtes, et par surcroît rattacher à cet *alec* l'*alausa* d'Ausone, notre *alose?* Convenons qu'ici le rapport est moins certain. Mais en tout cas, il reste établi que les Germains durent aux antiques invasions des Celtes d'avoir appris l'exploitation du sel, comme en général ils leur durent leur première entrée dans la civilisation. Les modernes invasions des descendants des Germains chez les descendants des Celtes ne sont pas si bienfaisantes.

F. BAUDRY.

---

141. — **Les jeux des anciens,** leur description, leur origine, leurs rapports avec la religion, l'histoire, les arts et les mœurs, par L. BECQ DE FOUQUIÈRES, ouvrage accompagné de gravures sur bois d'après l'antique, dessinées et gravées par Léon LE MAIRE. Paris, Ch. Reinwald. 1869. In-8°, viij-460 p. — Prix : 8 fr.

De ludo talario s. talari dissertatio (Index Scholarum in Universitate litterarum Vratislaviensi per æstatem anni MDCCCLXXIII a die XXI mensis Aprilis habendarum) scr. Martinus HERTZ, Vratislaviæ, typis officinæ Universitatis (W. Friedrich). In-4°, 14 p.

Les jeux des anciens ont été l'objet de recherches nombreuses et, quelque futile qu'elle soit en apparence, cette étude n'en a pas moins une importance réelle. La nature et le choix des jeux nous permet de connaître tout un côté de la vie et de la tournure d'esprit d'un peuple. D'autre part les auteurs grecs et latins sont remplis d'allusions aux jeux, de locutions proverbiales qui s'y rapportent et dont souvent nous ne pourrions fixer le sens précis, si nous n'étions renseignés sur leur origine. Le même phénomène ne se produit-il pas tous les jours et des expressions telles que : « Jouer cartes sur table » — « damer le » pion » — « saisir la balle au bond, » — « faire échec » ne pénètrent-elles pas journellement du langage familier dans la littérature. De même il est impossible d'expliquer sans entrer dans le détail des jeux les locutions : *occupet extremum scabies* (Hor. Epist. I, 1, 59); *ad incitas redactus* (Plaute et Lucilius) — τρὶς ἓξ ἢ τρεῖς κύβοι (Epicharme) etc.

Les anciens eux-mêmes avaient composé des traités sur la matière, nous savons que l'empereur Claude avait écrit un livre *de aleæ lusu* et que Suétone avait fait un ouvrage *de ludis Græcorum*.

La matière avait attiré également les antiquaires du XVIe au XVIIIe siècle : depuis Bulenger, Meursius, Senftleb jusqu'à Ficoroni. Les philologues et archéologues ont repris en sous-œuvre ces compilations en majeure partie indigestes et l'on est arrivé, grâce aux recherches judicieuses de Wernsdorff dans ses *Poetæ Latini Minores* (t. IV), de Grassberger, *Erziehung und Unterricht im klassischen Alterthum* (t. I, 1re part.) et à mainte dissertation spéciale, à se faire une idée assez exacte de la plupart des jeux des anciens. Aussi trouve-t-on d'excellents résumés dans les ouvrages de Becker (*Gallus* et *Charicles*) et de Marquardt (*Handbuch der rœmischen Alterthümer*, t. V, 2, p. 413 et suiv.).

Le travail de M. Becq de Fouquières pourra apporter quelques renseignements nouveaux. L'auteur a étudié son sujet avec amour et en s'éclairant surtout de

ses observations sur les jeux encore actuellement en usage. Il a divisé sa matière selon la nature des jeux. Un premier chapitre traite des hochets, jouets et poupées, puis viennent les jeux des jeunes filles, d'imitation, de poursuite et de circumvolution (*sic*), de force et de souplesse, d'adresse, des animaux, du trochus (cerceau et sabot), de balle, du cottabe, périodiques, d'esprit (parmi lesquels on sera peut-être étonné de voir figurer ceux du *bernement* et de *claquer au derrière*), jeux divers et jeux inconnus, petits jeux de hasard, dés, osselets, douze lignes, jeux de combinaisons.

Il est fâcheux que l'auteur n'ait connu, en fait de travaux plus ou moins récents, que le commentaire de Wernsdorf sur les *Poetæ latini minores*, et que l'ignorance de l'allemand l'ait empêché de consulter les ouvrages plus récents. Sa connaissance des langues classiques s'est aussi trouvée souvent en défaut. En outre, il se laisse un peu trop aller à des digressions et à des longueurs. Son œuvre est celle d'un curieux, d'un chercheur, plutôt que d'un savant. Il a fait entrer dans son ouvrage beaucoup de détails et de considérations qui eussent pu en rester absentes.

Voici maintenant quelques remarques à l'appui des observations qui précèdent :

P. 28, nous voyons une figure qui certainement est une petite idole et non une poupée. — P. 56, une médaille classée parmi les spintriennes et tirée du *Trésor de numismatique et de glyptique* (pl. X, n° 3) est donnée comme représentant le jeu de la balançoire. M. B. de F. conteste avec raison sa classification parmi les spintriennes. Mais il ne nous paraît pas que cette figure représente l'exercice de la balançoire d'une manière certaine. — P. 74, nous trouvons la mention d'un jeu du labyrinthe. S'il est vrai que la danse ou ronde citée par Plutarque sous le nom de *grue* rappelait les tours et les détours d'un labyrinthe, nous ne trouvons aucune trace, même dans le livre qui nous occupe, d'un *jeu du labyrinthe*. M. B. de F. explique longuement ce que c'était qu'un labyrinthe, mais non ce qu'était le jeu qu'il prétend avoir porté son nom.

P. 79, M. B. de F. parle du jeu appelé ὀστρακίνδα et s'étend longuement sur l'*ostracisme* à Athènes où il voit l'origine de ce jeu. Sans vouloir discuter sur ce dernier point nous ferons observer que le mot ὄστρακον désigne plutôt encore un tesson qu'une coquille que c'était certainement le tesson qui servait aux votes et probablement aussi au jeu. — P. 84, à propos du jeu de l'aveugle (μυΐνδα): un joueur fermant les yeux, crie φυλάττου et se met à la poursuite des fuyards. Telle est l'explication de Pollux. Que vient faire ici l'observation de l'auteur : « un » mot est à remarquer, c'est celui de « garde à vous » (φυλάττου); il est » *emprunté à la théorie militaire* (!), c'est un terme de commandement..... qui » est encore le terme technique en usage dans l'armée française. » — Il est évident que ce n'est point un terme de commandement dans le jeu en question. Traduisons par « gare! » qui est plus exact; que devient alors l'assimilation de M. B. de F.?

La tendance à trouver partout des mots *précieux* ou *à remarquer* se montre aussi en maint autre endroit et avec l'accompagnement obligé de confusions

bizarres. P. 32, en commençant le chapitre sur les jeux de jeunes filles M. B. de F. donne la traduction d'un passage de Moschus décrivant les jeux d'Europe et de ses compagnes. « Europe fait appeler ses hétaires (ἑταίρας), compagnes pri» vilégiées de son âge, issues de nobles familles, etc. » — Si l'auteur eût traduit ἑταίρας par *amies*, il eût été beaucoup plus fidèle au texte, mais il eût perdu l'occasion de relever plus loin comme un mot *précieux*, qui nous fait pénétrer au sein des mœurs grecques, ce terme d'hétaires auquel nous avons donné un sens plus spécial que les Grecs. On se figure les trésors d'érudition qu'étale ensuite M. B. de F. non-seulement sur les *hétaires*, mais aussi sur les *hétairies* qui sont encore une affaire à part. Tout cela est absolument étranger au sujet.

P. 152, à propos des combats de coqs, on donne une figure d'après un vase à figures dorées publié par Boldetti, représentant le combat de deux coqs que semblent animer deux Amours, dont l'un tient une palme. Au-dessus l'inscription PIE, au-dessous ZESES. « Ce qui donne à ce verre antique *un grand intérêt* » *pour nous*, dit M. B. de F., c'est l'inscription placée au-dessous du sujet. On » a fait beaucoup de conjectures pour l'expliquer. Ne faut-il pas simplement » y voir *un mot sans signification* composé de syllabes imitant les cris sifflants » dont on se servait pour animer les coqs l'un contre l'autre? » Or on sait que ces mots, qui se trouvent sur un grand nombre de vases, soit en grec : πίε ζήσεις, soit en latin : *bibe vivas*, sont simplement un souhait à la santé du buveur.

Dans la dissertation sur le jeu de balle, nous trouvons également bien des explications erronées; ainsi p. 209 le passage où Martial (XIV, 163) s'adressant à un joueur attardé dit : « Quitte ta balle; l'airain des thermes vient de sonner. » Tu continues? tu veux donc rentrer chez toi réduit à l'eau *Virgo?* » est commenté d'une façon bizarre : « L'eau *Virgo* était de l'eau amenée dans Rome par » un des aqueducs. Le joueur attardé était obligé de se contenter de l'eau » publique au lieu de prendre son bain avec tous les raffinements usités. » Mais toutes les eaux étaient amenées à Rome par des aqueducs et l'*aqua Virgo* n'était ni plus ni moins publique qu'une autre.

P. 210, le *follis pugilatorius* n'était point un ballon servant au jeu, mais un sac de sable pendu au plafond et sur lequel les athlètes s'exerçaient au pugilat (Oribase, I, p. 531). — Sur la balle de verre, qui servait à des exercices de prestidigitation, on n'en est pas réduit comme le croit l'auteur, à l'inscription d'*Ursus Togatus*; il en est également question dans Nicéphore Gregoras (*Hist. Byz.* VIII, 10, 4).

Le jeu de *cottabe* que M. B. de F. croit avoir été expliqué par lui pour la première fois, fait l'objet d'une dissertation non moins diffuse que les fragments recueillis par Athénée, source presque unique de nos renseignements à cet égard. L'explication de Becker dans son *Chariclès* est de tout point préférable.

Le chapitre relatif au *jeu des douze lignes* est intéressant. L'auteur a toutefois eu le malheur de ne pas connaître les travaux récents sur la matière. Il donne comme spécimen de la *tabula lusoria* une figure avec inscription grecque empruntée à Gruter et qui est maintenant reconnue fausse. Au lieu de cela il aurait pu donner quelques-unes des tables parfaitement authentiques avec inscriptions

latines, qui ne laissent aucun doute sur l'emploi de ces marbres et fournissent même des renseignements sur la manière de jouer. L'auteur a essayé d'expliquer l'épigramme d'Agathias sur la partie de tric-trac de l'empereur Zénon et il croit l'explication très-facile et très-simple. L'épigramme en question doit indiquer une maladresse de l'empereur dans le placement de ses dames, tandis que M. B. de F. croit au contraire qu'il s'agit de prouver son habileté. Nous ne pouvons entrer dans cette discussion, qui exigerait des figures et de longs détails et nous préférons jusqu'à nouvel ordre l'explication de Becker dans son *Charicles*, qui tend à montrer en quoi l'empereur s'était trompé, ce qui correspond au sens de l'épigramme où il est dit qu'il était tombé dans un piége tendu par son adversaire. — Nous ferons remarquer à l'auteur qu'en latin reprendre une dame pour la rejouer se disait *reducerere calculum* et non pas *reducare* comme il l'écrit trois fois (p. 370).

Le jeu des latroncules (analogue à celui des *échecs*) pourrait également donner lieu à de longs débats. La question est obscure et nos renseignements des plus incomplets. M. B. de F. nous paraît avoir cru beaucoup de choses qui ne sont que des hypothèses. Il prend volontiers pour des certitudes ce qui satisfait son imagination. Ainsi p. 432 il nous donne comme un modèle de l'échiquier des anciens un camée *rond* figurant un Amour sur un fond de deux nuances carrelé ou, comme nous disons dans un sens plus large, *en échiquier*.

Il s'en faut donc de beaucoup que cet ouvrage nous donne une idée exacte de ce que nous savons et de ce que nous ignorons sur les jeux des anciens. C'est un livre à faire et qui pourrait être intéressant sans cesser d'être savant.

Ce n'est pas que la matière soit très-simple, comme semble l'avoir cru M. B. de F. Il y a beaucoup de petits détails à vérifier et tous les jours on rectifie de curieuses erreurs qui ont cours chez les savants les plus sérieux. C'est ce que vient de montrer la brochure de M. Hertz que nous annonçons ci-dessus, et qui a pour objet d'examiner ce qu'était le *ludus talarius* ou *talaris* des anciens. Tout le monde avait cru jusqu'ici qu'il s'agissait d'un jeu de hasard, d'un jeu de dés (*tali*). M. H. montre qu'on s'est trompé et qu'il s'agit d'un genre de spectacle, d'une représentation théâtrale accompagnée de musique, importée d'Asie-Mineure et d'un caractère licencieux et efféminé. Le nom de ce spectacle viendrait de l'usage de la longue robe de femme (*talaris*). Ainsi s'expliquent facilement tous les passages où il en est question et qui avaient fort embarrassé les commentateurs: Cicéron, *ad Att.* I, 16, 3. Térence, *Eun.* II, 2, 26. Quintilien, XI, 3, 58. Fronton, p. 127, ed. Nieb., enfin Cassiodore (Chronique) *ad A.* 639 : *His coss. L. Metellus et Cn. Domitius Censores artem ludicram ex urbe removerunt præter Latinum tibicinem cum cantore et ludum talarium*[1].

Ch. M.

1. Le passage de Plaute, *Mil. Glor.* II, 2, 9, où l'on trouvait la mention d'une *lex talaria* a été corrigé d'après le Palimpseste de Vérone en : *ni fraudem faciant legi aleariæ*, ce qui supprime le seul cas où l'adjectif *talarius* aurait eu un rapport évident avec le substantif *talus*, dé.

142. — **Notice sur les origines de la maison d'Albret** (977-1270), par A. Luchaire, professeur agrégé d'histoire au lycée de Pau. Pau, 1873. In-8°, 46 p. — Prix : 2 fr.

Comme pour la plupart des grandes maisons féodales, l'origine de la maison d'Albret est entourée de la plus profonde obscurité, et c'est en vain que la vanité des généalogistes a tenté de suppléer par des légendes à l'absence de documents. M. Luchaire commence par discuter longuement l'authenticité de ces vieilles fables. Passant ensuite au xe siècle, il croit trouver dans une charte de 977 la première mention d'un seigneur d'Albret ; mais le texte de cette pièce, citée par le *Gallia Christiana*, est tellement corrompu, que l'on ne peut invoquer son témoignage ; d'ailleurs le titre de *vicecomes*, qu'y prend le témoin Amanieu, ne permet pas, quoi qu'en dise M. L., de le rattacher à la famille des seigneurs d'Albret (*domini*). Les premières mentions certaines remontent donc à 1050 et à 1084 ; le premier acte est un titre de l'abbaye de Condom ; l'Amanieu qui y est mentionné serait le premier sire d'Albret [1], et la légende le fait mourir en 1060. Quant à son fils, Amanieu II, cité dans un autre acte du cartulaire de Condom, en 1084, il est impossible de l'identifier, comme le fait M. L. à la fois avec un Guillaume Amanieu qui, d'après Guillaume de Tyr (I, 17), aurait pris part à la 1re croisade et avec un Guillaume Amanieu qui paraît en 1154 dans un acte du cartulaire de Sainte-Croix [2] ; il faudrait pour cela lui supposer une vie égale à celle du cheval du duc Lupus. Est-ce Amanieu II, est-ce son fils qui alla en Palestine ? En tous cas le texte de Tuebœuf invoqué par M. L. ne peut rien prouver à cet égard, le meilleur ms. (C) portant *Amarerius de Lobene ;* la forme de Lobreto ne se trouve que dans le remaniement (B) qui est sans valeur [3]. Pour le xiie siècle la suite des seigneurs d'Albret est parfaitement établie.

Au xiiie siècle, M. L. admet de 1209 à 1270 l'existence d'Amanieu V et de son fils Amanieu VI. Faute de textes, les Bénédictins de l'*Art de vérifier les dates* avaient placé la mort de l'un et l'avénement de l'autre vers 1255 ; pour diverses raisons, M. L. pense qu'on ne peut placer la date de ces faits plus tard que 1252. Nous croyons qu'aucune des deux opinions n'est fondée. En effet, le 1er septembre 1241, Raimond VII inféode à Amanieu d'Albret les biens possédés par son père à l'époque de sa mort dans le pays d'Agen : « *de omnibus illis que » pater suus habebat et tenebat in diocesi Agennensi tempore mortis sue.* » Il n'y avait que trois cas où le vassal eût à prêter serment de fidélité au suzerain et à lui demander l'investiture de son fief : à son entrée en jouissance, à la mort du suzerain, après des dissensions mutuelles. De ces cas, les deux derniers ne sont pas applicables au fait en question ; en 1240, Raimond VII est comte depuis dix-huit ans, et depuis plusieurs années le pays est tranquille. Il faut donc admettre la première hypothèse, changement de vassal ; ce n'est là qu'une vraisemblance,

---

1. Art de vérifier les dates, II, p. 262.
2. Archives hist. de la Gironde, I, 234.
3. Voy. Recueil des Hist. des Croisades, t. III.

nous avons de quoi la changer en certitude. Un cartulaire de l'abbaye de Grandselve (Bibl. nat. lat. 11010, f° 123) renferme un acte d'Amanieu d'Albret, fils de feue dame Assallit, fille du vicomte de Tartas, du 16 octobre 1240, exemptant l'abbaye de Grandselve des péages et des leudes qu'il percevait dans ses domaines; l'acte, délivré à l'abbé Raimond, est d'une authenticité absolue. Amanieu IV, celui dont M. L. place la mort vers 1252, avait épousé la fille du vicomte de Tartas, Assarile ou Assalite; un Amanieu, fils de cette Assalite, exerçant le pouvoir dans le pays d'Albret en oct. 1240, le mari de cette dame devait être mort. En rapprochant ce fait de l'acte du comte de Toulouse, nous pouvons placer en 1240 même la mort d'Amanieu V.

A part cette critique de fonds nous n'avons que peu de reproches à faire à cette partie du travail de M. L. Les faits y sont rapportés d'une manière nette et précise, l'auteur a employé à peu près tous les documents imprimés existant sur cette période de l'histoire de Guyenne, et il nous fait connaître avec exactitude le rôle de la maison d'Albret dans la lutte de la noblesse gasconne contre Simon de Montfort, comte de Leicester. Il termine par l'analyse du testament d'Amanieu V, dont il donne le texte en note. Pour ce document comme pour la plupart de ceux qu'il a transcrits çà et là, l'auteur semble ne pas avoir toujours parfaitement lu; il a souvent rempli les finales d'une manière inexacte et sa ponctualité est des plus fautives.

L. MOLINIER.

---

143. — **Histoire de la Papauté** par M. l'abbé Em. CASTAN. Paris, Jouby et Roger. 1 vol. in-8°, cxxviij-477 p. — Prix : 6 fr.

M. Castan a entrepris une histoire de la papauté pour prouver que cette grande institution a été dans le monde le principal instrument du progrès et de la civilisation. L'intention est louable, car nous ne possédons aucune bonne histoire de l'Église écrite au point de vue catholique, et il est dur d'en être toujours réduit à l'abbé Rohrbacher. Il est difficile de juger d'après le 1er volume publié par M. C. de ce que sera son œuvre. Il commence par une longue introduction où il est question surtout du Syllabus et de l'Encyclique de Grégoire XVI et très-peu des papes des siècles passés. Le reste du volume ne nous conduit que jusqu'à la mort de saint Pierre; il contient de longues dissertations religieuses et peu de faits historiques. Ce n'est que les volumes suivants qui pourront nous permettre d'apprécier vraiment l'œuvre de M. C. Disons cependant que son livre X ne nous fait pas augurer très-favorablement de son sens historique et critique. Il admet toutes les légendes inventées au M. A. sur l'apostolicité de l'Église des Gaules, légendes que la solide réfutation de M. C. Chevalier[1] aurait dû faire disparaître à jamais de tout livre sérieux. Les citations répandues à profusion dans le livre de M. C. ne témoignent pas d'une érudition très-solide. A-t-il lu Bauer, Fuerbach, Strauss, Rottecth et Hobecth (Lobeck!) et tant d'autres dont

1. Les origines de l'Église de Tours par l'abbé C. Chevalier. Tours, 1872. V. *Revue critique*, 1872, n° 32, art. 149.

il estropie non moins cruellement les noms? — La langue française n'est pas traitée avec beaucoup plus de respect que les noms allemands. « Heureusement, » dit M. C. en parlant de l'impiété du XVIIIe s., du moins comme ensemble con- » sidérable et distingué en littérature, c'est tombé chez nous. » Il faut écrire d'un autre style pour faire lire un volume de six cents pages in-8°. Rendons du moins à M. C. ce témoignage que son style, si incorrect qu'il soit, est du moins toujours mesuré et grave, et qu'il apporte dans la polémique religieuse un esprit de modération et de convenance d'autant plus digne d'éloges qu'il est plus rare.

---

144. — **Gottfried de Haguenau,** poète du treizième siècle, par Ch. SCHMIDT. Mulhouse, imp. Bader. 1873. In-8°, 36 p. (Extrait de la *Revue d'Alsace*).

Gottfried de Haguenau, médecin et chanoine de Saint-Thomas à Strasbourg, mort en 1313, est l'auteur d'un long poème latin, *Liber sex festorum beatæ Virginis*, de quatre chansons pieuses latines et de deux pièces de vers allemands. Le manuscrit qui contenait ses œuvres complètes a été brûlé dans le bombardement de Strasbourg : heureusement M. Schmidt en possédait une copie. Après une courte esquisse de la vie de Gottfried, pour laquelle il a mis à profit, outre les renseignements donnés par l'auteur lui-même, quelques documents tirés des Archives de Strasbourg, M. Schm. donne un bref résumé de son grand poème, en cite quelques passages particulièrement intéressants, en indique les sources probables, en apprécie la valeur et en étudie la forme. Cette dernière partie contient plusieurs détails intéressants, notamment sur la langue de Gottfried : il a semé son poème de mots tellement barbares qu'il a été obligé de les expliquer lui-même par des gloses marginales. Plusieurs de ces mots, comme le remarque M. Schm., sont empruntés au français (comme *cornare, follus, trutannare, regibrare* regimber, etc.), et indiquent sûrement que Gottfried avait appris à fond notre langue en étudiant à l'Université de Paris; d'autres sont grecs (*pan, ge, pir, pneuma, phisis, usia, ocis, para*, etc.), mais il serait imprudent d'en conclure avec M. Schmidt (p. 3) que Gottfried « eut l'occasion, si rare alors, d'apprendre le grec. » Tous ces mots figuraient dans la langue technique de l'école, qui n'admettait pas seulement des termes théologiques, ou dans des ouvrages latins antérieurs. — La versification de Gottfried, qui consiste à faire des hexamètres léonins où la fin du vers et l'hémistiche riment par deux syllabes et où deux vers sont astreints à la même rime (*Hec mea scriptura si forsan apocrifa plura Dixit in hac cura, non sunt tamen hec ruitura*) est le comble de la puérilité barbare et empêche de goûter les quelques endroits où il fait preuve d'un certain talent poétique. — Le rhythme de ses chansons latines, dont M. Schm. publie deux, est très-compliqué, mais moins choquant; ses petites pièces allemandes ne semblent pas sans valeur. — En somme, Gottfried méritait à différents points de vue une étude, et il a eu le bonheur de tomber en de très-bonnes mains : l'exactitude, la sobriété, le discernement des points intéressants du sujet sont les qualités qui recommandent le mémoire de M. Schmidt.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 11 juillet 1873.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'Académie une lettre de M. Ém. Burnouf, accompagnée de cartes, plans et dessins du temple qui vient d'être retrouvé à Délos, et d'une lettre de M. Lebègue qui indique les derniers résultats des fouilles, et donne le catalogue des inscriptions et des principaux objets dont elles ont amené la découverte.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Vitet. La discussion des titres des candidats est fixée au dernier vendredi d'octobre.

M. Brunet de Presle lit une note sur des lettres inédites de Coraï acquises par lui. Après avoir visité la Hollande et l'Allemagne et étudié la médecine à Montpellier, Coraï s'était fixé à Paris en 1788. Des lettres écrites par lui en grec, depuis cette époque jusqu'en janvier 1793, ont déjà été publiées en 1838. La correspondance inédite acquise par M. Brunet de Presle s'étend de 1788 à 1796, et se compose de lettres en français écrites par Coraï, pendant son séjour en France, à son ami Chardon de la Rochette. L'intérêt de ces lettres n'est pas seulement dans la lumière qu'elles jettent sur le caractère de Coraï et sur sa vie; Coraï y propose un grand nombre de corrections de textes intéressantes et dont beaucoup sont encore inconnues. En attendant que l'occasion se présente de publier ces lettres, quelques-unes paraîtront dans le prochain annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France.

M. Brunet de Presle donne lecture d'une de ces lettres, non datée, mais qui doit être de 1794 ou 1795. Coraï explique à son ami pourquoi il ne veut pas devenir français. Il ne songe pas à retourner dans sa patrie, la Grèce, qu'il a quittée pour fuir la domination ottomane. Mais il est révolté de trouver partout en Europe l'opinion publique indifférente au sort des Grecs et sympathique aux Turcs; il ne veut devenir citoyen d'aucun des pays qui manifestent cette indifférence pour la cause de la liberté grecque. Il n'y a que deux états où il ne rencontre pas de sympathie pour les Turcs : Malte et la Russie; mais il n'aime ni les Maltais ni les Russes. Il préfère rester sans patrie, citoyen du monde.

M. Guérin commence la lecture d'un mémoire sur la mer Morte. Il explique les différents noms employés pour désigner cette mer, ou plutôt ce lac. Les uns, mer d'Arabah, mer orientale (par opposition à la Méditerranée), sont dus à sa position géographique. D'autres, mer salée, lac asphaltite, expriment la nature de ses eaux, où abondent les matières salines et le bitume. Le nom de mer Morte vient de ce qu'aucun être organisé n'y peut vivre. C'est ce que rapportent déjà Aristote et St. Jérôme, et ce que confirment les explorateurs modernes : on n'y trouve aucun être vivant; les poissons qu'on y jette meurent immédiatement.

M. de Longpérier présente de la part de M. Mariette et au nom du vice-roi d'Égypte un album du musée de Boulaq, composé de 40 photographies où M. Mariette a réuni jusqu'à 600 monuments de toutes les époques. On pourrait

faire avec cet album seul, dit M. de Longpérier, un cours complet d'archéologie égyptienne. Parmi les monuments qui y sont reproduits, M. de Longpérier attire l'attention de l'Académie sur une tête provenant d'une statue brisée, de l'époque des Ptolémées, où il croit pouvoir reconnaître un des nombreux soldats gaulois qui étaient à cette époque à la solde des princes de l'Orient. — M. de Longpérier présente aussi une brochure de M. Barsilaï de Trieste sur les *Abraxas* et l'explication de la formule *abracadabra*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 5 juillet 1873.

M. de Charencey fait hommage à la Société d'un travail intitulé : Le mythe d'Imos, traditions des peuples mexicains. Extrait des annales de philosophie chrétienne.

M. Halévy expose quelques considérations sur l'identité du nom et du verbe dans les idiomes de la famille sémitique. Plusieurs sémitistes ont depuis longtemps remarqué que dans la langue hébraïque c'est la position de l'accent tonique qui distingue le nom du verbe, par exemple *páhad* crainte et *pahád* craindre, *mélek* roi et *malák* régner. D'autre part le mécanisme de la flexion sémitique est constitué dans les noms et dans les verbes par des désinences identiques, mais différemment placées; ainsi la désinence *t*, comme suffixe, indique le genre faible ou féminin dans les noms; et, comme préformante du verbe, donne l'idée d'une action plus faible que celle qu'indique la racine simple. — M. Halévy se demande ensuite si ces désinences flexionnelles, qui entrent aussi dans la formation des pronoms, forment vraiment une classe à part de racines, les racines pronominales comme il est d'usage de les appeler, ou bien si elles présentent seulement la dernière dégradation de certaines racines verbales réduites au rôle de particules. Il incline vers la dernière alternative, et pense qu'il est encore possible de reconnaître les verbes auxquels ces particules doivent leur existence. Si cette hypothèse était fondée, il n'y aurait plus dans les langues sémitiques qu'une seule catégorie de racines. — Cette communication donne lieu à une discussion animée à laquelle prennent part MM. Halévy, Oppert, Robiou, A. Darmesteter.

M. L. Havet présente une étymologie du latin *nodus*, dont le thème serait formé de la racine de *nectere* et du suffixe *dŏ*.

M. Meunier commence la lecture d'un mémoire sur la représentation de l'*a* indo-européen par α en grec. Ce travail a pour but de réfuter des opinions émises dans deux articles du second fascicule du tome II des Mémoires de la Société, opinions d'après lesquelles la science actuelle tendrait à établir que la seule représentation normale de *a* est ε ou ο. La communication de M. Meunier est interrompue par l'heure avancée.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 26 Juillet — 1873

145. — G. Thibaut. **Das Jatâpatala**, Lehrbuch des Jatâpâtha für den Rigveda, nebst dem Abschnitt der Prâtiçâkhyajyotsnâ über die Vikriti des Kramapâtha; herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen versehen. Leipzig, Brockhaus, 1870. In-8°, 53 p. — Prix : 2 fr.

Depuis une très-haute antiquité les textes fondamentaux des Védas ont été étudiés dans les écoles brahmaniques sous deux formes principales : le *samhitâpâtha* ou « récitation selon le contexte, » dans lequel les mots se présentent avec leurs liaisons euphoniques et se conforment déjà à la plupart des règles qui en altèrent les syllabes initiales et finales dans la langue classique, et le *padapâtha* ou « récitation selon les mots, » dans lequel les différents termes de la phrase se suivent à l'état isolé et sont même, jusqu'à un certain point, décomposés en leurs éléments. A ces deux formes s'en ajouta de bonne heure une troisième, le *kramapâtha* ou « récitation redoublée, » qui groupe en général les mots deux par deux, de telle façon que le 2e, d'abord uni au 1er, se trouve répété avec le 3e et ainsi de suite. De sorte que, si nous désignons les mots par les lettres a b c d, etc., nous aurons pour les trois formes les symboles généraux :

samhitâpâtha	abcd, etc.
padapâtha	a b c d, etc.
kramapâtha	ab bc cd, etc.

Les deux 1res formes sont représentées à peu près également souvent dans les manuscrits, d'où elles ont passé dans nos éditions, et, bien qu'elles ne nous donnent ni l'une ni l'autre le texte dans son état primitif, elles ont toujours passé dans la tradition pour révélées et pour éternelles. Le Kramapâtha au contraire n'est point représenté dans les manuscrits : il n'a pas non plus le caractère sacré de ses deux aînés, et il est considéré généralement comme un simple procédé mnémonique. Mais sous ce rapport il répond parfaitement à son but. Aussi a-t-il été de bonne heure en grand usage dans l'enseignement tout oral des brâhmanes : les Prâtiçâkhyas en traitent assez longuement et, en ce qui concerne particulièrement le Rigvéda, il fait l'objet d'un opuscule spécial, l'Upalekha, que G. Pertsch a édité [1].

On ne peut en dire autant de ses huit modifications, *jatâ*, *mâlâ*, *çikhâ*, *lekhâ*, *dhvaja*, *danda*, *ratha* et *ghana*. Tandis que le pada et le krama sont généralement rapportés à des auteurs déterminés (pour le Rigvéda par exemple, à Çâkalya et

1. Upalekha, de Kramapâtha libellus. Ed. Dr G. Pertsch. Berolini, 1854.

à Pâncâla Bâbhravya), celles-ci sont anonymes. L'ancienne grammaire védique ne les connait pas encore et, bien qu'on ait connaissance au moins de deux codex écrits en l'une d'elles (2 manuscrits de la Vâjasaneyî Samhitâ en jaṭâpâṭha, à la Bodléyenne), il est fort douteux que l'usage en ait jamais été bien répandu. La plus simple, le *jaṭâpâṭha* ou « récitation de la tresse, » consiste à répéter deux fois le groupe krama en changeant l'ordre des termes. Avec les signes précédents, elle serait donc représentée par ab ba ab, be eb be, ed de ed, etc. Les sept autres formes sont plus compliquées encore. Peut-être n'ont-elles jamais existé que sous la plume des commentateurs. Dans le cas contraire, et en fait de minuties on peut s'attendre à tout de la part des Indiens, il faudrait chercher l'explication de pratiques aussi bizarres dans des rivalités d'écoles.

La publication de M. G. Th. comprend : 1° le *Jaṭâpaṭala*, petit traité en douze distiques sur le jaṭâpâṭha du Rigvéda, avec le commentaire. L'auteur en est inconnu (les noms de Hayagrîva et d'Acala ne mènent à rien) et la date incertaine. Il se rattache évidemment à la littérature secondaire qui s'est formée à la suite des Prâtiçâkhyas et peut-être le mot de *paṭala*, qui est aussi la désignation des chapitres Rig-prâtiçâkhya, permet-il de croire qu'il a été directement destiné à former un appendice à ce dernier. — 2° le passage de la *Prâtiçâkhya-jyotsnâ*, commentaire assez moderne du Vâjasanayi-Prâtiçâkhya, qui traite du jaṭâpâṭha et des sept autres modifications ci-dessus mentionnées du kramapâṭha, tels qu'ils s'appliquent à la Vâjasenyi-Samhitâ du Yajus Blanc.

M. G. Th. a apporté à son opuscule tout le soin possible et, en fait de critique, je n'ai qu'un doute à lui soumettre : je me demande s'il ne s'est pas donné une peine inutile. Sans doute il ne faut pas apprécier cette branche de la littérature sanscrite avec les idées qui partout ailleurs nous paraîtraient déterminantes : quelque puérile que soit un texte en lui-même, du moment qu'il y a quelque information à en dériver indirectement, nous ne devons pas le repousser. Mais ce motif se trouvait-il dans le cas présent ? Y a-t-il à tirer de ces documents une seule donnée qui puisse servir ultérieurement à n'importe quoi ? Pour constater certains résultats négatifs, une notice doit suffire. Nous n'en sommes plus, pour la simple satisfaction de notre curiosité, à chercher des preuves des minuties dans lesquelles s'est égarée la science hindoue et, s'il est du devoir du critique de la suivre jusqu'en ses moindres détours, c'est comme historien qu'il y est tenu, et non comme éditeur.

A. Barth.

---

146. — Maçoudi. **Les Prairies d'Or.** Texte et traduction par C. Barbier de Meynard. Paris, E. Leroux. T. VI, 1871, ix-518 p. T. VII, 1873, x-438 p. in-8°. — Prix de chaque volume : 7 fr. 50.

La publication de la Chronique de Maçoudi[1] sera bientôt terminée : encore

---

1. Rappelons que la Société asiatique avait d'abord confié ce travail à M. J. Derenbourg qui, détourné par d'autres occupations, ne put le continuer et remit ses matériaux à MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Ces deux savants firent paraître, en collaboration, les trois premiers volumes; mais à partir du quatrième, M. B. de M. resta seul chargé de la publication.

un volume qui contiendra la dernière partie de l'ouvrage[1], une biographie de l'auteur et des index, et M. Barbier de Meynard se sera définitivement créé un nouveau titre à la reconnaissance de tous les érudits. La tâche qu'il avait à remplir était longue et difficile. Les manuscrits dont il a disposé sont les uns incomplets, les autres défectueux. L'édition de Boulaq, faite d'ailleurs sans critique, ne reproduit que la rédaction abrégée des *Praires d'or* et c'est seulement pendant l'impression du sixième volume que M. B. de M. l'a reçue. Le style de Maçoudi est parfois très-négligé; le texte est hérissé de noms propres et de noms géographiques mutilés par les copistes; il pullule de mots et d'expressions qui manquent dans les dictionnaires; le récit est constamment interrompu par des anecdotes et des dissertations sur une foule de sujets, par de nombreuses pièces de vers qui font de l'ouvrage une véritable anthologie. Une connaissance étendue de la langue n'était donc que le strict nécessaire pour l'éditeur et le traducteur : il lui fallait encore une érudition très-variée dans les sciences musulmanes, et nous devons féliciter M. B. de M. d'avoir aussi heureusement surmonté, dans la mesure du possible, les difficultés de toute nature contre lesquelles il avait à lutter : Son texte est correct, sa traduction, élégante et fidèle. Est-ce à dire qu'on ne puisse relever aucune erreur au cours d'une aussi longue publication? Nous ne le prétendons nullement; mais nous tenons à constater que les erreurs ne sont jamais de nature à justifier la censure amère dont chaque volume des *Prairies d'or* a été systématiquement l'objet dans les *Heidelberger Jahrbücher der Literatur*[2] et nous déclarons que si nous avons quelques observations à adresser à M. B. de M., quelques légères méprises à lui indiquer, nous aurions bien plus à faire si nous voulions signaler tous les mérites de son travail.

Les deux volumes que nous avons sous les yeux embrassent la période importante d'environ cent vingt-six ans comprise entre Walid II, khalife omeyyade, et Mo'tazz, treizième khalife abbasside. Et cependant il ne faut point s'attendre à trouver, dans cette partie de l'ouvrage, de très-amples informations sur les grands événements historiques : Maçoudi, afin de ne point se répéter, se contente le plus souvent de les rappeler en quelques mots et renvoie les lecteurs à ses deux grandes compilations, malheureusement perdues aujourd'hui. En revanche, l'auteur s'appesantit sur ces détails intimes qui seuls permettent de reconstruire une époque, et à ce point de vue, les *Prairies d'or* méritent bien leur second titre de *Mines de pierres précieuses*. Grâce à son amour pour la digression, l'auteur s'écarte constamment du sujet principal pour s'égarer dans le domaine de la biographie intime, de l'histoire anecdotique et littéraire; il a horreur de la narration soutenue; mais doit-on regretter chez lui un défaut auquel nous sommes redevables de tant de précieux renseignements sur les mœurs et la civilisation!

Les premières pages du tome VI sont occupées par les règnes de Walîd II, Yazîd III, Ibrâhîm et Marwân II. Maçoudi fait habilement ressortir les causes

---

1. La chronique se termine à Motî' (A. D. 946-974).
2. Si M. B. de M. a été très-vivement attaqué, il a été non moins vivement défendu, et avec une grande autorité, par M. de Goeje, dans la préface du *Kitâb al-'Oyoûn*.

de la chute des Omeyyades. Il place, à ce propos, dans la bouche d'un cheikh de la famille d'Omeyyah, une remarquable confession : « Nous donnions, dit ce » personnage, au plaisir, le temps qu'il eût été de notre devoir de consacrer aux » affaires. Nos sujets, tyrannisés par nous et désespérant d'obtenir justice, » souhaitèrent d'être délivrés de nous; les contribuables, accablés d'impôts, » s'éloignèrent de notre parti; nos domaines devinrent incultes et nos finances » s'épuisèrent. Nous avions confiance en nos ministres : ils sacrifièrent nos » intérêts à leurs propres avantages et conduisirent les affaires sans notre parti- » cipation et à notre insu. L'armée, dont la solde était toujours en retard, cessa » de nous obéir; cédant aux suggestions de nos ennemis, elle les aida à nous » vaincre; enfin, le petit nombre de nos alliés nous laissa sans défense contre » les attaques de nos adversaires. Mais l'ignorance où nous étions des événements » fut une des causes principales de la chute de notre empire. » Maçoudi montre encore, et avec raison, qu'il faut ranger parmi ces causes la rivalité qui s'éleva entre les tribus du Yémen et celles de Nizar, rivalité qui porta le dernier coup aux Omeyyades; il est étonnant qu'un historien aussi clairvoyant qu'Ibn Khaldoûn ne s'en soit pas aperçu. — L'auteur aborde ensuite l'histoire des Abbassides. Il entame le récit de la lutte entre Aboû Moslim et Marwân, et dans le chapitre suivant, nous assistons à l'avénement d'Abou 'l-'Abbâs; mais l'auteur laisse bientôt de côté ce prince pour nous raconter des anecdotes de courtisans et introduire un long fragment satirique dirigé contre toutes les tribus arabes : c'est ce même morceau dont M. Sanguinetti a déjà donné le texte et la traduction dans le *Journal asiatique*. Le khalifat d'al-Mansoûr, signalé par les guerres d'Aboû Moslim et la persécution contre les Alides est relativement bien étudié; mais celui de Mahdi est presque entièrement consacré au récit des amours malheureuses d'un poète[1] et de la mésaventure drôlatique d'un roi de Hirah. On aurait aussi désiré plus de détails sur Hâroûn ar-Raschîd : ce chapitre, il faut l'avouer, est bien négligemment écrit; il renferme cependant plus d'un curieux passage, ne serait-ce que l'amusante anecdote de Djabrîl, médecin de Hâroûn qui rappelle tout à fait le célèbre *duræ coctionis* attribué à Rabelais. Le volume se termine par le khalifat d'Amîn et le siége de Baghdâd. Il y a là des morceaux d'une grande valeur, empruntés à des sources contemporaines.

Le septième volume, qui commence à l'avénement de Ma'moûn, est peut-être le plus intéressant de tous ceux qui ont paru jusqu'ici. Outre qu'il renferme plusieurs fragments historiques importants, la lecture en est, par endroits, tout aussi attrayante que celle d'un roman de mœurs. La verve de Maçoudi s'y donne un libre cours. Ce ne sont qu'aventures plaisantes, bons mots, traits de tout genre. Si d'un côté l'auteur reste muet sur le grand mouvement scientifique auquel le règne de Ma'moûn doit son illustration, d'un autre côté, que de

1. Abou 'l-'Atâhyah. Ce poète introduisit dans la prosodie de nouveaux mètres. Maçoudi (t. VII, p. 87) en cite quelques exemples. L'un de ces mètres offre cette particularité qu'il se compose de quatre *fi'lon* ce qui le transforme en un véritable vers syllabique. A la page suivante, on trouve la mention d'un ouvrage écrit par un certain an-Nâschi pour réfuter les doctrines de Khalîl. Malheureusement, ici encore, Maçoudi renvoie, pour de plus amples détails, à ses *Annales historiques*.

curieuses révélations il nous fournit sur ce prince! Quoi de plus frappant que l'entrevue de Ma'moûn avec le délégué des Soufis! Un jour, tandis que le khalife est en conférence avec les plus illustres théologiens et philosophes, dont il aimait à s'entourer, un mendiant se présente au palais, la robe relevée dans la ceinture, ses galoches à la main, et réclame le droit de prendre part à la discussion. On l'introduit et le khalife l'autorise à parler. Hardiment, le Soufi lui demande compte de l'autorité souveraine qu'il exerce. « Ce trône sur lequel tu » es assis, dit-il, le dois-tu à l'accord unanime, au plein consentement des » Musulmans, ou bien, à la violence que tu as exercée sur eux, en abusant de » ta force et de ton pouvoir? » Ma'moûn, loin de se courroucer, lui répond tranquillement qu'il ne doit son pouvoir ni aux suffrages du peuple, ni à la violence; un chef qui dirigeait avant lui les affaires des Musulmans et qu'ils supportaient, de gré ou de force, lui a transmis l'autorité. « Devenu le seul maître, » continue-t-il, j'ai senti la nécessité d'être reconnu par le suffrage unanime et » librement exprimé des Musulmans, dans toute l'étendue de l'empire. Mais, » après y avoir réfléchi, j'ai cru que, si je les abandonnais à eux-mêmes, l'islam » serait mis en péril, la foi des serments disparaîtrait, l'État serait démembré..... » En conséquence, j'ai pris le pouvoir afin de protéger le peuple, de combattre » ses ennemis et d'assurer la sécurité des routes, et je conduirai les Musulmans » par la main, jusqu'à ce que, leur suffrage et leur volonté unanime se réunissant sur un chef de leur choix, je puisse résigner entre ses mains mon autorité » pour devenir un simple sujet. Sois donc mon représentant auprès de la communauté musulmane, et, lorsqu'elle se sera mise d'accord sur ce choix, j'abdiquerai le pouvoir. » Interdit, le Soufi se retire et va rendre compte des paroles de Ma'moûn à ses compagnons qui l'attendent au fond d'une mosquée. Ceux-ci trouvant la réponse du khalife conforme à la loi de Dieu renoncent à leurs projets de rébellion et se dispersent. — Citons encore, dans le même chapitre, les maximes de Ma'moûn et des fragments de ses allocutions, l'aventure comique du parasite fourvoyé parmi les Manichéens, celle d'Ibrâhîm, fils de Mahdî, ce royal bohême dont M. B. de M. a si bien retracé la vie agitée[1], le récit de la dernière expédition de Ma'moûn contre l'empire byzantin, enfin, les derniers instants de Ma'moûn.

Dans les chapitres suivants (khalifat de Mo'tasim et de Wâthiq), on remarque un excellent paragraphe sur la fondation de Samarra et un autre sur la révolte du fameux sectaire Bâbek. Plus loin on lit avec intérêt les détails biographiques sur Aboû Tammâm, compilateur du *Hamâsah*, et le parallèle entre ce poëte et Bohtori, ainsi qu'une discussion sur les principes de la médecine provoquée par le khalife Wâthiq. — A partir du règne de Motawakkil, Maçoudi redevient historien. A cette époque, les affranchis turcs se mutinent et prennent la haute main dans le khalifat. Maçoudi suit pas à pas le développement de leurs intrigues et fait un tableau émouvant du meurtre de Motawakkil immédiatement suivi de l'élévation au trône de Montasir. Toute cette dernière partie du volume, qui se termine par les règnes de Mosta'în et de Mo'tazz, est étudiée avec un soin

1. *Journal asiatique*, 6e série, t. XIII, p. 201.

qu'expliquent les opinions personnelles de Maçoudi, comme le fait très-justement observer M. B. de M., dans son avertissement. En effet ces deux derniers règnes furent marqués par de fréquentes révoltes des Alides et l'on sait que Maçoudi était favorable à cette famille.

Voilà, en quelques lignes, un très-court aperçu de ce que contiennent les quatre cents pages[1] formant les tomes VI et VII des *Prairies d'or*. Il nous reste maintenant à examiner plusieurs endroits du texte et de la traduction, qui nous ont arrêté.

T. VI, p. 13, il est question des courses de chevaux, dont Walid II était grand amateur. Tabrizi, dans son commentaire du *Hamâsah* (p. 46), consacre un assez long paragraphe à ce sujet. Ses renseignements sont plus complets que ceux de Maçoudi.

Ibid., p. 22, à propos de la définition du *Mo'tazilisme*, M. B. de M. fait observer en note que la rédaction de ce passage laisse supposer qu'il a été altéré de bonne heure par les copistes; selon lui, la définition de Maçoudi s'éloignerait de celle qui est généralement admise. Nous pensons qu'il n'en est rien. Maçoudi, après avoir parlé de l'*état mixte*, ajoute que c'est ce point particulier de leurs croyances qui a donné naissance au nom des *Mo'tazilîs*, du mot *I'tizâl* (dissidence). Or nous lisons dans Schahristânî (trad. all. de Haarbrücker, 1re partie, p. 47) et dans le *Kitâb al-mawâqif* (éd. Soerensen, p. 324), que lorsque Wâsil ben 'Atâ eut dit en présence de Hasan al-Basrî : « Celui qui commet un péché » mortel n'est ni un croyant, ni un infidèle, mais se trouve dans un *état mixte*, » ce dernier prononça les paroles suivantes : « Il vient de se séparer de nous » *qad i'tazala 'annâ*, d'où le nom de *Mo'tazilîs*. Ce nom commença donc par désigner exclusivement les *Wâsiliyyah*, ou disciples de Wâsil, mais plus tard on l'étendit aux autres sectes des *Qadarîs*. Nous proposons donc de traduire ainsi le passage de Maçoudi : « Les *Mo'tazilîs* ont été ainsi nommés parce qu'ils étaient » en dissidence « *i'tizâl* » (avec Hasan al-Basrî). Cette dissidence consiste dans la croyance à l'*état mixte*[2], qui n'exclut point toutefois la menace contre le prévaricateur d'un séjour éternel dans l'enfer[3].

T. VII, p. 5, les vers cités sont obscurs. Le poète, décrivant un combat, compare la mort à une fiancée hideuse et les armes à ses enfants. Nous traduirons en conséquence le quatrième vers (il s'agit des armes) : « Ce sont des » muettes qui parlent lorsqu'elle (la mort) les fait parler; des inconscientes » déchaînées contre des inconscientes. » *Khoroûs, notoûq, djohoûl* sont les pluriels respectifs de *akhras, nâtiq* et *djâhil*. Maçoudi affectionne les pluriels de cette forme.

Ibid., p. 16, au lieu de « si je comprends quelque chose à ce qu'ils disaient »

---

1. Près de neuf cents pages, en comptant le texte.

2. On peut substituer cette expression à celle du texte : *al-asmâ wa 'l-ahkâm*, les noms et les jugements, qui est synonyme d'état mixte (cf. Maçoudi, t. VI, p. 20).

3. En effet, Wâsil dit bien, *apud* Schahristânî, *loc. cit.*, que le croyant coupable d'un péché mortel, et par conséquent se trouvant dans l'*état mixte*, ira en enfer s'il est mort dans l'impénitence. Il ajoute cependant que sa punition sera moindre que celle des infidèles.

il serait plus exact de traduire : « Si j'entends quelque chose à leurs doctrines » (*min aqwâlihim*). »

P. 18 : « Ils me précédèrent et j'entrai sur leurs traces. » Le texte porte, après le verbe QDMÂNÎ, *fadakhalto wadakhalâ*, « j'entrai et ils entrèrent, » ce qui prouve qu'il faut lire *qaddamânî* « ils me firent passer le premier. »

Ibid., au lieu de *ataïnâ bi tilka 'l-alwâni*, comme paraît avoir lu M. B. de M. puisqu'il traduit : « nous fîmes honneur à ces plats, » il semble plus naturel de lire au passif *otînâ*, etc. « On nous apporta ces plats. »

P. 19, vers, nous préférons rendre *âlama* par *affecter*, *frapper*, *froisser*. Le sens des vers serait alors : « Je l'ai regardée en imagination et mon regard a frappé » sa joue, laissant une trace à l'endroit qu'évoquait mon imagination. — Ma » main a touché sa main (en imagination) et l'a froissée, et le contact de ma » main a laissé sur ses doigts une marque. — Son image a traversé mon cœur » et je l'ai ainsi blessée; j'ignorais que d'une pensée pût naître une blessure. »

Plus bas, dans le vers ainsi traduit : « D'un signe je lui ai demandé : Sais-tu » à quel point je t'aime ? Et elle m'a répondu dans une œillade : *Je suis fidèle à* » *ton amour*, » nous préférerions remplacer les mots soulignés par : « Oui je le » sais. » Le texte porte *Innî 'ala 'l-'ahdi*, et *'ahd* est très-souvent pris dans l'acception de *connaissance*. Il est vrai qu'en pareil cas ce mot est suivi d'une préposition (*bi* ou *li*); mais en poésie la suppression en est permise. Ainsi, nous trouvons dans un vers d'Imrou'ou 'l-qaïs : *Ka'ahdinâ*, comme nous la connaissions, sans préposition. Cf. *Le Diwan d'Amrolkais*, par M. de Slane, p. 74, note du vers 6. — Dans le second vers, nous traduirions *'amdan* par *à dessein*, et par conséquent le sens serait modifié comme il suit : « Mais j'ai caché à dessein mon » amour pour elle et, à dessein, elle a caché l'amour qu'elle ressent pour » moi. »

P. 52, l. 5, les mots *wa'l-mowaththaqo lâ todjâbo laho da'waton* sont évidemment une nouvelle question de Ma'moûn : « La prière des captifs n'est-elle donc pas » exaucée ? »

P. 107, l. 2, le contexte paraît exiger qu'on traduise : « Je me suis réjoui à » l'idée que tu serais contrarié que j'aie tout entendu. » Il faudrait lire dans ce cas *farihto*, et *sami'to*, au lieu *farihta*, *sami'ta*.

Ibid., avant-dernière et dernière ligne, ne manquerait-il pas un élif d'interrogation aux verbes *o'hayyi'o* et *aschtarî?*

P. 109, la note de la première ligne a été oubliée.

P. 114, l. 2, peut-être vaudrait-il mieux appliquer au vieillard les mots *waqad taraka*, etc. et dire : « Le vieillard stupéfait regardait avec admiration le prince, » sans plus s'occuper de son âne. »

P. 121, av. dern. l. *qischr* est la *peau* et non la *pulpe* de la figue.

P. 126, l. 1, nous lisons *wa anta ahaqqo man ahtamilo 'abdaho* et traduisons : « Tu es celui qui a le plus droit à ce que je passe pour son esclave (ou bien : à » ce que je me reconnaisse pour son esclave), » au lieu de : « Personne n'a plus » que vous le droit de se plaindre de son esclave. »

P. 148, l. 6, il serait plus exact de traduire : « Sans qu'on voie trace de dent » ou de griffe. »

P. 148-149, on lit : « Si le khalife l'oublie, il mène vie joyeuse et plantu- » reuse; s'il le pousse en avant, il trouve la pluie féconde, etc.; » le sens véritable nous paraît être : « Lorsque le khalife le laisse tranquille, il s'engraisse » et se repaît; mais que le khalife vienne à le secouer, il fait sous lui de peur. » Cf. le sens de *mara'a*, IVe forme; *amtara* en est synonyme.

P. 150, vers, c'est par inadvertance que la verbe *haqana* est rendu par *souiller* (l'honneur), *verser* (le sang); *haqana* signifie au contraire *protéger* (l'honneur), *empêcher* (le sang de couler). — C'est aussi par inadvertance qu'à la p. 154, le premier vers, second hém. est traduit par : « blâme à la fois ceux qui sont près » de lui et ceux qui s'éloignent. » Le mot *na'y* est synonyme de *bi'âd* et ne peut signifier que *éloignement*. Le sens général des vers est que 'Abd Allah blâme ceux qui restent loin de lui et qu'il aime à s'entourer de nobles jeunes gens, etc.

P. 264, av. dern. l., le sens précis de *'awwala 'ala an yaqtolanâ* est : « Pour » se débarrasser de nous, il aura recours au meurtre. » Le verbe *'awwala*, suivi de *'ala*, se rencontre fréquemment avec l'acception de *avoir recours à*. On lit dans le *Hamâsah* (p. 61, l. 23, vers d'Akhtal — il s'agit d'une agression) : *Ila 'llâhi minha 'l-moschtaka wa'l-mo'awwalo* : « C'est à Dieu qu'on adresse ses plaintes » et qu'on a recours contre elle; » dans la Mo'allaqah de Lebid, comm. du 7e vers : *'owwila fîhi 'ala 'l-hifzi* : « On a recours à la mémoire pour les apprendre. » Cf. la *Vie de Timour*, éd. Manger, t. I, p. 20, l. 5; p. 30, l. 14; p. 38, l. 3; p. 128, l. 7 et *Fakhri*, p. 28, l. 1 où le nom d'action est employé.

Nous demanderons en terminant pourquoi M. B. de M. donne, à la page 276, *chaguird* comme étymologie de *schâkiriyyah*, et *tchakir* à la page 372.

St. G.

---

147. — **De Demosthene Isæi discipulo**, dissertatio inauguralis quam..... publice defendit Paulus Hoffmann. Berolini, typis A. W. Schadii. 1872. In-8°, 57 p. — Prix : 1 fr. 75 c.

Le titre de cette dissertation devrait être De Demosthene Isæi, *non* discipulo; l'auteur dépense beaucoup de subtilité, fait beaucoup d'efforts pour ébranler une opinion que toute l'antiquité nous a transmise, celle qui fait d'Isée le véritable, le seul maître de Démosthène.

Voici, d'après les textes cités par M. H. lui-même, comment se grouperaient les autorités sur lesquelles s'appuie l'opinion commune, qu'il combat.

1. Un texte d'un contemporain et ennemi de Démosthène, Pythéas, cité par Denys d'Halicarnasse (*sur Isée*, ch. 4). Ce passage ne dit pas en termes exprès que Démosthène a été l'élève d'Isée; mais il semble bien le supposer et l'insinuer, en reprochant à Démosthène « qu'il s'est nourri d'Isée tout entier et de ses » artifices oratoires[1]. »

2. L'affirmation d'Hermippos, écrivain du IIIe siècle avant notre ère (cité par Denys, *sur Isée*, ch. 1).

---

1. .....Πονηρίαν γὰρ τῷ Δημοσθένει καὶ κακίαν τὴν ἐξ ἀνθρώπων πᾶσαν ἐνοικεῖν φησι (Πυθέας) καὶ τόδε τὸ μέρος ὅλον εἰς διαβολὴν ἐπιτίθησιν, ὅτι τὸν Ἰσαῖον ὅλον καὶ τὰς τῶν λόγων ἐκείνου τέχνας σεσίτισται.

3. Les assertions d'écrivains postérieurs, tels que Plutarque (*Vie de Démosthène*, 5), du Pseudo-Plutarque (*Vie d'Isée*, p. 839, E; *Vie de Démosthène*, p. 844, A. B. C.) de Denys d'Halicarnasse (*sur Isée*, ch. 1), d'Harpocration, de Libanius, de Zosime, de Photius, de Suidas, de différentes notices anonymes. Sans doute ces auteurs se répètent souvent l'un l'autre, mot pour mot; il y a pourtant des différences assez marquées entre plusieurs des récits que nous fournissent les critiques et compilateurs de l'époque romaine pour qu'il paraisse bien prouvé que tous n'ont pas puisé à une seule et même source, Hermippos. La principale source du Pseudo-Plutarque, dans ses *Vies des dix orateurs*, c'est Cæcilius, le contemporain et le rival de Denys d'Halicarnasse, l'homme qui, après lui, avait le mieux étudié les orateurs attiques et jeté le plus de jour sur toutes les questions qui les concernaient. Les matériaux anciens ne faisaient pas défaut. Dès l'époque alexandrine, la vie de Démosthène et de ses célèbres contemporains avait été l'objet de travaux qui, avec ceux des critiques du Ier siècle de notre ère, avaient fini par former toute une littérature, à laquelle Plutarque fait ainsi allusion : (*Démosthène*, ch. 30) Τῶν δ' ἄλλων, ὅσοι γεγράφασι περὶ αὐτοῦ πάμπολλοι δέ εἰσι, τὰς διαφορὰς οὐκ ἀναγκαῖον ἐπεξελθεῖν.

On trouvera réunis et reproduits tout au long, dans la brochure de M. H., tous ces textes. De leur comparaison, de cet accord sur le fait lui-même et de ces différences dans le détail, ne résulte-t-il point que tous les critiques qui s'étaient occupés de Démosthène et qui avaient pu remonter à des documents anciens, aujourd'hui perdus pour nous, admettaient des rapports personnels entre Isée et Démosthène? Les arguments dont M. H. se sert pour nier la valeur de cet accord ne résistent point à un examen sérieux.

De toutes les objections qu'il oppose au témoignage unanime des anciens, une seule est vraiment embarrassante. Si Isée a pris une part active aux premières études oratoires de Démosthène et à la rédaction de ses premiers plaidoyers, comment se fait-il, nous dit-on, qu'Eschine, qui reproche sans cesse à Démosthène, dans le discours *de l'ambassade* et dans celui *de la couronne*, d'avoir été logographe, ne lui ait pas reproché aussi d'avoir été le disciple de ce logographe? Isée, nous dit Denys, « avait alors à Athènes la réputation d'une sorte d'enchan- » teur et de magicien, d'un homme singulièrement habile à mettre dans le » discours d'insidieux artifices; on lui en faisait même un reproche, comme » l'atteste l'orateur Pythéas dans son *accusation contre Démosthène*. » Les contemporains ne pouvaient ignorer ce que nous croyons savoir si bien. Comment Eschine, qui a poursuivi et insulté Démosthène dans sa famille, dans ses amis vrais ou supposés, ne l'a-t-il pas attaqué dans un maître qu'il lui était facile de diffamer comme déjà suspect aux juges, comme un de ces mercenaires fabricants de discours que l'on payait pour tendre des piéges à la bonne foi du jury athénien? Il y a sans doute là, de la part d'un ennemi aussi avisé qu'Eschine, un oubli qui ne laisse point de nous causer quelque surprise. Il ne s'explique que par quelque accident, par quelque circonstance particulière qui nous échappe aujourd'hui. Eschine, au début de sa carrière, a pu recevoir d'Isée quelque service personnel, avoir avec lui des relations amicales qui l'empêchaient de rien dire en public qui lui fût désavantageux. Les discours qu'Eschine et Démosthène

ont dirigés l'un contre l'autre dans ces grandes luttes judiciaires ne nous sont d'ailleurs point arrivés — Arnold Schæfer l'a prouvé — tels qu'ils ont été débités devant le jury; bien des paroles ont été prononcées dans ces débats qui se sont perdues en route, qui, pour un motif ou pour un autre, ont été négligées par les orateurs quand ils ont revu ces plaidoyers avant de les livrer au public et à la postérité. Ce qui nous rassure, ce qui nous empêche d'attacher à l'observation de M. H. toute l'importance que nous aurions été d'abord disposés à lui reconnaître, c'est le fragment de Pythéas que nous avons déjà traduit plus haut. Assurant que « toute la méchanceté, toute la perfidie du cœur humain semble » habiter dans Démosthène [1], » il en donne pour raison que Démosthène « s'est » nourri d'Isée tout entier et de ses artifices oratoires. » Voilà donc la preuve que le nom d'Isée a bien retenti dans ces discussions; à défaut d'Eschine ou du moins de l'Eschine que nous connaissons, d'autres lui ont donc reproché d'avoir beaucoup emprunté à Isée. Selon M. H. (p. 12), si Pythéas avait voulu dire que Démosthène était élève d'Isée, il l'aurait dit en propres termes. Qu'en sait-il? Avons-nous sous les yeux toute l'invective de Pythéas? Est-il d'ailleurs manière plus claire de faire allusion, comme à un fait connu de tous, à des conseils et à des leçons que Démosthène aurait reçues d'Isée? Pour tout esprit non prévenu, les difficultés que soulève là M. Hoffmann ne sont que des subtilités et des chicanes.

Les autres arguments dont se sert M. H. méritent encore moins d'attention. Il n'a pas de peine à démontrer (p. 10-11) avec A. Schæfer qu'Hermippos est sujet à caution. S'ensuit-il qu'il faille toujours rejeter le témoignage d'un écrivain aussi ancien, surtout quand ce témoignage est confirmé par de sérieux indices et par d'autres assertions concordantes?

P. 15-18. M. H. montre qu'il y a un certain manque de précision et bien des contradictions dans ce que nous disent les auteurs au sujet du moment où Démosthène aurait pris les leçons d'Isée. Faut-il en conclure que le fond du récit soit faux? Il n'y a pour ainsi dire pas un fait dans la vie de Démosthène — et je parle des mieux attestés — à propos duquel on ne puisse relever de ces variantes et de ces apparentes contradictions. C'est affaire à la critique d'écarter les inventions romanesques ou puériles, de dégager le vraisemblable. L'auteur réfute ceux qui racontent qu'Isée enseigna gratuitement son art à Démosthène; il affirme qu'il eût été humiliant pour celui-ci d'accepter une pareille faveur. Qu'en sait-il? Pouvons-nous, à distance, juger de la situation? Toutes les difficultés ne sont-elles pas levées par l'hypothèse que nous avons émise en discutant cette question [2]? Sans doute il est peu probable qu'Isée ait, sans aucune rémunération, assuré son concours à ce jeune homme encore obscur; d'autre part, avant d'avoir recouvré la fortune dont il avait été dépouillé par ses tuteurs, Démosthène, tout à fait ruiné, n'était point en état de compter à Isée les 10,000 drachmes que, d'après une autre version, celui-ci aurait réclamées comme prix de ses soins. Les 10,000 drachmes, selon nous, auraient été ce que

1. Πονηρίαν γὰρ τῷ Δημοσθένει καὶ κακίαν τὴν ἐξ ἀνθρώπων πᾶσαν ἐνοικεῖν φησι.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1872, t. CII, p. 460.

nous appelons un forfait. Avec son coup d'œil de vieux praticien, Isée aurait bien vite formé une conjecture sur l'issue probable de l'action à intenter; à ses yeux Démosthène, bien conseillé, avait toute chance de l'emporter sur ses adversaires. Isée se serait donc contenté provisoirement de l'hospitalité que Démosthène lui offrait dans sa maison, et celui-ci lui aurait promis, pour le cas où il rentrerait dans la possession des biens qui lui avaient été si impudemment volés, cette somme de 10,000 drachmes, indemnité qui représentait à la fois le salaire du professeur de rhétorique et les honoraires dus par le plaideur à son conseil judiciaire.

M. H. (p. 19) attache une importance extraordinaire à un passage de l'*antidosis* (§ 41) où Isocrate, se mettant au-dessus des logographes, fait remarquer qu'ils n'ont pas d'élèves, tandis que lui-même en attire toute une foule. D'ordinaire, il est vrai, les logographes ne tenaient point école, tandis que les profits de l'enseignement étaient le principal revenu des maîtres de rhétorique; mais y avait-il là une différence spécifique, une règle absolue? Isée avait écrit une *technè*; avant de tirer parti de son talent pour composer des plaidoyers à prix d'argent, il avait approfondi la théorie de l'art oratoire; peut-être, comme rhéteur, groupa-t-il autour de lui, quand Isocrate vieilli n'enseigna plus, un certain nombre d'élèves. En tout cas, n'a-t-il point pu, par exception, s'occuper, autant comme conseil judiciaire que comme maître de rhétorique, d'un jeune homme tel que Démosthène, dont la triste situation l'aurait intéressé, dont les remarquables dispositions l'auraient frappé? La loi ou bien, à son défaut, les mœurs lui interdisaient-elles de prêter sous cette forme son concours au client dont il lui plaisait de soutenir la cause?

Le second chapitre nous paraît très-supérieur au premier. L'auteur y cite, après Schœmann, les passages des *discours contre Aphobos et Onétor* qui rappellent tout à fait la manière d'Isée ou qui même sont empruntés, presque mot pour mot, à l'un des onze plaidoyers d'Isée qui nous ont été conservés. Il croit, et nous sommes de son avis, qu'il n'y a aucune raison de retirer ces discours à Démosthène; mais les motifs qu'il allègue sont loin d'avoir tous la même valeur. Ainsi il fait observer que les *orationes tutoriæ* contiennent certains mots que n'a jamais employés Isée; mais comme nous n'avons, de l'œuvre d'Isée, qu'une faible partie, un pareil raisonnement pèche par la base. D'ailleurs quelques-uns de ces mots ne se retrouvent pas non plus dans le reste de la collection démosthénienne; en conclurons-nous que les discours *contre Aphobos et Onétor* ne sont pas non plus de Démosthène? M. H. attache aussi beaucoup d'importance à ce fait qu'Isée, en s'adressant aux juges, emploie presque toujours les mots ὦ ἄνδρες, tandis que dans les plaidoyers contre les tuteurs nous avons partout la formule plus solennelle ὦ ἄνδρες δικασταί; mais lui-même avoue que celle-ci se rencontre aussi dans Isée. Selon lui (p. 32) Isée n'a point de péroraisons aussi pathétiques que celle du second discours *contre Aphobos*. Il y aurait beaucoup à dire; ainsi, dans son genre, la péroraison du discours d'Isée *sur l'héritage de Dicéogène*, où éclatent surtout l'indignation et le mépris, est tout aussi véhémente, elle se détache tout aussi nettement du corps même du discours que celle de Démosthène. D'ailleurs, ne nous lassons pas de le répéter, avons-nous

toute l'œuvre d'Isée, pour venir ainsi déclarer, avec tant d'assurance, que telle ou telle corde manquait à son éloquence? P. 33, M. H. signale, dans les plaidoyers *contre Aphobos et Onétor*, des défauts de composition qui, selon lui, prouveraient qu'ils ne sont pas d'Isée; mais Isée a-t-il toujours été égal à lui-même, et n'a-t-on pas signalé dans quelques-uns des plus célèbres discours de Démosthène et d'Eschine, des irrégularités apparentes et des défauts de proportion sur lesquels on serait mal venu à se fonder pour nier l'authenticité de ces harangues.

Pour prouver que ces plaidoyers ne sont pas d'Isée, M. H. s'attache surtout aux principes posés par Benseler, dans son travail intitulé *De hiatu apud oratores atticos* (p. 192 et 193). Par une comparaison très-minutieuse, il prouve que l'hiatus est bien plus soigneusement évité dans les *orationes tutoriæ* que dans les discours d'Isée qui datent du même temps : il nous suffit de renvoyer au tableau comparatif où il rapproche, à ce point de vue, le discours VI d'Isée et le discours XXVII de Démosthène (p. 41-51). Nous ne nions pas qu'il n'y ait là un indice qui mérite considération; mais les raisons qui nous décident surtout à voir là l'œuvre même de Démosthène sont d'un tout autre ordre. Que le maître n'ait point ménagé ses conseils et son concours à l'élève, qu'il ait relu et corrigé ses discours, qu'il lui ait même fourni certains développements dont il connaissait l'effet, rien de plus naturel et de plus vraisemblable; mais que Démosthène ne soit pour rien dans ces discours, qu'il n'ait pas mis, dans cette lutte où se jouait sa destinée, tout ce qu'il avait de passion et de génie naissant, nous ne saurions le croire. Cependant, dira-t-on, ce qui, bien plus sûrement que telle ou telle expression commune, que tel ou tel passage imité ou copié, trahit l'intervention d'Isée, c'est le caractère général de ces discours, l'absence de toute digression et de toute déclamation, la force du raisonnement, l'art de grouper les preuves et de réfuter d'avance tout le système de l'adversaire; en ce genre, le *premier discours contre Onétor* est d'une habile et savante construction; il peut déjà servir de modèle. Ce serait fort bien, si nous ne retrouvions pas ces qualités dans les autres ouvrages de Démosthène, dans les productions de son âge mûr; mais ce sont justement celles qui l'ont mis hors de pair; ce sont ses qualités maîtresses. Avant tout, Démosthène est un esprit clair. Comme tout maître qui mérite ce nom, Isée a certainement aidé son élève à développer ses dons de nature; pourtant, sans la nature, toutes les leçons du monde n'auraient point suffi pour donner à Démosthène cette merveilleuse netteté d'intelligence qui fut le secret de son empire sur les âmes et sa véritable originalité.

Pour nous qui croyons, avec toute l'antiquité, aux relations d'Isée et de Démosthène, aux leçons de rhétorique et de droit données par l'habile avocat à celui qui devait être le plus grand orateur d'Athènes, il n'y a donc, dans ces ressemblances et ces emprunts dont avaient été déjà frappés les anciens critiques, rien qui puisse nous surprendre et nous embarrasser. M. Hoffmann, dans son troisième chapitre, a plus de peine à en rendre compte. Ne pouvant les nier, il les explique par le rapport des esprits [1], par la nature des sujets qu'avait traités

---

1. Nulla igitur, ut ita dicam, conjunctio eorum fuit, nisi ea, quæ ad mentes solas pertinet (p. 54).

Isée, par l'étude approfondie qu'aurait faite Démosthène des œuvres d'Isée, le plus célèbre avocat de causes civiles qu'il y eût alors, par les usages du barreau athénien, où certains développements étaient, pour ainsi dire, la propriété de tous, et pouvaient, sans que personne en fût choqué, être empruntés par un nouveau venu à quelqu'un de ses plus célèbres devanciers. Il suffit, pour montrer la faiblesse de cette hypothèse, de faire remarquer que, si l'on trouve encore, dans quelques autres discours de Démosthène, des traces de l'imitation d'Isée, nulle part ces traces ne sont aussi sensibles que dans les discours composés à propos de la tutelle; pourtant, si l'on admet, avec M. Hoffmann, que ces discours sont bien l'œuvre de Démosthène, il faut reconnaître que le jeune homme, dans sa précoce maturité, était déjà bien assez formé, bien assez maître de son sujet, bien assez sûr de son talent et de son style pour n'imiter personne, s'il n'eût pas eu alors des raisons toutes particulières, toutes personnelles, de subir l'influence d'Isée. Pour récuser des témoignages qui concordent tous et dont un remonte jusqu'à l'époque même de Démosthène, M. H. ne donne que des raisons dont nous croyons avoir démontré la faiblesse, et loin d'avoir, par son parti pris de scepticisme, débarrassé d'une difficulté l'histoire du génie et des œuvres de l'orateur, il n'arrive ainsi qu'à poser un nouveau problème, qu'il est loin de résoudre.

G. PERROT.

---

148. — **Histoire de la littérature espagnole** de G. TICKNOR, traduite de l'anglais en français pour la première fois avec les notes et additions des commentateurs espagnols D. Pascal de Gayangos et D. Henri de Vedia, par J.-G. MAGNABAL, agrégé de l'Université, etc. Paris, A. Durand et Hachette et Cie, 3 vol. gr. in-8°, 1864-1872. — Prix : 27 fr.

L'Espagne a sur les autres nations romanes l'avantage de posséder depuis un certain nombre d'années une histoire de sa littérature, j'entends par là un livre où soit traité en entier le développement littéraire d'un pays et où le moyen-âge et l'époque contemporaine ne soient pas sacrifiés à la période dite classique.

C'est un Américain du Nord, M. Georges Ticknor, qui est l'auteur de cet important travail paru en 1849. Tout n'est pas également bon dans ce livre : la première partie consacrée au moyen-âge est écrite dans un esprit trop étroit, elle n'est même pas sensiblement améliorée dans la 3e édition (1863). Cela provient évidemment de ce que M. Ticknor ne connaît pas assez les autres littératures du moyen-âge et particulièrement l'ancienne littérature française. Que penser aujourd'hui d'un écrivain qui ayant à traiter de productions telles que les miracles de la Vierge de Berceo, ne se demande même pas s'il a à faire à une œuvre originale ou non? M. Ticknor ne s'est pas douté que le vieux poète castillan ne fait la plupart du temps que traduire Gautier de Coinci. Il vaut donc mieux s'en rapporter pour cette période aux travaux de Ferdinand Wolf réunis dans ses *Studien* et à l'ouvrage de M. de Puymaigre, écrit dans un très-bon esprit et qui sur certains points a réellement fait avancer la science. Je n'ai garde d'oublier ici la grande entreprise de M. Amador de los Rios qui malgré ses défauts (au nombre desquels il faut compter surtout cette fâcheuse habitude de déclamation qui ne se produit malheureusement qu'aux dépens de la précision,

si indispensable en ces sortes de livres) a contribué pour une grande part au progrès qu'a fait dans ces dernières années l'histoire littéraire espagnole du moyen-âge. La partie la plus recommandable de l'ouvrage du savant américain est celle qui comprend le XVIe et le XVIIe siècle. La bibliothèque considérable amassée par lui (et dont la richesse n'est je crois dépassée que par celle de M. de Gayangos) lui a permis de traiter à fond cette période dont tant d'écrits sont devenus des raretés bibliographiques, grâce aux procédés expéditifs de l'Inquisition.

Le livre de Ticknor a été traduit en espagnol par MM. de Gayangos et de Vedia (Madrid, 1851-57) qui ont fait à l'original d'importantes additions. La traduction allemande de Julius (1852) comprend, outre les suppléments des deux premiers volumes de la version espagnole, des notes du traducteur et de Ferdinand Wolf.

Le premier volume de la traduction française que nous annonçons a paru en 1864 (la préface est datée de décembre 1863). M. Magnabal ne pouvait donc pas connaître la nouvelle *complete and elarged* édition de son texte, parue précisément à la même époque. Il a ajouté à l'œuvre originale les additions des traducteurs espagnols (pas toutes; je n'y trouve pas p. e. trois textes publiés dans le 4e vol. de la version espagnole: *Historia de Hexim*, *Historia de Abdulmutarib*, *Poema en alabauza de Mahoma*), mais non celles de la version allemande.

Nous devons ajouter que, bien que le titre de l'ouvrage de M. M. porte : *traduit de l'anglais*, il faut le considérer comme une traduction à peu près constante du texte espagnol. La fidélité avec laquelle M. M. reproduit les erreurs et jusqu'aux fautes d'impression de ce dernier le prouve surabondamment. Voyez p. e. (tome I, p. 43, note 3) deux strophes d'une *cantiga* d'Alphonse X tirée de la *Bibl. esp*. de Rodrigo de Castro: M. M. avec les traducteurs espagnols a écrit partout *nos* pour *vos*, de même *quien* pour *quen*, *gren* pour *greu*, tandis que le passage est correct dans le texte anglais. Il y a de même (t. I, p. 63, note 4) un certain M. Verein de Stuttgart (il s'agit du *Cercle* (*Verein*) *littéraire* de cette ville, dont les publications sont bien connues) qui aurait pu être évité si M. M., au lieu de lire de travers l'espagnol, avait suivi le texte original. Nous nous bornons à ces deux exemples, vu le peu d'intérêt qu'il y aurait à faire un errata de cette publication. Il nous suffit d'avoir montré que M. M. sait peu d'anglais et encore moins d'allemand, et qu'il n'était pas par conséquent assez préparé à sa tâche. Cela a en outre conduit M. M. à ne pas tenir compte pour ses deux derniers volumes (parus en 1870 et 1872) de la nouvelle édition du texte anglais, de 1863 [1], ce qui ôte naturellement toute valeur à son travail. Nous nous bornerons simplement à attirer l'attention sur quelques additions que le traducteur a jugé bon de faire à son texte. Dans l'introduction du premier volume, M. M., trouvant que Ticknor a eu le tort de ne pas faire précéder son ouvrage d'un exposé philologique expliquant le passage du latin à l'espagnol, nous apprend p. e. (p. XV) que « les dérivés espagnols se tirent de l'ablatif des mots latins correspondants,

1. Les traducteurs allemands ont jugé les additions et changements apportés par Ticknor à son texte assez importants pour en faire l'objet d'un volume de supplément qui compte 238 p. in-8° (Voy. *Revue critique*, 1867, art. 175.).

» comme l'indique l'accent tonique. » L'accent prouve qu'il faut écarter le nominatif, au moins pour les imparisyllabiques, mais s'il favorise un autre cas, c'est l'accusatif et non l'ablatif (*tiempo* vient de *tempus* et non de *tempore*). — P. xvj. « *H* d'abord inspiration se change en *y*. Ex. *yerba*, *yedra*. » Il n'est rien arrivé de semblable. L'*h* est tombée parce que l'aspiration ne se faisait plus sentir et l'*e* en position ou bref s'est diphthongué. Un grand nombre des explications philologiques de M. M. sont aussi peu justifiables que celles que nous venons de citer.

Une addition assez inutile est celle du travail du marquis de Pidal sur le *Centon epistolario* de Cibdareal, puisque M. M. donnait quelques pages plus haut la réponse de Ticknor à Pidal. Je ne comprends pas en outre comment M. M., qui a traduit les pièces du débat qui eut lieu entre ces deux érudits, peut dire (p. xx) que l'étude du marquis de Pidal « prouve que le véritable auteur du *Centon* n'est point, comme on l'a cru jusqu'ici, Fernan Gomez de Cibdareal, mais bien D. Antonio Vera y Zuñiga. » La vérité est que Pidal croyait à l'authenticité du *Centon*, sauf quelques lettres qui auraient été interpolées par Vera y Zuñiga (voyez p. 651 du tome I[er]). C'est Ticknor au contraire qui a montré qu'il était tout entier l'œuvre de ce dernier (voy. p. 464 ss.). Je ne sais si la meilleure manière d'être agréable à un Mécène, comme l'était le feu marquis de Pidal, est de lui attribuer les opinions qu'il combat chez son adversaire.

On sera peut-être surpris de lire (p. xix de la même préface) : « Un silence qui étonne est celui sous lequel Ticknor passe toute la littérature des juifs espagnols. Le *livre des conseils* de Rabbi Santob aurait dû exciter son attention. C'est une lacune dans une histoire de la littérature espagnole. Heureusement pour nous, cette lacune a été remplie par D. José Amador de los Rios, qui consacre à cette étude deux intéressantes parties de son livre intitulé : *Estudios históricos, politicos y literarios sobre los Judios de España*. Comme j'ai déjà traduit cet ouvrage, qu'il me soit permis d'y renvoyer le lecteur. » J'ai cité in extenso, cela en vaut la peine. Ticknor a non-seulement consacré trois pages de son texte (p. 83-85 de la présente trad.) à ce juif, mais c'est lui qui *le premier* a publié ses *Consejos y documentos* (voyez appendice E). Il est permis sans doute de rappeler au public qu'on n'en est pas à son premier ouvrage, mais il faut choisir son moment et ne pas donner un démenti à son propre livre.

Voilà pour les additions du traducteur; la traduction elle-même ne pouvant rendre, comme nous l'avons montré, aucun service aux érudits, il est temps de terminer l'examen de cette publication.

Alfred Morel-Fatio.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 18 *juillet* 1873.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, le président, M. Hauréau, annonce que le prix ordinaire de l'Académie est décerné à M. Abel Bergaigne. Le sujet du concours était l'histoire de la construction

grammaticale, particulièrement dans les langues sanskrite, grecque, latine, romanes, etc.

M. Miller présente des observations sur le texte de la description des saints lieux de Jean Phocas. Au nombre des matériaux qui avaient été préparés par M. Alexandre pour la publication des historiens grecs des croisades se trouvait le texte de Phocas, d'après l'édition d'Allatius, avec la note : « Tout ceci est à » revoir ». M. Miller voulant faire cette révision et ne pouvant voir le ms. qui est à Rome, s'est adressé à M. A. Dumont qui a transmis sa demande à Rome à M. Rayet : celui-ci a calqué et reproduit en fac-simile la première page du ms. La comparaison de ce fac-simile avec le texte d'Allatius montre que ce dernier a fait un assez grand nombre d'erreurs. Ainsi dans une note marginale du ms. qui donne la date du voyage de Phocas aux saints lieux, Allatius a lu 1185; or les Grecs, alors, n'employaient pas l'ère chrétienne : ils dataient de la création, qu'ils plaçaient 5508 ans av. J.-C.; M. Miller, d'après le fac-simile de M. Rayet, lit 6685, c'est-à-dire 1177 de notre ère. Il faudrait que le ms. fût collationné en entier par une personne compétente. — M. Hauréau pense qu'il y aurait lieu de le faire photographier, et de faire ensuite la collation sur la photographie; cet avis est appuyé par plusieurs membres.

M. de Longpérier fait une communication sur deux sceaux de provenance juive que M. Neubauer a trouvés à Toulouse et à Narbonne et lui a signalés. Des sceaux à deux faces étaient les seuls jusqu'ici connus qui présentassent simultanément des légendes latine et hébraïque, le latin sur une face et l'hébreu sur l'autre : ceux-ci portent sur la même face une légende en latin et une autre en hébreu. Dans l'un les deux légendes forment les deux moitiés de l'inscription qui entoure le sceau; dans l'autre, elles forment deux cercles concentriques. Au centre de ce dernier est figuré un rempart, armes parlantes de celui auquel appartenait le sceau : il s'appelait Salomon del Barri; *barri*, en provençal, signifie mur.

Les écrivains juifs du moyen-âge avaient l'habitude de traduire en hébreu, d'après des étymologies souvent hasardées, les noms latins ou français des villes de France. M. Neubauer avait signalé comme difficile à identifier une ville que ces écrivains désignent en hébreu par le nom de la plante hysope, et qui paraît voisine d'Avignon. M. de Longpérier, observant que l'hysope paraît avoir été confondue au moyen-âge avec l'origan, pense qu'il s'agit d'Orgon sur la Durance. Un sceau donné à M. de Longpérier par M. Ch. Thurot porte pour légende SIGILLVM VNIVERCITATIS (*sic*) VRGONIO; on y remarque l'absence complète de croix ou de tout autre signe chrétien. C'était sans doute le sceau des bailes ou administrateurs civils de la communauté juive d'Orgon.

M. Guérin continue la lecture de son mémoire sur la mer Morte. La salubrité de cette mer varie beaucoup suivant les saisons. M. Guérin cite à ce sujet les témoignages des divers explorateurs. Tandis que certaines expéditions, entreprises à une époque favorable, ont pu être accomplies sans inconvénient pour la santé des navigateurs, d'autres ont beaucoup souffert par suite du mauvais choix de la saison.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 2 Août — **1873**

Sommaire : 149. Neubauer, Études épigraphiques. — 150. Sickel, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. Pertz; Stumpf, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica*. — 151. Perrens, Démocratie en France au moyen-âge. — *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions; Société de linguistique.

149. — **Curæ epigraphicæ** scripsit R. Neubauer. Berolini, 1872. In-4°.

Ce travail contient six dissertations qui font suite aux *Commentationes epigraphicæ* du même auteur dont j'ai rendu compte dans la *Revue* (1870, t. II, p. 17): elles sont importantes pour la chronologie des archontes athéniens.

Dissertation 1. Sur l'inscription 578 de l'*Éphéméride arch.* de Pittakis. M. Eustratiadis vient de publier une meilleure copie de ce texte. *Eph. arch.* nouvelle série, p. 405. — CLXXX. Olymp. 3, lisez Καλλιφῶν et non Καλλιγένης. — CLXXXI. Olymp. 2, lisez Ἀριστόβουλος et non Ἀριστόξενος. L'archonte Ἀριστόξενος, col. I, lig. 6, est évidemment antérieur à l'Olympiade CLXXX[1]. Les considérations dans lesquelles entre M. Neubauer sur les monuments relatifs à Ἀριστόξενος et à Φίλιος Διοκλέους Φρεάῤῥιος se trouvent déjà dans l'*Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs* à la CXXII Olympiade. In-8°. Didot, 1870, p. 34.

Dissertation 2. Les conclusions de M. Neubauer sont certaines, il faut ajouter aux listes éponymiques Δημοκράτης.

Dissertation 3. L'estampage de Le Bas à la Sorbonne E, 1, 1395 permet de rectifier le texte donné par Pittakis. Il n'y a pas d'archonte Ἕρμειος, il faut lire ἐπὶ..... Σ]ερηττίου ἄρχοντος; ligne 10, l'archonte Ἀρίστων doit en effet figurer dans les listes, mais son nom est suivi d'un sigle qui signifie νεώτερος[2]. Je crois donc qu'il y eût deux archontes du nom d'Ἀρίστων. Il est impossible de rejoindre l'inscription de l'*Ancienne Athènes* et celle des *Antiquités helléniques* n. 572. L'estampage donne à la ligne 18 de l'inscription de l'*Ancienne Athènes :*

...ΟΝΤΟΣΕΠΙ........ΚΑΣ..

C'est-à-dire sur une seule ligne :

οἱ ἐπὶ ... ἄρχ]οντος ἐπι[μεληταὶ δι]κασ[τηρίων.

Aux lignes 1 et 2 de l'inscription 572 on lit :

ΥΝΙΕΩΣΑΡΧ
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΩΝ.

Si les deux morceaux se rejoignaient exactement le mot δικαστηρίων ne figurerait pas à deux lignes qui se suivent.

1. *Revue archéologique*, avril 1873, p. 246.
2. *Nouvel essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXII° olympiade*, n° 36. 1 vol. in-8°. Paris, 1873, Thorin.

Les dissertations 4 et 5 rapprochent plusieurs fragments éphébiques; la dissertation 6 prouve qu'il faut rayer des listes un éponyme imaginaire Πολύμνηστος, qui du reste n'avait pas été admis par Westermann.

DUMONT.

---

150. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. SICKEL. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. STUMPF. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

C'est en 1872 seulement qu'apparut le premier volume des Diplômes de la Collection des *Monumenta Germaniæ*, annoncé dès 1833 comme sur le point de paraître. Cette longue attente avait surexcité l'impatience et les espérances du public savant; aussi la désillusion et le dépit furent-ils grands lorsqu'on eut enfin entre les mains le volume si longtemps promis et désiré. Non-seulement il ne contenait presque rien de nouveau (deux diplômes sur 224), mais l'édition nouvelle ne marquait aucun progrès sur les éditions antérieures de Tardif, de Teulet et de Pardessus, qu'elle affectait de traiter avec dédain tout en les copiant même dans leurs fautes; elle donnait pour authentiques des diplômes dont la fausseté était prouvée et reconnue depuis longtemps et pour faux d'autres diplômes d'une incontestable authenticité; elle témoignait d'une ignorance profonde des travaux de diplomatique parus depuis vingt ans et même des travaux de la critique allemande; enfin elle contenait des erreurs et des confusions difficiles à comprendre, même de la part de M. Karl Pertz.

Les *Monumenta Germaniæ* ne sont pas seulement une grande entreprise scientifique, mais encore une œuvre nationale, entreprise au lendemain de la guerre d'indépendance, et inspirée par le plus illustre des libérateurs de l'Allemagne, le ministre Stein. Aussi tous les savants allemands ont-ils vu dans la publication du 1er volume des *Diplomata Imperii* une tache pour l'honneur national; ils ont prévu avec quelle sévérité l'œuvre de leur compatriote serait jugée par les érudits français; ils ont regardé comme un devoir de patriotisme, non de pallier des fautes trop éclatantes et de défendre un travail indigne d'être défendu, mais au contraire de prévenir les critiques étrangers, en prononçant les premiers contre M. K. Pertz le jugement impartial et sévère de la science.

M. Sickel, l'éditeur bien connu des *Acta Karolorum* et des *Monumenta graphica medii ævi*, a consacré une brochure spéciale de 80 pages à la critique du travail de M. K. Pertz. Il n'en laisse rien subsister. Il montre successivement que l'éditeur des *Diplomata Imperii* a omis des diplômes mérovingiens déjà publiés (p. 11-13), qu'il a mal indiqué l'origine des diplômes qu'il publie (p. 13-25); qu'il n'a suivi aucun plan dans la préparation de son édition (p. 25-31); qu'il a reproduit comme fac-simile des fac-simile de Paris fautifs et corrigés depuis longtemps (p. 32-33); qu'il a mal lu les manuscrits (p. 33-41); qu'il n'a suivi aucun système constant et logique dans la manière dont il édite ses textes (p. 41-

60); qu'il a négligé d'expliquer suffisamment les notes tironiennes (p. 50-51); que sa critique des documents n'est ni originale ni exacte (p. 60-63); qu'il a pris pour authentiques des pièces qui ne le sont pas et pour fausses des pièces authentiques (p. 63-70); et qu'il a eu le tort de publier *in extenso* et en grand texte des pièces sans valeur historique (p. 71-72); et enfin que ses cotes d'inventaire et ses index sont remplis d'erreurs (p. 72-75). — Toutefois ce qui fait l'intérêt principal de la brochure de M. Sickel n'est pas la conclusion qu'on en tire sur l'insuffisance du travail de M. K. Pertz. Un examen beaucoup moins minutieux aurait suffi pour justifier cette conclusion. Mais les détails dans lesquels est entré M. S., les nombreux passages dans lesquels il a dû pour réfuter M. P. exposer les vrais principes de la science diplomatique et les devoirs de l'éditeur de textes, donnent à sa brochure la valeur d'un petit traité pratique de diplomatique. C'est ainsi qu'il expose quel plan d'étude doit suivre celui qui se prépare aux fonctions difficiles d'éditeur de diplômes (p. 25-31), quels principes on doit adopter dans l'édition des textes, soit qu'on possède les originaux, soit qu'on n'ait plus que des copies, tant au point de vue de l'orthographe qu'à celui de la correction du texte et du rétablissement des lacunes (p. 41-46 et 51-54). Sur chacun de ces points M. S. explique par des exemples les motifs de la doctrine qu'il soutient, et complète ou rectifie notre connaissance des diplômes mérovingiens. Ainsi p. 31, il corrige pour une série de passages les leçons de MM. Teulet, Tardif et Pertz; p. 39, pour le diplôme mutilé de Clothaire III qui porte dans P. le nº 10 et dans Tardif le nº 4, M. S. restitue avec une singulière sagacité jusqu'à 40 ou 50 lettres par ligne; p. 44-45, il démontre contre M. P. que dans les diplômes originaux *dat* doit être lu *datum* et non *data;* p. 48-50, il explique d'une manière qui nous paraît entièrement convaincante, pourquoi il indique le *Chrismon* par *Chr* et non par une croix comme le fait M. P.; la croix existant dans certains diplômes à côté du Chrismon, et existant d'autre part dans des pièces où le Chrismon n'a jamais été employé [1], par ex. dans les bulles pontificales. Enfin p. 64-69, il démontre l'authenticité de cinq chartes de l'abbesse *Irmina* d'Epternach (Pertz, *Dipl. Spuria* 55-59 et Pardessus nºˢ 448-450, 459), celle du privilége de Childerich II pour Senones (Pertz, *Dipl. Spuria* nº 65 et Pardessus 341) et enfin celle d'un diplôme de Stablo publié pour la première fois par M. Pertz (*Dipl. Spuria* nº 77) et qu'il a rangé parmi les *Diplomata Spuria*, méconnaissant ainsi la valeur d'une des deux seules pièces nouvelles qu'il mettait en lumière.

M. Stumpf, l'héritier et le continuateur de l'œuvre de Bœhmer, a consacré aux *Diplomata Imperii* dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel, un article spécial qu'il a ensuite fait paraître en brochure. Ce travail n'est sans doute pas aussi instructif que celui de M. Sickel; il n'a pas cette autorité magistrale avec laquelle M. S. pose les principes en même temps qu'il relève les fautes. M. St. se contente d'examiner une à une par une série d'observations de détail toutes les parties de

1. M. Sickel n'adopte pas non plus le C. unique employé par M. Bresslau dans ses *Diplomata Centum* et qui peut être confondu avec le C. abréviation de *Caput*.

l'œuvre de M. P., et sur les quinze points qu'il passe en revue successivement, il la trouve également défectueuse. Bien qu'il laisse moins voir que M. S. son indignation, son jugement final est peut-être plus sévère encore : « Le volume » actuel, dit-il (p. 68), n'est qu'un extrait imparfait de la publication de Bré- » quigny-Pardessus, qui reste pour les travailleurs sérieux aussi indispensable » qu'avant l'apparition de cette dernière édition. » M. St. ne s'est cependant pas borné au rôle de critique; il a voulu donner à sa brochure une valeur originale; et il a ajouté aux travaux antérieurs sur la diplomatique mérovingienne deux tableaux importants : une liste de tous les référendaires que les textes nous font connaître avec la forme originale de leurs noms (p. 25-27) et une liste de tous les diplômes de 481 à 747 (p. 55-62). — Il nous a donné également une série intéressante de corrections à des diplômes relatifs aux monastères d'Anille, de St.-Bertin, de St.-Denis et de Stablo (p. 39)[1].

Par une coïncidence digne d'être remarquée, M. Sickel et M. Stumpf terminent tous deux leur travail par une péroraison patriotique où ils déplorent le peu de valeur des *Diplomata Imperii* comme un malheur national; ils invitent tous les savants de leur pays à prendre une revanche de cette défaite scientifique, leur rappelant la noble devise des *Monumenta Germaniæ* « Sanctus amor patriæ dat » animum. » Le patriotisme du savant consiste en effet, non à dédaigner ou à déprécier comme semble le faire M. K. P. les travaux de la science étrangère, mais à faire honneur à son pays en publiant des œuvres aussi parfaites que possible. Aussi MM. S. et St. ont-ils rendu un plus grand service à la science allemande en signalant et en corrigeant les premiers les fautes qui déparent les *Diplomata Imperii* qu'ils ne l'auraient fait en cherchant à les pallier. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes raisons que les deux professeurs allemands de nous affliger des imperfections du travail de M. P., nous sommes loin cependant de nous en réjouir. Les *Monumenta Germaniæ* sont entre les mains de tous ceux qui s'occupent d'histoire, et toute faute qui dépare cet admirable recueil est un malheur personnel pour quiconque aime la science.

Voulant contribuer pour notre part à éviter des erreurs à ceux qui se serviront du volume de M. P., nous ajoutons aux observations de MM. Sickel et Stumpf une série de rectifications géographiques.

La publication de M. Karl Pertz nous donne une fois de plus l'occasion de constater cette vérité, d'ailleurs incontestable, que pour arriver à publier correctement un texte, il est nécessaire d'identifier les noms de lieux qui s'y rencontrent.

---

1. Je ne ferai point avec M. St. un reproche à M. P. de n'avoir fait entrer dans son édition que les diplômes royaux et non toutes les chartes qui intéressent l'histoire des pays allemands. Si l'on ne s'en tenait pas exclusivement aux diplômes royaux, la collection du *Diplomata Imperii* prendrait des proportions démesurées. Mais M. St. a bien raison de trouver inutile et déplacée dans une collection qui concerne exclusivement l'histoire d'Allemagne, la publication de diplômes mérovingiens qui n'intéressent que le sol de la France, les actes relatifs à St. Denis, par exemple. — Notons encore que M. St. pense avec M. Tardif que les ans de règne des rois mérovingiens qui ont possédé successivement diverses parties de l'empire frank doivent toujours être comptés depuis leur première accession au trône, même pour les États qui n'ont été que plus tard soumis à leur domination.

Par là seulement on arrive à transcrire exactement les noms géographiques d'une lecture douteuse et même à restituer des formes fautives alors que les originaux ont disparu. Il est donc regrettable que le récent éditeur n'ait pas tenté de profiter des ressources que lui offrait l'identification des noms géographiques pour établir un texte préférable à celui des éditions antérieures. Nous n'avons pas la prétention d'indiquer ici tout le parti qu'on pouvait tirer à ce point de vue de l'étude topographique des diplômes, nous nous bornerons seulement à énoncer quelques faits.

Le n° 20 des diplômes authentiques des rois mérovingiens mentionne diverses localités de la manière suivante : « Chramlos subteriores, Ateliaco vel locello » qui dicitur Curtilis sibi Berimariacas »; mais rien dans le contexte n'indique à quelle région appartiennent ces localités et il avait paru jusqu'ici impossible de déterminer à quels lieux modernes elles correspondaient. Cependant M. K. Pertz dit dans son index topographique que *Chramlos subteriores* faisaient partie du Parisis; quant à *Berimariacæ*, grâce au mot *sibi* que l'on considère comme une variante barbare de la conjonction *sive*, on y a vu un double nom du *locellus Curtilis*. Aucune de ces hypothèses n'est convaincante et, si l'on tient compte des données que fournit une étude attentive des noms de lieux, on peut supposer que *Berimariacæ* était une localité du Hainaut, car on sait que c'est vers cette province seulement que les noms gallo-romains ou gallo-francs en *iacum* ont affecté en roman la forme *ies* et en latin la forme *iacæ*. Or, c'est justement dans le Hainaut que se trouve la seule localité de l'empire franc dont le nom dérive de *Berimariacæ*; nous voulons parler de Bermeries (Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai), et comme il existe tout près de ce village une ferme du nom de Crioleux, qui rappelle le *Chramlos* du diplôme de Clovis II, et un hameau du nom de *Courtilfoix*, nous n'hésitons pas à joindre la prétendue conjection *sibi* au nom de *Curtilis* et à considérer *Curtilis fibi* (le diplôme original autorise cette lecture aussi bien que celle de *Curtilis sibi*) comme la dénomination gallo-franque de Courtilfoix.

Dans le diplôme n° 35, émanant de Clotaire III, on rencontre, parmi les *villæ* possédées par l'abbaye de Saint-Denis dans le Maine et dans les pays voisins, une *villa* du nom de *Burfitus*; c'est du moins la forme que M. K. Pertz a substituée à la leçon *Bursitus* des éditions précédentes et nous croyons qu'en cela il a eu tort. Nous ne connaissons pas, en effet, dans ces régions de noms modernes analogues à celui-ci, tandis que *Bursitus* peut être regardé comme une forme ancienne du nom *Burceium* sous lequel, au XIIe s., on désignait Bersay (Sarthe).

L'édition donnée par M. K. Pertz du diplôme de Clotaire III pour l'abbaye de Bèze contient le nom de *Patriciniacus* rendu, dans l'index topographique, par Perrigny; mais, bien qu'il paraisse s'agir de ce village, cette traduction est inadmissible si l'on ne substitue pas la leçon *Patriniacus*, fournie par une copie généralement défectueuse il est vrai, à *Patriciniacus* que donne le manuscrit du *Chronicon Besuense* datant du XIIe siècle.

Un diplôme de Carloman, fils de Charles Martel, constate que ce prince donna aux abbayes de Stavelot et de Malmédy une *villa* du Condroz (*pagus Condustrin-*

sis) désignée par un cartulaire du XIII[e] siècle sous le nom de *Levio* et par un cartulaire du XIV[e] s. sous celui de *Lenio*. Si M. K. Pertz avait examiné ce texte géographiquement, il eût constaté que cette *villa* n'était pas différente de Leignon (Belgique, prov. de Liége) et que la bonne leçon était *Lenio;* mais il ne l'a pas fait et a préféré *Levio* parce que cette leçon était celle du plus ancien cartulaire.

Le n° 2 des *Diplomata spuria* renferme les noms de la *villa Durazat* et du *fluvius Rade*, dont les noms ont été mal transcrits dans les cartulaires dont cette pièce est tirée, car les formes actuelles *Darazac* et *Rue* ne permettent pas de douter que l'original portait *Darazat* (ou *Darazac*) et *Rude*.

Le diplôme faux de Gontran pour l'abbaye de St-Marcel-lès-Chalon mentionne un village du nom de *Rofiacus* qu'on a identifié sans respect pour les lois de la phonétique avec Ruffey. La correction de *Rofiacus* en *Rosiacus* (Rosey) nous semble d'autant plus acceptable que Rosey dépendait dès le IX[e] siècle de l'abbaye de St-Marcel[1]. — Il est question, dans la même pièce, des habitants (*illi*) *de Mercureis* et M. K. Pertz ignorant le nom moderne de ce village a pris *Mercureis* pour la forme ablative de *Mercureæ*, tandis qu'on doit le considérer comme une ancienne forme vulgaire du nom *Mercurey* ou le changer en *Mercureiis*.

Le texte de la charte de Theodechilde, fille prétendue de Clovis I[er], peut aussi recevoir quelques corrections à la suite d'un examen géographique. Ainsi, le texte de M. K. Pertz compte parmi les lieux que l'abbaye de St.-Pierre-le-Vif de Sens aurait possédées près de Mauriac (Cantal) une localité du nom de *Cartigiæ* dont le véritable nom doit être *Artigiæ*, si l'on combine la présence aux environs de Mauriac de plusieurs écarts du nom d'Artiges avec la variante *Artigiæ* que nous fournit un manuscrit. — L'identification de *Monte Cisternas* avec Le Mont et Cisternes, hameaux de la commune de Soursac (Corrèze), eût empêché M. K. Pertz de ne faire qu'un nom de ces deux vocables qu'une virgule doit séparer. — *Clamiacus* doit faire place à la variante *Clainiacus* ou à *Claniacus*, car le nom moderne de ce lieu est Claniat. Enfin, les mots *ad illa fagia*, qui suivent le nom d'Aussinanges (*Ursinnanicæ*), se rapportent au hameau de la Faye, voisin d'Aussinanges, et le mot *fagia* doit avoir par conséquent, une initiale majuscule.

Un des faux diplômes de Dagobert I[er] pour l'abbaye de St.-Denis, classé par M. Pertz sous le n° 49 des *Diplomata spuria*, donne les noms de plusieurs villages du Poitou et de la Touraine dont l'identité est facile à établir, en raison de l'indication du vocable de leurs églises. On y trouve entre autres la mention d'une *ecclesia Sancti Hylarii de intra amnem*, et M. Pertz, qui n'y a pas reconnu l'église de St-Hilaire d'Antran (Vienne), a pris les mots *de intra amnem* comme un indice du site de l'église et n'a pas gratifié *intra* d'un *i* majuscule.

La comparaison des documents publiés par M. K. Pertz avec des pièces plus modernes se rapportant aux mêmes établissements religieux et qui, souvent, ne font que reproduire les mêmes énumérations de localités, pouvait aussi fournir quelques corrections de même nature. C'est ainsi qu'en rapprochant le diplôme

1. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2[e] éd., t. III, p. 393.

faux de Childebert III pour l'abbaye de St.-Wandrille de la charte confirmative de Louis VII, en date de 1177[1], M. K. Pertz aurait pu corriger *Waucort (in pago Vimacensi)* par *Vaincort* ou *Waincort*, aujourd'hui Woincourt (Somme), remplacer *Ursiniolum (in episcopatu Parisiensi)* par *Visiniolum*, auj. le Vésinet (Seine-et-Oise) et compléter le nom *De ..... vallis* qui désigne Démonval (*Demonum vallis*). — Le rapprochement du diplôme faux de Thierry IV pour l'abbaye de St.-Maur-les-Fossés avec les plus anciens titres de cette même maison aurait aussi permis à M. K. Pertz de corriger *Villena* en *Vilcena* (Vincennes).

Ainsi, il n'est pas douteux qu'une étude topographique attentive des textes diplomatiques de l'époque mérovingienne aiderait quelquefois à en améliorer le texte. On doit donc vivement regretter que M. K. Pertz n'ait pas cru devoir suivre la méthode que nous indiquons ici et ait réservé l'étude des questions topographiques pour la rédaction de l'index dont il ne s'est nécessairement occupé qu'après l'impression des textes.

L'*Index topographicus* des diplômes mérovingiens contient 31 colonnes (p. 219-234) et on y renvoie pour chacun des noms géographiques à la page et à la ligne auxquelles ils sont nommés. Il a bonne apparence, mais cela ne suffit pas et il nous faut examiner s'il a le mérite de l'exactitude.

Ce serait manquer de bienveillance que de reprocher à M. K. Pertz l'absence dans son index d'un certain nombre de noms de lieux, car il est facile de comprendre que quelques fiches aient pu s'égarer pendant la confection de la table. La plus grave omission qu'on puisse signaler est celle des vingt-trois noms géographiques qui figurent dans le n° 15 des diplômes authentiques des maires du palais (p. 102). Malheureusement, l'inattention ou l'ignorance du rédacteur de cet index se décèle en plus d'un endroit par la transcription fautive d'un certain nombre de noms tels que *Alsna, Dareneycum, Galvadanus, Lirimense, Sancta Monegardis, Rialicus, Sarturiacus*, etc., pour *Alna, Dareneyum, Gavaldanus, Lirinense, Sancta Monegundis, Rialiacus, Saturiacus* et par la présence de certains noms de saints en dehors du groupe qui termine la lettre *S*.

La manière dont sont rédigés les articles de l'index topographique semble prouver que M. K. Pertz a voulu épargner le temps des chercheurs. Renonçant à leur indiquer le plus souvent le nom moderne des localités mentionnées dans les diplômes mérovingiens, il a voulu du moins les empêcher de recourir inutilement aux documents pour vérifier si telles localités gallo-franques à nom répandu appartenaient aux régions sur lesquelles se portait leur attention. C'est du moins avec cette intention, croyons-nous, qu'il a tenté de donner à la suite de chaque nom de lieu l'indication du *pagus* dont ce lieu dépendait; travail difficile tant qu'on ne possédera pas une étude complète sur les *pagi* de la Gaule franque et que M. K. Pertz ne pouvait exécuter avec assurance puisqu'il ignorait la situation d'un grand nombre des localités dont il prétendait indiquer le *pagus*. Cependant, pour vaincre cette grave difficulté, l'auteur de l'index (nous voudrions croire que

---

1. Martène et Durand, *Veterum scriptorum et monumentorum collectio amplissima*, t. I, c. 899.

M. K. Pertz n'a point fait lui-même ce travail) a imaginé de considérer toutes les *villæ* citées dans une charte comme dépendant du même *pagus* que l'église à laquelle elles appartenaient : c'est ainsi que les nombreuses localités nommées dans le diplôme de Clotaire III pour l'abbaye de Bèze sont placées *in pago Attoariorum;* de même les villages dont les noms figurent dans le diplôme (faux) du roi Gontran pour l'abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon sont indiqués *in pago Cabilonensi*. Nous ne croyons pas toutefois que, dans ces deux cas, on soit arrivé à de fâcheux résultats. Mais il faut voir dans quelles erreurs ce système, joint à une négligence fâcheuse, fait tomber l'auteur de cette table. On trouve dans les *diplomata spuria*, sous les nos 2 et 16, deux pièces de l'abbaye de St.-Pierre-le-Vif de Sens où, à la suite de villages appartenant incontestablement au *pagus Senonicus*, figurent de très-nombreuses localités situées pour la plupart, suivant les textes eux-mêmes, *in provincia Arvernica* (ou *in pago Arvernico*) et *in pago Lemovicino*. Eh bien! l'index topographique transporte *in pago Senonico* environ la moitié des lieux que les chartes placent en Auvergne et en Limousin, sans qu'on puisse deviner ce qui a porté le rédacteur à choisir ces localités de préférence à d'autres; quelquefois, comme pour ne laisser aucun doute sur son ignorance, cet habile homme indique le même village comme dépendant à la fois du Sénonais et de l'Auvergne (*in pago Senonico, in provincia Arvernica*)[1], paraissant ne voir dans le premier de ces pays qu'une division du second.

Une des plus graves erreurs qui résultent de cette méthode vicieuse est, sans contredit, l'attribution d'un port situé sur la Loire (*portus illus qui dicitur Sellis... super fluvium Ligeris*) au pays de Liége (!), par la raison que le roi Sigebert II concéda ce port aux monastères de Stavelot et de Malmédy. Cependant, il nous faut bien encore l'avouer, on trouve des contraventions à ce malencontreux système, car le rédacteur de l'index mentionne quelquefois des *pagi* dont les noms ne figurent pas dans les textes; c'est ainsi, par exemple, que l'abbaye de Luxeuil (*monasterium Luxoviense*) est placée par lui dans le *pagus Vongensis*, c'est-à-dire dans un pays qui en est éloigné de plus de 50 lieues.

Ces exemples suffiraient seuls à prouver que le rédacteur de l'index topographique n'était nullement préparé à ce travail délicat, mais d'autres faits viennent démontrer qu'en outre ce travail n'a malheureusement été l'objet d'aucun examen de la part du directeur de la publication. On ne s'expliquerait pas autrement la présence de certaines bévues qui ne pourraient échapper à un écolier quelque peu intelligent. Ainsi, le nom du *pagus Gavaldanus*, transcrit à tort dans l'index sous la forme *Galvadanus*, serait non le Gévaudan, comme le croient sans doute nos lecteurs, mais le Calvados, le Calvados qui n'existe comme division territoriale que depuis 1790! Le nom *Agaunum*, que chacun sait être le nom primitif de la célèbre abbaye de Saint-Maurice en Valais, devient, sous la plume de M. Pertz ou de son collaborateur, « Agen *sive* Saint-Maurice en Valais » et on ne peut plus douter de la coupable négligence de la direction des *Monumenta Germaniæ historica*.

1. Les *villæ* de *Pomeirs*, de *Turpiacus* et d'*Uceica* sont dans ce cas.

Nous avons dit que l'auteur de l'index plaçait volontiers certaines localités *in pago Senonico*, *in provincia Arvernica*, ce qui tendrait à faire croire que la province d'Auvergne s'étendait à l'époque mérovingienne jusqu'en deçà du pays de Sens. Il est curieux de constater combien le département de l'Yonne dont Sens fait partie et le département de la Nièvre qui confine à celui de l'Yonne sont l'objet de la sollicitude peu éclairée de notre auteur : c'est dans ces deux départements qu'il aime surtout à placer les lieux appartenant aux pays les plus différents et il faut cependant noter qu'ordinairement il n'indique pas, à la suite des noms des villages modernes, le département dans lequel sont comprises ces localités. C'est dans le département de l'Yonne que, suivant l'index, se trouverait le *Germiniacus* du pays de Reims; c'est aussi un village du même département, Cuy, qui représenterait le *Cuciniacus*, *in pago Arvernensi*, des vieux textes; c'est à Clamecy (Nièvre) qu'il faudrait retrouver, en dépit des règles de la phonétique, le *Clamiacus*, *in pago Lemovicino*, d'une charte (fausse) de Theodechilde; c'est encore dans le *pagus Nivernensis* ou à la limite de ce *pagus* et du *pagus Autissiodorensis*, et de ce côté-ci de la Loire par conséquent, que seraient situées *Herla*, *Saturiacus*, *Domnus Frons* et *Diseium* que deux diplômes datés de Compiègne placent *ultra Ligerim*, sans autre indication géographique. Enfin, la ville de Nîmes (*Nemausus*), de laquelle Clotaire III date un diplôme, aurait fait partie (qui le croirait ?) du *pagus Nivernensis*. Il est pénible d'avoir à relever de telles choses dans un volume de la grande collection des *Monumenta*.

Jamais dans aucune œuvre identique, nous n'avons remarqué une absence de logique aussi grande que dans ce malheureux index. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons comment on y a interprété la partie topographique du diplôme que M. K. Pertz a publié sous le n° 78 des diplômes authentiques. Ce document est relatif à un moulin situé à *Cadolaicus infra termeno Verninse* que l'abbaye de Saint-Denis considérait comme une dépendance de la *ville de Latiniacus*, tandis que le maire du palais Grimoald le regardait comme une annexe de sa *villa* de *Vernus*. Suivant nous, et il est vrai que notre opinion diffère quelque peu de l'opinion généralement admise par les savants français, *Cadolaicus* serait Chailly, hameau que la carte de Cassini place sur la rive droite de la Marne, en face de Lagny-sur-Marne, le *Latiniacus* de notre texte, tandis que *Vernus*, le chef-lieu du *terminus Verninsis*, se retrouverait dans Vaires (qu'on écrirait plus correctement *Ver*) à six kilomètres à l'ouest de Lagny. Le collaborateur de M. Pertz a réussi à séparer *Cadolaicus*, *Vernus* et *Latiniacus* en les plaçant dans trois pays distincts : *Cadolaicus* à Chailly (en Brie), près Coulommiers, *in pago Meldensi*; *Vernus*, à la fois à un Vern inconnu et à Verneuil-sur-Oise qu'il dit situé *in pago Suessionensi*, bien que ce lieu fût de l'ancien diocèse de Senlis; enfin *Latiniacus* (Lagny-le-Sec, Oise, suivant lui) est indiqué par l'index *in pago Meldensi sive Aurelianensi* (!). Cette discordance prouve clairement que le rédacteur de la table topographique n'a pas jeté les yeux sur la pièce lorsqu'il s'est agi de traduire ces noms de lieux.

Nous pourrions adresser à l'auteur de l'index un autre reproche également grave; c'est de ne pas avoir tenu compte des règles phonétiques qu'il importe

de suivre dans la traduction des noms de lieux. En voyant dans l'index topographique les traductions suivantes, et nous les prenons au hasard : *Awanna*, Awans; *Clamiacus*, Clamecy; *Cuciniacus*, Cuy; *Dominicus Laicus*, Dorlens; *Levaste*, Levaré; *Moliniacum*, Moulins; *Paredum*, Parnay; *Patriciniacus*, Perrigny; *Potius*, Poché; *Rosbacis*, Rolleboise; *Tauricciacus*, Thorigné, etc., on reste convaincu que les éléments de la philologie romane ne sont pas aussi généralement répandus parmi les érudits allemands qu'on se plaît à le croire.

A côté de ces identifications insolites, on trouve aussi dans la table de M. Pertz quelques noms latins traduits par des vocables qui nous sont totalement inconnus; ainsi *castrum Bagaudarum*, château de Bodets; *Pelolius*, Peleun; *Podentiniacus*, Pandentigny, etc. Nous ne devons pas dissimuler que, souvent, ces traductions sont empruntées à d'anciens ouvrages français, mais la science a marché depuis et le devoir des éditeurs allemands était de vérifier les assertions de leurs devanciers.

Après cet examen de l'*Index topographicus* du tome I des Diplômes de l'Empire, nous sommes forcé de dire que non-seulement ce travail est inutile, mais qu'il nuira à ceux qui s'en serviront. Aussi, croyons-nous convenable d'offrir aux lecteurs de la *Revue critique* un errata développé de cet index. Nous avons reproduit, dans cet errata, les articles fautifs de l'index et nous avons signalé les traductions erronées, le plus souvent en les remplaçant par des traductions que nous croyons exactes. Nous avons aussi traduit un grand nombre de noms pour lesquels l'auteur n'avait pas proposé de traduction et toujours nous avons fait suivre les noms modernes de l'indication des circonscriptions actuelles dont ils dépendent. Nous avons aussi indiqué dans notre errata les noms géographiques omis dans la table de M. K. Pertz. Ceux de nos lecteurs qui ont pratiqué la publication de M. K. Pertz ont dû remarquer qu'on trouve souvent dans son index topographique des noms modernes dont on aimerait à voir indiquer la situation, car souvent ce sont des noms ou fort répandus ou presque inconnus; mais nous n'avons pu remédier à ce mal, car alors notre travail serait devenu une édition revue et corrigée de l'*Index topographicus*.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de distinguer dans notre errata les noms qui figurent dans les diplômes authentiques de ceux que mentionnent seulement les diplômes faux; nous avons donc fait précéder ces derniers d'un astérisque. Naturellement cette distinction n'est pas fondée uniquement sur la publication de M. K. Pertz et on y a profité des indications contenues dans l'opuscule de M. Th. Sickel.

(*A suivre.*) Auguste Longnon.

---

151. — **Démocratie en France au moyen-âge;** histoire des tendances démocratiques dans les populations urbaines au XIV[e] et au XV[e] siècle, par F. T. Perrens; ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 2 vol. in-8°, 402-428 p. Paris, Didier. 1873. — Prix :

M. Perrens avait publié en 1860 un ouvrage sur Étienne Marcel, dont les conclusions et la méthode n'avaient pas été généralement approuvées par la

critique; il vient de traiter de nouveau le même sujet dans le premier volume du livre que nous annonçons; le second est consacré aux Maillotins, aux Cabochiens et aux divers mouvements de la démagogie parisienne sous le règne de Charles VI.

M. Perrens fait ici deux concessions importantes aux critiques qui avaient apprécié sévèrement son travail sur Étienne Marcel : il renonce à prêter à Charles le Mauvais l'intention de fonder en France le gouvernement constitutionnel; il veut bien reconnaître que Marcel, dans la dernière période de sa vie, en tentant de livrer Paris au roi de Navarre, malgré les Parisiens, s'écartait des voies démocratiques et cherchait son salut plutôt encore que celui des réformes bourgeoises. On voit que M. Perrens revient de loin, puisqu'il faut le féliciter de s'être réconcilié, sur deux questions aussi capitales, avec la vérité historique. Sauf ces deux points, l'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* reproduit, en les atténuant un peu, toutes les opinions qu'il avait émises dans son *Etienne Marcel*; il prend toujours parti avec passion, non-seulement pour les États de 1355, mais encore pour ceux de 1356 et de 1357, contre le pouvoir royal.

Autant nous admirons avec M. Perrens le mouvement réformateur de 1355, autant nous ne pouvons nous associer à son enthousiasme pour l'Assemblée d'où sortit l'ordonnance révolutionnaire de 1357. On n'imaginera jamais, si l'on n'a étudié l'histoire de ces quatre années, non dans les ordonnances ou les chroniques, mais dans les actes, l'horrible situation où se trouva la France entre le désastre de Poitiers et le traité de Brétigny. Les Anglais ou, ce qui ne valait pas mieux, les brigands des Compagnies occupaient presque tous les châteaux et vivaient aux dépens des campagnes environnantes. Nous avons réuni plus de *mille pièces* qui constatent que, sur tous les points du royaume, les malheureux paysans étaient réduits à se réfugier avec leurs grains et leurs bestiaux dans les églises des villages converties en forteresses, à vivre dans des souterrains ou au fond des bois. Pendant ce temps, les bourgeois des bonnes villes restaient enfermés, moitié par impuissance, moitié par égoïsme, derrière leurs murailles; et avant la Jacquerie où quelques cités firent cause commune avec les *bonshommes*, nous n'avons pas rencontré dans nos recherches un seul exemple d'une milice urbaine s'aventurant dans les campagnes pour protéger les paysans. Les nobles avaient plus d'intérêt à protéger leurs hommes, les tenanciers dont les redevances les faisaient vivre; mais les uns, faits prisonniers à Poitiers et hors d'état de payer leur rançon, étaient encore en captivité; les autres, les plus pauvres, ceux qui appartenaient aux degrés inférieurs de la noblesse, atteints par la misère générale, devenaient les complices des oppresseurs. Nous devons dire toutefois, contrairement au témoignage partial de Jean de Venette, qu'en beaucoup d'endroits les seigneurs, soit par l'ordre du pouvoir royal, soit de leur propre impulsion, se mirent en devoir de protéger leurs vassaux contre les exactions des Anglais et des Compagnies.

Au milieu de cet effondrement universel, de ce naufrage de toutes les forces sociales, un seul pouvoir restait debout, la royauté; un seul besoin devait dominer toutes les autres préoccupations et s'imposer aux efforts des bons citoyens, l'expulsion des Anglais et des Compagnies. « Le nom royal seul, dit quelque part

» M. Perrens, commandait le respect dans les provinces[1]. » Et ailleurs : « S'occuper de soutenir ou de terminer la guerre était à cette heure la seule » question digne d'occuper des Français[2]. » On ne saurait mieux dire. Et cependant que font ces États de 1356, objet de l'admiration de M. Perrens? Ils mettent en accusation les conseillers du dauphin, ils veulent suspendre de leurs fonctions tous les officiers royaux. La royauté était déjà trop affaiblie, et pourtant les inspirateurs parisiens et navarrais de l'ordonnance de 1357, concentrant en leurs mains l'administration aussi bien que la législation, prétendent annuler le seul pouvoir qui lie ce qui reste de forces pour se mettre à sa place. Ces meneurs, on a vu que M. Perrens le reconnaît, n'ont pas de moyens d'action dans les provinces; ils se sont mis dès le commencement en guerre ouverte avec la noblesse, c'est-à-dire avec la seule force militaire de ce temps : comment leur tentative aurait-elle pu aboutir à l'expulsion des Anglais et des Compagnies? Il faut en conclure que cette tentative était au moins inopportune, et l'histoire à ce titre doit la condamner.

Plus grave encore fut la faute ou plutôt le crime d'Étienne Marcel le jour où, passant de la politique révolutionnaire à la démagogie terroriste, il fit assassiner sous les yeux du régent ses deux plus fidèles serviteurs, les maréchaux de Champagne et de Normandie, et où il poussa l'abus de la force jusqu'à sommer le dauphin de pardonner séance tenante aux meurtriers. « Certain de la victoire au » moins pour l'heure présente, fait remarquer à ce propos M. Perrens, *Marcel* » *se montrait conciliant dans la forme et s'humiliait une fois de plus devant le régent* » *du royaume*[3]. » Ainsi le prévôt des marchands ne craignait pas d'ajouter la dérision, l'insulte à la violence, et l'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* veut qu'on voie un gage d'esprit conciliant et d'humilité dans cette insolente sommation ! On a peine à croire que M. P. ait écrit sérieusement cette phrase.

Le meurtre des maréchaux mérite d'être flétri avec d'autant plus d'énergie que ces deux braves chevaliers, dont Jean de Venette a fait l'éloge, auraient pu contribuer plus utilement que leurs assassins et que Marcel lui-même, à l'expulsion des Anglais et des Compagnies. Nous avons eu le bonheur de découvrir aux Archives une pièce fort curieuse qui met bien en relief le rôle respectif de la haute noblesse et de la haute bourgeoisie dans cette grande œuvre de la libération du territoire. Des deux personnages dont il s'agit dans cette pièce, l'un est un puissant seigneur, un prince du sang, le comte d'Étampes ; l'autre, changeur et bourgeois de Paris, appartient précisément à la famille d'Étienne Marcel : il s'appelle Guillaume Marcel. Le comte d'Étampes emprunte vers 1358, aux termes de cet acte, à Guillaume Marcel, changeur et bourgeois de Paris, 1000 moutons d'or « pour la raençon du pais d'Estampes à paier aus Anglois » lors noz ennemis estans ou dit pais, » *moyennant* 400 *moutons d'intérêt pour six semaines seulement*. Le comte d'Étampes doit donner à Guillaume Marcel, en gage du payement du dit intérêt, son chapeau d'or du prix de 200 moutons[4].

1. P. 264.
2. P. 175.
3. P. 262.
4. Arch. nat., Sect. hist., JJ 91, p. 299, f° 209.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de se prononcer entre ce grand seigneur qui engage jusqu'aux objets précieux de sa garde-robe pour racheter son comté aux Anglais et ce riche bourgeois qui profite de la misère générale pour prêter son argent à raison de plus de 300 o/o.

L'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* dit à plusieurs reprises[1] que Marcel s'était assuré l'alliance de *soixante villes* dont les plus importantes étaient Rouen, Amiens, Beauvais, Laon, Senlis. M. Perrens paraît si peu familier avec la langue du XIV[e] siècle qu'il ne semble pas s'être rendu parfaitement compte du sens du mot *ville* dans le passage suivant d'une lettre de Marcel aux communes de Flandre : « Nos gens, dit Etienne Marcel, se departirent d'euls (il s'agit des » Jacques) et de nostre commandement firent crier bien en *soixante villes*, sur » paine de perdre la teste, que nuls ne tuast femmes ne enfans de gentilhomme » ne gentil femme. » Tous nos lecteurs savent que *ville*, dans la langue du XIV[e] siècle en général et dans ce passage en particulier, a le sens de *village*; cela veut donc dire simplement que les Jacques, dans soixante villages ou hameaux, étaient aux ordres de Marcel. M. Perrens donne une liste des localités qui prirent part à la Jacquerie, liste où la plupart de ses lecteurs ne verront que des énigmes indéchiffrables, soit que l'auteur ait mal lu la forme ancienne au nom de ces localités, soit qu'il n'ait pas pris la peine de rechercher la forme moderne : qui reconnaîtrait, pour ne citer que deux exemples, Etrepy (Marne, ar. Vitry-le-Français) dans *Strepay* et Heiltz-le-Maurupt (Marne, ar. Vitry-le-Français) dans *Heislemarrois*[2] ?

Il n'est pas exact non plus de dire que Marcel « formait une confrérie, dite » de Notre-Dame, dont il voulait, en lui donnant une forte discipline, faire » l'instrument de son pouvoir[3]. » La célèbre confrérie de Notre-Dame existait bien avant Étienne Marcel; le prévôt des marchands n'eut point par conséquent à former cette association religieuse : il en dénatura seulement le caractère par l'intrusion de la politique.

M. Perrens reproduit à la fin de son second volume une lettre de Charles V au comte de Savoie découverte aux Archives de Turin par M. Combes et publiée par l'honorable professeur dans le *Recueil des mémoires lus à la Sorbonne par divers savants*[4]. L'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* ne dit rien de cette publication antérieure à la sienne; en revanche, on ne s'explique pas pourquoi il prévient le lecteur, en deux endroits de son livre[5], qu'il avait cru devoir demander à M. le directeur des Archives de Turin un certificat d'authenticité lequel a péri dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville. L'examen le plus superficiel de la pièce découverte par M. Combes rendait ce certificat inutile; mais ce qui n'eût pas été inutile, ce qui s'imposait comme une obligation étroite à quiconque donnerait une seconde édition de cet important document, c'était une révision attentive du texte publié par le professeur de la Faculté des lettres de Bordeaux. Nous

1. P. 265 et 296.
2. P. 297.
3. P. 253.
4. Volume publié en 1869, p. 236 à 242.
5. P. xj, xij et 327, note 1.

regrettons que M. Perrens se soit soustrait à cette obligation ; le texte qu'il nous donne est vraiment inintelligible. P. 360, l. 6, au lieu de : « en caresme *derrière* passée, » lisez : en caresme *derrein* passé ; l. 22 et 23, au lieu de « assiégé, » lisez : à siége. P. 361, l. 14, au lieu de : « desrez, » lisez : desjunez. P. 363, l. 9 et 10, au lieu de : « se apparent, » lisez : se apparçut. P. 364, l. 21, au lieu de : « Gavencières, » lisez : Garencières ; l. 29, au lieu de « penssent, » lisez : peussent. P. 366, l. 26, au lieu de : « veinst, » lisez : venist. P. 367, l. 8, au lieu : « occider, » lisez : vuidier ; l. 9, au lieu de : « Cracil, » lisez : Craeil ; l. 21, au lieu de : « France[1], » lisez : fiance.

Il serait facile de relever d'autres erreurs de détail dans le travail de M. Perrens ; quel est l'ouvrage que ne déparent de petites taches de ce genre ? Néanmoins, il est juste de reconnaître que la *Démocratie en France* est très-supérieure, à ce point de vue, à l'*Étienne Marcel*.

Il nous reste à faire au lauréat de l'Académie des sciences morales un reproche beaucoup plus grave, parce qu'il s'applique à toutes les parties, et nous dirions presque, à toutes les pages de son livre. Ce reproche, du reste, lui a été adressé déjà par un de ses juges, par le rapporteur même du concours où il a remporté le prix. « La vérité et la couleur locales, a dit M. Henri Martin rendant compte » du mémoire de M. Perrens, y sont moins exactes que la vérité et l'enchaînement chronologiques. » C'est qu'en effet un trop grand nombre de pages de ce livre font penser à un voyageur qui aurait la prétention de décrire un pays étranger, après l'avoir traversé une fois en chemin de fer sans s'y arrêter. M. Perrens dit quelque part que les Parisiens voulaient obliger le dauphin à éloigner de lui ceux de ses conseillers qu'on supposait hostiles à la cause populaire, il ajoute cette réflexion : « Mais *avec un instinct précoce des conditions d'un » gouvernement libre, ou par un effet, sensible même chez eux, des habitudes monar» chiques*, les chefs de la bourgeoisie s'obstinaient à tenir pour irresponsable le » roi ou son lieutenant[2]. » — « Belliqueux et sans prudence à la guerre, il (le » roi Jean) ne pouvait goûter l'humeur ordinairement pacifique de *ses plus utiles » sujets ni leur circonspection dans les combats*[3]. » — On sait par les Grandes Chroniques que les lettres de convocation aux États de 1357 portaient le sceau de la prévôté des marchands. « On a beau se défendre, fait remarquer à cette » occasion M. Perrens, de tout rapprochement entre notre temps et un siècle » qui en diffère à tant d'égards, *il est difficile de ne pas voir dans ce contre-seing » quelque chose d'accidentellement semblable à la coutume moderne d'apposer, pour » que les décrets royaux soient exécutoires, la signature du ministre compétent sous » celle de son roi*[4]. » Qu'on veuille bien nous pardonner ces citations, elles étaient nécessaires pour donner aux lecteurs quelque idée de ce défaut de couleur et de vérité locales qui a choqué M. Henri Martin et que nous signalons à notre tour. L'ouvrage dont nous rendons compte peut être comparé sous ce rapport à certains tableaux de David dont les personnages, tout en reproduisant

1. Cette faute n'a pas été commise par M. Combes.
2. P. 255.
3. P. 103.
4. P. 240.

les proportions, l'attitude, les traits des chefs-d'œuvre de la statuaire gréco-romaine, nous donnent pourtant en fin de compte une idée si fausse de l'art et de la société antiques. Comme David était après tout un peintre de grand talent, nous espérons qu'on ne trouvera rien de blessant dans cette comparaison. M. Perrens, lui aussi, a beau avoir un talent d'exposition très-distingué, il a beau connaître le gros des faits et le rapporter avec une exactitude suffisante; il est impossible, après avoir lu son livre, de ne pas se dire qu'il n'a pas le sentiment vrai de la vie du moyen-âge.

Siméon Luce.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 juillet 1873.

A propos du procès-verbal de la dernière séance, M. Miller donne connaissance d'une lettre de M. A. Dumont, appuyant l'idée de faire photographier le ms. de Phocas. M. L. Renier annonce à ce sujet qu'un élève de l'École des Hautes-Études vient de recevoir une mission en Italie, dont le but principal est de faire, dans les bibliothèques, les collations de mss. grecs qui pourraient être utiles aux savants français pour leurs travaux.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce la restitution par M. Delisle de la part de M. Chavaray, marchand d'autographes, d'une lettre de Depuis autrefois soustraite à la collection de l'Institut.

MM. Hauréau, Egger et Deloche donnent des nouvelles satisfaisantes de MM. Littré et Brunet de Presle, dont la santé avait donné quelques inquiétudes.

Aucun mémoire digne d'être couronné n'ayant été présenté sur la question mise au concours pour le prix Bordin, « étude critique et philologique sur le » texte des œuvres de Sidoine Apollinaire, » il n'est pas décerné de prix. Le sujet est maintenu au concours : l'attention des candidats est spécialement attirée sur l'étude des mss. et des éditions, l'histoire du texte, la chronologie des œuvres de Sidoine.

Le premier prix Gobert est décerné au livre de M. A. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*[1], le second à M. de Mas Latrie, pour son histoire des traités de paix et de commerce conclus entre les princes chrétiens et les états barbaresques.

M. de Longpérier présente de la part de M. Stuart Poole le 1er vol. du catalogue des médailles grecques du Musée britannique. M. Renan offre, de la part des auteurs, une étude sur les Ophites, par M. Ph. Berger, et le mémoire de M. Clermont-Ganneau sur les ossuaires juifs, qui a été lu à l'Académie.

M. Léon Renier communique à l'Académie une inscription romaine qui lui a été envoyée par M. Boissières, inspecteur de l'Académie d'Alger en résidence à Constantine, et qui a été découverte par ce savant à Bouhira, localité située à 14 kilomètres au nord-ouest de Sétif. C'est l'inscription d'un monument élevé par la colonie de Sétif (*Colonia Nerviana Augusta Sitifensis*) en l'honneur des deux

1. M. Jal est mort depuis la publication de ce livre. Voy. *Revue Critique*, 3 mai 1873, p. 283.

empereurs Maxime et Balbin et du césar Gordien le Jeune; c'est jusqu'ici la seule dans laquelle ces trois princes soient mentionnés avec tous leurs noms et tous leurs titres, et elle nous apprend que le second ne s'appelait pas seulement *Decimus Cælius* (ou *Cœlius*) *Balbinus*, mais bien *Decimus Cœlius Calvinus Balbinus*. Elle a dû être gravée dans l'intervalle d'un peu moins de trois mois qui s'écoula depuis l'élection des deux empereurs Maxime et Balbin, jusqu'à leur mort et leur remplacement par Gordien le Jeune, vers le milieu du mois de juin de l'an 238 de notre ère. — M. Renier profite de cette occasion pour refaire, en la rectifiant et en la complétant à l'aide d'un certain nombre de monuments épigraphiques, l'histoire des événements qui furent, en Afrique, la suite de l'élection des deux premiers Gordiens, de leur mort et de leur remplacement par Maxime et Balbin d'abord, puis par Gordien le Jeune.

M. G. Perrot présente des observations sur trois inscriptions grecques. La première, dont il met des reproductions sous les yeux de l'Académie, lui a été confiée par la *Société asiatique* à laquelle M. Ermakof, qui a trouvé l'inscription à Amasia, en Asie-Mineure, en avait adressé une photographie. Ce qui fait le principal intérêt de cette inscription, c'est qu'on y trouve la mention d'un roi Pharnace, peut-être Pharnace II, mais plus probablement Pharnace Ier. C'est le seul monument épigraphique contenant une mention de cette race souveraine. Les deux autres inscriptions ont été communiquées par M. Leonardi, d'Ancyre. L'une est la fin du *cursus honorum* d'un magistrat romain : M. P. la rapporte à un certain C. Julius Scapula, qui exerça les charges mentionnées dans cette inscription (vers 135 ap. J.-C.). L'autre présente des formes curieuses au point de vue de la prononciation du grec (Παέλος pour Παῦλος etc.) : à défaut d'autres renseignements sur la date de cette inscription, M. P. croit pouvoir indiquer le IIe ou IIIe s. de notre ère.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 19 juillet.

M. le président annonce que M. Abel Bergaigne, membre et vice-président de la Société, vient d'être couronné par l'Académie des inscriptions, qui lui a décerné le prix ordinaire. Le sujet du concours était la construction dans les langues indo-européennes.

M. de Bielke lit un mémoire sur l'origine des consonnes.

M. Meunier continue la lecture de son travail sur la représentation de *a* indo-européen par α en grec. M. L. Havet prend la parole pour expliquer et préciser la théorie qu'il avait énoncée dans les Mémoires de la Société, et qui a été l'occasion des recherches de M. Meunier.

M. le président annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Philarète Chasles.

Cette séance étant la dernière de l'année 1872-1873, le procès-verbal est lu séance tenante. Les séances de l'année 1873-1874 commenceront en novembre prochain.

ERRATUM. — N° 29, p. 44, l. 31, au lieu de *roi de Hongrie*, lisez *roi de Bohême*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 9 Août — 1873

Sommaire : 152. SICKEL, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. PERTZ; STUMPF, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica* (suite). — 153. DE BARTHÉLEMY, les Origines de la Maison de France. — 154. HIPPEAU, l'Instruction publique en Allemagne. — *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions.

152. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. SICKEL. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. STUMPF. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

(*Suite*).

*« Abolena villa, ad flumen Licium » (in episcopatu Tricastrino). — Bollène, ville de plus de 5000 âmes, située sur le Lez, Vaucluse, arr. d'Orange, chef-l. de cant.

*« Aciacum villa, in pago Cenomannensi, *Assé-le-Boisne*. » — Rien ne prouve qu'il soit question d'Assé-le-Boisne, plutôt que d'Assé-le-Béranger ou d'Assé-le-Riboul, autres paroisses du diocèse du Mans.

« Acuciacus, Aguciacus villa, in pago Bellovacensi, *Acucay*. » — Ce nom moderne est inconnu. *Acuciacum* est aujourd'hui représenté par Aguisy, h. de la comm. de la Chelle, Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées.

« Ad Crucem, oratorium S. Martini, in pago Fanmartensi. » — On n'a pas essayé d'identifier ce lieu. Cependant Jacobs (p. 23)[1] y avait reconnu Croix (Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Landrecies), village dont la position justifie ce qu'en dit le diplôme : « qui conjungitur ad ipso termeno de ipsa villa de Solemio (Solesmes). »

« Adsultus vicus, in pago Ambianensi. » — *Adsultus* qui n'est nullement qualifié *vicus* a été reconnu par Jacobs dans Seux (Somme, arr. d'Amiens, cant. de Molliens), village voisin de Pissy dont le nom (*Pisciacum*) précède ici celui d'*Adsultus*. Seux paraît avoir porté au moins jusqu'au XIV[e] siècle le nom d'*Aisseu* (voy. aux Archives nationales, série X, un accord du 26 avril 1344.)

*« Adui villa, in pago Sennonico [2]. » — La charte place cette villa « in pago Lemovicino » et non dans le Sénonais.

*« Agaunum, in pago Valensi, *Agen* [!] sive *Saint-Maurice-en-Valais*. » — Cette bizarre identification n'est nullement explicable, car la pièce à laquelle renvoie

1. Le travail d'Alfred Jacobs, auquel nous renverrons plus d'une fois, a pour titre : *Géographie des diplômes mérovingiens* (1862, in-8°, 47 p.).
2. Nous ferons remarquer, une fois pour toutes, cette manie de l'auteur de l'*Index topographicus* qui consiste à écrire presque constamment *Sennonico* pour *Senonico*.

l'éditeur renferme la mention d'un saint bien connu, saint Séverin, honoré à Château-Landon, qu'elle qualifie *Aganensis abbas*.

« Aguciacus villa, in pago Bellovacensi, *Acoucay*. » — Voyez plus haut, au mot *Acuciacus*.

« Agusta vicus, in pago Tellao. » — Le diplôme qui mentionne *Agusta* le cite comme *locus* et non comme *vicus*[1]. *Agusta* se trouve dans Oust, Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Ault.

*« Alarinus mons, in pago Sennonico. » — Cette situation n'est pas indiquée par la charte qui doit, au contraire, faire chercher *Alarinus mons* en Auvergne.

*« Albierolae, in pago Arvernensi, *Angeroles*. » — Il serait sans doute difficile à M. K. Pertz de dire où est situé Angeroles. *Albierolae* est auj. Augerolles, Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Jaleyrac.

*« Albiniacum, Albuniacum villa[2], in dioecesi Andegavensi, Aubigny. » — C'est ici le premier exemple dans l'index topographique d'une confusion entre deux localités que devait suffisamment protéger la différence de leurs noms. Un seul de ces villages, *Albiniacum*, est indiqué comme dépendant du diocèse d'Angers; on le retrouve actuellement dans Aubigné-Briand (Maine-et-Loire, arr. de Saumur, cant. de Vihiers), et non dans un Aubigny quelconque, car ce dernier nom n'existe pas en Anjou, où la désinence *iacum* a toujours produit *é*. Quant à *Albuniacum*, c'était une dépendance du fisc de Solesmes (Nord) dont le nom moderne n'a pu être retrouvé.

*« Alchem, in pago Ribuario? » (sive Hasbanio). — Peut-être Alken, Belgique, province de Limbourg, arr. de Tongres, cant. de Looz.

*« Alciacus villa, in pago Cabillonensi. » — Saint-Martin-d'Auxy, Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Buxy.

« Aldamiæ, appendix villæ Lethernau, in pago Arduennense. » — Si ce nom pouvait être lu *Aldainiæ*, on devrait le reconnaître dans Odeigne, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. d'Arlon, cant. d'Erezée.

« Alnitus vicus, in pago Parisiaco, *Aulnoy*. » — Le diplôme n'indique pas de quel pays dépendait ce *locus*; ainsi la traduction par Aulnoy (sans doute Aulnay-lès-Bondy) n'est rien moins que certaine.

*« Alsna ecclesia, *l'abbaye d'Alne*. » — Le texte mentionne *Alna* et non *Alsna*. Le véritable nom moderne de ce lieu, compris dans la comm. de Gozée (Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Mons, cant. de Thuin), est « Abbaye d'Aulne. »

*« Ambils, villa, in provincia Arvernica. » — Ambial, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Saint-Martin-Valméroux.

« Ambricocurtis, in pago Bellovacensi, *Abbecourt*. » — Cette traduction est philologiquement impossible et il serait préférable de proposer Evricourt, Oise, arr. de Compiègne, cant. de Lassigny.

« Andegavis civitas, *Anjou*. » — M. Stumpf (p. 66) a fait observer qu'il fallait

---

1. Nous cesserons dès à présent de constater, en raison de leur grand nombre, les attributions erronées qui se rapportent au qualificatif.
2. *Albuniacum* est nommé dans un diplôme authentique.

traduire par Angers et non par Anjou. Il aurait pu ajouter que le texte donne *urbs* et non *civitas*.

*« Aneia, villa, in dioecesi Laudunensi.— Any, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton.

*« Anglariae villa, in pago Lemovicino, *Anglas.* » — Cette identification laisse à désirer au point de vue de la terminaison du nom moderne ; Anglas est, en outre, inconnu aux géographes français. Quant à la situation d'*Anglariæ* en Limousin, il semble que le texte ne permette d'attribuer rigoureusement à cette région que *Novientum* : on pourrait donc avec Jacobs (p. 41) chercher ce lieu en Poitou où le placent, du reste, les *Gesta Dagoberti* et un titre mentionné par Doublet. Je préférerais Angliers (Vienne, arr. de Loudun, cant. de Montcontour) à Angles que propose Jacobs.

« Ansinovillare, in pago Bellovacensi. » — Assainvilliers, Somme, arr. et cant. de Montdidier.

*« Antigniacus villa, in pago Turonensi. » — Un diplôme (faux) de Dagobert Ier, joint à ce lieu une « ecclesia S. Vincentii super Vigonnam. » Il s'agit donc certainement d'Antigny, sur la Vienne (Indre-et-Loire, arr. de Chinon, cant. de Sainte-Maure), dont l'église est dédiée à saint Vincent (Mabille, *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine*, p. 204).

*« Aquaputa villa, in pago Parisiaco, *Puteaux.* » — L'abbé Lebeuf (*Histoire du dioc. de Paris*, t. VII, p. 82) a montré ce que cette traduction avait d'improbable, car le nom de Puteaux est dérivé de celui de *Puteoli* sous lequel les anciens titres de l'abbaye de Saint-Denis désignent ce lieu. Il lui paraissait plus raisonnable de voir dans *Aqua puta* un synonyme d'Eaubonne, Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Montmorency.

*« Arbursta villa, in territorio Autissiodorensi. » — Ce peut être Arbourse, Nièvre, arr. de Cosne, cant. et comm. de Prémery. L'indication topographique qui suit le nom d'Arbursta n'est pas fournie par le texte.

« Arcas, locus, in pago Vimnao, *Arques.* » — M. K. Pertz a sans doute eu en vue Arques (Seine-Inférieure); mais, ce lieu n'ayant jamais fait partie du Vimeu, il convient donc de chercher ailleurs l'emplacement de l'*Arcæ* du diplôme de Pépin.

*« Archiniacus villa, in pago Bituricensi. » — Archignat, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel.

*« Arelaunus fiscus, ad Sequanam situs. » — On s'accorde généralement à placer ce fisc à Vatteville-la-Rue, Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec (l'abbé Cochet, *Rép. archéol. du dép. de la Seine-Inf.*, col. 504).

*« Arnolliacus villa, in pago Bituricensi, *Saint-Ambroise.* » — On a certainement voulu parler ici de Saint-Ambroix (Cher), mais ce lieu ne s'est jamais appelé *Arnolliacus* : il est nommé *Ernodurum* dans l'Itinéraire d'Antonin et *Ernotrum* dans une vie ms. de saint Ambroise, évêque de Cahors (Valois, *Notitia Galliarum*, p. 189).

*« Arva fluviolus, in pago Sennonensi. » — L'*Arva*, que la charte n'indique

pas comme un cours d'eau du Sénonais, ne peut être que l'Orvin, petite rivière qui se jette dans la Seine au-dessous de Nogent. L'Orvin n'est pas la seule rivière du bassin séquanais dont le nom moderne soit un diminutif du nom latin : on trouve aussi le Loing, *Lupa*, le Morin, *Mucra*, le Serain autrefois Senain, *Sedena*, le Thérain, *Tara* (Cf. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 82).

« *Arzilia* villa, in pago Attoariorum, *Aiseray*. » — Impossible.

*« Aula, locus, in pago Pictaviensi, *Cour d'Augé*. » — Nous ignorons de quel lieu M. K. Pertz entend parler ici; toujours est-il que Jacobs (p. 40) avait proposé l'identification d'*Aula* avec *la Cour*, à 3 k. au nord de Vaux (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné), et cette opinion doit être admise d'autant plus qu'*Aula*, suivant la charte, était très-proche de Vaux (*Plumbata*).

*« Austenat villa, in provincia Arvernensi. » — Ostenac, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Chaussenac.

*« Aveza villa, in provincia Arvernica, *Avoise*. » — Nous ne connaissons pas de lieu du nom d'Avoise dans l'Auvergne, mais seulement dans le Maine. Ici le nom d'*Aveza* désigne Vèze, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. d'Ally.

*« Awanna villa, in pago Arduennensi, *Awans*. » — *Awanna* n'est pas Awans (Belgique, prov. de Liége), mais bien Awenne-lès-Saint-Hubert (prov. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau, cant. de Nassogne).

*« Axona fluvius, sive Axonia et Petrosa, in pago Cenomannico, *La Roulle-» Crotte*. » Cette traduction est empruntée à Cauvin (*Géogr. ancienne du diocèse du Mans*, p. 38), mais, après un mûr examen du diplôme de Childebert Ier, il nous semble préférable de reconnaître l'*Axona quæ vocatur Petrosa* dans le Boutry, affluent de la Braye, plutôt que dans le Roule-Crotte, affluent de l'Anille.

« Bactilio vallis, villa, *Les Batignolles*. » — Le nom des Batignolles n'apparaît guère que vers la fin du XVIIIe siècle ; aussi, dans les ouvrages les plus usuels, ne croit-on plus depuis quelque temps déjà à l'identité de cette dénomination et de celle de *Bactilio vallis* qui désigne plus certainement Bailleval (Oise, arr. de Clermont, cant. de Liancourt).

« Baddane Curtis, super fluvium Marsum, *Baddancourt*. » — J'avoue ne rien savoir de l'existence de Baddancourt et ignorer la situation du *fluvius Marsus* que M. Pertz, sur la foi de je ne sais quelle autorité, place dans le Verdunois.

*« Bagaudorum castrum, postea Fossatus castellum, super Matronam in pago » Parisiaco, *Château de Bodets*. » — Le nom vulgaire n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur de cet index.

« Bagusta, in pago Ambianensi. *Baretangle*. » — Impossible.

*« Balbengis villa, in dioecesi Laudunensi. » — *Balbengis*, ou plutôt *Balbengeis* comme le nomme le document, est aujourd'hui Bobigny, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, comm. de Leuze.

*« Balneolae, in pago Parisiensi. » — Ce lieu qu'un diplôme faux de Thierry IV, pour l'abbaye de St.-Maur, désigne comme une dépendance de

Montreuil-sous-Bois (*Monasteriolæ*) n'est autre que Bagnolet, nommé *Baigneaux* dans un titre de la même maison, en date de 1256 (Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. VI, p. 306). Bagnolet fait partie du cant. de Pantin, arr. de St-Denis (Seine).

*« Bariacus villa, in pago Biturico, *Barelles*. » — Le texte indique *Bariacus* comme un lieu de la banlieue de Bourges où Barelles, dont le nom ne correspond pas philologiquement à celui de *Bariacus*, est complètement inconnu.

Barsina, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi. — Ce nom, qui figure à la page 102, l. 25, a été omis dans l'index topographique. Il désigne Barsène, Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. et comm. de Ciney.

*« Baudavia curtis in pago Cenomannico, *Bouviers*. » — Impossible.

« Baudrinus villa super Isaram, in pago Camliacensi. » — Les savants français y ont reconnu depuis longtemps Boran (Oise, arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thelle), village situé effectivement sur l'Oise.

*« Bedebur, in pago Spirensi, *Betbur*, haud procul distans a loco Ebermunster » in Alsatia. » Le nom de *Bedebur*, d'après le texte où il est mentionné, appartenait à une localité située à peu de distance et au sud de Wissembourg. Cette circonstance rend donc inacceptable la traduction qu'en donne M. K. Pertz.

*« Belciaca, insula Sequanæ, *Belsignac*. » — Il n'est pas besoin d'avoir beaucoup étudié les noms de lieu pour se défier de ce nom Belsignac, appliqué à une île de la Seine. L'*insula Belciaca*, ou plutôt *Belcinaca*, située, suivant une charte de Guillaume le Conquérant, en face de Caudebec-en-Caux, a complètement disparu postérieurement à 1640 (Cochet, *Répertoire archéol. du dép. de la Seine-Inférieure*, p. 486).

« Belnensis pagus, in dioecesi Autissiodorensi, *le Beaunois*. » — Ce *pagus* n'a jamais été compris dans le diocèse d'Auxerre, mais bien dans celui d'Autun.

« Beranecurtis villa, in pago Madriacensi, *Brécourt*. » — *Beranecurtis* nous paraît bien plutôt devoir être Brignancourt (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Marines) que Cassini nomme Bréancourt.

« Berimariacae villa. » — Bermeries, Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai.

*« Berincae villa, in pago Cabillonensi. » — Branges, Saône-et-Loire, arr. et cant. de Louhans.

*« Biavera villa, in pago Arvernico, *Lavaur*. » — Impossible.

*« Bibrax oppidum, in pago Suessionensi, *Bray*, vel *Fismes*. » — Bien d'autres localités ont été proposées pour l'emplacement de l'oppidum rémois (et non soissonnais) de *Bibrax*, connu surtout par les récits de César, et il ne paraît pas que les deux noms mis en avant par M. P. soient sérieusement pris en considération aujourd'hui. M. Jules Desnoyers a savamment résumé la question de *Bibrax* dans sa *Topographie ecclésiastique de la France* (p. 722-725) : il s'est surtout attaché à démontrer qu'il existe de sérieux arguments pour l'identification de *Bibrax* avec Laon (*Laudunum*), identification généralement admise par les écrivains du moyen-âge.

*« Bion, in pago Arvernico. » — Peut-être devrait-on lire *Bron* et traduire ce nom par Bro, h., Cantal, arr., cant. et comm. de Mauriac.

« Biunna, [fluvius] in pago Virdunensi. » — La Biesme, petite rivière qui se jette dans l'Aisne près de Vienne-le-Château (Marne).

*« Blidenvelt monasterium in Alsatia, *Bleidenfeld* prope Weissenburg. » — Ce monastère que le texte indique simplement comme voisin de Wissembourg n'était pas situé en Alsace, mais bien dans le diocèse de Spire. En outre, comme le fait remarquer M. Stumpf (p. 66), son nom moderne n'est pas Bleidenfeld, mais bien Klingenmünster (Bavière-Rhénane).

*« Bodeliacum prope urbem Trevericum. — Büdlich, Prusse-Rhénane, rég. » et cercle de Trèves. »

*« Bolon, in pago Arvernico. — Boulon, h., com. de Mauriac. »

*« Bonosus (villa quæ dicitur Villaris), in pago Sennoniensi. » — Villiers-Bonneux, Yonne, arr. de Sens, cant. de Sergines.

Brabans, appendix villæ Wadalini (in pago Condrustensi), 102, l. 27. — Omis dans l'index.

« Brago villa. »— M. P. aurait dû ramener au nominatif, *Bragus* ou *Bragum*, ce nom que le contexte permet de chercher dans le Vermandois. *Bragus* est aujourd'hui Bray-Saint-Christophe, Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Saint-Simon.

*« Brannis Vallis, in pago Cenomannico, *Brenailles*. » — Cette traduction appartient à Cauvin, suivant lequel Brenaille est une terre à l'extrémité nord-ouest de la paroisse de Montaillé, près de la source de l'Anille (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 70); mais les cartes ne donnent pas ce nom qui, du reste, ne répond pas philologiquement à celui de *Brannevallis*.

« Brastis, appendix villæ Lethernau, in pago Arduennensi. » — Bras, Belgique, prov. de Liége, arr. de Verviers, cant. de Stavelot.

*« Brolium, silva, in pago Hanoviensi. » — Cette forêt est la même que le *nems Bruels* que M. Pertz rend trois lignes plus bas par « forêt de Bruille. »

« Broniolacensis terminus, in pago Furidrensi.» — Le territoire de Brignolles, Var, chef-l. d'arr.

« Brusca villa, in pago Calvomontensi, *la Bruche*. » — Les mots *usque in Bruscam* du texte nous paraissent bien plutôt se rapporter à une rivière (la Bruche, affl. de l'Ill) qu'à un lieu habité.

« Bruxatellum villa, in pago Attoariorum, *Buteau*.» — Cette traduction n'est admissible qu'à la condition de corriger *Bruxatellum* en *Buxatellum*, correction que conseille la variante *Buxatollum* et la mention dans une pièce de 829 de *Bustellum in fine Vetus Vineis* (*Chronicon Besuense*). Il eût été utile d'observer que Buteau n'existe plus aujourd'hui et que sa situation sur le finage de Viévigne (Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Mirebeau) est indiquée par la charte de 829.

« Burcitus silva, in pago Cenomannico, *forêt de Boutry*.»—Ce nom de « forêt de Boutry » a été forgé par Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 84) pour désigner la forêt de Vibraye, où le ruisseau de Boutry prend naissance. Or, le nom de Boutry n'ayant, au point de vue philologique, aucun lien avec celui de *Bursitus*, il faut rejeter cette dénomination vicieuse et la remplacer par celle de forêt de Vibraye.

« Burfito [lisez Burfitum], villa S. Dionysii in pago Cenomannico, *Boutry*. » — On voit ici l'influence de l'article *Burcitus silva*, influence justifiée dans les éditions antérieures des diplômes mérovingiens par la leçon *Bursito* qui peut se lire dans l'original tout aussi bien que *Burfito*. Il est possible que *Bursitum* soit aujourd'hui Bersay, comm. de S.-Mars-d'Outillé (Sarthe, arr. du Mans, cant. d'Ecommoy), lieu que les actes du XII[e] siècle désignent sous le nom de *Burceium* (Cauvin, p. 84).

*« Buxeium villa, in dioecesi Ambianensis. » — Bussy-lès-Daours, Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie.

« Cadolaici farinarium, in pago Meldensi, *Chailly*. » — L'indication topographique *in pago Meldensi* est une glose inexacte de M. K. Pertz, car le texte nous apprend que le moulin de *Cadolaicus* était situé *infra termeno Verninse* et qu'il dépendait de la *villa* de *Latiniacus*. Il faut donc y reconnaître Chailly (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny, comm. de Thorigny), localité que mentionne la carte de Cassini et qui, étant située en face de Lagny-sur-Marne et non loin de Vaires, devait être du *pagus Parisiacus*.

*« Caimetae villa, in pago Mosellano ad Mosellam. » — Kaimt, sur la Moselle, Prusse-Rhénane, régence de Coblenz, cercle de Zell.

Caldina, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 24-25. — Omis dans l'index.

*« Caldunum villa, in pago Biturico. » — L'étude de la charte qui fournit ce nom ne permet pas de croire que *Caldunum* soit différent de Chavin (Indre, arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton); on ne peut prétendre cependant que Chavin soit la transcription française de *Caldunum*.

*« Califurnum villa, in dioecesi Carnotensi. » — Chaufour, Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Bonnières.

*« Calmilios villa, in provincia Arvernica, *la Chaulme*. » — Nous ne savons à laquelle des nombreuses et infimes localités de ce nom l'auteur de l'index fait ici allusion; mais il nous semble hors de doute que *Calmilios* désigne le Chaumeil, h. de la comm. de Sainte-Eulalie, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

« Cambariacum, villa S. Dionysii in pago Cenomannico, *Chemiré*. » — Cette traduction n'est pas certaine, car Chemiré ne peut provenir que d'un nom tel que *Camiriacum*.

« Cambrio locus, in pago Bragbanto. » — Cambron-Casteau et Cambron-S.-Vincent, Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Mons, cant. de Lens.

*« Campania Vetus, villa, in pago Meldensi [lis. *Meledunensi*], *Champagne*. » Ce n'est pas Champagne, mais bien Vieux-Champagne (Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Nangis), comme le dit du reste M. K. Pertz à l'article *Vetus Campania* de ce même index.

*« Campaniacus curtis, in territorio Pictavensi, *Champigny*. » — Champagné-S.-Hilaire, Vienne, arr. de Civray, cant. de Gençay. Ce village dépendit jusqu'à la Révolution du chapitre de S.-Hilaire de Poitiers (Beauchet-Filleau, *Pouillé du dioc. de Poitiers*, p. 230).

*« Campaniacus villa ad fluvium Vulsiam, in pago Lemovicino. » — Le diplôme

(faux) de Dagobert Ier, où ce lieu est nommé, ne le dit pas situé sur la Vouise (*super fluvium Vulsie*); cette indication topographique se rapporte seulement à *Petraficta* et à *Patriacum*. *Campaniacum*, auj. Champagnat (Creuse, arr. d'Aubusson, cant. de Bellegarde) n'est cependant pas très-éloigné de la Vouise.

*« Campilo, in pago Arduennensi. » — Champlon, Belgique, prov. du Luxembourg, arr. de Marche, cant. de la Roche.

*Campus Girauldi (in pago Wastinensi), 119, l. 52; 120, l. 1.—Ce nom a été omis dans l'index topographique.

*« Canobiæ villa, in pago Cabillonensi, *Chanes*. »— Ce n'est pas par Chanes, paroisse du diocèse de Macon, mais bien par Chenoves (Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Buxy) qu'il fallait traduire ce nom.

« Captonnacum, Captunnacum, Opatinacum, palatium publicum, *Chatou-sur-* » *Seine*. » L'identité de *Captonnacum* et de Chatou a été adoptée au XVIIe siècle par Dom Germain dans son travail sur les anciens palais royaux, mais l'abbé Lebeuf refusa au siècle dernier d'y souscrire en objectant fort judicieusement que la finale *nacum* n'avait pu disparaître complétement. Toutefois, on ne peut davantage admettre avec l'historien du diocèse de Paris (t. IV, p. 35 et 63) que *Captonnacum* ait produit Sannoy ou plutôt Çannoy, car le véritable dérivé de ce nom latin doit être Chatonnay, dénomination qu'on retrouve dans certaines parties de la France.

*« Capvernae villa, in provincia Arvernica. » — Chavergne, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. d'Ally.

« Caracciacus, Careciacus, Cariciacus,.... palatium regium, in pago Suessio- » nensis, *Quierzy*. » — Nous pensons que M. K. Pertz a eu tort d'identifier ici *Carraciacus* (et non *Caracciacus*) avec le palais mérovingien de *Cariciacum* ou *Careciacum* qui, dès 687, est qualifié *palacium*, tandis qu'en 702 *Carraciacum* n'était encore qu'une *villa* appartenant au maire du palais, Grimoald. Remarquons en outre que si *Cariciacus* n'est pas différent de Quierzy, l'auteur de l'index n'aurait pas dû le placer *in pago Suessionensi*, mais bien *in pago Noviomensi*.

« Caramius, fluvius, in pago Furidrensi. » — Le Carami ou Calami, rivière qui arrose Brignolles (Var) et se jette dans l'Issole.

« Caribant pagus, in diœcesi Atrebatensi, *le Corimbauts* (sic). » — M. J. Desnoyers a démontré (*Topogr. eccl. de la France*, p. 328 et 413) que le *pagus Caribant* ou le Carembaut dépendait du diocèse de Tournai et non de celui d'Arras.

*« Cartigiae villa, in pago Alvernico, *Artiges*. » — Nous croyons que M. K. Pertz a eu raison de voir dans Cartigiæ une des nombreuses localités des environs de Mauriac (et sans doute même l'Artiges de la comm. de Mauriac) qui portent le nom d'Artiges; mais il semble qu'alors il aurait dû remplacer cette forme par celle d'*Artigiæ* qui résulte de la variante *Astigiæ* fournie par un ms.

*« Carubium fiscus in pago Cameracensi. » — Quarouble, Nord, arr. et cant. de Valenciennes.

« Castainsis finis, in pago Ambianensi, *Castenoi*. » — Inadmissible.

*« Castellum Britonis, in pago Senonico. » — Ce nom nous paraît corrompu

dans la seconde partie et devoir être rapproché de celui de *Chasteau-Vuiton*, localité aujourd'hui disparue, mais dont l'emplacement, d'après le *Livre des vassaux de Champagne* (art. 2961) et d'autres rôles féodaux du XIII[e] siècle, doit être cherché dans le ressort de la châtellenie de Villemaur-en-Othe (Aube).

*« Castellum S. Dionysii, in pago Parisiaco. » — On eût pu sans crainte faire suivre ce nom des mots : S.-Denis (Seine).

*« Castrum Bagaudarum...., *Château de Bodets*. » — Voyez *Bagaudorum castrum*.

*« Caucenatum villa, in pago Senonico, in Arvernica provincia. » — On comprend facilement que le texte ne présente nullement le Sénonais comme une partie de l'Auvergne. *Caucenatum, in Arvernica provincia*, est aujourd'hui Chaussenac, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

« Cella, in pago Furidrensi, in Provincia. » — La Celle, Var, arr. et cant. de Brignolles.

« Cellæ, in pago Meldensi, *La Celle*. » — Nous avons ici un nouvel exemple de la substitution des mots *in pago Meldensi* aux mots *in pago Meledunensi*.

« Cervorum Marcasio, in pago Ambianensi, *Mare des Cers*. » — Le nom moderne est inconnu aux savants français.

« Chaciacum villa, in pago Attoariorum, *Chaigny*. » — Inacceptable, car *Chaciacum* n'a pu donner que Chassy ou Chassey.

(*La fin au prochain n°.*) Auguste LONGNON.

---

153. — **Les Origines de la Maison de France**, par Anatole de BARTHÉLEMY (Extrait de la Revue des Questions historiques). Paris, Palmé. 1873. In-8°, 37 p.

La question de l'origine de la famille Capétienne[1] a été l'objet de recherches, de discussions innombrables et jusqu'ici sans issue, inspirées le plus souvent par des intérêts dynastiques. M. de Barthélemy pense que le moment est venu pour la critique « de dire son dernier mot » sur cette question controversée. Je doute un peu qu'il ait dit en réalité le dernier mot, car la question est à peu près insoluble et les critiques espéreront toujours mettre le doigt sur la vérité qui a échappé à leurs devanciers; mais le travail de M. de B. est néanmoins du plus grand intérêt et jette une vive lumière sur deux points jusqu'ici peu connus des origines Capétiennes. M. de B. examine successivement : 1° Quelle est l'origine de Robert le Fort; 2° quels étaient les alleux possédés par la Maison de France; 3° ce qu'il faut entendre par le titre *Dux Francorum* porté par Robert, frère d'Eudes, par Hugues le Grand et par Hugues Capet. — Sur ce dernier point M. de B. me paraît avoir très-heureusement rectifié une opinion que tous les

---

1. M. de B. voudrait qu'on laissât de côté le nom de *Capétiens* pour celui de *Maison de France*. Cette désignation serait en effet plus juste, puisque *Capétiens* vient du surnom de Hugues Capet, pris à tort pour un nom de famille. Mais le nom de Capétiens a l'avantage d'être adopté par l'usage universel, et de servir à distinguer des Valois et des Bourbons les descendants directs de Hugues Capet; en outre c'est la famille des Bourbons qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Maison de France.

historiens se transmettaient sans examen et d'après laquelle il aurait existé au xe s. un duché de France, une division territoriale qui serait devenue plus tard l'Ile-de-France. M. de B. pense, avec raison, selon nous, que le *Ducatus* de Robert, frère d'Eudes et de Hugues le Grand, était un simple commandement militaire, semblable à celui qu'avait reçu Robert le Fort : *Inter Ligerim et Sequanam* [1]. Ils étaient des chefs militaires chargés de défendre la frontière occidentale au Nord de la Loire contre les Bretons et les Normands. L'étendue de leur commandement a pu varier, et en tous cas, même s'il a compris un nombre déterminé de comtés, il n'a jamais donné naissance à une division territoriale portant le nom de *Francia*, et analogue à l'Aquitaine, à la Bretagne ou à la Flandre. Cette autorité militaire a été au xe s. le point de départ d'une influence et d'une puissance considérable que M. de B. assimile, par une comparaison peut être plus ingénieuse qu'exacte, à celle des Maires du Palais de la première dynastie.

La puissance des premiers Capétiens était d'ailleurs appuyée sur des possessions territoriales importantes, tant en bénéfices ou honneurs qu'en alleux. M. de B. a dressé pour la première fois la liste de ces alleux, situés dans le Blésois, le Poitou, le pays Chartrain, la Touraine, le Berry, le pays de Meaux, l'Orléanais et aux environs de Paris (p. 22-25). Cette partie du travail de M. de B. est aussi neuve que la précédente et non moins utile pour comprendre les origines de la 3e dynastie. A propos du domaine de Tillenay dans le comté d'Autun, possédé par Robert le Fort et restitué par ses fils en 892 au chapitre St.-Nazaire d'Autun, M. de B. ne semble pas admettre que Robert ait eu aucune possession dans le comté d'Autun avant 864, époque où il reçut ce comté, enlevé à Bernard. Pourtant l'échange de serfs conclu en 855-856, entre Robert et Almann [2], tous deux bénéficiaires dans le comté d'Autun, peut bien s'appliquer à Robert le Fort, surtout s'il est frère d'Eudes d'Orléans, qui fut comte d'Autun. Le domaine de Tillenay pouvait très-bien avoir appartenu à Robert, et si Charles le Chauve le restitua une première fois en 860 au chapitre de St.-Nazaire, c'est que Robert était à cette époque en rébellion contre le roi. Mais ce sont là de simples hypothèses, sans grande importance. Ce que dit M. de B. au sujet du Blésois est plus grave. P. 13, il dit que Robert était *propriétaire* du Blésois, que c'était *son bien patrimonial;* p. 22, il dit que le Blésois est le premier *fief* connu de la Maison de France. Je ne sais s'il est bien exact de parler de *fief* au ixe siècle ; en tous cas les fiefs eurent pour origine des bénéfices et des honneurs [3] plus souvent encore que des alleux, et d'ailleurs y avait-il à l'époque carolingienne des alleux aussi étendus que le Blésois? Est-il possible de croire avec M. de B. que lorsque Robert parle du *Comitatus Blesensis* [4],

---

1. Reginon. ad an. 861.

2. Voy. Bulliot, *Essai sur l'abbaye de St. Martin d'Autun*. T. II, n° 2, p. 3; et v. Kalckstein, *Robert der Tapfere*, p. 158.

3. *Honneur* signifie en général à la fin du IXe s. une dignité avec les terres bénéficiaires qui y étaient jointes.

4. Echange entre le comte Robert et l'évêque Actard de Blois (Bibl. nat. *Mél. Colb.*

il veut dire : *Dominium nostrum?* A-t-on d'autres exemples à cette époque du titre de *comte* appliqué à de grands propriétaires qui ne fussent pas revêtus d'une fonction publique? Que Robert ait eu des propriétés à Averdon, et qu'il en ait échangé une partie avec Actard de Nantes, cela est possible; mais je ne puis admettre qu'il ait eu le Blésois en toute propriété. Quant au don en toute propriété fait en 892 du comté de Blois à Ingon par le roi Eudes, fait que M. de B. cite à l'appui de sa thèse, c'est là une des fables dont les premiers chapitres de Richer sont remplis [1].

Quoi qu'il en soit, les possessions les plus importantes de la Maison Capétienne se trouvaient dans le bassin moyen de la Loire. Ceci nous amène au troisième point examiné par M. de B. Quelle était l'origine de Robert le Fort? En réalité nous n'en savons rien. Nous connaissons les noms d'un beau-frère de Robert le Fort, Adalelme, et de trois de ses neveux : Gaucher, fils de cet Adalelme et comte (de Laon), un second Adalelme peut-être frère de Gaucher, et Maingaud, comte en Lorraine; nous savons encore qu'il était parent d'Adhémar de Poitiers; mais cela ne nous apprend rien sur la famille dont il était issu. Divers indices inviteraient à le rattacher à Conrad, frère de l'impératrice Judith et à lui supposer une parenté avec Hugues l'abbé, fils de Conrad, et avec Conrad, comte de Paris, cousin de Hugues [2]. En effet le nom de Hugues reparaît à deux reprises dans la Maison de France; à la mort de Robert, Hugues l'abbé reçoit ses honneurs, et à sa mort ils retournent à Eudes. Après la mort de Conrad, Eudes lui succède comme comte de Paris, et Robert, frère d'Eudes, comme abbé de Ste-Colombe de Sens [3]. Mais aucun texte ne nous autorise à admettre une parenté entre Robert le Fort et les Conrads, et Foulques, archevêque de Reims († 900), de tous les hommes de son temps le plus à même de connaitre la généalogie d'Eudes, le déclarait « *ab stirpe regia alienus* [4]. » Il ne reste donc en présence

---

t. 46, fol. 66. — *Arm. de Baluze*, t. 76, fol. 320). Baluze, *Capitulaires*, t. II, 976. — Mabille, *La Pancarte noire*, p. 96, n° 60. — V. Kalckstein, op. cit. p. 155.

1. Richer, I, 9-11.

2. M. de B. se trompe lorsqu'il fait de Conrad de Paris un neveu de Hugues (p. 33). Il était son cousin, *Consobrinus*. Voy. *Ann. S. Columbæ Senonensis*, ad ann. 882. Pour être son neveu il aurait dû être fils de Conrad « *Raeticarum vel Jurensium partium dux* » le seul frère de Hugues. Mais nous ne lui connaissons d'autre fils que Rodolphe, premier roi de Bourgogne. Les Ann. de St.-Bertin et de St.-Waast citées par M. de B. à l'appui de son opinion, ne disent rien sur la parenté de Hugues et de Conrad de Paris et le passage des Ann. de Metz (ou plutôt de Réginon) de 888 se rapporte à Conrad d'Altorf.

3. Hugues l'abbé succéda à Conrad en 881 et Robert à Hugues en 885.

4. Flodoard, *Hist. eccl. Rom.* IV, 5. M. de B. a négligé ce texte important. Quant à l'opinion qu'il croit certaine (p. 10 — il est parfaitement démontré.....), d'après laquelle Robert le Fort aurait épousé en secondes noces Adélaïde, la femme du premier Conrad, elle est inadmissible. Adélaïde était fille de Hugues, comte de Tours, et sœur d'Irmingarde qui épousa Lothaire en 821. Il faut supposer que Robert aurait épousé une femme de 50 à 60 ans et que celle-ci se serait remariée l'année même de son veuvage (866). Le passage de la chronique de St. Bénigne de Dijon « *superant duo filii Roberti comitis, frs* » *Hugonis abbatis* » même en admettant qu'on lise *fratres* et non *fratris* (ce qui ne me paraît pas acceptable), n'a aucune valeur. Cette chronique est une compilation du XIe s. sans autorité pour le IXe. Le passage en question est copié de la continuation d'Aimoin qui au lieu de : *frs Hugonis abbatis*, porte : *qui fuit Saxonici generis*. D'où vient cette confusion? Peut-être du rapprochement du passage d'Aimoin avec celui de Thégan sur

que deux opinions sérieuses, celle de Richer qui fait de Robert le fils d'un Saxon nommé Witikin, établi en Gaule et celle qui le rattache à une des familles nobles des bords de la Loire, soit à Hugues de Tours comme le veut M. Mabille, soit à Guillaume de Blois comme le veut M. de B. Cette opinion me paraît la plus vraisemblable, à cause de la position des alleux de la Maison de France, à cause des noms de Hugues, Robert et Eudes, qui se retrouvent dans les familles des bords de la Loire, et surtout à cause du silence des historiens contemporains qui auraient probablement signalé la naissance étrangère de Robert, si l'opinion de Richer était fondée. Toutefois rien dans les textes ne nous permet une affirmation positive. Le texte d'Abbon parlant de l'élévation d'Eudes au trône,

Francia laetatur, quamvis is Neustricus esset,

texte auquel M. de B. attache, à mon avis, beaucoup trop d'importance, veut dire simplement qu'Eudes avait ses possessions dans la Neustrie, ce qui n'empêche pas les habitants de l'Est, de la Francia (ancienne Austrasie), de l'accepter pour roi. Cela ne dit rien quant à son origine. — Quant à l'opinion de Richer, j'accorde que l'on ne peut avoir grand confiance dans le témoignage d'un historien qui a audacieusement falsifié son propre ouvrage sous prétexte de le corriger. Mais M. de B. me semble s'en débarrasser un peu trop lestement en attribuant ce que nous dit le moine de St.-Remi à une intention de dénigrement contre les Capétiens. Richer écrivait pour Gerbert, qui connaissait personnellement Hugues Capet; quand il a corrigé son ouvrage, il a effacé ce qui pouvait être désagréable au nouveau roi, par ex. l'observation que les vassaux n'aimaient pas obéir à Eudes, parce qu'il était de trop médiocre condition (I, 5). Pourquoi n'aurait-il pas aussi effacé ce qu'il disait de son origine? Et de plus, comment se ferait-il que tous les écrivains qui se rattachent au monastère de Fleury sur Loire, Aimoin, son continuateur, Yves de Chartres, l'Historia Francorum Senonensis, eussent accepté l'opinion d'une origine saxonne des Capétiens, si ceux-ci l'avaient considérée comme une injure? Tous ces écrivains en effet sont dévoués à la nouvelle dynastie. Rappelons-nous d'ailleurs que dix mille familles saxonnes ont été répandues par Charlemagne en Gaule et en Germanie[1], et qu'en 802 il recommandait à ses missi de leur distribuer des bénéfices royaux[2]. M. de B. émet une hypothèse très-ingénieuse pour expliquer comment s'est formée la légende de l'origine saxonne. D'après lui elle vient de ce que Hatwige, la mère de Hugues Capet, était fille de Henri de Saxe et prétendait descendre du fameux Witikind. Cela est possible. Mais il reste néanmoins à expliquer comment deux sources tout à fait indépendantes l'un de l'autre, Richer et Aimoin, admettent qu'Eudes était de race saxonne[3]. Peut-être Aimoin a-t-il cru, comme la chro-

---

Judith : « *Nobilissimi generis Saxonici* » (c. 26). M. de B. se trompe lorsqu'il dit que le passage de la chronique de St. Bénigne est reproduit par les Miracles de St. Benoit. Le second livre des Miracles, écrit par Aimoin dans les premières années du XI[e] s., porte : *Saxonici generis vir*.

1. Einhard, *Vita Karoli*, c. 7.

2. Capit. miss. Aquisgranense. Mars 802, c. 10 : *De illis Saxonibus qui beneficia nostra in Francia habent, quomodo ac qualiter habeant condricta.*

3. Les *Annales Xantenses* le font venir *de Francia*. Mais quelle autorité accorder à cette

nique de Dijon, à une parenté de Robert le Fort avec Judith? Après tout, le plus sage est peut-être de dire avec Raoul Glaber : « *Genus adnotare distulimus quia* » *valde in ante reperitur obscurum.* »

Je relèverai encore en terminant quelques erreurs échappées à M. de B.

P. 5. Réginon n'est pas du XIe s. Il écrivait vers 910. — Ibid. L'ouvrage attribué à Hugues de Clères est une falsification sans valeur historique [1]. — P. 18 et 20. Toutes les citations empruntées aux Ann. de Metz devraient être indiquées comme tirées de Réginon que l'auteur des Ann. de Metz n'a fait que copier pour cette période. Surtout il ne faut pas dire (p. 18 et p. 20, n. 4) que les Ann. de St.-Waast et Réginon répètent ce qu'a dit l'annaliste de Metz. Les Ann. de St.-Waast ont été composées dans les dernières années du IXe s. Réginon écrivait dans les premières du Xe s. et les Ann. de Metz sont une compilation de la fin du même siècle. — P. 20. Maingaud mourut en 892 et non en 898. — P. 26. « Du VIIIe au Xe s. les comtes, les marquis et les ducs étaient parfaitement » amovibles. » Parfaitement, non; pas même au IXe s. Au Xe s. ils ne l'étaient plus du tout en fait, quand même ils l'eussent encore été en droit. — P. 33. Parmi les comtes de Paris, M. de B. devrait citer Conrad Ier frère de Judith. Nous voyons *Conradus Comes* et *Gozlinus Abbas* signer les premiers en 849 une donation de Brunard au monastère de St.-Germain de Paris [2]. — Enfin j'aurais bien des observations à faire sur le résumé chronologique qui termine le travail de M. de B. Je me bornerai à faire remarquer que la date de 867 pour la mort de Robert le Fort me paraît inadmissible en présence du témoignage d'Hincmar [3], à la fois voisin et contemporain des faits qu'il raconte et qui nous donne la date de 866. L'auteur des Ann. de Fulda qui rapporte ce fait à 867 était éloigné du théâtre des événements. Quant à Réginon toute sa chronologie jusqu'en 877 est pleine d'erreurs. Ce n'est pas avec un diplôme daté de travers qu'on peut contester l'exactitude des Annales Bertiniennes.

Mais je m'arrête; je craindrais, en appuyant davantage sur ces détails, de paraître sévère pour un travail dont l'étude m'a causé autant de plaisir que de profit.

G. MONOD.

---

154. — C. HIPPEAU. **L'instruction publique en Allemagne.** Didier, 1873. In-8°, XXXV-407 p.

Ce livre est un recueil de renseignements sur l'instruction publique en Allemagne, entremêlé des vues personnelles de l'auteur sur la matière. La partie historique et statistique est claire et se lit avec facilité : elle est généralement exacte en ce qu'elle donne; mais il y a de grandes lacunes. L'auteur ne paraît pas avoir mis à profit les ouvrages fondamentaux, qui sont Rönne et Wiese. Il

---

compilation du XIIe siècle?

1. Voy. Mabille, *Chroniques des comtes d'Anjou*. Introd. p. XLIX.

2. Mabillon, *Ann. O. S. B.* II, 755. — Dümmler, *Gesch. des Ostfraenk. Reichs*. I, p. 422, n. 44.

3. *Ann. Bertin*, 866.

ne cite aucune des *Pédagogiques* si nombreuses qui ont été écrites pour l'enseignement des gymnases et des écoles. Dans le tableau fort incomplet qu'il trace des Universités, il ne met à contribution que les livres de Hillebrand et Minssen, écrits à l'adresse du public français.

Les informations de l'auteur étant très-fragmentaires, on ne sera pas étonné qu'il accorde parfois une importance exagérée à des faits d'ordre secondaire, et qu'il passe sous silence des événements beaucoup plus importants. Ainsi, quoi qu'il s'occupe de l'Autriche, il ne dit rien du grand effort tenté par le gouvernement autrichien sous le ministère Thun pour transformer, d'après le modèle des gymnases de l'Allemagne, l'enseignement secondaire qui jusque-là était entre les mains du clergé. Un défaut du livre, c'est qu'il nous arrête trop à des chiffres ou à des relevés et programmes officiels, et qu'il ne nous fait pas assez voir les maitres et les élèves.

Une certaine hâte se fait sentir dans la composition de ce volume. Ainsi s'expliquent les longues intercalations de passages empruntés à d'autres livres, notamment au beau rapport de M. Baudouin, et les fautes d'impression, fort nombreuses, surtout dans les noms allemands. Il y a aussi des inconséquences dans la nomenclature : sur la même page (p. 184) l'auteur met *Cologne*, c'est-à-dire la forme française du mot, mais il appelle *Trier*, *Aachen*, *Regensberg* (sic) les villes que nous sommes habitués à nommer Trèves, Aix-la-Chapelle, Ratisbonne. Oberlin, le pasteur du Ban de la Roche, est placé au milieu d'une énumération de pédagogues étrangers, entre Pestolozzi (sic) et Herder. Nous venons de dire qu'en ce qu'il donne, M. Hippeau est généralement exact. Mentionnons cependant une erreur grave commise au sujet de l'examen de maturité, qui correspond à notre baccalauréat ès-lettres. « Les examinateurs, dit M. H. » (p. 218), sont les professeurs du gymnase, qui deviennent par conséquent » les juges de leurs élèves. Il en était ainsi autrefois dans nos lycées. Le jury » actuel, composé de professeurs de faculté, nous parait offrir de meilleures » conditions d'impartialité. » M. H. oublie de dire que l'assemblée, composée effectivement des professeurs des hautes classes, est présidée par un commissaire du gouvernement, lequel dirige les examens, fait poser les questions et a droit de *veto* sur les décisions.

Les réflexions que M. H. mêle à ses tableaux sont judicieuses et libérales : on sent en lui un ami sincère de l'instruction. Pourquoi faut-il que son jugement, qui est excellent en matière d'instruction primaire et secondaire, s'obscurcisse et perde quelque chose de son calme, quand il s'agit de l'instruction supérieure? M. H. est d'avis que sur ce chapitre nous ferons bien de nous tenir à ce que nous avons. « On ne voit pas (p. 265) ce que nous gagnerions à transformer » nos facultés et à *germaniser* leur enseignement; car, en supposant que l'amour » de la science pure devînt assez général pour que les jeunes gens se montrassent plus assidus qu'ils ne le sont aujourd'hui, je ne pense pas que l'étude » des textes, les recherches bibliographiques, la science des détails, qui, le plus » souvent, forme des pédants, orgueilleux d'un mérite qui ne fait honneur qu'à » leur mémoire, dussent être préférées à un enseignement plus élevé, plus large,

» inspirant de nobles sentiments, élevant et agrandissant les âmes et, par cela » même, ouvrant l'intelligence aux études sérieuses, un enseignement enfin tel que » le conçoivent les dignes successeurs des Cousin, des Guizot et des Villemain.»

En somme, M. H. n'est point partisan du système d'instruction qu'il s'est proposé de décrire. Il lui préfère le système américain, et cédant à cette préférence, il parle presque autant de l'Amérique, dans ce volume, que de l'Allemagne. Dans l'Introduction, où il résume ses impressions, ce jugement défavorable s'accentue encore davantage : « L'étude sérieuse que je viens d'en faire (des » écoles de l'Allemagne) m'a prouvé que l'on a fort exagéré l'excellence de leur » enseignement. » Ailleurs (p. 134) il reproduit, d'après M. de Laveleye, le jugement que l'Américain Horace Mann a porté sur le caractère allemand, dont les traits distinctifs sont « l'inertie et le manque d'initiative. » Au lieu de répéter ces phrases qui ont pu être exactes jusqu'à un certain point il y a trente ans, M. H. aurait fait une œuvre plus utile et plus méritoire en montrant comment l'instruction, transformant le caractère de la nation, a fait des Allemands, qui autrefois ont pu être des théoriciens et des rêveurs, une des nations les plus pratiques et les plus entreprenantes, jusqu'au point de les avoir rendus incapables de comprendre leurs qualités d'autrefois.

M. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er août 1873.

M. Hauréau donne des nouvelles de M. Brunet de Presle, qui continue d'aller mieux.

M. de Witte lit une *Note sur deux amphores panathénaïques trouvées à Corneto.* Cette lecture n'est pas assez distinctement entendue du public pour qu'il soit possible d'en rendre compte.

M. Miller annonce l'envoi par M. Mariette d'un rouleau d'estampages d'inscriptions grecques et latines recueillies par lui. Les inscriptions latines ont été remises à M. L. Renier, les grecques sont entre les mains de M. Miller.

M. Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, envoie à l'Académie des inscriptions une note de M. Clermont-Ganneau sur un monument curieux pour l'histoire des épidémies. C'est une inscription en mauvais italien, recueillie à la basilique de Bethléem, qui donne la date de plusieurs années du XVIIIe siècle pendant lesquelles la peste a régné en Judée. Ces dates sont en relation avec celles de plusieurs pestes célèbres : ainsi la première, 1721, doit être rapprochée de celle de la peste de Marseille, 1720.

Le seul mémoire présenté sur les *mesures des anciens Égyptiens* (concours pour le prix Bordin) n'ayant pas paru digne du prix, la commission a accordé à l'auteur seulement une récompense de 2000 fr. : l'enveloppe contenant le nom ne sera décachetée que si l'auteur en autorise l'ouverture. La question n'est pas maintenue au concours.

M. de Longpérier fait connaître, au nom de la commission du concours des antiquités de la France, les décisions de cette commission. Trois médailles d'or et six mentions honorables ont été décernées aux ouvrages suivants :

Médailles d'or :

1° Demay, *Inventaire des sceaux de Flandre* (2 vol. 4°);

2° Ch. Gérard, *La faune historique de l'Alsace, les artistes de l'Alsace du* VIIe *au* XVe s. (3 vol. 8°);

3° Ed. Aubert, *Trésor de l'abbaye d'Agaune* (1 vol. gr. 4°);

Mentions honorables :

1° Mannier, *Les commanderies du grand prieuré de France* (8°);

2° A. Francklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris* (3 vol. 4°);

3° B. Ledain, *Mémoire sur l'enceinte galloromaine de Poitiers* (1 vol. 8° et atlas);

4° L. Pannier, *La noble maison de Saint-Ouen* (8°);

5° J. Finot, *Recherches sur les incursions des grandes compagnies dans les deux Bourgognes* (ms.);

6° Tamizey de Larroque, *Notice sur la ville de Marmande* (8°).

M. Guérin continue la lecture de son étude sur la mer Morte. Il examine si cette mer ne s'est formée qu'après la destruction des cinq villes maudites ou si elle existait déjà auparavant, et conclut qu'elle a dû toujours exister, le Jourdain n'ayant pu s'écouler autrefois, comme on l'a cru à tort, vers la mer Rouge.

M. Halévy lit une note sur une inscription nabathéenne et grecque de Harran, déjà étudiée par MM. de Vogüé et Waddington. Cette inscription, dont M. Halévy discute philologiquement le texte nabathéen, constate la consécration d'une chapelle « en l'honneur de saint Jean, mis à mort par les méchants juifs. » Elle est de l'an 568 de notre ère, près de 60 ans avant l'hégire.

M. Maury offre, de la part des auteurs, un itinéraire descriptif et archéologique de l'Orient (1re partie, Grèce et Turquie d'Europe) par M. le Dr Isambert, et une étude sur les habitants lacustres du lac de Bienne, par M. le Dr Gross. — M. de Longpérier présente deux études biblico-paléontologiques de M. Joseph Barsilaï, de Trieste : l'une traite du renne, que l'auteur croit retrouver dans la Bible; dans l'autre, M. Barsilaï prétend assimiler le *behémoth* avec le mammouth. M. de Longpérier déclare réserver son opinion et ne pas prendre la responsabilité de ces théories.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Potthast, Regesta Pontificum romanorum, fasc. I (Berlin, de Decker). — Tettau, Ueber die epischen Dichtungen der finnischen Vœlker besonders die Kalevala (Erfurt, Villaret). — Waitz, die Formeln der deutschen Kœnigs- und der rœmischen Kaiser-Kronung vom Xten bis zum XIIten Jahrh. (Gœttingen, Dieterich). — Urlichs, Codex urbis Romæ topographicus (Wirceburgi, Stahel).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 16 Août — 1873

155. — **Le Calendrier de Cordoue de l'année 961,** texte arabe et ancienne traduction latine, publié par R. DOZY. Leyde, 1873. In-8°, viij-117 p.

Cet opuscule est une importante contribution à l'histoire des sciences au moyen-âge. Il appartient à un siècle où les sciences et les lettres brillèrent d'un vif éclat sous le sceptre des khalifes omeyyades d'Espagne et, comme dans tous les documents du même âge, on y remarque un singulier mélange de théories grecques, latines et indiennes qui restèrent en vigueur jusqu'au XVIe siècle. Il y a plus de trente ans que Libri publia dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, la version latine de ce vénérable calendrier, mais elle est si obscure qu'il ne put en déterminer avec certitude ni l'âge ni l'auteur. Des passages entiers de ce latin barbare demeuraient inexpliqués. Quand on lit, par exemple, dans les éphémérides du mois de février « et in eo mittuntur carte ad gentes propter » exercitus (vel messes), » il est difficile, sans le secours du texte arabe, de comprendre qu'il s'agit des levées de ban qui précédaient la campagne d'été (*saïfa*) contre les Grecs et qui, au dire des historiens musulmans, avaient lieu en effet au mois de février ou dans les premiers jours de mars. Il fallait donc, pour rendre au document latin toute sa valeur, qu'on retrouvât le texte qu'il avait traduit ou paraphrasé. C'est ce que vient de faire M. Dozy. Guidé par une notice fort exacte du catalogue des manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale, le savant professeur de Leyde a retrouvé le texte arabe caché sous une transcription hébraïque; il l'a déchiffré avec une merveilleuse précision et le publie aujourd'hui en regard de la version latine corrigée elle-même avec le plus grand soin.

Deux auteurs, l'un chrétien, l'autre musulman se présentent pour revendiquer la paternité de ce petit ouvrage et l'éditeur ne paraît pas avoir beaucoup avancé dans la solution du différend, depuis l'époque où il exposait ses premiers doutes (Cf. *Journal de la Société orientale allemande*, t. XX, p. 595 et suiv.). L'hypothèse d'après laquelle on aurait fondu deux traités du même genre dont l'un aurait pour auteur l'évêque Rabi' ibn Zaïd et l'autre le secrétaire arabe Arib ibn Saad est ce qu'il y a de plus acceptable jusqu'à plus ample information. En outre il nous paraît certain que l'auteur de la traduction latine avait sous les yeux un original en général plus complet que ne l'est le texte arabe conservé en caractères hébreux; c'est ce que prouvent ses nombreuses mentions de fêtes chrétiennes,

ses commémorations de saints, ses extraits du martyrologe espagnol, dont on ne trouve aucune trace dans la rédaction arabe. Mais quelle est la source de ces additions? Sont-elles tirées directement du calendrier rédigé par l'évêque Rabî' (nommé ailleurs Harib), ou doit-on en faire honneur au copiste latin? C'est ce qu'il est impossible de décider d'après les pièces que le temps nous a conservées. A vrai dire, l'intérêt d'un tel débat n'est que secondaire.

Il y a deux choses principales à étudier dans le calendrier de Cordoue : d'une part, ses théories astronomiques et cosmiques, ses prescriptions relatives à l'agriculture, à l'hygiène, etc., d'autre part, sa technologie d'autant plus précieuse qu'elle embrasse un plus grand nombre d'objets. C'est toujours une bonne fortune pour la lexicographie que la publication de documents de cet âge et de cette provenance. Dès les premières pages du livre nous rencontrons la nomenclature encore peu connue des *anoua* ou étoiles qui exercent une certaine influence sur l'atmosphère; dans les pages suivantes, des explications étymologiques bizarres sur les noms que prend la lune à ses phases différentes (*hélal*, *bedr*, etc.). Plus loin ce sont les appellations si étranges des nuits dans la première et la seconde quinzaine du mois, les *djamrah*, derniers brouillards d'hiver, les *Jours de la vieille* (du 26 février au 4 mars) et d'autres expressions techniques qui attirent notre attention. Ces théories écloses dans le désert et fortement empreintes du génie arabe se retrouvent dans Maçoudi (Cf. *Prairies d'or*, t. III, chap. 59 et 60) et fournissent matière à une intéressante dissertation. Ce n'est pas tout. Dans le paragraphe qui termine les éphémérides de chaque mois, on trouve de curieuses instructions sur les semailles, la greffe des arbres, les couvées, sur l'alimentation, la médecine, etc.; c'est là surtout que les mots rares et inexpliqués abondent sous la plume de l'auteur. Le traducteur latin les omet souvent, ou se contente de les transcrire; ou, quand il les traduit, il donne en bien des cas la mesure de son ignorance. Par le seul fait d'avoir rétabli le texte de l'hébreu en arabe M. D. a déjà restitué un grand nombre de ces termes sur lesquels nos dictionnaires gardent un silence complet. Il nous promet d'achever bientôt sa tâche et de satisfaire sur ce point aux exigences du lecteur dans le Supplément aux dictionnaires arabes, auquel il donne ses soins depuis longues années. La première partie de cet immense travail est sous presse : lorsqu'elle aura paru nous y trouverons sans doute l'explication des mille petits détails que le calendrier de Cordoue laisse encore dans l'ombre. C'est alors seulement qu'il sera possible de l'étudier à fond et de lui assigner sa véritable place parmi les documents scientifiques que le moyen-âge arabo-chrétien a légués aux investigations de l'érudition moderne.

Félicitons dès à présent M. D. d'avoir dérobé quelques heures à son grand travail pour communiquer au public une véritable curiosité littéraire et remercions son collaborateur M. de Goeje qui dans la révision des épreuves a apporté l'exactitude et le savoir d'un maître.

Barbier de Meynard.

---

156. — **Ethnologische Forschungen** und Sammlung von Material für dieselben, von Dr Adolf Bastian. Zweiter Band. Iena, Costenoble, 1873. In-8°, xxij-375 p. — Prix :

Le second volume des *Recherches Ethnologiques* n'est pas de nature à nous faire modifier le jugement que nous avons porté sur le premier (n° du 29 mars 1873). C'est le même amas chaotique de notes rassemblées sans critique et publiées sans références. Les faits curieux y abondent et on pourrait en tirer profit si l'auteur prenait la peine de citer avec précision ses sources, de sorte qu'on pût s'y rapporter. Au point de vue de l'ordonnance générale nous devons pourtant signaler un léger progrès. Ce volume est partagé en quatre chapitres (I. Migrations américaines; — II. Groupes de peuples africains; — III. Vicissitudes de la civilisation dans l'Asie Centrale; — IV. Notes de mythologie comparée) et accompagné d'une table des matières. Il donne en outre une courte table des matières pour le premier volume. *Never too late to mend*, dit un proverbe anglais. Espérons que nous pourrons constater des améliorations plus sérieuses dans les prochains ouvrages de M. Bastian.

H. G.

---

157. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. Sickel. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. Stumpf. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

(*Suite.*)

« Chramlos superiores, in pago Parisiaco. » — Rien dans le diplôme de Clovis II qui nous fournit ce nom, n'autorise à placer *Chramlos* dans le Parisis plutôt que dans tout autre pays. Or, la terminaison du nom de *Berimariaca* qui se rencontre dans la même pièce nous ayant fait chercher ce lieu en Hainaut où l'on trouve Bermeries, il faut sans doute reconnaître *Chramlos* dans Crioleux, f., comm. de St-Waast-lès-Bavai (Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai), tout auprès de Bermeries.

*« Ciconiæ villa, in pago Senonico. » — Sognes, Yonne, arr. de Sens, cant. de Sergines.

*« Cirsai villa ad fluvium Telum, in pago Biturico. » — Jacobs (p. 39) croit que *Cirsai* est probablement Thizay (Indre, arr. et cant. d'Issoudun) situé, suivant lui, près de la rive gauche du Théols (*fluvius Telus*); mais cette indication est inexacte, Thizay étant situé sur la rive droite de la Vignole, affluent du Théols. On peut donc maintenir la leçon *Cirsai*.

*Cisternæ, in pago Lemovicino, 133, l. 38. — Ce nom ne figure pas dans l'index de M. Pertz, mais il faut l'y ajouter, car l'examen topographique de la charte montre qu'il faut distinguer deux noms dans *Monte Cisternas* de ce document, Cisternes est un hameau voisin de celui du Mont (*Mons*) et dépend de la comm. de Soursac (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau).

*« Clamiacus villa, in pago Lemovicino, *Clamecy*, Nièvre. » — Il n'est pas possible de défendre, même au point de vue philologique, cette traduction si mauvaise au point de vue topographique. *Clamiacus* devrait sans doute être changé ici en *Claniacus* ou en *Clainiacus* (cette dernière forme est fournie par les variantes), car il n'est pas douteux que l'auteur de la charte de Theodechilde n'ait voulu désigner sous ce nom le hameau de Claniat (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau, comm. de Soursac).

*« Clareia rivus, in pago Wastinensi, *le Claray*. » — C'est sans doute de la Cléry, affluent du Loing, que M. Pertz a voulu parler ici.

*« Claustrum locus, in pago Pictavensi, *la Closure*. » — Le nom de la Closure est inconnu en Poitou où l'analogue de *Claustrum* est l'Encloître. Jacobs (p. 40) pensait que notre *Claustrum* pouvait être Lencloître, chef-l. d'un des cantons de l'arr. de Châtellerault (Vienne).

*« Clementiacus villa, in pago Lemovicino. » — Clemençat, h., Corrèze, arr. d'Ussel, cant. de Neuvic, comm. de Sérandon.

« Clipiacum,.... Vetus Clippiacus, fiscus, villa regia, palatium, in pago Pari- » siaco, *Clichy*. » — M. Léopold Pannier a démontré, dans un livre récent (*La noble maison de S.-Ouen, la villa Clippiacum et l'Ordre de l'Étoile*, Paris, 1872, un vol. in-8°), que la *villa* royale de *Clippiacum* devait être placée à Saint-Ouen (Seine, arr. et cant. de S.-Denis) plutôt qu'au village voisin de Clichy-la-Garenne. C'est à la *villa Clippiacum* que mourut, en 683, le saint évêque de Rouen Audoenus (saint Ouen) et c'est à cette circonstance que la *villa* dut de changer son nom primitif contre celui du bienheureux. Nous serions cependant tenté de placer à Clichy-la-Garenne le fisc royal du Vieux-Clichy (*fiscum nostrum Vetus Clippiacus*) où demeurait, suivant un diplôme de Chilpéric II, le forestier de la forêt de Rouvray dont le bois de Boulogne est le dernier vestige; Clichy aurait quitté l'épithète de « vieux, » lorsque le nom de Saint-Ouen eut été définitivement adopté pour désigner l'ancienne *villa* royale.

« Coconniacus locus, in pago Melciano. » — Chauconin, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Meaux.

*« Colandra villa, in pago Senonico. » Ce n'est pas dans le Sénonais, mais dans le centre de la France (Auvergne ou Limousin) que le texte place *Colandra*, aujourd'hui Colandres (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Riom-ès-Montagnes).

*« Coldriciolus locus, in pago Cenomannico, *Condrecieux*. » — Lisez *Coudrecieux*, Sarthe, arr. de Saint-Calais, comm. de Bouloire.

Commenariæ, locus (in pago Virdunensi), 93, l. 8. — Ce nom qui manque dans l'index topographique désigne Cumières, Meuse, arr. de Verdun, cant. de Charny.

Condustrinsis pagus, 102, l. 24. — Également omis dans la table de M. K. Pertz. C'est le Condroz qui s'étendait entre Dinant et Liége.

*« Conus fluvius, in pago Biturico. » — La Queune, affluent de l'Allier.

« Cornioletum, Cornoialitum, silva super Sequanam, in pago Parisiaco, *Cor-* » *niolet*. » — Corniolet est une dénomination inconnue aux géographes français et suivant l'abbé Lebeuf, il ne resterait aucune trace du nom de *Cornioletum*

(c'était la forme adoptée au siècle dernier) sur les coteaux qui se trouvent entre Epinay et Cormeilles, coteaux où il convient de chercher cette forêt (*Hist. du dioc. de Paris*, t. IV, p. 3, 57, 81).

« Cotiracum locus, in pago Camliacensi, *Crouy*. » — Fort douteux.

*« Crausinum superius, in pago Arvernico. » — Crousy-Soubro, Cantal, arr., cant. et comm. de Mauriac.

*Cressiacum (in pago Treverensi), 147, l. 24. — Ce nom qui ne figure pas dans l'index géographique serait, à en juger par les noms qui l'accompagnent, celui du village de Kirsch, Prusse Rhénane, régence et cercle de Trèves.

« Crovia, villa et ecclesia. » — Crœv, Prusse Rhénane, régence de Trèves, cercle de Wittlich.

*« Crux capella, in pago Meledunensi. » — La Croix-en-Brie, arr. de Provins, cant. de Nangis.

« Crux cella, in pago Fanmartensi. » — Nous avons déjà dit plus haut (aux mots *Ad Crucem*) que ce nom désignait Croix, Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Landrecies.

*« Cuchimillus villa et capella, in pago Meledunensi, *Chamigny*. » — Cette traduction que la philologie récuse est également impossible en raison de la situation de Chamigny dans le pays de Meaux. *Cuchimillus* est une mauvaise forme de l'ancien nom de Cucharmoy, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Provins.

*« Cuciniacus villa, in pago Arvernensi, *Cuy*, Yonne. » — Il n'est pas besoin de faire observer ce que cette identification a de ridicule tant au point de vue philologique qu'au point de vue géographique; nous nous contenterons de dire que l'auteur de la charte nous paraît avoir voulu désigner, sous le nom de *Cuciniacus*, le village de Chaussenac, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Culcemaurus villa. » — Ce nom n'est qu'une variante de *Curtomaurus* qui, quelques lignes plus bas, est traduit par Courtemaux.

« Curbrius, Curborius, Corborius vicus, in pago Tellao. » — Corbery, Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Eu, comm. de Sept-Meules.

*« Curciacus villa, in pago Biturico, *Courcay*. » — Ce n'est pas de Courçay (Indre-et-Loire), mais bien de Courçais (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel) qu'il est question aux p. 159 et 180.

*« *Cursona vicus*, in pago Pictavensi. » — Un examen attentif de la pièce où ce nom est écrit et la mention des deux églises de ce lieu, consacrées l'une à saint Gervais et à saint Protais, l'autre à saint Martin, ont permis à M. Jacobs (p. 40) d'identifier *Cursona* avec Saint-Gervais (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau) dans le finage duquel se trouvait comprise l'église de Saint-Martin-de-Quinlieu.

« Curtilis villa. » — Les mots *Curtilis, sibi Berimariacas*, que porte le texte imprimé d'un diplôme de Clovis II, pourraient être lus (l'original le permet) *Curtilis fibi, Berimariacas*. Dans ce cas, au lieu de considérer *sibi* comme une variante de la conjonction *sive*, on verrait dans *fibi* le complément du nom *Curtilis*. *Curtilis fibi* se retrouve dans Courtilfoix, h. de la comm. de Bermeries (*Berimariacæ*), Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai.

*« Cusiacus silva. » — Ce nom, qui se trouve dans un diplôme faux relatif à la fondation de l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen, pouvait être rendu facilement par *forêt de Compiègne*, car chacun sait, du moins en France, que cette forêt représente l'ancienne forêt de Cuise.

« Cypetum villa, in pago Attoariorum. » — Spoix, Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille.

*« Daginville, in pago Atrebatensi, *Daginville.* » — Daginville n'a jamais existé en français : le nom vulgaire de *Daginvilla* est Dainville (Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras). Notons aussi que dans son texte, M. K. Pertz a imprimé non pas *Daginvilla*, mais bien *Dagnivilla*.

*« Dareneycum villa, in pago Vimacensi. » — *Dareneycum* ou plutôt *Dareneyum*, comme le porte le texte imprimé par M. K. Pertz, est représenté aujourd'hui par Dargnies, Somme, arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches.

*« Decima curtis regia, inter fluvium Ruberam et silvam Leder [lis. *Jeder*] in » pago Treverensi, *Dezen.* » — Le nom de *Dezen* est inconnu dans le pays où l'indiquent le diplôme et M. Pertz : *Decima* est Detzem, Prusse Rhénane, régence et cercle de Trèves.

*De ..... vallis, in episcopatu Parisiensi, 197, l. 3. — M. K. Pertz n'a pas jugé à propos d'indiquer dans sa table ce nom de lieu mutilé qui figure dans un diplôme faux de Childebert III pour l'abbaye de Saint-Vandrille. Nous tenons d'autant plus à réparer cette omission qu'une charte de Louis VII, pour le même monastère, en date de 1177 et imprimée par Dom Martène (*Amplissima collectio*, t. 1, p. 900), nous permet de compléter ce nom en *Demonum Vallis*, aujourd'hui Démonval (Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. et comm. de Marly-le-Roi).

« Dervense monasterium, ... *Moutier-en-Der.* » — Lisez *Montiérender.*

« Dervus silva, prope monasterium Dervense. » — La forêt de Der, près Wassy (Haute-Marne).

« Diseum in pago Nivernensi, *Decise.* » — Nous ne savons ce qui a porté M. K. Pertz à indiquer *Diseum* comme un lieu du pays de Nevers, car le texte nous apprend simplement que *Diseum* était situé outre Loire. Lors même que la situation de *Diseum* en Nivernais serait trouvée, on ne pourrait admettre l'identification avec Decize dont le nom latin, déjà donné par César, est *Decetia.*

« Dominicum Laicum, in pago Ambianensi, *Dorlens.* » — Traduction inadmissible. Nous ne croyons pas que le nom *Dominicum Laicum* puisse être cherché ailleurs que dans les lieux dits des environs de Talmas et de la Vicogne (Somme).

« Domnofrons villa, in pago Nivernensi, *Domfront.* » — *Domnofrons* ou plutôt *Domnus Frons* est dans la même condition que *Diseum* : les diplômes le placent outre Loire (*ultra Ligerim*) et M. K. Pertz en Nivernais où, justement, il n'y a jamais eu de lieu du nom de Domfront.

*« Dors, villa, in dioecesi Ambianensi. » — Daours, Somme, arr. et cant. de Corbie.

*« De Duabus Casis villa, in pago Biturico. » — Deux-Chaises, Allier, arr. de Moulins, cant. du Montet.

« Duna villa, in pago Leodiensi, *Donaville.* » — Nous ne discuterons pas

l'attribution de ce lieu au pays de Liége, parce que Carloman y ayant tenu un plaid où il fut question de Lierneux (Belgique) province de Liége, il est probable que *Duna* n'en était pas fort éloigné; mais nous ne croyons pas cependant qu'il existe de lieu du nom de Donaville dans cette région.

*« Durazat villa, in pago Lemovicino. » — Il faut sans doute lire *Darazat* ou même *Darazac*, car il s'agit ici de Darazac, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de S.-Privat.

*« Durnonia fluvius, in pago Lemovicino. » — La Dordogne.

« Ebroaldo curtis, in pago Bellovacensi, *Evricourt.* » — Nous ne croyons pas à l'exactitude de cette identification et nous avons dit plus haut que le nom d'Evricourt paraissait dériver de celui d'*Ambricocurtis* qui figure dans le même diplôme qu'*Ebroaldo curtis*.

*« Elpra fluvius, in pago Fanomartensi, *Elpre*, sive *Clair-Voyon*. » — Le véritable nom moderne de ce cours d'eau est Helpe-Majeure.

* Fagia (ad illa), in pago Lemovicino, 133, l. 40. — Ce lieu ne figure pas dans la table parce que M. K. Pertz l'a pris pour un nom commun et l'a imprimé comme tel. *Ad illa Fagia* est aujourd'hui La Fage, h. de la comm. de Soursac (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau) comme Aussinanges (*Ursinnanicæ*) dont le nom précède immédiatement le sien dans la charte de Théodechilde.

*« Faiola villa, in pago Senonico. » — Le texte place *Faiola* « in provincia Arvernica » et non dans le Sénonais. Ce vocable doit être traduit par Fageole, h., Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Vigean.

*Fania, Fangiæ villa, in pago Hanoniensi, *La Fagne de Trélon*, 29, *168-169, *212. — M. K. Pertz a commis plusieurs erreurs dans cet article. En effet, aucun des textes auxquels il renvoie ne se rapporte à une *villa Fangiæ*. De plus, si sous les noms de *Fania* (p. 168-169) et de *Fangiæ*, il est bien question de la forêt dite « Fagne de Trélon » qui fait réellement partie du Hainaut, il est aussi hors de doute que les mots « usque in Fanias; deinde per mediam forestam de » ipsas Fagnias » se rapportent à des *fagnes* d'une toute autre région, c'est-à-dire à celles des environs de Malmédy.

*« Faurgensis villa, in pago Lemovicino. » — Cette *villa* qui, suivant le texte, ne dépendait pas du Limousin, mais bien de l'Auvergne (*prov. Arvernica*), se nomme aujourd'hui Farge, h. de la comm. de S.-Christophe (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux).

*« Felci, ad portam ecclesiæ Bernivillæ, in pago Atrebatensi. » — Les mots « ad portam ecclesiæ Bernivillæ » qui, dans le diplôme, suivent immédiatement le nom de *Felci*, ne constituent pas une indication topographique se rapportant à ce lieu dont le nom moderne est Feuchy (Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras).

Felison villa, in pago Kuinehim, 101, l. 5. — Ce nom, omis dans la table de M. K. Pertz, subsiste dans celui de Velsen, Pays-Bas, Hollande Septentrionale, arr. d'Haarlem, cant. de Beverwick.

*« Feltrem villa, in pago Senonico. » — Ici, M. Pertz a substitué le mot *Senonico* au *Lemovicino* du texte. *Feltrem* se retrouve dans Feintrain, h. de la comm. de Darazac, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de S.-Privat.

Ferarius, appendix villæ Wadalini (in pago Condrustensi?), 102, l. 27. — Omission.

« Fiscera, in pago Tellao. » — Fesques, Seine-Inférieure, arr. et cant. de Neufchâtel-en-Bray.

*Flavigneiacus, villa ecclesiæ S. Arnulfi Mettensis, 215, l. 27. — Cette localité ne figure pas dans l'index topographique; c'est aujourd'hui Flavigny-sur-Moselle (Meurthe, arr. de Nancy, cant. de S.-Nicolas-du-Port).

« Flaviniacus, villa S. Dionysii in pago Cenomannico, *Flavigny.* » — Le diplôme de Clotaire II où est nommé *Flaviniacus* ne classe pas ce lieu dans le Maine (*pagus Cenomannicus*), mais l'indique simplement comme une des localités du Maine, de l'Anjou, du Rennois ou du *pagus Muffa* (ou *Musfa*) appartenant à l'abbaye de Saint-Denis. Or, dans aucun de ces pays, *Flaviniacus* ne pouvait produire Flavigny, mais bien Flavigné, nom qu'on n'y rencontre pas actuellement.

« Floriacus prædium, in pago Wabrensi et comitatu Scarponensi. » — Sans doute Flirey (Meurthe, arr. de Toul, cant. de Thiaucourt), village que le *Pouillé du diocèse de Toul* de 1402 (p. 8) désigne sous le nom de *Floreyum* et qui est encore nommé *Fleury* en 1594 (Lepage, *Dictionn. top. du départ. de la Meurthe*, p. 51).

*« Floriacus villa, in pago Cabillonensi, *Fleury-sur-Loire.* » — Il ne peut être question ici de Fleury-sur-Loire (Nièvre, arr. de Nevers, cant. de Decize).

« Folieto [lis. Folietum] villa, in pago Ambianensi, *Feuillières.* » — Le nom de Feuillières nous est inconnu et ne peut provenir de *Folietum* qui a produit Fouilley, Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie.

*« Fons Caballorum, in pago Cenomannico, *les Fontaines*, in dioecesi de Coudrecieux. » — Cette traduction du nom d'un lieu dit par un des vocables modernes les plus répandus, avec lequel il n'a pas un rapport étroit, a été donnée pour la première fois par Diard dans un commentaire géographique du diplôme de fondation de l'abbaye de Saint-Calais (*Mémoire sur les recherches des limites indiquées dans la charte de Childebert*); elle est passée de là dans Cauvin (*Géog. anc. du dioc. du Mans*, p. 320), puis ensuite dans les éditions des textes mérovingiens.

« Fons Campina, in pago Furidrensi. » — Les éditeurs du *Cartulaire de N.-D. de Paris* (t. IV, p. 374) ont vu dans le mot *fons* un nom commun et ont rendu *fons Campina* par la fontaine de Camps (Var, arr. et cant. de Brignolles).

*« Fontana villa ad Arvam fluvium, in pago Senonico, *les Fontaines*, près des Escharlis. » — Ce lieu n'est pas différent de « Fontanæ ecclesia super Arvam in pago Senonico » qui figure une ligne plus bas dans l'index, mais ce n'est pas les Fontaines, près des Escharlis, localité disparue du reste depuis longtemps déjà (Quantin, *Dict. topogr. du dép. de l'Yonne*, p. 54). Il n'est pas douteux que ce soit aujourd'hui Fontaine-Fourches (Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine) qu'arrose l'Orvin (*Arva fluvius*).

« Forestis habitatio in pago Calvomontensi, *le Frétu.* » — Traduction plus que hasardée.

*« Fornolus [lis. *Fornolis*] villa, in pago Lemovicino. » Fernoel, Puy-de-Dôme, arr. de Riom, cant. de Pontaumur.

*« Fossa Colonorum locus, in pago Cenomannico, *la Coulonnière.* » — Il faut se défier de cette identification, en raison surtout du caractère général des traductions, données par Diard et adoptées par Cauvin, des noms de lieu qui figurent dans le diplôme de fondation de Saint-Calais.

*« Francavilla, in dioecesi Carnotensi, *Francourville.* » — Cette traduction est admissible au point de vue géographique, parce que l'on trouve un Francourville dans le département d'Eure-et-Loir (arr. de Chartres, cant. d'Auneau); mais la philologie ne la ratifie pas, car le nom de Francourville ne peut être produit que de *Francorum villa.*

*« Fraxinum villa, in pago Biturico, *Fresne.* » — A l'époque de la Révolution, il n'y avait plus au diocèse de Bourges de paroisse du nom de Fresne, ce qui peut faire croire que le *Fraxinum cum ecclesiis* du diplôme faux de Thierry IV n'existait plus ou avait changé de nom. On trouve cependant, non loin des autres lieux cités dans le même document, deux hameaux appelés *Le Fresne* (le Grand et le Petit) et non *Fresne;* ils font partie de la comm. de Maillet (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson).

*« Frigidirum villa, in pago Senonico. » — Suivant le texte, il faudrait chercher ce lieu dans le Limousin ou plutôt dans l'Auvergne, et non dans le Sénonais.

« Gaimundæ, Gaimundæ palatium, *Saargemünd.* » — Pépin d'Herstal ayant daté de ce lieu un diplôme pour l'abbaye d'Echternach, on peut croire que *Gaimundæ* était plus proche d'Echternach que ne l'est Sarreguemines; aussi proposons-nous Gëmund, Prusse-Rhénane, régence de Trèves, cercle de Bittbourg.

*« Gallis, villa juxta fluvium Isaram, in pago Noviomensi. » — Jaux, Oise, arr. et cant. de Compiègne. Ce lieu n'était pas situé dans le Noyonnais comme le dit M. K. Pertz, mais bien dans le Beauvaisis comme le prouvent deux diplômes mérovingiens où il est nommé *Gellis* ou plutôt *Gelli.*

*« Galvadanus [lis. Gavaldanus] pagus, *Calvados.* » — On ne pouvait commettre une bévue plus grossière que la confusion du Gévaudan et du département du Calvados. En effet, le nom de Calvados n'apparaît pas, croyons-nous, dans aucun livre de géographie avant la Révolution ; c'était alors le nom d'une chaîne de rochers, et cette chaîne le devait, dit-on, à l'un des vaisseaux de l'*Invincible Armada* de Philippe II qui y échoua en 1588. Cette tradition que reproduisent nos moindres traités de géographie aurait dû suffire à préserver M. Pertz du danger d'un rapprochement entre le nom de Calvados et celui d'un pagus de l'époque franque.

« Gellis villa, in pago Bellovacensi, *Gelles.* » — Cette traduction qui remonte au moins à Dom Félibien n'est pas justifiable, car on ne connaît aucune localité du nom de Gelles. M. Jacobs (p. 16) a dit le premier qu'il s'agissait de Jaux, Oise, arr. et cant. de Compiègne.

*« Genecio (villa de), in pago Viennensi, *Genissieux.* » — Traduction inacceptable parce que Genissieux doit provenir de *Geniciacum.*

*« Ger villa, in pago Biturico. » — Saint-Pierre-de-Jards, Indre, arr. d'Issoudun, cant. de Vatan.

« Germano insula, in suburbio Trecassino. » — C'est le nom du lieu où fut construite l'abbaye de Montier-la-Celle, Aube, arr. et cant. de Troyes, comm. de Saint-André.

« Germiniacus villa, in pago Remensi, *Germigny*, Yonne. » — M. K. Pertz a eu une singulière idée de déroger ici à ses habitudes en donnant une indication de département : au lieu de choisir parmi les divers villages du nom de Germigny celui du département de la Marne qui n'est éloigné de Reims que de 15 kil., il s'en vient étendre le *pagus Remensis* jusque dans le département de l'Yonne. Hâtons-nous cependant d'observer sous cet article que M. K. Pertz renvoie à cinq diplômes et que le *Germiniacus* du *pagus Remensis* n'est nommé que dans les trois premiers. Nous avons dit ailleurs que ce lieu, désigné dans les documents du moyen-âge sous le nom de Germigny-Pend-la-Pie, avait été détruit au XVIIe siècle et qu'il était situé entre La Neuville-en-Tournafuy et Cauroy-lès-Machaut, au département des Ardennes (Voyez nos *Pagi du diocèse de Reims*, p. 12). —*Dans les deux dernières pièces, il est question d'une *villa* de l'abbaye de St-Pierre-le-Vif de Sens qui n'est pas différente du Germigny de l'Yonne.

Ginceniacum, villa, 60, l. 34. — Ce lieu omis dans l'index de M. K. Pertz est aujourd'hui Jancigny, Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Mirebeau.

*« Glavia villa, in pago Cameracensi. » — Le texte qui ne nomme pas le *pagus Cameracensis* donne *Glevia* et non *Glavia*.

*« Gordenica porta urbis Bituricensis. » — La Porte Gourdaine, de Bourges ; elle tirait son nom du *castrum Gorthonis*, aujourd'hui Sancerre.

*« Goyse villa ad fluvium Arnon, in pago Biturico. » — Gouers, h., Indre, arr. et cant. d'Issoudun, comm. de Segry.

*« Graegilidum villa, in pago Biturico. » — Gargilesse, Indre, arr. de la Châtre, cant. d'Eguzon.

*« Grande Campus villa in pago Wastinensi. » — Grand-Champ, Yonne, arr. de Joigny, cant. de Charny.

*« Guierlaicus villa, in pago Biturico. » — Givarlais, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson. La forme moderne de ce nom montre qu'il faudrait lire *Giverlaicus* au lieu de *Guierlaicus*.

Guoldus mansus, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Omis dans la table.

Haist, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Ce nom omis dans l'index topographique doit être rapproché de celui de Haid, h., Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. de Rochefort, comm. de Serinchamps.

*« Haletus mons, in page Arduennensi. » — L'examen du diplôme permet de détacher le mot *mons* du nom de *Haletus*, pour l'unir au qualificatif *ferreus*, qui suit, et *Haletum* peut être reconnu dans Halleux, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Marche, cant. de La Roche.

Halma, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Omis dans la table de M. K. Pertz.

*« Halmala villa, in pago Hasbaniensi » [vel Ribuario].—Halmael, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. d'Hasselt, cant. de Saint-Trond.

« Herberica de Filecalina villa, in pago Virdunensi, *Herbeuville.* » — Nous ne savons par quel motif M. K. Pertz a introduit ici les mots *de Filecalina* (ou plutôt *Filealina*) qui, dans le diplôme, sont indépendants du nom *Herberica villa.* Quoi qu'il en soit, ce nom, si l'on étudie attentivement le contexte, ne peut être traduit par Herbeuville (Meuse, cant. de Fresnes), mais bien par Aubréville, Meuse, arr. de Verdun, cant. de Clermont-en-Argonne.

*Intra amnem, villa cum ecclesia S. Hylarii (in pago Pictavo), 167, l. 30. — Ce nom ayant été considéré comme une simple indication topographique a été imprimé sans majuscule et ne figure pas, par conséquent, dans la table. L'*ecclesia S. Hylarii de Intra amnem* se retrouve dans l'église de Saint-Hilaire d'Antran (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau), qui dépendit jusqu'à la Révolution du prieuré de St-Denis-en-Vaux (Beauchet-Filleau, *Pouillé du dioc. de Poitiers*, p. 195).

*« Joina fluvius, cfr. *Jona.* » — Cette rivière que M. K. Pertz confond avec l'Yonne coule, suivant un diplôme suspect de Dagobert Ier, dans le *pagus Stampinsis* où elle arrose la *villa Sarclitæ*; c'est aujourd'hui la Juine qui passe en effet à Saclas (*Sarclitæ*).

« Itta fluvius, in pago Leodiensi. » — C'est tout à fait gratuitement que M. K. Pertz place ce cours d'eau dans le pays de Liége; mais il est certain cependant que le diplôme de Sigebert II n'entend pas parler de l'Epte, qui alors était désignée sous cette même dénomination, car cette rivière coulait dans le royaume de Neustrie soumise alors à Clovis II, frère de Sigebert.

*« Kirchdal villa, in pago Spirensi, *Kirchthal.* » — Il n'existe pas au sud de Weissenbourg, où le diplôme de Dagobert Ier commande de chercher Kirchdal, aucune localité dont le nom rappelle celui-ci.

Kuinehim pagus, 101, l. 6. — Omis dans la table de M. K. Pertz.

*« Lagoweria villa ad flumen Licium, in Provincia, *Laguero.* » — J'avoue n'avoir rien trouvé sur la rive du Lez, opposée à celle où est située Bollène (*Abolena*), qui ressemblât à ce nom de Laguero.

*« Lanaticum villa, in pago Biturico. » — Lanage, h., Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel, comm. de La Chapelaude.

« Latiniacus, villa, in pago Meldensi sive Aurelianensi, *Lagny-le-Sec*, 51, 69, » *120. » — Encore un exemple de la confusion de deux et même de trois localités différentes en un seul article. Il est question à la page 51 d'une *villa Latiniacus, in pago Meldequo* et celle-ci est bien Lagny-le-Sec (Oise). *La seconde citation se rapporte à une seconde villa du même nom et appartenant comme la première à l'abbaye de S.-Denis; c'est aujourd'hui Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, chef-l. de cant.) qui faisait sans doute partie du Parisis. Enfin la troisième mention est relative à un lieu de l'Orléanais dont l'emplacement précis ne nous est pas connu.

*« Lautenbach, in pago Spirensi, *Lautenbach.* » — Ce lieu, suivant un diplôme faux de Dagobert Ier, aurait été situé à peu de distance à l'ouest de Weissen-

bourg, or, dans cette direction, rien ne rappelle le nom de Lautenbach. On doit donc tenir pour suspecte l'assertion de M. K. Pertz.

*« Lephstinæ, Lestinæ, *Estimes-au-Val.* » — Le nom moderne de *Lestinæ* est *Estinnes* et non *Estimes*.

*« Lescito [lis. Lescitum] villa, in pago Cenomannico. » — L'emplacement de *Lescitum* paraît être marqué par le moulin de Lizay (Sarthe, arr., cant. et comm. de St-Calais).

*« Levaste villa, in pago Cenomannico, *le Gast, Lévaré.* » — Ces deux noms devaient être suivis d'un point de doute, car ils désignent deux villages dont Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 369) rapprochait les noms de celui de *Levaste*.

Levio villa, in pago Condrustensi, 102, l. 24. — On doit substituer à ce nom, omis dans l'index topographique, celui de *Lenio* que fournit un des deux cartulaires de l'abbaye de Stavelot. Le nom de *Lenio* s'est conservé dans celui de Leignon, Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. de Ciney.

*« Licius flumen, in Provincia. » — Le Lez, affluent du Rhône.

*« Liedes villa, in pago Wabrensi. » — Cette *villa*, qui n'est nullement dite *in pago Wabrensi* et appartenait à l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, peut être idenfiée avec Lay-Saint-Christophe (Meurthe, arr. et cant. de Nancy). Lay figure dès le xe siècle dans les titres de l'abbaye de S.-Arnoul et était le siége d'un prieuré dépendant de ce monastère (Lepage, *Dict. topogr. du dép. de la Meurthe*, p. 76; *Pouillé du diocèse de Toul* rédigé en 1402, p. 158).

« Linariolæ locus, in pago Briegio, *Ligneroles.* » — On ne connaît en Brie aucune localité du nom de Lignerolles.

*« Lingniacum terra, in pago Pictavensi, 167, l. 34. » — Le texte porte *terram de Lingniaco et ecclesiam Beati Hylarii*, ce qui concerne incontestablement Leigné-sur-Usseau (Vienne, arr. de Châtellerault, chef-l. de cant.), dont l'église a toujours été dédiée à Saint-Hilaire (Beauchet-Filleau, *Pouillé du diocèse de Poitiers*, p. 290).

*« Lingniacum, terra regia, 167, l. 41. » — Le diplôme ne qualifie pas ce second *Lingniacum* de terre royale; on y lit simplement *alterum Lingniacum et ecclesiam Beati Remigii.* C'est donc Leigné-les-Bois (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Pleumartin), village qui a conservé son église de Saint-Remy (Beauchet-Filleau, *Pouillé du diocèse de Poitiers*, p. 290).

*Lonewih, prædium (in pago Treverensi), 147, l. 25. — Ce lieu dont le nom ne se trouve pas dans la table de M. Pertz est aujourd'hui Longuich, Prusse Rhénane, rég. et cercle de Trèves.

*« Loosa villa, in dioecesi Laudunensi. » — Leuze, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton.

*« Lucus villa, in pago Lemovicino, *Lux.* » — Il est question dans la même pièce de deux localités de ce nom; l'une d'elles est certainement Luc, h. de la comm. de Saint-Hilaire-Luc (Corrèze, arr. d'Ussel, cant. de Neuvic). Nous ne savons où est le Lux dont veut parler M. K. Pertz.

*« Lumna fluvius in Arduenna. » — L'Homme, affluent de la Lesse.

*« Lupiacus villa, in pago Senonico. » — *Lupiacus* est placé par le texte en Auvergne (*in provincia Arvernica*) et non dans le Sénonais. C'est aujourd'hui Loupiac, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

« Luxoviense monasterium, in pago Vongensi, *Luxeuil.* » — Nous ne pouvons deviner les raisons qui ont porté M. K. Pertz à indiquer le monastère de Luxeuil (Haute-Saône) comme dépendant d'une circonscription de la cité de Reims.

« Maceriæ villa, in pago Tellao, *Maizieries.* » — On ne connaît pas de Maizières dans la véritable circonscription du *pagus Tellaus.* »

« Magnens fluvius, in pago Dervensi. » — Indication topographique très-inexacte, croyons-nous, et entièrement due au rédacteur de l'index topographique.

*« Magneuria fluvius, in pago Biturico. » — La Magière, affluent du Cher.

« Magnino, Magnignum villa, villare, in pago Bellovacensi, *Grandvillé* » (ou plus exactement *Grandvilliers*). — Cette identification laisse beaucoup à désirer au point de vue philologique.

*« Mala Patria locus, in pago Cenomannico, *Mauvais Pays.* » — Cette traduction ne devait pas trouver place ici, car le nom Mauvais Pays a été forgé par Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 389).

*« de Maleredo terra, in pago Pictavensi. » — Malleray, h., Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Pleumartin, comm. de Leigné-les-Bois.

*« Malessec villa. » — Mallesse, Corrèze, arr. de Tulle, cant. et comm. de St.-Privat.

« Mamaccas palatium, *Maumaques.* » — Le véritable nom moderne de *Mamaccæ* est Montmacq (Oise, arr. de Compiègne, cant. de Ribécourt).

*« Marchenhofen villa, in pago Spirensi, *Marchenhofen.* » — On ne connaît pas actuellement en Allemagne, ni aux environs de Weissenbourg, de localité du nom de Marchenhofen.

*« Marcinaria antiqua, in pago Cenomannico. » — Il faudrait sans doute *Martinaria* au lieu de *Marcinaria* et ce nom serait celui de la Martinière, écart de la comm. de Rahay (Sarthe, arr. et cant. de S.-Calais).

*« Marley, sive Marilegium, villa regia, in Alsatia, prope Kirchheim sita.» — Marlenheim, Bas-Rhin, arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne.

*« Marlio fluvius, in pago Senonico. » — Ce n'est pas dans le Senonais, mais bien dans l'Auvergne, que le texte place cette rivière dont le nom moderne est le Marlhou. Le Marlhou est un affluent de la Sumène.

*« Maro, fluvius in provincia Arvernica. » — Le diplôme donne *Marona* et non *Maro* et ce nom est celui de la Marone, affluent de la Dordogne.

« Marolium, possessio S. Dionysii, in pago Parisiaco, *Mareuil-sous-Marly.* » — Le véritable nom de cette localité est Mareil-Marly.

« Marsus fluvius, in pago Virdunensi. » — Le texte n'autorise pas à voir dans le *Marsus* une rivière du Verdunois.

*« Masnile villa, in pago Biturico. » — Migny ?, Indre, arr. et cant. d'Issoudun.

« Medianum villare, in pago Bellovacensi, *Moinvillé.* » — La véritable forme

du nom moderne est Moyvillers (Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées).

*« Mediolanae villa, in pago Vermandensi. » — Moislains, Somme, arr. et cant. de Péronne.

« Melcianus pagus, in diœcesi Meldensi, *le Mulcien*. » — C'est à tort que M. K. Pertz distingue le *pagus Melcianus* du *pagus Meldecus*, *Meldequus* ou *Meldensis* qu'il désigne sous le nom de Meldois. Toutes ces dénominations sont identiques et s'appliquaient à l'ensemble de la *civitas Meldensium*; ce n'est qu'à la fin du moyen-âge que le nom de Mulcien (dérivé de *Melcianus*) fut restreint à la partie du diocèse de Meaux comprise au nord de la Marne, c'est-à-dire à l'archidiaconé de France, dont le titulaire portait encore au XIVe siècle le titre d'*archidiaconus Meldensis*.

« Meldecus, Meldequus, Meldensis, Meledunensis, Milidunensis pagus, *le* » *Meldois*. » — Il est presque inutile de faire remarquer que les deux derniers noms se rapportent, non au pays de Meaux, mais bien au pays de Melun. Il existe, du reste, dans la table de M. K. Pertz plusieurs autres articles où le Melunais et le Meldois sont confondus.

« Meldense territorium. » — Ce territoire dans lequel un diplôme de Dagobert Ier place le monastère de Rebais (Seine-et-Marne) n'est pas différent du Meldois.

« Mercennacum villa, in pago Attoariorum. »—Marsannay-la-Côte, Côte-d'Or, arr. et cant. de Dijon.

*« Mercureae [lis. Mercureis] villa, in pago Cabillonensi. » — Mercurey, Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Givry.

(*La fin au prochain n°* [1].) Auguste LONGNON.

---

158. — **Vorschlæge zur Feststellung einer einheitlichen Rechtschreibung für Alldeutschland**, von Dr Daniel SANDERS. Berlin. 1873. In-8°, 145 p.

Cet opuscule n'est pas une œuvre scientifique : il est écrit dans un but pratique et patriotique, et ne rentre donc pas, à vrai dire, dans le cadre de la *Revue critique*. M. Sanders pense que l'unité politique de l'Allemagne devrait enfin amener l'unité orthographique. Faisant abstraction des *réformes* nombreuses qui ont été tentées depuis un demi-siècle, il admet en principe que l'orthographe allemande est fixée dans ses traits généraux (c'est celle que nous présentent p. ex. presque tous les dictionnaires), et il voudrait, non pas la réformer, mais simplement la régulariser dans un certain nombre de points de détails. Malgré l'autorité du célèbre lexicographe, et quelque acceptables que soient la plupart de ses propositions, nous ne croyons pas qu'il les fasse accepter aussi facilement qu'il paraît l'espérer : le personnel enseignant a été formé en Allemagne à des écoles trop diverses et n'a jamais montré l'esprit de conciliation

---

1. [C'est par erreur qu'on avait annoncé la fin de cet article pour le présent numéro. — *Réd.*]

nécessaire en de pareilles circonstances. Espérons toutefois que, sur quelques points du moins, l'exemple donné par M. S., dans ses dictionnaires, sera suivi par le grand public comme il a déjà été suivi par un certain nombre d'écrivains. — Puisque l'auteur se place au point de vue patriotique nous nous permettrons de lui signaler quelques mots étrangers faciles à éviter : le mot *Lettern*, à côté duquel il emploie lui-même alternativement les deux mots allemands *Buchstaben* et *Schriftzeichen*, et le mot *Divis*, qu'il explique entre parenthèses encore par deux mots allemands équivalents *Bindestrich* et *Theilungszeichen*.

Alfred Bauer.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 8 août 1873.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce que l'auteur du mémoire sur les poids et mesures des anciens Égyptiens, auquel la commission du prix Bordin a accordé une récompense de 2000 fr., est M. F. Robiou.

M. d'Avezac commence la lecture d'un mémoire intitulé : « Le livre de Ferdinand Colomb, revue critique des allégations proposées contre son authenticité. » M. Henri Harrisse a entrepris de prouver que la vie de Christophe Colomb par son fils Ferdinand est une œuvre apocryphe. M. d'Avezac soutient la thèse contraire. Il fait remarquer d'abord que la discussion ayant été engagée par une attaque contre l'authenticité du livre de Ferdinand Colomb, c'est à ceux qui contestent cette authenticité à faire les premiers la preuve de ce qu'ils avancent, et non à ceux qui ne font que défendre l'opinion reçue. Il répond ensuite à diverses raisons données par son adversaire. M. Harrisse prétend que Louis Colomb, le petit-fils de Christophe, n'a pu comme on le croyait remettre le livre de Ferdinand au Génois Fornari, à cause de l'emprisonnement et de l'exil qu'il subit à l'époque où cette remise aurait eu lieu. M. d'A. ne voit pas que ces circonstances aient nécessairement rendu impossible la remise du livre. La situation de Louis Colomb ne fut pas telle que la dépeint M. Harrisse. Arrêté en 1558 pour polygamie, mené d'abord à Medina del Campo, puis en divers endroits, enfin en 1563 à Madrid à la suite de son appel de la sentence prononcée contre lui, D. Louis ne fut pas incarcéré, mais obtint de s'établir sous caution dans un village de la banlieue, puis successivement dans deux hôtels de Madrid, où des autorisations de sortie lui furent souvent accordées. On lui refusa seulement, en oct. 1565, l'autorisation de sortir hors de la ville. Exilé de Madrid et d'un rayon de 5 lieues par sentence du 5 nov. 1565, il fut conduit à 8 lieues de Madrid : on ignore quand et comment il se rendit à Oran, où il vécut dans la suite. On peut supposer qu'il alla à Gênes, et que ce fut alors qu'il donna à Fornari le livre de Ferdinand Colomb; quoi qu'on pense de cette conjecture, le fait de la donation est constaté par l'épître dédicatoire placée en tête de l'édition italienne de ce livre publiée en 1571. — M. Harrisse a relevé dans la vie de Colomb, telle que la donne cette édition, un grand nombre d'erreurs; mais ces erreurs peuvent s'expliquer. Mettant à part les *coquilles* typographiques et les fautes du traducteur, M. d'A. distingue parmi les fautes graves imputées à l'auteur celles

qui se rapportent à la première partie de l'ouvrage (histoire de Colomb avant ses voyages), et qu'il se réserve d'examiner ensuite, des critiques adressées à la seconde partie (voyages de Colomb), que Ferdinand paraît avoir écrite directement d'après les mémoires mss de son père : celles-ci sont peu nombreuses et généralement mal fondées. M. d'A. pense que c'est à tort que M. Harrisse désigne certains passages comme inexacts, d'autres comme contradictoires, etc. — La suite de cette lecture est ajournée à la prochaine séance [1].

M. Guérin termine la lecture de son mémoire sur la mer Morte. Dans la partie lue à la dernière séance, M. Guérin avait entamé l'étude de cette question : La mer Morte préexistait-elle à la destruction des cinq villes maudites? et il avait cité diverses raisons en faveur de l'affirmative; dans ce système, une partie seulement du lit actuel aurait été à sec et aurait formé le sol de la Pentapole, pour s'engloutir ensuite et se confondre avec le reste du lac. M. G. examine l'hypothèse contraire, qui lui paraît également admissible : le sol qui forme aujourd'hui le lit de la mer Morte aurait été tout entier à sec à l'époque où survint la catastrophe qui détruisit les cinq villes; les eaux du Jourdain pouvaient se perdre dans cette plaine et disparaître par évaporation, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de leur supposer un écoulement vers la mer Rouge. On peut hésiter entre ces deux hypothèses, mais M. G. pense qu'on n'en doit pas sortir, admettant en tout cas que le territoire autrefois plus élevé de la Pentapole s'est affaissé, soit pour former le lit de la mer Morte, soit pour augmenter l'étendue de cette mer. Ces deux hypothèses sont les seules, dit-il, par lesquelles on puisse résoudre les problèmes relatifs à l'histoire du sol de cette contrée sans contredire « ni la » Bible, ni la géologie. »

M. G. d'Eichthal commence la lecture d'une étude sur le texte primitif du récit de la création dans la Genèse. Sans parler des idées naïves en matière scientifique de l'auteur de ce récit, qui ne sont que celles du temps où il écrivait, on a remarqué dans ce morceau (en même temps que de grandes beautés) des incohérences et des contradictions étranges. « Au commencement Dieu créa » le ciel et la terre » : ensuite on voit que le ciel ne fut créé que le second jour. Il est singulier qu'un jour entier ne soit pas réservé pour la création de l'homme. Les astres ne sont créés que le 4e jour, les végétaux dès le 3e, comme s'ils avaient pu vivre sans soleil; et avant la création du soleil on distingue déjà le jour et la nuit, le matin et le soir. M. d'E. prétend expliquer toutes ces contradictions par l'hypothèse suivante : un texte primitif aurait précédé le texte actuel; c'était un chant distribué en strophes régulières, dont le nouveau rédacteur a rompu l'ordonnance par des modifications et additions diverses. Ainsi les mots « Dieu dit, Que la lumière soit, et la lumière fut » seraient une interpolation. C'est ce que M. d'E. se propose de prouver à la prochaine séance, en partant de ce point démontré par Richard Simon et admis aujourd'hui, que le Pentateuque n'a été composé qu'après la captivité de Babylone, au moyen d'écrits épars antérieurs à cette époque.

Julien HAVET.

1. Cette séance est fixée à mercredi prochain 13 août, au lieu du vendredi 15, à cause de la fête de l'Assomption.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 23 Août — **1873**

Sommaire : 159. Sickel, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. Pertz; Stumpf, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica* (suite et fin). — 160. Miles, Histoire du Canada sous la domination française. — 161. Ukraino, le Mouvement littéraire Petit-Russien en Russie et en Galicie. — *Sociétés savantes* : Académie des inscriptions.

159. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. Sickel. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. Stumpf. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

(Suite et fin.)

*« Merulus collis, in pago Senonico. » — On ne trouve rien dans la charte de Théodechilde qui puisse faire supposer que le *podium qui dicitur Merulus*, et non *Merulus collis*, doive être cherché dans le Sénonais ; le contexte montre parfaitement que ce nom désigne une montagne de l'Auvergne.

*« Moliniacus villa, in pago Cenomannico, *Moulins*. » — Traduction évidemment erronée.

« Monciacus villa, in pago Atraretensi, *Monchaux*. » — Monchaux est dérivé de *Monticelli* et le *Monciacum* de l'époque mérovingienne n'est autre que Monchy-le-Preux, Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry.

*« Mons Beraldi terra, in pago Biturico. » — Montbaron ?, h., Indre, arr. de Châteauroux, cant. et comm. de Levroux.

*« Mons Cisternas, in pago Lemovicino. » — Les deux mots *Mons Cisternas* doivent être séparés par une virgule, car ils désignent deux hameaux voisins et distincts de la comm. de Soursac (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau) ; ces deux hameaux se nomment maintenant Le Mont et Cisternes.

*« Mons Tredens, in pago Arvernico, *Aymon* sive *Montet*. » — Traduction à rejeter.

*« Montelliacus villa, in pago Biturico, *Montigny*. — Traduction inacceptable.

*« Montels villa, ad flumen Marlionem, in pago Senonico. » — Le texte ne dit pas que *Montels* dépendît du Sénonais ; bien au contraire l'indication de sa position sur le Marlhou ne permet de le chercher qu'en Auvergne.

*« Montesagium, Montesugum villa, in pago Arvernico, *Monfay*. » — *Montesagium* et *Montesugum*, qui paraissent dans une même énumération de lieux de la viguerie de Mauriac, sont deux localités différentes, et ni l'une, ni l'autre, de ces dénominations ne peut avoir produit Monfay. Le nom de *Montesagium* est parfaitement reconnaissable dans celui de Moussages, Cantal, arr. et cant. de Mauriac.

Mosalis, locus (in pago Condrustensi), 102, l. 37. — Omis dans l'index.

Mosania, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Ce nom qui ne figure pas dans l'index de M. K. Pertz désigne la ferme de Massogne (Belgique, prov. de Namur, arr. et cant• de Ciney).

*« Mosaycus villa et ecclesia, in pago Biturico, *Mosac.* » — Nous ne croyons pas qu'il existe en Berry un village du nom de Mosac, mais nous ne doutons pas que le nom de Mosaycum désigne Moussais, h. de la comm. de S.-Désiré (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel); Moussais était avant la Révolution le chef-lieu d'une paroisse.

« Muntecellæ [ou plutôt Muntecelli] villa, in pago Parisiaco, *Monceaux.* » — Cet article n'a aucun sens, car le diplôme qui nomme *Muntecellæ* ne dit pas qu'il fit partie du Parisis et la traduction par Monceaux est insuffisante en raison de la fréquence de ce vocable.

« Napsiniacus villa, in pago Biturico, *Nançay.* » — Il convient de remplacer ici le nom de Nançay par celui de Nassigny, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson.

« Nemausus oppidum, in pago Nivernensi, *Nîmes.* » — Il ne nous paraît pas douteux que le *Nemausus* d'où Clothaire III date un diplôme (*Actum Nemauso*) soit le chef-lieu du département du Gard, mais quel besoin M. K. Pertz avait-il d'ajouter à ce nom la glose bizarre *in pago Nivernensi?*

*« Nigromons villa, in pago Limozino. » — Saint-Georges-Nigremont, Creuse, arr. d'Aubusson, cant. de Crocq.

« Niventis locus, in pago Madriacensi, *Nogent.* » — Impossible.

*« Noth, villa regia, in pago Biturico, *Noth.* » — Nocq (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel) et non Noth (Creuse, arr. de Guéret, cant. de la Souterraine) qui devait faire partie du *pagus Lemovicinus.*

« Novientum palatium regium, in pago Parisiaco, *Saint-Cloud.* » — Cette traduction est erronée, car il n'y avait pas de palais mérovingien au *Novientum* qui dut à la retraite et au tombeau de Clodoald, fils du roi Clodomir, son nom actuel de Saint-Cloud (*S. Clodoaldus*). Cela a été dit formellement dès le siècle dernier par l'abbé Lebeuf (*Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 29) qui reconnaît que le palais royal était situé à Nogent-sur-Marne (Seine-et-Marne, arr. de Sceaux, cant. de Charenton). Au reste, deux lignes plus bas, M. K. Pertz attribue aussi à Nogent-sur-Marne la quatrième des mentions du palais de *Novientum* que l'on rencontre dans les diplômes.

*« Novientum villa, in pago Lemovicino, *Nogent.* » — Nous ne connaissons pas de Nogent en Limousin; aussi serait-il plus raisonnable de suivre l'exemple de Jacobs (p. 42) en plaçant ce *Novientum* à Nouhant (Creuse, arr. de Boussac, cant. de Chambon).

*« Noziocus villa, in pago Biturico, *Nozières.* » — Impossible.

*« Nugaretum, in pago Wabrensi, *Narroy.* » — M. K. Pertz a sans doute voulu écrire Norroy, car *Nugaretum* est aujourd'hui Norroy-le-Sec, Moselle, arr. de Briey, cant. de Conflans.

*« Nullyacum villa, in pago Lemovicino, *Neuilly.* » — Nous doutons fort que

dans le Limousin *Nulliacum* ait pu produire Neuilly, toujours est-il que nous ne connaissons dans cette province aucun lieu de ce nom.

*« Odriacus, fiscus regius, in pago Pictavensi. » — Oyré (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Dangé) dont l'église est dédiée à saint Sulpice (Beauchet-Filleau, *Pouillé du dioc. de Poitiers*, p. 337), comme celle de l'*Odriacus* de nos textes.

*« Œnengius fiscus, in pago Cameracensi. » — Onnaing, Nord, arr. cant. de Valenciennes.

*« Ogniacus fiscus, in pago Cabillonensi, *Oigny*. » — Il n'y a pas, dans l'ancien diocèse de Chalon, de lieu du nom d'Oigny et nous pensons qu'ici *Ogniacus* doit être rendu par Oney, Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Verdun, comm. de Verjux.

Olisna, appendix villa Wadalini (in pago Condrustensi), 102, l. 27. — Omis.

*« Otterichescheyt, in pago Spirensi, *Scheid*, ad Otter fluvium. » — Cette hypothèse, quoique ingénieuse, ne paraît guère pouvoir être soutenue, car suivant le texte *Otterichescheyt* doit être cherché à l'ouest de Weissembourg, tandis que Scheidt est situé à l'est de cette ville.

« Pagi. » Nous ne répéterons pas, à propos de la liste des *pagi* nommés dans les diplômes mérovingiens, les observations que nous ont suggérées quelques-unes des traductions données par M. K. Pertz.

Palatiolum, appendix villæ Wadalini (in pago Condrustensi), 102, l. 27. — Ce nom, oublié dans la table de M. K. Pertz, désigne Paliseul (Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau, chef-l. de cant.).

*« Papolprat villa, in pago Lemovicino. » — Polprat, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières, comm. de Rilhac-Xaintrie.

« Pararitus locus, in pago Virdunensi, *Parrois*. » — C'est sans doute Parois (Meuse, arr. de Verdun, cant. de Clermont) que M. Pertz a voulu nommer ici et, dans ce cas, nous nous rangeons à son opinion, bien que quelques érudits lorrains pensent que *Pararidum* n'est pas différent de Pareid (Meuse, arr. de Verdun, cant. de Fresnes).

*Parcedus villa [in pago Senonensi]. — Ce nom, qui paraît dans un diplôme faux de Clovis Ier, est une mauvaise leçon de *Paredus* qu'on rencontre dans la charte de Theodechilde (p. 133). *Paredus* est devenu Paroy-sur-Tholon, Yonne, arr. et cant. de Joigny.

*« Parciacus villa, in pago Lemovicino, *Parcay*. » — Nous ne connaissons pas de Parcay (ou plutôt Parçay) en Limousin. Il n'est pas douteux, du reste, que *Parciacus* ne désigne ici Parsac, Creuse, arr. de Boussac, cant. de Jarnages.

*« Paredus villa, in pago Biturico, *Parnay*. » — Il n'est pas possible de défendre cette traduction, car on doit savoir que Parnay dérive de *Paternacum* et non de *Paredus* qui est ici pour Paray, Indre, arr. de Châteauroux, cant. de Buzançais, comm. de Villedieu.

*« Patriacus, Patriagus, castrum, curtis regia, super fluvium Vulsiae, in pago » Lemovicino. » — M. K. Pertz a confondu dans cet article trois localités différentes nommées dans un même diplôme : le *castrum quod dicitur Patriagus*, la

*« Rouvillare villa, in dioecesi Belloacensi, *Rouville.* » — Rouville (Oise, arr. de Senlis, cant. de Crépy) appartenait au diocèse de Senlis et son nom ne peut représenter *Rouvillare*, aujourd'hui Rouvillers (Oise, arr. de Clermont, cant. de Saint-Just).

« Roveritus silva super fluvium Sigonâ, in pago Parisiaco, *forêt de Rouvray,* » hodie *forêt de S.-Cloud.* » — Il faut substituer au nom de *forêt de S.-Cloud*, que nous ne savons pas avoir été porté par la forêt de Rouvray, celui de *bois de Boulogne.*

Rudis, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Ce nom, omis par M. K. Pertz dans son index géographique, peut être traduit par Reux-Famenne, Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. de Ciney, comm. de Conneux.

Rudis, appendix villæ Wadalini, 102, l. 27. — Omission.

*« Rupemontis villa, in pago Senonico. » — Ce nom est à rapprocher de celui du hameau de Rochemonteix (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Riom-ès-Montagnes, comm. de S.-Hippolyte), car, ici encore, M. K. Pertz a abusé des mots *in pago Senonico.*

*« Salegols villa, in pago Lemovicino. » — Saligoux, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Chaussenac.

*« Salicurtis villa, in pago Atrebatensi. » — Sancourt, Nord, arr. et cant. de Cambrai.

*« Salviacus villa, in pago Biturico, *Saulçay.* » — Saulçay est la forme vulgaire de *Salicetum* et non de *Salviacum* qui, dans le cas présent, a produit Saujat. Saujat, ancienne paroisse, dépend aujourd'hui de la comm. de Montluçon (Allier, chef.-l. d'arr.).

Sana, fluvius, in pago Fanmartensi, 66, l. 42. — La *Sana* était, suivant un diplôme de Childebert III, le nom d'une rivière qui coule à Solesmes (Nord); il est donc impossible d'y méconnaître la Selle, affluent de l'Escaut, et c'est à tort que M. Pertz, admettant une conjecture de Mabillon, a omis *Sana* dans son index géographique en considérant ce nom comme une corruption de *Scalt*, l'Escaut.

*« Sangona fluvius, in dioecesi Lugdunensi. » — La Saône, affluent du Rhône.

« Saocithum, Sancithum locus, in pago Parisiaco, *Sancy.* » — Cet article renferme plusieurs inexactitudes, car le diplôme où *Saocithum* figure ne donne ni la forme *Sancithum*, ni l'indication du Parisis. De plus, *Saocithum* ne saurait être rendu par Sancy, dénomination qu'on ne trouve pas dans le Parisis, mais seulement dans les diocèses de Trèves, Soissons, Meaux et Sens.

« Sarturiacus, Saturiacus villa, in pago Nivernensi. » — Il faut observer que deux diplômes datés de Compiègne mentionnant *Saturiacus* placent ce lieu *ultra Ligerim*, ce qui ne semble guère convenir à une localité du pays de Nevers. Notons aussi qu'aucun de ces textes ne fournit la forme *Sarturiacum.*

*« Saucitus locus, in pago Cenomannico, *les Saussayes.* » — Cette traduction ne nous semble pas avoir plus de valeur que celle que donnait Cauvin (*Géogr.*

anc. du diocèse du Mans, p. 497), en rendant *Saucitum* par *la Saulaie* : ce savant ne s'inquiétait nullement de constater l'existence d'un lieu de ce nom.

*« Saumairac villa, in pago Lemovicino. » — Soumeyrat, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières, comm. de Rilhac-Xaintrie.

*« Savara alveolus, in pago Parisiaco, *la Sèvre.* » — Si l'on s'en rapportait à cet article, on croirait que le diplôme de fondation de Saint-Germain-des-Prés, mentionne le ru de Sèvres (et non la Sèvre) sous le nom de *Savara*, mais il n'est pas douteux cependant que ce nom n'y désigne la ville actuelle de Sèvres (Seine-et-Oise, chef-l. d'arr.); voici, du reste, les propres termes du document : « ubi » alveolus veniens Savara precipitat se in flumine. »

« Scald, Scalt fluvius, *Schelde.* » — M. K. Pertz, en renvoyant son lecteur à la page 66, a confondu dans cet article l'Escaut et la Selle (*fluvius Sana* d'un diplôme de Childebert III), qui coule à Solesmes.

« Scancia vicus, in pago Bragobanto, *Ecaussines.* » — Traduction inadmissible.

*« Scocioli villa, in pago Cabillonensi. » — *Scocioli* ou *Scociolæ* est sans doute un diminutif de *Scociæ* qui devait être le nom latin d'Ecuisses (Saône-et-Loire, arr. de Châlon, cant. de Buxy); en conséquence, on pourrait regarder *Scociolæ* comme une dépendance d'Ecuisses.

*« Selignech terra ad Vigonnam, in pago Turonensi. » — Seligny, h., Indre-et-Loire, arr. de Chinon, cant. de Ste-Maure, comm. d'Antogny.

*« Senceyae villa. » — Il est étonnant que M. K. Pertz n'ait pas rapproché ce nom du *Sauciacæ villa, in pago Senonico*, qu'il dit être le même que *Sanceias*, lieu ruiné des environs de Sens; en effet, la comparaison des deux pièces où *Sauciacæ* et *Senceyæ* permettait de reconnaître que ces deux noms ne désignaient en réalité qu'une seule localité. M. Quantin (*Dict. top. du dép. de l'Yonne*, p. 119) dit que l'emplacement de *Sanceiæ* est marqué par la chapelle de Sainte-Béate, comm. de Sens.

*« Sennaberiae villa, in pago Sennonico. » — Il faut lire *in provincia Arvernica*.

*« Sidrac villa, in pago Senonico. » — Encore une localité d'Auvergne transportée par M. K. Pertz dans le Sénonais; son nom moderne est Ceyrac (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Brageac).

Sigrancium vicus, in pago Madriacensi. — Serans-le-Bouteiller, Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chaumont.

*« Sisiacus villa, in dioecesi Andegavensi. » — Cisay-la-Madeleine, Maine-et-Loire, arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay.

Solania, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 27.

*« Spinetum villa, in pago Senonico, *Epineuil.* » — *Spinetum* étant, suivant le texte, un lieu voisin de Sens, on ne peut l'identifier avec Epineuil, village situé aux portes de Tonnerre (Yonne) et dont le nom, au reste, est dérivé de *Spinogilum*.

*« de Stivaliculis villa, in pago Biturico. » — Estivareilles, Allier, arr. de Montluçon, cant. de Hérisson.

« Stupellæ villa, in pago Cenomannico, *Estampes.* » — A rejeter.

« Suestra fluvius, in pago Mosariorum, *Saester.* » — Le nom de Suester n'est plus employé pour désigner le ruisseau qui arrose Süsteren; il a été remplacé par celui de *Rodebeek.*

*« Summae Campaniae mons, in pago Calvomontensi, *Hautes-Chaumes.* » — Traduction inacceptable.

*« Suriniacus villa, in pago Arvernico. » — Sourniac, Cantal, arr. et cant. de Mauriac.

*« Sanctae Crucis ecclesia Audoeni, in pago Noviomensi. » — La Croix-Saint-Ouen, Oise, arr. et cant. de Compiègne. Cette église étant située dans le diocèse de Soissons, c'est par erreur que M. K. Pertz la place *in pago Noviomensi.*

*« Sanctae Crucis ecclesia in silva Cusiaco, *Choisy.* » — M. K. Pertz renvoie pour cette église au même texte que pour la précédente; c'est donc la Croix-Saint-Ouen, à 11 kilom. au s.-s.-o. de Choisy.

*« Sanctae Eulachae ecclesia in ripa Maronis, in Arvernica provincia. » — Sainte-Eulalie, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Sancti Christophori ecclesia in provincia Arvernica. » — Saint-Christophe, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Sancti Hilarii ecclesia ad Vigonnam. » — Nous avons dit au nom *Intra amnem* que cette église était l'église de St-Hilaire, à Antran (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau).

*« Sancti Hippolyti ecclesia in ripa fluminis Radae. » — Saint-Hippolyte, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Riom-ès-Montagnes.

*« Sancti Justi capella, in pago Meledunensi. » — Saint-Just, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Provins.

*« Sancti Martini ecclesia in Cursona. » — Nous avons dit plus haut que cette église n'était pas différente de l'église de S.-Martin-de-Quinlieu, Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné, comm. de S.-Gervais.

*« Sancti Martini ecclesia in ripa fluminis Maronis, in provincia Arvernica. » — Saint-Martin-Valméroux, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Salers.

*« Sancti Pauli ecclesia in ripa fluminis Maronis, in provincia Arvernica. » — Saint-Paul, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Salers.

*« Sancti Pontii ecclesia in dioecesi Matiscensi. » — Saint-Point, Saône-et-Loire, arr. de Mâcon, cant. de Tramayes.

*« Sancti Privati ecclesia » (in pago Lemovicino). — Saint-Privat, Corrèze, arr. de Tulle, chef-l. de cant.

*« Sancti Vincentii ecclesia ad Vigonnam. » — Nous avons dit plus haut que cette église était l'église d'Antogny, Indre-et-Loire (Voyez *Antigniacus*).

*« Tabulae fontana in Arduenna, *Fontaines.* » — Traduction à rejeter.

« Taceacus villa, in pago Ambianensi, *Aceu.* » — Nous ignorons quel est le lieu que M. K. Pertz désigne sous le nom d'*Aceu*, mais il nous semble impossible de voir dans ce nom une forme vulgaire de *Taceacus.*

*« Tapariacus villa, in pago Cabillonensi. » — Taperey, h., Saône-et-Loire, arr. de Louhans, cant. de Pierre, comm. de Saint-Bonnet-en-Bresse.

« Tauriacus villa, in pago Aurelianensi, *Toury*. » — Dans cet article, M. K. Pertz a confondu deux localités du même nom qui, au VIIe siècle, appartenaient l'une et l'autre à l'abbaye de St-Denis. La première (p. 18) est bien réellement Toury, dans l'Orléanais, mais il convient de chercher la seconde (p. 33) dans le diocèse du Mans ou dans les diocèses voisins d'Angers et de Rennes; aussi proposerons-nous de reconnaître ce *Tauriacus* dans Thoré (Loir-et-Cher, arr. et cant. de Vendôme), village de l'ancien diocèse du Mans dont l'église est consacrée à saint Denis (Cauvin, *Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 519).

« Tauricciacus villa, in pago Cenomannico, *Thorigné*. » — Il est presque inutile d'observer que Thorigné dérive de *Tauriniacus* et non de *Tauricciacus* qui dans le nord de la France a produit Torcy et Torcé, mais il importe de constater que rien, dans le diplôme, n'indique que ce *Tauricciacus* soit situé dans le Maine.

« Tellaus pagus, *le Tillois*, Vexin Normand. » — Le nom vulgaire du *pagus Tellaus* n'a jamais été Tillois, mais bien *Talou* (Voy. le savant travail de M. Aug. Le Prévost sur les *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*).

« Terune villa, in pago Remensi, ad fluvium Axinam. » — Terron-sur-Aisne, Ardennes, arr. et cant. de Vouziers.

« Tileriae villa, in pago Attoariorum, *Thil*. » — Traduction inadmissible.

*« Tilius vicus, in pago Cenomannico, *Tailleux*. » — Cette traduction est empruntée à Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 523) qui écrit Teilleux et non Tailleux, mais elle ne saurait être acceptée, car *Tilius* n'a pu donner que *Thil* ou *Theil*.

*« Tilletus, fiscus regius, in pago Cameracensi. » — Tilloy, Nord, arr. et cant. de Cambrai.

*« Toliniacum villa, in pago Arvernico. » — Tonnac, Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Sourniac.

« Trajectensis ecclesia, *Kirche zu Mastricht*, 95, 97, 100. » — Il est question, dans les trois pièces auxquelles renvoie M. K. Pertz, de l'*ecclesia Trajectensis* gouvernée au commencement du VIIIe siècle par l'évêque Willibrord et cette église, comme l'a signalé M. Stumpf (p. 66), n'est pas l'église de Maestricht, mais bien celle d'Utrecht.

*« Transmonte villa, in pago Lemovicino. » — Le Trémont, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau, comm. de S.-Pantaléon.

*« Trizac villa, in pago Senonico. » — L'indication *in provincia Arvernica* doit encore prendre ici la place de *in pago Senonico*.

*« Turpiacus villa, in pago Senonico, in provincia Arvernensi. » — Le nom de *Turpiacus*, si l'on en juge par le contexte, désignerait le village de Tourniac (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux), mais dans ce cas il faudrait admettre la correction de *Turpiacus* en *Turniacus*. Nous croyons à peine utile de faire observer que *Turpiacus* n'est pas dit *in pago Senonico* par la charte.

« Tusonis, Thunsonis vallis, monasterium SS. Dionysii et Marcelli, in pago » Camiliacensi, *Tussonval*. » — Cette traduction n'est qu'une traduction de convention et on ignore l'emplacement précis du *monasterium Tusonis vallis*.

*« Umreziacus, in pago Biturico, *Monrousay*. » — On ne peut hésiter à rejeter

cette assimilation pour voir *Umreziacum* dans Onrouzac, h., Allier, arr. de Montluçon, cant. et comm. d'Huriel.

« Unalia, appendix villae Ledernaum, in pago Arduennensi. » — Dans la commune de Bihain (Belgique, Luxembourg, arr. de Bastogne, cant. d'Houffalize), c'est-à-dire non loin de Lierneux (*Ledernaum*), on trouve une hauteur désignée sous le nom de Mont *Douval* ou plutôt d'*Ouval*. Peut-être Ouval était-il le nom d'un village disparu qui serait l'*Unalia* du diplôme de Carloman, mais alors dans ce cas, il faudrait substituer la leçon *Uvalia* à *Unalia*.

*« Ursiniolum villa, in dioecesi Parisiaco, *Orsel*. » — Cette traduction, qui n'est pas satisfaisante au point de vue philologique, doit être abandonnée si l'on compare le prétendu diplôme de Childebert III pour l'abbaye de Saint-Vandrille avec la charte de Louis VII (1177) pour ce même monastère. On voit alors qu'*Ursiniolum* est une mauvaise leçon de *Visinolium* qui désigne le Vésinet, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de S.-Germain-en-Laye, comm. de Croissy.

*« Ursinnanicae villa, in pago Lemovicino. » — Aussinanges, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau.

*« Uscladinae villa, in pago Senonico, in provincia Arvernensi. » — Encore un de ces lieux que M. K. Pertz place à tort dans le Sénonais ; c'est aujourd'hui Escladines, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Vabre villa, in pago Galvadano, in provincia Arvernica, *la Vabre*. » — Ce lieu que le diplôme place seulement *in prov. Arvernico* et non pas *in pago Gavaldano* se nomme aujourd'hui Vabres et fait partie de la commune de S.-Christophe (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux).

*« Vaissec villa, in pago Senonico. » — Suivant le diplôme, Vaissec n'était pas du Sénonais, mais bien du Limousin.

*« Valzors villa, in pago Senonico (lisez Lemovicino). » — Vaujour, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de S.-Privat.

*« Veneda, Venanda fluvius, in pago Senonico, *Vauve*. » — Nous ne connaissons pas de rivière qui se nomme la Vauve, mais il est hors de doute que *Veneda* et *Venanda* désignent la Vanne, affluent de l'Yonne.

« Vernensis terminus, in pago Suessionensi, *Verneuil-sur-Oise*. » — Cette identification offre au moins deux inconvénients : il est impossible, en effet, de croire que Verneuil puisse dériver de *Vernum* et, d'autre part, le Verneuil de M. K. Pertz dépendant du diocèse de Senlis ne pouvait faire partie du Soissonnais. Il est vrai, aussi, que cette dernière indication topographique émane de l'auteur de l'index et qu'il ne semble pas possible de placer *Vernum* ailleurs qu'à Vaires, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny.

*« Vernidus villa, in pago Biturico. » — Verneix, Allier, arr. et cant. de Montluçon.

« Vernum villa, in pago Tellao. » — Traduction inacceptable.

« Vernum, villa et palatium, in pago Suessionensi, *Vern*. » — M. K. Pertz est ici en contradiction avec lui-même, car la *villa Vernum* était le chef-lieu du *termins Verninsis* qu'il place à Verneuil-sur-Oise. Nous avons dit plus haut quelles raisons nous portaient à rejeter cette identification et à placer *Vernum* à Vaires

(Seine-et-Marne); nous nous bornerons donc à constater que le *Vern* de M. Pertz ne nous est pas connu.

*« Verriciacus villa, in pago Cenomannico, *Saint-Saturnin*, ad ripam fluminis » *Vrai* sita. » — Cette traduction qui avait été proposée, mais à titre d'hypothèse seulement, par M. Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 541), ne nous parait pas acceptable.

« Vertinum locus, in pago Hannoniensi. » — Vertain, Nord, arr. de Cambrai, cant. de Solesmes.

*« de Vicopleno villa, in pago Biturico.» — Viplaix, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel.

*« Vicus S. Petri in pago Senonico.» — Saint-Pierre-le-Vif, ancienne abbaye à Sens, Yonne.

*« Vicus, villa regia in pago Senonico. » — Le même que le précédent.

« Vidriacus villa, in pago Vimnao. » — Wiry-au-Mont, Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Hallencourt.

*« Vidrinae villa, in provincia Arvernica. » — Vedrines, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Salers, comm. de S.-Martin-Valmeroux.

*« Villa Barbarorum, in pago Arvernico, *Barbe*. » — Nous croyons que *Villa Barbarorum* représente bien plutôt Barbary, h., Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Vigean.

*« Villare, Vilare villa, in pago Senonico, *Villiers-Louis*, Yonne, 117, 133. » — M. K. Pertz a confondu ici deux localités dont l'une, la première, est placée par le diplôme *in provincia Arvernica* et non *in pago Senonico*; c'est aujourd'hui Vialard, h. de la comm. de Pléaux (Cantal, arr. de Mauriac, chef-lieu de cant.). Quant à la seconde *villa*, elle est réellement située dans le Sénonais, mais ce ne paraît pas être cependant Villiers-Louis : la comparaison de la charte de Théodechilde avec le diplôme de Clovis ne permet guère d'y voir un autre lieu que Villiers-Bonneux (Yonne, arr. de Sens, cant. de Sergines), village que ce dernier document nomme *Villare Bonosus*.

*« Villaris Bonosus villa in pago Senonico. » — C'est le Villiers-Bonneux dont nous venons de parler.

*« Villena, in pago Parisiensi. » — Ce lieu qu'un diplôme faux de Thierry IV pour l'abbaye de S.-Maur-les-Fossés indique comme une dépendance de Montreuil-sous-Bois (*Monasteriola*) ne peut être différent du *Vilcenna* ou *Vilcena* des chartes carolingiennes de la même abbaye dont l'identité avec Vincennes (Seine, arr. de Sceaux, chef-l. de cant.) n'offre aucun doute. *Villena* serait donc une mauvaise leçon pour *Vilcena*.

*« Villiacus, Volliacus, villa regia, in pago Pictavensi. » — Vouillé, Vienne, arr. de Poitiers, chef-l. de cant.

*« S. Vincentii mons in episcopatu Cabillonensi. » — Le Mont-Saint-Vincent, Saône-et-Loire, arr. du Châlon, chef-l. de cant.

*Villiolis curtis, in episcopatu Parisiensi, 197, l. 4. — Ce nom, qui ne figure pas dans l'index de M. K. Pertz, désigne Filliancourt, anc. h. de la paroisse de S.-Léger-en-Laye englobé aujourd'hui dans la ville de Saint-Germain (Seine-et-Oise, arr. de Versailles).

*« Vinciacus villa, in pago Cameracensi. » — Vincy, f., Nord, arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, comm. de Crèvecœur.

*« Vineolae villa, in pago Biturico. » — Vineuil, Indre, arr. de Châteauroux, cant. de Levroux.

*« Virdenheim villa in Alsatia, *Firden.* » — Nous ne connaissons pas ce Firden, mais il est hors de doute, à notre avis, que Virdenheim n'est pas différent de Furdenheim, Bas-Rhin, arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim.

*« Vizis villa, in pago Lemovicino. » — Visis, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières, comm. de Rilhac-Xaintrie.

*« Voda rivus, in pago Pictavensi. » — La Veude, afl. de la Vienne.

*« Vulgradus villa, in pago Senonico. » — Volgré, Yonne, arr. de Joigny, cant. d'Aillant.

*« Vulsia fluvius, in pago Biturico. » — La Vouise, affl. de la Tardes.

Wadalinus villa (in pago Condrustensi), 102, l. 26, 31, 32. — Wellin, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau, chef-l. de cant.

*« Walhiers, Walliers villa, *Wailliers*, » — La véritable orthographe moderne de ce nom est Wallers, comme l'écrit M. K. Pertz à l'article *Wallare.*

« Walliacus villa, in pago Atraretensi. » — Wailly (Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras).

*« Waritengeae villa, in dioecesi Laudunensi. » — Ce nom écrit *Waritengeis* ou plutôt *Wartengeis* dans le diplôme devrait être conservé sous cette forme dans la table, car c'est la plus ancienne forme romane du nom de Wattigny, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Hirson.

Warsipius, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Omission.

Wasidium, villa Karlomanni, majoris domus, 102, l. 45. — Omission.

« Wassoniacum locus, in pago Hannoniense. » — Wassigny, Aisne, arr. de Vervins, chef-l. de cant.

*« Waucort villa, in pago Vimnao. » — Une charte de Louis le Jeune (1177) pour l'abbaye de Saint-Wandrille qui reproduit les noms de lieu du diplôme de Childebert III donne *Waincourt* au lieu de *Waucort*; il est donc impossible de ne pas reconnaître sous ce nom le village actuel de Woincourt (Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Ault) dont le territoire confine à celui de Dargny, le *Darneyum* des mêmes pièces.

Wesele ecclesia, in pago Kuinehim, 101, l. 19. — Omission.

Auguste LONGNON.

---

160. — **The History of Canada under French Dominion** (1535-1763) with maps, plans and illustrative notes, by H. H. MILES, LL.D., D.C.L., secretary of the Quebec Council of public Instruction. 1872, Montreal, Dawson brothers xxvj-521 p. in-12. London, Stanford. — Prix : 13 fr. 15.

Cette histoire du Canada sous la domination française ne se présente pas comme une œuvre d'érudition, mais comme un récit de lecture facile, assez étendu pour relater les événements de quelque importance et accompagné des principaux documents relatifs à la guerre de 1759-1761, dans laquelle le Canada

fut conquis pied à pied sur sa courageuse mais trop peu nombreuse garnison. Le but de l'auteur est de faire connaître au public anglo-canadien la partie de l'histoire du Canada qu'il connaît le moins. Ce qui nous a le plus satisfait, ce n'est pas tant le soin avec lequel l'auteur a consulté les ouvrages originaux et les recueils de documents, et l'art avec lequel il a fait entrer ces matériaux dans une narration attrayante, que l'impartialité dont l'écrivain anglo-canadien fait preuve à l'égard des Canadiens français d'avant 1763. « L'Histoire du Canada sous le régime français, dit-il lui-même dans sa préface (p. VII), met sous les yeux du lecteur une série nombreuse de beaux caractères, d'hommes dont les qualités méritaient de les rendre un objet d'admiration partout où la vertu, la sagesse et l'héroïsme rencontrent du respect. »

Il n'est pas d'histoire qui mériterait d'être plus connue en France que celle de ces « quelques arpents de neige » (Voltaire) abandonnés par le fatal traité de 1763, d'autant plus que la race française n'a fait preuve nulle part ailleurs d'une plus grande vitalité. La colonisation n'avait vraiment commencé que dans la première moitié du XVIIe siècle ; le premier mariage célébré dans la Nouvelle-France a été celui d'un nommé Couillard (nom vulgaire qui semblait présager la future fécondité de la race franco-canadienne), en l'année 1621. Lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre en 1763, sa population française était évaluée de 65,000 à 70,000 âmes : depuis cette époque, l'émigration de la mère-patrie au Canada a été à peu près nulle ; ce n'est donc que par leur propre développement, c'est-à-dire par l'excédant des naissances sur les décès que la race franco-canadienne a pu augmenter : or le recensement de 1871 donne un total de 930,000 Franco-Canadiens dans la province du Bas-Canada (Québec). Quel démenti aux théoriciens fatalistes de la race qui refusent à la race française le génie de la colonisation !

L'ouvrage de M. M. sera donc aussi intéressant et aussi sympathique au lecteur français qu'au lecteur anglais. L'ouvrage est accompagné de cartes et de plans qui facilitent l'intelligence des événements, et particulièrement celle des opérations militaires et des siéges de Québec et Montréal en 1759 et 1760. L'auteur annonce, comme suite à cet ouvrage, une Histoire du Canada sous le régime britannique de 1763 à 1867.

H. GAIDOZ.

---

161. — UKRAINO. **Il movimento letterario ruteno in Russia e Gallizia. 1798-1872.** In-8°, 44 p. Florence, imprimerie de la *Rivista Europea*.

Cet opuscule est extrait de la *Rivista Europea*; ce recueil dirigé par M. de Gubernatis est assurément à l'heure qu'il est un des plus complets de l'Occident [1]. Il fait pour se tenir au courant du mouvement littéraire contemporain des efforts auxquels nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage. Le travail de

1. La *Rivista europea* qui est beaucoup lue en Allemagne et en Angleterre, a seulement quatre abonnés en France, dont deux à Nice.

M. *Ukraino* (ukrainien, pseudonyme que nous n'entendons pas soulever, bien que nous n'ignorions pas la personnalité de l'auteur) est une sérieuse étude, que nos revues mondaines hésiteraient certainement à accueillir. Nous n'aimons pas en général qu'on nous fournisse trop d'informations sur les choses que nous ignorons; un préambule oratoire, deux ou trois paragraphes bien équilibrés, une conclusion éloquente s'il est possible, voilà ce que notre public a l'habitude de réclamer. L'exactitude est un détail qu'on laisse volontiers au savants de profession.

L'auteur a entrepris de mettre en lumière l'un des côtés les moins connus de l'Europe orientale, le conflit politique et littéraire de l'élément petit russien ou ukrainien et des éléments russes et polonais qui tendent à l'absorber chacun de leur côté. Ainsi qu'il le fait remarquer justement (p. 18), le mouvement littéraire de l'Ukraine offre certaines analogies avec le mouvement provençal ou breton, catalan ou français en Espagne, flamand en Belgique, gallois en Angleterre, etc. Mais il présente un caractère plus complexe; le flamand, le breton, le provençal n'ont à lutter que contre une seule langue dominante; le malorussien est tiraillé entre deux éléments hostiles l'un à l'autre, opprimé par deux minorités qui prétendent le mutiler ou même l'anéantir. Il n'échappe point à cette fatalité qui mêle et confond sans cesse dans le monde slave la littérature, la religion et la politique. Tandis que la France, par exemple, laisse aux Provençaux toute liberté d'écrire des poèmes et des almanachs, de fonder même des journaux s'il leur en prend fantaisie, le gouvernement russe défend au Petit Russien de traduire l'écriture en sa langue et d'y publier des livres scientifiques. Mais ce qui est interdit à Kiev est permis à Léopol, et la Galicie devient l'asile d'une culture proscrite ou peu s'en faut dans l'empire de Russie. M. *** démontre avec raison que le gouvernement russe a tort de redouter le développement inoffensif d'une littérature populaire. Nous sommes entièrement de son avis. Chez nous aussi on a jadis prêché une croisade contre le provençal. Grâce à Dieu les gens sensés ne se sont point inquiétés des dangers imaginaires dont on prétendait les épouvanter; ce ne sont point les *félibres* qui ont démembré la France.

Le travail de M. *** se divise en deux parties; dans la première il expose l'ethnographie et l'histoire des populations dites ruthènes ou malo-russiennes. Dans la seconde il dresse l'inventaire sommaire de leur littérature. Il proteste avec raison contre les théories fantaisistes qui ont prétendu rattacher à deux races différentes les habitants de la grande et de la petite Russie, en faire les représentants du monde aryen et du monde touranien. Peut-être prend-il trop au sérieux ces théories. Elles ont été introduites en Europe par un Polonais quelque peu fantaisiste; adoptées par quelques ethnographes peu compétents, elles ont joué un certain rôle dans la polémique des brochures et des journaux; mais elles n'ont pas réellement pénétré dans la science. Le vrai moyen de les réfuter ce serait de traduire littéralement les écrits polonais où ces théories ont été pour la première fois élaborées. On y trouve un mélange de folie, de mysticisme et d'ignorance voulue qui suffit à mettre le lecteur en garde contre la valeur de ces imaginations. Pour combattre un système, il faut avant tout

remonter à son point de départ; M. *** a tort, croyons-nous, de s'attaquer à des ouvrages de deuxième ou de troisième main dont les auteurs ne sont en quelque sorte pas responsables des doctrines qu'ils ont exposées sans pouvoir les contrôler.

La seconde partie de la brochure comprend un inventaire de la littérature malo-russienne au XIXe siècle. Les matériaux nous manquent pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis par l'auteur; cette exactitude dépasse peut-être un peu le but qu'elle s'est proposé. Des noms d'écrivains et des titres d'ouvrages ne donnent pas l'idée d'une littérature; les deux pages consacrées au grand poète de l'Ukraine Szevczenko sont bien courtes; c'est là une figure intéressante qui mériterait d'être mise en relief. Il y a dans ces quarante pages la matière d'un volume qui se lirait avec fruit. L'auteur nous le donnera-t-il? S'il compte revenir sur un sujet qu'il connaît bien, je lui signale plusieurs traductions françaises des œuvres de Gogol, dont il trouvera le catalogue dans la bibliographie russe de Mejov et une étude sur Szevczenko dans la Revue tchèque *Osvěta* (nos 9 et 11 de l'année 1872). Ce sont les seules lacunes que j'aie relevées dans cet opuscule intéressant au point de vue ethnographique et littéraire.

Louis LEGER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 août 1873.

Présidence de M. Jourdain, vice-président.

Le prix de numismatique est décerné à M. Jacques de Rougé, pour son livre intitulé : *Monnaies des nomes de l'Égypte*.

M. d'Avezac poursuit la lecture de sa défense de l'authenticité de la vie de Christophe Colomb par son fils Ferdinand contre les attaques de M. H. Harrisse. Il continue de réfuter les objections adressées à la 2e partie de ce livre, en montrant que l'auteur n'a pas commis les erreurs qu'on lui attribue. Par exemple, quand Ferdinand Colomb dit que son père, sorti de prison, conservait chez lui ses fers et voulait même les faire enterrer avec lui, son assertion n'est pas contredite par le fait que les fers n'ont pas été retrouvés dans le tombeau de Colomb, puisque l'historien mentionne seulement l'intention exprimée par son père et ne dit pas qu'elle ait été exécutée. Après l'examen de plusieurs objections de ce genre, M. d'A. passe à celles qui s'adressent à la 1re partie de l'ouvrage (vie de Colomb avant ses voyages). Ici il reconnaît que les critiques sont fondées et que l'auteur a réellement commis des erreurs; mais ces erreurs ne prouvent pas que le livre soit apocryphe : Ferdinand Colomb lui-même a pu être mal renseigné sur une époque antérieure à sa naissance et à la célébrité de Colomb. M. d'A. commence l'étude détaillée des inexactitudes relevées dans cette partie du livre, et les explique en montrant chaque fois les causes qui ont pu amener une con-

fusion dans l'esprit de l'auteur. — La fin de cette lecture est ajournée à une époque ultérieure.

M. de Longpérier lit une note sur une ancienne monnaie sicilienne inédite, provenant d'une localité dont on ne connaissait pas de monnaie jusqu'ici. Au pied de l'Etna est une ville que les géographes nomment Aci-Reale, mais que les habitants du pays appellent *Iaci* et non *Aci*. Le nom d'Aci s'explique aisément par celui du fleuve voisin, célèbre par tous les poètes, depuis Théocrite, sous le nom d'Acis, qui paraissait lui avoir été donné pour exprimer la rapidité de ses eaux (du grec ἀκίς, flèche). Mais la forme Iaci n'était jusqu'ici pas expliquée; elle l'est maintenant par la monnaie en question, que M. de Longpérier tient de M. Feuardent. Cette monnaie présente une effigie qui paraît être celle du fleuve, avec son nom à l'accusatif, ainsi orthographié : ιακιν. Elle paraît antérieure à l'époque de Théocrite. On doit donc supposer que la forme qui présente un *i* au commencement du nom n'est pas une corruption, que c'est au contraire la forme sicule primitive, et que les Grecs ont supprimé l'*i* pour rapprocher ce mot d'ἀκίς, flèche. C'est ainsi qu'au XIIe s. les croisés rencontrant la ville de Sidon, en arabe Saïda, firent de ce nom Saète, Saiète ou Sagette (flèche), et mirent l'image d'une flèche sur les monnaies qu'ils frappèrent dans cette ville.

M. G. d'Eichthal termine la lecture de son étude sur le texte primitif du récit de la création dans la Genèse. La mention de la création de la lumière, qui n'est pas faite dans les mêmes termes et suivant la même formule que celle des créations suivantes, lui paraît une addition faite après la captivité de Babylone pour protester contre la doctrine mazdéenne qui considérait la lumière comme primordiale et non créée. Passant à l'étude pour ainsi dire matérielle du texte, M. d'E. y voit une suite de strophes, la plupart défigurées par quelque lacune, mais qu'on peut facilement ramener à un même type. Chaque strophe comprenait le récit d'un jour et se composait de deux couplets, l'un mentionnant les paroles par lesquelles Dieu exprime sa volonté, et terminé par les mots « et ainsi fut » fait », l'autre indiquant dans des termes semblables l'exécution de la volonté divine, et terminé par les mots « et Dieu vit que cela était bon, et il fut soir et » matin : 1er, 2e, 3e ... jour ». Le type parfait d'une de ces strophes se trouve dans les versets 11-13 du ch. I. Pour y ramener les autres parties du récit, il suffit de quelques changements que M. d'E. indique en détail et par lesquels il fait disparaître en même temps les contradictions signalées dans la première partie de son mémoire. Ainsi il transporte après le verset 2 les versets 6 et 7, de manière à placer avant le commencement des six jours la création du ciel, conformément au verset 1 ; il reporte de même la création des astres du 4e jour au 1er, d'où l'avait exclue, selon lui, la nécessité de faire de la place pour insérer la création de la lumière, etc., etc.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 30 Août — 1873

162. — **Exploration archéologique** de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont exécutée en 1861 et publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique, par Georges PERROT, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à l'École normale, Edmond GUILLAUME, architecte du gouvernement, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et Jules DELBET, docteur en médecine. Paris, Firmin Didot. 1872. Fol. 1er volume Texte. 392 p. 2e volume Atlas. LXXX planches et 7 feuilles (A-G) d'itinéraires. — Prix : 160 fr.

Ancyre était l'objectif de la mission scientifique dont les résultats sont consignés et développés dans cet ouvrage. Il s'agissait d'y faire une reconnaissance exacte des parties subsistantes de l'*Augusteum* afin de pouvoir tenter une restitution architectonique de ce monument; il fallait surtout y copier les parties encore inconnues de l'importante inscription désignée habituellement sous le nom de *Testament d'Auguste* et gravée en latin et en grec sur les parois de ce temple. Ce sont là les deux chapitres les plus importants du livre, les deux questions que les auteurs ont, comme ils le devaient, traitées à fond. L'exploration, nécessairement rapide, des pays traversés pour passer de Constantinople à Angora, ou pour en revenir, ne pouvait donner lieu à des études aussi complètes et devait revêtir un autre caractère. Nous réservons pour la fin de l'article ce que nous avons à en dire, et nous nous occuperons d'abord de l'*Augusteum*.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent les résultats du voyage de M. P. en ce qui concerne le *Testament d'Auguste*. A peine rentré en France, M. P. avait communiqué à Mommsen sa copie, accompagnée du *fac-simile* que M. Guillaume avait exécuté à l'échelle en présence du monument, et le savant allemand a donné de cette longue inscription bilingue une édition nouvelle, accompagnée d'un commentaire dont nous avons signalé ici la valeur [1]. Il est clair que M. P. ne pouvait trouver de modifications essentielles à introduire dans les restitutions proposées par Mommsen et Kirchhoff, fondées sur la connaissance intime des deux langues classiques et de l'histoire de Rome. Aussi, dans les notes qui accompagnent la traduction française du texte constitué par Mommsen, M. P. ne propose-t-il que des variantes sans grande importance, suggérées par une étude minutieuse et répétée des lacunes et des mutilations du monument, ou par un recours à ses souvenirs personnels et à ses carnets pour maintenir ou abandonner telle lettre, tel fragment de mot. Mais cela ne change rien au fond des choses. Sur un seul point M. P. s'écarte de l'opinion de Mommsen : il s'agit de la petite

1. *Revue critique*, 1866, n° 24.

statistique qui termine l'*Index* et commence à la 29e ligne de la VIe colonne du texte latin. Cette énumération de largesses faites au peuple, de sommes dépensées en bâtiments à construire ou à réparer, forme réellement une addition peu en rapport, pour le contenu comme pour le style, avec l'exposé simple et grand de la politique habile et persévérante de l'empereur. Mommsen, frappé de ce contraste, et choqué du caractère *bourgeois* [1] de cet appendice, a supposé qu'il était l'œuvre du magistrat d'Ancyre qui fit graver le document sur les parois du temple. M. P. admet que cette statistique fut composée par quelque scribe de la chancellerie impériale pour être récitée par le héraut dans les carrefours de Rome à la mort d'Auguste, ou publiée d'une manière quelconque dans la capitale, mais qu'en tout cas elle sort des bureaux romains. Nous partageons l'avis du dernier éditeur, car cette addition se trouve non-seulement dans la partie grecque, mais encore dans la partie latine de l'*Index*. Or on ne conçoit guère comment le magistrat ou prêtre d'Ancyre qui traduisit en grec la prose impériale et fit graver le texte et la traduction aurait été assez hardi pour publier son thème latin à la suite des paroles du maître du monde, ni pourquoi il se serait donné la peine de traduire ses calculs dans un idiome que ses compatriotes n'entendaient point. Il me semble aussi que le titre qui court au-dessus des trois premières colonnes latines [2] indique assez clairement les deux textes distincts par le fond comme par l'étendue, mais l'un et l'autre officiels, qu'on lisait à Rome sur les tables de bronze scellées devant le Mausolée d'Auguste.

L'*Augusteum* a fourni à M. Guillaume la matière d'un beau travail. Dans son état actuel, ce monument offre à l'observateur des facilités d'étude particulières et en même temps des difficultés presque insurmontables, car tandis que les parties encore debout sont admirablement conservées, les autres ont été détruites avec un soin tel que ni le sol environnant ni les fouilles n'en offrent de restes appréciables.

L'édifice, consacré à Rome et à Auguste, était achevé avant la mort de l'empereur, puisqu'il fallut détruire plusieurs bossages pour graver l'*Index Rerum Gestarum* auquel l'architecte n'avait pas ménagé de place spéciale comme cela a lieu, pour les inscriptions, dans d'autres temples de l'Asie. Les combles furent, au IIe siècle, l'objet de réparations mentionnées dans une inscription que les fouilles de MM. P. et G. ont mise à découvert. Lorsque Julien passa par Ancyre, au IVe siècle, le temple devait être encore entier. Les Chrétiens le transformèrent en église : ils détruisirent le mur du fond de la *cella* et le *pronaos* postérieur pour construire le chœur de cette église et une crypte. Le *pronaos* antérieur, dont les murs d'ante portent le texte latin de l'*Index*, servit de *narthex*. Trois fenêtres en plein cintre furent aussi percées par les Chrétiens dans le mur de droite du S.-E. sur lequel on lit la traduction grecque, mais ces ouvertures placées bien au-dessus de l'inscription n'en ont supprimé aucune partie. Les Turcs, trouvant le

---

1. *Tanquam duumvir oppiduli alicujus Augustus fuisset, non imperator populi Romani.* Res gestae, etc., p. 106.

2. *Rerum gestarum divi Augusti, quibus orbem terrarum imperio populi Rom. subiecit et inpensarum quas in rem publicam populumque Romanum fecit, incisarum in duabus aheneis pilis quae sunt Romae positae exemplar subjectum.*

bâtiment trop petit pour en faire une mosquée, en construisirent une à côté de l'*Augusteum*, et en l'appuyant même sur le temple romain, ce qui a préservé celui-ci de la destruction. Aujourd'hui il se présente sous la forme d'un édifice rectangulaire, sans toit, borné au N.-O. par la mosquée et un cimetière, au N.-E. par une propriété privée, au S.-E. par trois maisons dont l'une, détruite par Hamilton et reconstruite depuis, cache les colonnes 14-18 de la traduction grecque, et les deux autres, démolies par les explorateurs français, recouvraient les colonnes 1-8, 10-13. La 9e colonne est malheureusement masquée par un contrefort qu'il n'a pas été possible d'abattre. L'entrée de l'*Augusteum* est au S.-O.

Les murs longitudinaux, terminés par des antes carrées, sont debout dans toute leur hauteur, ainsi que le mur transversal au centre duquel était percée la porte antérieure de la cella. Les parties visibles de ces murs sont construites en beau marbre blanc, et épaisses d'un mètre. Les assises sont très-bien réglées, et les joints si parfaits qu'on les distingue à grand'peine, et que ceux qui ont gravé l'*Index* n'ont pu s'en servir pour régler le parallélisme de leurs lignes de caractères. Chaque bloc est lié à ses voisins par un double système de crampons en fer. Les pierres sont parfois énormes : quelques-unes ont 4 et 5 mètres de long. En un mot toute la construction réunit la magnificence à une remarquable solidité. Mais cette magnificence n'exclut pas l'économie bien entendue. Ainsi les fondations sont de pierre, et non de marbre.

La partie la plus intéressante du monument est la porte de la cella, une des plus complètes parmi les rares portes antiques qui nous sont restées, et dont M. G. a étudié, mesuré et dessiné les détails avec une prédilection particulière. Allant plus loin, il a cherché dans Vitruve la confirmation des résultats auxquels l'avaient conduit ses observations directes du monument, et il a reconnu que la porte dite *ionique* [1] offre avec la porte d'Ancyre plus de rapport que toute autre. Et même l'*Augusteum*, pris dans son ensemble, rentre *à peu près* dans le *canon* prescrit par Vitruve pour les proportions des temples et de leurs diverses parties. Mais, il faut le dire, l'accord obtenu sur quelques détails manque sur bien des points importants, et je ne crois pas que l'étude du temple d'Ancyre remédie beaucoup à l'obscurité d'un livre qui a égaré ou lassé tant de commentateurs. Il est bien démontré que Vitruve a traduit ou paraphrasé les livres grecs, et non écrit en face des monuments et des machines. Soit par sa faute, soit par celle des copistes qui avaient à transcrire des centaines de chiffres et de mesures, le texte qui nous est parvenu, isolé d'ailleurs des figures qui devaient l'éclaircir, demeure bien souvent inintelligible. Les architectes ont à peu près cessé d'y comparer les monuments qu'ils étudient. M. G. les en blâme ; mais les combinaisons laborieusement essayées par lui sur le texte de son auteur sans qu'il en soit sorti de résultats positifs montrent assez qu'il y a peu de chose à tirer des *Decem libri*. Ce que l'on voit, en gros, c'est que Vitruve offrait à l'imitation de ses contemporains les monuments de l'École ionienne qui suivit la mort d'Alexandre, de préférence aux belles créations de l'École athénienne du ve siècle.

1. Vitruv. IV, 6.

La décoration du mur de fond de la *cella*, dont les fouilles ont révélé quelques détails, donne lieu de croire qu'il y avait là un *pronaos* semblable à celui de l'entrée. En explorant le sol à une grande profondeur M. G. n'a trouvé aucune trace de portique : il fait remarquer toutefois qu'il n'a pu fouiller le cimetière bien à son aise. Diverses considérations l'amènent à croire à l'existence de ces portiques, et comme parmi les médailles d'Ancyre qui représentent un temple, les plus nombreuses offrent un édifice hexastyle, c'est comme *périptère hexastyle* que l'*Augusteum* est ici restitué. La svelte proportion des antes (hautes de 11 diamètres) commande le choix de l'ordre corinthien.

Au centre de la cella, M. G. place les statues, assises et adossées, de Rome et d'Auguste, posées sur un piédestal que décorent, en bas-reliefs, les peuples personnifiés de la Galatie. Je dois dire que cette double statue a soulevé de légères critiques et que l'existence des portiques a paru conjecturale, sans qu'il ait été élevé d'objection sérieuse à leur possibilité [1].

Venons maintenant à la partie du voyage qui offre un intérêt plus général par les éléments qu'elle apporte à la géographie, à l'histoire ancienne ou à l'histoire de l'art. Dans ces régions qu'énumère le titre de l'ouvrage, MM. P. et G. avaient eu des prédécesseurs. Les principaux sont Ch. Texier, Hamilton et Barth. Texier a montré une grande activité et fait quelques découvertes heureuses, mais ses dessins sont extrêmement inexacts et ne reproduisent ni le style ni même la forme des objets. Ce qui est plus grave encore, Texier complétait d'une façon tout arbitraire les monuments mutilés et allait jusqu'à couvrir de colonnades des places où on ne rencontre que des décombres confus.

Hamilton, géologue plutôt qu'antiquaire, a bien décrit les pays qu'il traversait et copié les inscriptions d'une manière intelligente. Son nom figure glorieusement dans l'histoire de l'*Augusteum* d'Ancyre. Mais il a proposé des identifications inadmissibles et n'a donné que des croquis dessinés à la hâte et parfois très-infidèles.

Barth a fait preuve en Asie-Mineure des qualités éminentes qu'il déploya dans d'autres parties du monde. Malheureusement son séjour en Orient fut très-court, mais ses observations sont toujours judicieuses : elles ont mis sur la voie véritable ceux qui venaient après lui. Les nouveaux explorateurs français lui rendent pleine justice ; ils sont obligés de critiquer Hamilton et surtout Texier avec une fréquence et une vivacité inséparables du travail dont ils étaient chargés, car en présentant, de choses dessinées ou décrites avant eux, une image absolument différente, il fallait bien dire que les publications antérieures ne méritaient pas autant de confiance qu'on l'avait cru. Or, comme on a dû le dire ici plus d'une fois, ces rectifications ne comportent pas plusieurs formes [2]. Ajoutons que nos voyageurs, venant les derniers, avaient chance de mieux voir, leur attention étant à l'avance éveillée sur les points obscurs et l'exploration de ces contrées lointaines se faisant maintenant dans des conditions de sécurité qui permettent à l'archéologue de s'installer dans les moindres villages et de fouiller à loisir les

---

1. *Journal des savants*. Mars 1873.
2. Revue critique 1870. *A nos lecteurs*, p. 2.

points où il espère rencontrer la solution des problèmes qui le préoccupent. Enfin, dans le dessin le plus consciencieusement exécuté, il y a toujours une part d'interprétation où l'artiste est sujet à l'erreur; la photographie le met, aussi bien que le public, à l'abri de ces chances d'inexactitude. Grâce à tous ces secours, nous possédons enfin des représentations fidèles des monuments encore debout sur le sol de la Galatie et de la Cappadoce, et on est à même de discuter avec fruit les questions d'art qu'ils soulèvent.

Après ces qualités d'exactitude poussées jusqu'au scrupule, il faut encore louer chez les auteurs leur activité et leur zèle infatigables. Partout où ils passaient, ils ont levé des plans, pris des mesures, vérifié les lectures d'inscriptions, confronté avec les monuments eux-mêmes les dessins déjà publiés. Lors même que ces révisions n'apportent pas de faits nouveaux, c'est bien quelque chose de savoir que l'on peut compter sur ce que l'on possède, et la peine que donnent ces sortes de collations n'est pas perdue. Mais presque toujours le glaneur trouve quelques bons épis, et dès leur entrée en Asie, les explorateurs ont pu s'en convaincre. Il est assez bizarre que la Mysie, voisine de Constantinople, et d'un parcours facile, soit négligée par les voyageurs. Il y a là pourtant une moisson abondante à recueillir. Cyzique recèle encore de nombreuses inscriptions semblables à celles que Peyssonnel y déterra au siècle dernier, et qui ont jeté tant de lumière sur la constitution de cette importante cité. M. Waddington en a rapporté d'intéressants bas-reliefs. M. Guillaume, mesurant le diamètre d'un fragment de colonne gisant sur le sol à quelques pas de la ville, reconnaît qu'il appartient à un ordre de 21^{m} ou 22^{m} de hauteur. C'est justement celle que Dion Cassius assigne aux colonnes du temple d'Hadrien à Cyzique (50 coudées = 23^{m},15). Les colonnes du temple du Soleil, à Balbek, n'ont que que 19^{m},35. Ainsi le chiffre donné par l'écrivain grec pouvait paraître exagéré et pourtant il est vérifié par des mesures directes et en outre la position de ce temple célèbre est fixée. L'emplacement que devra fouiller un investigateur chargé de cette mission spéciale est déterminé nettement.

Les 163 inscriptions que publie M. P. ne sont pas toutes inédites, mais plusieurs étaient publiées très-incorrectement. Franz avait arbitrairement corrigé les copies de Lebas, qui étaient très-bien faites, comme le prouve la révision de M. P. Au n° 4087 du *Corpus*, l'éditeur a défiguré les noms gravés sur la pierre en voulant leur donner une forme plus grecque. Mais il faut au contraire leur conserver leur physionomie sémitique ou barbare Ἀννένιος, Ἑρμάστης, Μόμμων, Δείδως dont les leçons de Pococke se rapprochaient. Dans une inscription de Koutahia 3827. *l.* il faut lire Ἀπφία Μενάνδρου Μήνιδι Ἥλωνος ἀνδρὶ κουριδίῳ τᾶς Θάμνας. Le début de l'inscription métrique 3827. *s.* n'est pas : Πό(πλιος) Λέων Μενεμάδιος πολείτης ἐπιφανῶν, mais Πόλεων μὲν εἰμι δύο π. ἐ. [1].

Nous ne suivrons pas M. P. dans les rectifications qu'il apporte à divers points de géographie [2]. Disons seulement, en ce qui concerne la Galatie, objet principal de son voyage, que les districts habités par les Tolistoboies, les Tectosages et

1. Plusieurs de ces corrections sont déjà consignées dans le Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de 1861.
2. V. p. 91, 95, 153.

les Trocmes offrent des traces de civilisation extrêmement inégales; mais un trait qui est leur est commun, est l'absence de tout élément gaulois. On a, peu judicieusement, attribué aux Celtes des forteresses construites de gros blocs en appareil polygonal qui remontent à l'époque médique ou phrygienne; d'autres, en petites pierres sèches, sont l'œuvre très-récente des Turcs. D'ailleurs on connait bien le mode de construction des murailles gauloises que César a décrites et dont notre sol a gardé l'empreinte en plus d'une place. Or on ne trouve en Galatie aucune ruine qui appelle ces pans de mur découverts à Mursceint, à Bibracte, à Luzech, formés par des grillages de bois séparés par des couches de remblais et revêtus d'un parement de grands blocs alternant avec des têtes de poutres, conformément à la description de l'auteur des commentaires[1]. L'histoire montre bien d'ailleurs que les Galates répandus en petit nombre sur un territoire immense n'ont pu y marquer profondément leur empreinte ni modifier la civilisation grecque ou phrygienne au milieu de laquelle ils s'établirent. Ils restèrent formés en bandes turbulentes qui se mettaient au service des différents princes d'Asie. Mais dans ce que les auteurs nous disent des Galates, rien ne permet de supposer qu'ils aient eu des institutions marquées d'un caractère propre et il semble plutôt qu'ils n'eurent aucune institution véritablement politique.

Suivre pas à pas le consul Manlius Vulso dans sa lutte contre les Gallo-Grecs est un plaisir que se promet tout antiquaire à qui il est donné de parcourir le théâtre de la guerre de 189, mais l'étude du terrain n'apporte malheureusement aucun secours pour compléter et préciser le récit dont Tite-Live a emprunté l'essentiel à Polybe. L'auteur grec connaissait bien la première partie de la route suivie par les Romains. Il avait de bonnes cartes du pays et l'avait peut-être visité : tant que les légions marchent en Asie et en Phrygie, le récit est assez bien lié et on sent que l'historien connait ce dont il parle. Les numismates et les voyageurs ont réussi à améliorer quelques détails défectueux des textes, de sorte que l'on possède réellement la première partie de la campagne d'une manière satisfaisante. Une fois en Galatie, il n'en est plus de même : Polybe n'avait plus ici que des renseignements vagues et des rapports confus, et il devient impossible d'identifier les lieux qu'il dénomme. Les conjectures émises à ce sujet par Ritter et Hamilton ne sauraient être acceptées. D'après M. P. la bataille livrée aux Tolistoboies et aux Trocmes ne saurait avoir eu lieu à Assarli Kaïa, mais il faut en reporter le théâtre vers Beibazar, qui est à trois journées de marche d'Ancyre, comme l'exige le récit de Tite-Live. Impossible également de déterminer, dans le district montagneux qui s'étend d'Ancyre à l'Halys, le mont Magaba où les Tectosages tentèrent un dernier effort.

Pessinonte, la capitale des Tolistoboiens, offre encore les traces d'une richesse considérable et d'une longue prospérité. Texier a justement reconnu son emplacement à Bala Hissar, éloigné de trois heures vers le Sud de Sivri Hissar. Les

1. *Bell. Gall.* VII, 23. Revue archéologique. Nouvelle série XVII-249, XX-400, XXIII-405. Il n'y a pas, en Galatie, un seul *dolmen*, mais ceux qui admettent avec raison la *non celticité* de ces monuments ne doivent pas invoquer, à l'appui de leur opinion, l'absence de ces monuments sur le sol occupé par les Gaulois d'Asie-Mineure, puisque ce sol n'offre rien non plus de manifestement celtique.

habitants de Sivri Hissar construisent leurs habitations et se procurent même leurs pierres tombales aux dépens des ruines antiques, de sorte que c'est à Sivri Hissar qu'il faut étudier l'épigraphie de Pessinonte, et à Bola Hissar sa topographie. Les inscriptions les plus intéressantes avaient été découvertes et exactement copiées par Mordtmann : elles jettent un jour nouveau sur l'état du culte de la Mère des Dieux au IIIe siècle avant notre ère[1].

Nos voyageurs les ont collationnées et en ont relevé d'autres dignes aussi d'intérêt. Outre la meilleure leçon apportée au nº 4087 du *Corpus*, dont nous avons déjà parlé, nous citerons un monument, élevé en l'honneur de Vespasien par le légat pro-préteur Hirrius [.....], qui nous montre que cet empereur était, au moment où il mourut, désigné pour un dixième consulat : fait ignoré jusqu'à présent et qui peut jeter quelque lumière sur une inscription assez difficile de Carouge[2].

Les ruines de Bala Hissar ont été publiées par Texier qui leur a donné un aspect de conservation absolument contraire à la réalité : elles n'offrent que des débris assez confus de monuments de l'époque romaine, d'un goût médiocre et d'une exécution peu soignée.

Ancyre, capitale des Tectosages, est une des villes les plus anciennes de la péninsule. La légende qui en attribue la fondation à Midas prouve au moins que la tradition la représentait comme une cité phrygienne. On ignore quand et comment elle reçut l'influence grecque dont témoigne un beau bas-relief archaïque visible à Kalaba (lion sculpté, dont les formes rappellent le dessin des plus anciens vases peints), qu'aucun voyageur n'avait signalé. Mais la grande prospérité d'Ancyre date des Romains : elle s'embellit et s'agrandit au moment où Auguste en devint le maître après la mort d'Amyntas, tellement qu'on avait fini par faire d'Auguste son fondateur[3]. Les inscriptions latines y sont plus nombreuses que dans aucune autre ville d'Asie-Mineure, et avec leur secours M. P. a établi la liste assez nombreuse des gouverneurs de la province jusqu'au IIIe siècle. C'est à Nefez Keui que M. P. veut placer Tavium, capitale des Trocmes, sans en apporter de raison bien convaincante à l'appui de cette manière de voir. Hamilton mettait Tavium à Boghaz Keui, ce qui est inadmissible comme Texier l'avait reconnu, puisqu'on ne trouve à Boghaz Keui que des monuments d'une antiquité très-reculée, et rien de grec ni de romain. Mais les trois petites inscriptions, dont deux chrétiennes, copiées par M. P. à Nefez Keui suffisent-elles pour y reconnaître la capitale des Trocmes. Les pierres portant dans le Corpus les nos 4105, 4108, 9242-9244, et trouvées à Tschoroum, n'indiquent-elles pas un centre de population plus fort, et ne donnent-elles pas raison à Leake qui plaçait Tavium en cet endroit? Quoi qu'il en soit, M. P. n'a vu à Nefez Keui que des fragments d'architecture lourds et prétentieux. Il ne paraît pas avoir tenté de retrouver l'emplacement d'Eccobriga, mentionnée sur la carte de Peutinger et dans l'Itinéraire Antonin, entre Ancyre

1. On les trouvera dans le IVe volume de la trad. franç. de l'Histoire romaine de Mommsen.
2. Mommsen, *Insc. Helv.* 78.
3. V. Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, p. 32, note.

et Tavium. La détermination de cette localité aiderait à résoudre la question de Tavium.

Je ne puis rendre un compte aussi détaillé de tout l'ouvrage, et je me borne à signaler les parties les plus importantes pour l'histoire de l'art. Les explorateurs ont levé avec un grand soin les plans de plusieurs forteresses et acropoles remontant à l'époque phrygienne, et qui ont assurément servi de modèles à celles qui furent construites sur le sol de la Grèce. L'une d'elles offre un couloir semblable à celui de Tirynthe. Toute étude méthodique du système de défense des places adopté par les Grecs devra prendre pour base ces plans levés en Asie. Un autre chapitre intéressant de l'histoire de l'architecture, auquel les explorateurs apportent une contribution importante, est celui des tombeaux. La publication dont nous rendons compte en offre trois types. D'abord, dans la Phrygie Epictète, des chambres funéraires en forme de cheminée, où l'on n'avait accès primitivement que par le haut : une fausse porte dessinée sur la surface aplanie du rocher en simulait l'entrée, et dans les temps modernes les chercheurs de trésors ont brisé quelquefois cette paroi intérieure pour pénétrer dans le caveau. Cette forme, qui se rattache peut-être au *schéol* sémitique, est représentée par le tombeau célèbre dit de *Midas*, et par un autre appelé *Delikli Tach* (pierre percée) dans la vallée du Rhyndacus. Ce dernier n'avait jamais été étudié ni dessiné avant MM. P. et G. Il est probable qu'on trouverait un grand nombre de tombeaux de cette forme en descendant au Sud, vers la Phénicie. En deuxième lieu se présentent des chambres très-nombreuses, creusées dans le roc, et caractérisées par un des bancs ou lits taillés dans la paroi, ordinairement au nombre de trois. Les morts étaient couchés sur ces lits, sans être enfermés dans un cercueil de bois ou de pierre, et abandonnés aux effets naturels de la décomposition. Ce mode de sépulture n'a pas été employé dans la Grèce, mais M. Heuzey en a signalé de beaux spécimens en Macédoine, et on sait qu'il est habituel en Étrurie. Cet archéologue vient d'en faire l'objet d'un travail intéressant[1], où il reconnaît que si les Phrygiens n'ont pas inventé l'ensevelissement sur les lits funèbres, c'est chez eux du moins qu'on en rencontre les plus anciens exemples. Enfin à Amasia dans le Pont, les tombes *royales* dont Strabon a parlé, et où reposèrent Mithridate II et ses quatre premiers successeurs, offrent une disposition spéciale. La chambre funéraire ne tient à la montagne dans laquelle elle a été creusée que par la base. Sur les côtés, par derrière et en dessus, elle en est séparée par un espace vide formant couloir, qui l'isole complètement. Cette particularité est sans doute le résultat d'une précaution prise contre les infiltrations, mais les architectes qui s'en avisèrent ont en même temps trouvé là un moyen puissant d'effet, car chaque tombe se détache vivement sur l'immense muraille de roches où elle a été creusée. On y trouve aussi des banquettes funèbres et on y arrive par de larges gradins formant piédestal. Malheureusement toute l'ornementation a disparu sauf quelques moulures et encadrements très-simples. Des trous régulièrement placés dans la paroi antérieure dressée avec soin indiquent, comme l'avait conjecturé Barth, qu'il y avait là des plaques de

1. Gazette des Beaux-Arts. Avril et juin 1873.

métal destinées à la décoration du tombeau. Ker Porter affirme avoir vu au pied de ces tombes des débris d'une ornementation architecturale que l'on retrouverait peut-être en fouillant les talus formés par les éboulements de la montagne. En général M. P. a été frappé de la hardiesse et de la puissance avec laquelle ces peuples de la Phrygie et de la Cappadoce ont attaqué le rocher pour s'y ménager un abri pendant leur vie et après leur mort, et son voyage offre, à chaque pas, la confirmation du dire de Vitruve, qui signalait déjà la prédilection des Phrygiens pour les constructions souterraines[1].

Nous arrivons enfin à la sculpture, et nous parlerons d'abord d'un bas-relief découvert par M. P. à Ghiaour Khalessi, dans l'Haimaneh, au Sud de la Galatie. A l'entrée d'une de ces citadelles dont nous avons parlé, sur la surface à peine dégrossie du rocher, sont dessinées deux grandes figures de guerriers, marchant l'un derrière l'autre, et semblablement vêtus. Ils portent une tiare conique droite, une tunique courte serrée à la taille, une épée, des souliers dont la pointe se recourbe en s'allongeant. Leurs jambes sont nues ou couvertes d'anaxyrides collantes, ce que le travail du bas-relief ne permet pas de distinguer. Ces personnages sont absolument identiques au guerrier sculpté sur un rocher à Nymphi, près de Smyrne, dont Hérodote a parlé en citant ce monument comme un souvenir des conquêtes de Sésostris en Asie. Une étude très-attentive de ce bas-relief, due aussi à M. P., prouve d'abord qu'il n'est accompagné d'aucune inscription hiéroglyphique et ensuite que le travail n'a rien d'égyptien, ce qui du reste était à peu près admis depuis une trentaine d'années. Maintenant quelle est la nationalité de ces personnages? M. P. incline à croire que les guerriers de Ghiaour Khalessi sont deux Lydiens, peut-être Crésus et son fils. Mais alors le guerrier de Nymphi serait aussi un Lydien, et Kiepert a déjà fait remarquer[2] qu'une telle hypothèse est inadmissible attendu que d'après Hérodote[3] l'équipement militaire des Lydiens était presque pareil à celui des Grecs, et nous ne trouvons ici ni le casque, ni la cuirasse, ni la lance, ni le bouclier bien connus des hoplites. Le costume des personnages en question ressemble assez, quoi qu'en dise M. P., à celui des Mèdes, que les Perses adoptèrent pour la guerre, et qui figure sur plusieurs monuments, entre autres sur la célèbre mosaïque de Pompei. Mais comme les Mèdes ne sont jamais allés près de Smyrne, et que si le bas-relief de Nymphi représentait un Achéménide, Hérodote ne se serait pas mépris sur son origine, comme de plus on retrouve à Boghaz Keüi, en Cappadoce, d'autres guerriers semblablement vêtus, il faut plutôt chercher ici l'effigie d'une divinité, et celle que R. Rochette a nommée l'Hercule assyrien et poursuivie sur tous les monuments asiatiques se montre, en effet, sur plusieurs médailles dans une attitude et un costume pareils à ceux que nous offrent les photographies de l'*exploration*. Quelques contemporains d'Hérodote voyaient dans le guerrier de Nymphi une figure de Memnon. Prenons cette dénomination, sans lui donner plus de précision que les Grecs eux-mêmes. Les guerriers de Ghiaour Khalessi se dirigent vers l'Ouest qu'ils montrent de la main. Ne pourrait-on pas conjecturer que des

---

1. Vitruv. II, 1.
2. *Arch. Zeitung*, 1843, p. 44.
3. VII, 74.

bas-reliefs du même genre ont donné naissance à la tradition qui fait marcher Memnon au secours de Troie? Et ces bas-reliefs mêmes, sculptés à l'entrée d'une citadelle qui commande un défilé important, ne seraient-ils pas des jalons de cette route suivie par l'armée memnonienne, que les Phrygiens montraient encore au IIe siècle de notre ère[1] ?

Boghaz Keui, qu'Hamilton voulait identifier avec Tavium, représente bien mieux la capitale de la Ptérie, comme l'a supposé Texier. On y trouve les restes imposants d'une civilisation très-ancienne qui paraît celle à laquelle la conquête lydienne mit fin pour toujours. D'abord un vaste édifice, dont Texier fait un temple d'Anaitis, et Barth, approuvé par les voyageurs français, un palais. L'édifice est presque rasé au niveau du sol, mais ses dispositions intérieures se lisent aisément. Les blocs de pierre calcaire, encore en place, sont énormes et s'emboitent parfaitement par leurs extrémités. Peut-être n'a-t-on là que le soubassement des murs qui auraient été construits en briques et auraient ainsi complètement disparu. On a retrouvé, dans l'une des cours, un trône orné de deux lions.

A quelques pas du palais se dresse l'ensemble de rochers sculptés dessinés par Texier (Iasili Kaïa). Imaginons une salle étroite, à peu près rectangulaire, fermée de trois côtés par des rochers et ouverte au Sud-Ouest. Le sol de l'enceinte était formé par la roche vive, aplanie et nivelée, aujourd'hui couverte de gazon et de broussailles. A partir de l'entrée s'avancent l'une à droite, l'autre à gauche, deux processions parallèles qui font retour sur la paroi du fond et s'y rencontrent. La taille des personnages va en grandissant à mesure qu'ils s'approchent du point de rencontre. De 0^{m} 75 qu'ils ont près de l'entrée, ils arrivent dans le groupe central à près de 2 mètres. Le cortége qui couvre la paroi gauche (lettres A-E du plan) se compose d'hommes vêtus comme les guerriers de Ghiaour Kalessi. Sur l'autre paroi (lettres I-E) ce sont des personnages imberbes, vêtus de robes traînantes, probablement des femmes. On a proposé plusieurs explications de ces Panathénées barbares. Texier y a vu la représentation des *Sacaea*, Hamilton un roi de Perse et un roi de Lydie accompagnés de leurs serviteurs, Barth le mariage d'Aryénis, fille d'Alyatte, avec Astyage, fils de Cyaxare. Toute explication historique, comme le fait remarquer M. P., doit être écartée, attendu que plusieurs personnages sont ailés, d'autres sont montés sur des animaux fantastiques (tels qu'un aigle à 2 têtes), et les accessoires tenus par les figures sont généralement symboliques. On a donc ici une scène religieuse, peut-être du culte d'Anaitis, mais cette branche des religions orientales est trop peu connue pour qu'on puisse atteindre ni même chercher plus de précision. La plupart des personnages de l'un et de l'autre cortége portent à la main une fleur ou capsule que M. P. a reconnue pour celle de la *mandragore*. Les propriétés aphrodisiaques que l'on attribuait à cette solanée rendent suffisamment compte du rôle qu'elle pouvait jouer dans les cérémonies d'un culte naturaliste. D'autre part, le dieu *Mandros*, si bien *deviné* par Letronne, aurait été propre à des populations occupant le plateau phrygien. Ceci, joint à la forme de l'objet en question, que Raoul Rochette prenait pour une *croix ansée asiatique*, rend très-vraisemblable l'opinion

1. Pausan. X, 31.

de M. P. sur la nature de cet objet. En tout cas c'est bien une production végétale, et si obscur que demeure encore le sens religieux de la mandragore, on est bien aise d'être débarrassé de la croix ansée si problématique.

Quel que soit d'ailleurs le sujet de ces bas-reliefs, leur exécution nous fournit les éléments d'une comparaison intéressante avec les sculptures de Ninive et avec les plus anciennes sculptures grecques. Comme à Boghaz-Keui, les bas-reliefs sont dessinés à plat ou avec un modelé très-faible, au centre d'une aire creusée dans la surface du roc. L'attitude donnée au corps est presque toujours la même, les types de figure varient peu. Le style et les motifs principaux nous reportent vers l'Assyrie, mais l'exécution plus sobre nous rapproche des monuments de la Lycie et des plus anciens bas-reliefs de la Grèce européenne. Il faut remarquer aussi que plusieurs personnages portent à la main un édicule à colonnes cannelées et à chapiteaux en volute, type de l'ionique primitif, bien plus voisin des œuvres grecques que les deux petites colonnes figurées dans un bas-relief de Khorsabad, souvent cité. En un mot, ces monuments de la Cappadoce déterminent un moment important dans l'histoire de la sculpture et ne peuvent manquer de répandre quelque lumière sur sa période initiale, car ils se rapprochent, plus que ce que l'on connaissait jusqu'ici, des œuvres que les Grecs ont eues sous les yeux et imitées avant de donner à l'art une impulsion plus rapide et un nouveau caractère.

A Euiuk, on se trouve encore en présence de scènes religieuses, mais elles ne présentent pas tout à fait le même caractère qu'à Boghaz Keui. Ici sont figurées des scènes de sacrifices : on remarque des troupes d'animaux qui vont être égorgés en l'honneur des Dieux, et entre autres un taureau qui cherche à s'échapper en menaçant de ses cornes, motif devenu plus tard familier à la sculpture grecque, et dont nous avons peut-être ici le type le plus ancien. Les monuments d'Euiuk avaient été si mal vus par Hamilton qu'il avait pris deux sphinx pour deux sirènes ou oiseaux à tête humaine. Sur une des faces latérales d'un des sphinx, est sculpté en bas-relief un aigle à deux têtes, tenant un lièvre dans chacune de ses serres, et servant de support à une figure chaussée et vêtue comme celle que le même animal fantastique soutient à Boghaz Keui. Le bas seulement de cette figure mutilée est encore visible, mais il est parfaitement reconnaissable, ce qui assure la signification religieuse et l'origine antique de l'oiseau d'Euiuk et ne permet pas d'y voir une addition due à quelque Turc, comme l'a cru Hamilton. Cet aigle est d'ailleurs la seule figure commune aux bas-reliefs de Boghaz Keui et à ceux d'Euiuk. Les défilés processionnels d'animaux que nous rencontrons ici, le combat du lion et du bélier, d'autres animaux posés sur des autels, des musiciens jouant de divers instruments au milieu d'une pompe religieuse, rien ne ressemble à la grande scène où figurent les porteurs de mandragore. Tenter une explication des sculptures d'Euiuk est impossible, et les rapprochements indiqués par M. P. avec divers morceaux assyriens ou perses sont à peu près stériles. Il faut reconnaître que son compte-rendu, pour cette localité seulement, est un peu vague. Pressés par l'approche de la mauvaise saison, les explorateurs n'ont passé que cinq jours dans cette localité inté-

ressante. Le voyageur qui viendra après eux, guidé par eux, étudier à nouveau les monuments mutilés de cet art cappadocien mal connu devra compter sur un mois de séjour et de fouilles et s'outiller de façon à pouvoir relever toutes les sculptures renversées et enfoncées dans la terre jusqu'à la moitié de leur hauteur. C'est seulement quand elles seront toutes remises au jour et qu'on aura recomposé l'ensemble décoratif auquel elles concouraient, que l'on pourra en tenter l'interprétation, et définir ce qu'elles apportent de nouveau à l'histoire des religions et à celle des arts.

Mieux que tous autres, M. P. et ses compagnons seraient en mesure de compléter les recherches qu'ils ont inaugurées dans ces contrées lointaines, et nul n'est plus digne d'y poursuivre les intérêts de la science, si bien servie déjà par leurs travaux.

C. DE LA BERGE.

---

163. — **Le Traicté de Getta et d'Amphitrion,** poème dialogué du XVe siècle, traduit du latin de Vital de Blois par Eustache DESCHAMPS, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque (*sic*) de Paris avec une Introduction et des Notes par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. Paris, Librairie des Bibliophiles. MDCCCLXXII, in-24, xxiv-60 p. — Prix : 5 fr.

On connait le curieux poème que Vital de Blois a composé au XIIe siècle, d'après l'*Amphitryon* de Plaute, sous le titre de *Geta*. Il a été imprimé cinq fois depuis 1833, comme M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire le rappelle dans sa préface : la traduction faite au XIVe siècle (et non au XVe, comme porte le titre de cette publication) par Eustache Deschamps était inédite. La partie du volumineux manuscrit des œuvres de Deschamps qui contient cette version est, comme le fait observer l'éditeur, fort mal écrite ; le poète lui-même est souvent coupable de négligences et d'incorrections. Aussi ce petit travail n'était-il pas sans difficultés : M. de Q. de S.-H. s'en est le plus souvent bien tiré; cependant, surtout vers la fin, il a laissé échapper quelques erreurs. P. 7, v. 1, *Au tel*, l. *Autel*. — P. 37 : *Et la panse ay si fort tesié Qu'om dist que c'est ydropisié*; l. *tesie* (comme p. 40), *ydropisie*. — P. 41 : *Geta entend ce que dit A.*, et en note : « *A.* (sic) pour *Archas*; » lisez *ce que dit a.* — P. 47, v. 6, le mot qui manque dans le ms. est *Birrea* et non *Geta*. — P. 47, v. 11, *Qu'ainsi*, l. *Qui ainsi*. — P. 48, v. 22, *Pilleuse*, l. *Perilleuse*. — P. 49, v. 1, *Li sires le hasta et estrie*, l. *le haste et escrie*; ib. v. 6, *l'adoubte*, l. *l'advoultre*, et supp. par conséquent la note afférente; ib. v. 12, supp. le point après *dure*. — P. 51, v. 4, *alon nient*, l. *alon ment*, locution difficile à expliquer, mais très-usitée au XIVe siècle pour « allons-» nous-en; » ib. v. 12, *ne n'est*, lisez *n'en est*. — NOTES. P. 6, v. 3, « *Sourse*, » relevée, revenue, ressuscitée, » non, mais « née, surgie. » — P. 23, v. 4, « *Le cerne* : fente, ouverture; » lisez « cercle, rond. » — P. 39, v. 17, « *En-» grande* : enclin; » lisez « désireuse. » — L'éditeur dit (p. xxij) qu'il a corrigé le ms. « en enfermant *entre des crochets* les mots qui devaient évidemment être » changés ou enlevés, parce qu'ils rompaient la mesure du vers, et mettant » *entre parenthèses* les mots indiqués par le sens ou dont l'addition était néces-

» saire pour la mesure. » Mais c'est le contraire qu'il a fait.—Ce petit volume fort élégant fait partie du *Cabinet du Bibliophile*, jolie collection publiée par Jouaust et tirée à petit nombre.

---

164. — **L'amiral Coligny,** étude historique par Jules Tessier, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Poitiers. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872. In-8°, 250 p. — Prix : 4 fr.

Un des grands mérites du livre de M. Tessier, c'est de contenir beaucoup de choses nouvelles. Certes, depuis trois siècles, on a prodigieusement écrit sur Gaspard de Coligny, et amis et ennemis semblaient avoir, les uns épuisé les éloges, les autres épuisé les reproches qu'à des points de vue divers il a pu mériter. Pourtant, dit M. T. (*Introduction*, p. 1), « il est un côté moral de sa vie que les biographes et les historiens ont pour la plupart laissé dans l'ombre jusqu'à ce jour. Ceux mêmes qui l'ont entrevu, se sont contentés de l'effleurer en passant. Peu d'hommes, croyons-nous, se sont fait du devoir une plus haute idée que l'amiral Coligny. Mais il n'est pas toujours facile, même à l'homme le plus honnête, de bien discerner quel est le devoir. Il est, en effet, des époques agitées où les cœurs les plus purs se troublent, où les esprits les plus droits s'égarent, où la conscience humaine cherche, inquiète, incertaine, sans le découvrir jamais d'une vue nette et claire, le vrai chemin de l'honneur. Coligny vécut à l'une de ces époques terribles. De là, les hésitations, les fautes, les douleurs de cet honnête homme, qui, toute sa vie, s'efforça de concilier tous ses devoirs, de rester en même temps fidèle à son roi, à son pays et à son Dieu. C'est cette histoire tout intime que nous essaierons de suivre et de retracer de 1555 à 1572, depuis le jour où se révèlent les premières sympathies de Coligny pour la Réforme, jusqu'à l'heure fatale de sa mort. »

M. T. s'est aidé, pour reconstituer ce que l'on pourrait appeler l'histoire de l'âme de Coligny, de tous les mémoires du temps, de nombreux documents étrangers, tels que les papiers d'État du cardinal Granvelle, les relations des ambassadeurs vénitiens et toscans, ne négligeant ni les publications de MM. Gachard et Groen Van Prinsterer, ni le *Calendar of state papers*, ni les livres (si riches en témoignages des contemporains) de M. Forbes, de M. Froude, de Mgr le duc d'Aumale, etc. Il s'est aidé surtout de la correspondance du seigneur de Châtillon-sur-Loing, dont une faible partie seulement a été imprimée, et ayant trouvé à la Bibliothèque nationale plusieurs lettres inédites adressées par l'illustre capitaine au duc de Montmorency, à M. de Humières, au duc de Guise, à Charles IX, à Catherine de Médicis, etc., il a pu dire (p. 3) : « Ce sont ces lettres mêmes d'une grande écriture si nette et si belle, d'un style si ferme et si franc, qui nous ont le mieux permis de juger et d'apprécier l'amiral.»

L'auteur a très-habilement tiré parti de toutes ces ressources. Son livre, écrit avec chaleur, avec trop de chaleur quelquefois [1], est fort intéressant. J'y ai déjà

---

1. Le professeur d'histoire tourne de temps en temps au professeur de rhétorique, et

signalé tout d'abord la nouveauté des aperçus. On y peut louer encore de fines observations, des rapprochements instructifs, des considérations frappantes. En somme, c'est une étude qui mérite d'être lue de tous ceux qui s'occupent de morale et d'histoire. J'ajouterai qu'il faut la lire d'autant plus attentivement, que toutes les assertions de l'auteur ne sont pas incontestables, et que tous ses jugements ne sont pas sans appel. Nous sommes en présence, ne l'oublions pas, d'une thèse qui a ses côtés faibles, ses points vulnérables, ou plutôt d'un plaidoyer dans lequel, comme dans tous les plaidoyers, règne l'exagération. M. T. se défend (p. 199) « d'enthousiasme systématique. » Je crois qu'il en a le droit, mais je crois aussi qu'à son insu, et comme malgré lui, il s'est généralement trop laissé gagner par les sympathies que lui inspire Coligny [1]. Hâtons nous de dire cependant que le complaisant avocat redevient un juge sévère, quand il rencontre (p. 70) ce honteux traité de Hamptoncourt (20 septembre 1562), par lequel, complice du prince de Condé, Coligny sacrifiant le devoir du citoyen à la haine du sectaire, lui qui pourtant se vantait d'aimer l'honneur par-dessus tout, livra la ville du Havre à la reine Élisabeth [2].

M. T. ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, si je déclare ici que la partie la plus curieuse de son livre est celle qui est consacrée (p. 205-247) aux *pièces justificatives*. Les lettres de Coligny (il en est quinze reproduites *in extenso*, et neuf dont des extraits seulement nous sont donnés) sont presque toutes remarquables soit pour le fond, soit pour la forme, et font vraiment désirer que l'on mette au jour sa correspondance complète. Qui pourrait mieux le faire que M. T. lui-

---

le grave Coligny aurait, je le suppose, voulu être loué en termes moins pompeux. Parmi les phrases trop oratoires, trop poétiques, j'en citerai seulement une sur Charles IX, phrase qui, de plus, est inexacte (p. 119) : « Ne suffit-il pas qu'un jour la muse de Ronsard l'effleurât de son aile pour qu'il exhalât en sublimes accents de sublimes sentiments? » L'auteur continue en parlant du « souffle puissant de Coligny » qui réussit à entraîner le roi « dans les sphères élevées. » Tout cela est bien aérien. En histoire, ne perdons jamais terre.

1. Voici comment M. T., résumant tout son livre, peint son héros (p. 202) : « Ce n'est même pas pour avoir frayé le chemin des Henri IV, des Richelieu, des Mazarin, que nous admirons et vénérons l'Amiral. Ce qui nous paraît constituer sa véritable originalité, son incontestable grandeur, c'est qu'avec toutes les vertus des héros des vieux âges cet honnête homme, si bien frappé à l'antique marque, eut en même temps les meilleures, les plus fécondes idées des penseurs modernes; c'est qu'au milieu des horreurs de la guerre il fit son possible pour sauvegarder les droits sacrés de l'humanité; c'est que jamais, au milieu des triomphes passagers de la forme, il ne sembla mettre en doute la victoire définitive de la raison humaine, proclamant la nécessité de l'instruire, de l'éclairer, pressentant en quelque sorte le grand rôle de l'instruction générale, qu'il répandit et préconisa, et considérant le développement intellectuel de l'individu comme la condition du progrès moral de la société; c'est, enfin, qu'au milieu d'une époque d'anarchie et de fanatisme religieux, il montra toujours la foi la plus ardente sans l'ombre même de fanatisme, les plus nobles aspirations vers la liberté politique, sans le moindre esprit de rébellion, prouvant ainsi par son exemple que l'obéissance aux édits, que le respect de la loi n'est nullement inconciliable avec le vif sentiment de l'indépendance individuelle et l'amour des libertés publiques. » Beau portrait assurément, mais qu'il est donc flatté, embelli, idéalisé!

2. J'aurais voulu que M. T. condamnât aussi la fanatique intolérance dont Coligny fit preuve à Saint-Pierre-sur-Dives, où, en 1563, selon le témoignage si peu suspect du président de Thou (L. XXXIV), il pilla, au grand scandale de la Normandie, plusieurs églises, et en fit arracher et briser les tableaux, statues et autres pieux monuments.

même ? Dans une note finale (p. 248), il appelle de tous ses vœux une publication « qui serait si précieuse pour l'histoire du XVIe siècle. » Qu'il réalise donc ses propres vœux ! Qu'il nous dédommage, en réunissant tout ce qui a été conservé en France et à l'étranger de lettres écrites ou dictées par Coligny, qu'il nous dédommage autant que possible de la perte de ces mémoires dont Branthôme parle ainsi (*Grands capitaines françois. L'admiral de Chastillon*) [1] : « Et fut trouvé après sa mort un très-beau livre, qu'il avoit luy-mesme composé, des choses plus mémorables de son temps et mesmes des guerres civiles. Il fut apporté au roy Charles, qu'aucuns trouverent très-beau et très-bien faict, et digne d'estre imprimé; mais le mareschal de Raiz en détourna le roy, et le jetta dans le fœu, et le fist brusler [2], envieux du proffit et récréation que le livre eust peu apporter au monde, ou envieux de la mémoire et gloire de ce grand personnage. »

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 août 1873.

M. de Sainte-Marie adresse de Tunis à l'Académie l'estampage d'une inscription carthaginoise.

M. de Wailly lit deux fragments de la préface qu'il a écrite pour sa nouvelle édition de Joinville. — Dans l'un de ces morceaux, M. de W. expose le plan suivi par Joinville et montre comment il a divisé son œuvre en deux parties (outre le morceau placé en tête, contenant la dédicace et une sorte d'introduction) : il a réservé tout le récit pour la seconde, de beaucoup la plus longue, et réuni dans la première les *saintes paroles* et les *bons enseignements* de saint Louis, afin (Joinville le dit lui-même) que ceux qui liront ces paroles en puissent mieux faire leur profit que si elles étaient mêlées au reste du récit. Joinville écrivit son histoire dans une pensée d'édification, comme son *Credo*; c'était dans une pensée semblable que Jeanne de Navarre la lui avait demandée. M. de W. compare son œuvre avec celles de deux autres hommes qui ont écrit la vie de saint Louis dans la même pensée d'édification, Beaulieu et Guillaume de Chartres; il oppose la recherche de style, le goût de citations bibliques et d'allégories qu'on rencontre chez ces deux auteurs au style simple et naturel de Joinville, dont il développe les qualités. — Dans le second morceau, M. de W. étudie la nature du pouvoir royal de saint Louis tel que nous le montre le récit de Joinville. Autant l'autorité du roi paraît restreinte à l'égard de ses grands vassaux, autant il exerçait un pouvoir absolu dans son domaine. Saint Louis demande conseil à ses

1. Edition de M. Lud. Lalanne, t. IV, p. 327.
2. Il faut maudire deux fois cet infâme maréchal de Retz, qui a privé la postérité d'un tel livre, et qui, comme Branthôme l'affirme avec raison (Ibid., p. 301), fut « le premier » et principal autheur et conseiller » de la Saint-Barthélemy.

chevaliers pour s'éclairer, mais il décide ensuite en toute liberté, même en matière judiciaire. Il prononce même des peines non établies par les ordonnances, comme dans le cas du blasphémateur auquel il fit brûler les lèvres d'un fer chaud : il est faux que Louis IX ait édicté généralement cette peine contre les blasphémateurs, il la prononça une fois seulement. Au nombre des moyens de gouvernement de saint Louis M. de W. cite les enquêtes administratives qu'il faisait faire ; on a encore des registres de ces enquêtes au Trésor des chartes. Les *enquêteurs* s'informaient des injustices commises par les agents du roi ou par le roi lui-même et lui en faisaient rapport. M. de W. termine en remarquant qu'il ne régnait pas autour de saint Louis une étiquette sévère. On l'appelait *sire*, mais ce titre, qui s'employait aussi en parlant à d'autres, était loin d'avoir la signification que nous y attachons aujourd'hui. — M. Laboulaye fait observer que la peine du fer chaud contre les blasphémateurs est donnée par les coutumiers comme ayant été édictée par Louis IX ; M. de W. répond que les coutumiers ne font en cela que répéter une tradition fausse.

M. Deloche lit la fin du mémoire de M. d'Avezac sur l'authenticité de la vie de Christophe Colomb par son fils Ferdinand.

M. Egger lit un mémoire sur les collections de lettres des épistolographes grecs. Ces collections viennent d'être éditées par M. Hercher dans le t. 57 de la bibliothèque grecque-latine publiée par la librairie Didot, avec une préface laconique à l'excès, et par suite difficilement intelligible aux personnes qui n'ont pas étudié ce sujet ; c'est à ce défaut que M. E. veut remédier par un exposé général de la matière. — Au prix des énormes collections de lettres qu'avaient formées les anciens, ce qui nous est parvenu est peu de chose. Ces collections comprennent un grand nombre de pièces apocryphes ; plusieurs ont fait illusion pendant longtemps, p. ex. les fausses lettres de Phalaris. Les anciens avaient déjà fait des efforts pour distinguer les pièces authentiques des apocryphes ; mais la destruction rapide des autographes, la falsification des cachets, etc., rendaient leur tâche bien difficile : ils en étaient réduits comme nous au critérium douteux des idées et du style. Les lettres dont l'authenticité est le mieux assurée sont celles qui sont citées par des historiens sérieux ou par des orateurs. Un certain nombre de lettres paraissent authentiques pour le fond et non pour la forme : ainsi, la lettre de Thémistocle au roi de Perse et plusieurs autres dans Thucydide. Il reste beaucoup de pièces dont l'authenticité demeure douteuse. Il faudrait pour arriver à des conclusions précises étudier la matière avec méthode, en commençant par les pièces sûrement authentiques pour passer ensuite à celles qui font naître des doutes. M. E. regrette que l'édition de M. Hercher ne présente aucun classement méthodique, et donne seulement les lettres dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs auxquels on les attribue. Il voudrait aussi que M. Hercher eût compris dans sa collection les lettres non contenues dans les collections littéraires des anciens, mais dont les autographes sur papyrus sont parvenus jusqu'à nous.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 6 Septembre — 1873

165. — Th. Nœldeke. **Histoire littéraire de l'Ancien Testament.** Traduit de l'allemand par MM. Hartwig Derenbourg et J. Soury. In-12, 393 p. Sandoz et Fischbacher. 1873. — Prix : 4 fr.

La Revue critique avait déjà signalé, au mois de février 1869, l'Histoire littéraire de l'Ancien Testament de M. Nœldeke. Aujourd'hui nous la possédons en français; MM. Hartwig Derenbourg et J. Soury viennent de nous en donner la traduction. L'ouvrage de M. N. semblait du reste écrit pour des lecteurs français. L'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvait en rendre la lecture agréable et facile; il n'a pas craint de multiplier les divisions, il fait peu de citations, et la légèreté avec laquelle il touche aux différents sujets qu'il expose ainsi que la marche rapide des raisonnements rappellent singulièrement notre manière de penser et d'écrire. — Ces mérites sont fort bien mis en lumière par la traduction dont le style est clair et par moments brillant; nous avons pourtant relevé çà et là quelques germanismes; on remarque également une certaine indécision dans la transcription des noms propres, et l'on rencontre souvent à peu de distance la forme allemande et la forme française du même mot; quelquefois même le sens est légèrement altéré; c'est ainsi que nous avons trouvé (p. 210) le premier vers du célèbre cantique de Paul Gerhard : « Confie tes voies à l'Éternel, » traduit par ces mots : « Ordonne tes chemins. » En général, ces incorrections sont plus fréquentes dans la seconde moitié de l'ouvrage; il semble que les traducteurs aient été fatigués de la longue tâche qu'ils avaient entreprise. Toutefois, ce ne sont là que de petites imperfections de détail qui n'empêchent pas le lecteur de suivre jusqu'au bout avec plaisir cette lecture présentée d'une manière vive et attrayante.

Et pourtant, malgré ces qualités, on quitte M. N. sans emporter une idée nette de la littérature de l'Ancien Testament. En effet, l'auteur prend l'un après l'autre chacun des genres littéraires qui ont été cultivés par les Hébreux, et il en poursuit le développement à travers toute leur histoire; c'est ainsi qu'après avoir étudié tous les livres historiques jusqu'aux Macchabées, puis les romans, Esther, Judith, Tobie, Aristée, il revient en arrière à la poésie lyrique et didactique, et ce n'est qu'après l'avoir épuisée qu'il aborde les prophètes. Il en résulte un désordre apparent qui déroute le lecteur; on trouve le livre de Sirach à côté de Job et des prophètes, et l'on est arrivé jusqu'aux livres apocryphes sans rencon-

trer les vieilles poésies lyriques qui forment la partie la plus ancienne de la littérature hébraïque. A vrai dire, nous avons là une série de monographies plutôt qu'une histoire littéraire; M. N. lui-même nous en avertit : ce sont plusieurs articles qu'il a réunis en un volume, sans y introduire de remaniement systématique. Peut-être auraient-ils gagné à être davantage fondus ensemble. Il y aurait eu un certain intérêt à prendre cette littérature à ses débuts, et à la suivre à travers les différentes périodes plus ou moins brillantes qu'elle a traversées jusqu'à ses dernières productions, jusqu'au livre d'Aristée même, quoique pour notre part nous ne voyions aucune raison de classer parmi les livres de l'Ancien Testament une légende écrite en grec sur l'origine de la traduction des Septante.

En tous cas, les romans et les livres apocryphes occupent une place trop grande dans l'ouvrage de M. N. Ils ont l'air d'y donner la note dominante, tandis que d'autres genres beaucoup plus importants sont plus ou moins laissés dans l'ombre. Cette disproportion est surtout sensible pour les prophètes. M. N. ne leur consacre que 26 pages sur 400, c'est-à-dire moins qu'aux deux petits livres réunis de Judith et de Tobie. Et cependant, le prophétisme remplit toute la période la plus brillante de la littérature hébraïque, et il en forme en même temps le côté le plus original, car c'est un phénomène que nous ne trouvons que là. Il y a plus; dans toute cette littérature anonyme, les écrits des prophètes sont les seuls à peu près qui nous apparaissent avec un caractère personnel; souvent même ils contiennent des détails sur la vie de leurs auteurs. M. N. nous cite à peine les noms d'Ezéchiel, de Jérémie et d'Esaïe, et il n'a pas un mot pour caractériser leurs génies pourtant si divers. Peut-être a-t-il trop cédé au désir de présenter au public cette littérature sous un jour agréable, et à force de vouloir l'envisager à un point de vue profane en a-t-il trop fait disparaître le caractère élevé et profondément religieux.

On doit reconnaître cependant que cette manière d'envisager la littérature hébraïque a dans une certaine mesure sa raison d'être. M. N. a voulu mettre en lumière un côté de cette littérature qui était trop sacrifié au profit du grand courant prophétique, et il a réussi à rendre la vie à toute cette littérature de dictons, de romans et de drames qui semble avoir été si florissante en Palestine. En général, toute cette partie est traitée d'une façon intéressante. Les chapitres où l'auteur étudie les proverbes et les psaumes, et, à la fin, ceux qu'il consacre à l'histoire du canon et du texte sont entre les meilleurs. Il y a parfaitement indiqué (p. 172 ss.) les caractères de cette poésie, fruit de l'inspiration du moment, qui diffère de la prose beaucoup plus par le fond et la nature intime de l'expression que par la structure extérieure. On y trouve aussi des règles souvent fort justes pour déterminer l'époque de la composition des différents psaumes. Seulement, est-il logique, après n'avoir attribué à David qu'un seul psaume de toute la collection, de rapporter le psaume II à Salomon, parce qu'il est « l'œuvre » d'un roi qui exprime son courroux contre des nations étrangères soumises à » son empire, et qui s'étaient révoltées? » Si l'on peut se contenter de raisons aussi générales, il est un grand nombre de psaumes qu'on devrait attribuer à David.

Les livres historiques méritent d'attirer spécialement notre attention. En effet, toutes les autres parties du livre de M. N. avaient déjà paru séparément, celle-ci est nouvelle. M. N. a eu le talent d'initier le public aux secrets de la formation de ces livres; il simplifie même heureusement pour les livres de Samuel les sources si compliquées que M. Ewald avait cru y retrouver. Pourtant, parfois cette simplification est poussée trop loin; nous en citerons un exemple :

L'auteur des livres des Rois s'appuie sur deux sources entre autres qu'il appelle Chroniques des rois de Juda et Chroniques des rois d'Israël. Suivant M. N., « la grande ressemblance qui existe entre elles témoigne incontestable- » ment qu'il s'agit d'un même livre qui pouvait tout au plus être divisé en deux » parties » (p. 73). Nous ne croyons pas cette raison suffisante pour supprimer une distinction aussi constamment marquée dans les textes. Les livres des Chroniques, écrits assez longtemps après ceux des Rois, s'appuient sur un document qui porte à peu près le même titre que ces deux sources, mais qui en est différent, c'est « le livre des rois d'Israël et de Juda. » Or, qu'il soit question du royaume d'Israël ou de celui de Juda, les livres des Chroniques donnent le titre toujours en entier; si l'auteur des livres des Rois n'avait eu entre les mains qu'une seule source, il aurait fait de même.

La confusion de ces deux Chroniques a conduit M. N. à en méconnaître la véritable nature. Il leur refuse tout caractère officiel et les considère comme un écrit prophétique. Il attribue ainsi à cet ouvrage restitué par conjectures tous les caractères du livre qui nous a été conservé, à tel point qu'on ne voit plus en quoi l'histoire différait des documents qu'elle a utilisés. Nous croyons que les textes ne permettent pas cette manière de voir. En effet, la formule qui accompagne la fin de chaque règne et qui contient un résumé de ces anciennes Chroniques, mentionne des guerres, des constructions de palais, de villes et d'aqueducs dont il n'est pas question dans le courant de l'histoire. Ces indications si brèves nous montrent ces anciennes Chroniques comme un document beaucoup plus suivi et plus riche en faits que nos livres des Rois. L'auteur de ces derniers, écrivant à un point de vue religieux, devait passer sous silence bien des choses qui trouvaient leur place dans des Chroniques; voilà encore pourquoi ce résumé peut parler de la bravoure et des exploits de rois qui sont jugés très-sévèrement dans l'histoire prophétique; c'est que, d'un côté, nous avons une histoire écrite en vue de la prédication morale, de l'autre, des chroniques royales.

Nous ne pouvons donc pas non plus accepter les conclusions de M. N. relativement à l'époque où ont été écrites ces chroniques. Il en place la composition pendant l'exil; sans doute, on trouve des allusions à l'exil dans le livre des Rois, mais elles viennent soit du rédacteur, soit d'une autre source, elles ne se trouvaient certainement pas dans ces Chroniques. Au reste M. N. nous fournit des armes contre lui. « L'ancienne chronique, » dit-il, « est encore citée pour toute » la période qui précède immédiatement la destruction de Jérusalem » (p. 74). Or le dernier événement à propos duquel elle soit mentionnée est précisément la fin de Jehojakim, le dernier roi mort sur son trône; puis elle cesse. C'est-à-dire que les Chroniques royales ont duré autant que la royauté, mais pas au delà.

Peut-être M. N. n'aurait-il pas placé aussi bas la composition de ces Chroniques s'il avait écrit son livre après la découverte de la Stèle de Mésa. Cette pierre en effet nous a conservé un chapitre de l'histoire des rois de Moab qui ressemble par bien des points à nos livres des rois, et qui date de l'an 896. Et ce n'est pas un fait isolé; les chroniques étaient la forme générale que revêtait l'histoire officielle chez les peuples orientaux; les monuments de l'Assyrie nous en fourniraient un grand nombre d'exemples. Or, de quoi parlent les rois de Ninive et de Babylone? de leurs exploits, des temples qu'ils ont élevés, et des villes qu'ils ont bâties, précisément comme ceux d'Israël et de Juda.

On pourra s'étonner que nous nous soyons arrêté aussi longtemps à un point secondaire; mais il a une grande importance, parce que c'est le premier point vraiment solide que nous offre l'histoire d'Israël. Nous possédons là plusieurs documents d'une grande valeur historique qui se contrôlent mutuellement. C'est même de là qu'il faut partir pour reconstruire, autant que cela est possible, l'histoire du peuple hébreu. — Pour toute la période qui précède l'époque des Rois nous manquons de points de comparaison; aussi présente-t-elle à l'historien des difficultés presque insurmontables. Nous trouvons dans le Pentateuque non-seulement des traces d'une rédaction très-tardive, mais des récits qui ont un caractère légendaire ou mythique; d'autre part dans ces récits même, on trouve une profonde connaissance des mœurs et des coutumes de l'époque à laquelle ils se rapportent, et des indications bien souvent confirmées par les découvertes de la science contemporaine. Pourtant, on a déjà réussi à préciser plus d'une question et à limiter ainsi les difficultés. On a abandonné l'opinion qui faisait du Pentateuque l'œuvre de Moïse; on a distingué plusieurs sources parallèles qui se poursuivent à travers la plus grande partie des cinq livres de la loi; on a même cru retrouver les contours d'un ou deux grands ouvrages qui leur ont servi de base. Seulement, quels étaient ces ouvrages, quelle est leur antiquité et leur valeur, sur quels documents s'appuyaient-ils? toutes ces questions sont loin d'être résolues. Le *livre fondamental* de M. N. n'est pas le *livre des Origines* de M. Ewald : on tombe d'une hypothèse dans une autre, mais, ce qui manque, c'est la certitude.

En général cependant, on est d'accord pour reconnaître l'origine mosaïque de certains morceaux, notamment du Décalogue. M. N. ne l'admet pas, du moins pour le second commandement qui défend le culte des images. M. Munk disait (*Palestine*, p. 142) qu'il serait absurde de contester l'authenticité du Décalogue. Nous n'irons pas aussi loin; mais, sans parler de ce qu'il y a d'arbitraire à le scinder ainsi, nous ferons remarquer à M. N. qu'il lui faudrait descendre jusqu'au règne de Josias pour trouver une époque où le culte des images ait été aboli, et où par conséquent suivant lui ce commandement ait pu être introduit dans la loi. Nous ne croyons pas que cela soit nécessaire : « De ce que ce n'est qu'à l'époque » d'Esdras que certaines lois du Pentateuque ont commencé à être observées, » il n'en faut pas conclure qu'elles n'ont été composées qu'à cette époque-là. » *Les prescriptions de la loi n'ont pas été dès l'origine introduites dans la pratique.* » C'est M. N. lui-même qui nous le dit quelques pages plus bas (p. 46). Bien au

contraire, ce commandement nous apparaît comme contemporain de la réforme mosaïque, car il n'est que l'expression de cette idée de Dieu, absolument opposée à l'idolâtrie, qui a imprimé au peuple hébreu dès l'origine sa direction particulière; et l'on peut dire qu'il a dû exister du moment qu'Israël a existé comme nation. Rien ne nous empêche donc de l'attribuer à Moïse aussi bien que les autres commandements, quoique l'on ait continué longtemps encore à adorer Dieu sous forme d'images. Suivant M. N. « tout ce que nous savons de Moïse » se réduit à dire qu'il a été le guide d'Israël lors de la sortie d'Égypte et qu'il » a donné une impulsion puissante au développement religieux de son peuple; » et encore il ne l'admet que parce que sur ce point nous avons un témoignage égyptien tout à fait indépendant. Nous croyons savoir que le sens du document sur lequel il s'appuie est tout au moins fortement contesté. Nous serions donc réduits à ne rien savoir sur Moïse. Peut-être M. N. a-t-il raison, mais des affirmations aussi hardies demandent à être rigoureusement démontrées.

En effet, et c'est la dernière critique que nous nous permettrons d'adresser à M. N., à chaque instant il émet des idées nouvelles et originales, parfois contestables, sans les accompagner d'aucune démonstration. Il agit peut-être ainsi pour ne pas paraître trop austère à ses lecteurs; mais, plus on parle pour un public de profanes, plus il faut s'astreindre à n'avancer rien que d'absolument certain. Car le public qui manque de moyens de contrôle risque de prendre pour des arrêts de la science ce qui n'est bien souvent que l'opinion particulière d'un homme. Sans doute M. N. ne fait pas cette confusion : « Je donne ici les résul- » tats de la science contemporaine et ceux de mes propres études, » dit-il dans sa préface (p. ij); mais ces deux éléments sont si rapprochés dans son livre que souvent ils se confondent. Ce n'est pas là une impression purement personnelle; nous lisons dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mai 1873 dos) : « Enfin..., ce que » Strauss et l'école de Tubingue ont fait pour le Nouveau Testament, M. Nœl- » deke l'a fait pour l'Ancien. » Et qu'ont donc fait Gesenius, de Wette, Ewald, les fondateurs de la science biblique, et tant d'autres savants éminents qui depuis et avec eux se sont occupés de ces questions en Allemagne et en France? Nous sommes certain que M. N. n'accepterait pas cet éloge. Son mérite est d'avoir formulé nettement les principes critiques qui régissent les études bibliques et d'avoir traité avec clarté et animation les principales questions qu'elles soulèvent. Aussi, son histoire littéraire de l'Ancien Testament sera-t-elle lue avec intérêt par tout le monde, avec profit par ceux-là seuls qui n'y chercheront pas un manuel, ni un résumé des résultats de la science actuelle, mais les vues personnelles de M. Nœldeke sur des matières encore pleines d'incertitudes. Car ce livre est de ceux qui demandent à être lus « *cum grano salis* », c'est-à-dire avec un peu de cet esprit critique que l'auteur applique si habilement à l'étude des textes bibliques.

Ph. BERGER.

---

166. — **Note sur le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements,** suivie du catalogue de 50 manuscrits de la Bibliothèque nationale. Janvier, 1873. Nogent-le-Rotrou, imp. de A. Gouverneur. In-8°, 53 p. (non mis dans le commerce).

Cette brochure est anonyme. Toutefois, ce n'est point commettre une indiscrétion, ni révéler un secret que de dire qu'elle est l'œuvre de l'homme le mieux au fait de la matière qui y est traitée, du savant conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. A défaut de signature, on y reconnaît à chaque page l'esprit précis et le bon sens éclairé du curieux et exact historien du *Cabinet des manuscrits* de notre grande Bibliothèque. L'objet que s'est proposé l'auteur de la brochure a été d'indiquer et de justifier un certain nombre de réformes qu'il serait nécessaire d'apporter à la rédaction du Catalogue général des mss. des départements, en voie d'exécution depuis plus de trente ans par les soins du Ministre de l'Instruction publique. L'ordonnance qui prescrit la rédaction et l'impression de ce catalogue est du 3 août 1841 [1], et depuis lors quatre volumes in-4° ont paru (en 1849, 1855, 1861 et 1872) contenant les catalogues des bibliothèques d'Autun, Laon, Montpellier, Albi (1er vol.), — Troyes (2e vol.), — Saint-Omer, Epinal, Saint-Michel, Saint-Dié, Schlestadt (3e vol.), — Arras, Avranches, Boulogne (4e vol). C'est peu pour un temps si long. Il est impossible de ne pas faire une comparaison désavantageuse pour notre pays quand on songe, pour ne citer qu'un exemple, que depuis 1852 l'Université d'Oxford a publié, sous l'impulsion et en grande partie par les soins de son savant et laborieux bibliothécaire, M. Coxe, une série de catalogues de ses mss. qui jusqu'à présent forme treize volumes in-4°.

La qualité laisse aussi à désirer. Je ne parle pas des deux premiers volumes, dont la rédaction avait été confiée à des érudits médiocrement préparés à la besogne dont ils étaient chargés [2], mais dans les deux derniers volumes même, il y a encore trop de parties faibles, trop d'ouvrages non identifiés, ou même passés sous silence, et en revanche, trop d'indications superflues, trop de longueurs.

L'auteur de la *Note sur le catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements* sait tout cela, et il fait voir que par l'adoption d'un plan mieux en rapport avec les exigences de la science actuelle, on arriverait à donner une satisfaction plus complète aux érudits pour qui ces catalogues sont faits, tout en diminuant la longueur des descriptions; que d'autre part, une disposition matérielle plus économique permettrait d'augmenter notablement la quantité de matière que comporte chaque volume.

A ces réformes, on serait tenté tout d'abord d'opposer une objection préalable

1. On en trouvera le texte en tête du premier volume de la collection.
2. L'un d'eux était feu Libri, dont la compétence en matière de manuscrits a été singulièrement exagérée. La manière dont il a rédigé le catalogue de ses propres collections, qu'il avait tout intérêt à faire valoir puisqu'il en faisait commerce, montre que ses connaissances en paléographie et en histoire littéraire étaient extrêmement superficielles.

tirée de l'inconvénient qu'il y a à modifier le plan d'une publication en cours d'exécution. Cette objection aurait beaucoup de force si un plan quelconque avait été appliqué aux catalogues déjà publiés. « Mais, remarque l'auteur de la » brochure, dans les quatre volumes publiés, l'uniformité n'est qu'apparente. » Tandis que certains rédacteurs se sont astreints à donner des dépouillements » complets, d'autres se sont bornés à copier des titres abrégés, en passant sous » silence des traités ou des morceaux d'une importance capitale[1]. — On a » parfois reproduit les premiers et les derniers mots d'ouvrages dont l'identité » est suffisamment établie par le titre; mais on a souvent négligé cette précau- » tion, même quand elle était indispensable pour bien déterminer les traités » contenus dans les volumes. — Ici des manuscrits d'une grande valeur ont été » l'objet de très-courtes notices, qui permettent à peine d'en soupçonner la » nature et l'intérêt; là, les plus insignifiants volumes sont décrits avec excès » de détails. — Dans certains cas, on a prodigué les indications bibliogra- » phiques; dans d'autres on les a complètement omises. — Plus du tiers du » premier volume est occupé par des extraits de plusieurs manuscrits de Laon » et de Montpellier : aucun appendice de ce genre n'a été admis dans les volumes » suivants. »

Des précédents aussi contradictoires équivalent à l'absence de précédents. On peut donc tailler en plein drap. Il n'y a point à se préoccuper de ce qui a été fait jusqu'à présent, mais il y a lieu d'établir pour la suite du Catalogue un plan qui lui a manqué jusqu'ici, et à l'exécution duquel devra veiller la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique pour la direction de cette publication. Ce plan, l'auteur de la brochure le formule en quelques phrases qui obtiendront l'assentiment de tous ceux qui ont l'expérience des manuscrits. Puis, joignant l'exemple au précepte, l'auteur consacre la plus grande partie de la brochure à la description de cinquante mss. de la Bibliothèque nationale, choisis de façon à représenter des types des principaux cas en présence desquels peut se trouver le rédacteur d'un catalogue de mss. La variété des volumes choisis est donc fort grande; on y voit figurer des livres ou des recueils de pièces de tous les genres, depuis le célèbre Tite Live de Corbie qu'on attribue au VI[e] siècle jusqu'à un recueil des lettres de Madame de Maintenon. Ce spécimen fait plaisir à lire, tant on y trouve à point nommé les renseignements nécessaires à un travailleur expérimenté soit sur l'histoire du ms., soit sur les travaux dont il peut avoir été l'objet. Je dis « à un travailleur expérimenté », car les catalogues de mss. sont faits pour ceux qui savent faire usage des livres de référence, tels que les *Bibliothèques* de Fabricius ou l'*Histoire littéraire de la France*, et c'est perdre l'espace, comme on l'a fait trop souvent dans les volumes parus du *Catalogue général*, que de donner au lecteur des informations qu'il ne sera nullement en peine de trouver par lui-même dans les répertoires usuels. Le point est de distinguer ce qui est bien connu de ce qui l'est moins, afin de négliger l'un pour

1. Cela est parfaitement exact : j'ai eu trop souvent l'occasion de le constater; voyez par exemple *Romania* I, 484.

réserver à l'autre toute la place nécessaire. Il y faut du savoir et du discernement. Pour ma part, ayant lu avec grand soin les notices des cinquante mss. décrits ici à titre de spécimen, et dont plusieurs me sont venus entre les mains au cours de mes études, je trouve à peine deux petites additions à fournir à l'auteur de ces notices. L'une concerne le ms. lat. 1315 (p. 24) : les textes français (traduction du Symbole et de l'Oraison dominicale) qu'il contient ont été publiés dans le *Jahrbuch für englische und romanische Literatur*, VII, 53-55. L'autre se rapporte aux mss. lat. 11529 et 11530 (anc. S. Germ. lat. 12 et 13), qui renferment l'énorme glossaire attribué à Ansileube. Il n'eût pas été inutile de renvoyer à Hildebrand, qui en a donné les extraits[1], à la dissertation de M. Wilmanns sur « Placidus, Papias et autres glossaires latins » et surtout à celle de M. Usener sur le « liber glossarum. » L'une et l'autre ont paru dans le même nº du *Rheinisches Museum*, nouvelle série t. XXIV, 3e livraison; voir surtout p. 367-73 et 384, 387.

Les préceptes autorisés que contient cette brochure vont au delà du but que leur auteur s'est proposé. Le *Catalogue général des manuscrits des départements* y est visé, mais d'autres catalogues sont atteints du même coup. Celui qui écrit ces lignes ne peut oublier qu'il y a dix ans, alors qu'on mettait sous presse le catalogue des mss. français de la Bibliothèque nationale, il présenta sur le système qu'il voyait mettre en pratique des observations qui eurent peu de succès et qu'il retrouve exprimées avec une tout autre autorité dans l'écrit du conservateur de la Bibliothèque nationale. Lui aussi il demandait que le nombre exact des pages ou des feuillets de chaque volume fût énoncé, pour en faire connaître approximativement l'étendue, et pour mettre à même de constater les mutilations qui pourraient être commises après la rédaction du catalogue. Il demandait encore que l'on ne négligeât pas la mention des feuillets de garde lorsqu'ils contiennent, comme c'est souvent le cas, soit une mention intéressante soit un fragment de quelque valeur. Il pensait aussi que le savant qui consulte un ms. a souvent intérêt à en connaître l'histoire, que le catalogue devait donc déterminer autant que possible l'origine de chaque volume, et nommer les personnages ou les établissements qui l'ont possédé au moyen-âge ou dans les temps modernes. Enfin, il lui paraissait utile de renvoyer aux travaux particuliers dont certains manuscrits ont été l'objet, et il croyait que c'était perdre le temps et l'espace que de citer les premiers et les derniers mots d'un ouvrage dont l'identité était suffisamment établie par le titre. De ces propositions, qui sont l'A B C du métier, qui, avant même la brochure dont je rends compte, ne faisaient doute pour aucun homme compétent, aucune n'a été admise. On n'a pas voulu *colà dove si poteva*. Si la Bibliothèque nationale possède 80 mss. du roman de la Rose, 80 fois nous lirons dans le catalogue : « Le Roman de la Rose.... » commençant par:

---

1. *Glossarium latinum bibliothecæ parisinæ antiquissimum sæc.* IX, descripsit ..... G. F. Hildebrand. Gœttingæ, 1854. — Les extraits donnés dans cet ouvrage vont jusqu'à la lettre D.

» Maintes gens dient que en songes
» N'a se fables non et mençonges... »

Les trois ou quatre cents premiers numéros du fonds français ont en général assez peu d'importance par leur contenu, étant des ouvrages dont les mss. sont communs, mais ils ont une valeur énorme en raison des personnages à qui ils ont appartenu. Ce sont, pour un grand nombre, des livres exécutés pour des rois de France, ou pour de grands seigneurs tels que Jean duc de Berry ou la Gruthuyse. Il serait bien difficile de s'en douter en parcourant les pages du *Catalogue* de 1868, d'où les mentions de provenance sont systématiquement exclues. L'œuvre est en train et sera continuée comme elle a été commencée, du moins pendant quelque temps encore. Mais la raison finira bien par avoir raison, et de ce côté aussi l'écrit du conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale aura porté ses fruits.

P. M.

---

167. — **Lettres inédites de Guillaume Du Vair,** publiées avec avant-propos, notes et appendice, par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, Auguste Aubry, 1873. Gr. in-8° de 78 p. (Extrait de la *Revue de Marseille et de Provence* et tiré à 75 exemplaires).

Notre savant et infatigable collaborateur, M. Tamizey de Larroque, a reproduit textuellement ou par extraits dans cette brochure un grand nombre de lettres adressées par Guillaume Du Vair au président de Thou, à Henri IV, à Villeroy, etc., et empruntées aux collections de la Bibliothèque nationale, de l'Institut et au cabinet de M. J.-B. Rathery. Toutes ces pièces sont annotées avec le soin et l'érudition qui recommandent à un si haut point les publications de l'éditeur, et précédées d'un avant-propos où sont passés en revue et appréciés les ouvrages, y compris même les simples notices, consacrés à la biographie d'un homme que M. T. de L. appelle avec raison « un des meilleurs serviteurs de la vieille France. » La correspondance que nous avons sous les yeux est faite pour justifier de tout point un si bel éloge. Partout s'y révèlent une activité infatigable, un zèle ardent pour l'intérêt public, le plus absolu dévouement au devoir. Guillaume Du Vair exerçait en Provence un pouvoir multiple dont les attributions embrassaient à la fois la justice, la police, le commerce, les finances, et sa sollicitude s'étendait à tout. Aussi sa correspondance renferme-t-elle quantité d'indications précieuses, tant pour l'histoire politique que pour celle des relations commerciales de la Provence avec les régences barbaresques, et surtout avec celle d'Alger, ou, comme Du Vair écrit constamment, Arger. On voit que le zélé magistrat cherchait à se tenir au courant des nouvelles qui pouvaient intéresser la sécurité ou la richesse du royaume, et qu'il s'empressait de les transmettre à ses correspondants, la plupart du temps telles qu'il les recevait, sans faire la part de l'exagération à laquelle se laissent si volontiers aller ceux qui viennent de loin. C'est ainsi qu'il écrit, le 26 mai 1602, à Villeroy que le roi de Congo, « qu'ils disent » estre un païs par dela Arger », avait fait assurer le roi d'Espagne de ses dispositions pacifiques, promettant de lui fournir 40,000 chevaux et 10,000 arquebu-

siers pour le siége d'Alger. Le terme de roi de Congo désigne ici un cheikh ou chef kabyle, que les historiens espagnols appelaient le roi de Couco, et que Du Vair nomme ailleurs (p. 48, 49) le roi de Coucous et le roi de Couque (p. 52, 53). Koukou n'est plus maintenant qu'un village du *soff* ou ligue des Beni-Iahia, pouvant à peine réunir cent cinquante fusils[1].

On remarquera la franchise avec laquelle Du Vair parle à Henri IV, et la sagesse des conseils qu'il donne au roi et à ses ministres. Voici, par exemple, ce qu'il écrivait à Henri IV (le 1er janvier 1600), au sujet de nouveaux impôts dont le roi voulait frapper la Provence : « L'advis, Sire, que je puis donner en cela à » V. M. c'est que quand les choses sont en bon estat, le mieux est de n'y rien » changer, principalement parmi ces peuples composez d'humeur si mouvante » et variable. Que si V. M. prend autre advis, au moins croy-je qu'elle doibt » suspendre sa résolution jusques à sa venue en ceste province, où elle pourra » juger à l'œil plus certainement ce qui sera plus à propos pour le bien de son » service, et y donner par sa présence un plus ferme et plus assuré établisse- » ment. »

On ne sera pas moins frappé du langage que Du Vair tenait à Villeroy, le 25 mars 1611, c'est-à-dire, moins d'un an après la mort d'Henri IV : « Ores qu'en » apparence les choses soient fort tranquilles icy, néantmoins elles n'y ont nul » solide fondement, et il y a prou et prou de semence de mal. Il y a faction » dans le parlement composée de tout ce qu'il y a de vitieux et de perdu soubs » un des présidents, et ores que peu en nombre au pris du reste, néantmoins » estans gens téméraires et insolens, bien unis, et les autres estans gens mo- » destes, craintifs et mal unis, le moindre nombre favorisé de ceux qui ont le » commandement, et ces gens-là comprennent et embrassent le party de la » relligion prétendue. Parmy le menu peuple il y a beaucoup de désespoir pour » les debtes immenses des Communautés. Voilà donc forse bois qui sèche. Je » vous laisse penser s'il manque de gens pour y mettre le feu. Je croy que si » n'estoit que chacun craint d'authoriser son ennemy et luy mettre en main » l'espée du roy, nous n'aurions pas demeuré si long temps au repos. Je trom- » perois leurs Majestez si je leur faisois croire que j'eusse moyen de pourvoir à » cela. Je ne fais qu'y plastrer et remparer de terre de moment en moment ce » que l'on brèche avec l'audace de la témérité. Mais une forte ondée emportera » tout cela (p. 68, 69). »

La fin de ce curieux passage paraîtra sans doute bien surchargée de méta-phores; mais tel était le goût de l'époque, et ce défaut de simplicité n'empêcha pas Du Vair de passer pour un des meilleurs écrivains de son temps. Plus de trente années après sa mort, il conservait encore des admirateurs, au nombre

---

1. Cf. *Le Commerce et la navigation de l'Algérie, avant la conquête française*, par M. F. Élie de la Primaudaie. Paris, 1861, grand in-8°, p. 176, 177, et *La Grande Kabylie, études historiques*, par Daumas et Fabar, Paris et Alger, 1847, grand in-8°, p. 17. Le roi de Couco figure dans l'histoire de Barberousse II Khair-Eddin (Voir *Michel de Cervantes, sa vie, son temps*, etc., par M. Emile Chasles, 2e édition, Paris, 1866, in-12, p. 138) et dans celle de Salah-Reis (*Revue africaine*, juillet 1871, p. 283).

desquels était Pascal lui-même, ainsi qu'on le voit par ces paroles du *Traité de l'esprit*, par le chevalier de Méré : « Il admirait l'esprit et l'éloquence de M. Du Vair et nous rapportait les bons mots du lieutenant-criminel d'O.....[1] »

Le précieux opuscule de M. Tamizey de Larroque a été malheureusement imprimé loin des yeux de l'auteur, aussi la correction typographique y laisse-t-elle beaucoup à désirer. Nous ne nous arrêterons pas à rétablir une citation d'Horace estropiée dans la lettre VII à De Thou (p. 25, 26) : c'est ce que tout homme lettré peut faire aisément; mais nous croyons devoir signaler quelques mauvaises leçons, ou quelques fautes typographiques qui défigurent le sens de certaines phrases.

Page 27, Du Vair, dans une lettre à De Thou, datée du 3 novembre 1613, lui parle de ses petits jardinages et de ses amusements « desquels nous serions » trop contens, si les *honneurs* que nous avons à manier nous donnoient quelque » repos pour en pouvoir jouir. » Qui ne voit que le mot *honneurs* doit être altéré, soit par une erreur de copiste, soit par une faute d'impression? Très-probablement il faut lui substituer le mot *humeurs*. Dans une autre lettre au même, qui est simplement datée d'Aix, ce premier jour de l'an, Du Vair s'exprime ainsi (p. 32) : « Je ne croy point que jamais homme aie tant » désiré le repos et l'estude que j'ai fait, et je ne croy point qu'il y ait homme » de ma *vocation* qui en soit plus privé. » Au lieu de *vocation* je n'hésiterais pas à lire : *vacation*. En effet, Du Vair entend parler ici de sa profession, de son métier, sens qu'avait autrefois le mot vacation (Cf. le *Dictionnaire* de Littré, *verbo* vacation, n° 1 et historique, *ibidem*; et *La Comédie de J. de la Bruyère*, par Éd. Fournier, Paris, Dentu, 1866, in-18, p. 438). Dans une fort belle lettre à Henri IV (p. 37), Du Vair fait cette réflexion : « Car où il va des immunitez et privilèges » des peuples de ce païs ilz sont promptz à s'esmouvoir, et ceux qui pour » l'obligation de leurs charges les devroient réprimer, y *convivent* aisément. » Je ne doute pas qu'il ne faille lire *connivent* en place de *convivent*. Dans la lettre suivante, également adressée au roi (p. 39), Du Vair dit que les *traitez* de bled, vin et huile sont *fermés* en Sicile, à cause des forces qui se préparent en Italie. Il faut évidemment lire *traites* et *fermées*. Enfin, dans une autre lettre à Henri IV, on doit, croyons-nous, substituer *voitures* à *voilures* dans la phrase suivante (p. 57) : « Vous auriez des forces navales toutes prestes qui ne vous cousteront » rien à entretenir, car les naulis et les voilures seront plus que suffisantes pour » cet effect. » Évidemment il doit être question ici des droits payés pour le port, le transport des marchandises, des personnes, et c'est un sens qu'a le mot voiture (Cf. Littré, *verbo* voiture, n° 5). — Page 41, ligne 2, le nom du gouverneur espagnol d'Oran, cité dans une lettre à Villeroy, est altéré : il faut lire le comte d'Alcaudete[2] et non d'Alcander.

---

1. On peut voir le passage tout entier, cité et commenté d'après feu M. François Collet, par M. Ernest Havet, dans une de ses savantes notes sur la *Vie de Pascal*, par Mme Périer (*Pensées de Pascal, publiées dans leur texte authentique*, etc., Paris, 1852, in-8°, p. xix).

2. Le nom complet de ce personnage est D. Francisco de Cordova y Velasco, quatrième comte d'Alcaudete. Cf. la *Revue africaine*, novembre 1871, p. 434, 437 à 439.

Sous le n° 1 de l'appendice (p. 72, 73), M. T. de Larroque a publié trois billets de Du Vair qu'il donne comme adressés au fameux Peiresc. J'ose croire qu'il s'est trompé sur ce point, et que le destinataire de ces billets était le père du grand Peiresc [1]. En effet, Du Vair y parle de livres que lui a prêtés son correspondant et qu'il rendra au fils de celui-ci à la première veue (vue). Or on sait que Peiresc n'a jamais été marié [2]; de plus, à la date du billet en question il n'avait pas trente-quatre ans accomplis; son fils, s'il en avait eu un, n'aurait pu être assez avancé en âge pour qu'un personnage tel que Du Vair le désignât par le titre de Monsieur. Dans le billet suivant Du Vair dit à son correspondant : « Vous ferez, s'il vous plaict, mes recommandations à Monsieur de Callas et lui » baiserez les mains de ma part. » Or il est connu que Peiresc le fils portait dans sa jeunesse et durant ses voyages en Italie le nom de Calas, qui était celui d'une terre de sa famille, et qui fut aussi porté par son oncle, mort en 1608 [3].

C. DEFRÉMERY.

---

168. — **Histoire des Invasions germaniques en France,** depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par François COMBES, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux. Paris, V. Palmé. 1873. 1 vol. in-8°, viij-334 p. — Prix : 6 fr.

Angriffe Frankreichs auf Elsass und Lothringen. Ein Beitrag zur Geschichte dieser beiden Reichslænde, von Dr Christian HUTZELMANN. Nuremberg, L. Schmid. 1 vol. in-8°, 54 p.— Prix : 2 fr.

Les deux ouvrages dont nous réunissons les titres en tête de cet article présentent le plus parfait contraste, et chacun d'eux peut être considéré comme la réfutation de l'autre. M. Combes veut nous montrer que les Allemands ont été les perpétuels agresseurs et envahisseurs de la France; « chaque époque a un » nom, une invasion, une bataille » (p. 13). Depuis Attila jusqu'à l'empereur Guillaume Ier « leurs invasions chez nous sont incessantes et commandent des » précautions égales au danger. » — Pour M. Hutzelmann, « la France est » envieuse, jalouse et méchante, » de tous temps elle a cherché « à anéantir » l'Allemagne, à lui arracher les murailles, les portes et les châteaux qui la pro- » tégent » (p. 3). Naturellement, comme l'Allemagne et la France sont voisines, et ont constamment, avec des fortunes diverses, combattu l'une contre l'autre, les deux écrivains trouvent aisément dans l'histoire de quoi justifier leurs assertions. M. H. a la prudence de passer assez rapidement sur l'époque mérovingienne et sur celle de Charlemagne, tout en paraissant regarder Clovis, vain-

---

1. C'est aussi de Peiresc le père qu'il doit être question dans la lettre V° à De Thou, datée d'Aix, 15 avril 1602. Le M. de Payrez qui s'y trouve mentionné y est désigné comme un conseiller au Parlement de Provence. Or le grand Peiresc n'eut ce titre qu'à la fin de juin 1607. Cf. la *Vie de Nicolas-Claude Peiresc*..... par M. Réquier. Paris, 1770, in-12, p. 100. 101; et le 15 avril 1602 il adressait de Padoue une lettre à Scaliger. Il ne pouvait donc se charger de remettre à Paris, entre les mains du président De Thou, une lettre écrite le même jour à Aix.

2. Cf. la *Vie de Peiresc* citée dans la note précédente, p. 70, 71.

3. Cf. la *Lettre* de M. Fauris de Saint-Vincent à M. Millin, *sur les Lettres* de Peiresc (Extrait du *Magasin Encyclopédique*, numéro de mai 1806), p. 4, 6, 8, 9, 14.

queur des Alamans, comme le premier représentant des agressions welches contre la Germanie. — Pour M. C. au contraire, les Alamans sont d'injustes envahisseurs dont Clovis arrête les ravages « et dont l'arrogance et *les hauteurs* (sic) se » retrouvent chez les Prussiens. » Toutes les incursions des rois d'Austrasie en Neustrie sont autant d'attaques de l'Allemagne contre la France; Grégoire de Tours, ami de Sigebert, est un évêque *français*, traître à sa patrie, et Frédégonde est une héroïne nationale, « il y a en elle la force qui s'attache à une nationalité » dont on est l'âme. » La haine de M. C. contre les Austrasiens va même jusqu'à le rendre fort dédaigneux pour le *Franco-Germain* Charlemagne. — Avec Charles le Chauve commencent les compétitions entre l'Allemagne et la France pour la possession de la Lorraine. M. H. reprend ici la parole. Il dénonce l'insigne mauvaise foi de Charles le Chauve, de Charles le Simple et surtout de Lothaire qui envahit le pays allemand jusqu'à Aix-le-Chapelle, crime que l'empereur Otton II vengea en venant assiéger Paris. Aux yeux de M. C. « Otton II, » un vrai barbare par la cruauté et l'audace, passe le Rhin, franchit la Moselle, » paraît dans la Lorraine qui s'étendait jusqu'à Aix-la-Chapelle, et s'empare de » cette barrière de la France. » M. H. continue à nous montrer la France profitant des dissensions intestines de l'Allemagne pour tâcher d'étendre sa suzeraineté sur la Lorraine, s'alliant à Frédéric II contre Otton IV, puis à Innocent IV contre Frédéric II, prétendant avoir reçu de l'empereur Albert de Habsbourg des droits sur toute la rive gauche du Rhin (1299), enlevant la Bourgogne à l'empire en 1346, envoyant les grandes compagnies, des troupes de brigands et de voleurs contre la Suisse, contre l'Alsace et contre les trois évêchés en 1444; enfin conquérant sous Henri II, sous Louis XIII et sous Louis XIV, la Lorraine et l'Alsace, la Franche-Comté et Strasbourg par la violence, la ruse et le mensonge. Quant aux guerres de la révolution et de l'empire, M. H. pense que les souvenirs des invasions françaises sont encore trop vivants pour qu'il soit nécessaire d'en renouveler le récit. A ce tableau, M. C. oppose Otton IV venant attaquer Philippe-Auguste à Bouvines, Charles-Quint envahissant la Provence, assiégeant Metz en 1552, les Allemands pénétrant jusqu'au cœur de la France sous Charles IX et Henri III à la faveur des guerres de religion, Gallas et Jean de Werth ravageant la Picardie en 1636, l'Alsace envahie en 1674-1675, la Flandre envahie en 1712, enfin la France attaquée en 1792, et occupée par les Allemands en 1814 et 1815. Naturellement les invasions des Français en Allemagne aux yeux de M. C., celles des Allemands en France aux yeux de M.H. ne sont que les revanches naturelles des invasions subies auparavant par les deux pays.

Au fond cette manière d'écrire l'histoire et de mettre la science au service de nos haines contemporaines est aussi dangereuse que puérile. M. C. n'a qu'à lire l'ouvrage de M. H., et celui-ci l'ouvrage de M. C. pour que chacun d'eux reconnaisse que l'arme employée par eux blesse celui même qui s'en sert. Prise à part chacune des deux thèses est également fausse; chacune des invasions racontées par M. C. et par M. H. ne peut être jugée si on l'examine séparée de l'ensemble des événements et des causes qui l'ont produite.

M. H. qui déteste presque autant l'Autriche que la France, raconte par ex.

que Charles VII fut appelé contre les Suisses par Frédéric III, mais il se garde bien de montrer qu'Albert de Brandebourg fut un des princes allemands qui nous livrèrent Metz, et surtout que dans la guerre de Trente-Ans ce n'est pas seulement Bernard de Weimar, mais aussi les électeurs de Brandebourg qui étaient les alliés de la France. M. C. de son côté quand il nous parle de l'invasion de la France en 1636 par Piccolomini, Gallas et Jean de Werth, ne dit pas que depuis six ans la France était l'âme de la coalition contre l'Autriche.

M. C. nous représente la France comme victime de l'avidité germanique; il oublie que c'est aux dépens de l'Allemagne que la France s'est toujours agrandie. M. H. n'est pas plus équitable quand il nous montre l'Allemagne victime de l'ambition française. Jusqu'à l'année 1870 les Allemands n'ont pas pu être considérés comme formant une nation, et presque toutes les fois que les Français sont entrés sur leur territoire, c'était comme alliés, protecteurs ou libérateurs d'une partie d'entre eux, ainsi que le déclarait Maurice de Saxe dans son traité avec Henri II. « Le roi Très-Chrétien, disait-il, en nous prêtant aide et appui, » se conduit envers nous Allemands non-seulement en ami, mais en père affec- » tueux. » M. H. naturellement est obligé de considérer tous les princes et grands personnages qui ont tenu un semblable langage comme des traîtres à la patrie allemande. Il y en a malheureusement beaucoup, et l'on s'étonne qu'après avoir raconté la série des invasions françaises en Allemagne accomplis avec l'aide de traîtres allemands, M. H. ose encore parler de la « *Deutsche Treue.* »

M. H. qui est professeur à l'École de commerce de Nuremberg a un avantage sur M. C. qui est professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, c'est de savoir l'histoire[1]. M. C. parle (p. 90) du château *prussien* de Von Herstall. Les habitants de Liége qui peuvent, en une heure, aller se promener à Herstall seront sans doute bien étonnés de se savoir annexés à la Prusse. — Le moine de S.-Gall n'a jamais été soldat de Charlemagne, comme le prétend M. C. (p. 106). A ce compte, il aurait été centenaire quand il écrivit son ouvrage.— P. 109. La Chronique de Baldéric (qui du reste n'est pas de Baldéric) n'a pu être découverte en 1834, comme le dit M. C., puisqu'elle a été publiée pour la première fois en 1615 par Couvenier. Baldéric n'était pas un moine (p. 110), mais un évêque de Noyon. Les *Gesta episcoporum Cameracensium* n'ont jamais été publiés par la Société de l'Histoire de France (p. 110), et leur traducteur s'appelle *Faverot* et non Faverol, comme dit deux fois M. C. (p. 109 et 113).— P. 167. M. C. croit que la fameuse tour de Nesle se trouvait à Nesle en Picardie. — M. C., induit sans doute en erreur par des souvenirs d'opéra, appelle constamment M. de Sybel, *M. Siebel.*

Mais si M. C. commet par ignorance des fautes qu'évite M. H., si sa haine contre les Allemands l'entraîne à des exagérations puériles et s'il écrit d'un style

---

1. Nous ne prétendons nullement nier les mérites de M. C. Il est curieux et investigateur. Il a fait d'heureuses recherches dans les Archives de Turin et de la Suisse, dont il a tiré dans le livre même qui nous occupe des renseignements fort intéressants sur le XVIe siècle. — Mais M. C. ignore trop de choses qu'un professeur d'histoire n'a pas le droit d'ignorer.

trivial qui rappelle celui des petits journaux, il a du moins cette supériorité de ne rien dire qui blesse et révolte le sens moral. Il n'en est pas ainsi de M. H. Nous nous interdisons de le suivre sur le terrain de la politique contemporaine et de relever les énormités contenues dans les quatre dernières pages de sa brochure; qu'il suffise de citer cette phrase : « Le siége de Strasbourg a servi à » expier et à effacer pour cette ville la honte de ses trahisons passées et pour » l'Allemagne le déshonneur de son avilissement d'autrefois. Elles peuvent » maintenant s'aimer librement » (p. 53). Quant au style de M. H. on peut en juger par cet échantillon : « Der Krieg von 1870/71 hat das *Lügengewebe*, das bisher Frankreich über die ganze Welt ausgespannt hatte, zerrissen » und DER WELT DIE WAHRHEIT[1] zurückerobert und Deutschland zu einem » Diamant krystallisirt, der unangreifbar ist, wenn er sich nicht durch das » Feuer der Zwietracht selbst vernichtet. »

Si MM. C. et H. ont cru servir leur patrie en publiant les livres dont nous venons de rendre compte, ils se sont étrangement trompés. L'histoire peut être mise au service du patriotisme, mais ce n'est pas de cette manière-là. L'histoire peut nous faire aimer notre pays en nous racontant son passé, ses qualités, ses grandes actions, le rôle qu'il a joué dans la civilisation; elle peut nous apprendre à lui être utiles en nous faisant connaître ses défauts et ses fautes. Qu'un Français nous raconte avec passion, avec amour, la grandeur de la France du XII[e] et du XIII[e] s., et l'influence prépondérante qu'elle exerçait en Europe par sa littérature, par ses arts, par sa philosophie; qu'un Allemand nous dise ce que le monde doit à Luther, à Gœthe ou à Beethoven, je serai prêt à applaudir. Mais si l'on torture et si l'on défigure l'histoire pour irriter des haines funestes à tout progrès et à toute civilisation, je protesterai, au nom du patriotisme comme au nom de la science. G. MONOD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 29 août 1873.

M. de Wailly lit une étude sur Villehardouin, où il répond à une assertion de M. de Mas Latrie. Selon Villehardouin, le but primitif de la 4[e] croisade était la conquête de la terre sainte; les croisés avaient fait marché avec Venise pour la location des vaisseaux qui devaient les transporter. Mais au jour du départ, ne pouvant réunir la somme convenue, ils s'engagèrent à assiéger pour le compte des Vénitiens la ville de Zara. Cette ville prise, ils reçurent une lettre d'Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, qui réclamait leur appui pour son père détrôné. Ils accédèrent à sa demande, et ainsi la croisade se trouva détournée de son but primitif et aboutit finalement à l'établissement de l'empire latin de Constantinople. Tel est le récit de Villehardouin, qui ne suppose pas que Venise ait jamais abandonné la cause chrétienne. M. de Mas Latrie, au lieu de le suivre,

---

1. C'est l'auteur qui souligne!

a préféré s'en rapporter à la chronique d'Ernoul, écrite en Syrie, d'après laquelle l'avortement de la croisade serait dû à une trahison des Vénitiens, achetés par le sultan d'Égypte : il pense que Villehardouin, qui était l'un des chefs de la croisade, a été la dupe des Vénitiens. M. de Wailly combat cette opinion; il s'attache à montrer que cette version est invraisemblable, que la conduite des Vénitiens s'accorde mal avec le rôle de traitres qu'on leur fait jouer, qu'ils couraient un grand danger si le secret était découvert et qu'il était difficile de garder ce secret. Les pièces des archives de Venise citées par M. de Mas Latrie, qui constatent des priviléges commerciaux accordés aux Vénitiens par le sultan d'Égypte, ne sont pas datées et paraissent postérieures à la 4[e] croisade : rien n'indique qu'elles aient rapport à cette affaire. Enfin les témoignages des historiens grecs et orientaux s'accordent avec celui de Villehardouin.

M. Deloche lit un mémoire sur les effets de la *mundeburdis* ou protection royale dans la législation mérovingienne. Contrairement à l'opinion de Guérard, de Pardessus et de Waitz, M. Deloche pense que la *mundeburdis* ne soustrayait pas celui qui en était l'objet à la juridiction du *mallus* et ne lui donnait pas le privilége de ne répondre que devant le tribunal royal. C'est ce qu'il s'attache à établir par l'examen des formules de concession de la *mundeburdis*. D'ailleurs l'antrustion, qui était aussi un protégé du roi, n'avait pas ce privilége.

M. Robert donne lecture d'une inscription latine de Carthage communiquée par M. de S[te]-Marie.

M. de Longpérier présente de la part de l'auteur, M. Stuart Poole, une brochure intitulée : *The use of the coins of Kamarina in illustration of the fourth and fifth olympian odes of Pindar*. — Il donne ensuite lecture d'un rapport de M. Lebègue sur les fouilles de l'île de Délos. Après avoir raconté ces fouilles, puis décrit en détail ce qui a été découvert jusqu'ici, M. Lebègue expose les résultats obtenus, les conclusions qu'il croit pouvoir en tirer, et les hypothèses que ces résultats lui suggèrent. On a dégagé l'intérieur et les abords d'une grotte; cette grotte est un ancien temple. C'est un des monuments les plus complets que l'on possède, car on a tout à la fois le toit, l'autel, le péribole, l'escalier et la voie qui y conduisait, et peut-être les restes de plusieurs autres sanctuaires en relation avec le premier. Celui-ci est de l'époque la plus ancienne; il est antérieur à la statue qui s'y trouvait et dont M. Lebègue a recueilli quelques débris. Ce fut à toutes les époques un sanctuaire vénéré, sans doute le μαντεῖον où Apollon rendait ses oracles, au lieu même où les anciens plaçaient sa naissance. On peut aussi supposer que ce fut un observatoire astronomique, le plus ancien qu'aient établi les Grecs : la ligne menée par le milieu de la porte et le milieu de l'autel paraît se diriger vers le point du Cynthe où apparaît le soleil au solstice d'été; toutefois ceci demande vérification. D'autres hypothèses encore ne pourront être vérifiées ou écartées que par la suite des fouilles. M. Lebègue termine en annonçant qu'il étudie maintenant les alentours du temple, et qu'il se propose d'en prendre des dessins et d'en lever des plans.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 13 Septembre — 1873

169. — **Die Quellen der rœmischen Petrussage,** kritisch untersucht, von Rich. Ad. Lipsius. Kiel, 1872. In-8°, vj-168 p.

La question du séjour de l'apôtre Pierre à Rome est entrée depuis quelques années dans une phase nouvelle. Du terrain de la controverse entre catholiques et protestants, elle est passée dans le champ de la critique, en Allemagne, bien entendu, car ailleurs elle est encore un sujet de discussion confessionnelle. Cette transformation est due en grande partie à la tendance nouvelle que les travaux de Baur et de son école ont imprimée aux recherches sur l'histoire du christianisme primitif. Le séjour de saint Pierre à Rome est un simple épisode de la lutte du judéo-christianisme et du Paulinisme. C'est pour combattre le magicien Simon sous le nom duquel est désigné S. Paul dans les anciens écrits judéo-chrétiens, notamment dans les Clémentines, que l'apôtre Pierre se serait rendu à Rome. La légende de Simon le magicien et la question du séjour de l'apôtre Pierre dans la capitale de l'empire romain sont par conséquent inséparables, et l'affaire essentielle est ici d'expliquer comment le récit de la lutte de l'apôtre judaïsant avec le magicien, père de toutes les hérésies, c'est-à-dire avec S. Paul, s'est transformée en une histoire de la défaite de Simon par les efforts réunis de Pierre et de Paul.

Pour montrer comment s'est opérée cette transformation, M. Lipsius a recherché dans quels rapports Pierre et Paul sont présentés l'un vis-à-vis de l'autre dans les écrits des ébionites, dans ceux qui appartiennent à l'ancienne Église catholique et dans ceux, plus ou moins fragmentaires, qui nous restent des gnostiques. Dans ceux-ci, les deux apôtres poursuivent chacun son œuvre à part; dans les premiers, la lutte est ardente entre Pierre, le représentant légitime de la foi chrétienne, et Paul qui est identifié avec Simon le magicien; enfin dans les seconds, Simon-Paul est dédoublé, et Paul est d'accord avec Pierre pour combattre le magicien. C'est à l'écrit même de M. Lipsius, écrit serré, nourri de faits, s'appuyant constamment sur les textes mêmes des anciens livres auxquels donnèrent naissance les luttes intestines du christianisme primitif et qui en sont une vivante expression, que je dois renvoyer le lecteur; une analyse en serait impossible, à moins d'entrer dans des développements que ne me permet pas le cadre de cette Revue. La lecture ou pour mieux dire l'étude de ce traité serait d'un grand profit à ceux de nos compatriotes qui veulent s'édifier sur la manière dont se sont formées maintes légendes chrétiennes.

M. N.

170. — **De la nature et de la distinction des syllabes latines,** par M. L.-C. Clouet, membre titulaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le Mans, 1872, Monnoyer. In-8°, 31 p.

On peut considérer la « syllabe » à quatre points de vue. Dans la prononciation, un groupement de plusieurs phonèmes [1], unités du premier ordre, constitue une syllabe phonétique, unité du second ordre. Dans la versification, on compte par unités métriques qui sont dans une relation des plus étroites avec les syllabes phonétiques. Dans l'écriture, un certain groupement de lettres constitue la syllabe graphique. Dans l'analyse étymologique, les éléments significatifs les plus simples étant des monosyllabes, la syllabe mérite dans certains cas d'être envisagée comme une unité logique.

Si l'on veut raisonner un peu serré sur les syllabes, il faut distinguer ces quatre points de vue. Ainsi *frappé* forme deux syllabes phonétiques et deux syllabes graphiques, mais on prononce un *p* et on en écrit deux, de sorte qu'une seule des deux syllabes phonétiques contient un *p*, tandis que les deux syllabes graphiques en contiennent chacune un : *frap-pé*. Le latin *est* forme une seule syllabe phonétique ou graphique; pour l'étymologiste il contient deux éléments primitivement monosyllabiques, la racine *es* et la désinence *t(I)*.

Pour avoir négligé ces distinctions nécessaires M. C. est tombé dans une foule de confusions et par suite dans une foule d'erreurs. Il prétend démontrer que dans la séparation des syllabes latines toute consonne placée à l'intérieur d'un mot doit être réunie à la voyelle qui précède et non à celle qui suit : *vir-il-it-as*, *duct-il-is*. Il donne à sa « méthode » le nom d'épellation rétrograde.

Graphiquement l'épellation rétrograde est insoutenable. Priscien, au début de son second livre, dit que dans *mare*, *genus*, *filius*, *votum*, *ludus* la première syllabe finit par une voyelle; qu'une syllabe ne peut se terminer par une consonne si la suivante ne commence par une consonne, ni commencer par une voyelle si la précédente ne se termine par une voyelle.

Phonétiquement elle n'est pas plus admissible. Pour prendre l'exemple le plus clair, on sent en prononçant *vacca*, *mitto*, *vappa* que le premier *c*, *t* ou *p* s'unit à la voyelle précédente, le second à la voyelle suivante, et qu'entre le premier et le second s'intercale un silence appréciable qui les sépare nettement. Il est à peu près impossible de prononcer *vacc-a*.

Etymologiquement elle se trouve tantôt vraie et tantôt fausse. Dans *rapio*, *lego*, le premier élément logique (la racine verbale), finit avec la consonne; dans *nō-vi*, *da-te*, *sa-tus*, *ple-nus*, *lu-men* avec la voyelle. M. C. s'appuie sur l'analyse de la flexion pour couper *vir-um*; mais comme il est aisé de s'en convaincre en lisant soit la grammaire de Bopp, soit le manuel de M. Bailly, livres qu'il invoque parfois, la seule analyse étymologique admissible est *viru-m* [2].

---

1. Le phonème est un son articulé quelconque, voyelle ou consonne. Voy. la *Revue*, 1873, I, p. 368.

2. Ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux ouvrages M. C. n'a pu lire que la langue sanskrite est la grand mère des langues japhétiques, et que le latin a emprunté des mots

Métriquement du moins, pourvu qu'on raisonne conformément à la métrique rationnelle et non pas à la métrique traditionnelle, les considérations de M. C. ont quelque valeur. Deux consonnes consécutives rendent longue la syllabe à laquelle appartient la voyelle précédente; il est légitime de les faire rentrer dans la division métrique dont l'étendue est déterminée par elles. Ainsi *ille meas errare boves* devrait être scandé ‖ *ill* | *ĕmĕ* ‖ *ās*..... — Je dirai plus : l'oreille fait toujours commencer les divisions et subdivisions métriques avec la voyelle, parce que la sonorité de la voyelle est toujours plus intense que celle de la consonne; et même, dans *f* ‖ *ert* | *ecit* ‖ *īfl* | *amm* ‖ *ās* par exemple, la lettre initiale, étant une consonne, ne doit pas faire partie du premier pied. De même qu'en musique deux notes dont la seconde est plus intense que la première, bien qu'elles appartiennent à la même phrase, appartiennent rarement à la même mesure ou du moins à la même subdivision de la mesure, de même en métrique une consonne et une voyelle qui la suit, bien qu'elles appartiennent à la même syllabe, ne doivent pas appartenir au même pied ou à la même subdivision du pied; et de même qu'en musique la première mesure d'un morceau peut être précédée de quelques notes, de même dans la métrique rationnelle le premier pied d'un vers peut être précédé d'une ou plusieurs consonnes (ou même d'une ou deux syllabes). — Si M. C. n'a pas vu tout cela nettement, il en a entrevu quelque chose : le sens multiple qu'il donne au mot syllabe l'a empêché d'arriver à des conclusions irréprochables.

En résumé le présent opuscule est consacré à soutenir une opinion profondément erronée, bien que l'un des aperçus de l'auteur contienne une parcelle de vérité, et l'exposition y est on ne peut plus confuse. On y trouve quantité d'erreurs de détail qu'il n'est pas utile de relever ici. Plusieurs des faits qu'invoque M. C. sont absolument étrangers à la question qu'il traite : il m'a été impossible de comprendre quel parti il voulait tirer des lois de l'élision. L'hypothèse, présentée en passant, d'une prononciation *exegi monu*mentm *aere perennius* est une énormité[1].

J'ai du moins le plaisir de pouvoir signaler une remarque excellente sur laquelle l'auteur appuie avec grande raison, c'est qu'une syllabe, et non une voyelle, est longue « θέσει » ou « *positione* », et que les anciens ne nous parlent jamais de « voyelles longues par position ». Depuis trop longtemps, en France, cette locution vide de sens est dans l'enseignement grammatical une source d'obscurité et d'erreur; et le moment est venu où, à Paris aussi bien qu'au Mans, on ferait bien de se débarrasser d'une terminologie ridicule. En s'attaquant sur ce point à la routine M. C. a fait œuvre méritoire.

L. HAVET.

---

et des formes au sanskrit et au grec. Pour se faire une idée nette du rapport des trois langues, on peut consulter le Compendium de Schleicher, soit dans le texte allemand, soit dans la traduction italienne (remarque finale de l'introduction).

1. Quelques calembours, dont M. C. a voulu sans doute assaisonner la lecture de son travail devant une société savante, auraient pu être omis dans la rédaction imprimée. — Les épreuves auraient pu être corrigées avec plus de soin : p. 4 deux fois *lunga* pour *longa* dans une même ligne; p. 8 onze fautes d'accent sur vingt-neuf mots grecs, etc.

171. — **Caractère collectif des premières propriétés immobilières**, par Paul Viollet, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Guillaumin, Pedone-Lauriel, 1871, 52 p.

M. Paul Viollet, ancien élève de l'École des chartes, a fait paraître dans la bibliothèque de cette École (tome XXXIII), puis imprimer à part une intéressante étude sur le caractère *collectif* des premières propriétés *immobilières*. Un *préambule* fort court (p. 3-7) indique le but qu'il s'est proposé, « rapprocher quelques textes qui intéressent l'histoire des *origines* de la propriété immobilière », la famille de sources auxquelles il s'est adressé, « les sources Indo-Germaniques », enfin l'esprit dans lequel ses recherches ont été conduites et d'où est née l'idée de ce travail : « un peuple n'est pas *libre* de changer complétement son droit public ou privé ; langue, littérature, droit portent fatalement l'empreinte des siècles, et l'homme, quoi qu'il fasse, se débat dans son passé ; le droit n'est donc point une création artificielle de l'esprit humain, et l'*histoire* d'une nation vient s'y réfléchir comme elle se réfléchit dans son langage [1]. » Dans un premier chapitre (7-13), l'auteur se demande si l'observation de ce qui se passe de nos jours chez divers peuples ou peuplades d'origine slave ne pourrait faire légitimement préjuger en faveur de ce qui se passa jadis chez les Indous, les Grecs, les Romains : c'est ainsi que la notation d'une forme usitée dans un dialecte actuel met le philologue sur la trace d'une forme disparue dans un dialecte voisin. Le régime de la propriété immobilière chez les tribus du versant adriatique de l'Oural, chez les Backirs et même dans toutes les communes russes habitées par les paysans de la couronne et les anciens serfs, ressemble en effet à ce même régime chez les Germains, et le partage, à des intervalles périodiques, des terres entre les *tiaglos* de la commune russe, décrit par M. Le Play, rappelle singulièrement le partage intervenant, suivant César (*Com.* VI, 22) et Tacite (*Ger.* 26), entre les familles et groupes de même parenté.

Dans un deuxième chapitre (p. 13-29), M. V. montre que dans l'Inde la communauté des terres a persisté jusqu'à nos jours ; pour ce qui est des Grecs, au temps de Diodore de Sicile, c'est-à-dire sous le premier empereur romain, la propriété privée immobilière n'était point encore complétement constituée parmi les Grecs des Iles Lipari. D'ailleurs la *tradition* du *partage* est fréquente chez les Grecs ; on la rencontre parmi les habitants des Cyclades, de Ténédos, de Lesbos, en Sardaigne, dans le Péloponèse envahi par les Doriens (p. 22 et s.), et cette tradition, croyons-nous avec l'auteur, ne peut guère s'expliquer que par un partage primitif. Si l'on passe aux Romains, Denys d'Halicarnasse, Varron, Festus et Pline, par leurs témoignages d'une valeur historique incontestable, autorisent encore à placer le partage au sommet de l'histoire de la propriété

1. Cela est vrai et bien dit. — Le domaine indo-germanique n'est point trop vaste, eu égard au très-petit nombre de textes sur la condition des premières propriétés immobilières ; pour ce qui est de « l'imperfection de cet essai » M. V. est trop modeste. Il est à désirer que des essais semblables sur divers points de l'histoire du droit soient souvent présentés au public.

immobilière à Rome (p. 24). Ainsi analogie sur le point cherché entre les traditions doriennes, romaines et germaines.

Si favorables que soient les textes produits par M. V. à l'idée de copropriété, M. V. éprouve avec raison le besoin de contrôler ses propres conclusions (ch. III, p. 29-52). « Constater l'antique inaliénabilité des immeubles, retrouver dans l'historique de la *vente* les traces du droit primitif de la communauté, ce serait fournir une double preuve de l'indivision originelle de la terre » (p. 30). Dans ce dernier chapitre l'auteur met donc en lumière les diverses restrictions — se relâchant de leur sévérité avec le temps — imposées chez les peuples indo-européens à l'aliénation des terres ; c'est ainsi que dans l'Inde l'aliénation des terres n'était valable qu'avec le consentement des voisins [1]. Théophraste (trad. Dareste p. 277 *cit.*) indique que chez les Grecs ce consentement était également nécessaire ; l'usage de la pièce de monnaie remise par le vendeur et l'acheteur aux voisins est comme le *résidu juridique* du rôle de premier ordre assigné primitivement à ces derniers dans les aliénations de terres. Quant à la responsabilité et à la garantie dont ils étaient tenus et qui semble ressortir d'un passage de Théophraste (p. 34 et s.), on nous permettra de ne nous point décider sur ce point [2].

La partie de l'opuscule où se trouve rappelée plutôt qu'exposée la vente primitive des immeubles chez les Romains nous a paru faible et beaucoup trop écourtée (p. 36-39) [3]. Puisque, suivant son heureuse expression, M. V. examinait quelques dérivés de l'idée primitive de copropriété, il ne devait pas, selon nous, laisser en présence les deux théories de Puchta et de Lange, la première, comme l'on sait, revendiquant, à l'origine de Rome, le domaine de l'*Etat* sur tous les biens, la seconde revendiquant au contraire la priorité pour le domaine privé, sans perdre parti pour l'une ou l'autre et en tout cas sans pénétrer quelque peu avant dans la question. Il nous est d'ailleurs bien difficile d'admettre que les cinq personnes « représentant les cinq *classes* du *peuple* romain » aient eu pour ancêtres historiques les *voisins*, les membres de la *tribu*. Il y a là, ce semble, une confusion de deux ordres distincts d'idées.

Ainsi qu'on l'a vu, M. V. a très-bien établi, d'après César et Tacite, le caractère collectif des propriétés immobilières en Germanie [4] ; il était plus délicat de suivre les traces de l'indivision primitive à travers les lois barbares. Elle résulte cependant assez nettement : 1° d'un texte de Chilpéric ; 2° de la rareté des aliénations de terres ; 3° de l'apparition, seulement dans la période carolingienne de la saisie immobilière (et j'ajouterai de la *datio in solutum* d'un immeuble

1. *Neighbours*, ailleurs des copropriétaires, *Shareholders*. Colebrooke, *a digest of Hindu Law*, vol. II, 1801 *cit.* p. 161 a. XXXIII.

2. Aussi bien notre opinion aurait peu de valeur, n'étant point appuyée sur une connaissance suffisante des textes juridiques des historiens grecs.

3. Sans parler des quelques auteurs français qui ont traité au point de vue historique le sujet de la *mancipatio* et de l'*i. i. c.* indiquons une monographie étendue (308 p.) de M. Leist, *Mancipation u. Eigenthumstradition*. Iena, 1865. Fromman, p. 7 et s. — 36 et s. — 46 et s., etc.

4. Indiquons une étude sur les *Com. Cés.* VI, 22 et *Germ. Tac.* 26 et 30 très-remarquable, bien que par endroits confuse, *Ueber die agrarische Verfassung der alten Deutschen nach Tacitus und Cæsar*, von Hennings. Kiel, 1869, Homann.

Proc. L. S. trad. p. 15 n. 2) ; 4° de la concession, comme d'un droit nouveau, de la faculté de vendre les terres ou de l'extrême restriction apportée à l'exercice de ce droit. On peut admettre encore que la vente romaine hâta l'émancipation de la terre chez les Germains; il est difficile toutefois de préciser dans quelle mesure ; mais là où M. V. est tombé dans une erreur grave, c'est quand il a vu dans la loi Ripuaire la *description de la vente germanique ;* il a cru pouvoir rattacher les titres 45 et 14, 4 de la *Lex. Salica*, d'ailleurs inexactement interprétés, aux titres 59 et 60 de la *Lex. Rip.* Ces titres n'ont aucun rapport entre eux et Rib. 59. 60 traite de tout autre chose que de la vente, ainsi qu'on va le voir. Et d'abord p. 40 *generalogiæ generationes Lex Alam.* II, 87, comme au reste dans *Pact.* II, 48, a le sens fort net de *groupes liés par des liens de parenté* (*Sippschaften*) [1] : *Villa* dans le titre 45, *Sal.* a le sens de *marche*; *migrare in villa* c'est exactement s'établir sur le territoire d'une marche avec l'intention d'y défricher un terrain. Pour cet établissement, le consentement des cousagers des *communaux* (*Markgenossen*) était nécessaire, puisque tout usager faisait partie de l'assemblée de marche (*Markversammlung*), que, par le fait de son établissement, il diminuait la jouissance de ses cousagers, etc. L'opposition d'un seul des usagers (*vel unus*, etc.) empêchait la *migratio*. Si le *migrans* persistait, l'opposant procédait contre lui de la façon indiquée au titre 45 *Sal.*[2]). Quant au titre *Sal.* 14, 4 qui ne trahit en aucune façon « un état de législation probablement postérieur » (p. 40) il met aux mains du *migrans* un *moyen* de se défendre en justice par *voie d'exception* contre son adversaire, lequel consiste dans la production (*abbundivit in mallum publico*) d'un *præceptum de rege*[3]. Comme on le voit, il n'est pas question de ce consentement de la commune ou de l'autorisation du roi pour *acquérir un terrain.* » Il n'est pas davantage question dans les textes de la *Lex.* Rib. 59 et 60, de *vente* ni d'acte royal *autorisant* la vente, ni de *ventes* faites dans le *mallum* (p. 45). Il s'agit dans les titres cités de la *vindication* immobilière, ou plus exactement des diverses espèces de preuves usitées dans cette sorte de procédure. Ils insistent l'un et l'autre sur les modalités de la preuve *par écrit*, parce que, comme l'on sait cette preuve n'existant pas dans le très-ancien droit germanique et lui étant même on peut dire peu sympathique, la loi devait prescrire avec un soin minutieux les dispositions qui s'y rapportaient. Qu'il nous suffise d'indiquer que le *in judicio* qui semble avoir induit M. V. en erreur (car il n'est pas question de *mallum* dans ces textes) indique le document dressé il est vrai au tribunal, mais destiné à la *partie victorieuse* au *procès* (59, 7 — *quicunque in causa victor extiterit, semper judicium conscriptum accipiat*). Cet *écrit* n'est pas indispensable (*aut testes*). Il est d'ailleurs distinct de l'écrit extra-judiciaire qui peut être rédigé au moment de la vente (*testamentum*) et que remplacent très-bien des témoins (tit. 60). Outre le *judicium conscriptum* et le *testamentum*, la loi mentionne encore le *testamentum regis* (60, 3, 6) l'écrit émané de la chan-

---

1. Cf. Merkel, Prol. p. 15, n. 55. P. Legg. III.
2. Voir Sohm, *Pr. des L. Sal*, p. 14 et s. — Nous nous permettons de renvoyer également à notre traduction de cet ouvrage § 4, p. 9.
3. Nous n'avons pas dessein d'entrer ici dans le détail des dispositions, mais simplement de les indiquer à grands traits.

cellerie royale et revêtu à ce titre d'un caractère juridique tout particulier. Celui qui le *clame faux* (comme on dira dans nos sources du moyen-âge) est puni de mort[1].

En somme, si M. V. a pu « méconnaître le sens de quelques-uns de ces textes nombreux et divers (p. 50) » il n'en a pas moins établi le caractère collectif des premières propriétés immobilières. Qu'il veuille bien voir la preuve du soin et du vif intérêt avec lequel nous avons lu son opuscule dans les critiques de détail que nous nous sommes permis de lui adresser.

Marcel Thévenin.

---

172. — **Histoire de Grégoire VII,** précédée d'un discours sur l'Histoire de la Papauté jusqu'au XIe s., par M. Villemain. Paris, 1873, Didier. 2 vol. in-8°, 451 et 409 p. — Prix : 15 fr.

Il n'est point aisé de porter un jugement sur l'œuvre posthume de M. Villemain, qui est en réalité une de ses premières œuvres, puisque la composition en était terminée en 1834. Bien que les éditeurs nous avertissent que M. V. n'a cessé d'y travailler jusqu'à sa mort, il ne semble pas que le fonds en ait été retouché depuis l'époque où il l'a écrite pour la première fois. On ne s'aperçoit pas qu'il ait eu aucune connaissance des nombreux travaux sur Grégoire VII qui ont paru en Allemagne pendant les vingt dernières années; ni la savante et confuse compilation de Gfrœrer[2]; ni l'histoire de Henri IV par Floto[3], ni les écrits de Helfenstein[4] et de G. Cassander[5], qui ont cherché à nous retracer l'image des polémiques politico-religieuses du XIe s. ne paraissent avoir été mis à profit par M. V.; il en est de même de l'Histoire de l'empire allemand de Giesebrecht[6] et de son mémoire sur l'œuvre législative de Grégoire VII[7]. La vie de Grégoire VII n'est point citée d'après l'édition des *Vitae Pontificum* de Watterich, ni ses lettres d'après les *Monumenta Gregoriana* de Jaffé; enfin M. V. ne semble pas avoir fait usage des *Regesta Pontificum* du même savant[8]. Les derniers livres de l'ouvrage de M. Villemain portent même la trace d'une certaine hâte dans la composition en même temps que d'une certaine lassitude. Les traductions des documents officiels contemporains (qui sont d'ailleurs un des principaux mérites de son Histoire de Grégoire VII) prennent vers la fin une place trop considérable et tout à fait disproportionnée avec le récit des événements.

---

1. Il n'est dès lors pas besoin d'insister sur l'erreur que commet M. V. en voyant « dans les textes analysés une *simplification* de l'*adfathomia* ».
2. Gregor VII, Schaffouse, 1858-1861. 7 v. in-8°.
3. Stuttgart et Hambourg, 1855-1856. 2 v.
4. Gregors VII Bestrebungen nach den Streitschriften seiner Zeit. Francfort, 1856.
5. Das Zeitalter Hildebrands für und gegen ihn. Darmstadt, 1842.
6. Brunswick, 1864-1873. 3 v. et 1er fasc. du 4e vol.
7. Münchener historisches Jahrbuch. 1866, p. 93-193.
8. Ainsi M. V. place au 25 janvier 1077 la fin de la pénitence de 4 jours infligée à Henri IV à Canossa, tandis que Jaffé la place au 28. Cette divergence pourrait être une négligence accidentelle; mais si M. V. s'était servi des *Regesta* il aurait évité les confusions dans lesquelles il est tombé au sujet des événements de l'année 1077-1078, dont il est à peu près impossible de suivre l'enchaînement dans son récit. Voy. L. V et VI.

C'est donc en réalité une œuvre datant de 1827 à 1834 que nous avons sous les yeux. C'est dire qu'elle n'est ni aussi précise ni aussi complète qu'on pourrait l'exiger d'une histoire de Grégoire VII paraissant à l'heure actuelle après tant de travaux préparatoires qui ont déblayé le terrain et résolu les principales questions critiques. Il serait oiseux et pédantesque de relever dans le livre de M. V. toutes les erreurs de détail ou toutes les omissions qui s'y trouvent. Adressées à un livre qui a quarante ans de date, ces critiques seraient puériles.

Si d'ailleurs l'histoire de Grégoire VII composée il y a 40 ans ne peut plus répondre aux exigences de l'érudition contemporaine, elle n'en est pas moins, à d'autres égards, une œuvre d'un rare mérite. M. Villemain avait atteint lorsqu'il l'écrivit à la pleine maturité de son talent; quelques-uns des récits qui s'y trouvent peuvent compter parmi les pages les plus achevées qui soient sorties de sa plume et comme des modèles de narration historique. Je citerai entre autres la mort de Léon IX, le portrait de la C[tesse] Mathilde et l'attentat de Cenci. Ce dernier épisode en particulier met en relief l'art consommé de M. V. Il traduit presque littéralement un passage de Paul de Berneried et tout en restant absolument fidèle à son texte, il l'anime, le colore, donne à tous les personnages de ce drame la réalité de la vie. Dans l'introduction, qui n'occupe pas moins de 254 pages, M. V. trace de main de maître un tableau rapide des progrès de la papauté depuis les origines du christianisme jusqu'au commencement du XI[e] s. Avec un art consommé, il met en lumière, par le simple récit des faits, le rôle bienfaisant et moralisateur de la papauté en même temps que les instincts de domination et l'ambition persévérante qui ont dirigé la politique pontificale. Le siége de Rome ne fut illustré par aucun des grands orateurs, des grands docteurs, des grands saints dont s'honore l'Église; aucun des papes n'égale par la science les S. Augustin, les S. Clément d'Alexandrie, les S. Thomas d'Aquin, ni les S. Bernard ou les S. François par la piété; mais le génie pratique, la ténacité indomptable qu'ils semblent avoir héritée de la Rome antique, leur ont donné l'empire du monde. Cette introduction de M. V. est digne de prendre sa place à côté des meilleurs morceaux du même genre, tels que l'introduction à l'Histoire de Charles-Quint de Robertson, ou l'Essai sur la formation et les progrès du Tiers-État par Aug. Thierry. M. V. ne s'y montre pas seulement grand écrivain; mais il y fait preuve également d'un sens historique très-juste et très-pénétrant et d'une impartialité bien rare chez ceux qui écrivent l'histoire de l'Église. Ces mêmes qualités se retrouvent, bien qu'à un moindre degré, dans le corps même de l'ouvrage. On a beau protester souvent au nom de l'exactitude, au nom de la critique, on subit et on savoure le charme de ce style vif, souple et limpide [1].

---

1. Voy. t. I, p. 44-46, le portrait de Constantin, t. II, p. 114-117, celui de la comtesse Mathilde. Cependant il y a des disparates dans la composition qui prouvent que M. V. n'avait point donné à son œuvre la perfection dernière. Un même fait est raconté deux fois t. I, p. 339 et p. 354. T. II, p. 328, nous apprenons que Guiscard s'empara de Dyrrachium par la trahison d'*un* capitaine vénitien. L'histoire de cette trahison était racontée tout au long p. 325. Une révision attentive n'aurait point laissé subsister des phrases telles que celle-ci, p. 45 : « Charlemagne, en décorant le pape de tant de titres, » n'avait voulu qu'élever une statue dorée qui lui posait à lui-même la couronne sur la » tête; » p. 384 : « Un homme, obscur peut-être, mais touché du feu divin qu'exhalait » l'agonie du pontife. »

De toutes les histoires de Grégoire VII, celle de M. V. est assurément la plus intéressante, la plus agréable à lire; mais le mérite même de ce livre, déjà ancien au moment où il paraît, de ce revenant d'un autre âge, nous permet de mesurer quelle distance sépare notre conception actuelle des devoirs de l'historien de celle qu'on avait en 1830. M. Guizot avait déjà fait ses cours sur l'Histoire de la civilisation en France, Aug. Thierry avait publié ses lettres sur l'Histoire de France, Daunou avait donné dans ses leçons du Collége de France des principes excellents de critique et de composition, néanmoins l'idéal du genre historique paraissait être encore l'histoire narrative, telle que M. de Barante en avait donné un illustre modèle dans son ouvrage sur les ducs de Bourgogne. Il s'agissait moins de préciser par une critique complète et minutieuse l'état exact de nos connaissances sur telle époque ou tel personnage, que de donner un récit brillant et animé des événements. On prenait les faits un peu partout, parfois de seconde ou troisième main, et l'on consultait les sources plutôt pour y chercher la couleur locale et l'impression vive des temps passés que pour tirer de leur comparaison la plus grande précision possible des détails. C'est ce qui explique comment un littérateur, tel que M. Villemain, pouvait se croire autorisé à entreprendre, sans aucune préparation spéciale, l'histoire de Grégoire VII. Pour les faits, il suit Baronius; il connaît sans doute les sources contemporaines; ses notes prouvent qu'il les a presque toutes consultées et même étudiées avec soin, mais surtout pour y trouver la forme extérieure et la couleur des choses. Il a, il est vrai, beaucoup de goût, beaucoup de tact; dans toutes les questions difficiles il a su rester dans une sage réserve, ou même, guidé par le seul bon sens, mettre le doigt sur la solution juste; mais nous demandons plus, nous ne pouvons, en histoire, accepter d'emblée les solutions faites, jurer sur les paroles du maître, nous avons besoin de certitude, de démonstrations et de preuves. Nous voudrions que M. Villemain nous expliquât quel système il a suivi dans l'emploi de ses sources, quelle autorité il accorde à chacune d'elles.

On dira peut-être que ce sont là des procédés qu'on peut laisser à l'érudition et qu'un historien est tenu de donner le résultat de ses recherches, non de montrer l'échafaudage qui a servi à la construction de son édifice. Mais en histoire l'analyse et la critique des documents font partie intégrante du sujet; pour l'histoire de Grégoire VII elle a une importance toute particulière. On peut placer cette critique soit dans le corps de l'ouvrage, soit dans les notes, soit dans une préface, soit dans un appendice; peu importe. Mais il n'est pas possible de la supprimer. M. V. cite de nombreuses lettres de Grégoire VII; comment ne rien dire du fameux *Registrum* qui nous les a conservées? Est-il permis de passer sous silence tous les écrits polémiques suscités par la querelle des investitures et qui ont fourni à Helfenstein et à Cassander l'occasion de deux travaux spéciaux? Enfin les ouvrages historiques contemporains qui nous font connaître la querelle n'ont-ils pas tous pris parti pour ou contre le pape? Est-ce nous donner une histoire complète de son pontificat que de ne pas nous montrer les passions qui agitaient les historiens de son temps? et avant d'invoquer leur témoignage, ne faut-il pas nous dire à quel parti ils appartenaient, quelle cause ils défendaient? Ce n'est pas chose facile que de démêler la vérité au milieu de tant d'opinions,

de témoignages contraires. Il n'y a guère que Lambert d'Aschaffenbourg et l'auteur de la *Vita Heinrici* qui soient à peu près impartiaux, bien que le premier soit partisan du pape et le second de l'empereur. Mais quelle violence, quelle mauvaise foi à côté d'eux! Ajouterons-nous créance au panégyrique poétique d'Henri IV, au *Carmen de bello Saxonico* ou à Brunon, son haineux détracteur qui l'accuse d'inceste? Sur Grégoire VII, quel témoignage accepterons-nous, celui de Bennon, le seul de ses biographes qui soit son contemporain († 1098), mais son furieux ennemi, ou celui de Paul de Bernried qui écrivait 43 ans après la mort du pape et qui se fait son apologiste, son hagiographe? Quel cas faut-il faire des invectives de Benzon d'Alba [1] contre Grégoire VII et de celles de Bonithon de Sutri [2] et de Berthold [3] contre Henri IV? Il n'eût pas été inutile de faire connaître au lecteur ces diverses œuvres, d'expliquer comment et pourquoi l'on fait un choix parmi elles, ce qui par exemple détermine M. V. à ne faire aucun usage de Bennon et à accepter sans hésitation les récits de Paul de Bernried [4].

De même qu'il a laissé aux érudits le soin de faire la critique des sources, M. V. a laissé aux juristes et aux canonistes celui d'exposer et de discuter les points de droit en litige entre le pape et l'empereur. Nulle part il n'explique les origines de la question des investitures; nulle part il ne traite à fond des rapports de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité laïque au moyen-âge. Il valait pourtant la peine de montrer comment d'une part l'administration de l'Église avait passé des mains des fidèles et du clergé tout entier dans celles des hauts dignitaires ecclésiastiques et tendait à se concentrer dans les mains du pape, chef suprême de la hiérarchie; et comment d'autre part toutes les fonctions religieuses étant unies à des biens temporels et à une autorité séculière, les rois, chefs de la hiérarchie féodale pouvaient raisonnablement prétendre que ces fonctions relevaient d'eux. C'est ainsi que le pape et l'empereur avaient fini par se trouver en lutte l'un contre l'autre, avec des prétentions absolument opposées, mais toutes deux justifiables. C'est ainsi également que la simonie qui nous paraît au premier abord une conception sans excuse, trouvera pourtant son explication dans la nature même des choses. Il n'était pas plus étrange d'acheter un évêché ou une abbaye que n'importe quel fief, ou quelle terre. Un historien de Grégoire VII ne peut passer légèrement sur ces questions, et il ne peut pas non plus nous abandonner, comme le fait M. V. à la fin de son œuvre, sans nous dire quelle a été la solution de la querelle. M. V. termine son histoire par la peinture de l'exil, de l'abandon et du désespoir où furent réduits les deux adversaires; c'est là, en effet, ce qui au point de vue littéraire constitue la fin, la catastrophe du drame; mais au point de vue historique, le traité de 1111 entre Henri V et Pascal II et

---

1. M. V. appelle toujours Benzon, évêque d'Albi. Il était évêque d'Alba Pompeia, évêché dépendant du siége archiépiscopal de Turin. Je croirais volontiers que M. V. avait écrit : évêque d'Alba, et que la *correction* en : *Albi* a été faite par les éditeurs. Benzon a composé un Panégyrique d'Henri IV (*Mon. Germ.* SS. t. XI).

2. *Bonizonis liber ad amicum* (Jaffé, *Monum. Gregoriana*).

3. Continuateur d'Hermann de Reichenau, † 1080 (*Mon. Germ.* SS. t. V).

4. Les mêmes observations sont applicables aux Annales d'Altaich et à celles d'Augsbourg qui suivent le parti impérial, à celles de Disibodenberg et à celles de Pœhlde qui suivent le parti papal.

le concordat de Worms de 1122 qui régla la question des investitures sont la vraie conclusion du pontificat de Grégoire VII. L'observation que nous faisons ici sur l'insuffisance du livre de M. V., en ce qui touche les investitures, pourrait être faite au sujet de toutes les autres parties de la politique de Grégoire. Nulle part nous ne trouvons l'explication claire du but où il tendait, des droits qu'il revendiquait, des principes sur lesquels il s'appuyait. On aura quelque peine à le croire, mais le recueil des fausses Décrétales, dont Grégoire VII fit un si fréquent et si audacieux usage, n'est pas nommé une seule fois. Du reste, ce qui est plus incroyable encore, ce grand arsenal de documents falsifiés où Rome trouva des armes pour soutenir toutes ses prétentions, n'est même pas mentionné dans l'introduction, qui passe également sous silence le pontificat de Nicolas Ier, le digne successeur de Grégoire Ier, le vrai précurseur de Grégoire VII.

Se contentant ainsi de reproduire les apparences extérieures de l'histoire sans pénétrer au fond des choses, sans fouiller les documents pour leur arracher le secret des événements et des hommes, M. V. s'est trouvé dans l'impossibilité de juger les personnages qu'il faisait agir. Il nous peint des personnages secondaires, la comtesse Mathilde ou le noble romain Cenci, ou le normand Robert Guiscard, mais on ferme le livre sans savoir si Grégoire VII était un grand saint ou un grand fourbe. Peut-être en effet est-il difficile de décider ce qu'il fut. Mais encore, si l'âme du grand pontife doit rester une énigme impénétrable, était-il du devoir de l'historien d'en poser les termes, d'esquisser au moins les traits contradictoires de cette imposante figure. La difficulté même de l'entreprise devait tenter un littérateur moraliste. De toutes les époques de l'histoire, le XIe s. est peut-être celle où l'activité humaine s'est déchaînée avec la plus sauvage énergie. Les Normands créent deux royaumes sous Guillaume le Conquérant et Robert Guiscard, la France et l'Allemagne sont le champ clos de guerres privées sans cesse renaissantes. Les croisades fournissent enfin aux seigneurs d'Occident l'occasion de mettre au jour toutes les passions violentes dont leurs natures sont capables. Les préoccupations morales, les scrupules de conscience ne pouvaient guère trouver place au milieu d'une si ardente mêlée. Les instincts supérieurs de la nature humaine ne se manifestaient que par des emportements d'enthousiasme, comme chez quelques croisés, ou par la fièvre de l'ambition théocratique comme chez Grégoire VII. Celui-ci était bien un homme de son temps, d'une époque où il ne s'agissait que de combattre et de conquérir. Il a toujours à la bouche cette parole terrible : « Maudit soit l'homme qui » détourne son glaive du sang. » Rusé, déloyal, impitoyable, il bénit Géza, l'usurpateur du trône de Hongrie, il encourage Guillaume, le conquérant de l'Angleterre, il ne pardonne à Henri IV que pour mieux le perdre. Mais en même temps sa conscience ne paraît pas avoir eu un instant d'hésitation et de trouble; il luttait pour le triomphe de l'Église, pour la pureté de la discipline et des mœurs. Avait-il le temps, dans la fureur du combat, d'examiner quelles armes il employait? Ce n'était assurément pas un homme pieux, saint, dans le sens où nous entendrions ces mots aujourd'hui; mais il ne serait pas moins injuste de lui appliquer nos catégories morales et de le condamner au nom des scrupules de la conscience moderne. C'était en tout cas une nature héroïque et

désintéressée; et ce qui achève sa grandeur aux yeux de la postérité, c'est qu'il est mort en exil, triste, désespéré, doutant non pas de sa vertu, mais de l'efficacité de sa vertu. Nous n'avons pas à faire ici le portrait de Grégoire VII, ni celui de l'empereur son adversaire; nous reconnaissons qu'au milieu des éloges immodérés de leurs apologistes et des atroces calomnies de leurs ennemis, au milieu des accusations effroyables qu'ils ont lancées l'un contre l'autre, il est bien difficile de saisir la vérité. Il fallait au moins tenter l'entreprise et pour cela soumettre tous les documents, toutes les sources, à une critique minutieuse et délicate.

Aujourd'hui nous exigeons d'un historien plus que ne nous donne M. Villemain. Il semble s'être proposé pour but de charmer ses lecteurs par le récit d'un drame historique qui a sur les fictions des poètes l'avantage de la réalité; et il y a réussi. Mais nous ne trouvons dans son ouvrage ni une étude assez précise et assez complète des faits, ni l'explication des querelles religieuses et politiques dont il nous décrit les péripéties extérieures, ni une analyse assez pénétrante du caractère de ses personnages. En un mot son livre manque du caractère scientifique qui seul donne une valeur réelle aux recherches historiques. Si nous ne concevons plus l'histoire séparée de l'érudition, ce n'est point par un amour puéril et pédantesque de la minutie, mais par amour de la vérité. Il n'y a rien de secondaire en fait de science, et ce n'est que par l'exactitude des détails qu'on arrive à la vérité de l'ensemble. L'enseignement de l'histoire est inutile ou funeste si elle n'est considérée que comme une matière à narrations littéraires ou comme l'occasion de généralisations superficielles, inspirées par l'esprit de parti ou par une fantaisie paradoxale. Il n'est point au contraire d'étude plus fructueuse pour l'esprit, si on y puise la passion de l'exactitude, le dédain des généralisations précipitées, le respect scrupuleux des faits. A côté de cette utilité pédagogique, l'histoire a un but plus général, plus philosophique: c'est de nous faire connaître l'homme et le développement des idées, des mœurs et des institutions. Dans cette entreprise pleine de difficultés et de périls on ne peut avancer que lentement, avec des précautions infinies, et pour ne pas trébucher à chaque pas, il faut toujours avoir l'érudition pour guide.

G. Monod.

P. S. Il est fâcheux que le soin de surveiller l'impression du livre de M. V. n'ait pas été remis à une personne connaissant quelque peu l'histoire. Les fautes d'impressions les plus choquantes s'y rencontrent à chaque page. Les éditeurs n'ont évidemment pas compris les abréviations qui se trouvaient dans les notes de M. V. et ils ne se sont pas préoccupés de savoir s'ils ne présentaient pas au plus grand nombre des lecteurs des énigmes indéchiffrables. Nous pensons qu'il ne sera pas inutile de fournir quelques errata dans l'intérêt de la seconde édition.

T. I. P. 15. *Basiliques* est un terme tout à fait impropre pour désigner les temples païens. — P. 90. Cludoec. — P. 92. Clovis. — P. 156. Michael., *Conr. Curtii de Senatu romano commentor.*; lisez : Michaelis Conradi Curtii *de*, etc. — P. 158. Ivray; lisez : Ivrée. — P. 162. Witch., *Corb. Ann.*; p. 167 : Witich., Ann.; p. 180 : Witikind — Corbeiensis est le surnom de Widukind, et non de ses Annales. — P. 164. Baudunum; lisez : Bandurium. — P. 165.

Chron. Rhegen.; lisez : Reginonis Continuator. — P. 191 : Ditm., *Episc.* Chronicon; lisez : Ditmari episc., *Chronicon*. — P. 206. Anecdotorum thesauri novissimi; lisez : novi. — P. 210. *Chron.*, Gortwic; lisez : Chronicon Gottwicense. — P. 214. Vita Adheleidis apud Corrisium; lisez : V. Adelheidæ ap. Canisium. — P. 227. Nordème; lisez : Nordheim. — Brissac; lisez : Brisach. — P. 230. La citation de la note est un distique et ne doit pas être imprimée comme de la prose. — P. 314 : Benzen; lisez : Benzon. — Aischtadt; lisez : Eichstædt. — P. 320 et passim : Goltfried; lisez : Gottfried. — Lamb. Schafnarb.; lisez : Lambertus Schaffnaburgensis. — P. 324. Ex cod. Ottobomano; lisez : Ottoboniano. — P. 351. L'île de Saint-Kaiserwerth; lisez : l'île de Kaiserswerth. — P. 345. *ap. SS. rer. Franc.* — est une indication bien insuffisante. — P. 412. Hirsfeld; lisez : Hersfeld. — P. 435, Dombourg; lisez : Dom Bouquet.

T. II. P. 20. Apud Henschenium Maii; lisez : ap. Acta Maii. — P. 160. Hermann Contract; lisez : Hermann le Boiteux ou Hermannus Contractus. — P. 208. C'est un anachronisme d'appeler au XI[e] s. la Lorraine : *Austrasie*. — P. 311. Meneken; lisez : Mencken. — P. 321. La flotte allemande; lisez : normande.

---

173. — LINDAU (Paul). **Molière.** Eine Ergænzung der Biographie des Dichters aus seinen Werken. In-8°. Leipzig. Verl. v. J. Amb. Barth. 1872. In-8°, viij-102 p. — Prix : 3 fr. 75.

On ne peut qu'applaudir au but que s'est proposé M. Lindau de chercher dans les ouvrages de Molière un complément naturel et nécessaire à ce qu'il y a d'obscur et d'incertain dans les biographies de notre grand comique, et il faut avouer que, si ce dessein n'est pas entièrement nouveau, il l'a mis à exécution avec une sagacité, une pénétration de vues peu communes. Naturellement la première partie de la vie du poète, ce que l'auteur appelle avec bonheur ses *Années d'apprentissage et de voyage* (Lehr- und Wanderjahre), ne pouvait être que résumée ici, puisque aucune œuvre caractérisque ne vient jeter sur ces années si peu connues une clarté nouvelle; c'est aussi au retour et à l'établissement définitif de Molière à Paris que commence à vrai dire l'intérêt du livre de M. Lindau. Les *Précieuses Ridicules* lui fournissent les premières données qui offrent quelque certitude sur le poète et son temps; l'*École des Maris*, que M. Lindau regarde non sans raison comme le préambule du mariage de Molière, et qu'il a étudiée avec un soin particulier, nous conduit au cœur même du sujet. La question — qui se présente ici d'elle-même — du degré de parenté d'Armande, femme de Molière, avec Madeleine Béjard est l'objet d'un examen aussi ingénieux qu'approfondi; il est à regretter seulement que M. Lindau se soit trop borné à reproduire les raisons apportées par l'auteur du *Roman de Molière* pour prouver qu'Armande était la fille, non la sœur, de Madeleine, et qu'il ait ignoré à dessein ou involontairement l'explication si ingénieuse opposée par M. Soulié à la théorie de M. Ed. Fournier [1]. Le chapitre, consacré à l'*École des femmes*, qui vient ensuite, forme comme le point culminant de cette intéressante étude, comme elle marque

1. Voy. *Revue de l'Instr. publ.*, 18 févr. 1864.

la crise fatale amenée dans la vie du poète par son mariage avec une femme légère et coquette. Gœthe avait été frappé de ce qu'il y avait de personnel dans le caractère du *Misanthrope*, cette troisième partie de la trilologie qui commence avec l'École des Maris et se continue par l'École des femmes; M. Lindau a repris cette thèse, en l'exagérant peut-être, mais avec un talent qui lui donne plus d'une fois raison; et il est certain qu'Alceste représente, non, comme le prétendait Rousseau, la vertu exposée aux railleries des spectateurs, mais bien plutôt Molière qui s'est mis lui-même en scène.

Après le poète, la cour et la ville. La première déjà peinte dans le Misanthrope, l'est surtout — du moins en ce qu'elle recélait de corruption, sous ses dehors brillants — dans *Don Juan;* comme la ville, en ce qu'elle renfermait de fausse religion et de pratiques conventionnelles, l'est dans *Tartuffe*. Après avoir refait, à l'aide de ces deux comédies, le tableau de la Société contemporaine, l'auteur, passant rapidement sur l'*Avare*, *Georges Dandin*, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Femmes savantes*, pièces dont les deux dernières au moins peignent bien des travers de l'époque, nous ramène enfin avec le *Malade imaginaire*, à Molière; sa santé ébranlée ne laisse plus d'espoir, et cependant il ne quitte pas le théâtre, cette passion de sa vie tout entière; c'est le tableau de ces derniers jours attristés que M. Lindau a cherché à reconstruire d'après les scènes de la dernière comédie du poète; il termine dignement cette étude écrite avec autant de charme qu'elle est conçue avec talent[1].

Une remarque avant de finir. M. Lindau dit en terminant sa préface que de l'accueil fait à sa publication dépendra la continuation d'un ouvrage étendu qu'il prépare depuis des années sur Molière; nous ne doutons pas que cet accueil ne soit tel qu'il le désire, et pour notre part nous ne pouvons que l'encourager à achever un travail qu'il parait si en état de mener à bien; nous voulons croire seulement qu'il pourra le publier sans chercher, comme aujourd'hui, à s'excuser auprès de ses compatriotes. Où en est-on donc en Allemagne, pour qu'un critique distingué ne puisse étudier un poète français du XVIIe siècle, sans craindre de froisser ses lecteurs, et qu'il se croie obligé d'opposer « à la grandeur de nos » ancêtres » « la méchanceté et la petitesse de leurs petits-fils dégénérés. » Ce n'était pas là le langage que tenait, au lendemain de Iéna, Mme de Staël; et si la police impériale mettait au pilon l'*Allemagne*, le public français tout entier accueillait avec une ardente sympathie un ouvrage qui lui révélait une nation alors trop peu connue et malheureuse.

Charles JORET.

CORRESPONDANCE.

M. Dufeu nous adresse une lettre de réclamations au sujet de l'article que M. Maspero a consacré à son livre dans notre numéro du 14 juin dernier.

---

1. Je ne puis m'empêcher de rendre un juste témoignage à l'élégance et à l'exactitude avec lesquelles sont traduits en allemand les passages de Molière cités dans cet ouvrage; ils donnent la plus haute idée de la traduction de Baudissin, à laquelle ils sont pour la plupart empruntés.

M. Dufeu, tout en rendant justice à l'exactitude générale du compte-rendu, proteste contre le mot de *système* appliqué aux résultats de ses recherches et se plaint de ne pas voir l'examen des données mathématiques et autres qu'il avait cru pouvoir employer, puis il ajoute :

« En ce qui concerne la chronologie historique de l'Égypte vous commettez, Monsieur, une erreur grave qu'il importe de relever :

Vous me faites dire, en effet, que « quand Manéthon affirme que le roi *Sésòchris* » était grand de cinq coudées, trois palmes, on doit l'entendre, non pas de sa » taille corporelle, mais *de la distance à laquelle il se trouvait de l'époque où vivait* » *Manéthon, soit* 2706 *ans et* 6 *mois de l'époque des Ptolémées*, 487 *ans et* 6 *mois* » *de l'avénement de Ménès.* »

C'est là, Monsieur, une fausse interprétation que vous faites et partant fausse est aussi la conséquence que vous en tirez.

En effet, Ménès étant monté sur le trône 60 ans révolus (ou 61 ans commencés) à partir du début de la période sothiaque qui avait précédé son avénement au gouvernement de l'Égypte d'un intervalle de 60 ans accomplis, c'est-à-dire étant devenu roi fondateur des dynaties égyptiennes . . 5641 ans » av. J.-C.
d'après les listes de Manéthon recueillies par l'Africain, et l'avénement de *Sésochris* étant postérieur à celui de Ménès de . . . . 487 » 6 mois av. J.-C.

Cela établit l'avénement de *Sésochris* à . . . . 5153 » 6 —
Or Alexandre le Grand s'étant emparé de l'Égypte. 332 » » —

Cela place l'avénement de *Sésochris*, non comme vous le supposez, à 2706 ans 6 mois avant l'époque des Ptolémées, mais à . . . . 4821 ans 6 mois avant l'époque des Ptolémées. »

A. Dufeu.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 5 septembre 1873.

M. de Wailly complète son étude sur Villehardouin par la lecture d'un travail sur la chronique de Robert de Clari dans ses rapports avec le récit du maréchal de Champagne. Cette chronique, pour n'avoir pas la valeur historique que la haute position du maréchal et le rôle important qu'il joue dans la quatrième croisade assurent à son récit, n'en est pas moins fort intéressante en ce qu'elle fait assez exactement connaître les sentiments qui animaient les croisés. Robert de Clari a vécu avec les chevaliers pauvres, avec les petits; il s'est fait l'écho de leurs joies comme de leurs douleurs. — D'ailleurs les événements divers de la croisade s'expliquent sous sa plume d'une façon toute différente que sous celle de Villehardouin. Il ne se soucie point de contrôler les faits, mais simplement de rapporter les bruits qui circulent parmi les croisés. Il ne connaît, par exemple, ni le point de départ ni la suite des négociations avec les Vénitiens; d'après Villehardouin, Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, réclame l'appui des

croisés pour son père détrôné; pour Robert de Clari, la croisade a été détournée de son but primitif parce que Boniface de Montferrat voulait venger le meurtre de son frère Conrad. Le chroniqueur commet aussi des erreurs de dates, par exemple sur l'année de l'élection de Boniface, etc. Les personnages principaux de la croisade sont jugés, en bien comme en mal, tout d'une pièce, ainsi que jugent les masses qui ne distinguent point les nuances d'un caractère. La figure du marquis de Montferrat n'est pas plus vraie que celle du doge de Venise, et, sur leur compte, Robert de Clari commet les mêmes erreurs qu'Ernoul. C'est dans les descriptions de la vie intime des croisés et aussi, en quelque sorte, du cadre de la croisade que R. de Cl. est surtout original; il s'arrête avec complaisance sur les fêtes qui accompagnèrent le départ des croisés, sur les merveilles de Constantinople, sur les splendeurs du couronnement de Beaudoin. Une page naïve et touchante est celle où le chevalier raconte comment son frère, un jeune clerc, pénétra seul dans une poterne vigoureusement défendue par les Grecs, et entraîna par son vaillant exemple les barons à sa suite. L'un des mérites de Robert de Clari est enfin la modestie avec laquelle il s'efface devant ses compagnons d'armes au premier rang desquels figure un baron, Pierre de Brassieux.

M. de Longpérier présente à l'Académie le résultat de l'examen fait par lui des neuf sarcophages mérovingiens découverts lors des fouilles faites le 2 septembre dernier dans les terrains de l'ancien cloître Saint-Marcel au point de jonction de l'avenue des Gobelins et de la rue Saint-Marcel. Le couvercle de l'un de ces sarcophages est formé de deux pièces rapportées. L'une forme le 1/4 de la longueur totale, l'autre a été enlevée d'un monument; c'est un chapiteau évidé de façon à former le chevet du sarcophage. Le flanc gauche présente une inscription copiée par M. de L. — Le chevet d'une tombe d'enfant présente un monogramme également copié par M. de L. La branche supérieure de la croix a la forme d'un P.

M. Halévy donne lecture des résultats auxquels l'ont conduit ses études sur l'épigraphie éthiopienne. L'histoire de l'Éthiopie ancienne est communément divisée en trois grandes périodes correspondant à trois synchronismes : premier synchronisme, introduction du judaïsme en Abyssinie : deuxième synchr. Jésus-Christ vient au monde sous le règne de *Bazen :* troisième synchr. le christianisme est introduit sous les frères *Abreha* et *Azbeha*. M. Halévy montre : 1° que le judaïsme est entré en Abyssinie à une époque relativement moderne; 2° que ces synchronismes sont loin de reposer sur des bases solides, ainsi que le prouve le peu d'accord qui règne en particulier sur le troisième synchronisme. (La 3° période se place en 425 de l'ère chrétienne; or une variante dans les listes porte 333.—L'empereur Constance écrit en 356 aux rois abyssins comme à des princes chrétiens, etc.); 3° que si les listes éthiopiennes ont conservé un bon nombre de noms de rois qui effectivement ont été portés, ainsi que le prouvent les monnaies, elles en présentent aussi un bon nombre de faux. Suivant M. Halévy les auteurs des compilations axumitaines ne les ont pas *fabriquées* au sens précis du mot, mais les ont formées avec des renseignements recueillis de tous côtés et qu'ils n'ont point pris la peine de contrôler. M. T.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — **20 Septembre** — **1873**

174. — **Mnemosyne. Bibliotheca philologica Batava.** Scripserunt C. G. Cobet, C. M. Francken, H. van Herwerden, S. A. Naber, W. G. Pluygers, alii. Collegerunt H. T. Karsten, H. J. Polak, H. W. van der Mey. Nova series. Volumen primum, pars I, pars II. Lugduni Batavorum, Brill. 1873. In-8°, 208 p.

Nous annonçons aux lecteurs la résurrection de la Mnémosyne, revue de philologie grecque et latine publiée par les philologues hollandais, et qui paraît de nouveau après un intervalle de neuf années. Elle paraît quatre fois par an, les 1er janvier, avril, juillet, octobre; le prix de l'abonnement pour l'année est de 5,25 florins (11 fr. 20 c.).

A en juger par les deux premiers cahiers, cette nouvelle série de la Mnémosyne soutiendra dignement la réputation de la précédente. Nous ne pouvons mieux le montrer qu'en donnant quelque idée des travaux qui inaugurent la publication.

Miscellanea philologica et critica scripsit C. G. Cobet, 1-58. 97-142. En outre, corrections sur Zenobius Cent. IV, 35 (Ἡρακλείτῳ τῷ περιναίῳ au lieu de Ἡ. περινχίῳ), Suidas v. Σφακελισμός (Πεισίστρατος φέροι au lieu de Π. φέρει p. 142), Suidas v. Σεβηριανός, Plutarque Phocion ch. IX (p. 204). Les mélanges sont divisés en trois chapitres. Dans le premier M. Cobet traite du texte des scholies sur l'Odyssée (éd. Dindorf, Oxford 1855), dans le second, de la collection de décrets athéniens rassemblés par Cratère et de l'usage que Plutarque en a fait, dans le troisième, d'un certain nombre de passages de la vie de Périclès, de Plutarque. Les restitutions du texte très-corrompu des scholies sur l'Odyssée ne demandaient pas seulement de la sagacité; elles exigeaient aussi une grande habitude de la paléographie et un souvenir toujours présent des altérations que les copistes font subir aux textes. Ainsi on lit Od. IX, 331, αὐτὰρ τοὺς ἄλλους κλήρῳ πεπαλάσθαι ἄνωγον.» Schol. κακῶς φασὶν ἐπιτρέπειν τῇ ἐκ τοῦ κλήρου τύχῃ τὸ πρᾶγμα δὲ..... ἑλέσθαι τοὺς ἐπιτηδείους. Dindorf a indiqué une lacune; M. C. a vu qu'il ne manquait que le trait semblable à un accent grave qui est l'abréviation de ον et qu'il fallait lire δέον ἑλέσθαι τοὺς ἐπιτηδείους. Ailleurs Od. XI, 399 ἦέ σέ γ'..... on lit dans le Scholiaste οἱ ἠὲ ἀθετοῦνται ὑπ' Ἀριστοφάνους ὡς ἀπὸ τῶν εἰρημένων μετενεχθέντες. Et Porson interprète « οἱ ἠὲ id est versus ab ἠὲ » incipientes : » ce qui est tout à fait improbable, comme le fait remarquer M. C., qui corrige avec évidence οἱ ε̄ (πέντε) ἀθετοῦνται, c'est-à-dire les cinq

vers 399-403. Il a eu le même coup-d'œil quand il a vu que l'abréviation de ἐστίν était devenu ζῆ dans la scholie sur Od. XIII, 144, celle de πρὸς γενικήν, προσγενῆ dans la scholie sur Od. XXII. 403, que les monstruosités ηνδαλίμοισι (ad Od. XIV, 206), ηὐδῆναι (ad Od. XVI, 212) proviennent de la confusion des caractères η et κ qui ne diffèrent presque pas dans les manuscrits du IX[e] et du X[e] siècle et qu'il faut lire κυδαλίμοισι, κυδῆναι. Je ne vois guère qu'à approuver dans toutes ces restitutions des scholies sur l'Odyssée : seulement dans le passage (ad Od. II, 388) où le scholiaste fait remarquer que pour le départ de Télémaque tout ce qui ne pouvait pas être suspect a été fait en plein jour, τὸ μὲν γὰρ λαθεῖν δυνάμενον καὶ μεθ'ἡμέραν πέπρακται, je ne trouve pas, comme M. C., le καὶ « importunum ; » il me semble qu'il répond à notre français *aussi* : « Tout » ce qui pouvait n'être pas compris a été fait *aussi* en plein jour ; » il sert à mieux marquer le lien qui unit la proposition subordonnée à la principale.

Le texte de la vie de Périclès prêtait à moins de corrections évidentes que celui du scholiaste de l'Odyssée. On trouverait plus à contester ; cependant il est difficile de ne pas donner raison à M. C. quand il lit συμπεριφοραῖς pour περιφοραῖς (c. 5), Δάμωνος Δαμωνίδου Ὄαθεν pour Δημωνίδου τοῦ Οἴηθεν (c. 9), ἐρρωμενέστατα τὴν pour ἐρρωμενεστάτην (c. 10), ἔστιν pour ἔνεστιν (c. 12), ἐγὼ δ' ἂν pour ἐγὼ δὲ (c. 13), ἀναγέγραπται pour γέγραπται (c. 13), ἀνῆκεν pour ἀφῆκεν (c. 17), καταθήσειν pour κατοίσειν (c. 28), λιμηρὰν pour ἱεράν (c. 35), ἐποίει pour ἐποιεῖτο (c. 36), λόγους ἐποιοῦντο περὶ τῆς pour λόγον ἐποιοῦντο τῆς (c. 38). Ces restitutions montrent une connaissance délicate du grec, et surtout une grande habitude de la langue, qui fait que rien de ce qui est contraire à l'usage n'échappe et qu'on est presque aussi heurté par quelque chose d'insolite et d'incorrect, qu'on le serait dans sa langue maternelle.

Mais je ne puis suivre M. C. sur quelques points. Ainsi tout d'abord (C. 1) « Cæsar » j'emprunte la traduction d'Amyot « voyant un jour à Rome quelques » estrangers hommes riches et opulents, qui avoient tousjours entre leurs bras » de petits chiens et de petites guenons, et les cherissoient merveilleusement, leur » demanda si les femmes en leur païs ne faisoient pas des enfans : reprenant » *très sagement* (ἡγεμονικῶς σφόδρα) ceulx qui emploient envers les bestes l'in- » clination à aimer, et l'affection de charité que la nature a mise en nous pour » en user envers les hommes. » Amyot a eu tort de traduire « très sagement » au lieu de « comme il convenait à un chef d'état » (et aussi « ceulx qui em- » ploient » au lieu de « eux qui employaient »). M. C. fait la remarque suivante: « Quid sibi vult in tali re ἡγεμονικῶς σφόδρα ? quis nostrum, qui non sumus » ἡγεμόνες, non idem in re simili dicere potuisset ? Emendandum κηδεμονικῶς » σφόδρα. Non duriter et aspere eos Cæsar increpuit, sed admonuit *benigne ad- » modum* et leniter. » César ne me semble pas avoir été très-poli dans cette circonstance : je le trouve un peu brutal et j'avoue que je ne me serais pas permis l'observation, et que si j'avais dit la chose je ne l'aurais pas dite aux étrangers eux-mêmes. — C. 7, M. C. n'admet pas ἀποτεθνήκει ; il ne trouve le parfait que dans Homère, Il. 22, 432 et Od. 12, 393. Veitch (*Greek verbs*) cite encore Plutarque, *Moralia*, 178. 517 ; Æl. H. A. 4, 18. 2, 23. Dio. Hal. 4, 4.

Charit. 4, 3. — C. 7. Depuis que Périclès se fut mis aux affaires, il n'allait plus souper chez ses amis : Δειναὶ γὰρ αἱ φιλοφροσύναι παντὸς ὄγκου περιγενέσθαι καὶ δυσφύλακτον ἐν συνηθείᾳ τὸ πρὸς δόξαν σεμνόν ἐστι· τῆς ἀληθινῆς δ'ἀρετῆς κάλλιστα φαίνεται τὰ μάλιστα φαινόμενα, καὶ τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν οὐδὲν οὕτω θαυμάσιον τοῖς ἐκτὸς ὡς ὁ καθ' ἡμέραν βίος τοῖς συνοῦσιν. M. C. est arrêté par μάλιστα : « Imo vero plane contrarium, τὰ ἥκιστα φαινόμενα, id est ea quæ » magni viri in vita domestica et in gremio suorum agunt remotis arbitris. » Mais il me semble que Plutarque veut dire que au dehors le personnage officiel masque l'homme, et que c'est dans la vie privée que les *vraies* qualités, c'est-à-dire celles de l'homme se *montrent* le mieux, à ceux qui vivent avec lui, bien entendu; car φαινόμενα n'a pas ici un sens absolu. — C. 8. τῷ μεγέθει τοῦ φρονήματος ἁρμόζοντα λόγον, ὥσπερ ὄργανον, ἐξαρτυόμενος παρενέτεινε πολλαχοῦ τὸν Ἀναξαγόραν, οἷον βαφὴν τῇ ῥητορικῇ τὴν φυσιολογίαν ὑποχεόμενος. M. C. fait remarquer avec raison que ni παρενέτεινε ni παρέτεινε (que donnent la plupart des manuscrits) ne sont satisfaisants : « Corrigendum arbitror παρενεῖρε, » *inserebat* Pericles orationibus locos graves ex philosophia Anaxagorea, ut Cato » *locos graves ex philosophia stoica* in curia *tractabat* (Cicero. *Paradox.* Proœm. » I). » Caton pouvait tirer des développements de la *morale* stoïcienne; mais quel usage semblable Périclès pouvait-il faire de la *physique* d'Anaxagore? La métaphore employée par Plutarque indique d'ailleurs qu'il ne veut parler que d'une certaine *teinte* générale répandue par la philosophie d'Anaxagore sur l'éloquence de Périclès. Il faut donc chercher un autre mot; je ne l'ai pas trouvé. — C. 13. ἡ γὰρ ἐν τῷ ποιεῖν εὐχέρεια καὶ ταχύτης οὐκ εντίθησι βάρος ἔργῳ μόνιμον οὐδὲ κάλλους ἀκρίβειαν· ὁ δ' εἰς τὴν γένεσιν τῷ πόνῳ προδανεισθεὶς χρόνος ἐν τῇ σωτηρίᾳ τοῦ γενομένου τὴν ἰσχὺν ἀποδίδωσι. M. C. pense que le copiste a suppléé THN ICXYN dans la lacune T:N:::N qu'il rencontrait dans son original et que « lacuna temere expleta omnem perelegantis metaphoræ » gratiam ac venustatem funditus evertit et perdidit..... quid est supplendum? » Quid tandem ἀποδίδωσιν ὁ προδανεισθεὶς χρόνος? Quid aliud quam reliqua » omnia δανείσματα, nempe *fœnus, usuram*. Restituamus igitur Plutarchi manum » TON TOKON. » Il me semble que ἀποδίδωσιν renferme déjà en lui-même l'idée qu'exprimerait τὸν τόκον, et que ce complément est moins expressif que celui du texte : l'expression propre a toujours moins de force que l'expression métaphorique. D'ailleurs, ici, ce que le temps rend en intérêt (et pourquoi pas aussi en capital?), ce n'est pas simplement la durée (σωτηρία) de l'ouvrage, c'est la force (ἰσχύς) qui le fait durer. — C. 37. ἡ παροῦσα δυστυχία τῷ Περικλεῖ περὶ τὸν οἶκον ὡς δίκην τινὰ δεδωκότι τῆς ὑπεροψίας..... ἐπέκλασε τοὺς Ἀθηναίους. M. C. : « Vitium est in τινά : quid est *dedisse* aliquid *poenarum?* Sententia re- » quirit *dedisse poenarum* SATIS. Itaque reponemus ὡς δίκην ἱκανὴν δεδωκότι. » Mais le texte ne signifie-t-il pas *poenas quasdam, une sorte de* punition? — C. 39. Les poètes se contredisent quand ils représentent les dieux comme habitant dans des régions sereines, αὐτοὺς δὲ..... ταραχῆς καὶ δυσμενείας καὶ ὀργῆς ἄλλων τε μεστοὺς παθῶν ἀποφαίνοντες οὐδ' ἀνθρώποις νοῦν ἔχουσι προσηκόντων. M. C. : « Nulla sunt πάθη ἀνθρώπῳ νοῦν ἔχοντι ΠΡΟCΗΚΟΝΤΑ. Quid est igitur legen-

» dum? Duabus literulis exemtis..... ΠΡΟϹΟΝΤΩΝ. » Je garderais encore ici le texte. L'objection serait valable contre un stoïcien; elle ne vaut pas contre Plutarque qui n'admet pas l'ἀπάθεια.

M. Cobet ne s'est pas renfermé dans la pure critique verbale. Dans le chapitre Ier on trouve des remarques importantes pour la critique des poésies homériques, et dans le chapitre II, il montre que Plutarque donne des extraits et des analyses des documents authentiques rassemblés par Cratère, et il entre dans des détails fort intéressants pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la Grèce.

Observationes criticæ in Heliodorum. Scripsit S. A. Naber, p. 145-169. M. Naber dit à propos de ce romancier qui lui paraît supérieur aux autres romanciers grecs (p. 146) : « Unus inter omnes olim ab elegantioribus hominibus, in Gallia præsertim, lectitabatur et fuit aliquando tempus, quum inter » principes et classicos scriptores recenseretur, qui nunc cum infimis sordere » videtur. » Je ne vois guère que Racine, et Racine écolier parmi les Français qui méritent la qualification de « elegantiores homines, » qu'on puisse ranger au nombre des admirateurs de l'auteur de Théagène et Chariclée. Au reste le grec était fort peu cultivé au XVIIe siècle; et les conseils que l'on trouve dans la méthode grecque de Port-Royal (1655) relativement à la lecture des auteurs montrent qu'on ne les lisait que dans des vues d'érudition, sans aucune préoccupation littéraire [1]; M. N. ne trouve pas dans Héliodore d'indice certain qu'il ait été chrétien. Il s'étonne qu'Héliodore ait mis la scène de son roman en Égypte, pays qu'il ne connaissait pas. Mais les romanciers grecs ne s'inquiétaient pas de ce genre d'exactitude. Héliodore ne connaissait pas mieux les anciennes mœurs d'Athènes, comme le montre M. N. (p. 149-150). Son style, sur lequel M. N. s'étend particulièrement (151-158), est un mélange de la langue attique avec celle de son temps, comme l'est le style des auteurs postérieurs à Alexandre. M. N. le traite avec trop de sévérité. Il semble regarder (p. 157) comme le comble de la barbarie la confusion de οὐ et de μή. En tout cas cette barbarie n'est pas particulière à Hérodien; elle était devenue l'usage commun; μή se rencontre très-souvent au lieu de οὐ particulièrement après ὅτι dans les commentaires d'Alexandre d'Aphrodisiade [2]. Une langue vivante ne peut que changer, et

---

1. On commencera par Lucien; après cet auteur on lira Polyen (stratagèmes), les histoires d'Elien, Hérodien, Plutarque; puis dans l'ordre des temps racontés, Josèphe, Hérodote, Diodore, Thucydide, Xénophon, Denys d'Halicarnasse, Polybe, Appien, Dion Cassius. « On ne doit pas même négliger les poëtes, si l'on veut avoir une parfaite connaissance de cette langue, et particulièrement Homère..... encore que plusieurs n'y trouvent » pas présentement toutes les beautés que les anciens y ont remarquées, et que Scaliger » qui préfère incomparablement Virgile à Homère, ait une infinité de sectateurs..... Aristophane pourrait encore être rendu fort utile..... Euripide est rempli de belles sentences..... » Sophocle n'est même pas mentionné. « Enfin les plus habiles peuvent » passer dans les philosophes, les orateurs, les médecins, et dans ceux qui ont traité les » arts et les sciences auxquelles on se voudrait appliquer. » Platon, Démosthène, Isocrate sont seuls mentionnés.

2. Voir son commentaire sur la métaphysique (éd. Bonitz) 7, 6. 14, 29. 23, 21. 27, 28. 31, 8. 38, 6. 42, 9. 43, 27. 46, 10. 49, 2. 50, 5, 8. 53, 1. 56, 29. 57. 13. 57, 16. 58, 27. 59, 25. 64, 28. 71, 6, 7, 27. 72, 7. etc. Il est à remarquer que toutes ces propositions sont subordonnées.

il est trop rigoureux de considérer comme barbare ce qui n'est pas conforme à l'usage des temps classiques[1]. M. N. propose un grand nombre de corrections qui me paraissent se recommander par leur évidence et qui sont souvent très-ingénieuses. Il a fait çà et là d'heureuses excursions sur le texte d'autres auteurs. Ainsi (p. 163) il lit fort bien dans Phrynichus (Bekker, *Anecd.*, 11, 12) εἰ ἀσαφῆ ἔχρησεν au lieu de εἰς ἄφεσιν ἔχρησαν. Il me paraît se tromper (p. 164) sur Sophocle Œdipe roi 66 ἀλλ' ἴστε πολλὰ μέν με δακρύσαντα δή, Πολλὰς δ' ὁδοὺς ἐλθόντα φροντίδος πλάνοις. « Quis ferat in istiusmodi calamitate regem » muliercula instar flebiliter lacrimantem? Scripsit Sophocles διακρούσαντα » eodem sensu quo Plato in Theaeteto 179D τὴν φερομένην οὐσίαν διακρούοντα » εἴτε ὑγιὲς εἴτε σαθρὸν φθέγγεται. » Mais les héros d'Homère pleurent beaucoup; et notre Villehardouin et ses chevaliers versent à chaque instant des torrents de larmes. Ensuite l'expression que M. N. propose offre une métaphore qui ne serait nullement préparée ni expliquée, et s'il ne citait pas le texte de Platon, on ne saurait ce que cela veut dire. M. N. abuse de la *résection* (p. 169) dans Denys d'Halicarnasse, III, 19, φωναὶ συνεχεῖς, αἱ μὲν πρὸς τὰ δρώμενα τε καὶ ὁρώμενα ὑφ' ἑκατέρων (les Horaces et les Curiaces), αἱ δὲ πρὸς τὰ μέλλοντα τε καὶ ὑποπτευόμενα. « Apparet insiticia esse verba τε καὶ ὁρώμενα. » Non : ce qui est évident c'est que le texte est altéré; mais pourquoi aurait-on ajouté ces mots? Ils font évidemment antithèse à ὑποπτευόμενα, et probablement ὑφ' ἑκατέρων est hors de sa place et doit être transposé avant καὶ.

Ad Thucydidem scripsit H. van Heerwerden. 72-90, 170-180. Les observations de M. van Heerwerden sur Thucydide paraissent dignes d'attention. Mais je n'ai pu les examiner de près.

Varia scripsit W. G. Pluygers. 59-71. Ce sont d'abord deux corrections sur Catulle XI, 22 (*cecidi* au lieu de *cecidit*), XII, 7 (*vite lenta* pour *vel talento* d'après XXV, 9-11). Elles me paraissent bien contestables; quant à la première, rien dans ce ton de la pièce, qui n'est nullement mélancolique, ne prépare à cette conclusion; et d'ailleurs pourquoi Catulle fait-il annoncer par ses amis sa mort prochaine à cette fille publique? Est-ce pour l'attendrir? Il est plus naturel et plus conséquent à ce qui précède qu'il lui fasse dire « je ne t'aime plus » que « je vais mourir. » La comparaison d'un amour flétri avec une fleur du bord d'un pré qui a été touchée par la charrue peut n'être pas d'une exactitude mathématique; mais elle présente une image gracieuse qui termine heureusement la pièce. Les poètes n'en demandent pas davantage. Quant à la seconde, la grosse difficulté que le texte présente à M. P. qu'un Romain évaluerait en sesterces et non en talents, ne me paraît pas bien grave. Si le poète n'a pas trouvé d'autre expression, signifiant une forte somme, qui pût entrer dans son vers, il s'est peu inquiété de la couleur locale. Ce que substitue M. P. me paraît beaucoup trop faible pour exprimer le chagrin du frère. Suivent un grand nombre

1. Cet usage même ne nous est pas toujours très-sûrement connu. Ainsi M. N. à propos d'Hérodien (232, 46) εἴ σοι δόξειεν. ..... παραδώσω..... dit (p. 158) : « Quod mihi » dabis soloecum esse. » Ce solécisme se trouve dans Aristote, *Metaph.* I, 8. 990 a 12.

de corrections au texte des lettres de Cicéron, sur lesquelles nous reviendrons.

Frontoniana scripsit J. J. Cornelissen. 91-96. M. Cornelissen propose des corrections pour la plupart plausibles au texte de la correspondance de Fronton. Je ne suis pas de son avis sur II, 6, p. 31 « Cælum neapolitanum plane commo-» dum, sed vehementer varium. In singulis scripulis horarum frigidius aut tepi-» dius aut horridius fit. » La correction « torridius » au lieu de « horridius » n'est pas en rapport avec la pensée; il n'y a pas une opposition assez marquée entre *tiède* et *brûlant*. Je crois qu'il manque « serenius » après « tepidius. » Dans III, 15, p. 52 « Quibus ille modis Protagoram et Polum et Thrasymachum » et sophistas ceteros versare atque inretire solitus? » La substitution de « nodis » à « modis » amène une forte incohérence de métaphores avec « ver-» sare. » Dans *de bello parthico* p. 221 où il est dit que César a écrit ses livres sur l'analogie « inter tela volantia de nominibus declinandis, de verborum aspi-» rationibus *et rationibus* inter classica et tubas, » il me semble que « et ratio-» nibus » n'est qu'une répétition fautive des dernières syllabes du mot précé-dent, qui suffit pour le sens, tandis que « rationibus » n'a aucun rapport avec « classica et tubas. » L'auteur a évidemment cherché un rapprochement de très-mauvais goût entre « tela » et « declinandis, » « aspirationibus » et « clas-» sica et tubas. »

On trouve encore dans ces deux numéros de la Mnémosyne trois dissertations en hollandais, l'une très-courte de M. Kiehl sur un détail des peintures du Palatin (143-144), l'autre de M. Brill sur Démosthène IX, 46 et suiv. (205-208), enfin une autre assez étendue de M. Karsten sur la critique de l'histoire romaine (181-204). *Batavum est, non legitur.*

Charles THUROT.

---

175. — **François Villon et ses légataires,** par Auguste LONGNON. In-8°, 36 p. (Extrait de la *Romania;* n'est pas dans le commerce).

Notice sur François Villon d'après des documents nouveaux et inédits tirés des dépôts publics, par Auguste VITU. Paris, Librairie des Bibliophiles, 8 mai 1873. In-8°, 56 p. — Prix : 3 fr.

On lit au verso du faux titre de la brochure de M. Vitu la note suivante : « La » présente Notice, livrée à l'impression le jeudi 8 mai 1873, a été achevée » d'imprimer le samedi 24 du même mois. — L'auteur constate ces dates, » parce qu'il est informé qu'un travail sur le même sujet paraîtra, au commence-» ment de juin, dans une Revue dont la livraison trimestrielle sera datée du mois » d'avril. — Cette explication était nécessaire pour maintenir ses titres de » priorité. » Le travail ainsi annoncé était naturellement celui de M. Longnon, qui a été tiré à part avant l'apparition du n° de la *Romania* et qui est daté du 30 avril. L'essentiel pour nous, c'est qu'aucun des deux auteurs n'a connu le travail de l'autre en imprimant le sien. La critique sera reconnaissante à tous deux de ce qu'ils ont trouvé en commun, et assignera à qui de droit les résultats qu'un seul a atteints. Mais n'est-il pas singulier de voir cette concurrence ardente

s'engager tout à coup, au mois de mai 1873, à propos d'un auteur sur lequel on désespérait presque de rien apprendre de nouveau et que depuis des années on laissait assez tranquille ?

Le noyau des deux écrits que nous analysons est le même. Ce sont les lettres de rémission accordées par Charles VII, en janvier 1456, à « maistre François » des Loges, autrement dit de Villon, aagié de vingt-six ans ou environ » pour le meurtre d'un prêtre nommé Philippe Chermoye commis par lui à la Fête-Dieu 1455, et à la suite duquel il s'était volontairement exilé. M. Vitu dit qu'il dut la découverte de cette pièce, « dès 1859, à l'obligeante libéralité de l'administration » des Archives de l'empire ; » M. Longnon l'a trouvée de son côté. Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse ici de notre poète. « Si l'on considère, dit M. L., le titre » de *maître* que ce document donne au suppliant et qui est également attribué à » Villon par les premiers éditeurs, ainsi que par l'auteur des *Repues franches ;* si » l'on rapproche le surnom du délinquant du nom de famille de « maistre Guil- » laume de Villon » que le poète appelle son « plus que père ; » si l'on remarque » que, suivant le préambule du *Grand Testament*, Villon devait être né en 1431 » et avoir vingt-quatre à vingt-cinq ans en janvier 1456, il devient presque im- » possible de douter que « maistre François des Loges » et Villon ne fassent un » seul et même personnage. » M. Vitu juge de même[1]. Remarquons en passant la singularité du sort. Les œuvres de Villon nous font connaître deux graves condamnations subies par lui, l'une à mort, qui fut par sentence du Parlement commuée en exil et qui paraît se placer entre le *Petit Testament* (1456) et le *Grand* (1461), l'autre encourue en 1461 et subie à Meun dans les prisons de l'évêque d'Orléans. On s'est bien souvent demandé, on désirerait vivement savoir quels crimes ou délits ont motivé ces deux sentences : voici qu'un document judiciaire relatif au poète apparaît de deux côtés à la fois, et il ne se rapporte ni à l'une ni à l'autre de ces affaires, mais à une première, complètement inconnue jusqu'ici, et qui se place avant le *Petit Testament*, de sorte que la récente découverte n'éclaire en rien les œuvres du poète. La pièce n'en est pas moins fort intéressante : elle met hors de doute le fait, souvent contesté, que Villon était un surnom, un nom de guerre du poète ; par la forme *de Villon*, elle le rattache sûrement à *Maistre Guillaume de Villon*, à qui le poète lègue sa gloire « qui en l'honneur de son nom bruit ; » elle nous apprend que jusqu'à cette affaire Villon s'était « bien et honorablement » gouverné sans jamais avoir été atteint, reprins ne convaincu d'aucun autre » villain cas, blasme ou reprouche ; » enfin elle nous le montre coupable, dès l'âge de 24 ans, d'un meurtre qui, d'après les circonstances relatées dans les lettres, n'avait rien de particulièrement odieux et qui, commis en état de légitime défense, appartenait presque aux incidents naturels de la vie ardente que menait déjà notre poète. Mais la preuve qu'il avait eu des heures plus sérieuses, et que, comme le dit M. L., il exagère quelque peu en s'accusant plus tard de n'avoir pas étudié « au temps de sa jeunesse folle » et d'avoir *fui l'école comme le mauvais*

1. Il remarque, comme le fait aussi M. L., que le nom de *François* est rare à cette époque.

enfant, c'est qu'il avait obtenu le grade de maître es arts (que plusieurs des commentateurs, soit dit en passant, lui avaient refusé).

Le document en question semblerait encore prouver une chose, c'est que le vrai nom de Villon était *François des Loges* sans l'existence d'une autre pièce semblable, portant la même date, relatant et pardonnant le même crime, et l'attribuant à « Françoys de Monterbier, maistre es ars. » MM. Longnon et Vitu donnent également tous deux cette pièce, et M. V. déclare « qu'aucune main » complaisante ne la lui avait cette fois signalée. » — Le problème se posait donc pour les deux chercheurs dans des termes semblables : l'identité de François des Loges, dit de Villon, avec François de Monterbier, étant incontestable, lequel de ces deux noms était le vrai nom du poète? M. Vitu pense qu'il s'appelait simplement François, explique le nom de des Loges par des relations dont nous reparlerons plus loin, et ne regarde le nom de Monterbier que comme un faux nom pris pour dérouter la chancellerie royale qui avait sur François Villon ou des Loges des « notes de police. » Un nom de ce genre devrait être de la fantaisie pure, et il n'y aurait plus à s'en occuper; cependant M. Vitu s'est lancé, pour l'expliquer, dans les plus étranges combinaisons imaginables. L'une des lettres de rémission, celle qui porte Fr. des Loges, est datée de Saint-Pourçain, où le roi se trouvait en janvier 1456; c'est sans doute cette circonstance toute fortuite qui a suggéré à M. V. des idées aussi bizarres que celles-ci : « En examinant la carte détaillée du Bourbonnais, j'y trouve une rivière importante, » la Bebre, qui traverse Saint-Pourçain près de Moulins (il y a un hameau des » Loges à 5 kil. ouest de ce Saint-Pourçain), et sur les bords de la Bebre le » hameau de Bebre. Ceci *pourrait bien* nous donner le mont Bebre, ou Montenbebre, ou Montbebrier..... Que conclure de ces éléments épars? Que le berceau des Villons *pourrait bien être* la vallée de Bebre en Bourbonnais, que le » nom de Monterbier *pourrait être* celui d'une alliance ou d'un fief de la famille » Villon, et que maître François *pourrait bien* le lui avoir emprunté comme le » nom de famille lui-même..... Ce n'est qu'une hypothèse, mais jusqu'à présent » rien ne la contredit (!). » Si le lecteur ne s'en accommode pas, M. V. lui en présente d'autres au choix, « pour achever la série des hypothèses imaginables, » qui bien entendu sont contradictoires et inconciliables. » Ainsi on peut « considérer » que « les Loges en Josas, en l'ancien diocèse de Paris, doyenné » de Châteaufort, sont situées sur la Bièvre, qui entrerait, au même titre que la » Bèbre, dans la composition du nom de Monterbier; » on peut « remarquer » que « le nom de Monterbier présente un anagramme très-remarquable (*sic*) en » ce qu'il est d'une exactitude absolue, lettre pour lettre, celui de Brémontier. » Or il y a deux paroisses de Brémontier en Normandie. » Ceci est en effet très-remarquable. Après deux ou trois autres « suppositions » de même force, qui, dit d'ailleurs M. V., n'ont aucune « apparence de probabilité, » il termine par cette importante notice : « Enfin il y a un Montarbey dans le » Jura. » Voilà bien de la géographie perdue.

M. Longnon, qui est géographe, s'y est pourtant pris autrement. Remarquons d'abord que les formes des noms, dans les actes de la chancellerie royale, ne sont

pas aussi assurées qu'on serait porté à le croire. Les registres que nous possédons sont des copies, et on y rencontre toutes les fautes possibles de copistes. Les lettres qui, dans l'écriture du temps, sont sujettes à se confondre, doivent toujours être soupçonnées. Ainsi quiconque est habitué à l'écriture du xve siècle admettra sans peine que dans *Monterbier* le scribe a pu mettre *n* pour *u*, *t* pour *c*, *e* pour *o* : dans une pièce citée par M. Vitu, et qui se rapporte d'ailleurs à un personnage tout à fait étranger, on lit à la première ligne *Monterbier*, dans la suite *Moncorbier*. — M. L. est allé chercher la solution de l'énigme au seul endroit où on pouvait espérer de la trouver : puisque Villon était maître es arts, il devait être inscrit sur les registres universitaires de la nation de France. Il n'existe plus qu'un de ces registres pour le xve siècle, mais, par un bonheur qui contraste avec le sort des autres documents relatifs à Villon, c'est précisément le bon. Il va de 1444 à 1456. Là figure parmi les *baccalariandi*, en mars 1449, *Franciscus de Moult Corbier, parisiensis;* parmi les *licenciati*, en 1452, *dominus Franciscus de Montcorbier, de Parisius;* cette forme de Montcorbier est répétée ensuite deux fois à propos de la maîtrise es arts[1]. M. L. la préfère avec raison tant à *Monterbier* qu'à *Moult-Corbier*. C'est donc *François de Montcorbier* qui était le vrai nom de celui qui ne nous était connu et ne s'est désigné dans ses poésies[2] que par le nom de François Villon. Quant à chercher pourquoi il s'est fait donner dans une des lettres de rémission le nom de *des Loges*, M. L. y renonce sagement.

Mais voici un nouveau problème. Ce nom de Montcorbier rappelle à tout le monde le nom de Corbueil, si souvent attribué à Villon depuis le président Fauchet. Celui-ci dit en effet : « Maistre François Corbueil fut surnommé Vuillon » pour les tromperies qu'il fit en sa vie[3], l'épitaphe duquel j'ay dans un de mes » livres escrit à la main qui dit :

Je suis Françoys, dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoise
Et du commun nommé Vuillon.
Or, une corde d'une toise,
Sçauroit mon col que mon cul poise,
Se ne fut un joly apel.
Le jeu ne me sembloit point bel. »

M. Vitu rejette cette « variante suspecte » que Fauchet « prétend avoir découverte dans un manuscrit de sa bibliothèque qu'il ne décrit pas et que personne » n'a jamais vu. » M. Longnon l'a vu, lui, ce manuscrit, et il y a retrouvé, écrit certainement avant la fin du xve siècle, le huitain en question, que Fauchet avait un peu altéré (il porte *Corbeil*, *Auvars*, *Villon* et se termine ainsi :

---

1. M. Thurot, dont l'excellent livre sur l'*Enseignement dans l'Université au moyen-âge* a très-utilement guidé M. L., m'a fait remarquer une erreur de l'auteur, qui consiste à regarder comme *boursiers* Villon et plusieurs autres, parce qu'à propos de leurs examens on donne le chiffre de leur *bursa*. Ce mot désigne ici les frais d'examens payés par eux. Les bourses n'étaient établies que dans les colléges et ne regardaient pas la nation.

2. Outre les passages cités par M. Vitu, il faut mentionner cinq acrostiches qui se trouvent dans ses œuvres et donnent *Villon* ou *Françoys Villon*.

3. Cette explication de Fauchet, que Marot semble avoir déjà admise, ne peut se soutenir, maintenant qu'il est avéré que le poète a emprunté ce nom à maître Guillaume de Villon.

Une corde de demye toise,
Ce ne feust ung joly appel,
Sceust bien mon col que mon cul poise.
Le jeu ne me sembloit point bel).

Mais comment concilier ce document avec les résultats des recherches antérieures ? M. L. le fait très-ingénieusement : il suppose que l'auteur avait écrit au second vers : *De Montcorbier en mon seurnom;* « un copiste maladroit en aura » fait : *De nom Corbier en mon seurnom,* leçon qu'un second scribe modifia légè» rement (*nommé Corbier,* puis *Corbeil*) pour éviter la redondance. » — Cette hypothèse ne suffit cependant pas à lever la difficulté. Il est clair en effet que le huitain, authentique ou non, est la paraphrase du quatrain bien connu, certainement authentique :

Je suis Françoys, dont ce me poise,
Né de Paris, emprès Ponthoise,
Et d'une corde d'une toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

Le quatrain aurait été écrit quand Villon s'attendait à être pendu, le huitain après son appel suivi d'une commutation de peine. Mais entre les deux il y a une flagrante contradiction ; le quatrain dit : *Né à Paris emprès Pontoise,* le huitain : *Natif d'Auvars emprès Pontoise.* Il est inutile de faire remarquer combien la première expression, déjà proverbiale du temps de Rabelais, est plus *villonnesque* que la seconde ; ce qui est plus notable, c'est que Villon était sûrement né à Paris, et non à Auvers [1]. Je ne comprends donc pas comment M. L. écrit : « S'il » est désormais impossible de nier l'existence de l'épigramme *et difficile d'en* » *contester l'authenticité,* nous ne pensons pas cependant qu'on doive s'en autoriser » pour substituer au nom de Villon celui de Corbeil, et faire du poète un enfant » d'Auvers. » Son hypothèse sur le second vers explique à la rigueur Corbeil, mais Auvers ? Ou Villon est né à Auvers, ou le huitain n'est pas authentique. Je ne vois pas comment on peut s'en tirer autrement. Or c'est la seconde alternative qui est préférable. Un copiste quelconque a remanié, — sans que nous puissions savoir pourquoi, — le quatrain de Villon. Une première fois, dans le ms. Fauchet (d'après les indications de M. L. lui-même), il s'était borné à substituer Auvers (écrit par erreur *Ausoir*) à Paris ; la seconde fois il est allé plus loin, et, réfléchissant que Villon n'avait pas été pendu, il a modifié tout le morceau, sans s'apercevoir qu'il n'avait dès lors plus de raison d'être. Je me fonde, outre les raisons déjà données, sur deux observations de forme : 1° le huitain est construit comme ne l'est aucun des huitains de Villon : les rimes y sont toujours disposées dans l'ordre *ababbcbc,* au lieu qu'ici nous avons *ababacac ;* 2° Jannet a déjà remarqué que le nom de *Villon,* qui se trouve souvent dans les œuvres du poète, rime *toujours* avec des mots en *illon* et jamais avec des mots en *on* simple, et il en a conclu très-justement qu'il faut prononcer Villon avec *l* mouillée : or ici ce mot rime avec *seurnom.* — Avouons donc que ce huitain est une fabrication de copiste, qui n'a aucune valeur pour la biographie du poète.

Chacun des deux auteurs a accompagné la publication des documents que nous venons d'analyser de recherches sur la vie de Villon, qui ne s'appuient plus sur

1. L'idée que Villon pouvait être né à Auvers et s'appeler « enfant de Paris » est insoutenable ; M. V. la réfute. Le registre universitaire dit positivement : *de Parisius.*

des actes authentiques et se bornent à peu près, sauf en ce qui concerne les personnages avec qui il fut lié, à des explications ou combinaisons plus ou moins nouvelles des faits connus par ses poésies même et déjà discutés par ses biographes. Je vais dire un mot de ces recherches, d'une valeur très-inégale, et dans lesquelles M. Longnon a sur son concurrent un avantage constant et signalé.

Les lettres de rémission pour le meurtre de Philippe Chermoye sont de janvier 1456, et le *Petit Testament* est daté de Noël 1456; il a été composé par le poète au moment où, dans des circonstances obscures mais certainement pénibles, il quittait Paris et allait à Angers. C'est du moins ce que M. L. comprend, et ce qui résulte clairement du texte. M. V. est allé s'imaginer, parce que l'année ecclésiastique (c'est-à-dire liturgique) commence (encore aujourd'hui) avec l'Avent, que « pour les clers et gens d'église, Noël 1455 était le commencement » de l'année 1456, » et que le *Petit Testament*, daté de Noël 1456, devait être rapporté à Noël 1455, par conséquent avant et non après les lettres de rémission. Mais il est daté de Paris, et Villon n'a pu y rentrer avant d'avoir obtenu ces lettres? « C'est, dit M. V., une pure fiction de poète. » Il suffit d'opposer au critique ce qu'il dit lui-même ailleurs: « Ici, comme toujours en bonne règle, le » texte de l'auteur doit imposer silence aux commentateurs. » Ajoutons d'ailleurs que son idée que les clercs dataient leurs ouvrages ou leurs lettres autrement que les laïques est tout à fait sans fondement.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, entre le *Petit* et le *Grand Testament*, entre 1456 et 1461, se placent, au moins dans l'opinion généralement admise aujourd'hui, les grands démêlés de Villon avec la justice, sur lesquels nous n'avons pas d'autres renseignements que ses vers. Condamné à mort, il vit, à la suite d'un appel, le Parlement de Paris commuer sa peine en bannissement[1]. En 1461, au printemps sans doute, il fut emprisonné à Meun par ordre de l'évêque d'Orléans et délivré par Louis XI, qui était à Meun dans les premiers jours d'octobre 1461, et qui, en vertu du droit de joyeux avénement, graciait des prisonniers partout où il passait[2]. — Voilà à peu près à quoi en est réduite la critique sur l'histoire de ces cinq années, si mal employées par le poète et qui cependant mûrirent si profondément son talent. M. L., par des observations très-sagaces sur divers lieux ou personnages mentionnés dans le *Grand Testament*, a ajouté à ces renseignements quelques vraisemblances frappantes. M. V., qui traite fort mal les commentateurs qui l'ont précédé, et assure que tout ce qu'ils ont dit, « loin d'éclaircir les faits, les a confondus, » a lui-même porté à plaisir dans ces investigations, qui demandent avant tout de la prudence, la confusion la plus grave. Il veut, on ne sait pourquoi, que la prison de Meun soit la forme même de l'exil infligé au poète par le Parlement; il suppose que, condamné à mort, puis réclamé comme clerc, il fut « renvoyé à l'une des justices ecclésiastiques de

---

1. Tous les registres du Châtelet ou du Parlement relatifs à cette époque sont perdus.
2. Le registre où devrait se trouver la lettre de grâce de Villon a été perdu au XVI[e] s. par du Tillet, comme nous l'apprend M. L. Les Archives de l'officialité d'Orléans, où M. L. a eu aussi l'idée de puiser, ne remontent pas au delà de 1620.

» Paris, » et condamné « par celle-ci à la détention au pain et à l'eau. » Il suffit de lire les poésies de Villon pour voir que tout cela est chimérique, que ce fut le Parlement même qui le condamna simplement à l'exil, et que l'évêque d'Orléans, auquel il en veut singulièrement, le fit de son chef emprisonner pour un nouveau délit[1]. Au reste, avec une facilité aussi grande à abandonner les hypothèses qu'à les construire, M. V., après avoir dit que la « synonymie » de la prison à Meun et de l'exil est « établie avec précision » par Villon même, qu'elle trouve dans ses vers une « confirmation positive, » que la « filière » qu'il a imaginée a « certainement » été suivie, avoue quatre pages plus loin que cette synonymie « n'est pas rigoureusement établie, » et que la supposition contraire « acquiert un certain fondement par un passage de ses œuvres. » Convenons que M. V. est bien venu à reprocher à ses prédécesseurs, et notamment au laborieux Prompsault, d'avoir « singulièrement réussi à embrouiller encore des faits déjà » obscurs ! [2] »

Après le *Grand Testament*, nous n'avons plus aucune espèce de renseignement précis sur Villon. M. V. attribue à Villon, contre toute évidence, le *Monologue du Franc-Archer de Bagnolet*, et le rapporte à 1465. Mais le *Monologue* n'est pas de Villon et il est certainement très-postérieur à 1465. Le *Dialogue des Seigneurs de Malepaie et Baillevent*, plate fantaisie dans le goût de Coquillart, n'est pas davantage de l'auteur des *Testaments*. Rabelais rapporte deux anecdotes sur Villon, sa visite et sa réponse insolente au roi d'Angleterre Edouard V, et la farce tragique qu'il joua au frère Tappecoue quand, retiré « sus ses vieux jours » à Saint-Maixent en Poitou, sous la faveur d'un homme de bien, abbé du dit » lieu, » il faisait jouer la *Passion* « en gestes et langage poitevin. » De ces deux anecdotes, la première est plus vieille de trois siècles que Villon, comme le montre M. L., tandis que M. V. s'efforce d'en établir l'authenticité. Quant à la seconde, elle me paraît fort acceptable au moins pour le fond, à savoir pour la retraite de Villon à Saint-Maixent, le plaisir qu'il prenait à diriger des représentations dramatiques, et même sa connaissance du langage poitevin (Cf. *Gr. Test*. XCIV); le tour sanglant joué à frère Tappecoue peut ne pas être vrai, mais le fait, signalé par M. L., qu'il se retrouve dans le dialogue d'Erasme intitulé *Spectrum*, n'en prouve pas la non-authenticité : Erasme aurait fort bien pu entendre raconter cet exploit de Villon et le mettre en latin élégant.

En résumé, les nouvelles recherches, sauf ce que nous apprennent les lettres de 1456 et les registres universitaires, n'apportent pas sur la vie du poète des révélations de premier ordre. Il n'en est pas de même de ce qui concerne les amis de Villon. M. Longnon, à la suite de fouilles patientes et extrêmement heureuses faites surtout dans les registres des Archives, est arrivé aux résultats les plus curieux et les plus inattendus sur la plupart des personnages nommés

1. M. L. suppose avec bien de la vraisemblance que ce délit fut commis à Montpipeau, à 3 lieues de Meun, au diocèse d'Orléans, là où fut pris son ami Colin de Cayeux, qui fut pendu. — Chose étrange ! M. V. fait un peu plus loin la même conjecture, qui contredit absolument sa première explication.

2. Le *Dit de la naissance Marie*, qui joue un grand rôle dans les déductions de M. V., est retiré à Villon par M. L., et je suis assez porté à être de son avis.

dans le *Grand* et le *Petit Testament*. Nous ne pouvons donner au lecteur même une idée de ces notes piquantes, qui font revivre pour nous tout ce Paris universitaire, bourgeois et *bohême* du xve siècle où se meut la poésie de Villon. Marot remarquait déjà que pour bien le comprendre, « il faudroit avoir esté de » son temps à Paris, et avoir congneu les lieux, les choses et les hommes dont » il parle. » Grâce à M. L., nous en savons maintenant là-dessus plus que Marot. Ce qu'il nous a donné n'est pourtant qu'un avant-goût de ce qu'il nous promet. Il nous fait connaître, d'après des pièces qu'il analyse, l'abbesse de Pourras ou Port-Royal, « indigne religieuse, » dont des documents judiciaires ont constaté les étranges débordements; Renier de Montigny, « noble homme, » ami de Villon qui fut pendu comme Colin de Cayeux dont M. L. nous donne aussi la biographie; puis toute la série des gros bourgeois, gens de robe, gentilshommes, mentionnés par le poète comme d'anciens camarades devenus « grands » seigneurs et maîtres » ou comme des protecteurs; enfin jusqu'aux personnages les plus obscurs de cette comédie parisienne, Robin Turgis, propriétaire de la *Pomme de Pin;* Colin Galerne le barbier; et même cette « grosse Margot » qui est l'héroïne de la plus cynique des ballades du poète et à la porte de laquelle son ami Montigny rossait le guet. Nous signalerons comme une véritable découverte l'explication de l'acrostiche de la ballade en l'honneur d'un gentilhomme qui avait « conquesté » sa femme au « pas que tint René, roi de Sicile. » Les deux premiers huitains donnent *Ambroise de Loré*, et ce nom est celui de la femme de Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, qui, d'après cette ballade et d'autres rapprochements faits par M. L., était un protecteur du poète et dut l'aider dans plus d'une occurrence. Aux recherches les plus étendues et les plus variées M. L. joint toujours une réserve et une circonspection qu'on ne saurait assez louer [1], et il s'abstient complètement de tout ce qui ne touche pas directement à son sujet.

On ne peut adresser les mêmes éloges à M. Vitu. Il a entrepris, parallèlement à M. L., les mêmes recherches que lui, et il nous assure que « la tâche a réussi » au delà de ses espérances, » et que « à l'heure où il écrit, » il reste à peine cinq ou six noms « qui soient demeurés pour lui des inconnus. » Je ne veux pas voir dans cette confidence une habile précaution pour s'assurer devant le public une priorité bien difficile maintenant à constater, mais il est important de remarquer que le *specimen* que donne M. Vitu ne permet guère de supposer que ses recherches puissent se comparer même de loin à celles de M. Longnon. Ce *specimen* se compose d'abord de lettres de rémission relatives à Rénier de Montigny, fort curieuses, et que M. V. a trouvées comme M. L.; mais celui-ci a joint quatre ou cinq autres documents sur Montigny au seul qu'ait connu M. V. — Le second échantillon donne encore une plus faible idée du reste. C'est une rémission pour un Jean le Loup, aubergiste à Ronnay en Champagne, qui, en 1462, tua un homme, et où M. V. veut reconnaître le Jean le Loup qui, d'après les deux *Testaments*, volait si bien des canards dans les fossés de Paris. Quelle apparence y a-t-il à

1. Il me semble que dans le couplet relatif aux frères Perdrier (*Gr. Test.* CXXX), il y aurait tout avantage à préférer la variante qui donne à François Perdrier le rôle d'un ami et non celui d'un traître.

ce que ce personnage soit identique à un aubergiste champenois que les lettres nous présentent comme « de bonne vie [et] renommée et honeste conversacion ? » Combien M. L. a plus de chances d'avoir touché juste en indiquant le Jehan le Loup, « voicturier par eaue et pescheur, » qui, avec son frère, était chargé en 1456 de nettoyer les fossés de Paris à l'aide d'une « nasselle, » et qui figure encore à diverses reprises dans les documents parisiens du temps ! — Il est peu probable, si M. V. avait eu dans les mains les pièces sans nombre utilisées par M. L., qu'il se fût borné, outre l'acte relatif à Montigny, à nous donner un document si peu intéressant et si vraisemblement étranger à Villon [1].

Il y a cependant un personnage, qui joue un rôle important dans la vie de Villon, et sur lequel M. V. paraît mieux renseigné que son émule. C'est ce maître Guillaume de Villon, le « plus que père » du poète, dont il avait pris le nom, qui lui avait été « plus doux que mère, » l'avait « mis hors de maint » boillon, » et dont il ne parle qu'avec tendresse et respect. M. L. se borne à supposer que c'était le maître sous lequel François de Montcorbier avait étudié. M. V. nous dit : « D'après les documents que j'ai réunis, maistre Guillaume de » Villon était prêtre, l'un des chapelains de l'église cathédrale de Notre-Dame » de Paris, et aussi l'un des chapelains de la chapelle Saint-Fiacre en l'hôtel » royal des Loges, près la forêt de Laye. » Et il explique ainsi le nom de François des Loges, sous lequel, suivant lui, le poète était connu avant de prendre celui de Villon. Il n'y a certainement rien d'impossible dans cette hypothèse, mais on voudrait que M. V. eût indiqué les « documents » qu'il a « réunis » à ce sujet; jusque-là, nous craindrons qu'il n'y ait dans ses affirmations quelque approximation comme *Montbebrier* et *Monterbier*, quelque « synonymie » comme celle de l'exil et de la prison, ou quelque identification improbable comme celle des deux Jehan le Loup.

Nos auteurs ne paraissent pas disposés à renoncer à la concurrence qui nous a valu en même temps ces deux mémoires. Ils préparent l'un et l'autre une édition de Villon, et donnent leur travail actuel comme un spécimen du commentaire dont ils se proposent de l'entourer. Le public ne peut que gagner à cette émulation qui rendra chacun plus ardent et plus attentif. Une édition de Villon présente des difficultés considérables, qui ont déjà été indiquées dans cette *Revue*, mais elle vaut la peine qu'on les affronte. La tâche du commentateur est grandement facilitée par les heureuses découvertes qu'on vient de faire, mais celle qui incombe proprement à l'éditeur n'est à vrai dire que bien peu préparée par les éditions antérieures. Elle demande des travaux d'un autre ordre que la première, et on ne peut assurer que la grande supériorité que M. Longnon a montrée sur son concurrent dans les recherches historiques lui demeurera dans la constitution et l'explication du texte. On peut le croire cependant, en remarquant chez lui les qualités essentielles qui font le critique, en quelque genre qu'il s'exerce, la pénétration, l'intelligence, le discernement des points vraiment saillants d'une question, la patience à interroger les faits, l'ordre à les disposer, la prudence à

1. Je relève dans la brochure de M. V. une notice que ne donne pas M. L., la mention dans un procès au Parlement de Jeanneton de Millières.

les interpréter, la faculté d'embrasser d'un regard les divers aspects d'un problème, une grande aptitude à voir les hypothèses possibles, une grande sévérité à les admettre. M. L. a encore sur M. V. un autre avantage qui, tout matériel qu'il soit, est d'un grand poids, c'est qu'il peut mettre à profit le précieux manuscrit de Fauchet, qui paraît être hors de la connaissance et de la portée de son concurrent. G. P.

VARIÉTÉS.

Revue des Documents historiques, suite de pièces curieuses et inédites publiées avec des notes et des commentaires, par Étienne CHARAVAY, archiviste-paléographe. N°° 1-5. Paris, A. Lemerre. Avril-Août 1873. — Prix : 15 fr. par an.

La *Revue des Documents historiques* s'adresse plus spécialement encore aux amateurs d'autographes qu'aux érudits, comme l'annonce le nom bien connu de son directeur. Mais M. Charavay ne néglige rien pour donner à son entreprise un caractère scientifique qui en fait non-seulement un répertoire précieux pour les personnes curieuses de documents inédits, mais encore un recueil dont les fac-simile et les notices peuvent intéresser tous ceux qui s'occupent de recherches historiques. M. É. Ch. vient de donner encore une preuve du soin et du discernement qu'il apporte dans ces questions délicates d'autographes et de documents originaux par l'intéressant Catalogue qu'il a dressé pour la *Collection de lettres autographes et de Documents historiques sur le règne de Louis XIII* formée par M. A. Pécard, conservateur du Musée de Tours[1]. Ce catalogue a tout l'attrait d'un livre d'histoire, et la méthode suivie par M. Ch. me paraît irréprochable, bien éloignée de la légèreté et du charlatanisme qui déparent si souvent les œuvres de ce genre.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 septembre 1873.

M. H. Martin donne lecture à l'Académie d'une étude sur la pensée et la structure d'une trilogie d'Eschyle, la *Prométhéide*. — Aux quatre fêtes de Bacchus, l'on sait que chacun des poètes concurrents présentait une tétralogie composée de trois tragédies et d'un drame satyrique; dans cette dernière pièce, l'action se passait d'ordinaire dans un site champêtre et les personnages étaient placés dans des situations comiques; c'était là ce qui distinguait essentiellement le drame satyrique des tragédies. Chez Eschyle, les trois tragédies forment toujours une trilogie, c'est-à-dire une réunion de trois actions liées par la pensée dont le développement n'est complet qu'à la fin de la dernière, ainsi par exemple l'Agamemnon, les Chœphores, les Euménides dans l'*Orestie,* les Suppliantes, les Égyptiens et les Danaïdes dans la *Danaïde* dont la première tragédie nous a seule été conservée, etc. — Eschyle a fait un drame sur Prométhée dans lequel

1. Paris. J. Charavay aîné. 1 vol. in-8°, 114 p. Prix : 4 fr.

l'action se rapporte à l'époque de l'introduction de l'usage du feu. Il s'agit de savoir quelle est la pensée du Prométhée enchaîné, ensuite celle de la trilogie entière, et enfin quel est l'ordre des trois tragédies dans cette trilogie. Depuis les savantes recherches de Welcke sur l'histoire de la tragédie grecque, on ne peut plus contester la réalité de cette trilogie, mais on doit s'écarter de l'opinion de W. en ce qui touche les questions posées, pour se rattacher à celle de M. Westphalen qui, dans un travail paru en 1869, a dégagé la pensée religieuse d'Eschyle dans la Prométhéide et établi en conséquence l'ordre des trois actions de la trilogie. — Avant de passer à l'examen des conclusions de M. Westphalen, M. H. Martin indique à grands traits comment s'est formé le polythéisme anthropomorphique des Grecs.

M. de Longpérier présente à l'Académie, de la part de l'auteur M. Mancini, un mémoire contenant l'explication de deux inscriptions et de bas-reliefs trouvés dans le Forum. Il faut rapporter ces inscriptions (consulaires) au 4e consulat de Tibère et au 3e de Vitellius. M. Mancini remarque que dans la première, le titre d'Auguste n'existe pas. — Quant aux bas-reliefs attribués jusqu'ici à Trajan, ils datent, suivant M. M., de Marc-Aurèle. Le premier représente cet empereur promettant un congiaire au peuple; dans le second est figuré le génie de M.-A. et celui de l'impératrice; le troisième qui représente la *scène des tablettes* indiquerait l'annulation par l'empereur de l'arriéré des quarante dernières années d'impôt. — Ces bas-reliefs semblent appartenir à un arc, placé dans le Forum, qui faisait le pendant à l'arc de Tibère.

M. Havet fait une lecture sur les écrits attribués à Bérose et à Manéthon. C'est faussement que ces écrits leur ont été attribués. — Il s'agit d'ailleurs ici d'un point d'histoire de la littérature grecque. — Les Grecs ont d'abord connu l'Asie par les Grecs, puis les Orientaux se sont mis à leur tour à écrire leur histoire en grec. C'est ainsi que Bérose aurait écrit l'histoire de Babylone pour Antiochus Soter, et Manéthon celle d'Égypte pour Ptolémée Lagos et Philadelphe. — Il y a eu certainement un individu nommé Bérose. Pline en parle, Vitruve dit que c'est le premier Chaldéen qui ait porté l'astronomie (et l'astrologie confondue avec elle) chez les Grecs, Sénèque enfin l'appelle l'interprète de Bel, c'est-à-dire de la science du ciel. Ils sont muets, toutefois, quant à la date à laquelle ce Bérose vivait et quant à ses *antiquités babyloniennes*. L'auteur de ces antiquités nous est révélé par Eusèbe qui le cite d'*après* Alexandre le Polyhistor (c'est-à-dire le polygraphe, l'érudit), Grec d'origine fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate et vendu à Cornélius Lentulus qui l'affranchit. Eusèbe lui attribue le livre des *Chaldaïca;* or ce livre n'est autre chose qu'une série de passages du recueil *Sibyllin* (III, 98 à 104 et 109, 110, 150) dont les vers, ainsi que le démontre M. Havet, n'ont *pas pu* être lus par Alexandre le Polyhistor. Ce fragment est imprégné d'esprit juif; c'est un éloge magnifique de la race juive qu'un judaïsant seul pouvait lire et connaître. L'autorité d'Eusèbe en cette matière doit donc être absolument écartée.

M. T.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 27 Septembre — 1873

176. — Charles SCHŒBEL. **Démonstration de l'authenticité de la Genèse.** II. 1 vol. in-8°, 178 p. Maisonneuve. 1873. — Prix : 2 fr. 50.

M. Schœbel a entrepris de démontrer l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Après avoir étudié successivement l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, il aborde aujourd'hui la Genèse. Il commence son étude brusquement, sans aucune introduction, par le chapitre XI. On s'en étonne et on se demande si l'on peut ainsi donner la seconde moitié d'une démonstration avant la première; mais on s'aperçoit bientôt que cette manière de procéder est le résultat de l'idée qui domine tout l'ouvrage. M. S. aurait pu prendre un chapitre quelconque, car chacun d'eux contient en lui-même la preuve de son authenticité. La plupart des savants qui se sont occupés de ces matières sont arrivés à des résultats fort différents. M. S. n'ignore pas leurs travaux, mais il combat absolument toutes leurs conclusions. A vrai dire la Genèse ne présente même pas pour lui de difficultés, et il se sert de ces textes comme on le ferait à peine des textes les plus solidement établis. Il nous donne non-seulement l'âge des différents patriarches, mais la date des principaux événements de leur vie « à » une année près. » Quelquefois ses calculs revêtent une forme strictement mathématique : « Noé naquit en l'an 1056 du monde et atteignit l'âge de 950 ans. » Or 1056 + 950 = 2006. Défalquez de ce nombre le chiffre 1947 qui indique » l'année de la naissance d'Abraham, il restera 59. Donc Noé vivait encore au » temps d'Abraham, et de même Adam ne mourut que lorsque le père de Noé » avait déjà 56 ans..... Chacun peut en faire le calcul. »

Nous n'entrerons pas avec M. S. dans une discussion détaillée; nous lui reprocherons seulement d'être parfois infidèle à sa propre manière de voir, et de ne pas prendre toujours les textes dans leur sens rigoureux. Ainsi, à propos d'un passage où il nous est dit d'une ville que Moïse aurait conquise peu de mois avant sa mort : « Elle a conservé ce nom jusqu'à ce jour, » M. S. voulant prouver que cette ligne a été écrite par Moïse lui-même, nous dit que ces cinq mois valaient bien des années. De même, autre part, lorsque Dieu apparait avant la destruction de Sodome à Abraham qui le prend à partie, M. S. qui ne croit pas que Dieu puisse se montrer aux hommes, cherche à prouver qu'il n'est pas

question de Dieu, mais d'un ange; et pour l'établir, il invoque l'autorité de S. Augustin et de S. Paul. Nous croyons que M. S. a été conduit à cette interprétation non par l'étude du texte, mais par la thèse qu'il cherchait à démontrer. Cette préoccupation constante de démontrer une théorie préconçue fait que l'on aborde avec une certaine défiance les passages mêmes dans lesquels M. S. peut avoir raison. Il ne produit pas la conviction; et tous ces adversaires qu'il pense avoir abattus en bloc, « en soufflant dessus, » se redressent, et les critiques qui frappaient la Genèse s'appliquent à l'ouvrage de M. S., d'autant plus facilement qu'il attribue à ces textes une origine à laquelle eux-mêmes ne prétendent pas.

---

177. — **Neutestamentliche Zeitgeschichte,** zweiter Theil : Die Zeit der Apostel, von Dr A. Hausrath, Prof. an der Universitæt Heidelberg. Heidelberg, 1872. In-8°, 724 p. — Prix : 12 fr. 85.

Cette histoire des temps apostoliques est la suite de l'ouvrage du même auteur sur la vie et l'enseignement de Jésus, ouvrage dont il a été rendu compte dans la *Revue critique* du 19 septembre 1868. Dans cette seconde partie, M. Hausrath trace le tableau de la propagation du christianisme par les apôtres parmi les Juifs de la Palestine et ceux de la dispersion, et parmi les payens de l'Asie proconsulaire, de la Macédoine et de l'Achaïe. La période dont il est ici question n'embrasse guère que vingt-trois années; mais ce court intervalle de temps est rempli par des événements qui ont exercé une influence immense sur les âges suivants : Et quand on considère que les documents qui nous restent de cette époque ne sont ni aussi nombreux ni aussi explicites qu'on le désirerait; que sur bien des faits considérables il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les faire concorder entre eux, on n'est nullement surpris que la critique historique ait soulevé, sur l'histoire des temps apostoliques de vives discussions qui sont loin d'être closes, qui ne le seront peut-être jamais. M. Hausrath me paraît avoir jeté de la lumière sur plusieurs des points débattus. C'est ainsi que, par un examen bien fait et plein d'intérêt des principaux écrits composés par des Juifs hellénistes sous les noms d'anciens écrivains grecs, il a établi que les Juifs de la dispersion, principalement ceux d'Alexandrie, avaient en quelque sorte préparé la voie à la propagation du christianisme parmi les payens. L'hellénisme juif, surtout par les écrits de Philon, n'a pas été sans exercer une action bien marquée sur quelques-unes des conceptions de la première évolution du christianisme apostolique. M. Hausrath n'a eu garde de l'oublier. Peut-être pourrait-on lui demander un plus haut degré de précision sur la doctrine du théosophe juif d'Alexandrie.

La moitié du volume au moins est consacrée à l'apôtre Paul et à la grande part qu'il prit à la propagation de la foi nouvelle. M. Hausrath fait remarquer, non sans raison, que la conception qu'il se fit du christianisme était de nature à satisfaire les aspirations d'un grand nombre de payens de cette époque vers une religion spiritualiste. Les conceptions plus ou moins judaïsantes des Douze y auraient difficilement réussi.

Il est à regretter qu'un index quelque peu développé n'ait pas été ajouté à ce volume. L'ouvrage de M. Hausrath n'est pas sans doute un recueil de notes à consulter; c'est un livre qu'il faut lire en entier; l'exposition y est bien enchaînée. Il n'en est pas moins vrai, qu'on serait bien aise, une fois qu'on l'a lu, de pouvoir, au moyen d'un index étendu, revenir facilement sur les points qu'on éprouve le besoin de revoir; cela me paraît d'autant plus nécessaire que ce volume renferme une masse énorme de faits, au milieu desquels on est exposé à se perdre, et que la table des matières est trop peu explicite pour être, à cet égard, d'un grand secours.

M. N.

---

178. — **Abul-Bakâ Ibn Ja'isch** Commentar zu dem Abschnitt über das Hâl aus Zamachschari's Mufassal nach der Leipziger und Oxforder Handschrift zum ersten Male herausgegeben übersetzt und mit Scholien aus Handschriften des Mufassal versehen von Dr G. Jahn. Halle, 1873, Buchhandlung des Waisenhauses. In-4°, iv-52 et 28 p.

M. Jahn, qui se propose d'éditer le commentaire d'Ibn Ya'isch[1] sur le Mofassal de Zamakhschari, en publie aujourd'hui, comme spécimen, le chapitre relatif au *Hâl*, ou terme circonstantiel d'état. Ce spécimen nous fait concevoir une haute idée de ce que sera l'édition complète. M. J. a très-habilement su triompher des difficultés que lui présentaient ses manuscrits, dont l'un est presque entièrement dépourvu de points diacritiques, et le texte qu'il a établi est parfaitement correct. Sa traduction, toujours fidèle, ne prête pas davantage à la critique. Les notes sont pleines d'intérêt. Nous ne pouvons donc que lui souhaiter le prompt accomplissement d'une tâche pour laquelle il est si bien préparé.

Les grammairiens arabes désignent sous le nom de *Hâl* un participe ou un nom d'action mis à l'accusatif qui énonce une circonstance relative à l'état dans lequel se trouve soit l'agent, soit le patient[2]. Par exemple, dans des phrases telles que : *djâ'a Zaïdon râkiban* « Zéid est venu chevauchant, » *laqîto Zaïdan bâkiyan* « j'ai rencontré Zéid pleurant, » les accusatifs *râkiban* et *bâkiyan* sont des *Hâl* qui expriment respectivement l'état dans lequel se trouvent l'agent de la première phrase et le patient de la seconde. Le *Hâl*, disent certains grammairiens arabes, doit être un participe ou un nom d'action, parce qu'il exprime un état passager. Ainsi on ne pourrait dire : *djâ'a Zaïdon tawîlan* « Zéid est venu » grand de taille, » car « grand de taille » est un état permanent et non un état passager. Mais en réalité toute épithète est susceptible d'être employée comme *Hâl*; il suffit qu'on en restreigne le sens d'une façon quelconque. Au lieu de *djâ'a Zaïdon tawîlan*, disons : *howa Zaïdon tawîlan* « c'est Zéid, le grand de

---

1. Les œuvres complètes de cet auteur ont déjà paru en Égypte et à Constantinople (Cf. *Journal asiatique*, 6e série, t. XVIII, p. 147). — M. Prym a fait usage du commentaire d'Ibn Ya'isch pour son travail sur les relatifs arabes, et a publié le chapitre qui en traite (Cf. *Revue critique*, 1868, t. II, p. 337, art. de M. H. Derenbourg).
2. Cf. S. de Sacy, *Gramm. ar.*, 2e éd., t. II, p. 522.

» taille; » aussitôt l'emploi de *tawîlan* comme *Hâl* devient très-légitime, car alors *tawîlan* ne signifie plus « grand de taille » mais « considéré ou connu comme » grand de taille, » idée plus restreinte que l'idée « grand de taille. » Zamakhschari admet cette sorte de *Hâl* qu'il désigne sous le nom de *mowakkidah* (de corroboration).

On peut maintenant se demander pourquoi le *Hâl* est mis à l'accusatif. Comme cette question intéresse la grammaire générale, nous présenterons à ce sujet quelques réflexions.

C'est à tort que, dans nos grammaires, on réserve le nom d'accusatif au cas arabe en *an*. Ce cas s'emploie non-seulement comme accusatif, mais de diverses autres manières dont nous allons fournir des exemples :

1° djâ'a Zaïdon *râkiban* « Zéid est venu *chevauchant*. »
2° djâ'a Zaïdon *laïlan* « Zéid est venu *nuitamment*. »
3° { al-wardo ṭayyibon *rîhan* « la rose est agréable *par l'odeur*. »
'ischroûna *radjolan* « vingt *hommes* (litt. *en hommes*). »
riṭlon *khobzan* « une livre *de pain* (litt. *en pain*). »

Dans le premier exemple, la désinence *an* marque un *Hâl*, ou terme circonstantiel; dans le second exemple, elle forme un adverbe; dans les trois derniers enfin, ce qu'on appelle en arabe *Bayân*, ou terme spécificatif. Pour peu que l'on examine de près ces exemples, on s'aperçoit que le *Hâl*, l'adverbe et le *Bayân* ont un caractère commun : ils expriment tous une manière d'être du mot qu'ils modifient. Ainsi *râkiban* et *laïlan* montrent *comment* Zéid est venu; *rîhan* montre *comment*, *en quoi* la rose est agréable; de même, *radjolan* et *khobzan* disent *comment*, *de quelle manière* on prend *vingt* et *livre*; c'est *en hommes*, *en pain*. Tous ces mots sont donc des adverbes ou plutôt les représentants d'un certain cas que l'on peut nommer *modal* ou *adverbial* et qui équivaut à l'instrumental, puisqu'il répond à la question *comment*[1]? Et l'on comprend très-bien que la même désinence ait donné naissance à l'accusatif et à l'adverbial. La désinence *an* était primitivement un démonstratif marquant la tendance. Or, il est aujourd'hui reconnu que c'est là ce qui caractérise originairement l'accusatif. Ce démonstratif prit ensuite le sens locatif[2] et de là le sens adverbial ou instrumental, voici, suivant nous, de quelle façon. Lorsqu'on dit, par exemple : « c'est *en cela* qu'il » est coupable » — ce qui équivaut à « c'est *par cela*, *comme cela*, *de cette* » *manière*, » — le locatif *en* est bien à sa place, car l'attribut « coupable » étant restreint par l'idée complémentaire « cela » est réellement contenu dans cette idée. Dire : « c'est *en cela* qu'il est coupable, » c'est indiquer que la culpabilité ne dépasse point les limites de « cela, » qu'elle est contenue *dans* « cela. » Mais

1. On sait, en effet, que le rôle de l'instrumental est d'indiquer de quelle manière est exécutée l'action exprimée par le verbe attributif. Aussi verrons-nous, plus loin que l'instrumental russe correspond dans ses divers emplois au modal ou adverbial de l'arabe.

2. Cf., en français, aller *à* et demeurer *à*, aller *vers* et *vers* dans le sens d'*aux environs* : « il viendra *vers* midi. » L'inverse a souvent lieu : « il est *en* France, » et « il est venu » *en* France. »

comme, par le fait même que l'attribut est délimité par l'idée complémentaire, cette idée détermine le *comment* de l'attribut, il s'ensuit que le mot au locatif est en même temps conçu par l'esprit comme instrumental ou adverbial. Ainsi *râkiban, laïlan, rîhan* se rendront par le locatif : *en* cavalier, *pendant* la nuit, *en* odeur, ou par l'instrumental : *comme* cavalier, nuitamment[1], *par* l'odeur[2]. De même *'ischroûna radjolan, ritlon khobzan* se rendront soit par le locatif : vingt (consistant) *en* hommes, une livre (consistant) *en* pain, soit par l'instrumental : vingt (formé) *par* des hommes, une livre (formée) *par* du pain. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'adverbe *comme* passant facilement du sens de *semblable à* à celui d'*en qualité de*, il arrive fréquemment que l'adverbial ou instrumental signifie non plus *comme*...., mais *en qualité de*...., *étant*..... Par exemple, dans la phrase arabe : *djâ'a Zaïdon râkiban*, l'adverbial *râkiban* signifie plutôt « en qualité de » cavalier, étant cavalier » que « comme (semblable à) un cavalier. » Cette remarque, jointe aux précédentes, nous permettra de rendre compte d'une autre particularité de la syntaxe arabe.

On sait que dans une proposition contenant le verbe *kâna* (être) ou un verbe de même nature (devenir, paraître, etc.), l'attribut se met au cas en *an*, à l'accusatif, disent nos grammaires. Ainsi, dans les propositions : *kâna Zaïdon hasanan* « Zéid est beau, » *sâra Zaïdon hasanan* « Zéid est devenu beau, » l'attribut *hasanan* serait à l'accusatif. Il nous semble que ce prétendu accusatif est un adverbial ou instrumental employé comme *Hâl* ou terme circonstantiel d'état. En effet, le sens primitif de *kâna* est « se tenir debout »; par conséquent, *kâna Zaïdon hasanan* signifie : « Zéid se tient comme beau, en qualité de beau, » étant beau, » de même que *djâ'a Zaïdon râkiban* signifie : « Zéid est venu » comme cavalier, en qualité de cavalier, étant cavalier; » de même encore *sâra Zaïdon hasanan* signifie : « Zéid est devenu comme beau = étant beau. » En russe, dans ces sortes de propositions, nous trouvons l'attribut à l'instrumental. Ainsi on rendra : « j'ai été professeur » par : *ya bouil professorom* (*professorom*, instr. de *professor*), littéralement : « j'ai été comme professeur = étant » professeur. » Il en sera de même avec les verbes devenir, paraître, se nommer, etc.[3] On dira, en mettant l'attribut à l'instrumental : « je suis devenu, » je parais, je me nomme *comme professeur.* » C'est que l'instrumental, dans ces exemples, montre *comment* le sujet a été, est devenu, paraît, se nomme, etc. L'instrumental russe forme aussi de nombreux adverbes identiques à ceux en *an* de l'arabe, ex. : *notchiou*, nuitamment, *dniom*, de jour, *outrom*, le matin, *morem*, par mer; ces instrumentaux-adverbes sont en arabe : *laïlan, nahâran, sabâhan, bahran*[4]. Enfin dans les expressions telles que *blanc de visage, large d'épaules, de*

---

1. En russe, *nuitamment* se dirait en effet *notchiou*, instrumental de *notch*, nuit.
2. La phrase : « la rose est agréable par l'odeur » se rendrait ainsi en russe : *rosa priyatna zapakhom*, *zapakhom* étant l'instrumental de *zapakh*, odeur.
3. Voy. Reiff, *Gramm. russe*, p. 146, 147 et suiv. Cf. l'allemand « eri st *zum* Professor » geworden. » Zu, qui marque ici l'instrumental, est une préposition locative.
4. L'équivoque de l'instrumental et du locatif est frappante dans ces adverbes. Le russe

visage et *d'épaules* s'exprimeront en russe par l'instrumental. Or ces expressions sont identiques à celles que nous citions plus haut : *agréable par l'odeur*, *vingt* (*en*) *hommes*, *une livre* (*en*) *pain*, dans lesquelles *par l'odeur*, *hommes* et *pain* sont mis en arabe à l'adverbial.

Il nous paraît donc bien démontré que toutes les fois que la désinence *an* ne forme pas un accusatif, elle donne naissance à un instrumental, et que c'est cet instrumental qu'on retrouve dans le *Hâl*, dans l'adverbe en *an*, dans le *Bayân*, enfin dans l'attribut d'une proposition dont le verbe est *kâna* ou l'un des verbes analogues dits, en arabe, *sœurs de kâna*.

St. G.

---

179. — **Voyage archéologique de Le Bas** publié par M. H. Waddington. Inscriptions de la Mégaride et du Péloponnèse, par M. P. Foucart. Feuilles 5 à 12. Gr. in-4°. Paris, Didot.

Nous continuons l'étude de cet ouvrage dont nous avons examiné la première livraison (feuilles 1-4) dans un précédent article. Les trois livraisons suivantes que nous annonçons (feuilles 5-12) comprennent la fin des inscriptions de la Mégaride, les textes de la Corinthie, ceux de l'Argolide et une partie de l'épigraphie de Spartes. Elles se décomposent ainsi :

1° Numéros 47-173 anciens numéros de Le Bas, la plupart des textes ont été revus sur les estampages ou sur les originaux et parfois complétés ou rectifiés.

2° 110 numéros nouveaux (55 inscriptions publiées depuis Le Bas ; 27 inscriptions également publiées depuis Le Bas, mais revues par M. F. la plupart avec additions ou corrections ; 28 inscriptions inédites).

Mégaride. N. 46 c à 76 j. Ces inscriptions sont des dédicaces à des empereurs ou à des personnages notables et des épitaphes.

M. F. démontre que le premier des stratèges à l'époque impériale devint éponyme de Mégare. Il signale la restauration des anciennes tribus de la ville par Adrien.

N. 49. Considérations importantes de M. L. Renier qui détermine la date de la dédicace de l'*Olympieion* à Athènes. Cette dédicace placée d'ordinaire en 132 doit être fixée à l'année 129. Il reste à savoir à partir de quelle année commencèrent la nouvelle ère des Olympiades inaugurée par Adrien, et l'ère d'Adrien à Athènes. Les trois problèmes doivent avoir entre eux des rapports étroits que MM. Neubauer et Dittenberger ont en vain cherchés et que j'ai essayé aussi de découvrir, mais inutilement. Les éléments nous manquent pour résoudre ces questions de chronologie.

N. 59. Inscr. intéressante qui montre qu'au début du ve siècle ap. notre ère,

---

et l'arabe disent à l'instrumental : aller *par* nuit, *par* jour, *par* matin, *par* mer, en d'autres termes, *au moyen* de la nuit, du jour, etc. là où d'autres langues diraient, au locatif : aller *pendant* la nuit, le jour, le matin, *sur* mer.

on élevait encore des statues aux sophistes et qu'on se mettait en frais de vers prétentieux pour les honorer. Il s'agit d'un certain Ploutarchos qui fut également en grande estime à Athènes. Ἐφ. ἀρχ. n. 560 et 2577. *Corpus*, n. 1080.

76 i, inscriptions chrétiennes; M. F. néglige plusieurs textes intéressants publiés depuis le *Corpus*, mais c'est à dessein. Il ne reproduit dans cette classe de monuments que ceux qu'il a vus lui-même ou dont il possède l'estampage.

Corinthie. L'épigraphie de la Corinthie est extrêmement pauvre, l'isthme ayant été ravagé trop de fois. — 87 a. M. F. reproduit l'inscription du vase de Tléson publiée par Rangabé et par d'autres savants. « La trouvaille de cette » coupe à Corinthe nous apprend la patrie de cet artiste dont on connaissait un » grand nombre de vases trouvés en Etrurie. »

La démonstration n'est pas aussi simple que cette phrase semble l'indiquer. Brunn dans son catalogue des artistes céramistes, publié en 1859, donne 75 noms lus sur des vases italo-grecs, et six noms lus sur des vases grecs, encore dans ce nombre fait-il entrer *Xénophantos* l'Athénien, potier qui parait avoir eu son atelier sur la côte du Pont-Euxin. Ces noms sont *Ergotimos*, *Tléson*, *Hégias*, *Psiax*, *Hilinos* et *Xénophantos*. Les deux premiers seuls se sont trouvés à la fois en Italie et en Grèce. La question de savoir à quel pays appartiennent les céramistes dont les produits se rencontrent en Italie et en Grèce ne peut être résolue que par un long examen. MM. Heydemann et Benndorf ont fait sur ce sujet des recherches remarquables (1869-1870) qui ont eu pour premier résultat de porter à 16 les signatures lues en Grèce[1]. *Griechische Vasenbilder*. — *Griechische und sicilische Vasenbilder*. Sans reprendre cette étude que j'ai essayée ailleurs longuement[2], il est bon de remarquer qu'on a trouvé à Corinthe outre le nom de *Tléson*, celui d'*Exékias*, Heydemann, p. 10; Salinas, *Arch. Anz.* 1863, p. 120; il y a même lieu de douter que le vase de *Tléson* provienne de Corinthe et non de Cléones. Il serait utile de rappeler la signature de Timonidas conservée au musée du *Varvakeion* sur une sorte de bouteille à long col de style ancien découverte à Cléones, et enfin la signature de *Charès* attribuée avec beaucoup de vraisemblance, mais sans qu'il y ait certitude, à Corinthe. La comparaison des poteries de *Néarchos*, de *Tléson* et d'*Ergotélès* est de rigueur pour prouver que *Tléson* travaillait ou à Corinthe ou à Cléones.

95 a. Heureuse correction aux remarques de Keil, Ἐμνήσθησαν Εὔπορος τοῦ υἱοῦ κτλ...

Argolide. 112 a. Insc. inédite d'un sculpteur athénien inconnu Διόδωρος Ἑρματτίου. Diodoros est postérieur à l'institution des Σωτήρια.

N. 115. Exemple rare du nom d'un agoranome sur une brique. Si l'inscription de Corinthe 87 est écrite sur une brique, elle se rapporte, selon toute vraisem-

1. A cette liste il faut, je crois, ajouter Κίττος, artiste qui appartient évidemment à la Grèce propre. Ce nom se lit sur une amphore panathénaïque découverte en Cyrénaïque et transportée au *British Museum*. De Vitte, *Note sur quelques amphores panathénaïques*, 1868, p. 7.

2. *Journal des savants*, 1872-1873.

blance, à un magistrat. M. Birch seul, à ma connaissance, dans son histoire de l'ancienne poterie, a étudié les textes de cette classe. Les briques grecques consacrées par une marque officielle commencent à devenir nombreuses. Je trouve dans mes notes les exemples suivants qui sont, je crois, inédits et que j'ai copiés à Athènes.

1° ////‾ΕΙΔΩ///; 2° ΑΙΓΕΙΔΩΝ, Αἰγ]ειδῶ[ν; 3° ////ΤΙΟΧΙΔ/////'Αν]τιοχιδ[ῶν]. Ces marques, si on constatait les endroits où on les trouve, seraient des documents topographiques intéressants. Elles enrichissent la série très-pauvre encore des monuments relatifs aux tribus; comme les tessères des tribus, médailles assez fréquentes aujourd'hui, elles montrent l'autonomie de ces divisions de la cité; 4° ΔΗ; 5° ΔΗΜΟCΙΑ; 6° ꓘΟΜΗΔ, inscription indiquant une propriété du peuple. L'exemple le plus curieux que nous en connaissions est donné par le chœnix du *Varvakeion* à Athènes[1]; 7° ΝΩΝΜΞꓘ; marque prouvant que les divi-

ΝΩΞΘ

nités étaient considérées comme propriétaires[2]; 8° ΘΕΣΠΙ brique de Thespies.

ΕΩΝ

Quant aux exemples de noms propres j'ai noté à Athènes ΑΓΡΙΠΠΑ, ΔΙΟΥ (2 exemples) ΔΙΟΔΩΡΟΥ (2 exemples)[3].

Il y aurait lieu de rechercher pour quelle raison l'astynome marquait les briques, le caractère des édifices où cette signature était admise, la différence d'attributions de l'astynome et de l'agoranome, le rapport de ces empreintes sur brique et des inscriptions semblables que nous trouvons sur les amphores, sur les mesures de capacité et sur les poids. Il est vrai que l'*astynomat* et l'*agoranomat* ne sont encore que très-mal connus.

115 a. Inscription qui montre les Thessaliens et les Macédoniens envoyant de nombreuses offrandes au temple d'Artemis *Pheræa* en Argolide. L'énumération des peuples qui font ces offrandes suit l'ordre géographique.

116. Seul exemple connu jusqu'ici d'un acte de proxénie trouvé en Argolide.

116 a. Une des dissertations les plus importantes de l'ouvrage. M. F. commence par restituer les parties du texte que ses prédécesseurs avaient en vain étudiées. Il établit ensuite avec une grande netteté la situation des artistes dionysiaques en Argolide et les lois qui les régissaient[4]. Le texte est de l'année 113 av. notre ère.

« La sculpture qui employait des matériaux différents pour une même statue, » était donc encore en usage en 113. » Cette phrase doit être modifiée, elle ne rend pas la pensée de l'auteur. L'usage d'employer pour les statues des matériaux différents, par exemple des marbres de couleurs variées, se retrouve durant

---

1. *Mélanges archéologiques*, in-8°. Didier, p. 28.
2. Je n'ai pas de renseignement certain sur l'origine de cette brique; le sigma est de forme ancienne.
3. Sur un des exemplaires A et P liés devant Διοδώρου.
4. L'auteur a consacré à ces artistes un travail spécial : *de collegiis scenicorum artificum apud græcos*, Paris, 1873.

toute la durée de l'empire. — Zénon a fait une statue de Dionysos, ἄγαλμα ἀκρόλιθον, χρυσόσημον... Ces termes sont en effet embarrassants. Je crois qu'on donnait le nom de statue acrolithe à deux sortes de représentations : 1° aux statues habillées dont le corps caché par les vêtements était en bois, tandis que la tête, les pieds et les mains étaient en pierre ou en marbre; 2° à des statues de bois sculpté, non recouvertes de draperies et terminées par des extrémités de marbre. Telle était la statue d'Athéné que les Platéens reçurent de Phidias. Les statues du premier genre étaient plus nombreuses que celles du second; on peut les reconnaître dans nombre de descriptions que fait Pausanias. Quelques représentations figurées nous en conservent des images.

« Dans l'Attique la date est marquée jusqu'à la fin de l'empire par les archontes » éponymes. » L'expression n'est pas tout à fait exacte. Dans ce passage l'auteur résume les ères usitées en Grèce à partir de l'époque romaine. 1° ère de la réduction de l'Achaïe en province romaine, 146; 2° ère de Macédoine depuis la réduction de cette province, 148; 3° l'ère actiaque, 31. Il faut ajouter à cette liste l'ère du voyage d'Adrien à Athènes, dont nous avons quatre exemples à ma connaissance, et celle du nouveau système d'Olympiades inauguré par le même empereur, dont nous connaissons deux mentions par les textes épigraphiques[1]. Il est très-probable que même en Achaïe on comptait encore par d'autres ères.

Ainsi l'inscription 146 b. datée de l'année 184 ne peut s'expliquer ni par l'ère de l'année 146 ni par celle de l'année 31. M. F. conjecture que les Epidauriens avaient une chronologie spéciale qui prenait peut-être pour point de départ une année où Adrien prodigua des bienfaits à la ville, bienfaits auxquels paraît faire allusion la légende de certaines monnaies, où l'empereur a le titre de κτίστης.

158 a. Inscription de Trézène, ère inconnue, année 77 ou 69.

162 a. Même observation pour l'année 550 inscrite sur un monument de Spartes du temps des Antonins. M. F. remarque justement qu'on ne peut songer à une ère qui partirait de l'établissement du patronomat par Cléomènes[2].

122. Remarques de M. Waddington sur une inscription qui éclaire l'histoire des rois de Chypre, Nicocréon et Prytagoras. 123-124 a. *negotiatores italici* à Argos. 157 a. Nouvelle copie et commentaire développé d'une inscription relative à la construction d'un temple à Trézène; M. F. ajoute beaucoup aux travaux précédents de MM. Bursian et Rangabé sur ce texte.

Laconie. 162 a. Preuve formelle que le *patronome* sous l'empire était éponyme de Spartes. Bœckh avait admis ce fait contre l'assertion de Pausanias, mais

---

1. *Fastes éponymiques d'Athènes, nouvel essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXIIe Olympiade*, in-8°. Thorin, 1873. Archontat de Μέμμιος ..... φρου Κολωνῆθεν, n. 38 et 39.

2. M. F., p. 52, indique qu'il discutera à propos de chaque inscription les difficultés que présente la date; il serait bon qu'il résumât ses observations dans un mémoire d'ensemble.

n'en avait donné qu'une preuve incomplète. Mots doriens inexpliqués τοριν, μωαν, κεκυαν, λωαν, κασσηρα (cf. aussi 162 c). 162 c, vers isarithmiques; 162 h. dédicace τῶι Δελφιδίωι.

163 a. Dissertation sur le collége des Dioscures et d'Hélène à Spartes — composition de ce collége — fonctionnaires qui le dirigent; rôle qu'y jouent les esclaves.

163 b. Travail semblable sur le collége des Ténariens en l'honneur de Poseidon Ténarien. On sait que les associations religieuses chez les Grecs sont un des sujets que M. F. a étudiés avec le plus de soin et où il a la plus particulière compétence[1].

168-168 b. M. F. cherche à établir la hiérarchie des magistrats à Spartes. Il étudie en particulier les fonctions des agoranomes. Remarques nouvelles pour la plupart.

168 c. Distinction de l'agoranome et du pédionome à Spartes.

173 a. Inscription capitale pour l'étude de la constitution du sénat à Spartes sous l'empire. M. F. montre les renseignements qu'elle conserve; il expose l'organisation du sénat pour cette époque.

Le recueil contient un certain nombre d'inscriptions métriques intéressantes pour l'histoire de l'idée de la mort. On y trouve très-nettement précisée la croyance à une vie heureuse dans un monde supérieur, p. ex. 162 a. « C'est » ainsi, Héracleia, que véritablement tu es de la race d'Héraclès, de Phœbus et » des habitants de l'Olympe; après ta mort, ils t'ont enlevée dans leurs demeures » et t'ont placée, comme issue de leur propre sang, dans la demeure des immor- » tels. »

85. « Je suis retournée aux sources d'où j'étais sortie, laissant le lien que la » nature m'avait imposé; j'ai laissé mon corps, étant encore vierge sans enfant, » sans mari. » Voyez encore n. 67 et 132.

L'uniformité de ces formules ne doit pas faire dédaigner l'expression des pensées souvent élevées et où on voit que les doctrines des philosophes sur la vie future étaient devenues familières à la foule. Il y a lieu du reste ici à un grand nombre de rapprochements qui intéressent l'histoire des idées morales. Ce travail aurait une réelle valeur[2].

Nous avons signalé les faits les plus neufs qui font pour l'historien l'intérêt de ces fascicules. Nous devons remarquer aussi que M. F. s'est efforcé d'établir par l'étude des monuments datés les variations qu'a subies la langue en Argolide et en Laconie et qu'il a toujours insisté sur les transformations de l'alphabet. Il a fait à ce sujet un très-grand nombre d'observations qu'il sera utile de résumer à la fin de l'ouvrage dans un travail d'ensemble. Il annonce du reste déjà que plusieurs questions seront traitées de la sorte dans des mémoires spéciaux. Ainsi

1. *Des associations religieuses chez les Grecs, Thiases, Eranes, Orgeons*, avec le texte des inscriptions relatif à ces associations. Paris, 1873.

2. Voir quelques remarques de M. F. p. 42, sur l'inscription 85.

il renvoie à des études sur *les proconsuls d'Achaïe*[1], et sur *les associations religieuses*, études réservées pour les dernières livraisons.

Le commentaire de chaque inscription considérée à part divise trop souvent l'attention. Il serait à souhaiter qu'à la fin de chaque section l'auteur montrât en termes très-brefs ce qu'il ajoute par son travail aux connaissances que nous possédions avant lui.

Il est inutile de remarquer que la méthode suivie dans ce travail est celle que nous avions déjà appréciée précédemment. Pour de pareils livres le meilleur moyen de montrer l'importance des services que rend l'auteur est une analyse sommaire.

DUMONT.

---

180. — **Geschichte von Frankreich**, von Dr L. O. BRŒCKER. I Band : Frankreich in den Kæmpfen der Romanen, der Germanen u. des Christenthums. Hamburg, H. Grüning. 1872. IV. In-8°, 271 p. — Prix : 6 fr.

Le livre de M. Brœcker est un des plus bizarres qui me soient jamais tombés entre les mains. Il faut aller en Allemagne pour trouver un homme intelligent et instruit capable de composer ou pour mieux dire de fabriquer un livre aussi dénué de plan et de suite. Le volume qui vient de paraître et qui, s'il faut en croire le titre, est le commencement d'une Histoire de France, se compose de deux livres. Le premier a 32 p. et contient un abrégé de l'histoire franke jusqu'à la mort de Clovis. Le second livre a 236 pages; il renferme l'histoire des fils de Clovis; une série d'observations sur l'état du clergé, de la noblesse, de l'armée, du langage, du droit et des mœurs en Gaule de 496 à 561 ; des remarques sur les châteaux, les villes, les fortifications, les églises et les édifices de tout genre, sur les saints, les miracles et les médecins à la même époque; enfin un abrégé de l'histoire de la littérature latine païenne, un abrégé de l'histoire de la littérature latine chrétienne et un abrégé de l'histoire de la littérature gallo-latine. Cette partie littéraire de l'œuvre de M. B., dont la dernière subdivision rentre seule directement dans son sujet, occupe plus de la moitié du volume, 165 p. sur 268. — Si encore les sujets divers qui forment la matière du second livre étaient distribués en chapitres ayant des titres, on aurait peut-être quelque chance de comprendre la division et la suite des idées. Mais au lieu de cela, ils sont répandus en 42 paragraphes simplement numérotés, ou plutôt en 31 paragraphes, car il y a 11 numéros qui manquent[2], sans que du reste leur absence paraisse augmenter la confusion de l'ouvrage; il ne peut y avoir de lacunes là où il n'y a pas d'ensemble. Entre ces paragraphes, il n'y a aucun lien, aucune transition; il n'y a ni succession ni progression dans les idées. Il est impossible de dire quel plan suit M. B. ni à quel but il tend. Il paraît avoir imprimé à peu

---

1. Ce mémoire sera l'œuvre de M. Waddington.
2. Les nos 15-21 et 35-37.

près au hasard une série de notes sur l'époque mérovingienne et sur la littérature latine.

Ces notes d'ailleurs sont loin d'être sans valeur. Si ce volume n'est pas un *livre* écrit et composé, c'est du moins la conversation à bâtons rompus d'un homme d'esprit et d'un homme instruit. M. B. n'est pas un professeur d'Université, un érudit de profession; on s'en aperçoit tout de suite à l'absence de tout appareil scientifique dans un livre qui pourtant ne peut guère s'en passer; il est rare qu'il cite ses sources, et jamais il ne discute les opinions des savants qui ont traité les mêmes sujets avant lui; mais il est facile de s'apercevoir qu'il connait bien toute la littérature de son sujet. Il a une manière toute personnelle d'envisager les questions; il a lu les textes en amateur et en curieux plus encore qu'en érudit; de là des trouvailles heureuses, des pensées originales [1], qui rendent le livre de M. B. intéressant et utile à lire, malgré tous ses défauts. Je citerai en particulier les paragraphes 41 et 42 qui traitent de la littérature chrétienne latine et de la littérature gallo-latine, et le paragraphe 38 sur les saints et les miracles. Dans ce dernier §, M. B. analyse avec beaucoup de finesse les prodiges dont les Vies de saints du VI[e] s. nous ont conservé le souvenir; il montre que jamais une infirmité réellement incurable, la perte d'un membre par exemple, n'est guérie par la vertu d'un saint, et que même il n'est jamais question de la guérison miraculeuse d'une blessure, bien que les blessures assurément ne manquassent pas à cette époque; il nous représente, non sans une certaine verve humoristique, les pèlerinages du VI[e] s. comme des cures qui étaient pour l'époque ce que sont aujourd'hui celles de nos villes d'eaux : les malades étaient soignés dans les habitations attenantes à l'église, ils y trouvaient bonne nourriture et bon gîte, une diète sévère physique et morale, le jeûne et la prière; ils y restaient souvent longtemps avant d'être guéris, des semaines et parfois des mois entiers; enfin des remèdes fort simples, une boisson chaude, ou une application d'huile sur la partie malade faisaient souvent le plus grand bien; sans compter l'immense puissance de l'imagination et de l'influence morale sur des natures simples et croyantes. — Bien que nulle part les idées de M. B. n'aient une netteté suffisante, et qu'elles conservent toujours l'allure mobile et insaisissable de la conversation, elles sont souvent justes et ingénieuses. M. B. analyse très-bien les divers éléments qui concourent à la formation de la France, p. 18 : « La France a reçu des Romains sa langue, des Gaulois son caractère national, des Franks ses institutions politiques. — *Wie bei den Rœmern die franzœsische Sprache und bei den Celten das franzœsische Volk, so beginnt der franzœsische Staat bei den Franken* »; il définit avec sagacité le caractère de la Gaule, « romaine par rapport aux Bar- » bares, mais originale par rapport à Rome, » et le rôle des Franks séparés par

1. M. B. cherche même trop l'originalité; il évite de parler comme tout le monde. Il emploie toutes sortes de circonlocutions pour ne pas employer l'expression *Vulgar Latein* (L. I, 1). Au lieu d'Austrasie et Neustrie il dit *Alt* et *Neu Salien*. Je ne pense pas qu'il prétende donner ici l'étymologie des deux noms traditionnels.

leur conversion au catholicisme de la masse germaine arienne qui continue sur le terrain religieux la lutte contre Rome, et mélangés de telle sorte aux Gallo-Romains qu'ils subissent leur influence tout en paraissant les annuler (Voy. L. I, § 3, 5, 7 et L. II, 7-31). Ces idées sont chez M. B. dans un état confus et rudimentaire, mais elles mériteraient d'être précisées et développées. Parmi les points de vue nouveaux dont j'ai été frappé, je citerai encore la raison que donne M. B. de l'annexion violente des petits royaumes franks par Clovis après la guerre d'Aquitaine. Il nous montre le roi barbare après la conquête du royaume Wisigoth plutôt affaibli que fortifié par le nombre excessif de ses sujets Gallo-Romains et cherchant à s'appuyer sur une masse barbare plus nombreuse et plus compacte en réunissant à son empire les États franks du N.-Est. Peut-être y a-t-il là quelque exagération; peut-être Clovis n'avait-il pas le « *Politischer* » *Scharfblick*[1] » que lui prête M. B.; peut-être cherchait-il simplement à conquérir le plus possible, et se tournait-il vers le Nord parce qu'au Sud Théodoric lui barrait le chemin. Prenons garde cependant de ne pas nous laisser entraîner trop loin par notre désir de laisser aux Germains leur caractère barbare et par notre crainte de les habiller à la moderne. Ils n'étaient point des politiques au sens moderne du mot, sans doute; mais il y avait longtemps qu'ils se frottaient aux Romains et ni Alaric, ni Théodoric, ni Attila lui-même, ni Clovis à plus forte raison, n'étaient incapables de combinaisons politiques d'une certaine portée. Tout au moins pouvaient-ils avoir des pressentiments justes et aider par des impulsions personnelles à demi conscientes à la force inexorable des choses. Le sentiment, réfléchi ou spontané, qui avait guidé Clovis, persista chez ses fils et ses petits-fils puisque, bien que maîtres de presque toute la Gaule, ils résidèrent tous au N.-E., dans les pays où l'influence germaine était prédominante.

Je ne ferai que peu d'observations de détail sur le livre de M. B. Il n'a pas fait un livre d'érudition, il ne cite pas ses sources, et il serait difficile autant qu'oiseux de noter tous les points sur lesquels je suis en désaccord avec lui. Je me contenterai de relever quelques points où son opinion me paraît erronée. — P. 9. M. B. a raison de dire que les Barbares n'ont jamais entièrement dépouillé les Romains ni ne les ont réduits en esclavage; mais il a tort de faire de l'*hospitalitas* burgunde, partage des terres fait à l'amiable entre Germains et Romains, le type de tous les établissements barbares. En Italie, les Lombards dépouillèrent violemment les vaincus, et dans l'empire frank il n'y eut jamais de partage. — P. 28. M. B. attribue à Clovis une grande patience, et pense qu'il a volontairement laissé s'écouler onze ans entre la prise de Soissons et la guerre d'Alémanie, quatre ans entre d'Alémanie et celle de Burgundie et sept ans entre

---

1. M. B. va plus loin encore quand il reconnaît aux Germains « *ein grosses Staatsmænn-* » *isches Blick* » parce qu'ils ne voulaient pas des Romains dans leurs armées et n'épousaient pas des Romaines (§ 4). Pourtant au début du même §, il dit avec raison que les Germains jusqu'à l'invasion appartiennent plus encore à l'histoire naturelle qu'à l'histoire, c'est-à-dire plus encore au règne animal qu'au règne humain. Pour acquérir si vite « *le* » *coup-d'œil de l'homme d'État* » ils ont dû faire des progrès bien rapides.

celle de Burgundie et celle d'Aquitaine. Mais les documents sur cette époque sont si incomplets qu'il est impossible de conclure de leur silence que Clovis soit demeuré aussi longtemps inactif. Une seule ligne de Grégoire de Tours nous dit qu'en 491 il fit une guerre contre les Thúringiens (*Gr. Tur.* II, 27), guerre qui peut avoir été longue et difficile. Entre 485 et 500 Clovis a dû avoir à lutter pour conquérir tout le pays entre l'Oise et la Loire[1]. S'il fallait en croire la Vie de S[te] Geneviève, il aurait assiégé Paris pendant dix ans. La patience que Clovis apportait à l'accomplissement de ses desseins vient peut-être simplement des difficultés de la conquête. — Pour la guerre contre les Alamans, M. B. admet qu'elle a eu lieu dans le pays ripuaire et que la bataille où Clovis a été converti au christianisme (*Gr. Tur.* II, 30) est celle de Tolbiac où Sigebert fut blessé (*Gr. Tur.* II, 37). Rien n'autorise à réunir ces deux faits comme l'a fort bien trouvé Junghans[2]. D'après la vie de St. Vaast qui nous montre Clovis passant par Toul au retour de sa campagne contre les Alamans, il dut aller les attaquer chez eux, dans le bassin supérieur du Rhin. On ne comprendrait pas sans cela comment la soumission de l'Alémanie aurait suivi la victoire du roi frank. — P. 33. « *Die in Süd Gallien gelegene Auvergne* » est inexact. — L'Auvergne appartient à la Gaule centrale. — P. 54. Dans ses observations, fort intéressantes d'ailleurs, sur la composition des armées frankes, M. B. dit que les Gallo-Romains qui servaient comme auxiliaires avaient conservé les noms des anciennes légions romaines. Cela est peu vraisemblable, puisqu'il n'y avait plus d'armée permanente; en tous cas l'assertion mériterait d'être accompagnée de preuves. — P. 68. Dans son paragraphe sur la noblesse M. B. me paraît avoir commis bien des inexactitudes. Il dit que le nom d'*optimates* était réservé à la noblesse barbare et le nom des *nobiles* à la noblesse gallo-romaine. Un seul passage semble autoriser cette opinion, c'est celui de la loi des Burgundes (xxvj-1) : *Optimati Burgundioni vel Romano nobili.* Mais *optimates* désigne dans d'autres textes la noblesse gallo-romaine. S.-Didier parle des « *optimates et principes* » d'une ville (Bqt. IV, 36). La vie de St.-Théodard parle des *optimates* d'un évêque (Voy. Waitz, *Vfgsgsch.* II, 288). C'est que *optimates* désigne non une distinction d'origine, mais la position élevée occupée par certains hommes auprès d'un roi ou d'un personnage important. Un roi, un duc, un évêque ont leurs *optimates.* Ce sont : « les grands », quelle que soit leur race. Quant au mot *nobiles* il est constamment appliqué aux barbares et désigne, non une classe privilégiée parmi les hommes libres, mais tantôt tous les hommes libres sans exception, tantôt les plus éminents par la fortune ou par l'illustration de leur famille. — P. 69. M. B. restreint trop la part accordée aux Gallo-Romains dans l'administration franke[3]. M. Roth a montré que Grégoire de Tours cite parmi les comtes de Tours et

---

1. *Gesta reg. Franc.* 14 : Dilatavit Chlodovechus amplificans regnum suum usque Sequanam. Cf. Procope, *De Bello Goth.* I, 12.
2. *Die Geschichte Childerich's und Chlodovechs*, p. 41.
3. M. B. corrige il est vrai son opinion p. 73.

d'Auvergne plus de Gallo-Romains que de Franks[1]. Enfin j'ignore sur quelles autorités s'appuie M. B. pour avancer que *nobilitatis ordo* a signifié spécialement à l'époque Mérovingienne : les hauts dignitaires ecclésiastiques. Rien ne me paraît justifier cette assertion. — P. 86. Les *turres* que fabriquait l'évêque Léon, et que M. B. prend pour des tours d'églises couvertes en étain doré, étaient des coffres de bois couverts d'or et en forme de tours qui servaient à renfermer les saintes espèces destinées au sacrifice de la messe[2].

A côté de ces questions purement scientifiques, il en est une autre plus générale dont je dirai un mot en finissant. Quand un Allemand écrit sur l'histoire de France ou un Français sur l'histoire d'Allemagne, il est curieux de voir quel esprit le guide dans ses jugements, quelle influence ses sentiments nationaux exercent sur son impartialité historique. Extérieurement le patriotisme de M. B. est peu apparent; mais il n'en est pas moins fort et se fait sentir dans mainte appréciation historique. M. B. par ex. nous représente les Vandales comme les vrais représentants du « *Germanenthum* » haïs à ce titre par les Romains et calomniés par eux. Il dit qu'Euric et Genséric comprirent « que la vocation des » races allemandes n'est pas de se faire une guerre civile entre elles, mais de » poursuivre une lutte nationale contre les Romains et les Grecs. » — Quand M. B. fait la géographie du sol sur lequel s'est développée l'histoire de France, il s'arrête à l'Est au plateau de Langres; préoccupation nationale bien mesquine assurément, qu'il aggrave encore en disant (p. 17) que la Gaule est une péninsule qui n'est dépourvue de frontières naturelles qu'au N.-E. On a appelé *Gallia* jusqu'au XIIIe s. tout le territoire de la Gaule romaine, qui a au N.-E. le Rhin pour frontière naturelle. — Je suis de l'avis de M. B. quand il dit que les vices des Gaulois étaient ceux d'une civilisation dégénérée et que les vices des Germains étaient ceux de la barbarie; d'une manière fort ingénieuse, il montre d'après les décisions des conciles l'entrée en scène des vices barbares au VIe siècle. Mais est-il bien équitable lorsqu'il parle de la cupidité gauloise d'après Salvien, de dire que le prêtre de Marseille met en regard la chasteté des Goths, l'hospitalité des Franks, la pureté des Saxons, sans ajouter avec Salvien que les Goths étaient fourbes, les Franks menteurs et les Saxons cruels?

Quand donc les historiens comprendront-ils qu'en prenant l'histoire pour complice de nos rancunes et de nos passions nous nuisons à la science sans rendre service à notre propre patrie?

G. Monod.

1. Roth, *Beneficialwesen* p. 173.
2. *Gr. Tur.* X. 31, § 3. « Leo..... fuit faber lignarius, faciens etiam turres holocryso » tectas, ex quibus quædam apud nos retinentur. »

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 septembre 1873.

M. H. Martin poursuit la lecture de son travail sur la Prométhéide d'Eschyle. De son exposition des croyances religieuses de la Grèce ancienne, il résulte que Prométhée recevait au temps d'Eschyle les honneurs divins et qu'à Athènes, en particulier, il était adoré en trois endroits; son culte était en quelque sorte *parallèle* à celui de Zeus, comme le culte de Zeus à celui de Kronos, comme le culte des Euménides à celui d'Apollon, etc. Il faut donc abandonner les opinions diverses que l'on a émises sur Eschyle à propos de Prométhée; ce poète n'est ni un libre-penseur, ni un simple littérateur, ni un sectaire, ni un philosophe; c'est un Athénien des guerres médiques connaissant les doctrines orphiques et les conciliant avec la religion nationale. — M. H. Martin entre ensuite au cœur du sujet. La tradition du Caucase et de l'aigle trouvait sa place dans le Prométhée *délivré;* mais l'*enchaîné* est plus ancien. Lorsque le dieu dérobe le feu dont il enseigne l'usage aux hommes, Zeus régnait depuis peu de temps. L'action se passe dans une contrée lointaine, dans la Scythie d'Europe, riche en mines de fer, près d'une mer (Pont-Euxin ou Palus-Méotides). Dans le P. enchaîné, il n'est pas question d'aigle, il est simplement enchaîné; ce n'est qu'à la fin de la tragédie que, sur son refus opiniâtre de se soumettre à Zeus, il sera *menacé* de ce nouveau supplice. — M. H. Martin esquisse ensuite les grandes lignes de la tragédie du P. enchaîné et montre qu'elle ne suppose pas une tragédie antérieure.

M. E. Havet continue sa lecture sur les écrits faussement attribués à Bérose et à Manéthon. Joseph, comme Eusèbe, ne paraît avoir cité Bérose que d'après le livre attribué à Alexandre le Polyhistor.

Il n'est pas exact que le livre attribué à Bérose ait été cité ni par Apollodore ni par Juba. Athénée, Clément d'Alexandrie et Hésychius ont cité réellement des *babyloniaca* de Bérose. Mais premièrement rien ne prouve qu'on trouvât dans ces livres rien de ce qu'Eusèbe nous a transmis. Ensuite rien ne nous renseigne sur la date véritable de ces *babyloniaca*.

Quant à Manéthon, personne ne nous parle de lui avant Joseph. Les fragments conservés sous son nom sont de deux sortes : 1° les listes de l'Africain et d'Eusèbe, 2° le récit suivi conservé par Joseph. Les listes, quoique provenant de source authentique, ne sont évidemment pas authentiques dans leur texte. Pour la citation de Joseph, quelques expressions de Joseph donnent lieu de supposer qu'il ne l'a pas prise dans le livre même, qu'il n'a peut-être pas connu directement. Le passage du livre *sur Isis et Osiris* au sujet de Manéthon ne peut inspirer aucune confiance; encore moins le témoignage de George le Syncelle et la prétendue lettre de Manéthon à Ptolémée citée par lui.

M. T.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 4 Octobre — 1873

181. — **Untersuchungen über den Ausfall des Relativ-Pronomens in den germanischen Sprachen.** Ein Beitrag zur Syntax des zusammengesetzten Satzes, von Dr Eugen Kœlbing. Strasbourg, Seitz et Miller. 1872. 1 vol. in-8°, 55 p.

L'opuscule de M. K. appartient à ce genre de travaux qui, grâce à des collections d'exemples rares laborieusement réunis et méthodiquement classés, sont toujours d'une utilité réelle pour la science, quelque jugement qui doive être définitivement porté sur leurs conclusions. Malheureusement il s'en faudra de beaucoup que tous ceux qui auront à consulter ce livre soient en état d'en tirer tout le profit possible. Comme traitant une question de syntaxe germanique ancienne il intéresse en effet tous les linguistes qui s'occupent de syntaxe comparée indo-européenne; mais plus d'un se trouvera arrêté dès l'abord par la difficulté de comprendre, sans l'aide d'une traduction, des exemples empruntés au vieux-norrois, au suédois, au danois, et même à l'anglo-saxon et au vieux-saxon. On peut avoir de ces langues une teinture suffisante pour se rendre compte grammaticalement d'un exemple accompagné de traduction, et se trouver tout à fait incapable de suppléer à une traduction absente.

M. K. étudie dans les différentes langues germaniques un phénomène qu'il appelle « chute du pronom relatif. » La question offrant une difficulté particulière dans les langues où le pronom relatif se confond par sa forme avec le pronom démonstratif, il constate d'abord dans une langue qui n'emploie jamais le démonstratif dans le sens relatif, le vieux-norrois, que la particule *er*, seule expression dans cette langue de la fonction relative, peut être supprimée; il fait sur le suédois et le danois des observations analogues, et il signale aussi l'absence de la particule *the* en anglo-saxon, dans des cas spéciaux où il lui paraît impossible de reconnaître au pronom démonstratif seul la force relative qu'il a d'ailleurs souvent dans ce dialecte. La chute de la particule relative dans les langues qui viennent d'être nommées s'expliquerait par la faiblesse de son accent en regard du démonstratif de la proposition principale. Dans les langues mêmes où le pronom démonstratif et le pronom relatif ne se distinguent pas extérieurement, comme le vieux-saxon et le haut-allemand, il est des cas où, en l'absence de tout pronom, il faut bien admettre que le relatif manque : (p. 22) *Ist iaman hiar in lante, es iauiht thoh firstante?* La grosse difficulté est celle que présentent les phrases comme la suivante, empruntée à un texte moyen-haut-allemand, et qui a

d'ailleurs, ainsi que le montre M. K., ses analogues en vieux-haut-allemand : (p. 33) *Ich geræche mich und erholte des er mir tuot ze leide*. Qu'est-ce que ce *des* au génitif qui tient la place à la fois d'un pronom démonstratif au génitif, régime de la proposition principale, et d'un pronom relatif à l'accusatif, régime de la proposition subordonnée ? Grimm en faisait un pronom relatif attiré au cas que régit le verbe principal, et s'appuyait entre autres arguments sur l'analogie du gothique où des cas d'attraction se rencontreraient, non-seulement dans la traduction littérale de certains tours grecs, mais là même où la construction grecque est parfaitement logique : *Duhve thai siponjos theinai ni gaggand bi thammei anafulhun thai sinistans* = Διὰ τί σὺ περιπατοῦσιν οἱ μαθηταί σου κατὰ τὴν παράδοσιν τῶν πρεσβυτέρων ; M. K. nie l'analogie et croit que dans une forme comme *thammei* les deux éléments constitutifs gardent chacun leur fonction, le premier restant un démonstratif régime de la proposition principale et parfaitement distinct du second qui est la particule relative invariable. Il admet d'ailleurs l'attraction en vieux-saxon, en vieux et en moyen-haut-allemand, et il en cite de nombreux exemples dans des cas où l'adjectif démonstratif est exprimé en même temps que le relatif : *Durch willen der worte, der dir der engel zu sprach*. Il suppose même que dans les phrases comme celle qui a été citée plus haut une attraction du même genre a d'abord amené en présence deux formes identiques du pronom *der : des des er mit tuot ze leide*, et que cette identité des deux formes est la cause principale de la chute de l'une d'elles. Quant à la détermination exacte de celle des deux qui aurait subsisté et de celle qui serait tombée, M. K. la fait fort sagement dépendre de l'interprétation de chaque cas particulier (p. 43), et il indique dans la considération des règles métriques un critérium infaillible pour les cas où il peut être appliqué (p. 44). En tout cas, et c'est en cela que ses conclusions diffèrent de celles de Grimm, il admet la possibilité et même la fréquence de la chute du pronom relatif.

Nous avons été bien aise de voir apparaître à la fin de l'opuscule, quoique pour y être combattue (et par un argument sérieux, bien qu'il ne soit peut-être pas destiné à rester sans réplique dans un état plus avancé de la science), une autre hypothèse qui à chaque page s'offrait à notre esprit comme une objection aux conclusions de l'auteur. Les phrases où le pronom relatif manque ne seraient-elles pas un héritage de la période où le pronom relatif n'existait pas encore ? Car il y a certainement eu un temps, non pas où « les phrases aujourd'hui subordonnées étaient simplement coordonnées, » comme M. K. le répète (p. 41) après Windisch et Delbrück, dans un langage au moins équivoque, s'il ne trahit pas en effet une idée fausse, mais où la subordination, nécessaire dans la pensée, n'avait point encore d'expression adéquate qui la distinguât extérieurement de la simple coordination. Aujourd'hui même, en allemand, à part l'ordre des mots qui diffère dans les propositions principales et les propositions subordonnées, la subordination d'une relative commandée par le pronom *der*, matériellement identique au pronom démonstratif, n'aurait aucune expression dans le langage, si ce n'est encore cet accent oratoire qui n'a jamais fait défaut, même à la langue la plus primitive. Nous craignons fort que l'équi-

voque que nous venons de signaler sur la subordination réelle et l'expression de la subordination n'ait exercé une fâcheuse influence sur les tentatives déjà faites pour expliquer l'origine des constructions relatives, et tant que cette question attendra sa solution définitive, il nous semblera prudent de suspendre notre jugement sur celle que M. K. a traitée, comme sur ces prétendus phénomènes d'*attraction* dont les progrès de la science sont vraisemblablement destinés à diminuer de plus en plus le nombre.

Abel BERGAIGNE.

---

182. — Ἑρμηνεύματα (καὶ) Καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris, par A. BOUCHERIE, professeur au lycée de Montpellier. 1 vol. in-4°, 339 p. Paris, Imprimerie nationale, 1872. (Extrait du tome XXIII, 2e partie des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques).

Le ms. 3049 de la Bibl. nat. renferme (fol. 80 v°-115 v°) un petit opuscule qui, par le sujet qu'il traite, rappelle assez bien nos guides de conversation. C'est un double recueil de phrases latines et grecques à l'usage des personnes qui, connaissant l'une de ces langues, voulaient s'exercer dans l'autre. L'ouvrage, dont la copie a été exécutée au commencement du XVIe siècle par Hermonyme de Sparte, est intitulé Πολυδεύκους περὶ καθημερινῆς ὁμιλίας, *Pollucis de quotidiana locutione*, et rien n'empêche de voir dans ce *Pollux* l'auteur de l'Ὀνομαστικὸν, Julius Pollux, précepteur de l'empereur Commode. Cette « conversation » journalière » commence par une préface annonçant le but de l'auteur et le plan de l'ouvrage qui doit contenir 3 livres (fol. 80-85). Suivent, sous forme de petits dialogues, les descriptions de l'emploi de la journée d'un enfant et de celle d'un homme. Emploi de la journée d'un enfant : toilette du matin, arrivée à l'école, exercices scolaires jusqu'à midi, collation à la maison, retour à l'école (fol. 85-93). Emploi de la journée d'un homme : rencontre de deux amis dont l'un a affaire au tribunal du préteur et se fait assister par l'autre (93-100); visite de deux personnes à un ami malade (100-102); promenade au marché et préparation d'un dîner (102-107); séance à la salle de bain (107-110); dîner (110-114); coucher (114-115).

La Bibl. de l'École de médecine de Montpellier possède un ms. (n° 306), du IXe s., intitulé Ἑρμηνεύματα, *Interpretamenta* renfermant un texte grec et latin comme le ms. de Paris avec lequel il offre certains rapports. Il commence par une introduction qui est la reproduction à peu près littérale du début de celle qui ouvre la Καθ. ὁμιλ., et qui, comme celle-ci, annonce trois livres, dont deux seulement sont donnés. Le premier de ces deux livres contient une série de petits dialogues dans le genre du ms. de Paris, mais bien plus nombreux d'un côté et beaucoup moins développés de l'autre (fol. 139 v°-146 v°). M. B. qui a eu soin de leur donner des numéros d'ordre, en compte vingt-cinq, qu'il analyse ainsi : « emploi de la journée à Rome, visites en ville et hors de ville, entretiens » avec des amis, déjeûner, promenade au marché, affaires, séance à la salle de » bains, dîner, coucher. » Le deuxième contient une série de plus de 3,000 noms

groupés en 44 sections, à la manière des glossaires du moyen-âge, où les mots sont classés dans un ordre plus ou moins logique, d'après la nature des objets.

Tels sont les deux textes que M. B. a eu l'heureuse inspiration de publier, et qu'il nous donne réunis sous le titre commun de Ερμηνεύματα (καὶ) καθημερινὴ ὁμιλία de *Julius Pollux*. Cette publication est de la plus haute importance pour la philologie grecque et latine, et elle soulève diverses questions qui méritent d'être examinées de près.

La première est celle qui est relative à l'auteur des *Interpretamenta*. M. B. n'hésite pas à voir dans ce livre le même ouvrage que la *quotidiana locutio* de Pollux, et par conséquent à inscrire ces deux variantes d'une œuvre unique sous le nom de Julius Pollux. « Les Ἑρμηνεύματα du ms. 306 de Montpellier et la » Καθημερινὴ ὁμιλία du ms. 3049 de Paris ne sont que des copies ou des édi- » tions du même ouvrage; l'auteur est indiqué par le ms. de Paris; rien ne » s'oppose à cette désignation; tout au contraire y concorde, et la chronologie » et ce que l'on connait des travaux, de la profession, des qualités et des défauts » de Pollux » (p. 18). Cette conclusion peut être exacte pour l'identification de Pollux du ms. de Paris avec J. Pollux : mais a-t-on le droit d'identifier les *Interpretamenta* avec la *Quotidiana locutio?* Il est permis d'en douter.

M. B. s'appuie sur la reproduction de la préface du ms. de Paris (que j'appellerai P) dans le ms. de Montpellier (ou M) et sur une certaine ressemblance dans l'exposition et le développement des sujets qui oblige d'admettre unité de composition. Mais les différences l'emportent de beaucoup sur les ressemblances et, à bien examiner les deux ouvrages, on se voit forcé de les séparer. P contient cinq ou six sujets traités avec des développements relativement étendus, présentant une suite et formant chacun un petit tableau ou un petit récit assez complet en son genre. Quelque banal que puisse être le sujet, bien qu'il ne faille pas s'attendre à y trouver de l'originalité et de l'art, cependant on ne peut s'empêcher de remarquer que la lecture de P est bien plus intéressante, et que la rédaction dénote une main plus exercée que celle de M; et c'est là un trait qui confirme pour moi l'identification du *Pollux* de ce ms. avec Julius Pollux. On ne peut pas en dire autant de M où le plus souvent les sujets traités aussi brièvement que possible se suivent au hasard.

D'ailleurs les sujets traités ne sont pas les mêmes. P commence par l'emploi de la journée de l'enfant; toute cette partie manque dans M. P nous montre ensuite un *dominus* rencontrant son ami Gaius qui, ayant affaire au tribunal, le prie de l'assister. Le dialogue se développe sur huit pages du ms. (93-101). Voici ce qui y correspond dans M. Un esclave apporte à Licinius une lettre de Gaius l'invitant à l'assister au tribunal. Licinius s'habille (ceci manque naturellement dans P) et part. Puis la scène change : on se trouve chez un professeur d'éloquence ; cinq lignes plus loin, on demande l'adresse d'un ami; puis monté sur des mules, on part avec un soldat à Tibur. L'on arrive chez d'autres amis: salutations générales ; vient enfin un petit paragraphe qui semble la conclusion du premier : « Puisque nous avons gagné, dinons ensemble. » Jusqu'ici assurément il est impossible d'établir la moindre ressemblance entre les deux

textes. Après le procès, P donne le récit d'une visite chez un ami commun Lucius, malade, mais qui, au rapport de l'esclave, est descendu au jardin ; cette visite manque dans M. Scène nouvelle dans P : invitation à déjeuner, course au marché pour les préparatifs de ce déjeuner : là encore M se sépare de P, car s'il nous conduit chez un marchand, c'est chez un marchand fripier, et ce sont des vêtements dont il est fait acquisition. Enfin dans P, après le déjeuner, Gaius est invité à des jeux et exercices ; on va au bain ; puis arrive le dîner, et l'on se couche ensuite. Ici M présente quelque ressemblance avec P : nous y retrouvons la séance au bain, le dîner et le coucher, mais là encore l'idée seule du développement concorde, les détails diffèrent absolument.

Cette rapide comparaison suffit, je crois, à établir qu'on se trouve en présence de deux textes d'origine différente, et les légères ressemblances qu'ils présentent s'expliquent par la nature même des deux ouvrages. En dehors de la préface sur laquelle nous allons revenir, ils n'ont de commun que trois points de développement : l'affaire devant le magistrat, la séance au bain et le dîner. Or si l'on songe que le type de ces ouvrages devait être tombé dans le domaine commun, l'on conçoit que ces coïncidences étaient inévitables et que certains *motifs* s'imposaient nécessairement à tous les auteurs d'*Interpretamenta*. Pour conclure des ressemblances à l'unité de composition, il faudrait qu'elles portassent sur l'exécution, ce qui n'a pas lieu ici pour M et pour P.

M. B. vient lui-même confirmer nos remarques par ses observations sur les mss. de Leyde et de St.-Gall qui contiennent eux aussi des *Interpretamenta* où l'on trouve, comme dans la seconde partie de M une série de mots latins et grecs groupés sous 38 chefs différents. Si l'on jette les yeux sur le tableau comparatif où M. B. reproduit (p. 2) les titres des 38 chapitres des *Interpretamenta* de Leyde et de St.-Gall et ceux des 44 chapitres de M, on voit que les 38 titres des uns se retrouvent — moins un — dans les 44 de l'autre, et que si l'ordre n'en est pas semblable, il y a des séries de chapitres se succédant dans le même ordre (chapitres 24-31 et 34-40 de M correspondant aux chapitres 9-16 et 23-29 de Leyde et St.-Gall). De plus si l'on se reporte aux citations données en note par M. B., il semble que les divers chapitres contiennent à peu près les mêmes mots disposés dans le même ordre. Les deux ouvrages présentent donc des ressemblances intimes ; cependant M. B. ne les croit pas suffisantes pour se permettre de les identifier. Je comprends jusqu'à un certain point ses scrupules, mais je lui demanderais pareille réserve en ce qui touche M et P [1]. La préface il est vrai

---

1. Les *Interpretamenta* de Leyde et de St.-Gall ont été publiés par Bœcking sous le titre de *Dosithei magistri Interpretamentorum liber tertius* (Bonn, 1832). Cette attribution à Dosithée repose sur cette seule raison que dans le mss. de St.-Gall ils viennent une page après la grammaire de Dosithée, séparés de celle-ci par une liste d'expressions grecques et latines et de verbes grecs et latins, par un *explicit* et par un blanc d'une demi-page. La preuve est plus que faible, et je partage de tout point l'opinion de M. B. qui les considère comme anonymes. Quant aux *Interpretamenta* de Montpellier, s'il les identifie, — à tort selon nous, — avec la Καθ. ὁμιλ. de Paris, nous serions presque tentés de les rattacher au texte de Leyde et de St.-Gall, tant les rapports nous paraissent sensibles entre M et les extraits donnés par M. B. de l'ouvrage de Bœcking. Il est vrai que M. B. n'a

fait difficulté. M débute par une introduction de quelques lignes qui reproduit à peu près littéralement le premier quart de la préface de P. Mais si de l'examen des deux ouvrages il ressort la nécessité absolue d'admettre deux mains différentes, l'identité de la préface suffit-elle à ruiner les conclusions précédentes? En bonne méthode, non. Les deux ouvrages sont différents; donc la préface de l'un a été prise à l'autre, M aurait copié P; ou toutes deux ont été inspirées par un modèle commun; ce serait une de ces phrases tombées dans le domaine public. Pour conclure et résumer mon opinion, je comparerais la Καθ. ὁμιλ. et les Ἑρμ. à deux recueils de morceaux choisis de littérature portant en tête une même épigraphe (une page de Rollin sur l'utilité de la lecture, par exemple) et çà et là se rencontrant dans la reproduction de quelques morceaux [1].

J'arrive maintenant à l'examen des textes. Le premier est M dont M. B. donne un double texte, l'un qui est la reproduction exacte du ms. avec toutes ses fautes, le second — imprimé au-dessus de l'autre — qui en est le corrigé, ou le texte critique. Chacun d'eux est sur deux colonnes, la première pour le grec, la seconde pour le latin. Les corrections sont nombreuses, car le texte, œuvre d'un scribe latin qui savait à peine lire le grec, est rempli de fautes; ces corrections sont ingénieuses et faites surtout avec méthode. D'ailleurs M. B. à la fin de la préface, a consacré une dizaine de pages à l'examen de ces erreurs dont il demande l'explication aux ressemblances de sons et de formes (voir p. 21-32). Tout ce travail critique est remarquablement fait [2].

Quant au texte, quelle en est la valeur? Une première question se présente tout d'abord, question non soulevée par M. B. mais non sans importance pour l'autorité à accorder à la partie latine : Des textes grecs et latins que l'on a en présence, lequel des deux est la traduction de l'autre?

Les éléments de solution ne manquent pas. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que souvent un même mot latin correspond à plusieurs mots grecs, comme par ex. p. 82 où on lit ἡγεμών *dux*; στρατηλάτης *dux*. Mais comme la réciproque est vraie aussi, qu'à la même page on lit : γραμματεῖς *tesserarii*; γραμματεῖς *litterati* (et non *litterarii*; voir l'errata) [3], il n'y a rien à conclure de ce fait, sinon que

---

guère eu l'occasion d'indiquer que les ressemblances, et si nous pouvions voir le texte même publié par Bœcking serions-nous frappé de certaines différences dont il faudrait tenir compte.

1. Nous verrons plus loin une autre preuve reposant sur ce fait que l'auteur de M est un Grec s'adressant à des Grecs, et que l'auteur de P est ou un Latin ou un Grec établi à Rome. — On pourrait peut-être faire valoir contre notre hypothèse une coïncidence assez remarquable, à savoir que M et P annoncent tous deux trois livres; il est vrai que P n'en donne qu'un et M deux seulement; mais les lacunes sont sans doute des omissions de copistes et dans M et dans P l'œuvre primitive devait contenir trois parties. Cette coïncidence n'est pas concluante; car tous ces *Interpretamenta* étaient sans doute faits sur un plan uniforme, d'ailleurs très-simple. 1er livre : phrases; 2e livre : mots; 3e livre : conjugaisons, formes grammaticales. Il n'est pas prouvé que le ms. de Leyde contînt ou annonçât plus de trois livres, malgré ce que semble dire M. B. (p. 3).

2. Une petite critique cependant. Pourquoi dans le second livre, M. B. sépare-t-il chaque mot par un point? Ce livre n'est pas composé seulement que de mots détachés; souvent les noms sont accompagnés d'une ou de plusieurs épithètes qui n'en peuvent être séparées.

3. Ces doubles et quelquefois triples traductions sont fréquentes. En voici des exemples

l'auteur avait sous les yeux des dictionnaires grecs-latins et latins-grecs dans lesquels les mots de chacune de ces langues étaient rendus par plusieurs équivalents, ou bien (au cas qu'il fût grec — ce qui est notre avis) qu'il avait une connaissance suffisante du lexique latin pour trouver plusieurs équivalents à un même mot grec.

Mais si ces variantes multiples ne prouvent rien, d'autres faits établissent sûrement que le latin a été traduit du grec, et qu'au fur et à mesure que l'auteur écrivait en colonne ses mots grecs, il en donnait la traduction littérale, sans s'inquiéter si la grammaire latine trouvait son compte dans ce calque des formes grecques.

En voici quelques exemples : P. 48. τεμε κρεας | εκ υδατος | ταχερον — *praecide* | *carnem* | *ex aquam* | *madidum*. *Madidum* au neutre, amené par ταχερον. — P. 59. *Venalia* (l. *Venus*) *florifer* traduisant Ἀφροδίτη ἀνθοφόρος; ἀνθοφόρος n'a qu'une terminaison pour les deux genres. — P. 60. *sensum humanam* traduisant διάνοιαν ἀνθρωπίνην. — P. 64. Περὶ τῶν Ζ ἀστέρων πλανητῶν Κρόνου[1], Ἡλίου, Σελήνης, Ἀρέως, Ἑρμοῦ, Διός, Ἀφροδίτης — De septem stellis erraticis : *Saturni*, *Solis*, *Lunæ*, *Martis*, *Mercurii*, *Jovis*, *Veneris* ; le traducteur avait oublié au milieu de sa phrase que *de* gouverne l'ablatif[2]. — P. 73. Μέλλων χρόνος est traduit par *præteritum tempus*. Le contexte force d'admettre la leçon du grec ; l'erreur est due à un autre *præteritum tempus* qui se lit deux lignes plus haut. — P. 130. κρεας | χοιριον | υιον | εξ υδατος | αφ υδατος | απτον | ωμον -- *carnem* | *suilum* | *porcinum* | *alixum* | *exaqua* | *assum* | *crudum*. Même faute qu'à la page 40. — P. 133. υδωρ | καταρον | καταρον | διαυγες | θολερον | ψυχρον | χλιαρον | θερμον | ξεστον -- *aqua* | *purum* | *mundum* | *perlucidum* | *turbidum* | *frigidum* | *tepidum* | *cal(i)dum* | *fervente*. Erreur semblable. — P. 145. ορνεα | πετατaι — *aves volat* (!). Même page, le *fenicopterus* (omis par M. B. dans les glossaires) semble une latinisation du grec φοινικόπτερος. — Enfin, argument d'une autre nature, les deux sections du chapitre *de moribus humanis*

---

pour les premières pages. Nous prenons à la page 56, commencement de la 2e partie.

Texte grec : p. 56, θεοὶ ὕψιστοι (2 traductions latines); 67, διάμετρον (2); 72, εὖρος (2), ἀφηλιώτης (2); 75, εἰς τὸ μέλλον (2); 76, φρίκη (2); 78, ἐπιβάται (2); 80, ἱππικός (2); 81, μεσίτης (3); 82, γραμματεῖς (2); 84, τόξον (2), ἀγρός (2), χωρίον (2); 86, δρέπανον (2); 87, ἀμπελοφύλαξ (2); 89, αἴγειρος (2); 90, κάλαμος (2); 91, ναός (2); ἱερόν (2); 92, στέφανοι (2); μάντις (2); 93, προφήτης (2); ἀγνόν (2); 95, ἱπποφίδες (2); 96, συγγενεία (2); 97, τέκνα (2); πατήρ (2); 98, υἱοποίητος (2); 99, γυνή (2); 100, κοινώνος (2). — Texte latin : p. 56, *dii inferi* (2 tr. gr.); 57, *silvanus* (2); 57-58, *aurora* (2); 58, *mater magna* (2); 68, *sonus* (2), *turbor* (3), *procella* (2); 69, *aestus* (3), *solistitium* (2); 71, *ludifloralis* (2); 72. *annus* (2); 73, *meridie* (2), *tempus* (2); 74, *crepusculum* (2); 76, *tumor* (2); 77, *arbor* (2); 78, *alga* (2); 79, *princeps* (2); 82, *dux* (2); 83, *magister vici* (3), *pugna* (2); 85, *saltus* (2), *lenticula* (2), *fenum græcum* (2); 86, *suncilio* (2); 89, *popago* (2), *mespilum* (2); 90, *calamus* (2); 91, *sacrificium* (2), *altaria* (2); 92, *haruspex* (2), *fatidicus* (2); 93, *sors* (2), *augur* (2); 96, *suboles* (2), *stirps* (2); 98, *neptis* (2), *gemini* (2); 99, *uxor* (3); 100, *procurator* (2), *curator* (2), *cognitor* (2), *dominus* (2), *domina* (2), *pater familias* (2).

On voit cependant que le latin l'emporte sur le grec, ce qui vient à l'appui de notre thèse, que l'auteur a pensé en grec, puis traduit en latin. — La suite présente la même proportion de doublets.

1. Pourquoi M. B. corrige-t-il la leçon du mss. en χρόνου?

2. Impossible de voir là une erreur du scribe ; les sept noms n'y auraient pas passé.

(p. 182-199 — 1re sect. *qualités*; 2e, *défauts*), donne les deux séries d'épithètes dans l'ordre alphabétique grec. Quand cet ordre est interrompu, remarque M. B. (p. 182, n. 2), c'est presque toujours pour rapprocher des synonymes[1].

De ces diverses particularités, il ressort évidemment que chaque mot du texte latin est la traduction du mot grec correspondant. Quelle confiance peuvent donc lui donner les romanistes qui lui demandent des formes du latin populaire, il est facile de le voir. M. B. cite (p. 13) les solécismes *Scis ubi manet, scito si intus est* (p. 39, 40), comme des solécismes de la langue parlée, de la langue populaire. Peut-être n'est-ce que la traduction littérale du grec. οἶδας ποῦ μένει — γνῶθι εἰ ἔνδον ἐστί. — Et de même les tournures *quod sufficit ad homines viginti* (p. 45); *quot sunt horæ? jam octo* (p. 44), etc. reproduisent peut-être simplement le grec τὸ ἀρκοῦν πρὸς ἀνθρώπους κ. — πόσαι εἰσὶν ὧραι; ἤδη ὀκτώ. Assurément *bene habent* (p. 40) n'est ni vraiment latin, ni roman, mais grec : καλῶς ἔχει. De même *calceet* me *aliquis gallicas* (p. 46) ne peut être que ὑποδησάτω με τὶς τὰ λώρια. *Ne quod vultis* (p. 51) vient de μήτι θέλετε. Ces exemples suffisent. On voit que la valeur de ce texte est bien moindre qu'on pourrait se l'imaginer. A considérer seulement le titre, on pouvait espérer rencontrer un texte du latin vulgaire; on ne trouve que du latin classique, gâté d'hellénismes, avec quelques termes nouveaux ou quelques acceptions nouvelles empruntées à la langue familière. Aussi la grammaire et la syntaxe n'offrent rien de bien curieux. Le texte grec, rempli de fautes, est intéressant pour l'histoire de la prononciation du grec. Le texte latin présente les incorrections qu'on est habitué à rencontrer dans les manuscrits anciens. En voici quelques-unes, qui pourraient aller rejoindre toutes celles dont M. Schuchardt a donné le classement dans son *Vocalisme du latin vulgaire : cenare* 49, 50, etc.; *calciamenta* 37; *latinæ* (*-ne*) 33, 34; *causedicus* 39; *berbanæ* (*verb.*) 92; *orreum* 86; *have* 34, 45; *ospitalis* 54; *ilaris* 57; *haer* 67; *orror*, *orripilatio* 76; *harena* 78; *da mappa[m] ad manus* 51; *cotidianos* (*-nus*) 35; *amicus* (*-cos*) 41; *coco* (*coquo*) 41, 69; *tonitralis* 55; *clostrum* 126; *praesteteris* 36; *linquamem* (*liq.*) 47; *acitabulo* 49; *piscis* (*-ces*) 63; etc., etc. En fait de romanismes, je ne citerais guère (à côté de ceux qu'a déjà relevés M. B. dans son glossaire, tels que *cicala*, *fervente*, *adduce*, etc.) que *manducemus*, p. 48, traduisant φάγωμεν, et *vessica*, p.

---

1. Nous n'avons pas cité une masse de petites preuves de détails, qui chacune prise à part, n'offre rien de bien assuré, mais dont l'ensemble finit par porter la conviction dans l'esprit. Par ex. p. 128 : ἐρόδια παντοδαπα traduits par *viaria omnigenus* (faute qui n'est pas apparente dans le texte corrigé de M. B.); p. 132 : ὕδνα traduit par deux mots *terræ tubera*; p. 51, *ponite mensam*, corrigé après coup en *imponite*, et amené par le grec θέτε; p. 80, *consolaris* donné deux fois à une distance de 6 lignes, ce qui ne s'explique qu'autant que l'auteur pensait en grec; p. 131 : Ζωομευτόν, Τηγανιτόν traduit par *ex jure*, *ex sartagine*; etc., etc. — Le texte fournit-il des preuves contraires? Je ne vois guère que deux passages difficiles à expliquer avec l'hypothèse d'un auteur grec. P. 133 : οινος | παλαιον | ακρατον | υδαρες. etc. — *vinum*, *vetus*, *merum*, *aquatum*, etc. P. 137 : Κρέας | καπριον | etc. χορια | βοεια | ταυρια | μοσχια | etc. | αρνια | ελαφια | — *caro verrina*, etc. (tous les adjectifs au féminin). Peut-être les adjectifs de la page 137 sont-ils des pluriels neutres; on trouve en effet au milieu de la série le mot σάρκες. Il en est de même p. 133, où je remarque οἰνόμελι, αφέψημα et d'autres noms neutres. Cependant les premières épithètes de οἶνος font difficulté; toutefois remarquons que ἄκρατον et ὑδαρές, s'emploient au neutre absolument. Voir le Thesaur. de H. Est. s. v. ἄκρατος et l'exemple d'Athénée.

123. Je rappellerai encore le mot *tisana*, grec τισάνη, p. 85, au lieu de *ptisana*, πτισάνη. Cette forme est vraiment populaire; je la retrouve dans les textes talmudiques du IIIe siècle (traités Betza, 14, a; Moed Katon, 13, 6), légèrement altérée d'après la phonétique hébraïque: *tisné* (au sens de *orge mondée* et *potion d'orge mondée*). De là l'italien *tisâna* (accentuation grecque, *tisâna*, τισάνη), d'où le fr. *tisane*[1].

Le texte de P est beaucoup plus correct que celui de M. Aussi M. B. a-t-il jugé inutile de le donner en double, comme il a fait pour M. Il le reproduit avec les corrections nécessaires, mais en indiquant toujours avec grand soin la leçon du ms. quand il la modifie. Le latin et le grec se suivent de très-près, cependant il est difficile de distinguer lequel des deux est la traduction de l'autre, ou s'ils n'ont pas été composés ensemble. En tout cas l'auteur était plus maître de la langue latine que celui auquel on doit M. L'on aurait bien quelques faibles indices semblant montrer que le latin est traduit du grec, par ex.: *indui* me *superariam albam* = ἐνδυσάμην ἐπενδύτην λευκήν, p. 205. — *Ut scripsi autem* (pour *Ut autem scripsi* = γράψας δέ, p. 206. — *Quomodo habes* = πῶς ἔχεις (p. 208). — *Audivisti* quia *vicimus* = (ἤκουσας) ὅτι (ἐνικήσαμην) (p. 210). — Mais d'autres prouvent le contraire ἃ ὑποτεταγμένα εἰσί (pour ἐστί) = quæ subjecta sunt, p. 204, et de même ἃ ἀναγκαῖα εἰσίν, p. 218. Ἄρξασθε ἀπ' ἀρχῆς = mihi *incipite ab initio*, p. 207: Ἂν σοι ἡδὺ ἐστί = *si tibi suave* est, p. 212. Πεπεράτον forme grécisée du lat. *piperatum*, p. 216 (omise dans le glossaire). Πάντα ὀρθῶς ἔχει est bien traduit par *omnia* se *recte habent*, p. 212[2]. Le latin, pour reproduire mot pour mot le grec, ne pousse pas comme dans M la servilité jusqu'au barbarisme; il reste latin. Aussi faut-il attacher plus de prix aux romanismes qui rappellent la construction grecque, l'infinitif pour le supin (*salutare* p. 205, et p. 208, 2 fois); *si* et l'indicatif pour *an* et le subjonctif (*interroga eum* si possumus, εἰ δυνάμεθα, p. 211), l'impératif pour le subjonctif (ne dormita, μὴ νύσταζε, p. 215), etc. Rappelons *suum* pour *ejus* dans (*videre dominum suum*, ἰδεῖν τὸν κύριον αὐτοῦ, p. 211). Pour résumer les caractères de la *Quotidiana locutio*, plus complète et mieux faite que la première partie des *Interpretamenta* qui lui correspond, d'une langue plus correcte, d'un latin plus pur, présentant çà et là quelques constructions populaires, elle diffère quant au sujet et quant au style des *Interpretamenta*, et rien n'empêche de l'attribuer à l'auteur de l'Ὀνομαστικόν.

A ces deux textes, M. B. a ajouté deux extraits du ms. 6503 de la B. N. (fonds latin); ce sont 17 fables d'Esope, et un très-court fragment du droit romain, texte grec et traduction latine littérale. Ces extraits ont déjà été publiés

---

1. Ce mot peut s'ajouter à ceux que j'ai étudiés dans la *Romania* I, p. 92. Je ne l'avais pas fait entrer dans mon étude, parce que j'attribuais la chute π à la phonétique hébraïque. Mais le *tisana* des *Interpret.* vient prouver que le *tisné* du Talmud est réellement une forme populaire grecque et latine, et à son tour est confirmé par celle-ci. Les dictionnaires du grec moderne donnent πτισάνη. Le mot a sans doute été refait.

2. Signalons encore un petit indice. M commence sa préface par *multos video cupientes græce disputare et* latine, mettant *graece* avant *latine;* P intervertit l'ordre des deux mots *multos cupientes* latine *loqui et* graece (p. 202) et de même *per quem facilius* latine *et* graece *loqui instruantur* (p. 204).

par Bœcking en 1832, d'après les mss. de Leyde et de St.-Gall, plus récents de trois siècles que le ms. de Paris (M. B. ne nous dit pas la date de ce dernier). Le texte grec des fables est fort maltraité, grâce à la manie du scribe qui, connaissant bien le latin, mais mal le grec, l'a mutilé à plaisir ; cependant les véritables leçons se retrouvent encore assez facilement sous les erreurs de lettres et les altérations qui ne les détruisent pas en somme, et M. B. aidé de la version latine et du texte, fort corrompu, il est vrai, de Bœcking, a pu rétablir à peu près sûrement la partie grecque. Le latin, qui est fort correct, présente quelques particularités : p. 229 : *Sic exiguum animal* au lieu de *tam ex. an.*; p. 230 : *post modicum* hellénisme = μετ'ὀλίγον ; p. 237. *cattus* pour *felis* (on a d'autres exemples, d'ailleurs, de ce mot dans la basse latinité) ; p. 240 : *Interrogante..... si ipse esset;* p. 247 : *hiberno*, pris absolument au sens de *hiver* (omis dans le glossaire), etc.

Le fragment de droit romain n'offre pas grand intérêt.

Les résultats nouveaux qu'apportent les documents publiés par M. B. sont consignés dans un double index grec et latin qui termine l'ouvrage, et qui se partage en deux sections, l'une contenant les mots nouveaux, l'autre les formes rares et les acceptions nouvelles, division utile à certains égards, gênante à d'autres. Ces deux doubles ou ces quatre glossaires qui s'étendent sur 80 pages, quoique encore quelque peu incomplets surtout en ce qui touche les romanismes, suffisent à montrer la valeur de ces documents. Beaucoup moins précieux, il est vrai, qu'on aurait pu le croire pour l'étude du latin populaire, ils ne laissent pas que d'avoir une importance considérable, et si le travail de M. B., excellent surtout dans la restitution critique du texte, présente encore quelques lacunes ou laisse encore quelques points non élucidés, l'auteur n'en a pas moins le mérite d'avoir heureusement enrichi le trésor de la philologie grecque et de la philologie latine.

A. DARMESTETER.

---

183. — **De l'intelligence** par H. TAINE. Paris, Hachette. 1870. II. In-8°, 492 et 508 p.

Les événements nous ont mis en retard avec ce livre, qui ne rentre pas, il est vrai, dans le domaine où se renferme la *Revue critique*, mais que le mérite exceptionnellement distingué de l'auteur recommandait à notre examen et à l'attention de nos lecteurs.

M. Taine a divisé son ouvrage en deux parties : dans la première, il traite des éléments de la connaissance, dans la seconde, des diverses sortes de connaissances. Suivant lui, nos idées générales ne sont que des noms, les noms ne sont qu'une classe d'images, et partant, les lois des idées se ramènent aux lois des images. L'image est une sensation spontanément renaissante, ordinairement moins énergique et moins précise que la sensation proprement dite. Elle peut produire une illusion qui deviendrait complète, si elle n'était réduite par des sensations antagonistes, des souvenirs et des jugements généraux. M. T.

recherche les lois suivant lesquelles les images renaissent et s'effacent. Nos sensations proprement dites sont des sensations totales, composées de sensations plus simples, celles-ci de même, et ainsi de suite. Les noms de force et de substance, de moi et de matière ne désignent que des entités métaphysiques ; il n'y a rien de réel dans la nature sauf des trames d'événements liés entre eux et à d'autres, il n'y a rien de plus en nous-mêmes ni en autre chose.

Dans la seconde partie, M. T. développe que la naissance et la rectification d'une illusion sont les deux procédés par lesquels se forment en nous nos diverses sortes de connaissances. La perception extérieure est une hallucination vraie. Puis, appliquant les principes posés dans la première partie, il traite successivement de la connaissance des corps, de la connaissance de l'esprit et de la connaissance des choses générales.

On parait penser assez généralement, non-seulement en Angleterre, mais aussi en France, que l'ouvrage de M. T. n'offre guères que la reproduction des théories de l'école psychologique anglaise. M. T. ne dissimule pas lui-même (I, 7) que « pour comprendre la connaissance que nous avons des corps et de » nous-mêmes, » il « a trouvé des indications précieuses dans les analyses pro» fondes et serrées de Bain, Herbert Spenser et Stuart Mill ; » que « dans l'exa» men des idées et des propositions générales qui composent les sciences pro» prement dites » il a profité « des fines et exactes recherches de Stuart Mill » sur l'induction. » Mais M. T. n'a fait ces larges emprunts à l'école anglaise que parce que ces théories lui paraissaient être en étroit rapport avec des idées qu'il nourrit depuis longtemps, qu'il a conçues de bonne heure et exprimées dans son livre sur *les Philosophes français du* XIXe *siècle* (1857). Au fond, le livre de M. T. sur l'intelligence est l'œuvre d'un métaphysicien qui ne se croit que psychologue. Il annonce ne devoir fournir que (I, 4) « de tout petits faits bien choisis, impor» tants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieusement notés ; » il termine (II, 492) en disant à son lecteur : « nous sommes au seuil de la méta» physique..... si je m'arrête, c'est par sentiment de mon insuffisance. » C'est une pure illusion. M. T. a franchi le seuil de cette science mal famée, dès le début de son ouvrage ; et il ne pouvait pas faire autrement. Comment traiter de la nature des idées générales, de la matière, de l'esprit, du moi, de la substance, de la quantité, de la qualité, de l'espace, du temps, du mouvement, sans faire de la métaphysique et de la plus abstruse ? M. T., qui est très-dogmatique, a sur toutes ces questions des idées très-arrêtées, et comme il est en même temps très-systématique, ces idées se ramènent à une seule idée, c'est qu'il n'existe partout que des mouvements. Il a adopté dans l'école anglaise ce qui convenait à sa métaphysique ; et il a laissé de côté les théories et même les faits qui ne lui paraissaient pas susceptibles d'appuyer ses idées favorites. Je ne sais pourquoi il n'a pas essayé de tirer parti de la psychologie de Herbart qui a prétendu appliquer la statique et la dynamique aux faits de conscience. Il aurait pu aussi trouver des vues intéressantes dans le *Mikrokosmus* de Lotze, et, sinon les adopter, du moins les discuter.

Mais en général M. T. ne discute pas. Il en résulte beaucoup d'obscurité. On

ne saurait s'en prendre au style de l'auteur, qui est, comme on sait, un écrivain des plus distingués; il ne néglige pas non plus d'éclaircir les abstractions par des exemples particuliers : mais dans la préoccupation où il est de sa propre pensée, il néglige et peut-être dédaigne la tradition, il ne songe pas aux difficultés que les questions qu'il traite ont soulevées depuis plus de deux mille ans, aux efforts qui ont été tentés pour les résoudre, enfin à tout ce qui obstrue l'esprit de son lecteur et empêche la pensée de l'auteur d'y pénétrer.

Ainsi j'ai de la peine à comprendre comment il ramène les idées générales à de pures images. Il dit (I, 70) : « Ce que nous avons en nous-mêmes lorsque » nous pensons les qualités et caractères généraux des choses, ce sont des » signes, et rien que des signes, je veux dire certaines images ou résurrections de » sensations visuelles ou acoustiques, *tout à fait* semblables aux autres images, » *sauf* en ceci qu'elles sont correspondantes aux caractères et qualités générales » des choses et qu'elles remplacent la perception absente ou impossible de ces » caractères et qualités. » Les vieilles objections au nominalisme se représentent à l'esprit, et valaient la peine d'être examinées. Qu'est-ce que des signes qui ne signifient rien ? s'ils ne signifient rien, ils ne sont pas des signes; et s'ils signifient quelque chose, nous avons dans l'esprit autre chose que les signes. Ensuite comment ces signes peuvent-ils être *tout à fait* semblables aux autres images, *sauf* la différence essentielle qui les caractérise et par conséquent les sépare radicalement de ces autres images ? Tout cela avait besoin d'être expliqué, c'est-à-dire discuté.

M. T. nie absolument que l'idée de substance[1] réponde à rien de réel qui existe indépendamment de l'esprit. « Tout ce qui subsiste » dit-il (I, 387) « ce » sont des événements, leurs conditions et leurs dépendances, les uns moraux » ou conçus sur le type de la sensation, les autres physiques ou conçus sur le » type du mouvement. La notion de *fait* ou *événement* correspond seule à des » choses réelles. Corps chimique, atome matériel, moi, ce qu'on appelle un » être, c'est toujours une série distincte d'événements. » Mais nous ne pouvons concevoir de mouvement sans mobile, de *fait* sans quelque chose qui *fait* et quelque chose qui subit l'action, ou du moins nous ne pouvons le concevoir qu'à titre d'abstraction pure, comme le point, la ligne et la surface en géométrie. Nous ne pouvons même parler sans concevoir un sujet, c'est-à-dire quelque chose qui subsiste ou est censé subsister par soi-même, et un attribut, c'est-à-dire quelque chose qui n'existe qu'en autre chose. Que les choses soient réellement comme nous les concevons, c'est une autre question, et une question entièrement insoluble, puisque nous ne pouvons pas sortir de notre esprit. Seulement c'est un fait que dès que nous concevons un mouvement dans la réalité, et non

1. Il affirme (II, 12) que la substance « est le tout dont les propriétés sont les extraits. » Mais les catégories de substance et de totalité ont toujours été considérées comme distinctes. La substance peut perdre quelques-unes de ses propriétés et rester la même substance ou du moins être conçue comme la même substance; de la cire liquifiée reste de la cire; mais le tout qui perd quelques-unes de ses parties n'est plus le même tout. L'assertion de M. T. n'est pas évidente par elle-même, et avait besoin d'être démontrée.

plus en mécanique rationnelle, nous ne pouvons pas plus le concevoir sans *quelque chose* qui se meut, que nous ne pouvons concevoir une portion d'étendue existant en dehors de notre esprit qui n'ait pas les trois dimensions. Il me paraît impossible (cela l'est du moins pour moi) de concevoir une sensation sans *sujet* sentant, une volition sans *sujet* voulant, des émotions de plaisir et de peine sans *sujet* qui les éprouve, et surtout de comparaison sans *un* sujet qui compare, de souvenir sans *un* sujet qui se souvient, ce qui est une espèce de comparaison; car (pour se servir des raisonnements de Condillac [1]), si le moi n'est qu'une collection de sensations, ces sensations sont indépendantes les unes des autres, par conséquent isolées, par conséquent ne peuvent être comparées. M. T. regarde l'idée que nous nous faisons de notre *moi* comme une illusion. Mais sans m'arrêter ici sur la confusion qu'il me semble faire entre le sentiment du *moi* qui accompagne nos sensations, nos pensées, nos volitions et nos sentiments, ce que nous appelons la conscience de nos états intérieurs, et l'idée que nous nous faisons de notre personne, de notre situation dans le monde, etc., si l'idée du moi est une illusion, cette illusion doit être faite à *quelqu'un*, et à quelqu'un qui est *un*; car comment aurait-il l'idée de l'unité pour l'introduire par erreur dans ce qui est composé et collectif? Sans doute nous ne pouvons pas connaître la substance, comme nous connaissons une poire, un cheval, un homme; mais nous connaissons la substance et la force aussi bien ou aussi mal que l'espace, le temps, et le mouvement, qui n'ont pas donné aux métaphysiciens moins d'embarras que la substance. Toutes ces notions premières sont également claires, également obscures, également pleines de difficultés; et il me semble que c'est une illusion que de penser que si on admet qu'il n'y a que des mouvements, on sera hors d'embarras: on restera aux prises avec les énormes difficultés où se heurte quiconque veut approfondir l'idée de mouvement, et qu'on a d'ailleurs déjà rencontrées du temps de Parménide.

M. T. a adopté les théories de la psychologie moderne, qui croit pouvoir montrer comment on acquiert les idées d'espace, de temps et de mouvement. En ce qui concerne l'idée d'espace, il a été fait les efforts les plus ingénieux pour expliquer comment nous localisons les sensations de la vue. Ceux qui s'occupent d'optique physiologique sont partagés : les uns admettent que les sensations de la vue engendrent en nous l'idée d'espace, les autres que cette idée préexiste à nos sensations. Helmholtz, qui est avec les premiers, ne paraît pas pourtant trop sûr de cette solution du problème. J'avoue que je conçois le développement de l'application des notions d'espace, de durée, de mouvement, je n'en comprends pas l'acquisition, parce qu'elles se refusent à toute définition. En effet nous mesurons l'espace, la durée, le mouvement, mais nous ne pouvons

---

1. *Art de raisonner*, I, 3. Il admet que l'âme est une substance, et il établit qu'elle doit être simple pour comparer ses sensations; à plus forte raison doit-elle être une substance. Remarquons, en passant, que Condillac admet la substance (*Discours préliminaire du cours d'étude*, art. I.) : « Puisque les qualités modifient, il faut bien qu'il y ait quelque » chose qui soit modifié. Le nom de *substance* est donc un nom donné à une chose que » nous savons exister, quoique nous n'en ayons pas d'idée. »

pas dire ce que c'est[1], et il est inexact d'avancer (II, 57) que chaque mouvement de la nature physique « est *défini* par la masse et la vitesse du corps en » mouvement. » C'est *mesuré* qu'il faut dire : la *masse* aussi est *mesurée* par le rapport du poids à l'accélération de la pesanteur; la vitesse est *mesurée* par le rapport de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir; mais évidemment ni la masse ni la vitesse ne *sont* des rapports; une vitesse grande ou petite est en outre de la vitesse, comme un homme grand ou petit est aussi un homme. Mais alors qu'est-ce que la vitesse? c'est la vitesse; nous ne pouvons faire d'autre réponse. Je ne crois pas que l'idée de mouvement nous soit donnée (II, 55) « par une série de sensations successives interposées entre les moments de » départ et d'arrivée. » La succession ne donne pas le mouvement : si je vois successivement un corps immobile dans des lieux différents, je n'ai pas l'idée de mouvement. Ce n'est pas la succession des états, c'est *la transition* d'un état à l'autre qui nous donne l'idée de mouvement. Or comme *transition* c'est mouvement, nous ne pouvons pas ne pas faire un cercle vicieux en essayant d'expliquer comment l'idée de mouvement nous vient de la sensation. J'aurais à faire des objections analogues aux démonstrations directes que M. T. a essayé de donner des axiomes, des principes. Par cela seul qu'un principe est principe, il n'est pas susceptible de démonstration.

Au reste il en est de nos sensations comme de ces idées premières. Elles se refusent également à toute définition. Qu'est-ce que le rouge? qu'est-ce que le bleu? nous sentons très-bien que le rouge, le bleu, le violet, l'orangé, etc. ont quelque chose de commun qui fait que nous les appelons du nom commun de couleur. Mais qu'est-ce que ce quelque chose de commun? nous ne saurions le dire; et comme nous ne savons pas d'ailleurs mieux ce que c'est que le mouvement, il est difficile d'attacher une idée précise à ce que dit M. T. quand il développe (I, 365 et suiv. II, 64-65) que les sensations ne sont que des cas plus *compliqués* du mouvement[2]. Nous aurons beau dire à un aveugle né que la sensation de couleur est un cas compliqué des ondulations de l'éther, faire con-

---

1. Cf. Duhamel (Cours de mécanique, 1re éd., I, 230) : « Nous ne donnons pas de » définition de cette nouvelle espèce de quantité (*la masse*); celles que l'on pourrait don- » ner seraient aussi illusoires que celles qui se rapporteraient au temps, à l'espace et » à beaucoup d'autres grandeurs. Mais ce qui est nécessaire et suffisant, c'est que l'éga- » lité soit clairement définie entre les quantités de cette nouvelle espèce. »

2. Si M. T. admettait la substance, il pourrait diminuer la difficulté. On pourrait soutenir que la substance corps et la substance âme ont quelque chose de commun qui fait que le mouvement dans l'un produit une sensation dans l'autre. Seulement on ne peut se faire aucune idée de ce quelque chose de commun, parce que la sensation est absolument irréductible au mouvement. M. T. ne me paraît pas avoir rendu sa pensée plus claire dans la longue comparaison (I, 367 et suiv.) de la correspondance entre le mouvement et la sensation avec un livre muni d'une traduction interlinéaire. Il aurait dû rappeler en quoi chaque détail de l'un des termes de la comparaison se rapporte à l'autre. Ces rapports m'échappent complètement. La comparaison elle-même pèche par le fondement. Un texte original et une traduction ont cela de commun que tous deux sont *écrits*, et écrits chacun dans une *langue*, c'est-à-dire dans une série de *propositions* composées chacune d'un *sujet* et d'un *attribut* exprimant les mêmes *pensées*. Mais qu'y a-t-il de commun entre une sensation de son et un mouvement même *compliqué?* et que signifie ici le mot *compliqué?*

naître à un sourd-muet que le son est un cas compliqué des ondulations de l'air, tant que l'un n'aura pas vu et que l'autre n'aura pas entendu, ils ne sauront pas ce que nous voulons dire. Le fait est que nous n'apercevons absolument rien de commun entre une sensation et un mouvement, et que nous sommes réduits à dire de la sensation qu'elle est la sensation, du mouvement qu'il est le mouvement, c'est-à-dire à faire appel à l'expérience personnelle que celui à qui nous parlons a de la sensation et du mouvement : expérience sans laquelle nos paroles ne sont pour lui qu'un assemblage de voyelles et de consonnes.

C'est ce caractère en quelque sorte *incommunicable* de nos sensations et aussi de nos émotions de plaisir et de peine qui fait qu'il est fort difficile de tirer parti en psychologie des « cas singuliers et extrêmes observés par les physiologistes » et par les médecins, dans les rêves, dans le somnambulisme et l'hypnotisme, » dans les illusions et les hallucinations maladives. » Les embarras où se trouve quiconque est réduit au témoignage humain au défaut de l'observation directe, sont ici portés au comble. D'abord on ne peut donner aucune idée de ses sensations personnelles à qui ne les a pas éprouvées lui-même ; ainsi aucune définition si précise qu'elle soit ne donnera jamais une idée exacte de la voyelle nasale *ain* à celui qui ne l'aura pas entendu proférer. Ensuite ceux qui ont ici à rendre compte de leurs sensations sont des gens dont l'intelligence est incomplètement développée ou plus ou moins troublée et dont la sincérité est souvent suspecte. Enfin le médecin qui les interroge peut n'avoir pas réfléchi sur les problèmes psychologiques et ne pas savoir comment conduire l'interrogatoire. Quand M. T. développe que la sensation est une *hallucination* vraie [1], il ramène quelque chose que je connais bien, pour l'éprouver constamment, à quelque chose dont je ne peux me faire aucune idée exacte. On ne peut se faire bien comprendre en psychologie qu'à condition de faire appel au sentiment commun, universellement répandu, que chacun de nous a de ses états intérieurs, et de nous mettre en état d'expérimenter sur nous-mêmes ce dont on nous parle. Mais quand on m'entretient de ce que d'autres ont éprouvé, je ne puis plus attacher un sens précis à ce qu'on me dit : mon esprit est suspendu dans le vague.

En résumé M. Taine n'a pas en général tenu assez de compte des objections. Il trouve trop souvent que les choses sont simples et que les questions sont faciles à résoudre ; il cède à l'illusion commune aux métaphysiciens de croire qu'on a résolu les difficultés quand on les a déplacées ; en un mot il n'est pas dialecticien. Mais son esprit compense ce qui lui manque peut-être en souplesse

---

1. L'hallucination supposant une sensation antérieure, sans laquelle elle n'existerait pas, il serait plus logique de dire que l'hallucination est une sensation fausse. Mais je crois qu'il y a encore d'autres différences. Il y en a certainement entre les sensations de la vue à l'état de veille, et les images du rêve. Ainsi dans le rêve, la lumière dont les objets sont éclairés n'a pas l'intensité qu'elle a quand il y a action des objets extérieurs sur la rétine, le champ visuel est très-restreint, ces images sont en quelque sorte fragmentaires, et la localisation est confuse et incohérente. Quant à l'hallucination, M. T. n'a pas tenu assez compte de la part qu'y prend l'interprétation fausse donnée à des sensations vraies ; ainsi le maniaque qui entendant réellement le son des cloches croit entendre les chants des anges.

et en étendue par la vigueur et la puissance systématique, et il développe ses vues avec une sincérité sans aucune réserve ni arrière pensée : de sorte que son livre contribuera aux progrès, je ne dirai pas de notre connaissance, mais de notre pensée touchant ces questions éternelles, qu'on n'a jamais pu s'empêcher d'agiter et qu'on n'est pas encore parvenu à résoudre.

Y.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 28 septembre 1873.

Prix Volney : M. Joseph Halévy pour son *Essai d'épigraphie lybique* et M. Francis Meunier pour ses *Études de grammaire comparée.*

M. H. Martin termine la lecture de son travail sur la Prométhéide d'Eschyle. Le Prométhée *délivré* réalise les prédictions contenues dans le Prométhée *enchaîné* (première tragédie). Il n'y a d'ailleurs aucune contradiction entre les trois *myriades* d'années et les treize générations qui se succèdent d'Io à Héraclès. Les explications fournies ont échappé jusqu'ici au scholiaste et aux hellénistes. — Pindare complète, sur la troisième tragédie, la donnée du poète. Le dévouement du centaure Chiron permet à Zeus de se réconcilier avec Prométhée sans manquer toutefois à son serment. En résumé, dans la première tragédie (Prométhée *enchaîné*), P. est puni pour avoir fait du bien aux mortels malgré les dieux, dans la seconde (P. *délivré*) Héraclès, descendant d'Io délivre P., dans la troisième enfin (P. *porteur de feu*) Zeus consent à se réconcilier avec Kronos et les Titans et, en retour de la réconciliation connaît le secret de Prométhée. — On s'explique donc aisément que Zeus et Prométhée aient eu en même temps des autels en Grèce.—Telles sont, en résumé, les conclusions de M. Westphalen adoptées par M. H. Martin et développées par lui.

M. T.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bastian, Ethnologische Forschungen, t. II (Iena, Costenoble). — Daretis Phrygii de excidio Troiæ historia. Recens. Meister (Leipzig, Teubner). — Dracontii carmina minora plurima inedita ed. De Duhn (Leipzig, Teubner). — Homeri Ilias ad fidem librorum optimorum. Ed. La Roche. Pars prior (Leipzig, Teubner). — Holtzmann, Germanische Alterthümer mit Text, Uebersetzung und Erklærung von Tacitus Germania, herausg. v. Holder (Leipzig, Teubner). — Kreysig, Ueber die franzœsische Geistesbewegung im XIXten Jahrh. (Berlin, Nicolai).— Marci Tullii Ciceronis Epistolæ. Recogn. Wesenberg, t. II (Leipzig, Teubner).—Titi Livii historiarum romanarum libri qui supersunt ex recens. Madvigii, iterum edid. Madvigius et Ussingius, t. I, p. 1 (Hauniæ, Hegel).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 11 Octobre — 1873

184. — **Les Achéménides et les Inscriptions de la Perse**, par M. Joachim Ménant. Avec de nombreuses gravures sur bois. Paris, 1872, A. Lévy. In-8°, vij-176 p.

Le but principal de cet ouvrage est de faire connaître les inscriptions, perses et anariennes, des Achéménides à un public désireux d'acquérir des notions historiques et archéologiques plutôt que des notions philologiques. Aussi l'auteur a-t-il traduit les inscriptions sans entrer dans aucune discussion et s'est-il contenté, dans les notes, de renvoyer les lecteurs auxquels s'adressent ses estimables travaux aux ouvrages dans lesquels sont publiés les originaux et où se trouvent les travaux philologiques préparatoires. En revanche, il donne avec soin tous les renseignements désirables sur l'emplacement de chaque inscription. Jusqu'ici les ouvrages traitant des inscriptions cunéiformes mettaient le lecteur dans la nécessité de se reporter, d'après des notices insuffisantes, aux relations de voyage de Niebuhr, de Ker Porter, etc. et de rechercher sur les plans des ruines, fournis par ces ouvrages, la situation des inscriptions. Et encore ne découvrait-on généralement que l'édifice, mais non pas le mur, la fenêtre, les degrés de cet édifice où sont gravées les inscriptions. C'est déjà pour remédier à cet inconvénient que M. Kossowicz a pourvu son livre sur les cunéiformes perses de nombreuses gravures qui suffisent amplement à guider le lecteur parmi les ruines de Persépolis, dont ce livre s'occupe spécialement. M. Ménant a, de son côté, inséré des gravures dans son ouvrage; mais il faut reconnaître qu'elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la précision et du dessin. Un autre reproche qu'on peut adresser à certaines d'entre elles, c'est d'être reproduites d'après des clichés négatifs et par conséquent de représenter les dessins à l'envers; cela désoriente fréquemment, et en particulier pour le plan de Suse (p. 136).

M. M. groupe autour de la traduction des inscriptions les détails historiques et artistiques, les renseignements sur la vie économique et sociale, de façon à nous donner une esquisse de l'histoire de la Perse, jusqu'à sa conquête par les Arabes. Ainsi il commence par retracer l'histoire de ce pays d'après les traditions nationales (l'Avesta et le Schah-Nameh) et d'après les historiens grecs qui, outre les inscriptions cunéiformes, sont, comme on ne l'ignore pas, l'unique

source un peu certaine que nous possédions. M. M. réprouve énergiquement les tentatives de Malcolm et d'autres auteurs ayant pour but de concilier les récits des poètes persans avec les données historiques, et en effet, l'impossibilité d'une pareille conciliation est évidente. Cependant tout récit fabuleux a pour thème un fait historique et en particulier les traditions poétiques des persans sont dignes d'être étudiées de très-près par les historiens, dussent-ils ne réussir qu'à dégager quelque événement des voiles de la fable ou à signaler dans quelque héros du Schah-Nameh des traits que puisse revendiquer l'histoire. Étant donné le caractère sensé et positif du peuple persan, il nous est permis de croire que ses traditions fabuleuses ont mieux conservé l'empreinte historique que, par exemple, celles des Hindous.

Comme l'auteur touche à l'Avesta, il est amené à parler de l'ancienne religion des Perses et donne de leur livre sacré un rapide aperçu qui, il faut l'avouer, aurait pu être plus précis. Le Vendidad n'est pas « un recueil de prières contre » les Dews » mais un code de lois rédigé presque en entier sous forme d'un dialogue entre Ormuzd et Zoroastre. L'Izeschné n'est pas seulement divisé en deux parties, dont la dernière commence au vingt-huitième Hâ et s'étend jusqu'à la fin; ce livre contient d'abord des morceaux liturgiques relativement modernes, des invocations monotones des génies zoroastriens, ensuite les pièces les plus anciennes et les plus difficiles, rédigées en vers, — les Gathas, — et se termine par des morceaux qui offrent de l'analogie avec les premiers chapitres. L'Izeschné contient encore des fragments mythologiques très-importants, tels que le Hom-yascht. Le système religieux exposé dans ces écrits était sans aucun doute en vigueur chez les Perses, comme le prouve l'emploi du même nom de la divinité dans l'Avesta et sur les inscriptions. Ahura-mazda n'est point un ancien nom de divinité du paganisme arien qui remonte aux premiers temps de la famille indo-européenne: c'est un terme dogmatique ou philosophique qui ne doit son origine qu'au système religieux particulier à l'Avesta. On ne peut nier, toutefois, que les Perses n'aient eu beaucoup de dogmes et d'usages qui ne proviennent point de l'Avesta et qui, au point de vue de l'Avesta et des Mages, doivent être considérés comme des hérésies, par exemple, les funérailles qui, chez les Perses, consistaient à placer les corps dans des grottes creusées dans les rochers, tandis que l'Avesta prescrit d'exposer les cadavres aux bêtes sauvages et aux oiseaux. Cette circonstance que les Perses ont fait de nombreux emprunts à des peuples non ariens et à des croyances sémitiques nous interdit donc de considérer la religion de l'Avesta dans son ensemble et en tant que pure d'éléments païens, comme la seule loi en vigueur, reconnue même par les Perses occidentaux et par la maison des Achéménides. Il est impossible qu'à la suite de la civilisation assyrienne et babylonienne, des éléments religieux n'aient point aussi pénétré en Perse, et nul ne s'étonnera de constater que le symbole, primitivement égyptien, puis répandu en Syrie, en Assyrie et en Babylonie, de la bonne divinité, — le disque ailé ou le buste humain placé dans un cercle ailé, — ait été adopté en Perse comme représentation d'Ormuzd. Et cela ne contredit point cette assertion

des auteurs anciens que les Perses n'érigeaient pas de statues à leurs dieux, car ce sont bien de statues (ἀγάλματα) qu'il s'agit ici, tandis que la représentation susdite d'Ahura-mazda est un simple symbole. Cependant, aux temps des Sassanides, les Perses ne se faisaient aucun scrupule de représenter Ormuzd sous une forme humaine, tantôt à cheval, tantôt à pied. Ces considérations nous paraissent de nature à dissiper les doutes de M. M. qui considère (p. 87) l'existence du symbole d'Ormuzd comme incompatible avec les conceptions de la religion perse.

L'auteur décrit ensuite les endroits où se trouvent les inscriptions, et ses descriptions, jointes à la traduction des inscriptions (souvent accompagnée de l'indication des données concordantes des auteurs classiques), nous offrent, dans leur ensemble, un tableau de l'activité des rois Achéménides à la guerre comme en temps de paix. On ne possède jusqu'à présent de Cyrus le Grand qu'une seule inscription plusieurs fois gravée en différents endroits des ruines de Mourghab. La plupart des inscriptions nous viennent de Darius, circonstance qui redouble notre intérêt pour ce roi, dont les talents le cèdent d'ailleurs à peine à ceux du fondateur du royaume perse. Les conclusions suivantes de M. M. sont très-judicieuses et nous paraissent hors de doute : il existe sur le côté sud de la terrasse de Persépolis quatre tablettes portant des inscriptions, dont deux perses, une assyrienne et une médo-scythique. Les deux inscriptions perses diffèrent par la teneur, et les deux autres n'en sont pas, comme à l'ordinaire, la traduction; seule l'inscription assyrienne se rapproche par le contenu des inscriptions perses. L'inscription scythique est la plus importante, car on y lit que c'est Darius qui a construit la citadelle (Scyth. *Afvarrus*, qui rend le perse *didâ* dans l'inscr. de Behist. II, § 8, 9, 13; III, § 9, 11), et qu'auparavant il n'en existait pas à cet endroit. Et comme les successeurs de Darius ne manquent jamais de nous dire quels sont les édifices qu'ils ont ajoutés et quels sont ceux, laissés inachevés par Darius, qu'ils ont terminés, M. M. en conclut avec raison que la grande salle dépourvue d'inscriptions et située à l'est des autres bâtiments — appelée salle des cent colonnes — dont les sculptures représentent le roi assis sur son trône, et qui contenait, par conséquent, la salle du trône, que cette salle, disons-nous, est l'œuvre de Darius.

Outre les textes connus ou, pour mieux dire, rassemblés dans les recueils d'inscriptions cunéiformes perses, M. M. nous en communique d'autres qui jusqu'ici n'avaient pas été accessibles. C'est d'abord l'inscription trilingue gravée sur une petite pyramide de pierre découverte par M. le comte de Gobineau dans une chapelle funéraire, à Mahoun, non loin de Kermân : elle est de Darius (p. 143). Quant à la grande inscription de Suez, elle a déjà été publiée par M. Kossowicz et par M. Oppert, dans son *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*. M. Kossowicz s'est abstenu d'en traduire la conclusion, par suite de la mutilation du texte, et c'est à bon droit qu'il émet des doutes sur l'exactitude de la traduction de ce passage, donnée par M. Oppert, et que M. M. a reproduite. Plus loin (p. 153), M. M. fait connaître pour la première fois un

cylindre conservé au British Museum et portant l'inscription *Nandakhya nâma Thadathah(ya puthra)* « le nommé Nandakhya (fils) de Thadatha. » La seconde ligne de la légende de ce cachet n'est pas traduite par M. M. Les signes, un peu indistincts, qu'on rencontre sur ce cachet sont importants pour l'histoire des cunéiformes. En effet, on y observe l'idéogramme de *nâma* (nom), qui se compose de trois crochets et de deux coins verticaux, suivi des caractères phonétiques *á* et *m*; il faut évidemment lire le tout *nâma*, et ce qui est frappant, c'est qu'après l'idéogramme, les lettres finales du mot soient tracées phonétiquement, alors que l'idéogramme contient déjà ces lettres. On avait déjà trouvé le mot perse *khschayathiyânâm* (regum, des rois) exprimé par l'idéogramme du roi (qu'il faut lire *khschayathiya* et qu'on avait d'abord lu fautivement *naqa*) suivi de la terminaison *ânâm* en caractères phonétiques; mais sur le cylindre en question, le mot *nâma* se trouve être deux fois écrit, la première fois idéographiquement, la seconde fois (sauf la première lettre) en caractères phonétiques, de sorte que, dans ce cas, l'idéogramme semble ne plus avoir que la valeur de *n*.

Deux cornalines du comte de Gobineau, portant les légendes *Vasdasba* et *Dara Vusdaçpaya*, qui viennent ensuite (p. 153), sont intéressantes en ce qu'elles démontrent que l'usage des cunéiformes persista jusqu'au temps des Arsacides. En dernier lieu sont placées les tablettes, étudiées d'abord par Loftus, puis expliquées en 1861 par M. Oppert, qui proviennent de villes babyloniennes et contiennent, en caractère babylonien, des contrats d'achat, ou des hypothèques, dressés sous Cyrus, Darius, Artaxerxès et, plus tard, sous les Séleucides. Un appendice renferme la table généalogique des Achéménides, la liste des Satrapies d'après Hérodote et trois passages des inscriptions, une chronologie exacte de l'histoire perse dans laquelle nous signalons comme importante la fixation de certaines dates, d'après le règne de Darius, et enfin le calendrier ancien-perse et parsi (p. 165-174).

Qu'il nous soit permis d'ajouter à cette analyse de l'ouvrage de M. M. quelques observations sur des points de détail.

Le mot *Kaïans* (les Kaïanides) signifie d'après M. M. (p. 5) « rois géants », et au contraire (p. 6), Kaï Kobad signifie « Kaï le Grand ». En réalité, *Kaiân*, pluriel de *Kaï*, est simplement le titre des rois d'une ancienne dynastie, et a pour sens « rois »; *Kaï* est l'ancien bactrien *Kavi* ou *Kavan*. Quant à la signification du mot *Kobad* (anc. bactr. *Kavâta*), elle est obscure.

P. 14, M. M. énumérant les tribus perses citées par Hérodote (I, 125) commet l'erreur de faire le mot perse synonyme d'iranien. L'anecdote que raconte Hérodote dans ce chapitre a trait aux habitants de la province de Perse (Persis) et les tribus qu'il nomme y sont comprises. Cela ressort de ce fait que si Hérodote avait voulu énumérer toutes les tribus iraniennes, il n'aurait pas cité les moins connues et passé sous silence les plus importantes, telles que les Drangiens, les Arachosiens, les Margiens, les Hyrcaniens, etc. On ne peut objecter que les Dahes, cités dans ce chapitre, habitent à l'est de la mer Caspienne, car ce sont des nomades qui se montrèrent aussi dans la Perside. Ainsi Sanherib

mentionne déjà les Dahes; d'après le livre d'Esdras, Esarhaddon transporta à Samarie, comme colons, des Deh (Dahes) et des gens de Susanak, Arku (Warka), Babel, Elam; Ptolémée place Theldê (colline des Dahes) dans le voisinage du Tigre (sous la longitude de Ctésiphon et la latitude d'Artemita, indication d'ailleurs très-inexacte). Les Dahes peuvent donc avoir aussi traversé la Perside dans l'antiquité. Nous en dirons autant des Sagartiens qu'ailleurs (III, 93) Hérodote lui-même place — ce qui concorde avec une liste fournie par une inscription cunéiforme — dans la quatorzième Satrapie, laquelle comprend les tribus établies entre la grande Médie, la Parthie, le Seistan et la Perside. L'inscription de Behistun fait éclater l'insurrection du chef Sagartien sur les confins de la Médie et de l'Assyrie. Ainsi les Sagartiens se montrèrent, eux aussi, sur différents points de l'Iran et on peut admettre sans difficulté qu'ils séjournèrent temporairement dans la Perside. Les Mardes erraient, comme d'autres auteurs le signalent, dans les montagnes situées sur le Sitiogagus, au cœur même de la Perside.

P. 43, l. 7, on lit : « Ce portique nommé Viçadahyu (d'où l'on découvre » tous les pays). » On pourrait remplacer cette interprétation du nom de la porte (*duvarthi*) par celle plus exacte de : « Où l'on voit tout le pays, c'est-à-» dire, où le roi a coutume de juger, de décider les affaires de tout le monde. » C'est bien ainsi qu'a compris M. Kossowicz (p. 93) : « per quam (portam) » omnibus gentibus quæ provincias Persici imperii constituunt libera ad me » accessio patet. »

P. 90, M. M. croit que le nom de Persépolis s'est effacé des souvenirs du peuple. D'après lui, on n'aurait pas tenté de relever cette ville, après sa destruction par Alexandre. « Peu à peu, quelques habitations se sont élevées sur la » colline qui domine la plaine, un village s'est formé, puis une ville, et un nom » nouveau, Istakar, a succédé au nom ancien sans que la tradition brisée ait » pu transmettre le nom que Darius avait imposé à la capitale de son empire. » Les choses peuvent être envisagées tout autrement. La ville de Persépolis portait déjà, chez les anciens Perses, le nom de *Stakhra* (la forte), d'où le nom d'Istakhr; la citadelle royale était peut-être appelée *Pârsakarta*, dont le mot grec Persépolis est la traduction, et ce nom fut étendu par les Grecs à la ville de Stakhra tout entière. Istakhr était et resta l'une des plus grandes villes de la Perside, et au temps de l'islamisme, elle possédait encore des fortifications (cf. *Istakhri*, ed. de Goeje, 115, 4); elle ne cessa d'être la capitale qu'à partir d'Ardeschir qui transporta la cour à Djour (Firouzabad; cf. *ibid.*, 123, 4).

Dans l'inscription de Behistoun I, § 18, les mots perses *aniyam daschabârim akunavam, aniyahya aschm..... anayam* sont difficiles, parce que le texte assyrien est mutilé et le texte scythique incompréhensible. Cependant on peut affirmer à coup sûr l'inexactitude de la traduction de M. M. : « Je fis porter les uns sur » des chameaux, les autres sur des chevaux. » En effet, l'armée perse avait pour objectif l'attaque de la flottille babylonienne du Tigre et le passage du fleuve. De plus, la phrase précédente : *pasâva adam kâram (a)makâuvâ avâkanam*, signifie indubitablement : « Là-dessus, je lançai mon armée sur des bateaux. »

Le mot du texte scythique correspond à (*a*)*makâuvâ* est *kamas*, dans lequel on reconnaît facilement le turc *gemi*, vaisseau (cf. Kern, dans la *Zeitschr. der D. M. G.*, XXIII, 238). C'est uniquement par conjecture que M. Oppert a traduit « chameaux » (*uschabârim* au lieu de *daschabârim*); quant aux « chevaux, » il n'en est pas question, car le mot perse qui désigne le cheval est *aspa* (cf. *Aspacanâ*) et ne commence point par *aschm*.

Nous croyons devoir rectifier la remarque faite p. 97 que les mots « Arien, » rejeton d'Arien » manquent dans le texte perse, NRa; ces mots existent dans les textes perse et scythique et manquent dans le texte assyrien.

Le chef scythe vaincu par Darius ne s'appelle pas Sarruka, comme ont d'abord lu Sir H. Rawlinson et M. Oppert (p. 119, note, p. 123, 125k), mais Skunka ou Sakunka, scyth. Iskuinka. C'est ainsi que lit aujourd'hui M. Oppert lui-même (Cf. *Revue de linguistique*, IV, 216).

Le passage de l'inscr. de Behist. IV, § 9 est traduit d'après l'ancienne copie de Sir H. Rawlinson, qui porte : *avaishâm avâ..iy astiy kartam*. Il faut sûrement corriger ce passage comme il suit : *avaishâm naiy astiy kartam*, et, par conséquent, remplacer : « ceux qui ont été rois avant moi ont accompli leurs œuvres, » comme moi, par la protection d'Ormuzd » (p. 120) par : « ceux qui ont été » rois avant moi n'ont point accompli d'œuvres comparables aux miennes, » sens que confirme la version scythique.

La réputation que s'est acquise M. Ménant par ses savantes recherches dans le domaine des inscriptions cunéiformes et l'art avec lequel il a su, dans ce dernier ouvrage, présenter à un cercle étendu de lecteurs les résultats des études consacrées jusqu'ici à ces importants monuments de l'antiquité orientale ne manqueront pas d'assurer à son livre un succès mérité. Espérons que la seconde édition fournira à M. M. une occasion d'accorder plus de soin aux gravures et d'enlever toute prise à la critique par un nouvel examen des points, quelquefois obscurs et douteux, il est vrai, sur lesquels nous nous sommes permis de lui adresser quelques observations.

Ferdinand JUSTI.

---

185. — **Études égyptologiques** comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope, par Paul PIERRET, conservateur-adjoint au Musée égyptien du Louvre. Paris, Franck. 1873. In-4°.

Le livre de M. Pierret contient : 1° la transcription et la traduction du bel hymne conservé au Papyrus de Berlin N° VII (Leps. *Denkm.* VI, 118); 2° le *Livre d'honorer Osiris* publié d'après le Papyrus 3079 du Louvre; 3° le Papyrus 3148 du Louvre tout entier; 4° une adoration au Soleil infernal, d'après une stèle du Musée de Boulaq; 5° deux hymnes extraits du Papyrus de Dublin N° 4 et consacrés l'un au Soleil couchant, l'autre à la déesse Hathor; 6° le *Chapitre de la tête* d'après le Papyrus Burton; 7° un extrait d'un papyrus inédit de Boulaq, relatif à Ammon-Ra; 8° le *Chapitre de traîner à la remorque ceux qui sont au ciel*

supérieur, d'après le Papyrus Burton; 9° le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite; 10° un Glossaire égyptien-grec du décret de Canope.

On ne saurait trop approuver la manière dont M. Pierret a traité la partie religieuse de son travail. « Dans l'état de nos connaissances sur la religion » égyptienne, je crois, dit-il, que le meilleur service à rendre à la science con- » siste non à chercher à expliquer dès à présent cette religion, mais à mettre en » lumière, traduire et commenter le plus grand nombre possible de textes afin » de préparer les matériaux qui pourront être mis en œuvre pour l'édification » d'un système lorsque le moment sera venu. » Par commentaire M. Pierret entend commentaire philologique et non commentaire dogmatique. Les notes qu'il a jointes à chacune de ses traductions roulent toutes sur des points de grammaire, des corrections de textes et des interprétations de mots difficiles.

Il est impossible d'entreprendre ici la critique littérale d'un livre qui sur cent vingt-cinq pages en renferme au moins cent de caractères hiéroglyphiques et de traductions. Un certain nombre des interprétations de M. Pierret me paraissent assez contestables et pourraient être heureusement modifiées. C'est du reste le sort de tous les travaux entrepris sur des textes égyptiens : quelque attention qu'on apporte à les étudier, le sens de certaines parties ou de certaines phrases échappe au premier interprète et ne se révèle qu'au second ou au troisième. Il faut avouer pourtant que le nombre des passages douteux qu'on rencontre dans le livre de M. Pierret est des plus restreints, au moins pour moi. Les quelques erreurs certaines qu'on y peut relever portent presque toutes sur des titres divins ou des noms géographiques. Ainsi, à la page 62, M. Pierret traduit *Shû m men..... Hât hert m An* et *Tawnût m men..... Ast Xer m An* par *Shû* « dans..... » Hathor dans An; *Tawnût* dans » .... An » quand il faudrait traduire « *Shû* dans..... le temple supérieur de An; *Tawnût* dans............. la résidence » inférieure de An. » A la page 63 : « *Hor m pà Uàrît m dep* » est rendu « Horus » dans Pa-Uàrî et dans Dep » quand il faudrait : « Le dieu Horus dans *Pa*, la » déesse Uàrî dans Dep. » Ce sont là des fautes d'autant plus excusables que la nomenclature égyptienne des dieux et des villes est encore fort mal connue, malgré les travaux de MM. Brugsch et de Rougé.

La stèle éthiopienne avait appartenu d'abord à Linant-Bey puis au prince Napoléon et en dernier lieu à M. de Rougé. Elle est en granit gris et si mal gravée qu'on ne pourrait la déchiffrer sans le secours des empreintes. Elle est datée de l'an III d'un éthiopien *Ra-mer-ka Aspalut*, dont l'avénement se trouve rappelé sur la stèle du Musée de Boulaq dite *stèle de l'Intronisation*. Il y est raconté qu'en l'an III, le 24 du quatrième mois de l'inondation, onze des grands dignitaires de la couronne vinrent au grand temple d'Ammon-Rà à Napata présenter au dieu la royale sœur, royale épouse *Matsenen*, fille de la royale sœur, royale mère, régente d'Ethiopie *Nensau*. On plaça dans chaque main de la princesse un vase d'argent qu'elle offrit au dieu, et l'on établit une *fondation* perpétuelle en pains, vins, bétail, offrandes sacrées. Le récit se termine par une formule d'excommunication contre l'homme qui osera renverser la stèle commémo-

rative ou supprimer la fondation. Le texte, assez barbare au point de vue grammatical, comme le sont tous les textes éthiopiens des basses époques, offrait des difficultés d'interprétation que M. Pierret a surmontées avec le plus grand bonheur. Les données historiques ont été fort bien déduites des formules du protocole égyptien, sauf sur un point. M. Pierret, rapprochant l'une de l'autre la stèle de Boulaq et la stèle de Rougé, croit pouvoir conclure de certains indices que le roi Aspalut n'était pas de race royale. « D'après la stèle de Boulaq, il paraît » être un roi héréditaire et tenir ses droits, ainsi que cela se voit constamment » dans l'histoire égyptienne, de sa mère, fille d'une *divine adoratrice d'Ammon* » (Lignes 19 et 20); mais cette prétendue mère dont le nom est malheureuse» ment martelé sur ce monument, est désignée sur la stèle de M. de Rougé » avec les mêmes titres de *royale sœur*, *royale mère* et *régente d'Ethiopie*, mais » comme simple *belle-mère* du roi. Elle se nommait *Nensaursa*. Ainsi Aspalut était » un usurpateur qui n'avait épousé Matsenen que pour bénéficier des droits » héréditaires que le sacerdoce d'Ammon avait conférés à l'aïeule de cette prin» cesse. Voilà pourquoi *Nensaursa*, bien que n'étant que belle-mère du roi, a été, » en raison de son importance politique, placée au sommet de notre stèle, » immédiatement derrière le roi. » Mais d'après les usages traditionnels les rois d'Égypte et d'Éthiopie épousaient leurs sœurs de père et de mère. De ce fait que Matsenen, femme d'Aspalut, était fille de la reine Nensaursa, on ne saurait conclure qu'Aspalut n'était pas le fils de cette même Nensaursa : il faut admettre au contraire qu'il avait épousé sa sœur Matsenen et se trouvait avoir dans Nensaursa à la fois sa mère comme il le dit dans la stèle de Boulaq, et sa belle-mère comme le veut M. Pierret. Aspalut n'était donc pas un usurpateur : c'était comme il le dit formellement lui-même (stèle de l'Intronisation) un prince royal fils du souverain éthiopien qui l'avait précédé sur le trône.

Le Glossaire égyptien-grec du décret de Canope est certainement un des glossaires les plus utiles qu'on ait faits dans ces derniers temps. Non qu'on y rencontre beaucoup de mots nouveaux : mais les données grammaticales qu'il renferme sont de la plus haute importance pour l'étude de la syntaxe égyptienne. En voyant la manière dont les scribes s'y sont pris pour rendre les imparfaits, aoristes parfaits des verbes, les cas de la déclinaison grecque, on achève de se convaincre que la langue égyptienne n'eut jamais à proprement parler ce que nous appelons une déclinaison et une conjugaison.

G. Maspero.

---

186. — **Original sanskrit texts**, etc., collected, translated and illustrated by J. Muir. — Vol. IV. Comparison of the vedic with the later representations of the principal indian deities. 2ᵉ éd. London, Trübner et Cᵒ. 1873. 1 vol. in-8ᵒ, 524 p.

Les précieux volumes de la collection que M. M. intitule « Textes sanscrits » originaux » sont indispensables, non-seulement aux indianistes, mais à toutes les personnes dont les études touchent par quelque côté à la littérature ancienne

de l'Inde. Aussi n'en est-il point, dans le domaine des travaux purement sanscrits, dont les éditions s'épuisent aussi vite. Des cinq volumes dont cette collection se compose déjà, le dernier seul, paru depuis trois ans à peine, et dont nous avons rendu compte l'année dernière (*Revue critique* I, p. 369), en est encore à sa première édition. Les trois premiers avaient déjà été réimprimés après une révision approfondie comme on pouvait l'attendre d'un savant aussi consciencieux que M. M., et voici que le quatrième nous revient à son tour avec des additions qui, comme l'auteur a pris soin de l'indiquer lui-même, portent sur toutes les parties de l'ouvrage, et dont l'étendue totale peut être évaluée à 60 pages. La méthode et l'esprit des publications de M. M. sont bien connus, et nous les rappelions encore dans l'article que nous venons de citer. Avec la prudence qu'inspire naturellement une longue expérience des difficultés de la science véritable et de la courte durée des hypothèses qui prétendraient anticiper sur elle, l'auteur s'abstient le plus souvent de toute spéculation sur les faits qu'il recueille, mais il prend soin de les classer dans un ordre lumineux, et il les met libéralement, par ses traductions et ses explications, à la portée d'esprits plus hardis..... ou moins sages. On conçoit que de tels travaux aient l'heureux privilége d'échapper presque entièrement à la critique, sauf peut-être dans tel ou tel détail de traduction sur lequel nous ne pouvons insister ici. Nous nous bornerons donc à donner une idée générale des matières traitées dans le volume dont il s'agit.

La mythologie systématisée dans les livres modernes appelés *Purânas* nous présente à la tête du panthéon hindou une triade de divinités bien connues : *Brahmâ*, *Vishnu*, *Çiva*. Le second de ces noms est celui d'un dieu védique non moins connu; le troisième n'est point védique (comme nom propre), mais la divinité qui le porte en a un autre, *Rudra*, qui revient souvent dans les invocations des anciens *rshis;* le nom de *Brahmâ* enfin éveille naturellement le souvenir du dieu *Brahmanas pati*, le maître de la prière, dans le Rig-Véda, et d'autres personnages qui dans cet antique monument comme *Brahmâ* dans la mythologie postérieure, jouent le rôle de créateurs : *Viçvakarman*, *Hiranyagarbha*, etc. D'autre part les ouvrages liturgiques de la période védique appelés *Brâhmanas*, et quelques hymnes du Rig-Véda lui-même, nous révèlent l'existence d'une triade composée des dieux *Sûrya* (le soleil), *Indra* (ou bien *Vâyu*, le vent), et *Agni* (le feu). Quel est le rapport de chacun des trois grands dieux brahmaniques avec son homonyme ou quasi-homonyme védique? Quel est aussi le rapport de la trinité brahmanique avec la triade védique? Telles sont les questions que touche M. M. dans le livre dont nous rendons compte, que sa conscience scientifique lui interdit de trancher, mais à la solution desquelles il apporte une importante contribution.

Dans trois chapitres distincts, consacrés à chacune des trois divinités (le troisième comprenant avec les représentations de *Çiva*, celles de son épouse *Ambikâ* ou *Umâ*), l'auteur passe en revue tous les textes essentiels, en observant cette chronologie relative (la seule possible dans l'histoire de la littérature indienne) qui, au moins dans ses principales périodes, est aujourd'hui établie d'une façon à peu près incontestée, et probablement incontestable, c'est-à-dire qu'il descend

des hymnes védiques aux *Brâhmanas*, pour entrer dans la littérature dite classique par les lois de *Manu* et les épopées, et terminer par les *Purânas*. Chemin faisant il note les ressemblances et les différences entre la conception brahmanique et la conception védique, en insistant de préférence sur les dernières. Ce qu'il s'attache surtout à faire ressortir, c'est que chacun des trois dieux brahmaniques ne s'élève que peu à peu à ce rang suprême qui à l'époque védique n'appartenait en propre à aucune divinité, mais dont toutes pouvaient être tour à tour jugées dignes selon le caprice du poète et la dévotion du moment.

Quant aux deux triades, brahmanique et védique, c'est-à-dire au groupement de *Brahmâ*, *Vishnu* et *Çiva* d'une part, de *Sûrya*, *Indra* et *Agni* de l'autre, M. M. se borne à les signaler l'une et l'autre, sans chercher à les rattacher par un lien de dérivation. Nous ne pouvons qu'approuver cette réserve, et nous nous garderons de nous associer à une critique que Weber avait adressée à la première édition du livre et que l'auteur, avec la conscience scrupuleuse et la modestie excessive qui le caractérisent, reproduit sans observation à la page 298 de la seconde. Selon le savant professeur de Berlin il aurait mieux valu partir, non de la triade moderne, mais de la triade védique des maîtres de la terre, de l'atmosphère et du ciel, qui serait le vrai fondement de l'autre. Assurément le souvenir plus ou moins précis d'une triade antique, et en tout cas la conscience de l'importance mythologique du nombre trois, importance qu'il doit principalement à l'idée des trois mondes, et des trois feux correspondants, doit avoir exercé son influence sur la formation de la trinité moderne. Mais celle-ci paraît représenter avant tout une conciliation entre les deux cultes populaires de *Vishnu* et *Çiva* et l'orthodoxie brahmanique, et les trois personnes divines dont elle se compose, si elles ont chacune des traits de ressemblance avec les représentants védiques des trois feux, offrent ces traits généralement confondus, en sorte qu'il semble impossible de les rattacher une à une à *Sûrya*, à *Indra*, à *Agni*.

Indépendamment des questions principales qu'annonce le titre même de l'ouvrage, M. M. est conduit à en aborder d'accessoires, limitées pour la plupart au domaine de la littérature sanscrite classique. Telles sont celles des rapports entre les cultes rivaux de *Vishnu* et de *Çiva* et surtout celle de l'élévation des héros épiques, *Râma* et *Krshna*, au rang d'incarnations de *Vishnu*. M. M., ajoutant des arguments nouveaux à ceux qui avaient été présentés déjà à l'appui de la même opinion, montre fort bien que selon toute vraisemblance les passages du *Râmâyana* et du *Mahâbhârata* où le héros paraît avec ce caractère sont des additions plus ou moins tardives, et il en conclut que l'identification de *Râma* et de *Krshna* avec *Vishnu* est étrangère à la conception primitive de ces personnages et des épopées qui les célébraient. Cette conclusion, il n'est peut-être pas inutile d'en faire la remarque, n'implique nullement que les héros en question ne soient pas, comme ceux de la plupart des épopées, en tout ou en partie mythologiques : elle nous conduit seulement à distinguer, d'une part une mythologie de formation récente et sans doute consciente, une explication tardive des qualités surhumaines de *Râma* et de *Krshna* suggérée par la croyance préexistante aux incarnations

de *Vishnu*, de l'autre une mythologie antique qui avait pu fournir les traits primitifs de leur légende comme de celle d'Achille ou de Sigurd.

Abel BERGAIGNE.

---

187. — **Lexicon Æschyleum** edidit Guilelmus DINDORFIUS. Fasc. I. Leipzig, chez Teubner. 1873. Gr. in-8°, vij et 224 p. à deux colonnes.

De même que le *Lexicon Sophocleum*, cette nouvelle publication de M. Dindorf se rattache à la 5ᵉ édition de ses *Poetæ scenici græci;* et comme Euripide et Aristophane doivent être l'objet d'un travail semblable, on aura là, en un petit nombre de volumes compacts et substantiels, un ensemble éminemment utile de bons textes et de renseignements sûrs. Commençons par rendre hommage à Wellauer, dont le Lexique, désormais vieilli, a rendu tant de services aux amis d'Eschyle, et a facilité et préparé le travail de Linwood (que nous n'avons pas sous les yeux), comme celui qui nous occupe. Depuis Wellauer, la collation exacte du meilleur manuscrit, le *Mediceus*, et de nombreux essais critiques ont amélioré le texte d'Eschyle, ou en ont tout au moins fait mieux connaître l'état et les altérations. Le nouveau Lexique donne une fidèle image de cet état du texte : il se réfère à la fois à la leçon du *Mediceus* et à celle de la dernière édition de M. Dindorf. Il donne aussi, avec mesure et choix, les conjectures les plus plausibles; d'autres, en plus grand nombre, sont réservées pour l'Appendice. Tout le monde est d'accord sur la prééminence du *Mediceus;* M. Dindorf le considère comme l'original, direct ou indirect, de tous les autres manuscrits d'Eschyle : thèse contestée, surtout pour les trois premières tragédies, et qui semble en effet trop absolue. Disons toutefois que, s'il existe à ce sujet une divergence entre les vues des éditeurs, elle est la plupart du temps plus théorique que pratique. En voici un exemple. On lit dans le *Prométhée*, v. 20 : Προσπασσαλεύσω τῷδ' ἀπανθρώπῳ πάγῳ. Pour πάγῳ, le *Mediceus* donne τόπῳ. M. Dindorf, après avoir longtemps défendu cette leçon fautive, adopte maintenant πάγῳ, mais en le regardant comme une bonne correction, dont il fait honneur aux grammairiens byzantins. Ne faudrait-il pas plutôt y reconnaître une tradition plus pure, conservée dans la plupart des manuscrits? Peu importe, puisqu'on est d'accord sur le résultat.

La forme et l'orthographe des mots sont établies, quelquefois discutées, avec un soin tout particulier; des traductions claires et précises en indiquent le sens ou les sens divers. L'auteur cite les explications fournies par les scholiastes ou par les grammairiens grecs partout où elles peuvent avoir quelque intérêt; plus rarement, celles des commentateurs modernes. Il est inutile d'insister sur la science de l'éditeur du *Thesaurus :* tout le monde la connaît et l'apprécie. A peine peut-on relever par-ci par-là une traduction un peu générale et qui gagnerait à être mieux précisée. Dans l'*Agamemnon*, v. 1189, les Furies sont présentées comme un κῶμος sédentaire qui s'enivre de sang dans la maison des Atrides. M. D., comme Wellauer, rend ce mot par *cœtus;* j'aimerais mieux *convivarum*

cœtus. — *Ib*. v. 589, il est question des images des dieux qui regardent le soleil levant : δαίμονες ἀντήλιοι. Il me semble que *apricus* ne rend pas assez la nuance de cette épithète, dont le sens est déterminé d'un côté par la coutume religieuse des anciens, de l'autre par ce vers de Sophocle : Οἱ δ' ἑσπέρους ἀγκῶνας, οἱ δ' ἀντηλίους (*Ajax*, 805). C'est ainsi que ἀπηλιώτης, « qui vient du soleil » est le nom d'un vent d'Est. La même observation s'applique à un passage des Euménides. Entre autres vœux qu'elle forme pour Athènes, Minerve demande (v. 906), κἀνέμων ἀήματα εὐηλίως πνέοντ' ἐπιστείχειν χθόνα. Rendre εὐηλίως par *pulchra solis luce*, c'est rester dans un vague qui n'explique rien. Il faut entendre les vents qui soufflent du Levant, et qui étaient réputés particulièrement salubres. Cf. Hippocrate, περὶ ἀέρων, ch. 5. — Κῆδος a deux significations : 1. *cura ;* 2. *affinitas*. Le passage : Ἰλίῳ δὲ κῆδος ὀρθώνυμον τελεσσίφρων μῆνις ἤλασε (*Agam.*, v. 700) est placé sous le n° 1, sans autre explication. On pouvait faire remarquer le jeu de mots par lequel κῆδος réunit ici les deux acceptions. — *Suppl*. 862 : Σὺ δ' ἐν ναὶ ναὶ βάσει τάχα θέλεος ἀθέλεος. Le sens de ces deux derniers mots semble être : « que tu veuilles ou non. » S'il en est ainsi, le rapprochement de ἑκὼν ἀέκοντί γε θυμῷ (*Il*. IV, 43) peut induire le lecteur en erreur. — *Pers*. 868 : Στρυμονίου πελάγους Ἀχελωΐδες (πόλεις). « De insulis » dit le Lexique. Je pense toujours que Ἀχελῷος et ses dérivés ne sauraient s'appliquer à la mer, et que le poète désigne les habitations lacustres des Péoniens dans le lac formé par le Strymon. Cf. Hérodote, V, 16.

Ces observations ne sont là que pour montrer que nous avons examiné le volume. Nous pouvons dire en connaissance de cause qu'il se recommande par les qualités qui distinguent les travaux de M. Dindorf : une vaste érudition, une grande netteté d'esprit, le tact qui sait distinguer l'essentiel et s'y tenir, le talent d'exposer avec une élégance lumineuse, l'art de porter la clarté jusque dans la disposition typographique.

Henri WEIL.

---

188. — **Programme normal d'enseignement pour les Écoles primaires allemandes de l'Alsace-Lorraine.** Traduit de l'allemand. Paris, Hachette. 1873. In-12, 90 p.

La conquête de l'Alsace et de la Lorraine par les armes allemandes est une blessure si cuisante pour la France et un si triste défi porté à toutes les idées modernes de droit et d'humanité, qu'il semble impossible d'y découvrir cette parcelle de bien que le malheur, dit-on, apporte toujours avec lui. Cependant le livre dont nous avons à parler suggère la pensée que la perte de ces deux provinces aura du moins servi à une chose : nous serons mieux instruits à l'avenir des affaires de l'Allemagne et nous connaîtrons mieux la force et la faiblesse de nos voisins. S'ils nous dépassent sur certains points, il sera plus aisé de s'en rendre compte, et s'ils ont des plaies qu'ils aient intérêt à cacher, tout déguisement sera impossible.

Le petit livre dont nous avons à parler prouve que les spectateurs intelligents et curieux ne manquent point. Les programmes et les règlements des écoles primaires d'Alsace-Lorraine sont, sauf quelques différences dont il sera question plus loin, les mêmes que dans toutes les écoles d'Allemagne ; mais il leur a suffi d'être appliqués sur ce sol nouveau pour provoquer la bonne volonté d'un traducteur et pour appeler sur eux l'attention du public. On trouvera dans ce volume l'esquisse à grands traits de l'organisation scolaire allemande : mais ce n'est qu'une esquisse, et pour se faire une idée complète, le lecteur devra se procurer les ouvrages cités au cours du livre, et à défaut des conférences où les maîtres d'école reçoivent périodiquement l'impulsion d'en haut, lire quelques-uns des nombreux ouvrages de méthode et de direction écrits pour l'usage des instituteurs.

On trouvera dès les premières pages le mécanisme fort énergique en sa simplicité de l'enseignement obligatoire, lequel ne consiste pas, comme paraissent le croire de trop idéalistes législateurs, dans l'affirmation d'un devoir des parents, ni même dans une contrainte momentanée, mais dans la constatation régulière et dans la punition certaine des absences. On verra que la durée de l'obligation scolaire est de huit ans pour les garçons et de sept ans pour les filles. Les écoles primaires libres sont placées sous la surveillance de l'État et soumises aux mêmes conditions.

Si nous passons aux programmes d'enseignement, nous remarquons que l'on a introduit en Alsace et en Lorraine les méthodes généralement employées outre-Rhin. Les chapitres sur la grammaire, le calcul, la géographie, les sciences naturelles, le chant et la gymnastique offriront de l'intérêt à tous les hommes qui s'occupent d'instruction : nous ne pouvons nous y arrêter. Mais il est curieux de voir percer dans ces programmes les moyens pédagogiques sur lesquels on compte pour germaniser l'Alsace. « On donnera surtout à apprendre par cœur » les chants patriotiques et les poésies qui se rattachent à l'histoire et à la » légende nationales, mais toujours après en avoir expliqué le sens..... Le » maître racontera l'histoire des Allemands et des autres peuples qui se sont » trouvés en contact avec eux dans le cours des siècles, en tenant tout parti» culièrement compte de l'histoire de l'Alsace-Lorraine, sans négliger les tradi» tions et les chants qui y ont trait. » Déjà les livres de légendes et de traditions populaires se rapportant à l'histoire soit réelle, soit poétique de l'Alsace au moyen-âge, sont fort nombreux. Un Wurtembergeois a fondé un prix en argent pour les élèves des écoles primaires qui auraient fait le plus de progrès dans la connaissance de l'histoire d'Allemagne. Tous les écoliers doivent posséder le *Recueil des chants pour l'Alsace-Lorraine* publié par Sering, chez Schmidt, à Strasbourg.

L'autorité supérieure avait d'abord permis que la langue française fût enseignée quatre heures par semaine dans les classes moyenne et supérieure des écoles. Mais cette permission en date du 14 avril 1871 a été rapportée le 1er octobre 1872. Dans les seules localités habitées par une population commerçante et industrielle, et chaque fois sur demande spéciale, on pourra jusqu'à nouvel ordre

donner encore quatre heures par semaine au français. Au moment où fut portée cette interdiction, on a pu lire dans les correspondances alsaciennes des journaux allemands que l'autorité s'était décidée à contre-cœur à prendre cette mesure, mais que des raisons pédagogiques de la plus haute importance la lui avaient fait envisager comme une nécessité. Il est impossible, en effet, que des enfants apprennent deux langues : le français parlé par les Alsaciens est d'une incorrection affligeante. On comprend que pour le côté négatif de l'enseignement primaire en Alsace, le livre officiel dont nous rendons compte est un guide insuffisant. Il faudrait le compléter par les instructions particulières données aux maîtres d'école. Nous aimons à croire qu'elles vont moins loin que ce professeur de l'Université de Strasbourg qui, en un ouvrage scolaire, dit uniment : « Il est » tout-à-fait indubitable que l'esprit du jeune homme, par une connaissance » précoce de la langue française, est troublé et souillé : elle affaiblit l'intelli- » gence et le goût pour ce qui doit être la vraie et seule école du jeune homme » allemand, savoir l'antiquité et le passé germanique[1]. »

C'est un spectacle intéressant de voir comment l'enseignement obligatoire, en Allemagne, a peu à peu changé de caractère et dévié de sa première destination. L'école primaire, créée par le protestantisme, devait avant et par-dessus tout former des chrétiens; un écrivain français a pu dire justement qu'en proclamant l'instruction obligatoire, le clergé avait surtout proclamé l'obligation de l'enseignement religieux[2]. Au XVIIIe siècle, l'introduction de leçons plus variées et plus nourries modifia insensiblement ce premier aspect de l'école, et ce fut au nom de l'intérêt général, au nom de la civilisation et du progrès que l'obligation fut de nouveau affirmée et inscrite dans la loi. La réaction contre les guerres de l'empire et la lutte des nationalités ont amené un troisième changement, qui a fait de l'école un laboratoire de patriotisme, et passant de la défense à l'attaque, un instrument de conquête et d'assimilation : la langue, l'histoire, la géographie, le chant ne sont plus enseignés pour eux-mêmes, mais comme un moyen de propagande nationale. Il est aisé de deviner que du moment où ce caractère vient à régner dans une école, l'obligation peut devenir la plus odieuse des vexations. Tandis qu'en Alsace le gouvernement prussien répète à satiété que les enfants ne peuvent bien comprendre et bien sentir la force de l'enseignement, s'il n'est donné dans la langue maternelle, le même gouvernement exige dans les provinces polonaises que les leçons de catéchisme soient données en allemand. On connait cette réponse de l'archevêque de Posen, qui en sa brièveté ne manque pas d'éloquence : que son clergé avait l'habitude d'enseigner le catéchisme à cause de la religion, et non comme moyen d'apprendre une langue.

---

1. Dr Laas. *Der deutsche Unterricht auf hæheren Lehranstalten.* 1872. P. 66. Ganz unleugbar ist es, dass das jugendliche Gemüth durch eine frühe Bekanntschaft mit der franzœsischen Sprache verwirrt und befleckt wird.

2. Hippeau, L'*Instruction publique en Allemagne*, p. 81.

Les pédagogues allemands sont d'habiles gens. Ils savent quelle séduction profonde et quelle longue domination exercent sur l'esprit l'idiome parlé dans l'enfance, les récits entendus à l'école, les fêtes célébrées sous la direction du maître. Mais il ne faut pas plus abuser de ces moyens que de toute autre chose au monde : du moment qu'il devient trop affiné, l'instrument se casse. L'effet est manqué, dès lors que l'intention se montre. L'histoire prouve à chaque page que les institutions ont déjà commencé leur déclin dans l'instant même où elles paraissent toucher à la perfection.

Pour revenir au petit travail qui nous occupe, on ne peut que donner des éloges au traducteur. Il serait à désirer qu'on transportât de même en français un autre opuscule récemment publié à Strasbourg par les autorités allemandes, se rapportant à l'enseignement secondaire et supérieur[1]. Il pourrait donner lieu à des comparaisons utiles.

M. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 3 octobre 1873.

M. de Sainte-Marie envoie de Tunis de nouvelles inscriptions latines.

La séance publique de l'Académie des inscriptions est fixée au premier vendredi de novembre.

L'Académie nomme deux commissions pour lui proposer des sujets de prix. L'une doit présenter trois sujets relatifs à l'antiquité classique, pour le prix ordinaire de 1876, l'autre trois sujets concernant l'histoire de l'Orient, pour le prix Bordin. Sont nommés membres de la première MM. Naudet, L. Renier, Maury, Thurot, de la seconde MM. Mohl, de Longpérier, Renan, de Slane.

M. Ernest Havet continue la lecture de son mémoire sur l'authenticité des écrits attribués à Bérose et à Manéthon. Les autorités qui parlent de ce dernier ne sont pas plus propres à donner confiance que celles par lesquelles nous connaissons Bérose. Personne ne nous parle de Manéthon avant Joseph. Joseph, Eusèbe et Georges le syncelle sont les seuls auteurs qui nous parlent de l'Histoire d'Égypte et qui nous en aient conservé des fragments, savoir, d'une part des listes générales des rois d'Égypte, de l'autre un récit suivi de l'invasion et de l'établissement des Pasteurs. Les listes, quoique provenant de sources authentiques, ne constituent pas des textes authentiques dans leur état actuel. Quant au récit suivi, que nous donne Joseph, celui-ci en citant Manéthon n'ajoute aucune indication sur le temps où il a vécu. On peut même soupçonner qu'il a pris ce qu'il cite, non dans le livre même de Manéthon, mais dans un auteur intermédiaire. Pour ce qui est des divers écrits sur la théologie égyptienne attri-

---

1. Verordnungen über die Prüfung der Candidaten des hœheren Schulamts in Elsass-Lothringen. Strassburg. Trübner. 1873.

bués à Manéthon (en dehors de l'Histoire d'Égypte), ils n'ont aucune apparence d'authenticité.

M. de Longpérier annonce la découverte d'une stèle gallo-romaine, trouvée dans un terrain dépendant de l'hôpital de la Maternité. Elle porte une inscription, qui a été lue par M. de Longpérier : C'est une épitaphe ; on y remarque le nom propre Solimarus, que d'autres monuments faisaient déjà connaître comme un nom gaulois. Le sommet de la stèle a été creusé pour qu'on y pût faire des libations en l'honneur du mort. Ce monument sera déposé au musée municipal.

M. Alexandre Bertrand fait une communication sur l'origine de l'industrie métallurgique dans les pays celtiques, germaniques et scandinaves, aux temps préhistoriques. Un grand nombre d'objets en bronze, trouvés dans ces divers pays, surtout depuis une vingtaine d'années, présentent des formes qui rappellent de très-près celles de l'art étrusque. M. Bertrand met sous les yeux des membres de l'Académie plusieurs de ces objets, ainsi que des reproductions galvanoplastiques ou des dessins de plusieurs autres. Contrairement à l'opinion de l'école allemande, il pense qu'il ne faut pas voir là des importations tyrrhéniennes, mais que l'art de travailler les métaux, qui, comme les Grecs le reconnaissaient eux-mêmes, avait pris naissance dans la région du Caucase d'où il fut ensuite porté dans les contrées méditerranéennes, a dû être porté vers la même époque directement du Caucase dans les pays de l'Europe septentrionale, par les vallées du Dnieper et du Danube. Cette opinion est aussi celle de plusieurs autres savants : le comte Conestabile, de Pérouse, a pensé qu'on devait l'appliquer même à la Gaule cisalpine. Là aussi, il pense que l'industrie métallurgique n'a pas dû être introduite par les Étrusques, mais arriver par la vallée du Danube et le nord de l'Italie. M. Bertrand a fait des recherches dans la haute Italie pour examiner cette question, et d'après le résultat de ses fouilles au cimetière de Golasecca il croit devoir accepter la théorie de M. Conestabile. Il annonce qu'il travaille à une carte archéologique de l'Europe, où les contrées seront distinguées d'après les variétés que présente de l'une à l'autre l'industrie métallurgique aux temps préhistoriques, et termine en donnant quelques détails sur les résultats de ses fouilles au cimetière de Golasecca.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CASTAN, Histoire de la Papauté (Paris, Jouby et Roger, Victor Palmé). — ETHÉ, Essays und Studien (Berlin, Nicolaï). — GÈZE, Éléments de grammaire basque (Bayonne, Lamaignière). — GOURDAULT, Sully et son temps (Tours, Mame). — HEIGEL, Ludwig I, kœnig von Bayern (Leipzig, Duncker u. Humblot). — SPRINGER, Friedrich Christoph Dahlmann, 2 vol. (Leidzig, Hirzel). — ZEDNER, Aben Ezrae Commentarii in librum Esther, altera recensio hucusque ignota (Berlin, Nicolaï). — ZINGERLE, Zu Spæteren latein. Dichtern (Innsbrück, Wagner'sche Univ. Buchh.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — **18 Octobre** — **1873**

189. — **Q. Aurelii Symmachi relationes.** Recensuit Gulielmus Meyer spirensis. Lipsiae in aedibus B. G. Teubneri. 1872. In-8°, iv-68 p. — Prix : 2 fr. 15.

Les lettres de Symmaque n'ont pas eu d'édition depuis plus de deux cents ans (la dernière est de 1653), et on ne peut les lire que dans des textes très-fautifs. M. Meyer nous donne les plus importantes, les lettres officielles ou *relationes* que Symmaque, préfet de Rome en 384 (et 385?) adressa aux empereurs Valentinien II, Théodose et Arcadius. Les *relationes*, réunies par Juret en 1580 au dixième livre des lettres, paraissent former en réalité un recueil à part.

L'éditeur a eu à sa disposition pour constituer son texte deux sources : 1° le ms. de Munich 18787 (Tegernseeensis 787), du XIe siècle (T); 2° les éditions imprimées, qui toutes découlent uniquement de l'édition princeps de Gelenius, de 1549. Ces deux sources n'en feraient qu'une si, comme M. Meyer incline à le croire, Gelenius a travaillé sur une copie médiocre du Tegernseeensis, faite de son temps même.

Cette proposition néanmoins ne peut être considérée comme démontrée (on verra plus loin qu'il y a même de fortes raisons de la rejeter), et par suite nous restons dans une incertitude fâcheuse. On lit par exemple p. 11 à propos d'un carrosse que refuse Symmaque : « recusat istius modi decus honor sobrius, quem » numquam penitet sui. cui si quid patimur accedere, fatemur hactenus de- » fuisse. itaque oculi quaerunt ciuitatis priuati uehiculi nobilem modum et dege- » nerem praefecturam populus romanus *existimat. absit* ut moderator urbis liberae » atque ideo deuotae tamquam Salmoneus Elius inuehatur. » Les éditions donnent « degenerem praefecturam populus romanus *existimat: quae posteriora traxit* » *exempla. absit*, etc. » et M. Meyer voit là une interpolation manifeste. Mais il est évident qu'un copiste ou un éditeur du XVIe siècle n'a pu interpoler un membre de phrase dans un auteur latin que pour compléter une pensée tronquée ou pour éclaircir une pensée obscure : or les quatre mots *quae posteriora traxit exempla* ne forment ici qu'un fragment de sens peu satisfaisant. J'en conclurais que le manuscrit qu'a suivi Gelenius contenait une lacune, et que dans T il y a une lacune plus grande encore ; si cela est, la leçon de Gelenius ne peut pas dériver de celle de T. — La même *relatio* est incomplète dans T, le copiste ayant oublié lors d'un changement de page qu'il lui restait encore quelques mots à écrire. Les éditions la terminent par une antithèse étudiée dont il paraît naturel d'attribuer l'honneur à Symmaque plutôt qu'à Gelenius : « [summouete] uehi-

» culum, cuius cultus insignior est : illud malumus, cuius usus antiquior. » Le nouvel éditeur relègue ce supplément dans les notes critiques ; par conséquent il raye des écrits de Symmaque une phrase qui, pour peu que sa conclusion sur l'origine du texte de Gelenius ne soit pas assurée, pourrait fort bien se trouver authentique. — Il n'est guère à supposer que Gelenius ait interpolé *semper* p. 30 l. 19. — Il est regrettable que M. Meyer n'ait pas approfondi une question qui est d'une grande importance. L'incertitude où il reste l'entraîne parfois, comme on vient de le voir, à des décisions erronées ; parfois aussi elle le conduit à des décisions inconséquentes.

L'inconséquence dont je veux parler consiste à suivre le texte de Gelenius de plus près que celui de T, alors que rien n'y oblige. Ainsi dans la première *relatio* : « intellego quanto plus sollicitudinis habeat magistratus qui ex iudicio quam » qui ex gratia uenit..... quis ergo me huic honori parem faciet ? scilicet uestra » clementia, *cuius etiam interest ne* TIMERE existimer electus » (T) ou « *cuius in-* » *terest ne* TEMERE *electus existimer* » (edd.). Prise en elle-même la leçon de T est satisfaisante bien qu'un peu pénible à entendre : « une telle charge a de quoi » m'inquiéter, mais le dévouement à l'empereur me défend même de laisser » supposer que je la redoute une fois désigné par lui. » L'idée que la source du mérite des administrateurs est la faveur du maître est exprimée dans la même lettre ; d'ailleurs on ne doit pas oublier que les *relationes* fourmillent de pensées alambiquées[1]. La leçon de Gelenius rend la seconde phrase plus aisément intelligible, seulement elle la rattache moins étroitement à la première : car *timere* répondrait à *sollicitudinis*, mais avec *temere* cette transition manque. Si donc ces deux leçons sont celles de deux manuscrits indépendants, l'une et l'autre peut se défendre par diverses raisons. Mais si, comme le suppose M. Meyer, la leçon de Gelenius a été substituée, soit par lui soit par le scribe dont il suivait la copie, à la leçon de T, elle n'est plus qu'une conjecture ingénieuse, à laquelle un éditeur n'a pas le droit de sacrifier légèrement un texte traditionnel d'ailleurs admissible : M. Meyer n'aurait donc pas dû imprimer *cuius interest ne temere existimer electus*[2].

Un petit détail montrera encore comment le nouvel éditeur, tout en relevant avec soin les variantes de T, est resté sous l'influence des leçons de Gelenius, même de celles qui sont dues probablement à un lapsus du copiste. Il s'agit d'un passage de la *relatio* 19, dont le sujet est en gros celui-ci : une femme nommée Prisca a fait à son fils Placidianus une donation qui entame la part d'héritage à laquelle a droit sa fille Marciana l'aînée. Placidianus meurt et ses

---

1. Exemple (p. 19) : « Licet Uettius Praetextatus naturae lege resolutus sit, uiuit » tamen in memoria et amore cunctorum, felicior ciuium lacrimis quam quisquam gaudiis » suis, atque hoc uno punit inuidiam, quod tantum ei mors ad gloriam contulit, ut huic » quoque fortunae liuor debeat inuidere. »

2. On remarquera qu'outre le changement à la vérité assez léger de *timere* en *temere* cette leçon a entraîné aux yeux de M. M. la suppression de *etiam* (représenté dans le ms. par une abréviation), et que Gelenius avait de plus été amené à intervertir les deux mots *existimer electus*.

biens passent à ses filles Marciana la jeune et Placida; la mort de Placida, qui a pour héritière sa sœur Marciana la jeune, concentre entre les mains de cette dernière les biens jadis illégalement donnés par Prisca. Prisca meurt à son tour après avoir institué héritières Marciana la jeune et Placida, c'est-à-dire en fin de compte Marciana la jeune toute seule. Marciana l'aînée, tante de celle-ci, lui intente un procès pour rentrer en possession de la part qui lui serait revenue sans la donation abusive, non réparée par le testament, qu'avait faite Prisca à Placidianus. Le fondé de pouvoir de Marciana l'aînée expose qu'elle réclame à Marciana la jeune non-seulement ce qui lui vient directement de son père, mais encore une quote part additionnelle pour ce qui lui est venu par l'intermédiaire de Placida : « supplementum uero unciarum *ut* ab » herede Placidae, cui soror Marciana successit, asseruit postulari. » Il se trouve ici que Gelenius a laissé tomber *ut*, qui seul rend la phrase correcte : M. Meyer en conséquence le supprime aussi; mais, sans doute pour en expliquer la présence dans le manuscrit T, il suppose timidement en note qu'il faudrait lire *unciarum III* au lieu de *unciarum ut*. En vérité il aurait été plus simple de garder la leçon de T.

Puisque je me suis arrêté sur la *relatio* 19, je demande la permission de placer ici une observation relative non à l'édition de M. Meyer, mais au commentaire qu'a donné de cette *relatio* M. A. von Bethmann-Hollweg, *Der rœmische Civilprozess* t. 3. Il veut que le grief de Marciana l'aînée contre sa nièce ait été double : outre la donation illégale faite à Placidianus, Prisca aurait laissé par testament à ses petites filles (Placida et Marciana la jeune) une part indue. C'est là compliquer inutilement un procès déjà assez embrouillé : s'il est question, dans une *supplicatio* de Marciana l'aînée, des biens laissés par Prisca à ses petites filles (en fait, à Marciana la jeune), ce n'est nullement que Marciana l'aînée réclame contre une injustice nouvelle du testament; c'est simplement qu'elle demande, « seruandi debiti causa, » à être envoyée en possession des *materna corpora* actuellement entre les mains de sa nièce, laquelle s'est refusée à procéder à l'estimation des biens. Les biens qui ont passé de Placida à Marciana la jeune provenaient de Placidianus et non de Prisca. On conçoit dans ces conditions que Marciana l'aînée dans sa *supplicatio* (ce dont se plaint le tuteur de sa nièce) ait nommé Placidianus en se dispensant d'expliquer en détail comment une partie de son bien avait passé un moment entre les mains de Placida, et que le nom de cette dernière, comme n'ayant pas d'importance pour le point essentiel, qui est l'abus de la donation faite à Placidianus, ait été purement et simplement omis.

Je reviens à M. Meyer.

Tant que le rapport qui existe entre l'édition princeps de Gelenius et le manuscrit T n'aura pas été nettement défini (jusque-là on ne sera pas fixé sur ce qui peut exister de manuscrits des *relationes*), on ne pourra pas se flatter d'avoir une édition définitive. Celle dont je rends compte constitue du moins un progrès notable sur les précédentes, d'abord par le relevé complet du texte de T, ensuite par les corrections nouvelles que M. Meyer a introduites, et qui sont

parfois évidentes et toujours sages. Le lecteur les verra aisément en parcourant des yeux les notes critiques, où les leçons proposées par l'éditeur sont signalées par le mot *nos*. Plus d'un passage attend encore un correcteur : comme le dit M. Meyer lui-même, il a mieux aimé *pauca uere corrigere quam ambitiose multa mutare*.

Le nouvel éditeur a fait suivre le texte des *relationes* d'une petite dissertation sur les titres donnés par Symmaque aux empereurs. D'une part ces titres sont omis, incomplets ou altérés dans le ms. T et dans Gelenius, d'autre part il semble que Symmaque lui-même ait commis de singulières inadvertances qui rendent la restitution des vrais titres fort difficile. Tantôt il s'adresse à un des trois empereurs (Valentinien), le seul auquel il ait réellement affaire; tantôt, et cela à quelques lignes de distance, il parle aux trois empereurs à la fois, par respect pour la fiction de l'indivisibilité du pouvoir impérial; il arrive même qu'en parlant de Valentinien Ier, père de Valentinien II, il l'appelle « genitor numinis » *uestri* » comme s'il était aussi père de Théodose et d'Arcadius. M. M. a pensé qu'il ne fallait point songer à effacer ces bizarreries; il s'est seulement permis de modifier parfois soit la suscription d'une *relatio*, soit, dans l'intérieur même de la lettre, quelque formule équivalente [1]. — La plupart des lettres, quelle qu'en soit la suscription, sont en réalité écrites pour le seul Valentinien : Gelenius et les éditeurs suivants ne s'en étaient pas rendu compte, et M. M. rapporte à Tillemont l'honneur d'avoir le premier démêlé la vérité.

La plus importante des *relationes* est sans contredit la fameuse lettre (no 3) où Symmaque, au nom du sénat, dont il était le chef, réclame le rétablissement de l'autel de la Victoire et la restitution aux Vestales du subside qu'on leur avait enlevé [2]. Il est curieux d'y étudier par quelle sorte d'arguments le paganisme mourant défend ses anciens priviléges. Cette affaire de l'autel de la Victoire donna naissance au poème de Prudence contre Symmaque et aux deux lettres d'Ambroise à Valentinien. M. Meyer, qui avait songé à joindre ces dernières à son édition, y a renoncé. Il a pu du moins profiter, pour la constitution du texte de la *relatio* 3, de deux ressources spéciales, d'une part un ms. de S. Gall du IXe siècle (G), d'autre part des extraits insérés dans quelques mss. de Prudence. — M. M. ne dit pas s'il pense que Gelenius ait connu G. Si non, il est absolument certain qu'il a travaillé non sur une copie de T, mais sur un ms. proche parent de G, car (p. 5 l. 17) il lit avec G *proximus eorum* là où T donne *pars eorum prior*. Si oui, la chose reste au moins probable, car Gelenius n'a guère pu conserver la leçon absurde de G que parce qu'il ignorait la bonne leçon de T. Le même raisonnement s'applique (mais avec moins de force) à *aliarum* ou *talium* l. 21. P. 6 l. 13 Gelenius n'aurait pas imprimé avec G *praesentia religionis* s'il avait connu le *praesentia numinis* de T, et l. 25 il n'aurait pas changé *minimus* en

---

1. Je n'ai pas cherché à étudier ces corrections. Mais dès la 1re *relatio* j'ai été surpris de trouver (l. 10) le *domine imperator* de Gelenius substitué sans raison appréciable au *domini imperatores* du ms. T.

2. A l'histoire du christianisme se rapporte encore la *rel.* 21, où Symmaque se défend d'avoir violenté les chrétiens et s'appuie sur le témoignage de l'évêque de Rome Damasus.

animus (et par suite *improbatum* en *improbat*) au lieu de prendre à T *meminimus*. Cf. encore p. 8, 4 *offerimus*, 8 *sacrificii*, et en général l'accord constant de Gelenius avec G plutôt qu'avec T.

M. Meyer termine modestement sa préface en déclarant qu'il a fait œuvre de philologue et non de juriste, et en faisant appel aux savants compétents pour l'examen des questions de droit et d'administration [1].

L. HAVET.

---

190. — **Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter** bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts, v. W. WATTENBACH. I. Band. 3. umgearbeitete Auflage. Berlin, W. Hertz. 1873. 1 vol. in-8°, xiv-315 p. — Prix : 8 fr.

Le livre de M. Wattenbach sur les sources de l'Histoire d'Allemagne n'a besoin aujourd'hui ni d'éloges ni de recommandation. Il n'est personne s'occupant d'histoire du moyen-âge qui ne le lise, ne le relise, ne le consulte sans cesse. C'est un guide, un compagnon d'étude indispensable; et jamais on ne pourra apprécier assez haut les services qu'il a rendus, qu'il rend encore journellement non-seulement à tous les étudiants, mais encore à tous les maitres.

On reproche souvent en France à la science allemande de se laisser égarer par une hardiesse téméraire, et de s'envelopper d'obscurité sous prétexte de profondeur. Ces reproches ne peuvent s'appliquer à M. W. Il est impossible d'être plus clair, plus méthodique; son manuel bien qu'embrassant une masse considérable de matières est à la fois commode à consulter et agréable à lire; loin d'avoir la sécheresse d'une nomenclature bibliographique, il nous donne une idée très-complète du mouvement intellectuel et de l'état des études du v° au XIII° s. M. W. ne tombe jamais dans les généralités vagues, il est toujours précis; il n'avance rien qui ne soit appuyé sur des preuves ou sur des autorités solides; mais en même temps il ne se perd pas dans le détail, il ne cherche pas à faire étalage d'érudition en multipliant les renvois et les notes; ses citations de textes sont peu nombreuses, mais choisies avec un soin irréprochable. Quoiqu'il cherche avec ardeur à résoudre tous les problèmes que soulève la critique des sources, M. W. a su toujours éviter les solutions hasardées. Il veut être un guide sûr; aussi est-il un guide prudent, qui préfère le doute à une affirmation précipitée. Il suffit, pour apprécier la sûreté du jugement et de la critique de M. W., de comparer entre elles les diverses éditions de son livre. Sur presque aucun point il n'a été obligé de modifier les opinions qu'il avait précédemment expri-

1. Deux des *relationes* ont été traitées à ce point de vue par M. A. v. Bethmann-Hollweg. Je crois pouvoir annoncer qu'une thèse sur la préfecture urbaine au IV° siècle sera bientôt présentée à la faculté des lettres de Paris. — Une étude attentive de la langue de Symmaque donnerait quelques résultats intéressants pour la lexicographie. Je signale par exemple l'emploi de *uenit usus* 25, 6 (il semble que *usu* irait mieux), de *obiectum* 25, 13 (les anciennes éditions portent *obiecta*). L'éditeur (rel. 20, 1) note le terme jusqu'ici inconnu de *prodecessor*, la forme *allumnis* (? 21, 6). — L'orthographe d'un ms. du XI° s. est sans autorité. Il me semble qu'on n'a pas le droit de prendre à T, pour la prêter à Symmaque, la forme *elefantos* p. 16, 26. — L'explication des initiales *c. m.* (*clarissimae memoriae*) devrait être donnée p. 23, 7 et non p. 25, 10.

mées. Les nouveaux travaux de la critique lui permettent d'enrichir, de développer son œuvre, il est bien rare qu'ils l'aient obligé à en changer les conclusions.

Mais aussi avec quel soin il revoit, il remanie cette œuvre pour la tenir au courant des progrès de la science, pour la rendre toujours plus complète, et d'une perfection plus achevée. Ce n'est point par un artifice de librairie que cette 3e édition est indiquée comme revue et corrigée. La 2e édition ne formait qu'un volume, la 3e en formera deux, et les 315 p. du volume qui vient de paraître correspondent aux 270 premières p. de la 2e édition. Les principales additions ont trait : aux travaux antérieurs de critique des sources (p. 29-30); aux *Annales Maximiani* (p. 113); à Alcuin (p. 124-126); aux généalogies Carolingiennes (p. 129); à Einhard (p. 139); à Bovon II, abbé de Corvei (p. 192); aux *Miracula S. Genesii* (p. 212); aux Annales de Reichenau (p. 214); à l'École du Palais sous Charles le Chauve (p. 221); à l'historiographie italienne à l'époque des Carolingiens (p. 224-225); au mouvement intellectuel sous les Ottons (p. 239-241); à Widukind (p. 245-246); aux monastères de Gandersheim (p. 249-251) et de Quedlimbourg (p. 253); aux débuts de l'historiographie à Mersebourg (p. 259); à Prum et à Trèves au xe s. (p. 267-268); à Baldéric d'Utrecht 917-977 (p. 275); à Adalbold d'Utrecht (p. 283); à l'abbaye de S.-Gall au xie s. (p. 287); au monastère de Fleury (p. 302-303); à Dudon de S.-Quentin (p. 305). Tous les travaux relatifs aux sources historiques du M. A, parus depuis 1866, ont été soigneusement mis à contribution par M. W., qui ne néglige jamais d'indiquer l'origine des emprunts qu'il leur fait. La bienveillance avec laquelle il signale les recherches nouvelles est un encouragement pour les jeunes travailleurs qui sont assurés, grâce à lui, de voir leurs moindres découvertes utilisées, mises en lumière et définitivement acquises à la science.

Non content de renouveler le fonds de son œuvre, M. W. a apporté des perfectionnements à la forme extérieure. Tous les titres des sources historiques citées sont imprimés en italiques; des caractères plus lisibles et moins compacts ont été adoptés pour les notes. Ces détails tout matériels sont d'une grande importance pour un livre qui doit être consulté souvent et vite, et dans lequel il importe que rien n'échappe aux regards.

La correction typographique est presque irréprochable. Je n'ai relevé qu'une seule faute d'impression. P. 221. Jules Blair pour J. Lair.

Je n'adresserai à M. W. qu'un seul reproche. Il a su d'ordinaire éviter dans son ouvrage les discussions personnelles, les récriminations, les critiques acerbes qui déparent si souvent les livres des savants allemands. Il a compris que dans un livre destiné surtout aux étudiants, il fallait recommander les travaux dignes d'éloges et n'infliger aux autres d'autre blâme que le silence. Pourquoi donc est-il sorti de cette sage réserve à l'égard de l'ancienne direction des *Monumenta Germaniæ*? Les reproches qu'il lui adresse sont parfaitement justes, mais à quoi bon les exprimer puisqu'on leur avait fait droit d'avance en confiant la continuation de cette grande collection à l'Académie des sciences de Berlin? Désormais nous ne devons plus nous souvenir que des immenses services rendus à la science par

M. Pertz, pendant une carrière de 60 années remplies par un labeur infatigable. Si ses forces intellectuelles et physiques ont fini par ne plus répondre à l'énergie toujours intacte de sa volonté, nous devons l'oublier maintenant, et chercher à adoucir par notre reconnaissance la retraite qui a dû lui être imposée, dans l'intérêt même de sa gloire.

J'ajouterai à cette appréciation générale du livre de M. W. une série d'observations particulières, en suivant l'ordre des matières.

P. 7. *Heribert de Roswey* et non H. Rosweyde est le vrai nom du fondateur des *Acta Sanctorum*[1].

P. 36. Le jugement porté sur l'Histoire ecclésiastique du prof. J. Friedrich me paraît un peu sévère.

P. 50. M. W. fait remarquer avec raison l'insuffisance des catalogues des mss. de Rome publiés d'après les papiers de Bethmann dans l'*Archiv* de Pertz[2]. Il suppose que les lacunes qu'ils présentent sont parfois intentionnelles. J'ai de mon côté signalé quelques-unes de ces lacunes dans la *Revue critique*[3], en particulier l'omission du ms. des continuateurs de Frédégaire que M. W. croit encore perdu (p. 100), tandis qu'il est certain qu'il a été retrouvé en 1869 par le regrettable H. Pabst.

P. 51. M. W. cite au sujet des rapports de Marius d'Avenches et de Grégoire de Tours, l'opinion de M. Binding, celle de W. Arndt et celle que j'ai exprimée dans mes Études sur les sources de l'Histoire mérovingienne, sans indiquer celle à laquelle il se rallie. Une étude plus attentive des textes m'a fait accepter celle de M. Arndt d'après laquelle Marius et Grégoire se seraient servis d'une source burgunde commune.

Ibid. M. W. paraît accepter l'opinion de M. Brosien[4] sur la continuation de Marius. Cette continuation serait non une œuvre contemporaine écrite en 624, mais une compilation d'Isidore de Séville, de Frédégaire et des *Gesta Regum Francorum*, fabriquée au VIIIe siècle au plus tôt. Il est certain que les premières lignes de la continuation ont été empruntées à la Chronique d'Isidore de Séville. Mais il n'est pas certain que ce qui suit depuis : *Hujus imperatoris temporibus*, jusqu'à : *qui acceptum ab eo pacis pretium ad tempus recedunt* en soit également tiré. Je sais bien que ce passage se trouve ajouté à la chronique d'Isidore dans certains mss., mais ne pourrait-il pas avoir été pris précisément à la continuation de Marius? Comment Isidore, après après avoir raconté les événements d'une manière annalistique jusqu'en 614, aurait-il tout d'un coup rapporté en bloc une période de dix années, et justement celle sur laquelle il aurait été naturel qu'il donnât le plus de détails? L'emploi de Frédégaire par le continuateur de Marius n'est visible nulle part et enfin, quant à l'emploi des *Gesta Regum Francorum*, je suis bien plus disposé à croire à l'emploi du continuateur par l'auteur des Gesta.

---

1. Voy. C. Dehaisnes, *les Annales de St. Bertin et de St. Vaast*, p. v, n.
2. *Archiv der Gesellschaft für ælter deutsche Geschichtskunde*. T. XII. 1er fasc.
3. *Rev. crit.*, 1872, n° 24. Art. 116.
4. Hermann Brosien, *Kritische Untersuchungen der Quellen zur Geschichte Dagobert I.* Gœttingen, 1868.

Les rapports de texte sont évidents, ce n'est point par une coïncidence fortuite que les expressions : *nepotem..... ad petram in albis elidi jussit* et *sepulcrum ignis fuit*, se retrouvent dans les deux ouvrages. — Si le continuateur de Marius avait travaillé d'après les *Gesta*, si même il avait écrit au VIII[e] s. il n'aurait pas raconté en termes si brefs et si simples la destinée tragique de Brunehaut et de ses fils. On trouverait dans son récit quelques traces de la sombre légende qui se forma au VII[e] s. et que nous ont conservée les *Gesta*. Ne se pourrait-il pas que la continuation de Marius eût été écrite réellement en Espagne en 624 par un auteur qui avait entre les mains la chronique d'Isidore jusqu'à l'an 614? Si l'on s'étonne que l'auteur des *Gesta* ait pu dans ce cas la connaître, je répondrai que ce dernier, quoique moine à Paris ou aux environs, était peut-être Espagnol, Wisigoth tout au moins. Il supprime avec soin dans ses extraits de Grégoire les attaques de celui-ci contre les Wisigoths (H. F. II, 27, 37); il ajoute certains détails au récit de l'expédition de Childebert (H. F. III, 10. G. R. 23) et il fait venir ce roi, à tort du reste à ce qu'il semble, jusqu'à Tolède[1].

P. 83. Au sujet du nom de *Scholasticus Fredegarius* donné au continuateur de Grégoire de Tours, M. W. nous dit que ce nom ne se trouve que dans J.-J. Scaliger et dans l'édition donnée par Freher en 1613. Cela n'est pas tout à fait exact, et j'ajouterai quelques détails sur ce problème jusqu'ici insoluble. Jusqu'à Papire Masson la chronique dite de Frédégaire n'est connue que sous le titre d'*Appendice à Grégoire de Tours*. Même Nicolas Vignier en 1587 l'appelle : Supplément à Grégoire. Masson dans la 2[e] édition de ses Annales (L. II, p. 64) avait dit : *Scholasticus*, auctor appendicis ad Gregorii historiam. Claude Fauchet, dans l'édition de ses *Antiquitez Gauloises et Françoises* de 1599, cite le nom de Frédégaire Scholastique (IV, 23). Le passage vaut la peine d'être transcrit : « D'oresnavant ie m'ayderay pour le fonde- » ment de ma narration du recueil que l'on pense avoir été faict par Idace[2] » ou Frédégaire Scholastique, compris soubs partie d'un livre, communément » imprimé pour l'unzième de Grégoire. » — Et en marge on lit : « Icy com- » mence le recueil donné à Frédégaire Scolastique par faute de scavoir le vray » auteur de celuy qui a fait le XI[e] livre adiousté à l'histoire de Grégoire. » Scaliger ne parle point de Frédégaire dans l'édition de 1583 du *De emendatione temporum*. Il le nomme dans celle de 1598 parue à une date si rapprochée de l'apparition du livre de Fauchet qu'il semble difficile que celui-ci ait copié Scaliger. Canisius disait avec raison en 1602 dans ses *Lectiones Antiquæ* : « Scaliger..... non semel continuatorum illum Gregorii vocat » Fredegarium, sed ut apparet, tantum conjectura, nulla codicis scripti aucto- » ritate. » Cela n'empêchait pas Étienne Pasquier d'écrire un peu à la légère dans un passage des Recherches de la France, imprimé seulement dans l'édition

1. Je dois cette remarque à un de mes élèves, M. Julien Havet.

2. Le nom d'Idace prouve que Fauchet avait entendu parler d'un ms. contenant non-seulement l'Appendice à Grégoire, mais toute la compilation en 5 livres de l'auteur de cet appendice.

posthume de 1621, que le nom de Frédégaire le Scolastique avait été trouvé « par ceux qui furetèrent les bibliothèques des moines. » Cela peut bien s'appliquer à Cl. Fauchet. — On a supposé d'une manière assez ingénieuse que le nom de Fredegarius était dans la pensée de Scaliger une allusion au nom de Freher qui se disposait à publier l'*Historia Epitomata* et la Chronique qui lui fait suite. *Fredegarius* voudrait dire : l'anonyme de Freher. Mais les paroles employées par Scaliger écartent cette hypothèse : « Auctor appendicis Gregorianæ, sive is » est Fredegarius, sive alius[1]. » Mais qui donc a trouvé ou inventé ce nom de *Fredegarius?*

Ibid. M. W. accepte l'opinion de Brosien d'après laquelle l'auteur de la compilation dite de Frédégaire aurait résidé à Genève. Mais les deux passages les plus importants se rapportant à Genève et aux environs (Hist. ep. 34 et 89), n'ont pas trait à l'époque même où vivait l'auteur et sont probablement empruntés à ces sources burgundes transjuranes que Marius, Grégoire et Frédégaire ont connues tous trois; quant au 3e passage important (Chr. ch. 22) c'est un récit de miracle, tiré peut-être de sources écrites et qui ne prouve pas plus que l'auteur vivait à Genève, que le récit d'un miracle arrivé à Vienne (Chr. ch. 32) ne prouve qu'il habitait cette dernière ville. Je serais beaucoup plus tenté de placer notre historien à Chalon qu'à Genève, non point parce qu'il appelle le territoire de la Suisse actuelle *Pagus Ultrajuranus* (ce terme pouvait être employé par un Genevois comme par un Chalonais), mais parce que Chalon est réellement le centre du récit (ch. 1, 24, 30, 38, 58, 90), surtout pour la période où l'auteur est témoin oculaire. Le pays qu'il connait le mieux est celui qui s'étend de Chalon à Paris et des Vosges à la Loire (voy. ch. 20-35, 37, 38, 42, 54, 58, 89, 90). Il s'occupe très-peu du bassin du Rhône, de Lyon, Vienne, Marseille, ce qui est plus naturel s'il habite Chalon que s'il habite Genève. Il fait ressortir le rôle important de Chalon où Clothilde se marie, où Dagobert termina son voyage en Burgundie. — Enfin la principale raison qui à mes yeux milite en faveur de Chalon contre Genève, c'est qu'à Chalon seulement se trouvaient les influences politiques qui pouvaient pousser un moine à écrire l'histoire de son temps. Or l'auteur de la Chronique est un moine et non un évêque (voy. ch. 58); mais c'est un moine qui vit dans un centre politique, car tout crédule et ami des merveilles qu'il se montre dans d'autres parties de sa compilation, il raconte les événements de son temps avec un esprit tout laïque, tout politique. Il est Burgunde et ennemi de la Neustrie. Pendant les premiers siècles du moyen-âge, on n'écrit pas l'histoire par intérêt pour l'histoire elle-même. Il y a toujours quelque intérêt politique ou personnel qui pousse à composer des œuvres historiques. Les grands personnages racontent ou font raconter ce qu'ils ont fait. Pas un seul moine de Genève n'aurait eu l'idée d'écrire une chronique politique comme celle qui nous occupe. A Chalon, un moine du couvent de Saint-Marcellus pouvait y être amené tout naturellement. Aussi sa chronique débute-t-elle par le récit de la fondation de ce monastère constitué d'après la règle d'Agaune

1. Ed. de 1609. L. VI, p. 618.

(ch. 1); de là la présence à Saint-Marcellus de ces Annales d'Agaune qui furent si utiles à notre chroniqueur.

P. 87. Le même principe d'après lequel je refuse de croire que l'auteur de la chronique dite de Frédégaire vivait à Genève, m'empêche d'être de l'avis de M.W. lorsqu'il fait résider à Rouen l'auteur des *Gesta regum Francorum*. Celui-ci parle, il est vrai, avec respect de S. Ouen (c. 45), mais il parle aussi de S. Médard de Soissons (c. 29) et de Didon de Poitiers (c. 43). Ce sont là des faits qui ne prouvent rien.— Mais de même que l'auteur d'une chronique écrite à un point de vue burgunde très-exclusif a dû vivre dans le principal centre politique de la Burgundie, de même que les continuateurs de Frédégaire, partisans passionnés des maires du palais d'Austrasie, ont dû écrire sous l'influence directe des Pippinides, de même l'auteur des Gesta regum Francorum, ouvrage où les sympathies neustriennes éclatent à chaque ligne ainsi que la haine de l'Austrasie, a dû vivre auprès des rois neustriens, c'est-à-dire à Paris ou dans les environs. M. W. fait remarquer l'importance qu'il attribue aux rois de Neustrie et la mention qu'il fait de tous les maires du palais neustriens. Mais ce qui est plus remarquable, c'est que seul de tous les historiens, il connaît la loi salique et en avait probablement un ms. sous les yeux. Cette préoccupation ne trahit-elle pas le voisinage des rois? Enfin et surtout, remarquez comme l'auteur des *Gesta* connaît bien tout ce qui s'est passé à Paris. Il raconte la fondation de l'Église des saints apôtres (ch. 17); il sait que la sœur de Childebert est enterrée dans la basilique de Saint-Pierre, à Paris (ch. 23); il rapporte que Clodoald a été enterré à *Novigentum* près Paris (ch. 24), que Childebert a construit l'église de Saint-Vincent à Paris (ch. 26) et que S. Germain a été enseveli dans cette église (ch. 33). L'auteur qui paraît peu connaître l'Aquitaine et qui n'en parle jamais, sait pourtant que Charibert a été enterré à Blaye dans l'église de Saint-Romain (ch. 31). C'est que Charibert était roi de Paris. -- Il est incontestable à mes yeux que l'auteur des *Gesta* habitait Paris ou les environs. J'ajouterai qu'il était peut-être moine de Saint-Denis. Cette hypothèse est rendue vraisemblable par les éloges exagérés accordés à Dagobert, le bienfaiteur de l'abbaye (ch. 42) et la sévérité du jugement porté sur Clovis II, coupable d'avoir enlevé le bras de S. Denis (ch. 44).

P. 88. M. W. dit, d'après Brosien, que les *Gesta Dagoberti* ont été composés au IXe s. pour la glorification de Dagobert. Je suis tout à fait d'accord avec M. W. sur la date de la fabrication des *Gesta Dag*. Elle doit être fixée aux dernières années du IXe s. Mais le but des auteurs de cette œuvre apocryphe me paraît beaucoup moins désintéressé que ne le supposent les deux critiques. Ce but est évidemment de rattacher à Dagobert et à son fils l'origine des possessions de l'abbaye de Saint-Denis. Du chapitre 22 au ch. 51 les *Gesta* ne sont pas autre chose qu'une histoire diplomatique de S. Denis sous Dagobert et Clovis II, histoire apocryphe du reste, car il y a tout au plus deux ou trois des donations mentionnées dont l'authenticité soit certaine. Il est probable que les moines de Saint-Denis manquant de titres suffisants pour légitimer la possession de leurs biens, désireux peut-être de revendiquer des biens qui leur étaient contestés,

imaginèrent de fabriquer une vie de Dagobert, très-élogieuse naturellement pour le bienfaiteur de l'abbaye et où l'on faisait remonter à lui, à tort ou à raison, la donation de toute une série de biens revendiqués par le monastère. Nous savons qu'en 885-886 les moines de Saint-Denis furent contraints de se réfugier à Reims pendant le siége de Paris par les Normands. Ils rentrèrent dans leur monastère en 888. Les archives avaient pu être mutilées, beaucoup de titres perdus. On suppléa aux titres manquants par la fabrication d'une Vie qui avait la prétention d'être ancienne et de contenir des copies exactes des titres authentiques[1].

P. 90. Les Vies de S. Léger méritaient mieux qu'une simple mention. Ce sont des sources historiques de premier ordre pour la décadence mérovingienne.

P. 95. M. W. qui regardait auparavant S. *Fridolin* comme un apôtre frank, le considère aujourd'hui comme un Scot, dont le vrai nom serait *Fedolius*.

P. 101. M. W. ne se prononce pas entre M. Bonnell qui voit dans la *Vita Gertrudis* une falsification du XIe s. et M. Friedrich qui la considère comme authentique et datant du commencement du VIIIe. L'opinion de M. Bonnell tombe devant l'existence d'un ms. de la *Vita Geretrudis* qui se trouve à Paris (Bibl. nat. Fas. lat. 11748) et date de la fin du IXe ou du commencement du Xe s. Ce ms. d'ailleurs n'est pas un recueil de vies composées au IXe siècle; il contient exclusivement des vies de l'époque mérovingienne ou même antérieures. Celles de l'époque mérovingienne et celle de Ste Gertrude en particulier reproduisent les formes corrompues propres au latin du VIe, du VIIe et du commencement du VIIIe s.

P. 129. M. W. cite un ms. de la *Genealogia Domus Carolorum* (Munich. Lat. 18628) qui contient les dénominations *Pippinus Grossus* et *Pippinus Gnanus*.

P. 141. M. W. fixe avec Jaffé la date de la mort d'Einhard au 14 mârs 840.

P. 142-150. Il m'est impossible d'admettre l'opinion de M. W. relative aux Annales dites d'Einhard. Les Annales dites *Laurissenses majores* et que Ranke appelle avec raison : *Annales royales* (Kœnigs-Annalen) se composent d'une première partie qui va de l'an 741 à l'an 788, une seconde de 788-796, une troisième de 796 à 801, une quatrième de 801 à 814 et une cinquième de 814 à 830[2]. Nous possédons de plus un remaniement qui est sensiblement différent des annales primitives de 741 à 801, contient quelques modifications de style de 801-814 et reproduit presque littéralement le premier texte de 814 à 829. Ces Annales royales portent tous les caractères d'une histoire officielle, écrite à la cour de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire ou du moins sous leur influence immédiate. Les noms des écrivains qui ont composé ces Annales ne nous ont pas été conservés. Diverses hypothèses ont été émises. M. Giesebrecht attribue à Arn de Salzbourg la composition des deux premières parties et l'on attribue communément à Einhard la composition des années qui suivent de 796-829, ainsi que tout le remaniement. M. W. qui élève des doutes très-plausibles

---

1. Il y a au moins cinq des diplômes cités qui sont faux (ch. 22, 35, 42, 50, 51. — Pardessus, nos 285, 277, 286, 306, 328).

2. Je ne prétends pas qu'il y ait autant de rédacteurs différents que je distingue ici de parties. Je n'ai point ici à justifier cette division qui a surtout pour but de faciliter l'intelligence de la discussion.

contre l'hypothèse de M. Giesebrecht, accepte sur le second point l'opinion commune. Elle me paraît insoutenable. Il n'y a rien, absolument rien dans les Annales royales qui révèle la participation d'Einhard à leur composition; on y trouve au contraire des raisons très-fortes, de ne pas admettre cette participation. Les divergences entre la *Vita Karoli* et les Annales sont à elles seules une objection insurmontable; en outre Einhard s'écarta de plus en plus des affaires publiques après la mort de Charlemagne et il est peu vraisemblable qu'il eût conservé après cette époque les fonctions d'historiographe officiel. Est-il possible d'ailleurs qu'il eût parlé avec tant de détail et d'éloges de la translation des reliques de S. Sébastien à Saint-Médard de Soissons (826), translation faite par Hilduin de S. Denis son rival et presque son ennemi; tandis qu'il n'eût mentionné que d'un seul mot assez froid la translation des reliques des SS. Marcellin et Pierre à Seligenstadt, translation faite par lui-même? Enfin si Einhard était l'auteur du remaniement, d'où vient qu'il aurait employé trois systèmes différents dans le remaniement de sa propre œuvre? de 796 à 801 il aurait changé le fond même du récit et renouvelé complètement le style; de 801-814 il aurait fait de légères retouches, de 814-829 il aurait à peine changé un mot. Il n'y a pas du reste entre la *Vita Karoli* et les Annales une similitude de style qui impose l'hypothèse d'un auteur unique. Je ne nie pas la possibilité qu'Einhard ait mis la main aux annales royales. Je nie seulement que nous puissions rien affirmer avec vraisemblance sur ce sujet, et surtout qu'on puisse raisonnablement attribuer à Einhard toute la partie des Annales qui s'étend de 796 à 829 ainsi que le remaniement.

Il y a cependant un témoignage direct qui attribue à Einhard la composition des Annales royales et M. W. accorde à ce témoignage une grande valeur. La *Translatio S. Sebastiani* composée au milieu du xe siècle par le moine Odilon, citant le passage des Annales royales de l'année 826 relatif à Hilduin et S. Denis, introduit la citation par ces paroles : « Agenardus, cognomento Sapiens, ea » qui tempestate habebatur insignis, hujus reverentissimi cœlicolæ mentionem » in *Gestis Cæsarum Caroli Magni et filii ipsius Hludowici* faciens, inter alia quæ » annotino cursu dictabat, non *inoperosum* duxit mortalia acta immortalia àsti- » pulatione roborare ita dicens..... » Mais quelle autorité pouvons-nous attribuer à cette légende, écrite en 932, lorsque aucun des mss. des Annales royales ne porte le nom d'Einhard, lorsque aucun des contemporains d'Einhard ne parle d'annales qu'il aurait composées? L'auteur anonyme de la vie de Louis le Débonnaire cite le personnage à qui il doit le récit du gouvernement de Louis en Aquitaine, le moine Adhémar; pour les années qui suivent 814-829, il transcrit textuellement les Annales royales et pourtant dans sa préface il prétend apporter pour cette période *visa* et *audita*, soit que les Annales fussent une œuvre tellement impersonnelle que tous ceux qui vivaient à la cour pouvaient les considérer comme le journal de leurs propres souvenirs, soit même qu'il ait pris part lui-même à leur rédaction [1]. Walafrid Strabon dans sa préface à la *Vita Karoli* ne dit

1. Les erreurs qu'il commet dans la transcription rendent cette seconde hypothèse peu

pas qu'Einhard fut employé à la rédaction d'une histoire officielle. Enfin la citation des Annales attribuée à Einhard est précisément tirée de la portion qui peut le plus difficilement être de lui [1].

Le titre donné par Odilon aux Annales nous permet de découvrir la cause de son erreur. Il les appelle : *Gesta Cæsarum Caroli M. et filii ipsius Hlud.* Or nous possédons un ms. des Annales (Vienne, Hist. eccl. 90) où elles portent le titre suivant : *Incipit Gesta Karoli Magni regis et Carolomanni fratris ejus.* A l'année 814 après le mot : *excessit*, on lit *Finiunt Gesta Karoli M. et præcellentissimi Francorum imperatoris.* Ensuite vient un fragment de la *Vita Karoli* d'Einhard. A la fin de la V. K., les Annales continuent avec ce titre : *Incipit Gesta Hludowici imperatoris filii K. M. Imperatoris.* Odilon aura eu entre les mains un ms. analogue à celui de Vienne, qui est du IXe s., et la présence de la *Vita Karoli* lui aura fait croire que les Annales étaient aussi d'Einhard. Dans tous les cas, je ne puis comprendre l'importance extrême que M. W. attache à son témoignage, ni surtout qu'il puisse trouver que l'attribution à Einhard des Annales royales soit aussi certaine que celle des Annales Bertiniennes à Prudence et à Hincmar, parce que l'une et l'autre reposent sur un seul témoignage. La critique si sûre et si mesurée de M. W. semble ici lui avoir fait défaut. Peut-on comparer le témoignage d'Odilon écrivant un siècle après la mort d'Einhard et composant un récit tout légendaire auquel il voulait donner le plus d'autorité possible, avec le témoignage d'Hincmar lui-même le continuateur de Prudence, qui, dans sa lettre à Egilon, cite comme écrites par l'évêque de Troyes les Annales de S. Bertin de l'année 859 ? Et d'ailleurs le style, les idées, les sentiments, les faits racontés, tout confirme l'assertion d'Hincmar, tandis que tout infirme celle d'Odilon. Quant à l'attribution à Hincmar de la 4e partie des Annales de Saint-Bertin, il est très-vrai que le seul témoignage direct en est donné par Richer. Mais Richer était moine de Saint-Rémi où apparemment les traditions relatives à Hincmar offraient plus de certitude que les traditions relatives à Einhard conservées à Saint-Médard de Soissons. Et d'ailleurs avions-nous besoin du témoignage de Richer ? Les Annales de Saint-Bertin de 861 à 882 sont-elles autre chose qu'un journal de la vie d'Hincmar ? reflètent-elles autre chose que ses idées et ses passions ? Fleury, Levesque de la Ravalière et Lebœuf, qui ne connaissaient pas Richer, avaient-ils hésité à attribuer au grand évêque de Reims une œuvre dont chaque ligne révèle l'origine ?

Puisque chacun présente sa conjecture sur les Annales royales, je présenterai aussi la mienne, sans prétendre du reste lui attribuer d'autre valeur que celle d'une hypothèse vraisemblable ou du moins admissible. Je ne vois pas de raison suffisante pour admettre un changement d'auteur entre 796 et 797. La présence des expressions *nobis, nostris* en 797 et 799, ne me paraît pas une raison suffi-

---

vraisemblable.

1. M. Giesebrecht attribue à Einhard les Annales de 796 à 814 et à un autre auteur celles qui vont de 814-829, mais la citation d'Odilon n'a trait qu'à l'année 826 et cette citation est la *seule* raison d'attribuer à Einhard une partie quelconque des Annales.

sante, tandis qu'entre 788 et 789 le style s'améliore subitement. En 801 nous avons une nouvelle division marquée, moins par une modification dans le style que par le fait que le remanieur a traité d'une manière toute différente le texte primitif à partir de cette époque. Je laisse donc dans le doute la question de savoir si la même main qui a écrit les années 789-801 a continué de 801 à 813. Je n'examine que la première période — 789-801 — et si je cherche quelle est la seule personnalité qui y joue un rôle marqué, je trouve que c'est Angilbert. En 792, Angilbert conduit Félix auprès du pape Adrien; en 794 on trouve un récit détaillé du concile de Francfort, dont Angilbert souscrivit les canons. En 796 Angilbert va à Rome pour y porter une partie des dépouilles du Khan des Avares. Enfin l'année 800, Charlemagne vient célébrer les fêtes de Pâques à Centulum, dont Angilbert était abbé. Il l'emmena avec lui en Italie, et cette expédition si importante, à laquelle Einhard accorde peu d'attention (V. K., ch. 28), est racontée par les Annales avec des détails qui décèlent le témoin oculaire. On sait quel rôle important Angilbert a joué à la cour de Charlemagne, et dans sa famille même. Il était mêlé aux affaires publiques beaucoup plus qu'Einhard qui était plutôt une sorte de surintendant, orfèvre et architecte, qui d'ailleurs n'avait que 26 ans en 796 et ne devint un conseiller de Charles que vers 806. — Je serais donc tenté d'attribuer la composition des Annales royales de 789-801 à Angilbert. — A ceux qui voudraient même étendre cette hypothèse aux années 801-813, je ferai remarquer que dans plusieurs mss. les Annales s'arrêtent à cette année après — *recenserunt* — et qu'Angilbert mourut le 18 février 814. Je ferai remarquer également l'importance extrême accordée par les Annales de 789-813 au récit des ambassades et je rappellerai qu'Angilbert fut plusieurs fois ambassadeur, qu'il était *homme de cour*, ami de la vie mondaine et du luxe, et peut-être auteur d'un poème épique sur Charlemagne et Léon III. La conjecture que j'avance ici est, je l'avoue, une simple hypothèse, mais elle est, à mes yeux, plus vraisemblable que celle qui attribue à Einhard la composition des Annales royales.

P. 164. M. W. ne donne pas une idée très-nette de la *Chronique dite de Moissac*. Il confond sous ce titre deux remaniements d'une chronique méridionale aujourd'hui perdue. Ces deux remaniements, composés probablement l'un à Moissac, l'autre à Aniane, ne nous permettent ni l'un ni l'autre de nous faire une idée exacte de la chronique primitive; d'autant plus que celui de Moissac a été mutilé et omet les années 716-777, tandis que celui d'Aniane contient le texte de ces années, et ajoute des détails relatifs à ce monastère, des fragments de la Vita Karoli, et enfin se livre à de vraies fantaisies, lorsque par exemple il reproduit en 779-780 un passage des *Annales Laureshamenses*, mais en mettant des noms espagnols à la place des noms saxons et en transportant ainsi au Midi les événements du Nord. Les chroniques de Moissac et d'Aniane constituent presque deux chroniques distinctes; leur existence séparée devait être indiquée, ainsi que la raison du nom qui les désigne (C. de Moissac) et qui provient du lieu d'origine d'un des deux mss. et non du lieu inconnu où fut composée la chronique primitive.

P. 240. M. W. a ajouté dans sa nouvelle édition un passage très-intéressant sur la lutte qui se poursuivit pendant les premiers siècles du M. A. entre les lettres sacrées et les lettres profanes et où celles-ci finissaient toujours par l'emporter.

P. 297. M. W. paraît ignorer que les poèmes de Flodoard ont été publiés *in extenso* dans la Patrologie latine de Migne, t. 135.

P. 298. Il n'est pas possible d'admettre que Flodoard ait reproduit dans ses *Annales* certains passages de son *Histoire de l'Église de Reims*, comme le dit M. W. C'est le contraire qui a eu lieu. Les Annales ont été écrites au fur et à mesure des événements, tandis que nous savons la date exacte de la composition de l'Histoire écrite sous l'inspiration de Robert de Trèves après le retour de Flodoard du concile d'Ingelheim (948). Nous voyons que des phénomènes naturels racontés dans les Annales sont absents de l'Histoire, où ils n'auraient point eu d'intérêt (Ann. 924, 926, etc.), et qu'au contraire plusieurs faits défavorables à Heribert de Vermandois passés prudemment sous silence dans les Annales écrites à une époque où Flodoard pouvait le redouter, se trouvent dans l'Histoire, écrite après le rétablissement de l'évêque Artold (Ann. 922; Hist. IV, ch. 18. — 925; IV, 19, 20. — 931; IV, 24. — 941; IV, 29). Il n'y a que le récit de l'année 948 qui me paraît avoir été écrit dans l'Histoire avant d'être transporté dans les Annales. La composition de ce dernier ouvrage fut évidemment interrompue pour entreprendre celle de l'*Historia Eccl. Remensis*.

Ibid. M. W. laisse dans le doute la question de savoir si les Annales de Flodoard commençaient avant 919. Le fait que Richer les emploie depuis 919 et ne connaît les événements antérieurs que par des chansons de geste, tranche cette question d'une manière péremptoire par la négative.

G. MONOD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 octobre 1873.

L'Académie, après avoir entendu les rapports présentés, au nom des commissions chargées de proposer des sujets de prix, par MM. L. Renier et de Longpérier, adopte les sujets suivants :

Prix ordinaire. Faire connaître d'après les auteurs et les monuments le mode de recrutement et les attributions du sénat romain, sous la république et sous l'empire, jusqu'à la mort de Théodose.

Prix Bordin. Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

M. L. Renier présente, de la part des auteurs, trois mémoires intitulés : *Reconnaissance archéologique d'une partie du cours de l'Erigon et des ruines de Stobi*, par M. Heuzey; *Fastes éponymes d'Athènes*, par M. Albert Dumont; *Remarques géo-*

Comme on devait s'y attendre la partie purement égyptologique du livre est celle qui offre le plus à redire. Depuis bientôt cinquante ans que notre science existe elle a émis et corrigé successivement bien des erreurs dont la trace subsiste dans une multitude de livres et de mémoires. Aujourd'hui encore, il ne se passe guère d'année où plusieurs des faits historiques ou philologiques que l'on croyait le mieux établis ne soient reconnus faux. Un égyptologue qui aurait cessé de travailler il y a vingt ans et reparaîtrait aujourd'hui avec son bagage d'idées et de formes vieillies sur la matière, serait entièrement dépaysé au milieu de nous. Aussi ne faut-il pas s'étonner si un simple curieux comme M. de Merval se trompe et ne sait pas distinguer entre ses sources. M. de Merval a emprunté de nombreux passages aux Lettres de Champollion, et pour bien des choses il ne pouvait s'adresser à meilleure autorité. Mais sur mille et mille détails nous n'avons plus les opinions de Champollion et de ses contemporains. Certaines *lectures* qu'il proposait ont été démontrées fausses et remplacées par d'autres lectures qui ont cours dans les travaux modernes. Comment une personne étrangère à la science pourrait-elle savoir que les noms de Mandouëi, Ousirëi, Menephtah Borëi, Menephtah Ier désignent un même personnage qui n'est autre que Séti Ier le père de Ramsès II et le Séthos des Grecs? M. de Merval n'a pas su éviter toutes les fautes de ce genre. Pour n'en citer qu'une, le nom de la déesse à tête de tigresse ou de lionne n'est plus Pacht comme on l'avait pensé d'abord, mais Sexet. Pacht est une divinité locale honorée dans l'Heptanomide au Speos-Artemidos : Sexet, la grande aimée de Phtah, est le second personnage de la triade Memphite et l'une des formes divines dont le culte était le plus répandu dans l'Égypte pharaonique.

Ce sont là après tout imperfections légères et que M. de Merval devra corriger à la prochaine édition de son œuvre. Je ne doute pas que tout égyptologue ne se prête de fort bonne grâce à lui indiquer les détails de ce genre qu'il est nécessaire de modifier : le livre ainsi corrigé et débarrassé de certaines expressions un peu emphatiques, restera un des bons livres de vulgarisation que l'on ait faits sur certains points de l'archéologie égyptienne.

G. Maspero.

---

192. — **Myths and Myth-makers** : old tales and superstitions interpreted by comparative mythology by John Fiske. Boston, James R. Osgood et Ce. 1873. 1 vol. in-12, 251 p.

Ce livre est une collection de sept articles dont plusieurs n'ont été à l'origine que de simples comptes-rendus d'ouvrages intéressant la mythologie comparée; il ne présente donc d'autre unité que celle de la doctrine professée par l'auteur et dont nous allons essayer d'indiquer les principaux traits.

Dans le premier et dans le septième et dernier article, M. F. traite la question de l'origine des mythes. Un mythe est l'explication primitive d'un phénomène naturel; c'est la fausse science d'une époque où la vraie science était impossible. L'homme antique, incapable de s'élever à la notion de forces natu-

relles, assimilait toutes celles dont il constatait les effets à la seule dont il eût directement conscience, sa propre volonté, et c'est ainsi que l'éclair, le soleil, le vent, etc., devaient de toute nécessité lui apparaître comme des êtres agités des mêmes passions que lui et se déterminant par des mobiles analogues à ceux qui le déterminaient lui-même. Cette conception n'est pas nouvelle, et si M. F. y insiste c'est pour l'opposer à la solution purement philologique de Max Müller, d'après laquelle un mythe n'est qu'une métaphore qui a cessé d'être comprise. Tout en réservant au langage une part que M. F. ne lui refuse pas d'ailleurs absolument, mais que nous ferions peut-être plus grande, dans le développement des mythes primitifs et dans la formation de mythes secondaires, nous n'hésitons pas à repousser avec lui la théorie philologique dans ce qu'elle a d'exclusif, et à reconnaître dans l'état psychologique qu'il a si bien analysé une source de mythologie à la fois plus primitive et plus universelle.

Les phénomènes célestes ne sont pas d'ailleurs les seuls qui aient donné naissance à des mythes. Tous ceux qui frappaient vivement l'imagination humaine appelaient également une explication. Le septième article du livre est précisément consacré à tout un ordre de mythes qui n'a d'autre origine que les phénomènes du rêve d'une part, l'observation des reflets et des ombres de l'autre, et enfin celle des cas de catalepsie, d'épilepsie, de folie : il s'agit de la croyance à « l'autre soi-même, » à « l'âme, » à « l'ombre, » non-seulement des hommes mais des animaux et des plantes, à la persistance de cette âme après la mort ou la destruction matérielle, à la possibilité de son absence au cours même de l'existence actuelle et de son remplacement momentané par une autre âme. Tout ce morceau où M. F. a surtout mis à profit un livre dont il fait le plus grand éloge, *Civilisation primitive*, de Tylor, est d'un véritable intérêt par la combinaison heureuse de l'analyse psychologique avec l'étude des faits observés chez des peuplades restées à l'état sauvage.

L'identité des phénomènes auxquels les mythes doivent leur origine, et l'universalité, au moins à une époque suffisamment reculée, de l'état psychologique que suppose leur création, suffisent pour expliquer, sans l'intervention d'une cause historique, les ressemblances de bien des mythes épars sur toute la surface du globe. On conçoit pourtant qu'il est un degré de précision dans les détails où l'hypothèse d'un développement parallèle et indépendant devient impossible. Quand les mythes offrant des ressemblances de ce genre ne se rencontrent que chez des peuples déjà rattachés l'un à l'autre par la parenté linguistique comme les peuples indo-européens par exemple, l'explication est facile : ces mythes sont les ramifications d'un mythe unique déjà fixé à l'époque où ces peuples ne parlaient encore qu'une même langue. Quand ils se rencontrent chez des peuples entre lesquels il n'a été reconnu aucune parenté de ce genre, et particulièrement chez des peuples peu civilisés, faut-il faire de ces coïncidences un argument en faveur d'une unité plus haute, faut-il en conclure l'existence d'un tronc commun où viendraient aboutir les grandes unités déjà reconnues, et la foule des autres unités restées isolées ? M. F. qui traite cette question dans son cinquième article « Mythes du monde barbare » se prononce catégoriquement

pour la négative. Il nie l'existence de ce tronc commun, seulement d'ailleurs, au point de vue linguistique et mythologique, car l'unité de la race humaine elle-même, comme il le fait justement remarquer, n'est pas ici en question. Les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion méritent d'être prises en considération très-sérieuse. L'expérience que nous faisons de nos jours même du caractère flottant, de la mobilité continuelle des idiomes parlés par les tribus restées à l'état sauvage, nous apprend qu'au-dessous d'un certain degré de civilisation il ne peut se produire « une langue assez durable et parlée dans un territoire assez étendu pour donner naissance à de nombreux rejetons qui se ressemblent entre eux. » C'est donc une chimère de chercher à rattacher toutes les langues du globe à une seule langue mère. Or ce qui est vrai des langues doit l'être à plus forte raison des mythologies. Ainsi lorsque nous rencontrerons à la fois chez des peuples indo-européens par exemple et chez des peuples d'une civilisation inférieure des mythes offrant des rapports trop précis pour pouvoir s'expliquer autrement que par une cause historique, cette cause historique n'aura rien de commun avec celle qui explique les rapports des mythes indo-européens entre eux; elle ne pourra être qu'un emprunt.

Le morceau le plus intéressant du livre de M. F. est à notre avis le troisième intitulé « Loups-garous et vierges-cygnes. » « La croyance du moyen âge aux loups-garous, » dit-il, « est particulièrement propre à montrer la manière compliquée dont diverses conceptions mythiques et des faits naturels mal interprétés se combinent pour engendrer une longue superstition. » Cet effort tenté pour tracer l'*histoire* d'un mythe, et élever le rôle du mythologue au-dessus de celui d'un simple devineur d'énigmes, ne saurait être trop loué. Sauter d'un seul bond de la dernière forme d'un mythe au phénomène naturel, et dans l'école exclusivement philologique, à la métaphore ou au *calembour* qui est supposé lui avoir donné naissance, telle paraît être en effet souvent la seule préoccupation des interprètes les plus récents de la mythologie. M. F. soutient avec raison qu'un calembour sur le mot λυκαῖος ne peut suffire à expliquer la longue superstition des loups-garous. Il y faut joindre la transformation des ancêtres en loups et en bêtes fauves de toute espèce dans les vents de l'orage, l'entretien de cette idée par l'usage des signes héraldiques, et d'une façon plus générale cette croyance à la métempsychose, universelle sous des formes plus ou moins variées, qui se rattache à l'ordre de mythes étudiés dans le septième article dont il a été déjà question plus haut. Ces mythes, préexistant au christianisme, mais auxquels celui-ci prêta un sens diabolique, formèrent des explications toutes prêtes pour des cas de cannibalisme dont plusieurs paraissent avoir été réellement constatés au moyen âge, et dont une époque incapable de former une notion aussi scientifique que celle de l'*atavisme* ne pouvait rendre compte que par une transformation réelle de l'homme en bête fauve. La lecture de ce substantiel article ne saurait être trop vivement recommandée à toutes les personnes qui s'occupent de mythologie comparée.

Le deuxième article et le quatrième sont consacrés aux principaux mythes indo-européens de la descente du feu, et de la lutte de la lumière et des

ténèbres. La querelle des *météoristes* et des *solaristes* est indiquée (p. 119), et l'argument qu'on voudrait tirer contre les études de mythologie comparée de la facilité égale avec laquelle beaucoup de mythes se prêtent aux interprétations des deux écoles rivales est très-raisonnablement réfuté par l'allégation des rapports qui existent entre les deux ordres de phénomènes, et surtout entre les conceptions que les créateurs des mythes en ont formées. Nous sommes d'ailleurs disposés à admettre avec l'auteur (p. 135) la prédominance des mythes solaires. Mais où nous nous séparons complètement de lui, c'est dans l'explication à donner de cette prédominance. « Les mythes solaires, dit-il n'ont été si prolifiques, que parce que le types dramatiques auxquels ils ont donné naissance étaient d'un intérêt humain supérieur. » Nous avons indiqué déjà dans la *Revue* (p.212) une autre cause de la prédominance des mythes solaires, le rapport *régulier* des phénomènes qu'ils représentent avec un culte *quotidien*, et bien que ce ne soit pas ici le lieu de développer ni de défendre une théorie que nous comptons exposer ailleurs dans son ensemble, nous sentons la nécessité d'entrer dans quelques explications pour faire au moins comprendre notre pensée.

Aucun mythologue ne nie que l'étude du culte ne doive jouer un rôle dans les recherches mythologiques. Mais il ne semble pas qu'on y ait jusqu'à présent cherché autre chose que le reflet d'une mythologie antérieure, reflet fixé d'ailleurs et conservant quelquefois certains traits effacés dans l'original : retrouver ces traits, tel serait en somme le seul profit à retirer de l'étude du culte pour notre science. Nous pensons au contraire que le culte fait partie intégrante de la mythologie et que les sources de cette mythologie sont dans les conceptions primitives qui ont donné naissance au culte aussi bien que dans les phénomènes célestes avec lesquels il était mis en rapport, en sorte que sur le domaine indo-européen particulièrement, ce ne sont pas seulement les phénomènes de l'orage d'une part, et les phénomènes solaires de l'autre, mais leurs rapports avec le sacrifice du feu qui forment le fond même de la mythologie. Pour prendre un seul exemple, nous ne croyons pas que la superstition mentionnée dans le deuxième article de M. F., et d'après laquelle une baguette en forme de fourche a la propriété de révéler des sources cachées, vienne en droite ligne d'un mythe *purement* céleste, celui de l'éclair découvrant et faisant couler les sources des nuages ; à notre avis cette baguette ne représente directement que le feu du sacrifice, ou plutôt l'appareil servant à allumer ce feu, et la superstition elle-même n'est qu'une trace de l'idée védique, et selon nous indo-européenne, d'après laquelle le culte est une coopération effective de l'homme avec la divinité dans la conquête des eaux comme dans la conquête du soleil. Nous ne voyons même aucune raison de séparer chronologiquement le mythe intermédiaire terrestri-céleste du mythe céleste pur, parce que nous pensons que la fausse science dont se compose, selon M. F. lui-même, la mythologie primitive n'a jamais été une science purement spéculative, mais qu'elle a été dès l'origine essentiellement pratique : les hommes n'ont cherché l'explication des phénomènes célestes que pour tenter de s'en rendre maîtres et de les produire à leur gré.

Avant de terminer, et tout en réitérant l'expression de notre grande estime pour la méthode que l'auteur applique à la discussion des questions générales, nous sommes obligé d'ajouter quelques observations qui contiendront une part de critique à son adresse, mais dont le principal objet sera de signaler les dangers que fait courir aux mythologues non indianistes un excès de confiance dans des hypothèses couvertes d'ailleurs, il faut l'avouer, par une autorité respectable à tous les titres. En somme des hypothèses sont des hypothèses, et il ne faudrait pas que l'identification de *Saramâ* avec Hélène, par la seule raison qu'elle a été proposée par Max Müller, figurât désormais dans les livres de seconde main au même titre que celle de *Dyaus* avec Zeus (p. 20). Nous n'insistons pas davantage sur cet abus dont nous pourrions multiplier les exemples. Mais voici qui est bien plus grave et tout à la charge de M. F.: il paraît prendre et donner pour un mot védique réel une restitution plus ou moins vraisemblable comme *Aharyu* (p. 196, cf. p. 194. « Achille... se trouve, non-seulement dans l'Iliade, mais aussi dans le Rig-Véda »); il croit que Charis apparaît dans le Rig-Véda comme une déesse de l'Aurore (p. 190); il prend encore pour un nom historique de l'Aurore ce *Dahanâ* restitué par Max Müller pour expliquer Daphné, et il l'encadre dans une phrase que je ne cite pas comme une monstruosité isolée, mais comme un simple spécimen de ce que devient le Rig-Véda transcrit par Müller et *retranscrit* par un savant d'un esprit d'ailleurs vraiment critique : « Dans les hymnes védiques nous trouvons Indra, le Soleil, né de Dahanâ (Daphné), l'Aurore, qu'il épouse ensuite au crépuscule du soir. *Pour l'esprit indien* l'histoire était ici complète » (p. 113). On frémit en pensant au temps qu'il faudra pour déblayer cette mythologie de formation *tertiaire* qui commence à se stratifier dans les livres de mythologie comparée et dans les meilleurs même, témoin celui dont nous venons de rendre compte.

Abel BERGAIGNE.

---

193. — **De la prédication sous Henri IV,** par M. l'abbé Adrien LEZAT, docteur ès-lettres. Paris, Didier, [sans date], 1 vol. in-8°, 272 p. — Prix : 5 fr.

Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV, par l'abbé A. HUREL. Paris, Didier. 1872. 2 vol. in-8°, civ-254-406 p. — Prix : 12 fr.

Une histoire complète de l'éloquence sacrée dans notre pays nous manque encore, mais nous possédions déjà, pour l'époque moderne, sans parler de l'estimable essai de M. Geruzez sur l'éloquence politique et religieuse en France, depuis le commencement du XVI° siècle jusqu'à la Saint-Barthélemy, deux excellents fragments de cette grande histoire : les *Prédicateurs de la Ligue*, de M. Charles Labitte (1841), et les *Prédicateurs du* XVII° *siècle avant Bossuet*, de M. Jacquinet (1863). Le livre de M. Labitte, qui embrasse surtout la période comprise entre la Saint-Barthélemy et l'entrée de Henri IV dans Paris, est continué par celui de M. l'abbé Lezat, et le livre de M. Jacquinet, consacré principalement au règne de Louis XIII, est continué par celui de M. l'abbé Hurel. Nous avons donc

maintenant une série non interrompue de tableaux qui représentent ce que fut la prédication française pendant un siècle et demi, de la fin du règne de Charles IX à la fin du règne de Louis XIV. Si l'on ajoute à tous ces travaux le travail récent de M. A. Lecoy de La Marche (*La chaire française au moyen-âge, et spécialement au* XIII[e] *siècle*), on voit quelles parties étendues ont été déjà cultivées dans un domaine qui naguère encore était presque entièrement inexploré[1].

L'abbé Lezat croit que M. Jacquinet a trop sévèrement jugé les prédicateurs du règne de Henri IV, et il a essayé de réhabiliter la plupart d'entre eux. « Sans » méconnaître, » dit-il (*Préface*, p. 7), « qu'un grand nombre d'orateurs sacrés » ont persévéré dans la mauvaise voie, et que les meilleurs parmi eux ne se sont » pas tout à fait dégagés de quelques travers des époques précédentes, nous » croyons qu'on peut attribuer au règne de Henri IV l'honneur, nous ne dirons » pas d'une réforme complète, mais d'un commencement très-prononcé de » réforme dans la chaire chrétienne. Rien ne se perfectionne tout à coup. La » réforme s'est trouvée définitivement opérée à la fin du règne de Louis XIII, » mais elle a commencé sous Henri IV. » Avec ces atténuations et ces réserves, la thèse de M. L. était parfaitement soutenable, et sauf sur quelques points secondaires, par exemple sur la part trop grande accordée à l'influence personnelle de Henri IV dans les progrès oratoires accomplis sous son règne, je ne vois pas trop quelles objections pourraient lui être adressées.

Après avoir jeté, dans l'Introduction, un coup-d'œil sur les siècles antérieurs[2], et, dans un premier chapitre, un autre coup-d'œil sur les lettres sous Henri IV, M. L. flétrit les excès qui deshonorèrent la chaire chrétienne pendant les troubles de la Ligue, insistant sur les discours, animés d'une verve furibonde, que prononçait le fameux Boucher, curé de Saint-Benoît, et il suit pas à pas les progrès de la réforme de l'éloquence sacrée, recherchant ce que chaque sermonnaire apporte au perfectionnement de cette éloquence. Tour à tour défilent devant nous le P. Seguiran, le P. Gontier (appelé quelquefois Gontery), l'abbé Dubois, Pierre de Besse, André Valladier, le P. Coton (traité bien favorablement), Charron (dont le scepticisme est plus célèbre que réel), le cardinal du Perron, Cœffeteau, Bertaut, Cospéan, saint François de Sales et ses deux disciples, Camus, l'évêque de Belley, et Fenoillet, l'évêque de Montpellier, enfin le toulousain Molinier. M. L. apprécie très-bien tous ces orateurs, joignant à ses appréciations diverses citations justificatives, dont quelques-unes sont fort curieuses, y joignant aussi diverses particularités biographiques[3] et anecdotiques,

1. Les livres tels que celui de Romain Joly (*Histoire de la prédication, ou la manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles*; Amsterdam, 1767, in-12), ne comptent vraiment pas.

2. M. L. n'a pas connu le travail si recommandable de M. Lecoy de La Marche. Les meilleures de ses indications sont celles qu'il tire des tomes XXIII et XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*. Notons que, sur la langue romane au XII[e] siècle, M. L. ne cite que M. D. Nisard (*Histoire de la littérature française*, t. I, p. 43).

3. C'est ainsi qu'à propos du cardinal Du Perron, M. L. rappelle (p. 162, note 1) que la *Biographie universelle*, suivant d'ailleurs l'opinion commune, le fait naître en Suisse,

ces dernières fournies par les mémoires du temps, notamment par ceux de l'Estoile.

On ne peut refuser à M. L. le mérite d'avoir bien étudié son sujet, et il a pu se rendre ce témoignage (*Préface*, p. 8), « qu'il nous apporte le résultat de » longues heures passées dans les bibliothèques de Paris, et surtout dans la » bibliothèque Sainte-Geneviève, où se trouvent en grande partie les livres » aujourd'hui si peu feuilletés, » qu'il tenait à nous faire connaître. Sachons gré à M. L. d'avoir, à l'aide de tant de « laborieuses lectures, » réuni sur les orateurs ci-dessus énumérés une foule de choses qui sont nouvelles pour la plupart de nous, mais, d'autre part, reprochons-lui d'avoir parfois oublié de consulter, à côté des vieux bouquins, certains ouvrages modernes qui lui auraient permis de compléter ses informations. Pour Cospéan, par exemple, il aurait pu profiter d'une étude très-bien faite de M. Livet[1]. Pour l'abbé Dubois, il aurait recueilli d'abondants renseignements dans un article spécial du *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand (t. I, p. 110-115). A propos de ce singulier personnage, on peut encore renvoyer M. L. à un document publié dans les *Archives historiques du département de la Gironde* (1860, t. II, p. 206). M. L. qui dit (p. 81) que la cause de l'arrestation de l'abbé Dubois est incertaine, aurait trouvé dans la lettre écrite, de Rome, le 15 avril 1622, par le cardinal de Sourdis à l'ancien Célestin, qui avait imploré sa protection, l'explication suivante : « Monsieur l'abbé Dubois, » vous avez été envoyé dans la prison du Saint-Office pour avoir publié plusieurs » erreurs contre l'autorité du saint-siége, mesdit d'un ordre religieux et » excité le public à sédition, etc. » Signalons, enfin, deux petites inadvertances: L'évêque de Bazas mentionné (p. 140) s'appelait *Arnaud* et non *Armand* de Pontac ; ce ne fut pas l'*archevêché*, mais bien l'*évêché* de Paris que Henri IV tenta plusieurs fois de faire accepter à saint François de Sales (p. 43 et 213), car cet évêché, suffragant de Sens depuis son origine, fut érigé en siége archiépiscopal douze ans après la mort de Henri IV, le 20 octobre 1622.

L'ouvrage de M. l'abbé Hurel se compose d'une introduction, qui renferme une étude générale sur la *prédication*, sur les *prédicateurs*, sur les *auditeurs*, et de trois livres dans lesquels sont successivement étudiés de très-près les *prédécesseurs et les contemporains de Bossuet*, *Bossuet* lui-même et les *successeurs de Bossuet*. Avant de nous introduire « dans cette longue et illustre galerie d'hommes et » d'œuvres, d'orateurs et de discours sacrés qui, de 1643 à 1715, se déroule » sans interruption devant une royale assemblée, » M. H. a voulu, suivant son expression (p. viij), que du seuil on pût en embrasser l'ensemble.

---

dans le canton de Berne, et que M. Léopold Quesnault a lu, en 1868, à l'Académie de Caen, un mémoire où il démontre que le cardinal Du Perron est né en Normandie, dans la paroisse de Montgardon. La *Nouvelle Biographie générale* et le *Dictionnaire* de M. Bouillet font naître le cardinal du Perron à Saint-Lô, et le *Dictionnaire* de M. L. Lalanne indique Berne ou Saint-Lô.

1. *Philippe Cospéan, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1854, in-12.

Les recherches de M. H. ont été des plus considérables. Il a puisé avec un zèle égal aux sources manuscrites et aux sources imprimées.

Parmi ces dernières, il a surtout utilisé, avec les *Mémoires* de Dangeau et les *Lettres* de Mme de Sévigné, trois recueils du temps qui lui ont rendu d'inappréciables services : la *Gazette*, la *Muse historique* de Loret, la *liste générale et véritable de tous les prédicateurs*, publiée à Paris de 1640 à 1715. Quant aux manuscrits, il a vu, soit à la Bibliothèque nationale, soit à la Mazarine, soit à l'Arsenal, soit aux Archives, presque tout ce qui concerne les orateurs sacrés qui ont brillé sous le règne de Louis XIV. Si j'ajoute qu'il a eu soin de prendre connaissance à peu près de tous les travaux importants dont la littérature du XVIIe siècle a été l'objet, on s'imaginera facilement avec quelle fidélité il a retracé l'histoire de la prédication à la cour du grand roi. Rajeunissant ce qui semblait usé, éclairant ce qui restait encore obscur, M. H. a pu nous entretenir de la façon la plus instructive de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier, de Massillon [1], comme de Jean de Lingendes, de François Faure [2], d'Antoine Denis Cohon, du cardinal de Retz, de Pierre de Bertier, de Georges d'Aubusson de La Feuillade, de Gabriel de Roquette, de Jacques Testu, d'Étienne Le Camus, de François de Clermont-Tonnerre, d'Antoine Benoît de Clermont-Crusi, de Jean-François Senault, de Guillaume Le Boux, de Jules Mascaron, de Jean-Louis de Fromentières [3], de Claude de Lingendes, d'André de Castillon, de Jean Adam, d'Edmond Texier, du P. Maimbourg, du P. Léon, de Joseph de Morlaye, de Dom Cosme Roger, de Cosme du Bosc, de Félix Cueillens, du P. François Chaussemer, de Dom Jean de Saint-Laurent, de Pierre de La Broue, de l'abbé de Brou-Feydeau, de l'abbé des Alleurs, de l'abbé Nicolas Denise, de l'abbé Jacques Cassagnes, de l'abbé Guillaume de Saint-Martin, de l'abbé Jean-Paul Bignon, de l'abbé Antoine Anselme, de l'abbé Charles Boileau, du P. Jean Soanen, du P. Matthieu Hubert, du P. Jean de La Roche, du P. Honoré Gaillard, du P. Charles de La Rue, du

---

1. Il s'est glissé quelques erreurs dans la notice sur l'évêque de Clermont. Massillon n'a jamais été envoyé par ses supérieurs à Juilly (t. II, p. 194), et, quoique M. H. ajoute (p. 196) : « Ce qu'il y a de sûr et ne surprit pas peu tout le monde, c'est qu'il alla de » ce pas s'ensevelir à Sept-Fons dans l'austère discipline de Clairvaux sous la réforme » d'Eustache de Beaufort, » rien n'est moins sûr, au contraire. Voir, contre cette tradition, une lettre de l'abbé de la Batisse, doyen de l'église de Clermont, publiée par M. Louis Paris (*Cabinet historique*, t. III, p. 520), et encore, tant sur ce point que sur quelques autres non moins contestables et qui sont trop généralement acceptés, une étude intitulée : *Des récents travaux sur Massillon*, dans la *Revue des questions historiques* du 1er janvier 1872.

2. M. H. ne sait (p. 19) s'il faut admettre ou rejeter l'authenticité du pamphlet : *La Response du P. Faure, prédicateur et confesseur de la Reyne, sur la harangue à elle faite par un Père chartreux* (Paris, 1652). La pièce me paraît incontestablement apocryphe, et l'habile auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, M. C. Moreau, a bien l'air d'en juger de même (t. I, p. 58).

3. M. H. (t. II, p. 308) repousse comme apocryphe un discours *Sur la vêture de Mlle de La Vallière* qui a été attribué à l'évêque d'Aire et qu'a publié pour la première fois M. l'abbé H. Duclos (*Madame de La Vallière et Marie-Thérèse*). Il est impossible, en effet, de regarder ce mauvais discours comme authentique, et je répète avec M. H. : « Il serait » juste de ne pas accabler Fromentières d'un tel pavé. »

P. Lombard, du P. Séraphin de Paris, de Jean-Joseph Maure, de Dom Jérôme, de Martin Pallu, d'Étienne Quinquet, de Pierre Poisson, de Michel Poncet de La Rivière, de Jacques Maboul, de Pierre-Robert le Prévôt et de Honoré Quiqueran de Beaujeu.

Le véritable héros du livre, c'est Bossuet. M. H. (*Introduction*, p. ciij) l'avait déjà salué en ces termes enthousiastes : « Au milieu de tous ces orateurs et » comme un roi dans son empire, nous apparaît Bossuet. Sa figure se détache » et s'enlève sur toutes les autres avec un tel relief qu'il devient nécessaire de » le maintenir au centre de ce mouvement d'éloquence sacrée qu'elle domine et » protége durant un demi-siècle. » Il en reparle ainsi (p. 177) : « Il nous » semble avoir suffisamment préparé la voie triomphale à ce vainqueur. Pour- » quoi tarder à le voir monter au Capitole? Nous l'y accompagnerons avec le » respect dû à ses trophées, et, toutefois, sans rien dissimuler des ombres qui » ont pu, à de certains moments se projeter sur sa gloire d'orateur sacré. La » méthode d'impartialité qui nous a guidé jusqu'ici ne nous fera pas défaut, » nous l'espérons, et nous nous défendrons moins encore, s'il se peut, de la » critique que de l'admiration; persuadé qu'en un tel soleil les taches n'obscur- » cissent en rien la lumière[1]. » M. H., en effet, se montre toujours impartial dans les quatre chapitres où il juge le génie oratoire, en même temps que le caractère, de « celui que La Bruyère nomma le Démosthène de la chaire et » qu'aujourd'hui, principalement à cause du grand souffle oratoire qui le souleva » jusqu'aux nues nous appelons l'aigle de Meaux[2]. »

M. H. a rectifié d'assez nombreuses erreurs commises, au sujet de Bossuet, par Sainte-Beuve, par M. Gandar, par M. Lachat, par M. Floquet lui-même[3]. En quelques autres occasions, il a relevé diverses assertions inexactes de ses devanciers, et je crois que tout le monde trouvera très-concluante la discussion à laquelle il se livre (t. I, p. 3 suiv.), pour établir, contre M. Jacquinet, que Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) ne s'est pas trompé en donnant à Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, et puis, de Mâcon, des éloges qui revenaient de droit, selon le professeur de l'École normale, à un homonyme, le jésuite Claude de

1. Le style de M. H. est quelquefois trop imagé. On lit (t. II, p. 156) : « L'école de » Saint-Magloire était loin de voir sa sève épuisée, et celle-ci, après un printemps sans » égal, un été fécond, devait connaître un automne dont les PP. Massillon et Maure se- » raient à la fois les moissonneurs et la moisson. » C'est la phrase des *trois saisons!* On lit encore (*Ibid.*, (p. 192) : « La fleur de son talent venait d'éclore. A peine en avait-on » flairé le parfum, le carême précédent, à l'Oratoire. La cour n'en souhaita que plus » vivement de le respirer..... » Ailleurs (p. 190) se couchent les soleils; ailleurs encore (p. 192 et 230) surgissent les étoiles. D'autres phrases, au contraire, sont écrites avec trop de négligence, et j'en prends deux en une même page (t. I, p. lvij) : « Et croit-on » que la plupart ne fissent pas de grands efforts *dans le but* d'y être invités? » — « Mais » il y avait, pour quiconque *s'inspirait d'un but* moins élevé, etc. » — On ne s'inspire pas d'un but, et si on fait des efforts pour atteindre un but, on n'en fait pas dans un but.

2. P. civ.

3. Voir surtout (t. II, p. 311-324) une liste chronologique des Sermons de Bossuet à la cour. Ce travail a demandé autant de patience que de sagacité.

Lingendes. M. H. contredit encore avec raison, un peu plus loin (p. 7) l'auteur des *Prédicateurs du* XVII*e siècle avant Bossuet*, et il montre que Fléchier, quoiqu'on en ait dit, a imité et même copié, dans son oraison funèbre de Turenne, quelques passages du discours prononcé en 1637 par Jean de Lingendes sur la tombe de Victor-Amédée, duc de Savoie.

M. H. ne s'est pas contenté d'analyser dans ses deux volumes bon nombre de documents inédits : il en a publié plusieurs dans l'*Appendice général* (t. II, p. 261-370). Son butin a été fort abondant. On y remarque l'oraison funèbre d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, par Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, tirée des manuscrits de l'Arsenal, discours grandement loué par Mme de Sévigné (lettre du 12 avril 1680), et qui avait été vainement cherché jusqu'ici. C'est un texte intéressant à divers égards, et l'on doit féliciter M. H. d'une découverte dont M. Cousin aurait été quelque peu jaloux. M. H. a retrouvé encore, parmi les manuscrits de l'Arsenal, un autre discours qui a joui jadis d'une flatteuse célébrité : c'est l'éloge funèbre d'Anne d'Autriche prononcé par Mgr Le Boux, évêque de Dax [1], dans l'église des Bénédictines du Val de Grâce, en 1666. Ce discours ne méritant pas une reproduction intégrale, M. H. en a donné seulement les morceaux les plus remarquables. Un autre curieux document a été extrait des Archives nationales : C'est le texte du manuscrit autographe de Mme de Motteville sur Henriette de France, qui servit à Bossuet pour l'oraison funèbre de cette princesse. M. H. a placé en regard du mémoire de la dame d'honneur d'Anne d'Autriche les passages similaires du discours du grand orateur, et a permis ainsi à chacun de juger du parti qu'il sut tirer de ce mémoire rédigé, « par l'ordre de Madame, » tout exprès pour lui [2]. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être dans les documents inédits recueillis par M. H., ce sont les fragments qu'il publie (p. 356-370) de la correspondance de l'abbé Jean-Jacques Boileau, avec J.-B.-L.-Gaston de Noailles, évêque de Châlons. On trouvera beaucoup de piquants détails dans ces lettres dont le style ne manque ni de saveur, ni d'originalité. M. H. hésite à croire que l'abbé Boileau ait écrit contre le cardinal de Noailles, qui l'avait comblé de ses bienfaits, l'odieuse satire anonyme qui parut sous le titre de : *Problème ecclésiastique* (1698), et qui causa tant de scandale. Le véritable auteur de ce pamphlet parait avoir été, selon les uns, le jésuite Doucin, selon les autres, et notamment selon le chancelier Daguesseau, dont le témoignage est formel [3], le bénédictin Dom Thierry de Viaixmes. Quoi

1. M. H. dit (p. XXVI, note 1) que G. le Boux fut transféré en 1667 de l'évêché de Dax, *Ags* ou *Apt* à celui de Périgueux. Observons que l'évêché actuel de Dax s'appelait autrefois *Acqs* ou *Aqs*, mais qu'il ne s'est jamais appelé Apt. Ce dernier nom était celui d'un diocèse de la province ecclésiastique d'Aix.

2. N'oublions pas d'indiquer, à la suite de ce mémoire (p. 338-345), une relation des derniers moments de Henriette d'Angleterre par l'abbé Feuillet, tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, relation qui, du reste, ne diffère pas beaucoup de celle que publia ce chanoine en même temps que son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans (Paris, 1686, in-4°).

3. *Mémoires historiques sur les affaires de l'église de France*, dans les *Œuvres complètes*, 1789, in-4°, t. XIII, p. 196, 197.

qu'il en soit, l'abbé Boileau, honnête homme par-dessus tout, ne peut être soupçonné d'avoir commis l'acte d'ingratitude et de perfidie dont il a été accusé par Saint-Simon, et j'espère mettre son innocence en pleine lumière dans une étude qui précédera des lettres intimes, adressées à sa famille, et toutes empreintes des sentiments les plus nobles et les plus délicats.

T. DE L.

---

194. — **Coleccion de libros españoles raros ó curiosos.** Tome I. xiv-347; tome II. xij-291; tome III. xvj-300 p. In-8°. Madrid, imprenta y estereotipia de M. Rivadeneyra. Vendese en la libreria de Durân. 1871-1872. — Prix du volume: 10 fr.

Une entreprise de réimpression d'anciens textes littéraires, alors qu'elle est accomplie avec soin et intelligence, a toujours droit à la reconnaissance des amateurs et des érudits, surtout si ces textes appartiennent à une littérature dont tant de livres (et non pas les plus mauvais) sont tombés dans un oubli profond, par suite de la destruction de la plupart de leurs exemplaires. C'est donc avec un véritable plaisir que nous venons signaler ici cette *collection de livres espagnols rares ou curieux* qui répond, tant par la soigneuse reproduction des textes, que par les éclaircissements qui les précèdent, aux principales exigences de la critique.

Nous aurions voulu, cependant, en tête du premier volume un court exposé du plan des éditeurs et des motifs qui les ont déterminés et qui les détermineront à l'avenir à admettre tel ou tel ouvrage dans leur collection. Ce n'est pas que nous ayons à nous plaindre des choix faits jusqu'à présent, il serait désirable toutefois que l'extrême rareté d'un livre ne fût pas une condition tout à fait essentielle de son insertion dans la collection, ce qui serait trop sacrifier, à notre sens, l'intérêt des érudits à celui des bibliophiles purs. Examinons rapidement les œuvres qui nous sont données dans ces trois premiers volumes.

I. *Retrato de la Lozana andaluza*, par Francisao Delicaco ou mieux Delgado. (Sans lieu ni date.)

Les renseignements biographiques que nous possédons sur cet écrivain se réduisent à peu de chose, bien qu'ils suffisent à nous expliquer la nature de ses œuvres littéraires. Né à Cordoue ou dans le diocèse de Cordoue, et non à Mártos ainsi que lui-même l'a imprimé plusieurs fois, il embrassa la carrière ecclésiastique, qui paraît du reste ne pas lui avoir plu longtemps; car nous le voyons bientôt, comme beaucoup de ses compatriotes, passer en Italie. C'est à Rome qu'il réside de 1523 à 1527. Mais le sac de cette ville l'a rempli de consternation et il ne tarde pas à se retirer à Venise où, poussé par la nécessité (*por remediar mi no tener ni poder*), il s'empresse de livrer à l'imprimeur la nouvelle dont nous avons écrit le titre. L'année suivante nous le voyons publier un traité sur la siphylis. Puis les romans de chevalerie le séduisent, mais il a le bon sens de ne pas en augmenter le nombre et se borne à donner des éditions, aujourd'hui estimées, de l'Amadis et du Primaleon. *La Lozana* fut imprimée sans

nom d'auteur; il fallait bien garder l'anonyme « *por no vituperar el oficio escribiendo vanidades;* » du reste son attribution à Delgado ne souffre aucun doute, il est fait allusion à cette nouvelle très-explicitement dans son édition du Primaleon.

Les aventures de M[lle] Aldonza qui quitte l'Andalousie en compagnie d'un marchand, se voit bientôt abandonnée et finit par arriver à Rome où elle se fait nommer la *Lozana*, ne sont pas de celles, comme bien l'on pense, qui se laissent analyser. Nous devons renvoyer le lecteur curieux au livre lui-même; il y goûtera un style charmant qui fait passer sur le décousu de la narration et l'obscénité des détails. Bien que le titre porte : « *el cual retrato demuestra lo que en Roma pasaba y contiene muchas más cosas que la Celestina* », les éditeurs font remarquer avec raison que le livre n'a rien à faire avec cette célèbre nouvelle ni avec ses imitations; c'est au genre littéraire que les *Ragionamenti* et la *Puttana errante* de l'Arétin ont rendu célèbre qu'appartient la *Lozana*. Du reste l'influence italienne n'est pas seulement manifeste dans la nature du sujet et le développement du récit, mais aussi dans la langue même du livre. L'auteur en a eu conscience, il rappelle au lecteur qu'il est andalou, et si quelques mots italiens se sont glissés sous sa plume, voici son excuse : « *y si dicen porqué puse algunas palabras en italiano, pudelo hacer escribiendo en Italia, pues Tulio escribió en latin y dixo munchos vocablos griegos y con letras griegas.* » On n'est pas plus modeste. Un petit glossaire des mots qui ne se trouvent dans aucun lexique n'aurait pas nui à la nouvelle édition, et les savants éditeurs nous l'auraient donné sans aucun doute, s'ils n'avaient été arrêtés par un trop grand nombre de *verba erotica*. — C'est d'après deux copies du seul exemplaire connu conservé à la bibliothèque de Vienne qu'a été faite la présente édition de ce livre qu'on pouvait considérer comme totalement inconnu jusqu'à ce jour, car c'est à peine si quelques érudits tels que Ferdinand Wolf (*Studien*, etc., p. 290 note), Gayangos et La Barrera (ce dernier avait donné, il est vrai, quelques détails sur l'auteur et la description de l'exemplaire de Vienne dans son catalogue de l'ancien théâtre espagnol, le tout d'après une communication de M. de Gayangos) en avaient signalé l'existence.

II. *Commentario del coronel Francisco Verdugo, de la guerra de Frisa : en XIIII años que fue governador y capitan general, de aquel estado y exercito, por el rey D. Phelippe II. N.S. sacado á luz por D. Alfonso Velasquez de Velasco. Napoles.* 1610.

Du *commentaire* de Francisco Verdugo, militaire du plus haut mérite et dont il est parlé dans toutes les histoires de la domination espagnole dans les Pays-Bas[1], on ne connaissait jusqu'ici que l'édition italienne due aux soins de Girolamo Frachetta (Napoli 1605).

L'édition castillane est due à un ami et compagnon de Verdugo, Alfonso

---

1. Au sujet de l'époque de la mort de Verdugo, les nouveaux éditeurs n'ont pas relevé la contradiction qui existe entre l'assertion de Coloma (*Las guerras de los Estados-bajos*, p. 106, éd. Rivadeneyra) qui fait mourir ce capitaine en 1595 à l'âge de 59 ans et celle de l'éditeur du texte castillan, Velasquez de Velasco, qui prolonge sa vie de deux ans.

Velasquez de Velasco (qu'on a très à tort nommé Vasquez, Vaz et même Uz de Velasco, mots qui sont tous des abréviations de Velasquez), auteur d'une bonne comédie intitulée *la Lena* ou *el Celoso* qui appartient au genre des *Célestines*; il nous expose ainsi les motifs qui l'ont poussé à entreprendre ce travail : « *confieso haberme pesado de ver este* Comentario *trâducido é impreso en lengua italiana antés que en la natural que le escribió su autor, el cual, como á su familiar servidor, me le dió de su mano en Bruselas..... he querido dexar de sacarle de la tiniebla en que le he tenido y así le comunico ahora á mi patria y nacion en su idioma, sin alterar cosa ninguna de él, ni añadir las postilas ó glosas que suelen notarse en semejantes obras, etc.* » Cet ouvrage étant connu du reste par la version italienne, il est inutile de nous y arrêter davantage. Les nouveaux éditeurs ont joint au *commentaire* une correspondance inédite entre Verdugo et Requesens et quelques autres pièces, parmi lesquelles nous remarquons un projet relatif au rétablissement de la discipline dans l'infanterie espagnole qui paraît avoir été écrit à Naples. D'autres *relations* manuscrites qui semblent avoir quelque rapport avec le *commentaire* de Verdugo, appartenant à M. de Gayangos, n'ont malheureusement pas pu être mises à profit pour cette réimpression.

III. *Tragicomedia de Lysandro y Roselia llamada Elicia y por otro nombre quarta obra y tercera Celestina.* 1542 (sans nom de lieu).

Le nom de l'auteur de cette *Célestine* ne nous est malheureusement pas parvenu et le livre lui-même ne peut nous fournir à cet égard aucune indication. Il porte la marque de l'éditeur Juan de Junta qui imprimait à Salamanque vers 1550, et la scène se passe également dans cette ville.

Elicia, l'une des nièces de Célestine, a suivi l'exemple de sa tante et l'on ne connaît que trop son métier, mais elle a profité des conseils que lui avait donnés celle-ci en tombant sous les coups de ses assassins; elle se fait protéger. De là le personnage du *rufian* Brumandilon qui joue ici un rôle des plus importants. Le style de l'auteur de *Lysandro y Roselia*, bien qu'il n'ait ni l'originalité ni la vigueur de celui de Fernando de Rojas, l'auteur de la première *Célestine*, est toutefois remarquable par sa facilité; par contre l'abus des allusions à l'histoire et à la mythologie antiques, défaut si fréquent dans les livres de cette époque, prend ici des proportions inouïes; il n'est pas jusqu'aux personnages les plus infimes qui ne sachent par cœur toute l'*Histoire troyenne*. On s'aperçoit que l'auteur avait lu consciencieusement le *De genealogia deorum*.

Avant de terminer cet article disons un mot de l'exécution typographique; elle fait le plus grand honneur à la célèbre maison Rivadeneyra; le papier est splendide et le caractère, qui dans le premier volume nous paraissait un peu petit, a atteint dans les deux autres des proportions tout à fait irréprochables. En somme nous n'avons que des félicitations à adresser aux éditeurs qui ont fait preuve de tant de goût et d'érudition, ils annoncent pour le quatrième volume le *Cancionero de Stúñiga* inédit, ce qui indique que la collection ne sera pas seulement composée de réimpressions. Nous sera-t-il permis en finissant de demander une place dans l'un des prochains volumes pour le *Corbacho* de

l'archiprêtre de Talavera? Ce livre, dont la valeur a été peut-être un peu exagérée par Ferdinand Wolf, n'occupe pas moins une place considérable dans la littérature castillane du milieu du xve siècle et mérite certainement les honneurs d'une nouvelle édition.

Alfred MOREL-FATIO.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 octobre 1873.

M. Ravaisson communique une lettre de M. Rangabé, exprimant une vive adhésion aux assertions de M. Schliemann touchant ses découvertes sur le territoire de l'ancienne Troie. M. Schliemann a trouvé enfin l'emplacement véritable et les ruines de cette ville, dont l'existence se trouve ainsi démontrée. Il a découvert là des milliers d'objets aux formes insolites, bien différents de ceux qu'on trouve dans les ruines des villes helléniques, et qui paraissent d'une très-haute antiquité.

M. Naudet lit un mémoire sur l'état de l'empire romain vers la fin du IIIe s. de notre ère. C'est une peinture animée de la décadence de l'empire au moment où Rome allait cesser d'en être la seule capitale : l'auteur montre l'absence de toute liberté civile, l'inégalité choquante des conditions, manifestée par l'inégalité des peines pour un même délit, le peuple écrasé d'impôts arbitraires, les curies succombant sous les charges obligatoires qu'on leur imposait, la population de Rome devenue une populace qui ne se recrutait que par l'affranchissement, prête seulement pour l'émeute ou pour des applaudissements serviles, la milice enfin désorganisée par l'indiscipline, le mépris du serment, la rivalité des légions : tels étaient les maux de toute sorte qui hâtaient le déclin de Rome et conduisaient l'empire à la ruine.

M. de Sainte-Marie envoie à l'Académie deux nouvelles inscriptions latines, le dessin d'un vase étrusque découvert à Carthage, etc., et la copie de 14 autres inscriptions, trouvée aux archives du consulat de Tunis. Ces dernières, examinées par M. L. Renier, sont reconnues comme provenant de Sardaigne : la copie en aura été apportée à Tunis par un voyageur qui l'y aura oubliée.

M. de Longpérier présente de la part de l'auteur un volume intitulé : *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai*, par M. Ernest Desjardins, accompagné de 23 planches gravées contenant des copies d'inscriptions.

L'Académie ayant à nommer un lecteur pour sa séance publique annuelle, qui aura lieu le 7 novembre, M. Naudet est désigné pour lire à cette séance le mémoire que l'Académie vient d'entendre.

M. Ernest Havet achève la lecture de son mémoire sur Bérose et Manéthon. Avant de le reprendre, il répond à des observations qui lui avaient été adressées à la suite de la précédente lecture par MM. Egger et Derenbourg; il s'attache à

établir que le fragment sur les Juifs donné par Porphyre sous le nom de Théophraste n'est pas authentique. — Il développe ensuite l'argument qui se tire contre l'authenticité des écrits attribués à Bérose et à Manéthon du silence des auteurs classiques et particulièrement de Diodore de Sicile à l'égard de ces écrits. Il conclut qu'il faut descendre au moins d'un siècle et demi au-dessous du règne de Ptolémée Philadelphe pour trouver la date vraisemblable des annales bérosiennes et manéthoniennes. Il termine en récapitulant les différents points qu'il a voulu établir dans ce mémoire et les arguments sur lesquels il s'appuie.

M. Heuzey entame la lecture d'un mémoire intitulé : *Recherches sur le type de la Déméter voilée dans l'art grec*. Il commence par décrire un fragment de statue grecque, une tête de femme voilée, qu'il a rapportée du couvent d'Apollonie d'Epire, et qui est actuellement au musée du Louvre. Des sections ont été opérées régulièrement et comme avec une scie, dès l'antiquité, tant au cou que dans certaines parties de la coiffure; M. Heuzey pense qu'elles ont été faites pour conserver et restaurer ce fragment, reste d'une statue brisée, en ajustant des pièces neuves aux endroits ainsi coupés. Le sculpteur s'est écarté des règles traditionnelles sur les proportions des parties du visage (que le voile ne couvre pas), et il lui a donné une remarquable expression de gravité et de tristesse. Il a pourtant su conserver à cette figure une beauté d'un caractère trop impersonnel pour qu'on puisse y voir un portrait. C'est une figure de déesse, et, selon M. Heuzey, celle de Déméter.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BAUMGART, Pathos und Pathema im Aristotelischen Sprachgebrauch (Kœnigsberg, Koch). — BECKMANN, Étude sur la langue et la versification de Malherbe (Elberfeld, Friderichs). — E. FREIHERR v. STOCKMAR, Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich v. Stockmar (Braunschweig, Vieweg). — GRÉGOIRE, Géographie physique, politique et économique de la France et de ses colonies (Paris, Garnier). — HARTEL, Homerische Studien. Zweite Aufl. (Berlin, Vahlen). — HEYSE u. TISCHENDORF, Biblia sacra latina veteris testamenti (Lipsiæ, Brockhaus). — HILLEBRAND, Frankreich und die Franzosen in der zweiten Hælfte de XIXten Jahrh. (Berlin, Oppenheim). — KOBERSTEIN's Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, 5te umgearb. Aufl. v. BARTSCH, 3 vol. (Leipzig, Vogel). — Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte, herausg. v. historischen Vereine im St. Gallen. Neue Folge, 3. Heft (St Gallen, Huber). — MÜLLER, Moritz v. Schwind. Zweite Ausg. (Eisenach, Bacmeister). — PIERSON, Bilder aus Preussen's Vorzeit (Berlin, Pætel). — RABBINOWICZ et BOISSONADE, Législation civile du Talmud (Paris, Thorin). — SACHER-MASOCH, Ueber den Werth der Kritik (Leipzig, Günther). — SUGENHEIM, Aufsætze und biographische Skizzen zur franzœsischen Geschichte (Berlin, Oppenheim). — TRUMPP, Grammar of the Pasto (Tübingen, Heckenhauer). — VŒLKEL, Der Tonwandel in lithauischen Deklination (Tilsit, Lœsch).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 1er Novembre — 1873

195. — A. C. Burnell. **The Sâmavidhânabrâhmana** (being the third brâhmana) of the Sâma Veda. Edited, together with the Commentary of Sâyana, an english translation, introduction, and index of words. Volume I. Text and Commentary, with Introduction. London, Trübner et Cᵉ. 1873. In-8°, xxxviij-104 p. — Prix : 15 fr. 65.

Les brâhmanas du Sâmaveda qui, à l'exception de la *Chândogyâ-upanishad* et du *Vamça-brâhmana*[1], ne nous étaient connus jusqu'ici que par des analyses et par des extraits, commencent à leur tour à sortir de l'ombre des dépôts de manuscrits et à devenir directement accessibles. Pendant que le plus considérable d'entre eux, le *Tândya* ou *Pancavimça*, se publie dans la Bibliotheca Indica (il faut espérer que son complément naturel, le *Shadvimça* s'y joindra plus tard), M. Burnell vient de nous donner coup sur coup des éditions excellentes du *Vamça-brâhmana* et du *Sâmavidhâna*, accompagnés l'un et l'autre du commentaire de Sâyana et d'une savante introduction. La plupart de ces écrits, dont le nombre est fixé à 8[2] par une tradition ancienne puisqu'elle remonte au moins au VIIᵉ siècle, présentent des caractères tout particuliers qui, à bien des égards, leur assignent une place à part dans la littérature védique, et parmi eux, sous ce rapport, le *Sâmavidhâna*, qui occupe le 3ᵉ rang sur la liste, n'est certainement pas le moins remarquable.

Le titre de *Sâmavidhâna* ou *Sâmavidhi* (instructions touchant l'emploi des sâmans ou sentences du Sâmaveda) ne donne qu'une idée imparfaite de la nature de l'ouvrage. Celui-ci ne traite pas, comme l'a cru d'abord M. Weber (Indische Literaturgesch. p. 72) de la transformation des *rics* en *sâmans*, mais de la manière d'appliquer les sâmans à certaines pratiques que nous trouvons

1. Publié par M. Weber dans les *Indische Studien*, t. IV.
2. Outre ces 8 brâhmanas pour ainsi dire officiels du Sâmaveda, il court dans l'Inde encore d'autres écrits qui prétendent à ce titre. Cf. Râjendralâla Mitra, *Translation of the Chândogyâ-upanishad*, Introduction p. 10 et 15, dans la Bibliotheca Indica. La *Kena-upanishad* paraît également être un fragment d'un brâhmana du même Véda. D'après la notice sanscrite placée par Ananda-candra Vâgîça en tête de son édition du *Tândya-brâhmana*, ces 8 brâhmanas porteraient tous le nom commun de *chândogya-brâhmana*, bien que ce titre soit réservé d'ordinaire pour l'ouvrage dont la *chândogyâ-upanishad* est une portion. En général, toute cette littérature du Sâmaveda nous est parvenue dans un état passablement délabré, et déjà aux commentateurs du XIVᵉ siècle elle ne paraît pas avoir été aussi familière que les autres branches des écrits védiques. Cf. Râjendralâla Mitra ibid. p. 10 et l'Introduction de M. Burnell p. xxxiij.

associées à la plupart des religions, bien que la théologie officielle ait partout cherché à les tenir dans l'ombre et à les séparer du culte proprement dit. Le *Sâmavidhâna* en un mot est, pris en masse, un manuel de conjurations et de maléfices.

Il consiste en 3 sections, ou *adhyâyas*, qui se divisent elles-mêmes respectivement en 8, 8 et 9 chapitres, ou *khandas*, d'inégale longueur. — I, 1 est une introduction cosmogonique : Prajâpati, émanation du brahman suprême, produit le monde et lui donne le Sâman pour sa subsistance. A ceux qu'une souillure ou quelqu'autre cause empêche de participer à ce bienfait, il assigne la pénitence et la récitation journalière des textes sacrés comme moyens de salut. Le style de ce morceau diffère de celui du reste de l'ouvrage. M. Burnell a fort bien vu que le but en est de donner à l'écrit les allures et l'autorité d'un vrai brâhmana, et il le tient pour une addition postérieure. — I, 2 décrit, sous sa triple forme, la mortification des *Douze nuits*, qui purifie de toute souillure et efface tous les péchés. — I, 3-4 indique les moyens de gagner à peu de frais, au prix de certaines mortifications et à l'aide de quelques formules, les mérites attachés à l'accomplissement des grands sacrifices prescrits par le rituel. Ces deux chapitres encore ne se rattachent que faiblement à ce qui précède et surtout à ce qui suit, et M. B. les tient également pour interpolés. Peut-être ce décompte est-il difficile à faire pour un ouvrage comme le Sâmavidhâna qui, selon toutes les probabilités, ne nous est parvenu qu'après avoir subi bien des remaniements. S'il fallait absolument me prononcer, j'inclinerais plutôt à croire que tout ce début a été ajouté après coup, et que l'ouvrage ne commençait dans l'origine qu'avec le 5e chapitre.

Le reste de la 1re section, I, 5-8, traite des *prâyaçcittas*, ou pratiques expiatoires. Les fautes ou les crimes expiés au moyen de ces pratiques sont énumérés en détail, mais sans beaucoup d'ordre. Ce sont : I, 5 les injures; enseigner le Véda à un indigne; sacrifier pour lui; manger ou toucher des choses impures; boire des liqueurs spiritueuses; l'avortement; le meurtre d'un brahmane; voler de l'or à un brahmane; — I, 6 lui voler d'autres objets; voler le bien d'un autre homme; l'adultère avec la femme du *guru*, avec celle d'un brahmane; avec une femme d'une autre caste, avec une çûdrâ; le commerce avec sa propre femme aux époques interdites; frustrer un brahmane de son gain; en frustrer un autre homme; — I, 7 accepter les dons d'un roi, ceux d'un autre homme; prendre ce qui n'est pas donné; menacer, battre, blesser un brahmane; tuer un xatrya, un vaiçya, un çûdra, une vache (l'expiation est la même pour les 2 derniers cas), un autre animal; enfreindre volontairement ou involontairement le vœu de chasteté; laisser son frère cadet se marier le premier; se marier avant son aîné; actes de bestialité; servir un çûdra, un vaiçya, un xatrya; calomnier un brahmane; le dénoncer; — I, 8 se livrer à des trafics interdits; séduire ou enlever une jeune fille; dormir après le lever ou avant le coucher du soleil. Enfin, pour clore la liste, les expiations à pratiquer sous le coup de certains malheurs inopinés, considérés sans doute comme des marques de la colère du ciel, tels que insomnies et autres indispositions, incendie, invasion

de rats, destruction d'objets mobiliers, maladies s'attaquant aux hommes, aux vaches, aux chevaux[1].

J'ai insisté à dessein sur cette énumération, à cause de son importance historique : à première vue on y reconnaît la doctrine du *prâyaçcitta* telle qu'elle s'offre à nous dans les codes de lois et dans les ouvrages qui s'y rattachent. Ce n'est pas que de pareilles prescriptions manquent absolument dans les plus vieux écrits de la théologie brahmanique. Il n'est peut-être pas une seule de toutes celles qui sont énumérées ici, qu'on ne pourrait appuyer de passages tirés des grands brâhmanas. Mais elles ne s'y trouvent pas, comme dans le *Sâmavidhâna*, traitées d'une façon spéciale et systématiquement groupées. Nous avons donc ici dans un ouvrage qui, sous sa dernière forme du moins, se donne visiblement pour un brâhmana, c'est-à-dire pour révélé et qui en tous les cas a été de bonne heure accepté comme tel, un des spécimens les plus anciens des sources auxquelles ont puisé les auteurs des *Dharmaçâstras*. La comparaison fait même voir que la doctrine n'a pas beaucoup changé dans l'intervalle : on retrouve chez eux le même désordre et la même confusion entre les péchés, les crimes et les accidents; tout au plus ont-ils multiplié les distinctions et, en aggravant généralement les pénitences, ont-ils cherché à les rendre plus sérieuses.

M. B. n'a pas manqué de signaler ces rapports dans son introduction, et d'en montrer en termes excellents toute la valeur au point de vue de l'histoire soit des lettres, soit du développement des idées et des institutions. Peut-être a-t-il accordé trop d'importance au fait que le *Sâmavidhâna* semble ignorer absolument la pénalité et l'intervention d'un pouvoir judiciaire. Une pareille conception répondrait suivant lui à l'état nomade. C'est prendre peut-être les choses trop à la lettre. Expiation et pénalité sont des conceptions corrélatives et il ne semble pas que la 2e se soit développée postérieurement à la 1re et à ses dépens. En tous les cas, à moins de supposer la théocratie absolue, je ne vois aucune forme de société, pas plus l'état nomade que tout autre, où une pénitence simplement religieuse et volontaire eût mis régulièrement et de l'aveu de tous, le coupable à l'abri de toute revendication de la part de la communauté ou du chef, ou de la vengeance légitime de la partie lésée.

Jusqu'ici le *Sâmavidhâna* s'est occupé de l'expiation des faits passés; ce qui suit a pour objet de déterminer l'avenir. Les sections II et III, c'est-à-dire les deux tiers de l'ouvrage, traitent exclusivement des rites *Kâmyas* dont le but est de procurer l'accomplissement de certains souhaits. Le nombre et la variété des souhaits ainsi prévus ne laissent que l'embarras du choix, et il faut convenir que l'initié crédule en possession de ces étranges recettes devait se faire une singulière idée de son pouvoir qui s'étendait en effet sur toutes les choses humaines et divines. Il n'est point de malheur dont il ne fût à même de se préserver lui et sa maison, point de prospérité à laquelle il ne pût atteindre.

---

1. Cette dernière partie est traitée avec bien plus de développements dans un autre écrit du Sâmaveda, l'*Adbhutabrâhmana* qui forme la dernière section du *Shadvimça* et a été édité par M. Weber, *Zwei vedische Texte über Omina und Portenta*, Berlin, 1858.

Santé, richesses, jouissances de toute sorte étaient à sa disposition. Entreprenait-il une affaire ou un voyage, une observance et quelques formules lui en assuraient l'heureuse issue; désirait-il établir un fils ou une fille, convoitait-il une femme, voulait-il perdre un rival ou un ennemi, le manuel y avait pourvu d'avance. Il y a là des recettes pour et contre toutes choses : pour acquérir la science et la réputation théologiques, pour s'assurer une parole facile et le succès dans les discussions, pour découvrir les choses cachées et pénétrer les secrets de l'avenir, pour se rendre invulnérable, pour se débarrasser d'un ennemi, de plusieurs ennemis, d'une armée d'ennemis; pour soumettre à sa volonté une femme, un homme, un village, une province, les génies, Indra, Prajâpati, le monde entier; il y en a contre toutes les maladies et toutes les atteintes qui peuvent menacer l'existence, contre la vieillesse, contre la mort même. Il dépend du sorcier d'avoir accès où il veut, de se transporter à travers les airs, de commander au feu, de se rendre au ciel : son action s'étend jusque sur les existences futures qui lui restent à parcourir; il peut même s'affranchir de ces existences et s'assurer immédiatement la libération finale [1]. Les pouvoirs les plus transcendants, les récompenses les plus hautes qui sont ailleurs le prix des plus effrayantes mortifications ou de la science absolue, sont ici mises à la portée des plus vulgaires pratiques.

Le *Sâmavidhâna* procède à cette étrange énumération sans observer aucun ordre, mais aussi, il faut en convenir, avec la plus complète absence de tout sentiment moral. C'est certainement un triste spectacle et digne de toute notre attention, que cette association de la foi religieuse et de pratiques dont la plupart sont coupables et dont plusieurs sont des crimes. Mais faut-il aller pour cela jusqu'à dire avec M. B. (Introd., p. XIII) que « il est évident que les » hommes dont la religion est ici en partie décrite ne regardaient pas l'acte de » tuer comme mauvais, et qu'ils craignaient seulement certaines conséquences » qui pouvaient en résulter pour eux-mêmes » ? Heureusement l'homme n'est pas un être si logique, et ses défaillances ne doivent pas faire oublier sa noblesse. La littérature védique abonde en traits semblables : M. B. en indique lui-même quelques-uns; et cependant il ne viendra à l'idée de personne de prétendre que les auteurs de ces vieux livres étaient dépourvus de sens moral. Ce sont là des exemples de cynisme professionnel (le *Sâmavidhâna* n'était pas destiné au public) qu'il nous est bien permis de juger sévèrement, mais qui ne comportent pas une appréciation absolue et en dehors du milieu dans lequel ils se sont produits. Ici, comme en quelques autres endroits où il se laisse aller aux généralités, il semble que M. B., dont la critique est d'ordinaire si mesurée et si sûre, ne rencontre pas la note juste. N'est-ce pas trop dire, par exemple, que de présenter toutes les superstitions de cette espèce comme des habitudes mentales de barbares, et d'en rapporter uniformément l'origine à l'état d'esprit qui s'observe chez les

---

1. La divinité invoquée à cet effet est la Nuit. L'invocation et le dialogue qui intervient entre la déesse et son suppliant, sont curieux (III, 8, 2-5). C'est un des 2 ou 3 passages où le *Sâmavidhâna* ressemble à un vrai brâhmana.

hommes non civilisés et, parmi les civilisés, chez les enfants (p. XXVI)? N'a-t-on pas vu des siècles très-raffinés s'éprendre subitement des pratiques les plus ridicules, les plus odieuses? Des hommes comme Sylla, Louis XI, Wallenstein, Kepler, en général tous les grands fatalistes n'ont-ils pas été superstitieux de façon ou d'autre; et de croire à certaines chimères, y a-t-il si loin à en imaginer de nouvelles? En un autre endroit (p. XIV) M. B. rapporte ces pratiques à ce qui a été appelé « l'âge fétichiste ». En y regardant de près cela ne nous apprend pas grand chose. Un fétichisme qui en pleine Europe a pu venir jusqu'à nous, doit différer quelque peu de ce que nous sommes habitués à appeler de ce nom. En général il y a toujours quelque danger à manier ces grandes formules, et les divisions d'Auguste Comte auxquelles M. B. se réfère, si commodes qu'elles soient pour marquer à grands traits les cadres de l'histoire, ne sont pas le moyen le plus sûr d'arriver à une appréciation juste et fine des faits particuliers du passé.

C'est là peut-être ce qui a amené M. B. à trop accentuer selon moi le caractère primitif des matériaux du *Sâmavidhâna*, qui nous aurait « conservé la peinture des commencements d'une civilisation (p. 12) ». Que l'origine de la plupart de ces pratiques se perde dans la plus haute antiquité, cela ne fait pas doute; mais il n'en est pas moins vrai que leur épanouissement appartient en général aux époques très-mûres. C'est moins le tableau des commencements d'une civilisation qu'il me semble voir dans ce singulier traité, que celui de l'affaissement et de l'épuisement d'une première culture[1]. Où trouvons-nous en effet le plus grand nombre de prescriptions analogues? Dans les *Âranyakas*, dans les derniers chapitres de quelques *Upanishads*, dans les écrits suspects qui, comme le *Sâmavidhâna* lui-même, se placent à l'extrême limite de la littérature védique et portent tous la marque d'une décadence relative. Les *Kâmyeshtis* du *Taittirîya-veda* qui offrent tant de rapports avec les rites du *Sâmavidhâna*, sont visiblement des additions postérieures. Et si plus tard ces pratiques semblent disparaître de la littérature, si les *Dharmaçâstras* les repoussent, si les poèmes épiques et les *Purânas* eux-mêmes ne les mentionnent que discrètement, il faut voir dans ce fait moins une preuve du progrès du sens moral et du triomphe de la civilisation sur la barbarie primitive, qu'une conséquence du caractère même de ces ouvrages. Ceux-ci étaient en effet destinés à tout le monde, tandis que la littérature à laquelle appartient le *Sâmavidhâna* a toujours été plus ou moins ésotérique. Si nous cherchons au contraire ces rites amis de l'ombre là où il y a chance de les trouver, dans les écrits plus ou moins secrets des sectes, dans les manuels destinés aux seuls initiés, dans les *Tantras*, nous les y retrouvons en effet, et plus florissants, paraît-il, plus épanouis que jamais.

Ce qui fait précisément pour nous l'intérêt du *Sâmavidhâna*, c'est qu'il n'est qu'un des premiers anneaux d'une longue chaîne, et que nous avons là un

---

1. Je n'entends nullement plaider en ceci la cause d'un 1er âge d'or védique qui aurait été suivi d'une longue décadence, c'est le contraire qui est vrai; mais c'est un fait d'expérience qu'une conception métaphysique ne saurait se raffiner par un bout sans se corrompre par l'autre.

témoignage sinon primitif, du moins très-ancien, et en tous les cas d'une sincérité et d'une compétence incontestables, de ce qu'on pourrait appeler une maladie endémique de l'esprit humain. Il y a un siècle ou deux à peine, ces mêmes pratiques trouvaient des fidèles jusque dans nos capitales; aujourd'hui encore elles n'ont pas complétement disparu dans nos campagnes, et, comme notre passé c'est encore nous, nous pouvons jusqu'à un certain point nous étudier nous-mêmes dans ce livre; *nostra res agitur*. Les témoignages semblables sont très-rares : l'antiquité classique ne nous a transmis à cet égard que des renseignements indirects, rien n'étant venu jusqu'à nous de ce qu'elle a pu posséder en ce genre de littérature occulte. Il en est à peu près de même du moyen-âge : les actes des procès de sorcellerie sont des réquisitoires plutôt que des confessions, et les quelques cahiers ou manuels de sorciers qui ont survécu sont des élucubrations de pauvres diables sans grande autorité. Les sources orientales sont plus abondantes ; mais, sauf quelques données égyptiennes, elles sont toutes postérieures à notre traité. Enfin les récits des voyageurs et des missionnaires sont rarement, comme le fait observer M. B., rédigés dans un esprit d'impartialité scientifique. Il est bien une dernière source d'informations, l'inventaire de ce qui parmi nous-mêmes a survécu de ces vieux usages; mais c'est là une étude encore bien nouvelle et qui ne trouve plus à glaner que parmi des débris. M. B. qui a parfaitement saisi l'importance de ces recherches, promet de donner dans son 2e volume, qui contiendra la traduction et les notes, des renseignements comparatifs puisés aux meilleures sources, de sorte que son édition du *Sâmavidhâna* formera un véritable traité de superstition et de sorcellerie comparées.

Les pratiques prescrites dans le *Sâmavidhâna* sont de diverses sortes. Toutes ont pour partie essentielle un *mantra* emprunté aux recueils de prières du Sâmaveda et employé comme formule magique, c'est-à-dire sans beaucoup d'égard au sens des mots qui le composent. La plupart doivent être précédées par des jeûnes et des mortifications. Dans quelques-unes une certaine importance est attachée au choix du lieu ; dans ces cas nous retrouvons une mise en scène bien connue : le carrefour où aboutissent quatre chemins, l'arbre isolé au milieu d'une clairière : il va de soi que le temps favorable est la nuit. D'autres exigent un certain appareil soit en fait d'ustensiles, soit en fait de substances propres à servir d'amulettes (*mani*). Nous retrouvons là une bonne partie de l'arsenal de nos vieux sorciers : plantes diverses, presque toujours à suc laiteux et vénéneux, onguents étranges, balayures, langues d'oiseaux, beurre fait avec du lait de femme, sang cardiaque, objets provenant d'un cadavre, etc. Les amulettes consistent en général en colliers; cependant il est aussi fait usage d'anneaux composés de métaux divers et spécifiés. Pour interroger l'avenir ou pour découvrir les objets cachés, on se sert tantôt de tiges de joncs qui rappellent notre baguette divinatoire, tantôt d'un miroir ou mieux d'une jarre d'eau. Comme dans notre moyen-âge, une vierge seule peut lire dans le miroir, et des jeunes gens vierges doivent tenir les baguettes. Comme chez nous encore, le hasard consulté par un enfant ou par un adolescent répond par un présage. Une

bonne partie de cet outillage peut être considérée comme un bien commun et originaire des peuples indo-européens; quelques objets cependant, tels que les anneaux et les miroirs magiques, ont pu être empruntés directement à l'Orient, et même n'être venus dans nos contrées qu'à l'époque des croisades; car les pratiques occultes ont l'humeur voyageuse et se transmettent bien plus facilement de peuple à peuple que ce qui touche au fond même des religions et au culte public. Dans d'autres cas on évoque directement des génies, des démons : on peut en obtenir divers dons, p. ex. 5 *kârshâpanas* qui reviennent à mesure qu'on les dépense; c'est notre denier magique; ou bien on peut en faire les exécuteurs de ses rancunes. Voici une évocation qui paraît faire appel à Rudra et qui ne manque pas d'un certain effet pittoresque : « Ayant jeûné l'espace de 3 nuits, » dans la quatorzième nuit de la quinzaine obscure, au lieu où se croisent » quatre chemins, ayant mis au feu une bûchette de bâdhaka, avec une cuillère » de vibhîtaka, qu'il offre 1,000 libations de graines de moutarde et d'huile de » sésame en récitant celle des formules Sammilya où se trouve le mot « déchire »; » aussitôt un homme se dresse tenant une pique à la main. Qu'il lui dise « tue » un tel! » et il le tue » (III, 6, 12). Ce n'était pas là du reste le seul moyen de se débarrasser en secret d'un ennemi. Il y en avait un autre que connaissaient aussi, comme le fait remarquer M. B., les Grecs, les Romains et les peuples germaniques, et qui correspond exactement à notre « envoûtement ». M. B. pense (p. xxv) que la pratique telle que la décrit le *Sâmavidhâna*, où le sorcier mange une figurine de pâte faite à l'image de la victime, est la forme primitive de ce maléfice. C'est là un point difficile à décider ; d'autant plus que le *Sâmavidhâna* connaît plusieurs formes de ce rite, et que dans le passage auquel M. B. fait allusion (II, 5, 4), il ne s'agit pas du tout de faire périr, mais simplement de soumettre à sa volonté la personne contre laquelle on opère[1]. Le même but peut être atteint en plaçant le pied sur le cœur de l'image (II, 5, 3). Pour faire périr un ennemi, on jette au contraire l'image dans le feu (III,6, 11)[2], ce qui est exactement l'envoûtement. L'essentiel pour nous, c'est que l'idée fondamentale est la même : on inflige à l'image ce qu'on voudrait faire subir à l'original. Il se peut que l'usage si répandu d'exécuter en effigie n'ait pas eu une autre origine. Un dernier trait enfin de superstition commun au *Sâmavidhâna* et aux peuples de l'Occident, c'est de demander après certains préliminaires et en marmottant certaines formules, un service insignifiant à la personne sur laquelle on veut avoir de l'empire : si elle consent, elle nous appartient.

Mais ce n'est pas seulement par son contenu que le *Sâmavidhâna* mérite l'attention : la forme aussi en est curieuse. Nous avons dit que l'ouvrage affectait au début les allures d'un brâhma*n*a, et que dans la tradition, aussi loin qu'il est donné de la poursuivre[3], il a toujours passé pour tel. Or, sauf le

1. Cf. Théocrite II, 26.
2. Le même procédé sert pour anéantir une armée entière, fantassins, cavaliers, chars et éléphants. Il ne s'agit que de multiplier les images.
3. Cette tradition remonte jusqu'à Kumârilabha*tt*a, que M. B. est parvenu à fixer

chapitre d'introduction et quelques passages vers la fin, il ne ressemble en rien à cette sorte d'écrits, et présente au contraire tous les caractères d'un sûtra. Des passages qui, par leur concision et par un certain arrangement de la matière, se rapprochent du style des sûtras, ne sont pas rares, il est vrai, dans les brâhmanas. Les derniers chapitres de la *Brihadâranyaka-upanishad*, ceux qui dans le *Taittirîya-brâhmana* sont relatifs aux Kâmyeshtis et, pour nous en tenir aux brâhmanas du Sâmaveda, des portions considérables du *Tândya* et toute la dernière section du *Shadvimça* sont dans ce cas. Mais il y a loin de ces ressemblances à la parfaite conformité que présente le *Sâmavidhâna*, où toutes les règles de composition, toutes les particularités du style sûtra sont observées aussi fidèlement que dans les autres *kalpas*. M. B. a fait très-bien ressortir l'importance de ce fait pour le *Sâmavidhâna*, ainsi que les conséquences qui en découlent pour l'appréciation des rapports qui ont dû exister jadis entre brâhmanas et sûtras. Ses considérations à cet égard sont d'une grande justesse; elles montrent une fois de plus combien il faut se garder, malgré les apparences extérieures, d'établir une ligne de démarcation trop tranchée entre ces 2 classes d'écrits, et combien à une certaine époque que M. B. est tenté de faire coïncider avec le développement du Bouddhisme, elles ont dû réciproquement se pénétrer.

Le *Sâmavidhâna* est-il un vieux brâhmana transformé en sûtra, ou bien un sûtra accepté finalement comme un brâhmana? Pourquoi, dans le 1er cas, a-t-il continué à faire partie de la *çruti* ou littérature révélée? Dans le 2e cas, comment s'y est-il fait admettre? A quelle époque enfin faut-il placer ce classement qui, de toute façon, semblerait avoir coïncidé avec la dernière rédaction du livre? C'est ce que nous ignorerons peut-être toujours. M. B., se fondant d'un côté sur la mention des 8 brâhmanas du Sâmaveda par Kumârilabhatta, de l'autre sur la non-mention de ces mêmes brâhmanas par l'auteur des *Phullasûtras*, dont ils auraient cependant dû attirer l'attention comme n'étant pas accentués, propose comme limites extrêmes des dates assignables à la rédaction définitive du *Sâmavidhâna* le ve siècle avant et le viie siècle après notre ère; et telle est notre pauvreté en points de repère, qu'à tenir compte des seules données extérieures, il est impossible d'affirmer de ces limites, si espacées qu'elles soient, et bien qu'il y ait à redire à la façon dont M. B. les a obtenues[1], que

---

d'une façon qui semble définitive entre 650 et 700 de notre ère. Au delà la tradition cesse.

1. Le fait que ces brâhmanas, bien que non accentués, ne sont pas mentionnés dans les *Phullasûtras*, ne me paraît pas aussi concluant qu'à M. B. S'ils ne le sont plus, ils ont pu l'être. Du moins pour l'un d'eux, le *Tândya*, qui aujourd'hui n'a pas plus d'accents que les autres, avons-nous le témoignage exprès des *Bhâshikasûtras* qu'il a été autrefois accentué. Vid. F. Kielhorn, *Indische Studien* X, 421. Je fais cette réserve, parce que l'observation de M. B. s'adresse à tous les brâhmanas du Sâmaveda. Quant au *Sâmavidhâna* dans sa forme actuelle, il va de soi que ce serait une étrangeté, s'il avait eu jamais des accents. — La manière dont M. B. obtient le Ve siècle avant J.-C. comme l'époque possible de l'auteur des *Phullasûtras*, Vararuci-Kâtyâyana, n'est pas non plus à l'abri de toute objection. Il y arrive en adoptant comme démontrées les dates que feu Goldstücker a assignées à Pânini et à Patanjali entre lesquels se place cet écrivain; c'est-à-dire qu'il met Pânini avant Buddha et Patanjali vers 140 av. J.-C. Or de ces 2 dates la 1re est peu probable et la 2e est loin d'être sûre.

le tracé en est trop large. Les preuves internes, il est vrai, permettent de les resserrer, et nous ne risquerons pas de nous tromper de beaucoup en admettant comme époque approximative la limite supérieure de M. B. Tout en effet dans le *Sâmavidhâna*, son caractère hybride, l'absence d'archaïsmes, la forme aussi bien que le fond nous reportent à l'époque de la dernière transformation de la littérature védique et des empiétements du Bouddhisme. La mention des *Bhûtas*, III, 7, 9; de *Vinâyaka*, I, 4, 18; *Skanda*, I, 4, 19; *Dhanvantari*, I, 3, 7; *mâni-bhadra*, III, 3, 3; *mahârâja* (nom d'une divinité), III, 3, 5; *Vasuki*, ibid.; *Vishvaksena*, III, 9, 8, mène au même résultat. Tout le lexique est à l'avenant : des termes tels que *bhaixa*, I, 4, 1; III, 7, 3; *paxinî râtri*, I, 5, 8; *pârâyana*, I, 5, 14; *âthaka* I, 8, 13; *matha* et *kamandalu*, III, 9, 1, la gradation *nagara*, *nigama*, *grâma*, *gostha*, *agâra*, II, 4, 2 nous reportent en pleine littérature sûtra[1]. La courte liste de docteurs, ou *vamça*, qui clôt l'ouvrage, et surtout le désordre dans lequel se suivent quelques-uns de ces noms, nous obligeraient même à descendre très-bas dans cette littérature, si nous n'avions la ressource de regarder ce morceau comme une addition faite après coup.

D'après ce qui précède on a pu se faire une idée de tout ce que M. B. a apporté de saine critique et de solide érudition à l'élucidation de tous les problèmes que soulève le *Sâmavidhâna*. La reproduction du texte même de l'ouvrage et du commentaire n'a pas été de sa part l'objet de soins moins consciencieux. Les variantes sont chaque fois consignées au bas de la page. Les nombreuses citations que contient le commentaire ont été régulièrement mises entre guillemets et, autant que possible, identifiées. En quelques endroits cependant ces indications manquent. Ainsi p. 43, ad I, 8, 3, *yâvato' çvân pratigrihnîyâd* et *prajâpatir varunâyâçvam*, etc.[2]; p. 68 ad II, 7, 9 *yad vâ prâçnîyâd* paraissent être des citations et auraient dû être indiqués par des guillemets. *âtmâ vâ idam eka evâgra âsît*, p. 2, ad I, 1, 1, est emprunté à Aitar. Up., I, 1, 1; *sâ ca sad eva saumyedam*, ibid. pourrait bien être une corruption de Châdog. Up. VI, 2, 1, *tam tv aupanishadam purusham*, p. 13 ad I, 2, 5 est pris de Brih. Ar. Up. III, 9, 26.

M. B. s'est particulièrement attaché à identifier tous les *mantras* prescrits dans le texte. Le *Sâmavidhâna* les cite non d'après le Sâmevada de nos éditions, c'est-à-dire les *Ârcikas*, mais d'après les *Gânas*[3] et la plupart du temps sous leurs noms liturgiques. Ce fait a fourni à M. B. l'occasion d'entrer dans quelques détails au sujet du Sâmaveda et des rapports réciproques de ses différentes Samhitâs encore si peu connues. Ce qu'il nous en dit, laisse aisément voir qu'il possède sur cette matière les connaissances les plus étendues. Peut-être M. B.

1. La lexicographie trouve à glaner dans le Sâmavidhâna. Parmi les mots qui manquent dans le Dictionnaire de St.-Pétersbourg ou qui n'y sont pas appuyés d'exemples, je note *vârdhushi* (dans le sens de usure, gain) I, 6, 8; *Kaumbhya* II, 2, 3. II, 8, 4; *âmayâvya* II, 2, 3; *udangava* (= dhânyaviçesha) II, 8, 5; *anangamejaya* III, 7, 10, *antarixa* (dans le sens de antarixacârin) III, 9, 1.

2. Ces deux passages sont empruntés à *Taittir. Samh.* II, 3, 12.

3. Il est à remarquer que ceux de ces mantras qui manquent dans les Arcikas, mais figurent dans le Rigveda, se retrouvent presque tous dans la *Naigeyaçâkhâ*.

qui paraît s'être fait une spécialité de ce Veda, voudra-t-il un jour reprendre ce sujet, et nous renseigner sur la position exacte du Sâmaveda par rapport aux écrits qui en dépendent, ainsi que par rapport au culte et à la liturgie, questions jusqu'ici fort obscures et infiniment plus compliquées qu'elles ne le sont pour le Rig et le Yajus.

L'exécution matérielle du livre est élégante et du meilleur effet. Le texte est imprimé en devanâgarî, le commentaire en caractères romains. M. B. regrette cet arrangement qu'il considère comme une méprise. Il se peut en effet que la révision des épreuves en soit devenue plus laborieuse. Mais je doute que ses lecteurs partagent son regret. Le livre y a certainement gagné sous le rapport de la commodité. Le texte se détache bien et, quant au commentaire, le caractère romain offrait de bien autres facilités que le devanâgarî pour l'emploi des guillemets et la résolution du sandhi, si utiles l'un et l'autre là où il s'agit avant tout de lire vite. La correction, du reste, ne paraît pas en avoir souffert. Malgré les circonstances défavorables dans lesquelles a dû se faire la révision des épreuves, les fautes, en somme, sont peu nombreuses et, proportion gardée, il y en a peut-être moins dans le commentaire que dans le texte. En voici quelques-unes qu'il faudra corriger : p. 7, l. 5, il faut lire *trishtubhi*; p. 17, 3, *âdityam*; p. 26, 17, *prishtopatâpa*; p. 33, 6 infra *brûyât*; ibid. 4, *vâcayitvâ*; p. 34, 22 *çirahkapâlî* en un mot; p. 39, 20, il manque un ' devant *paçyato*; p. 47, 8 et 49, 1 *varuna pâçam* en deux mots; ou bien l'Âranyaka samhitâ aurait-elle pour ce vers une leçon spéciale? p. 48, 10 *sampadyate*; p. 53, 15 *manim*; p. 58, 16 *sauvarnîm*; p. 69, 10 infra *madhukam*; p. 72, 5 *ccâ te jâtam*; p. 82, 15, *adrishta*; p. 84, 12 *pûryamâneshu*; ibid. 21 *proxya*; p. 91, 6 *âhuti*; ibid. 12 *vriçca*; p. 94, 3 *varshâni*; p. 99, 1 *kramanam*.

Le 2ᵉ volume qui contiendra la traduction, les notes et l'index, doit suivre sous peu. Nous l'attendons avec impatience, surtout les notes, qui achèveront, nous n'en doutons pas, de faire de cette édition du *Sâmavidhâna* une des publications les plus complètes et les plus soignées qui se soient produites depuis quelques années dans le domaine de la littérature védique.

A. Barth.

---

196. — **Untersuchungen zur vergleichenden Grammatik des finnischen Sprachstammes,** von Dʳ Michael Weske. Leipzig, Breitkopf. 1873. In-8°, x-100 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce n'est ici que la première partie d'un ouvrage qui pourra devenir très-important et très-précieux. L'auteur expose son plan avec clarté et modestie. Sans contester le mérite des savants qui ont étudié les langues finnoises et qui les ont rapprochées les unes des autres, M. Weske estime avec toute raison qu'il reste beaucoup à faire, puisqu'on n'a jamais entrepris une vraie grammaire comparée de ces nombreux idiomes. Ni Boller, dans ses intéressantes études publiées par l'Académie de Vienne, ni M. Thomsen dans son *Influence des langues germaniques*, etc., ni M. Budenz (que M. W. a tort d'oublier dans la revue de ses prédécesseurs) n'ont conçu le projet d'un corps de doctrine complet et

raisonné donnant la démonstration d'une souche commune (ihr Verwandtschafts-verhæltniss zu einander etwa durch das Bild eines Stammbaumes klar darzustellen). Il ne se dissimule point les difficultés de sa tâche, mais il en voit aussi toute l'utilité.

En effet il ne s'agit pas seulement de la famille finnoise, d'une importance déjà suffisante par elle-même : il s'agit de constater sérieusement ses rapports avec les autres grandes familles de la race, oural-altaïque, notamment avec les Turcs et les Mongols ; il s'agit même, dans la pensée de l'auteur, d'arriver à une comparaison entre le tronc touranien et le tronc indo-européen.

Ce premier cahier est consacré à la déclinaison. Il y est traité des lettres, des racines, de la firmation (Verstærkung) surtout dans les langues de la Baltique. Mais plus de la moitié du cahier est consacrée à une étude détaillée du suffixe *n* dans toutes les langues finnoises, avec cette conclusion intéressante que les cas sont moins nombreux qu'on ne l'a cru, et qu'ils peuvent se ramener à un chiffre à peine supérieur à celui des cas des langues indo-européennes.

Nous attendons les autres études annoncées par M. Weske, et ses conclusions finales dont nous ferons part à nos lecteurs. Nous nous permettrons toutefois de lui donner un conseil : c'est de ne pas mettre de côté, ou tout au moins de ne point passer sous silence la langue accadienne et les travaux de M. Oppert et de M. Lenormant. M. Weske n'y verra point un reproche, car d'après la date de sa préface, il n'avait pu connaître encore les *Etudes accadiennes ;* mais la question est assez nettement posée pour qu'il se doive de l'étudier et de la résoudre dans un sens ou dans l'autre. M. Lenormant a-t-il raison, comme nous le croyons, ou bien a-t-il tort en comparant l'ancienne langue d'Assyrie aux langues ouraliennes ? M. Weske sera parmi les mieux qualifiés pour répondre [1].

Edouard SAYOUS.

---

197. — **Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats,** par J. BASTIN. Bruxelles, Rosez, 1872. In-8°, 128 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur de cette brochure, qui est Belge et enseigne le français en Russie, a voulu résumer les travaux entrepris sur la langue française et leurs principaux résultats. Les cinquante premières pages contiennent l'histoire de la philologie française, et les soixante-quinze dernières l'« histoire de la langue française d'après les travaux de la science moderne. » L'esprit du livre est généralement bon ; il serait naturellement inutile d'y chercher du nouveau. On y remarque dans le

---

1. L'opinion de M. Lenormant est partagée par M. de Ujfalvy dans un livre récent (*Les migrations des peuples et particulièrement celle des Touraniens* gr. in-8° avec nombreuses cartes, Maisonneuve, 1873), auquel nous ne pouvons consacrer un article, parce que dans plusieurs de ses parties il échappe à notre compétence. Nous ne sommes d'ailleurs pas toujours de l'avis de l'auteur ; mais toutes les personnes qui s'intéressent à la philologie dans ses rapports avec l'histoire et avec la géographie consulteront avec fruit ce beau volume où M. Ujfalvy a résumé les travaux et reproduit les conclusions des principaux savants allemands, hongrois et finno-russes, sans oublier les historiens anciens, qu'il a soigneusement étudiés.

détail un assez grand nombre d'omissions, d'erreurs ou d'inexactitudes qu'il est superflu de relever. Cette production, qui peut sembler faible, ne sera peut-être pas dépourvue d'utilité dans le pays où l'auteur habite. — Nous l'engageons à faire des guillemets un plus fréquent usage : il emprunte à différents livres des pages entières dont il omet absolument d'indiquer la provenance. — On ne sait ce que vient faire à la fin de cette brochure un choix de « gallicismes et proverbes. » — Les remarques qui terminent l'ouvrage sur les qualités de la langue française actuelle comparée à celle du moyen âge et aux autres idiomes de l'Europe, nous ont paru plus personnelles et plus intéressantes que le reste.

ψ.

---

198. — **Moritz von Schwind.** Sein Leben und künstlerisches Schaffen, insbesondere auf der Wartburg. Von A. W. Müller. 2e éd., Eisenach, Bærecke, s. d. — Prix : 3 fr. 25.

L'ouvrage dont le titre précède est consacré à un artiste peu connu en France, à Maurice Schwind, l'un des représentants les plus caractéristiques de l'école allemande moderne. Schwind à la vérité est encore moins coloriste, s'il est possible, que Cornélius, J. Schnorr de Karolsfeld, Kaulbach et autres coryphées de la peinture philosophique ou historique. Il se contente d'un modelé encore plus sommaire. Mais pour l'originalité et la fécondité des idées il ne le cède à aucun de ces maîtres. Il a notamment su apporter dans l'interprétation du vieux monde germanique, son domaine préféré, un sentiment de poésie et de fraîcheur inconnu à tous ses rivaux. La grâce mystique des légendes, la gaîté franche et robuste, ou les accents émus des chansons populaires, nul ne les a rendus comme lui. On dirait que c'est grâce à sa double nationalité[1] qu'il a réuni en lui à un degré si éminent ces qualités en apparence contradictoires, le penchant à la rêverie et la jovialité.

Avec cette organisation, poétique plutôt qu'artistique, avec l'éducation qu'il reçut dans les Académies allemandes, où, alors comme aujourd'hui, l'enseignement laissait tant à désirer, il n'est pas étonnant que Schwind n'ait pas créé un œuvre grand et harmonieux. Ses peintures ne sont guère autre chose que des dessins enluminés ; en outre on y remarque un goût exagéré pour les scènes de genre. Dans celles qui ornent la Kunsthalle de Carlsruhe et le nouvel Opéra de Vienne il est à peine question de lumière, de gamme, d'entente des effets décoratifs. Si ses aquarelles, le conte des Sept Corbeaux, la belle Mélusine ont enlevé les suffrages de la critique européenne tout entière, c'est précisément parce que, exécutées dans un genre qui comporte une certaine improvisation, l'imperfection de la main-d'œuvre y est moins sensible. Ses esquisses pour vases, pendules, meubles divers, exposées en 1869 à la Société des arts industriels de Munich[2] ont également un côté fragmentaire et fantaisiste. Leur conception est spirituelle,

---

1. Son père était d'origine scandinave, sa mère était viennoise.

2. Nous en avons donné une description — peut-être un peu trop optimiste — dans la *Gazette des beaux-arts*. 1870. T. I, p. 451.

les détails en sont ingénieux, l'arrangement souvent pittoresque, mais ces avantages ne sont obtenus qu'aux dépens de la destination pratique des objets, et le désir d'introduire dans l'ornementation des idées comiques ou sentimentales l'emporte sur le souci du style. Malgré leur supériorité éclatante sur les productions analogues de l'École de Munich et de celle de Nuremberg, nous croyons qu'il n'est guère de modèles plus dangereux à placer entre les mains des élèves.

La gravure sur bois tel est peut-être l'art dans lequel Schwind a le plus approché de la perfection. L'exécution y étant simplifiée à l'extrême, ses saillies peuvent s'y donner un libre cours. Chose singulière, il s'y montre préoccupé outre mesure des lois de la décoration et n'a point de cesse qu'il n'ait placé ses allégories ou ses légendes dans l'encadrement architectonique le plus élégant. Nous signalerons surtout à nos lecteurs ceux de ces ouvrages qui font partie de la collection des feuilles d'images de Munich, encore trop peu répandue dans notre pays (n°s 5, 19, 44, 48, 63, 250, 251, etc.). L'un d'eux, le Chat-Botté, est un véritable chef-d'œuvre d'humour, de grâce et de composition.

D'accord en cela avec ses compatriotes, Schwind a voulu se faire un mérite de ses imperfections et ériger en système le caractère défectueux et incomplet de sa production. Sa haine est surtout grande contre l'art français qui personnifie dans ce siècle-ci l'étude de la nature, le culte de la forme, et l'attachement aux principes professés par les maîtres véritablement grands, à quelque école qu'ils appartiennent. Le livre de M. Müller contient à ce sujet une sortie des plus violentes qui mérite d'être traduite :

(Schwind :) « C'est une honte éternelle que beaucoup de nos artistes aient » imité, comme des singes, les frivoles Français, et maintes fois en visitant une » exposition des beaux-arts j'ai rougi dans mon for intérieur d'être un peintre » allemand. Les Français nous ont porté malheur en toutes choses, en art aussi » avec leur soi-disant romantisme..... Tout le caractère français avec son maté- » rialisme grossier m'est odieux; et quand je vois un portrait français de Mon- » sieur Courbet ou Doré, hélas, hélas! cela me donne mal au cœur[1]. »

Quelle que soit du reste sa valeur au point de vue de l'esthétique, Schwind est un des principaux acteurs de la renaissance artificielle dont la capitale de la Bavière a été le théâtre sous le règne du roi Louis, et son nom est indissolublement lié à l'histoire de la peinture allemande du XIXe siècle. Nous devons donc accueillir avec intérêt tout ce qui peut nous éclairer sur sa vie, son caractère et ses travaux.

Les matériaux ne se sont pas fait attendre. M. Müller, a publié le livre dont nous avons à rendre compte. MM. Führich[2] et Holland[3] en ont publié un,

1. Les deux dernières lignes sont en vers, de la façon de Schwind. — La juxtaposition des noms de Courbet et de Doré — très-fréquente chez les critiques d'outre-Rhin — montre combien est superficielle la connaissance que nos voisins ont de notre art et de nos artistes. Il est impossible de trouver un contraste plus prononcé que celui qui existe entre ces deux peintres.

2. *Moritz von Schwind. Eine Lebensskizze.* Leipzig. 1871. In-8°.

3. *Moritz von Schwind, sein Leben und seine Werke.* Stuttg. 1873. In-8°.

chacun de son côté. M. Lücke a fourni de nombreux renseignements biographiques sur le maître dans le texte qui accompagne l'édition gravée de Cendrillon[1]. M. Regnet lui a donné place dans ses « Münchener Künstlerbilder[2]. » Enfin cet esprit distingué, si plein de sagacité et de goût, qu'une fin tragique a prématurément enlevé à la science, Albert de Zahn, a consacré à Schwind son dernier article[3].

Parmi ces travaux, celui de M. Müller n'occupe nullement le premier rang. Il ne renferme pas de documents écrits, mais uniquement des extraits des conversations que l'auteur a eues avec Schwind. Sa forme est plutôt celle d'un feuilleton que d'une biographie sérieuse, et des digressions innombrables interrompent à chaque instant le cours du récit. Enfin ses appréciations ne témoignent pas de connaissances bien profondes en matière d'art; plus familiarisé avec le mouvement actuel de la critique allemande, M. M. aurait notamment évité de citer si souvent Ernest Fœrster et autres écrivains d'une autorité plus que contestable.

Par suite d'une réserve exagérée M. Müller n'a pas voulu nous montrer sous son vrai jour le caractère de son héros. La cupidité, à ce qu'il semble, en formait un des traits principaux. Nous tenons de source certaine l'anecdote suivante qui ne laisse pas que d'être instructive. Un amateur offrit à Schwind une somme de 1.800 florins pour un lot d'esquisses. Schwind, qui ne rêvait que millions, comprit 18.000 au lieu de 1.800 et accepta avec empressement. Sa joie fut de courte durée. Le jour du paiement venu le mal-entendu s'expliqua, à son grand désespoir. Mais comme l'offre primitive était déjà fort brillante, prise en elle-même, il finit par s'en contenter.

L'histoire des relations de Schwind avec Kaulbach, les motifs de sa brouille avec son ancien ami, les circonstances du raccommodement, tout cela manque également dans le volume de M. M. Quant à ses rapports, de plus en plus tendus, avec le roi Louis, ils ne sont que superficiellement indiqués.

Il serait injuste de ne pas signaler, à côté de ces lacunes, un chapitre qui n'est pas sans valeur et qui fait de ce livre un guide indispensable aux touristes. C'est celui qui contient l'histoire et l'explication des peintures exécutées par Schwind à la Wartburg. On y trouve entre autres des détails intéressants sur le séjour de la duchesse d'Orléans à Eisenach et sur l'influence qu'elle a exercée sur Schwind.

Nous sera-t-il permis de constater en terminant que les ouvrages du genre de celui que nous venons d'examiner sont plus en honneur dans notre pays que de l'autre côté du Rhin. Il suffirait au besoin, pour le prouver, de citer les monographies remarquables à des titres divers qui ont été consacrées dans les derniers temps à Ingres, à Decamps, à Delacroix, à Gavarni. Mais nos voisins eux-mêmes sont

---

1. *Aschenbrœdel..... mit erlæuternden Text von Dr H. Lücke.* Leipzig. 1873. In-fol.
2. 2 vol. in-8°. Leipzig. 1871.
3. *Zeitschrift für bildende Kunst.* 1873. 27 juin. M. de Zahn est mort le 16 juin, à peine âgé de 37 ans.

forcés de reconnaître cette supériorité. Un savant, dont l'opinion ne sera pas suspecte, M. d'Eitelberger, professeur à l'Université de Vienne et directeur du Musée autrichien, s'exprimait à ce sujet dans les termes suivants, il y a quelques jours à peine, dans son appréciation du livre de M. Moreau[1] : « C'est un de ces » travaux dans lesquels les Français excellent et que nous ne possédons presque » pas dans la « littérature » allemande..... Nulle part nous n'y trouvons un » bavardage philosophique ou esthétique, une causerie de feuilleton; mais partout » des observations puisant leur valeur dans les faits mêmes et bien propres à nous » instruire sur l'artiste et ses ouvrages. »

Eug. MÜNTZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 octobre 1873.

M. le docteur Briau écrit pour se porter candidat à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Vitet.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'Académie diverses inscriptions sémitiques qui lui ont été transmises par le ministre des affaires étrangères.

M. Deyrolle écrit pour annoncer l'envoi d'un certain nombre d'inscriptions arméniennes et grecques qu'il a recueillies dans un voyage en Arménie.

L'Académie se forme en comité secret.

A la reprise de la séance publique, l'Académie décide qu'elle maintient au concours, pour le prix ordinaire de 1875, le sujet, déjà proposé une première fois, de l'*histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et théologiques sous les Abbassides, etc.*

M. Naudet offre de la part de l'auteur la 2ᵉ édition des 3 premiers volumes de l'*Histoire des Romains* de M. V. Duruy; l'ouvrage complet aura 4 volumes. M. Defrémery présente une brochure relative à l'histoire de l'Algérie.

M. de Longpérier annonce la découverte, au champ S.-Marcel, d'une inscription romaine de la fin de l'empire. C'est une inscription funéraire en l'honneur d'un vétéran ménapien.

M. L. Renier rend compte des copies d'inscriptions latines envoyées par M. de Sainte-Marie, qu'il a examinées. Les inscriptions de Sardaigne, dont il a été question à la précédente séance, se trouvent pour la plupart à l'Université de Cagliari; elles ont été publiées dans l'ouvrage du général Albert de la Marmora sur la Sardaigne. Une autre, dont M. de Sainte-Marie a envoyé une copie partielle et dont il promet un estampage, a déjà été publiée par Letronne, dans la Revue archéologique (I, p. 821), et par M. Guérin, dans son voyage en Tunisie (I, p. 27). Letronne la donne comme ayant été en partie martelée, puis regravée;

---

1. *Kunst-Chronik*, 1ᵉʳ août 1873.

M. Guérin ne signale pas cette particularité : l'estampage annoncée résoudra cette question.

M. Heuzey continue la lecture de son mémoire sur la *Déméter voilée* dans l'art grec.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Abul-Bakâ Ibn Ja'isch Commentar zu dem Abschnitt über das *Hâl* aus Zamakhschari's Mufassal, herausg. übers. etc. v. Jahn (Halle, Buchh. des Waisenhauses). — Arnoldt, Die Chorpartien bei Aristophanes scenisch erlæutert (Leipzig, Teubner). — Augusti Rerum a se gestarum indicem cum græca metaphrasi ed. Bergk (Gottingæ, Dietrich). — Barbe, La vérité sur la langue d'O (Toulouse, Douladoure; Paris, Maisonneuve). — Botzon, Sur le langage actuel de Paris. Essai linguistique (Francfort-sur-Oder, Harnecker). — Caffiaux, Essai sur le régime économique du Hainaut (Valenciennes, Lemaitre). — Castets, Eschine l'orateur (Nîmes, Clavel). — Croiset, Xénophon, son caractère et son talent (Paris, Thorin). — Curtius, Das Verbum der griechischen Sprache seinem Bau nach dargestellt, 1. Bd. (Leipzig, Hirzel). — Daremberg et Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (Paris, Hachette). — Demelius, Die Exhibitionspflicht in ihrer Bedeutung für das classische und heutige Recht (Gratz, Leuschner und Lubensky). — Die Volkslieder des Engadin von A. v. Flugi (Strassburg, Trübner). — Fouillée, La Liberté et le Déterminisme (Paris, Ladrange). — Gaffarel, Eudoxe de Cyzique et le Périple de l'Afrique dans l'antiquité (Besançon). — Guillemin, Odet et Jacqueline. Conte chalonnois (Chalon-sur-Saône, Landas). — Hinck, Polemonis Declamationes quæ exstant duæ (Bibl. script. græc. et roman. Teubneriana). — Iohannis de alta silva, Dolopathos sive de Rege et septem Sapientibus, herausg. v. Œsterley (Strassburg, Trübner). — Legende storiche siciliane del XIII al XIV secolo raccontate da Mortillaro (Palermo, Pensante). — Lüdemann, Die Anthropologie des Apostels Paulus (Kiel, Univ. Buchh.). — Madwigh Adversaria critica ad Scriptores græcos et latinos, vol. II : Emendationes latinæ (Hauniæ, Gyldendal). — Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays, p. p. Blanchemain, t. II (Paris, Daffis). — Potthast, Regesta Pontificum romanorum, fasc. II et III (Berlin, R. v. Decker). — Prœhle, Friedrich der Grosse und die deutsche Literatur (Berlin, Lipperheide). — Ring, Zur Tropik Pindar's (Pest, Aigner). — Rosenkrantz, Von Magdeburg bis Kœnigsberg (Berlin, Heimann). — Sân-tsèu-King, le livre des trois caractères de Wâng-peh-hèou, en chinois et en français, par G. Pauthier (Paris, Challamel). — Schæfer, Abriss der Quellenkunde der griechischen Geschichte bis auf Polybios. Zweite Aufl. (Leipzig, Teubner). — Thévenot, Histoire de la ville et de la chatellenie de Pont-sur-Seine (Nogent-sur-Seine, Faverot; Troyes, Socard). — Wattenbach, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter, 3. Aufl. Bd. I. — Wesenberg, Emendationes alteræ, sive annotationes criticæ ad Ciceronis Epistolarum editionem (Lipsiæ, Teubner). — Wilhelm von Orange. Heldengedicht von Wolfram von Eschenbach, übers. von San-Marte (Halle, Buchh. des Waisenhauses).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 8 Novembre — 1873

199. — **Sân-tsèu-king.** Le livre classique des trois caractères de Wâng-Pĕh-héou en chinois et en français accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng-Tçin-ching par G. PAUTHIER. Paris, Challamel aîné. 1873. In-8°, xij-148 p.

San-tseu-king ou le livre des trois mots traduit du chinois par Stanislas JULIEN de l'Institut de France. Genève. 1re liv. Nov. 1872. 2e liv. Avril 1873.

Le livre des trois caractères, ainsi nommé parce qu'il est rédigé en vers de trois syllabes, est une petite encyclopédie qu'un lettré de l'époque des *Soûng* (960-1122 de notre ère), Wâng Pĕh-héou, composa pour ses élèves, et qui, grâce à la forme de sa rédaction et à l'extrême concision de son texte qui le rendent très-propre à se graver dans la mémoire, est aujourd'hui devenu classique non-seulement en Chine, mais dans tous les pays où la civilisation chinoise a pénétré. « Le *Sân-tsèu-king*, dit un auteur chinois [1], est en réalité comme un » radeau que, dans les commencements de leurs études, les jeunes gens qui » cherchent à s'instruire peuvent employer pour arriver à atteindre les sources » profondes de l'étude de l'antiquité. »

Mais on comprend que le texte seul de cet ouvrage ne formant par lui-même qu'une sorte de table mnémonique, il ne saurait suffire aux exigences de l'enseignement. Ce n'est point en une stance de quatre vers, par exemple, qu'on peut prétendre avoir décrit une époque entière ou raconté l'histoire d'une longue dynastie. Aussi le *Sân-tsèu-king* actuellement en usage dans les écoles primaires et secondaires de l'empire chinois est-il pourvu d'un commentaire qui, bien que très-concis lui-même, fait du livre des trois caractères un ouvrage très-instructif, même pour les Européens, car il nous fait connaître avec assez de détails l'ensemble de ce qui constitue la civilisation chinoise.

Le *Sân-tsèu-king* traite successivement de la nature de l'homme, de l'utilité de l'éducation et de l'instruction, des devoirs sociaux, de la manière d'apprendre à écrire, des bases de l'arithmétique, de la cosmographie, des cinq vertus cardinales, des six espèces de grains, des six espèces d'animaux domestiques, des huit sons musicaux, etc. Un des passages les plus importants est sans contredit celui qui nous donne l'histoire et l'analyse des quatre livres classiques et des *King* ou livres canoniques. Le résumé de l'histoire de la Chine, qui vient ensuite,

1. Préface du commentateur Wâng-Tçin-ching. (Trad. de M. Pauthier.)

nous montre cette contrée, à diverses époques, partagée en royaumes distincts. L'histoire de chacun de ces royaumes y est étudiée séparément. On voit ainsi sous son vrai jour la marche des événements politiques dans cette vaste contrée, que nous considérions jusqu'à présent comme ayant presque toujours été sous la domination d'une suite de souverains qui, depuis Foûh-hi (3468 av. J.-C.) jusqu'à l'empereur actuel, se seraient succédé sans interruption, formant plusieurs dynasties consécutives. Quelque abrégé que soit cet exposé il complète le peu de renseignements que nous possédions sur les révolutions de la Chine [1].

L'ouvrage se termine par une liste des historiens officiels, par des considérations sur la manière d'étudier, et par plusieurs exemples sur l'utilité et les bienfaits de l'éducation.

M. le gouverneur de la Cochinchine, désirant que le *Sân-tsèu-king* fût un des livres réglementaires de l'enseignement à l'école d'administration de Saïgon, en demanda la traduction à M. Pauthier, dont les travaux ne sont pas moins connus et estimés dans tout l'extrême Orient qu'en Occident.

Jusqu'à présent on ne connaissait en Europe que le texte du *Sân-tsèu-king*, dont il a été fait des traductions dans plusieurs langues. M. P. est le premier qui ait donné une version complète du texte et du commentaire; le texte en caractères chinois est accompagné de la double prononciation mandarine et annamite. Mais ce qui augmente surtout la valeur de cette publication ce sont les nombreuses et savantes notes que ce regrettable sinologue y a ajoutées. Dans la partie historique, en regard de chaque fait, de chaque souverain, il a placé la date correspondante de notre ère, à l'aide du grand tableau chronologique de l'histoire de la Chine (le *Li-tãi-ki-ssé*).

Deux des traductions déjà existantes du texte du *Sân-tsèu-king*, l'une en latin et l'autre en anglais, avaient paru en 1864, et étaient l'œuvre de M. Stan. Julien, qui annonçait dès cette époque une troisième édition accompagnée du commentaire. Mais il ne songea à remplir cette promesse qu'au moment où M. Pauthier entreprenait cette même tâche sur l'invitation du gouvernement de la Cochinchine. Nous ignorons si cette coïncidence fut aussi fortuite que celle qui a fait mourir presque simultanément nos deux sinologues occupés au même travail. En tout cas elle nous invite naturellement à un parallèle entre ces deux publications posthumes, parallèle d'autant plus intéressant que M. Pauthier et M. Julien, qui, comme personne ne l'ignore, ont été en antagonisme pendant plus de quarante ans, ne se sont trouvés que cette seule fois en concurrence réelle. Jusqu'alors M. J. s'était contenté de *corriger* et de refaire les traductions de son rival. On sait d'ailleurs que l'œuvre de M. J., presque exclusivement composée de traductions, renferme un certain nombre de ces traductions *refaites* après les Jésuites, Ab. Rémusat, Pauthier, etc., ce qui a peu contribué à augmenter, du moins dans le sens de l'étendue, notre connaissance de la littérature chinoise. Cette fois-ci, les deux sinologues travaillaient en même temps, sur le même texte et tout à fait indépendamment l'un de l'autre, c'est-à-dire dans les conditions exactes

1. Cf. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie.*

d'un concours. Nous n'étonnerons certainement personne en disant que le travail de M. J. est, sous le rapport de l'érudition, beaucoup moins complet que celui de M. Pauthier. On n'y trouve qu'un très-petit nombre de notes; encore sont-elles souvent mêlées avec la traduction du commentaire; dans la partie historique la concordance chronologique avec les dates de notre ère fait absolument défaut. Si nous passons à la traduction qui, d'après l'assertion de M. J. dans sa préface, devrait être « tout à fait littérale, » nous constatons qu'elle est gravement tronquée. Nous ne voulons rien dire des endroits où le traducteur français a cru devoir substituer sa propre interprétation du texte à celle du commentateur chinois qu'il traduisait (p. ex. p. 34, 54, etc.). Mais des passages fort importants sont supprimés, tels que l'analyse du *Ta-hiŏh* (p. 25), celle des doctrines des cinq philosophes (p. 39, comparez avec la traduction de M. Pauthier p. 47 et 69). La plupart du temps le lecteur n'est pas prévenu de ces suppressions; quelquefois il est prévenu en ces termes : « J'ai renoncé à traduire le commen- » taire toutes les fois qu'il ne contient que des *idées purement chinoises* tout à fait » dépourvues d'intérêt pour les Européens. » On voit que M. J. se faisait une idée tout à fait particulière sur le genre d'intérêt qui pousse les Européens à étudier la littérature chinoise. Ainsi il a omis comme « dépourvu de bon sens » le passage du commentaire où les Chinois font correspondre à chaque point cardinal un souverain, un génie, une vertu, etc. Si les indianistes avaient eu de semblables scrupules nous pourrions encore ignorer que la même idée se retrouve dans le buddhisme et dans l'Inde[1].

Pour faire mieux apprécier la différence entre les deux traductions nous ferons quelques citations parallèles.

Traduction de M. Pauthier.	Traduction de M. Julien.
Tchoû-tsèu a divisé l'ouvrage (le Tá-hiŏh) en une première partie qui est le King (le texte propre de Confucius) et en dix autres comprenant le commentaire (tchoûan de Thsêng-tsèu). C'est ce que l'on appelle : commencer ses études en entrant par la porte de la vertu. — Quant à la doctrine de Khoûng-tsèu, on fait observer que Thsêng-tsèu seul a atteint la hauteur de ses pensées. Les études de Tsèu-ssé se firent principalement sous la discipline de Thsêng-tsèu. Meng-tsèu en reçut la succession des disciples de Tsèu-ssé (p. 47).	Ce livre est le premier et le plus important dont les étudiants doivent s'occuper. Tchou-tseu l'a divisé en dix parties. C'est ce qui l'a fait appeler la porte par laquelle les jeunes étudiants arrivent à la vertu. Pour ce qui regarde la doctrine de Confucius, Tseng-tseu est le seul qui en ait obtenu les principes fondamentaux. Tseu-sse a puisé son instruction dans les enseignements de Tseng-tseu, et Meng-tseu a étudié sous la direction de Tseu-sse (p. 25).

D'après la traduction de M. Pauthier le Ta-hiŏh est divisé en onze parties et d'après celle de M. Julien le même ouvrage n'en comprend que dix. Si nous

1. Voy. l'*Amarakocha* éd. Loiseleur I, 15 et le Triglotte buddhique.

ouvrons le Ta-hiŏh nous le trouvons divisé en onze parties et à la fin de la première partie nous lisons que celle-ci est de Confucius et les dix autres de Thsêng-tsèu.

En outre la traduction de M. Julien fait étudier Meng-tseu sous la direction de Tsèu-ssé, lequel était mort près de quatre-vingts ans avant la naissance de Meng-tseu[1]. M. Pauthier n'a pas commis un pareil anachronisme.

Le fondateur du royaume de Weï avait pour nom de famille Thsâo («juge d'appel ») et pour petit nom Thsâo (« prendre » « saisir »). Il était du pays de Thsiâo. C'est l'époque des troubles de Toûng-choh (général rebelle). Le fils du Ciel (l'empereur des Han) était dans l'ignorance des faits; Thsâo se rendit à la capitale de ce souverain, sur l'autorisation qui lui en était donnée. *Il prêta son concours au fils du Ciel*, et donna ses ordres aux princes (soulevés). Il apaisa les troubles qui s'étaient multipliés. L'influence du pouvoir, par sa bonne administration, semblait se fortifier de jour en jour. Mais après la mort de la personne qui le maintenait ainsi, le fils (*du ciel*) ne continua pas d'occuper le trône (p. 91).

Tsao-tsao, du royaume de Weï, était originaire du pays de Tsiao. Au milieu des troubles excités par Tong-tcho, l'empereur était tombé dans le malheur. Tsao-tsao alla au-devant de l'empereur et établit sa cour à Hiu-tchang. Ensuite, *faisant violence à l'empereur* il donna lui-même des ordres aux princes feudataires et apaisa les troubles. Sa puissance et ses mérites s'augmentèrent de jour en jour (p. 54).

Quoique Thsâo-thsâo soit considéré comme le fondateur du royaume de Weï, il n'a été que le premier ministre du dernier souverain des Han et ce ne fut que son fils Thsâo-y qui monta sur le trône en forçant l'empereur d'abdiquer en sa faveur[2].

Les historiens des États septentrionaux ont divisé leur histoire en trois cours ou dynasties. La première est celle des Weï. Touh-poh (descendant des anciens Tartares Toûng-hoû), s'éleva à *Sŏh-mŏ* (province de Chân-sî). Dans les commencements, à l'époque où régnait le saint (*ching*) empereur

Les annales du Nord font l'histoire de trois cours. La première s'appelle Weï; son nom de famille est To-pa; elle est sortie du pays de So-mo (c'est-à-dire, du désert du Nord). Dans l'origine, les empereurs Ching-wou-ti, Ki-fun, Chin-Youen-ti et Li-weï furent successivement des chefs (de hordes)

1. Voy. Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, II, 114; Legge, *The chinese classics*, t. II. *Prolégomènes* § 2 et 4.

2. *Li-tai-ti-wang-piao*, § des seconds Han p. 22 et § des trois royaumes p. 1; et *Li-tai-ki-sse* liv. 36, fol. 52, et liv. 37, table généalogique des Wei. Comp. Klaproth. Tableaux historiques de l'Asie, p. 73 et *Mémoires sur les Chinois*, III, 104.

Woû-ti (de la dynastie des Tçin 265-290) il y avait Kioh-fân; et du temps du divin (*chîn*) Yoûan-ti (317-322) Lih-weï; ils étaient à ces époques des chefs des tribus, qui remplirent les fonctions de ministres dans le royaume du milieu (p. 103).

qui étaient soumis au royaume du milieu (p. 61).

Le titre d'empereur (*Ti*) est donné à Ching-Woû-ti et à Chin-Yoûan-ti, mais non pas à Kioh-fân et à Lih-weï, il n'est donc point question ici de quatre empereurs des Weï, car le premier des Weï qui prit le titre d'empereur est Kouaï (en 386 de notre ère) comme le dit le commentaire du *Sân-tsèu-king* quelques lignes plus loin [1].

Nous arrêterons ici ce parallèle que tout lecteur peut continuer lui-même; nous croyons en avoir assez dit pour justifier notre conclusion : M. le gouverneur de la Cochinchine a été bien inspiré ou bien conseillé en confiant à M. Pauthier la traduction du *Sân-tsèu-king* et de son commentaire, et il est heureux que ce savant sinologue ait vécu assez pour la terminer; celle de M. Julien ne saurait la suppléer.

Ed. SPECHT.

---

200. — **Wilhelm von Orange.** Heldengedicht von Wolfram von Eschenbach. Zum ersten Male aus dem Mittelhochdeutschen übersetzt von SAN-MARTE (A. Schulz). Halle, Buchhandlung des Waisenhauses. 1873. In-8°, xxij-398 p.

On sait que le *Willehalm* de Wolfram d'Eschenbach est une traduction fort libre de notre chanson d'*Aliscans*. Cet ouvrage a excité, et à juste titre, beaucoup moins d'intérêt que le *Perceval* du même poëte : on ne l'avait pas encore traduit en allemand moderne, malgré le zèle que mettent nos voisins à répandre dans le public, sous toutes les formes, la poésie nationale du moyen âge. La traduction de M. Schulz a paru claire et fidèle : le ton en est peut-être çà et là un peu plat ou trivial, mais le style de l'original est lui-même sujet aux plus grandes inégalités, bien qu'en général il soit ici plus simple et plus coulant que dans le *Perceval*. Cette traduction rendra plus facile pour les critiques français la comparaison entre la chanson de geste et l'imitation allemande. Au point de vue esthétique, la supériorité du français n'est pas douteuse. Au point de vue critique, le poëme allemand n'est pas dénué d'intérêt : nous pensons et nous croyons qu'on pourrait établir par une étude minutieuse, que Wolfram s'est servi d'un texte déjà remanié (où le petit vers féminin qui termine les tirades avait été supprimé, comme dans tous nos mss. sauf un), ce qui n'est pas sans importance pour la date de la chanson de geste et de cette version retouchée.

Les notes de M. Sch. sont rares et portent généralement sur des détails de mœurs ou de coutumes. Dans une courte introduction, il renvoie à un travail

---

1. Comp. *Li-taï-ki-ssé*, liv. 46, table généalogique des Weï.

antérieur où il a traité les questions littéraires que soulèvent les deux poèmes, français et allemand. Nous sommes loin de partager son avis sur plusieurs de ces questions, mais ce n'est point ici le lieu de les aborder.

ψ.

---

201. — **Histoire des États généraux** considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de France de 1355 à 1614, par Georges Picot, juge au tribunal de la Seine. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (premier prix du concours d'histoire). Paris, Hachette, 1872, 4 vol. in-8°, xj-525, 582, 544, 438 p. — Prix : 30 fr.

I.

Avant toute chose, je tiens à dire combien M. Picot a su rendre commode et facile l'étude d'un livre aussi considérable et aussi sérieux. Entre la *Préface* et l'*Introduction*, on trouve tout d'abord quelques pages qui, sous le titre de *Division de l'ouvrage*, en reproduisent les grandes lignes. D'innombrables notules marginales, ces *manchettes* que M. Paulin Paris, un des premiers, a eu le bon esprit de remettre à la mode dans son édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, résument en deux ou trois mots les principales notions de chaque paragraphe, et sont comme des jalons qui guident le chercheur. A la fin de chaque volume, on a le secours d'une table des matières. Dans le dernier volume, à la suite de la *Conclusion* (p. 283-303), une *Table analytique* de plus de 120 pages permet de retrouver aisément tous les faits, tous les noms, toutes les dates, toutes les idées que renferme l'ouvrage. Je ne connais guère d'exemple de tant de soins et de précautions pris pour éviter au lecteur tout embarras, toute fatigue, pour attirer et retenir son attention, et si j'ajoute que le style de l'auteur est des plus clairs et des plus *français* dans toute l'acception du mot, on me croira, je l'espère, quand je déclare que l'on doit aborder sans le moindre effroi la lecture des deux mille pages du savant magistrat.

Et quel sujet plus intéressant que l'histoire des États généraux? Sans doute ce sujet a été déjà souvent traité et par d'habiles gens, mais jamais encore il ne l'avait été d'une manière aussi exacte, aussi complète. M. P. ne s'est pas contenté de consulter tous les travaux antérieurs; il a eu la rare bonne fortune de pouvoir profiter des conseils et des communications de deux des hommes de notre temps qui ont le plus et le mieux étudié l'histoire de l'ancienne France, M. Guizot et M. Mignet. Je ne suivrai point M. P. sur le terrain politique où, d'accord avec ces deux nobles esprits, il marche d'un pas prudent, se montrant toujours animé des sentiments les plus patriotiques. C'est uniquement des recherches de l'érudit que je veux m'occuper.

Ces recherches ont été longues, patientes, consciencieuses. M. P. n'a épargné ni son temps, ni sa peine, pour arriver à connaître, avec tous les documents imprimés, le plus possible de documents inédits. Il a fouillé partout afin de trouver des matériaux non encore employés. Ce que nos archives, nos bibliothèques lui ont fourni surtout, ce sont des cahiers de doléances des trois derniers siècles, les uns totalement inconnus, les autres infidèlement publiés. Ces cahiers, pour

lesquels M. P. exprime une vive admiration et où il signale (t. I, p. vij) « un tel » trésor d'idées, un mélange de qualités si remarquables, tant de bon sens et » tant d'éclat, tant d'éloquence et tant de suite dans les principes à travers les » événements les plus différents, qu'on demeure confondu de faire encore des » découvertes dans une voie qui aurait dû être depuis longtemps explorée, » ces cahiers, dis-je, il a l'intention de commencer prochainement à les publier, et on ne saurait trop l'encourager à donner à son livre un complément aussi précieux.

Pour chaque réunion des États généraux, depuis celle qui, sous le roi Jean, s'ouvrit le 2 décembre 1355, jusqu'à celle qui, sous la régence de Marie de Médicis, s'ouvrit le 14 octobre 1614, l'auteur adopte la marche suivante : il retrace, d'après les meilleurs témoignages, les circonstances qui ont précédé et accompagné la tenue des assemblées nationales ; il caractérise l'influence de ces assemblées, en rapprochant les vœux exprimés par les députés, des ordonnances royales rendues en conséquence. Un tableau comparatif permet de saisir d'un seul coup-d'œil les rapports qui existent entre tel et tel article des cahiers et tel et tel article des ordonnances. Enfin se déroulent de judicieuses considérations sur les progrès ainsi accomplis dans la justice, dans les finances, dans l'armée, en un mot dans toutes les régions administratives. Ce procédé si méthodique, qui descend jusqu'à la plus minutieuse analyse, qui s'élève jusqu'à la plus large synthèse, est lent, mais sûr, et amène peu à peu le lecteur à une connaissance parfaite des choses de détail et des choses d'ensemble qui, sous le titre d'Histoire des États généraux, constituent en réalité l'histoire de la France pendant la période comprise entre le milieu du XIVᵉ siècle et les premières années du XVIIᵉ.

M. P. rectifie plusieurs erreurs des historiens et académiciens d'autrefois, des historiens et académiciens d'aujourd'hui. Une des plus importantes de ces rectifications est celle-ci (t. I, p. 240, 241) : Contre l'opinion de Secousse, partagée par M. Amédée Thierry (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. V, p. 795), M. P. établit que les prétendus États généraux de 1380 n'ont jamais existé, que l'on a décoré de ce nom pompeux une insignifiante réunion de notables arbitrairement choisis. Répondant à l'objection tirée par Secousse et par M. Thierry de l'ordonnance du 11 juillet 1381, M. P. démontre qu'il faut définitivement écarter ce document du débat, aucune recherche ne le lui ayant fait découvrir, ni dans la collection des Ordonnances, où le renvoi indiqué dans la préface est inexact, ni dans les tables chronologiques, qui ne contiennent, pour toute l'année 1381, aucune ordonnance d'intérêt général se rapportant à cet objet. Il était d'autant plus utile de constater l'absence d'une telle pièce, qu'elle a été plus souvent invoquée par les modernes historiens, sur la foi du savant commentateur des Ordonnances.

Le soin extrême avec lequel M. P. a, d'abord, préparé son mémoire, et l'a, ensuite, revu et amélioré, en le transformant en un livre, est une garantie de sa valeur. Pour moi qui ai eu l'occasion d'étudier d'une façon spéciale l'histoire des États généraux du XVIᵉ siècle, je ne trouve rien à reprendre soit dans les récits,

soit dans les appréciations du lauréat de l'Académie. Tout au plus, pourrais-je, m'attachant à des bagatelles, faire observer que Jean de Monluc (et non *Montluc*) est né avant 1508 (t. II, p. 15) et très-probablement vers 1503[1]; que (*Ibid.* p. 47) le seigneur de Rochefort, orateur de la noblesse aux États d'Orléans, était — on a oublié de le dire — Jacques de Silly, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc.; que (*Ibid.* p. 248), le nom du grand théologien Claude d'Espense est trop connu pour qu'on puisse l'écrire *Despence*; que (*Ibid.* p. 314, 366, 367, 368), le « maire et député de Bordeaux Hémar » n'était autre que Joseph d'Aimar, qui joignait aux qualités indiquées celle de président du Parlement de Bordeaux; que (*Ibid.* p. 364), le maréchal Armand de Gontaut fut baron, mais non pas *duc* de Biron, ce dernier titre n'ayant été donné qu'à son fils aîné, le maréchal Charles de Gontaut, en 1598; enfin — car il me tarde de laisser là ces petites chicanes — que (t. III, p. 272) Nicolas de Pellevé ne mourut pas de chagrin au moment de l'entrée de Henri IV à Paris, car, comme je l'ai rappelé ailleurs[2], on n'a pas besoin d'un grand chagrin pour mourir quand on a déjà atteint la 76e année; et puis, comment la reddition de Paris aurait-elle pu causer une si terrible secousse au cardinal de Pellevé, alors que cet événement était depuis longtemps prévu aussi bien par les ennemis que par les amis du Béarnais?

T. de L.

II.

L'Académie des sciences morales et politiques mit au concours, en 1866, une étude sur les *États généraux de France considérés au point de vue de leur influence positive sur le gouvernement.* Le mémoire couronné par l'Académie en 1870 vient d'être imprimé par son auteur, M. Picot; c'est un ouvrage important, sérieusement étudié et qui marque un progrès très-sensible sur les histoires des États généraux publiées jusqu'à ce jour.

Le plan de ce travail est parfaitement conforme au programme de l'Académie; et c'est là un mérite; car ce programme signalait un terrain d'études presque entièrement neuf et très-fécond : rapprocher les vœux émis par les États généraux des diverses dispositions législatives qui s'en sont inspirées, c'est ajouter à l'histoire déjà connue des États généraux un complément essentiel et plein d'intérêt. Ainsi entendue, l'histoire des États généraux revêt les aspects les plus divers; il n'est pas un point de l'histoire intérieure de la France, histoire administrative, financière, juridique qui ne soit nécessairement abordé dans un ouvrage de ce genre; car les États touchent à tout, s'occupent de tout : c'est la vie nationale qui a passé dans leurs délibérations.

Pour analyser avec une entière compétence et les cahiers et les actes législatifs

---

1. M. le marquis de Noailles (*Henri de Valois et la Pologne en* 1572, t. I, p. 94) pense que Jean de Monluc est né un an plutôt, mais si, comme il le semble bien depuis les récentes recherches de M. Clément Simon (*le Testament de Blaise de Monluc*, 1872), le maréchal est né en 1502, son frère cadet n'a pu venir au monde avant 1503.

2. *Lettres inédites de François de Noailles, évêque de Dax*, 1866, p. 26.

qui s'y réfèrent, il faudrait posséder une connaissance profonde de l'état social et économique du pays, aux différentes époques de son histoire, connaissance qui manque encore aujourd'hui aux plus érudits : une histoire des États généraux touche donc à des questions trop disparates et trop nombreuses pour qu'on puisse espérer en ce moment sur une pareille matière un de ces ouvrages tout à fait hors ligne où se révèle à chaque page une étude directe et intime du sujet.

Tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'un historien consciencieux des États généraux, c'est-à-dire une analyse fidèle des cahiers, suivie d'une comparaison attentive avec les ordonnances, M. P. nous l'a donné dans le livre dont nous allons parler. Sans s'exagérer à lui-même l'influence des États, influence qui n'a jamais été constante, ni décisive, M. P. nous montre, pièces en mains, qu'on a nié beaucoup trop facilement leur action sur le gouvernement et sur la législation : les États ont joué par intervalles un rôle important : ils ont voulu une monarchie contrôlée, car ils ont demandé avec persévérance le vote de l'impôt, la périodicité des réunions; mais ces vœux ne se sont pas traduits dans les faits, et nos grandes assemblées nationales n'ont pas réussi à fonder une tradition.

Les sources auxquelles a puisé M. P. sont presque toutes publiées depuis longtemps : il s'est fort peu préoccupé des documents manuscrits; le plan de son livre et l'abondance des sources imprimées autorisaient cette exclusion, qui d'ailleurs n'est pas absolue; mais les pièces restant à éditer offriraient néanmoins un grand intérêt historique. M. P. l'a senti : il nous annonce un recueil de documents qui sera certainement très-goûté. Peut-être M. P. eût-il fait, avec fruit, un usage plus fréquent du *Mercure français:* le curieux traité de Zampini sur les États généraux [1] aurait pu être cité, même analysé, soit pour faire connaître le rôle que les contemporains attribuaient aux États, soit plus particulièrement à l'occasion des assemblées du XVI[e] siècle. Dans le même ordre d'idées, une ordonnance de 1410 qui révoque les lieutenances, capitaineries, pensions, et charge de l'exécution le duc de Guienne, les princes du sang et les *trois états* [2] méritait une mention particulière.

J'arrive à la série chronologique des États : je soumettrai, dans cet ordre, à M. P. quelques observations critiques :

— Dans l'introduction consacrée à l'histoire des États extérieurs à 1355, M. P. omet une assemblée qui s'occupa de questions monétaires et paraît s'être réunie en 1313. A la vérité, cette réunion d'États, bien que relatée dans une ordonnance depuis longtemps imprimée [3], avait passé inaperçue jusqu'à un récent travail de M. Hervieu. — M. P. mentionne sans hésiter les États généraux de 1317 qui auraient appliqué en faveur de Philippe le Long ce qu'on appelle, avec quelque fondement, les principes de la loi Salique : ces prétendus États de 1317

1. Matteo Zampini, *Des États de France et de leurs puissances*, traduit de l'italien par J. D. M. Paris, 1588.
2. *Ord. du Louvre*, IX, p. 546.
3. *Ord.* I, p. 518.

ont déjà été contestés par MM. Boullée et Rathery; M. Servois[1] a remarqué de son côté qu'on avait abusivement donné à cette assemblée le nom d'États généraux; et tout récemment, M. Hervieu, dans une thèse soutenue à l'École des chartes, a fait lui aussi bonne justice de ces prétendus Etats. Enfin tout le monde reconnait aujourd'hui que l'assemblée de 1317 n'a pas prononcé le nom de la loi Salique : pour ma part, je n'ai pas rencontré l'expression *Loi Salique* appliquée à la succession à la couronne avant la première moitié du xve siècle. — M. Picot mentionne encore, mais en exprimant cette fois quelques doutes, les États de 1338 : il aurait pu se montrer plus incrédule; car ces États ne sont pas cités avant la fin du xve siècle. M. Hervieu les a rejetés avec raison[2].

Après ces observations qui se réfèrent uniquement à l'*Introduction*, j'arrive au corps même de l'ouvrage :

— T. I, p. 238, M. P. conteste l'existence des États de 1380 après la Saint Martin d'hiver. Ses arguments m'ont paru tout d'abord concluants; mais, à la réflexion, il me semble difficile de rejeter le texte formel de l'ordonnance qui mentionne une réunion des gens d'église, nobles, bourgeois et habitants des bonnes villes du royaume de la langue d'oyl.

— T. I, p. 343, 344. M. P. qui, avec beaucoup de raison, s'est occupé des diverses assemblées de notables dont l'histoire touche de si près à celle des États généraux proprement dits traite d'une manière bien concise l'assemblée de 1466. Duclos, dans son histoire de Louis XI, et M. de Barante, dans l'histoire des ducs de Bourgogne, sont beaucoup plus complets.

— T. III, p. 114 et suiv. États de 1588. M. P. aurait pu facilement puiser aux sources même de l'histoire au lieu de citer les écrivains modernes : une lettre du duc de Guise imprimée depuis plusieurs années[3] et dans laquelle ce prince rend compte des menées du roi et des siennes propres en vue d'influencer les électeurs serait plus intéressante qu'une appréciation de la campagne électorale empruntée à M. Vitet.

— Une affaire politique très-importante pour l'histoire des États de 1588 aurait pu être mieux exposée : je veux parler de l'attaque inopinée du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, et de la prise de Carmagnoles. S'il est un fait qui justifie une déclaration de guerre, qui la nécessite, c'est assurément une agression subite et injuste comme celle dont se rendit coupable le duc de Savoie.

Henri III surpris par cette attaque odieuse entend user du droit de légitime défense et veut déclarer la guerre au duc de Savoie. M. Picot apprécie en ces termes la conduite du prince : « Amener les États à lui donner de fortes sommes, » et lancer la France dans une guerre étrangère qui aurait suspendu la guerre » civile, voilà la politique désespérée que rêvait un prince à bout de ressources » et incapable d'apaiser les esprits. » Cette appréciation est-elle juste? Le roi de France pouvait-il, en ce moment, avoir une autre politique que celle qu'on

1. *Annuaire de la Soc. de l'hist. de Fr.* Année 1864, 2e partie, p. 57.
2. *École nat. des chartes, posit. des thèses*, prom. 1872-1873. Paris, 1873, p. 26.
3. De Croze, *Les Guises, les Valois et Philippe II*, t. II, p. 106, 107.

lui reproche? Cette politique n'était pas, d'ailleurs, aussi désespérée que le pense M. Picot : j'en ai pour garant le duc de Guise lui-même : il s'en est fallu de très-peu, écrit-il, que la résolution « d'aller directement contre M. de Savoye » et conserver l'honeur de la France » ne fut arrêtée d'une commune voix [1].

Ainsi de l'aveu du duc de Guise c'est *l'honneur* de la France que défend ici Henri III : il ne faudrait pas l'oublier, les projets du roi échouèrent parce que Mendoza gagna Lachapelle-Marteau, président du Tiers-État : celui-ci réussit, par ses menées, à empêcher la déclaration de guerre que l'Espagne redoutait par-dessus tout [2].

— Les renseignements fournis par M. P. sur les États de 1614 et sur les assemblées suivantes sont très-abondants, les rapprochements nombreux qu'il fait pour la première fois entre les cahiers des États et les diverses ordonnances de la première moitié du XVII[e] siècle, très-précieux et très-instructifs. Toutefois ce côté du sujet n'est pas épuisé : je regrette, par exemple, que M. Picot n'ait pas cité un passage de Mathieu Molé fort intéressant, à mon sens, pour l'histoire des diverses tentatives de réformes antérieures au code Michaud : cet auteur nous apprend qu'on dressa au mois de juillet 1618 un édit en 243 articles d'après les cahiers des trois États de 1614, les remontrances du Parlement et les avis de l'Assemblée de notables de 1617 [3]. Cet édit ou, plus vraisemblablement, ce projet d'édit existe encore aujourd'hui manuscrit à la Bibliothèque nationale [4] : j'y reconnais sans hésiter l'ordonnance que le roi annonçait déjà en janvier 1618, comme nous l'apprend M. Picot [5].

Signalons encore divers sujets d'inégale importance à l'occasion desquels M. P. ne mentionne pas les textes législatifs ou judiciaires qui doivent en être rapprochés.

— Le clergé, aux États de 1614, demande au roi de restreindre les appellations comme d'abus au seul transport et entreprise de juridiction pour laquelle elles ont été introduites. Cette requête ne resta pas vaine, comme le croit M. P. [6] Un édit, publié en 1625 [7], donna satisfaction au clergé; il est vrai que cet édit ne paraît pas avoir été enregistré; mais on n'en perdit pas le souvenir : en 1660, un arrêt du conseil [8] le mentionne et en confirme la teneur.

— Aux États de 1614, le clergé supplie le roi « faire défenses à tous Athéistes, » Juifs, Mahométans, Adamites, Anabaptistes et semblables de résider dans le » Royaume, à peine de confiscation de corps et de biens » et ce « ensuivant les » saintes ordonnances des Roys » précédents [9]. Le Parlement de Paris exprime

1. De Croze, ouvrage déjà cité, t. II, p. 127, 377.
2. De Croze, *ibid.*, p. 128, et appendice, LIX, p. 378.
3. Aimé Champollion-Figeac, Mém. de Mathieu Molé t. I, 1855, p. 154 et suiv.
4. Colbert, Cinq-Cents, tome XIII, p. 267 bis selon la table, 367 bis d'après une surcharge. Je dois ces indications à l'obligeance de M. Champollion-Figeac.
5. T. IV, p. 9, note 1.
6. T. III, p. 505.
7. Isambert, XVI, p. 152, 153. Cet édit, par certains côtés, semble même accorder plus encore que ne demandait le clergé, d'après l'analyse de M. P.
8. Isambert, XVII, p. 380.
9. *Reçu des cahiers généraux*, t. IV, *Etats de Paris en* 1614, 1789, p. 3.

à peu de chose près la même pensée dans ses remontrances[1]. Ces deux requêtes doivent être rapprochées des lettres patentes du 23 avril 1615 qui renouvelèrent les anciennes ordonnances contre les Juifs[2].

— Dans la même assemblée de 1614, le clergé et la noblesse prièrent le roi de rendre aux Jésuites la liberté d'enseigner au collége de Clermont, de faire leurs fonctions ordinaires dans les autres maisons de Paris et de prendre en général cet ordre sous sa protection et sauve-garde[3].

M. Picot résume ces articles en termes un peu vagues : « le clergé et la » noblesse demandaient que la compagnie de Jésus pût multiplier ses colléges » et se développer librement, nonobstant les oppositions du Parlement et de » l'Université[4]. » Il n'ajoute pas qu'un arrêt du conseil d'État, rendu le 15 février 1618, fit droit à ces requêtes, qu'un second arrêt du 26 avril suivant brisa définitivement les résistances de la faculté de théologie et de la faculté des arts[5]; ainsi finit par la victoire de la compagnie de Jésus cette grande lutte contre l'Université, lutte que le Parlement, six ans plus tôt, paraissait avoir définitivement résolue en sens contraire[6].

— Mentionnons une dernière affaire ecclésiastique et politique d'une grande importance : aux États de 1614, la noblesse et le Tiers-État demandent la réunion du Béarn à la couronne; le clergé exprime le même vœu; il réclame, en outre, le libre exercice de la religion catholique « ès païs de Béarn et autres » nouvellement réunis à la couronne » et la restitution au clergé catholique de tous ses biens et honneurs[7]. En 1617, l'assemblée ordinaire du clergé chargea Gaspar Dinet, évêque de Mâcon, d'adresser encore une fois la même requête au roi. Ces diverses instances furent suivies de l'arrêt du conseil d'État du 25 juin 1617 et de l'édit de septembre 1617 qui prescrivirent le rétablissement de l'exercice du culte catholique dans tout le Béarn et ordonnèrent, en outre, la main-levée des biens ayant appartenu à l'Église. L'édit de septembre 1617 fut enregistré à Toulouse et à Bordeaux le 4 et 6 décembre 1617; le 2 février 1618, le conseil d'État de Navarre rendit un arrêt conforme; mais, le 29 juin suivant, la cour souveraine de Béarn refusa l'enregistrement des deux actes par lesquels le roi de France renversait l'œuvre inique de Jeanne d'Albret : quelques mois plus tard, les États de Béarn firent opposition à leur tour[8]. Louis XIII dut paraître en Béarn à la tête d'une armée pour faire taire les dernières résistances.

---

1. Isambert, XVI, p. 68.
2. Isambert, XVI, p. 76.
3. *Rec. des cahiers*, États de Paris en 1614, t. IV, p. 80, 81, 176, 183.
4. T. III, p. 477.
5. *Mercure françois*, année 1618, p. 6, 7, 8, 16, 17, 18. Isambert, XVI, p. 112 et suiv.
6. Arrêt rendu sur les conclusions du procureur général Servin. Conf. Jourdain, *Hist. de l'Univ. de Paris, au XVII[e] et au XVIII[e] s.* Paris, 1862-66, p. 66, 80, 83, 97.
7. *Rec. des cahiers, ibid.*, p. 3, 84, 85, 245. *Des états génér. et autres assemblées nat.*, t. XVII, p. 5, 6 (seconde partie du vol.).
8. *Mercure françois*, continuation de l'année 1617, p. 60, 61, 70 et suiv. 326 et suiv. *Arrest baillat per la court souvirane de Bearn, à Orthes*, Abraham Rouyer, imprimeur du Roy, en Béarn, 1618. Plaquette.

Bien que l'arrêt et l'édit de 1617 ne visent autre chose que les requêtes des gens du pays de Béarn, il me paraît naturel de rappeler ici les remontrances du clergé en 1614, remontrances renouvelées par l'assemblée ordinaire de 1617 : à l'égard du Béarn, le roi pouvait difficilement invoquer les sollicitations du clergé de France, mais l'historien doit en tenir compte. C'est en 1620[1] que le Béarn fut réuni à la couronne de France par édit du 19 octobre, registré au Parlement de Pau : cet édit donnait satisfaction aux vœux exprimés par le clergé et la noblesse, six ans auparavant.

Ni ces vœux des États, ni les décisions royales dont ils furent le prélude ne sont mentionnés par M. P.

Autres omissions beaucoup moins importantes :

— Les États de 1614 se plaignirent des abus auxquels donnaient lieu les saisies réelles[2]; en 1617, le roi, prétendant faire droit à ces plaintes, créa en titre d'office une charge de commissaire et receveur des deniers des saisies réelles dans toutes les villes de justice royale[3]. Je suppose qu'en 1622 cet édit n'était pas encore enregistré, mais il fut suivi d'un édit presque identique, daté de février 1626, lequel fut enregistré le 6 mars[4].

— Le roi, dans un édit de création de procureurs près les cours et juridictions royales (février 1620) invoque encore les remontrances des États généraux de Paris et les avis de l'assemblée de Rouen[5] : j'aurais souhaité que M. P. citât ce document et voulût bien nous dire s'il répond vraiment aux vœux des justiciables.

La plus grande partie des édits que je viens de rappeler figurent dans le recueil si usuel d'Isambert ou dans le *Mercure françois* : il eût été facile de s'y reporter.

M. Picot était obligé de toucher incidemment à une foule de sujets divers; histoire politique, histoire économique, droit civil, droit canonique. Quelques assertions ainsi émises au cours de l'ouvrage me laissent des doutes que je soumettrai à l'auteur, sans m'astreindre désormais à suivre aucun ordre chronologique.

— A propos de l'édit de Nantes, M. P. qui se rend d'ailleurs un compte parfaitement exact des sentiments intimes du clergé sur ce régime de tolérance religieuse, paraît incomplet quand il se contente de rappeler les colères de quelques prédicateurs fougueux et ajoute que le corps du clergé garda à propos de l'édit de Nantes et des protestants un silence respectueux pour le roi[6]? Telle fut, sans doute, la conduite du clergé de France sous le règne de Henri IV,

---

1. Isambert, XVI, p. 140. Pour expliquer cette seconde réunion après celle qui avait été prononcée par Henri IV en 1607 (Isamb. XV, p. 328) voyez le cahier du Tiers-État (*Des états génér.* XVII, p. 5, 6. — Seconde partie du vol.).
2. *Des états génér.*, t. XVII, p. 346, 347.
3. Petite plaquette, Impr. du Louvre, 1622. Cette pièce doit être fort rare : il est certes bien naturel que M. P. ne l'ait pas connue.
4. Isambert, XVI, p. 164.
5. Isambert, XVI, p. 136-139.
6. T. III, p. 525.

lorsque l'édit de Nantes fut devenu définitif; mais jusque-là le clergé ne chercha-t-il pas à restreindre notablement[1] l'étendue des concessions accordées par l'édit? C'est un fait qu'il paraît difficile de contester, bien que la dernière édition des procès-verbaux du clergé[2] soit à peu près muette à cet égard.

— L'histoire des appels comme d'abus permet-elle d'affirmer qu'originairement cette procédure était constituée uniquement pour réprimer les empiètements des justices ecclésiastiques sur les justices royales[3]? La prétention de corriger l'abus de certaines sentences purement ecclésiastiques est-elle aussi moderne[4] que le croit M. P.? L'auteur tranche bien facilement ces difficultés historiques.

— « On sait, écrit M. P. t. III, p. 502, que les justices ecclésiastiques ne » pouvaient jamais prononcer de peines afflictives. C'était la principale raison » qui avait fait attribuer aux justices séculières la répression des crimes graves. » Il est vrai, certains canonistes et même quelques-uns de ceux que l'on range parmi les ultramontains, l'abbé Pey, par exemple, ont enseigné que l'Église ne peut décerner de peines afflictives; mais les faits donnent un démenti à ce principe et je ne puis le considérer que comme l'expression systématisée des tendances séculières et laïques qui se développent chaque jour plus accusées à dater du XIII[e] siècle.

— M. P. a donné t. I, p. 171 un tableau du prix du marc d'argent dans la seconde moitié du XIV[e] siècle. Ce tableau est dressé d'après le Blanc et Secousse. Pourquoi M. P. ne s'est-il pas reporté de préférence au *Mémoire sur les variations de la livre tournois depuis le règne de S. Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale* par M. Natalis de Wailly?

— T. I, p. 18, M. P., afin de donner une idée « des principes sur lesquels » s'élevait l'alliance féconde du roi et des éléments les plus actifs de la nation » cite une pensée politique très-connue que les grandes chroniques de France et Joinville attribuent au texte des enseignements de saint Louis à son fils. Il convenait peut-être de faire remarquer que l'authenticité de ce passage, défendu il est vrai par un éminent critique, a été contestée.

Ces observations de détail ne m'empêchent pas de reconnaître à l'*Histoire des États généraux* une valeur réelle : non-seulement les sources imprimées sont étudiées avec soin, le texte des ordonnances attentivement rapproché des cahiers, comparaison féconde qui avait été à peine ébauchée avant M. P.; mais çà et là des vues historiques remarquables commandent l'attention : je signalerai un

---

1. Benoist, *Hist. de l'édit de Nantes*, t. I, 1693, p. 272, 273, 276. Palma Cayet, *Chronol. septen.* livre II.

2. Dans les *Procès-verbaux du clergé*, t. I, 1767 (p. 653), je ne trouve mentionnée qu'une opposition faite par le clergé sur un point secondaire.

Il faut se garder de croire que le clergé fût seul hostile à l'édit de Nantes; les gens de la Chambre des comptes de Paris, par exemple, ne pouvaient « jeter la vue sur cet édit » qu'avec les ressentiments d'une extrême tristesse, les soupirs au cœur et les larmes aux » yeux. » (A. M. de Boislisle, *Chambre des comptes de Paris, pièces justific. pour servir à l'histoire des premiers présidents*, 1873, p. 248.)

3. T. III, p. 504.

4. Je n'entre pas dans cette discussion. Entre autres éléments d'information, voir un arrêt de 1408 dans Edm. Richer, *Traité des appell. comme d'abus*, t. II, p. 16.

paragraphe relatif à l'introduction de l'instruction secrète dans les procès criminels (t. IV, p. 251); j'ai lu aussi avec plaisir quelques lignes de M. P. sur l'universalité du mouvement bourgeois au XIIIe siècle. Nos historiens nationaux oublient trop souvent de rappeler que telle ou telle phase de notre histoire se rattache à un mouvement plus général qui a remué, dans le même temps ou à une époque très-voisine, tout l'Occident chrétien. M. P. ne méconnaît pas ce côté universel des histoires nationales.

En ajoutant à son ouvrage une bonne table des matières par ordre alphabétique, M. P. a rendu un vrai service aux travailleurs.

P. V.

VARIÉTÉS.

Archeologia artistica. 1re année. Vol. I, fasc. 1 et 2. Publiée par J. DE VASCONCELLOS. Porto, imp. portugaise. 1873. In-4°.

Le titre de cette nouvelle publication pourrait donner lieu à des méprises qu'il importe de prévenir dès l'origine. Ce n'est point, en effet, un recueil périodique, paraissant à des époques déterminées, et contenant un certain nombre d'articles, mais bien une série de travaux formant chacun un fascicule à part, de 50 à 200 pages, et publiés à des intervalles inégaux. En outre le mot « artistica » doit être pris dans son acception la plus large, comme s'appliquant à la musique, et même à la bibliographie aussi bien qu'aux arts plastiques.

Parmi ses collaborateurs figurent MM. Ferd. Denis, E. Hübner, à Berlin, F. B. Barbieri, à Madrid.

Le premier fascicule, dû à la plume de l'éditeur, M. de Vasconcellos, contient la biographie de la célèbre cantatrice Louise Todi, née en 1753, morte en 1833. L'auteur retrace avec un grand soin l'histoire de sa vie et de ses succès et s'appuie sur une lecture fort étendue. Son étude ne peut manquer d'intéresser les hommes spéciaux.

Le second fascicule qui a pour titre : « L'imprimerie portugaise au XVIe siècle. » Ses représentants et ses productions. Les ordonnances du royaume, » renferme un travail critique sur les différentes éditions et sur les imprimeurs de cet ouvrage. Il se compose de 104 pages et a pour auteur M. F. de Noronha.

Ajoutons, en terminant, que cette publication est faite dans toutes les conditions désirables de luxe typographique et qu'elle n'est tirée qu'à 250 exemplaires.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 31 octobre 1873.

M. Hauréau, président, lit les lettres des candidats à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Vitet. Cette lecture est précédée de celle d'une lettre par laquelle le ministre de l'instruction publique désavoue le procédé

d'un candidat qui a adressé ses lettres aux membres de l'Académie sous le couvert du ministère, comme pour donner à sa candidature un caractère officiel. — Quatre candidats se sont présentés. M. le Dr Briau rappelle, outre ses travaux sur la médecine militaire et l'assistance médicale chez les Romains, son édition de la chirurgie de Paul d'Egine, la première depuis 1538, et sa traduction du même ouvrage. M. V. Duruy cite son Histoire grecque et son Histoire des Romains. M. Francisque Michel renvoie au catalogue de ses travaux, joint à sa lettre. M. Ch. Nisard se borne à poser sa candidature.

M. de Sainte-Marie envoie de nouvelles inscriptions. M. Renan présente des estampages d'inscriptions sémitiques qui lui ont été envoyés par diverses personnes, entre autres un curieux fragment de rituel carthaginois.

L'Académie se forme en comité secret pour discuter les titres des candidats dont les lettres viennent d'être lues. A la reprise de la séance publique, M. Jourdain lit un mémoire *sur quelques points de la biographie de Roger Bacon*. M. Jourdain conteste la date de 1214, généralement donnée comme celle de la naissance de Bacon : celle de 1210 lui paraît devoir être plus près de la vérité. La patrie de Bacon n'est pas établie sûrement; c'est par conjecture qu'on a indiqué une localité du comté de Sommerset; il n'est même pas prouvé que Bacon soit né en Angleterre. Nous ignorons à quel pays appartenait sa famille; on trouve des familles du nom de Bacon, à cette époque, aussi bien en Normandie qu'en Angleterre. — Roger Bacon paraît avoir étudié à Oxford : on ne sait quand ni pourquoi il quitta l'Angleterre et vint à Paris. Un seul fait est certain, c'est celui de son séjour prolongé en France, qui semble avoir commencé avant 1247 et avoir duré jusqu'en 1267. Ce fut en France qu'il entra en religion dans l'ordre des franciscains; M. Jourdain voit un témoignage relatif à ce fait dans un passage, qui avait été autrement compris jusqu'ici, de la lettre à Clément IV placée en tête de l'*Opus tertium*. Quant à la tradition suivant laquelle Bacon aurait été admis à prononcer ses vœux immédiatement après son entrée au couvent, sans aucun temps d'épreuve, elle paraît se rapporter au dominicain Robert Bacon, mort en 1248. — On ne sait ce qui put déterminer un esprit aussi indépendant que Bacon à se soumettre au joug de la règle monastique. Il dut regretter cette résolution; il eut bientôt avec ses supérieurs de fréquents démêlés, qui aboutirent en 1277 à une sentence par laquelle le général des franciscains le condamna à l'emprisonnement. On ne sait combien de temps dura sa captivité. La dernière date certaine de sa vie est celle de l'année 1292, pendant laquelle nous savons qu'il travaillait à son Abrégé de théologie.

M. de Witte offre à l'Académie un volume de l'*Histoire de la monnaie romaine*, par Th. Mommsen, traduite de l'allemand par le duc de Blacas; ce volume est publié par M. de Witte. M. de Longpérier présente de la part de l'auteur, M. Chautard, deux ouvrages intitulés, l'un *Sceaux des anciennes institutions médicales de Lorraine*, l'autre *Imitation de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes*.

Julien Havet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 15 Novembre — 1873

202. — **On numerals as signs of primeval unity among mankind** by Robert Ellis. Londres, Trübner et C°. 1873. 1 vol. in-8°, 94 p. — Prix : 4 fr. 40.

« Prouver par les noms de nombre l'unité primitive de la race humaine, » c'est là assurément une noble entreprise et dont le succès serait bien fait pour conquérir à la linguistique la part d'attention et de sympathies qui peut lui manquer encore. A la vérité les ressemblances qu'il s'agit de constater ne sont pas de celles qui sautent aux yeux d'un observateur superficiel ; aussi est-ce par l'analyse anatomique des formes et à travers mille variations phonétiques que M. E. cherche à reconnaître les éléments primordiaux identiques qui par leur sens de « main, doigt, pied, *mocassine*, etc. » se sont trouvés appelés à former dans leurs combinaisons diverses les noms de nombre de toutes les langues. Il a ainsi isolé des *un* en *χ* (p. 15), des *cinq* en *s* (p. 18), des *main-cinq* en *q-q*, des *cinq* en *t-n* et des *dix* en *k-m* (p. 35). L'analyse des formes *Natchez, Dahcota* et autres échappe à notre compétence, et nous n'aurions qu'à nous récuser sur l'ensemble comme sur les détails de l'ouvrage soumis à notre jugement, si dans ses analyses des formes indo-européennes des noms de nombre, c'est-à-dire sur le seul terrain où nous puissions le suivre, M. E. ne nous avait paru procéder d'une façon un peu empirique, à moins toutefois qu'il n'applique à nos langues les lois phonétiques..... du *Natchez* et du *Dahcota*, et une méthode d'investigation particulière également à l'étude de ces idiomes. C'est en effet un principe généralement admis (sur le domaine indo-européen) que les lettres représentant les dernières altérations phonétiques d'une forme dans une langue dérivée ne sont pas les plus propres à rendre compte de son étymologie dans la langue mère. Aussi n'admettra-t-on pas sans difficulté que le gothique *fidvor* (p. 57) par la ressemblance que les deux syllabes *fi* et *dvor* offrent avec le nom de nombre *dvi* puisse servir à démontrer que la forme indo-européenne *katvar* signifie deux plus deux, et fournir ainsi un argument pour rapprocher le turc *dort* du sanscrit *catvar*, le premier étant pour *dzur-dzhoua*, et le second pour *dzhoua-dzur* (ibid.). On contestera encore à l'auteur le droit d'invoquer le son *ts* dans l'allemand *zwei* pour restituer au même nom de nombre *dvi* une forme primitive *tsvar* = *ts* + *var* qui avec un autre *ts* initial aurait donné une forme *ts-tsvar* d'où la forme féminine sanscrite du nombre trois *tisar* (ibid.), le *v* perdu se retrouvant d'ailleurs dans l'étrusque *tivr* (p. 68). De même dans ces listes de mots, autres que les noms de

nombre, où M. E. cherche une confirmation de l'unité originelle de toutes les langues, le rapprochement du sanscrit *svar* « ciel et soleil, » du sanscrit *çveta* « blanc, » du latin *alb-* (sic) « blanc, » et du suédois *gul* « jaune, » dans la liste des mots provenant d'une racine unique signifiant « briller » fera quelque tort aux autres rapprochements, si intéressants d'ailleurs, que la même liste emprunte à l'Athabaskan, à l'Algonkin et à l'Yeniséien.

Parlons sérieusement. Il serait puéril de reprocher à l'auteur le peu de sévérité de sa méthode dans l'analyse de formes empruntées à toutes les langues de l'univers; mais il n'est guère plus sage d'entreprendre une telle analyse dans des conditions qui lui ôtent d'avance toute valeur. Des comparaisons aussi vastes ne peuvent être, au moins quant à présent, que purement empiriques, comme l'ont été du reste les premiers rapprochements d'où est sortie la linguistique indo-européenne; mais par cela même elles ne mériteraient quelque attention qu'à la condition de porter au moins sur des formes entières et réelles et non sur les résultats d'une décomposition et d'une restitution elles-mêmes empiriques. Enfin il faudrait que les mots rapprochés fussent réduits à une transcription uniforme, et M. E. ne paraît pas même avoir songé à tenter un effort dans ce sens. Nous lui conseillons d'ailleurs, pour le cas où il lui prendrait envie de revoir son travail en tenant compte de ces observations, de bien peser avant tout certaines considérations que nous avons eu tout récemment [1] l'occasion de relever dans un livre de Fiske, intitulé *Myths and Myth-makers*, sur l'instabilité du langage chez les sauvages, et de vérifier un fait allégué à la page 149 et intéressant particulièrement son sujet, à savoir que depuis le temps du capitaine Cook la langue de Tahiti aurait rejeté cinq de ses dix noms de nombre simples pour les remplacer par d'autres de formation nouvelle.

Abel BERGAIGNE.

---

203. — **Germanische Alterthümer mit Text,** Uebersetzung und Erklærung von Tacitus Germania von Adolf HOLTZMANN, herausgegeben von Alfred HOLDER. Leipzig, Teubner. 1873. In-8°. — Prix : 10 fr. 75.

Adolphe Holtzmann, mort le 3 juillet 1870 à l'âge de 60 ans, était un homme de beaucoup de savoir et d'esprit. Fils d'un professeur du gymnase de Carlsruhe, mais engagé malgré lui pendant plusieurs années dans les études théologiques, il eut à lutter pour conquérir sa voie, s'échappa vers Munich en 1832 pour y étudier la philologie, le sanscrit, l'arménien, le chinois, puis en France où, après avoir suivi le cours d'Eugène Burnouf à Paris, connu Silvestre de Sacy, travaillé à la Bibliothèque royale et à la Société asiatique pendant l'été de 1834, il entra chez une famille noble des environs de Grenoble et y remplit pendant deux années des fonctions de gouverneur, qui lui laissaient d'utiles loisirs. Sa première publication date de 1836; son second séjour à Paris, de 1836 à 1837, fut consacré aux langues orientales; en novembre de cette dernière année le grand-duc Léopold lui confia l'éducation de ses deux jeunes fils les princes Charles et

1. Voir la *Revue*, n° du 25 octobre, p. 268.

Guillaume. Il put désormais concilier avec ses devoirs professionnels le soin de ses recherches érudites, et publia successivement : *Bruchstücke aus Walmiki's Ramajana*, 1841 ; — *Ueber den griechischen Ursprung des indischen Tierkreises*, 1841 ; — *Ueber den Umlaut*, 1843 ; — *Beiträge zur Erklærung der persischen Keilinschriften*, 1845 (Burnouf et Lassen venaient seulement d'inaugurer cette science des cunéiformes) ; — *Indische Sagen*, 1845-47 ; — *Ueber das Verhæltniss der Malbergerglosse zum Texte der Lex Salica*, 1852 ; — *Untersuchungen über das Nibelungenlied*, 1854 ; — *Kelten und Germanen*, 1855 ; — *Das Nibelungenlied in der æltesten Gestalt*, 1857 ; — *Der grosse Wolfdietrich*, 1865 ; — *Altdeutsche Grammatik*, 1870. — Il faudrait ajouter à cette liste un grand nombre de contributions à la *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, à la *Zeitschrift f. vergleichende Sprachforschung*, et à la *Germania* de Pfeiffer. Il avait le titre de professeur et celui de *Hofrath* depuis 1843 ; la chaire de philologie allemande à l'Université de Heidelberg lui avait été confiée au printemps de 1852. On trouvera une liste complète de ses publications au 3e volume de la *Zeitschrift für deutsche Philosophie* de Hœpfner et Zacher, p. 205, avec une intéressante notice par M. Ernst Martin.

C'est dans sa chaire de Heidelberg que H. a commenté jusqu'à neuf fois la *Germanie* de Tacite ; M. Alfred Holder vient de mettre en ordre les papiers laissés par le maître : il y a joint ses notes d'auditeur, et nous a donné un nouveau travail sur ce livre si souvent étudié. Le commentaire est accompagné d'un texte de l'ouvrage latin et d'une traduction allemande. La traduction est de H. ; le texte est établi par M. Holder d'après trois manuscrits : celui du Vatican, 1862 (A), le Pontanus de Leyde (B), et un manuscrit de Stuttgart (S). Pourquoi ces manuscrits en particulier, M. Holder n'en donne pas de raison : il se contente de réserver « pour une autre occasion » ce qu'il aurait à dire de B et de S. Il ne dit rien de A sinon qu'il accepte les collations de Massmann dans sa *Germania* et de Reifferscheid dans la *Symbola philologorum Bonnensium*, 1864-67, p. 621-628. B est bien connu par la récension de M. Tross, qu'on peut tenir pour très-fidèle et très-bien lue ; S a été aussi plusieurs fois recensé (Massmann, p. 18 et 19).

Une courte introduction de H. met en relief dès les premières pages une des vues systématiques qu'il a développées avec le plus de prédilection dans sa carrière d'érudit, et qui se retrouve dans cette publication posthume. On sait avec quelle ardeur, avec quel luxe d'interprétation souvent ingénieuse, très-souvent subtile, H. s'est élevé dans son livre intitulé *Kelten und Germanen* contre la distinction ordinairement adoptée entre les Germains et les Celtes. Il ne veut pas qu'on aperçoive en eux deux peuples différents, et il abuse de la confusion qui a longtemps régné chez les écrivains de l'antiquité entre ces diverses expressions : Celtes, Galates et Gaulois. Cette préoccupation constante lui dicte dans son commentaire sur Tacite des explications fort inattendues ; le mot *Germani* par exemple n'est plus, à son avis, ni gaulois ni tudesque, mais purement romain ; ce sont les Romains qui l'appliquent aux peuples transrhénans pour désigner en eux les *vrais* Celtes, *germani Galatæ*. H. répète à cette occasion quel-

ques-uns des arguments qu'il a fait valoir dans son précédent livre, particulièrement le mot de Strabon, VII, 1, 2 : διὸ δίκαιά (ou διὸ δὴ καὶ) μοι δοκοῦσι Ῥωμαῖοι τοῦτο αὐτοῖς θέσθαι τοὔνομα, ὡς ἂν γνησίους Γαλάτας φράζειν βουλόμενοι· γνήσιοι γὰρ οἱ Γερμανοὶ κατὰ τὴν Ῥωμαίων διάλεκτον. Ce texte de Strabon ne contient pourtant qu'une hypothèse du célèbre géographe, une de ces explications de noms propres tout arbitraires qu'admettaient trop aisément les anciens. De là aussi les efforts de H. pour effacer autant qu'il lui est possible les différences qui subsistent entre Celtes et Germains, pour démontrer, par exemple, que ces armes brillantes qui sont mentionnées chez les Celtes, et semblent marquer une industrie habile à travailler les métaux, leur venaient toutes en réalité du monde grec ou romain. Le système de H. est, ce semble, inacceptable : à défaut d'une ample réfutation, il suffit de rappeler que si, par inexpérience, les anciens ont d'abord confondu sous une seule et même dénomination les Gaulois et les Germains, cette confusion a cessé depuis César, qui, avec Tacite, la condamne formellement : ce sont là de graves témoins. Le nom de Celtes désigne une grande race dont le rôle a été antérieur à celui de la race germanique, et des peuples déjà vieillis au moment où les tribus germaniques faisaient leur apparition dans l'histoire.

Une seconde pensée principale que H. expose dans son introduction et qu'il poursuit dans son commentaire, pensée beaucoup plus juste que la première, c'est de s'élever contre le système qui représente les Germains du temps de César et de Tacite comme de vrais sauvages. C'étaient au contraire, dit-il, des peuples destinés à un rôle de civilisation. La thèse était facile à démontrer ; H. trouve à l'appui plusieurs ingénieuses remarques, par exemple celle qu'il développe au sujet des chants nationaux des anciens Germains. Tacite, Jornandès, Paul Diacre, Eginhard les attestent; écrivant à des époques très-diverses, ils témoignent tous également de la haute antiquité de ces chants, de sorte qu'il n'y faut pas voir seulement de fugitives expressions de sentiments, de nature à convenir à des tribus n'ayant que la veille et le lendemain, mais des annales telles qu'on en rencontre dans toute littérature avant de voir éclore les œuvres écrites et mûrement réfléchies, des archives vivantes conservant les souvenirs historiques et de familles, les traditions de morale et de droit public ou privé. A ces divers titres, ces chants nationaux deviennent un principal attribut de peuples destinés à la civilisation. H. gâte ce qu'il y a de juste dans sa remarque en invoquant ici encore, à côté des textes concernant les Germains, ceux qui regardent les Celtes; il va chercher les Druides et les Bardes, et confond de nouveau deux civilisations d'âges très-divers.

L'introduction de H. se termine par une rapide biographie de Tacite à laquelle on peut trouver à redire. L'auteur, voulant déterminer par conjecture l'emploi des quatre années 89-93, admet comme très-vraisemblable que Tacite fut appelé, après sa préture, au gouvernement d'une province impériale (p. 19). Ce peu de mots est insuffisant, et probablement erroné. C'est insuffisant en ce sens qu'il y aurait un grand intérêt à savoir de quelle province Tacite a pu être chargé; si ce pouvait être de quelque province voisine de la Germanie, par exemple, quelle

autorité cette circonstance n'ajouterait-elle pas à son livre? Serait-ce une des deux Germanies cis-rhénanes qu'il aurait eu à régir? non sans doute, car on connait pour toute cette période, ou peu s'en faut, les gouverneurs de ces provinces. Mais ne serait-ce pas la province prétorienne de Belgique, où son père avait été jadis procurateur, où lui-même avait passé sans doute une partie de ses jeunes années, et parmi les gouverneurs de laquelle on regrette une lacune précisément à cette époque, depuis Valérius Asiaticus au temps de Vitellius, dont il devint le gendre, jusqu'à Glitius Agricola, consul sous Trajan? Assurément une biographie de Tacite placée en tête de la *Germanie* devait faire au moins acception d'une telle conjecture, qui paraît fort admissible (Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. VII, p. 321). Nous ne reprocherons pas au même titre à H. d'avoir dit, à propos de l'amitié entre Pline le jeune et Tacite, que leurs noms étaient parfois associés dans les testaments (p. 19) sans avoir cité le curieux exemple du testament de Dasumius, parce que, tout intéressant qu'il est, cet épisode n'a pas spécialement trait, comme le précédent, à la *Germanie* : il était permis à l'auteur de ne prétendre qu'à une biographie très-rapide de l'historien, pourvu qu'il marquât avec précision les traits relatifs à l'ouvrage qu'il voulait commenter. — H. veut que la *Germanie* ait été composée par Tacite comme un chapitre ou un fragment des *Histoires*. Sa principale raison est qu'à la différence des autres ouvrages du même auteur, celui-ci n'a ni introduction ni préface. On sait que Tacite rédigeait ses *Histoires* en 98, date de la composition de la *Germanie* : l'épisode de la guerre de Domitien sur le Rhin supérieur en 84 ou plus probablement encore celui du commandement de Trajan sur le Rhin lui aura fourni, pense-t-il, l'occasion de ce travail. — Nous ne partageons pas l'avis de H. sur ce point, qui n'offre d'ailleurs aucune réelle importance. La conclusion que H. tire de sa conjecture nous paraît surtout bizarre : « Il n'y a donc pas lieu, dit-il, de discuter sur l'intention » de la *Germania* » (p. 20). Que veut-il dire, et en quoi la forme extérieure de ce petit livre ou sa place dans l'œuvre de Tacite peut-elle établir une telle différence? que l'historien latin ait écrit un livre à part ou bien une digression de ses *Histoires*, il a pu également dans l'un ou l'autre cas se proposer un but patriotique, et appeler à son aide l'allusion satirique ou la leçon morale. — L'introduction se termine par quelques détails sur l'histoire du livre de Tacite et sur cet Enoch d'Ascoli qui a rendu à la lumière le seul manuscrit de cet ouvrage sans doute subsistant au milieu du XV[e] siècle. On sait que le ms. retrouvé par Enoch est perdu, mais que nous en avons une copie exécutée en 1460 par Jovianus Pontanus : c'est le célèbre ms. de Leyde; le ms. d'Enoch en est la souche primitive ainsi que de tous les mss. de la *Germanie* que nous possédons de nos jours; le Pontanus paraît toutefois être la copie la plus voisine et la plus directe.

Une note assez obscure, ce semble, termine le volume (p. 266); elle paraît dire que, dans le commentaire, l'auteur (ou bien le rédacteur?) a omis ce qui concerne la religion (*Die Religion habe ich ausgeschlossen*). Telle n'est pas la réalité cependant. A propos des divinités barbares mentionnées par Tacite, nous trouvons ici, comme on pouvait l'attendre d'un savant tel que H., d'intéressantes explications. Il pouvait, avec son érudition orientale, multiplier à l'excès les

rapprochements ; il faut lui savoir gré de sa sobriété. On peut n'être pas d'accord avec lui sur quelques points : il veut, par exemple, que les Germains aient eu une caste sacerdotale, parce que les Burgundes avaient un *sinistus* supérieur par son rang (Ammien Marcellin, XXVIII, 5, 14) à ses collègues, ce qui montrerait une hiérarchie, et parce que Tacite lui-même mentionne plusieurs fois le rôle des prêtres. Mais alors son embarras est grand à expliquer le passage de César (VI, 21, 1) qui affirme si nettement que les Germains n'ont pas de druides présidant au culte et ne multiplient pas les sacrifices. Le moyen de croire avec H. (p. 163) que César ait écrit ces mots uniquement pour nous apprendre que les prêtres des Germains ne s'appelaient pas druides et qu'ils n'avaient pas autant de pouvoir que ceux des Gaules? Il n'y a pas de caste sacerdotale chez les Germains : c'est le père de famille lui-même qui devient prêtre aux heures nécessaires, et rien ne concorde mieux avec ce que Tacite nous apprend d'ailleurs de l'absence de temples chez ces peuples et de leur sentiment général de respect religieux.

Les commentaires concernant la partie ethnographique de l'ouvrage de Tacite paraissent avoir été spécialement soignés. H. a bien fait de noter les distinctions déjà faites par Nipperdey entre les Angrivariens et les Ampsivariens ; on sait que ce dernier savant a proposé, au sujet de ces deux noms, des corrections au texte des premiers livres des *Annales* qui semblent assez plausibles.

Sur les quelques passages énigmatiques qu'offre l'ouvrage de Tacite nous ne trouvons pas dans le commentaire de H. des solutions qui mettent fin aux incertitudes. Qu'est-ce que ces vestiges des Cimbres sur l'une et l'autre rive : « Veteris famæ lata vestigia manent, utraque ripa castra ac spatia, etc.? (*Germanie*, » c. 37). » H. répond par sa note qu'il s'agit des deux rives du Rhin, et que partout sur ces deux rives on trouve des traces du passage de ces barbares : « utraque ripa : næmlich Rheni; überall Spuren ihres Zuges. » On ne voit pas bien s'il veut dire que ces traces étaient visibles au temps de Tacite ou qu'elles le sont encore aujourd'hui. En tous cas cela n'éclaircit rien, et on ne sait pourquoi il se décide pour les rives du Rhin au lieu de celles de l'Elbe, par exemple, qui seraient plus voisines du séjour primitif de ces peuples.

Une autre énigme est ce nom d'*Alcis* que Tacite a introduit dans son 43ᵉ chapitre. J. Grimm et beaucoup d'érudits allemands s'y sont assez exercés. Pour H. c'est le datif pluriel d'un nominatif Alcus, duquel il rapproche ce terme d'un dialecte suédois *iölk* (le garçon), et le mot *jalkr*, qui est un des noms d'Odin ; cf. Alcuin, Alkwin, etc. Les deux personnages de la mythologie scandinave Ullr et Baldr sont peut-être, dit-il, des Alci. H. ajoute que les habitants de la Prusse, au moyen-âge, sont représentés dans les chroniques comme adorant en particulier, parmi les animaux, les élans, *alces* ; il se demande si les chroniqueurs ne se sont pas trompés, et si ce culte n'était pas réellement rendu à des héros divins comme les Alci de Tacite. — On avouera que de tels commentaires n'apportent absolument aucune lueur nouvelle ; nous savons gré à H., dont la science était si variée, d'avoir été après tout suffisamment sobre de telles conjectures.

Nous lui savons gré aussi de n'avoir pas multiplié ses notes par des références

qui sont partout. Ce commentaire, tel qu'on nous l'offre, a deux caractères. Il semble d'une part que l'auteur lui-même n'y ait pas mis la dernière main : il y a des lacunes, des indications insuffisantes; mais d'autre part ce qu'on nous donne a de l'intérêt et n'est pas commun[1].

A. GEFFROY.

Holtzmann se fondant sur le fait qu'on trouve dans le titre du manuscrit de Stuttgard *ritu* pour *situ*, prétend que cette confusion de *r* avec *s* prouve que ce manuscrit provient directement d'un manuscrit très-ancien qui est peut-être du VIIIe siècle. Nous serions d'autant plus porté à adopter certaines leçons du ms. de Stuttgard que nous les avons retrouvées dans l'*Editio princeps* de Venise. Quant aux leçons adoptées par Holtzmann, il y en a beaucoup qui diffèrent de celles de la dernière édition de Halm. Nous nous rallions volontiers aux suivantes : au ch. 2, *Teutonem*, au lieu de *Tuistonem*, est tiré du manuscrit de Perizonius (de Leyde); *ac*, au lieu de *ut*, d'après le meilleur manuscrit du Vatican et celui de Stuttgard; nous avons rencontré la même leçon dans l'*Editio princeps*. Au ch. 5, *utilitate*, au lieu de *vilitate*, est tiré des mss. inférieurs. Au ch. 8, *nobiles*, au lieu de *nubiles*, provient du meilleur ms. du Vatican et de celui de Stuttgard; l'*Editio princeps* lit de même. Au ch. 11, *pertractentur*, au lieu de *prætractentur*, d'après les deux meilleurs manuscrits du Vatican et celui de Stuttgard, auxquels on peut encore ajouter l'*Editio princeps*. Au ch. 18 *rursus, quæ*, au lieu de *rursusque*, d'après le ms. de Stuttgard; l'*Editio princeps* a la même leçon. Au ch. 45, *formasque equorum*, au lieu de *formæque decorem* de Halm; les ms. ont *formasque deorum* ou *eorum*.

Quelques changements nous semblent moins acceptables : Au ch. 6, H. met *eoque equites mixti*, ajoutant *equites* au texte et expliquant *eo* par *equite*. Nous pensons qu'il n'y a rien à changer, et que *eo* comme adverbe donne un sens excellent. Au ch. 11, nous trouvons *ut turba placuit* (d'après Gronovius), au lieu de *turbae*, qui est dans les meilleurs manuscrits, et que nous préférons de beaucoup. Au ch. 26, H. ajoute *cognationibus* entre *invicem* et *occupantur;* Halm donne *in vices*, d'après le meilleur ms. du Vatican; celui de Stuttgard et l'*Editio princeps* ont *vices* sans *in;* nous aimerions en faire *vicis*, qui nous paraît fournir le meilleur sens. Bekker et Dubner ont aussi *vicis*. Au ch. 36, H. met *minime potentiores*, au lieu de la leçon *nomine superioris* qui est dans les ms. Nous ne voyons aucune nécessité de faire ces grands changements; *nomina*, au lieu de *nomine*, donne un sens très-clair. Au ch. 46, au lieu de *torpor procerum* des ms., H. a *corpora procera*, dont il fait le sujet du verbe qui suit. S'il était nécessaire de changer la leçon authentique, nous préférerions *torpor pro certo*, conjecture d'Anquetil. Disons en passant, que ce philologue semble aujourd'hui bien oublié, même en France; c'est lui cependant qui a le premier proposé la fameuse correction *minimeque aequa nostris* au lieu de *minimeque equestris* (dans l'*Agricola*),

1. [Nous faisons suivre un certain nombre d'observations sur le texte, qui nous ont été adressées par un autre collaborateur. — *Réd.*]

correction qui a été appelée *palmaris* par le savant hollandais Hofman Peerlkamp, et qui depuis 1852 a été introduite dans les éditions allemandes.

Quant à la traduction mise en regard du texte, elle est aussi littérale que possible ; nous pourrions même citer deux ou trois endroits où elle nous semble trop littérale pour pouvoir servir d'interprétation au texte. Le commentaire est très-savant au point de vue des choses, très-instructif et bien souvent neuf. Sans partager les opinions systématiques de l'auteur, nous aurions des éloges particuliers à donner à beaucoup de parties, si cela ne nous menait trop loin. Nous aimons mieux signaler deux ou trois endroits où nous ne sommes pas d'accord avec H. Au ch. 2, la phrase *a victore* ..... *Germani vocarentur*, est expliquée dans ce sens que les Romains sont les vainqueurs et que *Germani* (mot emprunté au latin, et non au gaulois ou à l'allemand) signifie les *véritables* (Celtes). Nous préférons nous en tenir aux anciennes explications. Au ch. 16, il est affirmé que *litterarum secreta* désigne une littérature obscène, et qu'il serait *ridicule* de traduire par correspondances secrètes, ou commerce mystérieux des lettres. Nous persistons cependant à préférer ce dernier sens. Au ch. 18 (fin), H. fait dépendre les deux derniers *quæ* de *digna*, nous pensons plutôt qu'ils sont dans la même dépendance que le premier *quæ*. Au ch. 37, *exitus* (*tam magni exitus fidem*) est pris dans le sens de destruction ; nous préférons celui de sortie, émigration. Signalons, pour finir, une inadvertance : il est dit quelque part que la ville de Tongres est entre Liége et Spa, tandis que c'est Liége qui est entre Spa et Tongres.

J. GANTRELLE.

---

204. — **Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer.** In-4°, 455, 39, 90 p. S. l. n. d. (Saint-Omer, 1873).

Cet ouvrage est le catalogue des mss. de la bibliothèque de Saint-Omer rédigé en 1845 par M. Michelant et publié en 1861 dans le 3ᵉ volume du catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, auquel on a ajouté un supplément de même format, récemment imprimé à Saint-Omer par les soins de la Société des antiquaires de la Morinie. Ce supplément, rédigé sur le même plan que l'ancien catalogue, contient la description de 44 manuscrits acquis depuis 1845 et 90 pages de *corrections et additions* aux notices de M. Michelant. Malheureusement on n'a pas pris la précaution de faire imprimer une feuille de titre, on a reproduit les tables alphabétiques anciennes sans les fondre avec celles des 44 nouveaux manuscrits, on n'en a fait aucune pour les *corrections et additions*, on n'a pas même fait une table générale des matières, on a donné à l'ouvrage, je ne sais trop pourquoi, trois paginations différentes, enfin on n'a pas placé au commencement du volume le moindre avertissement pour indiquer le nom de l'auteur ou des éditeurs, pas même un seul mot pour signaler l'existence d'une partie nouvelle à la suite du catalogue ancien.

Cette négligence a eu pour cause la mort de l'auteur du supplément survenue avant la publication de son travail ; elle a le grand tort d'offrir le danger de laisser passer inaperçue une œuvre d'érudition sérieuse et solide, désormais

indispensable à quiconque devra consulter le catalogue des mss. de Saint-Omer, œuvre qui doit honorer la mémoire de son auteur, et qui ferait honneur aussi à la société savante qui l'a entreprise si l'on ne pouvait l'accuser de la négligence dans l'exécution matérielle que nous venons de signaler.

Rien dans cette publication n'indique le nom de l'auteur, nous nous faisons néanmoins un devoir de le nommer : c'est M. Théodore Duchet, ancien proviseur du lycée de Saint-Omer, érudit modeste autant que laborieux et consciencieux, qui a laissé en mourant plusieurs travaux d'érudition assez achevés pour que l'on puisse espérer voir la Société des antiquaires de la Morinie en entreprendre la publication [1].

Je n'ai point à m'occuper ici de la première partie du volume, c'est-à-dire du catalogue rédigé en 1845 ; il est inutile de revenir sur les critiques que soulève le plan auquel on a soumis la rédaction de ces catalogues, et quant à la critique particulière de celui de Saint-Omer, l'auteur du supplément s'en est chargé et elle se dégagera de l'analyse que nous allons faire de son travail.

Dans le supplément proprement dit, M. D. a cru devoir se conformer au plan et à la méthode officiels tels que les avait interprétés M. M. Les 44 manuscrits nouveaux qu'il a décrits sont presque tous relatifs à l'histoire locale, plusieurs sont des manuscrits modernes fort insignifiants, comme par exemple le n° 884 « les abbés de Saint-Bertin par Henri de la Plane » ms. original du livre paru et couronné par l'Institut en 1856, dont l'auteur a gratifié la bibliothèque de Saint-Omer. Je signale les mss. suivants qui présentent un réel intérêt. Le n° 850. Chronique de l'abbaye de Clairmarais [2] écrite au XVIII[e] s. par Dom Bertin de Vissery, religieux de l'abbaye; les n[os] 851 et 852, chronique et cartulaire de l'abbaye de Watten, monastère de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin que M. D. appelle à tort une collégiale; la chronique est celle publiée par Dom Martenne (Thes. nov. anecd. I, III, p. 797), le cartulaire contenant 311 chartes de 1072 à 1530 est des plus intéressants; M. D. aurait pu ajouter à sa notice que la plupart de ces chartes ont été analysées et quelques-unes publiées en 1860 par M. de Coussemaker dans les *Annales du comité Flamand de France* (t. V) sous le titre de : *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten.* Les analyses de M. de Coussemaker sont du reste très-défectueuses et présentent de nombreuses fautes de lecture.

Je signale aussi le n° 877, non à cause de son importance, mais parce que

1. Voy. Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, 63[e] livr. p. 67 et 83[e] livr. p. 15.

2. Abbaye de Bénédictins de l'ordre de Citeaux située à 3 kilom. de Saint-Omer. Ce ms. est la source principale du livre intitulé : « *L'abbaye de Clairmarais d'après ses archives* » par Henri de la Plane. Saint-Omer, 1863-1868. 2 vol. in-8°. Le titre est inexact, les archives de Clairmarais n'existant plus, c'est dom Bertin de Vissery qui travaillait sur les archives de l'abbaye. M. de la Place indique d'autres sources, mais d'une manière étrange, il dit (préface p. IV) qu'il a mis dans son livre « des citations nombreuses » prises sur des copies à peu près authentiques calquées sur les mss. originaux et aujourd'hui égarés de Dom Guislain Camprou, Dom Étienne Roberty, Dom Philippe Laigle, » Dom Charles Martel, Dom Jean Ballice, D. Louis du Taillis, D. Martin Dubuisson, » Dom Jean Vignon tous religieux et chroniqueurs de l'abbaye. »

lors de la rédaction du premier catalogue il appartenait aux archives de N.-D. de Saint-Omer, qu'il est décrit comme faisant partie de ce fonds par M. Vallet de Viriville en 1845 [1] et que par conséquent c'est depuis cette époque qu'il a été transporté à la bibliothèque. Une observation analogue pourrait être faite à propos du n° 829 cartulaire de la ville de Saint-Omer du XIII[e] s. qui porte la cote AB XVIII renvoyant à une layette des archives municipales qui contient encore des documents de même nature, seulement le déplacement de ce ms. est plus ancien puisqu'il est décrit dans le catalogue de la bibliothèque de 1845. Il est toujours fâcheux de voir démembrer les dépôts d'archives, il n'est pas sans exemple de voir encore de nos jours les bibliothèques s'enrichir à leur détriment, chaque chose doit rester à sa place et l'on ne saurait trop protester contre ces confusions.

Venons à la partie la plus importante de l'appendice de M. D., les « additions » et corrections. » Elles portent sur 317 manuscrits des 842 décrits par M. M.; il faut se hâter de dire que ces compléments de renseignements n'ont pas tous la même importance, qu'un grand nombre de détails bibliographiques ou biographiques, de rapprochements, d'identifications de personnes ou d'ouvrages ne pouvaient être demandés à l'auteur du catalogue. M. D. très-bien préparé par ses études sur l'histoire locale, ayant en outre tout le loisir d'attendre longtemps la solution d'une difficulté, a pu ne point être avare de renseignements; tous ceux qu'il a donnés sont utiles, ils sont clairs et concis comme il convient à ce genre d'ouvrage, mais il faut avouer qu'on ne peut toujours exiger autant et que cette abondance est loin d'être toujours un reproche pour son prédécesseur; on pourrait même reprocher à M. Duchet d'avoir parfois dépassé la mesure, de n'avoir pas toujours su résister au désir de montrer qu'il avait étudié plus spécialement certains documents ou certaines questions. Ses hors-d'œuvre ne sont que quelques phrases, discrètes, courtes; ils ont le mérite d'être le résultat d'une étude longue et non superficielle, mais ils n'ont que faire dans un catalogue; il nous dit par exemple (n° 27) qu'il est bon de noter les moindres détails relatifs à l'abbaye de Saint-Léonard de Guines, parce que les documents qui la concernent sont d'une extrême rareté, ailleurs (n° 722) il ajoute à la mention de la Chronique d'Ernoul : « l'importance de cette chronique ne me » paraît pas avoir été appréciée comme il convient. »

Nous avons dit que les notices de 317 manuscrits avaient reçu des additions et corrections; il faut ajouter qu'une vingtaine d'entre elles ont dû être presque complètement refaites; je signale particulièrement celles des n[os] 125, 219, 253, 278, 283, 298, 327, 374, 376, 386, 387, 479, 539, 624, 628, 710, 715, 716, 722.

Pour montrer toute l'importance du nouveau travail, je ne saurais mieux faire que de reproduire les deux notices d'un de ces mss. en regard l'une de l'autre;

1. Essai sur les archives historiques du chapitre de l'église collégiale de Saint-Omer par Vallet de Viriville. Saint-Omer, 1845, in-8°, et tome VI des mémoires de la Société des antiquaires de Morinie, p. xxvij.

je choisis non pas le plus important, mais l'un des plus courts pour montrer de quelle nature a été le travail de M. D.

Catalogue de 1845.

278. In-4° sur vélin. Liber de serie scripturarum. Incipit « Queso te, o lector hujus » opusculi. » desinit : « Nomine potens in » praelio » XIV° s. Abbaye de Saint-Bertin. Écrit sur 2 col. en minuscule gothique. On a laissé en blanc la place des initiales. Reliure en veau aux armes de Benoît Ier de Bethune sur les plats; titre frappé.

Supplément de 1873.

278. La notice de ce ms. est entièrement à refaire. Tandis que sans parler de quelques fragments il ne contient pas moins de six ouvrages, le catalogue n'en mentionne qu'un seul, en commettant une erreur quant au titre (*serie* au lieu de *semine*) et en lui donnant le desinit du 6° opuscule. Voici les matières renfermées dans le n° 278 : 1° « Libellus de *Semine* scripturarum. » Fol. 1 à 19. Le prologue a 7 lignes et commence ainsi : « Queso te etc. » Ensuite vient le commencement même de l'ouvrage avec son titre déjà cité : « Semen cecidit in terra. » — Desinit : « participent large conservi » centuplicata. Explicit liber de semine » scripturarum. » C'est là, sans aucun doute, l'ouvrage de l'abbé Joachim de Flora cité par D. de Visch (Bibl. script. s. ordin. Cisterc. p. 173) sous le titre de « De seminibus scripturarum liber unus. » — 2° « *Liber de oneribus prophetarum.* » Incipit : « Henrico sexto inclito Romanorum augusto » frater Joachim dictus abbas Floris. » — Desinit : « et subditi temeritas non arcetur : Explicit liber Joachimi abbatis Floris de » oneribus prophetarum. » Fol. 19 à 27 (voy. de Visch, ouv. cit. p. 172-173. — 3° « Incipit *Sibilla Erithea* quam transtulit Eu» genius admiratus rex Scicilie (sic) de Greco, » que fuit tempore Priami : Exquisitis me, » o illustrissima turba Danaum. » — Desinit « in sortem demonum voret animus. » Explicit Sibilla Erithea. » — 4° *De concordia veteris ac novi testamenti* « *libri quin» que.* » — Incipit : « Quia labentis ac pe» rituri seculi. » — Desinit : « et una cum » Christo confessoribus qui tunc erunt ad » regna celestia pervenire. Amen. » Fol. 30 à 171. — Ce traité de l'abbé Joachim a été imprimé à Venise en 1519. — Entre cet ouvrage et le suivant se trouvaient des feuillets blancs sur lesquels on a inscrit en cursive du XV° s. chargée d'abréviations et à longues lignes quelques fragments que voici : le livre attribué à Sénèque « *de re» medici fortuitorum.* » — Les 9 premières lignes du traité de Pierre de Blois, *de amicitia christiana* — une sorte d'analyse de l'histoire de Jacques de Vitry qui ne dépasse pas le 9° chapitre du 1er livre de cette histoire. — 5° *Exposition anonyme des saintes écritures.* — Incipit : « Quia finis scripturarum est » Cristus et nature finis est caritas. » — Desinit : « In cello et in quolibet membro » juxta primum processum. » Fol. 176 à

217. — 6° « *Incipit Prophetia Sibille filie* » *regis Priami* : Sibilla generaliter omnes » femine dicuntur. » Desinit : « Alius rex » C. nomine potens in prelio. » Ce commentaire sur les livres sybillins se trouve plus complet dans les œuvres de Bède, auquel il a été attribué. Voir l'éd. de Cologne, 1612, t. II, p. 236.

La comparaison de ces deux notices suffit à montrer quelle nécessité il y avait à publier un appendice au catalogue de M. M. La lecture de celle de M. D. peut donner une idée de son exactitude et de sa précision, on peut remarquer que sa méthode de description ne diffère pas sensiblement de celle que M. Delisle a proposée et dont il a publié des modèles dans une brochure dont il a été rendu compte ici[1]; seulement M. D. a dû justifier ses corrections au commencement de ses notices, ce qui entraine quelques longueurs, et en outre négliger les indications fournies exactement par M. M., ici par exemple, le format, la matière, la date, la provenance, etc., d'où la nécessité de toujours consulter les deux notices.

Les *additions* au catalogue de 1845 sont le plus souvent des renseignements sur les personnes ou les localités, des reproductions de pièces très-importantes dont on n'avait donné que l'indication, souvent aussi des notices d'ouvrages, de fragments ou de parties de manuscrits qui avaient échappé à l'auteur du catalogue ou dont il avait volontairement omis la description. En voici quelques exemples : Au n° 241 (XIV[e] siècle) M. D. reproduit une note indiquant que ce ms. fut acheté par Pierre d'Allouagne, il ajoute que ce personnage sur lequel le ms. n° 816 contient une notice est l'auteur d'un commentaire sur les sentences qui se trouve dans le ms. n° 504. — Au n° 27, M. M. n'avait donné que l'indication d'une donation du XIII[e] s. à Saint-Léonard de Guines, M. D. la reproduit et y ajoute le relevé de toutes les mentions relatives à la même église qui se trouvent dans ce ms. — Le n° 188 (XII[e] s. recueil des lettres de S. Grégoire le Grand) contient en outre, transcrites à la même époque ou à peu près que le reste du ms., six lettres de Grégoire VII avec un extrait du chapitre VII de ses décrets qui avaient échappé à M. M. Ces lettres ont rapport aux troubles survenus dans l'évêché de Térouane entre 1078 et 1082. Deux d'entre elles que reproduit M. Duchet n'avaient pas été connues de Labbe et de Jaffé et à la fin d'une autre publiée par Labbe (concil. t. X, col, 239) le ms. de Saint-Omer ajoute quelques lignes nouvelles. M. Duchet avait déjà publié l'une de ces lettres dans une étude sur *Jean de Colmieu auteur supposé du* XII[e] *s.*, étude lue à la réunion des sociétés savantes en 1868. (P. 11 du tirage à part.) D'autres lettres de Grégoire VII ont échappé aux investigations de M. D.; dans le ms. n° 189 provenant comme le n° 588 du chapitre de Saint-Omer et qui contient la collection dite d'Isidore Mercator se trouvent sur le dernier feuillet du 2[e] volume trois lettres de Grégoire VII transcrites probablement de la même main que celles signalées par M. D. dans le n° 188. Ces lettres relatives aux mêmes troubles ont du reste été publiées par Jaffé (Mon. Greg. 567, 568 et 569). — Au n° 78.

1. Voir *Revue critique*, 1873, n° 36.

3° (XIIIe s.) M. D. a remarqué une préface en prose précédant l'Alexandréide de Gautier de Chatillon, préface qui paraît ne se trouver que dans ce ms. — Au n° 257, M. D. indique une lettre (transcrite d'une main du XIIe s.) d'Osmond, évêque d'Astorga, à Ide, comtesse de Boulogne, nièce de Godefroid de Bouillon. — Au n° 715 (« Acta Sanctorum XIIe s. 4 vol. très-grands et très-épais ») M. D. donne le détail des vies de saints en les rapprochant de celles publiées; il en est de même pour le n° 816. (« Acta Sanctorum. XIIIe s. 5 vol. très-grands » et très-épais. »)

Les principales *corrections* de M. D. portent sur les provenances des mss.; une étude attentive lui a permis de suivre la trace de presque tous les mss., de faire connaître et d'identifier la plupart des anciens possesseurs dont il a trouvé les noms. Les corrections portent aussi sur des erreurs de lecture ou d'impression très-nombreuses dans l'ancien catalogue; elles rectifient les époques de composition des ouvrages ou des mss. et enfin relèvent des erreurs dans les identifications et les attributions d'ouvrages. Je signale quelques corrections de fautes de lecture pour montrer leur importance : n° 109. *Dominus Guilermus de Gonneville episcopus Damascenus* au lieu de *Dominus Guilermus de Gonneuhle episcopus Ewus Damas.* (Le ms. portait SVNECSAMAD). — N° 119, *Parisius* au lieu de *Pro ipso*. — N° 125, *S. Præjectus* désignant le prieuré de St.-Pry près Béthune, au lieu de *S. Propertius*. — N° 169, *Decanus Brugensis*, au lieu de *Decanus Wugen.* — N° 219, *Casleto* au lieu de *Vasleto*. — N° 429, *Pecqueur* au lieu de *Becquement*. — N° 439, *Wysernes* au lieu de *Wymes*. — N° 576, *Summa dictaminis* au lieu de *Summa doctrinæ*. — N° 586, *Goupil* au lieu de *Papel*. — Ibid., *Pol tempore quo fuit* au lieu de *Poltpe qui fuit*. — N° 611, *Culembourg* au lieu de *Calembourg*. — N° 615, *Burburgh* (Bourbourg) au lieu de *Betgbi*. — N° 637, *Bisuntinensis* au lieu de *Bertinensis*. — N° 833, *Dom Queensert* au lieu de *Dom Queenfert*, etc. Il serait facile d'allonger indéfiniment cette liste. — Voici maintenant le relevé de quelques rectifications de dates : Au n° 131 (recueil de documents sur le grand schisme d'Occident) M. D. peut donner pour date 1412 et pour auteur Guillaume Fillastre, doyen de Reims, archevêque d'Aix et cardinal; il peut dater d'une manière certaine le n° 395 du XVe s. et non du XVIe s., et au contraire reporter au XVIe s. le n° 731, probablement œuvre d'Alard Tassart que M. M. avait daté du XIVe s. La liste des ouvrages que M. M. avait mal identifiés est beaucoup trop longue pour me permettre de relever ici toutes les corrections faites par M. D. Je me contente de signaler les suivantes à cause de leur importance: N° 144. M. D. dit fort justement que ce que M. M. avait pris pour le *De consolatione* de S. Bernard est un traité dont le titre est *Fortalicium fidei* attribué au frère mineur Alphonse Spina qui vivait au XVe s. — N° 381, M. M. signale une charte d'écriture du XIIe s. par laquelle Godefroid, seigneur de Perwez, établit dans sa terre des marchands lombards, M. D. rectifie ainsi : l'écriture est du XIIIe s.; en outre la charte dit que G. de Perwez établit des marchands non point dans sa terre de Perwez, mais dans sa terre de Ninove; or il ne fut seigneur de Ninove qu'après son mariage avec l'héritière de cette terre en 1235. — N° 442. M. M. dit : « A la fin du vol., dernier feuillet, se » trouvent des copies de chartes de 1287 par lesquelles l'abbé Walter II Bloc

» constitue Frère Jehan Dom Pol mandataire pour agir dans l'intérêt du mo-» nastère. » M. D. explique qu'il y a quatre chartes dont il donne l'analyse, qu'il date exactement de 1286 et 1287; *frère Jehan Dom Pol* est dans le ms. : *Fratrem Johannem dictum Pal.* — N° 707. M. D. signale une rédaction des *Chroniques de Flandre* de 1342 à 1347 beaucoup plus développée que toutes celles connues. — N° 722 (XIV° s.). M. M. fait commencer ce ms. par un extrait de la traduction de Guillaume de Tyr; M. D. montre que ce qu'il prenait pour Guillaume de Tyr est la Chronique d'Ernoul (M. D. écrit Hernoul) précédée d'une traduction du 3° livre de Jacques de Vitry. M. D. qui a rédigé son supplément avant la publication d'Ernoul par M. de Mas Latrie a cru qu'il n'existait de cette chronique que les deux manuscrits autrefois signalés par M. de Mas Latrie[1] et les éditeurs des historiens occidentaux des croisades, ce qui l'a conduit à donner une trop grande importance à sa découverte de la Chronique d'Ernoul dans un ms. de Saint-Omer. Aussi peut-on lui reprocher d'avoir dépassé les limites d'un catalogue en donnant l'analyse de cette chronique; il aurait mieux fait de dire que ce ms. est un de ceux qui mentionnent le nom de l'auteur; on trouve en effet au fol. 33, v°, 2° col. : « Dont fist (Balian d'Ibelin) des-» cendre 1 sien vallet qui avoit non Ernous, ce fu cil qui cest conte fist metre » par escrit. » Il aurait du dire aussi que dans ce ms. la chronique se terminait en 1229; ajoutons que M. de Mas Latrie ne l'a point connu lorsqu'il prépara son édition. — N° 752. M. M. avait pris la chronique de Flandre publiée par Sauvage pour un fragment de la chronique de Saint-Denys. — N° 776 3°. Ce que M. M. disait être l'histoire de Foucher de Chartres est la chronique anonyme publiée sous le titre de *Gesta Francorum Jherusalem oppugnantium*.

Ce que j'ai fait connaître de cette publication me paraît démontrer surabondamment son utilité en même temps que le soin, la précision, la méthode que M. D. a apportés à ce travail. En même temps que je l'ai analysé j'ai fait la part de la critique, on a vu combien j'ai peu trouvé de choses à relever. Une révision de tous les mss. de Saint-Omer pourrait sans doute fournir encore matière à quelques additions; je dois dire cependant que j'ai eu l'occasion d'en parcourir un grand nombre, outre les quelques erreurs ou omissions sans grande importance relevées au cours de cette étude je n'ai trouvé à faire que les deux observations suivantes par lesquelles je termine : M. D. n'a rien ajouté à la notice de M. M. sur le n° 115; le 14° ouvrage de ce ms. (fol. 44 v°) est un éloge fait au XIII° s. de l'espèce d'encyclopédie composée au XII° s. par un chanoine de Saint-Omer nommé Lambert, connue sous le nom de *liber floridus*[2]. Presque toutes les pièces de vers latins contenues dans ce ms. se retrouvent dans le *liber floridus* auquel elles ont sans doute été empruntées; outre les vers d'Hildebert, j'indiquerai les pièces intitulées : *De excidio imperii Romani* (fol. 77 v°), *Hec est fides*

1. Bibl. de l'Éc. des ch. t. I, 5° série, p. 38. — Hist. des croisades. Hist. occid. t. II, préf. p. 11.

2. Des exemplaires de cet ouvrage célèbre au m. a. se trouvent dans plusieurs bibliothèques de l'Europe. Le plus ancien (XII° s.) provenant de Saint-Bavon est à la bibliothèque de l'Université de Gand. Il a été décrit entre autres par M. de Saint-Genois, Messager des sc. hist. de Belgique, description reproduite par Migne. Patr. lat. t. 163, col. 1003.

catholica (fol. 114), deux pièces dont le *liber floridus* nomme l'auteur, Pierre fils d'Onuphre, chanoine de Saint-Omer (voy. Hist. litt. t. III, p. 429). La dernière pièce est publiée au t. V, col. 1325 de l'édition de Saint-Bernard donnée par Mabillon (Paris, 1667. 9 vol. in-8°) avec cette note : « carmen hoc tribuitur » Bernardo in editione Spirensi. » — Au n° 176. M. D. pour réfuter l'attribution d'un ouvrage au XIIe s. donne pour argument le sens donné au mot *advocatus* d'homme versé dans la connaissance des lois; cet argument ne saurait subsister, car on trouve dès cette époque le mot *advocatus* employé dans ce sens; je le signalerai précisément dans le *liber floridus* (ms. de Gand. fol. 103, r°), ms. dont l'attribution au XIIe s. ne saurait être contestée. Ceci du reste ne détruit nullement l'argumentation de M. D., les autres arguments étant excellents et suffisants.

Il serait très-désirable que le catalogue des mss. des bibliothèques des départements pût pour chacune de ses parties s'enrichir d'appendices semblables. Cet ouvrage posthume de M. Duchet où il a fait preuve d'une critique très-sûre, d'une érudition très-solide, fait amèrement regretter qu'il n'ait point eu le temps de terminer les travaux historiques qu'il avait entrepris. Celui que nous venons d'étudier était de tous le plus achevé, et il paraît aujourd'hui dépourvu des tables et de l'introduction que l'auteur n'aurait pas manqué d'y ajouter s'il avait pu jusqu'à la fin en surveiller la préparation; il semble que les éditeurs auraient dû, comme preuve de l'estime qu'imposaient son caractère et son talent, essayer de le remplacer pour l'achèvement de cette œuvre.

A. GIRY.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 7 novembre 1873.

M. Hauréau, président, prononce un discours dans lequel il proclame les prix et récompenses décernés par l'Académie en 1873 [1], et rend compte des travaux des membres de l'École d'Athènes dont l'Académie a eu à s'occuper; elle a dû aussi rédiger un programme pour la nouvelle école créée à Rome. M. Hauréau fait connaître ensuite les sujets de prix proposés par l'Académie, enfin les noms des élèves de l'École des chartes qui ont reçu cette année le diplôme d'archiviste-paléographe.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Arthur Beugnot, membre ordinaire de l'Académie*. Fils du comte Claude Beugnot, membre de l'Assemblée législative, comte de l'empire, ministre de Louis XVIII, M. A. Beugnot débuta dans la carrière d'avocat. Son esprit fut attiré vers les travaux d'érudition par les concours de l'Académie des inscriptions, qui couronna sa première œuvre, *les Juifs d'Occident*. Il fut nommé ensuite membre de l'Académie; puis il publia son *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*. Il montrait dans cet ouvrage comment le paganisme avait

1. La *Revue critique* a annoncé ces prix et récompenses dans les comptes rendus des séances où ils ont été décernés.

longtemps survécu à l'avénement des empereurs chrétiens, même comme religion d'État, comment Constantin et ses successeurs étaient restés grands pontifes, etc. : théories que M. Wallon trouve trop absolues et sur lesquelles il fait ses réserves. Le livre fut mis à l'index. Mais M. Beugnot étudia surtout le moyen-âge, et toujours juriste en même temps qu'historien, fit de l'histoire du droit le principal objet de ses travaux : M. Wallon cite ses recherches sur les cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurisprudence des Français, ses éditions des *Olim* ou premiers registres du Parlement de Paris, des *Assises de Jérusalem*, des *Coutumes du Beauvoisis*, etc. — M. Wallon esquisse également la vie politique de M. A. Beugnot. Nommé pair sous Louis-Philippe, il s'unit à Montalembert pour combattre les priviléges de l'Université et défendre les jésuites. On en fut étonné, car il était connu comme libre-penseur; lui-même, dans une page manuscrite que cite M. Wallon, a raconté avec un enjouement quelque peu sceptique les raisons, d'abord, à l'entendre, presque uniquement littéraires, qui l'amenèrent à ce changement d'opinion. Membre de l'Assemblée législative sous la République, il fut rapporteur de la loi de 1850 sur l'instruction publique, et l'un des auteurs de celle du 31 mai qui restreignit le suffrage universel. Après le coup d'Etat, il fut porté sur la liste de la commission consultative créée par le président, mais refusa d'en faire partie, et s'adonna exclusivement à l'étude. Il mourut en 1865.

M. Naudet lit un mémoire intitulé : *L'Empire romain vers la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne, au moment où Rome va cesser d'être l'unique capitale de l'Empire :* v. le compte-rendu de la séance du 17 octobre (*Rev. crit.* 25 oct. 1873, p. 279).

Julien HAVET.

Voici les paroles que M. de Witte a prononcées à la séance de l'Académie des inscriptions du 31 octobre, en présentant le 3e vol., publié par lui, de l'*Histoire de la monnaie romaine*, par le professeur Th. Mommsen, traduite de l'allemand par feu le duc de Blacas :

« Ce volume contient la troisième et quatrième divisions de l'ouvrage : les monnaies de l'Empire, les monnaies frappées par les colonies et par les alliés.

» De nombreuses difficultés ont retardé l'impression de ce volume. Il y avait des lacunes dans le manuscrit du duc de Blacas et de plus la traduction avait besoin d'être soumise à une révision sévère. Cette révision a été faite pendant la guerre. Quant aux notes, elles n'avaient été que préparées et il a fallu les refaire en entier.

» On ne trouvera dans ce volume que peu d'annotations ajoutées par le traducteur; j'ai tâché, mais dans quelques endroits seulement, d'y suppléer, tout en tenant à rester dans le rôle modeste de simple éditeur.

» Un tableau chronologique donne le résumé de l'ouvrage. La table générale des matières termine le volume. La rédaction et la traduction de cette table ont été faites avec le plus grand soin par M. W. Cart, professeur à Lausanne.

» Il reste maintenant à publier les planches de monnaies, préparées par le duc de Blacas, pour servir à l'intelligence du texte. Ces planches, au nombre de quarante, avec les explications nécessaires, formeront un quatrième volume. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **22 Novembre** — **1873**

205. — **Die Sprachlaute des Menschen**, ihre Bildung und Bezeichnung, nebst einer Vergleichung der deutschen, englischen und franzœsischen Schriftsprache mit ihrer Lautsprache. Von Jakob Happel. Zweite Auflage. Commissionsverlag von Max Kornicker. Antwerpen. 1872. 120 p. Gr. in-8°. — Prix : 5 fr.

M. H. s'est proposé de décrire et de classer tous les sons du langage, et d'en former un alphabet destiné à noter toutes les langues et, pour commencer, l'allemand, l'anglais et le français; il paraît ignorer les travaux de ses devanciers. Son ouvrage présente un singulier mélange de calcul positif et d'illusion : il espère que les peuples vont abandonner l'ancienne écriture et prendre « la » nouvelle », et leur promet d'y gagner temps, espace, fermeté d'esprit, et rabais de 1/6 sur les livres. Il craint peu d'effaroucher le lecteur, et lui offre des pages entières de textes rébarbatifs; ex. L8 salßſɛ ɛ l8 fynâsſɛ[1], titre d'une fable française bien connue. Une phrase solennelle qui se déploie dans la dernière page décèle l'intention de composer une langue universelle. — Il faut reconnaître que le principe phonétique est rationnel : si un homme veut continuer d'écrire des *aulx* et des *baux*, et qu'un autre propose d'écrire des *ô* et des *bô*, le second a incontestablement l'avantage de la logique. Mais une réforme aussi radicale et accomplie subitement est pure chimère : le public n'est que trop disposé à rejeter sans examen même des innovations modérées[2]. Les partisans de la routine et les partisans du bouleversement devraient méditer l'exemple des Espagnols, à qui quelques réformes graduées ont fait une bonne orthographe, et à qui deux ou trois réformes de plus feraient une orthographe excellente.

M. H. parle avec humeur des linguistes, croyant que les lettres dites étymologiques leur servent en quelque sorte d'outils, et que ce sont eux qui tiennent à les conserver dans l'orthographe. Rien n'est plus faux que cette idée : dès qu'on aborde l'histoire du français on se rend compte qu'aujourd'hui le *d* de *poids* = *pensum* comme jadis le *ç* de *sçavoir* = *sapere*, que non-seulement le *c* de *scier* = *secare*, *sceau* = *sigillum*, le *z* de *nez* = *nasum*, l'x de *dix* = *decem*, mais encore le *d* de *pied* = *pedem*, l'x de *soixante* = *sexaginta*, l'*ai* de *clair* = *clarum*[3], sont

1. Faute de caractères je transcris approximativement; M. H. a adopté des formes tortillées, disgracieuses et prêtant aisément à des confusions.

2. D'après le titre, l'ouvrage de M. H. en est, malgré cette disposition des esprits, à son second tirage: il serait curieux de savoir quel a été le chiffre du premier.

3. Vieux français *piet*, *seisante*, *cler* avec *e* prononcé *é*. Ces formes viennent des formes

pour l'étymologiste des points de repère arbitraires et trompeurs, des lettres *pseudologiques*. Les linguistes, qui ont besoin de noter les sons exactement et ne sont pas gens à se laisser dérouter par les bizarreries de l'orthographe phonétique, pourraient donc tirer parti d'un alphabet général et faire bon accueil à M. Happel.

Par malheur M. H. ne leur offre pas ce qui serait indispensable : une exposition claire, de bonnes observations physiologiques, des signes bien choisis. Dès le début il désigne les sons par des caractères de son invention dont il ne donne pas la clef, de sorte que pour comprendre sa pensée il faut la deviner. Dans le détail il n'a évité ni les erreurs ni les obscurités : il dit que le *b* sonne dans *robe* monosyllabique autrement que dans *robe* disyllabique ; que l'*o* de *hôtel* est mou ou palatal antérieur, celui de *alors* dur ou palatal postérieur ; au lieu de classer les voyelles en trois séries qui partent de *a* et aboutissent à *i*, *u*, *ou*, il en fait une seule série ; il croit que le mot français *cordier* contient le son du *ch* allemand de *ich*, etc. [1] Quand M. H. veut modifier les caractères pris pour bases il n'y joint pas des signes diacritiques, il les déforme : c'est une erreur qu'avaient commise Volney et Schleiermacher et que l'expérience a condamnée.

Le nouvel alphabet universel ne semble pas destiné à supplanter le *Standard alphabet* de M. Lepsius, qu'aucun autre n'a dépassé ou égalé.

L. Havet.

---

206. — **La Comédie de J. de La Bruyère**, par Édouard Fournier, deuxième édition, revue et augmentée. Paris, E. Dentu, 1872. In-18, deux parties, xliv-622 p. — Prix : 6 fr.

Malgré les mots : deuxième édition, inscrits sur le titre, cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'un second tirage fait sur clichés, si même on ne s'est pas contenté de réimprimer la table des matières et un certain nombre de feuillets [2], en ajoutant au tout une préface étendue. Une seconde édition vraiment digne de ce nom ne correspondrait point page pour page à la première, en respectant jusqu'aux fautes typographiques de celle-ci [3], et elle présenterait un plus grand

---

latines suivant des lois simples et régulières ; le latin n'a pas engendré et ne pouvait pas engendrer les barbarismes qu'on leur a substitués.

1. M. H. fait toutefois des remarques intéressantes. Si comme la plupart des Allemands il prend à tort le *gn* français pour *n+i* consonne (*Rev. crit.* 1872 p. 103), il évite l'erreur si commune en Allemagne qui consiste à voir dans nos voyelles nasales des voyelles pures suivies d'une consonne nasale (*Romania* 2 p. 145). Il évalue à 1 ton et demi la variation, produite par l'accent, de la tonalité de la voix au-dessus et au-dessous du ton fondamental ; en tout 2 tons et 2 demi-tons entre les extrêmes ; cf. la célèbre évaluation de Denys d'Halicarnasse qui fixe à une quinte l'intervalle de l'aigu et du grave en grec.

2. On remarquera surtout parmi les passages ayant subi des modifications, les pages 9 à 16, 21-23, 119, 145, 181, 182, 186, 187. Dans un de ces remaniements (p. 109, note) un mot est malencontreusement tombé à l'impression, dans la phrase suivante : Deux ans après quand La Bruyère fut si (ajoutez subitement) frappé de l'apoplexie qui l'emporta.

3. Témoin la date 1713, pour 1813, indiquée comme celle de la publication du *Voyage de Grosley en Hollande* (p. 131, note 3) ; le nom du P. Ad. Perraud, de l'Oratoire, changé en Penaud (p. 308, n.) ; Goibeau Dubois pour Goibaud Du Bois (p. 582, 585).

nombre de corrections de détail. Si, en effet, l'auteur a introduit par-ci par-là dans son livre quelques faits nouveaux, soit dans le texte même, soit dans les notes ajoutées à la table des matières, s'il a modifié sur quelques points des conjectures rejetées par la critique[1]; dans d'autres cas, sans doute pour ne pas multiplier ces changements partiels, il a négligé de se corriger[2].

L'édition ou le tirage que nous annonçons se recommande surtout par la préface entièrement nouvelle dont l'auteur l'a fait précéder. Dans ce morceau M. F. discute le jugement porté par Sainte-Beuve sur sa méthode d'interprétation; puis il fait connaître les documents nouveaux dont il a pu disposer. Le principal de ces secours consiste en un exemplaire de la 10e édition de La Bruyère (1699), annoté par Félibien des Avaux, historiographe de France, comme André Félibien, son père, comme lui aussi membre de l'Académie des inscriptions. Les annotations marginales consignées sur cet exemplaire ont, en général, confirmé les suppositions émises par l'ingénieux biographe de La Bruyère. En outre, la *clé* manuscrite découverte par M. Ed. F. a fait connaître quelques nouveaux types, et parmi ces attributions il en est que l'on peut regarder comme indubitables. Telle est celle, par exemple, qui reconnait dans Adrien Baillet l'original du portrait dans lequel jusqu'ici la plupart voyaient Gilles Ménage, quelques autres, l'abbé Bordelon ou Du Ryer; ou celle encore qui applique au président Cousin un passage du chapitre *des ouvrages de l'esprit* (art. 21).

Les additions faites par M. F. à son texte primitif ne sont pas toutes également heureuses : c'était la conséquence presque inévitable de l'opération typographique qu'il a fait subir à certains passages de son livre. La nécessité, en effet, de modifier certaines phrases pour en faire disparaître quelque erreur, y introduire quelque fait nouveau, l'a induit à admettre parfois des anecdotes dont l'exactitude n'est pas toujours suffisamment démontrée. C'est ainsi qu'il reproduit (p. 356, 357) une allégation de l'abbé Phélipeaux, où La Bruyère est représenté comme ayant qualifié Fénelon et l'abbé de Langeron, son ami, d'*empoisonneurs*, à cause de leurs prétendus manéges afin d'obtenir de Bossuet qu'il fit nommer le premier précepteur du duc de Bourgogne. N'est-ce pas accorder une trop grande confiance à un témoignage bien suspect de partialité? En effet, Sismondi a jugé que « la correspondance de l'abbé Phélipeaux annonce la haine la plus » active contre Fénelon[3] »; et le cardinal de Beausset a fait remarquer que « cet » ecclésiastique ne se piquait pas d'une extrême délicatesse, et que sa *Relation* » *du quiétisme* décèle la partialité la plus marquée et l'acharnement le plus odieux » contre Fénelon[4]. »

Dans la préface (p. xxxiv) le nom du médecin-numismatiste Vaillant (Jean-Foi) est transformé en Le Vaillant.

1. C'est ainsi que M. F. a profité, sans toutefois le dire, de trois des observations critiques consignées dans notre compte-rendu de sa première édition (*Revue critique*, n° du 29 février 1868).

2. Il a laissé sans changement les passages relatifs au P. Bouhours, à l'anagramme d'Arthenice pour Catherine (sur lequel on peut voir, outre le passage de la *Vie de Malherbe* à Racan cité dans notre article, une lettre de Malherbe à Racan, en date du 18 janvier 1625); à l'abbé Fleury (p. 34), etc.

3. *Histoire des Français*, T. XXVI, p. 252.

4. *Histoire de Fénelon*, seconde édition, Paris, 1809, T. I, p. 576. Cf. la *Biographie*

Une ou deux assertions de M. Ed. F. auraient encore besoin de rectifications. Il est dit, par exemple (page 362), que le fils du grand Condé fut le dernier à porter le titre de M. le Prince. Mais le titre de prince de Condé fut encore porté par le petit-fils de ce personnage, Louis-Joseph, né en 1736, mort en 1818. Ailleurs on rencontre des négligences de style qui ont lieu d'étonner chez un écrivain du mérite de M. F., et dans un livre consacré à la vie et aux œuvres d'un de nos premiers prosateurs. Ainsi, à propos de la condition misérable des paysans, il est dit que la noblesse et l'Église *les décimaient* (p. 377). — Ailleurs (p. 454), M. F. ne paraît pas avoir eu présente à l'esprit une acception attachée très-fréquemment, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à l'adjectif *sot*, savoir celle de « mari trompé »[1]; car reproduisant, au sujet de M. de Boislandry, une note du chansonnier de Maurepas ainsi conçue : « il n'y a jamais eu un plus grand » sot, » il ajoute : « pour une femme de l'esprit de Catherine (Catherine Turgot, » madame de Boislandry), la sottise était la pire *indignité*. »

Dans notre article sur la première édition du livre de M. F. nous avions reproché à ce docte écrivain d'avoir voulu reconnaître le bibliophile Guyon de Sardière dans le portrait que La Bruyère a tracé du bibliomane. Nous faisions remarquer combien peu cette attribution concordait avec l'âge que pouvait avoir Guyon de Sardière en juin 1691, époque qui vit paraître la sixième édition des *Caractères*[2], où ce portrait figure pour la première fois. Dans une des notes ajoutées à la table des matières (p. 605, 606), M. F. répond ainsi à nos objections : « Un » critique sérieux a douté que notre attribution du type à Guyon de Sardière » pût être juste, à cause de l'âge de ce bibliomane, qui ne l'aurait pas fait con- » temporain de La Bruyère. Un des livres de sa bibliothèque, que nous avons » vu, et qui porte sur la reliure la date d'*aoust* 1695, pourrait prouver que nous » ne nous sommes pas trompé. Ce volume est indiqué, avec les détails dont nous » parlons, dans les *Archives du bibliophile*, 1859, in-8°, t. II, p. 180, n° 3609. » Dans le *Livre commode des adresses*, pour 1692, volume si important, quoique » la plupart des noms y soient à redresser, on trouve, p. 65, parmi les *curieux*, » un « M. de La Saldière, rue du Gros-Chenet, » qui ne peut être que notre » M. de Sardière. »

Voyons ce que les deux circonstances alléguées par M. F. peuvent ajouter de force à son opinion. Et d'abord en ce qui touche la date d'*aoust* 1695, imprimée sur la reliure d'un des livres de la bibliothèque de Guyon de Sardière, il resterait à prouver que c'est par son ordre qu'elle a été tracée, car il est fort possible que cet amateur ait ajouté son nom sur ce volume à une époque beau-

---

universelle de Michaud, article Phélipeaux (Jean).

1. Cf. ces vers d'une épigramme de Maucroix :

Faut-il que votre époux, la belle,
Soit si sot sans être c...?

Et la note de Boissonade sur ce passage, *apud* Walckenaer, *Poësies diverses d'Antoine Rambouillet de la Sablière et de François de Maucroix*, Paris, 1825, in-8°, p. 315 et 361. Voyez encore le *Dictionnaire* de Littré, v° sot, n° 6, et M. Victor Fournel, les *Contemporains de Molière*, T. I, p. 473, 474, note, 288, 290, 291.

2. Dans un passage (p. 89) M. F. dit, il est vrai, qu'elle fut donnée au mois de mars 1691. Mais ailleurs (p. 321, n. 3), il dit qu'elle fut publiée en juin 1691. Cf. p. 561.

coup plus récente, puisqu'il n'est mort, comme nous l'avons dit, qu'en 1759[1]. Ensuite ce bibliophile peut bien avoir acheté et fait relier des livres dans sa jeunesse, c'est-à-dire, dans les dernières années du XVII[e] siècle, sans que toutefois sa bibliothèque ait été assez importante et assez connue du public pour que, dès la fin de 1690 ou les premiers mois de 1691, La Bruyère ait cru devoir y faire allusion dans son livre. N'a-t-on pas vu le libraire-bibliophile Antoine-Augustin Renouard, mort seulement en 1854, à 88 ans, c'est-à-dire, à un âge encore plus avancé que celui qu'atteignit son devancier, le fils de M[me] Guyon, acheter dès l'âge de 17 ou 18 ans, des livres sur la reliure desquels il faisait graver son nom, qu'il signait, en outre, avec la date, sur la première page du volume[2]? Et cependant ce n'est qu'assez longtemps après qu'il devint connu comme bibliophile. Si vers 1788 quelque émule de La Bruyère, Senac de Meilhan, par exemple, avait voulu tracer le portrait d'un bibliomane de son temps, ce n'est certainement pas ce jeune amateur qu'il aurait été chercher pour modèle. N'oublions pas, d'ailleurs, que le catalogue de la bibliothèque de Guyon de Sardière, publié par le libraire Barrois, en 1759, donne au défunt possesseur le titre d'ancien capitaine au régiment du roi; cela seul peut faire supposer que vers 1691 et dans les années suivantes, Guyon de Sardière était au service, peut-être loin de Paris; autre raison de douter qu'il pût dès lors être connu comme propriétaire d'une bibliothèque importante.

Quant au M. de La Saldière du *Livre commode de* 1692, il nous paraît bien difficile de l'identifier avec notre bibliophile, dont le vrai nom était Guyon et qui ne signait jamais que Guyon de Sardière, le nom de Sardière n'étant que celui d'une seigneurie qu'il possédait.

Enfin, un renseignement que je ne connaissais pas en 1868, et que je viens de recueillir à l'instant, change mes doutes en certitude et renverse de fond en comble l'échafaudage de suppositions, si ingénieusement quoique si fragilement élevé par M. Ed. F. Quand j'ai rédigé mon premier article sur le livre de cet écrivain, j'ignorais la véritable date de la naissance de Guyon de Sardière, date qui n'est consignée, que je sache, dans aucun ouvrage imprimé. J'avais supposé

---

1. C'est vers la fin de cette année que parut le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J.-B.-Denis Guyon, chev. seigneur de Sardière, Ancien capitaine au régiment du Roi, et l'un des seigneurs du canal de Briare*, 1 vol. in-8°, comprenant 2550 articles. La vente devait commencer au mois de janvier 1760. Mais comme le porte une note consignée sur notre exemplaire de ce catalogue et tracée par la main d'un contemporain : « Cette bibliothèque a été vendue en gros 60,000 liv. à M. le Duc de la Vallière, et » transportée à Montrouge, où ce seigneur étoit en exil. » — On remarque sous le n° 842 du catalogue de Guyon de Sardière, un ouvrage qui porte la date de l'année même où mourut cet amateur : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire*, par M. J. B. de la Curne de Sainte-Palaye. Par. Nic. Bon. Duchesne, 1759, 2 vol. in-12 br.

2. Nous possédons un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Guilielmi Saldeni, Ultrajectini, de libris varioque eorum usu et abusu libri duo*, etc., exemplaire sur le titre duquel sont inscrits les noms Ant. Aug. Renouard, avec la date 1783, et deux autres volumes (*Relation ou Voyage de l'isle de Ceylan....*, par Robert Knox), avec les mêmes noms sur le titre de chaque volume et la date de 1786; de plus, le nom de Renouard est imprimé en lettres d'or au bas du plat de la reliure du tome II.

qu'on pouvait la placer approximativement entre la fin de l'année 1665 et l'année 1670[1], ce qui tout en rendant Guyon de Sardière contemporain de La Bruyère[2], ne le faisait pas assez âgé pour qu'il pût être connu de celui-ci et du public comme le possesseur d'une grande bibliothèque. Mais dans un extrait des registres de la paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine de Montargis, conservé au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (dossier Guyon), je vois que le baptême de Jean-Baptiste Denis, fils de messire Jacques Guyon, écuyer, et de Jeanne Bouvier, eut lieu le 24 septembre 1674. Il n'avait donc pas 17 ans lorsque parut la sixième édition des *Caractères*. Autre preuve : le 10 avril 1692, Jean-Baptiste Guyon, chevalier, seigneur de Sardière, était encore mineur, comme le constate l'acte de partage entre lui, son frère aîné, Armand-Jacques Guyon et sa sœur, Jeanne-Marie Guyon, comtesse de Vaux, acte où il figure, assisté de maître Jean Burdet, avocat au Parlement, son tuteur[3]. Si donc il fallait admettre le système de M. F., ce serait le premier et jusqu'ici le seul exemple d'un bibliophile à peine sorti de l'enfance, et cependant assez connu pour que sa collection fût signalée à l'attention maligne du public. Le fait est par trop invraisemblable, et Guyon de Sardière, s'il lui était donné de revenir au monde, serait en droit de réclamer contre la notoriété anticipée dont le spirituel écrivain l'a si généreusement gratifié. Il pourrait répéter avec Sosie :

Et j'étais venu, je vous jure,
Avant que je fusse arrivé.

Je m'en tiens donc plus fermement que jamais à mon opinion, et je crois pouvoir répéter, en finissant, la réflexion que me suggérait la tendance trop grande de M. F. à se laisser entraîner par des rapprochements parfois peu fondés : « Il » faut tenir bien compte des vraisemblances et surtout de la chronologie, sans » quoi l'on s'expose à tomber dans de singulières erreurs. »

C. DEFRÉMERY.

---

207. — **Gœthe et Schiller.** La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, par A. BOSSERT. In-8°. Paris, Hachette et Cᵉ. 1873. — Prix : 6 fr.

L'histoire de la littérature allemande comprend deux époques principales pendant lesquelles pour des raisons diverses et à des titres différents elle a brillé d'un incomparable éclat : le XIIIᵉ siècle où fleurit à la fois l'épopée et la poésie

---

1. Il était possible d'arriver à une approximation plus exacte, en recourant à la *Vie de Madame J. M. B. de la Mothe Guion, écrite par elle-même*, Cologne, 1720, 3 vol. in-12. Dans cet ouvrage, où les dates font généralement défaut, on chercherait en vain celle de la naissance de Jean-Baptiste-Denis. Mais cette naissance est mentionnée, à une époque postérieure au mois de juillet 1672 (t. I, p. 193). De plus, on voit qu'elle précéda d'assez peu de temps la mort du père de J.-B.-Denis, arrivée le 21 juillet 1676 (*ibidem*, p. 218), mais qu'il s'écoula entre ces deux époques un intervalle assez long pour que Madame Guyon pût encore accoucher d'une fille, qui devint la comtesse de Vaux.

2. C'est donc à tort que M. Ed. F., dans la note transcrite ci-dessus, me prête l'opinion contraire.

3. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres, même dossier.

lyrique; la seconde moitié du XVIII[e] et le premier tiers du XIX[e] siècle, où, après s'être affranchie de l'imitation de l'étranger, elle s'impose à son tour par sa grandeur à l'admiration des nations voisines. M. Bossert a entrepris de faire connaître ces deux périodes si brillantes, et en fait comme le centre d'une histoire littéraire de l'Allemagne, reproduite dans ses traits principaux et caractérisée par ses plus grands écrivains. Son premier volume traitait de la *Littérature allemande au moyen-âge*; *Gœthe, ses contemporains et ses précurseurs*, ont été l'objet de son second volume; *Gœthe et Schiller* que nous annonçons aujourd'hui termine son œuvre et en est le digne couronnement.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt qui s'attache au sujet traité dans ce troisième et dernier volume; dans le précédent, après avoir rapidement esquissé la vie et cherché à retracer le rôle et l'influence littéraire de Klopstock, de Lessing, de Wieland et de Herder, l'auteur avait abordé l'histoire des premières années de Gœthe, et nous faisant assister à ses débuts poétiques, qui en firent tout d'abord un chef d'école et l'un des premiers écrivains de son pays, il nous l'avait montré, entouré de ses émules, dirigeant ce grand mouvement littéraire d'où devait sortir plus forte et désormais libre de toute tutelle la poésie allemande.

Le départ de Gœthe pour Weimar mit fin — pour lui du moins — à cette période rénovatrice, mais troublée. De ce moment commence pour le poète une vie nouvelle. Les années de recueillement qui l'inaugurent, son voyage en Italie, l'apparition de Schiller sur la scène littéraire, l'union dans un même effort des deux grands écrivains, alliance féconde qui devait être la source de tant de chefs-d'œuvre, enfin les dernières années de Gœthe : tels sont les principaux événements littéraires qui remplissent le nouvel ouvrage de M. Bossert. Si attachants déjà par eux-mêmes, il les a racontés avec ce talent, cette grâce de style, qui donne aux faits un intérêt encore plus grand.

J'ai signalé dans le volume précédent quelques lacunes et quelques défaillances; dans celui-ci, une fois admise la rigueur avec lequel l'auteur écarte tout ce qui ne rentre pas directement dans son cadre, il ne reste presque plus qu'à louer. Sans doute on pourrait désirer parfois qu'il eût sur certains points creusé plus profondément son sujet, mais on ne peut que ratifier ses jugements sur les œuvres qu'il étudie, et louer l'art avec lequel sont exposés les faits destinés à les éclairer, et à en faire mieux connaître la nature et la portée.

Les dix premières années du séjour de Gœthe à Weimar, son *âge de la prose*, comme les a appelées Lewes, sont présentées dans les trois premiers chapitres sous leur jour véritable, comme une période de retraite et d'études silencieuses où s'élaborent et se préparent les travaux auxquels le voyage d'Italie viendra donner la maturité et la vie. *Egmont, Iphigénie en Tauride, Torquato Tasso, Wilhelm Meister*, écrits ou commencés, témoignent assez que Gœthe ne s'était pas endormi dans une stérile oisiveté. Si la première de ces pièces ne put être débarrassée de je ne sais quoi d'irrégulier et de désordonné qu'on retrouve à un degré plus ou moins grand dans toutes les œuvres de la Période d'orage, l'Iphigénie et Torquato Tasso furent refaits sous le ciel d'Italie et passèrent de

leur forme première en prose à celle plus parfaite des vers. C'était comme le signe de l'évolution subie par le poète. Ainsi que ces œuvres d'un âge moins avancé, en effet, Gœthe s'était transformé dans ce voyage si longtemps désiré et suspendu pourtant jusqu'au jour où une préparation suffisante devait lui permettre d'en retirer l'instruction et les fruits qu'il en attendait. Quand il revint il avait rejeté loin de lui son passé : purifié en quelque sorte au souffle du Midi, fortifié par la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, son génie parvenu à sa maturité a pris désormais sa forme définitive. Il ne faut donc point s'étonner si tout d'abord il se trouva dans sa patrie comme sur une terre étrangère, et se sentit un instant isolé au milieu de ses contemporains engagés dans d'autres voies.

La révolution dont Gœthe avait été un des promoteurs n'avait point cessé avec sa retraite; ses imitateurs et ses disciples l'avaient continuée seuls d'abord; mais bientôt un jeune poète vint à son tour en prendre la direction; de littéraire qu'elle avait été exclusivement jusque-là, elle devint entre ses mains politique, et la poésie fut pour lui un moyen d'attaquer les abus de la société contemporaine; mais l'écrivain qui prêchait ainsi la révolte contre les institutions existantes ne pouvait guère respecter davantage les formes littéraires; il continuait ainsi une lutte contre le passé terminée depuis longtemps pour Gœthe; de là les défiances et l'éloignement de ce dernier pour le novateur, qui venait ainsi troubler un domaine qu'il croyait à jamais pacifié.

Schiller, c'est de lui qu'il s'agit ici, est encore trop ignoré parmi nous; ce sera le mérite de M. Bossert d'avoir contribué à le faire mieux connaître; les chapitres qu'il a consacrés à la jeunesse aventureuse du poète seront, je n'en doute pas, lus avec un vif intérêt par plus d'un lecteur français. Quoi de plus attachant aussi que les péripéties de cette existence précaire et agitée, si longtemps en butte aux rigueurs du sort, souvent incertaine, toujours laborieuse, et au milieu de laquelle le poète poursuit infatigablement ses travaux et prélude à sa gloire future! Le tableau que M. Bossert a tracé des débuts de Schiller, en puisant directement aux sources et en s'entourant des renseignements les plus sûrs, me paraît aussi vrai qu'excellent et compte parmi les meilleures pages qu'il ait écrites.

Cependant au milieu des ennuis d'une vie pénible, l'esprit de Schiller grandissait; à la période révolutionnaire marquée par les *Brigands*, la *Conjuration de Fiesco* et *Cabale et Amour*, en succède une plus calme, caractérisée surtout par *Don Carlos*; les travaux historiques auxquels il se livra sans se laisser détourner pour cela de la poésie, contribuèrent puissamment à mûrir son talent; l'étude qu'il fit de la philosophie de Kant n'y servit pas moins; son rapprochement de Gœthe, cette amitié des deux poètes qui est l'honneur des lettres allemandes, les conseils et les encouragements que Schiller puisa dans ce commerce salutaire, lui donnèrent ce qui lui manquait encore pour arriver à la perfection ou pour atteindre du moins à son complet développement. Cette amitié n'eut pas une moins heureuse influence sur Gœthe, qui y retrouva comme une seconde jeunesse. L'action commune des deux grands écrivains, cette espèce d'alliance poétique qu'ils formèrent, sans aliéner pourtant leur indépendance, est un des spectacles

les plus curieux, comme les plus rares, que nous offre l'histoire littéraire. Inaugurée par les *Xénies*, œuvre satirique qui eut pour but de déblayer en quelque sorte le terrain sur lequel ils devaient opérer, l'union littéraire des deux poètes, marquée chez Gœthe par la publication de la première partie de *Wilhelm Meister* et par *Hermann et Dorothée*, chez Schiller par les *Ballades* et *Wallenstein* d'abord, bientôt par *Marie Stuart*, la *Fiancée de Messine*, la *Pucelle d'Orléans* et *Guillaume Tell*, qui se succèdent dans l'espace de six ans, est une des époques les plus fécondes et incontestablement la plus grande de la littérature allemande. La mort prématurée de Schiller y mit fin; épuisé par le travail, il s'éteignit sans avoir pu achever le *Démétrius*, auquel Gœthe essaya en vain de donner la forme et la vie qu'il n'avait pu recevoir de son auteur.

L'histoire des dix années pendant lesquelles Gœthe et Schiller dominent ainsi de la grandeur de leurs œuvres la littérature de leur pays est la partie culminante du livre de M. Bossert, comme de son sujet; dès lors, par une fatalité inévitable, l'intérêt décroît dans son œuvre, ainsi que dans la réalité. La mort de Schiller ne mit pas sans doute un terme à l'activité littéraire de Gœthe, mais désormais il n'eut point, il faut le reconnaître, sur ses contemporains l'influence qu'il avait exercée jusque-là. La publication du *premier Faust* en 1806 avait bien paru mettre le comble à sa gloire; celle des *Affinités électives*, trois ans après, montra aussi à quelle perfection de forme il pouvait atteindre; elle ne put l'empêcher cependant de voir le vide se faire autour de lui, et de devenir étranger à une génération nouvelle, animée de sentiments parfois si différents des siens, et élevée à une tout autre école. Le *Divan oriental-occidental* vint encore, il est vrai, rappeler sur lui l'attention et révéla une source nouvelle de poésie dans l'étude de l'Orient. Mais ce ne fut là qu'un événement passager; désormais rien ne devait plus faire de Gœthe le modérateur du mouvement littéraire contemporain, le centre vers lequel gravitaient tous les jeunes écrivains. Il était difficile qu'il en fût autrement; tout avait changé autour de lui, et sa nature sereine jusqu'à l'égoïsme ne savait pas assez sympathiser aux aspirations du moment pour que l'isolement ne se fît pas autour de sa puissante vieillesse, et qu'il ne se vît pas parfois méconnu et même attaqué.

Ce désaccord entre la réalité et la vie du poète se reconnaît à l'état fragmentaire de ses dernières œuvres, plus d'une fois aussi, il faut le dire, à la froideur qui y règne. C'est là une difficulté pour l'historien de la vieillesse de Gœthe, et il faut féliciter M. Bossert d'avoir su autant que possible l'éviter. Aussi ne le critiquerai-je point trop sévèrement d'avoir remis à la fin de son livre l'examen de Faust, dont la seconde partie a bien été publiée à la veille de la mort du poète, mais dont la première appartient à sa jeunesse, et ne se comprend que si on le replace à l'époque où elle a été conçue et écrite. Son excuse, il est vrai, se trouve dans la lente composition de ce drame, qui occupa Gœthe pendant près de 60 ans de sa vie. Il faut avouer aussi qu'il était difficile de finir par un chapitre plus propre à laisser le lecteur sous le coup de l'admiration pour le grand poète, auquel ce volume est consacré presque en entier.

Ce qui précède suffira, je crois, pour donner une idée du nouvel ouvrage de

M. Bossert; le sujet, plus circonscrit que dans les deux précédents, offre peut-être un intérêt plus soutenu, et il est certain qu'il est fait pour intéresser davantage la plupart des lecteurs français; aussi je ne doute pas que cette étude ne soit accueillie avec autant d'empressement que celles dont elle est le complément et la suite. On y retrouvera les mêmes qualités, la clarté d'exposition, le charme du récit et l'art de grouper les faits, qui distinguent à un si haut degré son auteur. Mais il en est une autre dont je veux le féliciter en terminant, c'est son inaltérable impartialité; les trois volumes dans lesquels il vient de passer en revue l'histoire de la littérature allemande ont été préparés avant 1870; depuis lors les événements les plus douloureux ont changé les conditions de notre vie politique et sociale, et fait de deux nations qui semblaient destinées à marcher unies dans la voie du progrès, deux ennemies irréconciliables; rien cependant ne semble dans l'œuvre de M. Bossert trahir ces préoccupations, ou l'avoir fait se départir de l'équité et de la sincérité d'appréciation qui ne conviennent pas moins à l'historien littéraire qu'à l'historien politique; il a pu sans doute modifier la forme première de plus d'une page de ses études, je doute qu'il ait eu à refondre un seul de ses jugements. C'est le plus bel éloge, je crois, qu'on puisse faire de son livre.

Charles Joret.

---

208. — **Saint-Clément de Rome.** Description de la basilique souterraine récemment découverte. Par Th. Roller. Orné de vignettes et de neuf planches. Paris, Didier, 1873. In-8°, 47 p. (Extrait de la *Revue archéologique*).

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'archéologie chrétienne et à l'histoire de l'art ont pris une vive part aux curieuses découvertes qui se sont faites à Rome depuis dix-sept ans à l'église de S.-Clément. On regardait jusqu'alors l'église actuelle, plus ou moins malheureusement restaurée dans les deux derniers siècles, comme étant la plus ancienne de Rome et la basilique même qui existait déjà au temps de S. Jérôme. Cette opinion, comme le remarque M. Roller, aurait dû être rejetée rien que par l'étude chronologique des niveaux du sol romain. En effet, des fouilles récentes ont fait retrouver, sous l'église actuelle, l'ancienne basilique qui, construite au IVe siècle, fut probablement incendiée en partie par Robert Guiscard en 1084 et servit de base à un nouvel édifice, construit peu après par le cardinal Anastase. Plus bas encore, on a trouvé des restes d'une maison de l'époque impériale et d'un édicule souterrain consacré au culte de Mithra, et ces constructions elles-mêmes reposent sur des substructions qui appartiennent à la Rome républicaine ou même royale. Annoncées dans les journaux scientifiques au fur et à mesure, étudiées d'ensemble par M. de Rossi dans le *Bullettino di archeologia cristiana* de 1870, ces découvertes n'avaient encore été exposées, pour l'usage d'un public plus étendu, que dans un livre anglais du R. P. Mullooly, livre qui, comme le dit avec raison M. R., « est » écrit dans un esprit plus religieux que scientifique. » M. Roller a étudié sur place tous les intéressants chapitres d'archéologie révélés par les fouilles de S.-Clément; il a repris et complété ces études à plusieurs années d'intervalle, et il

en a donné le résultat sommaire dans la *Revue archéologique*, d'où il a extrait la présente publication. Nous voulons surtout en signaler à nos lecteurs l'intérêt exceptionnel, sans entrer dans une critique détaillée pour laquelle les éléments nous font défaut, et en nous bornant à relever quelques points qui ont surtout attiré notre attention.

M. R. commence par décrire la maison romaine, dont une chambre a reçu sans raison valable le nom d'*oratoire de saint Clément*, et le *spelaeum* mithriaque qui s'y rattache, et qui offre diverses particularités dignes de remarque. Il étudie ensuite plus longuement la basilique du IVe siècle, en groupant les renseignements que nous fournissent sur son compte l'histoire et l'archéologie, examine ensuite rapidement l'église actuelle, plus connue, en insistant sur les restes antiques qu'elle contient, et termine par de brèves observations, qui sont d'un esprit judicieux plutôt que d'un théologien de profession, sur les « conclusions dogma-» tiques » qui ressortent de son exposé. Dans cette étude, où sont abordées les questions les plus intéressantes et les plus variées, est intercalé un chapitre sur les peintures de l'église primitive, qui constituent la curiosité la plus grande et la plus neuve des fouilles de Saint-Clément, et auxquelles l'auteur a aussi accordé une importance particulière. — Outre deux gravures sur bois insérées dans le texte, et qui représentent l'une la statuette de Mithra, l'autre un Christ tirant Adam des limbes, neuf planches sont jointes à la brochure de M. Roller. La première, empruntée à M. de Rossi, est une coupe longitudinale des diverses constructions superposées à Saint-Clément, nécessaire pour comprendre la description[1]; la seconde est un plan de la basilique primitive; les sept autres sont des photographies, exécutées au magnésium, de quelques-unes des peintures souterraines. Ces photographies donnent assurément une meilleure idée des originaux que celles qui se trouvent dans le livre du P. Mullooly; mais il est bien à désirer qu'on exécute de ces monuments des reproductions exactes et durables : « Chaque jour, dit M. R., en emporte un trait, une teinte; l'air les » ronge, l'humidité les écaille, et dans quelques années elles seront bien difficiles » à distinguer. » La disparition de vestiges si précieux de l'art ancien est pour la science moderne une véritable honte : au moins si on ne peut les sauver, qu'on se hâte de les reproduire par un procédé mathématique, si on ne veut encourir les justes reproches de la postérité.

Ce sont ces peintures qui nous arrêteront quelques moments. Elles sont de dates variées. Les plus anciennes (pl. XVIII), qu'on serait bien tenté de faire remonter à la construction de l'église, ne peuvent être, d'après M. R., plus anciennes que le VIe siècle, à cause de l'auréole qui entoure l'une des têtes; il ajoute avec toute raison : « Elles seraient en ce cas le plus bel échantillon de » peinture que nous ait laissé ce temps de décadence. » — Au IXe siècle appartiennent diverses compositions extrêmement curieuses; les plus importantes sont:

1. Par une singularité regrettable, une planche annoncée p. 2 et à laquelle renvoient les pages suivantes, n'a pas été transportée de la *Revue* dans le tirage à part. Il en résulte que les explications de l'auteur sur l'étage le plus bas sont extrêmement difficiles à suivre.

un Christ en croix, le plus ancien qui soit connu (M. de Rossi le rapporte au VIIIe siècle et nous serions assez de son avis), barbare et hiératique; une Assomption de la Vierge, qui est également la plus ancienne représentation[1] de cette légende apocryphe, et qui d'ailleurs, malgré la raideur et la symétrie byzantine des attitudes, se distingue par un très-grand sentiment religieux et prend parmi ces monuments une place tout à fait à part; enfin deux représentations tirées d'une autre légende apocryphe, contenue dans l'Évangile de Nicodème, Jésus tirant des limbes les âmes des justes : le dessin qu'en donne M. R. montre avec quelle fidélité les artistes se conformaient aux indications du texte qu'ils suivaient, et qu'il faudrait avoir toujours soin de rapporter en étudiant leurs œuvres.

Malgré leur date relativement récente, les peintures du XIe siècle (elles sont datées par diverses circonstances et notamment par le nom des donateurs) sont les plus intéressantes de toutes. Quatre notamment, *la Translation de saint Cyrille*[2], *le Miracle de l'enfant*, *la Messe de saint Clément* et *saint Alexis*, sont déjà célèbres et méritent de l'être. M. R. les apprécie d'une façon qui nous paraît juste en général, bien qu'on puisse lui contester telle ou telle vue de détail. Il a sans doute raison de voir dans ces peintures un produit de l'art proprement occidental, et de reconnaître au XIe s. une première renaissance, caractérisée par la liberté des allures et une sorte de réalisme dans la composition, qui ne se développa pas et fut étouffée par le triomphe du byzantin, mais qui, absolument inconnue jusqu'ici, constitue dans l'histoire de l'art italien un chapitre aussi intéressant que nouveau. — Les explications que l'auteur donne du sujet de ces peintures manquent souvent de précision; ici encore il aurait été désirable de donner, comme commentaire des peintures, les textes qui les ont inspirées. Ainsi l'exposé de la vie de S. Alexis que fait M. R., sans parler d'autres erreurs, en contient qui faussent le sens des peintures : le second sujet représenterait par exemple le saint qui « avant de mourir remit au pape un rouleau contenant son histoire. » En réalité, dans ce tableau, le saint est mort, et le pape seul peut arracher de sa main la « charte » où il a écrit sa vie : il ne « bénit » donc pas « le saint mourant. » Ce pape est d'ailleurs Innocent Ier et non Boniface Ier.

Les peintures de Saint-Clément sont munies d'un certain nombre d'inscriptions, que M. R. n'a pas toujours exactement reproduites ou bien interprétées. Ainsi p. 31, *puer ecce jacet, repetit quem previa mater* : il manque au commencement de ce vers une syllabe dont il faudrait indiquer l'absence, et qui peut-être se laisserait encore retrouver; traduire *previa mater* par « la mère *veuve* » est au moins hardi. L'inscription qui figure sous la peinture relative à S. Alexis est ainsi lue

---

1. La date est établie par le nimbe carré qui entoure la tête du pape Léon IV et indique qu'il était vivant. On s'étonne de voir M. R. émettre des doutes sur ce point et trouver surprenant « qu'un pape, même futur saint, se fût laissé couronner d'une telle » gloire de son vivant. » L'usage du nimbe carré pour les papes et les empereurs de cette époque est attesté par de nombreux témoignages.

2. Il paraîtrait plus naturel d'y reconnaître la translation de S. Clément; M. R. renvoie pour cette partie de sa description à M. de Rossi, dont je n'ai pu voir les arguments, mais qui en a sans doute donné de bons.

par M. R. : *Non pater agnoscit miserio. Sibi poscit. Papa tenet cartam vitamque nunciat artam,* et traduite : « Le père ne reconnait pas le misérable. Celui-ci » demande. Le pape tient les papiers et révèle sa vie étroite. » Mais la photographie même donnée par l'auteur permet de lire, comme on le fait sans aucune difficulté sur l'original :

Non pater agnoscit misereri qui sibi poscit;
Papa tenet cartam, vitam que denotat artam,

c'est-à-dire : « 1° Le père ne reconnait pas celui qui implore sa compassion ; » 2° Le pape tient la charte qui annonce la vie ascétique (d'Alexis). » — Ces négligences induisent à se défier quelque peu de M. R. là où on ne peut le contrôler; ainsi nous doutons que le premier des vers cités p. 27 soit bien *Quod hæc præ cunctis splendet pictura decore,* et en tout cas les derniers mots sont singulièrement rendus par « cette peinture, avec décors. »

Parmi ces inscriptions, il en est une qui a un intérêt tout particulier, parce qu'elle est, au moins en partie, rédigée en langue vulgaire, et que ce n'est pas chose commune que de l'italien du XIe siècle. La scène à laquelle elle se rapporte est malheureusement mal précisée ; M. R. en donne deux explications très-différentes, dont la seconde paraît la meilleure, mais est elle-même assez obscure. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute à avoir sur les premiers mots, qu'un personnage « habitué à commander » adresse à ses esclaves : *Fílidelepute*, leur dit-il; le sacristain qui montre Saint-Clément prétend que ces paroles embarrassèrent beaucoup les savants, qui ne savaient à quelle langue les rapporter, quand on leur suggéra l'idée que la tradition ne s'en était pas perdue à Rome : en effet, on ne se promène pas longtemps dans la rue sans les entendre à peu près telles quelles. Au point de vue philologique, elles ont cela d'important qu'elles nous montrent, dès le XIe siècle, le pluriel féminin italien constitué tel qu'il est encore. — S'adressant donc à ses esclaves, le maître leur dit : *Traite* (lat. *trahite*), *trai* (*trahe*), et, parlant à un autre qu'il semble interpeller par le mot *Carvoncelle*, et qui porte un bâton à la main : *Falite dereto co lo palo*. La fin est claire, *co lo palo*, « avec le bâton, » mais que veut dire *Falite dereto?* M. R. traduit : *Fais-là toi derrière*, ce qui est plus que douteux ; *dereto* est peut-être une forme intermédiaire entre *directo* et *dritto;* quant à *falite*, il faudrait, avant d'essayer une interprétation, être bien sûr de la leçon.

On voit que la brochure de M. Roller appelle à des points de vue divers l'attention des érudits. L'histoire, la théologie, l'archéologie et même la linguistique trouvent à prendre dans les curieuses découvertes qu'il a fait connaître au public. On sent peut-être çà et là dans son travail la main d'un amateur instruit et zélé plutôt que d'un savant spécial; on désirerait en quelques endroits plus de rigueur dans l'exposition et plus de preuves à l'appui des opinions; mais en somme il a mérité la reconnaissance du public, et personne ne fermera son petit livre sans y avoir trouvé du plaisir et du profit.

φ.

---

209. — G. E. Schott. **Handbuch der pædagogischen Literatur der Gegenwart.** Leipzig. 1872. Klinkhardt. 4 volumes, 220, 152, 87, 232 p.

Nous croyons rendre service à quelques-uns de nos lecteurs en leur signalant l'existence d'un recueil où ils trouveront mentionnés et répartis par ordre de matières les ouvrages scolaires dont on fait usage dans les écoles primaires, dans les *Realschulen* et dans les séminaires d'instituteurs de l'Allemagne. Le premier volume contient la liste des livres de pédagogie et d'instruction religieuse. Le second est consacré aux livres qui traitent de l'enseignement de la langue allemande. Le troisième donne les traités de mathématiques, le quatrième les livres de géographie, d'histoire et d'histoire naturelle. Chaque volume se vend séparément. L'auteur ajoute quelquefois après le titre des ouvrages une courte note pour en caractériser le contenu.

Pour tout ce qui concerne l'Allemagne, ce catalogue est abondant, quoiqu'il ne puisse pas encore être regardé comme complet. Sur la seule méthode Frœbel on trouve une cinquantaine de grands et petits livres. Comme livre de lecture pour les écoles primaires, on a le choix entre plus de cent cinquante ouvrages. La statistique scolaire des divers États allemands est largement représentée. Cependant il serait aisé de signaler des lacunes sur différents points. Ainsi nous ne trouvons pas mention du livre de Schrader, *Erziehungslehre* (Berlin, 1868), qui aurait dû figurer à la section de pédagogie. Par contre, on est étonné de trouver à la section de l'allemand le dictionnaire sanscrit de Bœhtlingk et Roth. La France n'est guère représentée que par les ouvrages qui ont été traduits. Dans la partie consacrée à la religion, nous trouvons la Vie de Jésus de M. Renan en huit traductions allemandes, dont l'une à sa dixième édition. Pour la statistique scolaire de la France l'auteur est plus qu'insuffisant : il ne trouve à citer que le plan de Lepelletier Saint-Fargeau soumis à la Convention nationale. Depuis ce temps, il s'est pourtant produit quelques ouvrages. Quoiqu'elle n'ait pas été traduite, l'*Archéologie des écoles primaires* de M. de Caumont est citée à la section d'histoire et vivement recommandée, sinon pour les élèves des écoles primaires, du moins pour les étudiants et pour les maîtres.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Supplément au compte-rendu de la séance publique annuelle du 7 novembre 1873.

Voici les sujets de prix mis ou maintenus au concours par l'Académie, qui ont été proclamés dans cette séance par M. le président :

Prix ordinaire (2000 fr.). — * 1874 [1]. Étude sur les dialectes de la langue

---

1. Les Mémoires doivent être déposés avant le 1er janvier de l'année indiquée pour chaque prix. L'astérisque marque les sujets déjà mis au concours, qui ont été prorogés, le prix n'ayant pas été décerné.

d'oc au moyen-âge. Les concurrents s'attacheront à déterminer les caractères de deux au moins de ces dialectes, d'après les documents existants, et surtout d'après les textes diplomatiques dont l'âge et le pays sont exactement connus. — 1874. Rechercher d'après les documents, tant byzantins qu'orientaux, l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les califes et les autres princes musulmans de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Honorius jusqu'à l'avénement d'Alexis Comnène (641 à 1081 de J.-C.). L'Académie recommande aux concurrents de ne pas négliger ce qui concerne les relations diplomatiques entre les deux partis, et d'éclaircir autant qu'il sera possible les difficultés géographiques que présente la marche des armées à travers l'Asie Mineure. — 1875. Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand. — * 1875. Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides; montrer cette lutte commençant dès les premiers temps de l'islamisme avec les Motazélites, se continuant entre les Ascharites et les philosophes et se terminant par la victoire complète de la théologie musulmane. Exposer les méthodes dont se servaient les deux écoles et la manière dont les théologiens ont emprunté les procédés de leurs adversaires. Montrer l'influence que le soufisme a exercée à plusieurs reprises sur ces luttes; mettre en lumière les circonstances principales qui ont pu contribuer à la ruine de la philosophie dans le khalifat d'Orient. — 1876. Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du sénat romain sous la République et sous l'Empire jusqu'à la mort de Théodose.

Prix Bordin (3000 fr.). — * 1874. Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens. Déterminer à quelles dates elles ont été composées. — 1874. Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme. — * 1875. Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire. Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie, en remettant ce sujet au concours pour l'année 1875, signale à l'attention des concurrents, sans prétendre exclure les autres questions qui y sont renfermées, divers points particuliers et importants, tels que l'examen des mss. et des éditions de Sidoine, l'histoire de son texte, la chronologie de ses œuvres, la langue de l'auteur, la place qu'il a occupée dans son temps et dans ceux qui l'ont suivi. — 1875. Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. — 1876. Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

Prix Brunet (3000 fr.) pour un ouvrage de bibliographie savante sur un sujet désigné par l'Académie. — * 1874. Antiquité grecque, italique ou celtique (archéologie, histoire et littérature). Tous les ouvrages mss. ou imprimés depuis 1871 inclusivement seront admis au concours. — 1874. Orient, langues, litté-

ratures, archéologie, histoire, géographie, voyages, etc. Seront admis au concours les ouvrages mss. ou publiés de 1871 à 1873, et non-seulement les ouvrages généraux, mais encore les monographies, comme serait, p. ex., une Bibliographie des documents qui se rapportent à la Géographie de la Terre-Sainte, depuis le ive s. jusqu'à nos jours.

Séance du 14 novembre 1873.

L'Académie, autorisée par un décret du 25 octobre, accepte le legs d'une somme de vingt mille francs qui lui a été fait par Mme Guérineau pour la fondation d'un prix biennal de 2000 fr.

M. Castan écrit pour se porter candidat à une place de correspondant à l'Académie. — M. Fr. Godefroy demande que l'Académie lui vienne en aide pour lui permettre de continuer son dictionnaire historique de la langue française.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Vitet : M. Victor Duruy est élu au second tour de scrutin.

M. Miller fait une communication sur plusieurs inscriptions grecques, provenant d'Égypte, dont M. Mariette a adressé des estampages à l'Académie. Parmi ces inscriptions, on en remarque une du iiie s. avant notre ère, en l'honneur de Déméter, de Coré et de l'Équité. L'Équité, Δικαιοσύνη, était l'objet d'un culte spécial à Alexandrie. C'était un usage égyptien de former ainsi des triades de dieux : mais ordinairement on réunissait en une triade un dieu, une déesse et un dieu enfant, plutôt que trois déesses; ainsi dans une autre inscription communiquée par M. Mariette, inscription formant deux distiques, et qui, d'après la forme des caractères, parait peu ancienne, on trouve une triade composée d'Ammon, Isis et Harpocrate. — La dernière inscription dont M. Miller entretient l'Académie est du iie s. av. J.-C. Elle se compose de 8 vers iambiques et se lit assez bien pour la plus grande partie, sauf un mot qui fait difficulté.

M. Melchior de Vogué annonce la découverte récente d'un fragment d'inscription chypriote, qui donne en entier le nom d'un roi qui n'avait pu être lu qu'en partie sur les inscriptions connues jusqu'ici. M. de Vogué avait tenté une restitution de ce nom d'après les légendes de plusieurs médailles : cette restitution est confirmée par l'inscription qui vient d'être découverte.

M. Ravaisson communique deux lettres qu'il a reçues, l'une de M. Rangabé, l'autre de M. Ém. Burnouf, sur les découvertes de M. Schliemann dans la Troade. Parmi les objets trouvés, un très-grand nombre présentent une figure qui semble celle d'une chouette avec un corps de femme; M. Schliemann voit là la représentation d'Athênê aux yeux de chouette (on peut entendre ainsi le γλαυκῶπις Ἀθήνη d'Homère), la déesse protectrice de Troie. M. Rangabé fait ses réserves sur cette théorie, M. Ém. Burnouf l'accepte au contraire pleinement; sa lettre est accompagnée de plusieurs photographies qui reproduisent quelques-uns des objets en question.

M. Egger présente l'Histoire d'Alcibiade de M. Henri Houssaye.

Julien Havet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 29 Novembre — 1873

210. — D[r] P. H. K. v. Maack. Die Entzifferung des etruskischen und deren Bedeutung für nordische Archæologie u. für die Urgeschichte Europas. Hamburg, Meissner. 1873. In-8° 91 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur ayant appris par les journaux que M. Corssen a déchiffré l'étrusque, s'empresse de détacher quelques paragraphes de son histoire primitive du Schleswig-Holstein, où le même déchiffrement se trouve exposé, afin qu'on ne puisse lui contester l'originalité de ses découvertes. Corssen (d'après les journaux) est arrivé à lire l'étrusque au moyen du latin, de l'ombrien, de l'osque, du grec et du rhétien (?). M. de Maack est parvenu au même but par l'irlandais. Il ne doute pas du reste que les résultats dans les deux ouvrages ne soient concordants, et il déclare : « Nos travaux seront ainsi une confirmation l'un de » l'autre et se compléteront mutuellement. »

Le point de départ de M. de M. a été ce fait que chez les anciens Frisons certains noms propres sont tout à fait romains. Exemple : Tite — Titus, — Tate — Tatius, Mumme — Mummius, Cort — Curtius, Didde — Dido, Lolle — Lollius, Pape — Papius, Poppe — Poppæus, etc. Comme ces noms ne s'expliquent ni par le frison, ni par le latin, ils doivent venir d'une origine commune qui n'est ni le latin, ni le frison. M. Maack a été assez heureux pour découvrir cette origine, laquelle n'est autre que l'irlandais. Prenons, par exemple, Tite — Titus : c'est l'irlandais *ti* « domination, » *dae* « l'homme » et *tor* « le seigneur » (*s* et *r* changent fréquemment). Ou bien encore : Tate — Tatius : c'est *tath* « le » seigneur, » *ae* ou *ur* « l'homme. » Or comme il y a beaucoup d'étrusque dans l'histoire primitive de Rome, l'auteur a été conduit à voir s'il ne s'expliquerait pas aussi par l'irlandais. *Und siehe! auch dieses glückte.*

Mais si des Irlandais ont autrefois demeuré en Italie, ils ont dû porter quelque autre nom, car d'Irlandais, ni les Grecs, ni les Romains ne parlent comme de voisins. Ce nom a été également découvert par M. de Maack et voici comment. A la bataille d'Aix, comme le rapporte Plutarque, Vie de Marius, ch. 19, les Ambrons unis aux Teutons firent entendre le cri de guerre : Ambrones! Ambrones! Les Ligures qui étaient dans l'armée romaine comprirent ce mot et le répétèrent, car il était aussi leur propre nom. Dès lors, la langue qui fournira l'explication de ce terme sera la langue des anciens Ambrons et des Ligures. Est-il nécessaire d'ajouter que c'est encore l'irlandais, car *am* signifie le peuple

et *broin* la société. Cette conclusion est inébranlable, la langue étant le principal signe de la nationalité (Hermann Grimm).

Nous voyons que nous sommes forcés d'abréger, car nous n'en sommes encore qu'à la seconde page de cet intéressant opuscule. Disons donc seulement que les autres peuples reconnus comme Irlandais sont les Cariens et les Léléges. Quant aux Étrusques, c'est un peuple mêlé, quoique les Agathyrses et les Tyrrhéniens dont ils sont composés soient originairement irlandais les uns et les autres. Quelques preuves linguistiques pour finir : latin *epistola*, irlandais *eipistil*; l. *latro*, i. *latron, ladronn*; l. *Latinus*, i. *Laidionn*. *Averruncus* est composé de *ab* « seigneur, » *er* « grand » et *ong* « soleil, » c'est-à-dire « le grand-maître du » soleil. » *Commolenda* vient de *comh* « protection, » *mul* « la foule, » *ind* « la » tête » et *ae* « l'homme », total : « principal protecteur de la foule. » Ces échantillons sont plus que suffisants pour montrer que M. de Maack justifie le titre de docteur qu'il porte et dont il donne l'étymologie (*docht* « savant » et *ur* « l'homme » : « savant homme »).

---

211. — **Die Formeln der deutschen Kœnigs- und der rœmischen Kaiser-Krœnung**, vom zehnten bis zum zwœlften Jahrhundert, von G. Waitz. Aus dem achtzehnten Bande der Abhandlungen der kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. Gœttingen, Dietrich. 1873. 1 vol. in-4°, 92 p. — Prix : 5 fr. 35.

On connaît depuis longtemps, par l'*Ordo Romanus* de Hittorp[1], recueil de formules ecclésiastiques du M. A., trois formules de consécration dites : *Ordinatio regis*, *Ordinatio reginæ*, *Ordinatio imperatoris*, ou *Ordo ad regem benedicendum* etc., et qui paraissent s'appliquer toutes trois également aux rois et empereurs d'Allemagne. Elles ont été reproduites sans modifications par les *Monumenta Germaniæ* (L. L. Bd. II). Ces formules se trouvent conservées, soit ensemble, soit séparément, dans un grand nombre de manuscrits, mais avec des divergences de texte considérables; l'édition de Hittorp et des *Monumenta* n'est la reproduction fidèle d'aucun de ces textes et ne permet nullement de se faire une idée sur l'origine de ces formules, ni sur leur emploi au M. A. M. Waitz a jugé utile de soumettre à un examen attentif ces diverses *Ordinationes*, de déterminer où elles avaient dû être primitivement composées, d'examiner si elles avaient été réellement employées et enfin de donner un texte critique de ces formules en prenant pour types les formules destinées à l'Allemagne. Le mémoire qu'il a présenté sur ce sujet à l'Académie des sciences de Gœttingen contient : I. Formule allemande pour le couronnement du roi. — II. Formule allemande pour le couronnement de la reine. — III. Trois formules pour le couronnement de l'empereur. — IV. Un appendice contenant : 1° la formule générale composée à Rome pour les couronnements royaux; 2° une formule où la précédente est mélangée avec celle du couronnement des rois anglo-saxons (ms. Cologne 141);

---

1. Coloniæ, 1568, in-fol.

3° des fragments de bénédictions royales tirés des mss. de Munich, lat. 10073, 14510.

En ce qui touche les formules de couronnement du roi, M. W. montre que ces formules ont un caractère presque exclusivement religieux, et que les circonstances politiques n'y introduisent que de très-légères modifications. Elles sont l'œuvre de l'Église; aussi la formule générale, applicable à tous les pays, à laquelle M. W. donne le nom de *Romaine*, de *Ordo Romanus*, et qui se trouve dans un ms. de Berlin (autrefois à Aix-la-Chapelle) et dans un ms. de la bibliothèque de la cathédrale d'Ivrée, doit-elle être considérée comme la plus ancienne. La formule allemande établie d'après les mss. de Cologne 139, de Paris 820, de Bamberg (Ed. V, 1) et d'après l'édition de Hittorp, est un mélange de la formule romaine et d'une formule anglo-saxonne du temps des fils d'Eadgar, Eadward et Æthelred, c'est-à-dire v. 975-978, conservée avec des variantes dans le formulaire de Ratbod (Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*) et dans un formulaire d'un ms. de la bibl. Cottonienne (A. III). Un ms. de Cologne (n° 141) donne une première forme de cette formule composite et marque la transition des formules romaine et anglo-saxonne à la formule allemande. Cette dernière ne remonte pas plus haut que la fin du xe s. Deux passages relatifs à l'hérédité de la couronne semblent à M. W. des souvenirs de l'époque carolingienne. Mais le premier, spécial à la formule allemande : « Reges quoque de lumbis ejus per successiones temporum » futurorum egrediantur » (p. 37), est un simple vœu très-applicable à l'époque des Ottons; quant au second qui affirme un droit héréditaire : « Sta et retine » locum amodo, quem hucusque paterna successione tenuisti, hereditario jure » tibi delegatum » (p. 53), il est directement emprunté à la formule romaine, applicable à tous les royaumes, l'hérédité ayant toujours été considérée par l'Église comme inhérente à la royauté, à moins que l'Église elle-même n'en décidât autrement. Aussi ces formules, bien que destinées à la royauté élective d'Allemagne ne parlent-elles nulle part de l'élection; le seul passage où l'on pourrait voir une allusion au caractère électif de la royauté : « Famulum tuum » N quem supplici devotione in regem eligimus » (v. p. 39) s'applique non à l'acte politique de l'élection par les grands, mais à l'acte religieux de la consécration par les évêques. Il se retrouve dans la bénédiction de la reine : « Famu- » lam tuam N. quam supplici devotione in reginam eligimus » (p. 46). M. W. croit pouvoir conclure de la nature des recueils où ces formules sont contenues[1]

---

1. M. W. pense (p. 28) que ces formules ont réellement été employées parce qu'elles se trouvent dans des manuscrits contenant des choix de formules composés en Allemagne en vue d'un but pratique. Il est disposé à citer comme exemple le ms. de Paris 820, qu'il croit d'origine allemande. Mais cette opinion paraît peu vraisemblable. En effet la série des rois Francs jusqu'à Henri Ier indiquée par le catalogue de la Bibl. du Roi est une chronique des rois de France, de Priam à Robert le Pieux, qui semble avoir été écrite du temps de ce dernier à en juger par la manière emphatique dont il est parlé de lui : « *Auxilio Dei monitus omnes inimicos suos sibi subjugavit sue servituti.* » Le ms. me paraît être d'ailleurs du XIe et non du XIIe s. comme le dit M. Waitz. — Au fol. 35 v° nous lisons : Incipit examinatio ordinationis episcopi *secundum Gallos*. Pourtant le ms. porte à sa feuille de garde la note suivante d'une main du XVIIe s. — « Codex Ecclesiæ Juva- » vensis sive Salisburgensis in Germania qui usui fuit postea Ecclesiæ Salariensi seu Sa-

qu'elles ont été réellement usitées telles que nous les possédons aujourd'hui, bien qu'aucun témoignage historique direct ne vienne l'attester.

Les formules de couronnement de l'empereur soulèvent des questions assez difficiles, et la dissertation de M. W. ne me paraît pas avoir sur ce point toute la clarté désirable. Il publie trois textes. Le premier est une formule qui a déjà été souvent éditée, par Hittorp, Martène, Raynold, Mabillon, Muratori et qui concorde parfaitement avec ce que Guillaume de Malmesbury (V, 423) nous rapporte au sujet du couronnement de Henri V. Le second, tiré des mss. de Paris et de Berlin cités plus haut est intitulé : *Benedictio ad ordinandum imperatores secundum occidentales*. Il contient les prières de consécration qui accompagnaient le couronnement. Cette formule contient des contradictions qui empêchent d'admettre qu'elle ait pu être jamais employée telle quelle, sans modifications. Elle parle des fils de rois « tuis præcellentissimis filiis regibus » de l'empereur, ce qui ne pourrait s'appliquer qu'à Charlemagne ou à Louis le Débonnaire, et elle parle aussi des « Exercitui Francorum, Romanorum, Teutonicorum, » ce qui nous reporte à l'époque des Ottons[1]. Aussi M. W. voit-il dans cette formule la formule primitive des couronnements royaux transformée maladroitement en une formule du couronnement impérial (les discours sont en effet presque identiques), ou un fragment de l'époque carolingienne dans lequel on a appliqué à l'empereur la formule destinée au roi. — Enfin le troisième texte de M. W. tiré du ms. de Cologne 141 est une formule de couronnement qui lui paraît plus ancienne que le premier texte et remonter à l'époque des Ottons, mais qui pourrait bien n'avoir jamais été employée telle que nous la possédons.

Est-il nécessaire d'ajouter que les dissertations et les éditions critiques de textes contenues dans cet opuscule se distinguent, malgré l'obscurité d'un ou deux passages, par la sûreté de méthode, la prudence et la sagacité qui assurent à M. Waitz comme professeur et comme chef d'école une si heureuse influence et une autorité toujours grandissante.

G. MONOD.

---

212. — **Canti delle provincie meridionali** rac. da A. CASETTI e T. IMBRIANI. Rome, Turin et Florence, E. Lœscher. 2 tomes in-12, xj-332 et vj-447 p. — Prix : 9 fr.

On sait que MM. Comparetti et d'Ancona ont sous ce titre : *Canti e racconti del popolo italiano*, entrepris de publier un très-important ouvrage et qu'il a été inauguré par les chants populaires de Montferrat (*Romania*, t. I, p. 277). Ces chants ont été suivis de ceux des provinces méridionales de l'Italie. Les Abruzzes, la Basilicate, la Terre d'Otrante, la province de Naples, les Calabres, le Bénévent, la Terre de Barri et la Terre de Labour ont fourni à MM. Casetti et Imbriani

---

» giensi in Gallia. Similis codex Salisburgensis habetur in monasterio Vindocinensi. » Mais Lebeuf a ajouté au-dessous : « Sed cave ne in utrobique loco *Iuuauensis* legendum sit » *Vivariensis*. »

1. Pourquoi cela ne pourrait-il s'appliquer à l'époque de Charlemagne? M. W. ne le dit pas.

les matériaux dont se composent ces deux nouveaux volumes. Les morceaux qu'ils contiennent n'ont pas le caractère des chants du Montferrat presque tous narratifs. Ici c'est la poésie lyrique qui domine, on ne trouve dans cette collection que deux chants épiques (p. 1 et 16) évidemment importés, et que de rares fragments d'un genre épisodique. Beaucoup des chants réunis par MM. Casetti et Imbriani sont certainement populaires, d'autres ont une origine littéraire très-visible et que les éditeurs ont indiquée. Ils auraient pu quelquefois la rechercher plus loin dans le passé, ainsi telle comparaison d'un amant et d'un papillon qui va brûler ses ailes dans la flamme apparaît dans un sonnet de Pétrarque (Sonetto XV, *in vita di M. Laura*) et auparavant avait été employée par Jacopo de Lentino :

Si come 'l parpaglion ch'ha tal natura
Non si rancura di ferire al foco.

Si les chants du Montferrat offrent de nombreux sujets de rapprochements avec nos chants français, il n'en est pas de même pour les chants des provinces méridionales. Les rencontres qu'ils présentent doivent être fortuites. Ce sont des idées semblables nées de l'identité de certaines situations. Ainsi on remarque à propos d'un vieux mari, dans une stance de l'Abruzze citérieure, deux vers d'une chanson lorraine composée sur un sujet analogue :

La prima sair' ch'annia a liett'
La viecch schifoss' s'adurmintà.

La première nuit des noc's qu'avec moi il coucha
Il me tourna l'épaule et puis il s'endorma.

On ne peut non plus supposer que par une réminiscence qui serait tout à fait érudite, un poète de Grottaminardo ait dit en faisant l'éloge des bruns :

La terra nera buono grano mena.

ce qui fait souvenir de deux vers de Remy Belleau :

Il est brun, mais la terre brune
Tousiour porte les beaux épis.

On pourrait trouver de lointaines ressemblances entre des dialogues nocturnes d'amoureux (p. 61) et quelques chansons françaises, entre un amant qui veut se déguiser en moine et la chanson de l'Ermite (*Chants pop. du Pays Messin*, p. 353), mais ces ressemblances sont trop vagues pour qu'on ne les attribue pas au hasard. C'est peut-être dans deux ou trois petits couplets tout à fait enfantins que les analogies pourraient sembler le plus accentuées. Nous ajouterons encore cependant, sans toutefois vouloir prétendre qu'il y ait eu imitation, qu'on retrouve, non-seulement dans les provinces explorées par MM. Casetti et Imbriani, mais dans toute l'Italie, une situation qui a été souvent traitée en France : la rencontre et l'entretien d'un amant et de sa maîtresse morte et livrée au feu de l'enfer. Cette donnée qui a fait le sujet d'un chant breton (*Guerziou*, p. 44), d'un chant normand (*Études sur les chants pop. de la Normandie*, p. 54), d'un chant lorrain (*Chants pop. du pays messin*, p. 71) a fourni aussi un épisode (sans doute ajouté postérieurement) au célèbre poème sicilien, la *Baronessa di Carini*, dont M. Sal-

vatore Salomone Marino vient de donner une nouvelle et excellente édition (Palerme, Pedone-Lauriel, 1873).

A propos de cette situation tant de fois reproduite, M. Imbriani prétend que l'Italie posséda autrefois une poésie épique fort importante et que la plupart des chants encore répandus aujourd'hui et qui n'ont pas une source littéraire sont des débris de ces épopées antiques, qu'à peu près tout ce qu'elles renfermaient de lyrique s'est conservé par stances isolées, tandis que l'élément simplement narratif a disparu dans l'oubli. Sans vouloir discuter cette assertion, nous dirons qu'elle nous paraît fort contestable, car en général pour des esprits peu cultivés, les faits, les récits ont toujours beaucoup plus de charme que l'exposition ou l'analyse des sentiments. C'est donc le contraire, il nous le semble, qui aurait dû se produire.

S'il est peu probable que la France ait fourni des éléments aux chants méridionaux de l'Italie, on doit croire que l'Espagne a eu à leur égard un rôle plus actif et leurs éditeurs auraient pu, nous le croyons, découvrir d'assez fréquents sujets de rapprochements dans les *Coplas* : cœurs volés, échangés, splendeur que produit la femme aimée partout où elle apparaît, confessions d'amants et indulgentes absolutions, amour naissant au milieu des rires et des chansons et finissant dans les larmes, etc. — Une stance de Marciano sur une plaintive tourterelle (p. 281) n'est pas sans ressemblance avec la jolie romance *Fonte frida*, mais pourrait aussi avoir pour point de départ un chant grec publié par Tommaseo.

Il n'y a point de chants historiques proprement dits dans les *Canti delle provincie meridionali* (une diatribe curieuse, du reste, contre notre Charles VIII n'appartient pas au midi de l'Italie), mais des allusions à des événements, à divers personnages peuvent donner approximativement la date de certaines pièces. Les allusions aux héros et surtout aux héroïnes de nos épopées chevaleresques sont aussi assez fréquentes, mais les noms de ces paladins et de ces belles n'ont dû arriver à l'extrémité de l'Italie que par *Li Reali*, *l'Orlando*, *Il Morgante*, etc.

La collection des chants des provinces méridionales est fort intéressante. Quoique très-considérable elle n'est pas tout à fait complète, car, après la publication de ces deux volumes, M. Imbriani a encore reçu la communication de 37 chants calabrais, et de plusieurs poésies de la Basilicate qu'il a donnés dans le *Propugnatore* (Anno V. Disp. 5 et 6). C'est à cet excellent recueil qu'il compte encore confier d'autres envois retardataires.

Th. de Puymaigre.

---

213. — **Les Français sur le Rhin** (1792-1804), par Alfred Rambaud. Paris, Didier. 1872. In-12, 377 p.

Ce livre contient un résumé des leçons professées par M. R. à la faculté des lettres de Caen pendant le premier trimestre de 1872. Le travail que M. R. a publié l'an dernier sur le *Royaume de Westphalie* (Revue des Deux-Mondes, 15

septembre, 1er et 15 octobre 1872) me paraît supérieur à ce livre des *Français sur le Rhin*. Les *Français sur le Rhin* sont une série d'articles composés avec soin, écrits avec vivacité; mais l'ensemble forme moins un chapitre d'histoire qu'une polémique brillante. Cette polémique est dirigée à la fois contre l'Allemagne et contre l'empire français. M. R. veut venger la France des accusations odieuses et ridicules que trop d'historiens allemands font peser sur elle; c'est le dessein d'un bon Français et le patriotisme de M. R. se montre en traits trop saisissants pour qu'on ne les relève pas ici. Mais le patriotisme n'est pas la critique. M. R. est un apologiste de la Révolution, j'entends de la Révolution en tant qu'il la croit bienfaisante, glorieuse, libérale, dégagée de toute souillure terroriste et de toute impureté démagogique. Il tient à séparer la Révolution de 1792 de sa suite nécessaire le 18 brumaire et l'Empire. La Révolution lui paraît féconde, l'Empire lui paraît malfaisant; la Révolution, selon lui, nous avait donné des amis, l'Empire nous les a ravis. Ces oppositions sont trop tranchées et je ne crois pas que les faits les justifient. Les deux thèses de M. R.: les réfutations des calomnies allemandes et la défense de la Révolution contre l'Empire, se contrarient souvent l'une l'autre et nuisent à la netteté de ses déductions. M. R. me paraît être dans le vrai lorsqu'il dit (préf. xj) : « Même sous » l'Empire les interventions françaises en Allemagne ont différé essentiellement » des invasions allemandes en France; elles apportèrent avec elles des éléments » essentiels de progrès..... nous avons fait aux Allemands plus de bien que de » mal, et l'empire prussien, fondé sur un prétendu droit de revanche de l'Alle- » magne contre nous, a pour base une injustice et un mensonge. » Je ne saurais au contraire accepter sans réserves les phrases suivantes : « Il nous fut donné, » après une glorieuse guerre de défense, de pouvoir faire la plus humaine et la » plus bienfaisante des guerres de propagande. On avait voulu affaiblir et dé- » membrer la France. Elle dompta la coalition et s'étendit jusqu'au Rhin, moins » par le droit des armes, comme on le verra, que par le libre consentement des » peuples. ..... (Après Rastadt) En même temps qu'il imposait la forme mili- » taire et césarienne à la Révolution française dévoyée, Bonaparte présidait à » la liquidation des affaires germaniques..... l'Autriche ..... avait affaire main- » tenant à un partenaire qui n'était pas ménager de la peine de l'Europe et du » sang des peuples, comme l'Assemblée constituante ou la législative. » Il ne semble pas que la Convention, que M. R. ne nomme pas ici, ait jamais ménagé le sang de personne, et se soit montrée beaucoup plus humaine que Bonaparte. La Convention agissait par fanatisme, Bonaparte agissait par ambition : pour ceux qui supportaient le poids de la guerre le résultat était le même; Napoléon cependant apporta aux peuples qu'il soumit de réels bienfaits. M. R. doit le reconnaître, il ajoute : « En même temps qu'il nous privait d'une partie des bienfaits de » la Révolution, il les étendait aux États soumis à son protectorat. Il retardait le » progrès en France et l'accélérait en Allemagne. Notre grief, à nous Français, » contre Napoléon, c'est qu'il mettait Allemands et Français au même niveau, » comme si nous n'eussions pas été le peuple de la Révolution. » Mais si les

sectateurs de la Révolution eurent un dessein, n'était-ce pas justement celui-là? Où le Directoire avait établi des républiques vassales, Napoléon fonda des royaumes feudataires. Il fut en Europe comme en France le continuateur pratique, l'exécuteur des hautes œuvres diplomatiques de la Révolution, il est impossible de les séparer l'un de l'autre, et pour nous renfermer dans le sujet traité par M. R., le livre des *Français sur le Rhin* démontre à peu près le contraire de la thèse posée par l'auteur : en Allemagne les idées de 1789 soulevèrent de l'enthousiasme, il est vrai, mais la conduite des Jacobins discrédita la Révolution; le Consulat et l'Empire, au moins jusqu'en 1809, furent la forme bienfaisante de la Révolution française; la Convention conquit, soumit, terrorisa; ce fut Napoléon qui appliqua les réformes. J'en trouve la preuve dans l'ouvrage même de M. R.

Ch. I. — *La France et l'Allemagne avant* 1789. C'est la réfutation la plus vive et la plus complète que j'aie lue du trop fameux paradoxe officiel des « invasions françaises » en Allemagne; mais ce n'est point le sujet du livre, à proprement parler, et je ne m'y arrête pas. — Ch. II. *Le Saint-Empire romain et sa Constitution* est une exposition claire et intéressante; il y a beaucoup de lecture, habilement mise en œuvre, et, je crois aussi, beaucoup de vérité dans le tableau que M. R. fait, au ch. III, des *Gouvernements allemands avant* 1789.— Le ch. IV, *La Déclaration de guerre*, est un de ceux où l'on regrette le plus que M. R. se soit borné à écrire une page de polémique colorée, là où il lui aurait été si aisé de nous donner de bonne et belle histoire. La préoccupation de réfuter les Allemands continue de l'absorber. Il établit sans aucune peine que l'agression vint de l'Allemagne, que la France fut attaquée dans ses droits les plus légitimes. Mais une étude détaillée des événements diplomatiques, sans atténuer la responsabilité des princes allemands, amènerait, je crois, en ce qui concerne la France, à d'autres jugements que ceux de M. R. Il ne me semble pas avoir apporté dans ses appréciations sur l'Europe, sur les émigrés, sur Louis XVI et le parti de la cour, ce principe de la méthode critique qui consiste à entrer dans l'intimité des personnages, à les apprécier d'après leurs propres sentiments et non d'après les nôtres. Pour beaucoup de Français, l'histoire de la Révolution n'est pas un objet de science, mais un objet de croyance; elle est du domaine de la théologie et non du domaine de la philosophie. Par un contraste assez piquant, au moment où l'école critique cherche à ramener à la mesure humaine les plus singulières révolutions de l'humanité, au moment où l'on s'efforce de dégager de toute intervention surnaturelle l'origine des religions, où l'on discute les évangiles et réduit aux proportions de l'histoire réelle les légendes et les hagiographies, il semble que ces méthodes, bonnes pour le christianisme, doivent être suspendues devant la majesté de la Révolution. Il se serait produit en France, de 1789 à 1799, des phénomènes incompréhensibles, et des forces inconnues auraient alors poussé l'humanité dans des voies toutes nouvelles. Les entités métaphysiques, chassées de la théologie et de la philosophie, se sont réfugiées dans l'histoire. Il serait temps de penser un peu librement sur la Révolution française, de la con-

sidérer du même point de vue que les autres mouvements de l'humanité. Tocqueville s'en était convaincu en remontant aux sources, et le plus beau mérite de son œuvre est d'avoir ramené l'idée de la continuité historique dans une étude dont on l'avait trop légèrement bannie. Il appartenait à l'auteur des *Origines du christianisme* d'indiquer à la critique la méthode à appliquer aux *Origines de la Révolution française*. Je ne prétends point confondre un esprit aussi libre et aussi curieux que M. R. avec les vulgaires apologistes de la Révolution ; mais je le comparerais volontiers à ces théologiens, nourris de science moderne, que leur éducation, leurs goûts, leur caractère rattachent encore à l'orthodoxie et qui, dans leurs travaux d'histoire, s'occupent moins d'établir la réalité des faits que de réfuter les contempteurs, souvent superficiels, de la religion. Je conçois l'émotion patriotique où les écrits de tel Prussien célèbre, M. de Sybel, par exemple, jettent M. R.; M. de Sybel, en effet, pour de tout autres motifs, me paraît un historien aussi peu critique de la Révolution que M. Thiers ou M. Louis Blanc. Mais il faut tenir compte des documents qu'il publie et qui sont d'un grand prix. Il s'est fait en France depuis trente ans les plus curieuses publications. Je m'étonne de ne rencontrer dans ce chapitre de M. R. ni la trace des recherches de Mortimer-Ternaux, ni le titre même de ses écrits. La lecture des pièces publiées par M. d'Arneth permettrait de recomposer l'intérieur de la cour de France, et les conclusions à tirer sur le rôle de Louis XVI et de la reine en seraient fort modifiées.

Ni Louis XVI ni aucun des princes contemporains ne pouvaient découvrir dans la Révolution les *dogmes* qu'on en a tirés plus tard. Ils y voyaient un mélange de revendications légitimes et de séditions anarchiques : c'était pour eux un événement comme tous les autres, plus effrayant sans doute, plus gros de conséquences, mais que l'on devait apprécier, condamner ou approuver suivant les règles communes du jugement. Il ne manquait pas en France et en Europe d'hommes de science et d'esprits éclairés, qui philosophaient volontiers sur les réformes, et qui pourtant, loin d'approuver la Révolution à partir de 1790, la blâmèrent et crurent devoir la combattre. Ils en pensaient et en parlaient comme Tacite du christianisme ; bien que partageant sur certains points les idées des révolutionnaires, ils ne reléguaient pas moins ces hommes dans la classe des sectaires dangereux. L'idée de la patrie n'était pas alors ce qu'elle est devenue plus tard. On ne séparait point la France de la royauté ; la France s'en était trouvée bien depuis des siècles ; pour le roi, pour ses conseillers, attaquer la royauté c'était attaquer la France même dans sa constitution et dans sa puissance. La Sainte-Alliance qui devint l'objet d'un traité mystique en 1815, fut, en effet, une réalité depuis 1791. Louis XVI ne fut pas plus coupable, à son point de vue, de rechercher l'alliance des souverains contre la révolution, que ne le furent plus tard Alexandre Ier, Frédéric-Guillaume III et l'empereur François. Parmi les partisans les plus déclarés des réformes, même parmi ceux qui inclinaient vers la république, comme La Fayette et Dumouriez, les idées de l'ancien régime, les vieilles traditions françaises se mêlaient étrangement avec les aspirations révolutionnaires.

Qui pourrait en vouloir à Dumouriez d'avoir cherché à conquérir la Belgique et à faire la paix avec la Prusse aux dépens de l'Autriche? Ce qui s'est passé à Bâle en 1795, après tant de massacres, aurait pu très-probablement se passer en France, après Valmy, si le 10 août n'avait pas renversé le gouvernement régulier. Custine « ce Dumouriez inférieur, » comme l'appelle M. R. se félicitait d'avoir par ces conquêtes étendu la puissance française et fortifié les frontières de la France. Sieyès parla, dit-on, en 1792 des « frontières naturelles » et l'idée en fut sans cesse présente à l'esprit des diplomates français (R. p. 294). Le fameux manifeste de Cambon (15 décembre 1792), qui présente l'expression la plus complète du fanatisme révolutionnaire, mélange constamment à l'idée de propagande l'idée de lucre et de conquête. C'est qu'on ne se dégage point si aisément des idées de son temps; c'est déjà beaucoup d'en modifier l'expression. La conquête était dans le droit public de l'Europe. Ce que les monarques faisaient pour leur trône, les conventionnels le firent pour leur système; dans l'un et l'autre cas, l'idée de l'État domina les gouvernants, rois ou dictateurs. Les plébiscites de la Convention n'eurent qu'un caractère accessoire. On ne voit point que les négociateurs républicains à Bâle et à Rastadt aient plus scrupuleusement disposé des « âmes » que ne le firent plus tard les diplomates consulaires de Lunéville et les illustres plénipotentiaires de Vienne. Sans doute, c'est une conclusion impertinente de prétendre, comme on l'a fait en Allemagne, que la Convention aurait introduit en Europe l'idée de conquête; la Convention ne l'introduisit pas, mais elle la prit à son compte et l'appliqua à son profit. Les résultats d'une conquête ne doivent pas se confondre avec le caractère même de cette conquête. L'histoire du royaume de Westphalie en fournirait un exemple. La conquête de l'Alsace et l'annexion de la Lorraine par l'ancien régime ont fondé des liens plus durables que maint « affranchissement » opéré par la Révolution. Ce que je dis du droit de conquête s'applique au droit de guerre. La Convention pratiqua, selon son caractère, le droit de guerre que pratiquaient les armées européennes du temps. Comparez le récit de la campagne de France dans Gœthe à celui de l'invasion de la Belgique dans les documents publiés par Mortimer-Ternaux. M. R. fournit nombre de faits à l'appui de cette proposition. Un savant docteur en droit international, M. Calvo, très-sympathique à la France, va même jusqu'à dire (II, 195) « qu'on rencontre peu d'exemples de réclamations » d'indemnités de guerre avant la Révolution. » Sans doute une ère nouvelle commença en 1789; mais les prophètes et les sectateurs la propagèrent par les moyens que leur fournissait leur temps. Plus tard seulement on essaya de déduire les conséquences que pourraient avoir sur la guerre et la conquête les idées de la Révolution; le second empire français en essaya quelques applications timides; l'Europe, jusqu'à nos jours, les a tenues pour de belles chimères; les traités de 1866 et de 1871 conclus d'après la triple théorie des frontières naturelles, des nationalités, et du droit national, au point de vue allemand, ont infligé aux doctrines de la Révolution française le plus pénible démenti. Tout en rétablissant les faits dénaturés par des historiens allemands, tout en demeurant

très-français dans ses tendances et ses jugements, M. R. aurait pu, ce me semble, appliquer à cette histoire de la déclaration de guerre en 1792 une critique plus large et plus dégagée.

Les chapitres suivants nous amènent au cœur même du sujet. C'est la partie neuve et instructive du livre de M. R. Il a rassemblé les ouvrages allemands qui traitent de l'occupation française et il en a tiré le parti le plus avantageux. L'histoire domine ici; plusieurs passages sont excellents, par exemple, ch. V, le tableau de Mayence avant le siége. Custine me paraît bien peint et bien jugé. M. R. me semble un peu indulgent pour le système des réquisitions en argent; on en abusa, mais j'insisterais moins sur cet abus, assez difficile à constater et à éviter, que sur le mode même de la réquisition. Elle pesait exclusivement sur les anciens ordres privilégiés et en particulier sur les ecclésiastiques. « On » pensait, dit M. R. que ceux-là seuls qui avaient vécu de priviléges pendant » des siècles, devaient faire les frais de la guerre suscitée contre la France par » l'absolutisme et les priviléges... Il fallut s'exécuter et livrer des otages » (p. 182-183). On ne voit pas en quoi le chapitre de Mayence qui fut coté à 375,000 francs, celui de Spire qui en dut payer 200,000, les « divers couvents » taxés dans les mêmes proportions, avaient mérité de payer les frais de la guerre. « Le système des généraux de la Révolution rappelle à » certains égards la conduite de nos vieux héros populaires, » dit M. R. (p. 185). On peut dire que la conduite des généraux prussiens en 1870 a rappelé celle des héros révolutionnaires. Une proclamation de Custine a été reproduite presque mot pour mot par un fameux manifeste royal. « La guerre » que nous faisons aujourd'hui est dirigée contre tous ceux qui ont prévariqué » de pouvoirs confiés, et non contre les peuples. » — Le siége de Mayence par Custine est vivement raconté. — Le ch. VI, *Les Français sur le Rhin*, nous montre les révolutionnaires cherchant à organiser la conquête et à gagner le pays. L'occupation de Francfort semble peu motivée. « Francfort avait prêté de l'ar- » gent à l'empereur pour faire la guerre, on avait fabriqué chez elle de faux » assignats, elle avait donné l'hospitalité aux émigrés, ses journaux avaient été » d'une grande violence. » Ce n'étaient pas des raisons suffisantes pour « affranchir » cette petite république, menacer la ville de bombardement, lui demander deux millions de florins et transiger pour 1,500,000. M. R. du reste ne cherche pas à pallier les faits. Il se borne à dire que les Prussiens ont fait pire en 1866 et 1870. Cette assertion, affligeante pour les philanthropes, n'est pas une excuse. — Le ch. VII, La *République de Mayence*, est plein d'intérêt. M. R. montre fort bien les tendances qui pouvaient préparer dans les pays du Rhin l'annexion à la France et le succès de la Révolution. Les portraits des clubistes de Mayence sont très-vivants. On voit (p. 227) que les corporations protestaient contre le régime jacobin du club et désiraient rester dans l'empire. L'histoire du plébiscite des 17 et 18 décembre 1792 est peu claire (p. 241). Le vote qui décida de l'annexion parut entouré de peu de garanties. Ce fut bien pis quand il s'agit de nommer « les constituants rhénans. » Des décrets de la Convention privaient du droit de vote « les employés civils et

» militaires des anciens gouvernements, tous les membres des communautés et » corporations privilégiées; » il fallait pour être élu « prêter le serment de » liberté et d'égalité et avoir renoncé par écrit à tous les priviléges. Les inser- » mentés seraient expulsés. La Convention déclarait qu'elle traiterait en ennemis » les peuples qui ne voudraient pas de la liberté » (p. 243). Le bruit courait à Mayence que les Prussiens allaient arriver et qu'ils puniraient ceux qui prêteraient le serment. « Dans de telles conditions, dit avec raison M. R. (p. 247) » les élections n'étaient plus libres. » Dans tout Mayence il ne se présenta que 300 électeurs, 260 selon M. Sugenheim; à Worms 250; à Spire sur 5000 habitants, il y eut 479 votants. Cette parodie de plébiscite ne mérite pas l'admiration qu'elle inspire à M. R. : « La première fois que les Allemands ont été appelés à » voter sur leurs destinées c'est en 1792, c'est par les Français » (p. 250). Ainsi fut élue la Constituante qui vota « par acclamation » la réunion à la France. Il est difficile de parler ici sans ironie « du libre consentement des peuples. » La vérité est que les Rhénans se trouvaient mal de leur gouvernement, qu'ils virent certains avantages dans le fait accompli, qu'ils l'acceptèrent sans résistance, que plus tard même ils s'en félicitèrent; mais, en réalité, ce fut une conquête fardée par un semblant d'appel au peuple. — Le ch. VI, *Perte de Mayence*, montre d'ailleurs combien l'établissement était peu solide. Il s'y trouve des traits bien honorables pour l'armée française (p. 260) par exemple. La politique de la Convention n'en fut pas moins absurde et violente; la brutalité de la réaction qui suivit le retour des Allemands (p. 269) l'explique dans une certaine mesure, c'était la pratique du temps; mais il ne faut pas alors parler de progrès et de rénovation morale. — Le ch. IX, *Retour des Français sur le Rhin*, n'est qu'un exposé trop rapide. — Le ch. X, *Congrès de Rastadt*, méritait plus de développements. Je relève, au passage, ces paroles qui me semblent fort justes en elles-mêmes et parfaitement justifiées par l'histoire du Congrès, mais qui ne s'accordent guère avec l'idée d'un droit des gens nouveau et supérieur pratiqué par la Révolution : « Si la guerre qu'on nous faisait depuis 1792 était une guerre injuste autant que » fertile en conséquences déplorables, il était juste qu'on nous indemnisât. Pour » prévenir le retour fort probable de cette redoutable agression, nous avions le » droit de nous assurer une frontière facile à défendre.... Pourtant, si la réunion » de la partie septentrionale des pays rhénans devait être une source de » guerres perpétuelles, il n'était que sage, surtout pour une République, de se » montrer désintéressé » (p. 295). Ces raisonnements sont de tous les temps. En 1871 les Prussiens se sont inspirés de la première proposition et n'ont pas assez tenu compte de la seconde. — Le ch. XI, *Le Rhin sous la domination française*, est une peinture que je crois très-exacte des bienfaits qu'après 1799 le régime français apporta à ces pays. Bonaparte exécuta ce que la Révolution avait promis. Il fut pour les Franco-Germains du Rhin la personnification de la Révolution dans ce qu'elle avait de bienfaisant. « Pendant quatorze années, dit » M. R. la rive gauche du Rhin jouit, comme le reste de la France d'une paix » profonde » (p. 325). — Les ch. XIV à XIX, *Le recès germanique et la sécularisation*, *Les violations du territoire germanique*, *Le nouvel empire carolingien*, se

lisent avec intérêt, mais ils ne présentent pas de nouveautés bien saisissantes et ne me semblent pas soulever de discussions. — En résumé, le livre de M. R. fait honneur à celui qui l'a composé et fait plaisir à ceux qui le lisent. Je ne trouve pas que M. R. ait suffisamment justifié la politique de la Révolution; mais ce n'était pas l'objet qu'il avait surtout en vue. Peut-être se proposait-il surtout de réduire à néant les calomnies et les sophismes dont les zélateurs de la Prusse, officiels et officieux, nous ont obsédés depuis 1870? Il y a, si je ne me trompe, entièrement réussi, et c'est beaucoup.

Albert SOREL.

VARIÉTÉS.

The educational Review of the French language and Literature. Oxford, At all booksellers, London and Paris, Hachette. October 1873[1].

La fondation de cette revue est un effet du développement que l'étude du français reçoit depuis quelques années en Angleterre. Notre langue a toujours été fort répandue chez nos voisins d'outre-Manche, mais il y a loin des notions qui suffisent aux besoins d'un voyageur de commerce ou d'un touriste, à une connaissance approfondie, permettant à celui qui la possède de goûter des œuvres littéraires. Bien que l'étude des langues vivantes soit notablement plus répandue dans la Grande-Bretagne que chez nous, on y trouve certainement parmi les classes instruites moins de personnes possédant à fond le français et sa littérature qu'en Allemagne, en Italie ou même en Espagne. Quant à un enseignement véritablement scientifique de notre langue, il n'existe pas chez nos voisins. Des pays non romans : l'Allemagne, la Suisse, la Suède et la Norwége, possèdent dans l'enseignement supérieur des chaires de langues romanes : rien d'équivalent dans la Grande-Bretagne. L'enseignement officiel, ou pour mieux dire l'enseignement des Universités et des grandes écoles (car il n'y a guère d'enseignement officiel dans le Royaume-Uni) est singulièrement au-dessous des besoins, malgré des améliorations récentes[2]. Heureusement, l'enseignement privé progresse rapidement et parvient à combler dans une grande mesure les lacunes de l'enseignement public. De là vient que dans les classes élevées, où les jeunes filles

---

1. Paraît par trimestres; 5 sh. par an.
2. Voir pour l'état de l'enseignement des langues vivantes en Angleterre vers 1850 le rapport de M. Hantute, dans les *Archives des Missions*, II, 602-4. M. Hantute termine ses observations à ce sujet par cette réflexion : « Nous ne devons pas en France nous étonner » du peu d'attention accordé dans les anciennes institutions d'Angleterre aux langues » vivantes : il y a trop peu de temps que l'étude en a été introduite chez nous, et elle » n'est pas assez généralement admise pour que nous soyons fondés à reprocher au sys- » tème anglais sa négligence à cet égard. » Cette pénible remarque n'a pas cessé d'être vraie. Au moins en Angleterre dans des écoles récentes, telles que Owen College, à Manchester, et même dans des écoles d'ancienne fondation, il a été fait beaucoup pour améliorer l'état de choses dépeint par M. Hantute; chez nous on a surtout produit des circulaires ministérielles qui resteront sans effet tant qu'on n'exigera pas des candidats aux deux baccalauréats, ou à tout le moins de ceux qui se présentent aux grandes écoles du gouvernement, une connaissance sérieuse de l'allemand *et* de l'anglais.

fréquentent peu les *public schools*, la connaissance des langues modernes est notablement plus répandue chez les femmes que chez les hommes.

L'insuffisance de l'enseignement public en ce qui concerne les langues vivantes ne peut être reprochée à l'État. Dans le Royaume-Uni, l'État peut quelque chose en matière d'instruction primaire ou même secondaire: il ne peut à peu près rien en ce qui concerne l'enseignement supérieur. C'est cependant par l'enseignement supérieur qu'il faut commencer si on veut donner une certaine valeur à l'étude des langues modernes. C'est aux Universités qu'appartient l'initiative, et il serait digne de ces corps vénérés de faire à cet égard un pas décisif en avant. Tant qu'à Oxford et à Cambridge on considérera l'étude de l'allemand et des langues romanes comme peu digne de l'application d'un savant, il n'y a point à espérer voir les gradués de ces Universités, devenus *head masters* des écoles publiques, y attacher une grande importance. Les fondations les plus riches, le *Taylorian institution* d'Oxford par exemple, créé pour favoriser l'étude des langues et des littératures modernes, ne remédieront pas au mal. On y pourra, pour un temps, attacher un savant éminent, qui est en même temps un professeur plein de séduction : rien n'y fera; les élèves ne viendront pas, parce que ce n'est pas avec les langues modernes qu'on obtient des *scholarships* ou des *livings*.

La nouvelle revue que nous annonçons contient d'intéressantes informations sur l'enseignement du français dans les écoles anglaises. Elle publie, entre autres documents officiels, la série des questions posées en 1873 à l'Université de Cambridge dans l'examen pour les femmes. Ce questionnaire est curieux : il suppose chez les *candidates* une instruction étendue, et de la part des examinateurs un louable désir d'attirer l'attention des concurrentes vers l'étude scientifique de la langue. Ainsi on pose à des femmes cette question à laquelle peu de nos bacheliers sauraient répondre : « Distinguish between *Assonance* and *rime exacte*. » Mais cette autre nous paraît assez peu justifiée : « Explain the following words : *corvée*, » *gabelle*, *états généraux*, *commune*. » C'est une question qu'on s'attendrait plutôt à trouver dans les examens de seconde année de l'École des chartes. En voici une troisième qui jetterait plus d'un romaniste dans une grande perplexité : « The » french verbs have been divided by different grammarians into two, four, eight, » twelve, sixteen and even seventy-two conjugations. State which of these arran» gements you prefer, and why? » Qu'il nous soit permis de suggérer que l'important est de savoir conjuguer les verbes français. Et en outre, si les *candidates* savent le latin (ce qui est assez probable) on pourrait leur demander la cause de telle ou telle des formes qualifiées d'irrégulières, mais quant au classement des verbes, il ne peut être effectué d'une manière satisfaisante, et par conséquent il importe très-peu d'adopter un système plutôt qu'un autre.

La Revue *of the french language and literature* donne à plusieurs des questions officielles des réponses précises et qui dénotent une connaissance scientifique de notre langue. C'est dans le sens de l'étude historique du français que nous l'engageons à diriger ses travaux. C'est en élevant le niveau de l'enseignement qu'on peut arriver à le faire prospérer à tous les degrés.

II.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 21 novembre 1873.

M. de Sainte-Marie envoie les estampages de 4 inscriptions puniques.

M. de Vogüé annonce la découverte d'une fabrique de fausses inscriptions sémitiques contre laquelle il invite les savants à se mettre en garde. L'Académie a dernièrement reçu de M. Sauvert, premier drogman du consulat de France à Alexandrie, un grand nombre d'inscriptions himyarites : M. de Vogüé déclare que la plupart de ces inscriptions, celles qui sont sur bronze, sont fausses. Elles sont l'œuvre d'un chaudronnier du Yémen. M. de Vogüé présente à ses confrères un spécimen de ces fausses inscriptions, exécuté, paraît-il, avec une rare habileté. — Mais il se trouvait en outre dans l'envoi de M. Sauvert deux inscriptions sur pierre : celles-ci paraissent authentiques. L'une est assez longue, elle sera publiée in extenso par M. Halévy. L'autre, qui se réduit à quelques mots, accompagne un petit bas-relief dont M. de Vogüé présente le dessin aux membres de l'Académie; on y lit un fragment de nom propre et une formule d'imprécation contre celui qui casserait ce monument.

M. L. Renier rend compte de plusieurs inscriptions latines dont les copies ont été envoyées de Tunis par M. de Sainte-Marie. Les plus intéressantes sont deux inscriptions gravées sur un piédestal de marbre. L'une est en l'honneur de Marc-Aurèle et date de 152 ap. J.-C. C'est la seule inscription latine antérieure à l'avénement de Marc-Aurèle, jusqu'ici connue, qui fasse mention de sa puissance tribunitienne : ce fait ne se trouve ailleurs que dans des inscriptions grecques. Le piédestal où est gravée cette inscription portait sans doute une statue de Marc-Aurèle, qui plus tard aura été remplacée par une statue de Constantin, car on trouve sur une autre face une inscription en l'honneur de cet empereur. Celle-ci nous fait connaître le nom d'un nouveau proconsul d'Afrique, Domitius Latronianus. Ce personnage était déjà connu d'ailleurs, mais on ignorait le fait de son proconsulat, qui paraît devoir être placé dans une des années 322, 325, 327, plus probablement en 322; c'est à la même date par conséquent que doit être rapportée l'inscription en question. M. Renier termine en exprimant le vœu que ce monument, qui est actuellement au consulat de France à Tunis, soit apporté en France, et en général que les consuls de France à l'étranger prennent soin d'enrichir le plus possible nos collections épigraphiques.

M. Soldi lit un mémoire intitulé *Considérations sur le style et les procédés de la sculpture égyptienne sous l'ancien empire.* Le caractère général de raideur et d'uniformité des figures égyptiennes a fait soutenir que les artistes étaient astreints à suivre dans les proportions et l'attitude des personnages une formule invariable. En outre, plusieurs auteurs, étonnés de la dureté des matières employées par les sculpteurs et du travail énorme qu'elles devaient exiger, ont voulu que les Égyptiens aient eu à leur disposition des procédés spéciaux pour tailler le granit

et les autres pierres dures. M. Soldi combat ces deux assertions. Selon lui, l'art égyptien s'est toujours développé avec une pleine liberté, et il n'a employé que les moyens les plus communs de tailler la pierre. C'est précisément la difficulté de travailler sur une matière fort dure avec des instruments imparfaits qui a produit la raideur des figures. Il fallait se préoccuper beaucoup de la solidité, car les matières les plus dures sont souvent les plus fragiles : ainsi pour consolider le cou, qui, étant plus mince que le reste de la statue, était plus exposé à se casser, on était obligé de coiffer les statues du bonnet égyptien tombant sur les épaules, ou, si la tête était nue, de lui donner soit de longs cheveux descendant derrière le cou, soit une barbiche qui venait se rattacher à la poitrine et servait de tenon. M. Soldi examine les différents procédés spéciaux qu'on a prêtés aux Égyptiens, et expose les raisons qui lui font penser qu'ils n'ont pu être en usage. — Au reste, ce caractère de raideur n'était pas particulier à l'Égypte et ne provenait pas seulement des difficultés matérielles du travail. C'est un caractère général de l'art de tous les peuples primitifs. L'Égypte même s'en est peu à peu affranchie, et M. Soldi montre les progrès qu'on observe quand on passe des premiers monuments de la sculpture égyptienne qui nous aient été conservés à ceux des époques suivantes.

M. Egger présente à l'Académie, de la part des éditeurs, les harangues de Démosthène publiées par M. H. Weil, les 2e et 3e fascicules des mémoires de la Société de linguistique de Paris, et les deux premiers volumes d'une collection des chroniques de la Valachie et de la Moldavie, en langue roumaine, publiées par M. Kogalniceanu. M. L. Renier offre l'*Itinéraire des dix mille*, par M. F. Robiou (14e fascicule de la bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études). M. Brunet de Presle présente divers opuscules grecs, entre autres le *Physiologus*, poème grec du moyen-âge, publié par M. Ém. Legrand, avec une introduction par M. Gidel. Enfin M. Maury offre de la part de M. Casati une note sur la valeur de la lettre étrusque qui avait été généralement assimilée jusqu'ici au λ : cette assimilation avait été contestée par quelques personnes, M. Casati la maintient.

Julien HAVET.

ERRATA.

N° du 15 nov. 1873, p. 327, au lieu du titre *Séance du 7 novembre* 1873, lire : *Séance publique annuelle du 7 novembre* 1873.

Ibid., l. 5 en montant, lire : qui couronna sa première œuvre, et accorda à la seconde, *les Juifs d'Occident*, une mention honorable.

N° du 22 nov., p. 330, note 1, au lieu de *Denys*, lire *Denis*.

Ibid., p. 343, au lieu d'*Honorius*, lire *Héraclius*.

Ibid., p. 344, 6 lignes av. la fin, lire *Athéné*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 6 Décembre — 1873

214. — **Die griechischen Philosophen in der arabischen Ueberlieferung,** von August MÜLLER. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, 59 p.— Prix : 2 fr.

Le *Kitâb al Fihrist* contient un chapitre où sont énumérés les principaux philosophes grecs ainsi que les titres de leurs ouvrages, avec l'indication des traductions qui en ont été faites en syriaque et en arabe. Wenrich l'avait déjà utilisé dans son ouvrage intitulé : *De auctorum græcorum versionibus et commentariis syriacis, arabicis*, etc. Aujourd'hui M. H. en donne une traduction complète avec de nombreuses notes qui témoignent d'une étude approfondie du sujet. La plupart des identifications que propose M. H. sont hors de doute ; presque toutes se retrouvent, il est vrai, dans l'ouvrage de Wenrich, mais elles n'y sont pas entourées, comme ici, d'un appareil critique aussi complet qu'on peut le désirer. La traduction de M. H. est généralement fidèle : nous n'y avons relevé qu'une légère erreur et deux omissions. P. 245, l. 5 du texte, *fassaraho* est rendu par *übersetzt. Ibid.*, l. 17, quelques mots n'ont pas été traduits. P. 247, l. 2, après Platon, le texte ajoute « et ceux qui le précédèrent. »

---

215. — **Histoire du siècle de Périclès,** par M. E. FILLEUL. 2 vol. in-8°. 1873. Didot.

Ce n'est point, tant s'en faut, l'ouvrage du premier venu que cette histoire de Périclès. Quoi qu'on puisse penser de telle ou telle assertion, de tel ou tel détail, quiconque s'engage dans cette lecture en garde l'impression d'une œuvre sincère et réfléchie. Épris de son sujet et libre de ses heures, l'écrivain, on le sent, a vécu pendant des années avec ses personnages ; après avoir étudié, avec une intelligente curiosité, tous les témoignages anciens et un certain nombre de travaux modernes, il s'est donné beaucoup de peine pour distribuer ses matières dans le cadre qu'il s'était tracé, pour y faire entrer, sans qu'il y eût confusion, l'histoire politique de toute la Grèce, pendant un siècle tout entier, et de plus l'histoire des lettres, des sciences et des arts durant le même laps de temps. Sans parler des recherches préparatoires, il y a eu ici un long effort de composition et de rédaction. La plupart des ouvrages, même des ouvrages de longue haleine, que nous voyons naître autour de nous, portent toujours la trace plus ou moins marquée de leur origine, de leur forme première ; ils rappellent le journal ou la revue où ils ont paru tout d'abord, ils ressemblent, plus ou moins,

à un recueil d'essais ou d'articles, de travaux détachés que réunit un lien parfois assez fragile. Ceci, pour tout dire en un mot, c'est un livre, un vrai livre, fondu d'un seul jet.

A n'aborder ainsi le public, à n'affronter la critique qu'avec un livre de cette étendue, qu'avec une œuvre complète et définitive, il y a des avantages et des inconvénients. Les avantages sont faciles à indiquer : le livre y gagne en équilibre des différentes parties, en harmonie des proportions, en unité ; il a un aspect plus satisfaisant pour l'esprit, plus conforme aux lois d'un art sévère. En revanche, pour quelqu'un qu'une éducation spéciale n'avait point préparé à ce genre de recherches et de travaux, il y avait un réel danger à ne point essayer d'abord ses forces en des esquisses, des dissertations séparées, des monographies, qui auraient pu provoquer la contradiction et attirer à l'auteur des observations dont il aurait fait son profit. Nous allons essayer de montrer, dans une rapide revue de l'ouvrage, sur quels points aurait pu porter la critique; l'auteur, nous en sommes certains, ne prendra nos remarques que comme une preuve du soin avec lequel nous avons lu son livre et de l'estime que nous en faisons.

Avant d'entrer dans le détail, nous nous permettrons quelques observations générales. Comme M. Filleul, nous ne sommes pas partisan de l'habitude, qui depuis longtemps avait prévalu chez nous, de latiniser tous les noms grecs; nous n'approuvons pas que l'on donne aux divinités du panthéon hellénique les noms des divinités italiques que Rome, dans la première hâte de son admiration pour la Grèce, avait assimilées, sans tenir compte des différences, aux habitants de l'Olympe d'Homère. Il y a là certes une réforme à faire dans nos usages; mais il y faut, comme en toute réforme, de la discrétion et de la mesure. M. Filleul, et nous l'en félicitons, n'a point été jusqu'à l'excès où est tombé M. Leconte de Lisle; ainsi il laisse aux noms de ville la forme sous laquelle ils sont connus chez nous depuis trois siècles. Il dit Athènes, Corinthe, Corcyre, et non Athenai, Korinthos, Korkyra; mais pourquoi n'a-t-il pas usé du même tempérament quand il s'agit des noms d'homme? Je l'approuve fort de donner la terminaison grecque en *os* et non la terminaison latine en *us* à tous les noms, tels que Kodros ou Mélanthos, qui ne sont pas d'un usage fréquent; je l'approuve aussi de conserver sous leur forme courante tous ceux qui, par l'histoire littéraire, sont pour ainsi dire entrés dans la langue française, tels que Sophocle, Thucydide, Euripide; mais pourquoi donc alors contraindre à reprendre une physionomie grecque, qui le rend tout étrange, un nom plus connu peut-être encore et plus populaire, celui du philosophe Socrate? Pourquoi donc écrire Thucydide et Sokratès?

Ce n'est pas seulement quand il s'agit des noms propres que M. F. nous paraît avoir un goût exagéré pour ces transcriptions littérales du grec qui donnent à une phrase française un aspect si bizarre. Il transcrit encore en termes grecs certains noms de magistratures et d'institutions, des désignations de toute espèce. Là encore il y a un milieu à prendre, entre l'emploi constant d'équivalents empruntés à notre langue, équivalents qui parfois manqueraient d'exacti-

tude, et l'abus de mots étrangers, qui choquent l'œil et l'oreille : c'est une question de mesure et de goût. *Archonte* est aussi français que *consul;* au lieu de *stratéges,* on aurait très-bien pu dire généraux, mais *stratége* est devenu d'un emploi courant, et il y a peut-être quelque avantage à s'en servir, pour que le lecteur soit ainsi tout d'abord prévenu qu'il s'agit d'une magistrature athénienne qui a ses caractères spéciaux ; je risquerais aussi *mètèque,* terme qui n'a rien d'étrange et qui désigne une situation à laquelle rien ne correspond tout à fait dans nos sociétés modernes, mais pourquoi *Kéryx* au lieu de héraut ? Pourquoi les *Athéniens et leurs symmaques* au lieu de *leurs alliés?*[1] Le terme *symmaque* contient-il quelque nuance de sens que soit impuissant à rendre le terme *alliés?* Pourquoi surtout forger des verbes aussi barbares qu'*exostraciser* et *exostracismer,* car M. F. paraît hésiter entre les deux formes. Si M. F. a prétendu n'écrire que pour les hellénistes, autant les renvoyer tout de suite au texte même de Thucydide ; sinon, s'il a voulu intéresser tous les esprits curieux et cultivés, dont beaucoup n'ont jamais su le grec ou ont déjà oublié le peu qu'ils en avaient appris au collége, quelle singulière idée que d'écrire des phrases telles que celle-ci[2] : « On ignore quelle était l'*apophora* d'une femme esclave[3] placée dans un *pornéion.*» Pourquoi ne pas dire : « On ignore quelle était la redevance quotidienne que payait à son propriétaire la femme esclave placée dans un mauvais lieu. » Ailleurs c'est « la *pornée* antique louée au *pornoboskos* ». Les phrases de ce genre reviennent presque à chaque page[4]. A parler vrai, cela rappelle trop cette langue farcie de mots latins qu'employaient certains pédants du seizième siècle et dont Rabelais se moque si plaisamment.

Puisque nous en sommes sur le style, nous devons constater qu'à part cette bigarrure, dont l'effet est loin d'être agréable, la langue de M. F. est en général simple, ferme et saine. Elle n'a jamais de brillant et d'éclat, mais elle ne tombe ni dans l'emphase, ni dans la trivialité. Le seul reproche que nous soyons tentés de lui adresser, c'est qu'elle admet trop aisément certains néologismes qui l'allourdissent. Ici c'est un général qui persuade *aux municipalités* d'avancer des fonds pour entretenir la flotte athénienne[5]. Pourquoi ne pas dire *les villes* au lieu d'emprunter à notre langue administrative un terme aussi pesant ? Je n'aime pas non plus *les partis qui fusionnent,* ni Nicias, *le chef des réactionnaires.*

M. F. cite ses autorités, neuf fois sur dix, d'une manière vraiment trop sommaire. A qui et à quoi peuvent servir des renvois tels que ceux-ci : *frequens apud*

---

1. I, p. 279.
2. P. 125.
3. Nous sommes étonnés que M. F. n'ait pas dit d'une *doulé.*
4. Voici le titre du chapitre XI : La guerre de Samos. Les funérailles publiques. Périclès et Thoukydidès. Les pratiques religieuses. Sacrifices humains. *Anathema* et *oscilla,* les rites du sacrifice. Les distributions de viande. Les processions. Les Panathénées. La *deisidaimonia.* Les *goëtes.* Les oracles. La *mantikè.* Delphes. La prêtrise. Le culte des Erinnyes. Le *miasma.*

C'est nous qui mettons en italiques tous ces mots grecs. Quant à M. F., il a l'air d'en trouver l'emploi si naturel qu'il ne les distingue même pas pour l'œil des mots français au milieu desquels il les enchâsse avec une conscience si tranquille et sans même crier gare.

5. T. II, p. 248.

auctores, et *Hécube passim*, ou bien *Pline*[1]? De quel Pline s'agit-il, du naturaliste ou de l'épistolographe? Un peu plus loin, je vois un renvoi à Cicéron, *De legibus*, sans indication de livre ni de chapitre. On citait ainsi du temps de Rollin. Nous voulons aujourd'hui une plus sévère exactitude; sachant que les textes sont souvent susceptibles de plus d'une interprétation, nous désirons pouvoir tout de suite vérifier une citation, nous reporter à la page et à la ligne de l'auteur dont le témoignage nous est allégué. Rien ne serait plus malaisé pour les lecteurs de l'histoire de Périclès; il arrive très-rarement que les indications soient données, au bas des pages, d'une manière assez précise pour que l'on puisse, sans de longues et fastidieuses recherches, trouver et lire le passage que l'auteur a en vue.

Les auteurs anciens, des poètes et des premiers historiens jusqu'aux scoliastes, sont d'ailleurs les seuls témoins que M. F. invoque à l'appui de ses dires; je ne vois de cité qu'un écrivain moderne, M. Fustel de Coulange, pour son livre de la cité antique, auquel le nouvel historien d'Athènes a fait des emprunts qu'il reconnaît de fort bonne grâce. Ce n'est certes pas nous qui reprocherons à un historien de l'antiquité de ne point travailler, comme tant d'autres, sur des livres de seconde main, de remonter aux sources et de ne rien avancer qu'il ne puisse appuyer sur l'autorité d'un texte ancien; c'est là, personne ne songe à le nier, la bonne, la vraie méthode. Sans un long et intime commerce avec Thucydide, avec Xénophon, avec Aristophane, avec les écrivains grecs du cinquième siècle comme avec les chefs-d'œuvre mutilés de ses artistes, il est impossible de comprendre cette époque dont le génie diffère si fort du nôtre, d'un temps où domine l'esprit scientifique, où les connaissances positives et les procédés industriels jouent un si grand rôle; mais toute l'histoire du cinquième siècle n'est pas dans les quelques écrivains contemporains qui ont survécu. On est obligé de compléter les renseignements, qu'ils nous fournissent, renseignements trop rares et bornés à certaines catégories de faits, par des détails tirés des écrivains de l'époque romaine, polygraphes, grammairiens, scoliastes, et là commence la difficulté; ces écrivains, pour la plupart fort médiocres, ont un goût puéril ou sénile, comme on voudra, pour les anecdotes romanesques ou scandaleuses, pour les exagérations de tout genre; de plus, bien souvent, ils ne comprennent pas les textes plus anciens qu'ils avaient encore le bonheur de posséder, ils les citent à contre-sens ou bien ils en donnent une interprétation erronée. Aussi, pour tirer de ces matériaux très-considérables, mais très-grossiers, un parti vraiment utile, y a-t-il bien des précautions à prendre. La critique moderne a déjà beaucoup fait, et M. F. aurait beaucoup gagné à en mieux suivre les travaux, à en mieux connaître les résultats; il nous paraît accepter avec beaucoup trop de facilité des témoignages ou des documents dont la critique a depuis longtemps fait justice. Ainsi il reproduit, sans la moindre hésitation, des anecdotes qui ne méritent aucun crédit, telles que la lecture d'Hérodote aux jeux Olympiques, l'enthousiasme qu'elle excite, et les larmes de Thucydide[2]; Mure, dans un des

1. T. I, p. 6.
2. T. I, p. 312.

meilleurs chapitres de son histoire, malheureusement inachevée, de la littérature grecque, a montré tout ce qu'il y avait là d'invraisemblances, pour ne pas dire d'impossibilités[1]. C'est dans Lucien que l'on trouve pour la première fois l'anecdote de la lecture olympique, et c'est Suidas qui ajoute à ce récit les larmes de Thucydide. Nous n'avons pas à reprendre la démonstration de Mure, qui nous semble tout à fait convaincante; nous sommes seulement étonnés que M. F., qui a beaucoup lu Hérodote et Thucydide, n'ait pas été frappé de la malveillance mêlée de jalousie que Thucydide paraît nourrir à l'endroit d'Hérodote et de l'empressement avec lequel il fait naître ou saisit toutes les occasions de le prendre en faute ou de le déprécier par un blâme indirect. Nous en dirons autant de Socrate sauvant Xénophon à Délium; Xénophon n'était point alors en âge de porter les armes, et c'est là une simple contrefaçon d'un fait attesté par Platon, le service de même nature que Socrate, au siége de Potidée, rendit à son célèbre élève, Alcibiade[2]. Que Démosthène ait beaucoup étudié et pratiqué Thucydide, rien de plus vrai; mais affirmer qu'il l'a copié huit fois de sa main, c'est tomber dans l'enfantillage et, quand on entre dans cette voie, pourquoi s'arrêter et ne pas aller jusqu'à raconter, avec je ne sais plus quel Byzantin, Zozime si je ne me trompe, que le manuscrit de Thucydide ayant été détruit dans un incendie et les Athéniens étant dans la désolation, Thucydide le rétablit tout entier de mémoire[3]. M. F. n'ignore pas que des critiques habiles et pénétrants ont montré quels soupçons provoquaient la plupart des documents officiels insérés par les anciens éditeurs dans les discours des orateurs attiques; mais il écarte ces soupçons par une réponse qui n'a rien de précis ni de concluant. Il est évident que les éditeurs de l'époque alexandrine ou romaine avaient à leur disposition des recueils de lois, de décrets et d'autres pièces officielles; mais ce qui paraît certain c'est qu'ils ont fait souvent de ces recueils un usage inintelligent, qu'ils ont fabriqué certains décrets, qu'ils ont mêlé des pièces qui n'avaient rien de commun, qu'ils en ont mis d'autres à une place qui ne leur convient pas, que l'on ne doit enfin se servir de ces documents qu'avec une extrême réserve. Pour le *Serment des Héliastes* notamment, tel qu'il nous est donné dans le discours *contre Timocrate*, les doutes de M. Westermann paraîtront fondés à quiconque étudiera de près la question. Rien sans doute n'est plus aisé et plus enfantin que d'étaler au bas des pages, comme aiment à le faire certains érudits, les titres d'une foule d'ouvrages et de dissertations modernes que la plupart du temps on n'a même pas feuilletées; mais entre ce charlatanisme, dout personne n'est dupe, et le parti pris de ne pas lire les modernes ou de faire comme si on ne les avait pas lus, il y a un moyen terme, une juste mesure où est, croyons-nous la sagesse. On ne peut s'empêcher de trouver quelque affectation dans la règle que semble s'être imposée M. Filleul de ne

---

1. *A critical history of the language and literature of ancient Greece*, by William Mure. L. IV, ch. IV.
2. T. II, p. 82. Voir Mure, *Critical history*, l. IV, ch. XI, § 1.
3. II, p. 346. Voir A. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, t. I, p. 283-284.
4. T. II, n. 9.

tenir presque aucun compte de tout ce que l'on a écrit avant lui sur l'histoire et la constitution d'Athènes, sur la période de l'antiquité qu'embrasse son récit.

Au point de vue de l'art et pour ceux qui se préoccupent surtout de la forme, le livre peut paraître avoir gagné à ce mode de préparation et de rédaction. La lecture en est facile, courante, agréable même. Comme d'ailleurs M. F. ne se contente pas de l'histoire politique telle que l'écrivaient les anciens, et qu'il aspire à nous faire connaître sous tous ses aspects la vie de la société grecque à l'époque où elle a été la plus puissante et la plus féconde, son livre, qui touche aux lettres, aux arts, à la religion, aux mœurs publiques et privées, fait d'abord l'effet d'être très-complet; il semble offrir, dans un tableau d'ensemble dont toutes les parties seraient également soignées, tout ce qu'il peut être intéressant de savoir sur ce grand siècle et ce grand peuple. Pourtant, à la seconde lecture, on y découvre plus d'une lacune qui surprend. Comment se fait-il, par exemple, que nulle part ne soient étudiés et analysés les trois discours que Thucydide place dans la bouche de Périclès et surtout l'éloge funèbre des citoyens morts pendant la première année de la guerre? Sans doute la forme en appartient tout entière à Thucydide; mais ces discours ne nous en offrent pas moins, traduites, résumées, condensées dans la forte langue de l'historien, les idées que Périclès n'a pas cessé, pendant plus de trente ans, de développer devant le peuple athénien, idées dont le fond premier ne lui appartenait pas, mais remontait à ses illustres prédécesseurs, Timon, Aristide et surtout Thémistocle. Il y a là, avec des nuances plus ou moins marquées, toute une tradition, toute une théorie de gouvernement dont on pourrait déjà trouver chez Solon et chez Clisthènes comme le germe et la pensée naissante, mais qui rencontre enfin, dans la haute intelligence et dans la politique de Périclès, sa dernière, sa plus complète expression. Dans un autre ordre de faits, il y avait un chapitre à écrire sur la nouvelle tactique navale d'Athènes, telle que Thucydide nous la décrit à propos de Phormion et de ses brillants succès dans le golfe de Corinthe[1]; c'est toute une révolution dans la guerre maritime, révolution dont Grote a très-bien fait comprendre l'importance et le caractère[2]. L'expédition de Démosthène dans la Grèce occidentale est mentionnée en quelques lignes seulement; or il eût été intéressant de mettre à profit cette occasion pour soulever tout au moins, avec Thucydide, le voile qui couvre toute cette portion du monde hellénique, attardée dans la barbarie ou, si l'on veut, dans la belliqueuse rudesse de l'âge héroïque, dans la vie de clan et les habitudes de pillage[3]. S'agit-il du mouvement des intelligences et des idées, les pages consacrées aux sophistes nous paraissent tout à fait insuffisantes. L'auteur n'explique pas assez comment, malgré tout ce que l'on peut leur reprocher, ces hommes ont rendu à leurs contemporains un service capital, et quelle belle part il convient de leur faire dans la création de ce merveilleux instrument d'exposition et de discussion qui s'appelle

---

1. Thucydide, II, 83-88.
2. Chapitre 49.
3. Thucydide, III, 98-102.

la prose grecque. Sur les origines de la rhétorique, sur sa naissance en Sicile, sur le rapide et brillant succès qu'elle obtient à Athènes et l'influence qu'elle y conquiert, rien ou presque rien. La liste serait longue de ces desiderata, de ces pages que M. F. a négligé d'écrire, alors qu'une étude vraiment prolongée et sérieuse des textes en avait mis à sa portée tous les matériaux.

Voyons maintenant non plus ce qui peut paraître manquer au livre, mais ce que nous voudrions en retrancher ou y corriger. Ce n'est presque partout que sur des détails, sur des questions secondaires que nous aurons à faire porter nos observations. Seul le premier chapitre nous paraît reposer tout entier sur une erreur. A propos des origines du polythéisme grec, M. F. énonce (p. 3) des idées qui rappellent tout à fait celles qui forment le fond du singulier livre de M. Gladstone, *Homer and the Homeric age*. D'après lui, le polythéisme ne serait qu'une altération d'une religion primitive, d'une révélation, patrimoine commun de tous les hommes. Nous ne discuterons point ici cette thèse, que M. F. promet de démontrer dans un travail spécial; nous nous contenterons, dans l'intérêt même de l'œuvre annoncée, de lui signaler l'insuffisance de certains arguments qu'il semble croire irrésistibles. Pour n'en citer qu'un, il se fonde sur certaines ressemblances, comme celles que les rites du sacrifice présentent chez les Grecs et les Hébreux; puis il affirme d'un accent de triomphe « que ce ne peut être là l'effet du hasard. » Du hasard, non certes, et ce mot n'a pas de sens en histoire; mais ce qui explique ces ressemblances d'une manière tout à fait suffisante, c'est l'unité de l'espèce. Ayant partout un fond identique, la nature humaine produit des fruits semblables, chez des peuples différents, quand ces peuples ont pour ainsi dire le même âge, quand les circonstances et les milieux se trouvent avoir, pendant un certain temps, une analogie marquée. D'ailleurs les différences sont plus nombreuses et plus frappantes que les ressemblances entre le naturalisme de l'Inde et de la Grèce d'une part, et de l'autre le monothéisme hébraïque. Dans cet ordre d'idées nous devons encore appeler l'attention de M. F. sur la facilité avec laquelle il confond les racines sémitiques et les racines aryennes, et, dans les étymologies qu'il présente, passe sans cesse de l'un de ces domaines dans l'autre, comme si rien ne les séparait[1]. Nous ne pouvons nous arrêter à discuter une à une ces assertions; mais nous savons quelle réserve s'imposent en pareille matière les maîtres de la science étymologique, lorsqu'il s'agit d'identifier une racine aryenne et une racine sémitique, et, malgré notre incompétence, nous ne saurions nous empêcher d'être effrayé de la hardiesse ou plutôt de la témérité de M. Filleul.

Afin de ne pas allonger outre mesure ce compte-rendu, force nous est de nous borner, pour marquer tous les points où nous ne sommes pas d'accord avec M. F., à de bien rapides indications. T. I, p. 66; il n'est pas exact que toutes les *dokimasies* eussent lieu devant le conseil des cinq cents; deux passages de Démosthène prouvent que dans certains cas, c'était devant un tribu-

1. I, p. 15.

nal de juges assermentés que l'on avait à subir cette épreuve[1]. Pour la dokimasie des orateurs, si nous laissons les autres de côté, nous avons le discours *contre Timarque*, qui suffisait à prouver qu'en pareil cas c'était le jury qui décidait. P. 71, l'étymologie donnée au mot *Pnyx* (du sanskrit *puga*, tas, réunion), est inconnue à G. Curtius; quoi qu'il en soit de cette question, ce qui nous étonne, c'est que M. F. paraisse ne pas même se douter des débats auxquels a donné lieu l'emplacement de la Pnyx. On s'est toujours accordé, dit-il, à reconnaître l'ancien Pnyx « sur cette colline située à l'ouest de l'agora où Leake a le premier cru le trouver, etc., » or, M. Ernest Curtius a élevé contre cette attribution des objections qui sont au moins très-spécieuses, qui ont fait et font encore hésiter de très-bons esprits[2]. Il voit, dans cette enceinte et ces degrés taillés à même le roc, les restes d'un sanctuaire primitif consacré au culte du Zeus pélasgique, et, quant à la Pnyx, il la chercherait, d'après des indices dont quelques-uns paraissent vraiment très-sérieux, sur la pente septentrionale de la colline du Musée. Voilà de ces questions où M. F. a trop négligé de se tenir au courant des travaux modernes. Nous ne croyons pas non plus que l'on allât jamais au scrutin sur la Pnyx, comme semble le penser M. F. (p. 74), autrement du moins que par les mains levées ou les acclamations; quand il y avait *scrutin* proprement dit, au moyen de ψῆφοι, comme en cas d'ostracisme, c'était sur l'agora qu'étaient placées les urnes[3]. Par quelle confusion M. F. écrit-il (p. 12) « une tribu, en grec φρατρία? » La tribu, c'est la φυλή. P. 50, il s'avance beaucoup en affirmant que les décemvirs romains ont « copié presque textuellement les lois de Solon. » Qu'en sait-il? Le fait même de l'ambassade romaine a été contesté par de sérieuses raisons, et, de toute manière, ce qui paraît certain, c'est que si le droit grec et le vieux droit romain ont des analogies frappantes, ces ressemblances ne tiennent point à un emprunt relativement récent, mais à un fond commun d'idées religieuses qui se retrouvent aussi dans l'Inde isolée et lointaine; nous renvoyons M. F. au seul livre moderne qu'il goûte, à la *Cité antique*. P. 198 : « Orpheus, nom qui représente plusieurs saints védiques. » M. F. aurait dû s'exprimer avec plus de réserve; l'assimilation entre Orphée et les Ribhus a été très-contestée par les critiques compétents, et nous ne savons ce que c'est qu'un « *saint védique*. » P. 206 : M. F. donne du mot *dithyrambe* qu'il traduit par « deux fois né » une interprétation qui ne va pas d'elle-même et qui mériterait bien d'être appuyée sur quelques preuves. — Le § 69 du discours d'Antiphon sur le *meurtrier d'Hérode* n'a pas été bien compris (p. 126). La loi athénienne condamnait à mort tous les esclaves d'un maître assassiné si l'auteur du meurtre n'était pas découvert; mais la loi romaine allait bien plus loin : l'assassin même étant connu, elle présumait la complicité de tous les autres esclaves, et les frappait de mort en vertu de cette présomp-

1. Voir Caillemer, *Revue critique*, t. IV, p. 67.

2. *Attische Studien*, I. Pnyx und Stadtmauer. In-4°. Gœttingen, 1862, p. 29 et suiv. Cf. Λόγος περὶ Πνυκός, de G. Pappadopoulos, Athènes, in-4°, 1867. M. Pappadopoulos se prononce pour l'opinion de Leake.

3. Pollux, VIII, 20. Plutarque, *Aristide*, 7.

tion légale. Il y a là une cruauté juridique que n'aurait pas tolérée l'esprit plus humain du législateur et des juges d'Athènes. C'était donc une différence, et non une ressemblance que devait signaler à ce propos l'auteur. Je ne crois pas que jamais il ait fallu avoir 60 ans pour exercer les fonctions de juré, ou du moins qu'il en fût ainsi au temps d'Aristophane (p. 238); tous les textes sont d'accord pour placer à 30 ans la limite inférieure de l'âge exigé, sauf les scoliastes d'Aristophane qui contiennent, à côté de renseignements précieux, bien des erreurs grossières. M. F. ne parait pas avoir une notion très-juste de ce qu'il appelle l'*héliée*; il en fait le dicastère que désignait la lettre H. Or ce sont des *héliastes* qui siégent dans tous les dicastères. Ἡλιαία n'est autre chose qu'un des anciens noms sous lesquels on avait désigné d'abord, chez les anciens Grecs, l'assemblée des citoyens, et ce nom est toujours resté en usage dans certaines cités grecques, comme à Corcyre. Si M. F. était plus familier avec les inscriptions, il n'aurait pas, à la suite de quelques grammairiens anciens, fait cette confusion. A Athènes, vers le temps de Solon sans doute, on prit l'habitude d'appeler Ἡλιαία l'assemblée où les citoyens siégeaient comme juges, tandis que le terme ἐκκλησία, plus moderne, servit à désigner l'assemblée où ils choisissaient les magistrats et s'occupaient des affaires de l'État[1]. P. 251 et note V, M. F. croit que ceux qui jugent, avec une procédure et dans un appareil souvent décrit, les causes de meurtre (φονικαὶ δίκαι), ce ne sont pas les anciens archontes membres du Sénat de l'Aréopage, mais des héliastes ordinaires, siégeant dans le dicastère A, sur le roc même de l'Aréopage. Nous croyons cette opinion tout à fait erronée et voudrions la discuter à fond; pour abréger cette analyse déjà trop longue, nous renvoyons seulement M. F. au § 215 du discours de D. *contre Aristocrate* : ὁ πρῶτος νόμος ἄντικρυς εἴρηκεν, ἄν τις ἀποκτείνῃ, τὴν βουλὴν δικάζειν. — P. 387 : « Xénophon menait sa femme » chez Aspasie. » Mais il y a tout lieu de croire que Xénophon n'a jamais été marié; dans le passage que M. F. a en vue, il s'agit non de Xénophon, mais du personnage qu'il met en scène dans les *Économiques*. — P. 251 : Dans les affaires correctionnelles et criminelles, le magistrat jugeait-il réellement en première instance, comme le croit M. F ? Dans les procès de ce genre, nous ne voyons nulle part qu'il soit question de la décision du magistrat, qu'on invoque jamais, devant le tribunal, à titre même de présomption favorable ou contraire, cette sentence provisoire de l'archonte, comme on fait, dans les procès civils, la décision des arbitres. Après que se fut développé le pouvoir des grands jurys populaires, dans la première moitié du cinquième siècle, le magistrat ne fut plus chargé que de l'instruction. Peut-être aucune loi ne lui avait-elle retiré le droit de juger en première instance; mais comme son arrêt aurait toujours été frappé d'appel par la partie perdante, il renonce bientôt à prendre une peine inutile, à compromettre son autorité en énonçant une opinion dont la pratique n'aurait tenu aucun compte; il se borna à recueillir les témoignages, à introduire l'affaire et à présider le tribunal qui tranchait le débat. T. II, p. 166-168. Le caractère et le rôle d'Andocide paraissent mal compris. M. F. est vraiment trop favorable

1. Voir G. Perrot, *Essai sur le droit public d'Athènes*, p. 220 et n. 1.

à Andocide, qu'il appelle « un libéral modéré ». — P. 182. « Thucydide nous a » conservé la lettre de Nicias au peuple athénien. » Il est étonnant qu'après avoir lu Thucydide avec une attention dont on trouve partout la trace, M. F. se figure que nous avons dans la lettre de Nicias un document authentique transcrit par Thucydide, quelque chose comme les monuments diplomatiques que contient son cinquième livre. De même que toutes les harangues, cette lettre contient bien les idées principales du document qu'elle prétend reproduire, mais porte partout la marque du style de Thucydide ; il l'a, comme il le déclare lui-même, une fois pour toutes dans le premier livre (§ 22), décrite dans sa langue, « en s'attachant le plus possible au sens général de ce qui avait été dit réellement. » — P. 209. Le dernier livre de Thucydide ne me paraît pas, comme à M. F., « très-inférieur aux autres ; » tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il est inachevé et que l'auteur n'y a pas mis la dernière main ; mais le génie de Thucydide y garde toute sa puissance, toute son originalité. — P. 368, M. F. voit dans le collége des Onze une délégation de l'Aréopage, une commission formée de membres pris dans ce sénat ; une opinion aussi nouvelle voudrait être appuyée sur quelque preuve, sur quelque indice tout au moins. — II, p. 22, M. F. a l'air de croire que l'*antidosis* avait lieu fréquemment ; il serait aisé de prouver que l'on allait très-rarement jusqu'à l'échange, que ce n'était là qu'une menace inscrite dans la loi pour forcer à s'exécuter ceux qui auraient été tentés de dissimuler leur fortune ; la proposition d'échange aboutissait presque toujours à un compromis. — P. 335 : c'était pour Délos et non pour *Lesbos*, comme nous le lisons ici, qu'était partie la théorie dont Socrate attendait le retour. — P. 325, il y a erreur sur le moment où aurait été prononcé le discours de Lysias *contre Eratosthène* ; c'est peut-être un an ou deux plus tard, quand il crut les esprits un peu apaisés, que cet ancien membre du gouvernement oligarchique se hasarda à rentrer. — P. 106. Nous lisons cette phrase, qui nous surprend fort : « Je me » fie peu à la prud'homie d'Eschine, encore moins à celle de Démosthène. » M. F. devrait bien dire pourquoi Démosthène lui paraît ainsi moins digne encore qu'Eschine d'être cru sur parole. — Une dernière remarque : nulle part presque, dans le récit des événements politiques, il n'y a une date qui vienne nous fournir un point de repère. L'année où se sont passés des événements comme la conclusion du *Traité de Cimon* ou de la *Trêve de 30 ans* ne nous est pas indiquée.

La longueur de cette étude, la minutie même de ces critiques nous ont paru le meilleur hommage que nous puissions rendre à l'ouvrage de M. Filleul. Il y a, nous l'avons vu, plus d'une lacune à signaler, plus d'une erreur à relever dans ces pages ; mais ces erreurs et ces lacunes, grâce aux mérites très-réels qui les accompagnent, n'empêchent pas le livre de présenter un sérieux intérêt. Défauts et qualités, par leur nature même, concourent à lui donner une apparence originale, quelque chose qui le distingue, en bien comme en mal, de la plupart des ouvrages écrits de notre temps sur ces matières. Par le fond des idées comme par la forme, ce livre a, si l'on peut ainsi parler, je ne sais quelle allure d'ancien régime.

G. PERROT.

216. — **Von Magdeburg bis Kœnigsberg,** von Karl Rosenkranz. Berlin, L. Heimann. 1873. In-8°, 487 p. — Prix : 10 fr. 75.

Nous sommes avides de réalité, nous cherchons partout l'homme et la vie. L'érudition s'épuise pour recomposer l'âme des anciens ; nous tâchons de retrouver celle de nos pères, nous fouillons les archives, nous dépouillons les correspondances et les mémoires. Quelques-uns des résultats de ce travail seront la gloire de notre école française ; le premier critique de notre temps a été surtout un biographe. Ce caractère de la critique tend à produire en ce moment des conséquences assez singulières. Nombre de contemporains se préoccupent de l'histoire future et se consacrent à en préparer d'avance les documents. On s'est plu — on s'est plu un peu trop — à faire d'un homme le type d'une génération, d'une époque, d'un pays. C'est une destinée qui séduit beaucoup de personnes ; il en est qui, de leur vivant, composent déjà leur portrait idéal et moulent le plâtre de leur buste pour les galeries à venir. C'est une bonne volonté dont il faut leur tenir compte ; mais elle ne va pas sans quelque puérilité. Les Allemands ne se laissent pas dépasser dans cette nouvelle carrière. Ils ont la passion de l'autobiographie, et il faut reconnaître qu'ils y apportent souvent de la conscience.

Voici un in-8° de près de 500 pages, fort compacte, consacré à raconter l'histoire de la vie et des idées de l'auteur. Il y a des Français très-célèbres de nos jours qui se sont montrés moins économes encore de leur temps et de la patience des lecteurs. En thèse générale, ces *histoires de ma vie, de mes idées*, racontées par le héros lui-même ou par quelque *témoin* intime, les mémoires d'*outre-tombe*, même, ne valent pas pour l'histoire un manuscrit que le hasard fait découvrir, dont l'auteur ne songeait pas au public, encore moins à la publicité.

« Ma vie, dit M. R., se partage en deux parties. La première s'étend de ma naissance jusqu'à mon arrivée à Kœnigsberg ; la seconde embrasse quarante années passées dans cette dernière ville. » C'est la première partie seulement que nous présente aujourd'hui M. R. « Ce livre, dit-il encore, ne m'a pas semblé indigne de la publicité, car il constitue un document pour l'histoire des mœurs, de la pédagogie et de la littérature pendant la période appelée aujourd'hui romantique. » Ce fut pour M. R. une période d'agitation et d'aspirations souvent maladives. Il chercha plus tard une satisfaction dans la science. C'est l'histoire de beaucoup d'hommes ; M. R. nous la raconte comme elle s'est passée de son temps, en Allemagne, entre Magdebourg et Kœnigsberg. Je trouve qu'il abuse des détails et, autant qu'un étranger peut en juger, que son style manque de couleur et de netteté. Rien chez lui ne rappelle la puissance de concision de Gœthe dans les parties biographiques de ses mémoires. En revanche il y a de la sensibilité et de la simplicité. Enfin, et c'est un trait qui doit nous plaire, M. R. a dû quelque chose à la France, il s'en souvient avec reconnaissance et le dit avec plaisir. « Ma mère, écrit-il, était une parfaite Française, pleine d'esprit, de vie, de sincérité, avec un vrai sentiment religieux. Il y a eu dans ma personne un mélange des deux éléments, et je dois à cela mes bonnes

et mes mauvaises qualités. » M. R. naquit à Magdebourg le 27 avril 1805. Il fait un tableau un peu terne, mais au demeurant agréable de cette ville pendant la domination française. Il juge les vainqueurs sans colère et sans parti pris. Son histoire du siége de Magdebourg est intéressante. Il s'étend longuement sur ses études, son séjour à Gœttingue, la mélancolie de sa jeunesse. Il connut Karl Zimmermann, se répandit à Berlin en toutes sortes d'études et de sociétés, il écrivit un roman « le Comte Gondoel » et se jeta dans la philosophie de Hegel. Il se mit en relations avec Schleiermacher et il parle de lui avec détail. Le romantisme l'entraîna, la théologie le séduisit : il fit un sermon. Le ch. XIII porte pour titre : « Je m'échappe de la théologie », cela veut dire, ajoute M. R. : « Je me sauve de la vocation pour l'état ecclésiastique. Car la question de savoir si l'être que les hommes appellent Dieu existe réellement, est, au fond, le problème qui m'a préoccupé sans cesse et auquel toutes mes études scientifiques m'ont toujours ramené. » La seconde partie du livre : ch. XIII à XXI, contient des détails sur le monde philosophique et littéraire en Prusse dans les alentours de 1830. En 1834, M. R. se rendit à Kœnigsberg où, depuis lors, il a, suivant son expression, « blanchi dans la chaire et les salles d'examen. » Le livre de M. R. sera lu avec profit par les historiens de la littérature et de la philosophie allemandes du temps de la Restauration ; il s'y trouve des pages instructives et des pages agréables ; on y souhaiterait un peu plus d'air et moins de mots.

Albert Sorel.

---

217. — **Ueber die franzœsische Geistesbewegung im 19. Jahrhundert,** drei Vortræge von Fr. Kreyssig. Berlin, Fr. Nicolaische Verlagsbuchhandlung, 1873. In-12, 141 p. — Prix : 4 fr.

M. K. a rédigé trois conférences[1] faites à Darmstadt et à Weimar ; elles avaient pour objet l'étude du caractère français. M. K. a choisi trois périodes : la Restauration, la monarchie de Juillet, le second Empire, et il a fait une conférence sur chacune. Ces conférences sont fort courtes ; les esquisses s'y entassent avec une profusion qui nuit singulièrement à l'impression de l'ensemble. Ce sont des galeries de petits portraits où les figures ne sont pas distribuées avec toute la méthode et tout l'art désirable. M. K. paraît avoir beaucoup lu les auteurs français depuis le commencement du siècle ; on est surpris qu'il ait pu intéresser un public, même allemand et le plus distingué possible, par des aperçus aussi rapides, par des allusions aussi fugitives ; quelle que soit la culture d'esprit des Allemands, il est difficile de croire que la plupart des auditeurs de M. K. aient été à même

1. La traduction des conférences de M. Kreyssig a paru dans la *Revue politique et littéraire*, des 26 juillet, 3 et 30 août. Ces appréciations originales d'un écrivain étranger qui juge notre littérature non-seulement avec impartialité, mais même avec sympathie et avec une remarquable compétence méritent d'être lues et méditées en France. Rien n'est plus utile que de lire les opinions d'étrangers sérieux comme M. K. sur notre littérature ou notre histoire. Des faits remarquables, des caractères importants et originaux nous échappent parce que nous y avons été accoutumés dès l'enfance. Ces traits, que nous remarquons à peine, frappent souvent l'étranger, et ses jugements servent parfois utilement à réformer ou à enrichir les nôtres. G. M.

de critiquer beaucoup de ses assertions. M. K. a le désir d'être impartial. Les clichés sur la frivolité et la corruption des Français ont disparu de son ouvrage. Beaucoup de ses jugements sont depuis longtemps ceux de la critique française. Il avertit (p. 47) ses compatriotes de se tenir sur leurs gardes, il leur dit que les maux dont souffre la France les menacent aussi, il les engage à se renfermer dans une joie grave et modérée. Il avertit, en revanche, les Français que leur aveuglement traditionnel les égare encore aujourd'hui, qu'ils ne se rendent pas compte des réalités, qu'ils ont tort de prêcher la haine, que l'Allemagne y répondra par l'équité qui sied au vainqueur (p. 141).

A. S.

CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Directeurs de la *Revue critique*.

Messieurs,

Permettez-moi un mot de réponse aux observations parfaitement courtoises qu'a inspirées à votre collaborateur M. Marcel Thévenin mon essai sur le *Caractère collectif des premières propriétés immoblières* (*Revue critique* du 13 septembre 1873).

M. M. Thévenin conteste l'interprétation que j'ai donnée des titres XLV et XIV, 4 de la loi Salique, mais ne parle pas des contestations qui se sont élevées à ce sujet en Allemague. Waitz et Sohm sont persuadés que l'hypothèse de l'achat d'un terrain ne rentre pas dans la *Migratio* dont parlent ces deux titres. Sybel et Thudichum pensent, au contraire, que cette hypothèse est comprise dans l'expression générale de *migration*; c'est l'opinion de Waitz et de Sohm que m'oppose M. Thévenin comme une explication incontestée. Pour moi, convaincu que l'interprétation de Waitz, conforme d'ailleurs à celle de Pardessus, est inexacte dans les termes absolus où elle se produit, je lui ai fait néanmoins une large part en donnant à entendre que si la vente n'était pas exclue par ces titres, du moins ils ne l'avaient pas particulièrement en vue. Voici ce que j'ai dit :

« Si nous nous plaçons à l'origine des choses, convient-il de réunir ces deux idées : changement de résidence, achat d'un terrain ? Cela est peu probable; nous supposons volontiers que le nouveau venu s'installait sur quelque terrain libre et non encore cultivé, ou qu'il faisait échange de résidence avec un autre franc. » Mais j'ai ajouté : « Ces migrations prirent certainement très-vite une allure nouvelle; la terre tendait de plus en plus à devenir propriété privée et transmissible : pour s'établir dans un village, il fallut y acquérir un terrain, » parce qu'en effet, plus j'y songe et plus il me paraît difficile, surtout quand on arrive à une époque un peu plus récente, de ne pas comprendre les achats de terrain dans les migrations dont parlent nos deux titres. Cette interprétation me paraît rendre mieux compte des textes. Quant aux objections de Waitz, il ne semble pas très-difficile d'y répondre. Mais je n'ai point l'intention d'exposer ici une thèse; j'ai voulu seulement faire sentir que l'opinion de Waitz m'est opposée

en des termes un peu absolus, et sans que le lecteur puisse soupçonner qu'il s'agît d'une question très-contestée, résolue en des sens divers par Waitz et Pardessus, Sybel et Thudichum, Bethmann-Hollweg.

Je suis très-surpris que M. Thévenin puisse accorder une même date d'origine aux droits populaires que relate le titre XLV et à la prérogative royale que constate le titre XIV : que le titre XIV, 4 mette aux mains du *migrans* une voie d'exception pour se défendre contre son adversaire : en quoi cela touche-t-il à ma thèse ? Par cette voie d'exception l'autorité royale se manifeste avec une force suffisante pour dominer complétement la communauté [1] (communauté, il est vrai, isolée, un bourg, un village). Pour moi, j'incline à considérer le droit royal comme de date postérieure au droit populaire que j'appellerais volontiers droit primitif, et je ne pense pas m'éloigner, en ce point, du sentiment commun. Il n'est pas de texte de loi qui ne renferme des dispositions appartenant originairement à des âges différents : leur présence simultanée dans une même loi prouve seulement qu'à une époque donnée, elles coexistaient.

Quant à la loi Ripuaire, le malentendu qui s'est produit entre M. Thévenin et moi s'explique facilement : plusieurs exemplaires du *Corpus juris* de Walter présentent pour le titre LIX (61) un texte défectueux ; le vrai texte a été rétabli dans les bons exemplaires à l'aide d'un carton. Je me suis servi d'un de ces derniers exemplaires et j'y ai lu ces mots : « Si quis alteri aliquid vendiderit et emtor testamentum venditionis accipere voluerit, *in mallo hoc* facere debet, et pretium in præsente tradat, et *rem accipiat* » ; tandis que les exemplaires défectueux portent : *in hoc* facere debet (plus bas : « et *accipiat* ») et laissent croire qu'il n'est pas question du *mallum*. Bien que cette cérémonie de la tradition dans le *mallum* soit envisagée par le rédacteur de la loi Ripuaire au point de vue de l'utilité qu'elle pourra offrir postérieurement, comme moyen de preuve en cas de contestation, n'est-il point sensible que nous sommes ici en présence de ce mode antique de transmission de la propriété au sein de l'Assemblée populaire, mode qui a laissé une empreinte si marquée dans le droit ? Nous avons encore des titres du VIIIe, du IXe siècle qui constatent ces sortes de traditions [2] : nous possédons aussi des diplômes royaux confirmant des ventes d'immeubles entre particuliers et dans lesquels il me paraît impossible de ne pas reconnaître le *Testamentum regis* dont parle le titre LX (62) de la loi Ripuaire. Je ne sache pas, il est vrai, que ce rapprochement entre le *Testamentum regis* et diverses formules et actes mérovingiens ait été proposé jusqu'ici ; mais il me paraît légitime, car d'une part, la loi Ripuaire parle d'un *Testamentum regis*, c'est-à-dire incontestablement d'un acte écrit émané de la chancellerie royale et relatant la vente ; et, d'autre part, nous possédons des actes émanés de la chancellerie royale et constatant des ventes entre particuliers. On trouve dans deux de ces actes les mots « fiere et firmare rogassent », « confirmare deberemus ; » c'est en me

1. Il paraît bien que la décision royale peut être opposée non-seulement à quelques particuliers, mais même à la communauté tout entière. Cette interprétation, si je ne me trompe, est aussi celle de M. Thévenin.

2. Voyez, par exemple, Neugart, *Codex diplom. Aleman.*, pièce CCXXII, pp. 188, 189.

référant à ces expressions que j'ai qualifié le *Testamentum regis* acte royal autorisant la vente : un diplôme mérovingien et une formule dans lesquels on ne trouve pas le mot firmare sont néanmoins tout à fait analogues aux deux précédents. M. Tardif et M. de Rozière qui en ont rédigé la cote n'ont pas hésité à y voir des confirmations de vente. (J'aurais peut-être mieux fait d'employer le mot *confirmer* au lieu du mot *autoriser*.)

Je ne veux pas quitter le *Testamentum regis* sans ajouter que j'ai eu tort de ne pas le distinguer du *Testamentum* simple dont parle le même titre.

Inutile de m'occuper plus longtemps de l'histoire de la vente[1] en droit germanique. Je termine par un mot sur les origines du droit de propriété immobilière à Rome: ici je ne défendrai pas une rédaction qui ne peut être que défectueuse puisqu'elle a donné le change au lecteur; mais je tiens à dire que je partage les vues de Puchta[2], non pas celles de Lange; j'ai adopté, il est vrai, l'interprétation que propose ce dernier auteur pour expliquer historiquement la division en *res mancipi* et *res nec mancipi*; mais l'opinion de Lange sur ce point n'est pas liée le moins du monde à ses idées générales sur les origines de la propriété.

Si vous croyez devoir accueillir ces observations je vous en serai reconnaissant. Je remercie, en tout cas, M. Marcel Thévenin d'avoir bien voulu s'occuper de mon opuscule : son adhésion m'est précieuse, et je lui sais sincèrement gré de ses critiques, alors même que je ne les croirais pas toujours fondées.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Paul VIOLLET.

Le 19 novembre 1873.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 28 novembre 1873.

Le ministre de l'instruction publique communique un décret du 22 novembre qui approuve l'élection de M. V. Duruy en qualité de membre libre en remplacement de M. Vitet. M. Jourdain fait observer que dans ce décret, au lieu de la formule habituelle : « Vu l'élection faite par l'Académie... », on a mis celle-ci : « Vu la délibération de l'Académie... », qui ne s'accorde ni avec les précédents, ni avec le droit de la compagnie; une réclamation sera faite à ce sujet au nom de l'Académie dans la réponse à la lettre du ministre. — M. Duruy est introduit et prend place.

M. Derenbourg commence la lecture d'une étude sur une inscription phénicienne envoyée par M. de Sainte-Marie, contenant un fragment de rituel. Il étudie philologiquement ce document et s'attache à en restituer le texte mot par mot.

---

1. Je prends ce mot *vente* dans le sens français moderne : j'entends donc par vente non-seulement le contrat, mais aussi la transmission de la propriété de l'objet vendu.
2. Après avoir exposé l'opinion de Puchta, j'ai ajouté ces mots : *Des considérations plus générales nous ramènent, comme on le voit, aux mêmes conclusions.*

M. Miller annonce qu'il a reçu une lettre de M. Albert Dumont, qui lui écrit de Rome que la photographie du ms. de Jean Phocas, demandée par l'Académie pour l'édition de cet auteur dans la collection des historiens des croisades, est faite en grande partie. M. Miller pense que le 1er vol. des Historiens grecs des croisades sera terminé dans le premier semestre de l'année 1874.

M. Renan entretient l'Académie, d'après une communication de M. le Dr Gaillardot, d'une découverte récente faite à Amrit, lieu déjà connu par l'abondance des antiquités phéniciennes qui s'y rencontrent. On a trouvé des dépôts souterrains de statues brisées dont la tête a été systématiquement cassée. Cette destruction doit avoir eu lieu soit lors de l'établissement du christianisme, soit à une époque antérieure. M. de Vogué avait déjà trouvé des dépôts analogues dans l'île de Chypre. Ceux des fragments nouvellement découverts que M. Gaillardot a pu voir paraissent fort intéressants. Malheureusement, dit M. Renan, les entraves que les autorités turques apportent à la recherche des antiquités deviennent de jour en jour plus grandes.

Parmi les ouvrages envoyés à l'Académie, dont la liste est lue comme d'habitude par M. le secrétaire perpétuel, on remarque un nouveau vol. du *Corpus inscriptionum latinarum* publié par l'Académie de Berlin, et un vol. de l'édition du Rigvéda de M. Max Müller. — M. de Vogué offre à l'Académie un ouvrage posthume du duc de Luynes, intitulé *Voyage d'exploration de la mer Morte* : M. de Vogué a terminé cet ouvrage, que la mort de M. de Luynes avait laissé inachevé. M. Jourdain présente de la part de l'auteur deux fascicules de l'*Histoire des arts industriels* de M. Labarthe, et M. Egger un ouvrage en 3 vol. de M. Prarond, *La Ligue à Abbeville*, 1576-1594.

M. de Wailly commence la lecture d'une étude sur divers incidents de la croisade de 1202. Il commence par faire ressortir les différences qui existent entre les croisades et nos guerres modernes, celles-ci entreprises dans des vues politiques, aux frais de l'État et au moyen du recrutement forcé, celles-là inspirées par un sentiment religieux, et entreprises par des volontaires qui s'armaient à leurs propres frais. Ces caractères de toutes les croisades furent particulièrement ceux de la croisade de 1202. Aucun souverain n'y prit part. Les sacrifices d'argent que les croisés durent s'imposer furent énormes, et ils ne purent y suffire. Une somme de 85000 marcs avait été promise à la République de Venise pour le prix du transport des croisés; M. de Wailly évalue cette somme à plus de quatre millions de francs. Deux premiers paiements furent faits, atteignant ensemble la somme de 35000 marcs. Quand les croisés arrivèrent à Venise, ils en devaient encore cinquante mille; une collecte qui fut faite pour se procurer cette somme ne réunit que 14000 marcs. Cela tenait tant au dénuement d'une partie des croisés, qu'à la défection des autres; à ce moment, leur nombre était à peu près réduit de moitié. — La suite de cette lecture est ajournée à une autre séance.

Julien Havet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 13 Décembre — 1873

218. — **Lectures on the Pentateuch and the Moabite Stone** with appendices containing : I. The Elohistic Narrative; II. The original story of the Exodus; III. The pre Christian Cross. By the right rew. J. W. Colenso. London, Longmans. 1 vol. in-8°, 446 p.

Nous venons de recevoir encore un ouvrage destiné à répandre dans le public les principaux résultats de la critique biblique. Cette dernière tentative vient du Rév. W. Colenso, depuis longtemps connu pour ses travaux sur l'Ancien Testament. Les lectures sur le Pentateuque résument en les modifiant sur certains points plusieurs ouvrages antérieurs du même auteur. Depuis ses premiers essais, M. C. s'est mis au courant des travaux de la science allemande; il les cite souvent, partout on en sent l'influence. Cela n'empêche pas son dernier volume d'être très-populaire, surtout par la manière dont il présente ces sujets si rebattus. Les titres mêmes de ses chapitres ont quelque chose de neuf et d'intéressant; on en jugera : l'Elohiste et le Jehoviste dans la Genèse, l'origine du nom de Jahweh, les sacrifices humains en Israël, Jérémie auteur du Deutéronome, la Stèle de Moab, etc. On y trouve un sentiment juste des questions qui font l'intérêt général de la critique biblique.

L'étude du Pentateuque fournit, comme on le voit, à M. C. l'occasion d'aborder un grand nombre de sujets qui s'y rattachent plus ou moins directement, et presque partout nous trouvons des aperçus originaux; peut-être pourrait-on leur reprocher d'être souvent trop théoriques. Ainsi, par exemple, Jahweh n'est, d'après M. C., qu'une traduction du nom phénicien Jakhweh que les Grecs ont rendu par Jao (p. 80). Mais, l'étude des monuments ne nous permet pas de supposer que les Phéniciens aient eu un parler plus rude que les Hébreux; le contraire serait presque plus exact (Schrœder, Gramm. phénicienne, p. 82), la forme Jakhweh elle-même ne repose que sur une hypothèse. Jahweh nous apparaît donc comme une forme parallèle plutôt que comme un dérivé soit de Jao, soit des autres variantes phéniciennes du même mot (Movers Phönizien, I, 548 ss.). Il ne faut du reste pas oublier que ce nom mystérieux et sacré se retrouvait sous une forme analogue aussi chez les Chaldéens. Dans un autre chapitre, M. C. montre fort bien que les sacrifices humains occupent dans l'histoire religieuse d'Israël une place beaucoup plus grande qu'on n'a l'habitude de le penser; seulement, nous aurons peine à croire, tant que nous ne le trou-

verons pas dit formellement dans un texte, qu'une loi écrite ait ordonné aux Israélites de sacrifier tous les ans, à la fête de Pâques, tous leurs premiers-nés (p. 122). Que sera-ce, s'il nous faut admettre avec M. C. que cette loi fut écrite sous l'influence prophétique et peut-être par Samuel lui-même (p. 135)? On reconnait d'ailleurs dans ces exagérations mêmes la grande franchise de M. C. et son désir de conduire ses lecteurs jusqu'aux limites extrêmes de la science. On sent qu'il est pressé de mettre à profit les découvertes les plus récentes dont quelquefois il exagère la portée. C'est ainsi qu'il voit dans les monuments de l'Assyrie une des sources de différents mythes qui se trouvent au commencement de la Genèse (p. 34); rien ne nous prouve la vérité de ce rapprochement. Il consacre un chapitre entier à la Stèle de Mésa : seulement, pourquoi repousse-t-il l'explication aujourd'hui généralement acceptée d'après laquelle les événements qu'elle relate se placent sous le règne d'Ochozias? L'inscription en cela d'accord avec le passage correspondant du livre des Rois l'indique pourtant assez clairement. M. C. aime mieux se rattacher à une explication qui l'oblige à trouver les deux passages en contradiction. Nous croyons qu'un examen plus approfondi des textes l'aurait fait renoncer à cette manière de voir comme à beaucoup d'autres.

Nous savons du reste combien de modifications a déjà subies la science biblique et combien pourront encore se produire, et nous sentons quelle réserve cela impose à la critique vis-à-vis même des opinions qui peuvent paraitre le plus aventureuses, mais il est un point que nous ne saurions laisser passer sans le relever; c'est le reproche d'indélicatesse que M. C. adresse à celui qui a le premier compris la valeur de la Stèle de Dhiban et qui l'a donnée à la science au prix des plus opiniâtres efforts. M. C. devrait se rappeler que ce n'est pas aux savants français que l'on est le plus souvent en droit d'adresser ce reproche que rien à notre connaissance ne justifie dans le cas de M. Clermont-Ganneau. Peut-être M. C. s'est-il laissé entrainer par un sentiment patriotique exagéré. Tout son ouvrage du reste est empreint d'un caractère vraiment anglais; ce caractère se manifeste d'un côté par un respect particulier pour des livres qu'il critique pourtant assez vivement, mais, d'autre part aussi par ces combinaisons de chiffres et ces calculs plus spécieux souvent que concluants sur lesquels l'auteur appuie ses raisonnements. Autrefois on trouvait le décalogue trop long pour les tables de la loi, aujourd'hui M. C. cherche à prouver que trois chapitres comprenant 1500 mots ont pu tenir sur deux tables de pierre (p. 136). Il est vrai qu'il lui faut admettre pour cela que l'inscription s'étendait au revers, ce qui est contraire à l'usage constant des inscriptions sémitiques et au texte même sur lequel il s'appuie pour démontrer l'existence de ces tables. Il nous donne aussi sous forme d'appendices des restitutions du texte primitif de la Genèse et de l'Exode en indiquant les lacunes et les interpolations; nous croyons ces tentatives tout au moins prématurées. L'histoire n'est pas une science purement mathématique; il y faut apporter aussi cet esprit de finesse nécessaire non-seulement pour discerner le vrai, mais encore pour y rester.

La lecture du livre de M. C. nous a laissé un regret. Dans ce volume où il

est question de presque tous les livres de l'Ancien Testament, il n'est pas dit un mot du livre de Josué qui est, tant par sa formation que par son contenu, le complément indispensable du Pentateuque. Nous comprenons du reste cette réserve. Tandis qu'il est possible jusqu'à un certain point de traiter des cinq livres de Moïse en faisant abstraction de l'histoire, le livre de Josué présente un fonds historique indiscutable, mais qu'il est fort difficile, nous le reconnaissons volontiers, de déterminer. M. C. nous promet de combler cette lacune dans un prochain volume.

Ph. BERGER.

---

219. — **Documents inédits sur l'Histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy** (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, par M. J. LOUTCHITSKY. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1873. 1 vol. in-8°, 75 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons rendu compte il y a quelques mois d'un important ouvrage sur l'Histoire des Albigeois publié par un professeur de l'Université de Kasan [1]. M. Osokin, n'est pas seul parmi les savants russes à s'occuper de la France. Un jeune professeur de Kiev, M. Loutchitsky, a fait paraître en 1871 le premier volume d'un ouvrage considérable sur le rôle politique des protestants au XVIe et au XVIIe s. [2] Il ne nous est malheureusement pas possible de prendre connaissance de l'original russe; mais les intéressants articles que M. Maury a consacrés dans le Journal des Savants [3] au livre de M. L. permettent d'apprécier l'intérêt et la nouveauté de ses recherches. Laissant de côté les banales récriminations qu'échangent d'ordinaire les historiens protestants et les historiens catholiques, également éloigné du point de vue superficiel qui ne voit dans le calvinisme qu'une révolte de l'orgueil humain et des conspirations criminelles, et du point de vue non moins superficiel qui n'y voit qu'une protestation désintéressée contre le despotisme politique et religieux au nom des droits de la conscience et des idées démocratiques, M. L. cherche dans l'état social, dans les intérêts et dans les passions bonnes ou mauvaises des hommes du XVIe siècle, la cause des progrès du protestantisme et la raison des vicissitudes qu'il a traversées. Ce premier volume comprend la période qui s'étend de la Saint-Barthélemy à l'établissement de la Ligue; il est suivi de pièces justificatives tirées des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. M. L. n'avait pu donner dans cet appendice qu'une petite partie des pièces intéressantes recueillies par lui dans ces collections si riches en documents français, particulièrement sur le XVIe s. Il vient de publier dans le *Bulletin historique et littéraire* [4] de la Société de l'Histoire du Protestantisme français un certain nombre de lettres relatives aux guerres de religion, qu'il a ensuite réunies en brochure. Ces lettres sont presque toutes

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1873. N° 11, art. 60. — Osokin, *Histoire des Albigeois*.
2. *L'Aristocratie féodale et le Calvinisme en France;* Histoire de la réaction féodale au XVIe et au XVIIe s. par J. V. Loutchitsky. Kiev, 1871. 1 vol. en 2 parties (en russe).
3. Juillet et Août 1873.
4. Juin, juillet, août et sept. 1873.

des originaux signés ; quelques-unes sont entièrement autographes. Les 19 premières sont relatives à la guerre civile qui suivit la Saint-Barthélemy (1572-1573). Villars et Damville, chargés de la répression de la révolte en Guyenne et en Languedoc rendent compte au roi, à la reine-mère et au duc d'Anjou des succès divers et des difficultés des opérations militaires [1]. Les 12 lettres suivantes se rapportent toutes au siége de La Rochelle pendant l'hiver 1572-1573 et sont adressées aux mêmes personnages par Villars, Biron et Louis de Montpensier. Enfin les deux dernières pièces sont deux rapports faits au roi par Biron sur ses infructueuses négociations avec La Noue en avril 1574. Ces deux documents sont du plus haut intérêt ; ils nous font toucher du doigt l'opposition irréconciliable qui existait entre les prétentions du parti protestant et le système monarchique qui depuis trois siècles s'était graduellement établi en France. L'aristocratie calviniste, appuyée sur la bourgeoisie des villes, réclamant en 1574 la convocation des États généraux, jouait le rôle qu'aurait dû jouer au moyen-âge la noblesse française tout entière. Mais il était trop tard ; la religion divisait la noblesse comme la nation en deux camps ; et les prétentions aristocratiques, qui trois siècles plus tôt auraient pu contribuer à fonder en France la liberté, ne devaient servir alors qu'à la précipiter vers la centralisation et l'absolutisme monarchique. Les lettres de Villars et de Damville pendant leur campagne en Guyenne et en Languedoc nous peignent au vif les péripéties de la guerre civile. Le désordre des finances royales rendait impossible une conduite énergique des affaires. Aussi Villars réclame-t-il dans chaque lettre de l'argent et de l'artillerie qui ne lui arrivent jamais ; il est obligé de subvenir de sa propre bourse aux frais de la guerre (lettre 10 : au roi) et un nommé La Ville lui avance 25000 livres. Il était absolument nécessaire, non-seulement de payer les troupes, mais encore de dédommager de leurs peines les nobles qui combattaient pour la cause royale. Nous voyons Villars insister auprès du roi pour qu'il récompense ses serviteurs en leur distribuant les biens des rebelles (lettre 13). Après la prise du château de Terride, où les catholiques permirent aux protestants de racheter leur vie moyennant rançon, contrairement à l'avis de Villars qui voulait tous les pendre, l'amiral écrit à Charles IX [2] : « En puys je asseurer V. M. que M. de la Vallette [3] » Vous y faict de si bonne volunté et que j'en reçois si grand soulagement que » je ne le doy celer, ce qui me faict supplyer tres humblement V. M., Sire, qu'il » Vous plaise avoir esguard a son long et continuel service et luy departir du » bien des rebelles qui portent les armes par desa..... Il y a aussy en ceste » petite armee bon nombre de noblesse et y en arrive chascun jour qui méritent » bien destre recogneus, et s'il playsoyt à V. M. de leur faire part des biens de » ces mutins et de ce que jespere reduire soulz Vostre obeyssance, cela leur

1. 15 lettres de Villars dont 9 au roi, 4 au duc d'Anjou et 2 à Catherine de Médicis. — 4 de Damville dont 1 au roi et 3 au duc d'Anjou.
2. Villars avait succédé à Coligny dans la charge d'amiral de France.
3. Jean de Nogaret, sieur de la Valette, mestre de camp de la cavalerie légère sous le duc de Guise et lieutenant général en Guyenne ; père du duc d'Épernon.

» feroyt continuer la bonne volunté qu'ils ont à Vostre service..... Aussy, s'il » ne Vous plaist avoyr esguard a ma supplication, je me tiens pour certain » qu'ilz se refroydiront *comme il est raisonnable.* »

Ces lettres écrites au lendemain de la Saint-Barthélemy ramènent naturellement notre pensée à cette catastrophe. Deux traits peuvent servir à éclairer la question si discutée de la préméditation du massacre [1]. On voit (lettres 1, 7, 8 et 10) la confirmation de ce qu'avance De Thou, que l'on avait sauvé la vie à certains chefs huguenots pour les employer ensuite à maintenir en paix leurs coréligionnaires. Cette prévision indique bien un plan combiné d'avance. D'autre part on voit que les massacres de Bordeaux, de Toulouse, de Dax, de Bazas éclatèrent spontanément, au grand mécontentement de Villars, si enragé qu'il fût contre les calvinistes (lettres 4-7). Il n'y eut donc pas d'ordres de massacres envoyés aux villes de province. — Malgré toute son énergie, Villars ne put venir à bout du soulèvement, sans artillerie et sans argent; il fut obligé d'en venir aux négociations et aux compromis (lettre 15). — Les lettres de Damville forment un parfait contraste avec celles de Villars. Autant celui-ci est violent et intraitable, autant celui-là est calme et d'avance résigné à son impuissance. On reconnait là le futur chef des politiques qui, bien que fils du connétable de Montmorency et maréchal de France depuis 1566, n'avait cependant échappé que par hasard au massacre du 24 août 1572. Il est plein de compassion pour les souffrances des pays qu'il est chargé de réduire à l'obéissance (lettre 1) et s'excuse de ne rien faire en alléguant l'insuffisance de ses ressources (lettre 4).

Les lettres de Biron et de Louis de Montpensier écrites pendant le siége de La Rochelle n'offrent pas un intérêt aussi vif que les précédentes. Elles traitent principalement des opérations militaires.

Cependant, si celles de Louis de Montpensier ne laissent rien voir du caractère gaiement féroce de ce capitaine « qui ne parloit que de pendre » et dont Brantôme nous a laissé un si curieux portrait, celles de Biron sont dignes de celui que La Noue et Brantôme s'accordent à appeler « le plus grand capitaine de » France. » Elles sont le vivant commentaire de ces paroles de Brantôme parlant du rôle de Biron au siége de La Rochelle. « Il s'y travailla et peyna, fit tous » les debvoirs d'un grand capitaine et bon grand maistre d'artillerie, et, qui pis » est, y receut une grand' arquebuzade. » Quoiqu'il eût montré une fermeté égale à sa modération, Biron subit le sort de tous les hommes modérés dans les guerres civiles; il fut accusé de trahison par les catholiques au siége de La Rochelle après l'avoir été par les huguenots à la Saint-Barthélemy.

M. L. qui est venu en France chercher des documents pour la continuation de son histoire, publiera prochainement une série d'actes inédits relatifs aux assemblées politiques des protestants. D'après ce que nous en avons vu, cette publication sera du plus haut intérêt pour notre histoire politique. Nous prions

1. Voy. les excellents articles de M. J. Loiseleur dans le journal *Le Temps* (août 1873). M. Loiseleur me semble avoir parfaitement démêlé ce qu'il y eut de prémédité et ce qu'il y eut d'imprévu dans la Saint-Barthélemy.

seulement M. Loutchisky (et c'est là la seule critique que nous ayons à adresser à sa dernière publication) de ne pas être à l'avenir aussi avare de notes explicatives. Il ne doit pas supposer que ses lecteurs connaissent le XVIe s. aussi bien que lui. Il y a dans sa brochure plus de vingt noms propres qui demanderaient être brièvement expliqués. Il ne donne de notes biographiques que sur Villars, Damville, Biron et Montpensier, c'est-à-dire sur les personnages les plus connus.

En lisant ces documents si importants pour notre histoire, on se prend à souhaiter que le gouvernement français fasse exécuter une copie complète de tout ce qui est encore inédit parmi les manuscrits transportés de France en Russie par le hasard de nos révolutions. Déjà il est vrai, M. le comte H. de La Ferrière y a fait d'heureuses recherches; récemment un de nos plus spirituels chroniqueurs de musique a été envoyé à deux reprises à Saint-Pétersbourg pour y chercher des documents du XVIe s. Mais ce ne sont là que des travaux fragmentaires et il reste encore bien des matériaux inexplorés. Pourquoi, à côté des missions accordées à des savants spéciaux sur leur demande, en vue de leurs travaux personnels, ne donnerait-on pas des missions plus régulières, d'après un plan fixé d'avance en vue d'un but déterminé et sous le contrôle sérieux d'un corps savant? En organisant des missions systématiques comme celles que nous demandons ici, on pourrait réellement explorer les bibliothèques et les archives étrangères avec fruit pour notre histoire. En y employant des jeunes gens pour qui ces voyages seront un précieux complément d'études, l'État pourrait donner relativement peu et exiger beaucoup. Γ.

---

220. — **Die Volkslieder des Engadin.** Von Alfons von Flugi. Strasbourg, Trübner, 1873. In-12, iv-85 p. — Prix : 3 fr. 25.

Nous recommandons ce petit livre aux amateurs de poésie populaire tant pour les jolies chansons dont il contient le texte *ladin* et la traduction allemande que pour l'introduction intéressante, sobre et substantielle, qui les précède. M. de Flugi donne sur les chansons de l'Engadine, depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe, des renseignements curieux et qui portent tous les caractères de la vérité. De nos jours, on s'essaie à constituer au roumanche une littérature, mais la production de chants vraiment populaires a cessé. « Grâce à une instruction plus élevée, » dit l'auteur en concluant, dominée surtout par la culture allemande, grâce à » l'action des instituteurs, des curés, etc., à la facilité toujours croissante des » relations, à l'importation chaque jour plus active de mœurs, de coutumes et » d'idées étrangères, l'Engadine marche aujourd'hui dans des voies nouvelles, » qui plaisent plus et conviennent mieux à notre époque. Qu'au moins avant de » disparaître tout à fait, les témoignages parlants, malheureusement rares, qui » subsistent encore de la vie populaire primitive, — chansons, contes, traditions, » mœurs et croyances particulières, soient recueillis et conservés. » Nous espérons que ces paroles contiennent, de la part de M. de Flugi, une sorte de promesse de nous donner un jour, dans un recueil de contes, légendes, superstitions, etc., le complément du présent opuscule. ψ.

221. — **Ludwig I**, Kœnig von Bayern, von Carl Theodor HEIGEL. Leipzig, Duncker und Humblot. 1872. In-8°, viij-423 p. — Prix : 10 fr. 75.

I.

Il est toujours difficile d'écrire la biographie d'un contemporain, mais la tâche devient cent fois plus difficile quand ce contemporain était un monarque et quand c'est par ordre de son successeur qu'on retrace son histoire, d'après les papiers mêmes du défunt. Dans une situation pareille, il est presque impossible de satisfaire l'histoire, le public et soi-même et, avec toute la bonne volonté possible, bien des faits apparaissent sous un jour plus favorable, tandis que d'autres s'effacent dans la pénombre ou disparaissent même dans un silence diplomatique qui permet d'ignorer ce qu'on se refuse honnêtement à travestir. Le consciencieux auteur de la présente biographie du roi Louis Ier de Bavière ne pouvait échapper à ces écueils, inséparables d'un sujet pareil, mais il a loyalement essayé du moins d'écrire une histoire et non point un panégyrique, et l'on doit tenir compte de ses efforts. Le roi Louis n'était point d'ailleurs le premier venu parmi les monarques; c'était non pas un grand homme[1], ni même un grand caractère, mais un esprit ouvert, indépendant et, pour un souverain, passablement original. Il a commis beaucoup de mauvais vers, bafoués par Henri Heine mais admirés par ses sujets et, si je ne me trompe, traduits même en français par quelque littérateur ambitieux; mais on peut lui pardonner cet innocent travers, dont peu de têtes couronnées seraient du reste capables, en considération de ce qu'il a fait autour de lui pour les lettres, les sciences et les arts. Pendant des années il a consacré toutes ses économies et un peu celles de ses sujets, — il opérait des virements de fonds aux dépens de l'armée bavaroise, — à faire de Munich la métropole des arts en Allemagne; il l'a dotée de musées de peinture et de sculpture, de basiliques romanes et d'églises gothiques, de temples grecs, de propylées, de statues grandes et petites; il a su réunir autour de lui quelques-uns des savants et des poètes, des peintres et des sculpteurs les plus illustres de l'Allemagne contemporaine et si son culte pour l'art plastique l'a trop souvent entraîné dans des distractions un peu trop royales, ce sont de ces défauts que les peuples jugent avec indulgence chez leurs souverains : voyez plutôt Henri IV! Enfin, après avoir occupé le trône depuis 1825, il refusa de céder à l'orage révolutionnaire de 1848. Soit que l'émeute populaire l'obligeant à se séparer de sa favorite, la célèbre danseuse Lola Montez, créée par lui comtesse de Landsfeld, l'eût trop profondément irrité, soit que les idées démocratiques répugnassent invinciblement à son caractère d'autocrate, il déposa volontairement, le 19 mars, sa couronne entre les mains de son fils aîné, Maximilien II. Depuis il vécut en simple particulier tant en Allemagne qu'à l'étranger, et c'est à Nice, sur le sol français, qu'il est mort le 29 février 1867, âgé de près de

1. Je ne lui ferais pas l'injure d'appuyer sur ce point si M. Heigel, dans sa péroraison, n'allait pas jusqu'à l'affirmer, ou à peu près.

82 ans. Il était également né sur le territoire de la France, qu'il détestait si cordialement cependant, ayant vu le jour à Strasbourg, où son père, alors simple duc de Deux-Ponts, commandait le régiment de Royal-Alsace, en 1786.

Le volume de M. Heigel est riche en notices intéressantes; nous signalerons par exemple le chapitre sur les rapports du prince Louis avec Napoléon Ier, qui, même au faîte de sa toute-puissance, ne lui inspira jamais que de la haine et dont il provoqua la colère par d'imprudentes effusions patriotiques; colère d'ailleurs facile à comprendre contre l'héritier présomptif d'une couronne royale que l'empereur venait à peine de créer pour la mettre sur la tête de Maximilien-Joseph, le père de Louis[1]! Ce qui dans le volume impressionne le plus favorablement ce sont les chapitres nombreux consacrés à l'activité artistique du monarque bavarois, activité sérieuse, mais surtout éclairée, ce qui ne se voit pas chez tous les monarques. Il ne dépensa pas seulement de nombreux millions, mais il sut bien les employer et la postérité lui en sera plus reconnaissante que s'il avait créé quelques batteries de plus ou renforcé ses escadrons de cavalerie, comme c'était peut-être son devoir de monarque constitutionnel. En attendant d'autres biographies plus détaillées et moins condamnées au silence sur certains points que cette esquisse quasi officielle[2], on ne peut que remercier l'auteur de l'avoir écrite pour nous; car il n'est guère probable que nous les voyions paraître encore. Les documents nombreux qui rendent possibles ces biographies nouvelles ne seront point de si tôt accessibles aux historiens. Le roi Louis avait écrit de sa royale main 246 cahiers de mémoires, qui vont jusqu'à l'année de sa mort; il avait en outre réuni sa correspondance, ses actes administratifs, etc., mais il a décidé, par son testament, que ces papiers renfermés dans sept coffres immenses resteraient sous scellé jusqu'en 1918. C'est donc aux écrivains du XXe siècle à en faire leur profit et à la génération prochaine d'en subir la lecture.

R.

II.

M. H. ne nous donne point, à propos du roi Louis Ier, une de ces copieuses monographies, remplies de faits, bourrées de documents, comme il en a paru

---

1. Les anecdotes originales abondent dans ce volume et l'on y trouve de singuliers aperçus sur les habitudes du prince. — Il a porté pendant 50 ans la même robe de chambre. — Quand il sortait avec un parapluie, si par hasard la pluie tombait, il envoyait chercher un parapluie de rechange, ne voulant point employer celui qu'il portait sous le bras, comme trop neuf encore et trop précieux : il avait coûté 7 écus! — Un soir qu'il était en bourgeois, dans un salon, on cherchait le chapeau de Sa Majesté. « Apportez le plus usé, c'est certainement le mien, » dit-il en riant. — Il n'a jamais permis qu'un menu français parût aux dîners de la cour. — Pendant de longues années il consacrait deux heures par jour à la lecture des classiques grecs dans le texte original, etc., etc.

2. Naturellement l'auteur ne fait qu'effleurer les nombreuses liaisons du galant monarque dont il retrace le portrait; il dit, il est vrai, quelque part — et nous lui en tenons grand compte — qu'on blâmait le roi d'être trop *impressionnable* à l'égard des femmes; seulement il aurait pu ne pas essayer l'affirmation que la passion de Louis pour Lola Montez « s'est toujours manifestée dans une sphère élevée, » qu'il n'a été pour elle qu'un protecteur affectueux, etc. On sait trop le contraire.

quelques-unes en Allemagne. Son livre n'apporte point à l'histoire beaucoup de richesses nouvelles. Il avoue lui-même que la partie la plus curieuse des papiers du roi Louis doit rester sous les scellés jusqu'en 1918. Néanmoins beaucoup de lettres ont été recueillies par l'héritier du roi, par ses correspondants, par ses admirateurs; M. H. a pu fouiller dans ces collections. Il a eu aussi à sa disposition de curieux mémoires manuscrits, entre autres le journal du général Clerembault, conservé aux archives royales, et dont les extraits cités par M. H. présentent un véritable intérêt. — C'est un portrait en pied et un portrait de galerie officielle qu'a composé M. H. On préférerait une série d'esquisses. Quelques-unes à la vérité, et les plus piquantes, seraient mieux placées dans l'ombre discrète d'un cabinet d'amateur que sur les murs pompeux d'une « pinacothèque. » Le livre de M. H. est instructif et composé avec soin; il n'est pas d'une lecture fatigante, mais ce n'est de l'histoire que par passages. La critique manque. Les bâtisses du roi Louis, ses voyages et ses petits vers occupent trop de place, la politique bavaroise en occupe trop peu. M. H. n'en raconte guère là-dessus plus qu'on n'en savait déjà, et son principal mérite est d'avoir groupé autour du roi Louis les événements assez confus et fort disséminés qui constituent l'histoire de la Bavière pendant ce règne. On souhaiterait moins de visites à la glyptothèque, moins de promenades dans les musées, et quelques coups d'œil de plus dans le boudoir de Lola Montès. Il y aura là plus tard une curieuse étude de mœurs à écrire : une favorite en plein XIXe siècle, les ultramontains de Munich soulevant « l'éthique indignation du peuple contre l'effronterie d'une » femme publique, » ce vieillard amoureux défendant la vertu de sa maîtresse avec des apostrophes romantiques que les Didier et les Rolla ne désavoueraient pas : « Laquelle d'entre ces femmes orgueilleuses, nées de ces fameuses classes supérieures, se serait autrement conduite si on l'avait lancée dans le monde jeune, belle et sans protection? Celle-ci et celle-là sont-elles vraiment meilleures? Je les connais toutes, l'ignorance du public fait toute leur vertu. » On prétendait que Lola Montès avait été envoyée en Bavière pour y combattre l'influence des Jésuites et que ce furent les Jésuites qui la firent chasser. Le Roi entrait un soir chez elle en s'écriant : « J'ai congédié mes ministres; le jésui- » tisme ne règne plus en Bavière; » et quand il fut contraint de l'exiler : « Si elle s'était appelée *Loyola* Montès au lieu de *Lola,* disait-il, elle demeurerait encore tranquillement à Munich! »

Le Roi Louis était un chaud patriote allemand; il n'en restait pas moins un fidèle Bavarois. Il en résulta dans ses pensées et dans ses actes des contradictions et des conflits que M. H. décrit avec une grande ingénuité. C'est la partie du livre la plus intéressante pour nous; elle nous touche d'assez près. Le père du roi Louis, le duc Maximilien de Deux-Ponts, était colonel du régiment d'Alsace, au service du roi de France. Il résidait à Strasbourg, c'est là que Louis naquit le 25 août 1786. Louis XVI fut son parrain et lui donna en cadeau un brevet de colonel. Louis reçut une éducation toute française. En 1799 Maximilien devint électeur de Bavière. En 1805, le jeune Louis revenait d'Italie; la

vue des chefs-d'œuvre avait, dit son biographe, singulièrement développé son esprit, ému son imagination, élevé son caractère. Il passa par Strasbourg; l'aspect de la ville où il était né, où son père et lui avaient accepté du Roi de France tant de marques de faveur, lui inspira ces mémorables paroles : « Ce » serait pour moi, s'écria-t-il, le plus beau jour de triomphe, si cette ville, où » je suis né, devenait de nouveau une ville allemande! » C'est dans ces sentiments qu'il revint à Munich. La guerre était imminente entre la France et l'Autriche. M. H. rapporte ici un dicton cité par M. Pertz : « Il vaut mieux » cirer les bottes de son compatriote que de baiser les pieds de l'étranger. » Le dilemme est peu séduisant; la Bavière se décida pour le second terme. Les Français étaient fêtés à Munich; quelques semaines après Austerlitz, l'électeur, ancien colonel de Louis XVI, était fait roi par Napoléon. L'Empereur donna au prince Louis le grand cordon de la Légion d'honneur et l'épée qu'il portait à Austerlitz. Le prince accepta le titre royal, la décoration et l'épée, mais dit M. H. « Son cœur restait fidèle à l'Allemagne. » Le fait est qu'il écrivit en vers : « Lorsque la patrie était sous le joug, nul Napoléon n'a pu » me séparer d'elle. » Il intriguait contre l'Empereur et en médisait de son mieux; il ne le servit pas moins. Le 13 mai 1807 il contribuait, à la tête du contingent bavarois, à battre les Russes à Pultusk; il était à Friedland, il en envoya la nouvelle à Munich par un courrier spécial; mais « comme son cœur » restait allemand », il conçut « dans ces jours de profond abaissement de l'Al» lemagne l'idée d'élever au génie allemand un temple d'honneur, la Walhalla.» C'est ce qui inspira au chanoine Dœllinger, dans son oraison funèbre, une éloquente comparaison avec le consul Varron que les sénateurs romains félicitèrent après la bataille de Cannes « pour n'avoir pas désespéré de la patrie. » De grandes fêtes célébrèrent le retour du jeune héros dans sa « patrie restreinte. » Il continua de murmurer contre les insolents bienfaits que Napoléon infligeait à sa famille. M. H. prétend que l'Empereur, instruit de ces clabaudages, pensait à lui enlever la succession pour la donner au fils de son beau-frère, le prince Eugène (p. 30) Napoléon serait même allé jusqu'à dire : « Qui m'empêche de faire fusiller ce prince? » (Id.) La Bavière du reste, s'inquiétait du rapprochement entre l'Autriche et la France; il lui semblait qu'en ce cas, elle n'aurait plus aucun bénéfice à espérer de l'alliance française. Mais cette alliance s'imposait. Les Bavarois firent bravement leur devoir dans la campagne de Russie. De tout le contingent il ne revint que vingt hommes (p. 34). Après la déroute de Napoléon, la Bavière songea à combattre pour l'indépendance et l'affranchissement de l'Allemagne. Le prince adressait ces vers à la Prusse : « Unique est ton Frédéric, unique, es-tu ô Prusse! tu brilles dans l'histoire d'un éclat incomparable; ton nom inspire les plus splendides pensées. » Depuis lors le patriotisme allemand du roi Louis ne se démentit plus. En 1841 il envoya à Becker une coupe d'honneur pour son *Lied* sur le Rhin, qui lui assurait « un nom immortel. » La même année, un prêtre, nommé Emetz, adressait à Louis I[er] un recueil de poésies ; Louis répondit : « Je ne puis pas vous cacher que j'aurais mieux aimé n'y

» pas trouver l'éloge de Napoléon écrit par un allemand. » Un Français aurait pu répondre à ce prince qui élevait l'ingratitude jusqu'à la hauteur du patriotisme : « Qui t'a fait roi? » Le roi poussait l'horreur de la France jusqu'au ridicule; lui, qui avait été filleul de Louis XVI et portait son nom, lorsqu'on lui demandait d'être parrain, il répondait : « L'enfant doit se nommer *Ludwig* et non *Louis*, c'est la *conditio sine qua non* » (p. 195). Il s'opposa au mariage de son fils aîné avec une princesse française (p. 190). La Walhalla fut son grand œuvre. Descendu du trône, devenu simple dilettante, il salua par une petite poésie la « délivrance du Sleswig-Holstein » en 1864. « Ce que j'ai rêvé se réalise, je » n'ai pas vécu en vain. » Deux ans plus tard, la Prusse continuait son œuvre « de délivrance; » cette fois c'était l'Allemagne qu'elle délivrait. Le roi Louis fut forcé de s'enfuir devant les « uniques bataillons de l'unique Prusse » et ne craignant point de se démentir, il s'écria « J'ai vécu en vain. » En 1867 il visita l'exposition de Paris, et exigea que Napoléon III lui rendît les honneurs dus aux souverains (p. 553). Il mourut à Nice à la fin de février 1868. Il avait, en passant, revu sa ville natale. « Son vœu a profité à la ville de Strasbourg, » dit M. H., et il est douloureux qu'il n'ait pu assister à la réalisation de son » rêve. » M. H. ajoute avec raison qu'aucun prince allemand n'aurait plus volontiers pris part, en 1870, à la guerre contre la France (p. 368). Pour employer une expression chère à nos voisins, ces traits me paraissent bons à recueillir « pour la caractéristique de la fidélité et du patriotisme bavarois. »

Albert SOREL.

---

222. — **Ueber die Entstehung und Entwickelung des Gefühls für das Romantische in der Natur.** H. Pr K. LEHRS zu seinem fünfzigjæhrigen Doctorjubileum am 7. Mærz 1873 überreicht von Ludw. FRIEDLÆNDER. In-8°. Leipzig. 1873. — Prix : 1 fr. 75.

Il n'est point de peuple civilisé chez lequel on ne retrouve plus ou moins développé le sentiment de la nature; mais ce sentiment varie non-seulement quand on passe d'une nation à une autre, mais encore pour chacune d'elles aux diverses époques de son histoire; les habitants du Midi ne se font point des beautés de la nature la même idée que ceux du Nord, les anciens ne l'ont point comprise comme les modernes; les premiers ne paraissent avoir été frappés que par ce qu'elle a de gracieux, les seconds l'ont été davantage par ce qu'elle offre de grandiose et de terrible. C'est dans les pays de montagnes surtout qu'on rencontre ce dernier genre de beautés, auxquelles M. Friedlænder donne le nom de *romantiques;* visités aujourd'hui, on sait avec quel empressement, ils étaient dédaignés autrefois et regardés presque avec une espèce d'effroi. L'auteur nous donne de ce sentiment de répulsion, si bien fait pour nous surprendre, les exemples les plus irréfutables, comme les plus curieux; puis en poursuivant les modifications successives, il nous le montre faisant enfin place, vers le commencement du XVIIIe siècle, à l'admiration que nous inspire aujourd'hui encore la grande nature et les beautés sévères des paysages alpestres.

Ce n'est pas que jusque-là le sentiment en ait été complétement inconnu : en 1541, Conrad Gessner, dans une lettre *De admiratione montium* adressée à un de ses amis de Glarus, exprimait pour le spectacle sublime qu'offrent les hautes montagnes un enthousiasme qu'il serait difficile même aujourd'hui de porter plus loin; mais c'est là un fait isolé; ce qui domine dans les récits du XVIe et du XVIIe s., c'est un sentiment constant d'aversion pour les contrées montagneuses, c'est la mise en opposition de leur stérilité habituelle avec la fertilité des pays de plaines.

Le goût des voyages qui se développa et prit à cette époque une extension sans cesse grandissante ne modifia guère tout d'abord cette manière de voir; ce que se proposaient les touristes d'alors, c'était presque exclusivement de connaître les institutions et les coutumes des peuples qu'ils visitaient, d'étudier leur gouvernement, leur industrie, leur commerce, afin de faire profiter leur propre patrie de ce qu'ils auraient pu y découvrir de bon et d'utile. Chose singulière, le *Poème des Alpes* de Haller lui-même inspira bien plus à l'étranger le désir d'aller admirer la simplicité de mœurs et la constitution libre de la Suisse républicaine que les beautés sévères de sa nature.

Cependant à ce moment même tout change. M. Friedlænder signale avec raison dans les *Remarques* que suggéra à Addison son voyage en Suisse et en Italie comme l'éveil et la première expression du sentiment pour les beautés de la nature alpestre; désormais il ne s'éteindra plus. Bientôt Thomson chante celles des Highlands d'Écosse, et emploie, pour les peindre, il est vrai après Addison qui le premier s'en était servi, le mot *romantique* dans le sens même qu'on lui accorde aujourd'hui.

Mais le vrai promoteur de l'admiration pour les sublimes beautés qu'offrent les pays de montagnes, celui qui en a été le véritable révélateur, c'est Rousseau. La vue des bords enchantés du lac de Genève et de ce paysage unique, que bornent d'un côté les pentes gracieuses du Jura et de l'autre les contreforts escarpés des montagnes de Savoie, l'avaient initié de bonne heure au sentiment encore si rare des beautés sévères de la grande nature, et le premier il les a exprimées dans toute leur vérité et avec cette éloquence contagieuse qui persuade et entraîne. A cet égard la *Nouvelle Héloïse* occupe une place considérable dans l'histoire des idées; elle a révélé, en effet, à la génération suivante une source encore inconnue d'émotions et de poésie, et montré, sous un aspect saisissant et nouveau, l'homme dans ses rapports avec la nature. Les écrits de Rousseau qui suivirent ne firent que confirmer, que développer davantage ce que le célèbre roman avait si magistralement indiqué; la cause des pays de montagnes était gagnée, et désormais les bords du lac de Genève, bientôt la Suisse tout entière, devinrent un but incessant de pèlerinage pour les amants de la nature.

Rousseau forma de nombreux disciples; l'un d'eux, Ramond de Carbonne, « le Saussure des Pyrénées, » comme l'a appelé Sainte-Beuve, contribua à répandre le goût des voyages alpestres et le culte de la grande nature d'abord par sa traduction du *Voyage de Coxe en Suisse et dans le canton des Grisons*, puis par ses *Observations sur les Pyrénées*, plus tard enfin par son *Voyage au Mont*

Perdu. Mais celui qui après Rousseau a, sans contredit, le plus fait pour inspirer l'admiration pour les contrées montagneuses, c'est Saussure dans les pages émues sur la nature des Alpes, qu'il écrivait vers la même époque.

Il restait un pas à faire même après l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Rêveries du promeneur solitaire :* des trois zones dans lesquelles Tœpffer a partagé ingénieusement les régions alpestres, Rousseau n'avait, à vrai dire, fait connaître que la zone inférieure, celle où prospère le noyer; la seconde, celle où ne croît plus que le sapin et le mélèze est « la découverte et la conquête » de Saussure. Il devait aussi bientôt révéler la troisième, la zone des glaciers et des neiges éternelles où toute vie a cessé et où ne règne plus que le silence et l'horreur sublime de la solitude. Les voyages du grand naturaliste dans la vallée de Chamouny, son ascension du Mont Blanc ont fait une révolution dans la connaissance et l'étude de la nature; ce n'est plus seulement l'intérêt qu'inspire le spectacle des majestueuses vallées des Alpes, c'est le sentiment mêlé de terreur et d'admiration qu'on éprouve sur leurs cimes escarpées, la révélation de l'infini que nous donne la vue d'un horizon sans limite, et les enchantements d'un cœur, dérobé un instant aux mesquines passions de la vie, contemplant sans entraves les secrets qui nous cachent l'origine des choses.

Les révélations de Saussure ne restèrent point sans écho; on connaît les voyages de Gœthe en Suisse; son admiration pour les Alpes est l'image de ce que ressentirent presque tous les hommes de sa génération pour les grandes scènes de la nature, de ce qui devait être désormais le sentiment universel de quiconque chez les nations de l'Europe moderne a reçu quelque culture. Cette admiration ne fut point cependant acceptée d'abord sans contradiction, et l'on a vu Chateaubriand y opposer le sentiment supposé plus vrai que les anciens avaient de la nature; mais cette protestation isolée et fantaisiste n'a point été écoutée, et les milliers de touristes qui chaque année parcourent dans tous les sens les vallées des Pyrénées et des Alpes témoignent assez de l'admiration croissante qu'inspire le spectacle d'une nature romantique et grandiose.

M. Friedlænder a suivi avec une rare sagacité le développement et les transformations de ce sentiment tout moderne; la brochure où il en fait l'historique, écrite avec autant de clarté et de goût que de saine et solide érudition, donne sur les points obscurs que présente cette question complexe une solution faite pour satisfaire : à ce double titre elle mérite d'être recommandée à quiconque s'intéresse à l'histoire des idées.

Charles JORET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 décembre 1873.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce qu'il a reçu une nouvelle expédition

du décret approuvant l'élection de M. Duruy, dans laquelle la formule « Vu le » procès-verbal de l'élection faite par l'Académie... » a été rétablie. La réclamation de l'Académie avait été prévenue (v. la séance précédente). — Le ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une lettre de M. Ém. Burnouf, qui annonce des découvertes récemment faites à Athènes. On a trouvé plusieurs tombeaux, renfermant divers objets, à l'O. de la ville, près de l'emplacement où devait être la porte par où l'on allait à Sunium et à Marathon. Cette lettre est accompagnée de deux photographies. Outre divers vases et des fragments de sculptures, on a trouvé, auprès d'un squelette de jeune fille, un pot de terre contenant du fard en bon état de conservation, que M. Burnouf se propose de faire analyser. — M. de Sainte-Marie envoie l'estampage d'une pierre portant des emblèmes épiscopaux, trouvée dans le N. de la régence de Tunis, et qui paraît être du XVIIe siècle.

L'Académie nomme une commission de 4 membres chargée de présenter des candidats à une place de correspondant vacante par la mort de M. de Caumont : sont élus MM. de Longpérier, Ad. Régnier, Maury, Defrémery.

M. Naudet commence la lecture d'un mémoire sur l'administration romaine depuis Dioclétien jusqu'à la fin de l'empire d'Occident, qui fait suite à une précédente étude sur l'administration de l'empire jusqu'à Dioclétien. Dans la partie lue à cette séance, M. Naudet présente un tableau de l'administration de la cité municipale, qui formait l'unité administrative de l'empire. Il montre chaque cité gouvernée comme une petite république autonome (mais sous la dépendance des magistrats romains) par les *decuriones*, membres de la curie ou sénat municipal, qui dirigeaient tout dans la cité et répondaient de tout envers l'empire. Il étudie dans le détail toutes les charges qui étaient imposées aux curies, la répartition et la levée des impôts, la garde des sommes dues au fisc jusqu'à leur entrée dans les caisses de l'État, le transport de ces sommes, le maintien de l'ordre dans la cité, etc. Il énumère tous les fonctionnaires et employés attachés au service de la curie, les uns choisis parmi les personnages les plus considérables et dans le sein de la curie même, d'autres au contraire, les scribes, les appariteurs, recrutés parmi la plèbe, et même, jusqu'au règne d'Arcadius et d'Honorius, parmi les esclaves publics. Certains emplois s'étaient peu à peu avilis, comme celui du fonctionnaire chargé du maintien de l'ordre et appelé suivant les contrées irénarque, centurion, préposé ou défenseur de la paix, qui avait à sa disposition une troupe armée composée de gens du peuple ou d'esclaves municipaux. Cet emploi était tombé si bas que Théodose le jeune rendit une ordonnance pour supprimer les défenseurs de la paix, dans laquelle il leur reproche de commettre eux-mêmes les désordres qu'ils devaient réprimer. Cette ordonnance ne paraît pas avoir été exécutée, car on retrouve encore les irénarques à l'époque de Justinien. — M. Naudet passe ensuite à l'étude de l'administration provinciale. Il expose les titres divers que portaient, suivant le rang et l'importance des provinces, les magistrats chargés de les gouverner.

M. de Wailly termine la lecture de son mémoire sur la croisade de 1202. On

a vu dans la partie lue à la séance précédente comment le nombre des croisés était déjà lors de leur départ de Venise réduit environ de moitié. Ville-Hardouin dit que plusieurs de ces défections furent motivées par la crainte et la répugnance qu'inspira l'expédition de Constantinople. Mais ce ne fut pas là la seule cause qui amena un grand nombre de croisés à abandonner l'expédition. Ville-Hardouin raconte que dès l'été de 1202, avant qu'il fût question d'aller à Constantinople, le comte de Blois voulut se retirer et qu'on eut peine à le retenir : il ne dit pas quel était le motif qui poussait le comte à quitter la croisade, et pourtant il dut le connaître. M. de Wailly pense que ce motif fut l'élection de Boniface, marquis de Montferrat, comme chef de la croisade au lieu du comte de Flandre Beaudouin, élection qui dut indisposer beaucoup de Français et dans laquelle il faut sans doute aussi chercher la cause de la défection de la plupart des Champenois. Ainsi s'explique le silence de Ville-Hardouin sur le motif de ces défections : c'était lui en effet qui avait proposé de prendre Boniface pour chef : il est naturel qu'il ne veuille pas convenir de l'effet fâcheux produit par cette mesure. — M. de Wailly montre ensuite les difficultés qui ne cessèrent d'entraver la croisade dans la suite. Outre un certain nombre de mécontents qui ne s'étaient croisés qu'à contre-cœur, beaucoup étaient pris de scrupules : ils avaient fait vœu de combattre les infidèles, ils ne pouvaient souffrir que la croisade se détournât de son but pour assiéger des villes chrétiennes, comme Zara et Constantinople. De là des défections nouvelles, qui devinrent de plus en plus fréquentes jusqu'à la fin de la croisade. Dans de telles circonstances, dit M. de Wailly, ce qui est étonnant, ce n'est pas que les croisés n'aient pas réussi, c'est qu'ils aient pu faire tout ce qu'ils ont fait.

M. Egger présente de la part des auteurs deux brochures, l'une sur l'éloquence judiciaire chez les Athéniens, l'autre intitulée *Une descente aux enfers : le golfe de Naples, Virgile et le Tasse* : c'est une étude géographique, accompagnée d'une carte, sur les lieux décrits par ces deux poètes. M. Miller fait hommage de l'*Annuaire* de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France et des *Monuments grecs* publiés par la même société. M. Paulin Paris présente de la part de M. l'abbé Salmon deux volumes sur *les grands pèlerinages et leurs sanctuaires*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 6 décembre 1873.

M. Meunier présente une série d'observations sur la langue française du XIVe s. Un dictionnaire français-latin qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Douai lui a fourni un certain nombre de formes et de mots qui n'ont pas tous été relevés jusqu'à présent. La discussion porte particulièrement sur l'origine du pronom français *lui* et sur le mot *musgode, mugot* « trésor ». M. Baudry lit une note sur le suffixe participial *ant*, qui aurait perdu, selon lui, un *i* final plutôt qu'un *a* final. On voit, en effet, un *i* se perdre à la fin des formes comme *dèvatāt*,

abharat. M. Bréal rappelle qu'il s'agit d'une période très-reculée dont nous ne connaissons pas la phonétique : il mentionne les suffixes *man*, *tar*, qui semblent également avoir perdu une voyelle finale. — M. Bréal communique des étymologies concernant les mots πτωχός, *velum*, *dubenus* (Festus), et il lit une note sur les verbes latins *pello*, *vello*, *-cello*, *tollo*, qui sont formés comme *sino*, *cerno* (pour *pelno*, *velno*, *celno*, *tolno*). — Le Président prévient la Société que dans la prochaine séance il sera procédé au renouvellement du Bureau.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bet-ha-Midrasch, herausg. von JELLINECK, fünfter Th. (Wien, Winter). — CURTIUS, Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik, VI. Bd. 1. Heft (Leipzig, Hirzel). — DE GUBERNATIS, Ricordi biografici, prima serie, 2a edizione (Firenze). — Hermetis Trismegisti qui apud Arabes fertur de castigatione animae libellum ed. latine vertit adn. ill. BARDENHEWER (Bonnae, Marc). — KERBER, Gedanken über die Entwickelung der Conjugation, 1. Heft (Rathenow, Haase). — KOBERSTEIN's Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, fünfte umgearb. Aufl. v. K. BARTSCH, IV. Bd. (Leipzig, Vogel). — Procli Diadochi in primum Euclidis Elementorum librum Commentarii ex recogn. FRIEDLEIN (Teubner). — RITTER, Geschichte der deutschen Union, 2. Bd. (Schaffhausen, Baader). — Sophocles, the plays and fragments edited by CAMPBELL, vol. I (Oxford, Clarendon Press). — Three plays of Sophocles, Antigone, Electra, Deianira, translat. into English verse by CAMPBELL (Edinburgh and London, Blackwood). — VON BRÜNNECK, Die Reluitionsklagen aus Veræusserungsbeschrænkungen um Grundstücke und Mobilien nach den Islændischen Rechtsquellen Gragas und Jarnsida, etc. (Kœnigsberg, Koch).

ERRATA.

Nº 47, 22 novembre. P. 331, n. 2, l. 3, au lieu de la *Vie de Malherbe* à Racan, lisez : *par* Racan.

P. 332, l. 4, par le petit-fils, lisez : par l'arrière-petit-fils.

Nº 48, 29 novembre. P. 347, n. 1, l. 6, au lieu de *Robert le Pieux*, lisez : *Henri Ier*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 20 Décembre — 1873

223. — **Du texte primitif des Psaumes**, explication des passages les plus obscurs de ce livre par Ch. BRUSTON. 1 vol. in-8° de 123 p. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1873.

La collection d'hymnes hébraïques qui porte le nom de Psaumes offre des obscurités et quelquefois des énigmes dont la raison doit être certainement cherchée dans l'altération du texte primitif. C'est ce dernier qu'il faut essayer de reconstituer en maint endroit en tenant compte d'une part des principes généraux applicables à la restauration d'un texte vicié et de l'autre des faits propres à l'histoire du psautier. M. B. a publié en 1865 une traduction des Psaumes qui corrige le texte reçu sur un grand nombre de points; il nous donne dans le présent ouvrage la justification détaillée de ces différents changements. La partie proprement exégétique de son travail est précédée d'une sorte d'introduction (p. 1-49) où il établit par une série de considérations historiques et philologiques que la critique a le devoir de ne pas se fier aveuglément au texte que nous a fourni la grande révision dite masorétique. M. B. est appelé ainsi à jeter un coup-d'œil d'abord sur l'histoire du texte hébreu, puis sur l'histoire de la critique de ce texte. Il donne ensuite les preuves de l'altération du texte des Psaumes et détermine les règles à suivre pour la restauration des textes altérés. Ces différents chapitres ne sont guère que le résumé de faits connus et acquis à la science; il n'y a donc point lieu de s'y arrêter. Ce résumé est d'ailleurs bien fait et généralement exact; je ne veux qu'y signaler une assertion fort risquée sur la date où les écrits bibliques antérieurs à l'exil auraient été transcrits en caractères carrés (p. 7 et 8).

Les corrections de M. B. portent sur plus de soixante passages qu'il a répartis sous les rubriques suivantes : Erreurs de vocalisation et de ponctuation, erreurs dans la division des mots, altérations dans les consonnes, interversion de mots et méprises, interpolations. Plusieurs des changements proposés sont très-acceptables, quelques-uns sont même tout à fait probables et amendent le texte reçu d'une façon vraiment satisfaisante; d'autres, quoique ingénieux, nous ont paru forcés. Nous passerons en revue les principaux. — Le début du Ps. 91 dans le texte actuel (voy. p. 54-55) est évidemment défectueux : « Celui qui habite à l'abri du Très-Haut loge sous la protection du Tout-Puissant. *Je* dirai à Iahveh : Mon asile..... Oui, c'est lui qui *te* délivrera. » — Par un léger changement dans la

vocalisation d'un mot (*omer* au lieu de *omar*) M. B. supprime la tautologie du premier verset et l'incohérence de ce qui suit: « O toi qui habites, etc. et loges, etc., qui dis à Iahveh : Mon asile..... Oui, c'est lui qui te délivrera. » — Ps. 119 v. 128 (p. 57-58) le texte canonique porte : « J'approuve tous les commandements *de tous*. » M. B. divise les mots un peu autrement et lit : « J'ai observé tous tes commandements envers moi. » — La correction proposée pour le v. 7 du ps. 45 est particulièrement ingénieuse. Après différents éloges adressés au roi dont il célèbre l'hyménée le poète dit à celui-ci : « Ton trône, *Dieu*, [est] à toujours. » — Cette expression singulière a été expliquée de plusieurs manières. On a en particulier proposé de traduire : « Ton trône [est] *de Dieu* à toujours, » — construction forcée et inadmissible comme le fait très-bien sentir M. B. Celui-ci s'est souvenu fort à propos que le compilateur du second livre des Psaumes, auquel appartient le ps. 45, a systématiquement effacé le nom de Iahveh pour le remplacer par celui de Elohim; c'est là un fait hors de toute contestation. Or rétablissons en cet endroit le mot Iahveh ou plutôt ses consonnes IHVH; elles sont en même temps, sauf une différence minime (un *vau* à la place d'un *iod*) les consonnes du mot yihieh (à savoir IHIH), lequel mot *yihieh* signifie *sera* et donne à la phrase le sens suivant, qui est entièrement satisfaisant : « Ton trône sera à toujours. » M. B. suppose donc que le compilateur aura lu négligemment IHVH pour IHIH et, s'imaginant avoir devant lui le tétragramme sacré, l'aura, suivant sa constante habitude, remplacé par le synonyme qu'il préférait. Il va de soi qu'une supposition de cette sorte échappe par sa nature à une démonstration rigoureuse; on ne laissera pas cependant que d'être séduit par l'ingénieuse simplicité de cette conjecture. — M. B. explique par l'introduction dans le texte d'une note marginale une énigme du ps. 22 qui a désespéré jusqu'à présent les exégètes (v. 17 et 18, p. 93-96) : « Des chiens m'ont enveloppé; une bande de méchants tourne autour de moi comme le lion. *Mes mains et mes pieds; je compterai tous mes os*. Ils regardent; ils ont les yeux fixés sur moi. » — Que peuvent bien signifier les mots que nous avons soulignés? Or, au v. 15, on lit : « *Tous mes os* sont tremblants. » — Un copiste ou un compilateur a pu vouloir expliquer cette expression par une glose ainsi conçue : « Mes mains et mes pieds, [c'est ainsi que] j'expliquerai *tous mes os*. » La méprise des copistes postérieurs serait donc la seule cause de la confusion actuelle du texte. M. B. croit retrouver des annotations de même nature, également introduites à tort dans le texte, aux ps. 73 v. 28 et 75 v. 2 (p. 98-102 et 102-104). — Les mots du ps. 116 v. 2 (p. 105-106) : « J'ai cru, car je parlerai, » (qui, par une erreur de traduction, sont devenus la fameuse parole : « J'ai cru; c'est pourquoi j'ai parlé ») constituent encore d'après M. B. une note de provenance analogue dont il pense pouvoir indiquer l'origine, et doivent être retranchés. Cette conjecture me semble aventurée et je préfère l'opinion des exégètes qui traduisent, en parfait accord avec le contexte : « J'ai cru que j'allais périr. »

La plus originale des suppositions de M. B. est sans aucun doute celle que lui suggère le ps. 40 (v. 7 et suiv. p. 106-110) : « Tu ne te plais ni au sacrifice ni à l'offrande. *Tu m'as creusé des oreilles*. Tu n'as demandé ni holocauste ni vic-

time pour le péché. Alors j'ai dit : Voici, *je suis venu avec un rouleau d'un livre écrit sur moi*. Je me plais, mon Dieu, à faire ta volonté, etc..... » Les mots soulignés constituent d'après M. B. une *double couche* d'interpolations, dont il explique comme il suit l'origine. Au lieu de *Ozenaïm Karithâ li* (des oreilles tu as creusé à moi) M. B. propose d'abord de lire, par un très-léger changement (*beth* à la place de *caph*) que d'anciennes traductions semblent approuver : *Ozenaïm Barithâ* (ou *Berith*) *li*, ce qui se traduira par : « Oreilles, alliance, à moi. » Le premier de ces trois mots, *oreilles*, a dû être originairement une note marginale du v. 2 : « Il a incliné vers moi..... (*ses oreilles*). » Le mot *alliance* constitue une seconde note marginale se rapportant à ces mots du v. 8, souligné plus haut : *Rouleau d'un livre* : « ce livre, c'est le livre *de l'alliance*; tandis que les mots *à moi*, *pour moi* sont la glose de ceux-ci qui suivent : livre écrit *sur moi*. Les trois notes marginales ci-dessus auront été transportées par méprise dans le texte et les interprètes, pour y mettre un sens quelconque, y auront opéré le changement expliqué plus haut du *beth* en *caph*. Quant à la phrase : « Je suis venu, etc. » elle serait à son tour une glose philologique, mal comprise et introduite dans le texte antérieurement à celles dont il vient d'être question, dont le sens ne peut être que ceci : « A la place de *ithi* (qui veut dire *avec moi*) dans un rouleau (c'est-à-dire dans un manuscrit) il y a écrit *alaï* (qui veut dire sur moi). » — C'est à tort que plus tard on a lu, par une erreur de vocalisation : « Je suis venu, etc. » (*bâthi* au lieu de *beithi*). Le passage auquel doit se rapporter l'indication de la variante *alaï* se retrouve au ps. 38 à la fin du v. 11. La note s'est déplacée comme dans les cas précédents. — Il n'est pas besoin d'être très-familiarisé avec les questions de restitution de textes pour s'apercevoir que M. B. a dépassé ici les bornes assignées à l'hypothèse scientifique pour tomber dans la subtilité et dans la fantaisie. J'admets volontiers que des notes marginales aient pu se glisser induement dans le texte; mais je ne puis considérer comme une hypothèse susceptible d'être soumise à l'examen une conjecture formée à elle seule de cinq ou six suppositions dont chacune prise à part serait déjà fort risquée. En effet, si l'on en croyait M. B., voici la série d'accidents singuliers qu'il faudrait admettre : 1° Une note marginale destinée au v. 11 du ps. 38 se trouve transportée dans le texte du ps. 40. 2° Elle y prend un sens tout différent de celui qu'elle comportait d'abord, bien que ce sens arrangé s'accorde assez mal avec le contexte. 3° Le v. 2 du ps. 40 donne à son tour naissance à une courte note marginale. 4° et 5° Deux mots de la grande glose n° 1 interpolée donnent aussi naissance à deux notes marginales. 6° Les trois notes marginales ci-dessus, se trouvant voisines, sont transportées simultanément dans le corps du psaume qui les avait provoquées. 7° Dans ces trois mots détachés qu'une méprise avait accolés on a vu une phrase, et pour donner à cette phrase un sens tolérable (sens si peu tolérable cependant et si peu en harmonie avec le contexte que cette incohérence a frappé tous les exégètes et a inspiré à M. B. lui-même l'idée d'une interpolation), on a modifié une consonne. M. B. doit être le premier à reconnaître que le plaisir de l'invention l'a fait glisser dans l'arbitraire le plus complet. — Je préfère de beaucoup les corrections proposées pour le ps. 87 (p. 110 et suiv.), sans que je prétende en garantir le bien fondé.

Il est un autre écueil contre lequel M. B. me semble ne s'être pas suffisamment mis en garde, j'entends la tentation, trop naturelle, de trouver dans les textes tels qu'il les restitue des rencontres avec tel fait ou détail historique. C'est ainsi que pour le commencement du ps. 16 (p. 60-63) dont le texte laisse sans aucun doute beaucoup à désirer, M. B. propose différentes corrections dont chacune prise à part semble acceptable, mais qui ont le grave tort, considérées dans leur ensemble, d'adapter si exactement le psaume à une situation historique donnée qu'on ne peut se défendre de penser que ce n'est pas le texte à lui seul qui a fait naître le rapprochement, mais que l'idée préconçue de ce rapprochement a puissamment influé sur la manière dont a été opérée la restauration de l'original. — M. B. admet d'emblée et sans preuve aucune que le ps. 16 est de David. Cela fait, le texte tel qu'il l'a restitué se trouve retracer le tableau fidèle de la révolte d'Absalon. M. B. vous désignera par leurs noms ceux que le poète a indiqués par cette vague désignation : les « saints » ou les « nobles. » Si l'expression de « *tous* les saints » appliquée aux adversaires de David paraît inexacte, puisque deux sacrificateurs, Tsadoc et Abiathar, étaient d'après les livres historiques restés fidèles à ce roi, il fera remarquer que ces deux hommes habitaient Jérusalem et que le psalmiste a pris la précaution de dire : les saints qui sont *dans le pays*, « c'est-à-dire dans le reste du royaume par opposition à la capitale. » D'autre part M. B., par une division nouvelle du texte masorétique, a reconstitué un verbe peu usité qu'il a traduit par : *Je suis englouti*. Or, admirez la rencontre! ce mot, un des plus rares du lexique, se trouve précisément employé dans un des livres de Samuel à propos de David lors de la révolte d'Absalon. Ce n'est pas tout; M. B. veut que le psaume rende à son tour à l'histoire l'aide qu'il a reçue d'elle : « Le dernier distique de la strophe montre que la révolte d'Absalon » fut au moins autant religieuse que politique..... Les dieux des révoltés étaient » probablement Baal, Astarté et en général les dieux des Cananéens. » Ce distique gros de conséquences est le suivant : « Je ne répandrai point leurs libations de sang et n'élèverai point *leurs noms* (comprenez : *leurs dieux*) sur mes lèvres. » Tout cela est singulièrement forcé; et de tels rapprochements sont faits pour discréditer les corrections les plus ingénieuses. Il est fâcheux que M. B. s'y soit laissé aller si facilement. Il est évidemment moins à l'aise — cet exemple et d'autres en font foi — sur le terrain de la critique historique que sur celui de la philologie pure. — Le ps. 90 connu sous le nom de « Prière de Moïse, » mais que personne ne peut songer à lui attribuer dans son état actuel lui inspire un rapprochement bien malencontreux (p. 66-68). Quel rapport en effet peut-on sensément établir (en accordant à M. B. sa traduction) entre les mots : « Tu les emportes *pendant leur sommeil*, » et les serpents venimeux qui, d'après la tradition, assaillirent les Israélites dans le désert, serpents dont la morsure produisait des « effets léthargiques » avant de donner la mort? — Le ps. 110 a servi de thème à des applications non moins fantaisistes (p. 74-75). Que vient faire ici ce David « dont la piété un peu sacerdotale (au moment où il s'empara de Jérusalem) rappelait (?!) naturellement le prêtre-roi Melkisédek, qui avait jadis régné au même lieu (!!)? » — Que dire enfin de cette bizarre conjecture, d'après laquelle dans les derniers temps de la monarchie israélite, les Assyriens auraient

interdit en Judée l'usage du nom de Iahveh et « *forcé les Hébreux à modifier dans » ce sens le texte de leurs livres religieux?* » Une seule chose peut être plus bizarre que cet étrange soupçon; c'est le raisonnement qui l'appuie. « Cette conjecture m'est inspirée par 2 Rois XXIII, 34, où l'on voit que le roi d'Égypte Nécho, après avoir vaincu les Assyriens et s'être emparé de Jérusalem, fit roi *Eliakim* et changea son nom en celui de *Joïakim* (*Elohim* remplacé dans le nom royal par *Jahveh*). Il aurait fait cela dans mon idée *pour montrer qu'il ne voulait pas imiter la tyrannie religieuse des Assyriens, mais au contraire respecter pleinement la liberté de conscience de ses nouveaux sujets.* » (p. 36, note 2.)

Les défauts que j'ai signalés dans l'ouvrage de M. B. ne me font point perdre de vue les qualités très-sérieuses de son essai, qui témoigne de connaissances philologiques très-solides, d'une réelle sagacité, d'une grande indépendance d'esprit, enfin d'une étude approfondie et soutenue du livre dont il a voulu restituer le texte primitif. De pareilles publications ne sauraient être trop encouragées, et il faut se féliciter que les recherches d'érudition sacrée provoquent des travaux aussi consciencieux et aussi originaux. Je m'associe en particulier de grand cœur au vœu qu'exprime M. B. de voir la France reprendre dans les études hébraïques le haut rang qu'elle y tenait jadis, et je suis heureux de saluer en lui un de ceux qui dans ce domaine travailleront le plus activement à « renouer la » chaîne de nos traditions pendant si longtemps brisée. »

Maurice VERNES.

---

224. — **Quæstiones Quintilianeæ**, scripsit Joannes D. D. CLAUSSEN D^r^ phil. Leipzig. 1873. In-8°, 77 p.

Ces *Quæstiones* se composent de trois parties ou plutôt de trois dissertations distinctes sur Quintilien.

Dans la première de ces dissertations, M. C. essaie de résoudre quelques difficultés critiques que présente le texte de son auteur. Depuis que dans son édition, M. Halm a donné un fondement sûr aux conjectures qu'on peut faire sur Quintilien, c'est, si nous ne nous trompons, le premier travail de ce genre qui ait été publié. Cependant, il est regrettable que l'auteur n'ait pas eu connaissance d'un manuscrit du fonds Notre-Dame (n° 18527 de la Bibl. nat.) appelé Avicella dans l'édition Lemaire et Pithœanus par Spalding. Deux élèves de l'École des Hautes-Études, M. Châtelain et l'auteur de cet article en ont fait la collation, et leur travail doit paraître prochainement. Ils se sont rendu compte que ce n'est point une copie du Bernensis, ainsi que l'avait cru M. Halm, mais un manuscrit copié sur le même original. Dans la plupart des leçons que corrige M. C., il coïncide, il est vrai, avec le Bernensis; remarquons cependant qu'il lui donne pleinement raison dans sa conjecture sur I, 5, 31 : *præterea nunquam in eadem flexa et acuta, quiineadem flexa et acuta* (texte du Bn). Les mots *quiineadem — acuta* ne se trouvent que dans le Bn et le Bambergensis. Le ms. de Notre-Dame (N) ne portant pas ces mots on peut se demander s'ils se trouvaient dans le manuscrit dont il est dérivé ainsi que Bn. Or la chose est bien peu pro-

bable, car il faudrait supposer que les copistes de l'Ambrosianus (A) et de N. copiant d'après des manuscrits différents se seraient rencontrés par hasard pour omettre exactement le même passage. Et en fait, quand nous considérons la leçon de Bn nous voyons que nous avons affaire à une pure dittographie de ce manuscrit, ainsi que l'a très-bien vu M. C. — Du reste les conjectures que celui-ci nous présente sont nombreuses et souvent heureuses. Relevons en particulier I, 5, 33 où il ajoute après *recta* le mot *locutio*, ce qui donne la traduction du mot grec ὀρθοέπεια — I, 7, 21 où en changeant dans le texte de A *instructione* en *institutione* il rétablit une allusion au *De analogia* de César — enfin VIII, 3, 35 où en changeant *Cincilius* (a G S — *Cæcilius* M) en *Cincius*, il rend ce qui lui est dû à *L. Cincius*, grammairien-antiquaire contemporain de Varron, peut-être le fils de l'homme d'affaires d'Atticus, qu'il ne faut pas confondre avec le préteur L. Cincius Alimentus qui vécut au temps de la seconde guerre punique et qui écrivit des annales en grec (Cf. Mommsen. Rœm. Chron., 378 [2]). Le renseignement que nous communique Quintilien était probablement emprunté à son *De Verbis priscis* (Cf. M. Hertz. De Luciis Cinciis, Breslau 1843, p. 47).

Dans deux passages (I, 4, 16 — I, 5, 32) M. C. essaie de corriger des mots grecs. L'entreprise, lorsque l'évidence n'est pas là pour nous guider, nous semble prématurée; il faut attendre pour la tenter qu'une étude générale ait été faite sur les mots grecs dans les manuscrits latins. Dans le texte de Quintilien ils sont souvent méconnaissables, ainsi que Bonnell l'avait déjà remarqué (Lexicon Quintil. p. 978). Ainsi I, 4, 16 : *sic* Ὀδυσσεύς *quem* Ὑλυσσέα (Christ; *Olyssea* A; *dissea* Bn *olissea* N, mais avec un ὁ au-dessus de l'o) *fecerant Aeolis, ad Ulixen deductus est*. M. C. veut lire Ὀλιξέα. La comparaison des mss. semble prouver que l'archétype écrivait *olissea*. Mais il est un peu trop hardi, croyons-nous de vouloir remplacer *ss* par x en partant de cette considération que le mot grec devait être très-voisin du mot latin. — Plusieurs fois, M. C. attribue la corruption d'un texte à l'intrusion d'un ou de plusieurs mots. Personne ne doute que les textes anciens et spécialement celui de Quintilien ne soient chargés de gloses ajoutées par les grammairiens et insérées ensuite dans le texte. Mais autant le mal est fréquent, autant il faut se garder d'abuser du remède et de supprimer un mot du texte reçu, quand on ne peut pas prouver comment il s'y est introduit. C'est, nous semble-t-il, dans ce défaut que M. C. est tombé à propos de I, 4, 27 où il supprime *verbi* du texte de Bn N et *verba an* du texte de A (adopté par Halm) sans dire à quoi il faut en attribuer l'origine. D'ailleurs nous ne comprenons pas en quoi le texte de A est inadmissible : *quædam participia an verba an appellationes sint dubitari potest*.

II. La seconde dissertation de M. C. traite des sources auxquelles Quintilien a emprunté ses jugements dans le chapitre premier du Xe livre. Tout le monde sait que l'auteur y passe en revue toute la littérature ancienne jusqu'à son époque et qu'il y caractérise en quelques mots chacun des écrivains grecs et romains. Or ce qui concerne les auteurs grecs offre une analogie frappante avec l'opuscule de Denys d'Halicarnasse connue sous le nom de *De veterum scriptorum censura*. Quintilien ne cite pas cet auteur dans le Xe livre, mais il en est question dans plusieurs

autres parties de son œuvre, de sorte qu'*a priori*, rien ne nous empêche de croire qu'il ait puisé abondamment dans le livre perdu de Denys περὶ μιμήσεως dont nous avons un abrégé dans la *veterum scriptorum censura* (Cf. Sylburg, p. 416, Reiske, V). C'est ce que M. C. veut prouver. Il ajoute comme sources secondaires le même Denys dans son livre *De compositione verborum* et Cicéron dans le *De Oratore*, dans l'*Orator* et dans le *Brutus*, sans compter quelques réminiscences d'Horace. Pour arriver à son but il montre que les genres cités par les deux écrivains sont les mêmes et que dans chaque genre les mêmes auteurs sont indiqués. En même temps, il établit une liste complète des passages où il croit reconnaître la trace des lectures de Quintilien en mettant en regard le texte dont ils sont le reflet.

Cependant, malgré la grande ressemblance qu'offrent les deux ouvrages, leur parenté ne nous semble pas aussi évidente qu'à M. C. Sans doute, les jugements des deux critiques sont souvent identiques et les épithètes latines semblent parfois la traduction pure et simple des expressions grecques. Mais on ne doit pas considérer Denys comme un critique très-original et nous avons la preuve suffisante (Bernhardy, Grundriss der gr. Litt. I, p. 155 sqq.) que ce que l'on a plus tard appelé le *canon Alexandrinorum* existait au moins en partie avant Denys. Les jugements de Cicéron sur les écrivains grecs et latins nous prouvent que de son temps la critique littéraire jouait déjà un rôle dans les écoles de rhétorique. Il est très-probable qu'à chaque nom du canon l'usage avait ajouté une sorte de jugement stéréotypé se répétant dans des termes à peu près identiques. Lorsqu'on parlait d'Hésiode, on disait qu'il se faisait remarquer par le coulant de son style (*levitas verborum et compositionis probabilis* Q. X. 1, 52 — ὀνομάτων λειότης καὶ σύνθεσις ἐμμελής. Dion. vett. cens. p. 419 R); lorsqu'on comparait Thucydide à Hérodote on disait que l'un se caractérisait surtout par l'énergie, l'autre par la finesse (*ille concitatis*, *hic remissis adfectibus melior*,.... *ille vi*, *hic voluptate* Q. I, 73 ἐν μέντοι τοῖς ἠθικοῖς κρατεῖ Ἡρόδοτος, ἐν δὲ τοῖς παθητικοῖς ὁ Θουκυδίδης..... ῥώμῃ δὲ καὶ ἰσχύι παρηυδοκίμασεν Θουκυδίδης, ἡδονῇ δὲ..... διενεγκόντα τὸν Ἡρόδοτον εὑρίσκομεν. Dion. vet. cens. p. 425 R). Quintilien cite lui-même à mainte reprise le *grammaticorum consensus* (53, 54, 58, 59, 61, 67, 72) en ayant l'air de faire plutôt allusion à une tradition d'école qu'à un ouvrage déterminé. Qu'on se rappelle combien les idées reçues sont encore puissantes en France, dans la critique littéraire. Quintilien lui-même est devenu l'une des sources de cette nouvelle tradition, et il n'est pas un candidat à la licence qui devant disserter sur Tite-Live ne sente se glisser sous sa plume l'expression de *lactea ubertas*.

Cependant ce qui nous persuaderait beaucoup plus que les rapprochements nombreux et ingénieux que M. C. a établis entre le critique grec et le rhéteur latin, c'est une phrase de Denys (de Thuc. hist. iud. p. 811, 4 R. VI) qu'il cite à la vérité (p. 340), mais sur laquelle il n'attire pas assez l'attention. Il dit en parlant de son livre περὶ μιμήσεως que son but avait été de donner des κανόνας aux jeunes gens qui se proposent d'écrire et de parler : le but des deux auteurs est donc le même. Il est donc très-probable que Quintilien s'est inspiré d'un écrit qui avait le même but que son chapitre sur les auteurs anciens,

d'autant plus qu'il y retrouvait tous les jugements traditionnels de l'école.

A cela se joint un autre fait. Ni Quintilien, ni Denys n'épuisent toujours le canon alexandrin. Il comptait 9 poètes lyriques, l'un et l'autre n'en citent que 4; il donnait les noms de 10 orateurs, nous n'en retrouvons que 5, et dans les deux cas, ce sont les mêmes auteurs qui sont choisis. Cette coïncidence est trop frappante pour qu'on n'en tienne pas compte, et, pour l'expliquer en supposant que les deux critiques sont indépendants l'un de l'autre, il faudrait admettre que la tradition des écoles admettait deux catégories dans les ἐγκεκριμένοι : les auteurs principaux et ceux de moindre importance. Mais rien ne saurait appuyer cette hypothèse.

M. C. n'a pas continué son travail pour les auteurs latins. Il est vrai que Quintilien y semble plus indépendant. Cependant quelques-uns de ses jugements coïncident avec des textes de Diomède, de Suétone, de Martial, de Cicéron, et surtout d'Horace dans ce qui concerne Attius et Pacuvius. Des recherches plus approfondies sur ce sujet seraient à désirer.

III. La troisième dissertation est consacrée aux sources dont Quintilien s'est servi pour composer le I[er] livre, qui concerne la Grammaire. M. Schady avait, dans une dissertation (de Marii Victorini libri I capite IV quod inscribitur de orthographia. Bonnæ, 1866) supposé que tous les grammairiens romains s'appuyaient, dans leurs élucubrations orthographiques, sur le *De Orthographia* de Verrius Flaccus. Malheureusement, il ne prouve cette parenté que pour Marius Victorinus; et M. C. ne l'admet pas pour Quintilien. En effet, notre auteur (I, 4, 8 — I, 7, 26) regrette l'absence en latin du digamma éolique que l'empereur Claude avait essayé d'introduire, et la quantité de textes de grammairiens cités par M. C. (p. 364) qui parlent de cette lacune dans la langue latine, prouve que Quintilien n'avait pas fait cette remarque *suo Marte* et que nous devons chercher l'auteur qu'il suit parmi les grammairiens du milieu du premier siècle, postérieurement à Verrius Flaccus. En second lieu Quintilien ne suit pas sa doctrine sur les semi-voyelles et les voyelles géminées (I, 7, 14. Cf. Marius Victorinus p. 8, 1 et 13 Keil.) Nous ne pouvons donc croire que Quintilien se soit servi des ouvrages de Verrius Flaccus qu'il ne cite pas une seule fois. Quelle sera donc sa source principale en grammaire? Selon M. C. ce sera Q. Remmius Palæmon. L'époque où cet auteur a vécu coïncide avec celle où régnait les doctrines du grammairien couronné, il passait dans son temps pour un nouvel Aristarque (Quintilien I, 4, 20); enfin le scholiaste de Juvénal (6, 452) nous apprend qu'il avait été le maître de Quintilien.

Cette dernière partie de M. C. est faite avec un soin et une sûreté de critique qui méritent tous nos éloges.

Jules Le Coultre.

---

225. — **Geschichte des Temeser Banats,** von J. H. SCHWICKER. Zweite Ausgabe. Pest, 1872, Ludwig Aigner. In-8°, xij-470 p. — Prix : 5 fr. 35.

Les libraires de Pest se laissent aller comme ceux de tout autre pays à décorer du titre de *seconde édition* les exemplaires des livres qui dorment trop longtemps dans leur magasin. Quatre pages d'additions et corrections avec une couverture nouvelle sont tout ce qui distingue cette édition de la première. Nous sommes donc dispensé d'en parler longuement. Il suffit de rappeler que ce livre ne prétend pas être une œuvre d'érudition. L'auteur, déjà connu par plusieurs ouvrages de vulgarisation sur l'histoire et la géographie de la Hongrie donne ici un résumé de l'Histoire si tourmentée du Banat de Temesvar. Cette histoire est en grande partie l'histoire des guerres entre l'Autriche et les Turcs, puisque le Banat, désigné par sa situation à la première invasion de ces dangereux voisins, resta même près de deux siècles entre leurs mains et ne revint à l'Autriche qu'au début du siècle dernier. L'hostilité des races principales, Magyars, Serbes, Roumains, les conflits des confessions religieuses, catholicisme romain et catholicisme grec, compliquent encore l'histoire de cette province et peut-être l'auteur, plus préoccupé de l'histoire politique et militaire, n'a-t-il pas assez insisté sur ce côté de son sujet. Du reste son récit qui s'appuie à tout instant sur les ouvrages bien connus de Griselini, Czœrnig, Helfert, etc, se déroule avec aisance et clarté. L'auteur a fait suivre son histoire d'une notice ethnographique sur les populations du Banat, Magyars, Roumains[1], Serbes, Bulgares, Allemands (le poète Lenau était du Banat), Tsiganes, Italiens, Français, Espagnols, Juifs. Il est curieux de noter que trois villages, Saint-Hubert, Charleville et Solteur, fondés de 1769 à 1771, étaient principalement colonisés par des paysans de la Lorraine française que la maison de Habsbourg-Lorraine avait transplantés de ses anciennes possessions dans ses nouvelles. Des familles lorraines se sont également fixées dans des villages voisins. Mais M. Schwicker nous dit qu'entourés de tous côtés par des populations allemandes, les descendants de ces Franco-Lorrains sont presque entièrement germanisés.

***

---

226. — **Aufsætze u. biographische Studien z. franzœsischen Geschichte,** von S. SUGENHEIM. Berlin, Robert Oppenheim. 1872. In-8°, 378 p. — Prix : 6 fr.

M. S. est un historien curieux. M. Heigel, dans sa biographie du roi Louis Ier, le qualifie même de « chasseur de scandales. » Le mot me semble exagéré, du moins quant au présent volume. M. S. avait publié en 1845 et 1856 deux volumes intitulés : *L'influence des Français sur les affaires allemandes de* 1517 à 1789. (Stuttgard-Hallberger); les essais qu'il réunit aujourd'hui forment une suite à cet ouvrage. A part le premier qui est le moins intéressant et le moins

---

1. Sur le dialecte roumain du Banat on lira avec profit une récente étude de M. E. Picot dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. V, fasc. 3.

original : *Les suites de la révocation de l'édit de Nantes*, ces essais portent sur l'histoire de la Révolution et de l'Empire. M. S. trouve (préf. V) que les Allemands ont publié trop de monographies sur ce temps et qu'il est nécessaire de rassembler un peu les faits. On voit que son dessein se rapproche de celui que M. Alfred Rambaud a exécuté en France, non sans succès; M. S. et M. R. se rencontrent jusque dans le cadre qu'ils donnent à leurs travaux. Comme M. R., M. S. raconte (ch. III) l'histoire des *Français sur le Rhin* et (ch. V) l'histoire du *Royaume de Westphalie*. L'ouvrage de M. S., terminé dans l'automne de 1871, n'a paru qu'en 1872, au moment même où M. R. publiait ses études. Les deux auteurs n'ont donc pu se critiquer l'un l'autre. Il n'en est pas moins intéressant de les rapprocher. — M. S. débute par une préface un peu solennelle; il n'y cache pas son dédain pour les historiens français; il parle de notre nation avec cette ironie pédantesque qui est le propre d'une certaine classe de critiques allemands. Il annonce qu'il ne se servira dans ses travaux sur l'Empire ni de M. Thiers ni de M. Lanfrey, le premier péchant par enthousiasme, le second par amertume; en gros, cela est vrai; toutefois M. Thiers a eu entre les mains des documents si précieux sur cette époque, il les a mis en œuvre avec une si merveilleuse habileté, qu'il me paraît puéril de récuser si lestement son témoignage. Je sais que M. Thiers a tenu trop peu de compte des auteurs allemands; ce n'est pas une raison pour ne tenir aucun compte de ses livres, ne fût-ce que pour en faire une critique sérieuse. M. S. semble croire que les Français sont incapables de mesurer la « gigantesque apparition » de l'Empereur; il enveloppe « toute une masse » de nos historiens dans la même accusation d'incompétence historique. C'est une erreur. Nous pouvons dire avec une certaine fierté que depuis trente ans on s'est mis à étudier l'histoire contemporaine en France avec le sentiment critique le plus élevé. Une absence complète d'esprit de tendance et de chauvinisme étroit sera l'honneur de cette école. Le second Empire a fait revenir sur la légende du premier; je crois que la révolution de 1870 fera revenir, avec non moins de profit, sur la légende de la révolution de 1792. Je ne puis donc accepter à aucun degré ces deux phrases de M. S.: « J'ai dû mettre de côté MM. Thiers et Lanfrey, ainsi que toute une masse de Français du même genre, parce que, malgré toutes leur divergences dans la conception, ils sont d'accord sur un point : dissimuler ou pallier tout ce qui tombe à la charge ou au déshonneur, non du grand Corse, non, mais de la nation entière... Si l'on n'étudie que dans les auteurs français la conduite des Français à l'étranger, on ne comprend pas comment des gens aussi charmants, qui se présentaient partout comme des libérateurs de l'humanité et des apôtres de la liberté et de la civilisation, ont pu soulever une haine aussi générale et aussi intense de la part des peuples ingrats » (pr. V). Cette dernière observation est d'une portée générale : elle s'appliquerait très-exactement à presque tous les rapports allemands sur la dernière guerre; mais je regrette qu'un historien sérieux et qui paraît bien informé, s'élève, à ce propos, contre notre école historique contemporaine. Au contraire on a reproché à beaucoup de Français de n'avoir pas fait, comme beaucoup d'Allemands, des *livres de tendance*, d'avoir trop sin-

cèrement reconnu, trop complètement exposé, trop sévèrement condamné les erreurs de notre politique et les fautes de nos gouvernements, d'avoir fait remonter à la nation même une responsabilité qui n'aurait dû peser que sur ses chefs. Les critiques de la Révolution ont tous été l'objet de reproches semblables, de Tocqueville à Mortimer-Ternaux. Ce dernier ne peut être accusé d'avoir dissimulé les abus et les violences. Qu'on parcoure les *Mémoires* et les *Correspondances* publiés sur l'Empire : Fezensac, Rœderer, Beugnot, je cite au hasard, et l'on verra avec quelle franchise nos compatriotes reconnaissent nos défauts et condamnent nos vices. J'ai éprouvé souvent, en lisant tel grand ouvrage allemand, comme le *Stein* de M. Pertz, par exemple, ou l'histoire de M. de Sybel, un sentiment tout opposé. Je relève cette appréciation de M. S. parce qu'elle revient constamment sous la plume des critiques allemands, qu'elle ne me paraît pas fondée en fait, et qu'en principe, elle est de celles que toutes les écoles historiques peuvent se renvoyer l'une à l'autre. Du reste M. S. lui-même, dans ses chapitres IV et V, établit le mieux du monde qu'en Westphalie les Français et leur gouvernement avaient beaucoup de bon, rendirent des services, se firent aimer et auraient conservé des sympathies sans les abus du despotisme napoléonien.

Je goûte peu le ch. II : *Les Français sur le Rhin*. Je crois qu'il est peu critique de considérer la Révolution comme un événement à part, comme une révélation accompagnée de prodiges et d'en étudier l'histoire avec les méthodes des théologiens; mais c'est commettre une erreur tout aussi grave que de méconnaître le caractère et l'importance de cette crise, dont l'Europe subit encore aujourd'hui le contre-coup. C'est la faute de la plupart des historiens allemands. Elle gâte l'ouvrage de M. de Sybel, elle en rétrécit le cadre et en diminue la valeur politique. Ce qui est assez piquant c'est qu'en Allemagne les hommes qui sont portés à rapetisser ainsi la Révolution française, sont les mêmes qui, de nos jours, s'emploient à adapter à l'Allemagne des théories dégénérées de cette Révolution. Pour M. S., en ce chapitre sur Mayence et le Rhin, il est clair que les révolutionnaires français n'étaient que des « fous furieux, » des fanatiques stupides ou grotesques. Il méconnaît un caractère singulier de la Révolution, au moins à ses débuts, c'est qu'elle fut exécutée et dirigée par des hommes d'ancien régime, débordés par les sectaires, paralysés à tout instant par la populace de Paris ou la cohue des gardes nationaux, mais qui, au fond, mêlaient à leurs idées nouvelles des traditions politiques de l'ancienne France. De là un mélange bizarre de violences grossières, de fautes énormes et d'actes intelligents, de l'esprit de conquête, sage et méthodique, avec la propagande et le fanatisme aveugle des Jacobins. A lire M. S. l'invasion des provinces du Rhin par les Français ne fut qu'une sanglante mascarade. Je lui demande comment il expliquera, dès lors, ce premier enthousiasme pour la Révolution dont Gœthe, dans un chef-d'œuvre, nous a laissé une expression immortelle. Je n'ai trouvé d'ailleurs, à la charge de nos révolutionnaires, aucune accusation que nos historiens récents n'aient relevée avant M. S. Je ne méconnais pas l'intérêt qu'il a donné à son réquisitoire; mais c'est un

réquisitoire. — Le ch. IV : *Eugène Beauharnais*, est plein de mesure. M. S. parle avec sympathie de ce sympathique personnage. — Le ch. V sur le *Royaume de Westphalie* est très-intéressant. L'ouvrage de M. Rambaud (*Revue des Deux-Mondes*, 1872) est plus développé et plus complet ; je le préfère à tous égards. M. S. s'étend surtout sur la biographie du roi Jérôme, M. R. sur l'organisation du royaume. Les deux écrivains s'accordent pour attribuer aux violences de la politique napoléonienne l'échec de cette tentative d'État français en Allemagne. M. S. ne dissimule pas les avantages que, malgré tout, le régime français eut pour le pays (p. 213 à 219) ; il rend pleine justice aux administrateurs français, Beugnot et Siméon (p. 243-4) et ses appréciations confirment pleinement, à mon sens, cette conclusion de M. Rambaud : « Ce que la France peut revendiquer dans cette création pour laquelle on ne l'a pas consultée, ce sont les idées d'égalité entre les hommes, de tolérance religieuse, d'affranchissement des travailleurs, de publicité dans la justice, de contrôle dans le gouvernement ; mais ce magnifique présent qu'on faisait à la Westphalie était gâté par un vice originel : il était imposé par les étrangers. » Ce jugement est net et la pensée en est élevée ; j'aurais aimé à trouver quelque impression de ce genre dans le livre de M. S. Si des Français ont montré du mérite et de l'honnêteté, s'ils ont réellement rendu des services au pays qu'ils administraient, il faut bien, bon gré mal gré, que l'honneur en revienne à la France, et M. S., qui constate les faits et en loue les auteurs, aurait pu le dire. En revanche M. S. est un juge plus favorable au roi Jérôme que ne l'est M. R. Il trace un portrait fort sympathique de la reine Catherine, dont M. R. ne fait guère qu'une princesse insignifiante et étourdie. M. S. la présente sous un aspect touchant. Il dépeint le père de cette princesse « le gros Wurtembergeois » sous les traits les moins séduisants. Son avarice était sordide. Quand ce roi de Wurtemberg, couronné par Napoléon, envoya sa fille à Paris pour épouser le prince Jérôme, il lui mit 100 louis dans sa poche et la dota d'un trousseau si piteux que Napoléon dut faire rhabiller sa future belle-sœur (p. 209). Après la chute de l'Empire le « gros Wurtembergeois » n'eut qu'une idée, séparer sa fille de l'époux qu'il lui avait donné. La reine Catherine fut en butte aux pires traitements. Elle se montra fidèle et partagea la prison de Jérôme, à qui elle s'était attachée malgré ses incroyables légèretés. M. S. raconte toutes ces aventures en détail et avec intérêt. Il va même jusqu'à soupçonner (p. 260) le roi de Wurtemberg d'avoir trempé dans le complot de Maubreuil et d'avoir aidé à détrousser sa propre fille. Cette hypothèse n'est appuyée sur aucune preuve décisive. Les voluptés de Wilhemshœhe ont été fort exagérées, au dire de M. S. (p. 239) ; toutefois il donne des détails très-piquants sur les *dames d'honneur* du roi (p. 233) et il ne cache point que Jérôme trouvait, sous ce rapport, des dispositions bien complaisantes parmi ses sujets (245). — L'ouvrage de M. S. se termine par une étude intitulée : *Les Alsaciens et les Lorrains allemands dans les armées de Napoléon*. Ce sont des biographies de Kellermann (de Strasbourg), Kellermann (de Metz), Lefebvre (de la Haute-Alsace), Rapp (de Colmar), Cœhorn (de Strasbourg), Berckhein (de la Haute-Alsace), Ney (de Sarrelouis), Oudinot (de

Bar-le-Duc), Molitor (de la Moselle), Lassalle (de Metz), Grenier (de Sarrelouis), Exelmans (de Bar-le-Duc). C'est, pour un allemand, une idée singulière, au temps où nous sommes, de rappeler ici les témoignages de fidélité donnés à la France par de prétendus pays allemands qu'on lui a repris. Je ne vois pas à quel titre Bar-le-Duc et Metz peuvent être classés dans les pays de Lorraine allemande. Mais, je n'en puis vouloir à M. S. d'avoir détaché quelques pages du livre d'or de l'Alsace et de la Lorraine. Les faits qu'il cite ont leur éloquence, et les noms qu'il enregistre sous son étrange rubrique suffisent à réfuter plus d'un sophisme.

Albert Sorel.

---

227. — Hyacinthe Corne. **Éducation intellectuelle,** exercices pour la réflexion, l'examen et le jugement. Paris, Hachette. 1873. In-18, xxx-227 p.

Les hommes qui s'occupent de l'enseignement primaire ne sont pas rares en France : il semble même qu'ils soient trop nombreux. Tous les partis ont aujourd'hui leur attention tournée vers l'école, les uns pour ce qu'ils en attendent, les autres parce qu'ils s'en défient et la surveillent. Mais ce qu'on voit plus rarement, ce sont les hommes qui aiment l'instruction primaire pour elle-même, et qui, sans préoccupation d'intérêt personnel, sans y être directement invités par leur profession ou par des devoirs de situation, songent à l'avenir et travaillent aux progrès de nos petits écoliers. C'est l'exemple que vient de donner l'auteur du livre que nous annonçons. Quoique magistrat et législateur, M. Hyacinthe Corne a pensé qu'il y avait encore autre chose à faire pour l'école que de légiférer. Il s'est proposé d'améliorer les leçons qu'on y reçoit. Surpris depuis longtemps de voir quelle petite part on y fait à l'éducation de la raison, il s'est courageusement mis à l'œuvre et a écrit pour les enfants une série de morceaux destinés à provoquer leur réflexion et à exercer leur jugement. Prenant pour titre une idée morale ou quelque réflexion générale, il la commente en un style clair, sobre et ferme. On voit avec plaisir les proverbes tenir une grande place dans le recueil : l'auteur les explique, les interprète, ou il en associe deux qui ont l'air de se contredire, et montre comment ils s'accordent. Ces morceaux, au nombre de 360, fournissent une excellente matière à lecture et à conversation entre maîtres et élèves.

Nous citerons un exemple qui donnera au lecteur une idée du livre : « *L'âne du commun est toujours le plus mal bâté.* » Au vieux temps, il y avait dans chaque village quelque pauvre âne faisant les corvées de la communauté des habitants. Comme il n'appartenait en propre à aucun maître, mais qu'il était l'âne de tout le monde, il faisait peine à voir, tant il était mal nourri, mal soigné, mal bâté. Cet âne du commun, nous le retrouvons de notre temps. Remarquez-vous un pré maigre, un bois dévasté, un bâtiment mal tenu et se dégradant chaque jour faute de réparations, dites à coup sûr que c'est le pré, le bois, la maison de tout le monde. Il y a là une des formes, laide et sotte en même temps, de notre

égoïsme; laisser dépérir ou bien gaspiller ce qui appartient au public, c'est appauvrir l'avoir particulier de chacun. Le résultat le plus clair, c'est que chacun, après avoir été privé d'une jouissance et d'une utilité communes, payera tôt ou tard l'argent nécessaire pour remplacer ou remettre en valeur cette propriété de tous qu'on aura laissée se perdre. » Assurément la leçon donnée en ces termes s'imprime mieux dans l'intelligence et invite l'enfant à réfléchir.

Il serait à désirer que l'exemple donné par M. C. provoquât des imitateurs. Il y aurait place pour le genre narratif, pour la poésie, pour la description. On ne se fait pas généralement une idée suffisante de la variété que comportent ces livres. Je recommanderai à cet égard le *Kinderbüchlein* de J. Staub, publié à Saint-Galles[1]. Ce livre rempli d'images contient des chansons avec la musique, des charades, des poésies en patois suisse, des contes, de pures fantaisies humoristiques, des dialogues, des compliments pour les diverses occasions qui se présentent dans la vie d'un enfant, des prières, des récits historiques, des descriptions de jeux. Un ouvrage de ce genre, quand il est bien fait, doit véritablement devenir le compagnon et l'ami de l'enfant. Je ne conseillerais peut-être pas d'aller aussi loin dans le pays où le maître d'école, comme le souverain, doit être sérieux. En tous cas, le livre de M. C. mérite d'être cité comme un exemple de langage tour à tour familier et grave, bien fait pour inspirer à la jeunesse l'attachement et le respect.

M. B.

VARIÉTÉS.

Mittheilungen aus der historischen Literatur. Hrsg. von der historischen Gesellschaft in Berlin und in deren Auftrage redigirt, von Prof. Dr R. Foss. I. Jahrgang. Hefte 1-3. In-8°, 200 p. Berlin, Rudolph Gærtner. 1873.

La Société historique de Berlin a commencé cette année une publication trimestrielle qui a pour but de donner des analyses développées et des comptes-rendus critiques des principaux ouvrages historiques allemands ou étrangers. La critique n'occupe pourtant dans cette publication qu'une place tout à fait secondaire; le but principal des auteurs de ces comptes-rendus est l'analyse des œuvres; ils ont pensé qu'à une époque où l'on se trouve écrasé par l'énorme quantité de livres nouveaux qui apparaissent chaque année et où les travailleurs sont de plus en plus réduits à ne rien lire en dehors de leurs études spéciales, il serait utile de leur faire connaître aussi rapidement que possible toutes les publications historiques nouvelles et les faits nouveaux qu'elles mettent en lumière, c'est ainsi que les trois premières livraisons contiennent des analyses faites avec soin de Mullenhof: *Deutsche Alterthumskunde*; Sohm: *Die altdeutsche Reichs- und Gerichtsverfassung*; Ficker: *Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens*: Marquardt et Mommsen: *Handbuch der rœmischen Alter-*

1. Scheitlin et Zollikofer.

thümer; Wallon : *La Terreur*; Rambaud : *L'Empire grec au* x^e *s.*; Ulmann : *Franz von Sickingen*, etc., etc. La publication des *Mittheilungen* complète très-heureusement pour les ouvrages d'histoire le *Literarisches Centralblatt*, qui le plus souvent les juge sans les analyser. Les *Mittheilungen* permettent de savoir exactement et vite ce qu'ils contiennent; ils permettent d'acheter les uns en toute sécurité, avec la certitude d'y trouver ce qu'on y cherche et ils dispensent de lire les autres. Le service qu'ils nous rendent est important, et il serait à désirer qu'un recueil du même genre se fondât en France, surtout pour les publications étrangères, qui restent si souvent inconnues et comme non avenues parmi nous.

Γ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 *décembre* 1873.

M. Miller annonce qu'il a reçu la photographie du ms. de la description des Saints Lieux de Jean Phocas, que M. A. Dumont a fait faire à Rome sur la demande de l'Académie, pour l'édition de ce texte dans la collection des historiens grecs des croisades (v. la séance du 18 juillet; *Rev. crit.* 26 juillet 1873, p. 72). M. L. Renier a reçu de son côté une lettre de M. Dumont, qui lui écrit que M. l'abbé Duchesne, élève de l'École des Hautes-Études, envoyé en mission en Italie pour faire des collations de mss. grecs, est arrivé à Rome et qu'il se tient à la disposition de l'Académie.

M. Renan communique une lettre de M. Clermont-Ganneau qui annonce des découvertes récentes qu'il vient de faire. Il a déterminé l'emplacement de l'ancienne nécropole de Jaffa. Il a trouvé un grand nombre d'inscriptions hébraïques, tracées sur des ossuaires; il s'y trouve des noms propres dont il envoie la liste, et dont plusieurs présentent des particularités curieuses. Souvent ces noms sont suivis d'une croix : M. Clermont-Ganneau voit là un signe de christianisme. M. Renan fait ses réserves sur cette conclusion : les inscriptions en question paraissent remonter au delà de l'an 70 de notre ère : M. Renan ne pense pas qu'à cette époque et chez les Hébreux la croix puisse être considérée comme un emblème chrétien.

M. de Vogüé, avant de partir pour Constantinople, offre à l'Académie des photographies des pierres de Hamath en Syrie, où se trouvent des inscriptions qui ont beaucoup occupé les savants.

M. Naudet continue la lecture de son mémoire sur l'administration romaine depuis Dioclétien jusqu'à la fin de l'empire d'Occident. Il décrit les fonctions et l'administration des gouverneurs de province. Il étudie ensuite d'après les codes de Théodose et de Justinien et la *Notitia dignitatum* la composition de ce qu'on appelait l'*officium*, c'est-à-dire les bureaux du gouverneur. Il s'attache à recher-

cher les attributions de chacun des fonctionnaires qui le composaient; la plupart de ces charges étaient d'origine hellénique, l'empire avait seulement substitué des titres latins aux titres grecs. M. Naudet développe, entre autres points, ce qui concerne le directeur ou *princeps* de l'*officium*, et les primipilaires. Il compare le premier à un secrétaire général de préfecture qui serait chargé de surveiller et de contrôler les actes du préfet : le *princeps* dirigeait toute l'administration; le gouverneur ne faisait rien qui ne passât par lui. Quant aux primipilaires, dont M. Naudet retrace l'histoire, c'était des fonctionnaires chargés des approvisionnements de l'armée, et par suite des convois et de la surveillance des voies de communications. Cette charge était une des plus onéreuses à cause de l'énorme responsabilité qui pesait sur ceux qui l'exerçaient; on l'imposait à tous les fonctionnaires avant de leur donner leur congé, car on n'admettait pas alors qu'un fonctionnaire pût se démettre de sa charge. Au reste, beaucoup de ces fonctions onéreuses qu'on rencontre à cette époque dans l'empire d'Orient ne se retrouvent pas dans celui d'Occident, où l'on en abandonnait les services aux cités municipales, sans doute parce que les populations plus intelligentes inspiraient plus de confiance. — M. Naudet examine ensuite ce qui concerne les employés des finances, et les scribes ou *exceptores*.

M. Renan lit la fin du mémoire de M. Derenbourg sur un fragment d'inscription carthaginoise communiqué par M. de Sainte-Marie. Cette inscription, dont une petite partie seulement s'est conservée, paraît avoir été un rituel pour la cérémonie de la consécration des prémices. Elle était en deux colonnes : l'une contenait une sorte de prière ou de cantique en stances de 4 vers rimés, l'autre le détail des rites à accomplir pour chaque jour de la semaine où les prémices étaient offerts. M. Derenbourg a joint à son mémoire une traduction latine des parties qu'il a pu lire ou reconstituer.

M. Guigniaut offre un ouvrage de M. Cazenave intitulé *Etude sur les tribunaux de Paris de* 1789 à 1800. M. Jourdain présente de la part de M. Fayet une étude sur l'état de l'instruction primaire avant 1789 dans la partie de la France qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Marne : l'auteur donne des statistiques tendant à établir que l'instruction primaire était aussi répandue à cette époque qu'elle l'est aujourd'hui. M. de Wailly offre à l'Académie une nouvelle édition de Joinville qu'il vient de faire paraître; M. Longnon a fait pour cette édition une carte de la France féodale.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

ERRATUM.

No 50, p. 389, avant-dernière ligne, lire : *Séance du 5 Décembre.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 27 Décembre — 1873

228. — **Mittheilungen zur Vaterlændischen Geschichte**, hrsg. vom historischen Verein in St. Gallen. Neue Folge. 3 Heft (der ganzen Folge XIII) : *S. Gallische Geschichtsquellen*, neu hrsg. durch G. Meyer von Knonau, II : *Ratperti casus S. Galli*. S.-Gall, Huber et Cᵉ. 1872. 1 vol. in-8°, xx-270 p. — Prix : 4 fr.

Parmi les sociétés historiques de la Suisse, une des plus récentes, celle de S.-Gall, a pris rapidement un rang exceptionnel par l'excellente méthode et l'activité dont témoignent ses travaux et ses publications. Elle s'est montrée la digne émule de la société des antiquaires de Zurich. Les *Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte* ont commencé à paraître en 1862 et dans peu d'années nous posséderons un ensemble d'informations sûres et complètes sur l'histoire de S.-Gall depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. A côté des collaborateurs habituels du Recueil, tels que MM. Hardegger ou de Gunzenbach, des savants distingués d'Allemagne, MM. Dümmler, Scherer, Sickel ont également pris part à sa rédaction. Les *Mittheilungen* se composent de mémoires originaux, et de publications de textes, mais les textes sont toujours accompagnés de commentaires développés et de dissertations critiques approfondies qui donnent aux éditions de la société historique de S.-Gall une valeur particulière.

Le XIIIᵉ fascicule de la collection est à ce point de vue un des plus intéressants. Il contient la première partie de l'histoire intérieure du monastère de S.-Gall écrite à diverses époques sous le nom de *Casus S. Galli*. Ratpert à la fin du IXᵉ s., Ekkehard IV le jeune au milieu du XIᵉ, un moine anonyme au commencement du XIIIᵉ, Conrad de Pfeffers 40 ans plus tard, Christian Küchenmeister au XIVᵉ siècle, ont successivement travaillé à cette œuvre si importante non-seulement pour l'histoire de S.-Gall et de la Suisse, mais pour l'histoire ecclésiastique et politique de l'Europe au M. A. L'œuvre de Christian Küchenmeister (1234-1330) a été publiée par M. le prof. Hardegger dans le premier fascicule des *Mittheilungen*. M. G. Meyer von Knonau, un des meilleurs élèves de Waitz [1], qui a commencé dans le XIIᵉ fascicule la publication des plus anciennes sources historiques relatives à S.-Gall par d'excellentes éditions des Vies et des miracles

1. Ratpert avait déjà été publié plusieurs fois et en dernier lieu par I. v. Arx dans le t. II des *Monum. Germaniæ*. L'éd. de M. M. v. K. n'apporte aucun changement important au texte, mais les chapitres sont mieux distribués.

de S. Gall et de S. Otmar, a continué son entreprise par l'édition des *Casus S. Galli* de Ratpert qui nous conduisent jusqu'en 883. — Après une courte et substantielle introduction de xx p., vient le texte de Ratpert accompagné de notes qui forment une sorte de commentaire perpétuel (p. 1-64). L'appendice est formé de six dissertations. La première traite des *officiales* chargés de l'administration de S.-Gall (p. 65-66); la seconde, qui forme la partie la plus importante du présent volume, est une remarquable étude diplomatique et géographique sur les possessions de S.-Gall à la fin du IXe s, et au commencement du Xe (p. 87-225), la troisième a trait aux principaux bienfaiteurs du monastère (p. 226-238); la 4e a pour but de préciser par des extraits des diplômes la situation juridique de S.-Gall comme abbaye royale (p. 239-246); la cinquième contient le texte de 8 chartes (p. 247-254); la sixième reproduit les passages du moine de S.-Gall relatifs à l'histoire de l'abbaye (p. 255-257). Enfin les dernières pages sont consacrées à une polémique entre M. Œlsner et M. M. v. K. au sujet de l'autorité du témoignage de Ratpert en ce qui touche les rapports de S.-Gall avec l'évêché de Constance au XIIIe s. M. Œlsner dans ses Annales du règne de Pepin[1] avait admis, d'après Ratpert, que le monastère de S.-Gall, d'abord indépendant, avait été injustement soumis à l'autorité de l'évêché de Constance au VIIIe siècle par les évêques Sydonius et Eginon. M. M. v. K. a réfuté cette opinion d'une manière qui me paraît décisive avec l'aide des diplômes et par l'étude même du texte de Ratpert et des contradictions qu'il renferme. Il a montré que le monastère, pourvu pour la première fois d'une charte d'immunité en 818 seulement, ne fut entièrement libéré de l'autorité des évêques de Constance qu'au milieu du IXe s. quand Grimald, le conseiller et l'ami de Louis le Germanique, prit en main les intérêts de S.-Gall que le roi lui avait donné en bénéfice avec le titre d'abbé.

Je crois cependant que M. M. v. K. va trop loin quand il rejette absolument le témoignage de Ratpert sur la lutte de S.-Gall et de l'évêché de Constance. Il a cédé à la pente naturelle de tous les diplomatistes qui les porte à refuser toute valeur aux textes purement historiques lorsqu'ils sont contredits sur quelques points par des chartes. Pourtant si les actes diplomatiques permettent de constater l'état réel des choses au point de vue légal et juridique à une époque déterminée, ils négligent souvent de nous renseigner sur les événements qui leur ont donné naissance; bien plus, il leur arrive de les défigurer et de représenter comme le résultat d'un accord à l'amiable ce qui était en réalité une concession arrachée à contre-cœur. Les historiens au contraire peuvent sans doute rapporter les faits d'une manière inexacte et passionnée, mais ils nous font connaître du moins les sentiments réels des hommes, des partis en lutte, le mouvement et la vie de l'histoire. Il faut se tenir ferme aux solides points de repère que nous fournissent les documents diplomatiques; mais les textes historiques doivent nous

---

1. *Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Kœnig Pippin.* Voy. *Rev. crit.* 1873. N° 10, art. 52; p. 152.

servir à les interpréter, à leur donner leur véritable sens. C'est ainsi seulement que nous parvenons à revêtir de chair vivante ce qui ne serait sans cela qu'un squelette desséché. Sans doute il serait bien dangereux de négliger les actes officiels, de se laisser guider par un vague sens historique et par une imagination plus ou moins perspicace et de reconstituer ainsi un tableau de fantaisie du passé; mais une critique mathématique qui prétendrait à l'exactitude rigoureuse et croirait pouvoir se passer de ce tact délicat qui interprète, devine et supplée, cette critique-là risquerait fort de méconnaître et de défigurer non moins gravement la vérité historique. M. M. v. K. le sait mieux que personne, lui qui a été formé à l'école de Waitz, mais il me semble l'avoir parfois oublié dans son commentaire de Ratpert.

Appuyé sur le précieux recueil de Wartmann, *Urkundenbuch der Abbei S. Gallen* (—920. — 1863-66, 2 v.,4), il suit pas à pas le récit de Ratpert, il relève une à une ses erreurs, ses obscurités, ses contradictions. Il montre à merveille que le moine du IX[e] siècle altère la vérité quand il prétend que les diplômes royaux de 759, 760, 780 déclaraient S. Gall entièrement indépendant de l'autorité épiscopale et subordonné à l'autorité royale seule. Mais s'en suit-il que tout le récit de Ratpert doive être considéré comme nul et non avenu, qu'il n'y ait rien de vrai dans ce qu'il rapporte sur cette lutte de plus d'un siècle entre S. Gall et Constance? M. M. v. K. lui-même ne le prétend pas; car le diplôme par lequel Louis le Germanique consacre en 854 les droits de S.-Gall comme abbaye royale constate cette lutte « *quod inter episcopos... et... abbates semper discordia esset.* » M. M. v. K. dont les notes sont un commentaire développé du texte, n'aurait-il pas pu essayer de déterminer dans quelle mesure Ratpert trace un tableau exact de ces querelles, au lieu de rejeter purement et simplement son témoignage? Sans doute Ratpert ne dit pas la vérité quand il prétend que Pepin et Charlemagne ont reconnu l'indépendance de S.-Gall vis à vis de l'autorité épiscopale, mais M. M. v. K. n'exagère-t-il pas quand il dit que les diplômes de ces rois n'étaient pas au moindre degré des « *scripta emunitatis* » et ne faisaient que confirmer les droits de l'évêché? Le diplôme de 854 dit que les moines ont réclamé auprès de Charlemagne et Louis le pieux parce que les évêques « *monasterium ad partem episcopatus vindicare voluerunt* » et que malgré la décision prise « *propter futuram dissensionem vitandam* » les luttes ont continué. Il semble donc que les décisions prises fussent plutôt favorables à S.-Gall. En effet, comme nous le voyons par le diplôme de 780, le droit des évêques se réduisait à un cens annuel payé par les moines, qui d'ailleurs avaient la libre administration de tous leurs biens, de même que leurs supérieurs « *rectores* » avaient la « *potestas dominandi.* » Ce n'était point là une charte d'immunité assurément, mais peut-on dire que ce n'était *absolument rien de semblable?* C'était au moins un *privilegium* semblable à celui que nous voyons accordé par un évêque et confirmé par le roi à un monastère dans les Form. de Marculf (I, 1, 2, Rozière, 574, 575). Les évêques au commencement du VIII[e] siècle firent peser sur les monastères un joug très-dur et cherchèrent de toutes les manières à usurper sur

leurs droits. Les formules que nous venons de citer plus haut nous permettent de se faire une idée de tous les revenus illégitimes qu'extorquaient les évêques aux moines, et du droit d'ingérence qu'ils s'arrogeaient indûment dans toutes leurs affaires. Pourtant la règle de S. Benoît reconnaissait aux moines le droit d'élire leurs abbés, et quoique M. M. v. K. semble penser le contraire, je crois que Ratpert a raison quand il dit que Pepin et Charlemagne reconnurent ce droit aux moines de S.-Gall. Il leur appartenait par cela seul qu'il n'était pas explicitement attribué à l'évêque et que les droits de celui-ci étaient formellement réduits à un cens. Le diplôme de 833 semble le reconnaître « *quando... monachi licentiam haberent secundum regulam S. Benedicti elegere abbatem.* » Je crois donc que malgré ses exagérations, malgré la manière inexacte et souvent fausse dont il raconte les événements, Ratpert dit vrai quand il nous montre Sydonius, Eginon, Wolfleoz, luttant contre les moines pour établir sur eux une domination illégitime, et les rois intervenant pour réduire les prétentions des évêques à de justes limites. Les premiers diplômes n'eurent point une clarté suffisante pour arrêter les entreprises des évêques ni les prétentions des moines à une indépendance plus grande que celle qui leur avait été accordée; même la charte d'immunité de 818 ne régla pas le différend. Il fallut que le Louis Germanique rompît en 854 tout lien entre S. Gall et Constance pour que la paix pût être enfin établie.

Ratpert, qui fut un des plus illustres parmi les maîtres de l'école monastique de S.-Gall et qui à ses derniers moments avait quarante élèves réunis autour de son lit de mort, écrivait dans les vingt dernières années du IXe siècle. Il avait entre les mains tous les documents de l'histoire qu'il racontait. Il a rapporté les faits, non sans doute tels qu'ils se sont passés, mais tels que les moines les voyaient, sous l'influence de leurs passions et de leurs désirs d'indépendance. Son témoignage a donc une grande valeur dans ce procès poursuivi pendant plus d'un siècle entre Constance et S. Gall. M. M. v. K. contrairement à l'habitude des éditeurs, au lieu d'exagérer l'importance du texte qu'il publie, la diminue. Il a si grande envie de trouver Ratpert en faute qu'il relève chez lui des erreurs qui n'en sont pas. Ainsi il lui reproche d'appeler Wolfhaire « *Remensis episcopus,* » au lieu de *archiepiscopus,* comme si les métropolitains n'avaient pas constamment été appelés *episcopi* au IXe et au Xe siècle, sauf lorsqu'on voulait les distinguer expressément des suffragants. Flodoard au Xe siècle appelle toujours les archevêques de Reims, *episcopi*.

Je regrette que M. M. v. K. n'ait pas mis en marge du texte de Ratpert les dates auxquelles les événements se rapportent. Il aurait ainsi beaucoup facilité la lecture des *Casus*. Je regrette également qu'il n'ait pas ajouté à sa publication des Index plus complets. Celui qu'il donne pour le texte de Ratpert est utile sans doute, mais sa dissertation sur les possessions de S.-Gall ne peut se passer d'un répertoire de ce genre. Comment aller trouver les renseignements que l'on cherche dans cette forêt de noms propres aux formes multiples ? L'érudition de M. M. v. K. est solide, mais elle ne laisse pas que d'être un peu

touffue. Des Index peuvent seuls rendre d'un usage commode des volumes aussi pleins de faits de détail que les *Mittheilungen* de S.-Gall.

Le quatorzième fascicule de la collection ne contient pas encore la suite des *Casus S. Galli*. Nous espérons que le quinzième nous donnera l'œuvre si curieuse, si instructive d'Ekkehard. Nous nous réjouissons d'avance de lire ce texte éclairci et commenté par l'érudition patiente et sagace de M. Meyer v. Knonau.

G. MONOD.

---

229. — **Sully et son temps** d'après les mémoires et documents du XVI[e] siècle, par M. Jules GOURDAULT. Tours, Alfred Mame. 1873. Gr. in-8° jésus, 348 p.

Le livre de M. Gourdault appartient à la troisième série d'une *Bibliothèque illustrée* destinée à la jeunesse, série qui se compose d'un assez grand nombre de volumes, tous *ornés* — l'éloge n'est pas de moi, mais de l'éditeur — *de quatre belles gravures sur bois*, parmi lesquels on distingue, à côté de diverses réimpressions d'ouvrages de l'abbé Bourassé, de Châteaubriand, de Cousin-Despréaux, du vicomte Walhs, du cardinal Wiseman, etc., diverses publications nouvelles dues à certains élèves de l'École des chartes, comme la *Blanche de Castille* de M. Stanislas Doinet, la *Jeanne d'Arc* de M. Marius Sepet, le *Suger* de M. Alphonse Vétault, etc. M. Gourdault avait déjà donné à cette collection une étude sur Colbert.

Son volume d'aujourd'hui se divise en trois parties : I. *Rosny et le roi de Navarre*; II. *Sully et le roi de France*; III. *Extraits des Économies de Sully*. A l'*Appendice* se groupent des notes assez étendues sur *Les Cours des Miracles*, *Paris au temps de Sully*, *La place Royale*, *Le Tasse à Paris en* 1570, *La langue française au temps de Henri IV et de Sully*, *La chaire à la fin du* XVI[e] *siècle*. On peut se demander ce que viennent faire, à la suite d'une biographie de Maximilien de Béthune, des pages comme celles qui roulent sur le séjour dans la capitale de la France de l'auteur de la *Jérusalem délivrée* (tirées du *Paris démoli* de M. Édouard Fournier), et sur les prédicateurs du temps de Henri IV (résumé de quelques chapitres du livre de M. Jacquinet).

L'ouvrage que j'examine n'étant point un ouvrage d'érudition, il ne faut pas se plaindre de n'y pas trouver ce que l'auteur n'a pas eu l'intention d'y mettre. Pourtant j'aurais voulu que le sujet eût été traité avec plus de soin. Facilement le travail de M. G. aurait pu être plus exact et plus complet. Dès la seconde page, une fâcheuse erreur trahit la négligence de l'historien. M. G. donne à la naissance de Henri IV la date du 13 *octobre* 1553. Chacun sait que ce prince naquit, non en *octobre*, mais en *décembre*, et que, d'après un document officiel conservé aux archives des Basses-Pyrénées [1], ce fut le 14, et non le 13, que

---

1. *Journal des naissances et morts des princes de Bearn par l'evesque d'Oloron*. Une copie de ce document se trouve à la Bibliothèque nationale (collection Dupuy, vol. LXXXVIII):

vint au monde, entre une heure et deux heures du matin, le fils de Jeanne d'Albret. Dans la même page, M. G. fait naître Sully « le 13 décembre 1559. » Pourquoi 1559? Je trouve dans tous nos récents recueils biographiques, y compris celui de M. Lud. Lalanne, l'indication de l'année 1560. Je n'ignore pas que les témoignages de Du Chesne et de Moréri peuvent être invoqués par M. G. à l'appui de la date adoptée par lui, mais encore aurait-il fallu justifier la préférence accordée à cette date que repoussent à l'unanimité les biographes de notre temps[1]. Quand (p. 22) l'auteur attribue à la prise de Cahors la date de 1579, il contredit tout le monde, notamment Sully qui, dans un passage des *Œconomies royales* cité par M. G. lui-même (p. 227), assure que ce fut en 1580 que le roi de Navarre s'empara de la capitale du Quercy. Sur les circonstances qui suivirent la mort de Henri IV, et en général sur toute la fin de la vie de Sully, M. G. aurait utilement consulté quelques pages de l'*Histoire de France sous Louis XIII* par M. Bazin : il aurait vu là, par exemple (t. I, p. 75-80) que, avant de se décider à prendre sa retraite, le surintendant des finances chercha successivement à s'appuyer sur le marquis d'Ancre[2], sur le comte de Soissons, sur le prince de Condé, et il n'aurait pas écrit cette phrase (p. 203) : « Son avoir, qui » était immense, se trouvait encore accru d'un don de trois cent mille livres » que lui avait fait la régente, » car il est douteux que Sully ait jamais reçu de Marie de Médicis une pareille somme, et probablement il dut se contenter, en échange de l'abandon de ses charges de surintendant des finances et de capitaine de la Bastille, de la pension annuelle que lui attribuait un brevet du 20 mai 1611. M. G. raconte, sans aucune indication de source, l'anecdote que voici (p. 204) : « S'il sort de temps à autre de sa retraite, il a presque l'air d'un reve- » nant dans cette cour où il apparaît avec des allures démodées et des vêtements » de l'autre règne. Le rire moqueur des courtisans redouble alors sa misan- » thropie, et irrite son orgueil sauvage : Sire, dit-il un jour, sans plus de façon, » à Louis XIII, je suis trop vieux pour changer d'habitudes sur rien; quand le » feu roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de m'appeler » auprès de sa personne pour s'entretenir avec moi sur ses grandes et impor- » tantes affaires, au préalable, il faisait sortir les bouffons. » Cette anecdote, quoique souvent répétée, n'en est pas, pour cela, plus vraisemblable, et je ne m'étonne pas de la voir rejeter par un critique tel que M. Paulin Paris[3].

---

elle a été citée par M. Berger de Xivrey (p. 515 du t. II du *Recueil des lettres missives de Henri IV*, 1843). M. Bascle de Lagrèze a, le premier, cité le document original. Voy. le *Le Château de Pau* (4e édition, 1862, p. 149).

1. Au sujet du jour de la mort de Sully, M. G. n'est pas non plus d'accord avec la *Biographie universelle*, la *Nouvelle Biographie générale*, le *Dictionnaire historique de la France*. Dans ces trois recueils, Sully meurt le 22 décembre 1641, et, dans le livre de M. G., c'est le 23.

2. Ce qui n'empêche pas M. Callet, auteur de l'article *Sully* dans la *Biographie universelle*, de s'écrier : « Sully n'était pas d'humeur à ployer devant un Italien qu'il méprisait! »

3. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux* (édition de 1854, t. I, p. 123).

M. G., sans y être obligé, a mêlé à son analyse des *Mémoires* de Sully et de quelques autres mémoires contemporains, plusieurs remarques philologiques qui ne me paraissent pas de bon aloi. Il prétend que « l'expression de *huguenot* vient, par corruption, de l'allemand *Eidgenossen* » (p. 3), et (p. 26) que « *chère*, visage, vient de l'italien *ciera, cera.* » La plupart savent, surtout depuis que le *Dictionnaire* de M. Littré a rappelé quelles sont les véritables origines de ces deux mots, que *chère* vient du mot latin *cara*, et que *huguenot*, antérieur, comme nom propre, de deux siècles à la Réforme, est un simple diminutif de *Hugues*[1].

Au risque de passer pour un critique chagrin, je relèverai quelques expressions qui ne me paraissent pas dignes d'un homme chargé de continuer, dans la collection des *Grands écrivains de France*, la publication des *Œuvres du duc de La Rochefoucauld*, commencée par M. D.-L. Gilbert, et celle des *Œuvres du cardinal de Retz*, commencée par M. A. Feillet[2]. M. G. n'hésite pas à dire (p. 138) : « Paris était loin d'avoir la *splendeur* par laquelle il *brille* de nos jours, » comme si la *splendeur* n'était pas précisément ce qui *brille*, et (p. 147) : « Les *Essais*, le » premier ouvrage classique de la langue française *sous le rapport* de la forme, » comme si *sous le rapport* n'était pas une de ces formules dont ne se servent jamais ceux qui écrivent purement[3]. Mais ce qui est plus grave, ce qui constitue une faute énorme, c'est l'emploi de l'adverbe *compendieusement*, à titre de synonyme de l'adverbe abondamment, dans cette malheureuse phrase (p. 111) : « .....A une époque où toutes les questions n'avaient pas encore été *compen-* » *dieusement* discutées dans de gros livres de théorie, comme elles l'ont été de » nos jours. » Ce n'est pas là un *lapsus calami*, comme on aimerait à le croire! Il y a récidive, en effet, et nous lisons avec un pénible étonnement (p. 209) : « Sans doute il est porté aux redites et à la prolixité. Mais n'était-on pas d'ail- » leurs à l'époque des récits trop *compendieux*, des œuvres interminables?.... » Puisque nous avons devant nous, non une simple inadvertance, mais une solide conviction, apprenons à M. G. que *compendieux* est tout le contraire de ce qu'il pense, et signifie ce qui est *abrégé*, ce qui est *raccourci* (de *compendium*, restric-

---

1. On n'est pas certain que *hallebarde* ne provienne pas de l'arabe *al harba*, mais ceux qui tiennent le plus pour l'origine germanique du mot seront encore moins disposés que les autres à faire bon accueil à la fantastique explication donnée avec tant d'assurance par M. G. (p. 14) : « L'étymologie de ce mot est évidemment dans les deux termes allemands » *hell*, brillant, et *barte*, hache, fanon. » J'ai grand'peur, je l'avoue, que ceci n'ait été emprunté au *Dictionnaire* de Napoléon Landais!

2. A la p. 33, M. G. nous renvoie à son futur « recueil des *Lettres* de La Rochefou- » cauld, édition Hachette et C[ie], t. III. » En cette page, M. G. établit un rapprochement des plus piquants entre Sully envoyant jusqu'en Allemagne acheter à bon marché *quantité de beaux courtauds*, qu'il revendait ensuite fort cher en Gascogne, et « le plus aristocrate » et le plus fier des gentilshommes, le duc de La Rochefoucauld, l'auteur même des » *Maximes*, » ne dédaignant pas « de faire, sous un nom d'emprunt, le commerce des vins » en Angleterre. »

3. Voy. ce qui en a été dit dans un recueil où nous avons fait autrefois une sorte de petite croisade contre les mauvaises locutions, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (t. II, 1865, p. 69, 211). Cf. *Dictionnaire* de M. Littré, au mot *Rapport*.

tion, économie). Je suis quelque peu honteux d'être forcé de tenir ce langage, et, pour me consoler de tous ces ennuis, je vais relire les pages où, de sa meilleure plume, Sainte-Beuve a retracé, avec tant de finesse et tant de vérité, l'éloge de celui qui fut surtout « un admirable serviteur sous un grand roi[1]. »

T. DE L.

---

230. — **Journal de Charbonneau sur les guerres de Béziers** (pendant la Ligue) 1583-1586. Béziers, 1873. Brochure gr. in-8° de 62 p.

M. G. Azaïs a d'autant mieux fait de réimprimer, dans le *Bulletin* de la Société archéologique dont il est le vaillant secrétaire, le *Journal de Charbonneau*, que le recueil où ce document a paru pour la première fois (*Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, etc., 3 vol. in-4°, 1759), est des plus rares et devient sans cesse plus coûteux[2]. Le journal où Louis Charbonneau, qui était habitant de Béziers et qui appartenait à la religion protestante, a inscrit les principaux événements accomplis, du 12 janvier 1583 au 20 novembre 1586, dans sa ville natale ou dans les environs, ne manque pas d'intérêt. On y trouve beaucoup de détails sur les faits et gestes de Henri, d'abord comte de Damville, ensuite duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc depuis 1563, maréchal de France depuis 1567, lequel séjourna dans la ville de Béziers pendant presque toute l'année 1583 et qui y revint souvent pendant les années suivantes. Minutieux biographe de cet hôte illustre, Charbonneau enregistre non-seulement toutes ses allées et venues, mais encore toutes les visites qu'il reçoit, tous les coups de canon qu'il fait tirer, toutes les cruelles punitions qu'il inflige, disant, par exemple, à ce sujet, avec le plus grand sang froid (p. 13, sous l'année 1583) : « Les habitants de Limoux, qui avoient voulu rendre leur ville à d'Audou, furent » exécutés vers le 8 juin, » et (p. 19, sous l'année 1584) : « Le 31 octobre, » Montmorenci fit étrangler dans la prison, par le prévôt, Vessas qui étoit âgé » de 22 ans, et qui depuis six mois avoit épousé la fille de Sorgues. » Le curieux *Journal de Charbonneau* a très-bien été annoté par M. A. Son commentaire, qui n'est pas long, mais qui est plein, ne sera pas inutile aux nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale de Languedoc*.

Je n'ai que d'insignifiantes observations à soumettre au discret annotateur. Dans son *Avant-propos* (p. 7), il dit : « Ce ne fut qu'après la mort de son père » le connétable Anne de Montmorency que Damville prit le titre de duc de » Montmorency. » Le connétable étant mort le 12 novembre 1567, le titre de duc passa à son fils aîné, François, et ce fut seulement après le décès de ce

---

1. *Causeries du Lundi* (t. VIII, p. 156). L'étude n'a pas cinquante pages (p. 108-156), et elle fait mieux connaître Sully que les plus gros livres.

2. Selon M. A. (p. 5), les *Pièces fugitives* furent « recueillies par M. de Bozène, baron » d'Aubais et du Caila. » *Bozène* est évidemment une faute d'impression. Charles de Baschi était depuis longtemps marquis d'Aubais quand, avec Léon Ménard, le savant historien de Nîmes, il publia ses trois précieux in-4°. La terre d'Aubais, simple baronnie jusque-là, fut érigée pour lui en marquisat dès le mois de mai 1724.

dernier (15 mai 1579), que le fils cadet d'Anne de Montmorency devint duc à son tour. A la p. 42, M. A. cite l'*Itinéraire de la Gaule* publié à Amsterdam en 1555 par Jodocius (sic) Sincerus. Just Zinzerling, plus connu sous les noms de Jodocus Sincerus, étant venu au monde vers 1590, son ombre pourrait dire au critique qui lui attribue un livre imprimé 35 ans auparavant :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

Pourquoi (p. 50) assurer que Jean de Thémines était *dit* de Lauzière ? Thémines est, comme Lausières, un nom de seigneurie, postérieur à l'autre, car on trouve *Lausières* dans des titres du XIVe siècle et *Themines* n'apparait qu'au XVe (Voy. *Lausières-Themines* dans le *Morici* de 1759). A la même page, Jean d'Angennes est appelé *sieur de Poigni-Rambouillet*; il s'intitulait en réalité *sieur de Poigny et de Boisoreau*. Enfin (p. 59), ce ne fut pas *Altovitis*, mais *Altoviti*, qui tua, dans la ville d'Aix, le 2, et non le 15 juin 1586, le gouverneur de Provence, le grand-prieur Henri d'Angoulême.

T. DE L.

---

231. — **Correspondance inédite du chevalier Daydie** faisant suite aux lettres de Mademoiselle Aïssé publiée sur les mss. autographes, avec introduction et notes par Honoré BONHOMME. Paris, Didot, 1874. In-12, 356 p. — Prix : 3 fr. 50.

En rendant compte, il y a peu de temps, de la publication faite par M. H. Bonhomme de la *Correspondance inédite* de Mlle de Fernig, j'exprimais le regret que l'auteur ne donnât point l'indication des Archives où il avait trouvé les documents qu'il mettait au jour. La gêne où, si je peux m'exprimer ainsi, cette ignorance laissait l'esprit d'un lecteur attentif ne subsiste plus. Incidemment, il est vrai, mais très-explicitement, M. B. confesse qu'il « tient les lettres du che- » valier Daydie, de M. Étienne Charavay » (p. 63, note). En écartant les hypothèses, en dissipant toute obscurité, cette explication offre un point de repère qui permet au besoin de remonter aux sources et de suivre la destinée des documents. On ne peut d'ailleurs que s'associer à M. B. dans les éloges qu'il donne aux soins éclairés de M. Charavay; et il est juste de reconnaître les services rendus à l'histoire par ce paléographe habile, lorsqu'il ramasse et offre aux amateurs les pièces ensevelies dans les collections particulières et souvent menacées de destruction (*Ibidem*).

En ce qui touche l'intérêt de la Correspondance du chevalier Daydie, je ne puis accepter l'appréciation de M. B. « C'est, dit-il, une révélation littéraire, » politique et morale, une porte ouverte sur de nouveaux horizons » (*Ibid.*, p. 21). Une révélation! C'est dépasser la mesure des complaisances qu'on accorde aux éditeurs de documents inexplorés. Une rapide analyse ramènera l'importance de la publication à des proportions plus modestes.

Le volume de M. B. comprend 111 lettres écrites par le chevalier Daydie au bailli de Froullay, à la comtesse de Tessé, ou à la marquise de Créquy, et 9 lettres, dites diverses, écrites à des membres de la famille de Froullay, sauf une qui est du bailli au chevalier. La Correspondance du chevalier avec le bailli

en compose le fonds; elle commence au 8 octobre 1733 et finit au 24 octobre 1757. Unis par les liens d'une amitié contractée pendant qu'ils servaient ensemble dans l'Ordre de Malte, ils entretinrent un commerce épistolaire, lorsque les circonstances les eurent éloignés l'un de l'autre. D'une santé délicate, de goûts simples, réduit à des revenus modiques, le chevalier quitta de bonne heure Paris et n'y fit plus que de courtes apparitions. Riche, de grande naissance, tout occupé des intérêts de son ordre, investi de hautes fonctions administratives, le bailli avait une existence très-remplie, que surchargeaient les soins d'une austère piété. Retiré en province (Périgord), au sein de sa famille, dans un vieux manoir, le chevalier y consacrait ses jours à la lecture, à la chasse (à courre et au faucon) pour laquelle il avait un goût prononcé, et aux soucis, sinon aux souffrances que lui donnait une cruelle maladie, la goutte, dont il mourut au seuil de la vieillesse. Jamais, quoi qu'il fît, il ne put arriver à la dévotion (p. 230, 244). Entre ces deux positions, entre ces deux caractères, quel était le lien? Le souvenir d'une courte jeunesse. La nature des relations du bailli et du chevalier se devine : elle n'échappe point à la loi ordinaire. Accentuée par le contraste des situations sociales, par la divergence des directions intellectuelles, la distance que le séjour et le temps placent entre eux n'est point comblée par des besoins d'épanchement philosophique ou moral. Leur commerce que soutient seule la mémoire du cœur se borne à un échange de lieux communs aimables, à des protestations de fidélité et de dévouement, où le respect des hiérarchies de naissance et de fonctions (encore si marqué à la veille de la Révolution) tient de la part du chevalier une large place. A la vérité le style, auquel tous les esprits cultivés excellent au XVIII[e] siècle, relève la saveur des formules et leur laisse un caractère agréable. On savait alors manier la langue des compliments; en écrivant aux nièces de M. de Froullay, le chevalier Daydie ne manque pas de donner à des riens un tour facile, leste parfois (p. 188) et qui plaît. Il ne faut point chercher dans sa correspondance de « révélation » historique ou littéraire.

Deux endroits seulement méritent d'y être signalés, et M. B., s'il n'avait point cédé à certains entraînements, aurait pu s'en prévaloir équitablement au profit de son héros. Sous la date du 23 septembre 1756, le chevalier prononce au sujet de Frédéric II ce jugement : « Il est très-visible que ce prince se met dans » la nécessité de faire éternellement la guerre »..... Il n'y a de paix durable pour l'Europe que « si elle force la Prusse à désarmer » (p. 293)..... A propos de la querelle de la Cour et du Parlement, il émet cette maxime qui, selon moi, est le fondement du gouvernement des hommes : « J'ai toujours cru que l'auto- » rité consiste dans l'opinion qu'on a qu'elle est au-dessus des doutes » (p. 237. — 18 janvier 1753). A ces traits, si on ajoute un détail tiré d'une lettre écrite par le bailli de Froullay à l'époque de sa jeunesse, trop libre dans l'expression pour que je le transcrive ici, et auquel la dévotion ultérieure du futur ministre plénipotentiaire donne du piquant (p. 329), on aura à peu de chose près rassemblé ce qui peut dans la publication de M. B. passer pour véritablement notable.

Avec M. B. j'ai partout nommé le chevalier « Daydie, » au lieu de lui donner la désignation d'Aydie, sous laquelle il est généralement connu. Cette réforme orthographique dont l'éditeur s'applaudit comme d'une découverte (p. 1) me laisse cependant des doutes. L'apostrophe n'est pas d'un usage régulier au XVIIIe siècle et la signature « Daydie » n'est pas suffisamment probante. Le chevalier écrit couramment « Dantin » (p. 126), « Dormesson » (p. 133) et j'ai pu m'assurer que le duc d'Antin lui-même a signé plus d'une fois de cette manière-là. Faut-il en conclure à la suppression de l'apostrophe? Je ne suis guère disposé à l'admettre. Aydie est une petite commune des Basses-Pyrénées (514 habitants); la famille du chevalier en était vraisemblablement originaire, et je ne vois pas qu'il y ait grand inconvénient à continuer d'appeler «d'Aydie» l'amant de Mlle Aissé.

C'est la première fois que le nom de cette femme célèbre se rencontre sous ma plume; nulle part en effet il n'en est question dans la « Correspondance. » Je n'y ai trouvé aucune allusion à un passé auquel on attribue naturellement la première place dans la vie du chevalier. Sans doute cette discrétion a eu sa raison d'être; mais elle déconcerte le lecteur. M. B. a suppléé à cette lacune; dans une introduction substantielle il a rappelé les traits d'une affection fameuse en un temps qui fut fertile en liaisons d'un genre sérieux; il y a joint les renseignements propres à faire connaître l'existence antérieure et subséquente du chevalier, la famille dont il était issu, les amis et les parents au milieu de qui il vécut (p. 1-67). Cette biographie enrichie de tous les éléments de la Correspondance est complétée par une notice des personnages auxquels sont adressées les lettres (p. 68-92). C'est là un excellent travail, et sous le bénéfice des réserves que j'ai dû noter, une étude qui se recommande au public épris du XVIIIe siècle.

Je ne voudrais pas, en relevant chez M. B. le défaut commun à tout éditeur, l'engouement, être taxé par lui de sévérité. Qu'il se reporte au jugement rendu par lui-même sur les « lettres inédites » de Madame de Créquy. Quand il les déclare « surfaites, » quand il se refuse à y reconnaître avec Sainte-Beuve « la » note de l'esprit » de la marquise (p. 78, 79), il fait œuvre de critique[1]. Quand il nous montre dans le chevalier d'Aydie, d'après sa « Correspondance inédite » une nature d'élite et « le type du gentilhomme » (p. 67) il compromet une publication qui, appréciée équitablement, peut et doit être signalée comme utile.

H. LOT.

1. Si les lettres de la marquise de Créquy ne sont pas ce que le public avait droit de supposer, est-ce d'ailleurs, comme le veut M. B., parce qu'elles ont été écrites en face des inquiétudes et des menaces de la Révolution? (p. 80). Je ne le pense pas. La grâce, le charme et la fraîcheur du style résistent difficilement aux atteintes de l'âge. La marquise était née en 1714.

232. — **Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich v. Stockmar.** Zusammengestellt v. Freiherr v. Stockmar. Braunschweig. F. Vieweg und Sohn. 1872. In-8°, 714 p. — Prix : 16 fr.

Christian Friedrich Stockmar naquit à Cobourg le 22 août 1787. Il étudia la médecine à Wurtzbourg, Erlangen et Iéna jusqu'en 1810. Ses goûts le portaient vers la psychologie et l'étude des hommes; lorsque plus tard il se trouva lancé dans la politique, il se félicita beaucoup d'avoir commencé par la médecine. Il ressentait profondément, dit son biographe, les humiliations que subissait l'Allemagne; il méprisait la Confédération du Rhin et aspirait vers l'unité allemande. Il devint médecin militaire et fut attaché, à ce titre, au contingent de la Saxe ducale, en l'année 1814. Pendant la campagne il fut mis en relations avec le prince Léopold de Cobourg, qui le prit en amitié et fit de lui son médecin ordinaire. Stockmar devint, à partir de ce moment, un homme politique bien plus qu'un homme de science. De grandes qualités de caractère, du jugement, de l'expérience, de la pénétration firent de lui l'ami et le conseiller des princes près desquels il vécut. Il assista, dans la coulisse, et se trouva mêlé, à titre de « confident » à quelques-unes des plus grandes affaires qui, dans ce siècle, ont occupé les cours. Après le mariage de Léopold avec la princesse Charlotte d'Angleterre, Stockmar se rendit à Londres (mars 1816). Il assista, en 1817, aux derniers moments de la princesse. Léopold, devenu veuf, le garda en qualité de secrétaire. Il joua un rôle, effacé en apparence, mais fort actif cependant dans les candidatures de son prince au trône de Grèce en 1829 et au trône de Belgique après 1830. Il représentait officieusement Léopold à la conférence de Londres. Il devint baron bavarois en 1831, et quitta son poste de secrétaire. Il n'en demeura pas moins dans la confiance de Léopold, et celui-ci le chargea en 1836 de négocier le mariage de la reine Victoria avec son neveu, le prince Albert de Cobourg. Il sut se faire apprécier de la Reine qui le prit pour secrétaire privé. Puis il accompagna le prince Léopold en Italie. Lorsque le mariage fut accompli, il resta à la cour; il n'avait pas d'emploi déterminé, il était fort libre de ses mouvements; il était le favori des enfants de la Reine. C'était pour un dilettante et un observateur un peu sceptique un poste merveilleux. Les événements de 1848 le ramenèrent en Allemagne; il connaissait le roi Frédéric-Guillaume IV et la plupart des hommes d'État prussiens. Il se rendit auprès d'eux et tâcha de les entraîner dans le mouvement unitaire. Il n'y réussit pas. Il fut plus heureux dans la nouvelle négociation de mariage à laquelle il prit part et qui fit de la fille aînée de la reine Victoria la princesse royale de Prusse. Il passa les dernières années de sa vie en Allemagne, dans une retraite paisible; il n'en sortait que pour visiter ses princes à Berlin ou à Postdam. Il était assez mal vu à la cour de Prusse, où il passait pour un agent anglais. Il s'en souciait peu. Il mourut le 9 juillet 1862. « Vous avez mené une existence souterraine, « anonyme, » lui disait un de ses amis. Stockmar s'en rendait compte lui-même. « L'originalité de ma vie, écrivait-il, c'est que j'ai dû m'effacer toujours et

» cacher, comme un crime, ce que je projetais de meilleur. Je semais en » cachette, je regardais pousser la plante et je devais être le premier à en faire » honneur à d'autres. J'entends raconter mainte affaire dont on ne connaît que » la seconde étape, on ignore le point de départ. » Mais fort heureusement Stockmar avait pris des notes, et ses héritiers en publient aujourd'hui de copieux extraits. Ils se sont attachés, disent-ils, à conserver, autant que possible, la forme que Stockmar avait donnée lui-même à ces esquisses.

Les premiers chapitres contiennent des renseignements pour l'histoire de la cour d'Angleterre de 1814 à 1820. Stockmar raconte comment la princesse Charlotte fut sur le point de se marier avec le prince d'Orange, comment le mariage n'eut pas lieu, comment enfin la princesse épousa Léopold. St. décrit la vie que l'on menait à leur cour et donne des détails touchants sur la mort de la princesse. Il conduit les choses jusqu'à la naissance de la reine Victoria et à la mort du duc de Kent. — Le ch. V est d'un intérêt plus général. Il traite de la candidature de Léopold au trône de Grèce. Il contient quelques documents assez intéressants, mais il ne modifie pas, dans l'ensemble, ce que l'on savait déjà à ce sujet. — Ch. VI : *Wellington de 1829 à 1852*. St., pendant les négociations pour la couronne de Grèce, se trouve en rapport avec Wellington. Il le juge très-sévèrement. Il ne voit qu'aveuglement et suffisance dans l'imperturbable persévérance qui était une des forces, et la plus grande peut-être, de Wellington. Du reste le rôle joué par Wellington à Paris, en 1815, le goût très-marqué qu'il montrait pour les Bourbons, avaient de quoi déplaire à un patriote allemand, tel que St. le fut toujours. Ici se place une page curieuse sur l'influence que Wellington exerça sur Charles X en 1829 et la part qu'il prit à la formation du ministère Polignac. Mais la correspondance de Wellington, l'histoire de la Restauration de Nettement et celle de M. Duvergier de Hauranne avaient parfaitement éclairci cette affaire. On sait que Wellington se trompa complètement. Il désirait un ministère à sa discrétion et le prince de Polignac chercha au contraire à remanier l'Europe d'accord avec la Russie. St. avait été mis au courant de la négociation; il possédait une copie de la fameuse note lue au conseil en 1829 et de la dépêche à M. de Mortemart à Saint-Pétersbourg. Le ch. VI en contient un résumé. Les textes de l'*exposé* et du *Mémoire* de M. de Polignac ont été récemment publiés dans le dernier volume de Nettement. — Au contraire les ch. VIII à XII, consacrés aux affaires de Belgique présentent de l'intérêt, de la nouveauté, des documents curieux. Ils seraient profitables aux historiens de la Révolution belge et aux biographes de Léopold. On y voit que Talleyrand « parlait jour et nuit » d'un partage de la Belgique (p. 184). Il paraît certain en effet que Talleyrand le désirait; mais il y trouva bientôt de grands obstacles et de graves inconvénients, il y renonça; avec la souplesse d'esprit qui le caractérisait, il travailla plus que personne à fonder le royaume de Belgique et à en faire garantir la neutralité. Il considérait avec raison que c'était déjà pour la France un résultat fort important : la France s'affranchissait ainsi d'une des clauses les plus lourdes du traité de Paris. Quant à

l'assertion que St. aurait cherché dans un mariage entre Léopold et une princesse française un moyen de déjouer «les intrigues» de Talleyrand, elle me paraît mal fondée. Il ressort en effet des lettres de Talleyrand à madame Adélaïde que l'ambassadeur français fut très-mêlé à cette affaire, qu'il s'en occupa très-activement, qu'il s'employa à la faire réussir, bien loin qu'il y ait opposé « ses intrigues. » Du reste si St. est sévère pour Wellington, il l'est encore davantage pour Talleyrand, et cela s'explique. Si Wellington avait le défaut de ne pas détester les Français, Talleyrand commit le crime d'être un Français de la bonne race et de servir son pays avec une admirable intelligence. Il sera utile de consulter cette partie des mémoires de St., mais on ne pourra le faire sans les contrôler de très-près par les documents français. Si dévoué qu'il soit au prince Léopold, St., au fond, reste très-allemand, et un adversaire déclaré de l'influence française. Ce qu'il y a d'amer dans ses critiques ne fait que mieux ressortir l'habileté et la modération déployées dans cette affaire belge par la diplomatie du roi Louis-Philippe. Ce que St. raconte de lord Palmerston, et notamment une lettre du 2 novembre 1832 (p. 216), n'augmentera certainement pas les sympathies des Français pour cet homme d'État.

Le ch. XII parle du changement de ministère à Londres en 1834. — Le ch. XIV contient la traduction d'un document curieux; c'est un mémoire rédigé par Guillaume IV sur sa politique de 1830 à 1834. Ce mémoire fut remis en 1835 par le roi à sir Robert Peel. Il était encore inédit. On y trouve (p. 292) l'expression des défiances que l'état précaire de la monarchie de Louis-Philippe, les tendances révolutionnaires de la France, les ambitions attribuées aux Français causaient au gouvernement anglais. C'était, d'après le mémoire, la principale cause de froideur diplomatique entre les deux pays. On n'osait rien engager parce que l'on ne comptait sur rien. — Ch. XVI. *Le camp de Kalish* (septembre 1835). — Il y a une lettre intéressante sur les dispositions des cours du Nord à l'égard de la France, et des détails sur le mariage de doña Maria de Portugal avec le prince Ferdinand de Cobourg. — Ch. XVI à XIX. *Histoire du mariage du prince Albert et de la reine Victoria.* C'est le terrain même de Stockmar. On trouvera là des matériaux précieux pour une histoire de la cour d'Angleterre durant cette période. — Ch. XX. *Souvenirs des années* 1841 *à* 1846, mêlant les détails de la vie de cour à quelques appréciations politiques; il y aura là matière à notes utiles pour tel livre d'histoire de France contemporaine, par exemple les mémoires de M. Guizot. Mais St. n'est jamais mêlé à la grande politique que par les petits côtés, il juge et raconte les choses par le menu. Il est précieux à consulter; pour le critiquer il faudrait écrire des volumes. — Ch. XXI. *Les mariages espagnols.* St. juge et condamne la politique française. Les chapitres qui suivent sont à peu près uniquement consacrés à la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne de 1848 à 1854. Ils présentent de l'intérêt, surtout en ce qui concerne l'histoire du Parlement de Francfort et les tentatives de constituer alors l'unité de l'Allemagne. St. était patriote allemand et se piquait de libéralisme: il concluait à l'hégémonie prussienne! — Comme le dit fort bien

l'éditeur : « Ce livre n'est pas une composition, l'unité manque, c'est un com» posé de fragments. » Cela est vrai de l'ouvrage dans son ensemble et de chaque chapitre en particulier. Mais ce volume de *Notes* n'en a pas moins de la valeur. Ce sera un complément précieux pour l'étude de toutes les affaires auxquelles Stockmar a été mêlé.

Albert SOREL.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 décembre 1873.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle procède à l'élection d'un correspondant : M. le général Hanoteau est élu. — L'Académie ayant à choisir un lecteur pour la représenter à la séance trimestrielle de l'Institut, qui aura lieu en janvier 1874, M. Naudet est désigné pour lire un extrait de son mémoire sur l'administration romaine après Dioclétien.

M. Ravaisson présente à l'Académie deux photographies d'une statue grecque qui vient d'être achetée en Italie pour le Musée du Louvre, où elle sera exposée à partir de dimanche prochain 21 décembre. Cette statue est une variante de la Vénus de Milo. La tête et les bras manquent, mais le pied gauche et une partie de la draperie, qui dans la Vénus de Milo n'existent plus, sont conservés ici, ce qui peut fournir des inductions pour la reconstitution idéale de la Vénus de Milo. Le pied gauche est posé sur un casque. La déesse est vêtue d'une tunique. On exposera avec cette statue des reproductions en plâtre de diverses figures analogues appartenant à d'autres musées de l'Europe : on verra par là que le type de la Vénus de Milo a été fort répandu dans l'antiquité. — M. Ravaisson annonce aussi l'arrivée de diverses antiquités provenant de Milet, lesquelles seront exposées prochainement.

M. Guigniaut offre à l'Académie de la part de l'auteur les thèses par lesquelles M. Foucart vient d'obtenir le titre de docteur ès lettres, intitulées *Des associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons*, et *De collegiis scenicorum artificum apud Græcos*. M. de Longpérier présente un livre de M. Hipp. Cocheris, intitulé *Entretiens sur la langue française : origine et formation des noms de lieu*. M. P. Paris offre de la part de M. Baret une nouvelle édition de son livre sur Amadis de Gaule.

M. L. Heuzey continue la lecture de son mémoire sur le type de la *Déméter voilée* dans l'art grec, commencée aux séances des 17 et 24 oct. (*Rev. crit.* 25 oct. et 1er nov. 1873, p. 280 et 296). Dans une partie précédente de ce mémoire, M. Heuzey avait attiré l'attention sur les figurines de terre cuite qu'on trouve en grand nombre dans les tombeaux grecs antiques, et s'était attaché à établir ce point, que ces images représentent toujours des divinités. M. H. ne croit pas devoir suivre l'opinion de plusieurs personnes, qui voient dans ces figurines des

victimes feintes destinées à remplacer les victimes humaines qu'il aurait été autrefois d'usage de sacrifier aux morts. Quoi qu'il en soit de cet usage, il déclare que les figurines que nous possédons aujourd'hui ne peuvent être que des images divines. Parmi les divinités représentées ainsi, on reconnait facilement Aphrodite et Bacchus; le type de Déméter n'y est pas moins fréquent, suivant M. H., mais il a pu être plus facilement méconnu, les attributs qui distinguent cette déesse étant moins apparents. M. Heuzey décrit successivement plusieurs figures de ce genre, dont il présente des dessins ou des photographies, et dans lesquelles il voit Déméter, toujours reconnaissable au voile qui est son principal attribut. M. H. signale un certain nombre d'images où l'on a représenté Déméter d'une façon burlesque, sous la figure d'une vieille nourrice; ce sont des caricatures, dans lesquelles on n'avait pas reconnu jusqu'ici la déesse. Ce qui a donné lieu à ce type comique, c'est la légende conservée dans l'hymne homérique à Déméter, qui la représente prenant le costume et la forme d'une vieille nourrice, sous le nom de Déo. D'autres images s'attachent au contraire à donner à la déesse une expression de tristesse et de dignité. Telle est une figure provenant de Tanagre, reproduite sur une des planches présentées par M. Heuzey, qui la décrit en détail; il explique les divers attributs qui accompagnent l'image de Déméter, et montre comment ils se rattachent à la légende de cette déesse telle qu'on la lit dans l'hymne homérique.

M. Egger présente à l'Académie diverses publications, entre autres deux fragments inédits de George Pachymère, publiés par M. C. E. Ruelle (extrait de l'annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France).

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues, p. p. HOPF (Berlin, Weidmann). — CONSTANT, Molière à Fontainebleau (Paris, Dumoulin). — EITEL, Buddhism : its historical, theoretical and popular aspects in three lectures, 2. edit. (London, Trübner); — Id., Feng-Shui : or, the rudiments of natural science in China (London, Trübner).— Guide élémentaire de la conversation français-basque (Labourdin) précédé d'un abrégé de grammaire (Bayonne, Cazals). — HOFFMANN, Die Construction der lateinischen Zeitpartikeln, 2te Aufl. (Wien, Gerold's S.). — HOLST, Verfassung und Demokratie der vereinigten Staaten von Amerika. 1. Th. (Düsseldorf, Buddeus). — KEKULÉ, das Akadem. Kunstmuseum zu Bonn (Bonn, Weber). — KLÜPFEL, Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Erfüllung 1848-1871. 2. Bd. 1866-1871 (Berlin, Springer). — LÉOTARD, De Præfectura urbana quarto post Chr. sæculo (Parisiis, Franck); — Id., Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IVe siècle (Paris, Franck).— MOREAU, Histoire de l'Acadie françoise (Paris, Techener).— Novum Testamentum græce ed. DE TISCHENDORF (Lipsiæ, Brockhaus). — Projet de loi sur l'instruction primaire présenté par M. Ch. Constant. Rapport fait au nom de la Commission par M. Clément DE ROYER (Paris, Pichon). — STADE, de Isaiæ vaticiniis æthiopicis diatribe (Lipsiæ, Vogel).—WEIL, les Harangues de Démosthène (Paris, Hachette).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 27 Septième année 5 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, Nº 2381, 14 juin. Henderson et Hume, Lahore to Yarkand. Reeve and Co. (récit du voyage à travers les contrées parcourues en 1870 par l'expédition de T. D. Forsyth, et histoire naturelle de ces contrées). — *Cambridge Education.* Todhunter, The Conflict of studies. Macmillan and Co. (l'auteur voudrait qu'on fît prédominer l'étude des mathématiques et des classiques sur celle de l'histoire et de la philologie). — Llewellynn Jewitt, a History of Plymouth. London, Simpkin and Marshall; Plymouth, Luke (excellent ouvrage). — Tristram, the Land of Moab. London, Murray (intéressant récit du voyage de l'auteur; la partie faible de l'ouvrage est la géographie). — *Our Library Table.* List of new Books. — Babylonian Tablets (note de H. Rawlinson sur la véritable lecture du nom *Evil Merodach;* M. R. montre qu'il faut lire *Amil Merodach*, l'homme ou le serviteur de Merodach).—Palæographic Photographs (note de M. E. A. Bond faisant appel à tous ceux qui voudraient coopérer à la fondation d'une société pour la publication de fac-simile des monuments paléographiques). — The Hamath Stones (M. D. I. Heath pense que la clef du déchiffrement de ces inscriptions doit être cherchée dans trois petites stèles dont le contenu est identique sauf un mot qui représenterait sur chaque stèle le nom d'un roi). — Unsuspected corruptions of Shakspeare's Text (H. Staunton). — *Literary Gossip* (on annonce une nouvelle édition des « Numismata Orientalia » de Marsden, chez MM. Trübner; — M. Roth serait bientôt nommé professeur de sanskrit et de grammaire comparative à Strasbourg). — *Societies* (comptes-rendus des Sociétés de géographie, de l'institut archéologique, de philologie).— Antiquarian Notes (P. A. Daniel).

Literarisches Centralblatt, Nº 25, 21 juin. Phillips, A Commentary of the Psalms, 2 vol. Williams and Norgate. In-8º, xv-410; 450 p. (sans valeur). — Keller, De Juba Appiani Cassiique Dionis auctore. Marburg, 1872, Braun. In-8º, 40 p. (bonne dissertation). — Franck, Die Landgrafschaften des heiligen rœmischen Reichs. Braunschweig, Wreden. In-8º, xiij-195 p. 1 Thal. 1/3 (art. très-favorable). — Frensdorff, Das Lübische Recht. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8º, vj-83 p. 20 Sgr. (travail magistral). — Pernice, Die Verfassungsrechte der im Reichsrathe vertretenen Kœnigreiche und Lænder der œsterr.-ungar. Monarchie, 1. Heft. Halle, 1872, Buchh. des Waisenhauses. In-8º, x-184 p. 1 Thal. (bon travail, très-impartial, sur les relations de la Bohême avec l'Allemagne, jusqu'à la bulle d'or). — Zenker, türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch, 16-20. Heft. Leipzig, 1870-73, Engelmann (simple annonce). — Jacobi, De astrologiæ indicæ horâ appellatæ originibus. Bonn, 1872. In-8º, 48 p. (excellente dissertation). — Speijer, De Ceremonia apud Indos quæ vocatur *jâtakarma*. Leyden, 1872, Hazenberg. In-8º, 134 p. (bon travail, mais style trop peu châtié). — Ekkehardi primi Waltharius; ed. Peiper. Berlin, Weidmann. In-8º, lxxvj-128 p. 1 Thal. 10 Sgr. (bonne édition, mais que déparent de nombreuses fautes typographiques).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, Nº 5, mai 1873. Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum, I. (A. Essenwein). — Arnold Mag und seine Tœchter, Peter Vischer's Schwiegertœchter (Lochner; à suivre). — Ein dem Kaiser Maximilian I gewidmetes Gedicht (A. Mœrath). — Klage über das Alter (poésie; W. Wattenbach). — Die Lœsung des Ræthsels (« pluriplarimentum »; Wattenbach). — Burlesker Liebesbrief (K. Bartsch). — Gegen die Frauen (poésie; Alwin Schultz). — Zur Chronik der Reichsstadt Nürnberg (Baader). — Findling (aus einem Actenbande des Nürnberger Stadtarchivs; Lochner). — *Beilage zum nº 5.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Mittheilungen.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham.

New series, n° 3 (Le n° 2 ne nous est pas parvenu). London, Trübner, June 1873.

La Campagne arctique de 1871. — Arminius VAMBÉRY. La vallée du Tekes et le défilé du Muzart (résume l'exploration russe d'une partie du Turkestan oriental). — H. DUVEYRIER. Les explorations et découvertes au sud de l'Algérie de 1859 à 1872, avec carte (Résumé d'articles publiés dans les Mém. de la Soc. de géogr. de Paris). — JANSEN. Le Gulf-Stream (combat l'opinion émise par M. Wyrille Thomson dans son ouvrage « The depths of the Sea » qui attribue le Gulf-Stream à l'influence des vents alisés). — Robert BROWN. Les Indiens Modocs (Les Modocs s'appellent eux-mêmes Ok-kow-ish : ce nom de Modoc, *rectè* Moadoc, qui signifie « éloigné, étranger » leur a été donné par les Indiens Shastas et emprunté par les Blancs à ces derniers en les entendant parler de leurs voisins). — A. D. TAYLOR. Les ports de l'Inde. — MOHN. Le voyage arctique de l'Albert. — Les travaux de l'Ordnance Survey en 1872. — James COLLINS, Géographie botanique (expose comment les voyageurs pourraient faire d'utiles observations sur l'écónomie botanique des contrées qu'ils explorent). GIGLIOLI. Le voyageur italien Beccari. — Comptes-rendus de livres. — Bibliographie. — RAVENSTEIN. Cartographie (Récentes cartes russes de l'Asie centrale; cartes de l'Ordnance Survey). — Nouvelles. — Comptes-rendus des séances des Sociétés de géographie de Londres, Berlin et Paris (avec une carte du désert de Gobi, accompagnant le résumé du voyage de M. Ney Elias dans la Mongolie occidentale). — Analyse de périodiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Dalrymple (J.). Memoir of : a study in the history of Scotland and Scotch law during the 17th Century, by G. T. Mackay. In-8°, cloth. London (Hamilton). 15 fr.

Mas Latrie (De). Nouvelles preuves de l'histoire de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan. 1re liv. In-8°, 83 p. Paris (Baur et Detaille).

Sforza (G.). Dante e i Pisani : Studi storici. 2a ediz. In-8°, viij-184 p. Pisa (tip. Valenti).

Tiraboschi (A.). Vocabolario dei dialetti bergameschi antichi e moderni. 2a ediz. In-8°, 1436 p. Bergamo (tip. Bollis). 40 fr.

Thomson (J.). Illustrations of China and its people; a series of 200 photographs, with Letter-Press, descriptions of the Places and people represented (4 vol.). Vol. 1. In-fol. cloth. London (Low). 78 fr. 75

Trumpf (E.). Grammar of the Paste language of the Afghans. In-8°, sewed. London (Trubner). 26 fr. 25

Vivien de Saint-Martin. L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. 11e année (1872). In-18 jésus, xxxij-466 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Walpole (H.). Lettres écrites à ses amis pendant ses voyages en France (1739-1775). Traduites et précédées d'une introduction par le comte de Baillon. 2e éd. In-12, lxviij-331 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr. 50

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

DREYSS. *Chronologie universelle;* quatrième édition, corrigée et continuée jusqu'à 1872. 2 vol. in-18 jésus. 10 fr.

DUCAMP (Maxime). *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie,* dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

En vente : Tome I. — La Poste aux lettres. — Les Télégraphes. — Les Voitures publiques. — Les Chemins de fer. — La Seine.

Tome II. — L'Alimentation. — Le Pain, la Viande et le Vin. — Les Halles centrales. — Le Tabac. — La Monnaie. — La Banque.

Tome III. — Les Malfaiteurs. — La Police. — La Cour d'assises. — Les Prisons. — La Guillotine. — La Prostitution.

Tome IV. — La Mendicité. — L'Assistance publique. — Les Hôpitaux. — Les Enfants trouvés. — La Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière). — Les Aliénés.

Chaque volume se vend séparément. 7 fr. 50

GUIZOT. *Les Vies de quatre grands Chrétiens français. Saint Louis. — Calvin.* 1 vol. grand in-8°, broché. 7 fr. 50

Le tome II[e], comprenant : *Saint Vincent de Paul. — Duplessis-Mornay,* paraîtra prochainement.

LAMARTINE. *Correspondance inédite,* publiée par M[me] Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LAVELEYE (Émile de). *L'Instruction du Peuple.* 1 vol. in-8° broché. 7 fr. 50

HŒFER (F.). *Histoire de la zoologie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Le même auteur a déjà publié : *Histoire de la physique et de la chimie,* 1 vol., 4 fr.; — *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie,* 1 vol., 4 fr.

JOANNE (Paul). *De Paris à Vienne* (Wurtemberg, Bavière, Autriche, Hongrie). 1 vol. in-32 cartonné. 4 fr.

PERROT (Georges). *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes.* Première partie : *Les Précurseurs de Démosthène.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50

TICKNOR. *Histoire de la Littérature espagnole,* traduction de M. J. G. MAGNABAL, agrégé de l'Université. 3 vol. in-8°, brochés. 27 fr.

WITT (M[me] de —, née GUIZOT). *Recueil de Poésies pour les jeunes filles.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 Septième année 12 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2382, 21 juin. WHITEHURST, Court and social Life in France under Napoleon the Third, 2 vols. Tinsley (reproduction de correspondances publiées dans le Daily Telegraph et le Pioneer). RUTHERFORD, The Troubadours: their Loves and their Lyrics. Smith (art. incompétent; l'ouvrage est mauvais et pourrait avoir été écrit il y a cinquante ans; l'auteur insiste trop sur les « cours d'amour » prend un texte latin en prose pour un « célèbre poème » du nom de Turpin, » etc.). — *The Speaker's commentary*. Holy Bible according to the Authorised Version, Vol. III, 2 Kings-Esther. Murray (art. favor.). — *Our Library Table*. List of new Books. — The Utrecht Psalter (E. A. BOND; ce psautier a été confié au British Museum pour y être examiné et étudié). — The deposition of Peter the third (R. HARRISON). — The old Faith and the new. I. (J. HUTCHISON STIRLING). — The British Museum. I. — *Literary Gossip* (la Société paléographique fondée par M. Bond prend une rapide extension). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, asiatique, des antiquaires, d'anthropologie). — Miscellanea (F. J. FURNIVALL).

Literarisches Centralblatt, N° 26, 28 juin. LAGARDE, Ueber das Verhæltniss des deutschen Staats zu Theologie, Kirche u. Religion. Gœttingen, Dieterich. In-8°, 63 p. (art. généralement favorable). — QUÆBICKER, Ueber Schleiermacher's erkenntniss-theoretische Grundansicht. Berlin, 1871, Heimann. In-8°, 31 p. (note favor.). — NUSSBAUMER, Ueber subjektive Farbenempfindungen. Wien. In-8°, 16 p. (l'auteur, par une singulière anomalie, éprouve des sensations visuelles lorsque son oreille est frappée d'un son. Il a un frère chez lequel se représente ce phénomène; le même son leur procure, à tous deux en même temps, la sensation d'une même couleur). — HERRMANN, Zeitgenœssische Berichte zur Geschichte Russlands. Leipzig, 1872, Duncker u. Humblot. In-8°, xiv-140 p. 28 Sgr. (art. favorable). — POTVIN, De la corruption littéraire en France, 2° éd. Bruxelles, Muquardt. In-8°, ix-478 p. (l'article admet les vues de l'auteur). — WIPPERMANN, Kleine Schriften juristischen u. rechtshistorischen Inhalts. 1. Heft: Ueber Ganerbschaften, Wiesbaden, Feller u. Gecks. In-8°, 64 p. 12 Sgr. (doit être consulté avec précaution). — FICKER, Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens, III. Bd. 2. Abth. IV. Bd. 1. Abth. Innsbruck, Wagner. In-8°, 371-541; 288 p. 3 Thal. (simple annonce; l'auteur de l'article se réserve d'examiner de plus près ce savant ouvrage, lorsque la dernière partie du t. IV aura paru). — M. Tullii Ciceronis Tusculanarum disputationum ad M. Brutum libri quinque. Für den Schulgebrauch erkl. v. MEISSNER. Leipzig, Richter u. Harrassowitz. In-8°, xx-313 p. 20 Sgr. (bon ouvrage). — Hygini Fabulæ. Ed. SCHMIDT. Iena, 1872, Dufft. In-8°, lvj-172 p. 1 fac-simile. 2 Thal. 20 Sgr. (art. favorable). — HEHN, Das Saltz. Berlin, Borntræger. In-8°, 74 p. 12 Sgr. (art. très-favor.). — BRANDES, Die Hauptstrœmungen der Literatur des XIX. Jahr. Vorlesungen gehalten an der kopenhagener Universitæt. Uebers. u. eingel. v. STRODTMANN. 1. Bd. Die Emigrantenliteratur. Berlin, 1872, Duncker. In-8°, xxix-290 p. (très-important ouvrage).

Germania, Vierteljahrsschrift für deutsche Alterthumskunde, herausg. v. K. BARTSCH. Achzehnter Jahrgang, neue Reihe, sechster Jahrgang. Erstes Heft. HŒFER, Von Sitten und Bræuchen, Namen und Ausdruckweisen. — HŒFER, Nochmals Altvile im Sachsenspiegel. — HŒFER, Zum mittelniederdeutschen Wœrterbuche von K. Schiller und A. Lübben. — BARTSCH u. KŒHLER, Der Maler mit der schœnen Frau. — BARTSCH, Alt- und Mittelhochdeutsches aus Engelberg. — HOLDER, Althochdeutsche Glossen zu Horaz. — DIEFENBACH, Aus der Stadtbibliothek zu Frankfurt am Main. — K. MEYER, Bruchstücke mittelhochdeutscher Dichtungen aus der mittelalterlichen Sammlung zu Basel. — SCHUM, Mitteldeutsche Predigt- und Legendenbruchstücke. — BIRLINGER,

Zum Meier Helmbrecht. — BIRLINGER, Zu Bruder Hansens Marienliedern. — KŒHLER, Weinende Augen haben süssen Mund. — CRECELIUS, Kierspe. — SUCHIER, Anspielung an ein unbekanntes Gedicht (Segremors?). — *Litteratur.* Bergmann, Friedrich Wilhelm, Das Graubartslied (Harbardslied. Von E. KŒLBING). — Hildebrand, Svenska Folket under Hedna-tiden. Von K. MAURER.— *Miscellen.* Personalnotizen..... Berichtigung.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland Historical Collection of Walter of Coventry. Edited by W. Stubbs. Vol. 2. Gr. in-8°. London (Longmans). 12 fr. 50

Cussans (J. E.). Inventory of Furniture and Ornaments remaining in all the Parish Churches of Hertfordshire in the last year of the reign of King Edward VI. Post in-8°, cloth. London (Parker). 5 f.

Ellis (E.). History of the Church of England to the Establishment of the Reformation in the Reign of Queen Elisabeth. In-8°, 126 p. cloth. London (Macintosh). 3 fr. 15

Ellis (R.). On Numerals as signs of Primeval Unity among Mankind. In-8°, cloth. London (Trubner). 4 fr. 40

Elzas (A.). The Minor Prophets. Translated from the hebrew Text. Vol. 1. Post in-8°, cloth. London (Trubner). 5 fr.

Greswell (J. J.). Grammatical Analysis of the Hebrew Psalter. Post in-8°, 304 p. cloth. London (Parker). 7 f. 50

Ideville (H. d'). Journal d'un diplomate en Italie, notes intimes pour servir à l'histoire du second empire. Rome, 1862-1866. In-18 jésus, viij-396 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Igounet (J.-M.-L.). Histoire administrative des communes du Midi de la France. (1re série, n° 1). Sainte-Foy de Peyrolières, depuis 1615 jusqu'à l'an XII de la République. In-18 jésus, xvj-333 p. Toulouse (imp. Balaye). 3 fr. 50

Napoléon III. Œuvres posthumes, autographes inédits, recueillis et coordonnés par le comte de La Chapelle. Histoire et plan de la campagne de 1870. Principes politiques. Travaux scientifiques. Manuscrits, lettres autographiées, annotations de la main de l'empereur. Gr. in-8°, viij-276 p. et port. Paris (Lachaud). 20 fr.

Noel (R. R.). The Physical Basis of Mental Life. A popular Essay. In-8°, 74 p. cloth. London (Longmans). 7 fr. 50

Penrice (J.). Dictionary and Glossary of the Koran, with Grammatical References and Explanations. In-4°, cloth. London (King). 26 fr. 25

Pouy (F.). Parodies, railleries et caricatures des anciennes thèses historiées, pour faire suite à l'iconographie des thèses. In-8°, 11 p. Paris (Baur et Detaille).

Quarry (J.). Genesis and its Authorship. Revised edit. with. notice of Animadversions, by the Bishop of Natal. In-8°, 632 p. cloth. London (Williams et N.). 15 fr.

Rutherford (J.). The Troubadours; their Lives and their Lyrics. With Remarks on their Influence, social and Literary. In-8°, 366 p. cloth. London (Smith et E.) 13 fr. 15

Tristam (W. B.). The Land of Moab. Travels and Discoveries on the East Side of the Dead Sea and the Jordan; with a Chapter on the Persian Palace of Mashita, by J. Ferguson, with Map and Illustrations by C. L. Buxton and R. C. Johnson. Post in-8°, 416 p. cloth. London (Murray). 18 fr. 75

Wellington. Despatches, Correspondence, and Memoranda. Edited by his Son (In continuation of the former series. Vol. 5 (sept. 1828 to June 1829). In-8°, 656 p. cloth. London (Murray). 25 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 29 Septième année 19 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Academy, N° 75, 1er juillet. MAX MÜLLER, Introduction to the Science of Religion. Longmans (art. favor. Cf. *Revue critique*, 1873, n° 26). — *Notices of new Books* (HEYSE and TISCHENDORF's edition of the Vulgate version of the Old Testament, with readings of the Codex Amiatinus. — BICKELL, Messe und Pascha. Mainz, Kirchheim. — RÉVILLOUT, Le Concile de Nicée d'après les textes coptes. — LIPSIUS, Ueber den Ursprung und den ælteston Gebrauch des Christennamens. Iena). — KEIM, Geschichte Jesu übersichtlich erzæhlt (note favor.). — Notes on the hebrew text of the Psalms (Duncan H. WEIR). — MAINE, The Early History of the Property of Married Women, as collected from Roman and Hindoo Law (n'apporte aucun fait nouveau). — DE GRAY BIRCH, Fasti Monastici Ævi Saxonici. Trübner (note favor.). — ELLIS, On Numerals as Signs of Primeval Unity among Mankind. Trübner (ouvr. peu concluant). — NAUMANN, Mélanges philologiques. I. Prononciation du C latin. Paris, Sandoz et Fischbacher (mauvais travail). — On the Language of Looks, Expression by Mien, Gestures and Modulations (Lettre de Th. BENFEY). — The Chaldean Account of the Deluge (A. H. SAYCE). — Transactions of the Society of Biblical Archæology. Vol. I. Longmans, 1872. — *Notes and Intelligence.*

Literarisches Centralblatt, N° 27, 5 juillet. WAGNER, Die vormaligen geistlichen Stifte im Grossherzogthum Hessen. 1. Band. Provinzen Starkenburg und Oberhessen. Darmstadt, Klingelhœffer. In-8°, xij-417 p. (art. fav.). — RANKE, Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelm's IV mit Bunsen. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, x-374 p. 3 Thal. (art. très-fav.). — CURTIUS, Griechische Grammatik. 10. unter Mitwirkung von GERTH erweit. u. verbess. Aufl. Prag, Tempsky. In-8°, xij-392 p. (édition très-améliorée; M. GERTH s'est chargé de la syntaxe). — REBLING, Versuch einer Characteristik der rœmischen Umgangssprache. Kiel. In-4°, 39 p. (art. favor. L'auteur ne s'occupe que du vocabulaire et de la syntaxe). — NOËL, Grammaire syntaxique à l'usage des écoles supérieures d'Allemagne. Leipzig, Brockhaus. In-8°, viij-327 p. 24 Sgr. (ouvr. recommandable, mais insuffisant pour les écoles supérieures). — Sakoontalâ, translated into English prose and verse by MONIER WILLIAMS. Fourth ed. London, Allen. In-8°, xxxij-259 p. (l'auteur y reproduit l'introduction de la première édition, sans tenir compte des travaux plus récents sur Kalidâsa!). — T. E. COLEBROOKE, The life of H. T. Colebrooke (cf. *Revue critique*, 1873, n° 28). — Shakespeare's Sonette übers. v. Otto GILDEMEISTER. Leipzig, 1872, Brockhaus. In-8°, xxxij-181 p. 1 Thal. (c'est la meilleure des trad. allem. publiées jusqu'ici). — MEISSNER, Untersuchungen über Shakespeare's « Sturm. » Dessau, 1872, Reissner. — In-8°, vj-149 p. 1 Thal. 10 Sgr. (très-bons essais). — FORSTER, The life of Charles Dickens, copyright edition. Vols. III and IV. Leipzig, Tauchnitz. In-8°, 286; 279 p. 1 Thal. — FORSTER, Charles Dickens' Leben, ins Deutsche übertr. v. ALTHAUS. 1. Bd. Berlin, 1872, R. v. Decker. In-8°, xvj-391 p. (art. anal.). — ETHÉ, Essays und Studien. Berlin, Nicolai. In-8°, viij-453 p. 2 Thal. 15 Sgr. (art. favor.) — SCHÆFER, Die astronomische Geographie der Griechen bis auf Eratosthenes. In-4°, 32 p. (art. favor.). — ZINGERLE, Das deutsche Spiel im Mittelalter. Zweite verm. Aufl. Innsbruck, Wagner. In-8°, vj-76 p. 18 Sgr. (ouvr. intéressant et très-complet).

Germania, herausg. v. Karl BARTSCH. Neue Reihe, fünfter Jahrgang, zweites Heft. WITZSCHEL, Die erste Bearbeitung der düringische Chronik von Johannes Rothe. — BECH, Zur neuesten Ausgabe von Maurizius und Beamunt. — SUCHIER, Ueber einige Handschriften von Wolframs Willehalm. — WATTENBACH, Gedichte aus einer Lübecker Handschrift. — SCHRŒDER, Bruchstück eines niederdeutschen Partonopeus. — KŒLBING, Ueber islændische Bearbeitung fremder Stoffe. —

Meyer, Beitræge zur deutschen Mythologie. — Zingerle, Zu Wolfdietrich. — Schrœer, Zum Fortleben der Gudrunsage. — Mestorf, Zu den Siegfriedsbildern. — Suchier, Ein arabischer Satz. — Lütolf, Soldatenleichen in's Wasser geworfen. — Keussen, Frauenrollen im Schauspiel. — *Litteratur.* Bechstein, Ph. Dietz, Wœrterbuch zu Dr Martin Luther's deutschen Schriften. — Strobl, Jacob Grimm, deutsche Grammatik. — Schrœder, Oscar Schade, Interrogatio sancti Anshelmi de passione Domini.— Maurer, Ivar Aasen, Norsk Ordbog. — P. Chr. Asbjœrnsen, Norske Folke-Eventyr. Von demselben. — Bartsch, Litteraturbericht (Fortsetz.). — *Miscellen.* Bartsch, Uebersicht der Vorlesungen über deutsche Sprache und Litteratur. — Constant Philipp Serrure. Von dems. — Hans Freiherr v. Aufsess. Von dems. — Arvid Augusta Afzelius. Von dems.

Bibliographia Critica, publ. por A. Coelho. Fasc. VII-VIII. Herculano, Opusculos. — Neves e Mello, Musicas e canções populares. — D'Avezac, Année de la naissance de Colomb. — Corrêa Barata, As raças historicas da peninsula iberica. — Fructuoso, As saudades da terra. — Nogueira, Noticia dos manuscriptos da casa de Sam Lourenço. — Garret, Helena. — Tubino, Cervantes y el Quijote. — Chronica da fundaçam do moesteiro de Sam Vicente. — Canti antichi portoghesi, a cura di Monaci. — *Boletim.*

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. New Series, July, 1873, nº 4, vol. I. Le voyage du *Polaris;* avec une carte. — Richard Spruce, Expérience personnelle des reptiles et insectes venimeux de l'Amérique du Sud. — Nos établissements de la Côte-d'Or ; avec une carte de M. Ravenstein, à l'échelle de 1 : 2,000,000, indiquant les possessions britanniques sur les Côtes-d'Or et des esclaves de l'Afrique occidentale (donne d'intéressants renseignements sur les Ashantis qui menacent les Anglais d'une guerre à l'occasion du transfert à ces derniers des établissements hollandais). — G. C. Badger, Khiva ou Khuwârizm (dérive le nom de Khiva de l'ancien nom de la province de Khuwârizm). — H. P. Malet, Les trottoirs de Londres (étude de minéralogie). — H. Giglioli, L'exploration de la Papouasie par M. Beccari. — H. Mohn, L'Institut météorologique de Norwége (suite et fin). — Comptes-rendus de livres. — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des séances des Société géographiques de Londres et Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Morgan (H. de). Archéologie préhistorique. Notice sur le Campigny, station de l'âge de la pierre polie, sise à Blangy-sur-Bresles (Seine-Inférieure). In-8°, 13 p. Amiens (imp. Yvert).

Mariotti (L.). Conférences de pédagogie, manuel des élèves-maîtres et instituteurs. 2e éd. revue et augm. In-18 jésus, vij-404 p. Paris (Hachette). 2 fr. 50

Lieutaud (V.). Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 1. 6 janvier 1396. Les élections municipales à Berre (Bouches-du-Rhône). (Texte provençal inédit). In-8°, 8 p. Aix (Makaire).

Penrice (J.). Dictionary and Glossary of the Koran, with Grammatical References and Explanations. In-4°, cloth. London (King). 26 fr. 25

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

DREYSS. *Chronologie universelle;* quatrième édition, corrigée et continuée jusqu'à 1872. 2 vol. in-18 jésus. 10 fr.

DUCAMP (Maxime). *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie,* dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

En vente : Tome I. — La Poste aux lettres. — Les Télégraphes. — Les Voitures publiques. — Les Chemins de fer. — La Seine.

Tome II. — L'Alimentation. — Le Pain, la Viande et le Vin. — Les Halles centrales. — Le Tabac. — La Monnaie. — La Banque.

Tome III. —Les Malfaiteurs. — La Police. — La Cour d'assises. — Les Prisons. — La Guillotine. — La Prostitution.

Tome IV. — La Mendicité. — L'Assistance publique. — Les Hôpitaux. — Les Enfants trouvés. — La Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière). — Les Aliénés.

Chaque volume se vend séparément. 7 fr. 50

GUIZOT. *Les Vies de quatre grands Chrétiens français. Saint Louis. — Calvin.* 1 vol. grand in-8°, broché. 7 fr. 50

Le tome II[e], comprenant : *Saint Vincent de Paul. — Duplessis-Mornay,* paraîtra prochainement.

LAMARTINE. *Correspondance inédite,* publiée par M[me] Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LAVELEYE (Émile de). *L'Instruction du Peuple.* 1 vol. in-8° broché. 7 fr. 50

HŒFER (F.). *Histoire de la zoologie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Le même auteur a déjà publié : *Histoire de la physique et de la chimie,* 1 vol., 4 fr.; — *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie,* 1 vol., 4 fr.

JOANNE (Paul). *De Paris à Vienne* (Wurtemberg, Bavière, Autriche, Hongrie). 1 vol. in-32 cartonné. 4 fr.

PERROT (Georges). *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes.* Première partie : *Les Précurseurs de Démosthène.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50

TICKNOR. *Histoire de la Littérature espagnole,* traduction de M. J. G. MAGNABAL, agrégé de l'Université. 3 vol. in-8°, brochés. 27 fr.

WITT (M[me] de —, née GUIZOT). *Recueil de Poésies pour les jeunes filles.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 30 Septième année 26 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXI[e] année, nouv. serie, t. XVI, 2[e] livr. MANSION, Sur l'examen de gradué en lettres. — BORMANS, Quelques observations sur les mots *aclis* et *cateia* dans Virgile. — THIL-LORRAIN, Analyse littéraire du Monologue d'Emilie. — *Comptes-rendus*. ANTON, *Antequam* et *Priusquam* (reprod. de la *Revue critique*, 1873, n° 9). — NISARD, Étude sur le langage populaire du patois de Paris et de sa banlieue. — *Varia*.

The Athenæum, N° 2383, 28 juin. RALSTON, Russian Folk-Tales. Smith, Elder and C° (art. très-favorable). — JERNINGHAM, To and from Constantinople. Hurst and Blackett (est surtout un ouvr. de polémique religieuse). — *Our Library Table*. List of new Books. — Marsden's « Numismata orientalia. » — Pope and Martha Blount (J. D.). — The Old Faith and the New. II (J. HUTCHISON STIRLING). — A suppositious Work of De Quincey. — Notes from the United States (G. T. M.). — Mr. Thornton Leigh Hunt (notice nécrol.). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires, de philologie).

Literarisches Centralblatt, N° 28, 12 juillet. EUCKEN, Die Methode der Aristotelischen Forschung. Berlin, 1872, Weidmann. In-8°, vj-185 p. 10 Sgr. (art. anal. favorable). — BARZELLOTTI, La Morale nella Filosofia positiva. Florenz, 1871. In-8°, xj-163 p. (ouvr. intéressant, mais un peu diffus. Pourquoi le signataire de l'article donne-t-il à Auguste Comte le nom de « Le Comte? »). — WOLLSCHLÆGER, Universal historische Uebersicht der Geschichte des alten Orients (bis zum Beginn der griechischen Perserkriege). Oberhausen u. Leipzig, Spaarmann. In-8°, iv-378 p. 15 Sgr. (nombreuses critiques). — LÜTTKE, Ægyptens neue Zeit. Leipzig, Brockhaus. 2 vol. in-8°, xx-266; xij-510 p. 4 Thal. (art. favorable). — VAMBÉRY, Uigurische Sprachmonumente und das Kudatku Bilik. Innsbruck, 1872, Brockhaus in Leipzig in Comm. In-4°, iv-260 p. (art. très-favorable; cf. *Journal asiatique*, 7[e] série, t. I, p. 377, art. de M. Pavet de Courteille). — Platonis Euthydemus, ed. SCHANZ. Würzbourg, 1872, Stuber. In-8°, xxij-84 p. 1 Thal. 6 Sgr. (art. favor.). — MEDIÉ, Grammatica Tedesca. Stuttgart, Bruchmann. In-8°, viij-132 p. 20 Sgr. (l'auteur emploie une bien singulière orthographe : Schreken, Tier, Filosofi, Zal, etc.). — Canti antichi portoghesi tratti dal codice Vaticano 4803 a cura di MONACI. Imola, tip. d'Ignazio Galeati. In-8°, xj-32 p. 17 1/2 Sgr. (ne contient que douze chants). — Συλλογὴ παραμυθίων. Ἐκδότης DEFFNER. 5 Hefte. Athen. Selbstverlag. In-4° (l'éditeur s'est déjà fait connaître par une excellente dissertation intitulée *Neograeca*; cf. *Studien* de Curtius, t. IV). — BINDEWALD, Oberhessisches Sagenbuch. Neue verm. Ausg. Frankfurt, 1872, Heyder u. Zimmer. In-8°, xxiv-242 p. 1 Thal. (excellent ouvr.). — HEYDEMANN, Die Vasensammlungen des Museo Nazionale zu Neapel. Berlin, 1872, Reimer. In-8°, xij-923 p. et 22 pl. lith. 5 Thal. 20 Sgr. (art. favor. cf. *Revue critique*, 1873, n° 16, art. 83).

Germania, herausg. v. BARTSCH. Neue Reihe, fünfter Jahrg., drittes Heft. TOBLER, Ueber Auslassung und Vertretung des Pronomen relativum. — BECH, Ueber die Bedeutung des Adverbiums *näher*. — RUPP, Ueber die Bedeutung von Alm. — LATENDORF, Wirkliche und fingierte Ortsnamen in appellativischer Verwendung. — ZINGERLE, Aristotiles und Candacis. — BUCK, Der Schwank von den sieben Schwaben. — WOLF, Zwei deutsche Mærchen in einem Schwankbuche des XVIII. Jahrhunderts. — WILKEN, Zum Muspilli. — JEITTELES, Mitteldeutsche Predigten. — SUCHIER, Wolframs Willehalm als Volksbuch. — SCHRŒDER, Carmen Sponsæ. — *Litteratur*. LAMBEL, Th. Ritter v. Karajan, Zu

Seifried Helbing und Ottacker von Steiermark. — SCHRŒER, De Borchgrave, Essai historique. — *Miscellen*. HILDEBRAND, Bericht über die Sitzungen der germanistischen Section in Leipzig. — Akademie für moderne Philologie.

La Rivista Europea. Publ. dal Prof. DE GUBERNATIS. Vol. III, fasc. II. LEARDI, Il Corso forzoso. — MARCOTTI, Appunti di Filosofia. — MUSCOGIURI, La Poesia del secolo XIX. — CRESCI, La Critica artistica italiana e gli scritti estetici del Taine. — RONDANI, A proposito di un nuovo Poeta. — BOSIO, Urbano Rattazzi. — ERRERA, Amici d'Italia in Inghilterra. — Poesie, I. A. E. O. D. Inno (L. PINELLI); II. Ad una fanciulla (Edm. GUIDI). — DE GUBERNATIS, Ricordi biografici. — ROUX, Les Soirées de Florence (suite). — DORA D'ISTRIA, Gli Albanesi in Rumenia (suite). — LOZZI, Rassegna di legislazione comparata e di giurisprudenza colta in Italia. — Corrispondenza milanese. — Gazzettino bibliografico italiano. — Gazzettino bibliografico straniero. — Italiani all' estero. — ROUX, Cronaca letteraria di Francia.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Augustin (Saint). Œuvres complètes, traduites en français et annotées par MM. Péronne, Ecalle, Vincent, Charpentier et H. Barrau; renfermant le texte latin et les notes de l'édition des Bénédictins. T. 6. In-4°, 596 p. Paris (Vivès).

Averroe. Il commento medio alla poetica di Aristotile. Per la prima volta pubblicato in Arabo e in ebraico e recato in Italiano da F. Lasinio. Parte I. Il Testo arabo con note e appendice. In-4°, 20-xxiv, xvj-48 p. Pisa (Il traduttore). 17 fr. 50

Chalamet (A.). La France du XVI° s. Conférence faite à Lyon, le 9 mars 1873. In-8°, 34 p. Paris (G. Baillière).

Cubain (R.). Études sur le droit romain. Gaïus, Com. I, 1 à 199; Com. III, 1 à 87. — Ulpien, frag. I à XII et XVI, XVII, XVIII, XIX. — Justinien, Institutes, liv. I, I à XXVI; liv. III, I à XI. In-18, 236 p. Angers (Barassé).

Doumeryou (J.). L'éducation virile et la régénération sociale. Gr. in-18, 266 p. Paris (Douniol). 2 fr. 50

Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Assemblée nationale. Rapports. T. Ier. In-4°, 521 p. Paris (Germer-Baillière). 15 fr.

Extraits des comptes et mémoires du roi René pour servir à l'histoire des arts au XV° siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de La Marche. In-8°, xvj-368 p. Paris (Picard). 9 fr. 50

Figuier (L.). Histoire du merveilleux dans les temps modernes. T. I. 3° éd. In-18 jésus, vij-435 p. Paris (Hachette). 3 f. 50

—— Vies des savants illustres, depuis l'antiquité jusqu'au XIX° siècle. T. 2. Savants de l'antiquité. 2° éd. In-18 jésus, 420 p. Paris (Le même). 3 fr. 50

Martel (de). Types révolutionnaires. Étude sur Fouché et sur le communisme dans la pratique en 1793. In-18 jésus, xxiij-570 p. Paris (Lachaud). 5 fr.

Perny (P.). Grammaire de la langue chinoise, orale et écrite. T. Ier, langue orale. Gr. in-8°, vij-252 p. Paris (Leroux). 10 fr.

Portal (F. de). Politique des lois civiles, ou sciences des législations comparées. T. Ier. In-8°, iij-462 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr. 50

Tisserand (L. M.). La première bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1760-1797), avec les preuves extraites des Archives nationales et des papiers de la ville. In-4°, xij-132 p. et 1 pl. Paris (Imp. nationale).

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-ka. Gr. in-8°. 2 fr.

Pour paraître prochainement.

Le treizième fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études contenant : Études sur les Institutions germaniques. La procédure de la Lex Salica. La fidejussio dans le droit frank — les Sacebarous — la Glose malbergique — Barbarus, etc. — Tacit. Germ. c. 13. par R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg. Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études. 1 vol. gr. in-8° raisin. 7 fr. 50

Librairie HACHETTE et Ce, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4e édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Septième année 2 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 76, 15 juillet. SYMONDS, Studies of the Greeks Poets. Smith, Elder and C° (remarquables essais). — *Literary Notes* (analyse du dernier ouvr. de M. ETHÉ, Essays und Studien). — TWISLETON, The Tongue not essential to Speech. Murray (arrive à la conclusion qu'on peut parler, ayant la langue coupée). — Memoriale fratris Walteri de Coventria. Ed. STUBBS. Vol. II (Rolls series) (important pour l'histoire de Jean sans Terre). — Mrs. GROTE, The Personal Life of George Grote. Murray (art. anal.). — F. VON RAUMER (not. nécrol.). — Bullettino della Commissione Archeologica Municipale. Marzo-Aprile 1873. Roma (donne mois par mois le résultat des fouilles, avec des reproductions photographiques des monuments). — *Notes and Intelligence* (La publication des *Monumenta Germaniæ Historica* sera dorénavant confiée à un groupe de professeurs, parmi lesquels on nomme Droysen, Max Duncker, Haupt, Wattenbach, Waitz, Sickel, Stumpf). — MONIERS WILLIAMS, A Sanskrit-English Dictionary. Oxford 1872, Clarendon Press (l'auteur a voulu condenser en un volume les résultats philologiques obtenus par les travaux de grammaire comparative; long article compétent). — WILLEMS, Notes de critique et d'exégèse sur Horace. Sixième Satire du premier livre. Bruxelles (art. favor.). — *Correspondence*. (Lettre de M. CULL à propos d'un article paru dans l'*Academy* sur son travail intitulé « A T conjugation such as exists in Assyrian shown to be a character of » early Shemitic speech, » et réponse de M. CHEYNE, auteur de l'article). — *Notes and Intelligence* (note sur les *Studien üb. Indogermanisch-semitische Wurzelverwandschaft* de DELITZSCH).

The Athenæum, N° 2384, 5 juillet. DRUMMOND, Erasmus : his Life and Character, as shown in his Correspondence and Works. 2 vols. Smith, Elder and Co. (art. favorable). — DE GRAY BIRCH, Fasti Ævi Saxonici. Taylor and Co. (utile ouvr.). — *Our Library Table*. List of new Books. — Miguel de Cervantes, of Alcala de Henares, and Carlo Emanuele of Savoys and his ass-colts. IV (RAWDON BROWN). — The British Museum. II. — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés de littérature et d'archéologie biblique).

Literarisches Centralblatt, N° 29, 19 juillet. MOTTE, Étude sur Agrippa. Gent, 1872, Muquardt. In-8°, xv-256 p. 1 Thal. 10 Sgr. (l'auteur présente ce personnage sous un faux jour). — BŒHME, Zur Geschichte des Cisterzienser-Klosters St. Marien. Naumburg. In-4°, 38 p. (réunit beaucoup de nouveaux matériaux). — ROTH V. SCHRECKSTEIN, Die Insel Mainau. Karlsruhe, G. Braun. In-8°, xx-448 p. (travail bien fait, mais d'un intérêt fort restreint). — ABUL-BAKA IBN IA'ISCH. Commentar zu dem Abschnitt über d. *Hâl* aus Zamachschari's *Mufassal* zum ersten Male herausg. v. JAHN. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-4°, 80 p. (note très-favor.). — SPIESS, Die frænkisch-hennebergische Mundart. Wien, Braumüller. In-8°, x-102 p. 24 Sgr. (l'auteur est absolument incompétent dans les questions de grammaire). — SANDERS, Wœrterbuch Deutscher Synonymen. Hamburg, 1872, Hoffmann und Campe. In-8°, iv-743 p. 3 Thal. 10 Sgr. (article sévère). — MENDELSSOHN, Quæstionum Eratosthenicarum caput primum (art. très-favor.).

Germania, herausg. v. Karl BARTSCH. Neue Reihe, fünfter Jahrgang, viertes Heft. PAUL, Zur Kritik und Erklærung von Gottfrieds Tristan. — BARTSCH, Handschrift mit Hrabanus Runenalphabet. — SCHRŒDER, Elucidarius. — WILKEN, Zum Winsbeken. — BARTSCH, Bruchstücke eines prosaischen Tristanromans. — WELLER, Ein Gedicht von Niclaus Manuel. — SCHRŒER, Zum Fortleben der Gudrunsage. — RAUTENBERG, Beitræge zur Handschriftenfrage der Nibelungen Noth. — BIRLINGER, Mitteldeutsche Marienlegenden. — Aus

Mærlants Spieghel Historiæl (du même). — Bruchstücke eines unbekannten niederrheinischen Gedichtes (du même). — GREIFF, Nein und Ja. — BARTSCH, Bruchstück von Wolframs Willehalm. — Altschwedische Schreiberweise (du même). — WELLER, Ein Lied vom heiligen Rock. — BUCK, Kleine Beitræge zur deutschen Ortsnamenforschung. — KRIEGK, Ueber die Wœrter Buweding und Bubeck. — SCHRŒER, Standbilder Attilas und Kriemhildens? — WŒBER, Deutsche Handschriften in Petronell. — SCHRŒDER, Bruchstücke einer Handschrift von Gottfrieds Tristan. — *Litteratur.* MŒLLER, Helfenstein, A comparative Grammar of the Teutonic languages. — *Bibliographie.* BARTSCH, Bibliographische Uebersicht der Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie im Jahre 1871. — *Miscellen.* Preisaufgaben. — Personalnotizen. — BARTSCH, Uebersicht der Vorlesungen über deutsche Sprache, etc. im Winter 1872 bis 1873. — Zusætze und Berichtigungen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Deldevez (E.-M.-E.). Curiosités musicales, notes, analyses, interprétation de certaines particularités contenues dans les œuvres des grands-maîtres. Gr. in-8°, ix-272 p. Paris (Didot).

Dufeu (A.). Découverte de l'âge et de la véritable destination des quatre pyramides de Gizeh, principalement de la grande pyramide, renfermant des repères chronologiques et scientifiques pour fixer la date de leur construction, déterminer l'époque de la fondation de la monarchie des Pharaons, constater la connaissance des anciens Egyptiens en astronomie, en géodésie, en hydraulique, en géographie, en géologie et réglementer les alluvions de la vallée du Nil pour l'amélioration de son agriculture. In-8°, lxviij-336 p. Paris (Ve Morel). 12 fr.

Feuillet de Conches (F.). Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. Lettres et documents inédits. In-8°, 606 p. port. et fac-sim. Paris (Plon). 8 fr.

Juvénal et **Perse**, suivis de fragments de Lucilius, de Turnus et de Sulpicia. Traduction nouvelle publiée avec les imitations françaises et des notices par E. Despois. 2e éd. In-18 jésus, xxviij-338 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Molière. Œuvres avec notes et variantes par A. Pauly. T. 3. Pet. in-12, 393 p. Paris (Lemerre). 5 fr.

Nisard (C.). Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de la banlieue, précédée d'un coup-d'œil sur le commerce de la France au moyen-âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. In-8°, 460 p. Paris (Franck). 7 fr. 50

Perny (P.). Grammaire de la langue chinoise, orale et écrite. T. Ier, langue orale. Gr. in-8°, vij-252 p. Paris (Leroux). 10 fr.

Perthuis (A.) et **De La Nicollière-Teijeirol** (S.). Le livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes avec les armoiries et les jetons des maires. T. 1. Gr. in-8°, xij-456 p. et 14 pl. Nantes (imp. Grinvard).

Rabelais. Œuvres. Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice, des notes et un glossaire, par P. Jannet. T. 6. In-16, 250 p. Paris (Lemerre).

Tisserand (L. M.). La première bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1760-1797), avec les preuves extraites des Archives nationales et des papiers de la ville. In-4°, xij-132 p. et 1 pl. Paris (Imp. nationale).

Vertus (A. de). Le monde avant l'histoire. Langage, mœurs et religion des premiers hommes. In-8°, 162 p. et 6 pl. Château-Thierry (imp. Renaud).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 32 Septième année 9 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2385, 12 juillet. BRITTLEBANK, Persia during the Famine. London, Pickering (l'auteur a voyagé en Perse, mais il n'a pas une connaissance approfondie du pays). — *Our Library Table*. List of new Books. — A Shakespeare study (W. L. R. CATES). — The Rev. Julian Young (not. nécrol.). — The intellectual centre of Italy (L. M.). — Tyndale's version of the New Testament (FRANCIS FRY). — De Quincey's Works (JNO. G. W. SYKES; JAMES HOGG, Senior). — Mr. Holmes (not. nécrol.). — Shakespeare and Cervantes (R. G.). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés de géographie, asiatique, de l'Institut archéologique).

Literarisches Centralblatt, N° 30, 26 juillet. STEINHART, Platon's Leben. Leipzig, Brockhaus. In-8°, viij-331 p. 20 Sgr. (l'auteur a tiré un excellent parti de ses matériaux). — KNAUER, Das Facit von E. v. Hartmann's Philosophie des Unbewussten. Berlin, Heimann. In-8°, 63 p. (critique du livre de Hartmann au point de vue chrétien). — FICHTE, Psychologie. 2. Theil. Die Lehre vom Denken und vom Willen. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xxxv-257 p. 1 Thal. 20 Sgr. (art. anal.). — HOLTZMANN, Germanische Alterthümer, herausg. v. HOLDER. Leipzig, Teubner. In-8°, iv-214 p. (le commentaire sur la *Germania* de Tacite, contenu dans cet ouvrage, est l'une des plus importantes contributions de notre époque à l'histoire de la Germanie). — LIEBENFELS, Steiermark im Zeitraume vom 8. bis 12. Jahr. 2. Abth. Graz, Selbstverl. In-8°, 107 p. (art. favorable). — WOLF, Lucas Geizkofler und seine Selbstbiographie. 1550-1620. Wien, Braumüller. In-8°, iv-211 p. (très-intéressant ouvrage). — CORTAMBERT, Guillaume Lejean et ses voyages. Extrait du Bulletin de la Société de géographie (juin, 1872). Paris, Delagrave. In-8°, 20 p. (pour conserver tout son intérêt, ce travail aurait dû paraître plus tôt; depuis l'expédition anglaise en Abyssinie, nombre d'ouvrages ont été publiés sur cette contrée). — HEUSSLER, Die Gewere. Weimar, 1872, Bœhlau. In-8°, xxvij-502 p. 3 Thal. (ouvrage important pour l'histoire du droit). — ROUSSEAU, Der Gesellschaftsvertrag, üb. v. KAST. Berlin, Kortkampf. In-8°, 222 p. 1 Thal. 10 Sgr. (cette traduction du « Contrat social » est précédée d'une étude sur le système de Rousseau). — WHEATON, Commentaire sur les éléments du droit international. Précédé d'une notice sur la carrière diplomatique de M. Wheaton, par LAWRENCE. Tome III. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xij-473 p. 2 Thal. (art. favor.). — STUDEMUND, Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins. 1. Bd. 1. Heft. Berlin, Weidmann. In-8°, viij-316 p. 2 Thal. (article très-favorable). — SUCHIER, Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türlin. Paderborn, Schœningh. In-8°, 44 p. 6 Sgr. (excellent travail). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-1874. Leipzig.

Wissenschaftliche Monats-Blætter, n° 4. Materialen der deutschen Reichs-Verfassung. Auf Veranlassung und Plangebung von Dr Fr. von HOLTZENDORFF, herausg. v. BEZOLD. Bd. I. Berlin, Lüderitz'sche Verlagsbuchh. In-8°, xij-774 p. 3 Thal. 10 Sgr. (publication d'une haute importance). — WALLNER, Hundert Tage auf dem Nil, herausg. v. DEMPWOLFF. Berlin, Janke. In-8°, viij-413 p. 1 Thal. 20 Sgr. (ouvr. recommandable). — KRŒHNERT, De Rhetoricis ad Herennium. Regimonti, typ. acad. Dalkowskianis. In-8°, 44 p. (art. très-favorable). — Beówulf, mit ausführl. Glossar herausg. v. HEYNE. Dritte Aufl. Paderborn, Schœningh. In-8°, viij-276. 1 Thal. 18 Sgr. (art. généralement favor.; quelques observations critiques sur la métrique du poëme). — Cultur- und Zeitfragen. — *Miscellen*. Die Sprache ist dem Menschen gegeben, um seine Gedanken zu verbergen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Albert (P.). La littérature française au XVII° siècle. In-8°, 471 p. Paris (Hachette). 5 fr.

Anger (R.). Vorlesungen üb. die Gesch. der messianischen Idee. Nach d. Verfasser's Tode hrsg. v. Max Krenkel. Gr. in-8°, iv-91 p. Berlin (Henschel). 2 f. 75

Arcelin (A.). La question préhistorique. In-8°, 67 p. Paris (Douniol).

Augusti rerum a se gestarum indicem cum græca metraphrasi ed. Th. Bergk. Gr. in-8°, xxv-135 p. Gœttingen (Dieterich). 5 fr. 35

Biais (E.). Annales de La Rochefoucauld. Curieux récits de faits accomplis dans cette ville du temps des guerres de religion (XVI° et XVII° s.), publiés pour la première fois. In-8°, 11 p. Angoulême (imp. Nadaud).

Bonnaffé (E.). Le Catalogue de Brienne (1662) annoté. In-12, 41 p. Paris (Aubry).

Bruston (C.). Du texte primitif des psaumes, explication des passages les plus obscurs de ce livre. In-8°, 127 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Büdinger (M.). Zur egyptischen Forschung Herodot's. Eine kritische Untersuchung. (Aus « Sitzungsber. d. k. Akad. der Wissensch. »). Gr. in-8°, 29 p. Wien (Gerold's Sohn). 60 c.

—— egyptische Einwirkungen auf hebræische Culte. Untersuchungen (Aus « Sitzungsbericht. d. k. Akad. d. Wissensch. ») Gr. in-8°, 32 p. Wien (Gerold's Sohn). 75 c.

Cherbuliez (V.). Études de littérature et d'art. Études sur l'Allemagne. Lettres sur le Salon de 1872. In-18 jésus, 336 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Choppin (H.). Notes sur l'organisation de l'armée pendant la Révolution, 4 août 1789, 8 brumaire an IV. In-12, 80 p. Paris (Tanera). 1 fr. 25

Croiset (A.). Xénophon, son caractère et son talent. Étude morale et littéraire. In-8°, 282 p. Paris (Thorin).

Fiorelli (G.). Gli Scavi di Pompei dal 1861 al 1872 : relazione al Ministro di pubblica Istruzione. In-4°, xiv, 174, 20 p. con XX Tavole. Napoli (Detken et Rocholl). 35 fr.

Matranga (F.). Sul Sarcofago rinvenuto nelle Catacombe di Siracusa nel Giugno 1872. Lettere al Signor Dott. S. Cavalleri. In-8°, 40 p. Palermo (tip. Tombarello).

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. 7° série. T. XIX. N° 3-5. Gr. in-4°. Saint-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 17 fr.

Mostras (C.). Dictionnaire géographique de l'empire ottoman. Gr. in-8°, xij-241 p. St.-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 4 f. 50

Palacio (le Dr Diego Garcia da). San Salvador u. Honduras im Jahre 1576. Amtlicher Bericht an den Kœnig von Spanien üb. die centralamerikan. Provinzen San Salvador u. Honduras im Jahre 1576. Aus dem Span. übers. u. m. erklær. Anmerk. u. 1 (lith.) Karte in-4°, v. Dr A. v. Frantzius. Gr. in-8°, viij-70 p. Berlin (D. Reimer). 2 fr. 75

Paoli (C.). Sopra la più antica pergamena del archivio di Stato in Firenze e segnetamente sopra la data da attribuirsi alla medesima osservazioni paleografice e antiche. In-8°, 20 p. Firenze (tip. Cellini).

Pernice (A.). Marcus Antistus Labeo. Das rœmische Privatrecht im 1. Jahrh. der Kaiserzeit. 1. Bd. Gr. in-8°, x-518 p. Halle (Librairie de l'Orphelinat) 12 fr.

Philippson (M.). Heinrich IV. u. Philipp III. Die Begründung d. franz. Uebergewichtes in Europa. 1598-1610. 2. Th. Gr. in-8°, iv-444 p. Berlin (F. Duncker). 8 fr.

Rossbach (J. J.). Geschichte der Gesellschaft. 6. Th. Der vierte Stand u. d. Armen. 2. Abth. In-8°, 164 p. Würzburg (Stuber). 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 33 Septième année 16 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Athenæum, N° 2386, 19 juillet. MASSON, The Life of John Milton, vol. III. Macmillan (le premier volume a paru en 1859, le second en 1871 ; le troisième volume est digne des précédents). — DYER, Ancient Athens : its History, Topography and Remains. Bell and Daldy (art. généralement favorable, mais assez nombreuses critiques). — COLERIDGE, The Life and Letters of St. Francis Xavier. Burns and Oates (très-sévère critique). — Polychronicon Ranulphi Higden Monachi Cestrensis; together with the English translation of John Trevisa and of an unknown Writer of the Fifteenth Century. Edited by LUMBY, Vol. IV. Longmans (article très-favorable). — *Our Library Table.* List of new Books. — « The Romance of Siamese harem life » (lettre de RAJANATTIANUHAR). — Donne's Epigrams (A. JESSOPP). — Mr. Noyes's Poems (A. CHATTO). — The Convent at Cintra (M. LEWTAS). — Punishing the Public (article sur la salle publique de lecture du British Museum). — *Literary Gossip* (on annonce la mort de Brandis, auteur de l'ouvrage bien connu sur les poids et mesures de Babylone).

— — N° 2387, 26 juillet. Le Khiva en 1873. Quaritch (traduction française du curieux ouvrage turc de Suavi Efendi sur Khiva). — FERGUSON, The Dialect of Cumberland. Williams and Norgate; MURRAY, The Dialect of the Southern Counties of Scotland. Asher (article très-sévère pour le premier de ces ouvrages, très-élogieux pour le second). — The Debates of the House of Commons in 1625. Edited by GARDINER (art. très-favorable). The « Peace » of Aristophanes : a revised Text, with English notes, by PALEY. Bell and Daldy (édition très-recommandable). — *Publications of the Society of Hebrew Literature* (Miscellany of Hebrew Literature; The Commentary of Ibn Ezra on Isaiah, ed. and transl. by FRIEDLÆNDER; The Anglican Version of the Book of the Prophet Isaiah amended according to the Commentary of Ibn Ezra; art. anal.). — *Our Library Table.* List of new Books. — Later Poems of Uhland (W. W. SKEAT). — Was « Don Quixote » a Lampoon? (H. E. WATTS). — M. Philarète Chasles (not. nécrol.). — Mr. Noyes's Poems (T. H. NOYES, Jun.). — The exploration of Palestine (W. BESANT). — *Literary Gossip.* — Index du premier volume de l'*Athenæum* pour 1873.

Literarisches Centralblatt, N° 31, 2 août. — BRAUNE, Die Reformation u. die drei Reformatoren. Gotha, Perthes. In-8°, xvj-331 p. 1 Thal. 10 Sgr. (ouvr. sans valeur). — PRANTL, Gedæchtnissrede auf Fr. A. Trendelenburg. München, Franz in Comm. In-4°, 11 p. 3 Sgr. — WEBER, Die Geschichte der neueren deutschen Philosophie und Metaphysik. Münster, Brunn. I. iv-74. 12 Sgr.; II. iv-94. 18 Sgr.; III. v-106 p. 18 Sgr. (ne répond pas au titre). — SPILLER, Das Naturerkennen. Berlin, Denicke. In-8°, vij-64 p. 12 Sgr. (peu concluant). — WERBER, Grundlegung der Philosophie des Schœnen und der Philosophie des Wahren. Heidelberg, Winter. In-8°, p. 49-127. 16 Sgr. (simple annonce). — WAITZ, Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. rœmischen Kaiser-Kronung vom 10. bis zum 12. Jahrh. Gœttingen, Dieterich. In-4°, 92 p. 1 Thal. 10 Sgr. (excellent travail). — KÜRSCHNER, Die Urkunden Herzog Rudolf's IV von Œsterreich (1358-1365). Wien, Gerold's Sohn. In-8°, 88 p. (art. très-favorable). — Platon's Euthyphron, für den Schulgebrauch erkl. v. WOHLRAB. Leipzig, Teubner. In-8°, vj-42 p. (bonne édition; notes utiles). — ZINGERLE, Zu spæteren lateinischen Dichtern. Innsbruck, Wagner. In-8°, xvij-103 p. 24 Sgr. (contient trois dissertations d'une valeur inégale; la meilleure est la dernière, sur les redites à la fin de l'hexamètre). — Die Ueberreste altdeutscher Dichtungen von Tyrol und Fridebant. Gesamm., herausg. u. erl. v. WILKEN. Paderborn, Schœningh. In-8°, 44 p. 10 Sgr. (nombreuses critiques).

— Dümichen, Ueber die Tempel und Græber im alten *Ægypten*. Strassburg, Trübner. In-8°, 32 p. (ne contient aucun fait nouveau; cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 306). — Κατάλογος των ἀρχαίων νομισμάτων, χωρῶν, ἐθνῶν, πόλεων και Βασιλέων τοῦ Ἀθήνησιν ἐθνικοῦ νομισματικοῦ μουσείου, etc. Τόμος Α'. Athen, Wilberg. 284 p. 5 pl. in-4° (ce catalogue est fait avec grand soin). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 2. München. 3. Basel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Lüttke (M.). Ægyptens neue Zeit. Ein Beitrag zur Culturgesch. d. gegenwart. Jahrh. sowie z. Charakteristik d. Orients u. d. Islams. 2 Bde. In-8°, xx-266 u. xij-510 p. Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Phillips (G. J.). Das Regalienrecht in Frankreich. Ein Beitrag zur Gesch. des Verhæltnisses zwischen Staat u. Kirche. Gr. in-8°, vj-452 p. Halle (Librairie de l'Orphelinat). 10 fr.

Richter (G.). Annalen der deutschen Gesch. im Mittelalter von der Begründung des frænk. Reichs bis zum Untergang der Hohenstaufen. Mit fortlaufenden Quellenauszügen u. Literaturangaben. Ein Hilfsbuch f. Geschichtslehrer an hœheren Unterrichtsanstalten u. Studirende. I. Abth. Annalen d. frænk. Reichs im Zeitalter der Merovinger. Vom ersten Auftreten der Franken bis zur Krœnung Pippins. Gr. in-8°, xij-230 p. Halle (Lib. de l'Orphelinat). 8 fr.

Riehl (W. H.). Freie Vortræge 1. Samml. Gr. in-8°, xv-475 p. Stuttgart (Cotta). 10 fr.

Ruhle (A.). Questiones Horatianæ quum de carminum forma venusta generatim, tum separatim de carm. I. 22. III. 8. condicione genuina institutæ. Dissertatio philologica. Gr. in-8°. Münster (Mitsdœrffer). 75 c.

Salinas (A.). Del reale Museo: relazione. In-8°, 72 p. con cinque tavole. Palermo (typ. Lao).

Stoehr (H. A.). Allgemeines deutsches Vereins-Handbuch. Statistisches Repertorium der gelehrten Gesellschaften und wissenschaft.-gemeinnütz. Vereine der Staaten d. dermal. deutsch. Reichs, des œsterreich.-ungar. Reiches u. d. Schweiz. Hrsg. vom freien deutschen Hochstifte f. Wissenschaften, Künste und allgemeine Bildung in Gœthe's Vaterhause zu Frankfurt a. M. 1. Thl. Dermaliges deutsch. Reich. Gr. in-8°, xvj-342 p. avec 1 tabl. in-fol. Frankfurt a. M. (Leipzig, Brockhaus). 12 fr.

Struhnnek (F. W.). Die Scheidung der Culturelemente. Geschichtsphilosophisch. Skizzen. 1. Thl. Herrschaft u. Priesterthum. 2. Aufl. Gr. in-8°, xij-170 p. Berlin (Henschel). 3 fr. 40

Trinchera (F.). Degli Archivi napolitani. In-8°, 696 p. Napoli (tip. del Fibreno).

Vambéry (H.). Centralasien und die english-russ. Grenzfrage. Gesammelte polit. Schriften. Gr. in-8°, viij-351 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr.

Vivenot (A.). Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs, wæhrend der franzœsischen Revolutionskriege 1790-1801. Urkunden, Staatsschriften diplom. u. milit. Aktenstücke ausgewæhlt u. hrsg. nach bisher ungedr. Originaldocumenten d. k. k. œster. Archive. 1. Bd. Die Politik d. œster. Staatskanzlers Fürsten Kaunitz-Rietberg unter Kaiser Leopold II. bis zur franz. Kriegserklærung. Jænner 1790-April 1792. In-8°, xvij-618 p. Vienne (Braumüller. 21 fr. 75

Wilken (E.). Ueber die kritische Behandlung der geistl. Spiele. Gr. in-8°, 37 p. Halle (Librairie de l'Orphelinat). 1 fr. 10

Windelband (W.). Ueber die Gewissheit der Erkenntniss. Eine psychologisch-erkenntniss theoret. Studie. Gr. in-8°, iv-96 p. Berlin (Henschel). 2 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 34 Septième année 23 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum, N° 2386, 2 août. SUTHERLAND MENZIES, Political Women, 2 vols. King and Co. (ouvrage insignifiant). — I'lâm en-Nâs. Arabic Tales. By Mrs. GODFREY CLERK. King and Co. (ce volume contient la traduction d'un quart de l'original. Le traducteur a eu la collaboration de MM. BADGER et AYRTON). — GARDNER, A History of Jamaica from its Discovery by Christopher Columbus to the Present Time. Elliot Stock (ouvr. recommandable malgré ses imperfections). — D. Junii Juvenalis Satiræ. With a Literal English Prose Translation and Notes. By J. D. LEWIS. Trübner (n'est pas sans quelque valeur). — TWISLETON, The Tongue not essential to Speech. Murray. — LENOIR, The Fayoum; or, Artists in Egypt. King and Co. (trad. du français; article favor.). — *Our Library Table*. List of new Books. — The escape of Prince Charles Edward in 1746. — « M. R. W. H »? (hypothèses sur ces lettres inscrites en tête des Sonnets de Shakespeare). — Donne's Epigrams (R. D.). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 32, 9 août. GRAUE, Die kirchliche Lehrfreiheit. Iena, Frommann. In-8°, 38 p. 10 Sgr. (art. favorable). — ZELLER, Staat und Kirche. Leipzig, Fues's Verlag. In-8°, iv-250 p. 1 Thal. 6 Sgr. (article très-favorable malgré de sérieuses critiques). — Actenstücke zur Geschichte des Verhæltnisses zwischen Staat und Kirche im 19. Jahrh. Mit Anmerkungen herausg. v. KREMER-AUENRODE. 1. Heft. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, 144 p. 24 Sgr. (publication importante, mais réclamant de nombreuses améliorations). — MENZEL, Geschichte der neuesten Jesuitenumtriebe in Deutschland (1870-1872). Stuttgart, Krœner. In-8°, viij-534 p. 1 Thal. 24 Sgr. (abondants matériaux pour les futurs historiens). — PARIS, Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus. Paris, Franck. In-8°, viij-97 p. (art. favorable; légères critiques). — Historiske Kildeskrifter. Udg. af RÖRDAM. 1. Bd. 2. og 3. Hefte. Kopenhagen, 1872, Gad. In-8°, p. 193-576 (art. peu favorable). — WOLLSCHLÆGER, Die Zeitreihe der Pæpste bis auf die Gegenwart. Eisenach, Bacmeister. In-8°, 44 p. 10 Sgr. (sans valeur). — BRANDES, Der Kanzler Krell. Leipzig, Barth. In-8°, viij-199 p. 28 Sgr. (très-intéressant ouvrage pour l'histoire du Luthéranisme). — KÆMMEL, Der deutsche Volkskrieg. Zwickau, Bær (la meilleure histoire populaire de la dernière guerre franco-allemande). — POTT, Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indo-germanischen Sprachen. 2. Aufl. 4. Bd. Detmold, Meyer. In-8°, 932 p. 6 Thal. (art. favor.). — SCHMELLER, Bayerisches Wœrterbuch, 2. Ausg. bearb. v. FROMMANN. 1. Bd. 1. u. 2. Th. München, 1872, Oldenburg. In-8°, xvj-1784 p. 5 Thal. 18 Sgr. (note très-favor.) — GOSTWICK and HARRISON, Outlines of German literature. London, William and Norgate. In-8°, xij-588 p. (bon manuel). — Deutsches Wœrterbuch von Jacob GRIMM u. Wilh. GRIMM. Fortg. v. HEYNE, HILDEBRAND und WEIGAND. IV. Bd. 2. Abth. 6. Lief. Sp. 1201-1392. 1 Thal. V. 13 d. 12. Lief. lij, Sp. 2641-2916. 1 Thal. (art. très-fav.). — Vorlesungen im Wintersemester 1883-74. 4. Erlangen.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. New Series, Vol. I, n° 5. August 1873. Colonel H. YULE : Sur le Nord de Sumatra et spécialement Atchin (écrit en anglais *Achin*, dans la langue du pays *Acheh*, changé par les Portugais en *Achem* d'où les noms européens de ce pays. Cet article résume l'histoire des relations des Atchinois avec les Portugais, les Anglais et les Hollandais et est accompagné d'une carte dessinée d'après la récente carte hollandaise du colonel Versteeg). — Richard SPRUCE : Sur quelques narcotiques remarquables de la vallée de l'Amazone. — G. P. BADGER, l'Oxus (extrait et cite les passages des écrivains arabes qui se sont occupés de l'Oxus).

— A. D. Taylor : Les ports de l'Inde (suite). — R. Michell : Voyage de M. Fedchenko dans le Kokand, avec une carte (résumé d'un travail publié dans les mémoires de la Société géographique russe). — The Livingstone Relief Expedition (en donne l'histoire jusqu'au 22 mai dernier). — Comptes-rendus de livres (parmi lesquels un intéressant article sur « The surveys of India. » — Bibliographie. — Cartographie (notice sur les plus récentes cartes de l'Asie Centrale publiées dans l'Inde par le colonel Walker). — Nouvelles; correspondances; travaux des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Avezac (d'). Année véritable de la naissance de Christophe Colomb et revue chronologique des principales époques de sa vie. Étude critique. In-8°, 64 p. Abbeville (imp. Briez et C°).

Barthélemy (A. de). Chartes de Conan IV, duc de Bretagne, relatives aux biens de l'ordre du Temple et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-8°, 12 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Boutiot (E.). Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale). T. III. In-8°, 647 p. Paris (Aubry). 8 fr. 50

Essai satirique sur les vignettes, fleurons, culs de lampe et autres ornements des livres. Traduction libre de l'allemand. In-8°, vj-46 p. et vign. Paris (Rouveyre).

Faidherbe (le G¹). Épigraphie phénicienne. In-8°, 6 p. et pl. Lille (imp. Danel).

Geiger (L.). Quid de Judaeorum moribus atque institutis scriptoribus Romanis persuasum fuerit. Commentatio historica. In-8°, 49 p. Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr. 75

Golléty. Les légistes français au moyen-âge. In-8°, 49. p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et C°).

Grouchy (Marquis de). Mémoires publiés par le marquis de Grouchy. T. I et II. In-8°, xj-936 p. Paris (Dentu).

Hartung (J. A.). Die Religion und Mythologie d. Griechen. 4. Thl. Die Zeuss-Kinder u. d. Heroen. Aus dem Nachlass d. Verstorbenen. Hrsg. v. dessen Sohne Fr. Hartung. In-8°, vj-254 p. Leipzig (Engelmann). 4 fr.
Les vol. 1-4 : 18 fr.

Kehrein (J.). Lateinische Sequenzen d. Mittelalters a. Handschriften u. Drucken. In-8°, xij-620 p. Mainz (Kupferberg). 10 fr.

Lipnicki (E.). Geschichte der polnischen National-Literatur übersichtlich dargestellt. In-8°, xiv-145 p. Mainz Kirchheim). 2 fr.

Lœschhorn (H.). Zum normannischen Rolandsliede. Inaugural-Dissertation. In-8°, 35 p. Berlin (Weber). 1 fr. 35

Müllenhoff (K.) und **Scherer** (W.). Denkmæler deutscher Poesie und Prosa a. d. VIII-XII. Jahrh. 2. verm. u. verb. Aufl. In-8°, xxxv-649 p. Berlin (Weidmann). 18 fr. 75

Potthast (A.). Regesta pontificum romanorum inde ab a. post christum natum 1198 ad a. 1304. Fasc. I. Plagula 1 ad 20. In-4°, 160 p. Berlin (V. Decker). 8 fr.

Sammlung gemeinverstændlicher wissenschaftlicher Vortræge, hrsg. v. Rud. Wirchow und Fr. Holzendorff. 173-176. Hft. In-8°. Berlin (Lüderitz). 4 fr. 25

Venetianer (M.). Schopenhauer als Scholastiker. Eine Kritik der Schopenhauerschen Philosophie m. Rücksicht auf die gesammte Kantische Neoscholastik. In-8°, 400 p. Berlin (C. Duncker). 9 fr. 35

Waitz (G.). Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. d. rœmisch. Kaiser-Krœnung vom 10. bis zum 12. Jahrh. (Aus « Abhandlgn. d. Ges. d. Wiss. zu Gœttingen »). In-4°, 92 p. Gœttingen (Dieterich, Verl.). 5 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.



N° 35 Septième année 30 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2389, 9 août. A Comparative View of the Doctrines and Confessions of the Various Communities of Christendom, by Winer. Ed. from the last edition by Pope. Edinburgh, Clark (cette édition anglaise de l'excellent ouvrage de Winer laisse beaucoup à désirer). — The Complaynt of Scotlande, with ane Exortacione to the Thre Estaits to be vigilante in the Deffens of their Public Veil (A. D. 1549). Reedited, with Introduction and Glossary, by Murray. Trübner (bonne édition). — A New Variorum Edition of Shakespeare. Ed. by Furness. Vol. II, *Macbeth* Philadelphia, Lippencott (splendide édition). — The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century. Now first collected and edited by Wright, 2 vols. Longmans (importante publication). — Our Library Table. — *List of new Books.* — Epigrams misassigned to Dr. Donne. (A. B. Grossart). — « Duc de Roussillon » (E. Walford). — *Literary Gossip.* — Scott, Antiquities of an Essex Parish; or, Pages from the History of Great Dunmow. King (opuscule de valeur). — The Archæological Institute at Exeter.

Literarisches Centralblatt, N° 33, 16 août. — Schuster, Heraklit von Ephesus. Leipzig, Teubner. In-8°, x-394 p. (long article compétent). — Pfleiderer, Theorie des Aberglaubens. Berlin, Lüderitz. In-8°, 43 p. (intéressant essai). — Mejer, Zur Geschichte der rœmisch-deutschen Frage. 2. Theil, 1. Abth. Die Bayrische Concordatsverhandlung. 2. Abth. Preussen, Hannover und die oberrheinischen Staaten bis Mærz 1819. Rostock 1872-73, Stiller. In-8°, 213; ix-328 p. (ces deux parties offrent un haut intérêt). — Giesebrecht, Arnold von Brescia. München, Verl, d. k. Akad. In-8°, 35 p. 5 Sgr. (note favorable). — Fontane, Der Krieg gegen Frankreich 1870-1871. 1. Bd. Berlin, K. Geh. Ob. Hofbuchdruckerei. In-8°, vij-362 p. 2 Thal. (ouvrage populaire très-recommandable). — Freycinet, Der Krieg in den Provinzen wæhrend der Belagerung von Paris 1870 u. 1871. Autorisirte Uebers. nach der 7. Aufl. des franz. Originals. 2. unverænderte Aufl. Breslau, 1872, Mælzer. In-8°, x-298 p. (article très-favorable). — Redslob, Die arabischen Wœrter mit entgegengesetzten Bedeutungen. Nebst einem Textstück aus Abû Bakr Ibn al-Anbârî's Kitâb al-addâd. Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht. In-8°, 33 et 15 p. (art. favorable). — Addenda lexicis latinis coll. Paucker. Dorpat, Glæser. In 8°, 104, 22 p. 10 Sgr. Addendorum lexicis latinis subrelicta coll. Paucker. In-4°, iv-32; 26 p. (note généralement peu favorable). — Schneider, Ueber den Ursprung der Homerischen Gedichte. Wittstock, Gerloff. In-4°, 55 p. (sans valeur). — Rœsch, Ueber Wesen und Geschichte der Sprache. Berlin, Lüderitz. In-8°, 30 p. 7 1/2 Sgr. (sans valeur). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 5. Strassburg. 6. Würzburg.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Avezac (d'). Année véritable de la naissance de Christophe Colomb et revue chronologique des principales époques de sa vie. Étude critique. In-8°, 64 p. Abbeville (imp. Briez et Cᵉ).

Barthélemy (A. de). Chartes de Conan

IV, duc de Bretagne, relatives aux biens de l'ordre du Temple et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-8°, 12 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Boutiot (E.). Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale). T. III. In-8°, 647 p. Paris (Aubry). 8 fr. 50

Essai satirique sur les vignettes, fleurons, culs de lampe et autres ornements des livres. Traduction libre de l'allemand. In-8°, vj-46 p. et vign. Paris (Rouveyre).

Faidherbe (le G^l). Épigraphie phénicienne. In-8°, 6 p. et pl. Lille (imp. Danel).

Geiger (L.). Quid de Judaeorum moribus atque institutis scriptoribus Romanis persuasum fuerit. Commentatio historica. In-8°, 49 p. Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr. 75

Golléty. Les légistes français au moyen-âge. In-8°, 49. p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et C°).

Grouchy (Marquis de). Mémoires publiés par le marquis de Grouchy. T. I et II. In-8°, xj-936 p. Paris (Dentu).

Helbig (H.). De dialecto Cretica questiones grammaticæ. In-4°, 52 p. Plauen (Hohmann). 2 fr.

Kerber (A.). Gedanken über die Entwickelung der Conjugation. 1. Hft. Einleitung. Das Præsens. In-4°, iv-45 p. Rathenow (Haase). 3 fr. 40

Kohlmann (P.). Neue Scholien zur Thebais d. Statius. (Aus e. Pariser Handschrift.) In-4°, 14 p. Posen (Berlin, Calvary et C°). 1 fr. 35

Lamartine (de). Correspondance, publiée par Mme Valentine de Lamartine. T. I et II (1807-1820). In-8°, 864 p. Paris (Hachette et C°, Furne, Jouvet et C°).

Longnon (A.). François Villon et ses légataires. In-8°, 36 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Marion (J.). Rondeaulx et vers d'amour, publiés pour la première fois par P. Blanchemain. In-8°, 116 p. Paris (lib. Willem).

Miklosich (F.). Ueber die Mundarten u. die Wanderungen der Zigeuner Europa's II. (Aus den Denkschriften der kaiserl. Akademie der Wissenschaften). In-4°, 84 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35
I. II. 9 fr. 35

Pannier (L.). Le Bénédictin Pierre Bersuire, premier traducteur français de Tite Live. 1re partie. Notice biographique. In-8°, 42 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Perier (G.). Bourbon l'archambault sous Louis XIV. In-12, x-175 p. et gr. Paris (Delahaye).

Perréaz (E.). Des transformations du langage en Angleterre. In-8°, 127 p. Schaffhausen (Brodtmann). 2 fr. 15

Racine (J.). Œuvres. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par P. Mesnard. T. VIII. Lexique de la langue de Racine et 1 vol. de musique des chœurs d'Esther et d'Athalie et des cantiques spirituels. In-8°, 808 p. et 23 pl. Paris (lib. Hachette et C°). Le tome 8. 7 fr. 50
La musique. 5 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 7 et 8. In-fol. cciv-1589 p. Paris (Palmé). Le vol. 50 fr.

Regnald (H.). Histoire d'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. In-18, xx-385 p. Paris (G. Baillière).

Schæfer (H. W.). Die astronomische Geographie der Griechen bis auf Eratostenes. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 15

Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins. Hrsg. v. W. Studemund. 1. Bd. Studia in priscos scriptores latinos collata. Vol. 1. fasc. 1. In-8°, viij-316 p. Berlin (Weidmann). 8 fr.

Vierteljahrs-Catalog aller neuen Erscheinungen im Felde der Literatur in Deutschland. Nach den Wissenschaften geordnet. M. alphab. Reg. Jahrg. 1873. 4 Hfte. In-8° (1. Hft. xxviij-1-126 p.). Leipzig (Hinrich's). 2 fr.

Waitz (G.). Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. d. rœmisch. Kaiser-Krœnung vom 10. bis zum 12. Jahrh. (Aus « Abhandlgn. d. Ges. d. Wiss. zu Gœttingen »). In-4°, 92 p. Gœttingen (Dieterich, Verl.). 5 fr. 35

Wœlfschlæger (C. S.). Die Zeitreihe der Pæpste bis auf die Gegenwart. Eine Kurzgefasste chronolog. Uebersicht der Geschichte der Pæpste als hist. Hülfsbuch zum Nachschlagen. In-8°, 44 p. Eisenach (Bacmeister). 1 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 36 Septième année 6 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 77, 1er août. Poésies inédites de LAMARTINE. Paris, Hachette. — *Literary Notes* (la deuxième édition de l'*Itinéraire de l'Orient*, par ISAMBERT; note sur Philarète Chasles). — HOLTZMANN, Kritik der Epheser- und Kolosserbriefe auf Grund einer Analyse ihres Verwandschaftsverhæltnisses. Leipzig, Engelmann (important ouvrage, mais qui n'épuise pas la question). — *Notices of new Books* (BICKELL, Conspectus Rei Syrorum Literariæ; COLENSO, Lectures on the Pentateuch and the Moabite Stone; BURGESS, Essays Biblical and Ecclesiastical). — *Intelligence.* — The Vamçabrâhmana. Edited together with the Commentary of Sâyana, a preface and index of words by BURNELL (l'intérêt de cette publication réside dans la préface qui est une contribution importante à l'histoire littéraire de l'Inde, au moyen-âge). — MURRAY, The Dialect of the Southern Counties of Scotland. Asher (art. très-favorable). — *Intelligence* (M. Smith a trouvé en Mésopotamie des fragments des tablettes du Déluge qui complètent les lacunes de celles qu'il a découvertes au British Museum).

The Athenæum, N° 2390, 16 août. MURRAY LYON, History of the Lodge of Edinburgh. Mary's Chapel, n° 1, embracing an account of the Rise and Progress of Free masonry in Scotland. Blackwood (art. favorable). — DUNBAR ISIDORE HEATH, Phœnician Inscriptions. Quaritch (simple reproduction de quelques inscriptions bien connues). — SYED AMEER ALI, A critical Examination of the Life and Teachings of Mohammed. Williams and Norgate (curieux ouvrage; mais sans valeur scientifique). — VON WARTENSLEBEN, The Campaign of 1870-71; Operations of the First Army under General von Manteuffel, etc. transl. by Col. von WRIGHT. King (art. analytique). — ROGERS, Monuments and Monumental Inscriptions in Scotland, Vol. II. Griffin (ce volume contient les épitaphes). — Voyage en Abyssinie, exécuté de 1862 à 1864 par G. LEJEAN. Paris, Hachette (art. anal. et notice sur l'auteur). — DE GUBERNATIS, Storia Popolare degli Usi Funebri Indo-Europei (art. favor.). — The Hystorie of the Moste Noble Knight, Plasidas, and other Rare Pieces. Collected..... by PEPYS. Edited by GIBBS (excellente publication). — BOTTRELL, Traditions and Hearthside Stories of West Cornwall. Trübner (art. favor.). — The Sâmavidhânabrâhmana..... Edited by BURNELL; Vol. I, Text and Commentary, with Introduction. Trübner (édition très-soignée). — *Our Library Table.* List of new Books. — The so-called Donne Epigrams (BRINSLEY NICHOLSON; A. JESSOPP). — Lord de la Zouche. — The British Museum. — The Utrecht Psalter. — *Literary Gossip.* Handbook to the Cathedrals of Wales. Murray (bon manuel). — The Cambrian Archæologists.

Literarisches Centralblatt, N° 34, 23 août. Biblia sacra latina veteris testamenti, ed. HEYSE et de TISCHENDORF. Leipzig, Brockhaus. In-8°, lxxj-991 p. 5 Thal. 10 Sgr. (historique de cette publication). — BEULÉ, Die rœmischen Kaiser, etc. 2. Bændchen : Tiberius und der Erbe des Augustus. Deutsch bearb. v. DŒHLER, Halle, Buchh. d. Waisenh. In-8°, 150 p. 15 Sgr. (art. favorable; mais critiques sérieuses). — POTTHAST, Regesta Pontificum Romanorum, Fasc. I. Berlin, v. Decker. In-4°, p. 1-160. 2 Thal. (publication d'une haute importance). — LEIST, Das prætorische Erbsystem im classischen, nachclassischen und heutigen Recht. Erlangen, Palm u. Enke. In-8°, xv-456 p. 2 Thal. (ouvrage très-remarquable). — FLACH, Die Hesiodische Theogonie mit Prolegomena. Berlin, Weidmann. In-8°, 106 p. 1 Thal. (art. généralement peu favorable). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 7. Breslau; 8. Heidelberg; 9. Jüd.-theol. Sem. in Breslau.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Essai satirique sur les vignettes, fleurons, culs de lampe et autres ornements des livres. Traduction libre de l'allemand. In-8°, vj-46 p. et vign. Paris (Rouveyre).

Faidherbe (le Gᵉ). Épigraphie phénicienne. In-8°, 6 p. et pl. Lille (imp. Danel).

Geiger (L.). Quid de Judaeorum moribus atque institutis scriptoribus Romanis persuasum fuerit. Commentatio historica. In-8°, 49 p. Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr. 75

Golléty. Les légistes français au moyen-âge. In-8°, 49. p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et Cᵉ).

Grouchy (Marquis de). Mémoires publiés par le marquis de Grouchy. T. I et II. In-8°, xj-936 p. Paris (Dentu).

Helbig (H.). De dialecto Cretica questiones grammaticæ. In-4°, 52 p. Plauen (Hohmann). 2 fr.

Kerber (A.). Gedanken über die Entwickelung der Conjugation. 1. Hft. Einleitung. Das Præsens. In-4°, iv-45 p. Rathenow (Haase). 3 fr. 40

Kohlmann (P.). Neue Scholien zur Thebais d. Statius. (Aus e. Pariser Handschrift.) In-4°, 14 p. Posen (Berlin, Calvary et Cᵉ). 1 fr. 35

Lamartine (de). Correspondance, publiée par Mᵐᵉ Valentine de Lamartine. T. I et II (1807-1820). In-8°, 864 p. Paris (Hachette et Cᵉ, Furne, Jouvet et Cᵉ).

Longnon (A.). François Villon et ses légataires. In-8°, 36 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Marion (J.). Rondeaulx et vers d'amour, publiés pour la première fois par P. Blanchemain. In-8°, 116 p. Paris (lib. Willem).

Miklosich (F.). Ueber die Mundarten u. die Wanderungen der Zigeuner Europa's II. (Aus den Denkschriften der kaiserl. Akademie der Wissenschaften). In-4°, 84 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35
I. II. 9 fr. 35

Racine (J.). Œuvres. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par P. Mesnard. T. VIII. Lexique de la langue de Racine et 1 vol. de musique des chœurs d'Esther et d'Athalie et des cantiques spirituels. In-8°, 808 p. et 23 pl. Paris (lib. Hachette et Cᵉ). Le tome 8. 7 fr. 50
La musique. 5 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 7 et 8. In-fol. ccciv-1589 p. Paris (Palmé). Le vol. 50 fr.

Regnald (H.). Histoire d'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. In-18, xx-385 p. Paris (G. Baillière).

Schæfer (H. W.). Die astronomische Geographie der Griechen bis auf Eratostenes. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary et Cᵉ). 2 fr. 15

Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins. Hrsg. v. W. Studemund. 1. Bd. Studia in priscos scriptores latinos collata. Vol. 1, fasc. 1. In-8°, viij-316 p. Berlin (Weidmann). 8 fr.

Vierteljahrs-Catalog aller neuen Erscheinungen im Felde der Literatur in Deutschland. Nach den Wissenschaften geordnet. M. alphab. Reg. Jahrg. 1873. 4 Hfte. In-8° (1. Hft. xxviij-1-126 p.). Leipzig (Hinrich's). 2 fr.

Waitz (G.). Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. d. rœmisch. Kaiser-Krœnung vom 10. bis zum 12. Jahrh. (Aus « Abhandlgn. d. Ges. d. Wiss. zu Gœttingen »). In-4°, 92 p. Gœttingen (Dieterich, Verl.). 5 fr. 35

Wœllschlæger (C. S.). Die Zeitreihe der Pæpste bis auf die Gegenwart. Eine Kurzgefasste chronolog. Uebersicht der Geschichte der Pæpste als hist. Hülfsbuch zum Nachschlagen. In-8°, 44 p. Eisenach (Bacmeister). 1 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 37 Septième année 13 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. Nouv. série. T. XVI. 3e livr. A propos de la découverte d'un passage important de Tacite (D.). — Ἀπία γῆ comme nom du Péloponèse et le héros argien Ἆπις (R. DE BLOCK). — *Comptes-rendus.* PIOT, Relations politiques des Pays-Bas autrichiens avec les puissances étrangères, de 1740 à 1780. — BERGMANN, Geschiedenis der Stad Lier. — *Varia.*

Revue d'Alsace, Nouv. série. T. II, juillet-août-septembre. MOSSMANN, Les origines de Thann. — MÜNTZ, Le chroniqueur Bernard Hertzog et son gendre le poète Jean Fischart. — BENOIT, Inscriptions lapidaires des bords de la Sarre. — FISCHER, Notice historique sur l'ancien bailliage de Herrenstein. — SCHULER, Apologie des langues populaires du Sundgau. — LÉVY, Un rabbin prisonnier d'État à Ensisheim, au XIIIe siècle. — KURTZ, Bulletin bibliographique.

The Athenæum, N° 2391, 23 août. Tacitus. By DONNE. Blackwood; Tennyson's Œnone. Transl. into Latin Hexameters by EVANS. Bell and Daldy (excellente notice sur la vie et les écrits de Tacite; remarquable traduction latine de l'Œnone de Tennyson). — Analysis and Specimens of the Joseph and Zulaikha : an Historical-Romantic Poem by Jami. Williams and Norgate (s'adresse au grand public). — The Works of Aurelius Augustine, Bishop of Hippo. A New Translation. Vol. V : Writings in connexion with the Manichæan Heresy. Vol. VI : The Letters of St. Augustine. Edinburgh, Clark (bonne édition). — Eusebius's Ecclesiastical History, according to the Text of Burton. With an Introduction by BRIGHT. Oxford, Clarendon Press (l'éditeur n'a pas tenu compte des travaux critiques publiés sur Eusèbe depuis vingt-cinq ans). — *Our Library Table.* List of new Books. — M. ABOUT's First Letter. Notes from Paris. — Phœnician Inscriptions (DUNBAR I. HEATH). — Mr. Thomas Chisholm Anstey. — Señor Castelar. — National Education. — *Literary Gossip.* — The British Archæological Association at Sheffield.

Literarisches Centralblatt, N° 35, 30 août. BRANDES, Die Kœnigsreihen von Juda und Israel. Leipzig, Dürr. In-8°, 33 p. 12 Sgr. (cette étude de chronologie est peu concluante). — BAUMGART, Pathos und Pathema im Aristotelischen Sprachgebrauche. Kœnigsberg, Koch. In-8°, 60 p. 15 Sgr. (l'auteur soutient, contre Bonitz, que πάθος et πάθημα ne sont pas synonymes). — ZELLER, Geschichte der deutschen Philosophie seit Leibnitz. München, Oldenbourg. In-8°, xviij-924 p. 3 Thal. 20 Sgr. (cet important ouvrage forme le 13e vol. de l'*Histoire des sciences en Allemagne*, temps modernes). — MAASSEN, Eine Rede des Papstes Hadrian II vom Jahre 869. Wien, Gerold's Sohn. In-8°, 36 p. 5 Sgr. (cet opuscule démontre d'une manière irréfutable que le fragment de discours publié par Muratori est d'Adrien II; l'auteur complète ce document). — LENTNER, Karl Freiherr v. Stein. Wien, Braumüller. In-8°, 22 p. 10 Sgr.; DUNCKER, Der Freiherr von Stein. Hanau, Kœnig. In-8°, 65 p. 10 Sgr. (la première brochure contient quelques lettres de Stein et réfute le discours de Sybel « Am Denkmale Stein's »; la seconde suit les fluctuations d'opinion de Stein sur la question allemande d'alors). — ALBERTI, Register über die Zeitschriften und Sammelwerke für schleswig-holstein-lauenburgische Geschichte. 2 Hefte. Kiel, Universitætsbuchh. In-8°, xj-542 p. 2 Thal. — DUBOC, Geschichte der englischen Presse nach GRANT's Newspaper Press frei bearb. Hannover, Rümpler. In-8°, xl-318 p. 2 Thal. (bon ouvrage; remarquable préface du traducteur). — Fabulae Romanenses graece conscriptae. Ex recens. EBERHARD. Vol. I. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, xij-310 p. 1 Thal. 7 1/2 Sgr. (ce volume contient l'histoire de Syntipas et la biographie romanesque d'Esope, faussement attribuée à

Maximus Planudes). — DÜNTZER, Erlæuterungen zu den deutschen Klassikern. 3. Abth. Erlæut. zu Schiller's Werken. Leipzig, Wartig. In-16, 302 p. 15 Sgr. (digne des parties précédentes). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 10. Wien; 11. Freiburg i. Br.; 12. Tübingen; 13. Münster.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barthélemy (A. de). Étude sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray, de 1867 à 1872. In-8°, 30 p. et pl. Chalon-sur-Saône (imp. Dejussieu).

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et Ce). 6 fr.

Chossat (E. de). Essai d'une classification du syllabaire assyrien moderne-archaïque, babylonien-ninivite. In-4°, x-95 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

Cohen (H.). Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIIIe siècle. 2e éd. revue, corrigée et enrichie du double d'articles et donnant entre autres augmentations le texte complet des ouvrages de Lesage et de Rétif de la Bretonne. In-8°, xvj-273 p. Paris (Rouquette).

Da Vinci (L.) e la sua libreria. Note di un bibliofilo con un fac simile. Gr. in-8°, 54 p. Milano (tip. Bernardoni). 1 fr. 75

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Henfrey (H. W.). Numismata Cromwelliana, or the medallic history of Oliver Cromwell. Illustrated by his Coins, Medals, and seals Part I. In-4°. London (Smith). 4 fr. 40

Hill (W. H.). Elements of Philosophy, comprising Logic and ontology, or general Metaphysics. In-8°, 246 p. cart. London (Washbourne). 7 fr. 50

Horace. Œuvres. Traduction en vers par le comte Siméon. T. I. Odes et Epodes. In-8°, xxxij-431 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Houdoy (J.). Joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle à Lille au XVIe siècle. In-8°, 121 p. Lille (imp. Danel).

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Newmann (J. H.). Historical Sketches. Vol. III. In-8°, 448 p. cart. London (Pickering). 7 fr. 50

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pèh-Héou en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tsin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pierret (P.). Musée du Louvre. Catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne. In-12, 209 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr. 50

Racine (J.). Œuvres complètes avec une vie de l'auteur et un examen de chacun de ses ouvrages par M. de Saint-Marc Girardin. T. I. In-8°, 512 p. et port. Paris (Garnier frères).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 38 Septième année 20 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

The Academy, N° 78, 15 août. MÉZIÈRES, W. Gœthe. Les Œuvres expliquées par la Vie. Paris, Didier. — *Literary Notes.* La Commission de la Topographie des Gaules (H. GAIDOZ). — DE MORGAN, A Budget of Paradoxes. Longmans, 1872 (réimpression de l'Athenæum; art. favorable). — Registrum Palatinum Dunelmense. The Register of Richard de Kellawe, Lord Palatine and Bishop of Durham, 1311-1316. Edited by sir T. D. HARDY; vol. I. Rolls series (très-bonne édition). — FREEMANN, Historical Essays. Second Series. Macmilllan (art. élogieux; dans ce volume, l'auteur traite la question d'Homère). — REUSCH, Luis de Leon und die spanische Inquisition (développement d'une lecture sur le fameux professeur de Salamanque). — *Notes and Intelligence.* WHITNEY, Oriental and Linguistic Studies. New-York, Scribner (art. anal. conclusion favorable). — Palladius on Husbondrie : edited from the Unique Ms. of about 1420 A. D. in Colchester Castle, by LODGE. Part I (Early English Text Society). Trübner, 1872 (bonne édition; quelques réserves). — Titi Livii Historiarum Romanorum libri qui supersunt; iterum ed. MADVIGIUS et USSINGIUS. Hauniæ, Hegel (analyse des remarques de Madwig sur les mss. qui lui ont servi). — FERRALL og REPP's dansk-norsk-engelsk Ordbog. Fjerde forögede Udgave ved LARSEN (très-recommandable dictionnaire danois-norvégien-anglais. Pour cette quatrième édition M. Larsen a eu la collaboration de Lökke, le linguiste norvégien). — *Correspondence* (lettre de WEBER en réponse à celle de BHANDARKAR, publiée dans le n° 74 de l'*Academy*).

Literarisches Centralblatt, N° 36, 6 septembre. SCHŒBEL, Démonstration de l'authenticité de la Genèse. II. Paris, Maisonneuve. In-8°, 178 p. (ouvrage de tendance, sans valeur scientifique). — ANGER, Zur Versuchungsgeschichte Christi. Elbing, Neumann-Hartmann. In-4°, 39 p. (la *tentation* serait le désir qu'aurait eu Jésus de s'occuper des intérêts matériels du peuple). — THELEMANN, Der Jesuitenorden. Detmold, Schenk. In-8°, 59 p. 10 Sgr. (histoire populaire de l'Ordre). — SPRUNER's Handatlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. Neu bearb. v. MENKE (au-dessus de tout éloge). — ROGGE, Œsterreich von Világos bis zur Gegenwart, 2 vol. Brockhaus in Leipzig in Comm. In-8°, 554; vj-389 p. 4 Thal. 20 Sgr. (Histoire de la Police autrichienne depuis 1849). — SCHEURL, Sammlung kirchenrechtlicher Abhandlungen. Erlangen, Deichert. In-8°, xviij-589 p. 3 Thal. 14 Sgr. (excellentes études). — Denkschrift über die Schœffengerichte. Berlin, kgl. Geh. Ober-Hofbuchdruck. In-8°, 46 p. 15 Sgr. (très-élogieux art.). — BUCHHOLTZ, Die drei Naturreiche nach Homer. Leipzig, Engelmann. In-8°, xvj-376 p. 2 Thal. (ce volume sera suivi de deux autres; l'ouvrage est composé avec tout le soin désirable). — EITELBERGER v. EDELBERG, Quellenschriften für Kunstgeschichte und Kunsttechnik des Mittelalters und der Renaissance. IV. Heraclius, von den Farben und Künsten der Rœmer. Originaltext und Uebersetzung, mit Einleit. Noten und Excursen versehen von ILG. Wien, Braumüller. In-8°, xxiv-190 p. 1 Thal. (art. favor.). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 14. Zürich; 15. Bonn; 16. Marburg. — La librairie Erras, de Francfort-sur-le-Mein annonce l'apparition de la 1re partie du Targoum Samaritain du Pentateuque, en caractères hébraïques. Cette première partie comprend la Genèse. L'éditeur est M. BRÜLL.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVII (8a Dispensa). In-8°, p. 377-560. Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Ballantyne (J. K.). First lessons in sanskrit grammar : together with an introduction to the Hitopadesa. 2d ed. 114 p. cart. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Burgess (H.). Essays, Biblical and ecclesiastical ; relating Chiefly to the authority and Interpretation of Holy Scripture. In-8°, cart. London (Longmans). 15 fr.

Daniel (G.). Merrie England in the olden Times. With Illustration by J. Leech and K. Cruikshand. New ed. In-8°, 428 p. cart. London (Warne). 4 fr. 40

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Griffin (L. H.). Rajas of the Punjab. 2d ed. In-8°. London (Trubner et C°). 26 fr. 25

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Malan (S. C.). Original documents of the coptic Church. In-8° br. London (Nutt). 3 fr. 15

Marchegay (P.). Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars. Série du XV° siècle. In-8°, 41 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Strenne nuziali del secolo XIV pubblicate dall' avv. G. Bertolacci. In-8°, 72 p. Livorno (F. Vigo).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIII° siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vaissière. Saint Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers. Étude sur son apostolat, son martyre et son culte. In-16, 200 p. Montauban (imp. Forestié neveu).

* Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 39 Septième année 27 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 79, 1er septembre. Fiske, Myths and Mythmakers. London, Trübner (s'adresse principalement au grand public). — Benndorf, Die Metopen von Selinunt (article favorable). — Arnold, Literature and Dogma. London, Smith, Elder and Co. (long art. favor.). — Hermæ pastor. Veterem Latinam Interpretationem e codicibus ed. Hilgenfeld (excellente édition). — Councils and Ecclesiastical Documents relating to Great Britain and Ireland. Edited, after Spelman and Wilkins, by Haddan and Stubbs. Vol. 2, part 1. Clarendon Press.—*Intelligence.*—Muir, Original Sanskrit Texts, new ed. Vol. 4. Trübner (art. favor. de Benfey). — Hartel, Homerische Studien : Beitræge zur homerischen Prosodie und Metrik (art. favorable). — Knös, De Digammo Homerico Quæstiones. I. Upsala, Universitets Arsskrift (bon travail).

Literarisches Centralblatt, N° 37, 13 septembre. Böhl, Forschungen nach einer Volksbibel zur Zeit Jesu. Wien, Braumüller. In-8°, 224 p. (longue réfutation de Nœldeke). — Schell, Die Einheit des Seelenlebens. Freiburg i. Br., Scheuble. In-8°, xiij-269 p. 1 Thal. 6 Sgr. (étude sur la question de savoir si Aristote en divisant les âmes en plusieurs catégories, maintient l'unité de l'âme).—Bernays, Aristotele's Politik, 1. 2. u. 3. Buch ins Deutsche übertragen. Berlin, 1872, Hertz. In-8°, iv-216 p. 1 Thal. 6 Sgr. (bonne traduction). — Richter, Die leitenden Ideen und der Fortschritt in Deutschland von 1860-1870. Nœrdlingen, Beck. In-8°, xiv-318 p. 1 Thal. 20 Sgr. (sans valeur). — Helfert, Maria Louise. Wien, Braumüller. In-8°, xviij-461 p. 4 Thal. (d'une lecture attrayante). — Kerber, Gedanken über die Entwickelung der Conjugation. 1. Heft. Einleitung. Das Præsens. Rathenow, Haase. In-4°, iv-45 p. 25 Sgr. (erroné). — Carnuth, De Etymologici Magni Fontibus. Berlin, Borntræger. In-8°, 36 p. 16 Sgr. (recommandable). — Aristotelis Politicorum Libri Octo cum vetusta translatione Guilelmi de Mœrbeka rec. Susemihl. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, lxix-635 p. 6 Thal. (édition soignée; en progrès sur celle de Bekker). — Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum Latinarum supplementum edita iussu instituti archæologici Romani, etc. 4. fasc. — Διήγησις ὡραιοτάτη τοῦ θαυμαστοῦ ἀνδρὸς τοῦ λεγομένου βελισαρίου. Nach der Wiener Handschrift zum ersten Male herausg. v. Wagner. In-4°, 35 p. (rédaction plus ancienne du poème sur Bélisaire déja publié par Wagner dans ses « Medieval greek texts »). — Tettau, Ueber die epischen Dichtungen der finnischen Vœlker, besonders der Kalewala. Erfurt, Vilaret. In-8°, 163 p. 20 Sgr. (bon travail). — Molière's Werke mit deutschem Commentar, Einleit. und Excursen herausg. v. Laun. I. Le Misanthrope. 142 p. 20 Sgr. II. Les Femmes savantes. Les Précieuses ridicules. 206 p. 1 Thal. Berlin, Van Muyden (art. favorable). — Die Metopen von Selinunt, verœffentlicht von Benndorf. Berlin, Guttentag. In-fol. 82 p. 13 pl. (art. très-favorable). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 18. Gœttingen; 19. Bern.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVII (8a Dispensa). In-8°, p. 377-560. Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Ballantyne (J. K.). First lessons in sanskrit grammar : together with an introduction to the Hitopadesa. 2d ed. 114 p. cart. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Burgess (H.). Essays, Biblical and ecclesiastical; relating Chiefly to the authority and Interpretation of Holy Scripture. In-8°, cart. London (Longmans). 15 fr.

Daniel (G.). Merrie England in the olden Times. With Illustration by J. Leech and K. Cruikshand. New ed. In-8°, 428 p. cart. London (Warne). 4 fr. 40

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Griffin (L. H.). Rajas of the Punjab. 2d ed. In-8°. London (Trubner et C°). 26 fr. 25

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Malan (S. C.). Original documents of the coptic Church. In-8° br. London (Nutt). 3 fr. 15

Marchegay (P.). Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars. Série du XV° siècle. In-8°, 41 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Strenne nuziali del secolo XIV pubblicate dall' avv. G. Bertolacci. In-8°, 72 p. Livorno (F. Vigo).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIII° siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vaissière. Saint Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers. Étude sur son apostolat, son martyre et son culte. In-16, 200 p. Montauban (imp. Forestié neveu).

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 40 Septième année 4 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, Nº 38, 20 septembre. SCHILLER, Geschichte des rœmischen Kaiserreichs unter der Regierung des Nero. Berlin, 1872, Weidmann'sche Buchh. In-8°, vilj-720 p. 4 Thal. 20 Sgr. (ouvrage capital). — FLATHE, Geschichte des Kurstaates und Kœnigreichs Sachsen. 3. Band. Neuere Geschichte Sachsens von 1806-1866. Gotha, Perthes. In-8°, vj-867 p. 5 Thal. 10 Sgr. (cette continuation de l'ouvrage de BŒTTIGER peut être considérée comme un ouvrage original). — ROSSBACH, Vom Geiste der Geschichte. 6. Theil. Geschichte der Gesellschaft. 2. Abth. Der vierte Stand u. die Armen. Würzburg, Stuber. In-8°, 164 p. 1 Thal. (note favorable). — SCHÆFER, Historische Aufsætze und Festreden. Leipzig, Teubner. In-8°, 363 p. 2 Thal. 12 Sgr. (reproduction d'articles publiés dans plusieurs recueils et de discours prononcés en diverses occasions). — ARND, Geschichte der Jahre 1867 bis 1871. 4. Bd. Geschichte der aussereuropæischen Staaten. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, iv-236 p. 1 Thal. (digne des volumes précédents). — SPACH, Moderne Culturzustænde im Elsass. 2 Bde. Strassburg, Trübner. In-8°, 316; 319 p. 3 Thal. (très-recommandable). — BERNSTEIN, Die Mærz-Tage. Berlin, Duncker. In-8°, 86 p. 5 Sgr. (excellente esquisse de la révolution de 1848). — Juvenalis, D. Junii Saturæ, erklært v. WEIDNER. Leipzig, Teubner. In-8°, viij-342 p. 1 Thal. 7 1/2 Sgr. (bonne édition avec notes). — KIESSLING, Moritz Ludwig Seiffert. Berlin, Weidmann. In-8°. 5 Sgr. (notice biographique sur ce philologue). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 20. Berlin; 21. Akad. d. mod. Philologie in Berlin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVII (8a Dispensa). In-8°, p. 377-560. Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Ballantyne (J. K.). First lessons in sanskrit grammar : together with an introduction to the Hitopadesa. 2d ed. 114 p. cart. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Barthélemy (A. de). Étude sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray, de 1867 à 1872. In-8°, 30 p. et pl. Chalon-sur-Saône (imp. Dejussieu).

Burgess (H.). Essays, Biblical and ecclesiastical; relating Chiefly to the authority and Interpretation of Holy Scripture. In-8°, cart. London (Longmans). 15 fr.

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et Cᵉ). 6 fr.

Chossat (E. de). Essai d'une classification du syllabaire assyrien moderne-archaïque, babylonien-ninivite. In-4°, x-95 p. Paris (Maisonneuve et Cᵉ).

Cohen (H.). Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIIIᵉ siècle. 2ᵉ éd. revue, corrigée et enrichie du double d'articles et donnant entre autres augmentations le texte complet des ouvrages de Lesage et de Rétif de la Bretonne. In-8°, xvj-273 p. Paris (Rouquette).

Daniel (G.). Merrie England in the olden Times. With Illustration by J. Leech and K. Cruikshand. New ed. In-8°, 428 p. cart. London (Warne). 4 fr. 40

Da Vinci (L.) e la sua libreria. Note di un bibliofilo con un fac simile. Gr. in-8°, 54 p. Milano (tip. Bernardoni). 1 fr. 75

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Griffin (L. H.). Rajas of the Punjab. 2d ed. In-8°. London (Trubner et C°). 26 fr. 25

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Houdoy (J.). Joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle à Lille au XVI° siècle. In-8°, 121 p. Lille (imp. Danel).

Hill (W. H.). Elements of Philosophy, comprising Logic and ontology, or general Metaphysics. In-8°, 246 p. cart. London (Washbourne). 7 fr. 50

Horace. Œuvres. Traduction en vers par le comte Siméon. T. I. Odes et Epodes. In-8°, xxxij-431 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Malan (S. C.). Original documents of the coptic Church. In-8° br. London (Nutt). 3 fr. 15

Marchegay (P.). Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars. Série du XV° siècle. In-8°, 41 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pêh-Héou en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Testa (G.). Saggio d'Iscrizioni latine. In-8°, 9 p. Oneglia (G. Ghilini).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIII° siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi commenti. Dispensa 19. 20. Vol. I, p. 729-808. Milano, tip. (Salvi e C.) ogni dispensa. 60 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 41 Septième année 11 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2392, 30 août. TRENCH, Plutarch : his Life, his Lives, ands his Morals. Four lectures. Macmillan. — Mémoires du maréchal de Grouchy. Par le marquis DE GROUCHY. Dulau (ouvrage très-bien fait et du plus haut intérêt, mais très-partial; les deux premiers volumes seulement ont paru). — HUNT, Religious Thought in England, from the Reformation to the End of Last Century. A Contribution to the History of Theology. 3 vols. Strahan (ouvrage trop hativement écrit; défaut absolu de plan). — Stratement exhibiting the Moral and Material Progress and Condition of India, during the Year 1871-72. Ordered by the House of Commons to be printed, 28 April 1873. — The Lands of Cazembe. Published for the Royal Geographical Society. Murray (traduction de relations de voyage rédigées en portugais et peu connues). — Shakspeare's Sonnets : An old Theory (C. ELLIOT BROWNE).—*Literary Gossip*.—The British Archæological Association at Sheffield. — TIVIER, Histoire de la littérature dramatique en France, depuis ses origines jusqu'au Cid. Paris, Thorin (on reproche à l'auteur d'omettre de parti pris beaucoup de pièces).

—— N° 2393, 6 septembre. Notes from United States (G. M. T.). — Dr. Hayman and the *Edinburgh Review* (à propos de l'édition de l'*Odyssée* de M. Hayman; réplique à l'éditeur). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 39, 27 septembre. NOHLMANNS, Vita Arnoldi de Selenhofen, archiepiscopi Moguntini (1153-1160). Bonn, 1871; BAUMBACH, Arnold v. Selenhofen. Berlin, 1872, Mittler. In-8°, 104 p. (deux bons travaux, mais de valeur inégale; le dernier est supérieur au premier). — Deputazione Veneta sopra gli studi di storia patria. Venezia, Tipogr. del comm. di M. Visentini (Rapport du Comité historique de Venise; il se propose surtout de publier des matériaux). — WATTENBACH, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des 13. Jahrh. 1. Bd. 3. umgearb. Aufl. Berlin, Hertz. In-8°, viij-315 p. (cette nouvelle édition du 1er vol. est augmentée de 45 pages; de nouvelles sources y sont examinées; art. fav.). — RICHTER, Annalen der deutschen Geschichte im Mittelalter. 1. Abth. Annalen des frænkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger. Halle. Buchh. des Waisenhauses. In-8°, xij-230 p. (Cet ouvrage s'adresse aux professeurs et leur rendra de grands services). — KRAFFERT, Chronik von Liegnitz. 4. Theil : Beitræge zur Geschichte von Liegnitz und General-Register zum ganzen Werke. In-8°, vij-100 p. — Νεοελληνικὰ ἀνάλεκτα περιοδικῶς ἐκδιδόμενα ὑπὸ τοῦ φιλολογικοῦ συλλόγου Παρνασσοῦ ἐπιστασίᾳ ἐπταμελοῦς ἐπιτροπῆς. Τόμος. Α'. Φυλλάδιον Ζ'. Γλωσσικὴ ὕλη. Athen, 1872. In-8°, p. 385-475 (ce septième fascicule contient un glossaire des mots particuliers au dialecte moderne de l'île de Lesbos et des recherches sur la formation des mots en grec moderne). — SCHWEINFURTH, Linguistische Ergebnisse einer Reise nach Centralafrika. Berlin, Wiegandt und Hempel. In-8°, 82 p. (Vocabulaires et spécimens des langues Bongo, Nyamnyam, Kredy, Dyur, Golo et Dinka). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 22. Giessen; 23. Greifswald; 24. Akademie Eldena.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et Ce). 6 fr.

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et Ce). 3 fr. 15

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pĕh-Héou en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Testa (G.). Saggio d'Iscrizioni latine. In-8°, 9 p. Oneglia (G. Ghilini).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIIIe siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi commenti. Dispensa 19. 20. Vol. I, p. 729-808. Milano, tip. (Salvi e C.) ogni dispensa. 60 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 42 Septième année 18 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2394, 13 septembre. Posthumous Works and Unpublished Autographs of Napoleon the third in Exile. By the Count DE LA CHAPELLE. Low (sans aucune valeur). — HUDSON, Shakespeare : his Life, Art, and Character. With an Historical Sketch of the Origin and Growth of the Drama in England. 2 vols. Boston, Ginn (ouvrage très-complet et apportant des faits et des éclaircissements nouveaux, mais laissant à désirer sous le rapport du style). — Challenge to the Egyptologists (problème relatif à la grande pyramide, que M. PIAZZI SMITH propose à tous les égyptologues et dont il donnera de son côté la solution). — A Scot abroad (analyse par M. RALSTON d'un article de la revue russe *Rouskaya Starina*, consacré au poète Lermontof, et prouvant qu'il est d'origine écossaise). — *Literary Gossip.* — D[r] Beke Mount Sinai Expedition (M. Beke doit partir prochainement; il lira, avant son départ, un mémoire exposant ses vues sur la véritable situation du Mont Sinaï, devant la *British Association*). — Rude Stone Monuments (G. H. KINAHAN). — Cazembe (note de M. BURTON). — Antiquarian Notes (sur un passage de la « Tempête » de Shakespeare, par M. D. HANBURY).

Literarisches Centralblatt, N° 40, 4 octobre. OVERBECK, Ueber den pseudo-justinischen Brief an Diognet. Basel, 1872. In-4°, 44 p. (long article compétent; cf. *Revue critique,* 1873, t. I, p. 49). — HAUSRATH, Neutestamentliche Zeitgeschichte. I. Theil : Die Zeit Jesu. 2 Aufl. Heidelberg, Bassermann. In-8°, xvj-460 p. (note favor. Pour la première édition, cf. *Revue critique,* 1868, t. II, p. 177). — VENETIANER, Schopenhauer als Scholastiker. Berlin, Duncker. In-8°, 400 p. (critique acerbe de la philosophie de Schopenhauer). — Monumenta Germaniæ historica, t. I, herausg. v. PERTZ, bespr. v. SICKEL; STUMPF, Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica (cf. *Revue critique,* 1873, t. II, n[os] 31 à 34). — Urkunden und Schreiben betreffend den Zug der Armagnaken (1439-1444). Herausg. v. WÜLCKER. Frankfurt a. M. In-4°, 58 p. (intéressants documents édités avec soin et précédés d'une bonne introduction). — TOBIEN, Denkwürdigkeiten aus der Vergangenheit Westfalens. 1. Bd. 2. Abth. 2. Bd. 1. Heft. Elberfeld, Volkmann. In-8°, viij p. 191-299; iv p. 1-83 (art. très-favor.). — Platonis Gorgias. Ed. HIRSCHIG. Utrecht, Kemink. In-4°, xl-164 p. (l'éditeur reproduit le texte de Stallbaum, mais en le corrigeant; son introduction contient de bonnes remarques sur le Gorgias, mais n'apporte aucun élément nouveau à la discussion des questions historiques relatives à ce dialogue). — MERGUET, Lexicon zu den Reden des Cicero. 1. Bd. 1. Lief. Iena, Mauke. In-8°, 40 p. (art. favor.). — Radewin's Gedicht über Theophilus, herausg. v. MEYER. — In-8°, 72 p. — OVERBECK, Griechische Kunstmythologie. Besonderer Theil. 2. Bd. 1. Th. 2 Buch. Hera. Leipzig, Engelmann. In-8°, xij-205 p. — MANITIUS, De antiquissima Neptuni figura. Leipzig, Engelmann. In-8°, iv-48 p. — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 25. Iena; 26. Halle-Wittenberg; 27. Innsbruck.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 7, juillet 1873 (le n° 6 ne nous est point parvenu). ESSENWEIN, Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. II.—LOCHNER, Arnold Mag und seine Tœchter, Peter Vischer's Schwiegertœchter (fin). — VOGT, Zum bayerischen Krieg, 1504. — SCHNAASE, Stofsseufzer eines humanistischen Theologen des 16. Jahrh. — HOFMANN, Zur Geschichte des Hauses Hohenlohe. — BARTSCH, Bruckstücke von Jacob van Maerlant's Rymbybel. — KŒHLER, Ueber fünf der ælteseten Trachtenbücher und ihr Verhæltniss zu einander. — JACOBS, Von der Zauberkraft des Agnus Dei. — *Beilage zum n° 7.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten (ESSENWEIN).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pĕh-Héou en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Testa (G.). Saggio d'Iscrizioni latine. In-8°, 9 p. Oneglia (G. Ghilini).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIII[e] siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi commenti. Dispensa 19. 20. Vol. I, p. 729-808. Milano, tip. (Salvi e C.) ogni dispensa. 60 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 43 Septième année 25 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas Guyard.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 41, 11 octobre. KEIM, Celsus' Wahres Wort. Aelteste Streitschrift antiker Weltanschauung gegen das Christenthum vom Jahre 178 n. Chr. Wiederhergestellt, aus dem griechischen übers., unters. u. erlæut., mit Lucian und Minucius Felix verglichen. Zürich, Orell, Füssli u. Co. In-8°, xij-295 p. (important pour l'histoire du christianisme). — ROCKINGER, Zum baierischen Schriftwesen im Mittelalter. 1. Hælfte. München, 1872, Franz in Comm. In-4°, 72 p. (ce premier fasc. traite de l'emploi des tablettes, du parchemin, du papier, de la préparation du parchemin et de l'encre, etc.). — BEER, Die erste Theilung Polens. 2 Bænde. Wien, Gerold's Sohn. In-8°, xiv-329; vj-360 p.; Ders. Die erste Theilung Polens. Documente. viij-275 p. (en ce qui concerne la politique de la Prusse et de l'Autriche, l'auteur a enfin dissipé toutes les obscurités qui planaient sur le premier partage de la Pologne). — LUFFT, Streiflichter auf bayerische Zustænde. Mannheim, Schneider. In-8°, 205 p. (intéressantes révélations sur l'histoire contemporaine de la Bavière). — ANCESSI, Études de grammaire comparée. L'*S* causatif et le thème *N* dans les langues de Sem et de Cham (quelques bons aperçus; mais l'auteur n'a qu'une connaissance très-imparfaite des langues qu'il compare). — DELITZSCH, Studien über indogermanisch-semitische Wurzelverwandschaft. Leipzig, Hinrichs. In-8°, 114 p. (mérite la plus sérieuse attention). — Wilhem von Orange. Heldengedicht von Wolfram von Eschenbach. Zum ersten Male aus dem Mittelhochd. übers. v. SAN-MARTE. Halle, Buchh. des Waisenh. In-8°, xxij-398 p. (le traducteur ne s'est pas rendu compte de la difficulté de sa tâche). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 28. Kœnigsberg; 29. Kiel; 30. Gratz.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 8, août 1873. WATTENBACH, Wissenschaftliche Mittheilungen. Sprichwœrter. — VON EYE, Zur Darstellung der heil. Walburg in der Kunst des 16. Jahr. — ESSENWEIN, Peter Mülich, Stückgiesser in Nürnberg. — ESSENWEIN, Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. III. IV. — ILG, Mittelalterliche Heil- und Segenssprüche. — MÖRATH, Zur Geschichte des Schlosses Schwarzenberg. — ANEMÜLLER, Ein Brief Kœnig Erich's XIV. von Schweden an den Grafen Günther XLI. von Schwarzburg. — LOMMER, Orlamündische Flurnamen. — WATTENBACH, Was man auf alten Bücherdeckeln findet. — VOGT, « Furierzettel. » — *Beilage zum n°* 8. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit

littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et Ce). 6 fr.

Burnoll (A. C.). Sâmanidhânabrahmana; being the third Brâhmana of the Sama Veda. Vol. I. cart. London (Trübner). 13 fr. 15

Chambre des comptes de Paris, essais historiques et chronologiques, priviléges et attributions nobiliaires et armorial. 8° fascicule. In-4°, p. 745-856. Paris (Dumoulin). 10 fr.

Egger (E.). Observations sur le genre de drame appelé satyrique. In-8°, 23 p. Paris (imp. Chamerot).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 18 provinces ecclésiastiques. Métropole de Paris. Chartres. In-8°, 604 p. Paris (Repos). 5 fr. 50

Fitzpatrick (W.). Great Condé and the Period of the Fronde, a historical Sketch. 2 vol. in-8°. London (Newby). 26 f. 25

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, qua series et historia archiepiscop., episcop. et abbatum franciæ vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem positis, opera et studio D. Sammarthani. Editio altera, labore et curis P. Piolin recensita et aucta. T. 2. In-f°, xxxv-1121 p. Paris (Palmé).

Gilles (J.). Précis historique et chronologique des monuments triomphaux dans les Gaules depuis Q. Fabius Maximus. Allobrogicus jusqu'à Auguste. In-4°, 135 p. Paris (Thorin).

Haydn. Dictionary of dates and universal information relating to all ages and nations. 14th Edition, containing the history of the World to August 1873. In-8°, 780 p. cart. London (Moxon). 22 fr. 50

Inman (T.). Ancient faiths embodied in ancient Names. Vol. 2. In-8°, 1080 p. cart. London (Trübner). 37 fr. 50

Jobez (A.). La France sous Louis XV, 1715-1774. T. 6 et dernier. In-8°, viij-831 p. Paris (Didier).

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Ménant (J.). Leçons d'épigraphie assyrienne professées aux cours libres de la Sorbonne pendant l'année 1869. In-8°, viij-115 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

Montaigne. Essais réimprimés sur l'édition originale de 1588, avec notes, glossaire et index, par MM. Motheau et D. Jouaust, et précédés d'une note par M. S. de Sacy. Portrait gravé à l'eau forte par Gaucherel. T. 1. In-8°, xvij-347 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 12 fr. 50
Les 4 vol. 50 fr.

Muir (J. A.). A Handbook of Proverbs, English, Scottish, Irish, American, Shakspearean and scriptural and family Mottoes, with the names of the families by whom they are adopted. In-12, 192 p. br. London (Routledge). 1 fr. 25

Muller (M.). Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes. Traduit de l'anglais par G. Perrot. In-8°, vij-487 p. Paris (Didier et Ce).

Oribase. Œuvres. Texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs Bussemaker et Daremberg. T. 5. In-8°, vij-956 p. et fig. Paris (J.-B. Baillière et fils).

Pierre (V.). Histoire de la république de 1848. Gouvernement provisoire, commission exécutive, Cavaignac, 24 février-20 décembre 1848. In-8°, 556 p. Paris (Plon et Ce).

Pierret (P.). Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°, 131 p. Paris (lib. A. Franck). 20 f.

Ponthieux (N.). Archéologie préhistorique. Le camp de Catenoy (Oise). Station de l'homme à l'époque de la pierre polie. In-8°, iv-171 p. et 39 pl. Beauvais (imp. Laffineur).

Registrum palatinum Dunelmonse. Vol. I. Gr. in-8°. London (Longmans). 12 fr. 50

Sauzay (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. 10 et dernier. Le Directoire. In-12, 836 p. Besançon (lib. Turbergue).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 44 Septième année 1er Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 42, 18 octobre. Fasti Censorii. Quos composuit et comm. instruxit DE BOOR. Berlin, Weidmann. In-8°, 100 p. (bon ouvrage réunissant les documents épars sur les censeurs et en rétablissant les listes). — KRONES, Die œsterreichische Chronik Jacob Unrest's. Wien, 1872, Gerold's S. In-8°, 108 p. (étude sur la Chronique d'Unrest, d'après le ms. unique de la Bibl. roy. de Hanovre; l'auteur conclut que cette Chronique mériterait d'être rééditée, l'édition de Hahn étant assez fautive). — Urkundenbuch der Stadt Braunschweig. 1. Bd. herausg. v. HÆNSELMANN. Braunschweig, Schwetschke. In-4°, vij-690 p. (importante publication). — WALTHER, Die « grosse Landgræfin » Landgræfin Caroline von Hessen. Darmstadt, Brill. In-8°, 88 p. (intéressante biographie, non sans importance pour l'histoire de Hesse-Darmstadt). — KNEUCKER, Siloah. Quell, Teich und Thal in Jerusalem. Heidelberg, Groos (l'auteur cherche à démontrer que le Tyropoeon est la vallée qui s'étend de la porte de Jafa, le long de la rue de David, jusqu'au mur occidental du Haram, et qu'au bout du Tyropoeon se trouve la source de Siloah, qu'il faut soigneusement distinguer de l'étang et de l'endroit qui portent le même nom). — Encyclopædie der Rechtswissenschaft, herausg. v. Fr. v. HOLTZENDORFF. 1. systemat. Theil, 2. Aufl. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, ix-1181 p. (cette seconde édition est de 348 pages plus forte que la première). — SCHULTE, Lehrbuch des deutschen Reichs- und Rechtsgeschichte. 3. Aufl. Stuttgart, Nitzschke. In-8°, xij-608 p. (ouvrage capital pour les étudiants), — LUZZATTO, Grammatik der biblisch-chaldæischen Sprache und des Idioms des Thalmud Babli. Aus d. Ital. mit Anmerk. herausg. v. KRÜGER. Breslau, Schletter. In-8°, xiij-123 p. (art. très-défavorable). — MENGE, Repetitorium der lateinischen Grammatik und Stilistik. 2. Hælfte. Braunschweig, Grüneberg. In-8°, iv-p. 129-400 (ce fascicule traite de la syntaxe).—Iohannis de Alta Silva Dolopathos sive de rege et septem sapientibus. Herausg. v. ŒSTERLEY. Strassburg, Trübner. In-8°. xxiij-100 p. (excellente édition de l'original latin du Dolopathos dont on a retrouvé un ms. datant du XIIIe siècle).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bain (A.). Mind and Body; the theories of their relation. In-8°, 196 p. cart. London (King). 5 fr.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et Ce). 6 fr.

Bruston (C.). Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. In-8°, 28 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Cicéron. Œuvres complètes. T. 18. Les devoirs sur la vieillesse. De la nature des Dieux. Traduct. de MM. Stièvenart; J. Perrot, A. Pommier, l'abbé d'Olivet et

V. Leclerc, revues par MM. O. Gréard et Crouslé. In-18 jésus, 523 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Decharme (P.). Extrait d'un lexique manuscrit latin, grec ancien et grec moderne. In-16 p. Paris (imp. Chamerot).

Dumesnil. Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf. 2e éd. In-12, 321 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr.

Eccentricities of the french language, Dictionnaire de l'argot parisien. In-8e, br. London (Hotten). 9 fr. 40

Farrar (F.). Chapters on language. New edit. In-8o, 266 p. cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Holroyd (W. R. M.). Hindustani made easy. In-8o, cart. London (King). 9 f. 40

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. 1er fascicule. In-4e, 105 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 5 fr.

—— Études assyriologiques. Seconde série. Études accadiennes. T. 1. 3e partie. Répertoires des caractères. Additions à l'introduction grammaticale. In-4o, 151 p. Paris (les mêmes). 5 fr.

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. T. I. In-8e, 374 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8e, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Ménant (J.). Leçons d'épigraphie assyrienne professées aux cours libres de la Sorbonne pendant l'année 1869. In-8e, viij-115 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

Montaigne. Essais réimprimés sur l'édition originale de 1588, avec notes, glossaire et index, par MM. Motheau et D. Jouaust, et précédés d'une note par M. S. de Sacy. Portrait gravé à l'eau forte par Gaucherel. T. 1. In-8e, xvij-347 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 12 fr. 50
Les 4 vol. 50 fr.

Ozanam (A. F.). Œuvres complètes. Avec une préface par M. Ampère. 3e édit. T. 1 et 2. La civilisation au Ve siècle, introduction à une histoire de la civilisation aux temps barbares, suivie d'un essai sur les écoles en Italie du Ve au XIIIe s. In-8e, 932 p. Paris (Lecoffre et fils).

Pierre (V.). Histoire de la république de 1848. Gouvernement provisoire, commission exécutive, Cavaignac, 24 février-20 décembre 1848. In-8o, 556 p. Paris (Plon et Ce).

Pierret (P.). Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4e, 131 p. Paris (lib. A. Franck). 20 f.

Ponthieux (N.). Archéologie préhistorique. Le camp de Catenoy (Oise). Station de l'homme à l'époque de la pierre polie. In-8o, iv-171 p. et 39 pl. Beauvais (imp. Laffineur).

Saint-Simon (de). Mémoires publiés par MM. Chéruel et A. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe avec une notice de M. Sainte-Beuve. T. 7. In-18 jésus, 485 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Sauzay (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. 10 et dernier. Le Directoire. In-12, 836 p. Besançon (lib. Turbergue).

Scriptorum de musica medii ævi novam seriem, collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. T. IV. Fasc. 1. In-4e à 2 col. 80 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Ségur (le Général comte de). Mélanges. In-8e, 532 p. Paris (F. Didot frères, fils et Ce).

Spencer (H.). Descriptive sociology, or, groups of sociological facts, classified and arranged. No 1, Division 3. In-fol. br. London (Williams et N.). 22 fr. 50

Thomson (J.). Illustrations of China and its people. A series of 200 photographs, with Letterpress. Vol. 2. In-4o, cart. London (Low). 78 fr. 75

Vatel (C.). Recherches historiques sur les Girondins. Vergniaud, manuscrits, lettres et papiers, pièces pour la plupart inédites, classées et annotées. Ouvrage accompagné de portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. 2 vol. in-8o, xcix-721 p. Paris (Dumoulin).

Vereker (C. S.). Old Times in Ireland. 3 vol. In-8o. cart. London (Chapman). 39 fr. 40

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature.*) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

Pour paraître prochainement.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°.

En vente chez H. Costenoble, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 45 Septième année 8 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2395, 20 septembre. Old English Homilies of the Twelfth Century. Second Series. Ed. by MORRIS. Trübner. — EWALD, Our Public Records : a Brief Handbook to the National Archives, Pickering (bon manuel). — Notes de Paris (E. ABOUT). — The « Itinerarium Ricardi Primi » (communication de M. P. Meyer : M. G. Paris et G. Monod établiront, dans la *Romania*, que l'original de l' « Itinerarium » est en français et non en latin, comme le croit M. Stubbs). — *Literary Gossip*. — DRURY FORTNUM, A Descriptive Catalogue of the Maiolica, Hispano-Moresco, Persian, Damascus, and Rhodian Wares in the South Kensington Museum ; with Historical Notices, Marks and Monograms. Chapman and Hall (important ouvrage formant plus de 800 pages).

—— N° 2396, 27 septembre. ROBERTSON, History of the Christian Church. Vol. IV, A. D. 1303-1517. Murray (ce volume termine l'excellent ouvrage de M. R.). — GRESWELL, Grammatical Analysis of the Hebrew Psalter. Oxford, Parker (utile pour les commençants). — MILLIGAN and ROBERTS, The Words of the New Testament, as altered by Transmission and ascertained by Modern Criticism, for Popular Use. Edinburg, Clark (sans valeur). — The Orations of St. Athanasius against the Arians according to the Benedictine Text, with an Account of his Life. By W. BRIGHT. Oxford, Clarendon Press (édition des plus recommandables). — DELITZSCH, Biblischer Commentar über die poetischen Bücher des alten Testaments. Das Salomonische Spruchbuch (ouvrage très-érudit, mais qu'il faut consulter avec précaution). — DELITZSCH, Studies on the Complutensian Polyglot (n'est pas au courant de la science). — DE BEAUVOIR-PRIAULX, The Indian Travels of Appollonius of Tyana, and the Indian Embassies to Rome, from the Reign of Augustus to the Death of Justinian. Quaritch (réimpression des essais publiés dans le *Journal asiatique* de Londres). — The « Itinerarium Ricardi Primi » (W. STUBBS : suspend son jugement jusqu'à l'apparition du travail de MM. Paris et Monod, dans la *Romania*). — *Literary Gossip*.

—— N° 2397, 4 octobre. THOMSON, Illustrations of China and its People. Vol. II. Low (art. favorable). — Historical Papers and Letters from the Northern Registers. Ed. by RAINE. Longmans (importante contribution à l'histoire de l'Angleterre). — Central Asia (lettre de Bokhara. M. Schuyler, auteur de cette lettre, attaque vivement l'authenticité des voyages de Vambéry et conteste la valeur de ses ouvrages.— Il croit que la fameuse Bibliothèque de Timour existe encore. — Quelques ouvrages arabes sur l'histoire de Bokhara sont tombés entre ses mains). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 43, 25 octobre. RÉVILLOUT, Sur le mouvement des esprits dans les premiers siècles de notre ère. Première étude. Vie et sentences de Secundus, d'après divers mss. orientaux, les analogies de ce livre avec les ouvrages gnostiques (art. généralement favorable ; quelques réserves). — BAYER, Die Historia Friderici III. Prag, 1872, Tempsky. In-8°, 208 p. (excellente monographie sur l'ouvrage d'Enea Silvio de Piccolomini).—PHILIPPSON, Heinrich IV und Philipp III. Die Begründung des franzœsischen Uebergewicht in Europa. 1598-1610. 2. Theil. Berlin, Duncker. In-8°, iv-444 p. (note favorable). — LINEL, Das neue deutsche Kaiserreich, seine Entwickelung, Ziele und Culturbedeutung. 1. Bd. Die Entwickelung. Frankfurt a. M., Boselli. In-8°, vj-275 p. (Cette histoire commence aux tentatives de réforme en 1848 ; elle a pour but de repousser les accusations dirigées par les ultramontains et les démocrates contre l'empire germanique, et de montrer que son développement s'est accompli au nom du sentiment national et du libéralisme). — PRÆTORIUS,

Neue Beitræge zur Erklærung der himjarischen Inschriften. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, vj-34 p. (résultats souvent hasardés). — REINISCH, Ægyptische Chrestomathie. In 3 Lief. 1. Lief. mit 21 Taf. Wien, Braumüller (l'auteur s'est seulement proposé de faciliter aux étudiants l'accès de textes égyptiens et se contente de reproduire des textes déjà publiés et traduits ; il aurait dû choisir des fragments de toutes les époques et adopter un système uniforme pour l'indication de la provenance des textes ; on peut lui reprocher aussi de ne s'être pas toujours reporté aux originaux). — Beowulf. Das ælteste deutsche Heldengedicht. Aus dem Angelsæchsischen von H. v. WOLZOGEN. Leipzig, Reclam jun. In-8°, 104 p. (le traducteur n'a pas connu l'excellente version de Grein, à laquelle son travail est de beaucoup inférieur). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 31. Wien.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bain (A.). Mind and Body ; the theories of their relation. In-8°, 196 p. cart. London (King). 5 fr.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 6 fr.

Bruston (C.). Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. In-8°, 28 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Cicéron. Œuvres complètes. T. 18. Les devoirs sur la vieillesse. De la nature des Dieux. Traduct. de MM. Stièvenart ; J. Perrot, A. Pommier, l'abbé d'Olivet et V. Leclerc, revues par MM. O. Gréard et Crouslé. In-18 jésus, 523 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Decharme (P.). Extrait d'un lexique manuscrit latin, grec ancien et grec moderne. In-16 p. Paris (imp. Chamerot).

Dumesnil. Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf. 2ᵉ éd. In-12, 321 p. Paris (Didier et Cᵉ). 3 fr.

Eccentricities of the french language, Dictionnaire de l'argot parisien. In-8°, br. London (Hotten). 9 fr. 40

Farrar (F.). Chapters on language. New edit. In-8°, 266 p. cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Holroyd (W. R. M.). Hindustani made easy. In-8°, cart. London (King). 9 f. 40

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. 1ᵉʳ fascicule. In-4°, 105 p. Paris (Maisonneuve et Cᵉ). 5 fr.

—— Études assyriologiques. Seconde série. Études accadiennes. T. 1. 3ᵉ partie. Répertoires des caractères. Additions à l'introduction grammaticale. In-4°, 151 p. Paris (les mêmes). 5 fr.

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIᵉ siècle jusqu'à nos jours. T. I. In-8°, 374 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. Barth, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature.*) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

Pour paraître prochainement.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°.

En vente chez H. Costenoble, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 46 Septième année 15 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2398, 11 octobre. Year-Books of the Reign of King Edward the First. Years XXI. and XXII. Edited and translated by HORWOOD. — FITZPATRICK, The Great Condé and the Period of the Fronde : a Historical Sketch. 2 vols. Newby (art. défavorable). — The Breton Association (F. M. LUZEL). — *Literary Gossip*.

—— N° 2399, 18 octobre. Princess Marie LIECHTENSTEIN, Holland House. 2 vols. Macmillan (long article anal.). — CURTIUS, The History of Grece, transl. by WARD. Vol. V. Bentley (art. favor.). — The Moabite Stone (BONOMI : se plaint de n'avoir pu obtenir l'accès auprès de la stèle de Mésa et insinue qu'elle pourrait bien ne pas exister). — Junius and the « Irenarch » Pamphlet (R. GARNETT). — Central Asia (réponse de M. VAMBÉRY à la lettre de M. SCHUYLER publiée dans le n° du 4 octobre de l'*Athenæum*). — *Literary Gossip*. — Miscellanea.

—— N° 2400, 25 octobre. Autobiography. By John STUART MILL. Longmans. (art. anal.). — A Handbook for Travellers in Algeria. Murray (résumé de l'ouvrage de PIESSE). — DE SÉGUR, Histoire et Mémoires ; Mélanges : Souvenirs et Rêveries d'un Octogénaire. Paris, Didot (le premier de ces ouvrages doit être considéré, malgré la partialité de l'auteur pour Napoléon Ier, comme l'une des plus importantes publications de notre époque). — A Shakespearean Discovery (Ch. EDMONDS). — The Moabite Stone (réponse de M. GROVE à la note de M. BONOMI publiée dans le n° précédent de l'*Athenæum*. M. Grove a vu la stèle de Mésa pendant que M. Clermont-Ganneau était occupé à en réunir les fragments. Si on ne l'a pas laissé voir à M. Bonomi, c'est que M. Cl.-Ganneau était alors absent de Paris). — The Challenge to the Egyptologists (Cf. *Athenæum*, n° 2394. Aucun égyptologue n'ayant publié de solution au problème posé par M. PIAZZI SMYTH, celui-ci a fait paraître la sienne dans le n° du 16 octobre du journal de l'abbé Moigno et la reproduit). — The Areopagitica (F. G. STEPHENS). — *Literary Gossip*. — Miscellanea.

Literarisches Centralblatt, N° 44, 1er novembre. BEER, Joseph II, Leopold II und Kaunitz. Ihr Briefwechsel. Wien, Braumüller. In-8°, xxv-534 p. (cette correspondance tout intime n'a pas l'intérêt des lettres publiées antérieurement par M. Beer). — CZERNY, Die Klosterschule zu St. Florian, 1071-1783. Linz, Ebenhœch. In-8°, 109 p. (bonne monographie). — SEYDEL, Grundzüge einer allgemeinen Staatslehre. Würzburg, Stuber. In-8°, vij-104 p. (bonne préface et mauvais ouvrage). — CZOERNIG, Geschichte der Triester Staats-, Kirchen- und Gemeinde-Steuern. Triest, 1872, Schimpff. In-8°, 105 p. (opuscule de grande valeur). — The hymns of the Rigveda, in the Samhita text. Reprinted from the editio princeps. By F. MAX MÜLLER. London, Trübner. In-8°, viij-430; 414 p. Dieselben, in the Pada text. In-8°, viij-430; 414 p. (l'article relève très-vivement quelques assertions de la préface). — JELLINEK, Bet ha-Midrasch. 5. Theil. Wien, Brüder Winter. In-8°, lx-20-8 p. (art. favorable). — Erlæuterungen zu den deutschen Klassikern. Von DÜNTZER und ECKARDT. 3. Abth. 23. Lief. Schiller's Braut von Messina, erl. von Düntzer, 144 p. 24. 25. Lief. Schiller's Wilhelm Tell, erl. von Düntzer. 244 p. — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 32. Rostock.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. N° 6, vol. I. Septembre 1873.

Sir Samuel Baker (avec une carte indiquant la route suivie par le voyageur

de 1871 à 1873). — L'expédition pour secourir Livingstone. — J. E. Davis : Le Voyage du *Challenger* (voyage consacré à des études de zoologie et de botanique sous-marine). — G. P. Badger, La Transoxiane (extraits de géographes arabes). — A. M. C., Un tour dans le désert (amusant récit d'un voyage de Suez à Sinaï). — Clements R. Markham, La bataille de Nieuport en 1600, avec une carte (étude de géographie militaire, contredit et rectifie le récit de M. Motley dans son histoire des Pay-Bas). — Comptes-rendus d'ouvrages (parmi lesquels une étude détaillée des cartes de l'Asie centrale du colonel Walker). — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bain (A.). Mind and Body; the theories of their relation. In-8°, 196 p. cart. London (King). 5 fr.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et Cie). 6 fr.

Bruston (C.). Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. In-8°, 28 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Cicéron. Œuvres complètes. T. 18. Les devoirs sur la vieillesse. De la nature des Dieux. Traduct. de MM. Stièvenart; J. Perrot, A. Pommier, l'abbé d'Olivet et V. Leclerc, revues par MM. O. Gréard et Crouslé. In-18 jésus, 523 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Decharme (P.). Extrait d'un lexique manuscrit latin, grec ancien et grec moderne. In-16 p. Paris (imp. Chamerot).

Dumesnil. Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf. 2e éd. In-12, 321 p. Paris (Didier et Cie). 3 fr.

Eccentricities of the french language, Dictionnaire de l'argot parisien. In-8°, br. London (Hotten). 9 fr. 40

Farrar (F.). Chapters on language. New edit. In-8°, 266 p. cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Holroyd (W. R. M.). Hindustani made easy. In-8°, cart. London (King). 9 f. 40

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. 1er fascicule. In-4°, 105 p. Paris (Maisonneuve et Cie). 5 fr.

— — Études assyriologiques. Seconde série. Études accadiennes. T. 1. 3e partie. Répertoires des caractères. Additions à l'introduction grammaticale. In-4°, 151 p. Paris (les mêmes). 5 fr.

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. T. I. In-8°, 374 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 47 Septième année 22 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 45, 8 novembre. ENEBERG, De Pronominibus Arabicis dissertatio etymologica. I. Helsingfors, 1872, 72 p. (essai ingénieux, mais peu concluant). — Homeri Ilias, ed. LA ROCHE. Vol. I. Leipzig, Teubner. In-8°, vj-361 p. (courte note; le *Centralblatt* reviendra sur cette publication). — BENICKEN, Das zweite Lied vom Zorne des Achilleus nach K. Lachmann u. M. Haupt u. der archaïische Schifskatalog nach K. Lachmann u. H. Kœchly herausg. und das erste Buch des homer. Ilias gegen Hrn. Prof. Düntzer krit. besprochen. Leipzig, Hahn. In-8°, xxiij-202 p. (critique acerbe des vues de M. Düntzer et défense des théories de Lachmann; peu de résultats). — Keçirâja's Jewel mirror of grammar. Mangalore, 1872, C. Stolz. In 8°, xxvj-420 p. (grammaire kanarie remontant environ au XIIIe siècle; importante publication; l'article apprécie surtout la préface de l'éditeur, M. KITTEL). — BURNELL, The Vamçabrâhmana. Mangalore, Stolz u. Hirner. In-8°, xliij-12-12 p. (l'une des plus importantes contributions de ces dernières années à l'histoire de la Littérature indienne; la préface s'occupe de la vie et des travaux de Sâyana). — MUIR, Original Sanskrit Texts. Vol. IV, 2d ed. London, Trübner. In-8°, xv-524 p. (cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 240). — WOLF, Consonantismus des Siebenbürgisch-Sæchsischen. In-4°, 71 p. (art. très-favorable). — HÜGEL, Der Wiener Dialekt. Wien, Pest u. Leipzig, Hartleben. In-8°, 244 p. (pourra être de quelque utilité au grand public).—Schiller's sæmmtliche Schriften. Herausg. v. GŒDEKE. Stuttgart, Cotta. VII. Geschichte des Abfalls der vereinigten Niederlande. Herausg. v. Ellissen. XI. Gedichte, herausg. v. Gœdeke. XII. Wallenstein. Maria Stuart. Hrsg. v. Œsterley. XIII. Macbeth. Die Jungfrau von Orleans. Turandot. Hrsg. v. Vollmer. XIV. Die Braut von Messina. Der Neffe als Onkel. Der Parasit. Wilhelm Tell. Hrsg. v. Œsterley (art. fav. Il reste encore un volume à publier pour terminer cette excellente collection).

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. N° 7, vol. I. October 1873.

Lieut. SALAVERRY, de la marine péruvienne. La navigation du cours supérieur de l'Amazone et de ses affluents péruviens (récit d'explorations ordonnées par le gouvernement péruvien). — J. E. DAVIS, Le voyage du *Challenger* (suite); avec une carte. — Les nouveaux railways dans le Sud-Ouest des États-Unis; avec une carte. — Une excursion dans le Sistan. — Une visite a Kuldja (extrait d'une lettre de M. A. W. Dilke qui prépare un livre sur les possessions asiatiques de la Russie). — RAVENSTEIN, Elmina et la Côte-d'Or hollandaise, avec une carte. — Comptes-rendus. — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bekker (E. J.). Die Aktionen d. rœm. Privatrecht. 2. Bd. Prætorisches, richterliches, kaiserliches Recht. In-8°, viij-371 p. Berlin (Wahlen). 10 fr. 75
L'ouvrage complet. 20 fr.

Bœhl (E.). Forschungen nach ein Volks-

bibel zur Zeit Jesu u. deren Zusammenhang m. der Septuaginta-Uebersetzung. In-8°, v-224 p. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Boxburghe (the) ballads. Edited by C. Hindley. Vol. I. In-8°, dem.-rel. 510 p. London (Reeves et T.). 15 fr. 60

Caffiaux (H.). Essai sur le régime économique financier et industriel du Hainaut, après son incorporation à la France. In-8°, xxiv-487 p. Valenciennes (lib. Lemaître).

Desmazes (C.). Les métiers de Paris d'après les ordonnances du Châtelet, avec les sceaux des artisans. In-8°, 215 p. Paris (Leroux).

Fordun's Chronicle of the scottish Nation. Edited by W. f. Skene. 2 vol. in-8°, cart. 1060 p. London (Hamilton). 37 fr. 50

Fragmenta scænicæ Romanorum poesis, secundis curis rec. O. Ribbeck. Vol. II. Comicorum romanorum præter Plautum et Terentium fragmenta. In-8° (cxxxvj-508 p.). Leipzig (Teubner). 18 fr. 75

Groth (C.). Ueber Mundarten u. mundartige Dichtung. In-8°, iv-80 p. Berlin (Stilke). 4 fr.

Gudemann (M.). Das jüdische Unterrichtswesen wæhrend d. spanisch-arabischen Periode. Nebst handschriftl. arab. u. hebr. Beilagen. In-8°, iv-260 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 50

Kammer (E.). Die Einheit der Odyssee. Nach Wiederlegg. d. Ansichten v. Lachmann, Steinthal, Kœchly, Hennings und Kirchoff. Anhang : Homerische Blætter von Lehrs. In-8°, vj-806 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Leland (C. G.). The english Gipsies and their Language. In-8°, cart. 260 p. London (Trübner et C°). 9 fr. 40

L'Epinois (H. de). Histoire de la Restauration, 1814-1830. In-18 jésus, 306 p. Paris (Lib. bibliographique).

Mayr (A.). Das indische Erbrecht. In-8°, 189 p. Wien (Beck). 9 fr. 35

Mommsen (T.). Histoire de la monnaie romaine, traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte. T. 3. In-8°, iv-564 p. Paris (lib. Franck). 10 fr.

Müller-Strübing (H.). Aristophanes u. die historische Kritik. Polemische Studien z. Geschichte v. Athen im 5. Jahrh. v. Chr. Gr. in-8°, xvj-735 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Mussafia (A.). Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten i. 15. Jahrh. In-4°, 128 p. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr. 75

Petersen (E.). Die Kunst d. Pheidias am Parthenon u. zu Olympia. In-8°, viij-418 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Philippson (E.). Der Mœnch v. Montaudon, e. provenzal Troubadour. Sein Leben u. seine Gedichte, bearb. u. erlæutert m. Benutzung unedirter Texte aus d. vatican. Handschriften N° 3206, 3208 u. 5232, sowie d. estens. Handschrift in Modena. In-8°, 99 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 3 fr. 40

Rabelais. Œuvres collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau par MM. Burgand des Marets et Kathery, 2° éd. revue et augmentée. T. 2. In-18 jésus, 642 p. Paris (Didot).

Ridenauer (A.). Studien zur Geschichte d. antiken Handwerks. 1. Bd. Handwerk u. Handwerker in d. homer. Zeiten. In-8°, xiij-221 p. Erlangen (Deichert). 3 fr. 80

Sacken (E. v.). Die antiken Sculpturen d. k. k. antiken Cabinets in Wien. Mit 35 photograph. Taf. u. 16 in den Text gedr. Abbildgn. Gr. in-fol. 64 p. Wien (Braumüller), rel. 160 fr.

Smiles (S.). The Huguenots in France after the revocation of the Edict of Nantes. With a Visit to the country of the Vaudois. In-8° cart. 430 p. London (Strahan). 13 fr. 15

Smyth (W. W.). The Bible and the doctrine of evolution; being a complete synthesis of their truth, and giving a sure scientific Basis for the doctrine of scripture. In-8° cart. 386 p. London (Lewis). 6 fr. 25

Stade (B.). De Isaiæ vaticiniis æthiopicis Diatribe. In-8°, viij-131 p. Leipzig (Vogel). 5 fr. 35

Stickland (A.). Life of Mary Queen of Scots. 2 vol. in-12 cart. London (Bell et S.). 12 fr. 50

Valaray (E. H.). Études sur les monuments populaires, et en particulier sur ceux de Paris. In-18 jésus, iij-564 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Wollschlæger (C. S.). Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte. Gr. in-8°, viij-352 p. Eisenach (Bacmeister). 8 f.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 48 Septième année 29 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2401, 1[er] novembre. Notes from Paris (E. About). — A Shakspearean Discovery (T.). — The « Areopagitica » (E. J. Furnivall). — *Literary Gossip*. — Miscellanea.

—— N° 2402, 8 novembre. The Poetical Remains of King James the First of Scotland. By Rogers. Edinburgh (édition passable; l'auteur de l'article doute de l'authenticité de la plupart de ces poésies). — Lord Byron and Lord Cadurcis (lettre inédite de Byron : H. A. Bright). — The American Philological Society. — Unsuspected Corruptions of the Shakspeare's Text (H. Staunton). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 46, 15 novembre. Codex diplomaticus Cavensis, tom. I. Edd. Morcaldi, Schiani, De Stephano. Napoli, Piazzi. In-4° (ce texte ne contient guère que des actes privés; mais ces actes peuvent servir à éclairer la chronologie des princes de l'Italie méridionale; leur intérêt principal réside dans les renseignements qu'ils fournissent sur l'ethnographie, l'économie sociale et le droit). — Klüpfel, Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Erfüllung 1848-1871. 2. Bd. 1866-1871. Berlin, Springer. In-8°, viij-434 p. (art. anal. — Pour le 1[er] vol. cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 268). — Curtius, Das Verbum in der griechischen Sprache. Leipzig (art. très-favorable). — Jolly, Geschichte des Infinitivs im Indogermanischen. München, Ackermann. In-8°, xv-287 p. (travail très-recommandable). — Marci Tullii Ciceronis epistolæ. Recogn. Wesenberg. Vol. II. Leipzig, Teubner. In-8°, iv-659 p. (cette édition contient de notables améliorations de texte, mais aussi des additions qu'on ne saurait approuver). — Sforza, Dante i Pisani. Pisa, Valentini. In-8°, vj-182 p. (réimpression du *Propugnatore*; cette édition nouvelle, revue et augmentée, mérite l'attention). — Kittel, A tract on sacrifice (yajnasudhânidhi). Mangalore, Stolz. In-12, 134 p. (exposé précis des conceptions védiques sur le sacrifice). — Archæological Survey of India. Four reports made during the years 1862-65. By Cunningham. Vol. I et II. Simla, 1871. In-8°, viij-iv-xlviij-359-xlix p.; v-459 p. (ouvrage très-important pour l'archéologie du Nord de l'Inde).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Bekker (E. J.). Die Aktionen d. rœm. Privatrecht. 2. Bd. Prætorisches, richterliches, kaiserliches Recht. In-8°, viij-371 p. Berlin (Wahlen). 10 fr. 75
L'ouvrage complet. 20 fr.

Benicken (H. R.). Das 3. u. 4. Lied v. Zorne d. Achilleus nach K. Lachmann aus Γ u. Δ des Ilias, hrsg. u. m. e. Anh. T. Bergk und die homerische Frage begleitet. In-8°, viij-250 p. Halle (Mühlmann). 6 fr. 50

Bœhl (E.). Forschungen nach ein Volksbibel zur Zeit Jesu u. deren Zusammenhang m. der Septuaginta-Uebersetzung. In-8°, v-224 p. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Boxburghe (the) ballads. Edited by C. Hindley. Vol. I. In-8°, dem.-rel. 510 p.

London (Reeves et T.). 15 fr. 60

Caffiaux (H.). Essai sur le régime économique financier et industriel du Hainaut, après son incorporation à la France. In-8°, xxiv-487 p. Valenciennes (lib. Lemaître).

Czoernig (C. v.). Das Land Gœrz und Gradisca (Mit Einschluss v. Aquileja). Geographisch-statistisch-historisch dargestellt. Mit e. Karte. In-8°, xvij-993 p. Wien (Braumüller). 32 fr.

Desmazes (C.). Les métiers de Paris d'après les ordonnances du Châtelet, avec les sceaux des artisans. In-8°, 215 p. Paris (Leroux).

Fordun's Chronicle of the scottish Nation. Edited by W. f. Skene. 2 vol. in-8°, cart. 1060 p. London (Hamilton). 37 fr. 50

Fragmenta scænicæ Romanorum poesis, secundis curis rec. O. Ribbeck. Vol. II. Comicorum romanorum præter Plautum et Terentium fragmenta. In-8°, cxxxvj-508 p. Leipzig (Teubner). 18 fr. 75

Groth (C.). Ueber Mundarten u. mundartige Dichtung. In-8°, iv-80 p. Berlin (Stilke). 4 fr.

Gudemann (M.). Das jüdische Unterrichtswesen wæhrend d. spanisch-arabischen Periode. Nebst handschriftl. arab. u. hebr. Beilagen. In-8°, iv-260 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 50

Kammer (E.). Die Einheit der Odyssee. Nach Wiederlegg. d. Ansichten v. Lachmann, Steinthal, Kœchly, Hennings und Kirchoff. Anhang : Homerische Blætter von Lehrs. In-8°, vj-806 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Leland (C. G.). The english Gipsies and their Language. In-8°, cart. 260 p. London (Trübner et C°). 9 fr. 40

L'Epinois (H. de). Histoire de la Restauration, 1814-1830. In-18 jésus, 306 p. Paris (Lib. bibliographique).

Mayr (A.). Das indische Erbrecht. In-8°, 189 p. Wien (Beck). 9 fr. 35

Mommsen (T.). Histoire de la monnaie romaine, traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3, publié par J. de Witte. In-8°, iv-564 p. Paris (lib. Franck). 10 fr.

Müller-Strübing (H.). Aristophanes u. die historische Kritik. Polemische Studien z. Geschichte v. Athen im 5. Jahrh. v. Chr. Gr. in-8°, xvj-735 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Mussafia (A.). Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten i. 15. Jahrh. In-4°, 128 p. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr. 75

Petersen (E.). Die Kunst d. Pheidias am Parthenon u. zu Olympia. In-8°, viij-418 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Philippson (E.). Der Mœnch v. Montaudon, e. provenzal Troubadour. Sein Leben u. seine Gedichte, bearb. u. erlæutert m. Benutzung unedirter Texte aus d. vatican. Handschriften N° 3206, 3207, 3208 u. 5232, sowie d. estens. Handschrift in Modena. In-8°, 99 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 3 fr. 40

Rabelais. Œuvres collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau par MM. Burgand des Marets et Rathery, 2° éd. revue et augmentée. T. 2. In-18 jésus, 642 p. Paris (Didot).

Ridenauer (A.). Studien zur Geschichte d. antiken Handwerks. 1. Bd. Handwerk u. Handwerker in d. homer. Zeiten. In-8°, xiij-221 p. Erlangen (Deichert). 3 fr. 80

Sacken (E. v.). Die antiken Sculpturen d. k. k. Antiken Cabinets in Wien. Mit 35 photograph. Taf. u. 16 in den Text gedr. Abbildgn. Gr. in-fol. 64 p. Wien (Braumüller), rel. 160 fr.

Smiles (S.). The Huguenots in France after the revocation of the Edict of Nantes. With a Visit to the country of the Vaudois. In-8° cart. 430 p. London (Strahan). 13 fr. 15

Smyth (W. W.). The Bible and the doctrine of evolution; being a complete synthesis of their truth, and giving a sure scientific Basis for the doctrine of scripture. In-8° cart. 386 p. London (Lewis). 6 fr. 25

Stade (B.). De Isaiæ vaticiniis æthiopicis Diatribe. In-8°, viij-131 p. Leipzig (Vogel). 5 fr. 35

Stickland (A.). Life of Mary Queen of Scots. 2 vol. in-12 cart. London (Bell et S.). 12 fr. 50

Valaray (E. H.). Études sur les monuments populaires, et en particulier sur ceux de Paris. In-18 jésus, iij-564 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Wollschlæger (C. S.). Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte. Gr. in-8°, viij-352 p. Eisenach (Bacmeister). 8 f.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 49 Septième année 6 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 47, 22 novembre. Codex diplomaticus Anhaltinus. Herausg. v. O. VON HEINEMANN. 1. Theil : 936-1212. 3. Abth. : 1170 Nov. 18 — 1212. Febr. Dessau, Barth in Comm. In-8°, p. 383-589 (époque de Bernhard de Saxe et des fils d'Albrecht, surnommé l'Ours). — RITTER, Geschichte der deutschen Union. 2. Bd. Schaffhausen, Baader. In-8°, x-271 p. (art. très-favorable). — Friedrich's des Grossen ausgewæhlte Werke. Ins Deutsche übertr. von MERKENS. Eingel. von WEGELE. Bd. I. 2. Hælfte : Geschichte meiner Zeit. Würzburg, Stuber. In-8°, III, p. 249-680 (bonne traduction). — BERNSTEIN, Aus dem Jahre 1848 (continuation de l'ouvrage du même auteur sur les journées de mars; note favor.). — BRIGEL, Grammar of the Tulu language. Mangalore, Basel Mission. In-8°, iv-144 p. (premier essai de grammaire Tulu; note favor.). — TRUMPP, Grammar of the Pashto or language of the Afghans. London, Trübner; Tübingen, Heckenhauer. In-8°, xvj-412 p. (l'auteur considère le Pashto comme une langue intermédiaire, formant la transition de l'Indo-Européen à l'Iranien; l'auteur de l'article combat cette opinion : le Pashto paraît être le résultat d'un mélange de plusieurs idiomes). — Holy Bible in the Sanscrit language. Vol. IV. containing the prophetical books. Calcutta, 1872, Baptist Mission Press. In-8°, iv-538 p. (remarquable traduction). — BURNELL, Specimens of S. Indian dialects (contient la traduction de la parabole du Semeur en Mâppila, en Coorg, en Toda et en Canarî). — ZACHER, De priscis nominum compositorum Græcorum partis formatione. Halle, Lippert. In-8°, 160 p. (contient de bonnes remarques). — HINTNER, Kleines Wœrterbuch der lateinischen Etymologie. Brixen, Weger. In-8°, viij-264 p. (essai recommandable; mais l'auteur devra revoir de nombreux points de détail). — PAULI, Die Benennung des Lœwen bei den Indogermanen. Münden, Augustin. In-8°, v-21 p. (l'auteur tente de démontrer que le nom du lion dérive, dans plusieurs langues indo-germaniques, d'une même racine signifiant « être jaune » et en conclut que le berceau des Indo-Européens ne doit point être cherché en Europe). — ELLIS, On numerals as signs of primeval unity among mankind. London, Trübner. In-8°, iij-94 p. (essai complètement égaré; cf. *Revue critique*, 1873, art. 202). — KELLER, Geschichte des preussischen Schulwesens. Berlin, Oppenheim. In-8°, 503 p. (art. favor.).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 10 (le n° 9 ne nous est pas parvenu). ESSENWEIN, Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. V. — LOCHNER, Caspar Weidel, Buchführer zu Nürnberg. — STEFFENHAGEN, Johannes Klenkok wider den Sachsenspiegel. — MEHLIS, Flurnamen in der Rheinpfalz. — FROMMANN, Appellation an das kaiserliche Kammergericht.—VOGT, Zur Geschichte des Reichstags von Augsburg, 1530. — WATTENBACH, Bruchstücke einer Evangelienhandschrift des VI. Jahrh. im germanischen Museum. — ESSENWEIN, Modelle alter Erzgusswerke in Nürnberg. — CRECELIUS, Holtzschnitzarbeiten in der Schlosskapelle zu Büdingen. — ZAHN, Zur Geschichte Ludwigs des Bayers. — VON KERN, Zur Geschichte der Künstlerfamilie Lindenast. — Findlinge. — *Beilage zum n° 10.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bender. Der jungere Plinius nach seinen Briefen. In-4°, 36 p. Tübingen (Fues). 1 fr. 65

Deeke (W.). Facere und fieri in ihrer Composition mit andern Verbis. In-8°, 47 p. Strassburg (Trübner). 1 fr. 65

Dümmler (E.). Ermenrici epistola ad Grimoldum archicapellanum ex codice Sancti Galli membranaceo 265. p. 3-91. In-4°. Halle (Buchh. d. Waisenh. 4 fr.

Eberhard (A.). Lectionum Tullianarum libellus primus. In-4°, 24 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 65

Gemâleddini Ibn Hisâmi commentarius in Carmen Ka Bi Ben Zoheir Bânat Su 'âd appellatum ed. J. Guidi. Pars 1 et 2. In-8°. Leipzig (Brockhaus). 21 fr. 35

Germania. Vierteljahrschrift f. deutsche Altherthumskunde. Begründet von F. Pfeiffer. Hrsg. v. K. Bartsch. 18. Jahrg. 4 Hfte. Wien (Gerold's Sohn). 16 fr.

Hartmann von Aue. Gregorius. Hrsg. v. H. Paul. In-8°, xvij-166 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 5 fr. 35

Hermes. Zeitschrift für class. Philologie unter Mitwirkg. v. K. Hercher, A. Kirchhoff, T. Mommsen, hrsg. v. E. Hübner. 8. Bd. 4 Hfte. In-8° (1. Hft. 128 p.). Berlin (Weidmann). 13 fr. 35

Heymann (W.). Das I der indo-germanischen Grundsprache an. In-8°, 75 p. Gœttingen (Rente). 2 fr. 75

Hüffer (H.). Rheinisch-westphælische Zustænde zur Zeit der franzœsischen Revolution. Briefe d. Kurkœln Geh.-M. J. Tillmann v. Peltzer aus den J. 1795-1798 m. Erlæutergn. In-8°, 115 p. Bonn (Cohen et Sohn). 2 fr. 75

Kohlmann (R.). De Verbi græci temporibus. In-8°, 42 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 1 fr. 65

Miklosich (F.). Ueber die Mundarten u. die Wanderungen d. Zigeuner Europa's. III. In-4°, 46 p. Wien (Gerold's Sohn). 3 fr. 25

Les 3 parties. 12 fr. 75

Rathgeber (J.). Colmar u. Ludwig XIV (1648-1715). Ein Beitrag zur Elsæss. Stædtegeschichte im 17. Jahrh. In-8°, xij-211 p. Stuttgart (Krœner). 4 fr.

—— Colmar u. die Schreckenzeit. Ein Tagebuch u. Aktenstücke aus d. Revolutionsjahren 1789-1796. In-8°, vij-116 p. (Ibidem). 2 fr. 75

Schaper (C.). De Georgicis a Vergilio emendatis. In-4°, 72 p. Berlin (Calvary et Cᵒ). 2 fr. 75

Schinck (E.). De interjectionum epiphonematumque vi atque usu apud Aristophanum. In-8°. Halle (Lippert'sche Buchh.). 1 fr. 65

Serbes (Les) de Hongrie, leur histoire, leurs privilèges, leur église, leur état social et politique. 1ʳᵉ partie. Gr. in-8°, 160 p. Prag (Grégr et Dattel). 5 fr. 35

Taubert (A.). Der Pessimismus u. seine Gegner. In-8°, 164 p. Berlin (Duncker). 4 fr.

Vambéry (H.). Reise in Mittelasien v. Teheran durch die türkmanische Wüste an der Ostküste des Kaspischen Meeres nach Chiwa Bochara u. Samarkand. Mit 12 Abbildgn. in Holzschn. u. e. lithog. Karte. 2. Aufl. In-8°, xiv-384 p. Leipzig (Brockhaus). 12 fr.

Wilmanns (G.). Exempla inscriptionum latinarum in usum præcipue academicum. 2 Tomi. In-8°, xvj, 532 et 737 p. Berlin (Weidmann). 26 fr. 75

Wollschlæger (C. S.). Die Cardinalzahlen der Geschichte d. classiscken Alterthums (bis 476 nach Chr.). Gr. in-8°. Eisenach (Bacmeister). 2 fr. 75

Zacher (K.). De prioris nominum compositorum græcorum partis formatione. In-8°, 60 p. Halle (Lippert'sche Buchh. 1 fr. 75

Zeitschrift f. deutsches Alterthum, hrsg. v. K. Müllenhoff u. E. Steinmeyer. Neue Folge. 5. Bd. 1. Hft. In-8°, 160 p. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 50 Septième année 13 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2403, 15 novembre. DŒLLINGER, Prophecies and the Prophetic Spirit in the Christian Era : an Historical Essay. Transl., etc. by PLUMMER. Rivingtons (appréciation très-favorable; long article). — MARSHALL, A Phrenologist amongst the Todas; or, the Study of a Primitive Tribe in South India : History, Character, Customs, Religion, Infanticide, Polyandry, Language. Longmans and Co. (monographie aussi complète que possible). — KINGSTON, Great African Travellers, from Mungo Park to Livingstone and Stanley. Routledge (sans valeur). — *Literary Gossip*. — *Societies* (institut archéologique; société de philologie).

Literarisches Centralblatt, N° 48, 29 novembre. 1. NIESE, Der homerische Schiffscatalog als historische Quelle betrachtet. Kiel, Schrœder. In-8°, 59 p. 2. NIESE, De Stephani Byzantii auctoribus. Comm. prima. Ibid. In-8°, 51 p. (l'auteur démontre dans le premier essai que le catalogue des vaisseaux grecs et troyens contenu dans l'Iliade a été rédigé entre les années 770 et 740 : cet essai est très-remarquable. Dans le second essai, M. Niese prouve qu'Étienne de Byzance a puisé non-seulement dans Hérodien, mais aussi dans Hécatée, Hérodote, Polybe, Strabon et Philon). — BELLOGUET, Ethnogénie gauloise. IVe partie : Les Cimmériens. Paris, Maisonneuve. In-8°, xij-119 p. (publié après la mort de l'auteur par MM. A. MAURY et GAIDOZ; art. favorable). — FRENZEL, Deutsche Kæmpfe. Hannover, Rümpler. In-8°, vij-460 p. (souvenirs de la dernière guerre; essais littéraires; dissertations sur le dogme de l'infaillibilité; étude sur le socialisme, etc.). — RIGGENBACH, Eine Reise nach Palæstina. Basel, Schneider. In-8°, 236 p. (s'adresse au grand public). — Journal des Museums Godeffroy. — MARKHAM, Ocean Highways. — DANZ, Lehrbuch der Geschichte des rœmischen Rechts. 2. Theil. 2. verm. Aufl. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. In-8°, vj-225 p. (très-bon ouvrage). — HÆNEL, Die vertragsmæssigen Elemente der deutschen Reichsverfassung. Leipzig, Hæssel. In-8°, viij-283 p. (important ouvrage). — Xenophon's Hellenika. Erkl. v. BREITENBACH. 1. Bd. Buch 1 u. 2. Berlin, Weidmann. In-8°, lxxxv-161 p. (cette édition est faite surtout au point de vue de la critique historique). — BATAILLARD, Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale. Paris, Franck. In-8°, 80 p. Extrait de la *Revue critique* (art. favorable). — Bibliographia critica de historia e litteratura. Publ. par COELHO. Fasc. I-VIII (appréciation favorable).

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. MARKHAM. New series. N° 8, vol. I. September 1873.

Results of the Arctic Campaign of 1873; avec une carte pour suivre le voyage de l'*Arctic*. — Baron von RICHTHOFEN : The distribution of Coal in China (donne les résultats d'une exploration de quatre années : la richesse de la Chine en dépôts houillers lui assure une grande place dans l'avenir industriel de l'humanité), — F. Ignatio RICKARD : South American Progress : The Argentine Republic. — R. LENDALL : The Highways and Ryeways of Naval history. I. Historical Methods. — Parmi les comptes-rendus, art. de M. H. Woodward (avec carte géologique) sur la géologie de la partie orientale de la Turquie d'Europe par M. de Hochstetter. — Bibliographie. — Cartographie (Revue des cartes du pays des Ashanti et des cartes de Belgique de Van der Maelen). — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abul-Bakâ Ibn Ja'is. Commentar zu dem Abschnitte üb. das Sc. aus Zamachsari's Mufassal. Nach der Leipziger und Oxforder Handschrift zum 1. Male hrsg. übersetzt u. m. Scholien a. Handschriften d. Mufassal versehen v. G. Jahn. In-8°, iv-80 p. Halle (Buchh. des Waisenh.). 8 fr.

Alemannia. Zeitschrift f. Sprache, Literatur u. Volkskunde d. Elsasses u. Oberrheins. Hrsg. v. A. Birlinger. 1. Jahrg. 3. Hft. viij p. 225-336. Bonn (Marcus). 2 fr. 75

Commentationes in honorem F. Bücheleri Hermani Useneri editæ a Societate philologa Bonnensi. In-8°, 113 p. m. 1. Steintaf. Bonn (A. Marcus). 3 fr. 40

Dechent (H.). Ueb. das 1. 2. u. 11. Buch der Sybillinischen Weissagungen. In-8°, 88 p. Frankfurt a. M. (Vœlcker). 3 f. 80

Dove (A.). Doppelchronik v. Reggio und die Quellen Salimbane's. Als Anh. : Annales Regienses. Mit e. Schriftaf. In-8°, vj-226 p. Leipzig (Hirzel). 6 fr. 75

Eberty (F.). Geschichte des preussischen Staats. 7. Bd. 1815 bis 1871. In-8°, iv-650 p. Breslau (Trewendt). 11 fr.
Les 7 volumes. 58 fr.

Grætz (H.). Geschichte d. Juden von den ælteslen Zeiten bis auf die Gegenwart. Aus d. Quellen neu bearb. 1. Bd. 1. Lfg. In-8°, 64 p. Leipzig (Leiner). 1 fr. 10

Hesse (F. H.). Das Muratori'sche Fragment neu untersucht u. erklært. In-8°, viij-307 p. Giessen (Ricker). 8 fr.

Hirsche (K.). Prolegomena zu e. neuen Ausgaben der Imitatio Christi nach dem Autograph d. Thomas v. Kempen. Zugleich e. Einführg. in sæmmtl. Schriften d. Thomas, sowie e. Versuch zu endgült Feststellg. d. Thatsache, dass Thomas u. Kein anderer der Verfasser d. Imitatio ist. 1. Bd. in-8°, xix-522 p. Berlin (Luderitz). 16 fr.

Jolly (J.). Geschichte d. Infinitivs im Indogermanischen. In-8°, xv-284 p. München (Ackermann). 8 fr.

Kœlbing (E.). Ueb. d. nordischen Gestaltungen der Partonopeus Sage. Eine literar-histor. Abhandlg. In-8°, 21 p. Strassburg (Trübner). 1 fr. 10

Kopp (W.). Griechische Literaturgeschichte f. hœhere Lehranstalten u. f. weitere Kreise bearb. In-8°, vj-203 p. Berlin (Springer). 3 fr. 25

Müller (P. L.). Wilhelm III v. Oranien und Georg Friedrich von Waldeck. Ein Beitrag zur Geschichte des Kampfes um das europ. Gleichgewicht. 1. Bd. 1679-1684. In-8°, 304 p. Haag (Nijhoff). 8 fr.

Munier (M.). Tabulæ photographæ XI. Materiam palæographicam ætatis imperatoriæ exhibentes. In-8°, 13 p. avec 11 pl. photog. in-4°. Mainz (Diemer). 16 fr. 85

Quitzmann (E. A.). Die ælteste Geschichte d. Baiern b. z. J. 811 m. e. Geschichts-Karte u. e. Stammtafel der Agilulfinger. In-8°, viij-400 p. Braunschweig (Wreden). 10 fr. 75

Richard (L.). Dictionnaire de la langue commerciale de l'archipel d'Asie (dite Malaise) telle qu'elle se parle à Sumatra, Singapour, Bornéo, les Célèbes, les côtes de Chine, de Cambodge (Saigon), de Java, etc. In-8°, ij-282 p. Paris (Dumoulin).

Sanders (D.). Deutscher Sprachschatz geordnet nach Begriffen zur Leichten Auffindg. u. Auswahl d. passenden Ausdrucks. 1. Lfg. In-8°, 192 p. Hamburg (Hoffmann et Cᵉ). 2 fr. 75

Schœll (R.). Quæstiones fiscales juris attici ex Lysiæ orationibus illustratæ. In-8°, iv-20 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 65

Wackernagel (W.). Poetik, Rhetorik u. Stilistik. Akademische Vorlesgn. Hrsg. v. L. Sieber. In-8°, xj-452 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 12 fr.

Zeitung (Archæologische). Hrsg. von E. Curtius und R. Schœne. Neue Folge. 6. Bd. 4 Hefte. In-4°. Berlin (G. Reimer). 16 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 51 Septième année 20 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES.

Revue d'Alsace, octobre-novembre-décembre, 1873. R. REUSS, Les statuts de l'ancienne Université de Strasbourg. — E. LEHR, Notice historique et généalogique sur les comtes de La Petite-Pierre en Basse-Alsace. — H. BARDY, Notice historique sur la ville de Belfort (suite — 1453 à 1631). — D. FISCHER, L'ancien bailliage de Herrenstein (suite et fin). — X. MOSSMANN, L'abbé Ch. Martin, premier directeur du gymnase catholique de Colmar, sa vie et ses œuvres, par l'abbé P.-A. MERKLEN. — Tables des matières de l'année 1873.

The Athenæum, N° 2404, 22 novembre. The Cambridge Paragraph Bible of the Authorized English Version. With the Text revised, etc. and a critical Introduction. By SCRIVENER. Cambridge, University Press (l'introduction fera époque dans l'histoire de la Bible anglaise). — Narratives of the Rites and Laws of the Yncas. Transl. from the Original Spanish Mss. With Notes and Introduction by MARKHAM. Hakluyt Society (sans valeur). — The Electra of Sophocles. Edited by BLAYDES. Williams and Norgate (malgré son grand savoir, l'éditeur ne suit pas une méthode scientifique). — Mr. J. Gough Nichols, F. A. S. (notice nécrologique). — Lord Byron and Lord Cadurcis (H. S. SCHULTESS-YOUNG; Fr. RULE). — The Quarterly Review and Messrs. Blackie's Dictionaries (réponse aux éditeurs). — A Shakspearean Discovery (Ch. EDMONDS, à propos de la communication de M. ELLIOT BROWN). — *Societies* (compte-rendu de la séance du 17 nov. de la Société asiatique de Londres).

Literarisches Centralblatt, N° 49, 6 décembre. TEICHMÜLLER, Aristotelische Forschungen. III. Gesch. des Begriffs der Parusie. Halle, Barthel. In-8°, xvj-163 p. (outre une dissertation sur la παρουσία, ce cahier contient un travail sur le sens et l'étymologie du mot ἐντελέχια et un autre sur l'idée de la vie éternelle dans le Nouveau Testament). — LIEBLEIN, Recherches sur la chronologie égyptienne. Christiania, Hinrich'sche Buchh. In-8°, 148 p. (l'auteur s'appuie sur des listes généalogiques de particuliers qu'il a publiées dans son « Dictionnaire de noms hiéroglyphiques »; résultats souvent hasardés). — STUMPF, Die Reichskanzler vornemlich des 10., 11. u. 12. Jahrh. 3. Bd. 3. 3. Abth. Innsbruck, Wagner. In-8°, p. 81-465. — MEYER, Die Wahl Alexander III und Victor IV (1159). Gœttingen, 1871, Rente. In-8°, 120 p. (l'auteur considère l'élection de ces deux papes comme illégale; son travail quoique bien fait est cependant inférieur à l'ouvrage de ZŒPFFEL). — STÆHELIN, Erasmus' Stellung zur Reformation. Basel, Schneider. In-8°, 35 p. (cette brochure est très-remarquablement conçue mais contient peu de nouveau). — ROSENKRANTZ, Von Magdeburg bis Kœnigsberg. Berlin, Heimann. In-8°, x-487 p. (cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 371). — LIEBLEIN, Dictionnaire de noms hiéroglyphiques, dernière livr. Christiania et Leipzig, Hinrich'sche Buchh. (travail utile dont la valeur est augmentée par un index étendu). — LANGE, Der homerische Gebrauch der Partikel εἰ. II. εἴ κεν (ἄν) mit dem Optativ und εἰ ohne verbum finitum. Leipzig, Hirzel. In-8°, p. 489-566 (art. favor. cf. *Lit. Centr.*, 12 mars 1873). — MEYER, Die mit Nasalen gebildeten Præsenstæmme des Griechischen. Iena, Mauke. In-8°, viij-120 p. (l'auteur identifie les caractéristiques *nu* et *na* avec le *na* du participe passif; il considère l'*u* de *nu* comme un assourdissement de l'*a* de *na*). — 1. Annaei Senecae oratorum et rhetorum sententiae divisiones calores. Recogn. KIESSLING. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, xvj-557 p. (aussi bien au point de vue du texte qu'à celui des restitutions, cette édition l'emporte sur les éditions précédentes); 2. GRUPPE, Quæstiones Annaeanae. Berlin, Weber. In-8°, 48 p. (note très-défavorable).

Bibliographia Critica, publ. por A. COELHO. Fasc. IX-X. REINHARD-

STŒTTNER, Beitræge zur Textkritik des Lusiadas des Camões. — BERNAYS, Zur Entstehungsgeschichte des Schegel'schen Shakespeare. — LIPNICKI, Gesch. der polnischen Nationalliteratur. — BATAILLARD, Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens (extrait de la *Revue critique*); MIKLOSICH, Ueber die Mundarten der Zigeuner. — Discours de réception de M. Littré. — LAUSER, Aus Spaniens Gegenwart. — GEPPERT, Reiseeindrücke aus Spanien. — RASCH, Das heutige Spanien. — PITRÉ, Antichi usi Siciliane nella festa di S. Giovanni. — Romania, publ. p. MEYER et PARIS. — QUERRA Y ORBE, Don Juan Ruiz de Alarcon y Mendoza. — Canti antichi portoghesi, à cura de E. MONACI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Clowes (J.). Outlines of Swedenborg's Doctrine, etc. With a brief account of some of his philosophical Works. In-8°, cart. London (Longmans). 4 fr. 40

Constable (A.) and his literary correspondance. A memorial by his Son Thomas Constable. 3 vol. In-8°, cart. 1590 p. London (Hamilton). 45 fr.

Crake (A. D.). History of the Church under the roman empire, A. D. 30-476. In-8°, cart. 538 p. London (Rivingtons). 9 fr. 40

Duchâteau (J.). Sur l'origine de l'écriture japonaise et sumérienne. In-8°, 8 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

Hadley (J.). Essays : Philological and critical. In-8°, cart. 420 p. London (Macmillan). 20 fr.

Hasen (S. J.). First and second Hindustani reader. In-12, cart. London (King). Each. 1 fr.

Hausser (L.). The Period of the Reformation 1517 to 1648. Edited by W. Oncken. 2 vol. In-8°, cart. 906 p. London (Strahan). 22 fr. 50

Hoffmann (E.). Die Construction der lateinischen Partikeln. 2. umgearb. Aufl. In-8°, viij-207 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 75

La Borderie (A. de). Les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons du Ve au VIIe siècle. In-12, 271 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr.

La Marmora (A.). Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866. Traduit par MM. Niox et Descoubès. In-8°, 376 p. Paris (Dumaine). 5 fr.

Léotard (E.). Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IVe siècle. In-8°, xiv-238 p. Paris (lib. A. Franck). 5 fr.

Lennox (Lord W. Pitt). My recollections from 1806 to 1873. 2 vol. In-8°, cart. 690 p. London (Hurst et B.). 37 fr. 50

Lichtenberger. Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. T. 3. In-8°, 408 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Marcedo (M. de). Notions on the chorography of Brazil. Translated by H. Le Sage. In-8°. London (Trübner). 11 fr. 25

Rattigan (W. H.). De Jure personarum. Treatise on the roman Law of Persons. In-8°, cart. London (Wildy). 18 fr. 25

Saint-Allais (de) et **Chabeaussière** (de la). Nobiliaire universel de France, ou recueil général des généalogies historiques nobles de ce royaume. T. 4. 2e partie. In-8°, 250 p. Paris (Bachelin-Deflorenne). 5 fr.

Westphal (R.). Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen. 1. Thl. Das indogerman. Verbum nebst e. Uebersicht der einzelnen indogerman. Spracken u. ihrer Lautverhæltnisse. In-8°, xxxix-761 p. Iena (Costenoble). 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 52 Septième année 27 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2405, 29 novembre. The Inscription of Pianchi-Meramon, King of Egypt in the Eighth Century B. C. Transl. by CANON COOK. Murray (cette traduction est la meilleure de celles qui ont été publiées jusqu'ici). — The Philebus of Plato. Transl. by PALEY. Bell and Sons (trad. très-littérale, mais n'apportant aucun éclaircissement aux passages difficiles). — Literary Sharks. — The Kief Section of the Russian Geographical Society and the last Minstrel of the Ukraine (DRAGOMANOF). — Notes from United States (revue littéraire : G. M. T.). — Narratives of the Rites and Laws of the Yncas (réponse de M. MARKHAM à un article paru dans le n° 2304 de l'*Athenæum*). — *Societies* (comptes-rendus des séances des sociétés de géographie, de numismatique et de philologie).

—— N° 2406, 6 décembre. KITCHIN, A History of France down to the Year 1453. Clarendon Press Series (art. généralement favorable; cet ouvrage est destiné à l'enseignement des écoles et universités). — Unsuspected Corruptions of Shakspeare's Text (H. STAUNTON). — The Quarterly Review and Messrs. Blackie's Dictionaries (réplique des éditeurs). — *Societies* (séances des sociétés royale, des antiquaires, d'archéologie biblique et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 50, 13 décembre. ŒHLER, Theologie des Alten Testaments. 1. Bd. Einleitung und Mosaismus. Tübingen, Heckenhauer. In-8°, xj-555 p. (ouvrage sans valeur scientifique, mais qui peut être utile comme répertoire). — THENIUS, Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Alten Testament. 9. Lief. Die Bücher der Kœnige erklært. 2. Aufl. Leipzig, Hirzel. In-8°. xxxij-486 p. (dans cette seconde édition de son excellent ouvrage, l'auteur a tenu compte des données nouvelles fournies par l'égyptologie et l'assyriologie). — Monumenta Alcuiniana a Jaffeo præparata edidd. WATTENBACH et DÜMMLER. Berlin, Weidmann. In-8°, vj-912 p. (t. VI de la *Bibl. rerum Germanicarum*, art. très-favorable). — KLEISSNER, Die Quellen der Sempacher Schlacht und die Winkelfriedsage. Gœttingen, Dieterich. In-8°, viij-68 p. (bon travail). — Johannis de Komorowo tractatus cronice fratrum minorum observancie a tempore Constanciencis concilii et specialiter de provincia Polonie. Herausg. v. ZEISSBERG. Wien, Gerold's S. In-8°, 129 p. (excellente édition). — 1. C. Valerii Flacci Setini Balbi Argonauticon libri octo. Ed. SCHENKL. Berlin, 1871, Weidmann. In-8°, vij-171 p. 2. SCHENKL, Studien zu den Argonautica des Valerius Flaccus. Wien, Gerold's S. in Comm. In-8°, 114 p. (art. très-favorable). — EUROPÆUS. Die Stammverwandtschaft der meisten Sprachen der alten und australischen Welt. Die Zahlwœrtertabelle. 1. St. Petersburg, 1870, Voss in Leipzig in Comm. 4 p. et 1 Table (essai complètement égaré).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France. | 7e année 1873. In-8°, lxxij-380 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 6 fr. 50

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. T. 3, 2e série. In-8°, 311 p. Paris (Didron). 5 fr.

Burty (P.). L'eau-forte en 1874. 30 eaux-fortes originales par trente des artistes les plus distingués. In-fol. 15 p. Paris (Cadart).

Canel (A.). Recherches historiques sur les fous des rois de France et accessoirement sur l'emploi du fou en France. In-18 jésus, 325 p. Paris (Lemerre). 3 fr. 50

Chamard (F.). Saint-Martin et son monastère de Ligugé. In-18 jésus, xxxj-451 p. Paris (Palmé).

Grasset. Musée de la ville de Varzy (Nièvre). Archéologie. Emblèmes attribués à des objets gallo-romains. Bases frontales de bois de Cerf. In-8°; 15 p. et 2 pl. Paris (Dumoulin).

Guéranger (Dom). Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles. Ouvrage contenant deux chromolithographies, cinq planches en taille douce et 250 gravures sur bois. In-4°, viij-576 p. Paris (Didot frères fils et Ce).

Hésiode, poëmes. Traduction nouvelle par M. Patin. In-8°, 41 p. Paris (imp. Chamerot).

Khanikof (N. de). Les documents sur le Khanat de Khiva. In-8°, 15 p. Abbeville (imp. Briez, Paillart et Retaux).

Lambin (E.). Origines de Saint-Maur-des-Fossés. Où étaient le camp des Bagaudes et le fossé qui a donné son nom au pays. Gr. in-16, 32 p. Paris (Dumoulin).

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. T. 2. In-8°, 406 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loiseleur (J.). Ravaillac et ses complices. L'Évasion d'une reine de France. La mort de Gabrielle d'Estrées. Mazarin et le duc de Guise. In-12, xv-371 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr. 50

Loubers (H.). J. Domat, philosophe et magistrat. In-8°, 381 p. Paris (Thorin).

Mémoires de la Société d'archéologie d'Eure-et-Loir. T. 4 et 5. In-8°. 417 p. et 15 pl. Chartres (lib. Pétrot-Garnier). 10 fr.

Miller (E.). Préface d'un auteur byzantin. In-8°, 27 p. Paris (imp. Chamerot).

Molière. L'Escole des femmes. Edition originale. Réimpression textuelle par les soins de L. Lacour. In-18, xxxij-106 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 9 fr.

Morand (F.). Du Sentiment national de la province d'Artois sous la domination française. In-8°, 16 p. Paris (Dumoulin).

Procés-Verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. T. 4. In-8°, xiv-504 p. Chartres (Pétrot-Garnier). 10 fr.

Queux de Saint-Hilaire (de). Des traductions et des imitations en grec moderne. In-8°, 32 p. Paris (imp. Chamerot).

Reclus (O.). Géographie de la France et de ses colonies. In-18 jésus, 178 p. Paris (lib. Mulo).

Reminiscences of a Canoness: Anecdotes and Sketches of Court Life in France during the Reign of Louis XIV and XV. Selected by Vicomtesse de Kerkadec. 2 vol. in-8°, cart. London (Virtue). 26 fr. 25

Rigg (J. H.). National education in its social condition and aspects. In-8°. London (Strahan). 15 fr.

Riolacci (D.). Anthropologie. L'ancienneté de l'homme prouvée par l'exploration des Cavernes et des cités lacustres, avec notes et planches explicatives. In-8°, 101 p. et 8 pl. Paris (Reinwald).

Russell (W. H.). My Diary during the last great War. In-8°, 580 p. London (Routledge). 9 fr. 40

Saulcy (F. de). Numismatique de la Terre-Sainte, description des monnaies autonomes et impériales de la Palestine et de l'Arabie-Pétrée. Ornée de 25 pl. Gr. in-4°, xvj-406 p. Paris (Rothschild). 60 f.

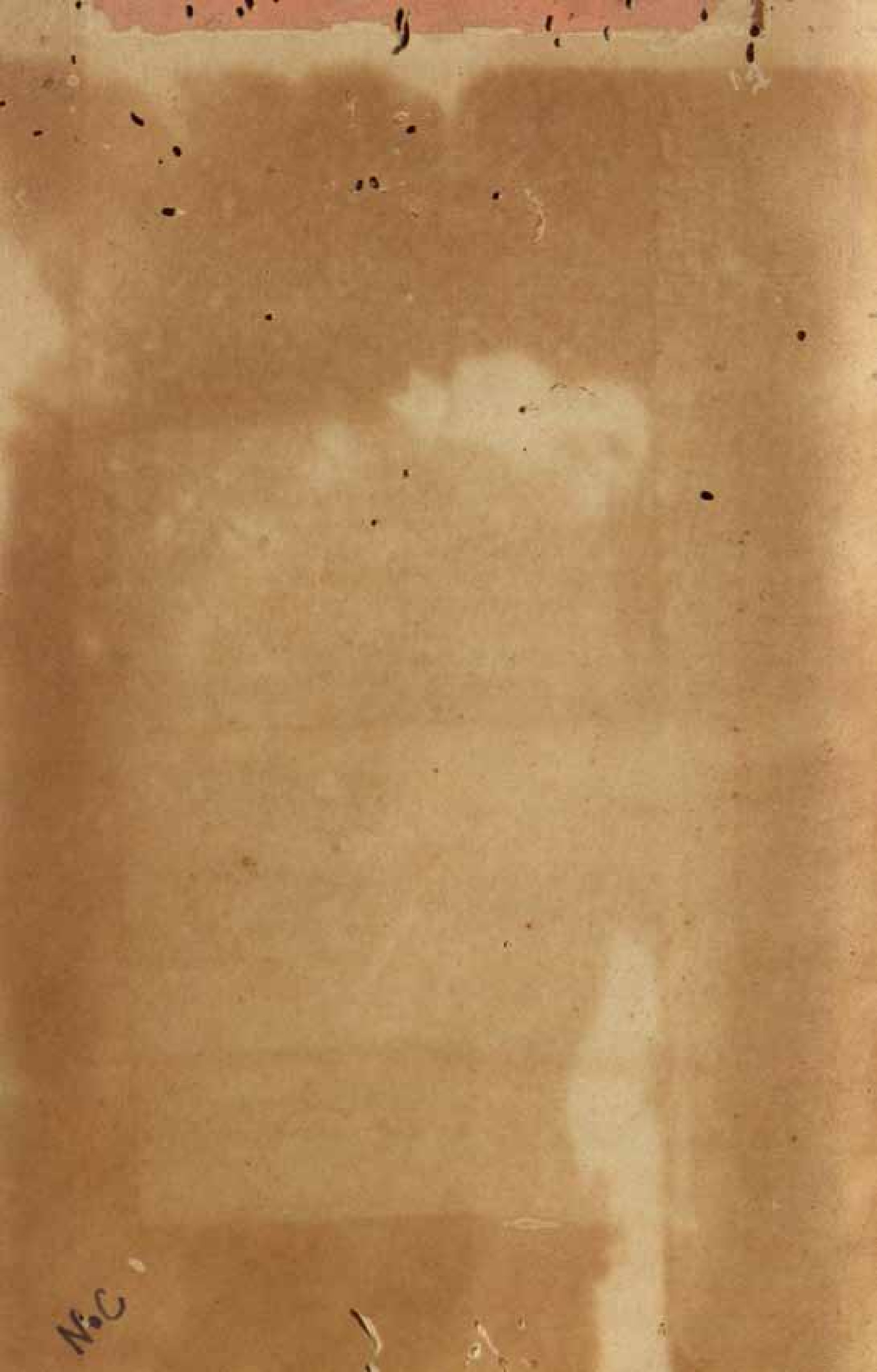
Spencer (H.). The Study of sociology. In-8°, cart. 430 p. London (King). 6 fr. 25

Tytler (S.). The old masters and their pictures. In-8°, cart. London (Strahan). 5 fr. 65

Vivien de Saint-Martin. Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Accompagné d'un atlas historique en 12 feuilles. Gr. in-8°, xvj-619 p. Paris (Hachette et Ce). 20 fr.

Wilkins (A. S.). National education in Greece in the fourth Century before Christ. In-8°, cart. 166 p. London (Isbister). 6 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.


N°C